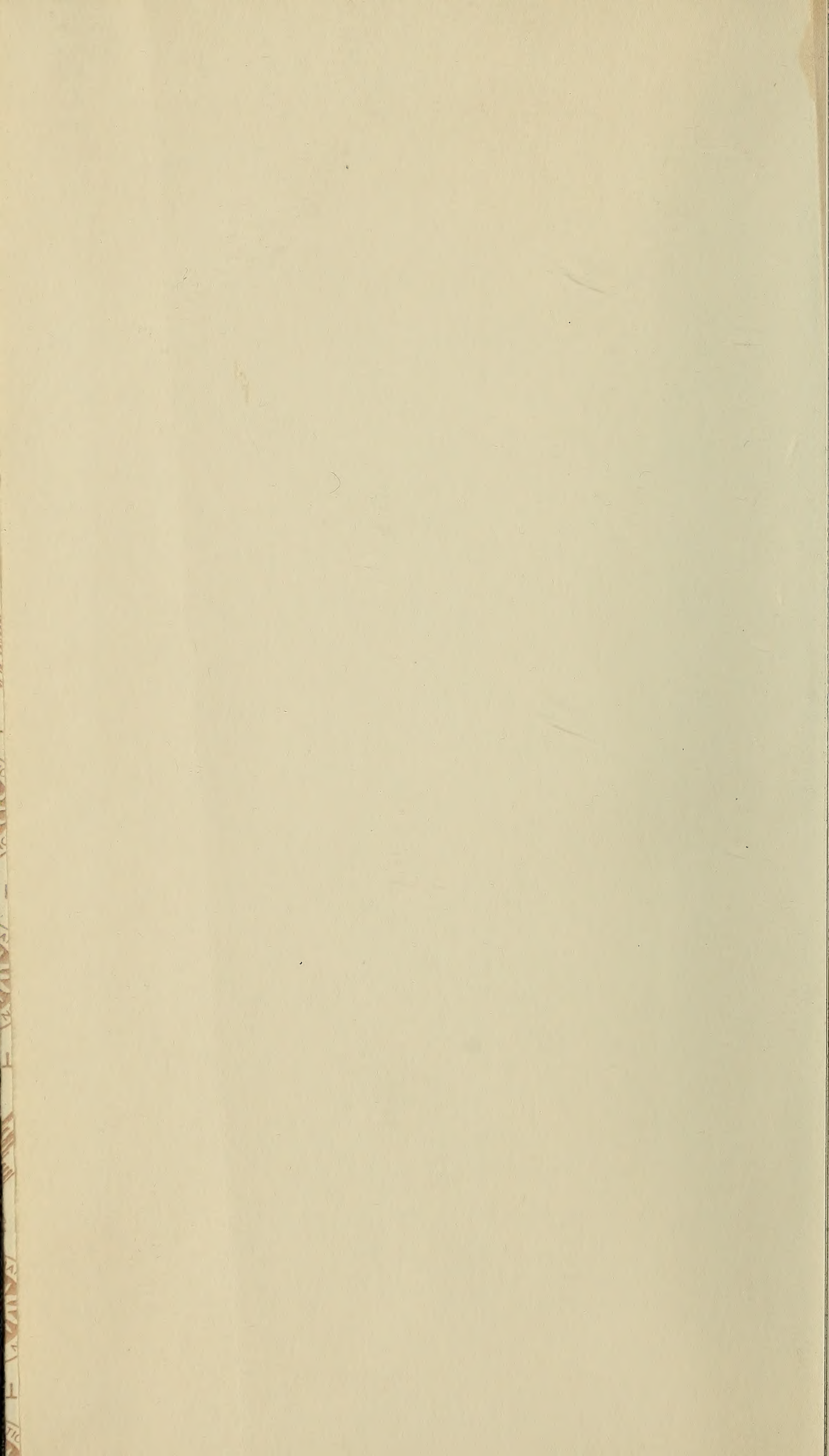

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON D.C.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

ANNALES

DE LA

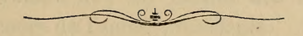
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

Natura maximè miranda in minimis.

Quatrième série.

TOME SIXIÈME



PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,

M. LUCIEN BUQUET,

rue Neuve-Saint-Placide, 50 (Faub. St-Germain).

1866

Article 38 du Règlement. *Les opinions émises dans les* Annales *de la Société sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.*

PARIS — Typographie FÉLIX MALTESTE et Ce, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 22

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

DISCOURS prononcé par M. le Dr GRENIER

AVANT DE QUITTER LE FAUTEUIL DE LA PRÉSIDENCE.

(Séance du 10 Janvier 1866.)

Messieurs,

Avant de quitter ce fauteuil où m'ont appelé vos suffrages, je solliciterai de votre bienveillance quelques instants d'attention.

Dernièrement en parcourant notre règlement, je remarquais un article que vous avez laissé tomber en désuétude. C'est l'article 30, ainsi conçu : Chaque année le Secrétaire fera un résumé des travaux de la Société publiés pendant le cours de l'année précédente.

Tout d'abord cette décision paraît sage, et cependant un moment de réflexion suffit pour nous amener à conclure qu'une pareille mesure est au moins superflue. Quelle nécessité, en effet, de venir vous rappeler tout ce que vous avez entendu pendant l'année qui vient de s'écouler, de vous présenter en extrait tout ce que vous pouvez lire *in extenso* dans vos Annales? Vous avouerez qu'un pareil travail, s'il est superflu pour ceux qui cherchent à s'instruire, est complètement inutile pour tous les autres.

Aussi qu'est-il arrivé? un seul résumé a été fait, en 1844 je crois, peut-être un second a-t-il été essayé, et depuis la Société a eu le bon esprit d'oublier ce fameux article 30.

Cependant il y a peut-être quelque chose à faire, mais pour cela il faut donner la parole au Président sortant et lui demander de vous exposer ce qu'il a fait pour répondre à la confiance dont vous l'avez honoré.

En effet, l'homme qui a eu l'insigne honneur d'être placé pendant un an à la tête de vos séances et de votre administration ne doit-il pas, avant de quitter l'éminente position que vous lui aviez donnée, vous exposer rapidement tout ce qui s'est passé d'intéressant pendant le cours de l'année, vous rappeler les diverses ameliorations qui ont pu se produire et surtout vous indiquer celles dont son expérience lui aura fait reconnaître l'utilité ou l'urgence?

Il n'est pas possible, pour peu qu'on ait pris à cœur l'honneur d'être votre Président, qu'on n'ait point l'idée de quelques modifications heureuses qu'il est de son devoir d'indiquer, afin que les puissances qui restent suffisamment renseignées puissent les mettre a exécution, si la Société admet leur légitimité.

Tels sont, Messieurs, les motifs qui m'ont décidé à vous demander aujourd'hui la faveur de m'écouter.

L'année 1865, la 34e de votre existence, n'a pas été, en définitive, sous certains rapports, moins heureuse que les précédentes. L'état financier, ainsi que vous le prouvera bientôt notre precieux Trésorier, M. L. Buquet, est toujours prospère. Le nombre de nos collègues tend à s'augmenter ; on peut constater cette année 25 admissions et les nouveaux membres viennent un peu de tous les coins de l'Europe, Espagne, Angleterre, Italie, Allemagne, ce qui prouve bien clairement que nos travaux, répandus partout, sont partout appréciés à leur juste valeur.

D'un autre côté, nous avons fait des pertes, huit ou dix démissions et plusieurs décès. C'est sous ce dernier rapport surtout que l'année qui vient de finir a été cruelle pour nous ; il me suffira de vous citer les noms du docteur Léon Dufour, notre vénérable et vénéré Président honoraire, des docteurs Gratiolet et Schaum, pour vous rappeler combien la science a perdu en cessant de compter parmi ses plus zélés soutiens des savants d'une telle valeur.

Nous entourons le souvenir de ces hommes de tous nos regrets, mais ce n'est pas assez, il faut encore rendre à leur mémoire l'hommage qui leur est dû, et de la manière le plus en harmonie avec les sentiments que nous leur connaissions. Cet hommage, c'est la pratique de notre chère science, la prospérité de nos Annales, leur amélioration si c'est possible.

Cela me conduit tout naturellement à un sujet dont je voulais vous parler, et ce n'est pas sans hésitation que je l'aborderai, car il entraine avec lui quelque peu de critique. Or, il est bien loin de ma pensée de vouloir blesser qui que ce soit. Je vous supplie donc, Messieurs, de ne voir dans mes paroles que ce qu'il y a réellement, le vif et sincère désir de voir tout prospérer et s'améliorer autour de nous.

En parcourant les trois trimestres qui sont parus, j'ai été frappé de ce fait que les lépidoptéristes paraissaient aimer beaucoup l'étude et la description des variétés d'espèces connues. Je sais bien que l'étude des Lépidoptères diurnes laisse à peine quelques glanures à recueillir, mais je me demande si ces petits détails sont bien nécessaires, si lorsqu'on a appelé du nom d'aberration une variation locale ou accidentelle, lorsqu'on l'a décorée d'un nom latin et même illustrée d'un dessin colorié, je me demande, dis-je, si l'on a fait faire beaucoup de progrès à la science lépidoptérologique.

Pourquoi donc employer son temps, user son intelligence à des travaux peu profitables pour tous? Pourquoi ne pas se mettre franchement et courageusement à l'étude de cette mine si féconde en découvertes de toute sorte, celle des Microlépidoptères?

Voilà la route où je voudrais voir s'engager tous les lépidoptéristes. Je sais bien que la route est difficile ; mais que de richesses à découvrir, que de trésors à mettre au jour, et par conséquent que de services à rendre à la science et à tous ceux qui comme vous charment leurs loisirs avec cette attrayante étude! Là seulement vous trouverez une récompense à vos peines, des découvertes précieuses d'abord, et ensuite, ce qui n'est pas à dédaigner, la célébrité scientifique qui s'attache toujours aux noms de ceux qui marchent résolûment dans la bonne voie.

Nos Annales sont toujours riches en descriptions de Coléoptères, mais soyons sobres d'espèces nouvelles établies sur un exemplaire unique ; ne nous pressons pas de publier, sous le misérable prétexte de prendre date, de peur d'augmenter encore la synonymie entomologique déjà si encombréeé, de peur que la précipitation ne nous entraîne à mettre au jour des descriptions trop écourtées pour avoir la moindre valeur scientifique, et dont on ne peut tenir le moindre compte dans un travail un peu sérieux. Les études persévérantes montrent de plus en plus que l'avenir sera consacré à la réunion des espèces douteuses, et que le moment est venu de rechercher plutôt les ressemblances spécifiques réelles que ces différences minutieuses qui ne sont le plus souvent que des variations de localité ou des accidents de développement.

Mais quelle détresse, Messieurs, pour les autres ordres d'insectes, à part les Hémiptères, les Hyménoptères et les Arachnides toujours vaillamment étudiées par MM. Signoret, Sichel et Lucas! Combien peu de travaux avons-nous sur les Névroptères, les Orthoptères, les Diptères, etc.! Qu'est devenu le temps des Robineau-Desvoidy, des Macquart, où nos Annales publiaient les Entomobies, les Myodaires, les Hyménoptères de la ronce et bien d'autres travaux? La réflexion qui m'est venue est celle-ci : Pourquoi parmi tous les jeunes collègues que nous sommes si heureux d'accueillir, n'y en a-t-il pas davantage se livrant à l'étude de ces ordres? Pourquoi se contentent-ils de collectionner seulement Coléoptères ou Papillons? Il y a cependant énormément à faire dans les recherches des premiers états de tous les insectes. Et le vaste champ du parasitisme! pourquoi le négliger? Voyez cependant ce qu'il a produit déjà entre les mains des deux observateurs les plus consciencieux que nous ayons peut-être, M. le colonel Goureau et M. Perris! Croyez-vous donc que le champ soit épuisé; non, il renferme encore de quoi récompenser largement et pendant longtemps tous ceux qui voudront aussi l'explorer. Explorez-le donc avec persévérance et vous serez sûrs de pouvoir enrichir nos Annales de travaux utiles et nouveaux, qui placeront vos noms auprès de ceux que je vous citais tout à l'heure.

Puisque nous parlons de nos publications, je vous ferai remarquer que les trois trimestres parus jusqu'à ce jour ne sont pas bien volumineux, puisqu'ils ne contiennent que 26 feuilles, Bulletin compris. Le quatrième sera à lui seul aussi considérable, de sorte qu'en définitive l'année 1865 sera représentée encore assez convenablement.

Cependant, il faut bien en convenir, nous aurons une légère diminution sur les années précédentes. Or nos Annales, nous pouvons peut-être nous résigner à les voir momentanément stationnaires, mais nous ne devons pas souffrir qu'elles s'amoindrissent,

Quelles peuvent donc être les causes de cet amoindrissement? Beaucoup de vous déjà ont répondu, j'en suis sûr, à cette question. Nous étions à court de mémoires. Aussi pour arriver à vous donner un volume très-présentable, il a fallu tout le zèle de M. le Secrétaire pour stimuler les travailleurs, la généreuse abnégation de notre savant confrère, M. Sichel, qui n'a pas hésité à mettre momentanément de côté des affaires sérieuses et des travaux ophthalmologiques commencés pour nous donner un précieux mémoire sur les Hyménoptères, dont vous avez aujourd'hui le commencement entre les mains.

Mais pourquoi cette disette de mémoires? cela me semble assez facile à expliquer.

D'abord, la publication de l'*Abeille entomologique*, malgré son format de fantaisie et sa pagination impossible, n'a pas peu contribué à cette disette qui, je m'empresse de vous en donner l'assurance, ne pourra se renouveler pour peu que vous vouliez bien admettre les modifications que je vous indiquerai tout à l'heure.

Elle nous a privés de la collaboration de M. de Marseul, dont tout le monde entomologique apprécie à si juste titre les consciencieux travaux; elle a détourné de nous certaines études commencées pour nous, la monographie des Apions, par exemple.

Cette publication peut continuer à nous faire tort si nous restons toujours dans les mêmes errements de publication, et ce que j'appelle errements de publication, c'est l'irrégularité monstrueuse avec laquelle jusqu'à présent nos trimestres voyaient le jour, le fractionnement exagéré que l'on faisait subir à un travail de quelque étendue, comme si un mémoire commencé n'était pas de droit en première ligne à la plus prochaine publication.

Croyez-vous qu'il soit bien agréable pour un auteur qui s'est donné la peine de faire une monographie de voir son travail disséminé dans toute sorte de trimestres ou même de volumes? Non certainement, et cet auteur préférera certainement, pour ne pas être ainsi divisé en plusieurs petits morceaux, attendre un ou même plusieurs trimestres,

Ce que je vous dis là, Messieurs, ne manque pas d'importance et mérite que vous y pensiez sérieusement. Il y a sur le chantier plusieurs monographies importantes, dont quelques-unes seront peut-être bientôt terminées. Croyez-moi, il faut tout faire pour qu'elles ne nous échappent point. Or, trois de ces monographies seulement pourraient fournir la matière d'un volume ; cela nous promet, si vous savez les empêcher de se porter ailleurs, un riche portefeuille qui permettra aux travailleurs de nous préparer à loisir de bons et solides travaux.

Le fractionnement des mémoires que je viens de vous signaler comme une chose fâcheuse, il vous est très-facile de le supprimer, cela dépend absolument de vous. Il n'en est pas de même de l'irrégularité pernicieuse de nos publications ; celle-ci dépend beaucoup de l'imprimeur et du graveur, un peu de la personne chargée de les surveiller.

Je crois qu'aujourd'hui cette irrégularité ne sera plus qu'un souvenir malheureux. Grâce aux mesures que vous m'avez autorisé à prendre,

non pas comme président mais comme simple particulier, les imprimeur et graveur sont tout à fait enchaînés. Ces messieurs ne peuvent plus aujourd'hui manquer à leurs engagements sans péril pour leur bourse, et je vous promets que j'y tiendrai rigoureusement la main.

Cette mesure, comme vous avez pu vous en apercevoir, a déjà commencé à produire un salutaire effet. Grâce à elle, notre troisième numéro a paru à la première séance de décembre, et j'ai tout lieu de croire que nous n'attendrons pas longtemps le quatrième; ce sera, je crois, la première fois, depuis l'existence de notre Société, qu'on aura vu une pareille exactitude (1).

Mais, Messieurs, pour venir en aide à l'imprimeur et surtout à la personne chargée de stimuler son zèle, il faut que les auteurs sachent bien qu'ils ne doivent point faire attendre leurs corrections, sans quoi je me trouverais obligé, pour obéir à la Société qui a manifesté sa volonté, je serais obligé, dis-je, de supprimer tout ce qui pourrait vous exposer à attendre, renvoyant au numéro suivant les mémoires en retard de correction.

C'est une habitude à prendre ; seulement, comme elle est bonne, je ne doute pas qu'il ne soit assez difficile de la faire passer dans nos mœurs. Au reste, je m'en suis aperçu, et franchement il a fallu tout l'intérêt que je porte à la prospérité de notre chère Société, tout le désir que j'avais

(1) Aujourd'hui 16 mai je corrige les épreuves de ce discours ; il y a donc bien longtemps que le quatrième numéro de l'année 1865 devrait être paru, et cependant il n'est pas encore complètemenl terminé. Pourquoi donc un si long retard? Ne croyez pas qu'il y ait le moins du monde la faute de l'imprimeur ou du graveur, et quant à moi, qui ai pris la responsabilité de la surveillance, je ne suis pas plus coupable que ces messieurs.

Voici la vérité vraie :

Le mémoire commencé par M. Sichel dans le troisième numéro, et qui devait occuper cinq feuilles dans le quatrième, n'a pas été terminé en temps utile ; de plus, comme M. Sichel est un de ces travailleurs consciencieux qui ne croient jamais avoir assez bien fait, il a recomposé *sur épreuves* tout son travail, et il s'est laissé entraîner à nous donner plus de dix feuilles au lieu de cinq. Il est facile de comprendre comment, ces corrections amenant chaque fois la nécessité d'une nouvelle composition, il est arrivé que le deruier *bon à tircr* de M. Sichel est daté du 15 avril.

La conclusion de tout ceci, c'est que dorénavant nous ne commencerons plus la publication d'un mémoire sans avoir tout le manuscrit entre nos mains.

(GRENIER.)

de justifier votre choix, pour ne pas reculer devant la difficulté de l'entreprise.

Pour en finir avec notre imprimeur, permettez-moi de vous parler d'une publication qui intéresse vivement la Société, quoiqu'elle se fasse en dehors de son action. Vous devinez tous qu'il s'agit ici de notre Table générale.

Il est inutile, je pense, de vous rappeler par quelles vicissitudes a passé cette fameuse question des Tables, comment à un certain moment elle a passionné la Société, comment enfin tout cela s'est arrangé au moyen d'une souscription aujourd'hui fermée, et qui a fourni, grâce à certaines bonnes volontés, la somme jugée nécessaire pour cette dépense. Vous savez tout cela aussi bien que moi, mais ce que vous ne savez peut-être pas assez, c'est que cette Table est en cours d'impression, et que probablement cette année ne s'écoulera point sans que tous les souscripteurs l'aient à leur disposition.

Pour arriver à ce résultat, il a fallu que M. Paris, notre honorable Président, l'auteur consciencieux de cet énorme travail, enchaînât l'imprimeur par un traité pareil à celui qui le lie aux Annales, et pour rendre son œuvre aussi exacte que possible, il a eu le courage de vérifier une à une toutes les indications de son manuscrit. Admirons tous cette véritable patience de bénédictin, dont bien peu de nous, certainement, seraient capables.

Que M. Paris, donc, reçoive tous nos remercîments pour cet ingrat et fastidieux labeur, où il ne peut espérer pour toute récompense que la reconnaissance de tous ceux qui travaillent. Heureusement qu'ici nous ne visons pas en général à l'immortalité; si nous faisons de la science, c'est que nous l'aimons pour elle-même, pour l'intérêt charmant qu'elle répand sur nos loisirs, pour les relations aimables dont elle est l'origine ou le soutien.

Après vous avoir entretenus de la solution définitive de la question des Tables, dont bientôt deux exemplaires enrichiront notre bibliothèque, je ne manquerai point de vous parler d'une amélioration réalisée dans la collection des trésors scientifiques si heureusement confiés aux soins éclairés de notre honorable Archiviste M. Doüé.

Vous avez entendu à notre dernière séance M. de Bonvouloir, Archiviste-Adjoint, vous annoncer, en déposant sur votre bureau un énorme manuscrit, que le Catalogue de notre bibliothèque était terminé.

Il n'a pas fallu moins que toute l'activité de notre jeune Archiviste-Adjoint, tout le dévoûment de MM. Just Bigot et Künckel, aidés de l'ex-

périence de M. Doüé pour arriver aussi vite à un résultat aussi considérable, résultat que plusieurs d'entre vous avaient d'abord jugé impossible. Je ne veux pas adresser aujourd'hui à ces messieurs tous les éloges qu'ils méritent ; j'empiéterais sur la meilleure partie des attributions de la commission que vous avez nommée; mais ce que je veux constater dès à présent, c'est que ce Catalogue, dont vous aurez bientôt à prescrire l'impression, nous rendra à tous le signalé service de nous apprendre quels documents entomologiques nous possédons, et nous permettra dorénavant de ne plus déranger inutilement notre excellent Archiviste pour lui demander tel ou tel ouvrage absent, telle ou telle brochure égarée ou oubliée dans le fond d'une armoire.

Pour compléter le résumé rapide que je viens de faire de ce que l'année 1865 nous a offert de plus remarquable, je devrais peut-être vous dire un mot de l'excursion entomologique annuelle dont l'Espagne a été le théâtre. Tout ce que je puis vous apprendre aujourd'hui, c'est que les résultats en ont été féconds, et que ces résultats vous seront officiellement annoncés quand les personnes chargées de vous les faire connaître auront réuni les documents nécessaires pour ce travail; ces personnes sont M. de Vuillefroy pour l'ensemble de l'excursion, et pour les descriptions M. de Kiesenwetter qui, avec ses amis allemands, a surtout exploré le midi de l'Espagne, et M. Ch. Brisout de Barneville qui, avec nos confrères français, a parcouru le nord. Nous espérons que M. Bellier de la Chavignerie et M. Chevrolat qui, eux, ont eu, je crois, un itinéraire un peu différent, voudront bien fournir leur contingent de renseignements au rapport qui vous est dû (1).

(1) Ce n'est pas M. de Vuillefroy qui fera cette relation, mais bien M. Piochard de la Brûlerie, un de ses compagnons de voyage. Je puis dire aujourd'hui que tous les matériaux de ce voyage sont à peu près rassemblés : M. Charles Brisout de Barneville a déjà fait plus de soixante descriptions de Coléoptères nouveaux ; nous recevrons prochainement celles de M. de Kiesenwetter, et je profiterai de cette circonstance pour remercier vivement notre savant confrère de Berlin de la délicatesse dont il vient de nous donner la preuve, d'abord en ne publiant dans le *Journal de Berlin* que les diagnoses de ses espèces du midi de l'Espagne, ensuite en envoyant à M. Capiomont tout ce qu'il avait pris de *Phytonomus* pour les décrire dans sa monographie.

Je voudrais pouvoir en dire autant de M. Chevrolat qui, lui, a jugé plus convenable de publier ailleurs que chez nous tout ce qui lui a paru nouveau parmi ses Insectes recueillis en Espagne dans le voyage entrepris sous le patronage de la Société. (GRENIER.)

De tout ce qui précède ne devons-nous pas conclure que, administrativement parlant du moins, l'année 1865 n'aura pas été inutile à la prospérité de notre Société?

Après vous avoir dit ce qui avait été fait, je vous demanderai encore quelques instants pour vous exposer ce que je voudrais qu'on fît. Je tâcherai d'être bref, et pour cela mon examen ne portera que sur quelques points principaux.

J'appellerai d'abord votre attention sur la lecture de la correspondance. Je voudrais que l'on distinguât bien la correspondance scientifique de la correspondance administrative. Je voudrais que MM. les Secrétaire et Trésorier aient, avant la séance, dépouillé leur correspondance et en aient préparé un extrait en ayant bien soin d'élaguer tous les détails inutiles. La lettre arrivée trop tard pour être comprise dans l'extrait demandé serait, à moins d'urgence, remise à quinzaine. De cette manière, la correspondance serait plus vite expédiée, c'est vrai, mais cela empêcherait de porter à notre connaissance des détails vraiment déplacés dans une réunion scientifique. Que de fois pendant la lecture de telle ou telle lettre j'ai entendu murmurer à l'un ou l'autre d'entre vous : — Pourquoi cette lecture? mais cela ne nous regarde pas, nous Société! — C'est très-vrai, l'un ou l'autre avait cent fois raison, et cependant le Secrétaire ou le Trésorier qui faisait cette lecture n'avait certainement pas tort. Ces messieurs peuvent-ils, de leur propre autorité, trancher une question administrative, quelque minime qu'elle soit? Non, et c'est pour cela qu'ils s'adressent à la Société pour avoir une solution. Dernièrement encore, je vous le faisais remarquer, cela conduit la Société à s'occuper sérieusement de misères dont elle ne devrait jamais entendre parler, misères qui lui font perdre un temps pouvant facilement être mieux employé, et qui parfois peuvent l'entraîner dans des discussions de personnalité, souvent dangereuses, toujours fâcheuses.

Cela prouve qu'il y a une lacune dans notre règlement, lacune qui, suivant moi, ne peut être comblée qu'en revenant à l'idée émise l'année dernière par notre confrère et ami M. le docteur Laboulbène, la création d'une commission permanente que vous décorerez du titre que vous voudrez : Conseil de famille, Conseil d'administration, peu m'importe; laquelle commission aurait pour mission : 1° de veiller à l'observation stricte de notre règlement; 2° de prendre connaissance et de décider souverainement de tout ce qui a rapport aux détails administratifs.

Je ne veux pas entrer dans plus de détails sur cette amélioration, que je crois importante, parce que je crains que beaucoup d'entre vous, n'ayant pas encore assez réfléchi sur ses avantages, ne soient pas bien disposés en

sa faveur. Je me contenterai d'exprimer le vœu bien sincère de les voir se ranger à mon opinion, et pour les y aider je ne négligerai point, chaque fois que l'occasion s'en présentera, de leur faire toucher du doigt la nécessité de cette réforme.

Il est encore un autre point sur lequel j'insisterai un peu plus, parce que ce n'est pas seulement mon sentiment que je vais vous exposer, c'est encore celui d'un certain nombre de nos confrères de province.

Il s'agit ici du Bulletin de nos séances dans nos Annales.

Que notre cher et zélé Secrétaire ne se formalise point ; nous savons très-bien que ce n'est point de sa faute si notre Bulletin en est réduit à cet état de sécheresse que je lui reproche, moi et les confrères au nom desquels je parle. Nous savons très-bien que du temps où il avait la main libre, ce même Bulletin en était arrivé à un tel état de pléthore que les Annales en ont été jalouses. Aussi ont-elles si bien travaillé que ce pauvre Bulletin a été condamné à une diète absolue. Mais voyez le résultat : ce n'est plus même l'ombre de ce qu'il était. Je suis presque tenté de croire que M. le Secrétaire, dans une arrière-pensée de malicieuse vengeance, s'est dit un beau soir : Ah ! vous trouvez mon Bulletin trop bien nourri ! bon, je vais vous le rendre étique, l'un est plus facile que l'autre, et nous verrons plus tard si cet enfant que je mets tous les trois mois plus ou moins laborieusement au monde, pour la plus grande gloire de la Société, plaîra davantage ainsi décoloré.

Toute plaisanterie à part, Monsieur Desmarest, vous avez bien fait, vous avez usé du moyen le plus sûr et le plus adroit pour nous prouver combien nous avions eu tort, pour éviter un encombrement peut-être exagéré, de vous condamner à une pareille exiguïté.

Je voudrais donc que l'on rendît à notre Secrétaire sa liberté d'allure, et qu'il voulût bien nous composer un résumé substantiel qui, sans empiéter sur les droits légitimes des Annales, nous donnât un peu mieux la vraie physionomie de nos séances.

Je vous affirme que cette modification serait bien accueillie partout et qu'elle ne pourrait que contribuer efficacement à augmenter le nombre de nos adhérents.

Il est encore un point, Messieurs, sur lequel je veux appeler votre attention : c'est la composition de votre Commission de publication.

Un article de votre règlement déclare que cette Commission doit être composée des membres du Bureau et de cinq membres non rééligibles que vous choisissez tous les ans à votre dernière séance. — Très-bien ; mais de combien de membres se compose votre Bureau ? L'article 13 du règlement est là pour répondre : le Bureau se compose de neuf fonction-

naires. Puis vient l'énumération. De là on a conclu, légèrement je crois, que l'ensemble de la Commission devait comprendre ces neuf fonctionnaires, auxquels viennent s'adjoindre les cinq membres que vous avez nommés.

Pour peu que vous vouliez bien réfléchir que la partie principale, prépondérante, de cette Commission doit être les cinq membres auxquels vous donnez par votre vote un mandat spécial, vous verrez que cette partie, qui doit être prépondérante, se trouve dans l'impossibilité absolue de contrebalancer l'influence du Bureau. — Que peuvent cinq voix contre neuf? Ce n'est donc pas vous, c'est-à-dire ceux que vous avez spécialement désignés, qui décident du choix de vos travaux : c'est le Bureau. Ou il faut supprimer la nomination de cette Commission, ou il faut rentrer dans l'esprit du règlement en rendant à cette Commission le pouvoir que vous lui avez enlevé par une fausse interprétation de l'article 13.

Le Bureau se compose de neuf fonctionnaires! Mais c'est radicalement faux. Voyez donc ce qui se passe à toutes nos séances. Comment le Bureau est-il composé? le Président, le Secrétaire, le Trésorier et l'Archiviste; mais, je vous le demande, qu'est-ce que font les Vice-Présidents et les Adjoints? rien, absolument rien : ces messieurs ne deviennent quelque chose qu'en l'absence du titulaire; donc là où est le titulaire l'adjoint doit disparaître.

Cette interprétation logique, votre règlement s'est chargé de la faire. Voyez l'article 24; il dit : « Les adjoints aident les titulaires, s'il y a lieu; ils les remplacent en cas d'absence. »

Or, je vous le demande, en quoi les titulaires, dans la Commission de publication, ont-ils besoin du secours de leurs adjoints, à moins que ce ne soit pour les remplacer?

Il faut donc que la Commission de publication soit ramenée au nombre normal des membres qui doivent la composer : le Bureau d'abord, MM. les Président, Secrétaire, Trésorier et Archiviste, ensuite, la véritable Commission, les cinq membres que vous avez nommés. Alors vous, Société, vous serez véritablement représentés, puisque dans toutes les questions qui seront agitées vous pourrez avoir la majorité.

Je suis tellement convaincu de la légitimité de cette mesure que je compte tout à l'heure demander la parole pour en faire la proposition formelle (1).

(1) La proposition a été faite, et, après une assez vive discussion, le principe que je défendais a été admis par la Société. Cela se résumait en somme à demander l'exécution stricte de l'article 24 de notre règlement. (GRENIER.)

Ici, Messieurs, je veux m'arrêter, non pas cependant que je ne puisse encore vous signaler de petites réformes, vous indiquer de petites améliorations ; mais je craindrais d'abuser trop longtemps de votre bienveillance. D'ailleurs il ne serait pas sage d'entreprendre trop de choses à la fois, et puis je ne veux pas empiéter davantage sur les droits d'initiative que pourrait réclamer l'honorable Président qui va me remplacer (1).

Je terminerai donc en vous remerciant de nouveau et bien sincèrement de l'honneur insigne que vous m'avez fait en me nommant votre Président ; je vous remercie et je vous engage à vous bien pénétrer tous de cette vérité : c'est que la prospérité scientifique et matérielle de notre Société dépend absolument de sa prospérité administrative.

(1) Une de ces petites améliorations auxquelles je pensais en écrivant ces lignes vient d'être adoptée par la Société : elle consiste en ce que tout membre pour une somme de 300 francs, une fois donnée, recevra nos Annales pendant tout le cours de son existence, sans qu'il ait besoin de penser chaque année à payer sa cotisation. — Chaque somme de 300 fr. sera immédiatement transformée en une obligation 3 0/0 du chemin de l'Ouest. (GRENIER.)



ESSAI

SUR LES

COLÉOPTÈRES DE BARBARIE

QUATRIÈME PARTIE (1).

Par MM. L. FAIRMAIRE et CH. COQUEREL.

(Séance du 27 Décembre 1865.)

Fam. Carabidæ.

GLYCIA UNICOLOR Chaud. — *Cymindis Henonii* Fairm., Ann. Soc. ent. Fr., 1859, 41. — Long. 10 mill. — Oblongo-elongata, nigro-fusca; ore, antennis pedibusque piceo-fuscis, tenuiter sat dense punctata; capite sublevi, picescente, prothorace subcordato, basi utrinque valde oblique truncato; elytris elongatis, parallelis, striatis, striis lævibus, interstitiis planis, apice recte truncatis, angulo externo rotundato.

Grâce à l'obligeance bien connue de M. de Chaudoir, j'ai pu me convaincre que le rare insecte trouvé à Constantine par notre collègue, M. Hénon, est le même que celui qui existe en Egypte.

BRACHINUS HISPANICUS Dej. — Il me paraît difficile de ne pas regarder cet insecte comme une simple variété géographique du *B. africanus*. Quand on compare les individus provenant d'Andalousie et ceux du Sénégal, on trouve évidemment une grande différence; mais cette différence est bien peu de chose si l'on prend pour terme de comparaison les Brachines de Tanger. Il est du reste facile de comprendre qu'après la sépa-

(1) Voir, 1re partie, 1858, p. 643; 2e partie, 1860, p. 148, et 3e partie, 1860, p. 419.

ration de l'Espagne et de l'Afrique, la race de Brachines restée en Europe ne pouvant se retremper par un croisement continuel avec celle des régions tropicales, a dû diminuer de taille et finir par constituer un type inférieur au type primitif, comme on le voit pour les *Carabus rugosus* et *bæticus*, et comme nous le verrons plus loin pour un *Paussus*.

CARABUS FAVIERI Fairm. — Il faut donner ce nom à l'espèce que j'ai décrite sous celui de *C. Lucasii*, et qui est spéciale aux environs de Tanger. Le véritable *C. Lucasii* Deyr. m'a été envoyé de Constantine par M. Hénon et se rapproche beaucoup du *Faminii* par les côtes de ses élytres arrondies en forme de bourrelets; je crois même, depuis que j'ai pu examiner un certain nombre d'individus, que le *C. Lucasii* est une variété africaine du *Faminii*.

REMBUS ÆGYPTIACUS Dej., Spec. Carab., 999. — Long. 17 mill. — *Niger, nitidus, palporum antennarumque articulis apice piceo-rufis, capite antice late impresso, prothorace subquadrato, elytris angustiore, basi utrinque valde impresso, angulis posticis obtusis, elytris oblongis, valde striatis, striis tenuissime punctulatis.*

Entièrement d'un noir brillant, articles des palpes et des antennes d'un brun rougeâtre à l'extrémité. Tête unie, largement impressionnée en avant. Corselet de moitié plus large que long, notablement plus étroit que les élytres, à peine plus étroit en avant qu'en arrière, arrondi sur les côtés, bord postérieur paraissant oblique de chaque côté; angles postérieurs obtus, mais non émoussés; de chaque côté une impression assez large et forte avec une strie bien marquée. Élytres oblongues, à stries assez profondes, à ponctuation extrêmement fixe; extrémité très-faiblement sinuée. Côtés de la poitrine lisses.

Cette espèce s'étend depuis l'Égypte jusqu'au Maroc.

TRECHUS CURTICOLLIS F. — Long. 4 mill. — *Oblongus, rufo-testaceus, nitidus, capite mediocri, antennis validiusculis, articulis subæqualibus, articulo* 3°, 4° *haud sensim breviore, prothorace lato, brevi, postice leviter angustato, lateribus postice leviter sinuatis, angulis postice rectis, acutis; basi transversim impresso, elytris oblongis, depressis, striato-punctatis, striis dorsalibus profundis, tertia tripunctata.*

Oblong, d'un roux testacé brillant. Tête assez petite, beaucoup plus étroite que le corselet, Antennes assez fortes, plus longues que la moitié du corps, leurs articles d'égale longueur. Corselet court, large, légèrement rétréci en arrière, ses côtés étant faiblement arqués en avant et un

peu redressés vers les angles postérieurs qui sont droits et pointus; surface assez convexe, un fort sillon longitudinal; à la base de ce sillon, une impression transversale arquée, finement ridée, se confondant de chaque côté avec une faible impression latérale. Élytres oblongues, déprimées sur la partie dorsale, assez fortement rebordées sur les côtés, arrondies à l'extrémité, à stries ponctuées, profondes vers la suture, moins sur les côtés; la 3e triponctuée. — Constantine (*Hénon*).

Ressemble au *L. Lallemanti*, mais plus petit, plus court, corselet plus large, plus court, élytres plus courtes, 3e article des antennes pas plus court que le 4e.

Fam. **Paussidæ.**

PAUSSUS OLCESEI. — D'après M. Westwood, cet insecte ne serait qu'une variété locale du *P. Klugii*, et cette opinion est aussi celle de notre ami M. Dohrn, qui possède aujourd'hui la plus belle collection de Paussides. Ainsi, en même temps qu'un certain nombre d'insectes se répandent transversalement depuis l'Égypte jusqu'au Maroc, d'autres, au contraire, remontent perpendiculairement du Sénégal et de la Guinée jusqu'aux bords de la Méditerranée.

Fam. **Nitidulidæ.**

1. NITIDULA MACULOSA F. — Long. 2 à 3 mill. — *Oblonga, subparallela, depressa, obscure rufescens, pedibus dilutioribus, elytris flavidis, postscutellum, ad suturæ apicem et lateribus luteo maculatis, fulvo pubescens et ciliata; capite prothoraceque tenuiter rugulosis, elytris lævibus, truncatis, seriatim pilosulis, pygidio conico.*

Oblongue, un peu courte, presque parallèle, déprimée, d'un roux brunâtre avec les élytres jaunes, maculées de brunâtre, savoir : une tache commune sur la suture derrière l'écusson, une autre à l'extrémité de la suture s'étendant sur le bord postérieur et une de chaque côté au milieu du bord externe; couverte d'une pubescence fauve formant des lignes régulières sur les élytres et ciliée de points fauves tout autour du corps. Tête assez fortement ponctuée; mandibules noires. Corselet transversal, aussi large que les élytres, côtés à peine arqués, densément, mais fine-

ment et rugueusement ponctué. Élytres à ponctuation indistincte, tronquées à l'extrémité avec l'angle externe arrondi. Pygidium grand, triangulaire, oblique, très-finement rugueux. — Constantine (*Hénon*).

Cette espèce, qui rappelle un peu la *N. 4-pustulata*, en diffère par la forme parallèle, le corps cilié et les élytres différemment colorées; elle se distingue de la suivante par la taille beaucoup plus petite, la tête moins grande, le corselet moins arrondi sur les côtés, plus rugueux et par le corps moins densément cilié.

2. N. CILIATA Erichs., Zeit. entom., IV, 275. — Long. 7 mill. — Oblonga, subdepressa, fortius pubescens; antennæ testaceæ; caput majusculum, confertissime subtiliter punctato-rugulosum, antice utrinque leviter impressum, rufo-testaceum ; thorax transversus, lateribus rotundatus, angulis posterioribus obtusis, subtilissime punctato-alutaceus, rufo-testaceus, lateribus haud explanatis, fortiter ciliatis ; scutellum punctato-alutaceum rufo-testaceum ; elytra obsolete punctulata, parcius pubescentia lutea, lituris duabus obliquis, flexuosis, nonnumquam obsoletis, fuscis signata, lateribus dense ciliata ; pectus et abdomen piceo-testacea; pedes testacei.

Cette espèce, qui est propre à l'Égypte, paraît se retrouver en Algérie, d'après le Catalogue de Marseul.

Xenostrongylus hirsutus Fairm. — Il faut rapporter à cette espèce le *X. obsoletus* Chevr., Rev. Zool., 1861, 264.

Fam. **Peltidæ.**

1. TARPHIUS HUMEROSUS F, — Long. 1 2/3 mill. — *Breviter ovalis, valde convexus, fusco-brunneus, subopacus, parce fulvo-hispidus, antennis pedibusque rufo-testaceis, capite rugoso, nigro, prothorace dense tuberculato, lateribus late deplanatis, arcuatis, rugosis, elytris brevibus, valde oonvexis, transversim tuberculatis vel plicatis, seriatim hispidis, humeris valde angulatis.*

Brièvement ovalaire, très-convexe, d'un brun foncé, presque mat, à pubescence fauve et hispide, antennes et pattes d'un roux testacé. Tête noirâtre, très-rugueuse. Prothorax très-convexe et tubercule sur le disque, qui est faiblement sillonné au milieu , côtés largement aplanis, arqués, fortement rugueux, avec les angles antérieurs très-saillants et arqués ;

bord postérieur ayant de chaque côté une forte dépression. Élytres très-convexes, pas plus larges que le corselet, pas plus longues que larges, fortement arrondies en arrière, couvertes de fortes rugosités transversales, interrompues par des lignes régulières et longitudinales de petits tubercules hérissés de soies assez longues. — Algérie.

Ressemble extrêmement au *T. gibbulus*, dont il pourrait bien n'être qu'une variété; mais me paraît plus large, moins convexe sur le corselet, plus convexe sur le devant des élytres, qui sont en outre rebordées très-anguleusement aux épaules.

2. T. OBLONGULUS F. — Long. 2 mill. — *Præcedenti simillimus, sed magis oblongus, magis cylindricus, prothoracis disco ampliore, magis convexo, medio antice vix sulcatulo, lateribus minus late explanatis, minus arcuatis, elytris longioribus, dorso planioribus.*

Ressemble beaucoup au *gibbulus*, mais d'une forme plus cylindrique, analogue à celle des *Cis*, plus oblong; corselet à partie convexe, beaucoup plus grande, plus élevée, au même niveau que les élytres, côtés moins arqués, moins largement aplanis; disque à tubercules plus petits, plus saillants, sillon médian effacé, sinon en avant; élytres plus longues, plus horizontales et un peu déprimées en dessus, à rides transversales plus serrées, à fines stries, à séries de tubercules moins fortement hispides. — Algérie.

CERYLON ATTENUATUM F. — Long. 2 mill. — *Castaneum, antennis pedibusque dilutioribus, nitidum, prothorace a basi antice attenuato, minus fortiter densius punctato, basi obsolete impresso, angulis posticis acutis, elytris convexioribus, tenuiter punctato substriatis, interstitiis evidentius seriatum punctatis, minus planatis.*

Extrêmement voisin du *C. histeroides*, mais bien distinct par le corselet se rétrécissant de la base à l'extrémité, à ponctuation beaucoup moins forte, plus serrée, à angles postérieurs presque aigus, embrassant presque la base des élytres, par l'écusson plus grand, moins brusquement arrondi, et par les élytres plus convexes, à stries beaucoup plus fines, presque effacées à l'extrémité et sur les côtés avec les intervalles moins plats, à ponctuation plus distincte. — Constantine (*Hénon*).

Pediacus costipennis. — Trouvé à Oran par M. Lejeune.

Fam. **Cleridæ.**

TILLUS FLABELLICORNIS F. — Long. 8 mill. — *Ater, subcærulescens, nigro griseoque pilosus, elytris ultra medium rufis, macula magna apicali nigra, antice flavo marginata, capite prothoraceque tenuiter dense rugosulis, antennis flabellatis, elytris punctis grossis, post medium obsoletis, impressis.*

Oblong, d'un noir faiblement bleuâtre, presque mat, à villosité assez longue, noire et grise ; élytres d'un rouge brique avec une grande tache noire apicale, bordée en avant par une bande arquée d'un jaune pâle. Tête assez convexe, couverte de fines rugosités serrées. Antennes dépassant à peine la base du corselet, noires, flabellées à partir du 4e article, le 3e seulement prolongé en angle à l'extrémité, le 2e de moitié plus court que le 4e. Corselet couvert de fines rugosités comme la tête, assez fortement rétréci à la base ; au milieu une forte impression transversale, en avant 3 faibles impressions, à la base 3 plus fortes dont une devant l'écusson, les 2 autres tout à fait latérales. Écusson noir, triangulaire, finement rugueux. Élytres deux fois aussi larges que la base du corselet, faiblement élargies vers l'extrémité qui est arrondie ; couvertes de très-gros points médiocrement serrés et de grosses rides transversales jusqu'à la bande jaune, presque lisses ensuite.

Ce joli insecte a été trouvé à Guelma par le frère de notre collègue, M. Bellevoye. Il ressemble beaucoup au *T. unifasciatus*, mais les élytres sont plus larges, à ponctuation moins régulière, le corselet est plus inégal, enfin les antennes sont flabellées.

Fam. **Scarabœidæ.**

PACHYDEMA DISTINGUENDA F. — Long. 15 mill. — P. Hornbecki *valde affinis, similiter colorata, corpore majore, elytris fere lævibus, sat fortiter dense punctatis, haud rugosulis, pygidio apice leviter sinuato, leviter foveolato, distincta.*

Extrêmement voisin du *P. Hornbecki* Luc., même forme, même coloration, même ponctuation de la tête et du corselet, en diffère par la taille

plus grande, et par les élytres unies, presque lisses, assez fortement et assez densément ponctuées, n'offrant aucune trace des rides et des rugosités serrées que l'on remarque dans l'autre espèce; suture large, élevée, presque lisse ; sur chaque élytre, on voit les vestiges à peine distincts de deux côtés; pygidium un peu sinué à l'extrémité avec une petite fossette.

Trouvé à Lalla-Maghrnia par M. Cotty.

1. RHIZOTROGUS PALLESCENS F. — Long. 20 mill. — *Oblongus, subparallelus, pallide flavo-rufescens, nitidus, hirsutus, capite sat dense punctato, antice rugosulo, opaco, margine antico fere recto, utrinque rotundato, prothorace transverso, sat tenuiter et sat dense punctatis, spatio medio basi lævi, lateribus antice arcuatis, angulis posticis obtusiusculis, elytris transversim tenuiter rugosulis, utrinque costulis* 3 *planatis, pygidio haud aspero, sat fortiter parum dense punctato.*

Oblong, presque parallèle, médiocrement convexe, entièrement d'un jaune roussâtre extrêmement pâle, brillant, hérissé de poils raides assez longs, de même couleur. Tête assez densément ponctuée, convexe entre les yeux, un peu creusée en avant, cette partie plus grossement ponctuée, presque mate; bord antérieur presque droit, largement arrondi aux angles. Corselet transversal, rétréci en avant, angles postérieurs un peu obtus, émoussés, côtés finement festonnés, arqués en avant; ponctuation assez fine, assez serrée surtout vers les côtés, laissant au milieu un espace lisse, mais à la base seulement. Écusson très-densément ponctué sur les bords. Élytres finement ridées transversalement, assez fortement ponctuées, ayant chacune trois côtes aplaties. Pygidium à ponctuation assez forte, écartée.

Trouvé par M. Cotty à Gar-Rouban, dans les galeries des Mines.

Ressemble beaucoup au *punicus* Burm., en diffère par la forme plus parallèle, moins convexe, la ponctuation moins grosse, moins profonde, moins serrée, le corselet à côtés plus arrondis, et le pygidium ponctué au lieu d'être couvert de fines aspérités.

2. R. MARGINICEPS F. — Long. 14 mill. — *Elongatus, subparallelus, rufo-testaceus, nitidus, capite paulo obscuriore, rugoso, lateribus valde reflexis, prothorace antice angustato, convexo, at dense sat fortiter punctato, lateribus angulatim arcuatis, angulis posticis subrotundatis, elytris dense sat fortiter punctatis, tenuiter transversim rugosulis, pygidio grosse, parum profunde, dense punctato.*

Allongé, presque parallèle, entièrement d'un roux testacé brillant, glabre en-dessus, la poitrine garnie d'une épaisse villosité blanchâtre assez longue. Tête un peu obscure, très-rugueuse et ponctuée, avec les bords fortement relevés, légèrement sinués en avant. Corselet transversal, retréci en avant, coupé presque droit au bord antérieur, très-convexe, assez densément et assez fortement ponctué, très-densément sur les côtés qui sont anguleusement arrondis avant le milieu, et assez fortement rebordés en avant ; angles postérieurs obtus, presque arrondis. Écusson ponctué. Élytres un peu élargies après le milieu, densément et assez fortement ponctuées, avec quelques fines rides transversales, sans traces de côtes, la suture seulement un peu élevée. Propygidium à ponctuation excessivement fine. Pygidium couvert de gros points serrés, mais peu enfoncés, qui le rendent rugueux. — Oran.

Très-voisin du *parallelus*, en diffère par la forme moins parallèle, le corselet à ponctuation beaucoup moins serrée, plus étroit à la base avec les angles émoussés, et par le pygidium rugueux.

Fam. **Buprestidæ.**

1. ANCYLOCHEIRA FLAVO-ANGULATA F., Rev. zool., 1856, 530. — Long. 17 mill. — *Oblonga, leviter convexa, viridi metallica, capite flavo maculato ; prothorace sat convexo, fortiter sed parum dense punctato, linea media lævi, margine antice anguste flavo, medio interrupto, angulis posticis late flavis ; elytris immaculatis, punctato-striatis, vage impressis ; subtus ænea, tenuiter et dense punctata ; abdomine articulo ultimo flavo bimaculato, meso-et metasterno utrinque flavomaculatis.*

Oblongue, assez convexe, d'un beau vert métallique brillant, labre jaune ainsi qu'une tache à la base des antennes, des mandibules et du bord supérieur des yeux ; une bordure étroite de chaque côté du bord antérieur du corselet, une assez grande tache aux angles postérieurs ; quelques taches sur les côtés du métasternum et deux autres sur le dernier segment abdominal, jaunes. Tête un peu cuivreuse, ainsi que le dessous du corps, qui est finement, mais assez densément pubescent. Tête rugueusement ponctuée, avec un léger sillon longitudinal au milieu du front. Corselet convexe, assez fortement et densément ponctué, avec une bande médiane très-lisse, une petite fossette à la base. Écusson bleuâtre, presque lisse. Élytres à stries bien marquées, ponctuées en travers, inter-

valles faiblement convexes, la suture, le 3e et le 5e intervalles plus relevés que les autres, les externes finement ridés, irrégulièrement ponctués, extrémité tronquée, faiblement échancrée; au quart de la longueur sur chacune, une impression faible. Dessous très-densément ponctué. Tarses grêles, aussi longs que les tibias. — Tanger.

Ressemble beaucoup à l'*A. punctata*, en diffère par le corselet moins conique, plus étroit à la base, à angles postérieurs beaucoup plus marqués, le prosternum nettement tronqué et les tarses plus longs, à articles sans lamelle recourbée en dessous.

2. A. PUNCTATA Fabr. — Ce Bupreste m'a été communiqué par M. Cotty comme pris à Lalla-Maghrnia. Il est plus que probable que le *Buprestis rustica* signalé par notre collègue, M. Lucas, comme trouvé en Algérie, doit être rapporté à l'espèce en question, qui est répandue en Corse, en Égypte, au Caucase et jusqu'en Sibérie.

3. A. MAURITANICA Luc. — Ce joli insecte, qui se retrouve en Corse assez communément, est une variété de l'*A. octoguttata* Linn.

1. POLYCESTA COTTYI F. — Long. 22 mill. — *Obscuro-ænea, sat nitida, capite rugosa, linea media elevata, prothorace brevi, lateribus valde rotundato, profunde variolato, plaga dorsali et linea media politis, elytris profunde sulcatis, interstitiis convexis, alternatim magis elevatis, apice 3-4 denticulato; subtus nitidior, sterno varioloso, pedibus rugosis.*

Oblongue, assez parallèle et assez convexe; d'un bronzé obscur, brillant, surtout en dessous. Tête fortement rugueuse, ayant à la base une petite ligne élevée. Antennes courtes atteignant à peine le milieu du corselet, assez grêles, faiblement dentées, les 3 derniers articles beaucoup plus courts que les autres. Corselet court, plus de deux fois aussi large que long, fortement arrondi sur les côtés, plus fortement rétréci en avant qu'en arrière; couvert d'énormes points confluents qui le font paraître corrodé, laissant au milieu un espace lisse, avec une fossette allongée en strie ; au milieu de la base et de chaque côté de cette fossette un autre espace lisse, se joignant plus ou moins à un autre petit espace lisse placé en avant ; bord postérieur fortement sinué de chaque côté, avec les angles obtus mais non émoussés. Écusson invisible. Élytres grandes, légèrement rétrécies tout à fait en arrière, et finement denticulées à l'extrémité ; à fortes stries crénelées avec des intervalles étroits, convexes, les internes devenant confus à l'extrémité. Dessous du corps assez gros-

sement ponctué, abdomen presque lisse au milieu. Pattes courtes, assez grêles.

Je dois la communication de ce bel insecte à notre collègue, M. Cotty, qui l'a trouvé à Lalla Maghrnia.

Cette espèce ne rappelle guère la *P. ægyptiaca* Linn., sinon par les élytres, car le corselet ressemble extrêmement à celui des véritables *Polycesta* américains.

2. P. ÆGYPTIACA Fab., Sp. Ins., I, 276, 19 (*Buprestis*). — Long. 18 mill. — *Elongata, subparallela, nigro-ænea, parum nitida, capite prothoraceque punctato-rugulosis, opacis, prothorace brevi, supra depresso, medio leviter canaliculato, lateribus medio rotundato-angulatis, elytris tenuiter dense rugosulis, costulatis, costulis alternatim carinatis.* — Algérie méridionale.

La forme de cette *Polycesta* est tout à fait analogue à celle des *Castalia* (*Strigoptera* Dej.), et je crois qu'il faut classer cette espèce dans ce dernier genre.

SPHENOPTERA HENONII. — Long. 10 mill. — *Elongata, crassa mediocriter convexa, viridi-metallica, nitidissima, parce tenuiter albido-pubescens, capite lato, prothorace vix angustiore, punctato, prothorace subquadrato, transverso, antice leviter angustato, dense punctato, elytris tenuiter striatis, interstitiis parce punctulatis, alternatim leviter convexis, apice angulatis et trispinosis.*

Allongée, presque parallèle, assez épaisse, mais médiocrement convexe, entièrement d'un vert métallique un peu doré, très-brillant, à pubescence blanchâtre extrêmement fine, rare, plus serrée en dessous. Tête à peine plus étroite que le corselet, très-faiblement convexe, ayant entre les yeux deux faibles impressions arrondies et au-dessus la trace d'un sillon effacé. Antennes d'un vert doré, grêles, n'atteignant pas la base du corselet, dernier article tronqué un peu obliquement. Corselet presque carré, un peu plus large que long, très-faiblement rétréci en avant, avec tous les angles pointus, presque droits; bord antérieur arqué, bord postérieur bisinué; ponctuation assez forte, serrée. Écusson en triangle court, les côtés arrondis à la base, à ponctuation peu distincte. Élytres faiblement plus larges à la base que le corselet, puis un peu rétrécies, atténuées en arrière avec l'extrémité de chacune, coupée obliquement de chaque côté et formant 3 épines très-courtes, finement striées, les inter-

valles à ponctuation peu serrée, rugueux vers la base, et alternativement un peu relevés. Dessous ponctué.

Cette jolie espèce a été prise à Biskra par M. Hénon.

Agrilus sericellus F. — Long. 6 1/2 mill. — *Oblongus, aureo-æneus, nitidus, pube brevi albida adspersus et maculosus, capite dense pubescente, leviter sulcato, prothorace ruguloso, medio sulcato, lateribus impresso, sulco et impressioribus dense pubescentibus, elytris apice obtusis, dense rugulosis, basi utrinque impressis et dense pubescentibus, vitta subsuturali vage pubescente, subtus dense pubescens.*

Oblong, un peu allongé, épais, d'un bronzé doré brillant, à pubescence d'un blanc un peu jaunâtre très-courte, un peu cotonneuse, formant des plaques par places. Tête densément pubescente, ayant un sillon médian très-fin. Corselet finement rugueux et ridé, ayant au milieu un sillon et sur les côtés une forte impression: tous trois densément pubescents. Élytres finement rugueuses, obtuses à l'extrémité, faiblement élargies en arrière après le milieu, ayant à la base, de chaque côté, une forte impression densément pubescente, et le long de la suture une bande longitudinale pubescente assez vague. Dessous du corps très-densément et finement ponctué, couvert d'une pubescence serrée, plus dense sur la poitrine et formant sur le côté supérieur latéral de l'abdomen uue bande de chaque côté des élytres. — Biskra (*Hénon*).

Cette jolie espèce ressemble extrêmement au *cinctus*; elle en diffère surtout par la forme du corselet qui est aussi large à la base que les élytres et dont les angles postérieurs sont saillants en dehors ; le pli transversal est à peine distinct et la bande juxtasuturale n'est pas placée dans une longue dépression ; la rugosité des élytres est en outre formée par de petits tubercules aplatis ; les élytres sont plus courtes, moins longuement atténuées en arrière et leur extrémité est bien moins arrondie.

Fam. **Cebrionidæ.**

Genre CEBRIO.

Le nombre des espèces de ce genre intéressant a singulièrement augmenté depuis la publication de notre savant collègue, M. H. Lucas, sur l'entomologie algérienne. Il m'a paru nécessaire de reprendre toutes les

espèces africaines déjà publiées, afin de constater divers caractères différentiels qui permettent de mieux préciser chaque espèce et d'intercaler à leur place les *Cebrio* nouveaux que je publie.

J'ai cru devoir adopter le groupement des espèces par coloration, classification bien superficielle, il est vrai, mais aussi bien commode et qui permet de laisser à côté les uns des autres des insectes ayant un faciès très-semblable, quoique séparés par des modifications importantes dans les antennes et dans la forme du bord antérieur de la tête. Ce bord n'est jamais, au moins dans les espèces que j'ai examinées, abaissé au niveau du labre comme dans beaucoup de *Cebrio* européens; il est toujours tronqué droit ou en biseau, quelquefois de manière à être saillant au-dessus et à le recouvrir.

A. *Corps entièrement noir en dessus.*

* *Angles postérieurs du corselet obtus, nullement prolongés en pointe.*

1. C. OBTUSANGULUS F. — Long. 12 mill. — *Elongatus, parum convexus, ater, nitidus, sat longe rufo-cinereo-pubescens, segmentis abdominalibus, apice femoribusque rufescentibus, capite antice rugoso, obsolète impresso, antennis sat latis, articulis oblongis, ultimo evidentius, appendiculato, prothorace antice cum angulis valde rotundato, angulis posticis obtusis, haud productis, elytris grosse, fere rugose punctatis, obsolète striatulis.*

Allongé, noir, brillant, à pubescence assez longue d'un cendré roussâtre ; segments abdominaux à bord postérieur rougeâtre, ainsi que les fémurs. Tête grossement et densément ponctuée, rugueuse en avant avec une légère impression transversale ; bord antérieur coupé droit, tranchant, recouvrant le labre. Antennes ciliées, velues, assez larges, à articles oblongs, le dernier très-nettement appendicé. Corselet fortement arrondi en avant avec les angles antérieurs, les postérieurs tout à fait obtus, ne formant pas de dent, surface fortement mais peu densément ponctuée. Élytres très-grossement et assez densément ponctuées, presque rugueuses, surtout à l'extrémité, ayant quelques traces de côtes peu distinctes. — Constantine (coll. Chevrolat).

La forme curieuse des angles postérieurs du corselet permet de ne confondre cette espèce avec aucune autre.

** *Angles postérieurs du corselet très-saillants, non divariqués, embrassant presque la base des élytres.*

2. C. MELAS F. — Long. 13 mill. — *Elongatus, postice attenuatus, totus niger, nitidus, fulvo parce pilosus, palpis tarsisque piceis, dense punctatus, capite convexo, medio antice foveato, antice non truncato, antennis gracilibus, compressis, prothorace transverso, angulis posticis productis, elytrorum basin amplectentibus, elytris postice sensim attenuatis, obsolete striatis, interstitiis haud convexis, tarsis gracilibus, tibiis longioribus.*

Allongé, atténué en avant et surtout en arrière, entièrement d'un noir brillant à villosité fauve, clairsemée sur le corselet et la poitrine ; palpes et tarses bruns, couvert d'une ponctuation forte et assez serrée. Tête convexe, à bord antérieur un peu tronqué, non saillant, ayant entre les yeux une petite fossette bien marquée; antennes grêles, comprimées, non ciliées, à articles oblongs, le 4e plus long que le 1er. Corselet un peu conique, à bord antérieur arrondi; relevé au milieu de la base; angles postérieurs saillants, prolongés et embrassant presque la base des élytres. Écusson un peu concave, finement ponctué ; élytres atténuées de la base à l'extrémité qui est acuminée, à stries obsolètes, plus visibles en arrière, intervalles plans, finement rugueux. Éperons des tibias antérieurs très-légèrement arqués en dedans, ces derniers souvent rougeâtres ainsi que les tarses. Tarses grêles, plus longs que les tibias.

Bone (*G. Allard*); Hodna (coll. Chevrolat).

Cette espèce est facile à distinguer par ses élytres accuminées, par sa petite tête et par les angles postérieurs du corselet non divariqués, embrassant presque la base des élytres.

*** *Angles postérieurs du corselet saillants, plus ou moins divariqués.*

3. C. BARBARUS Lucas, Expl. Alg., 170. — Long. 14 mill. — *Elongatus, niger, nitidus, subtus nigro-fuscus, segmentis abdominalibus apice rufis, antennis pedibusque piceis, capite obsolete impresso, antennis corpore medio haud brevioribus, ciliatis, articulo 4° 1° paulo longiore, protho-*

race sat fortiter punctato, utrinque obsolete impresso, angulis posticis mediocriter exsertis, elytris fortiter punctatis, obsolete striatis, tenuiter rugosulis.

Allongé, médiocrement convexe, d'un noir brillant en dessus, à pubescence d'un cendré roussâtre, d'un brun noir en dessous avec le bord postérieur des segments abdominaux roussâtres; antennes et pattes d'un brun rougeâtre. Tête convexe, fortement et assez densément ponctuée, ayant en avant une impression peu marquée au milieu, plus profonde sur les côtés, bord antérieur coupé droit, mais peu élevé. Antennes aussi longues que la moitié du corps, dentées, ciliées, 4e article un peu plus long que le 1er, dernier article à appendice conique. Corselet fortement arrondi au bord antérieur ainsi que les angles; ponctuation assez forte, médiocrement serrée, de chaque côté une impression assez marquée; angles postérieurs médiocrement saillants, un peu divariqués. Élytres à ponctuation forte, médiocrement serrée, avec quelques vestiges de stries indistinctes, plus visibles vers l'extrémité avec quelques rides transversales. — Algérie.

4. C. RUFIPES Chevr., Rev. zool., 1861, 267. — Long. 17 mill. — *Oblongus, supra nigro-fuscus, nitidus, subtus luteo-brunneus, pedibus, abdomine, ore antennisque testaceis, his supra fuscis, capite prothoraceque fortiter dense punctatis, capite impresso, margine antico truncato, antennis compressis, leviter serratis, prothorace parce villoso, angulis posticis prominentibus, ad basin utrinque late impresso, elytris punctatis, leviter striatis, interstitiis convexiusculis.*

Oblong, en dessus d'un brun noir brillant, en dessous d'un brun roussâtre, avec l'abdomen, les pattes, la bouche et les antennes d'un roux testacé brillant; corselet et poitrine garnis de poils roussâtres assez longs, médiocrement serrés. Tête fortement et assez densément ponctuée ayant en avant une impression large presque triangulaire; bord antérieur coupé droit, un peu relevé; antennes assez grêles, comprimées, un peu en scie, 2e et 3e articles très-courts, égaux. Corselet fortement arrondi au bord antérieur; angles postérieurs prolongés en pointe grêle; ponctuation forte, assez serrée; à la base deux larges impressions transversales. Écusson arrondi, très-finement ponctué. Élytres presque parallèles, atténuées en arrière bien après le milieu, à ponctuation aussi forte que celle du corselet, mais moins serrée, à stries peu profondes, les intervalles un peu convexes. — Oran (*Coquerel*).

Cette espèce ressemble extrêmement au *C. andalusiæ* Duval; il n'en

diffère que par la tête plus nettement tronquée au bord antérieur, par les antennes plus courtes, à articles plus courts, plus larges, plus dentés, le 4e n'étant pas plus long que le 1er; par le corselet plus fortement impressionné à la base qui est plus relevée au milieu, à angles postérieurs plus prolongés et par les éperons antérieurs moins arqués. Diffère de l'*abdominalis* par sa forme plus étroite, moins gibbeuse, par les antennes plus longues, moins larges, à dernier article plus longuement appendicé, légèrement sinué, et par les élytres plus fortement striées.

5. C. NUMIDA. F.— Long. 16 mill. — C. longipenni *valde affinis, statura minore, elytris minus convexis, postice magis acuminatis, antennarum articulo 4° 5° breviore, prothorace ante angulos posticos leviter sinuato, distinctus.*

Ressemble extrêmement au *longipennis*, en diffère par la taille plus petite, les élytres un peu moins longues, mais surtout moins convexes et plus acuminées à l'extrémité, moins sinuées au bord externe, par la couleur plus noire, par les antennes plus longues, moins fortement ciliées, à 4e article notablement plus court que le 5e et par le corselet plus arrondi sur les côtés, ce qui rend les angles postérieurs plus détachés. — Algérie (coll. du Muséum).

6. C. LONGIPENNIS F. — Long. 16 mill. — *Elongatus, convexus, supra fusco-niger, nitidus, subtus cum femoribus obscure rufescens, tibiis tarsisque piceis, capite convexo, dense fortiter punctato, antice obsolete impresso, margine antico truncato, antennis prothoracis basi vix longioribus, prothorace brevi, medio parum dense punctato, utrinque impresso, angulis posticis acutis, scutello impresso, elytris sat fortiter striatis, interstitiis convexis, fortiter punctatis, lateribus rugosis.*

Allongé, convexe, en dessus d'un brun noir brillant, à fine pubescence fauve, dessous du corps d'un roussâtre obscur ainsi que les fémurs, les palpes et les antennes, ces dernières noirâtres en dessus. Tête large, convexe, fortement et assez densément ponctuée ayant en avant une impression obsolète, un peu visible sur les côtés, bord antérieur coupé droit, mais ne faisant pas saillie sur le labre. Antennes dépassant à peine la base du corselet, comprimées, un peu en scie, premier article aussi long que le quatrième, les deuxième et troisième réunis aussi longs que le quatrième. Corselet court, large, à peine rétréci en avant, bord antérieur fortement arqué; de chaque côté du disque une impression bien

marquée; ponctuation médiocrement forte, médiocrement serrée, très-écartée au milieu; angles postérieurs très-saillants, un peu obliques. Élytres fortement striées, les stries parfois interrompues, surtout à l'extrémité; intervalles assez fortement mais peu densément ponctués, un peu ridés, assez convexes vers la suture, mais beaucoup moins sur les côtés. Éperons des tibias antérieurs droits, un peu divariqués. — Alger (*Lallemant*), Médéah, sur l'*Asphodelus ramosus* (*Lucas*).

7. C. ABDOMINALIS Casteln., Hist. Ins., I, 253. — Lucas, Explor. Alg., 170. — Long. 16 mill. — *Breviter, oblongus, ad basin elytrorum gibbulus, niger, nitidus, parce fulvo pilosus, abdomine obscure testaceo rufescente, pedibus antenuisque piceis, capite grosse sat dense punctato, antice impresso ruguloso, antennis sat brevibus, serratis, prothorace brevi, fortiter punctato, elytris sat tenuiter striatis, interstitiis convexiusculis, fortiter parum dense punctatis.*

Oblong, assez fortement convexe à la base des élytres d'un noir brillant en dessus, à pubescence fauve, abdomen d'un roux testacé obscur, pattes et antennes d'un brun assez foncé un peu rougeâtre. Tête fortement et densément ponctuée, ayant en avant une large impression rugueuse, bord antérieur presque droit, médiocrement tranchant. Antennes assez courtes, serriformes, à peine ciliées, 4ᵉ article presque plus court que le 1ᵉʳ, dernier article tronqué obliquement. Corselet court, fortement ponctué, ayant au milieu une ligne élevée, lisse, peu marquée. Élytres assez larges, fortement mais peu densément ponctuées, à stries fines, mais bien distinctes, intervalles très-faiblement convexes. — Alger (*Lallemant*).

Ressemble pour la coloration au *longipennis*, en diffère par la forme plus courte, plus large, plus gibbeuse; la tête plus fortement impressionnée, rugueuse en avant; les antennes plus dentées, à dernier article tronqué; par les élytres à stries bien plus fines et par la coloration des pattes.

**** *Angles postérieurs du corselet très-courts.*

8. C. XANTHOPUS F. — Long. 13 mill. — *Fusco-niger, sat nitidus, subtus brunneus, abdomine, femoribus elytrorumque margine reflexo rufescentibus, palpis, antennarum basi, tibiis tarsisque obscure rufes-*

centibus; capite sat dense fortiter punctato, antice truncato, labrum non obtegente, obsolete impresso, prothorace transverso, sat dense punctato, margine antico valde rotundato, angulis posticis vix productis, acutis, scutello impresso, subtruncato; elytris striatis, striis lævibus, interstitiis fere planis, sat fortiter punctatis.

Oblong, presque parallèle, en dessus d'un brun noir assez brillant avec une pubescence courte d'un roux grisâtre, plus serrée sur les côtés du corps; dessous, palpes, base des antennes, tibias et tarses d'un brun roussâtre ; fémurs, abdomen et bord réfléchi des élytres d'un roussâtre testacé. Tête coupée presque droit en avant, à ponctuation forte serrée ; une légère impression entre les antennes. Antennes atteignant à peine le milieu du corps, médiocrement dentées, comprimées, 4e article pas plus long que le 1er. Corselet transversal, fortement arrondi en avant et aux angles antérieurs, les postérieurs pointus mais courts; surface à ponctuation un peu moins forte et un peu moins serrée que celle de la tête; une légère impression transversale avant le milieu, un peu séparée en deux; base fortement sinuée de chaque côté avec une impression transversale sur la partie déclive, ce qui forme au milieu un petit lobe saillant sur l'écusson. Écusson fortement arrondi à l'extrémité, presque tronqué, finement ponctué, avec une légère impression longitudinale. Élytres un peu plus larges à la base que le corselet, à stries assez fines mais très-marquées, lisses, intervalles presque plans, à ponctuation assez forte, médiocrement serrée. Dessous du corps à pubescence gris roussâtre assez longue, assez fortement ponctué. Éperons des tibias antérieurs droits, assez épais, un peu divergents. Tarses grêles, plus longs que les tibias. — Tanger.

Ressemble au *C. Dufouri ;* en diffère par la coloration du dessous du corps et par les angles postérieurs du corselet plus pointus et plus saillants.

9. C. PATRUELIS F. — Long. 14 mill. — *Fusco-niger, sat nitidus, abdomine, palpis pedibusque rufo-piceis, tibiis tarsisque obscurioribus, antennis brunneis; capite sat dense grosse punctato, antice late profundius impresso, margine antico arcuatim truncato, labrum superante, prothorace transverso, grosse sat dense punctato, margine antico valde arcuato, angulis posticis parum productis, acutis, scutello apice attenuato, valde impresso, elytris striatis, striis lævibus, interstitiis convexiusculis sat fortiter punctatis, rugosulis,*

Ressemble extrêmement au *xanthopus* et n'en diffère que par la taille un

peu plus grande, le corps plus large, plus convexe, le sternum noir et surtout par la forme de la tête qui présente une profonde et large impression avec le bord antérieur arrondi formant un rebord tranchant au-dessus du labre, tandis qu'il est tronqué droit chez le *xanthopus* sans former un rebord tranchant ; les 2e et 3e articles des antennes sont moins courts, le corselet est bien plus convexe, sans impression transversale sur les côtés et le bord réfléchi des élytres n'est roussâtre qu'à l'extrémité. — Tanger.

B. *Corps brun ou noir en dessus avec le corselet plus ou moins rougeâtre.*

10. C. XANTHODERES F. — Long. 18 mill. — *Oblongus, testaceo-rufus, nitidus, elytris capiteque fusco-nigris, nitidis, palpis antennisque rufo-brunneis, his intus et basi dilutioribus, capite antice impresso, antennis brevibus, prothorace brevi, angulis posticis brevibus, haud productis, sat dense punctulato, utrinque impresso, elytris magnis, sat fortiter punctatis, striis distinctis, basi obsoletis.*

Allongé, médiocrement convexe, d'un roux testacé brillant, avec les élytres et la tête d'un brun noir brillant; palpes et antennes d'un brun rougeâtre, ces dernières plus claires à la base et au bord interne. Tête un peu convexe, assez densément et assez finement ponctuée, ayant en avant une impression bien marquée, plus profonde latéralement; bord antérieur coupé droit, mais non taillé en biseau. Antennes ciliées, beaucoup plus courtes que la moitié du corps, assez fortement en scie, 4e article égal au 1er, dernier article appendicé, échancré à l'extrémité. Corselet large, très-court, à peine rétréci en avant, à angles postérieurs pointus, mais très-courts, non prolongés en épine; ponctuation assez fine, assez serrée ; de chaque côté une impression bien distincte. Écusson roux. Élytres grandes, à ponctuation assez forte, médiocrement serrée, un peu ridées transversalement, à stries bien distinctes, quoique peu profondes, assez larges, effacées à la base. — Médéah (coll. du Muséum).

Rappelle pour la coloration le *C. Guyonii* Lucas, en diffère par la taille plus grande, les antennes à dernier article non échancré, la tête à impression bien marquée, les angles du corselet très-courts, non prolongés en épine, la coloration est plus franche, plus foncée sur les élytres et le dessous du corps, non rembrunie en avant et autour du corselet.

11. C. Guyonii Guérin, Rev. Cuvier, 1844, 403. — Lucas, Explor. Alg., 173. — Long. 14 mill. — *Oblongus, subtus rufescens, pectore nigro maculato, prothorace rufo, antice nigricante, elytris fuscis, capite nigro, antennis gracilibus, articulo 4° 5° breviore, prothorace brevi, parum convexo, angulis posticis productis, elytris evidentius striatis, interstitiis fortiter punctatis.*

Oblong, médiocrement convexe, en dessous d'un testacé rougeâtre avec la poitrine tachetée de noir, tête noire, corselet rouge, teinté de brun foncé en avant et sur les côtés, élytres d'un brun foncé avec le milieu un peu plus clair, antennes brunes avec la base d'un roux ferrugineux, pattes d'un brun roussâtre. Tête grande, grossement mais peu densément ponctuée, bord antérieur coupé droit, non tranchant, peu relevé. Antennes étroites, médiocrement en scie, les derniers articles grêles, le dernier appendicé en cône aigu. Corselet court, très-peu convexe, plus finement et plus densément ponctué que la tête, angles postérieurs très-saillants. Élytres oblongues, nettement striées, stries assez profondes, les intervalles assez convexes, fortement ponctués.

Trouvée une seule fois près d'Orléansville dans une toile d'Araignée.

C. *Corps noir, à élytres rouges ou jaunâtres.*

12. C. dimidiatus Lucas, Expl. Alg., 171. — Long. 14 à 17 mill. — *Elongatus, convexus, niger, nitidus, elytris abdomineque rufis, pedibus fuscis, femoribus prosternique lateribus obscure rufescentibus; capite convexiusculo, fortiter sat dense punctato, antice triangulariter impresso, margine antico, vix arcuato, prominente, antennis dimidio corpore parum brevioribus prothorace transverso, fortiter sat dense punctato, basi utrinque valde impresso, angulis posticis prominulis, rufescentibus, elytris grosse sat dense punctatis, striis latis impressis, apice confusis interstitiis convexiusculis.*

Allongé, convexe, d'un noir brillant à fine pubescence fauve, plus serrée en dessous, élytres et abdomen d'un rouge brique, pattes d'un brun foncé, fémurs, côtés du prosternum et angles postérieurs du corselet d'un rougeâtre obscur. Tête assez convexe, fortement et assez den-

sément ponctuée, ayant en avant une impression triangulaire bien marquée; bord antérieur légèrement arqué, tranchant, s'avançant au-dessus du labre. Antennes presque aussi longues que la moitié du corps, comprimées, assez fortement en scie, 4e article égal au 1er, les 2e et 3e réunis égaux au 4e, dernier article visiblement appendicé. Corselet court, à peine rétréci en avant, bord antérieur fortement arqué en avant; ponctuation assez forte, assez serrée; angles postérieurs saillants, un peu obliques. Écusson presque arrondi, concave, élytres à ponctuation forte, assez serrée; stries assez larges, mais peu profondes, s'effaçant sur les côtés, intervalles légèrement et étroitement relevés vers la suture, peu distinctement sur les côtés. Éperons des tibias antérieurs très-légèrement arqués. — Alger (*Lallemant*).

Cette espèce est la plus commune de toutes celles d'Algérie. La femelle que j'ai reçue de notre collègue, M. Lallemant, est énorme, entièrement d'un testacé pâle, brillant, avec la tête rugueusement ponctuée, le corselet court, presque droit sur les côtés, couvert de gros points peu serrés avec une bande lisse médiane, les élytres assez grandes, mais ne dépassant pas les 2/3 de l'abdomen, très-ponctuées avec des stries assez profondes, largement divariquées presque dès la base et acuminées; l'abdomen est aussi fortement ponctué.

13. C. DISTINGUENDUS F. — Long. 14 mill. — C. dimidiato *valde affinis, similiter coloratus, femoribus dilutioribus, statura paulo angustiore, capite obsoletissime impresso, antice recte truncato, antennis minus serratis, articulo ultimo gracili, distinctus.*

Ressemble extrêmement au *C. dimidiatus*, en diffère par la forme plus étroite, la tête à impression antérieure très-effacée, à bord antérieur coupé droit, moins tranchant, les antennes moins en scie, le 1er article un peu plus court que le 3e, les derniers allongés, nullement triangulaires, le dernier grêle, sans échancrure, l'écusson plus oblong, les élytres plus fortement striées, à intervalles plus convexes, moins grossement ponctués, et par les pattes plus pâles, plus jaunes, notamment les fémurs. — Algérie.

14. C. CONFUSUS F. — Long. 12 mill. — C. dimidiato *affinis, similiter coloratus, sat longe fulvo-pilosus, capite minore, antice transversim impresso, fere recte truncato, antennis gracilioribus, minus serratis, prothorace minore, breviore, angulis posticis minus productis, utrinque*

impresso, abdominis segmentis basi fuscis femoribusque flavo-testaceis, distinctus.

Ressemble pour la coloration au *C. dimidiatus* avec les élytres plus rousses, les segments abdominaux bruns à la base et les fémurs d'un roux testacé, en diffère par la forme moins convexe, plus acuminée en arrière et en avant ; par la tête plus petite, plus convexe, ayant une impression transversale tout à fait en avant, avec le bord antérieur coupé presque droit, moins saillant, moins tranchant ; par les antennes plus grêles, à peine en scie, 4[e] article un peu plus long que le 1[er], le dernier allongé, quoique échancré ; par le corselet plus court, plus rétréci en avant, impressionné de chaque côté, à angles postérieurs prolongés en pointe courte, peu aiguë, à ponctuation peu profonde et ressemblant à celle d'une râpe, et par les élytres plus étroites, plus atténuées, à stries moins nettes. — Algérie.

15. C. DECIPIENS F. — Long. 13 mill. — C. confuso *simillimus, antennis longioribus, gracilioribus, articulo ultimo oblique truncato, corpore convexo, capite magis grosse sed minus dense punctato, prothoracis angulis posterioribus longioribus, elytris magis acuminatis, minus striatis, magis punctatis, distinctus.*

Forme, taille et coloration du *C. confusus*, en diffère essentiellement par la forme des antennes qui sont plus longues, plus étroites, à dernier article à peine plus long que l'avant-dernier, tronqué obtusément et obliquement, sans article supplémentaire distinct, par le corps plus convexe, la tête plus convexe, plus grossement et moins densément ponctuée, le corselet plus long, plus fortement ponctué, à angles postérieurs plus longs, l'écusson plus étroit, les élytres un peu moins striées, plus ponctuées, un peu plus acuminées, et l'abdomen beaucoup plus ponctué ; éperons antérieurs grands, à peine divariqués. — Algérie (collect. du Muséum).

16. C. GANDOLPHEI Guér., Ann. Soc. ent. Fr., 1859, Bull. CLXXXVI. — Long. 11 mill. — *Elongatus, convexus, fusco-niger, nitidus, sat longe fulvo-pubescens, elytris pallide fulvis, corpore subtus, antennis pedibusque brunneis, capite antice transversim leviter impresso, antennis gracilibus, corpore dimidio haud brevioribus, prothorace angustiore, tenuiter subscabroso-punctato, elytris sat dense parum fortiter punctatis, striis obsolescentibus.*

Allongé, convexe, d'un brun noirâtre brillant, à pubescence fauve assez serrée, élytres d'un fauve très-pâle, dessous du corps, antennes et pattes brunâtres. Tête assez fortement et assez densément ponctuée, ayant en avant une faible impression transversale ; bord antérieur coupé droit, s'élevant à peine au-dessus du labre. Antennes grêles ciliées, aussi longues au moins que la moitié du corps, non serriformes, à articles allongés, le dernier très-long, visiblement appendicé. Corselet assez étroit, assez allongé, à ponctuation un peu râpeuse, assez serrée, mais peu profonde; angles postérieurs assez saillants, un peu divariqués. Élytres assez densément mais peu fortement ponctuées, puis, vers l'extrémité, à vestiges de stries indistinctes. — Bouçada.

D. *Corps d'un roux testacé avec la tête noire.*

17. C. MACULICOLLIS Fairm., Rev. zool., 1856, 530. — *C. ruficollis*, Duval, Glan. entom., 1860, 129. — Long. 12 à 14 mill. — *Elongatus, subparallelus, convexus, flavo-testaceus, capite nigro, prothorace rufescente utrinque vage fusco maculato, sterno rufo-brunneo tibiarum basi tarsisque brunneis, capite dense punctato, late impresso, margine antico truncato, labrum superante, prothorace convexo, antice vix angustato, tenuiter punctato, angulis posticis acutis, obliquis, elytris tenuiter parum dense punctatis, striis obsoletis.*

Allongé, un peu parallèle, assez convexe, d'un jaune testacé, à pubescence d'un jaunâtre pâle, tête noire, corselet d'un testacé rougeâtre, ayant ordinairement de chaque côté deux taches brunâtres, plus ou moins confluentes et plus ou moins distinctes, sternum d'un brun roussâtre, base des tibias et tarses bruns, antennes d'un brun obscur, les 3 premiers articles un peu roussâtres. Tête densément et assez fortement ponctuée, ayant en avant une impression large, assez profonde. Antennes moins longues que la moitié du corps, assez larges, 4e article un peu plus long que le 5e, dernier article obtusément appendiculé. Corselet convexe, peu rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, ponctuation fine, assez serrée, angles postérieurs très-saillants, aigus, un peu divergents, médiocrement serrée ; stries peu marquées. Élytres allongées, à ponctuation assez forte. — Tanger.

18. C. RUFICOLLIS Fab., Ent. syst. suppl., 102. — Duval, Glan. entom., 1860, 129. — Long. 12 mill. — C. maculicolli *valde similis, sed prothorace immaculato, angustiore, antice haud angustato, angulis posticis brevibus, haud divaricatis, antennnis gracilibus, rufescentibus, elytris brevioribus, minus dense punctatis, distinctus.*

Ressemble beaucoup au *maculicollis* par la forme générale et la coloration, mais en diffère notablement par les antennes plus grêles, à articles allongés, entièrement rousses, par le corselet sans taches latérales, convexe, plus étroit, arrondi sur les côtés, bien plus étroit que les élytres, à angles postérieurs extrêmement courts non divariqués, par les élytres plus courtes, aussi fortement mais bien moins densément ponctuées. — Tanger.

La description de M. Duval s'applique au *maculicollis* et a dû être faite d'après un individu de cette dernière espèce; mais le type du *ruficollis* qui existe dans la collection Chevrolat ne permet pas la réunion de ces deux *Cebrio*, qui sont très-différents par la forme du corselet.

19. C. AMPLICOLLIS F. — Long. 15 à 17 mill. — *Flavo-testaceus, nitidus, capite nigro, majore, convexo, impressione antica nulla, prothoracis lateribus antice valde rotundatis, postice leviter sinuatis, angulis posticis brevibus, prothorace tenuiter punctato, medio postice fere lævi, elytris latioribus, striis tenuibus sed evidentibus, interstitiis convexiusculis.*

Coloration des *C. Lucasii* et *atripes*, diffère par la forme plus courte, la tête plus grosse, plus convexe, sans impression antérieure distincte, par le dernier article des antennes plus nettement appendicé, et surtout par le corselet, dont les côtés sont fortement arrondis en avant, légèrement sinués avant les angles postérieurs, qui sont très-brièvement saillants, dont la ponctuation est beaucoup plus fine, surtout sur le disque où elle est très-écartée, et par les élytres plus courtes, à stries fines, mais bien nettes, avec les intervalles faiblement convexes. — Boghar (coll. du Muséum).

20. C. LUCASII F. — *C. melanocephalus* Lucas, Expl. Alg. (non Germar). — Long. 16 mill. — *Elongatus, parum convexus, rufo-testaceus, nitidus, sat longe rufo pubescens, capite nigro, fortiter ac dense punctato, antice obsolete impresso, antennis gracilibus, articulis ultimis apice intus angulatis, prothorace valde brevi, sat fortiter punctato, medio postice laxe*

punctulato, angulis posticis valde divaricatis, elytris longis, fortiter parum dense punctatis, obsolete striatis,

Allongé, médiocrement convexe, entièrement d'un roux testacé assez brillant avec la tête noire, à pubescence rousse assez longue. Tête densément et fortement ponctuée, ayant en avant une faible impression; bord antérieur coupé presque droit, tranchant, saillant au-dessus du labre. Antennes non ciliées, grêles, presque aussi longues que la moitié du corps, 4e article égal au 1er, les avant-derniers articles légèrement sinués de manière à former l'angle apical aigu. Corselet extrêmement court, assez fortement ponctué, mais beaucoup moins au milieu de la base, ayant de chaque côté une faible impression; angles postérieurs en pointes très-divergentes. Élytres assez longues, fortement mais peu densément ponctuées, à stries très-légères. — Algérie.

Diffère du *Germari* Duval (*melanocephalus* Germ.), de Sicile, par le corps moins étroit, le corselet moins large, la tête moins fortement impressionnée et les antennes un peu moins grêles, à dernier article prolongé en pointe appendicée; diffère du *capitatus* par la taille plus grande, les élytres plus longues, la tête moins impressionnée, les antennes à dernier article en pointe, et les angles postérieurs du corselet plus divariqués, et de l'*atriceps* par ces deux derniers caractères ainsi que par les antennes bien plus grêles.

21. C. CAPITATUS F. — Long. 13 à 16 mill. — C. numidico *valde affinis, antennis haud ciliatis, gracilioribus, capite magis convexo, antice magis marginato, prothorace fortius punctato, elytris minus dense punctatis, minus profunde striatis, distinguendus.*

Ressemble extrêmement au *C. numidicus*; n'en diffère que par les antennes non ciliées au bord interne, plus étroites, moins en scie, par la tête plus convexe, à bord antérieur plus relevé, par le corselet moins finement ponctué, par les élytres moins fortement et moins densément ponctuées, à stries peu profondes mais distinctes, avec les intervalles légèrement relevés. — Algérie.

22. C. NUMIDICUS Lucas, Expl. Alg., 174. — Long. 15 mill. — *Oblongus, sat convexus, flavo-testaceus, capite nigro, fortiter punctato, antice late impresso, antennis testaceo-luteis, supra fuscis, parum serratis intus brevissime dense ciliatis, prothorace brevi, fortiter punctato, angulis pos-*

ticis gracilibus, valde productis, elytris fortiter punctatis, obsolete striatis,

Ressemble extrêmement au *C. Germari* Duv. (*melanocephalus* Germ.); en diffère par la forme plus courte, moins convexe, les antennes moins longues, moins grêles, à dernier article moins long, moins étroit, moins distinctement échancré, par le bord antérieur de la tête moins droit, l'impression moins triangulaire, par le corselet un peu moins ponctué et par les élytres plus courtes, moins parallèles, moins pubescentes, moins striées. Diffère du *C. Lucasii* par les élytres non striées, plus ponctuées, par le corselet plus fortement ponctué, par les antennes bien plus larges, plus comprimées, plus dentées. — Algérie.

23. C. NIGRICANS Lucas, Expl. Alg., 175. — Long. 15 mill. — C. Lucasii *similtimus, minus nitidus, pectore, antennis pedibusque fuscis, capite convexo obsolete impresso, margine antico recto, truncato, antennis gracilibus, articulo ultimo acute appendiculato, prothorace planiusculo, antice utrinque impresso, elytris sat fortiter punctatis, sat profunde striatis, interstitiis convexis.*

Forme et coloration des *C. Lucasii* et *numidicus*, diffère au premier abord par la couleur moins brillante, par les élytres assez fortement striées avec les intervalles assez fortement convexes et par la couleur noirâtre de la poitrine, des pattes et des antennes. Tête convexe, fortement et densément punctuée, à peine impressionnée en avant, bord antérieur coupé droit. Antennes n'atteignant pas le milieu du corps, grêles, nues, à articles en triangle très-allongés, le dernier acuminé, pas plus long que le précédent, non distinctement appendicé. Corselet très-court, fortement ponctué, peu convexe, bord postérieur fortement échancré et impressionné de chaque côté, angles postérieurs en pointe assez courte, dirigée en arrière, non divariquée. Élytres à ponctuation forte, médiocrement serrée, nettement striées, stries larges, un peu interrompues, intervalles convexes. — Oran.

D. *Corps plus ou moins roussâtre, avec la tête noire et le corselet plus ou moins brun.*

24. C. ATTENUATUS Lucas, Expl. Alg., 172. — Long. 15 mill. — *Oblongo-*

elongatus, convexus, rufo-testaceus sat nitidus, fulvo pubescens, capite nigro, prothorace plus minusve infuscato, tibiarum basi pectorisque lateribus fuscis, capite obsolete transversim impresso, antennis gracilibus, dimidio corpore fere longioribus, prothorace parum brevi, convexo, angulis posticis sat productis, elytris convexis, postice attenuatis, fortiter punctatis, obsolete striatis.

Oblong, allongé, convexe, d'un jaune roussâtre assez pâle, assez brillant, à pubescence rousse; tête noire; corselet plus ou moins brun; base des tibias et côtés de la poitrine noirâtres. Tête fortement et densément ponctuée avec une légère impression transversale en avant, bord antérieur légèrement arqué, tranchant, saillant au-dessus du labre. Antennes grêles, aussi longues au moins que la moitié du corps, à peine visiblement ciliées, dernier article à appendice conique, aigu, assez court. Corselet assez long, fortement et assez densément ponctué, surtout latéralement; angles postérieurs en pointe grêle, assez longue, peu divariquée, ayant au milieu, en arrière, un petit espace lisse un peu élevé. Élytres grandes, convexes, s'atténuant peu à peu vers l'extrémité, à ponctuation forte, médiocrement serrée, avec des stries peu marquées. — Algérie.

Se distingue des *Cebrio* jaunes à tête noire par la convexité du corps et la longueur des antennes.

25. C. INSIGNITUS Duval, Glan. entom., 18. — Long. 13 mill. — *Oblongus, postice attenuatus, parum convexus, obscure rufescens, capite antennisque nigricantibus, his basi rufo-testaceis, subtus cum pedibus dilutior, genubus tibiarumque apice anguste fuscis, capite prothoraceque dense fulvo pilosis, illo grosse punctato, antice arcuatum truncato, prothorace elytris valde angustiore, antice angustato, grosse punctato, angulis posticis sat acutis, scutello oblongo, truncato, elytris sat dense punctatis, transversim leviter rugosulis, obsolete striatis.*

Oblong, peu convexe, atténué en arrière, d'un roussâtre obscur brillant; tête et antennes, sauf les 2 premiers articles, noirâtres, ainsi que les genoux et l'extrémité des tibias; dessous d'un roux jaunâtre avec les sutures du sternum étroitement noires; élytres parfois marginées de brun. Tête, corselet et sternum couverts de poils roux assez longs et serrés, tête fortement ponctuée, légèrement impressionnée en avant, bord antérieur coupé nettement, formant un rebord arqué au-dessus du labre; mandibules très-aiguës. Antennes grêles, aussi longues que la moitié du corps, non serriformes, 1er article assez gros, 2e et 3e moins courts que dans

les autres espèces, aussi longs, réunis, que le 1er, 4e plus long que le 1er, allongé, comme les suivants, les derniers un peu comprimés. Corselet notablement plus étroit que les élytres et rétréci en avant, angles postérieurs assez saillants, pointus, un peu divariqués, ponctuation grosse, serrée. Élytres atténuées en arrière, finement pubescentes, bord externe épaissi vers l'extrémité; ponctuation forte, médiocrement serrée, avec de fines rides transversales à stries obsolètes, plus visibles en arrière du côté de la suture. Éperons des tibias antérieurs longs, parallèles, très-aigus, la pointe à peine arquée. — Mostaganem.

Cette espèce se distingue facilement des autres *Cebrio* à coloration analogue par la villosité de la tête et du corselet et par les stries effacées des élytres. C'est à tort, je crois, qu'elle a été indiquée d'Espagne.

26. C. MARGINIPENNIS F. — Long. 12 mill. — *Brunneus, nitidus, fulvo-pilosus, elytris, abdomine, pedibus, palpis et antennarum articulis* 2 *primis fulvo-testaceis, elytris anguste fusco marginatis; capite dense fortiter punctato, utrinque oblique impresso, prothorace transverso, dense punctato, margine antico fere angulatim rotundato, angulis posticis productis, paulo divaricatis, scutello subimpresso, elytris vix striatis, interstitiis subconvexis, leviter rugulosis, sat fortiter, parum dense punctatis.*

Oblong, notablement atténué en arrière, thorax et tête d'un brun foncé brillant, un peu roussâtre sur les côtés et sur le dessous du premier; élytres, abdomen, pattes, palpes et les deux premiers articles des antennes d'un testacé fauve; élytres étroitement marginées de brun au bord externe et sur la suture; pubescence roussâtre assez longue et assez serrée. Tête coupée presque droit au bord antérieur qui forme un léger bourrelet, à ponctuation forte, serrée, à la base des antennes une impression oblique. Antennes n'atteignant pas tout à fait le milieu du corps, médiocrement dentées, 4e et 5e articles égaux. Corselet transversal, bord antérieur presque anguleusement arrondi au milieu; surface densément et assez fortement ponctuée, au milieu une ligne lisse, très-étroite, paraissant un peu élevée à un certain jour, presque au milieu de chaque côté, une légère impression oblique; base légèrement sinuée de chaque côté, mais impressionnée et roussâtre sur sa déclivité; angles postérieurs prolongés un peu obliquement. Élytres à stries peu nettes, assez larges, intervalles faiblement convexes, assez fortement mais peu densément ponctués, finement ridés vers l'extrémité. — Tiaret (*Lejeune*).

Diffère du précédent par la coloration plus pâle, plus roussâtre, les antennes moins noires, moins grêles, à articles plus angulés à dernier article beaucoup moins allongé, et le corselet ayant au milieu une ligne élevée, peu distincte.

Fam. **Lampyridæ.**

LAMPYRIS OBTUSA F. — Long., ♂, 11 mill.; ♀, 13 mill. — ♂ *Elongata, lutescens, prothoracis elytrorumque disco fuscescente, prothorace lateribus reflexo, angulis posticis obtuse rotundatis, scutello apice impresso, elytris postice magis attenuatis, basi tricostulatis, abdominis segmento penultimo late sinuato, lateribus productis, apice obtusis*; ♀ *aptera tota flavescens nitida, prothoracis margine postico fere recto, angulis posticis rotundatis, segmentis abdominalibus fere recte, lateribus angulatis.*

♂. Ressemble extrêmement au *mauritanica*, mais m'en paraît bien distinct par la forme plus courte, et le corselet bien plus court, moins fortement relevé sur les bords, plus arrondi en devant, sans teinte orange sur le disque, à bord postérieur presque droit, très-faiblement sinuée au milieu avec les angles postérieurs obtusément arrondis, par l'écusson plus tronqué avec une impression apicale et par les segments abdominaux à bord postérieur presque droit, à peine sinué, avec les angles saillants moins aigus. — ♀. Diffère par le corselet à bord postérieur droit avec les angles arrondis, par le mésothorax plus angulé, les moignons encore plus petits, et par les segments abdominaux à angles externes moins pointus, surtout chez les deux avant-derniers, le pénultième nullement sinué au bord postérieur. — Tanger.

Fam. **Helopidæ.**

Genre ADELPHINUS, n. g.

Tête saillante, légèrement creusée en avant. Oreillettes antennaires très-saillantes. Dernier article des palpes labiaux presque triangulaire,

tronqué un peu obliquement. Palpes maxillaires allongés, le dernier article tronqué très-obliquement. Mandibules fortement arquées, non tronquées. Labre tronqué. Épistome séparé du front par un fort sillon arqué. Yeux assez petits, allongés, très-écartés en dessus, un peu réniformes. Antennes de longueur variable, 1[er] article gros, court, le 3[e] aussi long ou presque aussi long que les 2 suivants réunis, les derniers diminuant de longueur. Corselet transversal, non rétréci en avant, finement rebordé sur les côtés. Écusson large, tronqué ou brusquement arrondi à l'extrémité. Élytres un peu plus larges que le corselet. Prosternum assez large, arqué en arrière; mésosternum large, triangulaire, oblique; pointe métasternale assez large, tronquée. Pattes médiocres, fémurs un peu claviformes, éperons des tibias extrêmement petits. Tarses très-villeux en dessous. Crochets simples.

Les insectes qui forment ce genre rappellent par leur forme les *Heliotaurus*, mais les crochets de leurs tarses ne sont pas pectinés, leurs hanches antérieures ne sont pas contiguës et les oreillettes antennaires sont très-relevées. Ce caractère nous semble les rapprocher des *Prœngena* (tribu des Strongyliides Lacord.), bien que la petitesse des yeux, la brièveté des éperons et la pilosité des tarses les en éloignent un peu.

La seule espèce connue jusqu'à présent a été placée par notre collègue et ami M. H. Lucas dans le genre *Eutrapela*; mais notre insecte diffère de ce dernier genre par les hanches non saillantes et séparées par un prosternum assez large; les fémurs antérieurs ne sont pas plus épais que les autres, les tibias sont terminés par des éperons, les yeux sont étroits, à peine saillants, etc.

A. SUTURALIS Lucas, Expl. Alg., III. — Long. 10 à 12 mill. — ♂ *Oblongo-elongatus, sat convexus, glaber, nitidus, niger, capite prothoraceque rufis aut plagiatis, elytris flavo late vittatis, antennis obscure rufescentibus, pedibus flavis, genubus tibiarumque nigris, elytris striatis, striis tenuiter punctatis.* ♀ *oblonga, tota nigra, sat nitida, labro, mandibularum palporumque basi, tarsis apiceque articulorum antennalium rufescentibus, elytrorum striis basi tantum punctulatis.*

Oblong, convexe, glabre d'un noir peu brillant; tête maculée de rouge, corselet rouge avec des taches noires très-variables sur les côtés, au bord antérieur et à la base, élytres ayant de chaque côté une large bande jaune, séparée du bord par une étroite bande noire, côtés du prosternum, base des fémurs, des tibias, des articles des antennes, rouge, ainsi que la bouche, les palpes, sauf le dernier article, tarses entièrement

roux. Tête à ponctuation extrêmement fine, serrée, creusée entre les antennes, avec une forte impression antérieure, et un pli transversal, à peine indiqué, derrière les yeux. Antennes longues, diminuant à peine vers l'extrémité. Corselet très-convexe, aussi large en avant qu'à la base, légèrement arqué sur les côtés, angles antérieurs obtus, presque arrondis, les postérieurs obtus mais formant une très-petite pointe ; densément et assez finement ponctué, au milieu un sillon à peine indiqué. Élytres à peine plus larges que lagran de largeur du corselet, presque parallèles, atténuées et arrondies à l'extrémité ; stries bien marquées, peu profondes, ponctuées; intervalles finement ridulés.

♀. Oblongue, un peu allongée, convexe, glabre, entièrement d'un noir assez brillant avec le labre, les mandibules, les premiers articles des palpes, l'extrémité des articles des antennes et les tarses, roussâtres ; extrémité des mandibules noire. Tête assez finement mais très-densément ponctuée, ayant en avant une forte impression arquée sans sillon médian. Antennes plus courtes que celles des mâles, grossissant un peu vers l'extrémité, les deux derniers articles diminuant de longueur, le dernier presque ovalaire, acuminé. Corselet transversal, densément et assez fortement ponctué ; à la base, de chaque côté de l'écusson, une faible impression; angles postérieurs très-pointus. Élytres s'élargissant faiblement après le milieu, presque arrondies à l'extrémité ; stries plus marquées vers la suture et vers les côtés, un peu ponctuées à la base. Dessous très-finement ponctué. — Lambessa, sur des Graminées (*G. Allard*).

Malgré l'énorme dissemblance qui existe entre les deux sexes, on ne saurait révoquer en doute qu'elles appartiennent à la même espèce ; notre collègue et ami, M. G. Allard, les a rencontrées plusieurs fois accouplées pendant son dernier voyage en Algérie. Je dois également cet insecte intéressant à la générosité de M. Hénon, qui l'a pris à Batna et chez les Ouled-Rhamoun.

Fam. **Cistelidæ.**

ISOMERA ACUMINATA F. — Long. 4 1/2 à 6 mill. — *Oblongo-ovalis, antice posticeque attenuata, gibbosa, punctatissima; tota rufo-testacea, nitida, griseo pubescens, capite prothoraceque interdum obscurioribus ; antennis*

elongatis ; prothorace angusto, antice angustiore, lateribus rotundatis; elytris ovatis, convexis, basi punctato lineatis ; linea suturali post medium usque ad apicem impressa ; apice obtuse acuminato.

Oblongue-ovalaire, atténuée en avant, très-convexe, très-ponctuée ; entièrement d'un roux testacé, souvent brunâtre sur la tête et le disque du corselet. Tête saillante; épistome en carré transversal ainsi que le labre. Antennes grêles, dépassant un peu le milieu du corps. Corselet d'un tiers plus large que long, notablement rétréci en avant, arrondi sur les côtés, surtout à la base; angles postérieurs obtus; bord postérieur rebordé; de chaque côté à la base une faible fossette. Écusson triangulaire arrondi, très-ponctué. Élytres en ovale allongé, convexe, à peine plus larges à la base que la base du corselet, s'élargissant ensuite jusqu'au milieu, puis se rétrécissant rapidement jusqu'à l'extrémité, qui est obtusément acuminée ; très-ponctuées et finement ridulées en travers, avec des lignes ponctuées, régulières, visibles à la base, effacées dès le milieu. Dessous d'un brun roussâtre, finement ponctué. — Tanger.

Cette espèce diffère des autres *Isomera* par la forme gibbeuse et acuminée du corps, les antennes sont aussi plus longues, les tarses sont plus velus en dessous, enfin le lobe interne des mâchoires est plus développé et plus arrondi à l'extrémité.

Hymenalia crassicollis F. — Long. 7 à 9 mill. — *Fusco-nigra, parum nitida, capite prothoraceque densissime punctato-rugosulis subopacis, subtus nitidior, pedibus, ore antennnisque basi rufescenti-piceis ; prothorace brevi valde convexo, basi transversim breviter striato, elytris convexis fusco-pilosis, sat dense punctatis, stria suturali obsoleta, cæteris evanescentibus.*

Corps oblong, assez court; convexe, surtout le corselet ; d'un brun noir peu brillant en dessus, tête et corselet couverts d'une ponctuation rugueuse, fine, très-serrée, qui les rend mats; dessous plus brillant; pattes, antennes et bouche d'un brun roussâtre. Tête ayant entre les yeux une forte impression. Corselet très-convexe, deux fois aussi large que long, rétréci en avant, assez fortement arrondi sur les côtés, qui rentrent un peu à la base, angles postérieurs très-émoussés; bord postérieur fortement sinué de chaque côté; au milieu de la base, une petite strie transversale courte. Écusson assez grand, triangulaire, très-densément ponctué. Élytres assez courtes, très-convexes, couvertes d'une ponctuation assez serrée, peu fine et peu profonde, et d'une villosité foncée; les 2 premières

stries un peu visibles, les autres tout à fait indistinctes, si ce n'est peut-être à la base. Dessous du corps densément ponctué. Chez le ♂, les antennes dépassant les deux tiers de la longueur du corps; elles sont un peu plus courtes chez la ♀. — Tanger.

Cet insecte se rapproche beaucoup de celui décrit par notre collègue, M. Linder, sous le nom de *Cistela amplicollis* (Ann., 1864, 251), et qui a été trouvé en Hongrie; mais chez ce dernier les antennes sont seulement un peu plus longues que la tête et le corselet réunis.

Genre GASTRHÆMA Duval.

A. *Abdomen rouge.*

* *Pattes testacées ou rougeâtres, soit en totalité, soit les fémurs seulement.*

1. G. NIGRIPENNE Fab., Ent. syst., I, 2, 44 (*Cistela*). — Lucas, Expl. Alg., 359, pl. 31, fig. 11 (*Megischia*). — Muls., Opusc. ent., 1856, 37 (*Heliotaurus*). — Long. 10 à 12 mill. — Oblongum, parum convexum, breviter pubescens, nigrum aut fuscum opacum, prothorace, prosterno, abdomine femoribusque testaceo-rufis; capite dense punctulato; antennis brevibus clavatis; prothorace transverso, antice angustiore, lateribus antice arcuatis, dense tenuiter punctatis; scutello subquadrato, dense punctato; elytris subparallelis, sat tenuiter punctato striatis, striis externis subobsoletis, interstitiis densissime punctulatis. ♂ minus, angustius, abdominis segmento ultimo excavato, medio carinato, apice emarginato.

Var. *B*. Testaceo-rufum, elytris disco plus minusve brunneis (*Megischia erythrocephala* Sol., Ann. Soc. ent. Fr., 1835, 248).

Toute l'Algérie.

2. G. RUFIVENTRE Walt., Reis. Span.., 75 (*Cistela*). — Muls., Opusc. ent., 1856, 42. — Long. 8 à 8 1/2 mill. — Oblongum, parum convexum, nigrum, subnitidum, glaber, densissime punctulatum, abdomine femoribusque rufo-testaceis; capite inter oculos obsoletissime impresso;

antennis brevibus, apicem versus incrassatis articulis ultimis, ♂ oblongis, ♀ subquadratis; prothorace antice angustato, lateribus leviter arcuatis, angulis posticis obtusis; elytris dense fortius punctatis, transversim rugosulis, leviter striatis, striis extùs obsoletis, ♂ abdominis segmento ultimo anguste impresso, apice emarginato. — Algérie, Tanger, Andalousie.

Var. *B.* Pedibus tote nigris (*Heliotaurus anceps* Muls., l. c., 41). — Tanger, Andalousie.

Cette espèce ressemble, en plus petit, au *G. abdominale*; ses antennes sont plus grêles à la base, le corselet n'est nullement rétréci à la base et ses angles postérieurs sont bien plus marqués, l'écusson est plus serré, les élytres sont moins striées, mais les intervalles sont plus fortement ridés, enfin la tête n'offre aucune trace de sillon sur le front.

*** Pattes entièrement noires.*

3. G. ABDOMINALE Casteln., Hist. Ins., II, 247 (*Omophlus*). — Muls., Op. ent., 1856, 39 (*Heliotaurus*). — Long. 12 à 15 mill. — Oblongum, subparallelum, subdepressum, atrum parum nitidum, abdomine rufo; capite prothoraceque densissime punctulatis; capite inter oculos obsolete arcuatum impresso, fronte leviter sulcatulo; antennis sat validis, apice incrassatis; prothorace transverso, subquadrato, antice vix angustiore, lateribus leviter arcuatis; scutello lato, subtriangulari, apice rotundato; elytris sat tenuiter punctato-striatis, interstitiis densissime sat tenuiter punctulatis; ♂ abdominis segmentis ultimo et penultimo late profundeque excavatis, ultimo apice profunde bilobo. — Algérie, Tanger, Andalousie.

Cette espèce est fort distincte de toutes les autres par sa taille et par la conformation de l'extrémité de l'abdomen chez les mâles; sa forme la rapproche beaucoup du *nigripenne*.

4. G. OVALE Casteln., Hist. Ins., II, 247 (*Omophlus*). — Lucas, Explor. Alg., 356 (*Omophlus*). — Muls., Opusc. ent., 1856, 40 (*Heliotaurus*). — Long. 10 à 12 mill. — Oblongo-ovale, nigrum, nitidum, abdomine rufo; capite prothoraceque densissime punctatis, capite integro, prothorace

transverso, lateribus antice arcuatis, angulis posticis subrectis, medio obsoletissime sulcatulo ; scutello subtriangulari, apice rotundato ; elytris ellipticis, margine externo medio latiore, leviter punctato-striatis, interstitiis dense tenuissime punctulato-rugosulis ; ♂ abdominis segmento ultimo excavato, basi medio carinato, lateribus utrinque compressis, postice acutis, nigro-pilosis. — Algérie, Oran (*Coquerel*), Tanger, Andalousie.

Diffère de l'*abdominale* et du *rufiventre* par sa forme elliptique, et le bord externe des élytres élargi au milieu; sa coloration est aussi plus brillante.

5. G. TESTACEUM Fab., Syst. El., II, 17 (*Cistela*). — Casteln., Hist. Ins., II, 246. — *Omophlus erythrogaster* Lucas, Explor. Alg., 358, pl. 31, f. 10. — Muls., Opusc. ent. (*Heliotaurus*), 1856, 42. — Long. 10 à 13 mill. — Oblongum, parum convexum, nitidum, nigro pilosum, capite, mesosterno metasternoque nigris, elytris atro-subcyanescentibus, nitidis, prothorace, prosterno abdomineque rufo-testaceis, nitidis, pedibus nigris; capite fortius minus dense punctato, ad oculos impresso, inter oculos medio convexo ; antennis robustis, apicem versùs paulo crassioribus ; prothorace valde transverso antice angustato, lateribus et angulis rotundato, margine laterali leviter explanato, parum dense tenuiter punctato; elytris prothorace parum latioribus, leviter punctato-striatis, striis suturam versùs profundioribus, interstitiis dense punctatis, interstitiis fere planis, dorsalibus subconvexis. ♂ abdomine apice emarginato, medio carinulato et utrinque sulcato. — Algérie.

Cet insecte rappelle tout à fait, au premier abord, l'*Heliotaurus ruficollis*, mais il en diffère notablement par la forme des antennes, le corps moins convexe et la villosité noire, hérissée, qui le recouvre, sans compter la couleur de l'abdomen.

B. *Abdomen noir, avec l'anus rouge.*

6. G. HOEMORROIDALE F. — Long. 10 à 12 mill. — Oblongus, atrum, sat nitidum, parum convexum, ano rufo; capite ovato, densissime punctulato, convexiusculo, ad oculos obsolete impresso; antennis dimidio

corpore multo brevioribus apice evidentius incrassatis, articulo 3° 4° vix quarta parte longiore, articulis 7, 8, 9, 10 fere transversis ; prothorace valde transverso, antice leviter angustato, lateribus et angulis rotundatis, lateribus haud reflexis, densissime punctulato; scutello apice truncato, tenuiter punctato ; elytris punctato-striatis, striis dorsalibus profundis, interstitiis tenuiter densissime punctulatis; subtus tenuissime punctulato; ♂ abdominis segmento ultimo medio sulcato, bilobo, lobis subconicis, apice nigro-pilosis. — Sahara algérien.

Cette espèce rappelle assez l'*Heliotaurus cœruleus* par sa coloration et sa forme plus conxexe; mais la conformation des antennes est bien celle des *Gastrhæma*.

Genre HELIOTAURUS Muls.

A. *Élytres glabres.*

* *Corselet rouge.*

1. H. RUFICOLLIS Fab., Sp. Ins., 1, 147 (*Cistela*). — Muls., Opusc. ent., 1856, 47. — Long. 9 à 12 mill. — Oblongus, convexus, glaber, niger, nitidus, prothorace rubro, nitido; capite densissime punctulato, fere opaco, inter oculos leviter foveolato, antice transversim profunde impresso; antennis dimidio corpore vix longioribus, apicem versus haud sensim crassioribus; prothorace transverso, lateribus leviter arcuatis, antice magis rotundatis, angulis posticis obtusis, subtile sat dense punctulato, basi media obsolete foveolato ; scutello triangulari-truncato, medio impresso ; elytris punctato-striatis, striis dorsalibus profundis, interstitiis subconvexis sat tenuiter et sat dense punctatis. ♂ abdominis segmento ultimo profunde excavato, excavatione medio carinata, lateribus compressis, productis.

Var. *B.* Prothorace plus minusve nigricante, rarius omnino nigro.

Commun dans toute l'Algérie et l'Espagne.

2. H. PLENIFRONS F. — Long. 11 mill. — *H. ruficolli* affinis, similiter coloratus, paulo minus nitidus, sensim minus convexus, capite convexius-

culo, dense punctato, sed nitidulo, inter oculos haud impresso; antennis apicem versus sensim crassioribus; prothorace transverso, antice angustato, lateribus parum rotundato, angulis omnibus rotundatis, subtilissime parum dense punctato; scutello triangulari-obtuso, vix perspicue punctulato; elytris prothorace vix latioribus subtiliter striatis, striis obsolete punctatis, interstitiis planatis, sat tenuiter dense punctatis. — Bouçada (*G. Allard*).

Bien distinct du *ruficollis* par la tête sans impression entre les yeux, le corselet sans impression au milieu de la base, et les élytres à stries à peine enfoncées, à peine ponctuées, avec les intervalles tout à fait plans.

3. H. PERROUDI Muls., Opusc. ent., 1856, 45. — Long. 9 à 10 mill. — *H. ruficolli* affinis; oblongus sat convexus, nitidus, capite atro, elytris atro-subcyaneis, aut virescentibus, nitidis; prothorace, mandibulis abdomineque; rufis pedibus rufo-testaceis, tarsis obscurioribus; capite densissime punctulato, ad oculos utrinque impresso, medio obsolete oblongo-impresso; antennis apicem versus leviter crassioribus; prothorace transverso, evidentius punctato; elytris punctato striatis, striis dorsalibus profundis, intervallis dense punctatis suturam versus convexiusculis; sterno brunneo aut rufescenti. ♂ abdominis segmento ultimo late excavato, excavatione medio carinulata.

Var. *B.* Abdomine nigricante, ano rufescente, pedibus, anticis exceptis, obscuris. — Alger, très-rare (*Lallemant*).

Ressemble extrêmement au *distinctus*, en diffère par la forme moins étroite, les élytres plus arrondies à l'extrémité, le corselet plus large, un peu moins ponctué, les élytres un peu moins fortement striées et surtout par la forme du segment anal des ♂, qui n'est pas profondément bilobé et dont la carène médiane est plus longue. Quand la coloration est normale, la différence est bien tranchée.

4. H. DISTINCTUS Casteln., Hist. Ins., II, 246 (*Cistela*). — Luc., Expl. Alg., 358 (*Omophlus*). — Muls., Opusc. ent., 1856, 45. — Long. 8 à 11 mill. — Præcedenti valde affinis, fere similiter coloratus sed parum nitidus, pedibus anticis rufo-testaceis, femoribus basi nigricantibus, elytris atro-cyaneis, abdomine nigro, ano rufo; oblongo-elongatus, capite minus fortiter punctato, inter oculos leviter sulcatulo, ad antennarum basim leviter plicato, prothorace densius punctato, antice angustiore, lateribus magis rotundato, medio obsoletissime sulcato; scutello triangulari; tenuiter

dense punctato, haud truncato; elytris apice magis acuminatis, sat fortiter punctato-striatis, interstitiis planioribus, densiùs punctulatis. ♂ abdominis segmento ultimo valde excavato, lateribus minus compressis, valde productis.

Algérie, plus répandu sur la côte marocaine et dans le sud de l'Espagne.

Les femelles sont moins allongées, les élytres étant un peu dilatées en arrière, le corselet est plus large et plus convexe.

** *Corselet concolore.*

5. H. ANGUSTICOLLIS Muls., Opusc. ent. 1856, 49. — Long. 9 à 10 mill. — Subelongatus, parum convexus, glaber, niger, supra nitidus, elytris cyaneo-violaceis, viridi-cyaneis, aut nigris; capite tenuiter punctato, medio foveolato; prothorace antice basique truncato, parum convexo lateribus medio impressis, sat tenuiter punctato; scutello triangulari, apice subrotundato, punctato ; elytris punctato-striatis, striis sæpe subobsoletis, suturam versus profundioribus, interstitiis sat fortiter et dense punctatis, subrugosulis. ♂ unguiculis anterioribus crassis, externo extus inermi; segmento ventrali 6° truncato, bisulcato; ♀ unguiculis anterioribus gracilibus. — Égypte, Tunis.

B. *Élytres hérissées de poils.*

6. H. COERULEUS Fab., Mant. Ins., I, 85, 10 (*Cistela*). —Lucas, Explor. Alg., 357 (*Omophlus*). — Muls., Opusc. ent., 1856, 43. — *Cistela cærulescens* Ol., Enc. méth., VI, II, 6. — Long. 9 à 12 mill. — Oblongus, niger, nitidus, subtus nigro-pilosus, elytris atro-cyaneis, nitidis ; capite basi densissime inter oculos vix punctulato, antice densius, inter oculos leviter tri-impresso; antennis sat validis, apicem versus leviter crassioribus, articulo 3° 4° dimidio longiore, reliquis elongatis; prothorace transverso, antice vix angustiore, lateribus arcuatis, marginatis, angulis rotundatis, tenuissime parum dense punctulato; scutello sat tenuiter et sat dense punctulato, elytris sat profunde punctato-striatis, interstitis sub-

convexis, sat grosse et sat dense punctatis, lateribus subrugosulis; subtus dense punctulato; unguiculis flavis. ♂ prothorace angustiore, abdominis segmento ultimo excavato, intus obscure rufescente, et medio carinulato, lateribus exsertis, apice breviter pilosis, mento cornuto.

Toute l'Algérie et presque toutes les côtes de la Méditerranée.

Quelquefois le corselet présente à la base de chaque côté une impression oblique, comme chez l'*H. Reichii* Muls.

7. H. LONGIPILUS F. — Long. 9 mill. — Ater, nitidus, prothorace nitidiore, subelongatus, elytris longe pilosis, subcyanescentibus; capite sat dense punctulato, medio oblonge impresso; antennis corpore vix tertia parte brevioribus, apicem versus crassioribus, articulo 3° 4° paulo longiore, prothorace convexo, lateribus postice parallelis, antice rotundatis, angulis anticis valde deflexis, obtusis, posticis subrectis, tenuiter punctulato, medio obsolete sulcatulo, utrinque ante basim transversim impresso; elytris sat fortiter punctato-striatis, striis suturam versus profundioribus, interstitiis sat fortiter punctato-rugosis; abdomine punctato; unguiculis flavis. ♂ abdominis segmento ultimo excavato, lateribus compressis, angulatis, pilosis. — Géryville (*Lejeune*).

Cette espèce se rapproche du *distinctus* et de l'*angusticollis*, mais le corselet est plus petit, plus étroit, bien moins arrondi latéralement, et la longue villosité du corps la caractérise d'une manière tranchée.

8. H. SCABRIUSCULUS F. — Long. 8 mill. — Elongatus, parum convexus, niger, nitidus, longe nigro-pilosus; capite elongato, sat tenuiter et sat parce punctato, prope oculos obsolete impresso, labro dense punctulato; antennis dimidio corpore brevioribus, apicem versus crassioribus, articulo 3° 4° paulo longiore, reliquis oblongis; prothorace parum transverso, antice leviter angustato, lateribus parum arcuatis, angulis obtuse rotundatis, medio tenuiter parce punctato, lateribus sat grosse densius punctato, utrinque ante basin oblique impresso; scutello truncato, punctulato; elytris elongatis, apice attenuatis, dense rugosulo-punctatis, striis punctatis, ad basin et ad suturam tantum impressis, ad latera seriebus punctorum designatis; subtus nitidior, sterno ruguloso, abdomine fere lœvi ♂. — Bouçada.

Ressemble beaucoup au *longipilus* et pourrait être pris au premier abord pour la ♀ de cette espèce; mais la tête est moins allongée, ne présente pas de fossette médiane entre les yeux, les antennes sont beaucoup plus courtes, le corselet est plus fortement ponctué sur les côtés,

moins arrondi latéralement en avant, ses angles postérieurs sont presque arrondis, les élytres sont plus finement et plus densément ponctuées, plus rugueuses, les stries sont à peine marquées, sauf à la base, l'écusson est plus court, plus carré, enfin l'abdomen est beaucoup plus finement ponctué.

Fam. **Cantharidæ.**

Œnas sericeus Ol., Ent., III, 46, 18, pl. 1, fig. 8 (*Cantharis*). — On regarde généralement cet insecte comme une variété de l'*Œ. afer* à corselet noir. Mais en examinant un certain nombre d'individus, il me semble difficile d'admettre cette opinion. Il se peut certainement qu'il y ait des individus de l'*Œ. afer* unicolores, mais je remarque chez plusieurs *Æ. sericeus*, de Tanger, que les antennes des ♂ sont plus cylindriques, moins comprimées et bien moins acuminées, que les antennes des ♀ sont plus longues, que le corselet est moins court, plus tronqué à la base, plus rugueusement ponctué.

1. Lydus rubriventris F., Ann. Soc. ent. Fr., 1860, 339 (*Cantharis*). — Long. 7 à 12 mill. — *Atro-cyanea, parum nitida, parce fulvo-pubescens, abdomine rubro, antennis brevibus, dense fortiter punctata, elytris brevibus, tenuiter dense rugosulis, scutello semi-circulari punctato.*

Oblong, convexe, d'un bleu très-foncé, très-peu brillant, presque noirâtre, avec le dessous et les pattes plus brillantes et l'abdomen d'un rouge testacé, finement pubescent. Tête et corselet fortement ponctués, parfois rugueux. Tête convexe. Antennes courtes, ne dépassant pas la base du corselet, d'un brun noir ainsi que les palpes. Corselet court, plus étroit que les élytres, assez fortement rétréci en avant. Écusson court, en demi-cercle, très-ponctué. Élytres à épaules bien marquées mais arrondies, s'élargissant vers l'extrémité qui est arrondie, densément et finement rugueux; une petite impression allongée au-dessous des épaules. — Lalla-Maghrnia (*Cotty*).

Cette espèce a la forme du *Cabalia segetum*, mais la coloration est très-différente, le corselet est moins large et surtout plus rétréci en avant; la pectination des crochets est du reste à peine distincte dans les deux insectes.

2. L. VIRIDISSIMUS Lucas, Explor. Alg., 393 (*Cantharis*). — Long. 9 à 13 mill. — Oblongus, parum convexus, metallico-viridis, nitidus, capite prothoraceque sat nitidis, elytris subopacis, subtus nitidior, griseo-pubescens, capite prothoraceque grosse parum dense punctatis, interstitiis tenuiter dense reticulatis, palpis antennisque nigris, his basin prothoracis vix superantibus, prothorace transverso, capite haud latiore, antice abrupte angustato, scutello semicirculari, ruguloso, elytris prothorace multo latioribus, postice ampliatis, rotundatis, tenuiter dense rugosulis, pedibus mediocribus, compressis, tarsorum unguiculis evidentius pectinatis. — Algérie, Bone, Oran, Constantine.

Var. *B*. Cyaneus, sterno pedibusque virescentibus.

Cet insecte ressemble extrêmement au *Cabalia segetum*, avec lequel il est facile à confondre; la forme du corselet qui est bien moins large et la pectination bien plus forte des tarses suffisent pour les distinguer.

3. L. JANTHINA F., Ann. Soc. ent. Fr., 1860, 339 (*Cantharis*). — Long. 7 à 12 mill. — *Cyaneo-violacea, parum nitida, antennis, palpis pedibusque nigris, unguibus rufis, scutello virescente, capite dense punctato, prothorace minus dense punctata, linea media sublævi, scutello triangulari, apice truncato, parce punctato, elytris dense tenuiter punctato-rugosulis, ♂ abdomine brevioribus.*

Oblongue, assez convexe, de consistance très-molle, d'un bleu violacé foncé, presque mat, antennes, palpes et pattes noires, crochets roux, écusson parfois verdâtre. Tête et corselet plus brillants que le reste du corps, rugueusement ponctués, ce dernier oblong, rétréci en avant. Antennes filiformes, atteignant presque le milieu du corps. Écusson tantôt triangulaire, tantôt presque en demi-cercle, rugueux, quelquefois avec une impression. Élytres plus larges que le corselet, pas plus longues que l'abdomen chez les ♂, beaucoup plus courtes et élargies en arrière chez les ♀, ne recouvrant que des moignons d'ailes, densément et très-finement rugueuses. Dessous finement pubescent. Pattes un peu verdâtres, assez grandes. — Oran (*Lejeune*).

Facile à distinguer de l'espèce précédente par la coloration et la brièveté des élytres.

Fam. Œdemeridæ.

Amoncodes flaviceps F. — Long. 9 1/2 mill. — *Flavo-rufescens, subopaca, tenuiter dense sericeo-pubescens, pectore nigro, antennis obscure rufescentibus, prothorace lateribus antice angulato, postice transversim impresso, scutello nigro, elytris apice separatim obtuse rotundatis, utrinque tenuiter tricostatis, costa externa integra.*

Forme de l'*A. ustulata*; entièrement d'un jaune roux presque mat, recouvert d'une pubescence soyeuse de même couleur, serrée, très-courte; méso- et métasternum noirs, les antennes d'un roussâtre obscur. Corselet un peu angulé latéralement vers les 3/4 antérieurs, se rétrécissant peu à peu vers la base, avant le bord postérieur, une impression transversale, se terminant de chaque côté par un sillon qui se dirige un peu obliquement en avant. Écusson noir, tronqué, presque carré. Élytres presque parallèles, obtusément arrondies et séparément, à l'extrémité, ayant chacune 3 fines côtes, les 2 internes effacées bien avant l'extremité, l'externe plus saillante, entière.

Chitona metallescens F. — Long. 7 mill. — *Convexa, viridi-ænea, dense fulvo-pubescens, subtus et ad latera ænescens, dense cinereo-sericans, tibiis anticis obscure fulvescentibus; dense tenuiter punctato-rugulosa, prothorace postice angustato, antice biimpresso, elytris fere transversim rugosulis, utrinque tenuiter bicostulatis.*

Oblongue, assez convexe, d'un vert bronzé, couverte en dessous d'une pubescence serrée d'un roux ocreux, et en dessous d'une pubescence soyeuse d'un cendré un peu argenté qui remonte sur les côtés du corselet et de la base des élytres; bouche et antennes d'un brun noirâtre; tibias antérieurs roussâtres. Tête assez courte, finement ponctuée, un peu déprimée entre les antennes. Corselet oblong, légèrement rétréci à la base, ayant en avant sur le disque 2 impressions; densément rugueux. Élytres couvertes de fines rugosités presque transversales, ayant chacune deux côtes très-fines. — Tanger.

Ressemble à la *viridana*, mais le corselet est plus étroit, moins fortement rugueux, les élytres plus arrondies à l'extrémité, ridées transversalement.

Fam. **Curculionidæ.**

1. SCIAPHILUS GIGANTEUS F., Ann. Soc. ent. Fr., 1860, Bull., XXXI. — Long. 6 à 7 1/2 mill. — *Oblongus, fuscus, sat dense cinereo-pubescens, antennis pedibusque rufo-piceis, illis clava basi nigricante, rostro medio impresso, prothorace transversim subimpresso, punctis grossis sparsuto, elytris lateribus compressis; griseo tessellatis, punctis grossis substriatis, interstitiis alternatim convexioribus; abdomine subtus fortiter impresso; femoribus anticis dente obtuso armatis.*

Oblong, très-convexe, d'un brun foncé avec des teintes roussâtres sur les côtés des élytres et sur la suture, à pubescence cendrée assez longue, médiocrement serrée; pattes et antennes d'un roussâtre obscur, base de la massue et fémurs noirâtres, base de l'abdomen d'un testacé brillant. Tête et rostre à ponctuation extrêmement serrée, fine, parsemée de plus gros points, rostre ayant au milieu une impression allongée. Antennes assez épaisses, assez courtes, ne dépassant pas la base du corselet. Corselet presque aussi long que large, un peu dilaté latéralement au milieu, à ponctuation finement rugueuse, très-serrée, parsemée de plus gros points, ayant en avant, de chaque côté, une faible impression transversale et au milieu un faible sillon longitudinal ne dépassant guère le milieu. Élytres oblongues-ovalaires, pas plus larges à la base que le corselet, mais s'élargissant obliquement aux épaules, très-déclives et un peu comprimées à l'extrémité qui est obtuse, à stries assez profondes, fortement ponctuées sur les côtés, mais faiblement vers la suture, intervalles convexes, alternativement plus relevés, surtout à la base, couverts d'une rugosité excessivement fine et serrée. Pattes assez robustes, fémurs armés en dessous d'une forte dent. — Oran, Lalla-Maghrnia.

2. S. ALTERNANS F. — Long. 8 mill. — *Elongatus, subcylindricus, fuscus, subnitidus, cinereo-pubescens, elytrorum vittis dûabus posticis, obsoletis tarsorumque articulo ultimo rufescentibus; capite dense tenuiter punctato, rostro leviter canaliculato, antennis obscuris medium corporis attingentibus; prothorace oblongo, medio obsolete canaliculato, densissime punctulato, punctis majoribus sparsuto, elytris grosse substriato-punctatis, interstitiis alternatim elevatis.*

Allongé, épais, très-convexe, d'un brun noirâtre assez brillant, à

pubescence cendrée assez longue, médiocrement serrée; dernier article des tarses et trois bandes très-vagues à l'extrémité des élytres, une suturale, une discoïdale et une marginale roussâtres. Tête densément et finement ponctuée avec un sillon au sommet, quelques gros points entre les yeux et un canal assez large, mais peu profond, sur le rostre; épistome en croissant, lisse. Antennes grêles, aussi longues que la moitié du corps, d'un brun roussâtre, à pubescence cendrée, extrémité de la massue roussâtre, les 2 premiers articles du funicule égaux, allongés, le 2e plus de deux fois aussi long que le 3e, les suivants courts. Corselet oblong, convexe, légèrement arrondi sur les côtés, également rétréci en avant et en arrière, à ponctuation extrêmement fine et serrée, parsemée de gros points écartés; au milieu un faible canal s'effaçant aux deux extrémités. Élytres un peu plus larges que le corselet, très-convexes, très-déclives en arrière, à lignes de gros points, formant presque des stries, les intervalles garnis de quelques poils hispides, très-finement ridulés, alternativement relevés, extrémité obtuse. Pattes assez grandes, fémurs armés en dessous d'une assez forte dent. Deuxième segment de l'abdomen offrant un faible pli arqué ♂. — Tanger.

Plus grand encore que le *giganteus*, en diffère par la forme plus étroite, les antennes beaucoup plus longues et beaucoup plus grêles, et le corselet avec une impression longitudinale, sans impressions obliques latérales.

3. S. FASCIOLATUS F. — Long. 6 à 7 mill. — *Ovatus, crassus, convexus, fuscus, cinereo-pubescens, elytris vage rufescenti trivittatis, vitta media suturali antice abbreviatis, intervallis griseo-tessellatis, capite inter oculos foveato, rostro medio impresso, prothorace transverso, lateribus valde rotundato, elytris ovatis, convexis, leviter punctato-striatis, interstitiis vix convexiusculis, parce nigro-setosis.*

Ovalaire, épais, convexe, d'un brun noir, couvert d'une pubescence cendrée sur la tête et le corselet, élytre à 3 bandes rousses, les 2 latérales larges, entières, la médiane suturale, n'atteignant pas tout à fait la base, le reste des élytres parsemées de taches rousses et cendrées pubescentes assez régulières; dessous du corps, antennes et pattes d'un brun roussâtre, à fine pubescence cendrée. Tête très-finement ponctuée, parsemée de quelques points plus gros; une fossette entre les yeux; rostre déprimé longitudinalement au milieu, largement échancré à l'extrémité; yeux assez saillants. Antennes médiocrement fortes, assez longues; scape beaucoup plus court que le reste de l'antenne. Corselet transversal, fortement arrondi sur les côtés, à ponctuation extrêmement fine, très-serrée,

rugueuse, parsemée de points plus gros. Élytres brièvement ovales, convexes, à stries ponctuées, peu profondes ; intervalles larges, presque plans, à ponctuation presque indistincte, suture un peu relevée. Fémurs antérieurs armés en dessous d'une épine. ♂ 1er segment de l'abdomen faiblement sillonné au milieu, le dernier obtusément caréné. — Tanger.

Ces trois *Sciaphilus* s'éloignent un peu du type du genre par les yeux plus saillants ; le dernier rappelle un peu la forme des *Cyclonus*, mais je ne trouve pas de caractères assez tranchés pour motiver une coupe générique.

1. TANYMECUS METALLINUS F. — Long. 6 à 8 mill. — *Elongatus, convexus, fuscus, squamulis dense obsitus, et griseo-villosulus, vitta lata laterali ab oculis usque ad elytrorum apicem dense grisea, elytrorum prothoraceque dorso viridi-subaureo, rostro medio valde sulcato, prothorace lateribus medio dilatato, sat grosse dense punctato, elytris substriato-punctatis, interstitiis obsolete asperulis, apice obtusis.*

Allongé, convexe, d'un brun noir brillant, couvert d'une villosité grise assez serrée et d'écailles clair-semées d'un verdâtre un peu doré, pâle, sur les élytres, le corselet et le sommet de la tête, mais grises et serrées sur les côtés, où elles forment une large bande latérale depuis les yeux jusqu'à l'extrémité des élytres ; tout le dessous du corps et les pattes recouvertes d'écailles semblables d'un cendré un peu verdâtre. Tête densément et assez finement ponctuée ; rostre assez fortement sillonné. Antennes noires, à villosité grise clair semée. Corselet densément et fortement ponctué, élargi latéralement au milieu en angle obtusément arrondi, un peu élevé sur la ligne médiane. Élytres presque parallèles, se rétrécissant en arrière vers les 2/3 de la longueur, obtuses à l'extrémité, à lignes de points formant de légères stries, les intervalles couverts de fines aspérités indistinctes. — Tanger.

Quand l'insecte est très-frais, il présente la coloration ci-dessus indiquée ; mais d'habitude les écailles dorées s'effacent très-facilement et la pubescence gris-cendrée domine. Sa forme rappelle, en beaucoup plus petit, celle du *T. palliatus*.

2. T. NUBECULOSUS F. — Long. 10 mill. — *Oblongo-elongatus, supra planatus, fuscus, squamulis dense vestitus, inde griseus, supra luteo vage maculosus, dense griseo et luteo-pilosulus, rostro parallelo, linea media angusta elevata, antennis sat validis, griseo-villosulis, prothorace late-*

ribus medio ampliato, basi linea media obsolete elevata, elytris ad humeros obliquis, postice attenuatis, striatis, interstitiis planis, abdomine planato.

Oblong-allongé, assez épais, mais déprimé en dessus et en dessous, d'un brun noir, recouvert de petites squamules très-serrées, grises, mélangées en dessus d'écailles d'un roux brunâtre formant des taches mal limitées, nombreuses sur les élytres, couvert en outre de petits poils presque couchés, assez raides, gris ou roussâtres, très-serrés sur la tête et le corselet. Rostre large, parallèle, ayant en avant une troncature oblique recouverte d'écailles métalliques; au milieu une petite carène très-fine, dénudée. Antennes assez courtes, assez robustes, d'un brun noir, à villosité grise. Corselet aussi long que large, assez fortement dilaté sur le milieu des côtés, ayant au milieu de la base une petite ligne élevée peu distincte. Élytres coupées obliquement aux épaules, rétrécies à l'extrémitié, à stries fines mais bien nettement marquées, intervalles plans. Pattes assez courtes et assez robustes. — Biskra.

Se rapproche du suivant, mais plus grand, plus large proportionnellement, plus déprimé en dessus.

3. T. SUBMACULATUS Chevr., Rev. zool., 1860, 131. — Long. 6 1/3 mill. — Alatus, elongatus, minute punctatus, cretaceo-obscuroque varius; rostro fere latitudine capitis (utroque æquali), antice barbato, carinula media; thorace in lateribus anticis rotunde ampliato, lineis tribus brunneis, duabus basi adnexis, media subintegra antice arcuatim ampliata, scutello albido parvo; elytris debiliter nebulosis, cretaceo-maculatis, striato-punctatis, ad apicem conjunctim rotundatis; antennis oculisque nigris. — Alger.

Ce *Tanymecus* ne me paraît pas différer du *siculus* Tournier.

4. T. BREVIS Chevr., Rev. zool., 1860, 131. — Long. 8 1/2 mill. — Alatus, latus, planiusculus, griseo-tomentosus; rostro-subconico, plano, antice medio breviter costato, punctulato; thorace confertim punctato, denudato, lateribus rotundatis, cinereis, medio subcarinato, antice arcte constricto posticeque recto; elytris ad apicem pone suturam angulose productis, striato-punctatis. — Alger.

Procas Lethierryi Chevr. — Je crois qu'il faut rapporter à cette espèce (Rev. zool., 1860, 77) le *P. rugicollis* décrit par notre collègue et ami M. Perris dans nos Annales, année 1864, p. 111.

Genre HOLCORHINUS.

Ce genre ne renferme encore qu'un petit nombre d'espèces propres à l'Algérie, à corps oblong ou ovalaire ; cependant je ne puis rapporter qu'à lui trois espèces nouvelles qui sont globuleuses comme de gros *Omias* ou des *Cneorhinus*.

Les *Holcorhinus* se composeraient donc des espèces suivantes :

A. *Élytres oblongues ou ovalaires.*

* *Élytres à bande blanche latérale.*

1. H. QUERULUS Boh., in Sch., Curcul., II, 520. — *Nastus albomarginatus* Lucas, Expl. Alg. 435, pl. 31, fig. 1. — Long. 7 mill. — Ovato-oblongus, fuscus, squamulis griseo-umbrinis tectus, antennis rufo-piceis, elytris dorso squamulis cinereis submetallicis obsitis, vitta laterali lata albido-squamosa, capite subtiliter rugoso-punctato, fronte media leviter impressa, rostro basi arcuatim strigato, plano, nigro, subtiliter rugoso punctato, antennis rufo-piceis, griseo-pubescentibus, prothorace oblongo, lateribus modice rotundato, minus convexo, crebre rugoso-punctato, basi obsolete canaliculato, squamulis cupreo-micantibus adsperso, elytris oblongis, apicem versus angustatis, apice ipso conjunctim acuminatis, valde convexis, lateribus compressis, regulariter parum profunde punctato-striatis, interstitiis setulis parvis albidis, reclinatis, obsitis, pedibus nigro-piceis, griseo-pubescentibus. — Alger (*Lallemant*).

Cette espèce varie extrêmement sous le rapport de sa coloration ; ainsi l'individu qui a servi de type à la description de notre collègue et ami, M. Lucas, a le dessus du corps d'un brun noir mat avec les élytres offrant une large bordure latérale d'un blanc un peu roussâtre, formant un crochet au milieu interne et au-dessous une autre bordure marginale, également mélangée de blanc-roussâtre et de brun-noir ; les côtés du corselet et de la tête sont saupoudrés d'écailles d'un blanc roussâtre, ce que l'on remarque aussi sur le dessous du corps et sur les pattes. Cet individu me paraît, du reste, effacé sur la partie dorsale.

2. H. SERIE-HISPIDUS Boh. in Sch., Curc., II, 519. — *Nastus albopunctatus* Lucas, Explor. Alg., 435. — Long. 8 mill. — Oblongo-ovatus, niger, squamulis griseo-umbrinis tectus, antennis rufo-piceis, elytris, lateribus maculaque parva discoidali albido-squamosis, capite convexo, sat crebre rugoso-punctato, parce cinereo-piloso, rostro crasso, basi transversim strigato, nigro, tricarinato, crebre rugoso-punctato; prothorace transverso, lateribus, valde rotundato, dense punctulato, basi obsolete canaliculato; elytris oblongo-ovatis, apicem versus attenuatis, valde convexis, præsertim posterius, regulariter parum profunde punctato-striatis, interstitiis subconvexis, setulis parvis, albidis, reclinatis, seriatim adspersis; pedibus nigro-piceis, griseo-pubescentibus. — Algérie.

*** Élytres sans bande blanche latérale.*

3. H. PILOSULUS Chevr., Rev. zool., 1860, 451. — Long. 7 mill. — Coriaceus, pallide brunneus, infra et supra squamulis aureis passim indutus; antennis pedibusque ferrugineis, tibiis curvatis, capite antice transverse sulcato, sulco arcuato, rostro medio anguste costulato, costula antice furcata et intus sulcata; prothorace oblongo, lateribus rotundato, medio tenuiter canaliculato, lineis tribus viridi-aureis; elytris ovatis, subglobosis, striis impressis obsolete punctulatis, interstitiis apicem versus albo-setosis. — Alger.

Cet insecte est de la grandeur du *Cneorhinus exaratus* et lui ressemble beaucoup. D'après la forme des élytres, il ferait le passage à la division suivante.

B. *Élytres globuleuses.*

4. H. METALLESCENS Lucas, Explor. Alg., 434. — Long. 4 1/2 mill — *Breviter ovatus, elytris globosis, fusco-æneus, nitidus, pilis cinereis adpressis maculatus et fasciatus, antennis piceis, clava obscuriore, capite dense punctulato, rostro ruguloso, medio obsolete carinulato, basi profunde transversim sulcato, prothorace lateribus valde rotundato, elytris punctato-lineatis, interstitiis planatis, sublilissime rugulosis.*

Ovalaire, élytres globuleuses, d'un bronzé foncé assez brillant, avec des poils d'un gris cendré assez longs, couchés, formant de nombreuses

fascies sur les élytres el des bandes vagues sur le corselet; antennes roussâtres avec la massue obscure. Tête finement et densément ponctuée, presque lisse à la base, ayant entre les yeux un sillon arqué, profond, plus enfoncé au milieu; rostre rugueusement ponctué, lisse à l'extrémité, ayant au milieu une ligne élevée peu marquée. Corselet court, convexe, assez fortement arrondi sur les côtés, plus rétréci en avant, couvert d'une ponctuation rugueuse serrée, plus forte latéralement. Élytres grandes, globuleuses, à lignes de gros points peu serrés, formant des stries légères; intervalles plans, couverts d'une rugosité excessivement fine, peu distincte. — Constantine (*Hénon*).

5. H. CYRTUS F. — Long. 4 1/2 mill. — *Brevissime ovatus, elytris globosis, fusco-brunneus, pube lutea variegatus, antennis pedibusque obscure rufescentibus, cinereo-pubescentibus; capite dense tenuiter ruguloso, inter oculos linea arcuata impresso, rostro medio tenuiter carinulato, prothorace brevi, lateribus rotundato, dense rugoso-punctato, elytris striato punctatis, interstitiis tenuissime rugosulis, fere planatis.*

Ressemble au *metallescens*, mais plus petit, plus globuleux, à élytres plus courtes. D'un brun un peu roussâtre, à pubescence roussâtre formant des bandes vagues, longitudinales sur le corselet, transversales sur les élytres. Tête à ponctuation serrée, fine, rugueuse; une ligne arquée entre les yeux, une fine carène au milieu du rostre, presque indistincte chez la ♀. Corselet court, fortement arrondi sur les côtés, couvert d'une fine ponctuation rugueuse, serrée. Élytres globuleuses, à stries peu profondes formées de gros points peu serrés; intervalles très-faiblement convexes, couverts de rugosités excessivement fines et serrées. — Algérie.

6. H. COSTULATUS F. — Long. 4 mill. — *Subglobosus, subplumbeus, sat nitidus, cinereo-pubescens, tibiis, tarsis antennisque rufescentibus, his clava obscura, capite inter et ante oculos striato, punctulato, prothorace tenuiter densissime punctulato, elytris globosis, obsolete costulatis, interstitiis haud striatis.*

Presque globuleux, d'un brun foncé un peu plombé, assez brillant, à pubescence cendrée un peu squamiforme. Tête et rostre densément ponctués, extrémité du rostre rugueuse. Corselet beaucoup plus étroit que les élytres, de moitié plus large que long, arrondi sur les côtés, plus rétréci en avant, assez finement mais très-densément ponctué. Élytres globuleuses, très-finement ruguleuses, ayant de petites côtes arrondies très-peu

saillantes, les intervalles assez larges, sans stries, les deux premiers offrant une ligne ponctuée peu distincte, se perdant avant l'extrémité. — Algérie.

7. H. velutinus Fairm., Ann. Soc. Ent. Fr., 1860, Bullet., xxxi. — Long. 5 mill. — *Globosus, rufo-brunneus, subopacus, dense cinereo-villosus, antennis pedibusque obscure rufescentibus, capite dense punctato, rostro linea media lævi, nigra, prothorace brevi, lateribus arcuato, dense fortiter punctato, linea media subelevata, elytris globosis, punctato-lineatis, interstitiis planis, tenuissime asperatis.*

Globuleux, d'un brun un peu roussâtre, presque mat, couvert d'une villosité cendrée serrée, couchée; antennes et pattes d'un roussâtre obscur, également pubescentes. Tête densément ponctuée, rostre rugueusement ponctué, ayant au milieu une ligne lisse et à l'extrémité une impression dénudée. Antennes plus courtes et plus épaisses, les articles du funicule un peu transversaux. Corselet court, très-convexe, fortement arrondi sur les côtés, rugueusement et densément ponctué, la ligne médiane un peu élevée. Élytres grandes, très-globuleuses, à lignes de points peu serrés, formant des stries assez légères; intervalles plans, couverts de rugosités excessivement fines. — Oran.

Cet insecte diffère des *Holcorhinus* globuleux par le manque de sillon transversal entre les yeux, le rostre un peu plus court, les antennes plus courtes, plus robustes, et les ptéryges du rostre moins divariqués; mais ces différences ne me paraissent pas suffisantes pour conserver le genre *Cyclomaurus* que j'avais, à tort, rapproché des *Cneorhinus.*

Cleonus Lejeunii F. — Long. 20 à 25 mill. — *Oblongus, antice attenuatus, valde convexus, nigro-fuscus, nitidus, impressionibus pube brevi albida dense vestitis, capite tenuiter punctato, rostro valde tricarinato, prothorace oblongo, tuberculis depressis dense obsito, medio canaliculato, canaliculo medio anguste carinato, elytris seriatim tuberculatis, tuberculis depressis, dense positis, seriebus basi apiceque late, disco irregulariter interruptis, subtus griseo villosulus, abdomine lævi.*

Oblong, un peu allongé, très-épais, très-convexe, d'un brun noir assez brillant avec les parties déprimées ou sillonnées revêtues d'une pubescence d'un blanc grisâtre serrée. Tête finement et densément ponctuée; rostre ayant trois carènes très-saillantes, une médiane et une le long de chaque côté, la médiane légèrement sillonnée à la base et à l'extrémité. Antennes assez courtes et assez grêles, noires, avec la massue étroite,

aiguë, revêtue d'une pubescence d'un gris soyeux. Corselet oblong, rétréci tout à fait en avant, couvert de tubercules très-aplatis, assez serrés ; au milieu une impression longitudinale ayant une carène médiane, étroite, lisse ; sur les côtés, une ligne étroite, fortement arquée, enfoncée ; entre cette dernière et la médiane, une bande déprimée moins nettement marquée. Élytres un peu plus larges que le corselet, légèrement élargies au milieu, arrondies à l'extrémité, à tubercules plats, plus gros que ceux du corselet, formant des séries, fortement interrompues, sauf la suturale, à la base et à l'extrémité et irrégulièrement sur le disque. Dessous couvert d'une villosité d'un gris cendré ; abdomen lisse. — Géryville (*Lejeune*).

Ce magnifique *Cleonus* doit être rangé à côté du *morbillosus;* le rostre est sillonné de la même façon, mais la sculpture des élytres est très-différente et remarquable par l'aplatissement des tubercules.

Amaurorhinus narbonnensis Brisout. — Ce rare insecte a été pris aux environs d'Alger par M. Lallemant.

Chærorhinus squalidus Fairm. — Il faut rapporter à cette espèce le *brevirostris* Chev.

Fam. **Cerambycidæ.**

Genre OPISOGNATUS Thomson, Essai d'une classif. Céramb., 330.

Ce genre diffère des *Prionus* par la tête formant une sorte de col derrière les yeux, par les yeux plus développés, le prosternum plus saillant, et surtout par les mandibules renversées en dessous, ce qui rend la tête arquée, vue de profil.

O. forficatus Fab., Ent. Syst., supp., 141, 15 (*Prionus*). — *O. Favieri* Blanchard, Mém. de l'Institut, 1842, p. 23. — Long. 48 à 55 mill. — Oblongus, subparallelus, convexus, castaneus, nitidus, capite basi convexo, dense punctulato et medio tenuiter sulcato, inter oculos rugose punctato, sulcato, mandibulis nigricantibus, lævibus, prothorace lateribus acute bispinoso, angulis posticis acutiusculis, brevibus, disco inæquali, tenuiter parum dense punctulato, impressionibus pube tenui fulvescente parce vestitis, scutello semirotundato, punctato, elytris apice rotundatis, angulo suturali recto, tenuiter punctatis, utrinque obsolete tenuiter tri-

costulatis; palpis tarsisque pallidioribus, his subtus sulcatis, metathorace dense breviter fulvo pilosis. ♂ capite magno, mandibulis longioribus, antennis, validis, dimidio corpore longioribus, articulis angulatis, compressis, tarsis anticis latioribus; ♀ magis obesa, capite mandibulisque minoribus, antennis gracilibus, corpore dimidio brevioribus, elytris longioribus, sed abdominis apicem haud tegentibus. — Tanger.

Ce beau Prionien vit dans l'intérieur des Palmiers nains (*Chamærops humilis*); les femelles sont beaucoup plus rares que les mâles et ne sortent guère de la souche de ces arbustes. Il est assez remarquable qu'on n'ait encore signalé cet insecte ni en Algérie ni en Andalousie.

POLYARTHRON BARBARUM Lucas, Ann. Soc. ent. Fr., 1858, Bullet., CLXXIX (♀). — Long. 22 à 29 mill. — *Oblongum, crassum, supra parum convexum, pallidum, mandibularum apice nigro; capite inter oculos impresso, medio sulcatulo, oculis magnis, globosis. ♂ antennis dimidio corpore brevioribus, articulo* 1° *crasso, obconico,* 2° *lato, brevi, reliquis numerosis, adpressis, bipectinatis, prothorace capite parum latiore, lateribus medio unidentato, elytris postice dehiscentibus, apice spinosis, utrinque quadricostatis; ♀ fusca, mandibulis brevibus, antennis filiformibus, prothorace utrinque fortiter unituberculato, elytris abdomine brevioribus, subcostatis, postice acuminatis, abdomine lævigato, fusco-nitido.*

Oblong, épais, faiblement convexe en dessus, entièrement d'un jaune roussâtre très-pâle (sans doute immature), presque mat, avec l'extrémité des mandibules noire. Tête un peu creusée entre les yeux qui sont très-gros, globuleux. ♂ antennes beaucoup plus courtes que la moitié du corps, 1er article épais, obconique, un peu arrondi en dehors ; 2e très-court, cupuliforme, les suivants très-courts, très-nombreux, très-serrés, émettant chacun deux longs rameaux qui forment une double pectination. Corselet plus étroit que les élytres, assez convexe , un peu inégal, presque lisse, ayant au milieu de chaque côté une petite dent aiguë; angles antérieurs un peu pointus, les postérieurs obtus. Écusson presque en demi-cercle. Élytres rétrécies, déhiscentes à l'extrémité qui est presque tronquée obliquement et épineuse; sur chacune quatre côtes, les deux internes saillantes, ainsi que la suture. Poitrine couverte d'une villosité concolore. ♀ brune ; tête petite, irrégulièrement ponctuée ; mandibules courtes, antennes filiformes, à articles allongés et lisses; corselet non rebordé latéralement, ayant au milieu de chaque côté un fort tubercule ; élytres étroites, courtes, beaucoup plus courtes que l'abdomen, ce dernier d'un brun brillant.

Le mâle n'a été trouvé qu'une seule fois à Tougourt, sur un Palmier, par notre collègue M. Hénon, qui a bien voulu en enrichir ma collection. La femelle a été décrite seule jusqu'à présent.

Diffère du *P. pectinicorne*, du Sénégal, par les antennes du ♂ qui sont bien plus courtes, n'atteignant pas la moitié du corps, tandis que chez l'espèce sénégalienne elles atteignent presque les deux tiers; par les yeux plus écartés; par le 2e article des antennes beaucoup plus court, surtout en dehors; par les élytres couvertes de fines aspérités, à 3e côte tout à fait obsolète, la 4e moins marquée et la suture un peu plus déhiscente à l'extrémité. La ♀ diffère de celle du *pectinicorne* en ce que les antennes sont composées d'articles allongés et unis au lieu d'être courts et dentés, en ce que le corselet n'est pas rebordé latéralement et en ce que les élytres à côtes moins saillantes sont plus étroites et presque acuminées à l'extrémité.

Conizonia Allardi F. — Long. 14 mill. — *Oblonga fusco-nigra, supra pube brevi brunnea dense vestita, capite media denudato, griseo pubescente, prothorace lateribus vix rotundato, vitta lata media albida, spatio medio denudato nigro, et utrinque vitta laterali anguste albida, scutello suturaque cinereis, elytris vitta lata discoidali albida, subtus cinerea, pedibus obscurioribus.*

Oblong, subparallèle, d'un brun noir brillant, recouvert d'une pubescence serrée brune avec une large bande discoïdale sur chaque élytre, une étroite bande suturale, comprenant l'écusson, blanchâtre, sur le corselet une large bande médiane et deux bandes latérales de même couleur, au milieu une étroite ligne noire dénudée; devant de la tête blanchâtre; dessous du corps, pattes et antennes revêtus d'une pubescence soyeuse cendrée. Tête aussi large que le corselet, finement ponctuée, plus fortement en avant, avec l'épistome lisse; yeux séparés à peu près complétement en deux parties. Antennes atteignant les deux tiers du corps, assez épaisses, presque cylindriques, 1er article robuste, aussi long que les 2e et 3e réunis. Corselet transversal, faiblement arrondi sur les côtés, paraissant densément et finement ponctué. Élytres oblongues, plus larges à la base que le corselet, s'atténuant légèrement jusqu'à l'extrémité qui est obliquement tronquée en dedans avec les angles arrondis; épaules bien marquées; sur chacune trois côtes légèrement indiquées sous la pubescence. Pattes assez courtes. — Lambessa (*G. Allard*).

Cette jolie espèce a tout à fait le faciès d'un *Dorcadion lineola* allongé.

Je suis heureux de la dédier à notre collègue M. G. Allard, auquel l'Algérie est et sera redevable de découvertes entomologiques fort intéressantes.

1. VESPERUS CONICICOLLIS.—Long. 13 mill. — ♂. *Pallide lutescens, oculis nigris, prominentibus, capite antice medio sulcato, antennis corpore paulo longioribus, prothorace capite, cum oculis, angustiore, antice constricto et transversim impresso, elytris basi prothorace duplo latioribus, post humeros vix antennatis, apice rotundatis, tenuiter et sparsim punctulatis, abdomine paulo obscuriore.*

Entièrement d'un jaunâtre sale très-pâle avec les yeux noirs et l'abdomen un peu obscur. Tête convexe, avec les yeux très-saillants; un sillon entre les yeux, une impression transversale entre les saillies antennaires; extrémité des mandibules noire. Antennes un peu plus longues que le corps, insérées sur des tubercules coniques très-saillants. Corselet plus étroit que la tête, avec les yeux assez fortement rétréci en avant; une impression transversale près du bord antérieur; au milieu, un très-faible sillon qui disparaît en arrière. Écusson un peu concave. Élytres deux fois aussi larges à la base que le corselet, atténuées après les épaules, puis très-faiblement élargies en arrière et arrondies ensemble à l'extrémité; couvertes de points médiocrement gros et médiocrement serrés, et ayant des poils un peu hérissés peu nombreux sur le disque, mais plus serrés et plus courts sur le bord externe, notamment à l'extrémité. — Maroc.

Cette espèce ressemble à la suivante, mais elle en diffère par la taille plus petite, la forme plus svelte, la tête moins renflée en arrière, les yeux bien plus écartés, ne dépassant pas l'insertion des antennes, les antennes bien plus grêles, les élytres plus lisses, unies, bien moins ponctuées, sans traces de lignes. Elle se rapproche encore plus du *luridus*, mais s'en distingue par la ponctuation beaucoup plus fine, notamment sur les élytres qui ne présentent aucune trace de lignes un peu élevées, par la tête moins profondément sillonnée, plus large, avec les yeux un peu plus écartés et les antennes plus grêles dès la base et le corselet un peu plus conique.

2. V. FLAVEOLUS Muls., Op. Ent., 1863, 169. — Long. 16 mill. — D'un jaune fauve avec les élytres plus pâles. Forme du *luridus;* en diffère par la tête plus globuleuse, bien moins rétrécie à la base, sans profond sillon au milieu; par le corselet moins fortement échancré au bord antérieur, moins ridé sur les côtés. C'est le *V. mauritanicus* du Catalogue Dejean.

LEPTURA APPROXIMANS Rosenh., Thier. Andal., 305. — Elongata, nigra, opaca, subtus nitida, elytris rufo-castaneis, nigro-pubescens, capite prothoraceque dense rugoso-punctatis, capite oblonga, inter oculos sulcato, utrinque post oculos abrupte constricto, plicatulo, antennis nigris, corpore brevioribus, subcylindricis, prothorace oblongo, antice tantum angustato, angulis posticis lateraliter exsertis, acutis, scutello sulcato, elytris apicem versus attenuatis, apice ipso oblique truncato, obtuse spinoso, aspero-punctatis, parce fulvo pubescentibus, subtus fulvo-pubescens, sterno dense punctato, abdomine tenuiter aspero-punctato. — Tanger, Andalousie.

Fam. **Chrysomelidæ.**

LABIDOSTOMIS LEJEUNII F. — Long. 4 à 5 mill. — *Brevis, convexa, viridi-æenea, nitida, elytris basi apiceque flavo-aurantiacis; ♂ capite magno, basi tenuiter, antice grosse punctato, inter oculos leviter impresso, antice profunde bifoveato, mandibulis magnis exsertis, prothorace brevi, lateribus armatum, tenuiter sparsim punctulato, elytris alutaceis tenuiter parum dense punctulatis, pedibus anticis magnis, tibiis arcuatis; ♀ capite minore, rugoso, prothorace antice angustiore, elytris fortius punctatis, leviter rugosulis.*

Corps court, convexe, d'un beau vert métallique, parfois un peu blanchâtre, une bande étroite, transversale, à la base des élytres et une grande tache apicale d'un jaune orange ; antennes noires, avec les premiers articles d'un noir bleu en dessus et roux en dessous ; pattes d'un noir verdâtre ou bleuâtre. — ♂. Tête grande, un peu moins large que le corselet, finement ponctuée au sommet, plus grossement et rugueusement en avant, ayant entre les yeux une légère impression arquée, en avant deux profondes fossettes ; épistome tridenté ; mandibules grandes, saillantes, robustes, brusquement arquées, terminées en pointe aiguë, ayant l'extrémité roussâtre ; corselet court, près de trois fois aussi large que long, arrondi sur les côtés qui sont notablement rebordés ; angles postérieurs obtus, mais relevés ; bord postérieur légèrement bisinué ; ponctuation fine, écartée. Écusson en triangle tronqué, ayant quelques points. Élytres très-finement réticulées, ce qui leur donne un aspect soyeux, finement et peu densément ponctuées, lisses sur les taches jaunes. Pattes antérieures très-grandes ; jambes fortement arquées. — ♀. Tête plus petite,

plus fortement ponctuée, plus rugueuse en avant. Mandibules petites, roussâtres. Corselet plus rétreci en avant, plus fortement ponctué, ainsi que les élytres. Pattes antérieures pas plus longues que les autres. — Oran (*Lejeune*).

Cette jolie espèce est très-voisine du *L. Guerinii*; elle en diffère, outre la coloration, par la ponctuation plus forte sur le corselet et les élytres des ♂ et par l'impression frontale moins rebordée supérieurement.

1. Gynandrophtalma rufimana Lacord., Monogr. Phyt., II, 299. — Long. 4 mill. — *Brevis, parallela, nigro-violacea, prothorace, antennarum basi pedibusque* 2 *anticis luteo-fulvis, capite vix punctato, inter oculos impresso aut foveolato, scutello lato, triangulari, apice interdum rotundato, elytris grosse sat dense punctatis.*

Corps court, parallèle, convexe, d'un bleu violacé foncé ou d'un vert bronzé, brillant; corselet, base des antennes et les deux pattes antérieures d'un jaune fauve. Tête large, presque lisse, à peine ponctuée sur les côtés, ayant entre les yeux une fossette ou impression bien marquée. Corselet plus de deux fois aussi large que long, arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs qui sont un peu relevés, très-faiblement rétréci en avant; bord postérieur légèrement bisinué, avec le lobe médian court, arqué, non marginé; surface lisse au milieu; ponctuation très-écartée sur les côtés. Écusson lisse, en triangle aigu, parfois arrondi au sommet. Élytres courtes, parallèles, brusquement arrondies à l'extrémité, à ponctuation grosse, assez serrée, avec de très-faibles rides transversales. Pattes antérieures d'nn jaune fauve, avec la tranche externe et l'extrémité des tarses noires; genoux des pattes intermédiaires jaunâtres. — La femelle ressemble au mâle. Tête plus petite; fossette abdominale petite, oblongue, plus profonde. — Oran, Tanger.

Cette espèce ressemble, pour la coloration, à la *G. cyanea;* mais la tête large, impressionnée, à peine ponctuée, le corselet un peu relevé aux angles postérieurs, et l'écusson arrondi, la distinguent suffisamment.

2. G. gratiosa Luc., Rev. Zool. 1845, 124. — Lacord., Mon. Phyt., II, 293. — Long. 3 à 3 1/2 mill. — Elongatula, parum convexa, læte viridis aut viridi aurata, subtus viridi-ænea, antennis pedibusque testaceo-flavis, capite grosse punctato, rugoso, fronte impressa; prothorace sparsim elytris creberrime punctatis, his apice læte aurantiacis; ♂ cylindricus, capite majore, mandibulis porrectis, modice arcuatis, tarsis anticis elongatis. — Oran, Tanger.

Cette espèce paraît remplacer en Afrique la *G. amabilis*, qui se trouve en Portugal et en Espagne, et qui n'en diffère que par le corselet plus ponctué, les élytres plus rugueuses et les antennes d'un noir bronzé avec la base testacée.

MELITONOMA SOBRINA Lacord., Monogr. Phyt., II, 377. — Long. 5 à 7 mill. — Oblongo-cylindrica, nigra vel saturale chalybea, subtus cum capite sat dense griseo-tomentosa, antennis longitudine fere prothoracis; scutello triangulari acuto, prothorace elytrisque flavo-rufis, nitidulis, illo lævi, antice nonnihil producto, basi utrinque oblique truncato; his subtiliter punctatis, singulo fasciis duabus transversis (altera ante, altera infra medium) nigris.

Cet insecte, propre au Sénégal, s'étend jusqu'à la Méditerranée : M. Chevrolat en possède un exemplaire provenant des environs de Tunis.

PACHNEPHORUS HISPIDULUS F. — Long. 2 à 3 mill. — *Oblongus, sat obscure æneus, nitidus, antennis, tibiarum apice tarsisque obscure rufescentibus, capite prothoraceque sat dense punctatis, pilis crassis albidis vestitis, elytris punctato-lineatis, interstitiis tenuiter lineato-punctulatis, pilis crassis albidis seriatim dispositis.*

Oblong, d'un bronzé foncé brillant, antennes, extrémité des tibias et tarses d'un roussâtre un peu obscur, couvert de poils épais, presque squamiformes, assez serrés, blanchâtres, obliques, disposés sur les élytres en lignes régulières. Tête et corselet à ponctuation médiocrement forte et assez serrée, ce dernier un peu ridé transversalement sur les côtés, légèrement rétréci à la base, faiblement dilaté sur les côtés en avant. Élytres oblongues, ovalaires, à lignes de points à peine plus gros que ceux du corselet, les intervalles offrant également une ligne de points plus petits et donnant naissance chacun à un poil ou écaille, comme ceux des lignes principales. — Oran (*Coquerel*).

Cette espèce se rapproche du *lævicollis*; mais ce dernier diffère par la taille plus petite, le corselet plus large, plus dilaté sur les côtés, bien plus finement ponctué, par les élytres plus courtes et par les poils infiniment plus petits. Le *P. lævicollis* est d'une coloration plus foncée et il présente également, outre les lignes ponctuées des élytres, une rangée de points plus petits.

1. COLASPIDEA OVULUM F. — Long. 2 mill. — *Brevissime ovata, antice angustior, convexa, ænea vel viridi-ænea, nitida, parce pilosa, capite parum*

dense punctato, medio leviter sulcatulo, prothorace elytris multo angustiore antice angustato, lateribus vix arcuatis, parum dense punctato, elytris breviter ovatis, postice obtuse rotundatis, sat dense, sat grosse punctatis, haud rugosulis.

En ovale très-court, très-convexe, d'un bronzé doré ou verdâtre, brillant, à pubescence fine et assez rare. Tête à ponctuation fine, écartée; au milieu du front une petite fossette. Corselet court, rétréci notablement en avant, côtés faiblement arqués, bord antérieur arrondi sur la tête; ponctuation fine et peu serrée. Écusson lisse. Élytres courtes, presque globuleuses, à ponctuation grosse, médiocrement serrée; à la base, une très-faible impression de chaque côté de l'écusson. Pattes et base des antennes rousses, tarses et extrémité des antennes brunâtres. — Algérie.

Cette espèce ressemble extrêmement à la *sphæroides*, et en diffère seulement par le corselet moins conique, moins fortement atténué en avant, et les élytres bien plus courtes, plus globuleuses, plus arrondies en arrière.

2. C. GROSSA F. — Long. 2 à 4 mill. — *Subovata, convexa, ænea vel cupreo-aurata, nitida, griseo-pilosa, capite dense punctato, medio sulcato, prothorace brevi, lato, lateribus rotundato, medio elytris vix aut non angustiore, dense punctulato, elytris subovatis, basi late truncatis, postice late rotundatis, minus dense fortius punctatis, obsolete transversim rugosulis.*

Ovalaire, convexe, d'un cuivreux ou d'un vert doré brillant, à villosité grisâtre, assez longue, bien visible. Tête finement et peu densément ponctuée au sommet, plus fortement en avant; un sillon frontral plus ou moins marqué. Corselet court, presque aussi large que les élytres, fortement arrondi sur les côtés aux angles antérieurs, non rétréci en avant, assez fortement et assez densément ponctué. Écusson lisse. Élytres subovalaires, mais largement tronquées à la base, largement arrondies à l'extrémité, peu arrondies sur les côtés; ponctuation assez forte, médiocrement serrée, les intervalles très-finement ridulés. Pattes et antennes entièrement rousses. — Tanger.

Cette espèce est bien caractérisée par le corselet fortement arrondi sur les côtés, nullement atténué en avant et par les élytres non globuleuses, à peine plus larges que le corselet.

CYRTONUS GIBBICOLLIS F. — Long. 6 1/2 mill. — *Oblongo-ovatus, æneus,*

nitidus, antennis, tarsis tibiarumque apice testaceo-ferrugineis, prothorace valde convexo, tenuiter punctulato, angulis posticis oblique impressis, scutello pentagono, elytris tenuiter punctato-lineatis, interstitiis vix perspicue punctulatis, obsolete convexiusculis, margine basalo crenulato.

Ovalaire, un peu oblong, d'un bronzé brillant, avec les antennes, les tarses et l'extrémité des tibias d'un roux fauve. Tête finement ponctuée, un peu plus fortement au bord antérieur; ligne arquée peu profonde, aboutissant de chaque côté à une petite saillie lisse. Corselet très-convexe en travers et en long ; côtés presque droits en arrière, arrondis en avant; angles postérieurs embrassant la base des élytres avec une impression oblique; ponctuation fine, mais plus marginée aux angles; bord postérieur largement arrondi en arrière et fortement sinué avant les angles postérieurs. Écusson pentagonal, lisse. Élytres à lignes de points assez fins, les intervalles presque lisses ou à ponctuation indistincte ; très-faiblement convexes. Dessous d'un vert bronzé plus foncé. — Tanger.

Ressemble beaucoup au *ruficornis;* mais il est un peu plus oblong, les angles postérieurs du corselet sont plus saillants, impressionnés; la ligne crénelée de la base des élytres est moins marquée, les lignes de points sont moins fortes et composées de rangées peu régulières au lieu d'être simples, le corselet est plus convexe, et les pattes sont bronzées, sauf l'extrémité des tibias.

Fam. **Coccinellidæ.**

LITHOPHILUS CORDATUS Rosenh., Thier. Andal., 213. — Ovatus, parum convexus, rufescens, elytrorum disco late fusco, fulvo-pubescens, tenuiter dense punctatus, prothorace lato, elytris angustiore, lateribus valde marginatis, medio angulato-dilatatis, elytris anguste marginatis, postice late rotundatis. — Oran, Tanger, Andalousie.

Cette espèce se distingue facilement du *connatus* par le corps plus large, moins convexe, les élytres plus arrondies en arrière, etc.

DESCRIPTION

DE

Deux espèces nouvelles du genre AGRA

Originaires de l'intérieur de la Guyane hollandaise,

Par M. DE LANSBERGE.

(Séance du 14 Décembre 1864.)

1. Agra surinamensis.

Fusca, ore, antennis pedibusque ferrugineis; capite elongato, quadrato, vertice pone oculos punctis duobus instructo; thorace elytrisque variolatis; his apice emarginatis, bispinosis, spinis fere parallelis; prosterno carinato; pectore abdomineque glabris, lateribus fasciis duabus pilosis punctatisque ornatis. — Long. 22 mill.

D'un brun noirâtre; parties de la bouche, antennes et pattes ferrugineuses.

Tête allongée, lisse, en forme de losange. Épistome excavé antérieurement, plus long que large. Sillons latéraux profonds, rapprochés. Labre allongé, relevé latéralement. Antennes grêles; leurs articles, à partir du troisième, couverts d'une pubescence égale. Vertex bombé, offrant près du bord postérieur de chaque côté un point enfoncé, placé sur la même ligne que les points supra-oculaires.

Corselet presque du double plus long que la tête, fortement étranglé antérieurement, couvert d'impressions irrégulières, profondes, disposées de manière à le faire paraître excavé au milieu et à laisser de chaque côté un espace lisse, irrégulier, limité sur les bords latéraux par des bourrelets tranchants qui n'atteignent ni le bord antérieur ni le bord postérieur.

Écusson lisse, ogival, impressionné au milieu.

Élytres du double plus longues que le corselet, parallèles dans leur première moitié, élargies ensuite et fortement arrondies vers la troncature, couvertes d'impressions ponctiformes près de la suture et des bords latéraux, larges et profondes vers le milieu, plus faibles et allongées vers l'extrémité, disposées en stries irrégulières; le fond de ces impressions d'un vert métallique clair. La strie suturale formant vers l'extrémité un sillon profond. Troncature légèrement en arc de cercle, peu oblique, limité extérieurement par une épine peu sensible. Épine suturale plus forte.

Dessous du corps d'un brun foncé à reflets verdâtres. Extrémité et bords de l'abdomen ferrugineux. Prosternum fortement caréné, fourchu. Métasternum et abdomen lisses, ayant de chaque côté une bande étroite de points qui donnent naissance à des poils fauves; ces poils formant sur l'antépénultième segment deux touffes longues et raides. Extrémité de l'abdomen lisse, fortement échancrée.

Cuisses antérieures lisses, renflées. Jambes fortement villeuses.

Un exemplaire mâle.

2. AGRA QUADRISERIATA.

Brunnea; elytris brunneo cupreis; ore, pedibus antennisque testaceis; articulo ultimo palporum infuscato; capite elongato, oviformi; vertice impresso lateribus piloso. Thorace elytrisque lateribus pilosis; his striata punctatis; striis 2ª, 4ª, 6ª *et* 8ª *interruptis seriebus foveolamque viridium.* — Long. 17 mill.

D'un brun clair sur la tête, obscur sur le corselet, cuivreux sur les élytres. Parties de la bouche, antennes et pattes testacées. Dernier article des palpes maxillaires obscur. Bords latéraux de la tête, du corselet et des élytres couverts de poils raides, blanchâtres.

Tête allongée, oviforme, lisse. Épistome plus large que long, légèrement échancré antérieurement. Sillons latéraux éloignés, peu marqués. Labre court, relevé en toit au milieu, légèrement échancré. Antennes fortes, les troisième et quatrième articles plus velus que les autres. Occiput fortement impressionné à sa base; l'impresion couverte de points irréguliers.

Corselet d'un quart plus long que la tête, fortement aplati, couvert d'impressions disposées de manière à laisser entre les bourrelets latéraux, qui sont assez prononcés, trois lignes longitudinales irrégulières lisses.

Écusson petit, cordiforme.

Élytres du double plus longues que le corselet, ayant neuf stries de points enfoncés; les deuxième, quatrième, sixième et huitième interrompues par quatre rangées de fovéoles rondes, régulières, à fond vert clair. Troncature en arc de cercle, biépineuse. Épines parallèles, assez prononcées.

Prosternum arrondi.

Cuisses antérieures grêles, cylindriques, couvertes de poils raides.

L'individu d'après lequel cette description est faite étant récemment transformé, il est probable que sa coloration à l'état normal sera très-foncée.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

A LA

RÉVISION DU GENRE AGRA

Par M. DE CHAUDOIR,

D'APRÈS LES ESPÈCES DE SA COLLECTION,

Publiée dans les *Annales de la Société entomologique de France*, 1862, p. 109.

(Séance du 13 Décembre 1865.)

Agridia Chaudoir, loc. cit., p. 109.

Agra Brullé, Thomson.

1. A. GUYANENSIS Chaudoir, Rev. et Magas. de Zool. par Guérin, 1863, p. 119. — Guyane française, bords du Maroni.

2. A. PLATYSCELIS Chaudoir, Révis., p. 110, 1. — Bates, Trans. Ent. Soc. Lond., 3e sér., II, p. 364, n° 3. — Bords de l'Amazone (Ega).

3. A. FORMICARIA Thomson, Arch. entom., I, p. 400. (*Agra.*) — Même localité.

   Agridia Batesii Chaudoir, Révis., p. 111, 2. — Bates, Transact. Ent. Soc. Lond., 3e sér., II, p. 363, n° 1.

4. A. RUBRICOLLIS Chaudoir, Rév. et Mag. de Zool., 1863, p. 119. — Brésil intérieur (Putzeys).

   C'est à ce genre que se rapporte encore l'*Agra Klugii* Brullé, Voyage de d'Orbigny, 10-20, Ins., pl. I, 10, dont j'ai vu le type au Jardin des Plantes, à Paris.

Sous le nom de *phœnicodera*, M. Bates décrit (Transactions of the Entom. Soc. of London, 3e sér., II., 364, n° 2) une espèce de ce genre très-voisine de la *formicaria*, mais dont elle semble différer par la forme de la tête, la couleur du corselet et par la longueur relativement moindre du huitième article des antennes ♀.

Agra Fabricius, Syst. Eleuth., I, p. 224.

Carabus Olivier.

Drypta Schönherr.

A. AG. SPURIÆ.

1. A. ERYTHROPUS Dejean, Spec., I, 199. — Bates ? Trans. Ent. Soc. Lond., 3e sér., II, p. 365, n° 1. — Cayenne, Amazone.

2. A. BRUNNICORNIS Gory, Ann. Soc. Ent. de Fr., 1833, p. 185. — Même localité.

3. A. LATIPES Chaudoir, Révis., p. 112, 2. — Bates, loc. cit., p. 365, n° 2. — Bords de l'Amazone, à Ega (Bates).

Le mâle diffère de la femelle par le huitième article des antennes aussi long que les deux voisins, par les cuisses plus renflées, par la dilatation beaucoup plus considérable des tarses, et surtout des deux antérieurs et des deux postérieurs, ainsi que par la ponctuation fine et velue du milieu des quatre derniers segments de l'abdomen. La poitrine est glabre et lisse dans les deux sexes.

Le mâle de l'*erythropus* diffère de sa femelle exactement par les mêmes caractères; ce groupe n'offre point jusqu'ici de différences sexuelles dans la forme de la partie postérieure de la tête.

Note. L'*Agra honesta* Chaudoir, Bull. Mosc. 1854, I, p. 321, est une quatrième espèce de ce groupe.

C'est encore ici que, d'après la description qu'en a donnée M. Bates, viennent se placer deux espèces, dont l'une, *A. Valentina* (Trans. Ent. Soc. Lond., 3e sér., II, p. 385, pl. XX, fig. 7), habite la Colombie; l'autre, *A. dominula* (ibid., p. 386, pl. XX, fig. 5), vient du Pérou. Toutes deux font partie de la belle collection de M. W.-W. Saunders.

B. Ag. ingenuæ.

Elytris foveolatis.

4. A. ænea Fabricius, Syst. El., I, p. 224, 1. — Conf. Chaudoir, Révis., p. 113, 3. — Cayenne; Amazone (Bates).

5. A. metallescens Chaudoir, Bull. Mosc. 1847, II, p. 95, 2. — Parà.
   Il y en a un très-bel individu ♀ dans la collection du Jardin des Plantes.

6. A. megera Thomson, Arch. Entom., I, p. 399, 1. — Chaudoir, Révis., p. 113, 5. — Bates, loc. cit., p. 366, n° 5. — A l'époque où j'ai publié ma révision de ce genre j'étais dans l'erreur en croyant posséder le mâle de cet insecte. L'individu mâle que j'ai décrit constitue une espèce distincte que M. Bates a nommée *anguinea* et que je décrirai plus loin. J'ai vu deux mâles de la vraie *megera*, l'un chez M. Bates, l'autre au Musée Britannique. Dans ce sexe, la tête ne diffère presque pas de celle de la femelle, elle est à peu près aussi renflée postérieurement, le huitième article antennaire est aussi long que ses voisins, le corselet et les élytres n'offrent aucune différence; tout le milieu du métasternum est semblable, ainsi que celui du bord postérieur des trois avant-derniers segments de l'abdomen où les poils sont plus longs et forment une large touffe; les cuisses sont très-renflées vers le milieu, les quatre jambes postérieures ont une forte dent triangulaire à leur côté interne, celle des deux postérieures est placée vers le milieu, celle des deux intermédiaires beaucoup plus près de l'extrémité, la partie du côté interne au-dessous de la dent est fortement pubescente et jaunâtre;

les jambes postérieures sont comme coudées en dehors à la hauteur de la dent.

Bords de l'Amazone, à Ega (Bates).

7. A. ANGUINEA Bates, Trans. Ent. Soc. Lond., 3e sér., II, p. 367, pl. XX, fig. 6. — Long. 22 1/2 mill. — Voisine de la *megera*, tête bien plus étroite, ressemblant à celle du mâle de la *rufescens*, cependant un peu plus large et subanguleuse à la base; corselet et élytres presque pareils; le premier un peu moins brièvement aminci en avant, celles-ci proportionnellement plus courtes; en dessous le milieu du métasternum très-peu pointillé surtout en arrière, tout le milieu des trois premiers segments de l'abdomen ainsi qu'une bande longitudinale sur l'anus pointillés et pubescents; pubescence moins forte, poils moins allongés et ne formant pas de touffe; jambes intermédiaires dentées comme dans la *megera*, les postérieures légèrement sinuées et pubescentes sur la moitié inférieure, mais sans dent interne.

Des mêmes localités que la *megera*, à laquelle elle ressemble beaucoup; la couleur est exactement la même.

Note. C'est évidemment auprès de ces espèces, et non près de la *geniculata* Klug, qu'il faut placer la belle espèce décrite par M. Bates sous le nom de *Saundersii* (Transact. Entom. Soc. Lond., 3e sér., II, p. 386, pl. XX, fig. 4) et qui vient du Pérou (Coll. Saunders). C'est une des plus grandes du genre; elle est noire, avec le milieu des cuisses rouge; les jambes postérieures du mâle sont conformées à peu près comme dans l'*anguinea*.

L'*A. surinamensis* Lansberge, décrite dans ces Annales, 1866, me paraît, d'après la description, appartenir également à ce groupe, mais constituer cependant une espèce distincte.

8. A. RUFESCENS Klug, Ent. Mon., p. 14, 2, t. I, fig. 2. — Chaudoir, Révis., p. 113, 6. — Rio-Janeiro, Parà (Bates).

9. A. INFUSCATA Klug, loc. cit., p. 15, n° 3, t. I, fig 3. — Chaudoir, Révis., p. 114, n° 7. — Bates, Trans. Entom. Soc. Lond., 3e sér., II, p. 368, n° 7. — Parà, Ega (Bates).

10. A. REFLEXIDENS Chaudoir, Révis., p. 114, 8. — Bates, loc. cit., p. 368, n° 8. — Ega (Bates).

11. A. MUSTELA Bates, loc. cit., p. 369, n° 9. — Ega (Bates).

Quoique M. Bates n'ait établi cette nouvelle espèce qu'avec doute, je suis assez disposé, à cause de sa petite taille et de la conformation de l'extrémité des élytres, à la considérer comme distincte de l'*infuscata*. Je renvoie, pour les détails, à la description si parfaite de l'auteur anglais.

12. A. SAHLBERGII Chaudoir, Bull. Mosc., 1854, I, p. 315. — Province de Rio-Janeiro, Cantagallo (Sahlberg fils). —La couleur bleue n'est pas constante dans cette espèce, car j'ai vu chez M. Thomson et à Londres des individus bronzés qui ne diffèrent du type que par la couleur.

Note. C'est auprès de cette espèce que se place l'*A. cyanescens* Lucas. (Voy. de Casteln. dans l'Amér. mér. Ent., p. 43, pl. II, fig. 4.)

13. A. CYANOSTICTA Klug, Jahrb. der Insectenhund, I, p. 57, 23.

♀. *A. stictica* Klug, loc. cit., p. 56, 22. — Chaudoir, Révis., p. 115, 10. — Environs de Rio-Janeiro.

14. A. VIRIDISTICTA Chaudoir, Révis., p. 115, 11.

Var. *maculitarsis*, ibid.

Province de Rio-Janeiro, Novofriburgo (Bescke).

15. A. SPINIPENNIS Chaudoir, Bull. Mosc. 1850, I, p. 62. —Révis., p. 115, 12. — Province de Rio-Janeiro, Novofriburgo (Bescke, Squires).

16. A. BRENTOIDES Dejean, Spec. I, p. 200, 3.

A. pachycnema Chaud., Bull. Moscou, 1847, II, p. 97, 9. — Révis., p. 116, 13. — Environs de Rio-Janeiro.

L'exemplaire type de la *brentoides* Dejean se rapportant à cette espèce, j'ai rectifié l'erreur que j'avais commise en réunissant la *brentoides* à la *gemmata* Klug.

17. A. PHÆARTHRA. —Long. 19 mill., ♂. — Très-voisine de la précédente, corselet s'amincissant peu à peu jusqu'à l'extrémité et non rétréci en col avant celle-ci; couleur des élytres plus pâle, sans reflet rosé;

fossettes plus grandes, plusieurs se réunissent longitudinalement en une, l'extrémité coupée plus obliquement, l'angle externe plus obtus, à peine saillant. Palpes, genoux et extrémité des articles des tarses noirâtres, base des jambes obscurcie.

Elle m'a été donnée, par M. A. Fry, comme venant des environs de Rio-Janeiro.

18. A. OXYPTERA Chaudoir, Révis., p. 116, 14. — Cayenne, Surinam.

La femelle que j'ai eue de M. de Bonvouloir diffère du mâle par le huitième article plus court que ses voisins et les trois derniers assez raccourcis ; le dessous du corps est lisse, les cuisses sont moins renflées, les deux dents de l'extrémité sont encore plus pointues et plus prolongées, et près de la dent externe on observe encore une légère saillie angulaire, les fovéoles du dessus sont encore plus petites; le bout des palpes et les genoux ne sont point bruns. L'exemplaire de Surinam a été acheté à la vente de la collection de M. Lansberge, qui l'avait nommée *puncticeps*.

19. A. MELANOGONA Chaudoir, Révis., p. 116, 15. — Minas-Geraës.

20. A. GEMMATA Klug, Ent. Monog., p. 28, 11, t. II, fig. 2. — Chaudoir, Révis., p. 117, 16. — Prov. de Rio, Novofriburgo (Bescke).

21. A. OVICOLLIS Chaudoir, Révis., p. 117, 17. — Prov. de Rio, Cantagallo (Sahlberg fils).

J'ai acquis de M. A. Deyrolle une femelle qui a la tête un peu plus renflée en arrière que le mâle, dont le huitième article des antennes est, comme je le supposais, fort court, et le dessous du corps lisse et glabre.

22. A. VICINA Chaudoir, Bull. Mosc. 1847, II, p. 97, 11. — Révis., p. 120, 24. — Brésil.

L'individu que je croyais être la femelle de cette espèce appartient à une autre espèce que je décris plus loin sous le nom de *pulla*. J'ai obtenu depuis une vraie femelle qui ne diffère du mâle que par les antennes qui ont le 8ᵉ article court comme dans les précédentes, la tête un peu renflée en arrière, le dessous lisse et les cuisses plus minces; les fovéoles des élytres sont un peu plus espacées.

23. A. HYALINA Chaudoir, Révis., p. 117, 18. — Brésil, Sainte-Catherine.

24. A. COLUMBIANA Chaudoir, Révis., p. 118, 19. — Venezuela.

C'est auprès de cette espèce que vient se placer l'*A. Osculatii* Guérin (Cat. des Ins. Coléopt. recueillis par M. G. Osculati, p. 5, 1855) du cours supérieur de l'Amazone, qui diffère, d'après le type que j'ai vu chez M. Thomson, par le corselet plus mince postérieurement, les élytres tridentées à l'extrémité, les fovéoles moins rapprochées, les cuisses plus claires.

25. A. TARNIERI Chaudoir, Révis., p. 118, 20. — Cayenne.

26. A. MACRODERA. — Long. 18 mill., ♂. — Ab. *A. Tarnieri* differt magnitudine multo majore, oculis magis prominulis, capite thoraceque longioribus, hoc antice magis in collum attenuato, summo apice subdilatato, cæterum similiter punctato, elytris apice oblique truncatis, angulo suturali haud rotundato, subacuto, dente externo producto acutissimo, intermedio nullo, foveolis magis distantibus, metasterno maris medio confertim punctulato-piloso, segmentis abdominalibus juxta medium utrinque obsolete punctulato-subpilosis, ipso medio lævigato; tibiis posticis inferius haud emarginatis nec tam dense pilosis.

Guyane française, bords du Maroni.

27. A. OBLONGO-PUNCTATA Chevrolat, Coléopt. du Mex, n° 183. — Mexique (Sallé).

28. A. NIGRIPES Chaudoir, Bull. Mosc. 1847, II, p. 98, 17. — Mexique (Lesueur).

29. A. FEMORATA Klug, Entom. Monog., p. 36, 17, t. II, fig. 8. — Bates, Trans. Ent. Soc. Lond., 3e sér., II, p. 369, n° 10. — Long. 18 1/2 mill., ♀. — Extrêmement semblable à la *mœrens*, mais beaucoup plus grande; corselet un peu plus gros ; élytres plus amples, plus allongées; dent apicale externe plus aiguë et plus saillante, fossettes moins rapprochées les unes des autres et imitant moins des stries. Pattes plus fortes.

L'exemplaire que je possède a été pris par M. Bates sur les bords de l'Amazone, près de Villa-Nova.

Note. L'*Ag. nigro-ænea* Chaudoir (Bull. Mosc. 1854, I, p. 316) est, sinon identique, au moins très-voisine de la *femorata.* (Coll. Mniszech.)

C'est évidemment auprès de ces espèces que vient se placer l'*A. aterrima* Klug (Ent. Mon., p. 17, n° 4, t. I, fig. 4), venant de Bahia, et qui est distincte de toutes celles que je connais.

30. A. MOERENS Chaudoir, Révis., p. 119, 23. — Bates, loc. cit., p. 370, n° 12. — Ega (Bates).

Var. ? *scrutatrix* Bates, Trans. Ent. Soc. Lond, 3e série, II, p. 370, n° 11. — C'est sous ce nom que M. Bates a décrit un insecte qui diffère de ceux que j'ai publiés par l'absence de sinuosité près de l'angle externe des élytres, de sorte que l'extrémité est simplement tronquée, échancrée et assez fortement bidentée, mais qui n'est, je crois, qu'une variété assez singulière.

Note. C'est ici, je pense, la place de l'*A. occipitalis* Bates (Transact. Ent. Soc. Lond., 3e sér., II, p. 387, pl. XX, fig. 1), dont un individu mâle, venant du Brésil, se trouve dans la collection de M. W.-W. Saunders.

31. A. SANTAREMA. — Long. 10 1/2 mill., ♀. — *Gracilis* individuis minoribus subæqualis, antennis brevioribus, capite pone oculos basi magis angulato-rotundatis, his subprominulis, fronte medio latiore, thorace evidenter breviore, antice multo brevius et minus attenuato, elytris striis internis magis impressis.

Bords de l'Amazone, à Santarem (Bates).

32. A. GRACILIS Lucas, Voyage dans l'Amér. mérid. de Castelnau, Entom., p. 44, pl. II, fig. 6.

A. subænea Chaudoir, Révis., p. 120, 25. — Bates, loc. cit., p. 371, n° 15. — Ega (Bates).

Note. M. Bates décrit sous le nom de *Chryseis* (Trans. Ent. Soc. Lond., II, p. 372, *a*) un individu femelle bien plus grand que les exemplaires typiques (long. 6 1/2 lign.), dont les élytres, l'individu étant récemment transformé, sont d'une couleur métallique plus brillante, mais qui d'ailleurs diffère à peine, ce qui me l'avait fait considérer comme une simple variété. Quant à sa var. *b*, *curtula* (loc. cit.), je ne sais s'il faut la rapporter à ma *santarema*, qui est

certainement une espèce distincte; mais la description qu'il en donne ne convient pas à mon individu ♀, et les deux principaux caractères, la brièveté des antennes et celle du corselet, ne sont point mentionnés; je ne comprends pas cependant comment il se fait qu'il ne parle point de l'insecte qu'il m'a lui-même donné sous ce nom. Il est disposé à réunir toutes ces espèces avec la *ruficornis* Klug (Entom. Monogr., p. 33, n° 15, t. II, fig. 6), qui atteint la taille de la *Chryseis* (6 1/2 lign.), et il pourrait bien avoir raison, sans que je puisse toutefois affirmer leur identité. — Je ferai encore observer que, dans les individus bien développés de la *gracilis*, l'anus est lisse sans ligne imprimée.

33. A. FEMORALIS Chaudoir, Révis., p. 120, 26. — Bates, loc. cit., p. 373, n° 16. — Ega (Bates).

34. A. TIBIALIS Chaudoir, Révis., p. 121, 27. — Bates, loc. cit., p. 373, n° 17. — Ega (Bates).

35. A. COPTOPTERA Chaudoir, Révis., p. 121, 28. — Rio-Negro, Brésil intérieur.

36. A. PULLA. — Long. 11 1/2-14 1/2 mill., ♀. — Voisine de la *foveolata*. Tête plus allongée derrière les yeux, ceux-ci moins saillants; vertex sans impression; corselet un peu plus court, partie amincie antérieure plus forte et plus courte; épisternes plus ponctués; élytres plus élargies derrière le milieu, tronquées carrément, angle sutural droit, non arrondi, l'externe plus fortement denté et plus aigu, près de celui-ci une très-faible sinuosité; fovéoles plus petites, disposées en séries régulières, intervalles moins ondulés, aplatis. Coloration plus obscure, bronzée en dessus; antennes (8e article égal aux voisins), palpes et pieds d'un ferrugineux plus foncé.

Environs de Rio-Janeiro, et Cantagallo (Squires, Sahlberg fils).

37. A. FOVEOLATA Chaudoir, Bull. Mosc., 1850, I, p. 63. — Province de Rio-Janeiro, Novofriburgo (Bescke).

38. A. CATENULATA Klug, Entom. Monogr., p. 29, 12, t. II, fig. 3.

A. *Chevrolatii* Gory, Ann. Soc. Ent. Fr., 1833, p. 186. — Province de Rio-Janeiro.

39. A. COERULEA Chaudoir, Bull. Mosc. 1854, I, p. 314.—Révis., p. 122, 31. — Province de Rio-Janeiro, Cantagallo (Sahlberg fils).

Vertice utrinque pluripunctato.

40. A. AZUREA Chaudoir, Révis., p. 122, 32. — Nouvelle-Grenade, région chaude (J. Goudot).

41. A. TRISTIS Dejean, sp. V, p. 302, 6. — Chaudoir, Révis., p. 123, 33. — Environs de Rio-Janeiro.

42. A. MOESTA Chaudoir, Révis, p. 123, 34.—Bates, loc. cit, p. 374, n° 18. — Ega (Bates).

43. A. BUQUETII Gory, Ann. Soc. Ent. Fr., 1833, p. 184.—Environs de Rio-Janeiro.

Note. C'est ici que vient se placer une espèce nouvelle que je ne possède pas :

A. striato-punctata.—Long. 16 1/2 mill.—D'un noir brillant, parties de la bouche brunes, antennes, palpes et pattes ferrugineux; voisine de la *Buquetii*, tête un peu plus prolongée et plus triangulaire derrière les yeux, corselet bien plus allongé, plus longuement et plus fortement aminci dans sa partie antérieure, plus cylindrique en dessus, moins déprimé antérieurement de chaque côté de la ligne longitudinale du milieu; fossettes moins nombreuses, étranglement basal plus marqué; épisternes du prosternum presque lisses, ou du moins beaucoup moins ponctués; élytres conformées presque comme dans la *Buquetii*, avec les deux épines terminales de chacune très-longues et très-aiguës, le dessus plus convexe, surtout antérieurement, les points disposés en stries, beaucoup plus gros, plus profonds et plus rapprochés les uns des autres, les intervalles plus étroits, bien plus convexes, presque relevés en carènes obtuses, avec quelques points le long du côté interne du troisième; le dessous du corps entièrement lisse et glabre, à l'exception de quelques poils le long des côtés de l'abdomen; pattes

et antennes un peu plus longues et plus fortes que dans le *Buquetii* ♂.

Un individu dans la collection du comte de Mniszech, indiqué comme venant du Pérou.

44. A. QUADRISERIATA Lansberge, Ann. Soc. Ent. Fr., 1866. — Long. 19 mill. — Tête et corselet à peu près comme dans la *Buquetii ;* partie postérieure de celle-là un peu plus allongée et moins ponctuée sur les côtés, la partie postérieure du corselet un peu plus renflée sur les côtés; fovéoles du dessus moins serrées et moins enfoncées, intervalles moins relevés et plus lisses; épisternes à peine ponctués. Forme des élytres à peu près comme dans la *tristis*, cependant sensiblement plus courtes, l'extrémité tronquée moins obliquement, les deux dents apicales beaucoup plus aiguës, les points enfoncés distribués en stries, bien plus petits; sur les 2ᵉ, 4ᵉ, 6ᵉ et 8ᵉ stries, une rangée de fossettes assez grandes, dont le fond est lisse et d'un métallique brillant. Sa couleur est d'un brun foncé, avec un reflet d'un cuivreux pourpré sur les élytres; les antennes, les palpes et les pattes sont ferrugineuses; le dessous du corps est bien plus métallique. — Elle habite Cayenne et Surinam; j'en ai acheté un individu immature à la vente de la collection de M. Lansberge, et je lui ai conservé le nom que cet entomologiste lui avait imposé.

Caput haud elongatum, postice læve.

45. A. VIRIDIPUNCTATA Chaudoir, Bull. Mosc., 1854, I, p. 317, 11-12. — Province de Rio-Janeiro, Minas-Geraës (Sahlberg fils, Squires).

L'individu étiqueté de la collection du Muséum comme *fossulat* Brullé, et qui figure sous ce nom dans le Voyage de M. Castelnau, mais qui n'est pas le type, se rapporte à cette espèce.

46. A. LYCISCA Buquet, Ann. Soc. Ent. Fr., 1835, 610.

A. quadriceps Chaudoir, Bull. Mosc., 1847, II, p. 100, 24.

♂. *A. scrobiculata* (Klug) Chaudoir, ibid., p. 101, 25. — Provinces de Rio et de Minas-Geraës (Bescke, Squires).

J'ai comparé mes individus au type de Buquet, qui fait partie de la collection de M. Thomson.

47. A. MORITZII Chaudoir, Révis., p. 124, 88. — Venezuela (Moritz).

48. A. PUSILLA Chaudoir, Bull. Mosc. 1847, II, p. 112, 52. — Révis., p. 124, 39. — Rio-Janeiro, Minas-Geraês.

Caput quadratum postice pluripunctatum.

49. A. SCROBIPENNIS Chaudoir, Rev. et Mag. de Zool. 1863, p. 188. — Long. 11 1/2-14 1/2 mill., les deux sexes. — Le mâle ne diffère guère de la femelle que par ses yeux un peu plus saillants et ses cuisses plus renflées. — Environs de Rio-Janeiro (A. Fry), Bahia? (Chevrolat).

Elytris distincte punctato-striatis.

Thorace toto dense punctato.

50. A. AUROVITTATA Chaudoir, Bull. Mosc. 1850, I, p. 64. — Révis., p. 125, 40. — Prov. de Rio, à Novofriburgo (Bescke).

Note. L'*A. fada* Chevrolat, Rev. et Mag. de Zool. 1856, p. 352, n° 6, vient se placer auprès de cette espèce.

51. A. ATTENUATA Klug, Entom. Mon., p. 26, 10, t. II, fig. 1. — Brésil. *A. sculpturata* Lucas, loc. cit., p. 46.

52. A. PUNCTICOLLIS Dejean, Spec., I, p. 201, 4. — Environs de Rio-Janeiro (Lacordaire, Squires).

53. A. BIFARIA. — Long. 10 1/2 mill. — Diffère de la *puncticollis*, dont elle est très-voisine, par ses élytres moins élargies en arrière et dont l'extrémité est un peu arrondie avec une faible sinuosité près de l'angle postérieur externe qui est obtus et peu saillant; sur les

seconde et quatrième stries deux rangées de petites fovéoles bien distinctes qui rendent les intervalles contigus un peu inégaux. Coloration pareille.

J'en possède deux individus venant des environs de Rio, et j'en ai vu d'autres à Paris chez M. Thomson et au Musée Britannique.

54. A. LONGULA. — Long. 14 mill., ♀. — Très-voisine de la *bifaria*, dont elle diffère par sa taille plus grande, ses élytres plus allongées, encore plus parallèles, nullement rétrécies en avant et dont l'extrémité, conformée de même, a une dent externe plus aiguë et plus saillante ; leurs stries sont formées de points plus petits, les intervalles sont plus plans ; il y a trois rangées de fovéoles un peu plus grandes, qui font paraître tout le dessus un peu plus inégal ; le vertex est comme coupé en deux à sa base. La couleur des élytres est plus cuivreuse et plus rosée, les antennes sont plus foncées.

M. Fry me l'a donnée comme venant de Rio-Janeiro.

55. A. SUTURALIS Lucas, loc. cit., p. 45, pl. II, fig. 8.

A. var. *suturella* Chaudoir, Révis., p. 126, 42. — Long. 9 1/2-12 1/2 mill., ♀. — Je n'avais d'abord considéré cet insecte que comme une variété de la *puncticollis*, mais je crois que M. Lucas a eu raison d'en faire une espèce distincte. Le corselet est toujours plus étranglé près de sa base, plus renflé au milieu, et la partie antérieure est plus amincie en col ; les élytres sont proportionnellement plus courtes et plus larges, surtout derrière le milieu, la dent apicale externe plus obtuse ; la sculpture du dessus est la même, mais la couleur est d'un rouge cuivreux très-brillant avec les deux premiers intervalles d'un beau vert cuivreux dans tous les individus que j'ai vus.

Environs de Rio-Janeiro, Cantagallo (Fry, Sahlberg fils).

56. A. NIGRIVENTRIS Chaudoir, Révis., p. 126, 43. — Minas-Geraës.

57. A. PULCHELLA Chaudoir, Révis., p. 126, 44. — Bates, loc. cit., p. 374, n° 19. — Ega (Bates).

58. A. LEPRIEURII Buquet, Ann. Soc. Ent. Fr., 1835, p. 609. — Long. 10 mill., ♀. — Très-voisine de l'*æneipennis*, dont elle diffère par

sa tête un peu moins longue et plus élargie à sa base, par son corselet un peu plus court, plus étranglé à sa base devant laquelle il est plus imprimé en travers ; il est aussi moins aminci en avant, et surtout cette partie est plus brève ; les élytres sont un peu moins rétrécies vers la base, et la courbe que forment les épaules est plus convexe, la dent apicale externe est plus aiguë ; les antennes sont entièrement d'un ferrugineux peu foncé et les cuisses brunes, les élytres d'un rouge cuivreux brillant. — Prov. de Rio-Janeiro (Squires).

59. A. CHLOROCERA Chaudoir, Rev. et Mag. de Zool. 1863, p. 187. — Guyane française, bords du Maroni.

60. A. ÆNEIPENNIS Chaudoir, Révis., p. 127, 45. — Bates, loc. cit., p. 377, n° 25. — Ega (Bates).

61. A. RUBROCUPREA Bates, loc. cit., p. 376, n° 24. — San-Paulo (Bates).

L'individu que M. Bates m'a donné sous ce nom a 11 mill. et diffère du précédent par les caractères indiqués dans la description publiée par l'entomologiste anglais.

Note. C'est près de ces espèces que devront être classées les suivantes, qui manquent à ma collection : 1. *A. brevicollis* Klug, Entom. Monogr., p. 25, n° 9, t. I, fig. 9, prise par Sieber à Parà. — 2. *A. bicostata* Bates, Trans. Entom. Soc. Lond., 3e sér., II, p. 375, n° 22 ; Ega. — 3. *A. brevicornis* Bates, ibid., p. 376, n° 23 ; Parà. — 4. *A. aurata* Bates, ibid., p. 377, n° 26 ; Villa-Nova. — 5. *A. gaudiola* Bates, ibid., p. 377, n° 27 ; Ega.

62. A. CHAUDOIRII Bates, loc. cit., p. 375, n° 21. — Long. 14 1/2 mill., ♂. — Elle ressemble à la *pulchella*, mais plus encore par sa forme à la *chlorocera*, dont elle diffère par sa grande taille, ses couleurs brillantes et ses élytres autrement conformées. Tête ovale, brusquement étranglée et subanguleuse à la base, très-lisse et luisante ; vertex un peu imprimé à la base, avee un point enfoncé de chaque côté ; corselet plus long que la tête et presque plus large au milieu que celle-ci avec les yeux, un peu arrondi sur les côtés qui sont très-légèrement sinués vers la base qui se rétrécit à peine et vont en se rapprochant légèrement mais assez sensiblement jusqu'à l'extrémité dont le bord seul est un peu relevé ; tout couvert, tant

en dessus qu'en dessous, d'une ponctuation fine, serrée, régulière, d'où sortent de petits poils; la surface n'offre aucune ondulation, la base est très-finement imprimée transversalement, la ligne du milieu est extrêmement fine et sa partie antérieure est très-légèrement relevée, le bord latéral est relevé en bourrelet étroit, peu élevé et bordé de chaque côté d'une rangée régulière de points enfoncés; cette rangée est surtout bien marquée en dessous; le bourrelet va de la base jusqu'à l'extrémité. *Élytres* du double plus larges que le corselet à leur base, et un peu plus du double plus longues, s'élargissant en arrière, un peu sinuées avant le milieu, puis assez arrondies sur les côtés, à épaules assez saillantes, avec l'extrémité tronquée peu obliquement, à dent externe aiguë, saillante, un peu retournée en dehors; extrémité de la suture légèrement divergente, formant un angle droit dont le sommet est un peu arrondi; stries fines et ponctuées comme dans la *pulchella;* intervalles assez plans, sur le troisième quatre points enfoncés contre la seconde strie. Dessous du corps lisse, sur la poitrine quelques très-petits points enfoncés épars; milieu de l'abdomen très-légèrement pointillé et subpubescent. Tête d'un brun noirâtre luisant ; corselet d'un bronzé verdâtre ; élytres d'un vert cuivreux brillant à reflets rouges ; palpes, trois premiers articles des antennes, poitrine et pattes de la couleur de la tête, le reste des antennes roux avec l'extrémité des articles noirs, l'abdomen couleur de poix, pubescence des pattes rousse. — Ega.

63. A. CRIBRICOLLIS Chaudoir, Révis., p. 128, 46. — Colombie.

64. A. POLITA Lucas, Voy. de Castelnau, Entom., p. 47. — Long. 13 1/2-15 mill., ♀. — Entièrement d'un brun ferrugineux plus ou moins clair, élytres quelquefois un peu plus pâles. Tête assez large en carré peu allongé; base tronquée à angles droits dont le sommet est très-peu arrondi, le dessus assez plan avec un point enfoncé près des yeux et un autre de chaque côté de la ligne longitudinale très-fine qui coupe la base du vertex; antennes assez fortes, plus courtes que la moitié du corps; yeux médiocrement saillants. Corselet de la longueur de la tête, atteignant sa plus grande largeur au tiers postérieur, et de là se rétrécissant peu à peu jusqu'au bord antérieur qui est seul finement relevé; côtés droits antérieurement, arrondis à l'endroit de la plus grande largeur, assez forte-

ment sinués près de la base; surface unie sans ondulations, couverte, tant en dessus qu'en dessous, d'une ponctuation assez forte, régulière, moins serrée que dans la *puncticollis*; ligne du milieu très-fine, légèrement élevée près de l'extrémité; bord latéral relevé en bourrelet étroit assez saillant, presque droit, au-dessous duquel, quand on regarde l'insecte d'en haut, on voit la convexité des épisternes, et qui se dirige brusquement, près de la base, vers les angles postérieurs. *Élytres* de plus du double plus larges que le corselet, et de moitié plus longues que la partie antérieure du corps, en carré très-long, à épaules arrondies au sommet, à extrémité tronquée carrément, très-faiblement sinuée près de l'angle externe qui n'est point saillant et légèrement obtus; les côtés presque parallèles avec une très-légère sinuosité avant le milieu; le dessus peu convexe, le haut assez aplati, les stries fortement marquées, finement ponctuées au fond, intervalles plans; contre la seconde strie trois petits points enfoncés, et deux contre la quatrième. Dessous lisse.

Thorace plagiatim punctato.

65. A. CUPREOLA Chaudoir, Bull. Mosc. 1847, II, p. 109, 51. — Révis., p. 128, 48. — Environs de Rio-Janeiro (Squires).

66. A. EXCAVATA Klug, Entom. Mon., p. 20, 6, t. I, fig. 6. — Bords de l'Amazone, Parà.

67. A. VARIOLOSA Klug, ibid., p. 18, 5, t. I, fig. 5. — Chaudoir, Révis., p. 129, 49. — Environs de Bahia.
A. humilis Putzeys, Prém. entom., p. 20.
A. Klugii olim. — Venezuela.

68. A. VARIOLIGERA Chaudoir, Rev. et Mag. de Zool. 1863, p. 188. — Cayenne.

69. A. OBSCURA Chaudoir, Révis., p. 129, 50. — Bords de l'Amazone, à San-Paulo (Bates).

70. A. FOVEIGERA Chaudoir, Révis., p. 130, 52.—Bates, loc. cit., p. 378, n° 31. — Ega (Bates).

71. A. IMMERSA Klug, Entom. Mon., p. 21, 7, t. I, fig. 7.

A. biseriata Chaudoir, Révis., p. 129, 51. — Bates, loc. cit., p. 378, n° 30. — Ega (Bates).

72. A. CHALCOPTERA Klug, ibid., p. 23, 8, t. I, fig. 8. — Bates, loc. cit., p. 379, n° 33.

A. elegans Chaudoir, Révis., p. 130, 53. — Ega, Parà (Bates).

73. A. SOROR. — Long. 11 mill. — Très-voisine de la précédente, élytres moins allongées et qui, sur les seconde et quatrième stries, n'ont que de trois à quatre fovéoles plus grandes et plus enfoncées; partie antérieure du corselet plus amincie en forme de col (comme dans l'*immersa*); base des antennes et cuisses d'un brun clair, comme les jambes.

Cayenne; deux individus.

74. A. PHÆNOPTERA Chaudoir, Bull. Mosc. 1854, I, p. 319, 19-20.

A. ignipennis Lucas, Voy. de Castelnau dans l'Amér. mér. — Entom. (1857), p. 46, pl. II, fig. 7. — Prov. de Minas-Geraës (Squires).

75. A. STRANGULATA Chaudoir, Rev. et Mag. de Zool. 1863, p. 224. — Cayenne.

Note. C'est dans le voisinage immédiat de cette espèce qu'il faut placer l'*A. rufo-ænea* Chevrolat (Coléopt. du Mexique, 8e fasc., septembre 1835, n° 182), dont le seul exemplaire ♀ connu se trouve dans la collection de cet entomologiste.

76. A. LAMPROPTERA Chaudoir, Bull. Mosc. 1847, II, p. 102, 30. — Révis., p. 131, 55. — Pérou.

77. A. CYANEA Chaudoir (Dejean), Révis., p. 131, 56. — Cayenne.

C'est dans le voisinage de cette espèce que vient se placer l'*A. cynthia* Buquet que je ne possède pas, mais que j'ai vue chez M. Thomson. L'individu qui a servi de type n'a pas atteint sa maturité, et ses élytres sont roulées. Tête plus large, en ovale; vertex avec une fossette postérieure et un point de chaque côté; yeux saillants; corselet comme dans la *rutilipennis;* élytres finement striées, stries ponctuées, avec deux séries de petits points enfoncés;

l'extrémité de chacune biépineuse comme dans la *cyanea*, mais les épines sont moins longues; dessous du corps du ♂ lisse, non pubescent; pattes rouges, genoux bruns, antennes ferrugineuses, palpes de même, à extrémité brune.

78. A. MEXICANA Buquet, Ann. Soc. Ent. Fr., 1835, p. 606. — Chaudoir, Révis., p. 132, 58.

A. speciosa Dejean, Catal. — Mexique intérieur.

79. A. GORYI Chaudoir, Bull. Mosc. 1847, II, p. 105, 33. — Révis., p. 133, 59. — Brésil ?

80. A. CONFUSA Chaudoir, Bull. Mosc. 1854, I, p. 322, 33-34. — Cayenne, bords du Maroni.

81. A. ATTELABOIDES Fabricius; Klug, Ent. Monogr., p. 34, n° 16, t. II, fig. 7.

Carabus tridentatus Olivier, Encycl. Col., III, p. 53, pl. II, fig. 129. — Cayenne (Deyrolle).

Note. C'est ici qu'il convient de placer l'*Agra aculeata* Chaudoir (Bull. Mosc. 1854, I, p. 323), ainsi que l'*Agra dimidiata* Chevrolat (Rev. et Mag. de Zool. 1856, p. 352, n° 4).

82. A. MULTIPLICATA Klug, Entom. Mon., p. 39, n° 19, t. III, fig. 1.

A. subinterrupta Chaudoir, Révis., p. 133, 61. — Brésil (prov. d'Espirito-Santo).

Note. L'*A. exarata* Klug, loc. cit., p. 38, n° 18, t. II, fig. 9 — Bates (Trans. Ent. Soc. Lond., 3e sér., II, p. 380, n° 35), est évidemment voisine de cette espèce; mais, outre sa taille plus grande, elle paraît en différer par sa couleur et par la faible ponctuation des épisternes du corselet, ce qui la rapprocherait de la *Goryi*. Elle habite les bords de l'Amazone.

83. A. LATICEPS Bates, loc. cit., p. 382, n° 41. — Long. 20 mill., ♂. — Voisine de la *splendida*, dont elle diffère par ses élytres d'un vert bronzé olivâtre, sa *tête* plus large, moins allongée, plus raccourcie et plus arrondie derrière les yeux qui sont beaucoup plus convexes, vertex nullement impressionné; le *corselet* est plus renflé au milieu,

plus brièvement aminci antérieurement, avec les côtés bien plus sinués près de l'extrémité ; la ponctuation sur la partie postérieure et près du bord latéral plus petite et plus serrée ; les *élytres* plus larges et visiblement plus courtes, plus planes, l'extrémité tronquée peu obliquement, nullement échancrée, sans dent à l'extrémité de la suture dont l'angle, droit, est à peine arrondi au sommet ; la dent externe est aiguë, mais peu saillante. L'exemplaire que je décris étant fraîchement éclos et ayant les élytres roulées, je ne puis pas bien décrire la conformation des intervalles des stries, dont la ponctuation paraît être plus forte et plus serrée. En dessous, la poitrine du mâle est lisse et glabre, le milieu de l'abdomen ainsi que l'anus est finement pointillé et pubescent, la partie antérieure de chaque segment est lisse ; la base des cuisses est blanchâtre.

Ega (Bates).

84. A. SPLENDIDA Dejean, Spec., V, p. 303, 7. — Révis., p. 132, 57. — Pérou.

Note. C'est auprès de cette espèce qu'il convient de placer l'*A. optima* Bates (Trans. Ent. Soc. Lond., II, p. 381, n° 39), qui n'est même peut-être que la femelle de la *splendida*, dont, à part les différences sexuelles, elle ne se distingue que par la conformation de l'extrémité des élytres. — M. Bates l'a trouvée à Villa-Nova, sur les bords de l'Amazone.

85. A. CYTHEREA Thomson, Arch. entom., I, p. 134. — Ega (Bates).

86. A. BIEXCISA. — Long. 19 1/2 mill., ♀. — Elle ressemble beaucoup à la *varians* : sa couleur est noire, les élytres et le dessous du corps sont olivâtres ; le corselet est plus renflé ; les élytres sont plus larges, plus élargies postérieurement, l'extrémité a trois dents aiguës, la suturale est prolongée en épine un peu relevée, mais pas très-longue, l'intermédiaire est moins longue que l'externe, toutes trois sont séparées par d'assez fortes échancrures ; les stries sont un peu plus profondes, les rangées de gros points plus distinctes sur la seconde et la quatrième stries ; les épisternes du corselet sont moins ponctuées et lisses postérieurement ; le huitième article des antennes de la ♀ est un peu plus court que ses voisins, ce qui n'est point le cas dans la *varians*.

Ega (Bates).

Note. M. Bates m'avait donné cet insecte sous le nom que je lui ai conservé ; depuis, dans son travail sur les *Agra* de la région de l'Amazone (Transact. Ent. Soc. Lond., 3e sér., II, p. 382), il a cru devoir le rapporter à l'*A. cuprea* Klug (Entom. Monogr., p. 41, n° 20, t. III, fig. 2); mais je doute que ce soit la même espèce, bien qu'elle en soit certainement voisine ; d'abord sa taille dépasse d'une ligne et demie celle de la *cuprea*, le dessous du corselet n'est ponctué que sur les côtés, et il est *punctatus*, non *punctulatus* ; il n'est point question dans la description des séries de fossettes pourtant assez visibles sur la deuxième et quatrième stries ; les palpes et les tarses sont entièrement noirs, et il n'y a que les deux premiers articles des antennes qui le soient, les autres étant ferrugineux avec l'extrémité obscure ; les couleurs sont aussi différentes. L'espèce de Klug a été trouvée à Parà, tandis que celle de Bates n'a été rencontrée qu'à Ega et à San-Paulo.

87. A. VARIANS Chaudoir, Révis., p. 133, 63. — Bates, loc. cit., p. 381, n° 38. — Ega (Bates).

88. A. PUNCTATOSTRIATA Chaudoir, Révis., p. 134, 64. — Bates ? loc. cit., p. 380, n° 37. — Cantagallo (Sahlberg); Rio-Negro (Coll. Laferté).

89. A. AMOENA Chaudoir, Révis., p. 134, 65. — Nouvelle-Grenade (J. Goudot).

90. A. AMABILIS Chaudoir, Rev. et Mag. de Zool. 1863, p. 223. — Cayenne.

91. A. ERYTHROCERA Brullé, Voy. de d'Orbigny, n° 32, pl. I, fig. 9. — Bolivie.

92. A. CHALCEA Klug, Jahrb. der Ins., p. 62, 28. — Province de Rio-Janeiro.

Le mâle de cette espèce diffère de la femelle par la forme de la tête plus amincie derrière les yeux qui sont plus saillants, par le corselet moins renflé au milieu et par tout le milieu du dessous du corps fortement pointillé et très-pubescent ; cette pubescence, qui est jaune, forme une assez large bande longitudinale depuis l'insertion des pattes intermédiaires jusqu'à l'extrémité de l'abdomen ; le dessous des cuisses intermédiaires et les appendices des hanches

postérieures sont également pnbescents; les côtés de l'abdomen sont rougeâtres et comme légèrement gonflés dans les deux sexes; les antennes et les tarses ne diffèrent pas dans les deux sexes.

93. A. SMARAGDINA. — Long. 12 1/2 mill., ♀. — Voisine de la *viridula*, beaucoup plus petite. *Tête* ovale, arrondie sur les côtés derrière les yeux, qui sont assez saillants; fortement étranglée à sa base, avec une légère impression sur le derrière du vertex et deux points à côté de l'impression. *Corselet* à peine plus long que la tête et un peu plus étroit qu'elle avec les yeux, longuement aminci en avant, grossissant peu en arrière, assez fortement étranglé à la base qui est assez large; à peine arrondi sur les côtés; bourrelet latéral entier assez saillant; ligne médiane fine, déprimée postérieurement, relevée en carène vers l'extrémité; le long du côté intérieur du bourrelet un large sillon ponctué et rugueux, l'espace entre le sillon et la dépression médiane lisse, convexe et presque relevé en carène antérieurement; épisternes lisses, avec trois points le long du bourrelet. *Élytres* du double de la largeur de la base du corselet, un peu arrondies sur la partie postérieure des côtés où elles s'élargissent légèrement; épaules médiocrement saillantes et arrondies; extrémité tronquée carrément, angle sutural presque droit, l'externe légèrement denté; leur longueur est de moitié plus grande que la tête et le corselet réunis; le dessus est un peu comprimé; les stries sont fortement ponctuées, les points subtransversaux sont très-rapprochés les uns des autres, les intervalles peu convexes, lisses, avec quelques points plus marqués sur la deuxième strie. Le dessous du corps lisse et glabre. D'un vert émeraude à reflets bleus; corselet bleu en dessous; les dix articles extérieurs des antennes, les palpes, les jambes et les tarses noirs.

Minas-Geraës (Squires).

Note. C'est probablement auprès de la *smaragdina* que vient prendre place l'*A. graminea* Bates (Trans. Ent. Soc. Lond., 3e sér., II, 379, no 34), trouvée à Ega.

94. A. FRYI. — Long. 18 1/2 mill., ♀. — Elle a des rapports avec la *cupripennis*, mais elle en diffère beaucoup par sa *tête* plus étroite, plus longue, en carré très-allongé derrière les yeux qui sont moins saillants, nullement impressionnée sur le vertex; par le *corselet* un peu moins allongé, moins aminci en avant, ce qui le fait paraître plus cylindrique, ponctué d'ailleurs de même en dessus et aux

épisternes ; par ses *élytres* beaucoup plus longues, plus étroites en avant, un peu élargies derrière le milieu, légèrement sinuées avant le milieu, à épaules moins saillantes, tronquées un peu obliquement à l'extrémité, sans dents ni échancrure, avec le sommet des deux angles un peu arrondi, à stries plus profondes, plus fortement ponctuées, à intervalles convexes, presque sans vestiges des séries de points qu'on remarque dans la *cupripennis*. Dessous du corps lisse et glabre ; huitième article des antennes court. Tête, cuisses et jambes d'un rouge sanguin assez obscur ; épistome, palpes et menton noirâtres, ainsi que les antennes, les genoux, le bout des jambes et les tarses ; corselet et dessous du corps d'un brun verdâtre métallique ; élytres d'un pourpre cuivreux assez terne.

Elle m'a été donnée par M. A. Fry comme venant de Sainte-Catherine, au Brésil. La coloration de ses élytres et l'absence de dents à l'extrémité des élytres lui donnent un aspect très-particulier.

95. A. Truquii. — Long. 18 mill., ♀. — Un peu voisine de la précédente, dont elle diffère par sa taille et sa couleur d'un bleu assez obscur. Tête encore plus étroite ; corselet plus grêle, plus aminci en col près de l'extrémité et plus étroit, plus étranglé à sa base où il est plus fortement imprimé transversalement ; élytres moins allongées, un peu plus élargies derrière le milieu, l'angle apical externe plus aigu ; huitième article des antennes court, celles-ci assez grêles et égalant en longueur la moitié du corps. Tête, trois premiers articles des antennes, palpes, dessous du corps et pattes noirs, brillants, le reste des antennes ferrugineux, avec l'extrémité des articles noirâtre ; corselet d'un bleu plus obscur que les élytres. Stries profondes et ponctuées ; intervalles convexes.

M. A. Fry a trouvé cette espèce dans la collection de feu Truqui, qui l'avait prise près de Mexico, et a eu la générosité de me donner son unique individu.

Note. *A. resplendens.* — Long. 19 mill., ♀. — Cette espèce très-remarquable appartient évidemment à ce groupe, quoique les stries ne soient indiquées que par des rangées de points très-petits assez éloignés les uns des autres ; mais on y observe les deux rangées de points enfoncés plus sur la seconde et la quatrième stries, comme dans les espèces voisines de la *metallica*. Elle est d'un noir verdâtre un peu cuivreux, le corselet est plus clair et plus brillant,

les élytres sont d'un rouge cuivreux éclatant, tirant de plus en plus sur le vert en se rapprochant de la suture. Tête étroite, parallèle, assez allongée derrière les yeux, qui sont saillants ; le dessus est très-lisse, sans trace de points ni d'impression sur le vertex ; le corselet n'est guère plus long ni plus large que la tête, assez étranglé à sa base, peu renflé postérieurement, aminci vers l'extrémité qui est rétrécie derrière le bord antérieur en col peu allongé ; le bourrelet latéral assez élevé, ainsi que la partie antérieure de la ligne longitudinale du milieu, qui est bordée de chaque côté d'une dépression ponctuée ; la rigole latérale l'est également ; les épisternes sont lisses et ne présentent de ponctuation que dans leur moitié antérieure ; les élytres sont du triple plus larges que le corselet, et de moitié plus longues que le devant du corps ; elles s'élargissent un peu derrière le milieu, l'extrémité est tronquée assez obliquement, l'angle sutural n'est pas pointu, et l'externe ne forme qu'une très-petite dent ; il n'y a que la strie suturale d'imprimée, les autres sont oblitérées et ne sont indiquées que par des lignes de très-petits points espacés, avec les deux rangées de points plus gros sur l'emplacement de la 2e et de la 4e stries. L'abdomen est lisse, avec le milieu très-indistinctement pointillé ; devant de la tête, palpes, antennes jusqu'au cinquième article (les autres manquent) et pattes très-noires ; cuisses avec un reflet verdâtre.

Cette espèce, qui est beaucoup plus brillante que toutes les autres et a l'éclat de certaines *Calleida*, se trouve dans la collection de M. le comte de Mniszech, mais sans désignation d'habitat. Il l'a, je crois, achetée à la vente de la collection Safferling.

96. A. CUPRIPENNIS Dejean, Spec. V, p. 305, 9. — Chaudoir, Révis., p. 135, n° 68. — Environs de Rio-Janeiro.

L'exemplaire ♀ de la collection Dejean a les élytres d'une belle couleur cuivreuse ; j'en ai deux autres, tous deux mâles, provenant des chasses de Squires dans la province de Minas-Geraës (long. 15-17 1/2 mill.), où les élytres sont d'un vert assez foncé à peine mélangé de cuivreux ; le milieu de la poitrine et de l'abdomen est pubescent, tandis qu'il est glabre dans la femelle ; la tête d'un des mâles ne diffère presque pas de celle de la femelle, tandis que dans l'autre ses côtés derrière les yeux vont plus en se rapprochant vers la base.

97. A. RUTILIPENNIS Laporte, Etud. Entom., p. 45. — Chaudoir, Révis., p. 135, 69. — Environs de Rio-Janeiro.

98. A. METALLICA. — Long. 17 mill., ♀. — Diffère de la *rutilipennis* même sexe par sa *tête* beaucoup plus étroite, en rectangle allongé (comme dans la *Fryi*) avec le vertex coupé à sa base par une ligne, son *corselet* beaucoup moins renflé, moins ponctué près des bords et de la ligne médiane, les points un peu plus gros et disposés à peu près sur une seule ligne irrégulière, l'espace qui les sépare plus lisse, les épisternes lisses en arrière et couverts antérieurement d'une ponctuation moins serrée; ses *élytres* coupées un peu plus obliquement, échancrées en arc de cercle, la dent suturale prolongée assez aiguë, l'externe très-aiguë, saillante; profondément striées; stries ponctuées de même; intervalles modérément convexes, avec deux rangées de petits points près de la seconde et de la quatrième stries. Tête d'un brun noirâtre brillant; corselet et dessous du corps d'un bronzé un peu verdâtre; élytres d'un vert cuivreux brillant; palpes noirs; antennes rougeâtres, avec le second et le troisième articles obscurs, les autres rembrunis au bout; pattes d'un ferrugineux foncé, trochanters bruns.

C'est encore M. Fry qui m'a donné cette espèce comme prise près de Rio-Janeiro.

99. A. BONVOULOIRII. — Long. 14-15 1/2 mill., ♀. — Diffère de la *rutilipennis* par sa forme bien plus raccourcie, sa tête plus carrée, son corselet plus étroit, plus longuement aminci vers l'extrémité, ses côtés moins arrondis avant le milieu, nullement sinués antérieurement; sa ponctuation près des bords latéraux et de la ligne médiane est serrée et entremêlée ; ses élytres beaucoup plus courtes, tronquées carrément à l'extrémité; l'angle sutural non prolongé, arrondi au sommet, la ponctuation des stries moins serrée, moins de fovéoles sur les seconde, quatrième et sixième stries. Élytres plus brillantes, les trois premiers articles des antennes, le dessous du corps et les pattes d'un brun noirâtre ; corselet et cuisses à reflets métalliques, le dessus de celles-ci quelquefois rougeâtre.

M. de Bonvouloir m'a donné deux individus de cette espèce, envoyée par M. de Lacerda comme venant du Rio-Grande (province des Mines).

100. A. FOVEIPENNIS. — Long. 17 1/2 mill., ♂. — Également voisine de

la *rutilipennis*, dont elle diffère par son corselet plus épais et par ses élytres plus brillantes, plus fortement fovéolées et à ponctuation des stries plus grossière et moins serrée. Le corselet est plus renflé, les côtés sont plus arrondis, à peine sinués près de l'extrémité, la base plus large, la ponctuation des deux côtés du bourrelet latéral plus grossière et plus en plis. Les élytres sont plus larges, l'angle sutural est plus prolongé et plus aigu, les fovéoles sont assez grandes et ocellées, les intervalles un peu inégaux, l'extrémité des palpes labiaux et les deuxième et troisième articles des antennes plus obscurs.

Bahia; découverte par Mocquerys.

101. A. TRISERIATA Chaudoir, Révis, p. 136, 71. — Province de Rio-Janeiro, Cantagallo (Sahlberg fils).

102. A. CANCELLATA Dejean, Spec., V, p. 304, 8. — Chaudoir, Révis., p. 135, 70. — ♂. *A. hypolasia* Chaudoir, Bull. Mosc. 1848, I, p. 90. — Environs de Rio-Janeiro (Lacordaire, Squires), Novofriburgo (Bescke). — Var. *elytris metallicis, intersticiis haud catenulatis, foveolis minoribus.* — Minas-Geraës.

103. A. CICATRICOSA Chaudoir, Révis., p. 136, 72.

Les deux sexes ne diffèrent guères que par la forme de la partie postérieure de la tête plus large dans la femelle et plus rétrécie vers la base dans le mâle, dont le dernier article des palpes labiaux est plus dilaté.

Minas-Geraës (Squires).

104. A. FEISTHAMELII Buquet, Ann. Soc. Ent. Fr., 1835, p. 607.

A. cæruleipennis Chaudoir, Bull. Mosc., 1854, I, p. 320. — Révis., p. 136, 73. — Environs de Rio-Janeiro.

J'ai vu le type de Buquet dans la collection Thomson.

Note. C'est auprès de cette espèce que se placent trois espèces que je ne possède pas, savoir : 1. *A. rugosostriata* Chaudoir (Bull. Mosc. 1854, I, p. 318), de Campêche; — 2. *A. virgata* Chevrolat, Rev. et Mag. de Zool. 1856, p. 352, n° 5, du Mexique; — et 3. *A. phæogona* Bates (Trans. Ent. Soc. Lond., 3e sér., II, p. 382, n° 42), de Villa-Nova, Amazone supérieur.

105. A. FILIFORMIS Dejean, Spec., V, p. 306, 10. — Chaudoir, Révis., p. 131, 54. — Elle habite les environs de Bahia, où elle a été

retrouvée par M. Mocquerys fils. M. le comte de Mniszech en possède un magnifique exemplaire.

Note. L'*A. pallens* Lucas (Voy. de Casteln. dans l'Amér. mér. Ent., p. 47, pl. II, fig. 5) est voisine de celle-ci, mais moins allongée.

106. A. TENUIS Chaudoir, Rev. et Mag. de Zool. 1863, p. 187. — Guyane française, bords du Maroni.

LISTE ALPHABÉTIQUE

AGRA.

AGRIDIA.

Monographie du genre PLATYDERUS

Par M. de CHAUDOIR.

(Séance du 10 Janvier 1866.)

Nous devons la création de ce genre à Stephens (Illustr. of Brit. Entom., t. I, 101), mais c'est Schaum, dont nous avons à déplorer la fin prématurée, qui en a le premier exposé d'une manière détaillée les caractères. C'est une forme qui appartient au bassin de la Médiierrannée, et dont une seule espèce étend son habitat jusqu'en Angleterre et jusqu'aux environs de Kiév en Russie, sans qu'on l'ait encore retrouvée en Allemagne. Dans les pays chauds, ces insectes habitent les régions élevées; plus au nord, le *ruficollis* se retrouve dans les plaines.

Les *Platyderus* sont très-voisins des *Orthomus*; mais leur forme généralement plus étroite, le léger prolongement triangulaire du milieu du bord antérieur du corselet, l'absence de sillons le long des bords des segments abdominaux et les caractères génériques suivants, les font aisément reconnaître.

Mentum dente medio simplici.

Tarsi antici articulis tribus maris intus productis, modice dilatatis, subtus longe pectinato-setosis.

Ces insectes sont généralement assez aplatis; allongés, les palpes, les antennes et les pattes assez grêles; le dernier article des palpes est légèrement ovalaire, assez long et légèrement tronqué au bout, le troisième article des antennes est un peu plus court que le quatrième, qui est égal aux suivants et à peine plus court que le premier; la partie du prosternum qui sépare les trochanters antérieurs est munie d'un bourrelet qui en fait le tour; les épisternes du métasternum sont plus longs que larges. L'extrémité des élytres n'est point sinuée; il n'y a point d'ailes propres au vol; il y a constamment un rudiment de strie à la base entre

la 1[re] et la 2[e] stries. La base des élytres est rebordée, l'abdomen est comme dans les vrais *Pœcilus* et ne présente pas le long du bord antérieur et des côtés des trois derniers segments de sillon fortement imprimé, comme celui que l'on remarque dans les *Orthomus*, dans les *Pœcilus* appartenant aux groupes du *bæticus*, de l'*inæqualis* Marsham (*negligens* Dejean), groupes que ce caractère, qui leur est commun avec plusieurs formes exotiques et qui me semble fort important, quoiqu'il ait, à ce qu'il paraît, échappé jusqu'à présent à l'observation, obligera de séparer des *Feronia*.

On ne saurait méconnaître la grande affinité qui existe entre ces insectes et ceux qui rentrent dans le genre *Loxandrus* de Le Conte, et il se pourrait bien qu'on dût les réunir en un seul. L'unique caractère qui les sépare consiste dans l'absence de bourrelet autour de l'extrémité postérieure du prosternum entre les hanches antérieures. Si, comme je suis assez porté à le croire, ce caractère est insuffisant, tous les *Loxandrus* américains prendraient place dans le genre *Platyderus*.

Synonymie.

Lissotarsus CHAUDOIR, Bullet. de la Soc. de Moscou, 1838, I, p. 17.

P. lusitanicus.

Feronia (*Argutor*) *lusitanica* DEJEAN, Spec., III, Icon.

Argutor cincticollis CHEVROLAT, Rev. zool. Soc. Cuv., 1840, p. 12, n° 6.

Long. 6 1/2 à 9 mill. — Yeux saillants; corselet carré, légèrement rétréci vers l'extrémité antérieure, côtés un peu arrondis en avant, droits et parallèles en arrière, où ils ne sont point sinués, angles de la base droits, nullement arrondis; élytres un peu plus larges que le corselet, allongées, ovalaires, assez convexes, stries profondes et fortement ponctuées et crénelées, intervalles convexes. D'un noir de poix brillant dans les deux sexes, antennes, palpes et pattes ferrugineux.

Le Portugal et la Galice espagnole (N. Deyrolle) sont la patrie de cet insecte, dont on trouve des individus dans les principales collections de Paris.

P. varians.

Schaufuss, Rev. et Mag. zool., 1862, p. 491.

Long. 5 1/2 à 8 1/2 mill. — Très-voisin du précédent, mais bien distinct par le corselet, un peu plus étroit vers la base et légèrement sinué derrière le milieu, et surtout par la dépression du dessus des élytres qui sont planes, et dont les intervalles ne sont point convexes comme dans le précédent. La coloration et le luisant de la surface sont les mêmes, ainsi même que la ponctuation des stries.

Découverte d'abord par M. Schaufuss, cette espèce a été retrouvée en quantité assez considérables par MM. de Vuillefroy, de la Brûlerie et Brisout de Barneville aux environs de l'Escurial, lors de l'excursion qu'y ont faite cette année plusieurs membres de la Société entomologique de France. Je possède, moi-même, plusieurs types de M. Schaufuss.

Dans un individu femelle de la collection de M. Reiche, dont la taille atteint 9 mill., tous les intervalles sont régulièremeut creusés en gouttière sur toute leur longueur, les yeux sont plus petits et moins saillants, la tête est plus arrondie et plus obtuse antérieurement ; mais je n'attribue ces différences qu'à un vice de conformation accidentel ; un second individu dont les élytres ne diffèrent point de celui de M. Reiche, a la tête conformée comme les exemplaires typiques; il appartient à M. le docteur Marmottan.

P. calathoides.

Feronia (*Argutor*) *calathoides* Dejean, Spec., III.

Long. 7 mill. — Comme le *lusitanicus*, celui-ci a les angles postérieurs droits, nullement arrondis au sommet, mais il a les élytres déprimées comme le *varians*, sans que les stries soient le moins du monde ponctuées. Les yeux sont peu saillants, les côtés du corselet sont faiblement arrondis, nullement sinués postérieurement, et sa partie antérieure est un peu moins large que la base qui, est assez fortement échancrée dans son milieu ; le dessus est plane, les lignes de la base peu enfoncées, celle-ci lisse ; les élytres sont à peine plus larges que le corselet, assez allongées, tronquées carrément à la base, avec les épaules presque droites, les côtés assez parallèles, le dessus assez plane, les stries fines et lisses, les intervalles fort plats et assez ternes dans les deux sexes.

Je ne connais de cette espèce que les deux individus mâle et femelle de la collection Dejean, qui sont d'un ferrugineux clair et n'ont évidemment pas atteint leur maturité ; ils viennent de Tanger et ont été trouvés par Goudot. Cet insecte manque, à ce qu'il paraît, à toutes les collections de Paris.

P. notatus.

Feronia notata COQUEREL, Ann. Soc. ent. France, 1858, p. 771.

Long. 7 à 8 mill. — Bien voisin du précédent dont il a la forme allongée et aplatie, les yeux peu saillants, mais les côtés du corselet sont un plus arrondis antérieurement, la base se rétrécit davantage, et la partie postérieure des côtés est assez visiblement sinuée, surtout dans la mâle qui fait partie de la collection Reiche ; les élytres sont un peu moins parallèles que dans le *calathoides*, les épaules légèrement arrondies. La couleur est d'un brun rougeâtre, les antennes, les palpes et les pattes plus clairs ; il n'y a pas plus de luisant que dans le *ruficollis*, et comme dans celui-ci les élytres de la femelle sont plus ternes que celles du mâle ; la base du corselet est légèrement pointillée.

Outre le mâle appartenant à M. Reiche, j'en connais trois femelles, dont l'une se trouve dans ma collection et les deux autres dans celles de MM. de Vuillefroy et Chevrolat ; cette espèce se rencontre près de Bone.

P. languidus.

Feronia languida REICHE, Ann. Soc. ent. Fr., 1855, p. 610, n° 38.

Long. 8 1/2 mill. — Espèce remarquable et fort bien décrite par M. Reiche. De forme allongée et d'un brun terne plus ou moins foncé, mais non rougeâtre. Tête allongée ; yeux très-aplanis. Corselet presque aussi long que large, carré, mais légèrement rétréci vers la base, qui n'est guère échancrée, côtés fort peu arrondis, angles postérieurs presque droits et paraissant cependant légèrement obtus, parce que les côtés de la base remontent un peu ; angles antérieurs moins avancés que dans le *ruficollis*, impressions basales peu enfoncées, l'espace qui les sépare finement strié en long ; bords latéraux un peu plus relevés postérieurement et un peu déprimés. Élytres un peu plus larges que le corselet, plus ternes dans les deux sexes que dans le *ruficollis*, les stries bien plus fines. Pattes et antennes plus effilées.

J'en connais quatre individus, dont trois appartiennent à M. Reiche, et le quatrième à M. de Mniszech. Un de ceux de M. Reiche lui a été donné par M. Gemminger.

P. testaceus.

Argutor testaceus RAMBUR, Faune de l'Andalousie, p. 97, nº 5.

Long. 5 1/2 mill. — Cette espèce, qui est une des plus petites et des plus étroites, a comme la précédente des yeux fort peu saillants. Sa tête est plus petite que celle de la *ruficollis*; le corselet bien plus étroit, presque aussi long que large, légèrement rétréci vers la base, les côtés, très-légèrement sinués postérieurement, tombent à angles droits sur la base, mais le sommet même des angles est légèrement arrondi, le dessus lisse, les impressions de la base moins profondes; l'ovale des élytres est un peu plus court, le rudiment scutellaire plus faiblement marqué; le vernis du dessus est beaucoup plus brillant; la tête et le corselet sont plus rouges, les élytres plus brunes.

J'ai vu quatre individus de cet insecte, dont trois ont été pris par M. de la Brûlerie et un seul par M. de Vuillefroy dans les montagnes des environs de Grenade; c'est aussi là que Rambur avait trouvé l'individu mâle qu'il a fort bien décrit.

P. umbratus.

Argutor umbratus MÉNÉTRIÉS, Catal. rais., p. 119.

FALDERMANN, Faun. transc., I, p. 51.

Long. 6 1/2 mill. — Bien que voisin du *ruficollis*, il en diffère suffisamment par sa coloration brune au lieu d'être rougeâtre et plus terne, par ses antennes et ses pattes plutôt brunes que ferrugineuses, par son corselet un peu plus étroit vers la base et dont les angles postérieurs, formant légèrement saillie, sont précédés d'une sinuosité très-courte et très-peu marquée; il est aussi un peu plus court, les impressions sont moins fortes et l'espace qui les sépare est strié comme dans le *languidus*; les élytres sont plus planes que dans le *ruficollis*, la base est tronquée plus carrément, les épaules sont moins arrondies, les stries bien plus fines. Dans l'individu femelle que je possède et qui a été pris par feu Kindermann dans le midi de la Géorgie russe, près d'Élisabethpol, les élytres sont brunes avec la suture et les bords un peu plus clairs.

P. nemoralis.

Argutor nemoralis GRAELLS, Memor. de l'Acad. de Cienc. de Madrid, I. p^s 2^a, p. 115.

Long. 6 1/2 à 8 mill. — Très-voisin du *ruficollis*, mais constamment distinct par sa couleur toujours noire en dessus dans les individus qui ont atteint leur maturité et surtout par le vernis très-brillant qui le recouvre dans les deux sexes. Les différences de forme sont à peine saisissables, et je n'en trouve guère que dans les angles postérieurs du corselet, qui sont un peu plus droits; les stries offrent des vestiges de ponctuation infiniment moins marqués que dans le *varians* ou le *lusitanicus*.

Il paraît ne pas être rare dans les montagnes près de l'Escurial où il a été pris par MM. de Vuillefroy, Brisout de Barneville et de la Brûlerie, et c'est d'après l'examen d'un assez grand nombre d'individus que je me suis décidé à le considérer comme distinct du *ruficollis*.

J'ai trouvé dans la collection Dejean un individu en mauvais état, dont le corselet est plus rétréci en arrière, et très-légèrement sinué postérieurement, et dont les stries sont assez visiblement ponctuées; M. Gautier des Cottes a eu l'obligeance de m'en communiquer un autre qui présente les mêmes caractères; le premier est indiqué comme venant du Portugal; le second a été pris à Valladolid par M. Bellier de la Chavignerie. Si c'était une espèce, ce dont on ne pourra se convaincre que quand on en aura étudié plus d'individus, je lui donnerais le nom de *subpunctatus*.

P. ruficollis.

STEPHENS, Mandib., I, 101; Manual., p. 30

DAWSON, Geodeph. brit., p. 112.

Carabus ruficollis MARSHAM, Ent., p. 456.

Feronia (*Argutor*) *depressa* DEJEAN, Spec., III, p. 258; Icon., III, pl. 131.

Cette espèce est trop connue pour qu'une nouvelle description en soit nécessaire. Elle habite principalement la France et l'Angleterre, et n'a pas encore été trouvée en Allemagne; mais j'en ai pris moi-même deux individus à Kiév sous des feuilles sèches dans le jardin public.

M. Fairmaire a décrit sous le nom de *jugicola* (Faun. franç.) une variété un peu plus grande qu'on trouve dans les Pyrénées, mais qui, à l'exception d'une taille parfois un peu plus grande, ne me paraît différer en rien d'essentiel des individus typiques. Il va sans dire que j'ai eu sous les yeux les individus sur lesquels la description a été faite.

P. dilatatus.

Long. 7 1/2 à 8 1/2 mill. — J'ai donné ce nom à des insectes très-voisins du précédent et qui n'en diffèrent ni par la coloration, ni par la sculpture des élytres, mais dont la forme est plus élargie, le corselet plus large et plus carré ainsi que les élytres ; dont la base surtout est coupée plus carrément.

J'en ai vu une dizaine d'individus provenant du midi de la France, et un rapporté d'Espagne par Ghiliani, et que possède M. Reiche. Ces individus sont distribués dans les collections de MM. Reiche, de Bonvouloir et dans la mienne.

P. canaliculatus.

Lissotarsus canaliculatus CHAUDOIR, Bull. de la Soc. des Natur. de Moscou, 1843.

Feronia sicana FAIRMAIRE, Ann. Soc. ent. Fr., 1857, p. 728.

Long. 7 1/4 mill. — Cette espèce bien distincte a la forme allongée du *ruficollis*, mais elle est d'un brun foncé, et les élytres sont plus planes et plus opaques dans les deux sexes. Les yeux sont moins saillants, le corselet se rétrécit vers la base et les angles postérieurs sont très-arrondis ; les deux impressions de la base sont plus profondes et atteignent le bord postérieur ; l'intervalle qui les sépare est finement strié, les stries des élytres sont plus fines.

Outre l'individu que je possède, j'en ai vu un chez M. Fairmaire et deux chez M. Reiche. Tous viennent de la Sicile (environs de Messine).

P. rotundatus.

Argutor depressus RAMBUR, Faune de l'Andalousie, p. 97, n° 4.

Long. 7 1/4 mill. — Voisin du *canaliculatus*, mais moins allongé, entièrement d'un brun rougeâtre très-brillant. Corselet un peu moins étroit,

mais encore rétréci vers la base, avec les angles postérieurs à peu près aussi arrondis. Intermédiaire entre le précédent et l'espèce suivante.

Quelques individus pris par MM. de Vuillefroy et de la Brûlerie, près de Grenade, dans la Sierra-Nevada. Ce n'est qu'à cette espèce que peut être rapporté le *depressus* Rambur, qui a les angles postérieurs du corselet arrondis.

P. alacris.

Feronia alacris COQUEREL, Ann. de la Soc. ent. de Fr., 1858, p. 770.

Feronia brevicollis REICHE, ibid., 1861, p. 362.

Long. 6 1/2 à 8 mill. — Il a les angles postérieurs du corselet tout aussi arrondis que dans le *canaliculatus* ; mais le corselet est plus large, plus arrondi sur les côtés, nullement rétréci postérieurement ; les élytres sont un peu plus courtes que celles du *ruficollis*. La couleur est presque noire, brillante sur la tête et le corselet, un peu plus terne sur les élytres ; antennes, palpes, pattes et anus ferrugineux.

On la trouve aux environs d'Oran ; j'en ai vu plusieurs individus, qui ne varient que par la taille.

P. gregarius.

Feronia gregaria REICHE, Ann. de la Soc. ent. de Fr., 1861, p. 362.

Long. 6 3/4 mill. — Ordinairement plus petit que l'*alacris*, dont il se rapproche par la forme des angles postérieurs du corselet ; mais la tête est plus petite, le corselet est plus étroit, moins arrondi sur les côtés ; la largeur des élytres est moindre, les stries beaucoup plus fines, le dessus plus opaque ; la couleur est brune, avec le tour du corselet et des élytres rougeâtre ; quelquefois le corselet est entièrement de cette dernière teinte. Il ressemble un peu en petit au *Calathus mollis*.

J'ai vu et je possède moi-même plusieurs individus de cette espèce, qui vient d'Oran. M. Reiche en a un, indiqué comme venant d'Espagne et pris par Ghiliani.

P. rufus.

SCHAUM, Naturgesch. d. Ins. Deutsch., I.

Carabus rufus DUFTSCHMIDT, Faun. austr., III, 105, n° 124.

Feronia rufa DEJEAN, Spec., III, p. 260, Icon.

Long. 6 1/2 mill. — Il est extrêmement voisin du *ruficollis* et plus encore du *dilatatus*, mais il est plus petit, les élytres sont plus courtes que dans ce dernier et tronquées de même à leur base, les intervalles internes un peu moins planes que ceux qui sont plus rapprochés du bord latérel. La couleur est la même, et le dessus n'est pas plus brillant.

On le trouve dans les montagnes du midi de l'Autriche et en Suisse.

P. *neapolitanus*.

Feronia neapolitana Reiche, Ann. Soc. ent. Fr., 1855, p. 615, note.

Var. *Feronia minula* Reiche, ibid., p. 614, n° 41.

Long. 7 à 8 mill. — Il a les élytres plus courtes, plus larges et plus arrondies sur les côtés que le *rufus*, le dessus est plus convexe, les stries sont plus profondes, les angles postérieurs du corselet sont un peu moins droits et légèrement arrondis, sa couleur est généralement plus noirâtre et assez brillante.

J'ai attentivement comparé mes trois individus, venant de Servie, de Hongrie et de Naples à celui que M. Reiche a décrit. Son *minutus*, qui vient de Grèce, ne me semble différer que par la taille, un peu moindre (6 3/4 mill.).

P. *quadricollis*.

Long. 5 1/4 à 7 mill. — Les deux sexes. Très-voisin encore du *rufus*, dont il diffère par sa couleur d'un brun noirâtre très-brillante, sa taille ordinairement plus petite; ses yeux bien moins saillants, son corselet plus petit, plus carré, à peine arrondi sur les côtés, qui tombent plus à angle droit sur la base sans trace de sinuosité avant les angles.

MM. de Vuillefroy et de la Brûlerie en ont pris un certain nombre d'individus à Reynosa dans les montagnes des Asturies à une très-grande élévation.

Deux individus d'une taille un peu plus grande (7 1/2 mill.), dont le corselet, plus long, se rapproche plus de celui du *rufus*, mais avec des angles postérieurs plus droits, et qui ont des stries visiblement ponctuées, paraissent constituer une espèce distincte à laquelle je proposerais de donner le nom de *subcrenatus*, si elle se confirme par la découverte d'un plus grand nombre d'individus semblables. Ils ont été également trouvés par M. de Vuillefroy, près de Reynosa, mais peut-être sur une autre montagne que le précédent, et à des hauteurs différentes.

P. græcus.

Feronia græca Reiche, Ann. Soc. ent. Fr., 1855, p. 612, n° 40.

Long. 7 à 8 1/2 mill. — M. Reiche a donné une très-bonne description de l'individu de sa collection, et j'y renvoie le lecteur; des deux que je possède, dont l'un provient de la collection de feu Solier qui l'avait reçu de Grèce et dont l'autre m'a été donné par M. Pelet comme venant des environs de Constantinople, sont bien plus petits que le type ; mais on sait comme, dans ce groupe, la grandeur des individus varie ; la sinuosité postérieure des côtés du corselet est un peu plus faible. Dans cettte espèce, qui est assez robuste et un peu corpulente, les angles postérieurs du corselet sont droits et légèrement ressortants, la base est coupée carrément, le sommet de l'angle huméral peu arrondi, les stries finement ponctuées, les intervalles un peu convexes, la couleur d'un brun quelquefois très-foncé et assez brillant.

P. punctiger.

Feronia punctigera Reiche, ibid., 1855, p. 611, n° 39.

Long. 7 mill — Dans cette espèce, dont le caractère principal consiste dans la ponctuation qui couvre les côtés de la base du corselet et les intervalles des stries, ponctuation quelquefois assez faible, les yeux sont peu saillants, le corselet a à peu près la forme de celui du *græcus*, mais les côtés ne sont point sinués, et les angles postérieurs, quoique droits, sont quelque peu émoussés, les élytres sont moins larges que dans le *græcus*, et ont à peu près la forme du *ruficollis*, les stries sont comme dans celui-ci, avec une ponctuation plus ou moins distincte.

J'en ai vu quatre individus d'un brun clair ou foncé, dont trois chez M. Reiche, et un chez M. de Mniszech (coll. Dupont) ; il habite la Syrie (le Liban).

Note. L'unique individu de mon *Lissotarsus reticulatus* a été détruit. Il n'en reste plus que les éytres, qui sont, comme je l'indique dans ma description (Bull. Mosc., 1842, p. 826, n° 65), planes, visiblement réticulées, avec les stries distinctement ponctuées. C'est, je crois, une bonne espèce voisine du *ruficollis*, et qui a été rapportée par Karéline du Mazandéran.

—

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

ESPÈCES ÉNUMÉRÉES DANS CETTE MONOGRAPHIE.

—

Platyderus.

DESCRIPTION

D'UNE

Nouvelle espèce de NEBRIA découverte en Espagne

PAR M. DE VUILLEFROY-CASSINI,

Décrite par M. DE CHAUDOIR.

(Séance du 10 Janvier 1866.)

NEBRIA VUILLEFROYI.

Long. 11 1/2 à 13 mill., ♂ ♀. — D'un brun plus ou moins foncé, palpes, antennes et pattes ferrugineuses, cuisses un peu moins rembrunies. Corselet moins étroit que dans la *Lafresnayi*, moins rétréci vers la base; partie postérieure des côtés moins sinuée, angles antérieurs plus avancés et plus aigus; rebord latéral un peu plus relevé; près des angles postérieurs, dans l'impression basale, on observe toujours un petit pli oblique qui la partage en deux et qui manque dans la *Lafresnayi*. Élytres plus larges et moins allongées, moins rétrécies vers la base, qui est un peu plus tronquée; rebord latéral un peu plus large; le reste comme dans la *Lafresnayi*.

M. de Vuillefroy l'a prise en assez grande quantité dans les montagnes d'Espagne.

Quoique voisine de la *Lafresnayi*, elle en est certainement bien distincte.

MONOGRAPHIE

DES

Espèces européennes du genre PHOLCUS,

Par M. Eugène SIMON.

(Séance du 10 Janvier 1866.)

Genre **Pholcus** Walckenaer.

(φολκος, louche; φαος, œil, ελκω, traîner.)

Avant de commencer l'histoire du petit genre d'Aranéides que j'ai spécialement étudié dans ces derniers temps, je dois rappeler que nous devons sa fondation au savant Walckenaer ; je dois aussi rendre hommage à l'exactitude et à la clarté de sa diagnose en la transcrivant presque textuellement :

Yeux au nombre de huit, inégaux, groupés sur une éminence antérieure du corselet par deux et par trois ; deux yeux intermédiaires antérieurs rapprochés; trois yeux latéraux plus gros, très-rapprochés, connivents et groupés en triangle de chaque côté des petits yeux intermédiaires, et un peu plus reculés que ceux-ci.

Article basilaire des pattes-mâchoires, étroit, allongé, cylindrique, légèrement creusé et aminci à son extrémité externe.

Article copulateur du mâle, composé d'une cupule globuleuse et simple, protégée par un appendice lamelliforme.

Pattes très-longues et minces ; la première paire est la plus allongée, la seconde ensuite ; la troisième est la plus courte.

Aranéides, presque sédentaires, formant une sorte de réseau très-lâche, composé de fils flottants ou très-écartés, très-fins, tendus sur plusieurs plans différents; agglutinant leurs œufs en une masse ronde et unie, qu'aucun tissu ne recouvre, et les transportant ainsi entre leurs mandibules.

Le tégument des Pholques est mou, délicat, presque transparent, assez semblable a celui des autres araignées lorsqu'elles sortent de l'œuf et que leurs membres ne sont pas encore résistants et velus.

Leur corselet est à peu près circulaire et déprimé, la portion céphalique en est circonscrite par un faible sillon et un peu élevée en forme de mamelon.

Ce mamelon porte de chaque côté trois gros yeux blancs entourés de noir et qui se touchent; dans l'intervalle sont deux petits yeux noirs, presque confondus et sans importance (pl. 2, fig. 1, 2, 3). Le plus ou moins d'espèce qui sépare ces trois groupes oculaires n'est pas un caractère spécifique, il varie avec l'âge et la croissance de l'Aranéide; le Pholque nait avec les yeux gros et bien développés, mais se touchant et ne formant qu'une masse. Lorsque le corselet grossit, le tégument flexible s'étend et les groupes d'yeux s'isolent, sans que leur grosseur relative change beaucoup, de sorte que les vieux individus les ont plus distants que les jeunes.

Une particularité digne d'intérét, commune à toutes les Aranéides, et à laquelle on n'a pas jusqu'ici attaché assez d'importance, est la singulière modification de la patte-mâchoire du mâle, convertie en organe de copulation. Chez le Pholque, cette patte-mâchoire est énorme, mais les pièces en sont distinctes et faciles à étudier; le dernier article est globuleux et creusé pour contenir le sperme; il renferme un stylet mobile, qui peut rentrer et sortir; c'est évidemment un organe d'excitation; la base de cet article ou l'article précédent porte un appendice lamelleux, grand, un peu convexe, denticulé et dur, qui en s'abaissant couvre et protége la précieux cupule dont la délicatesse est infinie (pl. 2, fig. 4, 5, 6).

Les organes génitaux s'ouvrent dans les deux sexes, à la partie antéro-inférieure de l'abdomen, entre les deux plaques respiratoires. Chez la femelle seulement, cette vulve est une longue fente transversale, surmontée d'un petit renflement ou mamelon, dont la sensibilité est exquise; sa lèvre supérieure est bordée d'une ligne plus colorée et de tissu plus dur qui affecte dans le milieu la forme d'un petit triangle et s'atténue graduellement sur les bords (pl. 2, fig. 7).

Le genre *Pholcus* a une physionomie si à part et des caractères anatomiques si tranchés qu'aucun entomologiste n'en a contesté la valeur et les limites.

Il est inutile de chercher sa ressemblance plus ou moins grande avec les autres genres d'Aranéides; il ne ressemble absolument à aucun; c'est un type aussi net qu'il est possible de l'être, et qui présente dans sa composition de petites modifications extérieures dignes d'intérêt et d'examen, car elles prouvent son unité.

Le Pholque à six yeux, est, pour ainsi dire, le Pholque le plus simple; les deux yeux intermédiaires, presque oblitéres chez les autres, le sont tout à fait; encore plus transparent, il reste toujours petit et pourrait volontiers passer pour le jeune de l'espèce vulgaire, si le mâle et son palpe n'étaient connus; le Pholque commun ou Opilionoïde, celui que tout le monde a vu et qui habite nos maisons, présente au plus haut point tous les caractères de la diagnose; c'est assez dire qu'il est le type du genre.

Les autres Pholques s'en éloignent un peu, mais en sens inverse du *sex-oculatus,* le tubercule céphalique s'aplatit, les yeux tendent à s'isoler, la peau se colore insensiblement à la manière des Théridions et perd sa finesse caractéristique.

L'étude et la comparaison des espèces feraient voir plus à fond le détail de ces particularités.

1. Pholcus sex-oculatus Dugès.

Dugès, Annales des Sciences nat., t. VI, p. 160, 1836.

Pholcus quadripunctatus Lucas, Expl. de l'Alg., p. 239, pl. 15.

Rachus (genre) Walckenaer, Aptères, t. IV, p, 459.

(Pl. 2e, fig. 8 et 9.)

Le Pholque à six yeux, d'abord découvert à Montpellier par Dugès, fut contesté par Walckenaer, qui le prit pour un jeune Opilionoïde monstrueux ou mal développé. (Aptères, t. II.)

M. Lucas a tranché la question dans son grand ouvrage sur les Araignées de l'Algérie. On ne saurait trop louer la longue description et la

belle figure que M. Lucas nous donne de l'unique femelle qu'il ait prise à Constantine; il n'y a qu'un petit reproche à lui faire, c'est d'avoir changé son nom expressif de *sex-oculatus* pour celui de *quadri-maculatus*, qui lui convient beaucoup moins.

M. Sordelli m'a obligeamment communiqué plusieurs individus de cette espèce, qui, dit-il, est assez commune aux environs de Milan. Le mâle, jusqu'ici inconnu, ne diffère de la femelle que par son palpe; le cinquième article est renflé et porte à son extrémité un peu concave le dernier article, qui a une forme globuleuse quoiqu'un peu rétréci et ouvert en avant; cette ouverture donne passage à un stylet ou conjoncteur mou et blanc; le côté interne de ce globule porte une fine et longue pointe un peu arquée, et sur sa base est articulée la grande lamelle protectrice, qui est le plus souvent dirigée en bas (pl. 2e, fig. 8).

Le corselet est un peu plus large que long, le tubercule oculaire en est grand et aplati, de sorte que les deux groupes d'yeux sont assez écartés (pl. 2e, fig. 9).

Il est presque incolore et transparent, ses membres, d'une finesse excessive, se détachent facilement, de sorte que sa démarche est lente et gauche. Il habite, dit-on, les cavités obscures et le plafond des caves humides.

2. PHOLCUS OPILIONOIDES Schranck.

L'Araignée domestique à longues pattes GEOFFROY, Hist. Ins., t. II, p. 651, n° 17.

Aranea opilionoïdes SCHRANCK, En. Ins. aust., p. 530, n° 1103.

Aranea meticulosa FOURCROY, Ent. par., p. 537, n° 13.

Aranea phalangioïdes WALCK., Faun. par., t. II, p, 212.

(Pl. 2e, fig. 1, 2, 3, 4, 5 et 6,)

Les noms d'*Opilionoïdes* et de *Phalangioïdes*, qui rappellent tous deux la ressemblance du Pholque avec le Faucheur (*Opilio-Phalangium*) sont également répandus dans les ouvrages d'entomologie; nous préférons néanmoins le premier; pour deux raisons: d'abord, parce qu'il est plus ancien,

ensuite parce que l'épithète de phalangioides a été primitivement donnée par Fourcroy à une Araignée qui n'est pas le Pholque, ce qui peut être une cause d'erreur et de fâcheuse confusion (Ent. par., p. 535, n° 13).

Chose remarquable, ni Linné, ni Fabricius n'ont décrit cette espèce si distincte et si répandue, même en Suède, suivant M. Westring.

Comme il est inutile de refaire ce qui a été fait et bien fait, je renverrai le lecteur à la description exacte et détaillée que M. Westring nous donne dans son estimable ouvrage (Aran. Suec., 1861, p. 296).

Walckenaer l'a imparfaitement décrit et fort grossièrement figuré ; je préfère de beaucoup le dessin de Dugès (Reg. anim. de Cuvier, pl. 9, fig. 5), et surtout ceux de M. Blackwall (Hist. spid. Gr. Brit., t. II, pl. XIV, fig. 136), qui montrent bien la physionomie spéciale de cette Aranéide. Le palpe de l'Opilionoïde adulte est bien caractérisé ; le cinquième article, qui correspond à la jambe, est renflé en forme de manne ; l'avant-dernier est petit, globuleux et brillant au côté externe et porte l'appendice lamellé et coriacé dont nous avons parlé. L'article terminal est tout à fait globuleux et d'une contexture délicate ; il paraît formé de deux moitiés ou hémisphères réunies par un tissu plus lâche, plus élastique et probablement extensible. Au côté externe ce globule porte en dessous une dent, espèce de croc recourbé et très-dur, dont l'usage est problématique ; au côté interne, il présente en dessous une fente fermée par une lamelle blanche en pointe et qui laisse néanmoins rentrer et sortir un fin stylet, dont la pointe est un peu dilatée et cornée ; les figures 4 et 5 représentent cette disposition d'une manière à peu près exacte. Ajoutons que l'opilionoïde est de tous les Pholques celui dont le tubercule oculaire est le plus étroit et le plus élevé ; les figures 1, 2 et 3 montrent le céphalothorax et les yeux dans diverses positions.

3. Pholcus grossipalpus E. S.

(Pl. 2e, fig. 10.)

J'ai pris en grand nombre à Bar-sur-Seine, dans la campagne, sous les pierres, de jeunes Pholques, en tout identiques à l'Opilionoïde, si ce n'est dans leurs mœurs champêtres et dans la figure hétéroclite de leurs pattes-mâchoires.

Le céphalothorax du mâle se prolonge en avant par deux palpes d'un volume énorme, égal presque à celui de la totalité du corselet et plus

opaques que les autres membres; les articles en sont à peine distincts, les articulations n'en étant pas accentuées et étranglées, mais placées bout à bout.

Le dernier article est plus gros, mais imparfaitement formé, comme celui de toutes les jeunes Araignées mâles (1).

Confronté avec des Opilionoides de même âge et de même taille, outre la patte-mâchoire, il est impossible de découvrir un point de différence; aussi ai-je hésité longtemps avant de l'en séparer; les entomologistes jugeront si cet unique caractère a une valeur spécifique.

4. PHOLCUS IMPRESSUS Koch.

Arachniden, t. IV, p. 99, fig. 313, ♂. — Grèce.

5. PHOLCUS NEMASTOIDES Koch.

Arachniden, t. IV, p. 97, fig. 312, ♀. — Grèce.

6. PHOLCUS PLUCHII Scopoli.

SCOPOLI, Ent. carniol., p. 104, n° 1120.

Aranea rivulata FORSKAEL, Descript. anim., p, 86, n° 28, pl. 24.

Pholcus rivulatus SAVIGNY, Égypte, Arach., p. 140, pl. 5, f. 12.

(Pl. 2e, fig. 11.)

Corselet à peu près circulaire, un peu rétréci et plus élevé en avant; jaunâtre, incolore, à l'exception d'une tache brunâtre et confuse dans le milieu.

Les trois yeux des groupes latéraux, réunis dans une même tache noire, les internes plus ronds que ceux de l'Opilionoïde (pl. 2e, fig. 11).

(1) La figure 10 reprérente les yeux et les pattes-mâchoires du *Pholcus grossipalpus*; la figure 6 représente le palpe détaché d'un jeune mâle d'Opilionoïde.

Abdomen cylindrique, un peu plus gros à la partie postérieure « cendré,
» orné d'une sorte de feuille, tracée par de petits points blancs ; à ner-
» vure moyenne, un peu courte, divisée en deux losanges d'un roux
» foncé, ainsi que l'extrémité du disque et bordée de deux séries de
» points blancs ; à nervures latérales très-obliques, uniquement com-
» posées de ces mêmes points. »

Plastron sternal noir ; dessous de l'abdomen présentant une large bande noire bordée de blanc qui s'étend de la base jusqu'aux filières.

Mâchoires (articles basilaires des pattes-màchoires) blanches et noires sur les bords.

Pattes jaunâtres avec un petit anneau blanc et noir à leurs deux principales articulations.

Ces phrases « *maxillæ apicæ nigræ — abdomen maculis nigris* » de la courte description de Scopoli m'y ont fait reconnaître cette espèce, qui est aussi répandue que l'Opilionoïde dans le nord de l'Italie et dans la Carniole.

Le mâle, qui m'est inconnu, a été figuré par Savigny (Égypt., pl. 5, fig. 12).

7. Pholcus barbarus Lucas.

Explor. Alg., Ar., p. 237, pl. 15, fig. 1 (Algérie).

8. Pholcus caudatus L. Dufour.

Annales génér. des Sc. phys., t. V, p. 53, pl. 76.

(Pl. 2, fig, 12 et 13.)

Corselet un peu plus long que large et faiblement atténué en avant ; d'un bleu jaunâtre, avec une tache grise dans le milieu ; marqué sur son pourtour d'une faible ligne enfoncée. Yeux écartés, les deux intermédiaires petits, ronds, noirs et distincts ; de chaque côté un gros œil un peu ovale, bien séparé et entouré d'une fine ligne noire, plus en dehors deux autres gros yeux blancs et ovales se touchant par la base.

Abdomen deux fois long comme le corselet et fort étroit, diminuant et s'élevant graduellement jusqu'à la pointe qui forme une sorte de tubercule caudiforme au delà de l'anus. Les filières font en dessus une saillie conoïde. Cet abdomen est en dessous d'un gris argenté avec de petites lignes obscures de chaque côté; en dessous, une large bande brune s'étend de la base jusqu'aux filières.

Plastron sternal noir.

Pattes très-fines et très-longues, jaunâtres avec un petit anneau blanc aux deux principales articulations.

L. Dufour ajoute : « Les palpes du mâle adulte sont fort compliqués ; le troisième article est renflé et cambré ; le quatrième se termine par deux crochets inégaux. »

L. Dufour a découvert ce curieux Pholque en Espagne, à Moxente, dans le royaume de Valence, où, dit-il, il est assez rare, et se tient dans les fentes des rochers, au milieu d'une petite toile en réseau.

C'est à Pieza, petite ville de la province de Murcie, qu'a été capturé l'individu qui a servi de modèle à cette description et aux deux figures qui y sont jointes (fig. 12 et 13).

NOTE

SUR LES

Mœurs de l'ACMŒODERA OVIS [1] Chevr.

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(Séance du 8 Novembre 1865.)

En chassant les Coléoptères dans l'île de Corse, il m'arrivait quelquefois de rencontrer un charmant Buprestide, que je trouvais tantôt posé sur les fleurs si brillantes de l'*Elychrysum angustifolium*, tantôt fixé sur les tiges d'une magnifique ombellifère qui atteint souvent plus de 2 mètres d'élévation, la *Ferula communis*. Cet insecte affectionnait les terrains les plus arides et le plus exposés à l'ardeur d'un soleil dévorant; il est très-vif et m'échappait presque toujours en prenant son vol au moment où je me disposais à le saisir. Ce Buprestide m'intéresait beaucoup et fixa tout particulièrement mon attention. J'avais déjà remarqué que les individus qui butinaient sur les fleurs des *Elychrysum* n'étaient jamais bien éloignés des localités où croissait la Férule, et je ne tardai pas à observer que tous ou presque tous étaient des mâles, tandis que les tiges des Férules servaient plus particulièrement de résidence aux femelles. En poursuivant mes observations, j'acquis bientôt la preuve que les femelles fixées sur les tiges des Férules n'y venaient que dans le but de déposer leurs œufs dans l'intérieur de ces mêmes tiges. Dès lors il n'y eut plus de doutes pour moi. C'était bien la *Ferula communis* qui devait nourrir la larve de mon Bupreste, et je me proposai d'explorer avec soin cette plante à différentes époques.

(1) *Acmœodera ovis* Chevrolat, Revue entom. de Silbermann, 1837, p. 51.

Mes recherches restèrent longtems infructueuses, et je commençais à croire que mes observations avaient été mal faites, lorsqu'au mois d'avril de l'année suivante, en ouvrant des tiges desséchées de Férule, je fus enfin assez heureux pour découvrir dans l'une d'elles quelques larves de Buprestes, déjà fort avancées et qui, d'après leur taille, ne pouvaient appartenir qu'à l'espèce qui était l'objet de mes recherches. Je continuai ces recherches pendant plusieurs jours de suite et trouvai encore un assez grand nombre de larves, puis des nymphes en plus grande quantité, puis un jour deux insectes parfaitement vivants, prêts à sortir, mais n'ayant pas encore revêtu complétement la brillante couleur qui devait les orner plus tard. Je fis une ample provision de tiges sèches de Férule; je les emportai chez moi, et au bout de quelque temps j'eus le plaisir d'en voir sortir en bon nombre un insecte que j'avais toujours considéré comme rare et qui, semblable à tant d'autres espèces réputées introuvables, ne devait sa rareté qu'à l'ignorance de la manière de le chercher.

Le petit Bupreste dont je viens d'entretenir la Société est l'*Acmæodera ovis* Chev., ainsi que j'ai pu m'en convaincre moi-même, grâce à l'obligeance de M. Chevrolat, qui met toujours avec tant de bienveillance ses richesses entomologiques et les conseils de son expérience à la disposition des nombreux entomologistes qui viennent le consulter.

L'*Acmæodera ovis*, dont la patrie est l'Algérie (Oran), figure dans les catalogues de Schaum et de M. de Marseul comme variété de l'*Acmæodera lanuginosa* Gyl. qui habite le midi de l'Espagne. Les *Acmæodera ovis* et *lanuginosa* ne formeraient-elles pas cependant deux espèces distinctes? Je me contente de poser la question sans même essayer de la résoudre, car en portant à la connaissance de mes collègues les observations que j'ai été à même de faire sur les mœurs de l'*Acmæodera ovis*, je n'ai eu d'autre but que d'appeler leur attention sur ce charmant insecte et de leur en faciliter la recherche.

NOTE

SUR UNE

Aberration de la CHELONIA QUINSELII

(LÉPIDOPTÈRE CHALINOPTÈRE)

—

Pl. 2, fig. 14.

—

Par M. JOURDHEUIL.

(Séance du 13 Décembre 1865.)

L'éclosion d'une vingtaine de *Chelonia Quenselii* provenant du haut Valais m'a présenté des aberrations assez curieuses ; l'une surtout me semble digne d'être figurée dans les Annales de la Société.

Disons d'abord que l'éclosion a eu lieu du 10 juillet au 10 août. Je possédais en outre quelques chenilles qui, bien qu'arrivées à toute leur taille, n'ont point tardé à dépérir et sont mortes vers le 20 août, à la suite d'un violent orage.

Les mâles et les femelles étaient à peu près en nombre égal ; mais chez les mâles le type est presque toujours le même ; chez les femelles, au contraire, il est extrêmement varié (il en est de même dans la *Chelonia cervini*).

Dans le type le plus fréquent, les ailes supérieures ressemblent beaucoup à celles des mâles; mais les ailes inférieures sont plus ou moins lavées de jaune rougeâtre, et la fange aussi est jaune rougeâtre, au lieu d'être blanche comme dans les mâles.

Dans certains exemplaires, les taches noires des quatre ailes tendent à diminuer d'étendue et par des passages presque insensibles amènent à l'aberration que j'ai l'honneur de présenter à la Société.

Toutes les taches noires des quatro ailes ont disparu. Les ailes supé-

rieures sont uniformément d'un jaune nankin, la frange de même couleur. Les ailes inférieures offrent uniformément une couleur jaune rougeâtre ; l'angle anal seul est légèrement lavé de noir. Les taches du corselet et de l'abdomen se sont aussi singulièrement restreintes. En dessous, les quatre ailes sont d'un nankin uniforme ; l'abdomen ne présente aucun vestige de la double série de losanges noirs que porte dans le type ordinaire chacun des anneaux du corselet.

Il n'est point en général dans l'usage de donner un nom spécial aux simples aberrations; cependant, comme je suis convaincu que nous n'avons point affaire à une sorte de monstruosité qui ne se représentera jamais, et ma conviction est basée sur cette série de variétés signalées par moi plus haut, je demanderai à la Société la permission de faire une exception, qui n'est point sans précédent, et de désigner cette variété sous le nom de M. Fallou. Ce sera donc la *Chelonia Quenselii* aberration *Falloui* (Jourdheuil). Il me semble que ce serait ainsi rattacher le nom d'un collègue que nous aimons tous à une espèce voisine de celle qu'il a eu la gloire de faire connaître, et qui pourraît à bon droit porter son nom. La *C. Quenselii* vit d'ailleurs à peu près dans les lieux témoins de cette heureuse découverte.

Il est fort difficile de décider, ici comme dans bien des cas, si l'on a affaire à une simple aberration ou à une variété. Il est préférable de conserver le mot aberration, mot d'un sens très-général qui ne préjuge rien, jusqu'à ce que, si des sujets plus nombreux sont observés dans la même localité, la question soit tranchée. Nous devons faire cette remarque, que les deux moitiés du papillon sont bien pareilles, et qu'on trouve des passages insensibles depuis le type primitif. Il n'y a aucune apparence de monstruosité par dissymétrie, comme on le voit dans certains sujets mélaniens des *Limenitis Sybilla* ou *Camilla*, où l'un des côtés est entièrement privé de taches blanches, tandis que l'autre en porte encore quelques traces.

NOTE

SUR LES

Ravages causés par le Ver gris (AGROTIS SEGETUM)

DANS LES

PLANTATIONS DE BETTERAVES DU NORD DE LA FRANCE,

Par M. J. KÜNCKEL.

(Séance du 23 Août 1865.)

Une culture de premier ordre pour l'industrie agricole inspire maintenant des craintes, des alarmes justement fondées : la récolte des Betteraves est sérieusement menacée, je dirai même compromise dans le département du Nord, surtout dans l'arrondissement de Valenciennes ; de toutes parts les agriculteurs s'adressent aux savants pour les prier de leur venir en aide, et même une pétition envoyée au Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a fixé l'attention de l'administration. M. Blanchard, membre de l'Institut, professeur d'entomologie au Muséum, a été délégué pour examiner et étudier cette grave question, comme autrefois Audouin fut envoyé dans nos départements viticoles pour chercher à remédier aux ravages de la Pyrale de la vigne.

Ne pouvant, dans l'étendue d'une simple note, faire connaître les détails de cette mission, je me bornerai à en relater les traits principaux et les résultats, renvoyant pour de plus amples informations à un long article publié par M. Blanchard lui-même dans la *Revue des cours scientifiques*, n° 42, 16 septembre 1865.

Cet ennemi juré des champs de Betteraves est le Ver gris, ou, pour employer le langage des entomologistes, la chenille de l'*Agrotis segetum;* espèce commune en temps ordinaire, sa multiplication est devenue telle que nos plantes saccharifères sont sur nombre de points entièrement détruites ou tout au moins gravement atteintes.

Cachées pendant le jour sous les mottes de terre, ou même, si le sol est meuble, enterrées à quelques centimètres, nos chenilles dissimulent leur présence; lorsque la nuit survient, elles quittent leurs retraites, grimpent sur les plantes et là encore, travaillant dans l'ombre et en sûreté, masquent leurs méfaits, car elles ne dévorent pas les feuilles, mais creusant et fouillant de profondes galeries autour du collet, elles altèrent la racine; et le malheureux agriculteur, trompé par les apparences, voit ses semis verdoyants, les croit préservés alors qu'ils sont le plus endommagés.

Il est aisé de voir, par suite du genre de vie de ces Vers gris, combien leur destruction par les moyens directs doit être difficile, aussi les expériences tentées dans cette voie ont-elles toutes échoué; la vinasse de distillerie, le purin, les résidus infects d'os et de chairs bouillis, le plâtre imprégné d'acide chlorhydrique, la chaux, les cendres pyriteuses, la décoction d'aloès et de feuilles de noyer répandus sur les terres, n'ont servi qu'à montrer l'innocuité des procédés chimiques. D'autres agriculteurs ont établi sur leurs fermes des poulaillers ambulants; mais les volailles mangeaient avec une telle avidité les feuilles de Betteraves et les chenilles, qu'elles en tombaient malades et périssaient.

Les moyens préventifs sont les seuls remèdes vraiment efficaces contre un pareil fléau, et c'est en se reportant au genre de vie de cet *Agrotis segetum* que l'on peut arriver à trouver les procédés pratiques destinés à annuler, ou du moins à pallier les préjudices qu'il pourrait causer à notre industrie sucrière. Mais avant d'envisager ce sujet, il est bon de faire remarquer que c'est l'homme lui-même qui, exagérant pour ses besoins la culture de tels ou tels végétaux ou la production de certains animaux, facilite par ces agglomérations anormales le développement tantôt des maladies, la muscardine, par exemple, qui décime nos Vers à soie, tantôt des animaux nuisibles, les Vers gris, les Cécidomyes qui ravagent nos céréales; en effet, dans l'état de nature, les animaux, comme les plantes, sont dispersés et soumis à toutes les chances de destruction; aussi leur multiplication se maintient-elle dans une juste mesure, et même lorsqu'une espèce tend sous des influences favorables à se répandre d'une façon exagérée, un ennemi secret est toujours là pour la faire rentrer

dans la limite ordinaire. C'est justement ce qui arrive dans le cas présent : les Vers gris ont des ennemis redoutables dans les Ichneumons et les Chalcidides, qui les poursuivent sans relâche, et certes la nature, grâce à eux, se chargerait de détruire ces rongeurs de Betteraves; mais il faudrait attendre plusieurs années pour éprouver des résultats satisfaisants, ce qui est trop pour des cultures annuelles et de cette importance : il faut donc venir en aide à ces précieux auxiliaires.

L'observation a fourni à M. Blanchard d'excellentes remarques; les plantations dont les semis ont été faits de bonne heure ont acquis assez de force lors de l'éclosion des chenilles pour résister à leurs attaques ; elles souffrent, il est vrai, mais enfin elles donnent encore un certain produit.

Au contraire, les jeunes Betteraves provenant de semis tardifs sont petites, faibles, au moment où les Vers gris sortent de l'œuf; offrant alors un aliment plus tendre, plus facile à ronger, elles sont infailliblement sillonnées de profondes galeries et détruites en peu de jours. C'est donc en faisant leurs plantations, aussitôt que la saison le permet, que les agriculteurs peuvent espérer sauver leur récolte ou tout au moins la préserver en partie.

Nota. Maintenant que la rentrée des Betteraves est faite, on peut dire que, malgré les Vers gris, et bien que les plants tardifs aient été détruits, le rendement a été bon, je dirai même satisfaisant. C'est là, du reste, la confirmation des idées que nous exposions plus haut. En résumé, semer tôt afin que les racines aient acquis de la force pour résister aux chenilles, tel est le moyen le plus sûr de sauver, sinon en totalité, du moins en partie une récolte menacée.



Paroles prononcées sur la tombe de M. Achille DEYROLLE,

le 2 janvier 1866,

Par M. le Dr GRENIER.

(Séance du 10 Janvier 1866.)

Messieurs,

L'année qui vient de finir a été bien cruelle pour notre Société ; son dernier jour nous a encore privés d'un savant collègue que nous aimions tous.

Achille Deyrolle, auquel nous venons de rendre les derniers devoirs, après une longue et cruelle maladie, vient d'être ravi à nos travaux, à l'affection de tous les siens.

Permettez-moi, je vous prie, en ma qualité de Président de la Société entomologique de France, de vous dire en quelques mots ce qu'était le collègue que nous regrettons tous.

Né à Lille en 1813, Achille Deyrolle montre dès l'enfance un grand amour de l'étude en général, et bientôt son goût pour les sciences naturelles commence à se manifester. Dès lors sa vocation est trouvée, et plus il avance en âge, plus il s'adonne à cette spécialité, qui fait le bonheur de tous ceux qui l'ont embrassée.

Appelé à Bruxelles pour aider son père, préparateur du Musée d'histoire naturelle, il donne dans cette modeste position tant de preuves d'activité et d'intelligence, que bientôt M. Vandermal, directeur de l'établissement géographique, lui fait l'offre d'une mission scientifique au Brésil ; il saisit avidement cette occasion, qui lui permet de récolter d'intéressantes collections pendant plus de quinze mois qu'il y séjourne, sans pourtant négliger le mandat qui lui est confié.

Revenu en Belgique, il s'y marie, puis, en 1838, il vient en France retrouver son père, fondateur d'un établissement d'histoire naturelle qui devait prospérer, grâce à son activité et à son savoir. Trois ans plus tard, devenu, par la mort de ce dernier, seul propriétaire de cet établissement, il peut se livrer tout entier à sa passion pour l'entomologie.

Véritablement son industrie n'était qu'un moyen d'arriver plus facilement à réunir une magnifique collection générale de Coléoptères, renfermant aujourd'hui près de cinquante mille espèces.

Vous l'avez tous connu, Messieurs, et vous savez avec quelle libéralité il ouvrait à tous les trésors de sa collection ; monographes ou débutants étaient accueillis avec le même empressement ; il savait activer la persévérance des uns et ne craignait point de livrer aux autres le résultat de ses observations scientifiques, de ses idées sur la classification qu'il embrassait si largement, grâce à son intelligence aidée d'une mémoire prodigieuse ; aussi avez-vous pu remarquer qu'il avait presque autant d'amis qne de clients.

C'est bien grâce à son amour pour notre chère science qu'Achille Deyrolle voulut devenir libraire et se faire l'éditeur du *Genera des Coléoptères d'Europe*, véritable monument scientifique élevé à l'entomologie. Ce n'était certainement pas une spéculation comme on l'entend aujourd'hui ; avant de récolter un peu, il fallait sacrifier pendant de longues années et beaucoup de temps et beaucoup d'argent. Malgré cela, il n'a jamais reculé, et pendant sa maladie ce fut sa préoccupation constante, ce furent ses dernières pensées.

Durant le cours de sa vie commerciale, il n'eut guère de loisir pour livrer au monde scientifique les nombreuses observations qu'il faisait journellement; il publia seulement un petit travail sur les Carabes d'Espagne (Notes pour servir à l'histoire des Carabes d'Espagne et de Portugal, et remarques sur quelques espèces du nord de l'Afrique : Ann. Soc. ent., 1852, p. 237). Dans l'ouvrage de Maillard sur l'île de la Réunion, il redigea toute la partie des Coléoptères (Notes sur l'île de la Réunion par Maillard, annexe H., Coléoptères par A. Deyrolle, Paris, Dentu, 1862).

Plus tard, lorsqu'il put se reposer sur son fils aîné de la direction de ses affaires et commencer à jouir d'une aisance laborieusement acquise, il entreprit l'étude du grand genre *Zophosis*, étude remplie de difficultés, qui lui avait déjà coûté près de deux ans de travail, et qu'il n'a pu complétement terminer. Mais nous savons que son fils s'occupe de réunir ces matériaux, de les complèter s'il y a lieu, et qu'il a l'intention d'offrir à la Société cette intéressante monographie.

Combien ne devons nous pas déplorer que la mort soit venue nous l'enlever juste au moment ou il commençait à se livrer à la science pure, et se préparait à nous faire profiter du résultat de sa longue expérience et des trésors de sa précieuse collection !

Mais ce n'est pas le savant seulement dont nous devons déplorer la perte ; vous tous qui m'écoutez, parents et amis, vous pleurez l'homme de bien, doué de qualités solides qui, malgré son apparence un peu froide, savait au besoin montrer les sentiments les plus affectueux, et, chose toujours rare ici-bas, ne reculait point devant un sacrifice d'argent pour venir en aide à sa famille ou même secourir un ami dans l'embarras.

Quant à nous, membres de la Société entomologique, nous regrettons surtout l'homme qui, par ses relations amicales avec tous ses clients, même ceux des contrées les plus lointaines, a su rendre de véritables services à l'entomologie, en inspirant le désir d'être admis parmi nous. Aussi que de candidats présentés par lui et entrés sous son patronage ! C'est qu'il aimait notre Société, qu'il comprenait bien les charmes de cette bonne camaraderie scientifique qui règne dans nos réunions !

Achille Deyrolle n'est plus ; c'est à son fils Émile à prendre sa place. Qu'il s'attache à imiter les qualités que nous aimions, qu'il fasse tous ses efforts, non pas pour nous faire oublier, mais pour nous rappeler chaque jour le père et le collègue auquel nous disons en ce moment un dernier adieu.



Paroles prononcées sur la tombe de M. ROUZET,

Préparateur au Muséum d'histoire naturelle,
Ancien membre de la Société entomologique de France, etc.

le 30 décembre 1865,

Par M. E. DESMAREST.

(Séance du 10 Janvier 1866.)

Messieurs,

Déjà éprouvé deux fois dans moins d'un an, le laboratoire d'anatomie comparée du Muséum vient de laisser dans ce funèbre lieu les dépouilles mortelles de l'un de ses membres. Après Gratiolet, le professeur éloquent que l'Université regrette, après Merlieux, l'habile sculpteur, qui laisse tant de belles préparations paléontologiques, nous allons dire un suprême adieu au travailleur zélé, qui, lui aussi, a su contribuer, dans le cercle plus restreint de ses attributions, à la splendeur du Muséum d'histoire naturelle.

Jean Hippolyte Rouzet naquit à Aurillac (Cantal) le 15 août 1802; mort le 28 décembre 1865, il venait depuis quatre mois d'atteindre sa soixante-troisième année. Il était fils d'un modeste commerçant. La position de fortune de son père, et surtout la triste époque pour la France pendant laquelle s'écoula sa jeunesse ne lui permirent pas de faire des études complètes, et il dut se borner à recevoir une éducation primaire, qu'il chercha toute sa vie à compléter. Jeune encore, il fut pendant quelque temps employé au bureau des hypothèques de sa ville natale. Lorsque, en 1824, il eut satisfait à la loi du recrutement militaire, il quitta Aurillac, qu'il ne devait plus revoir, malgré le vif désir qu'il en eut bien des fois. Paris, ce gouffre où vont se précipiter tant d'existences qui se seraient paisiblement passées en province, l'attirait comme tant d'autres.

A son arrivée dans cette ville, il eut le bonheur de rencontrer un protecteur éclairé, M. de Vauville, qui le garda dans ses bureaux jusqu'à ce qu'il mourut lui-même; c'est là qu'il retrouva, en quelque sorte, une

nouvelle famille, et nous avons pu apprécier l'amitié que la veuve et les filles de M. de Vauville lui ont toujours portée.

Après cette vie tranquille, commença pour Rouzet une vie plus agitée, une vie de labeur, et tout d'abord aussi une longue maladie qu'il ressentait depuis l'enfance et qui nécessita une douloureuse opération, celle de l'extraction par la taille d'un calcul de la vessie; opération exécutée par Dupuytren. Nous ne vous entretiendrons pas, Messieurs, des divers métiers qu'il entreprit; disons seulement qu'il fut attaché quelque temps à la manufacture de porcelaines de Sèvres, et que, plus tard, directeur d'une fabrique de poudre fulminante, il vit tout à coup l'établissement s'écrouler par suite d'une terrible explosion; la mort était partout, et lui seul sain et sauf eut le courage de reprendre de nouveau la même industrie.

Rouzet, depuis son enfance dans cette Auvergne si riche en productions de la nature, plus tard aussi pendant sa vie de travail manuel, consacrait tous les moments dont il pouvait disposer à des recherches d'histoire naturelle, et l'on peut dire qu'il était né collectionneur, comme le prouvent les objets scientifiques de toute sorte, mais principalement les Coléoptères d'Europe, qu'il avait recueillis. Les courses les plus longues, presque toujours faites à pied, les recherches les plus minutieuses, les plus grandes fatigues, ne le rebutaient jamais s'il avait l'espoir de trouver quelque animal, quelque plante, qu'il ne possédait pas, ou qui pouvait faire plaisir à un ami. Bien des naturalistes, particulièrement parmi les membres de la Société entomologique, le savent personnellement.

Avec des dispositions semblables on comprend que, pour entrer comme employé au Muséum d'histoire naturelle, Rouzet sollicita une place secondaire, celle de garçon du laboratoire de l'anatomie comparée, qu'il obtint en 1838. Ses travaux ostéologiques, ses squelettes si bien préparés et dont il savait rendre la pose si naturelle, attirèrent bientôt sur lui l'attention de de Blainville, qui le fit nommer préparateur en 1849, lorsqu'une vacance eut lieu dans le laboratoire par suite de la démission de M. le docteur Alix. C'est dans cette position que la mort est venue inopinément le surpendre, au moment même où une légère augmentation de traitement allait rendre sa vie un peu plus facile, alors qu'il n'avait jamais reçu que des éloges des deux successeurs de de Blainvillle, Duvernoy et M. Serres, le savant professeur qui occupe actuellement la chaire d'anatomie comparée. Il avait vingt-huit ans de service; cependant sa veuve n'a aucun droit à la plus modique pension ; elle restera sans ressources si la justice du ministre de l'instruction publique ne vient à son aide.

Quoique ce ne soit peut-être pas ici le lieu de parler des travaux scientifiques de Rouzet, nous ne pouvons néanmoins résister au désir de dire que ses observations sur la nidification de certains Poissons du genre des Épinoches purent venir en aide à des travaux celèbres d'un savant professeur, que ses remarques sur les métamorphoses de deux espèces d'insectes du groupe des Anobies ou Vrillettes, ses découvertes assez nombreuses de Coléoptères rares ou nouveaux pour la faune parisienne et la description d'un nouveau genre de Curculionites propre au Gabon, n'ont pas été sans contribuer dans une certaine limite à l'avancement des sciences biologiques.

Il était membre de plusieurs Sociétés françaises et étrangères de zoologie, de botanique et d'agriculture ; en 1847 (27 janvier), la Société entomologique de France l'avait admis dans son sein, et c'est avec un bien vif regret qu'il se vit contraint en 1859 (26 janvier) de quitter cette association.

Rouzet aimait à obliger, et il se dévouait à tous ceux qui s'adressaient à lui. L'ancienne commune de Belleville, qu'il habitait depuis près de trente ans, sut mettre plusieurs fois son zèle et son activité à contribution ; en juin 1848, il se distingua également dans les rangs de la garde nationale, où il occupait le grade de sergent.

Lié avec des personnes ayant de hautes positions scientifiques ou politiques, il retrouva à Paris, malgré la place relativement inférieure qu'il occupait, l'amitié d'un des anciens condisciples de sa jeunesse, qui remplit aujourd'hui avec éclat une position élevée au Conseil d'État.

Marié assez jeune, on sait avec quel courage absolu et intelligent, avec quelle persévérance, il soigna, il soignait il n'y a pas plus de trois jours, celle à laquelle il s'était uni, cette veuve si courageuse, que la maladie poursuit depuis plus de vingt ans, et qui, actuellement, est presque entièrement aveugle ; on sait aussi combien il aimait ce fils que des devoirs impérieux retiennent malgré lui hors de la France, et ce petit-fils, qui est près de nous, et dont il suivait avec tant de soin l'éducation, éducation que l'aide de l'Etat devait rendre complète.

Adieu, Rouzet, adieu ; ta vie de dévouement, d'abnégation, de travail, est terminée ! Dieu te donnera la récompense que tu mérites.

Les notices ou communications adressées par M. Rouzet à la Société entomologique de France et imprimées dans les Annales sont les suivantes :

Callidium thoracicum, trouvé en grand nombre dans un chantier à Paris (1845, CXII).

Langelandia anophthalmus, pris abondamment au Muséum (1845, CXII).

Trichius fasciatus, rencontré à Bondy (1847, LVIII).

Abræus rhombophorus et *Philothermus Montandonii*, recueillis dans la tannée des serres au Muséum (1848, XIII).

Hydroporus variegatus, trouvé à Bondy (1848, XXXIII).

Geotrupes hypocrita, pris à Saint-Ouen (1848, XLIX).

Rapport sur l'échenillage adressé sur la demande de la Société aux ministres de l'agriculture et de l'instruction publique ; M. Bellier de la Chavignerie rapporteur, et M. Rouzet commissaire (1848, LXXIV).

Histoire des mœurs de la larve et de la nymphe de l'*Anobium abietis,* et description de la larve de l'*A. striatum* (1849, 305).

De la lueur phosphorescente produite par les *Brachinus* (1849, LX).

Obrium brunneum, pris à Bondy (1849, LXVIII).

Acrydium migratorium, rencontré à Paris (1849, LXXIV).

Cychrus rostratus, trouvé à Bondy (1850, L).

Onthophilus sulcatus, pris à Noisy-le-Sec (1850, LV).

Otiorhynchus raucus rongeant les feuilles du Poirier (1852, XXXIV).

Sophrorhinus Duvernoyi. Description d'une nouvelle espèce de Curculionites constituant un genre nouveau et provenant du Gabon (1855, 76).

Ptinus imperialis. Larves trouvées dans des branches de Marronniers (1855, LIII).

Sur la longévité du *Blaps fatidica* (1856, IV).

Rhyzophagus parallelicollis trouvé en nuées abondantes auprès du cimetière du Père-Lachaise (1856, LII).

Noctua malinella. Ravages causés par la chenille de cette espèce aux feuilles des Aubépines des environs de Belleville (1856, LXIV).

Outre ces diverses observations, plusieurs Coléoptères rares pour la faune des environs de Paris, ou même nouveaux, ont été indiqués comme découverts par M. Bouzet ; nous citerons seulement parmi ces derniers le *Paramalus Rouzeti* Fairmaire (Annales 1849, 421), Histérien pris à Bondy dans une fourmilière, et que M. de Marseul range parmi les *Phelister* (1853, 488).



Revue du groupe des TETTIGOMÉTRIDES

HOMOPTÈRES. — FULGORELLES.

Par M. le Dr SIGNORET.

(Séance du 22 Novembre 1865.)

Le front non séparé des joues par un rebord élevé distingue ce groupe des autres Fulgorelles, et forme comme un passage entre ces derniers et les Ciccadelles.

La tête, plus ou moins prolongée au delà des yeux, pourra nous servir, vu le nombre des espèces, à former deux coupes sous-génériques qui, elles-mêmes, suivant la forme des élytres, se subdiviseront encore, et enfin le nombre d'articles des antennes nous servira aussi pour former une division, ce qui nous permettra d'établir le tableau suivant :

1. Tête plus ou moins triangulairement prolongée au delà des yeux.	
a. Élytres non rebordées au côté externe.	
b. Antennes de trois articles.	MITRICEPHALUS.
bb. Antennes de deux articles.	TETTIGOMETRA.
aa. Élytres rebordées.	EURYCHILA.
2. Tête ne formant qu'un rebord étroit, plus ou moins arrondie.	BRACHYCEPHALUS.

Genre **Tettigometra** Latreille.

Corps allongé, plus ou moins ovalaire, plus ou moins convexe. Tête plus ou moins prolongée au delà des yeux, triangulaire ou arrondie, plane ou légèrement concave, très-convexe sur le front, surtout près du chaperon, quelquefois déprimé en avant près du sommet, ce qui donne un aspect foliacé à la tête lorsqu'elle est vue de côté. Yeux grands, comme enchâssés dans le bord de la tête et séparés du prothorax par un bord circulaire plus ou moins large (pl. 1, fig. *a*). Ocelles petits, plus ou moins visibles, placés à l'angle interne et à la base des yeux, au-dessus de l'antenne, celle-ci insérée dans une profonde excavation au-dessous des yeux et près du rebord qui sépare cette excavation du front. Rostre plus ou moins long, atteignant quelquefois les jambes postérieures (fig. *b*). Antennes de trois ou deux articles : le premier article globuliforme, court; l'intermédiaire, lorsqu'il existe, très-court, presque confondu avec le premier; le dernier article, qui forme le second en général (le second ou intermédiaire n'étant qu'une exception), très-allongé, au moins deux fois plus long que le premier, et du sommet excavé de ce dernier part une soie plus ou moins longue, plus ou moins forte à sa naissance (fig. *c* et *d*). Prothorax étroit, arrondi en avant, sinué en dessous des yeux, présentant en général deux points enfoncés près du bord antérieur, le postérieur plus ou moins concave. Mésothorax assez grand, convexe généralement, moins large que le prothorax, les côtés remplacés par une écaille alaire plus ou moins grande. Élytres coriaces, avec les nervures plus ou moins visibles et les côtés rebordés ou non, dépassant plus ou moins ou atteignant à peine le sommet de l'abdomen; dans quelques espèces plus courtes que l'abdomen, mais c'est l'exception; allongées plus ou moins et quelquefois courtes en forme de coquille oblongue (fig. *e*). Ailes transparentes, très-larges, manquant dans un très-petit nombre d'espèces (fig. *f*). Abdomen plus ou moins aplati, plus ou moins caréné en dessus, plus ou moins en gouttière en dessous (fig. *g*, mâle, et fig. *h*, femelle). Pattes épaisses, courtes, aplaties, pubescentes, et présentant quelquefois sur les tibias des points élevés ou petits tubercules généralement noirs. Tibias postérieurs présentant à l'extrémité une couronne d'épines (fig. *i*, *j* et *k*).

Les espèces faisant partie de ce groupe ont la plus grande ressemblance

avec les espèces du genre *Pholetera* (*Acocephalus*), et encore plus avec certaines petites espèces du genre *Ptyelus*, le *Pt. lineatus* Lin. et *Pt. exclamationis* Thunberg. Aussi voyons-nous quelques auteurs les confondre avec ces derniers ; c'est ainsi que M. Amyot a classé avec les *Ptyelus* le *Tettig. virescens* sous le nom d'*hypomius*, quoique l'ayant déjà décrit sous le n° 409, et la *Tettig. obliqua* sous celui de *mispachathus*, déjà décrit sous le n° 411. Plus récemment, M. Lucas, sous le nom de *Ptyelus distinctus*, Insectes d'Algérie, pl. 4, fig. 8, décrit également un *Tettigometra*, et cependant la position des ocelles et la forme des tibias suffisaient pour rendre toute erreur de ce genre impossible ; mais il est probable que l'erreur du premier a entraîné celle du second qui, en effet, compare son *distinctus* au *mispachathus*, nom peu euphonique qui doit heureusement être rayé.

Antennes de trois articles.

1. TETTIGOMETRA (MITRICEPHALUS) LONGICEPS Signoret (Pl. 1, fig. 1).

Long. 6 1/2 mill. — Suisse, Simplon.

Jaune sur la tête et le prothorax. Front jaune, avec deux bandes transverses, et le chaperon brun rougeâtre, l'une de ces bandes près du bord et formant un angle obtus, l'autre au niveau des yeux en forme de croissant. Rostre jaune foncé ; rebord oculaire entre les yeux et le prothorax brun noirâtre. Antennes, avec le tubercule antennifère, le sommet du premier article et le second en entier jaunes ; base des premier et dernier articles noir brunâtre. Mésothorax et élytres bruns, avec des fascies obsolètes plus claires ; écailles humérales un peu plus claires. Abdomen brun, avec une large bande médiane jaune. Pattes brunes ; les tibias jaunes, recouverts sur les crêtes d'une grande quantité de petits tubercules noirs pileux ; tarses d'un jaune un peu foncé, avec les crochets noirs, ainsi que les épines du sommet des tibias et des articles des tarses postérieurs. Tête finement rugueuse, ponctuée, avec le prolongement aussi long que large, terminée par un angle très-arrondi ; aplatie sur le vertex, mais offrant de chaque côté une protubérance longitudinale légère ; le rebord oculaire présentant quelques granulations noirâtres. Prothorax ponctué, présentant près du bord antérieur deux points enfoncés, un de chaque côté de la carène médiane ; en dessous des yeux une légère protubérance, avec une petite dépression près du bord. Mésothorax ponctué et

légèrement bombé ; écailles alaires très-développées. Élytres ponctuées, brunes, avec l'extrémité et deux fascies très-étroites plus claires, les nervures un peu plus foncées que le reste et offrant sur le bord externe ou supérieur quelques petites taches jaunes, entre celles-ci une ponctuation noire, au bord interne ou inférieur, près de la suture clavienne, une bande, et en dessous un petit point noir.

2. TETTIGOMETRA (MITRICEPHALUS) SULPHUREA Mulsant, 6e opuscule, page 109.

Long. 6 mill. — Midi de la France.

Jaune uniforme, finement ponctué, brillant; chaperon, pattes (moins les tarses, l'extrémité des tibias et les cuisses postérieures qui sont jaunes), disque des segments dorsaux et quatre macules de chaque côté de l'abdomen, noirs. Tête beaucoup plus large que longue, arrondie, peu anguleuse en avant, légèrement concave sur le vertex, convexe sur le front, celui-ci d'un jaune uniforme très-finement ponctué. Chaperon d'un noir brillant. Rostre long, jaune, avec l'extrémité noirâtre. Antennes jaunes, l'article intermédiaire très-petit. Prothorax convexe en avant, légèrement concave en arrière et présentant en avant, près de la ligne médiane, deux points enfoncés. Écusson jaune uniforme, comme le reste de l'insecte. Élytres à peine aussi longues que l'abdomen, celui-ci les débordant légèrement à son extrémité. Abdomen avec les côtés boursouflés et présentant sur chaque connexivum une large macule transverse noire. Pattes antérieures aplaties, noires, les tibias pubescents, jaunes à l'extrémité, ainsi que les tarses, les cuisses postérieures quelquefois jaunes à la base, noirâtres au sommet, d'autres fois entièrement noires.

Antennes de deux articles.

3. TETTIGOMETRA (des auteurs) OBLIQUA Panzer, Faune Germ., fasc. 61, fig. 13 (1799). — Latreille, Hist. nat., XII, 313, 1804. — Genera, 164. — Burm., Handb., II, 147, 2. — Blanch., Hist. nat. Ins., III, 178. — Amyot, Méth. monon., esp. 411 et 427. — L. Duf., Ann. Soc. Ent. (1846), Bull. XLVI.

Long. 4 mill. — Europe.

Jaune plus ou moins pâle, plus ou moins fauve et quelquefois rougeâtre,

ponctuée ou non de noir, quelquefois d'un jaune grisâtre uniforme suivant l'âge des individus, présentant dans un état plus avancé des bandes ou fascies plus ou moins visibles, plus ou moins nombreuses sur les élytres : ainsi, tantôt elles sont d'un jaune grisâtre uniforme avec une ponctuation incolore; d'autres fois ponctuées plus ou moins de noir ou avec une bande oblique très-large à la base des élytres d'un roussâtre plus ou moins foncé, le reste de l'élytre jaunâtre, mais présentant encore quelquefois des fascies obliques ne consistant qu'en un trait. Le plus souvent l'élytre est d'un jaune clair avec deux autres fascies obliques de dedans en dehors et de haut en bas à partir de la pointe de l'écusson, et d'un jaune rougeâtre au-dessus de ces fascies; quelquefois des points noirs les accompagnent. Pour la coloration, enfin, il n'y a rien de plus variable; mais la figure que représente Panzer est la variété la plus commune, et je la considère comme celle qui doit former le type, les plus clairs étant ceux qui viennent de naître et entièrement d'un gris jaunâtre pâle, les plus foncés les plus âgés, et d'un rougeâtre assez foncé. Voici les variétés que je possède :

A. Entièrement d'un jaune clair presque gris, avec les nervures des élytres présentant quelquefois, ainsi que les côtes, quelques points noirs, ceux du disque indiquant la direction des fascies; la tête pâle en dessus comme en dessous, le rostre rouge, noir à l'extrémité, ainsi que le chaperon. Poitrine noirâtre, abdomen noir en dessus, pâle en dessous, avec quelques nuances noirâtres de chaque côté d'une bande médiane pâle. Pattes pâles, un peu rougeâtres sur tous les points tuberculeux.

B. La tête laisse apercevoir autour de son bord une série de points plus ou moins foncés composée de quatre points rougeâtres de chaque côté, d'où part un poil; en dessous, une fascie blanche au-dessus du chaperon, celui-ci et le rostre noirâtres. Mésothorax un peu plus foncé que le prothorax et la tête. Élytres jaune-grisâtre, avec une nuance plus pâle vers l'insertion et deux ou trois fascies d'un rouge pâle. Abdomen noirâtre, avec une bande médiane blanchâtre.

C. Les parties colorées se foncent, et dans cette variété l'on voit, au-dessus de la fascie blanche du front, une bande noirâtre plus ou moins large et quelquefois un trait vers le sommet; sur les élytres, en dessous de l'écusson, une large fascie rougeâtre dirigée de dedans en dehors et de haut en bas; une fascie plus ou moins blanchâtre, mais étroite, la sépare du reste de l'élytre, et là encore

s'observent quelquefois des lignes ou blanches ou noires limitant des fascies transverses. Abdomen et pattes plus foncés, mais cependant l'extrémité des tibias et les tarses plus pâles.

4. Tettigonia umbrosa Germar, Mag. Ent. (1821), IV, 7, 3.

Long. 4 mill. — Paris, Algérie.

Cette espèce ressemble beaucoup, pour la forme et la grandeur, à la précédente, mais cependant elle est plus rugueuse, elle a un faciès différent, difficile à exprimer, et offre elle-même plusieurs variétés. J'en donnerai la description suivante :

Brune ponctuée de noir, tête jaune sur la ligne médiane, brun noirâtre de chaque côté; dessous brunâtre, avec le rostre et le chaperon presque blanchâtres, ce qui distingue bien cette espèce de la précédente; sur la partie brune du front, un petit croissant transverse blanchâtre; la dépression antérieure du front est beaucoup plus prononcée. Prothorax jaune foncé, ponctué de noir sur sa portion postérieure, bi-maculé de noir à son bord antérieur, chaque macule continuant la partie noire de la tête. Mésothorax noir. Élytres brunes, avec les nervures plus foncées. Abdomen noir, avec une bande médiane jaune sur le centre. Pattes noirâtres, les fémurs postérieurs jaunes, noirs au sommet, les tibias postérieurs jaunes.

Cette espèce offre aussi des variétés assez nombreuses. Ainsi :

Var. A. Jaune pâle, avec deux traits longitudinaux noirs sur la tête, se continuant sur le prothorax; les élytres d'un jaune pâle, avec les nervures présentant quelques points noirs.

Var. B. La tête et le prothorax ponctués de noir, le mésothorax noirâtre, les élytres jaunes, présentant trois fascies étroites d'un jaune rougeâtre; le front comme dans la *Tettigometra obliqua.* — Bone.

Var. C. Presque entièrement d'un jaune pâle, avec des fascies comme dans l'*obliqua*, la partie de la première fascie qui se trouve sur la portion cubitale de l'élytre beaucoup plus foncée, formant presque une macule; mais la forte ponctuation noire de

la base du prothorax l'en distinguera facilement, ainsi que la précédente. — Bone.

Var. D. Enfin, une dernière variété est entièrement pâle, ne présentant que les fascies des variétés précédentes et pourrait être confondue avec l'*obliqua* si elle ne provenait pas et de la même chasse et de la même localité. —Bone. J'en possède cependant un exemplaire du Midi.

5. Tettigometra bimaculata Signoret.

Long. 4 mill. — Paris, Nice, Mont-de-Marsan.

Brun rougeâtre finement ponctué de noir, ou jaune clair finement ponctué, mêmes forme et aspect que les individus pâles de l'*obliqua* et surtout de l'*umbrosa* dont la variété *C* formerait un passage. Tête entièrement fauve, avec la ponctuation du bord antérieur rougeâtre, ainsi que le rostre et le chaperon, ou brun avec une bande médiane jaune, ce qui la rapproche du type de l'espèce précédente, ainsi que le front qui est brunâtre avec une fascie transverse blanche au-dessous du chaperon et une seconde un peu au-dessus. Prothorax ou jaune ou brunâtre. Mésothorax rougeâtre plus ou moins foncé suivant l'âge. Élytres d'un jaune pâle plus ou moins ponctué de noir, avec ou sans fascie, mais présentant toujours deux macules noires de forme carrée en dessous de l'écusson, une sur chaque portion cubitale de l'élytre. Abdomen et pattes comme dans les espèces précédentes, plus ou moins pâles, plus ou moins foncés et présentant les mêmes caractères, soit de forme, soit de coloration.

Cette espèce est-elle vraiment une variété de la précédente, ou bien une espèce véritable ? J'avoue que je n'ose me prononcer, car ici ce n'est qu'une question de coloration.

6. Tettigometra scutellata Signoret.

Long. à peine 4 mill. — Espagne (Perris).

Jaune ponctué de brun. Tête arrondie, deux fois plus large que longue.

Vertex concave au milieu, jaune, finement ponctué, la ligne médiane un peu plus claire. Front brun, avec une fascie blanche. Chaperon et rostre jaunes. Antennes brunes. Prothorax jaune, la ligne médiane plus claire, finement ponctué de noir sur son disque, plus fortement au bord postérieur. Mésothorax brun noirâtre, présentant deux dépressions longitudinales le long de la ligne médiane, celle-ci carénée légèrement, les bords externes de cette dépression un peu élevés et donnant à l'écusson un aspect tricaréné, ce qui s'observe aussi, mais bien plus légèrement, dans l'*umbrosa*, dont cette espèce-ci se distingue facilement par la forme arrondie de la tête. Élytres plus ou moins brunes, offrant vers la base, sur la seconde nervure cubitale, un espace non ponctué blanc et en dessous une nuance plus brune, cette nuance plus brune circonscrivant une large tache médiane suturale d'un jaune rougeâtre, mais disparaissant quelquefois, envahie par la couleur brune. Abdomen brunâtre. Poitrine jaunâtre. De chaque côté du chaperon sur le prosternum une callosité blanche. Pattes jaunes, genoux bruns, tibias fortement tuberculés, d'un brun noirâtre.

. TETTIGOMETRA FUNESTA (Pl. 1, fig. 2) Stål, Vet. Akad. Forh., 1854, 249, et Ins. Afric. (1866), 218, 1. (*Isthmia undata* Walk. Cat. of Hom. Brit. Mus.)

Long. 5 mill. — Sierra-Leone (Coll. de M. Stål).

Brun noirâtre, varié de rougeâtre. Tête triangulaire, arrondie en avant, creusée en gouttière, rougeâtre sur le vertex, brune sur les bords; chaperon convexe, mais le front même concave, celui-là jaune, celui-ci brun. Rostre jaune ferrugineux, avec l'extrémité du dernier article noir. Antennes avec le second article très-long, noir, pubescent, le premier jaune, ainsi que le tubercule antennifère qui est assez développé. Prothorax rougeâtre varié de brun. Mésothorax brun, avec le sommet rougeâtre. Élytres brunes, présentant près de son insertion une large macule irrégulière; passé le milieu, une fascie complète, irrégulière, et au delà, près du sommet, plusieurs petites macules rougeâtres. Ailes légèrement enfumées. Abdomen jaunâtre, avec les bords latéraux brunâtres. Pattes d'un brun rougeâtre, avec quelques points tuberculeux sur la face externe.

8. Tettigometra patruelis (Pl. 1, fig. 3) Stål, Vet. Akad. Forh., 1855, 100, 1, et Ins. Afric. (1866), 219, 2.

Long. 5 mill. — Cafrerie (Musée de Stockholm).

Tête, prothorax, abdomen en dessous, jaunes; chaperon, front, mésothorax et élytres d'un jaune brunâtre, celles-ci présentant des macules brunes limitées de blanc et des macules blanches. Tête concave en dessus, jaune un peu verdâtre au bord ; front brun au sommet, blanc au-dessus du chaperon, celui-ci brun ; rostre jaune, noir au sommet. Antennes avec le premier article très-court jaune, le second article très-long noir et tronqué obliquement en dessus, d'où part la soie qui manque dans l'individu qui m'a été si obligeamment communiqué. Prothorax très-étroit, verdâtre. Mésothorax jaune brun, brun noirâtre au sommet. Élytres jaune-brunâtre, présentant sur leur disque radial trois larges macules brunes, en dessus de chacune un trait sinueux blanc, et vers la côte trois larges macules d'un blanc nacré, la première confondue en partie avec la première macule brune. Abdomen brunâtre en dessus et entièrement jaune en dessous. Pattes jaunes, les cuisses antérieures un peu brunâtres, les postérieures brunâtres seulement au sommet; tous les tibias jaunes, ponctués de noir.

9. Tettigometra parviceps (Pl. 1, fig. 4) Signoret.

Long. 4 mill. — Bone (Leprieur), Alger (Chevrolat et Perris), Jérusalem (Saulcy). Coll. Stål et Signoret.

Jaune grisâtre, recouvert d'une ponctuation plus ou moins fine, plus ou moins disséminée et formée de petits tubercules, ce qui donne à l'espèce un aspect très-rugueux qui est encore augmenté par le relief des nervures des élytres qui sont très-saillantes. Tête très-petite, deux fois plus large que longue, presque plane, plutôt convexe, le bord antérieur arrondi mais légèrement anguleux au milieu et présentant sur le vertex et le long du bord une série de points noirs; front rugueux, fortement ponctué et plus ou moins brunâtre ; chaperon noir ; rostre jaunâtre, noir à l'extrémité. Antennes brunes, le second article pubescent. Prothorax rugueux,

ponctué, avec une impression assez forte de chaque côté de la ligne médiane en avant; en arrière, sur le bord, une série de points tuberculeux noirs. Mésothorax présentant la carène noire et de chaque côté un trait plus ou moins fort, disparaissant quelquefois. Élytres grisâtres, trifasciées de noir, quelquefois ces fascies réunies en une large bande, surtout les deux antérieures; les nervures sont très-saillantes et ponctuées de petits tubercules noirs émettant un petit poil. Abdomen noirâtre en dessus et en dessous. Pattes d'un brun foncé, les tibias postérieurs plus pâles.

Cette espèce, comme forme, ne ressemble à aucune autre : la partie antérieure est rétrécie, le prothorax est fortement déprimé sur le côté, tandis que les élytres sont larges, forment une espèce de carré allongé, la tête, comme largeur, égalant à peine la moitié de celle des élytres.

10. Tettigometra callosa (Pl. 1, fig. 5) Signoret.

Long. à peine 4 mill. — Grèce (Athènes), mer Caspienne.

Jaune rugueux, ponctué, cette ponctuation donnant naissance à des poils. Élytres très-rugueuses, offrant à la base et vers le milieu de son extrémité, une callosité luisante formée de trois ou quatre tubercules plus gros placés sur les nervures. Tête comme celle de l'*obliqua*, mais moins prolongée, plane, avec une très-légère dépression médiane, offrant au bord une couronne de points un peu plus foncés; sur toute sa surface, en dessus comme en dessous, on remarque des poils disséminés, mais plus visibles au bord; front légèrement convexe, unicolore; naissance du rostre noire, celui-ci jaune avec l'extrémité noire. Antennes tuberculeuses, pubescentes, jaunes; extrémité du deuxième article brune. Prothorax rugueux, offrant au bord postérieur une ligne de tubercules noirs au nombre de dix à douze; pubescence rare. Mésothorax rugueux, bimaculé de brun noirâtre vers la base. Élytre d'un jaune grisâtre, avec une large macule irrégulière, brune sur son disque; sur les nervures radiales à la naissance, plusieurs points tuberculeux luisants et noirs; à la bifurcation de ces nervures, au delà du milieu de l'élytre, l'on remarque trois plus gros tubercules noirs; on voit cette même tuberculisation noire sur la première nervure cubitale; bord sutural avec trois petites macules noires; bord externe avec les points noirâtres ordinaires qui s'observent sur presque toutes les espèces de ce genre. Abdomen et pattes jaunes, avec

une forte pubescence, celle-ci offrant une forte ponctuation noire sur les quatre tibias antérieurs. Cuisses postérieures unimaculées de brun vers le sommet, les antérieures noires à la base.

Cette espèce, par la tuberculisation brillante que l'on observe sur les nervures des élytres, ne peut être confondue avec aucune autre. Un des individus que je possède, celui de la mer Caspienne, est recouvert en dessous, sur toute son étendue, d'une poussière farineuse épaisse.

11. Tettigometra ventralis Signoret.

Long. 4 mill. — Bone (Leprieur). Coll. Perris.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *virescens*, avec laquelle on peut à première vue la confondre ; mais elle s'en distingue de suite par la forme du front, qui est convexe en entier pour la *virescens*, tandis qu'ici il est d'abord convexe près du chaperon, puis ensuite concave près du bord supérieur. Tête très-obtusément arrondie ; vertex plat, mais plutôt concave. Prothorax avec les deux points antérieurs et les impressions sub-oculaires très-faibles. Mésothorax et élytres comme dans la *virescens*. Dessus du corps et élytres d'un jaune un peu verdâtre uniforme ; dos de l'abdomen jaune, avec le disque des segments noir. Front jaune; chaperon noirâtre ; rostre d'un jaune rougeâtre, l'extrémité noire. Antennes jaunes. Poitrine jaunâtre varié de brun. Abdomen d'un jaune rougeâtre. Pattes brunes ; tibias postérieurs et tarses jaunes.

12. Tettigometra virescens. — Panzer, 61, 12. — Latreille, Hist. nat., XII, 312, et Gener. Crust., 164. — Burm., Handb., II, 147. — Blanch., Hist. nat., Ins., III, 178, 1. — Amyot et Serv., Suites à Buff., 531. — Amyot, Monon., esp. nos 409 et 425 (sous le nom d'*Hypomius*).

Long. 4 mill. — Paris, midi de la France (Grenier, Perris).

D'un jaune verdâtre uniforme, brillant, finement ponctué, le chaperon rougeâtre et l'extrémité du rostre noire, dos noir. Telle serait la plus courte description pouvant être adoptée pour le type du *virescens* de Panzer; mais lorsque l'on possède pour l'étude un grand nombre d'indi-

vidus, on s'aperçoit qu'elle devient insuffisante pour distinguer nettement l'espèce que nous décrivons ici des suivantes. Aussi dirons-nous : Jaune, quelquefois verdâtre et immaculé, le front, le chaperon et les pattes plus ou moins jaunes, plus ou moins rougeâtres, ainsi que le rostre, mais celui-ci présentant toujours l'extrémité noire. Quelquefois le chaperon et les pattes se foncent de couleur et deviennent bruns. L'abdomen, immaculé en dessous, devient quelquefois noir comme le dos, qui l'est presque toujours; mais le dessus de l'insecte en général ne change pas, il est jaune ou jaune verdâtre, surtout sur les élytres, mais ne se fonce jamais. Quant à la forme, c'est seulement celle de la tête qui est importante : le vertex est plutôt plan, légèrement convexe, sans arête, ou carène, ou protubérance; le vertex séparé du front par un bord obtus et *non par une arête vive comme dans l'obliqua;* le front est ici bombé dans *toute son étendue*, depuis la naissance du rostre jusqu'à son sommet, la saillie formant *une ligne courbe régulière.* Ce caractère nous servira à séparer tous les individus vert jaune ayant un point au sommet de la ligne suturale des élytres et qui forment l'espèce suivante, dont la forme, la ponctuation, la couleur, l'aspect et la grandeur sont identiques à celle-ci. Tout le corps, la tête, le prothorax, le mésothorax, les élytres, sont brillants, lisses et régulièrement ponctués; les pattes lisses, sans points tuberculeux, les tibias légèrement pubescents, ainsi que les antennes.

13. Tettigometra impressopunctata ? L. Dufour, Ann. Soc. Ent., 1846, Bull., xlvii (note).

Long. 4 mill. — Paris, France mérid. (Grenier, Perris, L. Dufour), Espagne (Perris), Bone, Algérie (Leprieur).

Jaune verdâtre plus ou moins foncé, finement ponctué, avec une ligne médiane très-légère du sommet de la tête à l'extrémité du mésothorax et présentant au sommet du bord sutural des élytres un point commun noir; quelquefois le mésothorax brun avec une bande médiane fauve, d'autres fois tout brun. Front rougeâtre, quelquefois tricolore, le sommet brun rougeâtre, puis une fascie large noire, et au-dessus du chaperon, qui est noir, une bande blanche en forme de croissant entourant celui-là. Rostre jaune, quelquefois rouge, avec l'extrémité noire. En outre du caractère du point noir des élytres, la forme de la tête même me fait penser que ce n'est pas une variété de la précédente, ainsi que je l'ai

déjà fait pressentir dans la description du *virescens.* Ainsi, ici le vertex est plutôt concave, présentant une impression médiane, à la base de laquelle on voit une petite carène interrompue vers le milieu du vertex, ce qui permettrait de dire : tête légèrement tricarénée; le front, bombé comme dans l'espèce précédente lorsqu'on le regarde de face, présente, lorsqu'on le voit de côté, une ligne d'abord courbe qui se redresse insensiblement pour se diriger en ligne droite vers le sommet; ce dernier caractère est très-difficile à saisir, et s'il n'y avait eu que lui, je n'aurais pas osé la séparer de la précédente ; mais réuni au point apical de la suture et à l'impression du vertex qui permettent de la distinguer facilement, je pense pouvoir en faire une espèce distincte.

A. Variété toute verte.

B. Variété avec l'écaille alaire noire.

C. Variété avec le mésothorax brun offrant deux petites macules apicales jaunes.

D. Variété avec le mésothorax brun et une bande médiane jaune.

Dans tous ces individus, le front, le chaperon et les pattes varient pour la couleur du pâle au brun et même au noir.

M. Perris possède deux individus d'Espagne dont je n'ose faire une description spécifique, mais qui diffèrent des précédents par une forme plus allongée, et que je proposerais d'appeler *elongata* si un plus grand nombre venait s'ajouter à ces deux exemplaires.

14. TETTIGOMETRA LÆTA (Pl. 1, fig. 7) H.-Schæffer, Suites à Panzer, fascic. 128, 1. — *Tett. bicolor* Amyot, Méthode monon., comme var. de l'espèce n° 409.

Long. 4 mill. — Paris, France mérid. (Grenier, Perris), Espagne (Perris), Algérie (Leprieur).

Brun noirâtre plus ou moins foncé, finement ponctué, les élytres jaunes plus ou moins verdâtres ; pattes antérieures brunes, les postérieures pâles, quelquefois brunes; rostre et tarses jaunes pâles; abdomen noirâtre; poitrine rougeâtre, ainsi que le milieu de l'abdomen; chaperon rouge, le front noir, moins la portion basilaire qui est jaune.

Cette espèce, par la forme, ressemble considérablement à la précédente et s'en rapproche beaucoup, car de même qu'elle, elle présente quelquefois un point au sommet du bord sutural; la tête est un peu plus obtuse, et c'est la seule différence que je trouve en dehors de la couleur.

M. Amyot indique cette espèce comme variété de la *Tettig. obliqua*; c'est à tort, car son faciès la rapproche de la *virescens*, dont elle ne peut non plus être une variété à cause des impressions antérieures de la tête qui la rapprochent de la précédente. Quant au nom spécifique de *Tettig. bicolor* qu'il lui assigne dans la Méthode mononymique, ce qui peut paraître extraordinaire, je ne puis le lui conserver, celui de *læta* étant antérieur.

Comme variété, nous indiquerons :

A. Le type dont la tête en-desssus, les pro- et mésothorax noirs, le sommet de celui-ci jaune, les élytres jaunes plus ou moins verdâtres.

B. La tête, les pro- et mésothorax avec une bande médiane jaune.

15. Tettigometra atra Hagenbach. Symb. Faun. Insec. Helvet., fasc. 1, fig. 27, p. 44 (nec H.-Schæff., Suites à Panzer).

Long. 4 mill. — France.

Noir brillant, finement ponctué. Portion frontale au-dessus du chaperon pâle. Rostre jaune, avec l'extrémité noire. Antennes noires, le premier article court, le second au moins trois fois plus long, le sommet du premier liséré de pâle. Abdomen rougeâtre, avec les côtés largement noirs, quelquefois le noir envahissant la majeure partie. Pattes brunes, noirâtres, le sommet des tibias et les tarses un peu plus pâles. Poitrine d'un pâle rosé.

Cette espèce est très-voisine de la variété noire du *Tett. læta* H.-Schæff., mais elle en diffère essentiellement par la forme du front qui, d'abord convexe, devient concave vers le sommet. Tête au moins trois fois plus large que longue, arrondie en avant, présentant sur son vertex une forte dépression, ce qui rend celui-ci concave. Prothorax avec les impressions antérieures très-faibles et offrant une faible ligne médiane élevée. Mésothorax présentant la même ligne médiane, mais très-faible. Élytres d'un brun noirâtre uniforme, fortement ponctuées.

16. TETTIGOMETRA DISTINCTA Lucas. — *Ptyelus distinctus* Lucas, Insecte de l'Algérie, p. 107, pl. IV, fig. 8.

Long. 4 mill. — Algérie, Bone (Leprieur).

Entièrement noir corps et élytres, excepté une fascie en forme de croissant au-dessus du chaperon ; cette espèce peut facilement se confondre avec la *Tett. atra,* mais elle en diffère par le front entièrement convexe dans l'*atra,* tandis que dans celle-ci il est convexe près du chaperon et devient concave vers le sommet, ce qui est facile à voir en regardant l'insecte de côté.

Comme forme et aspect, elle ressemble (moins la couleur) à la *Tett. læta,* dont elle pourrait bien être une variété noire.

17. TETTIGOMETRA PALLICORNIS Signoret.

Long. 4 mill. — Sarepta (Dohrn).

Noir brillant, finement ponctué, un peu plus fortement sur les elytres. Mêmes forme et grandeur que la précédente, en diffère par les antennes jaunes, par les pattes jaunes et par l'extrémité du mésothorax jaune.

Front entièrement noir, chaperon brunâtre, rostre jaune, poitrine blanc rosé, abdomen noirâtre ; le reste comme la précédente.

18. TETTIGOMETRA IMPRESSIFRONS (Pl. 1, fig. 6 *a*, fig. 6 *b*) Mulsant, Opusc. Ent. 6[e], 111.

Long. 2 1/2 à 4 mill. — France mérid. (Grenier, Perris, Mulsant), Bone (Leprieur), Alger (L. Dufour, Vuillefroy).

Très-variable pour la couleur, la grandeur et le développement des élytres, ce qui permettrait, avec de la bonne volonté, de faire avec tous

les individus que je possède ou que j'ai reçus en communication, au moins autant de descriptions spécifiques que j'ai d'individus; il n'y a pas d'exemple plus frappant de la réserve avec laquelle un monographe consciencieux doit procéder. J'aurais certainement, si je le voulais, possibilité de faire dix descriptions avec la trentaine de spécimens que j'ai entre les mains, et qui tous, reliés par un même caractère de forme, pourraient aussi autoriser la création d'un genre. J'ai des individus pâles, d'autres presque noirs, les premiers avec des élytres complètes, dépassant l'abdomen, les derniers, au contraire, atteignant quelquefois à peine le milieu de l'abdomen, comme beaucoup d'espèces du genre *Delphax*. Il y a là certainement une étude intéressante à faire. L'élytre, noire d'abord en naissant, peut-elle, en s'allongeant, s'éclaircir et de couleur poix noire qu'elle était devenir vitreuse ? Cela n'est pas impossible pour l'élytre ; mais le corps; ainsi généralement ces types à élytres courtes ont le corps noir. Enfin, quoi qu'il en soit et quoi qu'on en pense, je vais essayer de donner une description qui puisse cadrer avec tous mes individus.

Le principal caractère les réunissant tous est une forte cavité sur le front, sur la portion antérieure là où d'ordinaire le plan devient concave, dans toute l'étendue transverse du front. *Impressifrons* est donc bien approprié à l'espèce, car elle seule présente ce caractère. Si je ne l'avais vu que sur un seul individu, j'aurais cru à une mutilation, à un accident, à un enfoncement d'épingle. Vertex avec une impression médiane offrant un sillon au milieu, d'un jaune gris brillant allant jusqu'au brun noirâtre ; les élytres longues, d'un vert pâle grisâtre, vitreuses, quelquefois un peu brunâtres et présentant au-dessous de l'écusson une tache roussâtre s'étendant le plus souvent en forme de fascie transverse d'un bord à l'autre, et au sommet de la suture cubitale l'on aperçoit toujours un point noir.

Les élytres courtes sont d'une couleur de poix foncée, avec une fascie basilaire plus ou moins jaune, plus ou moins étendue, plus ou moins vitreuse. Cette même nuance reparaît au sommet de l'élytre, vers la suture, et l'on aperçoit ainsi ce qui devient plus tard la fascie des élytres chez les individus plus âgès.

Dans les espèces à élytres courtes, mais recouvrant plus ou moins l'abdomen, la nuance se fond de plus en plus et l'élytre devient presque entièrement vitreuse, un peu enfumée, avec une fascie transverse plus ou moins roussâtre.

L'on devine facilement que ces diverses dispositions donnent naissance à un grand nombre de variétés qui peuvent se définir ainsi :

Élytres longues.

A. Jaune verdâtre, le prothorax et les élytres vert grisâtre, la tête offrant en avant, au bord apical, une série de points noirs au nombre de douze. Front plus ou moins roussâtre ; chaperon roussâtre ; rostre jaune. Prothorax verdâtre ; mésothorax jaune roussâtre avec la pointe jaune. Élytres avec une fascie transverse plus ou moins prononcée, roussâtre, la couleur plus prononcée sur la portion cubitale. Pattes et abdomen pâles.

Je pense que cette variété pourrait bien être le *Tettig. dorsalis* Latreille, Hist. nat., vol. XII, p. 313, et dont la description typique est : Verte, une tache commune sur la suture et sous l'écusson, roussâtre, en forme de cœur, les quatre pattes antérieures roussâtres. — Trouvée une fois au Luxembourg, dans Paris.

B. Tête offrant sur le vertex une macule latérale, le chaperon, le front à sa portion apicale et le mésothorax brun roussâtre; une macule jaune au sommet, mais cependant la pointe apicale noire.

C. La tête entièrement noirâtre, moins une fascie blanchâtre au-dessus du chaperon ; mésothorax, moins la pointe, noirâtre ; les points noirs du sommet de la tête remplacés par des points blancs.

Élytres atteignant presque l'extrémité de l'abdomen.

D. Cette variété forme le type décrit par MM. Mulsant et Rey, et dont la description serait : Court, ramassé, plus large en arrière qu'en avant, d'un noir de poix brillant, très-finement ponctué, le bord antérieur de la tête, l'impression du vertex, la fascie au-dessus du chaperon, les joues, le sommet du premier et le second article des antennes, le rostre, moins l'extrémité, le sommet de l'écusson, les articulations des pattes et les tarses, le métasternum, la base et le sommet de l'abdomen, une fascie transverse plus ou moins régulière sur les élytres, d'un jaune pâle.

Élytres courtes, atteignant à peine le milieu de l'abdomen.

E. Jaune plus ou moins brunâtre, tête jaune dans la portion médiane du

vertex, brune de chaque côté; front brunâtre, largement jaune dans sa portion convexe; chaperon brun. Prothorax brunâtre, jaunâtre dans son milieu. Mésothorax brun, avec le sommet jaune. Élytres brunes, avec une nuance pâle le long du bord scutellaire et du bord sutural. Abdomen noir, avec le sommet des segments et les bords latéraux pâles. Pattes brunâtres, avec les tarses et les tibias postérieurs jaunes.

Élytres rebordées. — Corps plus large postérieurement.

19. TETTIGOMETRA (EURYCHILA) DECORATA (Pl. 1, fig. 8) Signoret.

Long. 5 mill. — Algérie (Collection Vuillefroy).

Cette espèce et les deux suivantes se distinguent de toutes les précédentes par un aspect particulier : le corps bombé en arrière, les élytres beaucoup plus larges à l'extrémité et en forme de coquille, fortement marginées.

Obtus, aptère, brun finement ponctué, avec une bande médiane sur la tête et le prothorax, une fascie transverse sur le front; le rostre, le métasternum, le milieu de l'abdomen, le sommet apical des segments en dessus et en dessous, jaunes; les élytres brunes présentent, disséminées sur la surface, des macules plus ou moins fasciformes, d'un jaune hyalin presque vitreux. Pattes brunes, le sommet des tibias et les tarses rougeâtres. Tête faiblement prolongée au-delà des yeux, arrondie, plane, un peu concave, surtout sur la portion médiane. Yeux petits, avec la portion suborbitaire très-développée au côté externe formant un lobe aplati triangulaire. Front convexe, un peu déprimé en avant du bord apical. Rostre très-long, atteignant l'insertion des jambes postérieures. Antennes avec le premier article petit, globuleux, le second très-long, pubescent. Prothorax présentant une protubérance transverse sur son disque; entre celui-ci et le bord antérieur, une forte impression longitudinale de chaque côté de la ligne médiane, et au centre un point enfoncé; au-dessus de l'écaille alaire, une autre impression arrondie. Mésothorax légèrement convexe, finement ponctué. Élytres atteignant à peine l'extrémité de l'abdomen; celui-ci large, aplati en dessous, un peu caréné en dessus. Pattes courtes, épaisses, pubescentes, sans tubercules.

20. TETTIGOMETRA (EURYCHILA) BRUNNEA Signoret.

Long. 4 mill. — Alger (Poupillier, Vuillefroy), Bone (Leprieur).

Obtus, aptère, brun brillant finement ponctué, plus large à l'extrémité des élytres et de là allant en se rétrécissant jusqu'au sommet de la tête. Rostre jaune avec l'extrémité noire. Prosternum noir, ainsi que le méso-sternum; métasternum jaune grisâtre pâle. Abdomen noir, avec les deux ou trois premiers segments dorsaux, le milieu en dessous et le sommet des segments jaunes. Pattes brunes, avec les tarses et les tibias postérieurs jaunes.

Cette espèce et la suivante se distinguent facilement de toutes les espèces de ce groupe par leur forme particulière plus large en arrière qu'en avant, et surtout par les élytres en forme de coquille plus large au sommet, avec les nervures à peine saillantes, finement ponctuées et présentant le bord externe ou côte légèrement rebordé au sommet, plus fortement vers la base, et atteignant à peine l'extrémité de l'abdomen. La tête, légèrement proéminente au-delà des yeux, est arrondie et présente vers le sommet deux tubercules; le vertex est plan, plutôt concave que convexe, finement ponctué; le front est convexe, légèrement déprimé vers le sommet; le rostre, très-long, dépasse l'insertion des jambes postérieures. Antennes avec le premier article plus pâle et très-court. Prothorax avec deux impressions longitudinales le long de la ligne médiane et deux enfoncements au-dessus de l'écaille alaire. Mésothorax convexe, lisse, finement ponctué. Les pattes, finement ponctuées, non tuberculeuses, sont pubescentes.

21. TETTIGOMETRA (EURYCHILA) BIFOVEOLATA Signoret.

Long. 3 mill. — Gall. mer. (Grenier, Perris).

Obtus, aptère, noir de poix uniforme, finement ponctué sur la tête, le prothorax et le mésothorax, plus fortement sur les élytres; celles-ci ne dépassant pas l'extrémité de l'abdomen. Rostre, antennes, poitrine et pattes rouges, l'extrémité du rostre noir, le sommet des cuisses un peu brunâtre. Abdomen brunâtre, le milieu et le sommet de chaque segment

rougeâtres. Tête quatre fois plus large que longue, semicirculaire, mais encore un peu anguleuse en avant et offrant sur le vertex une impression médiane et deux latérales; front convexe, présentant au niveau du chaperon deux petites fossettes. Prothorax sans impression antérieure, mais avec une forte excavation au-dessus de l'écaille alaire. Élytres atteignant à peine l'extrémité de l'abdomen, très-concaves, lisses, mais assez fortement ponctuées, les nervures à peine saillantes.

Se rapproche beaucoup de la précédente et des individus à élytres courtes de l'*impressifrons*, dont elle diffère par les élytres marginées, et les deux fossettes du chaperon qui la distinguent de la précédente.

Obs. Ne serait-ce pas la *piceola* de Burmeister ?

Tête consistant en un rebord étroit demi-circulaire. — Élytres à nervures obsolètes.

22. TETTIGOMETRA (BRACHYCEPHALUS) LUCIDA Signoret.

Long. 4 mill. — Algérie (Vuillefroy).

Longue, aptère, jaune, lisse, ponctuée, brunâtre sur le mésothorax, front brun, la ligne séparative du chaperon jaune, celui-ci noirâtre; rostre jaune, noir à l'extrémité; abdomen noir, avec le sommet des segments jaune en dessus comme en dessous; métasternum pâle; pattes brun noirâtre, tibias plus pâles, avec des points tuberculeux noirs; jambes postérieures jaunes. Tête arrondie en avant, présentant sur le bord cinq points enfoncés très-peu apparents; vertex concave, finement ponctué; front très-convexe; rostre court, dépassant à peine les jambes intermédiaires. Antennes jaunes, le premier article plus pâle, le dernier allongé, pubescent. Prothorax convexe en avant, un peu sinueux en dessous des yeux, presque droit en arrière, présentant deux points enfoncés vers le bord antérieur. Mésothorax lisse, convexe, brun. Écailles alaires petites, brunes. Élytres lisses, jaunes vues en transparence et presque hyalines, brunes lorsqu'elles sont appliquées sur le corps, mais plus pâles cependant le long de la suture et du bord scutellaire.

23. TETTIGOMETRA (BRACHYCEPHALUS) BARANII Signoret.

Long. 3 mill. — Nice (de Baran).

Une des plus petites et des plus étroites de ce groupe. Jaune brillant, très-finement ponctuée, la tête jaune en dessus avec une ligne noire le long du bord apical ; cette ligne, visible en regardant l'Insecte en dessus, devient invisible en le regardant de face. Front convexe, brun, la partie en avant du chaperon jaune ; celui-ci noir. Rostre, antennes et pattes jaunes, le rostre noir à l'extrémité. Prothorax et mésothorax à peine ponctués, lisses, jaunes, le bord postérieur de celui-là un peu brunâtre. Élytres d'un jaune hyalin transparent, plus fortement ponctuées que le reste. Ailes blanchâtres. Abdomen noirâtre ; sommet des segments blanchâtre en dessus, jaune-rouge en dessous.

Tête ne formant qu'un rebord étroit, faiblement concave.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, mais en diffère par la taille moindre, par la tête moins grande, plus étroite, et surtout par la présence d'ailes.

Cette espèce varie par la couleur plus ou moins foncée. Un de mes exemplaires d'Hyères est presque entièrement brun noirâtre.

24. TETTIGOMETRA (BRACHYCEPHALUS) LONGICORNIS Signoret.
(Pl. 1, fig. 9.)

Long. 2 1/2 mill. — Dalmatie (Coll. Stål).

Cette espèce ressemble, par la forme, l'aspect et le faciès, à la précédente, si ce n'est qu'elle est encore plus petite ; mais elle en diffère par la longueur des antennes, dont l'extrémité dépasse les yeux et est visible en dessus. D'un jaune rougeâtre lisse à peine ponctué. Tête ne formant qu'un léger rebord au-delà du prothorax, légèrement concave, d'un jaune rougeâtre en dessus, un peu plus foncé en dessous, sur le front; celui-ci

convexe; chaperon brun, ainsi que le vertex. Antennes, rostre, pattes et côté de l'abdomen jaune un peu rougeâtre. Élytres rebordées sur les côtés qui sont d'un jaune plus clair, disque un peu plus foncé, finement ponctué, les nervures invisibles.

Espèce inconnue.

25. TETTIGOMETRA PICEOLA Burm., Handb., II, 147, 3.

Piçeo-nigra, immaculata, punctata, abdomine sanguineo, *rostro tarsisque luteis.*

Une des plus petites espèces. Sommet de la tête un peu concave, avec quatre fossettes peu distinctes. Élytres d'un brillant vitreux.

Même habitat que les *T. obliqua* et *virescens* Burm., loc. cit. — Musée de Berlin.

Cette espèce pourrait bien être une des deux précédentes; mais, pour pouvoir se prononcer, il aurait fallu voir le type.

Je me plais ici à adresser mes remercîments les plus vifs à M. Boheman, à M. Stål, à M. Perris et à M. Vuillefroy ainsi qu'à M. le professeur Blanchard qui tous mettent la plus grande complaisance à me communiquer les matériaux nécessaires à un bon travail monographique.

DESCRIPTION

DE

Nouvelles espèces de Coléoptères de France

Par M. le docteur Ch. AUBÉ.

(Séance du 22 Novembre 1865.)

1. Megatoma ruficornis.

Elongata, rufo-picea, capite thoraceque infuscatis. Antennis et pedibus testaceis. Elytris fasciis duabus e pilis albidis vix conspicue ornatis.

Long. 4 mill.; larg. 1 mill.

Corps étroit et allongé, d'un brun de poix un peu rougeâtre, avec la tête et le corselet noirâtres; il est légèrement luisant et couvert de poils rares. Tête finement pointillée; antennes testacées, le deuxième article de la massue à peine plus petit que le précédent. Corselet un peu moins long que large, de la largeur de la tête en avant, arrondi sur les côtés et sinueux à la base; les angles antérieurs obtus, les postérieurs presque droits; il est couvert de points assez forts et peu serrés et offre à la base deux petites depressions irrégulières. Écusson cordiforme, déprimé au milieu. Élytres près de trois fois aussi longues que larges, presque parallèles, à peine élargies en arrière et arrondies à l'extrémité; elles sont ferrugineuses avec deux petites taches transversales plus pâles, à peine visibles, l'une située au tiers antérieur et l'autre tout à fait en arrière près de l'extrémité; elles sont couvertes de petits points enfoncés, un peu moins serrés que sur le corselet. Dessous du corps brunâtre; pattes testacées; les cuisses un peu plus foncées.

J'ai pris un seul exemplaire ♀ de cet Insecte en 1861 à St-Raphael, dans des détritus apportés par le débordement de la rivière Grand-Argent.

2. CORTICARIA ANGUSTA.

Anguste elongata, rufo-ferruginea, pubescens. Thorace convexo, fortiter punctato, lateribus crenato, supra postice foveolato. Elytris elongatis, parallelis, striato-punctatis, interstitiis punctulatis.

Long. 2 1/4 mill.; larg. 3/4 mill.

Cette espèce, extrêmement voisine de la *cylindrica* Mannerh., s'en distingue cependant très-facilement; sa taille est généralement un peu plus grande; sa forme surtout beaucoup plus parallèle et plus convexe; sa ponctuation est aussi plus serrée, ce qui la rend plus terne.

Trouvée dans les Pyrénées-Orientales par M. Grenier et moi, dans de vieux fagots et les mousses à Prades, Perthus et Vernet.

3. CORTICARIA PINGUIS.

Ovata, castaneo-picea, nitidula, convexa, tenue pubescens. Thorace transverso, basi foveolato, lateribus rotundatis, dentato-crenatis. Elytris ad humeros fortiter rotundatis. Antennis pedibusque testaceis.

Long. 1 3/4 mill.; larg. 1 mill.

Ovalaire, peu allongée et convexe. Tête finement ponctuée; antennes testacées. Corselet à peine plus large que long, coupé carrément en avant et très-légèrement arrondi en arrière, les côtés arrondis et assez fortement denticulés; il est convexe, couvert de points enfoncés assez forts et écartés, marqué d'une petite dépression peu sentie, assez brillant et couvert d'un léger duvet comme le reste du corps. Écusson très-petit transversal. Élytres ovalaires, convexes, avec les épaules largement arrondies, couvertes de lignes de points enfoncés assez forts et de petites soies testacées; l'extrémité arrondie et recouvrant entièrement l'abdomen. Pattes testacées.

Cette *Corticaria* a la plus grande analogie avec la *Migneauxia crassiuscula;* mais elle est un peu plus grande, son corselet est plus convexe, plus arrondi sur les côtés et couvert de points plus forts et moins écartés. Les élytres sont moins parallèles, plus largement arrondies aux épaules et à l'extrémité, où elles recouvrent entièrement le pygidium.

Cette espèce a tout à fait l'aspect de la *Corticaria crassiuscula*, sur laquelle J. Duval a fondé son genre *Migneauxia*. Mais si ce genre doit être conservé notre *C. pinguis* ne pourra en faire partie, malgré tous les caractères les plus apparents, par la raison que ses antennes ont onze articles, tandis que chez la *Migneauxia* elles n'en ont que dix.

J'ai trouvé les deux exemplaires que je possède à Prades en battant de vieux fagots.

4. Apion separandum.

Nigro-piceum, squamulis ochraceo-albidis dense vestitus. Antennis pedibusque testaceis. Rostro in utroque sexu glabro.

Long. 2 1/2; larg. 1 mill.

Il a la plus grande analogie avec le *semivittatum*, dont il a la taille et la forme et avec lequel il est facile de le confondre. Il en diffère cependant par une pubescence complète, n'offrant pas de place dénudée sur le dos. En outre, cette pubescence est beaucoup plus dense et composée de petites écailles plus fortes. Le rostre du mâle est aussi un peu plus long, moins déprimé en dessus, plus glabre, lisse, dans une plus grande étendue et ne différant de celui de sa femelle que par un peu plus de brièveté.

Pris par M. Grenier et moi le 25 mai 1861 aux environs de Béziers sur les feuilles de la *Mercurialis tomentosa* où il était très-abondant.

M. Wencker ne paraît pas avoir connu cette espèce ou peut-être ne l'a-t-il considérée que comme une variété du *semivittatum*.

5. Sibynes formosus.

Ovatus, nigro-piceus, supra pallide squamosus, infra squamulis, albidis tectus. Thorace vittis duabus denudatis. Elytris cum plaga antice in sutura maculaque postica arcuata et marginibus fere denudatis. Antennis testaceis; femoribus piceis; tibiis tarsisque testaceis,

Long. 3 mill.; larg. 1 1/2 mill.

A peu près de la taille du *potentillæ*, mais relativement plus étroit. Tête d'un brun noirâtre et couverte de petites écailles grisâtres; rostre un

peu arqué ; antennes testacées, avec la massue légèrement rembrunie. Corselet presque dénudé, avec une large bande médiane plus étroite en avant et les bords latéraux couverts de petites écailles grisâtres. Écusson très-petit et arrondi. Élytres couvertes de petites squamules grisâtres, mais plus rares que sur les points du corselet où elles existent, avec une assez large tache suturale sur leur moitié antérieure et une autre aux trois quarts environ de leur longueur, arquée et dont les branches de l'arc remontent de chaque côté un peu plus haut que l'extrémité postérieure de la tache suturale et un peu plus en dehors, de manière à la laisser isolée ; ces taches, ainsi que le bord externe et la partie réfléchie, sont de la couleur du fond et n'offrent que quelques écailles brunâtres. Le dessous du corps est entièrement couvert de petites écailles plus blanches que celles du dessus. Pattes squameuses ; cuisses brunâtres ; tibias et tarses testacés.

Nous avons trouvé cet insecte, M. Grenier et moi, aux environs de Prades sur le *Thesium linophyllum*, en juin 1864, mais au nombre de six exemplaires seulement.

Nouveaux matériaux pour servir à l'étude des APION

Par M. le docteur Ch. AUBÉ.

(Séance du 22 Novembre 1865.)

Malgré l'excellent travail de M. Wencker sur les *Apion* et les fines observations que notre collègue M. Perris, de Mont-de-Marsan, a publiées dans nos Annales en 1863 sur la manière de vivre de ces jolis Insectes, il reste encore beaucoup à faire et de longtemps encore peut-être attendrons-nous que tout soit dit sur ce sujet. Apportons donc tous notre pierre à l'édifice, et ce ne sera que par la réunion des observations de chacun que nous pourrons espérer d'en voir le couronnement. C'est afin de contribuer moi-même pour une très-faible part, il est vrai, à cette œuvre, que j'offre à la Société quelques matériaux, dont plusieurs sont tout à fait nouveaux, d'autres confirmatifs, et enfin un très-petit nombre rectificatifs.

1. Apion candidum Wencker.

D'après M. Wencker, l'*Apion* que M. Perris a pris et que j'ai recueilli moi-même en sa compagnie aux environs de Montpellier et dans tout le midi de la France sur la *Ruta angustifolia* n'est pas, comme nous l'avions pensé, l'*Apion oculare*, mais bien une espèce nouvelle que M. Wencker a décrite sous le nom de *candidum*. Le véritable *oculare* m'est inconnu ainsi qu'à M. Wencker lui-même, qui ne donne dans son travail que la traduction de Gyllenhal, et d'après ce dernier auteur il provient de Géorgie. M. Wencker s'est donc trompé en donnant à l'*Apion oculare* la *Ruta angustifolia* comme plante d'élection.

2. Apion Wenckerii.

Il vit dans les boutons à fleurs du *Cistus laurifolius*; je l'ai pris à Vernet.

3. APION RUGICOLLE Germ.

J'ai quelquefois pris cet insecte aux environs de Paris sur l'*Helianthemum vulgare*, où il vit probablement aux dépens des organes de la fructification. Cet habitat confirme l'opinion de M. Perris, qui pense que cet *Apion* doit se trouver sur une plante de la famille des Cistes.

4. APION RUFESCENS Gyl.

Il vit aux dépens de la *Parietaria officinalis* et ne se trouve que dans les départements méridionaux. M. le capitaine d'artillerie Martin, commissaire administratif au chemin de fer du Midi et actuellement à Perpignan, a, je crois, le premier, signalé cet habitat. Nous avons nous-même M. Grenier et moi constaté la vérité de cette observation dans plusieurs localités des départements du Var et des Pyrenées-Orientales. Mon ami M. Perris qui, guidé par la grande ressemblance qui existe entre cet *Apion* et le *vernale*, pensait qu'il pourrait bien se trouver également sur une Ortie, ne s'est pas beaucoup écarté de la vérité, puisque l'Ortie et la Pariétaire appartiennent à la même famille botanique (les Urticées).

5. APION KRAATZII Wencker.

M. Raymond, qui a tant et si bien étudié les Insectes de la Provence, a trouvé celui-ci sur le *Genista horrida*. Il vit très-probablement aux dépens des graines.

6. APION DIFFORME Ahrens.

Quoique j'aie pris dans le courant de l'été plusieurs exemplaires de cet *Apion* en fauchant dans un pré humide où abondait le *Polygonum hydropiper*, je suis encore de l'avis de M. Perris, qui doute fort que, comme le dit M. Bach, cette plante soit bien celle dont se nourrit l'*Apion difforme*. L'analogie nous fait supposer qu'il doit établir sa demeure dans les fleurs de quelque Légumineuse voisine des *Trifolium*.

7. APION SULCIFRONS Herbst.

Nous avons, M. Grenier et moi, pris plusieurs fois cet Insecte aux environs d'Arles-sur-Tech, Prades, Vernet et Fréjus et toujours sur une

Artemisia dont le nom spécifique m'est inconnu. Je ne sais à quelle partie de la plante il confie sa larve. Il est vrai qu'il nous aurait été assez difficile d'élucider la question en passant et sur une plante, n'ayant encore que ses basses feuilles et dont aucun pied ne nous a montré ses fleurs. Cette même *Artemisia* nourrit également le joli *Agrilus artemisia* de M. Ch. Brisout de Barneville.

8. Apion æneomicans Wencker.

Se trouve sur le *Dorycnium suffruticosum*, petite plante de la famille des Légumineuses et assez commune sur les côtes arides de la Provence et des Pyrénées-Orientales. Cet *Apion* doit être assez commun et il nous eût été très-facile à M. Grenier et moi d'en prendre des centaines d'exemplaires sur un des coteaux des environs d'Arles-sur-Tech, si nous n'avions cru à première vue n'avoir affaire qu'à une espèce très-commune, comme *pavidum* ou autre analogue. La larve vit très-probablement dans les boutons floraux. La même plante nourrit également le *Tychius suturalis* de M. Ch. Brisout de Barneville. C'est à tort que M. Wencker donne le Chêne vert comme la plante sur laquelle on doit chercher l'*Apion æneomicans.*

9. Apion Capiomonti Wencker.

M. Grenier et moi nous avons pris assez abondamment cet insecte aux environs de Montpellier, de Perthus et dans l'ile Ste-Marguerite près Canne sur un Ciste à fleurs roses, le *Cistus crispus* Lin.

10. Apion aciculare.

Cet Insecte vit bien certainement sur l'*Helianthemum guttatum* ; mais, ainsi que l'affirme M. Bach, également sur l'*H. vulgare*, comme je le vois dans une lettre de M. Chevrier de Genève, lettre déjà ancienne, puisqu'elle date du 20 février 1841 et dans laquelle cet entomologiste me fait part qu'il a eu le bonheur de prendre cinq à six exemplaires de ce très-petit *Apion*, dont le nom nous était alors inconnu, sur un pied d'*Helianthemum vulgare*.

11. Apion sedi Germ.

C'est à tort que mon ami M. Perris me signale comme ayant trouvé cette jolie petite bestiole sur le *Sedum acre*. C'est en vain que je l'ai

cherchée sur la plupart des *Sedum* des environs de Paris ; je ne l'ai jamais rencontrée que sur le *S. reflexum*. Me serais-je trompé en signalant le fait à M. Perris ? Dans ce cas, je lui en fais mes excuses. Quoi qu'il en soit, je crois devoir rétablir la vérité.

12. APION SEMICYANEUM Mulsant.

J'ai pris cet Insecte aux environs de Béziers dans un marais où les Polygonées ne faisaient pas défaut, et je pense qu'en raison de sa grande analogie avec les *Ap. violaceum* et *hydrolapathi* il doit, comme ces derniers, vivre sur une de ces plantes. Il n'est sans doute pas rare.

13. APION VERNALE Fab.

Se rencontre à l'état parfait sur la tige et les feuilles des *Urtica dioica* et *urens*. Sa larve vit dans la tige de ces plantes selon M. Perris, et dans leurs racines d'après M. Goureau.

14. APION BREVIROSTRE Herbst.

Cet *Apion*, que M. Perris a vu sortir des capsules des *Hypericum hirsutum* et *perforatum*, a été trouvé à l'état de larve dans la tige de l'*Hypericum perforatum*.

15. APION SIMUM Germ.

Il se trouve comme le précédent sur les feuilles de l'*Hypericum perforatum* ; mais sa larve établit sa demeure dans la tige.

16. APION CAULEI Wenck.

C'est dans la racine du Bluet (*Centaurea cyaneus*) que l'on rencontre la larve de cet *Apion*, et l'insecte parfait sort dans les premiers jours de juin.

Ces quatre derniers renseignements, que je donne aussi brefs que possible, appartiennent à mon ami M. le colonel Goureau, qui m'a autorisé à les réunir à ma note, et qui se propose de les publier prochainement dans toute leur étendue, ainsi que quelques autres observations concernant divers insectes Coléoptères et Hyménoptères.

NOTES

SUR LES

Larves de quelques Insectes et sur les lieux qu'elles habitent,

Par M. le colonel GOUREAU.
Membre honoraire.

(Séance du 28 Février 1866.)

1. Psylliodes dulcamaræ.

La larve de cette Altise vit en mineuse dans les branches de la Douce-amère. On l'y trouve dans le courant de juin. Elle creuse dans la moelle une galerie peu étendue, dont le déblai lui sert de nourriture et dans laquelle elle laisse ses excréments sous la forme de petits grains noirs. Elle a soin de percer un trou dans la partie inférieure de son habitation pour donner de l'air à sa galerie et ensuite pour lui permettre de sortir, lorsqu'ayant pris toute sa croissance, elle doit entrer dans la terre pour subir ses métamorphoses.

Cette larve est blanche, cylindrique, filiforme, longue de 5 mill. environ, un peu moins menue que celle de la *Psylliodes napi*. La tête est arrondie, un peu déprimée, légèrement bilobée en dessus, d'un fauve pâle, pourvue de deux mandibules noirâtres tridentées et de deux petites antennes coniques, menues, très-courtes. Le premier segment du corps est légèrement fauve en dessus. Les six pattes thoraciques sont blanches, tachées de brun. Ce que cette larve présente de remarquable, c'est son dernier segment, qui porte en dessus un écusson ou un disque écailleux, noir comme une goutte d'encre, dont les bords latéraux et postérieurs sont relevés. Le dessous de ce dernier segment est pourvu d'un mamelon anal rétractile.

Cette larve ne reste pas longtemps dans la terre, car des rameaux de Douce-amère récoltés le 23 juin ont donné leurs Altises dès le 14 juillet.

2. BRUCHUS MARGINELLUS Sch.

La Bruche bordée est l'une des plus jolies du genre, au moins parmi les espèces françaises. Sa larve vit dans les gousses de l'Astragale à feuilles de Réglisse (*Astragalus glyciphyllos*), dont elle ronge les semences lorsqu'elles sont vertes et tendres ; elle les entame et s'introduit dans leur intérieur pour en manger la pulpe, et elle en détruit plusieurs avant d'avoir pris tout son accroissement. On l'y trouve pendant le mois de juin et encore dans le commencement de juillet, mais en nombre beaucoup moindre. Elle a environ 3 mill. de long ; elle est ovée-conique, blanche, glabre, apode, courbée en arc. La tête est petite, ronde, blanchâtre, rentrée dans le premier segment, armée de deux mandibules. Les segments sont au nombre de 12. Sa forme rappelle celle des larves de Curculionites.

Lorsqu'elle veut se transformer en nymphe elle se construit dans la gousse une coque ovale, un peu déprimée, d'un beau blanc, qui ne paraît pas tissue de soie, mais qui semble faite avec la rupture de la membrane interne de la gousse. L'insecte parfait commence à en sortir le 20 juillet.

Cette Bruche est quelquefois horriblement dévastée par les parasites. En 1865, j'ai retiré d'un assez grand nombre de gousses d'Astragales 187 parasites et seulement 25 à 30 Bruches. Parmi les parasites on compte environ 160 *Eurytoma rufipes* Walk. tant mâles que femelles ; 12 *Pteromalus varians* N. d. E.; 4 *Pteromalus affinis?* N. d. E. et 7 *Eupelmus* ressemblant à l'*E. Geeri* N. d. E., mais probablement différent. Ce dernier Chalcidite est remarquable en ce que la femelle n'a que des moignons d'ailes et ne peut voler.

L'Astragale nourrit d'autres Insectes qui méritent d'être signalés, entre autres deux petites chenilles de la tribu des Tinéites et du genre *Coleophora*, dont l'une s'enferme dans un fourreau cylindrique qu'elle promène sur les gousses, dans lesquelles, à ce que je conjecture, elle introduit sa tête et ses premiers segments pour atteindre les graines et les ronger. Elle donne naissance à la *Coleophora gallipennella* Hub. L'autre vit sur les feuilles et fait pénétrer sa tête et ses segments thoraciques entre leurs deux membranes pour ronger le parenchyme interposé et y produire ces taches d'un beau blanc que l'on remarque de loin. Elle se renferme dans un fourreau à falbalas, selon l'expression de Réaumur, et produit la *Coleophora serenella.*

On remarque sur les rameaux de l'Astragale étendus sur le sol des nodosités, des espèces de galles, des renflements variqueux d'un volume assez notable, lesquels renferment de petites larves blanches couchées chacune dans une cellule presque sphérique; elles ont la tête ronde avec deux mandibules. Il y a quelquefois trois ou quatre de ces galles sur le même rameau placées à distance les unes des autres. Ces larves gallicoles passent l'hiver dans leurs cellules, car celles que j'ai récoltées vers le 15 juillet n'avaient pas changé de forme et presque pas de dimension le 1er octobre. Elles se transformeront probablement au printemps prochain; j'ignore ce qu'elles produiront; je conjecture que ce sera un *Apion* ou un *Cynips*.

3. Ceutorhynchus glaucus Sch.

Je rappellerai ici en deux mots que la larve de ce petit Curculionite vit dans les siliques du Cresson de fontaine (*Sisymbrium nasturtium*), dont elle mange les graines vertes et tendres; qu'on l'y trouve dans la seconde qninzaine de mai. Dès son jeune âge elle perce une graine et s'introduit dans son intérieur pour en ronger la pulpe, puis elle passe à une deuxième graine, à une troisième et ainsi de suite jusqu'à ce qu'elle ait pris toute sa croissance. Arrivée à ce terme, elle se change en chrysalide, à nu, dans la silique même qu'elle a dévastée et l'insecte parfait se met en liberté vers le 13 juin en perçant un petit trou rond dans la paroi de sa prison.

La larve de ce petit Curculionite est la proie d'un parasite de petite taille de la tribu des Chalcidites et du genre *Pteromalus* qui n'est pas décrit par Nées d'Esembeck et dont j'ignore le nom spécifique.

J'ai obtenu une centaine d'individus du *Ceutorhyncus glaucus* des siliques de Cresson récoltées vers la fin du mois de mai 1865.

4. Ceutorhynchus quadridens Sch.

Je serai encore plus bref en parlant de ce Curculionite que je ne l'ai été dans le paragraphe précédent, et je me contenterai de dire que sa larve vit en mineuse dans les racines de la Navette et qu'elle remonte quelquefois un peu au-dessus du collet de cette racine; qu'elle ne produit aucune déformation dans la plante, mais que les pieds qui en sont rongés ne portent pas de siliques; c'est au moins ce que j'ai remarqué sur ceux dont la racine nourrissait cette larve. On l'y trouvé dès le 12 mai et peut-être plus tôt. Elle se change en chrysalide dans la racine même au

milieu de la vermoulure qu'elle a produite et qui l'enveloppe de toute part. L'Insecte parfait se montre vers le 5 juin.

On le trouve assez souvent en compagnie du *Baris chlorizans* Sch., dont la larve vit dans les tiges de la Navette aussi bien que dans celles des Choux de toutes les variétés. On voit quelquefois cette larve du *Baris chlozizans* dans les racines de Navette et cela arrive, à ce que je conjecture, lorsque les tiges ne lui offrent pas les fibres sous-ligneuses dont elle a besoin pour construire l'espèce de coque dans laquelle elle se renferme pour se métamorphoser.

5. COELIODES DIDYMUS Sch.

La larve de ce petis Curculionite vit en mineuse dans les racines de l'Ortie dioïque. On l'y trouve dans la deuxième quinzaine de mai. On la voit aussi dans la partie inférieure de la tige près du collet dans une galerie centrale qui la conduit dans la racine. Cette larve ressemble tellemment à celles des *Ceuthorynchus* et des petits Curculionites des genres voisins par la taille, la forme et la manière de se tenir qu'il me paraît difficile de l'en distinguer. Elle entre dans la terre pour subir ses métamorphoses et l'Insecte parfait éclôt vers le 10 juillet.

6. APION VERNALE Sch.

La larve de cet Apion habite les tiges de l'Ortie et y vit en mineuse, creusant une galerie centrale pour prendre sa nourriture. On la trouve souvent dans la plante qui est déjà occupée par la larve du *Cœliodes didymus*, et tandis que cette dernière ronge la racine, la première creuse une galerie centrale dans la tige. Cette dernière ne quitte pas son habitation pour se métamorphoser et l'Insecte parfait se montre vers le 8 juillet.

7. APION CAULEI.

La larve de ce petit Curculionite vit dans les racines du Bluet (*Centaurea cyanus*), qu'elle ronge intérieurement en y creusant une cellule dont le déblai la nourrit. Elle ne cause aucune déformation à la plante. On l'y trouve vers le milieu de mai et elle quitte son habitation pour se changer en chrysalide. L'insecte parfait commence à se montrer le 7 juin et continue à paraître les jours suivants.

8. Apion simum Sch.

Les larves de ce petit Curculionite vivent en mineuses dans les tiges du Milleperthuis (*Hypericum perforatum*), dont elles rongent la moelle sans produire aucune altération ou déformation apparente à l'extérieur. Elles y creusent une galerie droite, cylindrique, très-étroite, à parois ferrugineuses. On les y trouve du 20 au 30 juin. Elles subissent leurs métamorphoses dans leurs habitations. Le *simum* perce sa galerie pour se mettre en liberté vers le 6 juillet.

9. Lixus bicolor Sch.

La larve de ce Curculionite vit dans les tiges du Seneçon des marais (*Senecio aquaticus*), dont elle ronge la moelle, y creusant une galerie descendante aboutissant jusqu'à la racine. Dès les premiers jours d'août et pendant le mois de septembre on trouve cette larve près du collet ou déjà établie dans la racine. On en remarque de deux grandeurs très-différentes : les unes arrivées à leur complet développement, prêtes à se changer en chrysalides ou déjà transformées; les autres très-jeunes n'ayant guère plus de la moitié de leur grandeur. Les premières donnent leurs insectes parfaits à la fin de septembre; les secondes passent l'hiver dans la racine et remontent peut-être dans les tiges nouvelles au printemps pour achever leur croissance. Les larves diffèrent très-sensiblement par leur forme à ces deux époques de leur vie. Les jeunes ont la tête dégagée, les segments séparés par des enfoncements profonds, paraissant déboîtés, le dernier segment conique terminé en pointe, et six fausses pattes thoraciques ressemblant à des jambes de bois. Les larves prêtes à se métamorphoser ont la tête engagée en partie dans le premier segment; les anneaux sont resserrés, le dernier segment est arrondi, et elles ont perdu leurs fausses pattes; mais les segments thoraciques sont un peu renflés (1).

(1) M. le docteur Grenier demande à M. Goureau s'il est bien certain de la détermination spécifique du *Lixus* dont il vient de faire connaître les larves. En effet, il n'a jamais trouvé ce Coléoptère dans des endroits humides et sur des plantes aquatiques ; mais il ne l'a pris, au contraire, que dans des endroits sablonneux, et toujours au collet de la racine d'un Géranié, l'*Erodium sicutarium*. Toutefois, il

10. Saperda pupillata.

Enfin je terminerai ces notes en disant que là larve de la *Saperda pupillata* vit dans les branches du Chèvrefeuille des jardins (*Lonicera caprifolium*), dont elle ronge la moelle. Elle choisit celles qui sont âgées de trois à quatre ans. Elle met au moins deux ans à prendre toute sa croissance. Elle se change en chrysalide au commencement de mai, après avoir tamponné sa cellule aux deux bouts avec des fibres de bois tassées. L'insecte parfait sort vers le 22 mai par un trou rond qu'il perce dans la branche.

Un Crabronien, que je rapporte au *Crossocerus niger* Saint-Fargeau, s'empare des vieilles galeries creusées par les larves de cette Saperde et y établit son nid, qu'il approvisionne avec des Diptères du genre *Sargus* ou du genre *Chrysomyia*,

doit ajouter qu'aux environs des Géraniés qui contenaient ces Insectes, il a constaté la présence d'une espèce de *Senecio* à feuilles visqueuses, qui avait peut-être servi à nourrir la larve.

M. Goureau dit qu'il regarde sa détermination du *Lixus bicolor* comme d'autant plus exacte, qu'elle est due à l'un des entomologistes les plus compétants en cette matière, notre savant collègue M. le docteur Aubé. E. D.

DESCRIPTION

D'UN GENRE NOUVEAU ET D'UNE ESPÈCE NOUVELLE

D'INSECTES TRICHOPTÈRES EUROPÉENS

(Molannodes Zelleri)

Par M. Robert MAC-LACHLAN.

(Séance du 14 Février 1866.)

Dans la collection considérable de Névroptères européens que je possède, et dont une partie a été formée par M. le professeur Zeller de Meseritz, je trouve quelques individus d'un *Trichoptère* qui constitue évidemment un genre nouveau dont j'ai l'honneur de présenter une description à la Société.

Avant de commencer cette description, je crois utile de faire les remarques suivantes sur les travaux principaux qui traitent des *Trichoptères*.

En 1815, M. Leach (1) a publié les diagnoses de plusieurs genres nouveaux.

Plus tard, en 1834, M. Curtis (2) a publié les descriptions courtes de plusieurs genres et espèces; mais malheureusement les descriptions ont trop de brièveté, et si sa collection (3) n'existait plus, la détermination précise de la plupart d'entre elles resterait incertaine. Les figures données par le même auteur dans sa belle *British Entomology* ne laissent rien à désirer, mais il n'a figuré que huit espèces.

Dans la même année parut l'ouvrage magnifique de M. Pictet (4) sur les Phryganides de Genève. Les renseignements donnés par M. Pictet sont

(1) Article « Entomology » dans « Brewster's Edinburgh Encyclopedia, » vol. IX.

(2) Philosophical Magazine, 1834, p. 120-125 et 212-218.

(3) La collection de M. Curtis est maintenant à Melbourne (Nouvelle-Hollande).

(4) Recherches pour servir à l'histoire et à l'anatomie des Phryganides, Genève, 1834.

même aujourd'hui presque nos seuls guides dignes de confiance, car l'éducation des *Trichoptères* est toujours difficile, surtout chez les espèces dont les larves habitent les eaux courantes, à cause de l'impossibilité d'aérer suffisamment l'eau. Il divise les *Phryganides* en sept genres; mais aujourd'hui ces genres sont considérés comme des familles, et de plus ses *Phryganes* sont divisés en deux (*Phryganidæ* et *Limnephilidæ*), d'après le nombre des articles aux palpes maxillaires chez les mâles, et ses *Sericostomes* et *Trichostomes* sont réunies maintenant en la famille des *Sericostomidæ*. Les détails donnés par M. Pictet sur l'anatomie et les mœurs sont très-exacts; les descriptions spécifiques ne sont pas aussi bonnes, et les planches sont mal gravées et mal coloriées. La plupart des types de ses espèces existent encore, et par leur assistance on peut constater les déterminations exactes.

En 1836-37, la partie de l'ouvrage général de M. Stephens (1) sur les Insectes des îles Britanniques qui traite des *Trichoptères* a été publiée. Les genres établis par lui sont presque tous adoptés maintenant et forment un fondement sur lequel nous pouvons ériger nos recherches. Mais les divisions spécifiques sont, pour la plupart, établies sur les différences de la coloration (dont les caractères sont très-incertains dans cet ordre), de sorte que nous trouvons souvent une espèce décrite sous plusieurs noms. Un examen de ses types nous conduira donc à réduire de moitié environ le nombre des espèces de cet auteur.

En 1842, M. Rambur (2) achevait les descriptions du petit nombre d'espèces qu'il avait connues. Son arrangement est à peu près semblable à celui de M. Pictet, excepté que sa sous-famille de *Trichostomides* contient les deux genres *Sericostomes* et *Trichostomes*. Peu de genres nouveaux sont établis; c'est à M. Rambur qu'on doit donner la louange d'être le premier auteur démontrant que dans les appendices anals il existe des caractères spécifiques presque incontestables. Malheureusement il n'a appliqué ces caractères précieux qu'à une partie des espèces, et il a attaché trop d'importance à la supériorité des caractères offerts par les appendices des femelles, car l'observation prouve que ces mêmes parties arrivent au plus grand développement chez les mâles. Le travail de M. Rambur a fait faire un grand pas en avant, et il a donné l'assistance la plus considérable à ceux qui s'occupaient de l'ordre des *Névroptères*, et des *Trichoptères*.

(1) Illustrations of British Entomology, Mandibulata, vol. VI, London, 1836-7.

(2) Histoire naturelle des Névroptères, p. 463-516, Suites à Buffon, Roret; Paris, 1842.

En 1848, la première partie de la Monographie de M. Kolenati (1) était complétée, contenant les genres dont les palpes maxillaires des mâles diffèrent de ceux des femelles par le nombre des articles. Cet ouvrage a le mérite d'être original, et il est soigneusement écrit; mais M. Kolenati paraît avoir à peine connaissance des travaux des auteurs anglais, et ses descriptions spécifiques manquent des caractères les plus importants, c'est-à-dire les formes des appendices anals, déjà reconnues par M. Rambur comme fournissant les caractères les plus sûrs.

En 1857, M. Brauer (2), dans son petit travail sur les Névroptères autrichiens, avançait de beaucoup leur étude. Ses descriptions sont très-courtes, mais il introduisait un trait nouveau d'une grande importance, en donnant les figures des appendices de la plupart des espèces.

L'année 1859 a vu paraître la seconde partie de l'ouvrage général de M. Kolenati (3) contenant les genres dont les palpes maxillaires ne diffèrent pas chez les deux sexes. Cette partie est inférieure à la première; la synonymie se trouve jetée dans une confusion inextricable, et la liste énorme des corrections est elle-même presque tout erronée.

En 1864, M. Walser (4) nous a fourni une liste des espèces trouvées par lui dans la Bavière, surtout dans le voisinage de Schwabhausen. Cette liste est d'une grande utilité, en renseignant sur les larves et sur les étuis; elle est même limitée à ce sujet, car il il n'y a pas de descriptions des Insectes parfaits. M. Walser forme deux divisions fondées sur les espèces qui habitent les eaux courantes ou stagnantes, et plusieurs sous-divisions sur les matériaux dont se servent les larves pour la construction de leurs étuis. Un tel arrangement est naturellement bizarre et a peu d'analogie avec celui fondé sur les insectes parfaits. Aussi il est à remarquer que quelques espèces d'un genre se trouvent dans les eaux courantes et les autres espèces dans les eaux dormantes des étangs, etc., et parfois la même espèce habite toutes les deux; quelquefois la même espèce se servira d'une variété infinie de matériaux pour construire ou pour orner son étui, etc. M. Walser emploie la nomenclature de M. Kolenati.

La partie du Catalogue des Névroptères dans la collection du Musée Bri-

(1) Genera et species Trichopterorum, pars 1; Prague, 1848.

(2) Neuroptera austriaca; Vienne, 1857.

(3) Genera et species Trichopterorum, pars 2 (Nouveaux mémoires de la Société des Naturalistes de Moscou, 1859, p. 141-296).

(4) Trichoptera bavarica (Bericht der naturhistorischen Vereins in Augsburg, 1864, p. 29-75).

tannique, par M. Walker, qui traite des espèces européennees est une compilation, la matière originale traitant des espèces exotiques.

Il me reste enfin à parler des travaux de mon ami M. Hagen, dont les écrits, il y a plusieurs années déjà, ont excité chez moi l'amour de ces Insectes. Ses travaux nombreux montrent tous la méthode exacte de ses investigations ; ils sont tous préparatoires à une monographie de cet ordre, que j'espère voir imprimée avant beaucoup de temps.

Je remarquerai encore que l'Entomological Society of London vient de publier ma Monographie des espèces (environ 130) britanniques (1). Ce n'est pas à moi qu'il appartient de parler de ce travail.

Je finirai par un appel à mes collègues au sujet de cet ordre délaissé. Je crois que je puis dire sans me tromper qu'aujourd'hui personne en France ne s'occupe de ces Insectes ; il me semble bien extraordinaire que, lorsque les autres ordres trouvent cent admirateurs au lieu d'un, celui-ci reste dédaigné comme ne méritant point la considération d'un seul entomologiste. Je serai très-heureux et reconnaissant si mes collègues m'envoient des *Trichoptères*, et très-content d'apprendre que ces Insectes ont trouvé quelqu'un qui cultive leur étude si négligée en France maintenant.

Fam. **Leptoceridæ.**

MOLANNODES, gen. nov.

Genus notis plerumque Molannæ *simile ; at palporum maxillarum articulo basali breviori, alis anticis brevioribus latioribusque, ramo discoidali furcato, distinctum.*

Antennes assez fortes, à peine aussi longues que les ailes ; l'article basilaire un peu plus court que la tête. Tête largement carrée, velue. Palpes maxillaires velus, l'article basilaire très-court, le second à peine plus long que le basilaire, le troisième aussi long que les deux précédents

(1) Trichoptera Britannica ; a Monograph of the British species of Caddisflies (Transactions of the Entomological Society of London, 3e série, vol. V, p. 1-184, 1865).

réunis, le quatrième un peu plus long que le troisième, le cinquième plus long que le quatrième, plus grêle, cylindrique. Palpes labiaux ayant l'article basilaire très-petit, le second long et cylindrique, le troisième un peu plus court que le second, assez dilaté. Mésothorax fort, largement ovale. Ailes antérieures plus courtes que chez le genre *Molanna*, relativement plus larges, avec un duvet épais, arrondies au bout; point de cellule discoidale; le rameau discoidal simplement fourchu; une nervule transversale située entre le ramule supérieur du rameau discoidal et le radius; une autre au-dessous du ramule inférieur du rameau discoidal, et encore deux autres plus vers la base des ailes. Ailes inférieures plus larges que les antérieures; trois fourches apicales dans la réticulation. Les franges sur toutes les ailes courtes, mais plus longues sur les inférieures. Pattes longues. Éperons 2, 4, 4, assez longs, les pairs presque égaux. Abdomen court, assez fort, un peu renflé au bout. (Mâle.)

Ce genre a beaucoup de rapport avec celui des *Molanna* (Curtis), mais il en diffère par l'article basilaire des palpes maxillaires un peu plus court (cet article n'est pas visible si les poils ne sont point enlevés), par les ailes plus courtes et plus larges, et par la réticulation différente aux antérieures. Je n'en ai vu que des mâles, mais il est bien probable que la réticulation diffère dans les deux sexes, comme chez les *Molanna*.

MOLANNODES ZELLERI. Sp. nov.

Antennis nigris; capite mesothoraceque pilis flavo-griseis dense vestitis; palpis nigricantibus. Alis anticis griseo-fuscis, punctis griseo-flavis (quorum nonnulla, juxta medium confluentia, maculam magnam componunt) sat crebre ornatis; posticis fumoso-griseis. Abdomine nigricanti, linea lata virescenti utrinque instructo.

Appendicibus superioribus nigricantibus, deorsum abrupte incurvatis, obtusis, margine superiori exciso; inferioribus lanceolatis, acutiusculis, testaceis, flavescenti-crinitis. Segmenti apicalis abdominalis margine ventrali late exciso. (Mas.)

Long. corp. 6 mill.; exp. alar. 17-19 mill.

Antennes noires. Tête et mésothorax couverts d'un duvet épais d'un jaune grisâtre. Palpes noirâtres, avec les poils concolores. Ailes antérieures d'un brun grisâtre, assez fortement tachetées d'un jaune grisâtre, quelques-unes des taches se réunissant et formant une grande tache vers le milieu (les taches ne sont visibles que dans les individus frais). Ailes postérieures

d'un gris enfumé, les nervures plus foncées. Pattes d'un gris jaunâtre pâle. Abdomen noirâtre, ayant sur chaque côté une ligne large d'un blanc verdâtre.

Chez le mâle il y a un petit lobe supérieur arrondi, situé en dessous du bord supérieur du segment terminal de l'abdomen ; en dessous de ce lobe on peut voir une pièce courte, large, presque carrée, tronquée et évidée au bout ; appendices supérieurs noirâtres, courbés subitement en dessous, obtus, le bord supérieur évidé ; appendices inférieurs un peu lancéolés, assez aigus au bout, testacés, avec des poils jaunâtres ; bord ventral du dernier segment largement évidé. Les appendices sont cachés dans le segment terminal et difficiles à voir dans les individus secs. Pour faire une description ou un dessin exact de ces parties, il serait nécessaire de voir les Insectes vivants.

Environs de Meseritz, fin de juillet (Zeller); cinq mâles.

Chez l'un des individus, le troisième secteur apical se divise et puis se réunit encore au bout, dans toutes les ailes, formant de la sorte une petite cellule ovale, indiquée dans la figure 1re, *a*, par des lignes ponctuées ; chez un autre je puis voir cette formation seulement dans l'aile antérieure droite ; elle est sans doute accidentelle.

M. Hagen m'a dit qu'il possède peut-être deux espèces de ce genre singulier, dont l'une est de Lünenbourg et l'autre probablement de Hambourg. Elles diffèrent probablement de la mienne par leur taille plus petite et par leurs ailes moins foncées et moins tachetées.

EXPLICATION DES FIGURES 1 à 5 DE LA PLANCHE 9e.

Fig. 1. Réticulation des ailes antérieures et postérieures ; *a*, aile antérieure ; *b*, aile postérieure.
2. Palpes maxillaires.
3. Palpes labiaux.
4. Bout de l'abdomen et appendices du mâle, vus en dessus.
5. Les mêmes, vus de côté ou de profil.



DESCRIPTIONS DE QUELQUES INSECTES NOUVEAUX

Par M. Édouard PERRIS.

(Séance du 14 Février 1866.)

Je livre à la Société entomologique les descriptions de quelques Coléoptères que je me suis cru autorisé à considérer comme nouveaux. Comme c'est le troisième travail de ce genre que je lui envoie, je crois devoir le faire précéder d'une courte explication à l'adresse des collègues et amis qui ont bien voulu apprécier avec indulgence mes travaux sur les mœurs des Insectes, qui m'ont demandé d'y persévérer, et qui pourraient craindre que je n'abandonnasse cette partie si intéressante et si utile de l'entomologie pour celle qui consiste à ajouter aux catalogues et aux collections quelques noms dont la science n'a que faire. Que mes amis se rassurent et qu'ils sachent que ce que je fais aujourd'hui, ce que j'ai fait déjà et que je ferai peut-être encore, n'est que la conséquence de circonstances dont je ne suis guère le maître, mais qui pour moi seront toujours exceptionnelles. Mes souvenirs de néophyte me rappelant le bonheur que j'éprouvais, la reconnaissance que je ressentais lorsque mes maîtres d'alors, devenus tous mes amis, me donnaient les noms des espèces que je n'avais pu déterminer, je me sens toujours porté à procurer le même plaisir aux confrères qui me demandent le même service ; et quand, parmi les Insectes qu'ils me communiquent, il y en a que je crois nouveaux et qu'ils me prient de les publier, je n'ai pas le courage de leur refuser cette satisfaction. C'est ce sentiment de confraternité, dont personne ne sera tenté de me faire un reproche, qui parfois m'écarte quelques instants de la voie que je me suis tracée ; mais je tiens à ce qu'on sache que cette voie est toujours la mienne, et la Société entomologique aura plus d'une occasion de se convaincre que j'y reste fidèle.

1. OLISTHOPUS ANOMALUS.

Caput subopacum, nigrum, subtilissime coriaceum, utrinque ab antennarum basi usque ad medium oculorum carinatum, fronte infera depressa, obsolete bifoveolata, epistomatis margine reflexo; ore antennisque piceis, his basi dilutioribus, palpis apice pallidis. Prothorax capite tertia parte latior, apice late sed leviter emarginatus, lateribus antrorsum fortiter rotundatus, dein basim versus sensim subsinuatimque attenuatus, basi recte truncatus, angulis posticis rotundatis, limbo laterali subreflexo, unde utrinque fovea longa obliqua; in medio profunde canaliculatus, impunctatus, nitidus, vix perspicue transversim rugatus; nigro piceus, lateribus basique dilutior. Scutellum nigrum, subopacum, subtilissime coriaceum. Elytra subdepressa, nitida, prothorace latiora, lateribus parum rotundata, usque ultra medium ampliata, postice obtuse rotundata, subtiliter striata, interstitiis striarum lævibus, tertio punctis duobus remotis, parum perspicuis notato; subviolacea, sutura, saltem postice, limbo laterali et margine inflexo testaceis. Corpus subtus nigrum, pedes livido testacei. — Long. 4 1/2 mill.

Il y a peut-être des entomologistes qui se donneraient le plaisir de faire un genre nouveau avec cet Insecte. Son prothorax, si différent de celui des *Olisthopus* connus, a un peu la forme de celui de l'*Agonum puellum*, avec cette différence qu'à partir du quart antérieur les bords sont visiblement relevés en gouttière. Sa tête est très-remarquable, indépendamment de sa couleur mate, par la dépression de la partie inférieure du front, le bord relevé de l'épistome et la carène, ou plutôt les deux petites carènes presque contiguës qui, de chaque côté, limitent le front entre la base des antennes et le milieu des yeux; enfin ses élytres, par leur couleur, rappellent certains *Stenolophus* et notamment le *marginatus*. Je ne veux pas, quant à moi, le séparer des *Olisthopus*, car il se rapporte à ce genre par la forme de ses palpes, l'absence de toute dent au milieu de l'échancrure du menton, la dépression des élytres et la finesse de leurs stries. Seulement je ferai remarquer qu'il faudra désormais retrancher des caractères du genre celui-ci : *corselet presque orbiculaire*, car mon espèce lui donne un formel démenti.

Elle a été prise en Corse par M. E. Revelière.

2. Acupalpus corsicus.

Elongatus, gracilis, niger, nitidus. Os luteo testaceum, mandibulis apice brunneis; antennæ longæ, sat validæ, piceæ, articulis duobus basalibus luteo testaceis. Caput lævissimum, fronte profunde bifoveolata, foveis subrotundatis, fere conniventibus, epistomate tripunctato. Prothorax niger, latitudine summa brevior, subcordatus; lateribus antice fortiter rotundatus, ad basim fortiter angustatus et parallelus, angulis posticis obtusis; basi profunde et late bifoveolatus, foveis impunctatis. Scutellum nigrum, læve. Elytra parallela, postice rotundata et vix sinuata, sat fortiter, postice præsertim, striata, striis lævibus, nigra, sutura limboque laterali angustissime testaceis. Pedibus omnino luteo testaceis. — Long. 3 1/2 mill.

L'espèce dont il se rapproche le plus est le *consputus*, mais il en diffère par sa couleur, par sa forme plus étroite, plus élégante encore, par les fossettes frontales plus fortes, plus arrondies, plus rapprochées, par la forme du prothorax dont les côtés sont plus fortement arrondis et se redressent plus nettement en arrière, dont les angles antérieurs sont plus rabattus, dont la base est obliquement tronquée sous les angles postérieurs qui deviennent ainsi obtus, au lieu d'être droits. Enfin les élytres sont plus arrondies postérieurement.

Corse, M. E. Revelière.

3. Leptusa rugatipennis.

Aptera, elongata, gracilis, subnitida, paululum convexa, luteo sat longe pubescens, omnino testacea, segmentis quarto quintoque abdominis nigro piceis. Caput orbiculare, convexum, fronte in medio obsolete foveolatum, parce et subtiliter punctatum. Antennæ sat fortiter clavatæ, articulo secundo cylindrico, tertio obconico vix longiore, sed latiore; articulis penultimis fortiter transversis, ultimo ovato, præcedentibus duobus conjunctis æquali. Oculi parvuli, vix prominuli, nigri. Prothorax transversus, capite fere dimidio latior, lateribus usque ad tertiam partem rotundato ampliatus, dein basim versus fere recte angustatus, basi marginatus et truncatus, angulis posticis obtusis, dorso subconvexo aut impressus, aut canaliculatus, densissime et subrugatim fortius punctatus. Scutellum punctatum. Elytra thoracis longitudine, sed illo angustiora, parallela,

depressa, apice truncata, angulis posticis nonnihil productis, fortiter et dense rugato punctata. Abdomen leviter usque ultra medium dilatatus, apicem versus angustatus, segmentis tribus primis sat fortiter minus dense punctatis et basi transversim impressis; cæteris punctulatis. — Long. 2 mill.

Cette espèce, qui appartient à la division des *Sipalia,* sera, je crois, toujours facile à distinguer par la largeur de son prothorax, largeur dont le maximum se produit au tiers de la longueur, et surtout par la forte ponctuation des élytres, laquelle forme des rides obliques et un peu ondulées. Sa longue pubescence est aussi un caractère facile à saisir et qui a sa valeur.

J'ai pris en mai dernier un seul individu de ce joli Insecte aux environs de Mont-de-Marsan, dans une vieille souche de Pin habitée par la grosse *Formica pubescens.*

4. Leptusa exilis.

Aptera, gracilis, elongata, linearis, subconvexa, subnitida, brevissime et vix perspicue brunneo pubescens, nigra, antennis piceis basi dilutioribus, ore piceo, pedibus sordide pallidis. Caput ovato rotumdatum, parum convexum, subtilissime punctulatum, fronte inter antennas obsoletissime foveolatum. Antennarum articulus secundus subcylindricus, tertio globoso fere duplo longior. Prothorax capite vix latior, transversim sat regulariter elliptico rotundatus, dorso æqualis, subtiliter dense punctulatus. Elytra prothoracis longitudine et latitudine aut vix illo breviora, apice oblique truncata, paulo fortius et densius punctulatà. Abdomen fere parallelum, nitidum, segmentis tribus primis basi transverse impressis et parce punctulatis, cæteris fere lævibus. — Long. 1 1/2 mill.

Elle appartient aussi à la division des *Sipalia.* J'en ai pris deux individus avec la précédente.

ASTILPNUS.

(α privatif, στιλπνος lucens.)

Antennæ undecim articulatæ, articulo primo crasso, secundo minus crasso et paulo longiore, quatuor sequentibus paulo gracilioribus, brevio-

ribus, obconicis, 7°, 8° *et* 9° *adhuc brevioribus, fere nodosis, ultimis duobus crassis, rotundatis, disjunctis, clavam valde distinctam efficientibus. Os, ni fallor, sicut in* Silvanis *structum, excepto tamen lobo exteriore maxillarum longiore. Abdomen segmentis quinque compositum, primo majore. Tarsi quinque articulati, tribus primis articulis brevibus, adpressis, sat crassis, quarto breviore et graciliore, quinto duobus prioribus conjunctis longitudine æquali. Tarsi postici quatuor anticis paulo graciliores.*

Ce genre assez bizarre, que l'on serait tenté de rapprocher tantôt des *Berginus*, tantôt des *Monotoma*, plutôt que des *Silvanus*, me semble pourtant voisin de ces derniers par les organes de la bouche et les tarses de cinq articles. Ce dernier caractère, joint à la massue antennaire composée de deux gros articles, suffit pour le bien distinguer et empêcher de le confondre avec les *Diphyllus*, *Diplocælus*, *Monotoma*, *Berginus*, à massue bi-articulée aussi, mais dont les tarses ne sont que de trois ou de quatre articles. Je le place après le genre *Æraphilus.*

5. A. MULTISTRIOLATUS.

Oblongo ovatus, omnino testaceo-ferrugineus, antennis pedibusque vix paulo dilutioribus, oculis rotundatis, nigris. Caput fere planum, subtilissime coriaceum, pilis brevissimis, adpressis, vix perspicuis, griseis sparsum; fronte ad antennarum basim utrinque obsolete foveolata. Prothorax in dorso dopressus, infra apicem transverse et late foveolatus, versus latera declivus, lateribus fere rectis, sensim marginatis; quadratus, antice vix latior quam basi; angulis anticis paululum porrectis, acutis; basi in medio truncata et ad angulos valde obliqua, quasi emarginata, unde anguli postici obtusi; subtilissime, uti caput, coriaceus et pilosiusculus. Scutellum minutum, transversim lineare. Elytra minus opaca, basi prothorace paulo latiora et conjunctim emarginata, humeris sat fortiter productis et ut latera subtiliter marginatis; usque ultra medium ampliata, dein attenuata, apice conjunctim subacute rotundata, prothorace vix triplo longiora, subconvexa, quindecies circiter seriatim et subtilissime punctulato rugosula et griseo pilosula. — Long. 1 1/2 mill.

Les séries de poils des élytres sont analogues à celles que présentent les *Berginus*, les *Leucohimatium* et surtout les *Æraphilus;* mais ici leur excessive finesse et leur rapprochement leur donnent un cachet tout

spécial. Quelquefois derrière la fossette subapicale du prothorax il y en a une autre plus petite et moins profonde.

Cet Insecte a été pris à Bone, dans des détritus d'inondations, par mon excellent ami M. Leprieur.

6. HADROTOMA BIFASCIATA.

Nigra, elytris fusco-nigris, oblonga, parallela, subnitida. Caput convexum, coriaceum, griseo dense pubescens; antennis testaceis, clava fusca. Prothorax longitudine duplo latior, basi fortiter bisinuatus et fere duplo latior quam apice, lateribus modice rotundatis, coriaceus, pube sat longa depressa vestitus, cruciatim nigro-villosus aut derasus. Scutellum nigrum, coriaceum. Elytra subtiliter parce punctulata, sat convexa, parallela, apice conjunctim rotundata, prothorace quadruplo longiora, pilis reclinatis nigris villosa, exceptis basi fasciisque duabus, quarum prior biarcuata, griseis. Femoribus brunneis, tibiis testaceo brunneis, tarsis testaceis. — Long. 2 1/2 mill.

Il a quelques rapports avec la *H. fasciata* Fairm., mais il est un peu plus petit et surtout plus étroit, plus parallèle et bien moins ponctué. Il se distingue en outre de toutes les espèces qui me sont connues par la croix noire du prothorax, que je ne crois pas due à l'usure, et dans tous les cas par la double bande de poils gris qui existe sur les élytres. La première, placée au tiers de la longueur, est formée de deux arcs bien marqués qui prolongent leur soudure jusqu'à l'épaule, et l'autre, située aux deux tiers environ, est simplement arquée, avec une tendance pourtant à former extérieurement un commencement de second arc.

Pris à Bone par mon ami M. Leprieur.

7. ATELESTUS PERAGALLONIS.

Niger, albido subtilissime pubescens, antennæ rubro-testaceæ, exceptis articulo primo basi aut supra brunneo, articulisque aliquot intermediis et extremis brunnescentibus. Caput (feminæ) *nigrum, subnitidum, epistomate rubro-testaceo, fronte plana, obsolete inter oculos bifoveolata;* (maris) *latius, omnino rubro testaceum, exceptis palpis et oculis nigris; fronte inter oculos profunde arcuatim excavata et inter antennas longitudinaliter bifoveolata* (utriusque). *Prothorax nitidus, rubro-testaceus, subtilissime*

et remote punctulatus, latitudine summa vix brevior, antice rotundatus, dein basim versus fortiter angustatus, basi late emarginatus et depressus, aut ante scutellum foveolatus. Scutellum nigrum, rotundatum. Elytra fortius punctulata, parum nitida, prothorace sesqui longiora, abdomine multo breviora, nigro-cærulea, macula fere basali, rotundata, alba. Pedes rubro-testacei, femoribus tibiisque posticis, basi excepta, nigris. — Long. 2 1/2 mill., ♂; 3-3 1/2 mill., ♀.

Ce délicieux petit animal a été pris en grand nombre par M. Peragallo; je le publie à sa demande et je me fais un plaisir de le dédier à l'habile observateur et à l'élégant écrivain des mœurs des Lucioles. Il est commun au mois d'août dans la petite baie du cap Martin, près de Menton, et sur les indications de M. Peragallo il a été pris à Nice, plage de Carros, par M. Granvilliers. Il est, comme son congénère, aptère et d'une désespérante agilité; mais un bon moyen pour le prendre, m'écrit M. Peragallo, c'est de jeter de l'eau de mer sur les galets : l'*Atelestus* vient alors au jour, et sa course étant moins rapide sur les cailloux mouillés, il est plus facile de s'en emparer.

ACANTHOCNEMUS.

(ακανθα spina, κνημη tibia.)

Epistoma truncatum, tenuiter marginatum; labrum transversum sub semidiscoideum, ciliatum; mandibulæ breves, depressæ, sat robustæ, apice bidentatæ; mentum prominulum, truncatum; ligula truncata, haud emarginata; palpi lineares, maxillares 4-articulati, articulo primo parvulo, secundo plus duplo longiore, obconico, tertio secundo breviore, quarto cylindrico, truncato, secundo et tertio conjunctis, fere æquali; maxillæ sat latæ, apice densissime ciliatæ; palpi labiales 3-articulati, articulo primo minimo, ultimis duobus fere inter se æqualibus; oculi magni, prominuli, rotundati; antennæ 11-articulatæ, articulo primo crasso, obconico, tribus sequentibus conjunctis longitudine æquali, secundo tertioque obconicis, subæqualibus, 4°-8° nodosis, ultimis tribus rotundatis, clavam distinctissime 3-articulatam formantibus. Abdomen 6-segmentatum, segmento ultimo parvo. Pedes hirsuti, tibiis extus ciliatis et spinosis; tarsi 5-articulati, articulis quatuor prioribus parvis, æqualibus, ultimo tribus præcedentibus conjunctis æquali; unguibus simplicibus.

En m'envoyant l'insecte sur lequel je forme ce genre, M. E. Revelière

m'annonçait que, d'après plusieurs entomologistes à qui il avait été communiqué, il constituait un genre nouveau voisin des *Trogosita.* Entraîné par leur autorité, je me suis donné bien du mal et j'ai pris une peine inutile pour lui trouver tous les caractères des *Trogositides.* De guerre lasse je me suis rejeté sur l'idée que sa ressemblance avec les *Dasytes* m'avait inspirée tout d'abord, et j'ai bien fait, car il appartient réellement à la famille des *Dasytides* qui présente déjà un genre (*Cerallus*) avec des jambes épineuses. Je le placerais après le genre *Dasytes.*

8. A. CILIATUS.

Elongatus, depressus, parallelus, subnitidus, niger, nigro hirtulus. Caput depressum, fronte sublævi, semi-circulatim impressa, vertice granulato, epistomate apice, labro palpisque testaceis. Mandibulæ ferrugineæ, apice nigræ. Antennæ ferrugineæ, articulo primo et ultimo obscurioribus. Prothorax transversus, longitudine fere duplo latior, antice paululum cum angulis anterioribus rotundatus; ab apice ad basim sensim ampliatus, angulis posticis valde rotundatis; basi media nonnihil emarginatus, in medio subcarinulatus, dorso remote, versus latera dense et rugose punctatus, lateribus obscure ferrugineis, his nigro, apice et basi rufo et brevius ciliatis. Scutellum transverse quadratum, sublæve, canaliculatum. Elytra depressa, basi truncata et prothorace paulo latiora, pone humeros vix sinuata, parallela, apice conjunctim late rotundata, creberrime (septemdecies circiter) seriato punctata, punctis apice minoribus et confusis; lateribus marginata et ciliata. Corpus subtus cinereo parce pubescens, remote punctulatum, nitidulum, nigrum, prosterno obscure ferrugineo. Pedes picei, trochanteribus, geniculis tarsisque testaceis, tibiis rufo villosis, extus multi-spinosis. — Long. 5 mill.

M. Revelière l'a pris en Corse sous l'écorce du Genevrier; sa larve doit être l'ennemie de quelque lignivore.

9. THYLACITES CORSICUS.

Oblongo ovatus, subopacus, supra squamis rotundatis cinereis, albis et fuscis, vix submetallicis, subtus squamis cinereo-argenteis submetallicis densissime tectus. Caput vix convexum, disperse fortiter punctatum, albido brevissime setulosum, cinereum, vertice et supra oculos albidum,

rostro basi profunde sed anguste sulcato, apice albido et emarginato. Antennæ piceæ, clava ferruginea. Prothorax longitudine fere duplo latior, densissime squamoso granulatus, granulis lateralibus quasi umbilicatis, piligeris, apice truncatus et parum constrictus, basi late emarginatus, lateribus fortiter rotundatus, cinereus, dorso subdepresso lineis duabus arcuatis albis, maculam rhomboidalem includentibus, lateribusque linea simili ornatus, æque ac caput parce pilosulus. Elytra basi recte truncata, humeris rotundatis, usque ultra medium fere parallela, dein attenuata, apice subacute rotundata, sat fortiter et distinctissime striato-punctata, punctis posticis valde perspicuis; interstitiis subconvexis, præsertim ad latera et apicem; cinerea, albido et fusco irregulariter tessellata, limbo laterali et macula triangulari in callo postico albis; interstitiis striarum pilis albidis reclinatis sat regulariter biseriatis brevissime hispidulis. Corpus subtus punctis piligeris sparsum, pilis albidis, reclinatis, aduncis. Pedes cinerei, pilosuli, femoribus muticis annulo, tibiis basi et apice albidis; tarsis piceis, subtus fulvo spongiosis, extus albido squamosis. — Long. 9-10 mill.

Cette espèce se trouve dans le groupe de celles qui sont à peu près glabres, telles que *fullo*, *turbatus*, *chalcogrammus*, *glabratus* et *depilis*. Le *fullo* s'en écarte par sa forme plus allongée, par quelques autres caractères et surtout par son prothorax à angles postérieurs droits. Le *turbatus* s'en rapproche par la forme du prothorax dont la plus grande largeur est aux trois quarts de la longueur, mais la tache dorsale n'est pas aussi régulièrement rhomboidale, les élytres sont plus ventrues, plus arrondies postérieurement, et les écailles sont visiblement métalliques. Dans le *chalcogrammus,* qui est beaucoup plus grand et métallique aussi, le prothorax est fait à peu près comme dans le *fullo* et marqué sur le dos de trois lignes blanches. Le *glabratus* lui ressemble par la forme du prothorax, mais il a, entre autres différences, une couleur d'un brun métallique à peu près uniforme et une villosité plus fine et roussâtre. Le *depilis* est celui dont il est le plus voisin par la forme générale; mais le *corsicus* est plus grand, il n'a pas son brillant métallique; son prothorax est sensiblement plus large, plus arrondi sur les côtés, et sa plus grande largeur est bien au-delà du milieu; ses élytres sont un peu moins atténuées à l'extrémité. Enfin, le *corsicus* diffère de toutes les espèces qui me sont connues par la netteté et la grosseur des stries et la convexité des intervalles, convexité bien tranchée principalement sur la partie postérieure des 2e et 3e intervalles et sur toute la longueur du 8e, ainsi que du 9e, lequel se lie postérieurement au 3e.

Le mâle a une large dépression longitudinale sur les deux premiers segments de l'abdomen.

Corse; M. E. Revelière.

10. THYLACITES ARGENTEUS.

Oblongo ovatus, brevis, supra squamis tuberculiformibus argenteo pacis, sublus planis, argenteo metallicis densissime tectus. Frons subconvexa, paululum brunnea, rufo hispida; rostrum breve, planum, inter antennas puncto oblongo impressum. Antennæ breves, piceæ; articulo ultimo funiculi crasso. Prothorax subdepressus, longitudine dimidio latior, antice sat fortiter angustatus, lateribus rotundato ampliatus, basi late emarginatus, subcordiformis, postice canaliculatus, argenteo densissime granulatus, macula dorsali subrhomboidali, longitudinaliter obsolete bipartita, lineisque duabus utrinque brunneis. Elytra prothorace basi dimidio latiora et triplo longiora, convexa, lateribus leviter rotundata, ante apicem sat abrupte et sinuatim attenuata, postremo subacute rotundata, argenteo densissime sed minus fortiter granulata, lineis quibusdam brunneis irregulariter signata; striato punctata, punctis plerumque squamis obtectis; interstitiis striarum latis, convexis et remote uniseriatim rufo hispidulis. Corpus subtus cum pedibus argenteo sat nitide squamosum et albido pilosellum. — Long. 7 mill.

Sa forme trapue le rapproche de certains *Strophosomus*, mais les yeux, les antennes et d'autres caractères forcent de le ranger dans les *Thylacites*, probablement près de l'*insidiosus* Fairm. Il est remarquable par la densité de ses écailles argentées, les granulations de son prothorax un peu cordiforme et la convexité des stries des élytres. Quant aux lignes ou aux gros points noirâtres que celles-ci présentent, elles sont probablement variables de forme et de nombre, comme on le voit notamment dans le *fritillum*. Une d'elles cependant doit être assez constante, c'est celle qui, parcourant sur une plus ou moins grande longueur la 6e strie, vient faire un crochet derrière le calus postérieur.

J'ai pris cet insecte en Espagne, et ce serait, d'après mes notes, aux environs de Madrid.

11. OMIAS LEPIDOTUS.

Oblongo ovatus, brunneo ferrugineus, elytris obscurioribus, squamulis

rotundatis argenteo et subvirescenti cretaceis undique tectus, et setulis paleacelis albis in capite et prothorace densis, in elytris densissime uniseriatis et longioribus histrix. Frons plana, rostrum obsoletissime carinatum, apice profunde emarginatum. Prothorax longitudine vix latior, infra apicem obsolete constrictus, haud canaliculatus, lateribus perparum rotundatus. Scutellum haud perspicum. Elytra prothorace duplo latiora et quadruplo longiora, sat fortiter punctato striata, interstitiis planis, seriatim et subtiliter punctato denudatis. Antennæ testaceæ. Pedes pallide testacei, femoribus clavatis, muticis. — Long. 2 mill.

Ce petit *Omias*, quoique appartenant à la première division de Schonherr par l'absence d'écusson, a presque la forme allongée de ceux de la deuxième. Ses écailles assez denses et arrondies, leur couleur, l'épaisseur et la brièveté des soies dont il est hérissé le distinguent suffisamment.

Pris à Bone par mon ami M. Leprieur.

12. TYCHIUS BIVITTATUS.

Ovatus, subdepressus, niger, subtus squamulis rotundatis albis, supra squamulis oblongis læte ochraceis densissime tectus. Caput parvum, ochraceum, fronte alba; antennæ testaceæ, clava fusca; rostrum prothoracis longitudine, basi crassum, apice attenuatum, valde arcuatum, brunneo ferrugineum, lateribus ochraceo, dorso albo aut ochraceo albo squamosum, apice derasum, punctatum. Prothorax longitudine vix latior, antice sat fortiter angustatus et paululum constrictus, lateribus parum rotundatus, basi vix angustata bisinuatus, vitta laterali antice attenuata et abbreviata, puncto basali ante scutellum, interdumque punctulo fere apicali albis signatus. Scutellum album. Elytra sat lata, basi prothorace latiora et conjunctim nonnihil emarginata, humeris rotundatis, usque ad tertiam partem posticam parallela, dein sat abrupte attenuata et declivia, leviter striata, interstitio suturali utrinque ochraceo dilutiore, interstitiis 5, 6, 7 *albo squamosis, unde utrinque vitta sublaterali alba, postice attenuata, antice vittæ prothoracis adnexa. Pedes testacei, albido squamose pilosuli, femoribus muticis.* — Long. 2 1/2 mill.

Il a la forme du *polylineatus* Germ. et quelques rapports avec le *farinosus* Ros., mais il en diffère par plusieurs caractères et notamment par les cuisses mutiques. Les écailles qui le recouvrent sont si serrées qu'il est impossible de voir le fond; quelques parties dénudées m'ont cepen-

dant permis de constater qu'il est noir et densément et assez fortement ponctué.

Je tiens cette jolie espèce de mon ami M. E. Revelière, qui l'a prise en Corse.

13. MICCOTROGUS SUTURATUS.

Oblongus, subdepressus, niger, subtus dense albo squamosus, supra squamis piliformibus ochraceis parcius indutus. Caput parvum, punctatum, fronte pilis squamiformibus cinerea. Antennæ testaceæ, clava fusca. Rostrum nigrum, prothorace brevius, fortiter punctatum, subtus, lateribus et apice attenuato derasum, dorso ochraceo squamulatum. Prothorax longitudine paulo latior, antice valde angustatus et paululum constrictus, lateribus sat fortiter rotundatus, densissime punctatus, basi bisinuatus et squamis niveis rotundatim trimaculatus. Elytra basi truncata et prothorace paulo latiora, usque ultra medium parallela, dein apicem versus rotundato attenuata, punctato striata, interstitiis dense sat fortiter punctatis. Scutello necnon interstitio suturali niveo squamosis. Pedes nigri, squamis piliformibus albescentes, tarsis testaceis, femoribus muticis, maris rostrum paulo brevius et crassius, pedes crassiores tibiæque anticæ subtus ante medium sat fortiter unidentatæ. — Long. 3 mill.

Il a des rapports avec le *M. nigricollis* Chevr. qui, comme lui, a trois taches blanches à la base du prothorax, mais il en diffère par la couleur, par les stries ponctuées et par l'absence de tout espace blanc sur les côtés des élytres. Les soies couchées qui couvrent les intervalles des stries sont rangées assez régulièrement en deux séries longitudinales. J'ai vu un individu mâle dont les tibias étaient un peu testacés.

Pris en Corse par M. E. Revelière.

Mon ami M. Chapuis paraissant avoir renoncé à son projet de monographie de la famille des *Scolytides*, ou du moins l'avoir ajourné indéfiniment, ce que regretteront vivement tous ceux qui connaissent le très-remarquable travail de ce savant sur les *Platypides*, je me décide à publier deux nouvelles espèces de *Tomicides* et à dire mon sentiment sur une espèce mal connue de ce groupe..

14. Dryocætes capronatus.

Cylindricus, nigro aut rufo piceus. Caput retractum, crebre subtiliter punctatum, fronte in femina dense, in mare densissime et longius rufo capillata; antennæ testaceæ. Prothorax semi-ellipticus, pube pallida, antice longiore hirsutulus, in medio dorsi gibbosus, anterius usque ultra medium tuberculato scaber, posterius nitidior et subtiliter punctatus. Scutellum rotundatum, læve, nitidum. Elytra prothorace vix angustiora et illo fere duplo longiora, convexa, albido, seriatim et postice longius pilosa, punctis seriatis creberrimis striata, interstitiis seriatim subtilius punctatis et transverse rugatis; postice abrupte planatim declivia, nitida, impunctata, juxta suturam vix impressa, triplici tuberculorum serie conspicua. Pedes testacei. — Long. 2-2 1/4 mill.

Le genre *Bostrichus* a été divisé par M. Eichhoff en plusieurs autres, au nombre desquels se trouve le genre *Dryocœtes*, comprenant les espèces *autographus*, *cryptographus*, *villosus*, *dactyliperda*, *alni*. Des observations microscopiques faites avec soin, mais dont je n'oserais pourtant pas garantir les résultats, me portent à rattacher à ce genre, où ils formeraient une subdivision, le *B. bicolor* Herbst, ainsi que l'espèce que je viens de décrire et qui est très-voisine de cette dernière. Elle en a la taille, la physionomie, la couleur et la villosité; mais elle en diffère par le toupet frontal plus long, par l'absence complète ou presque complète d'une impression transversale immédiatement après la partie rapeuse du prothorax, par la ponctuation des élytres un peu moins forte et surtout par leur déclivité postérieure qui, dans le *bicolor*, est ruguleuse, à suture visiblement saillante et sans tubercules, tandis que dans le *capronatus* elle est lisse, à suture à peine élevée et munie de trois séries longitudinales de très-petits tubercules. Ils sont au nombre de 6 ou 7 sur chacune des

deux séries extérieures, et de 5 ou 6 un peu plus grands sur la série juxta-suturale. Celle-ci est plus éloignée de l'intermédiaire que cette dernière ne l'est de l'extérieure. Ces derniers caractères, quoique se rapportant quelque peu à ceux que présente le *Xyleborus* (*Bostrichus*) *monographus*, distinguent mon espèce de toutes celles de la même famille qui me sont connues.

D'après Gyllenhal et Ratzeburg, le *D. bicolor* vit sous l'écorce des Hêtres et des Charmes ; à Mont-de-Marsan on le trouve sous celle de l'Aulne. La larve du *capronatus* se développe dans les Landes principalement sous l'écorce du Chêne tauzin, et à Bone, d'où mon ami M. Leprieur m'en a envoyé des exemplaires, sur le Chêne de Mirbeck. Je l'ai trouvée aussi dans le Chêne pédonculé et le Noisetier. Les galeries de ponte sont transversales comme celles du *bicolor*. L'Insecte parfait est très-abondant l'hiver sous les écorces des bûches de Tauzin. Je l'ai envoyé autrefois sous le nom de *fuscus* Marsh.

15. DRYOCÆTES LEPRIEURII.

Cylindricus, nigro-piceus, parum nitidus. Caput deflexum, nigrum, sparse sat fortiter punctatum; antennæ testaceæ. Prothorax pilis pallidis antice longioribus parce pubescens, semiellipticus, latitudine paulo longior, antice abrupte decumbens et fere usque ad medium dense sed inordinate uncinato scaber, dein transverse vix impressus et basim usque dense punctulatus, spatio medio lineari, vix perspicuo, lævi; dorso convexus, non vero gibbosus. Scutellum rotundatum, opacum. Elytra prothorace vix angustiora et illo plus duplo longiora, convexa, albido seriatim et postice longius pilosula, punctis seriatis creberrimis sat profundis striata, seriebus approximatis; interstitiis subconvexis, postice præsertim, et transverse rugatis; postice regulariter subconvexe declivia et apice conjunctim rotundata. Pedes picei; tarsis testaceis. — Long. 1 1/3 mill.

N'ayant qu'un individu de cette espèce qui ne ressemble à rien de ce que je connais, je n'ai pu le disséquer pour bien voir à quel genre je devais le rapporter. D'après ce que j'ai vu et en raison de sa physionomie, je le classe provisoirement parmi les *Dryocætes*. Il est très-reconnaissable par sa petite taille, par la forme de son prothorax brusquement et fortement rabattu en avant, par les aspérités assez longues et un peu crochues qui relèvent son bord antérieur et hérissent près de la moitié de sa sur-

face, par la régularité de la déclivité postérieure des élytres, par la convexité, surtout en arrière, des intervalles des stries.

Je le dédie à mon ami M. Leprieur, qui l'a pris à Bone et de qui je le tiens.

16. Xyleborus (Bostrichus) alni Muls., Rey.

Mes amis MM. Mulsant et Rey ont publié (7e opuscule, 1856, p. 111) sous le nom de *alni* un *Bostrichus* que les catalogues de Schaum et de M. de Marseul mentionnent comme synonyme de *B. Saxesenii*, ainsi que les *B. Dohrni* Woll. et *decolor* Boield. Sans me prononcer au sujet du *Dohrni*, dont je ne connais pas même la description, j'admettais, car j'en avais eu l'idée dès le premier moment, que le *decolor* fait double emploi avec le *Saxesenii*; mais je n'étais pas du même avis en ce qui concerne l'*alni* Muls., R., et quoique je n'eusse pas vu des types de l'insecte lyonnais, comme sa description se rapportait à des individus que j'avais trouvés dans l'intérieur du bois de l'Aulne et qui diffèrent très-certainement du *Saxesenii*, je croyais à la légitimité de l'espèce. Pour en être sûr j'ai consulté M. Rey dont l'obligeance égale le savoir, et il m'a répondu : « C'est bien mon *alni* que, je ne sais pour quelle raison, on a fait syno-» nyme de *Saxesenii*, tandis que dans ma description je le compare au » *monographus*, dont il est plus voisin que du *Saxesenii*. »

L'espèce est donc valable, et j'en ferai tout à l'heure ressortir les caractères distinctifs.

Voyons avant tout s'il convient de lui conserver le nom de *alni*.

La même année que MM. Mulsant et Rey, M. Georg a publié (Stettin, Entom. Zeit., p. 59) sous le nom d'*alni* une espèce que la science a déjà acceptée et contre laquelle je n'ai rien à dire. Il y aurait évidemment lieu de rechercher de quel côté est la priorité, si les deux Insectes appartenaient au même genre; mais depuis le travail de M. Eichhoff, mentionné sans observation par M. Fairmaire (Gen. de Duval) et formellement admis par M. Lacordaire, le *Bostrichus alni* Muls. et Rey, doit faire partie du genre *Xyleborus*, tandis que le *B. alni* Georg dépend du genre *Dryocætes*; et j'admets d'autant plus cette division, qu'indépendamment des caractères différentiels que présentent les organes de la bouche, le premier groupe se distingue du second par la structure toute spéciale des mâles, ainsi que par les mœurs, les larves vivant dans l'épaisseur du bois, tandis que les autres se développent sous les écorces. Je ne vois donc aucun

inconvénient à ce qu'il y ait un *Xyleborus alni* Muls. et Rey, et un *Dryocætes alni* Georg, qu'il est du reste impossible de confondre. Il n'y a dès lors rien à changer dans la nomenclature spécifique.

Voici maintenant les différences entre la femelle du *X. alni* Muls. et Rey que ces auteurs ont seule connue, et les deux sexes du *Saxesenii* :

Il y a 1° la taille, que la description porte avec raison à 3 1/2 mill. et qui aurait dû appeler l'attention des critiques, car le *Saxesenii* n'a guère plus de 2 mill.; 2° le corselet est plus fortement rapeux en avant, et en arrière il est luisant et visiblement marqué d'une ponctuation éparse, tandis que dans le *Saxesenii* cette partie est imponctuée et à peu près mate. Je ne vois pas non plus dans celui-ci la petite impression longitudinalement oblique que présente presque toujours le *X. alni* près des angles postérieurs; 3° les élytres sont plus brillantes, moins densément velues, ruguleuses, à ponctuation plus forte et plus confuse sur les côtés, avec le calus huméral ferrugineux; 4° la face postérieure est ruguleuse, plus plane, plus oblique, plus luisante et montre, non comme dans le *Saxesenii*, trois fines crêtes denticulées, dont l'intermédiaire raccourcie, mais une suture un peu saillante et deux séries de tubercules inégaux, au nombre de quatre ou cinq pour chacune, si l'on s'en tient à la déclivité, et de six à sept si l'on remonte un peu au-dessus. Sur le bord extérieur apparaissent quelques tubercules plus petits et irrégulièrement disposés.

Le mâle, dont j'ai trouvé un seul individu, se fait remarquer par les caractères suivants : corps plus court, prothorax avancé sur la tête en capuchon, profondément excavé sur sa moitié antérieure, mais non sur toute sa largeur et terminé en avant par un crochet; élytres plus rugueuses, surtout à la déclivité, où la suture est plus saillante.

J'ai pris un certain nombre d'individus de cette espèce dans l'intérieur du bois d'un tronc mort d'Aulne, qui nourrissait aussi le *X. Saxesenii.*

COMMUNICATION

SUR

Diverses galles du Chêne et sur les Insectes qui les forment,

Par M. le docteur J. GIRAUD.

(Séance du 9 Mai 1866.)

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société un bel échantillon d'une galle fort rare et jusqu'ici peu connue trouvée récemment au parc de Vincennes sur le Chêne pédonculé (*Quercus pedunculata*). C'est celle du *Cynips corticalis* Hartig, très-voisine des galles des *Cynips corticis* L. et *rhyzomæ* Hart. Ces trois espèces ont des caractères communs qui pourraient les faire confondre. Par exception à la règle générale, elles ne siégent ni sur les bourgeons, ni sur les chatons ou les feuilles, mais ont leur origine sous l'écorce, qu'elles font éclater en se développant. Elles sont habituellement groupées en assez grand nombre sur le même point et paraissent indiquer que l'Insecte mère a déposé tous ses œufs dans un espace très-restreint. Chaque galle forme un petit corps sphérique ou conique saillant au-dessus de l'écorce et engagé dans son écartement par un prolongement qui sert de racine et le fixe avec beaucoup de solidité. Elle est constituée par une coque ligneuse très-dure, à surface inégale ou relevée de quelques côtes et recouverte d'une couche de substance assez tendre, d'un vert pâle, quelquefois un peu jaunâtre, qui se détache avec le temps. Les différences sont les suivantes. La galle du *Cynips corticis* siége sur l'écorce des grosses racines exposées à l'air ou vers le bas du tronc des vieux arbres; son sommet se désarticule, avec l'âge, de la portion basilaire, qui persiste et offre alors un orifice central entouré d'un cercle de petits trous dans lesquels s'implantent autant de prolongements sortant comme des racines de la calotte ou portion supérieure. Celle du *Cynips rhyzomæ* se rencontre sur les rhyzomes ou branches recouvertes, soit par une mince couche de terre, soit par le feuillage en décomposition qui la recouvre. Elle présente une surface libre, hémisphérique, qui se dépouille entièrement, avec le temps, de son enveloppe corticale; l'Insecte

la perfore sur un point quelconque de son étendue. La galle du *Cynips corticalis* diffère des précédents par la forme de la coque, qui se prolonge en pointe conique, ordinairement coiffée de sa substance corticale qui persiste en cet endroit, après s'être détachée du corps même de la galle. C'est cette espèce que Malphighi paraît avoir représentée, Op. omn., tab. 17, f. 60. L'Insecte se dégage toujours sur un des côtés.

Les architectes de ces trois formes de galles sont, à bon droit, regardés comme espèces distinctes.

Qu'il me soit permis d'ajouter, à cette occasion, quelques considérations qui se rattachent à l'histoire des Insectes gallicoles du Chêne. On peut établir trois catégories de galles, en n'ayant égard qu'à l'époque de leur développement et au temps dont elles ont besoin pour arriver à leur maturité. Dans la première je place les espèces printanières qui se montrent au moment où la végétation entre en activité, ou qui devancent même quelquefois l'épanouissement des bourgeons. Elles sont nombreuses, généralement molles ou de consistance médiocre et remarquables par la rapidité de leur marche et la précocité des éclosions. Je range dans la seconde celles que l'on peut appeler estivales, qui, tout en s'annonçant de bonne heure, ont une marche très-lente et n'atteignent toute leur croissance qu'à la fin de l'été ou en automne. Elles produisent les Insectes à la fin de l'automne ou au commencement de l'hiver, et quelquefois seulement au mois de mars ou d'avril suivants. La troisième comprend les galles automnales, qui ne paraissent qu'après le mouvement de la séve d'août; elles croissent jusqu'au mois de novembre et sont quelquefois parées des plus vives couleurs à l'époque où la vie semble se retirer du reste de la plante. Les Insectes naissent souvent avant l'apparition de la gelée, ou ne se montrent qu'aux premiers beaux jours du printemps.

Une observation fréquemment faite dans la forêt sur un assez grand nombre d'espèces de *Cynips* m'a démontré que la ponte a lieu peu de temps après l'éclosion, quelle que soit la saison où celle-ci s'opère. Il est probable cependant que l'arrivée subite du froid empêche plus d'un individu de remplir sa mission. Je dois ajouter que les insectes éclos par milliers dans mes boîtes d'observations n'ont jamais déposé leurs œufs dans les rameaux frais mis à leur disposition, bien qu'ils eussent été choisis parmi ceux sur lesquels les mêmes espèces opéraient leur ponte en liberté et à la même époque. Les Insectes pourtant étaient pressés par le besoin de se décharger de leurs œufs et les expulsaient en petits tas derrière eux; mais apparemment il leur manquait quelque condition dont je ne pouvais pas me rendre compte. Faut-il la chercher dans le manque de l'accouplement? Ces espèces, en effet, sont de celles dont les mâles sont absolument

inconnus. Mais existe-t-il des mâles pour ces espèces, et, s'il y en a, où se cachent-ils ? Tel est le problème que les meilleurs observateurs ont cherché à résoudre depuis longtemps et dont la science attend encore la solution.

Autant du moins que mes observations me permettent de l'affirmer, les Cynips n'ont pas de double génération. Comment alors expliquer la production des galles à toutes les époques de l'année, hormis celles des gelées ? Rien de plus simple cependant. Si l'on observe, en liberté, les espèces printanières qui opèrent leur ponte au mois de mai ou de juin, on voit que ces Insectes choisissent toujours les bourgeons d'attente, vulgairement appelés yeux-borgnes. Ces bourgeons conservent l'œuf ou les œufs qui leur sont confiés jusqu'à la saison nouvelle, sans que ce dépôt y produise le moindre changement. Mais le moment de la végétation arrivé, la vie se réveille dans le bourgeon comme dans les œufs qu'il renferme. Autour de la jeune larve, qui ne se présente d'abord que sous la forme d'un point opalin très-mou, sans forme déterminée, commence l'accumulation de la matière végétale, très-molle aussi, qui est le commencement de la galle. Quelquefois cette galle absorbe entièrement le bourgeon ; dans d'autres cas elle n'en déforme qu'une partie et le reste peut se développer comme à l'ordinaire, quoique souvent avec moins de vigueur. Les choses se passent un peu autrement quand il s'agit des galles que l'on trouve sur les feuilles ou les fleurs mâles ou chatons. L'œuf déposé par la mère, avec un discernement admirable, dans les parties embryonnaires de ces organes, s'éloigne du centre du bourgeon à mesure que les feuilles ou les chatons se développent, mais n'annonce encore sa présence par aucun gonflement sensible ; néanmoins, la loupe permet quelquefois de distinguer un point plus pâle ou une petite tache sur les jeunes feuilles : c'est là que bientôt on verra poindre la galle, à une distance souvent considérable du point où l'œuf avait été primitivement déposé. Cette marche est la même pour toutes les espèces, et je crois pouvoir annoncer sans présomption que jamais un Cynips ne dépose ses œufs sur une feuille ou un chaton déjà développés. Les fleurs femelles sont bien plus rarement que les fleurs mâles le siége des galles, mais tout s'y passe de la même manière.

Le temps pendant lequel l'œuf se conserve dans un état complet d'inertie est, pour certaines espèces, de dix mois au moins, et moins long, mais toujours considérable, pour les autres. Si la vieille théorie de l'infection, qui veut que la galle soit provoquée par la déposition, au moment de la ponte, d'une goutte de liqueur irritante, avait quelque fondement, il serait impossible d'expliquer comment cette liqueur aurait

pu ne signaler son influence qu'après un temps aussi long. La galle est à la fois un moyen d'alimentation et de protection particulières destiné par la nature à certaines espèces; elle ne se produit qu'au moment où l'évolution du petit être la réclame. C'est ce mouvement vital de l'Insecte qui paraît donner l'impulsion au produit végétal nouveau; mais la loi qui lie intimement la cause à l'effet est difficile à saisir. Il est donc incontestable à mes yeux que l'œuf reste un temps considérable dans un état complet d'inertie au milieu d'une partie végétale qui sommeille; mais ce temps est nécessairement variable selon les espèces, puisque nous avons vu que la durée du développement des galles n'est pas la même pour toutes; ce qui entraîne aussi une différence dans la vie de la larve.

Envisagées sous un autre point de vue, les galles du Chêne donnent lieu à des considérations qui ne sont pas dépourvues d'intérêt. Je me bornerai à les indiquer, espérant avoir occasion d'y revenir avec plus de développement. Je veux parler des connexions des galles avec les espèces végétales sur lesquelles elles se produisent. En général, on peut avancer que si ces espèces sont très-différentes, les galles ne le seront pas moins; mais si, au contraire, elles sont très-voisines, comme les espèces *Quercus pedunculata*, *sessiliflora* et *pubescens*, les mêmes galles pourront se trouver sur les unes et les autres avec leurs formes ordinaires, et, dans d'autres cas, avec des modifications dues à l'espèce de la plante. C'est ainsi que les galles des *Cynips Kollari* Hart. et *lignicola* Hart. se rencontrent sur ces trois espèces du Chêne, avec une fréquence inégale, il est vrai, mais sans altération bien sensible de leur forme; tandis que d'autres sont modifiées dans leurs contours, tout en conservant la même structure intérieure, et ne constituent pas pour cela autant d'espèces qu'il y a de variétés de forme comme on l'a cru. Ainsi la galle dite en nèfle du *Cynips tozæ* Bosc., qui vient sur le *Quercus pubescens*, prend des contours bien différents quand elle croît sur le *Quercus pedunculata* (*Cynips ungulata*), sans cependant être spécifiquement distincte. Il en est de même pour un certain nombre d'autres espèces. En étudiant les galles à ce point de vue, on sera conduit, sans doute, à faire d'autres fusions; mais si la liste des espèces est réduite, la science s'enrichira, car elle aura levé un coin du voile qui nous cache la vérité.



Nouveau genre et nouvelle espèce de Diptères

(Anæropsis Lorquini),

Par M. Jacques BIGOT.

(Séance du 28 Mars 1866.)

Caractères généraux des *Calobatidæ* (Mihi) (*Leptopodidæ*), facies des *Diopsidæ* (Mihi); tête arrondie, face à peu près plane, trois ocelles, front large, dilaté latéralement sous forme de deux longs prolongements cylindriques, divergents, relevés et oculifères, dépassant la moitié de la longueur de l'insecte, ouverture buccale munie en dehors d'un rebord saillant. Antennes inclinées sur le front et portées, chacune, sur une légère saillie conoïde; 3e article un peu plus long que les deux précédents réunis, oblong, arrondi au bout; style basilaire légèrement villeux; palpes saillants, cylindriques, terminés par une soie. Trompe épaisse. Thorax rétréci en avant, col assez long, quelques soies rigides au bord du disque en arrière; écusson portant deux soies rigides à son sommet. Abdomen allongé, cylindrique, un peu renflé au bout. Pieds allongés, inermes; ongles et pelotes peu distincts. Ailes ovales, allongées, atteignant l'extrémité de l'abdomen. Nervation alaire presque semblable à celle des *Calobatis*, c'est-à-dire nervures *marginales* dépassant l'extrémité de l'aile et se terminant au bout de la troisième *longitudinale*. Première *longitudinale* fort courte; deuxième *id.* atteignant presque l'extrémité. Première nervure *transversale* droite, située vers le tiers antérieur de la précédente; deuxième *transversale* droite, placée vers le tiers postérieur de la quatrième *longitudinale* et formant une cellule *basilaire* appendiculée au coude, appendices joignant le bord de l'aile. Cellule *anale* courte, fermée à angle aigu, appendiculée au sommet; appendice courbe atteignant le bord de l'aile.

ANÆROPSIS LORQUINI.

Long. 14 mill.

Nigro brunneo, thoracis dorso parum nitido. Abdomine nigro brunneo. Capite fulvo, fronte brunnea pediculis oculiferis nigro-brunneis, basi fulvis. Antennis brunneis, palpis oreque fulvis. Pedibus anterioribus brunneis, femoribus basi fulvis, tibiis apice tarsisque basi, albidis. Intermedii desunt?... Posterioribus fulvis, genubus, tibiis tarsisque nigro brunneis. Alis brunnescentibus, maculis margineque interno albidis. Halteribus pallidis.

Brun noirâtre foncé, thorax un peu luisant, abdomen moins foncé ; tête fauve, front brun, palpes et trompe de même couleur, pédoncules oculifères noirâtres, à base fauve. Antennes brunes. Balanciers blanchâtres. Pieds antérieurs noiratres, base et dessous des cuisses fauves, extrémité des tibias et base des tarses blancs. Pieds intermédiaires manquants?... Pieds postérieurs fauves, extrémité des cuisses, base et extrémité des tibias, tarses presque tout entiers, noirâtres. Ailes brunâtres, avec macules carrées ou allongées, bords postérieurs internes, blanchâtres.

Dédié à M. Lorquin, qui l'a rapporté des îles Moluques (*Waigiou*).

NOTA. Les deux exemplaires que je possède ayant été desséchés dans des papillotes de papier, et comprimés, ont les pédoncules oculifères presque accolés, relevés, perpendiculaires et presque parallèles. En est-il de même chez l'Insecte à l'état frais?

DESCRIPTION

DE

Trois nouvelles espèces du genre BOSCIA,

CRUSTACÉS BRACHYURES DE LA TRIBU DES THELPHEUSIENS,

Par M. ALPHONSE MILNE-EDWARDS.

(Séance du 28 Février 1866.)

Genre BOSCIA.

Boscia, Milne-Edwards. — Histoire naturelle des Crustacés, t. II, p. 14.

Potamia, Latreille. — Cours d'entomologie, p. 338.

Boscia, Milne-Edwards. — Observations sur la classification des Crustacés, p. 173 (Mélanges carcinologiques).

Pseudothelpheusa, de Saussure. — Revue et Magasin de Zoologie, 1857, p. 305.

Potamia, de Saussure. — Crustacés du Mexique, des Antilles, etc., 1858, p. 19.

1. BOSCIA BOCOURTI, nov. sp.

Carapace élargie et déprimée. Sillon branchio-hépatique nettement indiqué et ne se continuant pas sur la face inférieure de la carapace. Orbites ovalaires, larges et profondes. Front divisé sur la ligne médiane

par un sillon superficiel. Crête frontale supérieure, saillante, mais non denticulée. Crête frontale inférieure garnie d'un rebord lisse et droit. Bords latéro-antérieurs, très-finement denticulés. Pattes antérieures inégales. Bras faiblement denté sur son bord antérieur. Mains lisses. Pattes ambulatoires de longueur médiocre. Doigt portant cinq rangées de petites épines.

Diamètre transversal de la carapace	0^m075
Diamètre longitudinal.	0^m047

Cette espèce a été envoyée par M. Bocourt à la Commission scientifique du Mexique; elle provient de la rivière de Coban (Haute Vera-Paz).

La *B. Bocourti* se distingue très-facilement de la *B. dentata*, qui habite les Antilles, par le peu de saillie des denticulations dont ses bords latéro-antérieurs sont armés, et par l'absence de granulations sur ses crêtes frontales.

La *B. denticulata* de la Guyane ne peut se confondre avec la *B. Bocourti* à cause de l'absence du sillon médian qui divise le front. La *B. chilensis* se rapproche davantage de l'espèce de Guatémala ; cependant on peut l'en distinguer par le peu de largeur de son front et la forme déprimée de sa carapace.

La *B. americana* décrite par M. H. de Saussure est dépourvue de crête frontale supérieure. Enfin la *B. macropa* se distingue facilement de toutes les espèces du genre par la forme renflée du bouclier céphalothoracique qui distingue au premier coup d'œil cette espèce de la *R. Bocourti.*

2. Boscia gracilipes, nov. sp.

Carapace très-élargie et peu allongée. Sillon branchio-hépatique peu marqué, front presque entièrement dépourvu de crête supérieure. Bords latéro-antérieurs finement denticulés. Pattes antérieures longues et grêles. Bras garni en avant de petites dents. Pattes ambulatoires très-longues et grêles. Doigt long, styliforme et pourvu d'épines rares et très-espacées.

Diamètre transversal de la carapace.	0^m035
Diamètre longitudinal.	0^m020

La *Boscia gracilipes* a été recueillie dans les montagnes de la Haute-Vera-Paz par M. Bocourt.

Cette espèce se distingue facilement de toutes les autres du même genre par la longueur et la gracilité de ses pattes ambulatoires, ainsi que par la forme de son front, qui se rapproche de celle de la *B. americana*.

C'est avec la *B. macropa* qu'elle présente le plus de ressemblance de formes extérieures; cependant la carapace de cette dernière est beaucoup plus bombée et moins denticulée sur les bords.

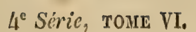
3. Boscia sinuatifrons, nov. sp.

Carapace élargie, épaissie, déprimée. Sillon branchio-hépatique fortement indiqué et se prolongeant sur la face inférieure de la carapace par une ligne de granulation. Crête frontale supérieure droite, saillante et interrompue sur la ligne médiane par un sillon profond. Crête frontale inférieure sinueuse et s'avançant beaucoup au-dessus des fossettes antennulaires. Bords latéro-antérieurs nettement denticulés. Pattes antérieures robustes; bras armé en avant de grosses dents. Pattes ambulatoires courtes et robustes. Doigt couvert d'épines rapprochées.

Diamètre transversal de la carapace.	0^m095
Diamètre longitudinal.	0^m957

Provenance inconnue.

Cette espèce, remarquable par ses dimensions, est parfaitement caractérisée par la disposition particulière du bord frontal sus-antennulaire et par la ligne de granulations branchio-hépatique qui se prolonge sur les régions pterygostomiennes.



Notice nécrologique sur M. CROCHART,

Par M. Th. GOOSSENS.

(Séance du 27 Juin 1866.)

La mort vient de frapper un de nos honorables collègues à cet âge où l'homme dans la plénitude de ses facultés a acquis assez de connaissance pour pouvoir enseigner fructueusement ce qu'il a appris, ce qu'il a médité, où l'observateur patient se recueille pour donner les fruits de son expérience et de ses longues observations.

M. Crochart avait 46 ans, et depuis sa jeunesse il s'occupait exclusivement des études qui font l'objet de nos prédilections. Doué d'un esprit judicieux, d'une nature patiente et investigatrice, il cherchait à pénétrer dans les secrets de la nature ; mais son ambition s'arrêtait aux limites de l'entomologie.

C'est surtout dans les infiniment petits que la création est admirable, a dit le père de la méthode naturelle. La nature avait en M. Crochart un admirateur fervent et intelligent. Ses remarques, ses découvertes, il les inscrivait depuis longues années dans des notes qu'il espérait avoir le temps un jour de coordonner et de rédiger. Son désir le plus intime aurait été d'apporter sa pierre au monument que vous élevez en commun et qui n'est qu'un tribut d'admiration au Créateur de toutes choses. C'est dans ce but si louable, Messieurs, que M. Crochart avait brigué l'honneur d'être des nôtres. Malheureusement, la maladie dont il était atteint l'a enlevé à notre estime et à ses études favorites, et c'est à peine si son nom est connu de la plupart d'entre vous.

J'avais le bonheur d'être admis dans l'intimité de cet homme dont la conversation était aussi attrayante qu'instructive, et je puis vous assurer que la Société entomologique a fait en lui une grande perte. Malheureusement j'ai bien peur qu'à ce regret ne vienne s'en joindre un nouveau par la dispersion et peut-être l'anéantissement des notes et des papiers qui tomberont entre des mains indifférentes.

Pour la mémoire de M. Crochart, j'aurais voulu qu'une voix plus éloquente et plus autorisée vous eût retracé les éminentes et aimables qualités qui distinguaient notre regretté collègue ; mais l'amitié qui m'unissait à cet excellent homme me faisait un devoir de prendre la parole en cette triste circonstance. Puissent les quelques détails que je viens de vous donner, Messieurs, vous rendre sympathique le nom de l'ami dont je déplore la mort récente et imprévue.

NOTE RELATIVE

A DES

Expériences sur l'action des courants électriques

sur les chrysalides de Lépidoptères,

Par M. Maurice GIRARD.

(Séance du 11 Avril 1866.)

Je n'ignore pas combien il est peu avantageux de rendre compte d'expériences négatives; mais il importe parfois cependant de les faire connaître, afin de provoquer de nouvelles recherches et d'empêcher de passer à l'état de vérités complétement démontrées des assertions qui manquent tout au moins d'explications suffisantes à l'appui.

M. N. Wagner, dans une note présentée à l'Académie des Sciences (séance du 24 juillet 1855, Comptes Rendus, t. LXI, p. 170) et dont il est fait mention dans notre Bulletin (Ann. Soc. Entom. de France, 23 août 1865, 4e série, t. V, Bull., p. XLVII), s'est occupé de l'influence des courants électriques sur la formation des pigments des ailes des papillons. Il s'est servi, dit-il, principalement des courants induits intermittents du petit appareil de Ruhmkorff et parfois du courant constant de 1, 2, 3 éléments de Grove, sans aucune indication d'intensité relative à ces appareils. Il se contente de dire que *les conducteurs électriques étaient appliqués à divers points du corps et surtout aux ailes.* Enfin les expériences ont porté uniquement sur des chrysalides de *Vanessa urticæ.*

D'après ce bref exposé, rien ne semble plus facile que de répéter ces intéressantes expériences; on se tromperait cependant beaucoup, comme je m'en suis assuré d'une manière positive.

Les chrysalides étaient placées chacune sur un petit support de soufre creusé en capsule et l'isolant parfaitement. J'ai d'abord pris pour conducteurs de larges lames de platine recourbées sur les bords de la capsule et emboîtant la chrysalide sur toute la largeur des ailes, sans se toucher,

bien entendu. Les chrysalides étaient de l'espèce *Papilio machaon*, exposées à l'air libre dans la nature, et de tégument bien analogue à celui des chrysalides de Vanesses. J'ai constaté que le courant intermittent d'induction ne passait pas, même en mouillant la chrysalide avec de l'eau douce. Ces courants induits ne passent facilement à travers la peau de nos mains, bien autrement riche en matière muqueuse que la peau coriace d'une chrysalide, qu'à la condition de la mouiller d'eau fortement acidulée et de serrer les poignées métalliques; or il est impossible de songer à recouvrir une chrysalide d'eau acidulée sans altérer toutes les conditions normales et la faire périr. C'était bien le corps de la chrysalide qui interceptait les décharges successives d'induction, car on constatait parfaitement, au moyen des doigts acidulés ou d'un fil de platine donnant de petites étincelles, que le courant passait quand on réunissait par l'un ou l'autre moyen les couducteurs qui emboîtaient la chrysalide. En outre, je ferai remarquer que le plus petit des appareils Ruhmkorff usité dans les cabinets de physique, qui est celui dont je me suis servi, donne, avec un seul élément Bunsen à zinc de 14 centim. de hauteur sur 22 centim. de circonférence, des commotions assez violentes pour être ressenties par certaines personnes jusqu'aux coudes, ce qui me semble terriblement énergique pour une chétive chrysalide de *Vanessa urticæ*. En supposant qu'on parvienne à faire passer le courant, ce qui me semble extrêmement difficile, il faudrait un appareil Ruhmkorff tout spécial, construit *ad hoc* et extrêmement faible. J'ai cherché si une chrysalide naturellement renfermée dans un cocon, et par suite à peau plus lâche, pourrait donner un meilleur résultat; le courant n'a pas passé davantage à travers le corps d'une chrysalide, bien vive et remuant, d'*Orgya pudibunda*, retirée pour cela de son cocon, même lorsqu'elle était mouillée.

Les résultats ont été pareillement toujours négatifs, pour les deux mêmes sortes de chrysalides, avec le courant continu de deux éléments Bunsen de la dimension déjà indiquée. Les larges conducteurs de platine emboîtaient les ailes; l'absence d'étincelles dans un godet à mercure où plongeaient deux extrémités coupées du fil, l'absence de mouvements d'une aiguille de boussole placée sous le fil rhéophorique, indiquèrent toujours que le courant ne passait pas, ni dans le corps, ni par la surface. Pour faire bien voir que l'interruption était due à la chrysalide, je remplaçais celle-ci par une nacelle oblongue de platine emboîtée entre les conducteurs absolument de la même manière; aussitôt le courant passait, il y avait étincelles, mouvement de l'aiguille de boussole (expérience d'Œrstedt), et enfin fort échauffement de la nacelle. Il faut bien remarquer en effet que si des courants d'une certaine intensité passent dans un conducteur

d'aussi petite dimension que l'intérieur du corps d'une chrysalide, ils produiront un effet calorifique mortel.

On pouvait croire que si la très-majeure partie du courant ne passait pas, une très-petite fraction, sans rapport déterminable avec le courant principal, inappréciable par les moyens précédemment indiqués, pouvait cependant pénétrer à travers les téguments et expliquer les résultats de M. Wagner. Pour vérifier ce fait, un galvanomètre sensible, à boussole astatique, fut intercalé dans le circuit et ne présenta jamais aucune indication de courant lorsque les chrysalides de l'une ou l'autre espèce étaient placées entre les conducteurs. Il y eut une très-faible déviation, de 1° à peine, quand une des chrysalides eut été entièrement mouillée d'eau douce, résultat tout à fait en rapport avec la faible conductibilité de ce liquide et prouvant le passage d'une faible trace de courant dans cette eau, c'est-à-dire *autour* du corps et nullement *dans* le corps de la chrysalide. Les physiciens savent combien il est difficile de faire passer une décharge électrique à travers un corps peu conducteur et comment dans l'expérience du perce-verre, pour peu que la lame de verre soit humide, l'étincelle de la bouteille de Leyde la contourne au lieu de la perforer. C'est un effet de ce genre qui doit tendre à se produire sur les chrysalides si on rend leur surface un peu conductrice.

J'ai essayé ensuite si le courant passerait mieux en supprimant les larges conducteurs de platine et en les remplaçant par deux fils de platine qu'on promenait én divers points de la chrysalide posée sur la capsule de soufre, en les appuyant assez fortement, sans cependant la perforer. Le courant n'a pas passé, ni la plus petite fraction, comme le galvanomètre l'a prouvé.

Les chrysalides provenaient des chenilles du dernier automne, et les expériences sont de la première semaine d'avril 1866, époque qui précède d'environ six semaines l'éclosion des deux espèces citées.

J'ai cherché alors à introduire les conducteurs dans l'intérieur d'une des chrysalides d'*Orgya pudibunda* qui était encore entièrement liquide et très-peu avancée en développement. Il n'a passé qu'une très-faible fraction du courant, donnant 4° à 5° au plus au galvanomètre ; mais la lésion a amené la mort de la chrysalide par écoulement de beaucoup de liquide.

On voit donc de quelles difficultés la nature des téguments des chrysalides complique ces expériences et combien les lésions, pressions, etc., produites, si le courant a réellement passé dans les chrysalides de M. Wagner, peuvent avoir d'influence. Qu'on ait, je suppose, l'idée d'entourer les deux pôles d'un œuf d'oiseau placé dans une couveuse artificielle de deux calottes de métal se rendant aux pôles d'une pile ou d'un

appareil Ruhmkorff, le courant ne passera pas, arrêté par la coque, et cependant des accidents pourront se produire chez l'embryon, dus au trouble apporté à la respiration et à l'évaporation de l'œuf, ainsi que le prouvent les expériences de M. C. Dareste, et il serait inexact de les attribuer à un courant qui n'a pu se produire. Des faits analogues doivent se passer à l'égard des chrysalides, qui sont comme un second œuf. Les compressions exercées sur les chrysalides produisent des atrophies fort diverses chez les papillons, comme le montrent les expériences de M. Barthélémy sur les chrysalides de *Sericaria mori* (Ann. des Sc. nat. Zool., 1864, 5e série, t. I, p. 225). Qui peut affirmer que les manipulations des chrysalides de M. Wagner, les affusions d'eau froide peut-être, les piqûres pour faire entrer les conducteurs sous la peau (je ne sais quelle hypothèse faire avec le silence complet de M. Wagner sur un point si important de son travail), ont été sans influence sur les altérations observées ?

Je suis loin de nier ses résultats, je cherche seulement à m'expliquer leurs causes. On peut toujours objecter que mes expériences n'ont pas porté sur l'espèce de M. Wagner et que peut-être les téguments de la chrysalide de la Vanesse de l'Ortie sont d'une autre nature que ceux de mes espèces; jusqu'à preuve directe contraire, c'est possible; mais je crois que le sujet mérite de nouvelles expériences avant de prendre rang dans la science. Mes tentatives prouvent certainement, et c'est là leur résultat positif, que le courant ne peut passer à travers les téguments au moins de deux espèces de chrysalides; elles ont été répétées en présence de M. Brion, professeur de physique comme moi au collége Rollin, et de notre collègue M. Künckel.

Je suis loin cependant de contester l'influence électrique sur la formation des Lépidoptères à l'état parfait; elle est certaine sur le système nerveux des animaux. Plusieurs observateurs affirment que ce sont dans les journées orageuses, à éclosions multipliées, qu'on rencontre surtout les aberrations dans les couleurs des ailes.

On invoque alors une sorte d'atmosphère électrique; mais il faut remarquer que la nature ne fait pas d'ordinaire d'expériences simples, où toutes les variables moins une soient éliminées, condition que nous cherchons à remplir dans l'expérimentation physique et qui seule peut conduire à une loi. Les journées orageuses sont en même temps chaudes et humides; qui peut décider laquelle des trois influences détermine l'aberration ?

Il me semble, si l'on veut absolument employer l'électricité sous la forme de courant extra-polaire, que, pour imiter autant que possible la nature et la continuité si importante de ses actions, il faudrait soumettre

pendant plusieurs semaines les chrysalides à des courants très-lents et très-faibles, semblables à ceux des petits appareils qui ont permis à M. Becquerel de reproduire artificiellement les cristaux de beaucoup de minéraux. Il faudrait alors choisir les chrysalides à un état de développement assez avancé pour que les lésions par piqûre du tégument ne soient pas mortelles. On sait en effet, et cela a été mentionné plusieurs fois dans nos Bulletins, que des chrysalides traversées par une épingle et sans doute près de leur éclosion ont conservé assez de vitalité pour que le papillon pût se débarrasser du tégument. Les conducteurs seront de très-fins fils de platine introduits sous la peau contre les ailes encore molles ; alors peut-être pourra-t-on attribuer au courant électrique, dont on devra du reste démontrer le passage, les aberrations du papillon, à la condition absolue de prouver que la lésion seule produite par l'introduction des conducteurs n'aura pas déterminé cet afflux de sang cause de la formation des pigments, et que M. Wagner dans sa note suppose amené par l'irritation mécanique que cause le courant électrique. Il faudra constater que des chrysalides, de même âge et de même espèce, simplement adaptées de la même manière à des fils pareils, mais sans production de courant, donnent un papillon non modifié, ou modifié d'une autre manière. Alors seulement l'expérience sera concluante, parce qu'elle aura la précision nécessaire à toute recherche scientifique irréfutable.

Je sais que M. Wagner a montré à M. Blanchard une boîte remplie de ses Vanesses modifiées et que les peaux de chrysalides après l'éclosion n'offraient pas trace de perforation, ce qui me paraît prouver qu'il appliquait les conducteurs à l'extérieur. Il a dit à notre savant collègue que quand le conducteur était longtemps appliqué au même point de l'aile, celle-ci offrait un trou. Ne serait-ce pas l'effet d'irritation mécanique de la pression ou du contact longtemps continué du fil ?

Il faut bien remarquer que, si le courant ne passe pas, on ne peut invoquer l'influence d'une sorte d'atmosphère électrique, positive et négative, de chaque côté de la chrysalide. L'électricité de la pile, et cela est surtout vrai pour les piles à courant constant à zincs amalgamés employées par M. Wagner, ne se produit qu'à la condition expresse que le courant passe ; la conductibilité de tout le circuit est liée à la formation d'électricité et réciproquement. Il est impossible quand un courant ne passe pas d'admettre dans les conducteurs qui emboîtent la chrysalide d'autres actions que des effets mécaniques de contact.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

RELATIVE AUX

Expériences de l'action des courants sur les chrysalides.

—

Les deux chrysalides de *Papilio machaon* soumises, l'une au courant onstant, l'autre à l'appareil Ruhmkorff, ont donné deux papillons grands et bien colorés, couformes au type; les chrysalides n'avaient donc nullement souffert des contacts prolongés et pressions des électrodes et des manipulations. Au contraire, la chrysalide de *O. pudibunda*, très-vivante lors des expériences, mais bien plus molle, à téguments tendres, a péri, incontestablement par suite des contacts et pressions.

Les meilleures expériences d'électricité à faire sur les chrysalides seraient des influences à distance, analogues à celles du conducteur isolé présenté à la machine électrique. On placerait la chrysalide isolée entre deux plaques chargées fortement *en tension* d'électricités positive et négative, d'où son liquide intérieur serait par moitié négatif et positif. On pourrait : 1° ou laisser durer longtemps cette influence, et alors on aurait une sorte d'atmosphère électrique; l'Insecte serait dans le cas des animaux et plantes lors de l'approche de nuages orageux; 2° par un mécanisme de commutation convenable, produire des décharges entre ces plaques, puis les recharger, soit dans le même sens, soit en sens contraire; on aurait ainsi dans le corps de la chrysalide des séries de décharges *intérieures* par décompositions et recompositions internes analogues aux décharges internes sans étincelle de la cascade étudiées par Dove. Ces expériences, encore à faire, exigeraient la construction d'appareils spéciaux; mais là, si des modifications se produisaient, à distance, sans contact ni pression d'électrodes, on ne pourrait invoquer qu'une influence électrique pour les expliquer.



NOTE

SUR UNE

Nouvelle espèce d'Arachnide Trachéenne

(Scotolemon Querilhaci)

RENCONTRÉE DANS UNE GROTTE DU DÉPARTEMENT DU TARN ;

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 23 Mai 1866.)

J'ai publié dans nos Annales, 3e série, t. VIII, p. 973 (1860), un travail sur des Arachnides trachéennes habitant les grottes de l'Ariége et celle de l'Ours en Lombardie.

Au sujet de ces Arachnides cavernicoles qui ont servi à établir pour la faune française une coupe générique nouvelle à laquelle j'ai donné le nom de *Scotolemon*, et aux espèces qui la représentent ceux de *Lespesii* et de *Lepricurii*, j'ai dit que toutes excavations offrant une certaine étendue devaient renfermer des êtres vivants particuliers, et présentant tous une atrophie presque complète, et même le plus souvent complète, des organes de la vue.

Comme venant à l'appui de cette opinion, j'ai donné une liste des animaux vertébrés et invertébrés signalés jusqu'à présent dans les grottes, et chez lesquels les organes de la vue sont plus ou moins oblitérés. J'ai fait remarquer à la suite de cette liste que parmi les Arachnides cavernicoles décrites jusqu'à présent par les auteurs, l'anomalie dont je parle avait toujours été rencontrée dans les deux grandes tribus que renferme cette classe, les Pulmonaires et les Trachéennes.

J'ai démontré aussi dans ce travail que chez le genre *Scotolemon* quoi-

que voisin de celui des *Phalangodes* de M. Tellkampf (1) ou plutôt de mes *Acanthocheir* (2), afin d'éviter un double emploi, les organes de la vision, au contraire, existaient et qu'ils étaient parfaitemunt constatables chez les espèces représentant cette coupe générique, et auxquelles j'ai donné les noms dé *Lespesii* et de *Leprieurii*. Enfin, je dirai qu'un naturaliste célèbre, dont la science en général, et notre Société en particulier, déplorera longtemps la perte, notre très-regretté président honoraire Léon Dufour, avait aussi constaté la présence de ces organes dans le *Scotolemen Lespesii*, auquel il avait donné le nom de *Heterodactylus spinipalpis*, mais postérieurement au travail que j'avais lu à la Société dans la séance du 22 février 1860.

Notre collègue, M. Lespès, auquel la science est redevable de la découverte du *Scotolemon Lespesii*, toujours passionné pour les explorations sonterraines, visita en septembre 1862, en compagnie de M. Querilhac, son ami, plusieurs grottes situées dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne ; il eut l'extrême complaisance de me communiquer plusieurs individus d'un *Scotolemon* que j'avais considéré d'abord (Ann. de la Soc. entom., 4e série, t. II, Bullet., p. XLV) comme étant des individus adultes du *S. Lespesii*. Mais ayant étudié depuis cette communication ces Arachnides cavernicoles conservées dans l'esprit-de-vin, je me suis aperçu que ce Phalangien devait réellement constituer une espèce nouvelle, à laquelle j'ai donné (Ann. de la Soc. entom., 4e série, t. III, Bullet., p. XLIII, 1864) le nom de *Scotolemon Querilhaci*.

Ce qui confirme mon opinion, qui est aussi celle de notre collègue M. Lespès, c'est que des Pyrénées aux collines qui bordent l'Aveyron dans le département du Tarn la distance est très-grande et que l'immense plaine de la Garonne sépare ces deux localites ; ce serait un fait tout nouveau, et on peut même dire inattendu, dans l'histoire naturelle des animaux cavernicoles, qu'une telle diffusion. Mais, outre ces différences géographiques et topographiques, l'étude comparative que j'ai faite de ces deux Phalangiens m'a conduit à la découverte de caractères d'une grande valeur qui viennent séparer nettement ces deux espèces, l'une pyrénéenne, l'autre du Tarn, caractères qui, du reste, je dois le dire, n'avaient pas non plus échappé à M. Lespès.

Quand on compare ces deux espèces, ce qui frappe à la première vue,

(1) In Archiv de Wiegm., t. X, p. 320, pl. 8, fig. 7 à 10 (1844).

(2) Ann. Soc. entom., 3e série, t. VIII, p. 977 (1860).

c'est que celle du Tarn à laquelle j'ai donné le nom de *S. Querilhaci*, et dont je possède plusieurs individus, est sensiblement plus grande ; de plus, son céphalothorax est aussi plus développé que celui du *S. Lespesii*, c'est-à-dire qu'il se prolonge beaucoup plus en arrière, de manière à cacher l'abdomen qui n'est constatable en dessus que par la présence de deux segments. Il est aussi à remarquer que l'espace lisse qui supporte le tubercule oculifère est plus grand et moins accusé que chez le *S. Lespesii ;* j'ai constaté aussi que les organes de la vision placés sur ce même tubercule sont situés plus en avant. Mais le caractère le plus tranché, c'est que les palpes ou pattes-mâchoires sont sensiblement plus grands et présentent des différences très-remarquables et faciles à saisir. En effet, si on compare ces organes à ceux du *S. Lespesii*, on voit que le premier article chez cette dernière espèce est inerme, tandis qu'il est épineux dans le *S. Querilhaci ;* que le second ne présente qu'une épine en dessous et trois en dessus, tandis que chez le *S. Querilhaci* elles sont au nombre de sept et ainsi disposeés : quatre fortes en dessous et trois plus faibles en dessus; que le troisième article dans le *S. Lespesii* est aussi long que le second, droit, avec une épine en dessous et deux en dessus, tandis que ce même article dans le *S. Querilhaci* est très-court, courbe, sans aucune épine, et offre seulement un tubercule très-petit en dessous ; que le quatrième article dans le *S. Lespesii* est plus court, avec deux épines en dessus et autant en dessous, tandis que chez le *S. Querilhaci* il est le plus long de tous, avec trois épines de chaque côté en dessous, sans aucune épine en dessus ; que dans le *S. Lespesii*, le cinquième article présente trois faibles épines en dessus et deux en dessous, sans compter l'épine terminale, tandis que chez le *S. Querilhaci* ce cinquième article est sans épines en dessus avec trois fortes épines de chaque côté en dessous, sans compter l'épine terminale. Enfin, au sujet de cette dernière épine qui, comme nous l'avons constaté M. Lespès et moi, est immobile chez le *S. Lespesii*, tandis que dans le *S. Querilhaci* elle est mobile et articulée à la base, absolument comme un ongle, cette épine, par la position qu'elle occupe à l'extrémité du cinquième article, rappelle tout à fait un ongle préhensile ; en effet, elle doit exercer une action préhensive sur la proie dont se nourrit cette curieuse espèce. Cette épine ainsi que les autres présentées par les divers articles qui composent les pattes-mâchoires doivent être de puissantes armes offensives destinées à arrêter et à déchirer une proie vivante. Enfin, outre ces caractères, je dirai que les organes de la locomotion dans de *S. Lespesii* sont glabres, lisses, tandis qu'au contraire ils sont très-finement spinuleux chez le *S. Querilhaci.*

Je ne parlerai pas des différences qui existent entre les *S. Querilhaci* et *Leprieurii*; elles sont trop considérables pour qu'il en soit fait mention.

SCOTOLEMON QUERILHACI LUCAS,

Ann. de la Soc. entom., Bullet., p. XLIII, 1864.

(Pl. 3, fig. 1, 1 *a*, 1 *b*, 1 *c*.)

Long. 3 mill. 1/4; lat. 2 mill. 1/4.

S. coriaceus, flavo-ferrugeneus; cephalothorace abdomen fere obtegente, longiore quam latiore, magno, antice angusto, ad latera lato rotundatoque, postice truncato; tuberculo oculifero parum prominente, oculis nigro-nitidis; palpis maxillaribus magnis, elongatis, magis spinosis quam in Scot. Lespesii; *pedibus flavicantibus, spinosulis, articulis tarsorum lævigatis; abdomine flavicante, brevi, latiore quam longiore, postice truncato, suprà infràque subtilissime granario.*

Entièrement de consistance coriacée; le céphalathorax, plus grand que dans le *S. Lespesii,* est plus long que large et entièrement d'un jaune ferrugineux; il est très-développé, se prolonge beaucoup en arrière, de manière à envahir l'abdomen, qui n'est constatable en dessus que par la présence de deux segments; il est étroit et tronqué antérieurement et présente dans le milieu de son bord antérieur un petit tubercule spiniforme; il est convexe et arrondi en dessus, sensiblement rétréci en arrière du tubercule oculifère, et présente de chaque côté presque sur les bords latéraux une dépression profondément marquée; il est très-finement rebordé avec les angles latéro-antérieurs arrondis; il s'élargit sur les côtés et postérieurement, où il est fortement tronqué et les angles latéro-postérieurs paraissent assez aigus; il est parcouru transversalement par six ou sept saillies hérissées de poils très-courts, jaunâtres, peu serrés et qui semblent indiquer la division des segments abdominaux. Le tubercule oculifère, moins saillant que dans le *S. Lespesii*, est de même couleur que le céphalothorax, et l'espace lisse qui le supporte est aussi plus grand et moins accusé; quant aux yeux, ils sont d'un noir brillant et ces organes paraissent situés plus en avant que chez le *S. Lespesii.* Les mandibules sont d'un jaune clair, avec leur dernier article légèrement

renflé et hérissé de quelques poils jaunâtres situés sur les côtés externe et interne; les doigts sont recourbés et très-aigus à leur extrémité. Les palpes maxillaires, de même couleur que les mandibules, sont sensiblement plus grands que dans le *S. Lespesii*; le premier article est épineux; le second est armé de quatre fortes épines en dessous et de trois en dessus; le troisième très-court, courbe, est sans aucune épine et sa partie inférieure ou le dessous n'offre qu'un tubercule très-petit; le quatrième, le plus long de tous, présente trois épines de chaque côté en dessous; en dessus, il est entièrement lisse; enfin le cinquième article est sans épine en dessus, mais il est armé en dessous de chaque côté de trois fortes épines, sans compter l'épine terminale; il est aussi à remarquer que celle-ci est articulée à sa base absolument comme un ongle et du reste très-mobile. Les pattes grêles, allongées, sont d'un jaune clair et au lieu d'être lisses et glabres comme chez le *S. Lespesii*, elles sont au contraire finement spinuleuses; elles diffèrent encore de celles du *S. Lespesii* par leur longueur relative; dans cette dernière espèce, les quatrième et deuxième paires sont les plus allongées; puis vient ensuite la troisième paire et enfin la première, qui est la plus courte. Chez le *S. Querilhaci*, ce sont, au contraire, les seconde et quatrième paires qui sont les plus longues, puis viennent ensuite la troisième paire et enfin la première qui est la plus courte; quant aux articles des tarses, ils sont lisses avec leur griffe d'un jaune légèrement teinté de brun; en dessous, la région sternale et les hanches sont très-finement chagrinées et de même couleur que les pattes; l'abdomen plus long que large est court et entièrement d'un jaune clair; en dessus, il est entièrement caché par le céphalothorax et n'est constatable que par la présence de deux segments qui forment deux saillies transversales, saillantes, très-finement chagrinées et présentant çà et là des poils très courts d'un jaune testacé; postérieurement, il est fortement tronqué; en dessous, il est très-finement chagriné et on compte sept saillies transversales; il est à remarquer que l'intervalle qui existe entre les sixième et septième segments est le plus grand. Du reste, cette largeur est très-variable et elle est probablement due à la contraction plus ou moins grande qu'éprouve la masse abdominale lorsqu'elle a subi l'action de l'alcool. Enfin, j'ai observé plusieurs individus chez lesquels le céphalothorax dépassait complétement l'abdomen, de manière à rendre celui-ci tout a fait invisible en dessus; ce caractère, je crois, ne doit être pris qu'avec réserve, car il pourrait bien être aussi dû au séjour de ces Arachnides dans l'alcool et aux contractions plus ou moins violentes qu'elles éprouvent au moment de leur immersion dans ce liquide conservateur.

Je me fais un plaisir de dédier cette espèce à M. Querilhac qui a découvert cette Arachnide trachéenne en compagnie de M. le professeur Lespès, lors de leur exploration des grottes, dans le département du Tarn en septembre 1862.

—

EXPLICATION DES FIGURES 1res DE LA PLANCHE 3e.

Fig. 1. *Scotolemon Querilhaci* grossi.

1 *a*. Sa grandeur naturelle.

1 *b*. Le céphalothorax et l'abdomen vus de profil.

1 *c*. Un palpe maxillaire très-grossi également vu de profil.

QUELQUES REMARQUES

SUR LES

Lépidoptères du genre ARGYNNIS

QUI HABITENT LES ENVIRONS DE PÉKIN

ET DESCRIPTION D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE APPARTENANT A CETTE COUPE GÉNÉRIQUE;

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 14 Février 1866.)

En examinant les *Argynnis* recueillies aux environs de Pékin par le R. P. Armand David, j'ai remarqué que les espèces de cette coupe générique qui habitent cette partie de l'extrême Orient sont peu nombreuses. En effet, les *Argynnis* rencontrées aux environs de la capitale du Céleste-Empire sont au nombre de cinq espèces, dont trois se retrouvent en Europe : ce sont les *Argynnis Adippe, Daphne* et *Laodice*. La quatrième espèce, qui porte le nom de *Sagana,* figurée seulement par MM. Doubleday et Hewiston, (Gen. of diurn. Lepidopt., pl. 24, fig. 1 (1847), n'est encore signalée que de Chine, particulièrement de How-Chow-Fou.

Quant à la cinquième, elle est très-remarquable et forme une espèce nouvelle qui rappelle un peu par la coupe de ses ailes l'*Argynnis Daphne* des auteurs. Cette espèce, à laquelle je donne le nom d'*Argynnis Leopardina*, rappelle aussi par la disposition des taches qui ornent les quatre ailes certaines espèces du genre *Melitæa*, particulièrement la *Deione*, et semble établir un passage entre ce dernier genre et celui des *Argynnis.*

Il est fort curieux, au point de vue de la géographie entomologique, de rencontrer dans cette partie de l'extrême Orient des espèces que l'on croyait propres à l'Europe, dont les unes n'ont subi en aucune manière les influences climatériques (*A. Laodice*), et dont les autres, au contraire,

ont éprouvé de très-grandes modifications. En effet, si on étudie comparativement les *A. Adippe* d'Europe avec celles qui se trouvent en Chine, on remarque que les influences climatériques n'ont pas seulement modifié la teinte des ailes, mais qu'elles en ont aussi exagéré le développement. Cette espèce, qui se trouve aux environs de Paris, en Espagne, en Sicile, enfin dans la plus grande partie de l'Europe, acquiert en Chine des dimensions considérables. Le Musée de Paris possède un individu femelle de cette même *Argynnis* dont les organes du vol mesurent une envergure de 82 millimètres, et j'en ai vu dans la belle collection du docteur Boisduval un second exemplaire également du sexe féminin dont les dimensions sont à peu près les mêmes. A ce sujet, je ferai observer que l'exemplaire femelle du savant lépidoptériste que je viens de citer provient du Japon, et qu'elle porte dans sa collection le nom d'*Argynnis Adippe*, var. *Japonica* Boisd.; quant aux mâles de cette même *Argynnis*, dont j'ai observé aussi plusieurs individus, ils sont moins grands, car leur envergure ne dépasse pas 65 millimètres. Enfin, je ferai encore remarquer que cette *Argynnis* est citée par Ménétriès, Lépidoptères de la Sibérie orientale et en particulier des rives de l'Amour, p. 20, comme ayant été rencontrée par M. Maack sur les bords du Viloui et à Bouri.

Si maintenant on compare des *Argynnis Daphne* d'Europe avec des individus originaires de la Chine, on voit que ces derniers sont généralement plus grands, car leur envergure est de 53 à 56 millimètres. De plus, la couleur fauve est un peu plus foncée avec les quatre bandes noires transverses et celle en zig zag plus fortement accusées. En dessous, la côte et le sommet des premières ailes sont plus fortement teintés de jaunâtre. Les secondes ailes en dessous ont leur moitié antérieure d'un jaune d'ocre plus foncé avec l'espace fauve plus grand et les veines, également fauves, plus fortement accusées que chez les individus d'Europe; il est aussi à remarquer que le violet dont l'autre moitié est lavée forme dans les individus des environs de Pékin une bande étroite avec la rangée courbe et transverse des cinq points, ayant leur prunelle également lavée de violet foncé.

Suivant Ménétriès, cette Argynne habiterait aussi la Sibérie orientale, et elle est signalée (Lépidopt. de la Sib. orient. et en particulier des rives de l'Amour, p. 20) comme ayant été rencontrée par M. Schrenck sur les monts Boureia, et à Bouri, à l'embouchure de l'Ossouri.

Argynnis Leopardina Lucas.

(Pl. 3, fig. 3, 3 *b*.)

Envergure 53 à 56 mill.

A. *Alis rotundatis, dentatis, nigro-marginatis, fimbria fulvescente, fulvo-ferrugineis, suprà infràque nigro-maculatis, maculis quadratis, vel oblongis, vel rotundatis : his serie dispositis; primis subtus fulvo-flavicantibus, ad apicem marginemque costalem albido-flavicantibus, secundis albo-flavescentibus, marginibus externo, postico, abdominalique fulvescente tinctis, fimbria fulvescente; antennis nigris, albo subtiliter annulatis; capite, thorace, abdomineque nigris, fulvo-pilosis, infrà pedibusque albo-flavicantibus; palpis suprà nigris, fulvo pilosis, infrà albis.*

Mâle. Les quatre ailes dentelées, bordées de noir avec la frange d'un fauve clair, sont d'un fauve ferrugineux en dessus. Les premières ailes sont ornées de taches d'un noir foncé, dont les unes sont carrées et oblongues, les autres arrondies ; elles forment quatre rangées transversales, dont les deux plus régulières sont celles qui avoisinent le bord externe; la première, régulièrement disposée, atteignant presque le bord externe, est composée de taches, les unes arrondies, les autres oblongues et qui se confondent à l'angle apical; la seconde, moins régulièrement disposée, est formée de taches oblongues, dont la troisième affecte toujours un rond parfait, et dont la sixième, ordinairement beaucoup plus petite, est trianguliforme; la troisième rangée est représentée par des taches plus longues que larges, transversalement placées, à l'exception cependant de la cinquième ou de celle située près du bord postérieur qui est de forme arrondie; l'espace qui existe entre la troisième et la quatrième tache n'est occupé ordinairement que par un petit point noirâtre, faiblement accusé et quelquefois même oblitéré; la quatrième rangée est formée de taches oblongues, dont les plus rapprochées sont celles situées sur la nervure disco-cellulaire : elles sont petites, à l'exception cependant de celle placée dans le voisinage du bord postérieur, qui est plus grande et à peu près de forme arrondie. La cellule discoïdale est occupée par deux taches arrondies; puis on en aperçoit quatre autres, dont trois situées sur la sous-costale; quant à la quatrième, elle est trianguliforme et occupe la base de la cellule discoïdale. De la base des ailes partent deux traits noirs, dont celui qui longe le bord postérieur est le plus prolongé, car il atteint, sans toutefois la dépasser, la tache arrondie de la troisième rangée.

Les secondes ailes sont couvertes aussi de taches noires qui forment, comme dans les premières, quatre rangées, mais demi-circulaires et régulièrement disposées; la première est formée de taches qui atteignent le bord externe et dont les unes sont triangulaires et les autres allongées; la seconde est représentée par des taches arrondies, à l'exception cependant des deux premières qui sont à peu près de forme oblongue; la troisième, moins régulièrement disposée, est composée de taches beaucoup plus longues que larges et généralement tronquées; la quatrième, irrégulièrement disposée, est représentée par des taches oblongues et en grande partie placées sur les nervures de la cellule discoïdale; quant à celle-ci, elle est occupée par cinq taches, dont quatre sont arrondies et la cinquième se présente sous la forme d'un petit trait. Une ligne noire, oblique, peu prolongée, partant de la base de l'aile, longe une portion de la nervure sous-médiane,

Le dessous des premières ailes est d'un fauve plus clair que le dessus, et le sommet ainsi que le bord costal sont teintés de blanc jaunâtre; quant à la disposition des taches, elle est la même qu'en dessus.

Le dessous des secondes ailes est d'un blanc jaunâtre avec tout le bord externe et abdominal et une portion de la cellule discoïdale lavés de fauve clair; les taches y sont disposées comme en dessus, à l'exception du bord abdominal, qui présente une tache oblongue située à la base et de la quatrième tache de la troisième rangée qui est divisée transversalement par un petit trait fauve; quant à la frange des quatre ailes en dessous, elle est d'un fauve très-clair.

La tête, le thorax et l'abdomen sont noirs en dessus et couverts de poils fauves; en dessous, ils sont d'un jaune clair ainsi que les pattes. Les palpes sont noirs en dessus, couverts de poils fauves et entièrement blancs en dessous. Les antennes sont noires finement annelées de blanc.

Femelle. Elle diffère du mâle par ses ailes qui sont plus arrondies, par la couleur fauve qui est moins franche et par les taches en dessus et en dessous qui sont d'un noir un peu moins foncé.

Cette Argynne, qui habite les environs de Pékin, a été découverte par le R. P. Armand David, qui en a rencontré plusieurs individus des deux sexes.

EXPLICATION DES FIGURES 3es DE LA PLANCHE 3e.

Fig. 3. *Argynnis Leopardina* ♂ de grandeur naturelle vue en dessus.

3 *b*. *Argynnis Leopardina* ♀ vue de profil.

NOTE

SUR UN

Fourreau appartenant à un Lépidoptère de la tribu des Psychides?

RENCONTRÉ DANS LE SUD DES POSSESSIONS FRANÇAISES DU NORD DE L'AFRIQUE ;

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 14 Février 1866.)

J'ai déjà communiqué à la Société (Bullet., p. xv, 1863), un fourreau remarquable par sa forme construit par une chenille appartenant probablement à un genre de la tribu des Psychides, et qui avait été rencontré par M. le docteur Guyon à Sidi-Maklouf, non loin de l'oasis de el-Aghouat.

Notre collègue, M. Lallemant, que j'ai eu le plaisir de voir l'année dernière, a eu la complaisance de me donner un second exemplaire de ce fourreau, et quand je le oompare à celui dont j'ai fait la communication dans la séance du 11 mars 1863, je me demande si c'est bien la même chenille qui a été l'architecte de cette singulière habitation. En effet, lorsqu'on étudie comparativement ces deux fourreaux, on voit que celui donné par M. Lallemant n'est pas seulement plus étroit, plus pyramidal et plus régulièrement prismatique, mais on remarque aussi que les brindilles dont le cocon est couvert et qui forment les quatre pans sont disposées avec beaucoup plus de régularité. Je ferai aussi observer que les matériaux employés à la construction de cette habitation bizarre sont très-différents, et que la chenille, pour abriter son cocon soyeux, s'est adressée à une plante appartenant à la famille des Salsolées.

Quand on examine le fourreau qui a été rencontré à Sidi-Maklouf (pl. 3, fig. 4 *b*, 4 *c*) et que j'ai fait connaître dans le Bulletin, p. xv, 1863, on remarque qu'il est fait avec des brindilles empruntées au *Tamarix africana* (1), tandis que celui que je dois à l'extrême obligeance de M. Lallemant paraît être entièrement construit avec des bûchettes appartenant à une plante d'une même famille tout à fait différente.

(1) Cette espèce, suivant M. Lallemant, construirait aussi son fourreau avec des brindilles empruntées à l'*Artemisia herba-alba* ou el Chiah des Arabes.

Ce fourreau, pl. 3, fig. 4 *a*, 4 *d*, égale en longueur 35 millimètres, et sa plus grande largeur dépasse à peine 8 millimètres. Il est atténué à sa partie antérieure, composé de bûchettes toutes parallèlement accolées les unes à côté des autres et taillées presque d'égale longueur ; de plus, elles sont plus régulièrement assemblées et plus densément placées transversalement que celles qui forment les pans du fourreau rencontré à Sidi-Maklouf. Comme il était ouvert et abandonné par le papillon qui y avait subi toutes les phases de sa vie évolutive, j'ai remarqué que l'intérieur était parfaitement cylindrique, tapissé d'une soie d'un blanc grisâtre, fine, très-serrée et très-consistante ; les parois de cette habitation rendue imperméable par les soins que l'architecte a apportés à sa construction sont épaisses, lisses et polies.

Je ne pense pas que ces fourreaux soient portatifs comme ceux des *Typhonia* et des *Psyche*, car ils sont fixés au moyen d'un anneau soyeux aux tiges des plantes sur lesquelles les chenilles vivent probablement.

Ce mode d'attache rappelle les fourreaux du genre *Heterogynis* de M. le docteur Rambur, et semble les rapprocher de ceux-ci. Quant à la place que doit occuper parmi les Lépidoptères l'architecte et en même temps le constructeur de ces fourreaux, ce n'est que quand on connaîtra la chenille et surtout l'insecte parfait qu'il sera possible de la fixer.

En attendant, j'ai jugé à propos de faire connaitre ces singulières habitations, afin d'attirer l'attention des lépidoptéristes, et d'engager ceux qui seraient chargés d'explorer le sud des possessions françaises dans le nord de l'Afrique à conserver ces fourreaux dans l'alcool pour en étudier la chenille ou bien à élever celle-ci, afin d'en obtenir l'Insecte parfait.

Ces fourreaux, que je rapporte avec doute à un Lépidoptère de la tribu des Psychides, ont été rencontrés à Aïn-Madhi et paraissent ne pas être rares, car M. Marulaz, à qui l'on en doit la découverte, en a récolté plus de trois cents exemplaires.

EXPLICATION DES FIGURES 4[es] DE LA PLANCHE 3[e].

Fig. 4 *a*. Fourreau d'une *Psychide ?* de grandeur naturelle.
4 *d*. Coupe transversale.
4 *b*. Fourreau d'une *Psychide ?* de grandeur naturelle.
4 *c*. Coupe transversale.

NOTE

SUR UNE

Nouvelle espèce de CARABUS

QUI HABITE LES ENVIRONS DE MOGADOR;

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 14 Mars 1866.)

On peut dire que le Maroc, et même l'ouest de l'Algérie, nourrissant plusieurs espèces du genre *Carabus* affectant une forme toute particulière, et qui, jusqu'à présent, n'ont encore été signalées que dans cette partie de l'Afrique. En effet, j'ai décrit et figuré dans la Revue et Magazin de zoologie, p. 104, 1850, pl. 9, fig. 4, un *Carabus* très-remarquable, que j'ai désigné sous le nom d'*Aumonti* et qui a servi à établir une sous-coupe générique, à laquelle M. E. Desmarest (Encycl. d'Hist. nat., dirigée par le docteur Chenu, Coléopt., 1re partie, p. 52) a donné la dénomination de *Macrothorax*,

M. L. Fairmaire a décrit et figuré aussi dans nos Annales (Bulletin, p. CLVII, 1857, et p. 748, pl. 16, fig. 2, 1859), un *Carabus* très-curieux par sa forme sous le nom de *cychrocephalus* et qui provient des environs de Tanger. Quand on examine cette espèce tout à fait anormale et dont M. L. Fairmaire semble n'avoir connu que la femelle (1), on voit que sa

(1) Le mâle est moins grand et surtout moins ovalaire ; son maximum de longueur est de 22 millimètres, tandis que son maximum de largeur ne dépasse pas 11 millimètres; il est donc moins épais et se rapproche plus que sa femelle du *Carabus Faminii* de Sicile. La tête ne présente aucune ponctuation et dans les six individus des deux sexes que j'ai en ma possession, les yeux sont d'un blanc sale. Le dernier article des palpes maxillaires et labiaux est plus fortement triangulaire et par conséquent plus dilaté que chez les femelles. Les antennes sont courtes, et, dans les

tête a de l'analogie avec celle d'un *Cychrus*, mais que son thorax et la forme élargie de ses élytres sont au contraire ceux d'un *Calosoma*.

Ayant reçu dernièrement en communication divers Coléoptères récoltés aux environs de Tanger et de Mogador, j'ai trouvé parmi eux un *Carabus* présentant une forme toute particulière ; il rappelle un peu le *Carabus cychrocephalus* (1) de M. L. Fairmaire; mais quand on les étudie comparativement, on ne tarde pas à remarquer que le *Carabus* rencontré aux environs de Mogador est plus allongé avec son thorax bien moins large ; de plus, il a plutôt le port d'un *Cychrus*; mais sa tête, quoique très-allongée et étroite, l'est cependant moins que dans cette coupe générique; enfin c'est à cause de ce dernier caractère qui est très-remarquable que e propose de désigner cette espèce nouvelle sous le nom de :

CARABUS STENOCEPHALUS Lucas,

Revue et Magazin de Zoologie, 1866, p. 111.

(Pl. 3, fig. 2.)

Longit. 27 mill.; lat. 13 mill.

C. Elongato-ovatus, convexus, niger, subnitidus; capite elongatissimo, angusto, lævigato; mandibulis palpisque elongatis, his ultimo articulo

deux sexes, elles dépassent réellement la base du thorax. Celui-ci rappelle tout à fait le thorax court et élargi des *Calosoma* ; il est plus court chez le mâle, quoique la largeur soit la même que dans les femelles ; il est aussi beaucoup plus relevé sur les côtés, et le sillon longitudinal qu'il présente dans son milieu paraît moins accusé que chez les femelles ; les élytres sont également moins larges, avec les impressions et les aspérités qu'elles présentent plus fortement accusées, et les trois sillons dont elles sont parcourues plus nettement marquées.

(1) Si le *Calosoma asperatum* Dejean, (Spéc. des Coléopt., t. II, p. 209, 1826, suivant M. Reiche, (Ann. Soc. entom., 3e série, t. VII, p. 638, 1859) est réellement la même espèce (*) que celle décrite et figurée par M. L. Fairmaire, la synonymie de ce singulier *Carabus* doit être ainsi établie : *Carabus (Calosoma) asperatus*, Dej., Spec. des Coléopt., t. II, p. 209, 1826, *Carabus cychrocephalus*, Fairm., Ann. Soc. entom., Bullet., p. CLVII, 1857 et p. 748, pl. 16, fig. 2, 1859.

(*) C'est aussi l'opinion de M. de Marseul, Cat. des Coléopt. d'Europe et du bassin de la Méditerr. en Afrique et en Asie, p. 5, 1862).

fortiter securiformi; prothorace brevi, fere tam longo quam lato, lateribus rotundatis, reflexis, his elevatis, angulis posticis vix conspicuis; elytris convexis, elongatis, apice obtusis, ad suturam deplanatis, sat regulariter nitido-tuberculatis, utrinque evidenter trisulcatis; corpore infra pedibusque nigro-nitidis. Fœminam tantum novi.

Il est allongé, ovalaire, convexe, d'un noir très-peu brillant. La tête est plus allongée et plus étroite que dans le *C. cychrocephalus*; elle est lisse; légèrement ridée dans le voisinage des yeux; à sa partie antérieure, on aperçoit deux petites impressions longitudinaies, et entre ces impressions deux petits sillons transversaux. Les yeux sont petits et entièrement d'un blanc sale. Les palpes maxillaires et labiaux sont allongés, grêles avec leurs derniers articles aplatis, fortement trianguliformes; ils se rapprochent par leur conformation des articles terminaux des *Cychrus*. Les antennes sont courtes, grêles et dépassent sensiblement la base du thorax. Celui-ci, par sà forme, rappelle presque ceiui des *Cychrus*; il est plus étroit que celui du *C. cychrocephalus*, presque aussi long que large, arrondi et relevé sur les côtés; il est sensiblement rebordé à sa partie antérieure et ses angles latéro-postérieurs sont à peine sensibles; il est assez convexe en dessus, finement et lâchement ponctué, assez fortement ridé sur les côtés et postérieurement; quant à la ligne qu'il présente dans son milieu, elle est assez nettement accusée; sur les côtés et en dessous, il est lisse et entièrement d'un noir brillant. Les élytres, plus allongées que dans le *C. cychrocephalus*, sont cependant presque aussi larges que chez cette espèce; elles sont convexes, sensiblement déprimées le long de la suture; elles sont couvertes de tubercules nombreux, d'un noir brillant, assez régulièrement disposés et parcourues de chaque côté par trois sillons longitudinaux plus distinctement marqués que dans le *C. cychrocephalus*; il est aussi à remarquer que de chaque côté de la suture on aperçoit des rides et quelques petites impressions irrégulièrement disposées. L'abdomen en dessous est d'un noir brillant. Les pattes sont grêles, courtes et de même couleur que le dessous de l'abdomen.

Cette espèce remarquable vient se placer tout à côté du *C. cychrocephalus*, avec laquelle elle ne pourra être confondue à cause de sa forme, qui est sensiblement plus allongée; elle en diffère encore par sa tête plus allongée, plus étroite et par son thorax, qui est presque aussi long que large; par ses élytres dépourvues d'impressions et par les tubercules d'un noir brillant dont elles sont couvertes et qui sont plus

nombreux, plus distinctement accusés et plus régulièrement disposés que chez le *C. cychrocephalus* où ils existent, mais seulement sous la forme d'aspérités.

Je ne connais pas le mâle de cette singulière espèce dont j'ai vu deux individus (1) ; elle a été découverte dans les environs de Mogador, et m'a été communiquée par M. Favier.

—

EXPLICATION DE LA FIGURE 2e DE LA PLANCHE 3e.

Fig. 2. *Carabus stenocephalus* ♀ de grandeur naturelle.

(1) Le second individu, qui est aussi une femelle, fait partie de la riche collection de M. le baron de Chaudoir.

ÉTUDES ENTOMOLOGIQUES

Par M. Marco-Aurelio ROJAS (1).

(Séance du 27 Décembre 1865.) (2)

Toujours désireux que l'on connaisse les mœurs des Coléoptères de mon pays, je me suis proposé d'écrire une série d'études sur les habitudes de ces Insectes. Je sollicite l'indulgence de mes collègues ; je suis encore trop jeune pour que mes travaux soient marqués du sceau de l'expérience. Ils porteront du moins le cachet de la vérité ; pour le moment ceci peut suffire.

I.

Sur le *Zea Maïs* Lin. et les Coléoptères qui vivent dessus.

On sait que cette Graminée, que la main de la Providence sema dans toute l'étendue de ce sol fertile, est un de ces végétaux nécessaires à l'existence de l'homme qui habite ces pays ; elle sert pour une infinité d'usages domestiques dont je n'ai point à donner ici le détail.

Quand je considère le nombre de Coléoptères qui vivent sur cette plante, et quand je contemple avec quelle uniformité ces Insectes viennent tous les ans, mangent ses épis et disparaissent, je ne puis qu'admirer la sage concordance des phénomènes naturels.

Ce n'est pas seulement l'Indien sauvage qui demande pour unique compagnon de sa vie un *conuco* (3) dans lequel il sème le Maïs pour sa sub-

(1) Voir les Annales de la Société entomologique de France, IIIe série, t. V, 1857, p. 329, et t. VI, 1858, p. 62.

(2) M. Rojas avait remis ses manuscrits à M. A. Sallé en septembre 1856 pour les traduire de l'espagnol et les présenter à la Société entomologique qui alors était encombrée de matériaux ; d'un autre côté, les occupations de M. Sallé ne lui ont pas permis de les présenter plus tôt.

(3) On nomme *conuco* les plantations de légumes, etc.

sistance, ce n'est pas seulement non plus le civilisé qui le cultive pour spéculer, ni le consommateur qui jouit des aliments préparés avec son fruit ; ce ne sont pas ceux-là seuls, dis-je, qui retirent un profit de cette plante, mais aussi le botaniste qui l'étudie et l'entomologiste qui trouve en elle l'habitation de beaucoup de Coléoptères ainsi que celles d'autres Insectes. Elle est le lit nuptial et le témoin discret des amours de ces petits êtres de la création. Elle se ramasse doucement durant la grande chaleur solaire, pour qu'à cette heure beaucoup de Coléoptères couvrent ses épis, et que là, dans un silence sublime, ils célèbrent la grande œuvre qui doit conserver l'espèce. Dans ces moments, toute la nature sourit, comme Dieu sourit en terminant sa grande œuvre.

Nulle part on ne voit toutes ces harmonies entre une plante et un Insecte comme sur la côte de La Guayra. L'entomologiste, en apercevant les côtes sauvages de Vénézuela, resterait en extase devant les montagnes élevées et la beauté grandiose de la végétation ; mais l'effet serait encore plus grand quand il foulerait du pied la terre, explorant ces côtes qui le rempliraient d'enthousiasme et d'admiration ; il s'empresserait de visiter les plantations de *Maïs* et de *Malojo* (1), et là se trouverait pour lui une source féconde d'études.

En allant vers l'Est il rencontrerait le village de *Macute*, dont les cultures l'attireraient, et dans sa visite il verrait, vivant sur l'épi du *Maïs*, les Coléoptères suivants :

Trachyderes succinctus Lin. ;

Ancylosternus scutellaris Oliv. ;

Lissonotus corallinus Dupt. ;

Lissonotus flavocinctus Dupt. ;

Oxymerus Lebasii Dupt. ;

Allorhina scabriuscula Weber ;

Gymnetis liturata Fab., et quatre ou cinq autres espèces de plus.

S'il allait du côté de *Maiquetia*, dans la direction de Caracas, il trouverait sur la même plante le :

Phœdinus Debauvei Guér. ;

Trachyderes Latreillei Dupt., et presque tous les précédents.

(1) C'est la plante du Maïs qu'on coupe en vert pour la nourriture des chevaux.

Si, partant de cet endroit, il se rendait à Caracas, il remarquerait déjà du changement, non-seulement dans la quantité des Insectes, mais aussi quant au nombre des espèces ; là il trouverait les :

Pteroplatus variabilis Sallé ;

Calopteron terminatum Dej. et trois autres espèces du même genre ;

Pygolampis albiventris Moritz ;

Pygolampis parallela Moritz, et autres, toutes inédites et espèces presque toutes différentes de celles qu'on trouve sur la même plante en d'autres climats.

Combien d'autres variations dans les êtres ne présentera pas cette même plante sur une étendue de 35,951 lieues carrées que contient le territoire de Vénézuela ! On peut calculer par aperçu d'après les quelques variations que j'indique aujourd'hui, lesquelles sont produites sur un simple espace de huit à dix lieues.

Il est en outre curieux d'observer l'harmonie que des Insectes de familles si différentes gardent dans leur manière de vivre. Tous mangent de cette plante ; ils y passent les heures chaudes du jour, y viennent ensemble le matin et se retirent ensemble le soir sans se faire aucun mal les uns aux autres, vivant dans une paix enviable, chaque espèce ne s'occupant que des fonctions qui lui furent assignées durant son état parfait. Jamais je n'ai remarqué le plus petit indice de guerre entre ces Insectes.

Ici je consigne une autre observation : c'est qu'aucun des Coléoptères qui durant l'état parfait mangent et vivent sur le *Maïs* ne dépose ses œufs dessus. Cette plante ne donne asile à aucune larve de ces Insectes. C'est le contraire de ce qui se passe à l'égard de beaucoup de Lépidoptères. J'ai observé un Lépidoptère du genre *Castnia*. Il dépose ses œufs sur le Bananier (*Musa*); là vit la chenille, ensuite la chrysalide, et l'Insecte parfait ne fait que voltiger autour de cette plante, dont il suce le suc. C'est une observation qui embrasse, à de rares exceptions près, presque tous les Lépidoptères diurnes de cette province. Ici on voit une uniformité et une harmonie grandioses entre tous les Insectes, et on peut dire que Vénézuela est le pays des harmonies entomologiques.

La richesse de cette zone, la profusion avec laquelle la Providence traita le sol fécond de l'Amérique, se connaîtront très-bien par le fait qu'une seule plante alimente tant d'Insectes si variés.

Et ici je dirai que l'ordre des Coléoptères est celui qui vit le moins sur le *Maïs*, car avec les espèces que j'ai notées il se trouve beaucoup d'Insectes d'autres ordres, ce qui rend encore plus admirable l'harmonie

dans laquelle ils vivent. Il paraît que l'importance de la fonction qu'ils ont à remplir les empêche de s'occuper les uns des autres. Le temps qui leur reste à vivre est très-court, et l'instinct semblerait leur faire savoir que les dernières heures doivent être des « *heures de paix.* » J'appellerai cela « *la grande harmonie de la fécondation,* » parce que dans ces moments tous s'occupent de la reproduction pour conserver l'espèce, et cet acte s'accomplit accompagné de la plus sublime tranquillité.

Peut-être les larves de ces mêmes Insectes qui vivent en si grande amitié se mettraient-elles en pièces les unes les autres si elles se rencontraient sur une même plante ; mais c'est sans doute parce que l'intelligence de l'Insecte parfait est plus grande que celle de sa larve, qu'il ne vit que pour un seul objet ; cela conclu, il meurt.

Quant aux heures auxquelles ces Insectes se rendent sur cette plante, elles varient pour quelques espèces. Presque tous les *Longicornes* arrivent seulement durant la chaleur du soleil et se retirent vers le soir ; très-peu viennent durant la matinée. Mais le nombre s'accroît successivement dans la journée, et tous restent là jusqu'au coucher du soleil.

Presque tous, si ce n'est tous, arrivent quand la plante commence à ouvrir ses épis ; ils viennent assister anx noces de la plante qui, à son tour, assistera aux leurs. Combien est sublime la sagesse qui préside à ces phénomènes si petits et pour ainsi dire inaperçus aux yeux du vulgaire ? Quel homme intelligent ne se sentirait pas ému et n'élèverait ses yeux au firmament, cherchant l'auteur de ces phénomènes ? Rien certainement ne vient de rien.

Je me propose de suivre les observations sur les Insectes qui vivent sur cette plante dans d'autres climats que ceux que je fais connaître aujourd'hui, et j'espère trouver des choses nouvelles que je communiquerai à la Société.

II.

SUR L'HEURE DE LA FÉCONDATION DE QUELQUES COLÉOPTÈRES.

Un autre phénomène curieux de la vie de quelques Coléoptères de ce pays est l'*heure* qu'ils choisissent pour féconder la femelle. Sans doute qu'en cela comme dans toutes les périodes de la vie de l'Insecte, le climat, la température, l'électricité, etc., etc., ont une grande influence. Je noterai ici les observations que j'ai faites sur ce point important.

Le *Trachyderes succinctus* Lin. et l'*Ancylosternus scutellaris* Oliv. s'accouplent durant la forte chaleur du soleil. Pendant plus de quinze jours j'ai observé ces Insectes sur la côte de La Guayra, et j'ai vu que presque tous ceux que j'ai pris de midi à trois heures de l'après midi étaient en copulation, ce qui ne m'arrivait ni le matin ni le soir; quoique j'en trouvasse quelques-uns, très-peu étaient accouplés. Dans mon *Catalogue des Longicornes de Caracas*, j'ai mis le résultat de ces observations sur l'*Ancylosterus*, d'où on déduit que l'heure à laquelle ce Coléoptère se féconde est à midi, très-peu dans l'après midi et moins encore dans la matinée. Ici je dois faire remarquer que la variété que M. Dupont met dans sa Monographie n'est pas une variété, mais la femelle de ce Coléoptère qui, comme presque tous les Trachydérides, a les antennes plus courtes que le mâle, observation qui s'étend à tous les Longicornes de ce pays.

L'*Acrocinus longimanus* Lin. est, quant à la fécondation, le contraire des espèces précédentes. Il ne se féconde que dans les premières heures de la matinée. Je l'ai observé dans le lieu appelé « *Agua negra*, » à l'Est de Caracas, où j'ai pris quatre paires de ce beau Longicorne, entre six et sept heures du matin, toutes durant la copulation, et, le soir, j'ai trouvé une paire accouplée. Il paraît que le soleil a une influence particulière sur cet Insecte ; durant les plus fortes chaleurs, l'animal est fourré dans ses trous, d'où il ne sort que le soir et le matin; quand le soleil s'élève sur l'horizon, il se cache de nouveau. La rareté de ce Coléoptère ici m'a empêché de répéter ces observations, mais je crois qu'il ne s'accouple pas durant la chaleur solaire.

L'*Ancistroma farinosum* Sallé présente un autre exemple de la variation de l'heure de la fécondation. Ce beau Coléoptère paraît fuir le soleil; durant le jour il se cache sous les feuilles du Caféier, et on peut dire que sa fécondation s'accomplit durant le crépuscule, quoiqu'elle ait lieu aussi à l'ombre pendant le jour. Jamais je n'ai trouvé un seul exemplaire de cet Insecte au soleil; je puis l'assurer, car il abonde sur les bords du ruisseau Anauco, dans les plantations situées en ce lieu, et surtout au mois de mai, c'est-à-dire au commencement de la saison des pluies.

Il existe une infinité de Coléoptères dont les heures de fécondation varient dans une même espèce, suivant le climat et les conditions atmosphériques. Ainsi, le *Trachyderes succinctus*, qui se féconde en plein soleil à la côte de La Guayra, ne s'accouple qu'à l'ombre au *Paò de Zarate.*

Je poursuis des observations sur ce point, et prochainement j'en ferai part en continuant successivement ces *Études.*

III.

SUR LES MIGRATIONS DU *Scarabeus Porteri* (*Golofa Porteri* HOPE).

Voici un autre point de contact entre les Insectes et d'autres animaux supérieurs de l'échelle zoologique. Qui ne connaît pas l'émigration des Hirondelles et d'une infinité d'autres Oiseaux? Eh bien, cette émigration s'exécute par certains Insectes. J'ai eu occasion de voir le fait. Je me rappelle qu'étant sur la *Montagne d'Avila*, dans le mois de mai 1850, j'étais assis à la porte du *rancho* (cabane ou chaumière) dans laquelle je demeurais, quand j'entendis un bruit particulier qui attira mon attention. Je levai les yeux cherchant la cause de ce bruit et je vis une immense quantité d'animaux figurant comme des points dans l'immensité de l'espace. Ils venaient de l'Est et se dirigeaient à l'Ouest; peu à peu ils s'approchèrent et je les vis passer assez près pour reconnaître que c'étaient des *Golofas*. L'ordre dans lequel ils marchaient était admirable : deux à deux et quelquefois trois de front, toujours avec une espèce de bruit sourd, ils paraissaient entonner l'hymne d'adieu à ces lieux, où ils avaient vécu durant plus d'un mois. A ce moment je me souvins de ce que dit M. Milne-Edwards dans sa Zoologie, citant le naturaliste Audubon, sur les Pigeons de passage dans l'Amérique du Nord : « *L'air était tellement rempli de ces Oiseaux, que la lumière du soleil de midi en était obscurcie comme par une éclipse et que la fiente tombait drue comme des flocons de neige.* »

J'évalue qu'il y en avait comme 2,500 à 3,000. Je demandai au charbonnier dans la cabane duquel je demeurais si ces Insectes passaient tous les jours; il me dit qu'ils passaient tous les ans dans ce mois et à la même heure, qu'après ils ne reparaissaient pas jusqu'à l'année suivante et qu'ils vivaient dans une montagns située à trois lieues de là.

L'année suivante, en effet, et en 1852, j'ai pu m'assurer du fait; car, étant allé quelques jours avant l'époque à la montagne avec cet homme, je pris quelques Insectes dans le grand nombre qui s'y trouvait. Trois jours après ils passèrent, comme l'année précédente, de cinq à six heures du soir, dans le même ordre et avec le même bruit, et je les observai

durant plus d'un quart d'heure jusqu'à ce qu'ils disparussent complétement. Pendant huit jours que je restai en ce lieu, j'allai trois fois à la montagne où j'avais pris mes exemplaires, mais je trouvai les *Carrizos* (*Arundinacea*, sorte de Bambou) déserts, je n'y pus découvrir aucun Insecte. Indubitablement tous avaient émigré, comme pour mourir dans un endroit différent de celui où ils avaient célébré leurs amours. D'autres Coléoptères propres à Vénézuela ont la même faculté, mais ils sont trop petits pour qu'on puisse les apercevoir au milieu de l'immensité du ciel. Parmi ceux-ci est le *Coptocephalus Rojasi* Sallé, duquel je parlerai en détail dans la suite de ces *Études.*

Il est curieux d'observer toutes les sortes d'harmonies existant entre les êtres les plus minimes de la création et les animaux de l'échelle supérieure, ce qui maintient l'équilibre dans les différentes forces organiques. Sans ces harmonies on ne pourrait pas concevoir l'existence de cette multitude d'êtres si divers qui peuplent la terre.

CATALOGUE

DES

Longicornes de la province de Caracas

RÉPUBLIQUE DE VÉNÉZUÉLA

Avec quelques observations sur leurs habitudes,

Par M. MARCO-AURELIO ROJAS.

(Séance du 27 Décembre 1865.)

Presque tous les entomologistes possèdent sans doute une infinité de Coléoptères de ce pays; mais ils seront bien rares ceux qui au nom et à l'origine de l'Insecte ont ajouté quelques annotations sur ses coutumes, l'époque de l'année où il paraît et le climat dans lequel il vit.

Combien sont intéressants tous ces détails et de quelle importance ne sont-ils pas pour l'étude de l'entomologie !

Qu'avance-t-on à savoir que tel Insecte, qui éblouit notre vue par le brillant coloris de ses élytres, est de tel ou tel pays, si on ignore complétement sa manière de vivre ? Qui niera que la connaissance des habitudes des Insectes soit inséparable de leur description anatomique ?

J'ai lu beaucoup de descriptions sur les Coléoptères et les Lépidoptères de ce pays sans avoir jamais trouvé le moindre détail sur la vie particulière à chaque espèce.

Comme ce champ est vaste ! Combien nous savons de variétés d'aliments, de climats, et pour une même espèce !

Je me propose donc de faire des catalogues particuliers des différentes familles de Coléoptères du Vénézuela, en signalant tout ce qui est inhérent à leur vie durant leur état parfait d'Insectes.

Je présente aujourd'hui à la Société celui des Longicornes, que suivra celui des Curculionides, et ainsi successivement. J'espère de cette façon

faire connaître les coutumes de cette infinité de splendides Coléoptères qui peuplent les montagnes et les vallées de notre féconde zone. J'espère que mon travail sera approuvé par les savants membres de cette corporation, aux pénibles travaux desquels on doit en grande partie les immenses progrès que fait aujourd'hui la science entomologique. Mon plus ardent désir serait de pouvoir contribuer aussi à ces progrès, et si le succès couronne mon ambition, mon cœur sera pleinement satisfait.

—

LONGICORNES.

PARANDRIDES Blanchard, Hist. nat. des Insectes, t. II, p. 134.

PARANDRA MANDIBULARIS Perty, Del. Anim., art. 84, t. XVII, fig. 1. — *P. grandis* Thoms., Mus. Scient., p. 79. — Il vit dans les bois pourris. Son climat propre est le froid ; aussi le trouve-t-on à *Galipan, Dos Aguadas* et *Agua-Negra*. On le prend dans les mois de juillet et août dans ces deux derniers lieux, et en septembre et octobre dans le premier.

C'est un de ces Insectes que les gens de la campagne nomment *aserradores* (*scieurs*), parce qu'ils scient le bois. On le prend généralement dans les demeures qu'il se creuse dans le bois.

PARANDRA COLOMBICA White, Cat. of Longicorn Coleoptera in British Mus., p. 3, 1853. — Il habite les mêmes lieux et a les mêmes mœurs que le précédent. On en trouve toujours plusieurs ensemble dans le même bois.

PRIONIENS Serville, Ann. Soc. Ent., t. I, 1832, p. 120.

PSALIDOGNATHUS SALLEI Thoms., Ann. Soc. Ent., 1858, Bull., CCXLVI; Arc. Nat., p. 43, 1859. — Il vit dans les climats froids. Jusqu'ici

on ne l'a trouvé que sur deux points, *Galipan* et *Agua-Negra.* Il se rencontre sur une espèce de *Cedrelacées*, Cèdre connu vulgairement sous le nom de *Cedra manteca.* On le prend régulièrement pendant le crépuscule ou dans la nuit. Attiré par la lumière il vient en volant s'abattre sur les toits et les murs des habitations. La femelle, étant aptère, se tient au pied des arbres, où les mâles, plus nombreux, volent autour d'elle, et s'y livrent des combats pour se la disputer. On le voit rarement pendant que le soleil darde ses rayons, mais il sort particulièrement à l'entrée des pluies, en juin et juillet, et on le prend parfois à *Galipan* en septembre et en octobre.

Aulacocerus mundus White, Cat. of Longicorn Coleoptera British Mus., p. 13, pl. 1, fig. 2, 1853. — Ce magnifique Longicorne n'est pas très-commun. Il habite les climats froids et sort à l'entrée des pluies, dans les mois de mai et de juin. On le prend sur des arbres ou volant au crépuscule du soir autour des habitations. J'ai pris mes exemplaires sur les montagnes de *San-Vicente*, à cinq ou six lieues de cette ville et près du village du *Valle.* Ces deux Prioniens ont le vol très-lourd.

Malladon spinibarbe Lin., Syst. nat., II, p. 624. — Espèce propre aux climats chauds. Il habite en un lieu nommé *Las Peonias* dans l'intérieur des arbres, qu'il scie avec ses mandibules, et, à cause de cela, les campagnards le nomment *aserrador.* Il est très-abondant en ce lieu dans les mois de juillet et d'août. Il existe deux variétés de cette espèce qui ont les mêmes habitudes.

Myzomorphus scutellatus Sallé, Ann. Soc. Ent. de Fr., 1849, p. 429, pl. 13, fig. 1. — ♂ *Anacolus variabilis* White, Cat. of Long. Col., p. 23; *nigrinus*, *melanocerus*, *xanthocerus*, id., p. 24. — Se trouve seulement dans les climats froids. On le prend avec quelque abondance durant la chaleur du jour lorsqu'il vient se poser sur les troncs d'arbres coupés, ou, comme on dit vulgairement, *de las rozas de las montanas* (défrichement ou abatis de bois pour y planter le *maïs*). Il a le vol rapide. On le prend surtout lorsqu'à un jour de pluie succède un fort soleil. Le mâle est plus rare et ne présente pas les variétés de couleurs de la femelle qui est ou noire ou jaune, ou noire et jaune tout à la fois. Il habite la *Colonia Tovar* et *Agua-Negra* pendant juillet et août.

CÉRAMBYCINS Serville, Ann. Soc. Ent., 1833, p. 528.

Callichroma purpuratum (Chev.) White, Catal. of Longic., p. 164. — Abonde dans tous les climats froids. On le prend durant la chaleur du jour sur les troncs d'arbres coupés. J'ai pris ce Coléoptère pendant son accouplement, qui a toujours lieu pendant que le soleil est au zénith. Il habite *Las dos Aguadas* et *Agua-Negra* en mai et juin.

Callichroma cayennensis Dup., *elegans* Moritz, *scitula* Dej., Cat., p. 349. — Il est plus rare que le précédent et propre des climats chauds. Il a les mêmes habitudes et se prend aussi sur une plante de la famille des Mûriers. Il habite le village de *Maiquetia*, situé à une demi-lieue de La Guayra, les mois de mai et de juin. Comme on le sait, ces deux espèces ont une odeur particulière, *sui generis*, qui est agréable.

Mallocera Serville. — J'en ai quatre espèces dans ma collection qui ne sont pas nommées, propres des climats froids, qui habitent les mêmes parages que le précédent, à la même époque de l'année.

Criodion Serville. — Il existe une belle espèce de ce genre, naturelle des climats chauds, qui vit dans les bois coupés. Elle habite *Guarenas* les mois de juin et de juillet.

Achryson Serville. — J'ai deux espèces de ce genre, originaires de climats froids, particulièrement de la *Colonia Tovar*, mois de mai et de juin.

Chrysoprasis iris Chevrolat. — Des climats chauds, vole pendant la chaleur du jour et se pose sur les bois tombés pour en sucer les sucs végétaux. Vole avec vélocité et habite *Las Peonias* pendant les mois de juillet, août et septembre.

Chrysoprasis hirtula White, Cat. of Long., p. 150; *parvicollis* Chevrolat. — Il a les mêmes coutumes, habite les mêmes lieux que le précédent et aux mêmes époques. Il en existe une autre espèce propre aux climats froids, qui habite *Galipan*, lieu situé dans la Cordillière qui sépare Caracas de La Guayra.

COELEBURIA SEMIPUBESCENS Thomson, Essai de Class. de la fam. des Céramb., 1860, p. 238. — Je possède une magnifique espèce de ce genre, propre aux climats chauds. On la prend à l'est de Caracas, dans les montagnes de *Guarenas* et *Capaya*, *Guayra*. Elle vit sur les fleurs dans les mois de mai et de juin.

CHLORIDA FESTIVA Lin., Syst. nat., II, 623. — Ce beau Longicorne est de climat froid; il habite *Colonia Tovar*, *Agua-Negra*, *Galipan*. Comme la majeure partie des Longicornes, il vit sur les troncs abattus, où on le prend dans le milieu du jour.

TRACHYDERES POLITUS Chevrolat, White, Catal. of Longic., p. 70. — Très-commun dans toute la province, tant dans les climats froids que dans les tempérés, Il suce durant le jour les sucs des arbres tombés. Il habite *Colonia Tovar*, *Galipan* et autres lieux pendant les mois de juin, juillet et août.

TRACHYDERES SUCCINTUS Lin., Syst. nat., p. 627. — Dup., Mag. de Zool., 1836, pl. 154, fig. 2. — Plus abondant que le précédent, mais plutôt dans les climats chauds que dans les tempérés. Il varie ses aliments selon les climats (1). J'ai déjà écrit sur les coutumes de ce Coléoptère qui vit à Caracas, près de la rivière *Guaire*, sur la *Hermesia castanei folia*, dont il mange la résine. A La Guayra et à *Macuto*, village situé à une lieue de La Guayra, il mange l'épi du *Maïs*, et dans le *Pao de Zarate* les sucs de l'*Erythrina umbrosa* et de l'*Erythrina velutina*. Quant à la fécondation, voyez ce que j'en dis dans mes *Études entomologigues*.

TRACHYDERES SCENICUS Dej., White, Cat. of Long., p. 73. — Vit dans les climats froids, sur les arbres coupés, dans les mois de mai, juin et juillet, comme le précédent. Il habite *Galipan*, *dos Aguadas*, *Colonia Tovar*.

TRACHYDERES LATREILLEI Dupont, Mag. de Zool., 1838, pl. 191, fig. 2.— Des climats chauds, beaucoup moins abondant que les précédents. Il mange pendant la chaleur du soleil l'épi du *Maïs*. Il est des premiers Coléoptères qui paraissent au commencement des pluies. Il habite *Maiquetia*, *Guarenas*, pendant les mois de mai et de juin. La

(1) On peut voir ce que je dis à ce sujet dans mes *Observations sur quelques Coléoptères du Vénézuela*, Ann. Soc. Ent., 3e série, t. V, 1857, p. 329.

fécondation de ce Coléoptère a lieu durant la chaleur solaire. Je ne l'ai trouvé accouplé ni le matin ni l'après-midi.

TRACHYDERES NIGRIPES Dupont, Mag. de Zool., 1838, pl. 192, fig. 1. — Les mêmes coutumes et habitudes que le précédent, mais il est beaucoup plus rare. Quant à la fécondation, je ne puis préciser si elle a lieu aux mêmes heures. Il se montre aux mêmes époques et habite les mêmes lieux.

ANCYLOSTERNUS SCUTELLARIS Olivier, Col., IV, 16, pl. 21, fig. 160. — Coléoptère de climat très-chaud. Ce que j'en sais jusqu'à présent, c'est qu'il vit sur l'épi du *Maïs* pendant la chaleur du jour, et, comme je le dis dans mes *Études*, c'est presque toujours à l'ardeur du soleil qu'a lieu la fécondation. Dans le village de *Macuto*, où on les prend sur les plantations de *Maïs* pendant les mois de juillet et d'août, je fis la remarque que, sur 100 paires que je pris de midi à trois heures, 75 le furent pendant l'accouplement. Désireux de savoir si le même fait se reproduisait le matin et l'après-midi, je fis des observations pendant quinze jours et j'obtins des résultats analogues à ceux du premier jour : j'en pris le matin 12 paires, dont 2 accouplées, et le soir 15 paires, dont 6 dans le même état. Il habite *La Guayra, Macuto*, pendant les mois de juin, juillet et août.

Il existe une plus petite espèce de ce genre, dont le corps est noir brillant, les antennes noires à leur première jointure ; les articulations de chaque jointure le sont aussi, et le reste est rouge. J'en ai pris un seul exemplaire et je crois que c'est une simple variété.

OXYMERUS LEBASII Dej., Dup., Mag. de Zool., 1838, pl. 214, fig. 1. — Vit dans les climats chauds sur le *Maïs* et dans les mêmes lieux que le précédent. Il a les mêmes habitudes et je n'ai pas observé sa fécondation.

PTEROPLATUS VARIABILIS Sallé, Ann. Soc. Ent. Fr., 1849, p. 430, pl. 13, fig. 2. — Des climats froids ; il varie dans ses coutumes, suçant parfois le suc des fleurs, et parfois aussi des troncs d'arbres tombés. J'en ai pris plusieurs mangeant l'épi du *Maïs*. Dans les deux premiers cas on le trouve sur la hauteur *del Avila*, et dans le second aux *Dos Caminos*, à deux lieues de Caracas. Ceci est une preuve

certaine que les coutumes de l'Insecte varient selon le climat ou les hauteurs qu'il habite durant les mois de mai, juin et juillet.

LISSONOTUS CORALLINUS Dupont, Mag. de Zool., 1836, pl. 144, fig. 2. — Il vit dans les climats chauds, mais il varie selon la hauteur des lieux. A *La Guayra* et à *Macuto* on le prend pendant le jour mangeant l'épi de *Maïs* et s'y accouplant pendant l'ardeur du soleil. Au *Pao de Zarate*, où le climat est moins chaud, on le prend sur les fleurs sauvages dont il suce les sucs. Mois de juin et de juillet.

LISSONOTUS FLAVOCINCTUS Dup., Mag. de Zool., 1836, pl. 143, fig. 2. — Exactement de même que le précédent, mais plus rare dans les lieux susindiqués.

MEGADERUS STIGMA Lin., Syst. nat., I-II, p. 635; Dupont, Mag. de Zool., 1838, p. 141, fig. 1. — C'est peut-être le premier Coléoptère qui vient annoncer l'approche des pluies; il est des climats tempérés. Je l'ai pris seulement à Caracas, au coucher du soleil, volant dans les rues ou dans les cours des maisons. Je lui ai toujours trouvé son odeur caractéristique, mais moins agréable que celle des *Callichroma*. Mois de mai.

STENASPIS TRICOLOR Waterhouse, Trans. Ent. Soc. London, II, 228. — Il y a une seule espèce de ce genre dont je n'ai pris qu'un seul exemplaire. Climat chaud, *La Guayra*, en juin.

ÆGOIDUS DEBAUVEI Guér., Rev. zool., 1838, p. 287; Dup., Mag. de Zool., 1840, pl. 31. — Climats chauds : il mange pendant le jour l'épi du *Maïs* et y féconde sa femelle. On le prend à *Maiquetia*, *Rio-Chico*, village situé à l'est de Caracas, dans les mois de mai, juin et juillet.

ALLOESIA BIVITTATA Chev., Ann. Soc. Ent., 1862, p. 763. — Climat chaud, *La Guayra*, mois de juin et de juillet.

CLYTUS RUFUS Olivier, Ent., t. IV, genre 70, p. 28, pl. 7, fig. 81. — Climat froid, mois de juin et de juillet. Il vit sur les fleurs. *Galipan*.

CYLLENE ELONGATA Chev., Ann. Soc. Ent., 1851, p. 379. — *Clytus guttatus* Chev. Olim. — Climat froid. Il suce les sucs des arbres tombés en juin et en juillet. *Dos Aguadas*.

Il y en a encore cinq espèces non nommées (1), toutes des climats froids, qu'on prend à *Galipan* dans les mois de septembre et d'octobre.

RHOPALOPHORA PUSTULOSA White, Cat. of Long., p. 206. — Ce beau Coléoptère est des climats chauds. Il vole pendant l'ardeur du soleil sur les montagnes où on vient de faire des coupes de bois. Il se pose sur les troncs des arbres abattus pour en sucer les sucs. Son vol est léger. Mois de juin, juillet et août, à *Las Peonias* (situé près de la mer, à quatre ou cinq lieues de Caracas).

RHOPALOPHORA VENEZUELENSIS Chev. in Thomson, Arcana naturæ, p. 60. — Le même que le précédent dans ses habitudes, habitation, etc.

Il existe une espèce ressemblant un peu à la *pustulosa*, qui a les mêmes habitudes.

IBIDION SIGNATICOLLE Chevrolat, Thoms., Systema Cerambycidarum, p. 572; White, Cat. of Long., p. 225. — Climats froids. Il se prend pendant le jour aux troncs des arbres suçant les sucs végétaux. Il habite *Colonia Tovar* pendant les mois de mai, juin et juillet. J'en ai dans ma collection deux autres espèces, l'une de climat froid et l'autre de climat chaud.

ELAPHIDION Serville. — Il existe trois belles espèces de ce genre, toutes de climat froid. Il y a en outre trois autres espèces appartenant à la tribu des *Cerambycins* que je n'ai pas encore classées et que je transmettrai à la Société aussitôt que je connaîtrai leurs coutumes.

MALACOPTERUS LEBASII Dejean, *lineatus* Guér., Icon. R. A., texte III, p. 222. — Climat froid. Il a les mêmes couleurs que les précédents et habite *Colonia Tovar*, mois de juin et de juillet.

COPTOCEPHALUS-METOPOCOELUS ROJASI Sallé, Ann. Soc. Ent., 1853, p. 651, fig. 1 et 2. — Ce beau Longicorne a été pris la première fois en 1852 par moi. Il vit sur les fleurs pendant l'ardeur du soleil et y féconde sa femelle aux mêmes heures. On en prend peu d'accouplés le matin. Il est des climats chauds et le mâle est plus abon-

(1) Elles le sont depuis dans nos Annales de 1861, par M. Chevrolat, sous les noms de : 1° *Neoclytus Caracasensis*, 2° *N. Moritzii* Thoms., 3° *N. basalis* Chev., 4° *N. regularis* Chev., 5° *N. clavatus* Chev.

dant que la femelle. (Voir ce que je dis dans mes *Études* au sujet des émigrations.) Il habite *Guarenas* au mois de mai.

Je dois ici des remercîments à mon ami et collègue M. A. Sallé pour l'honneur qu'il m'a fait en me dédiant ce Coléoptère.

LAMIAIRES Serville, Ann. Soc. Ent., t. IV, 1835, p. 4.

Acrocinus longimanus Lin., Syst. nat., II, 621. — Climat froid. Il est des premiers qui paraissent au commencement des pluies. Il vit sur le *Higueron* (*Ficus glabrata*) dont il suce le lait, et on l'y trouve tant à l'état de larve qu'à celui d'insecte parfait. Les habitations de ce Coléoptère sont longues, cylindriques, d'un demi-pouce de diamètre et huit de longueur, tortueuses et ouvertes à l'extérieur de l'écorce d'un trou petit et rond. L'heure de la fécondation est le matin, de cinq heures et demie à sept heures, et quelquefois l'après-midi. Pendant le jour il reste dans son habitation où on peut le prendre. On peut être certain qu'en voyant un *Ficus* avec des ouvertures ovales ou circulaires on y trouvera, sinon l'Insecte parfait, au moins sa larve. Il habite *Agua-Negra*, *Dos Aguados*, les mois de juin et de juillet. (Voir mes *Études*, au sujet de ce Coléoptère.)

Oreodera Serville. — Il y a une espèce de ce genre dans les climats froids. Elle habite *Colonia Tovar* en juin et juillet.

Tapeina erectifrons Thoms., Archives Ent., t. I, p. 43. — *Eurycephalus operosa* Dejean. — Climat froid. Habitudes peu connues. Habite *Galipan* en juin et juillet.

Steirastoma depressa, *difformis* Dej., Lin., Syst. nat., I, 626. — Connu vulgairement sous le nom de *Asserador de Cacao* (Scieur de Cacao). Climats chauds et froids. J'ai parlé dans mes *Observations* des coutumes de ce Coléoptère. Il habite les vallées du *Tuy*, *Las Peonias* et *Dos Aguadas*, en mai, juin et juillet.

Acanthocinus pupillatus Chevrolat. — Il est plus abondant que le précédent et se trouve seulement dans les climats froids. On le prend dans les montagnes sur les abatis de bois, dont il suce les sucs végétaux. Sa fécondation a lieu pendant l'ardeur du soleil. Il habite *Dos Aguadas* et *Galipan* en mai, juin et juillet.

ACANTHODERUS NIGRICANS Dej., Cat., p. 362. — Des climats froids, ayant les mêmes coutumes que le précédent. Il habite *Colonia Tovar*, *Agua-Negra*, *Dos Aguadas*, les mois de mai et de juin.

PTERIDOTELUS LATICORNIS White, Cat. of Long., p. 356, pl. IX, fig. 2. — Des climats froids; il vole pendant le jour autour des arbres récemment abattus. Il a les mêmes habitudes que les précédents et habite les mêmes lieux en mai, juin et juillet.

PTERIDOTELUS RUSTICUS. — Il est des climats froids et le plus rare en ce genre. Il habite *Colonia Tovar*, etc., en juin et juillet.

Il existe encore trois autres espèces de ce genre dont je ne connais pas les habitudes.

LAGOCHEIRUS ARANEIFORMIS Lin., Syst. nat., II, p. 625. — Des climats froids, où il paraît au commencement des pluies. Il habite *Agua-Negra*, sur les bois coupés, en mai et juin,

MACRONEMUS ASPERULUS White, Cat. of Long., p. 376, pl. IX, fig. 8. — Il y a deux espèces de ce genre, toutes deux de *Colonia Tovar*, ayant les mêmes habitudes que la précédente. Mois de juin et de juillet.

TRIPANIDIUS SEXMACULATUS Chevrolat. — Des climats froids; il vit sur les arbres récemment coupés et habite *Colonia Tovar* et *Agua-Negra* en juin, juillet et août.

ASTYNOMUS SALLEI Candèze, Hist. des Métam. de quelq. Col. exot., p. 60, pl. IV, fig. 4, 1861. — Il est des climats froids et a les mêmes habitudes que le précédent. Il habite *Colonia Tovar* en juillet et en août.

PROBATIUS HUMERALIS Perty, Del. An. Art., p. 91, t. XVIII, fig. 8. — Des climats froids, ayant les mêmes coutumes que le précédent. Il habite *Colonia Tovar* en juillet.

AMNISCUS Dejean. — Il existe huit espèces de ce genre, toutes des climats froids, *Colonia Tovar*. Elles vivent comme les précédentes et se prennent aux mêmes époques de l'année.

HIPPOPSIS Serville. — J'en ai une seule espèce, mais je ne connais ni ses habitudes, ni les lieux qu'il habite.

SAPERDA Fabricius. — Il y en a huit espèces des climats froids et tempérés. Je connais peu leurs habitudes.

ONCIDERES Serville. — Deux espèces existent ici, qui sont des climats chauds et qui vivent sur les fleurs et les arbres. On les prend à *La Guayra* et *Maiquetia* en mai et en juin.

COLOBOTHEA GEMINATA Chev. — Cette belle espèce est assez rare et des climats chauds. Elle vole pendant l'ardeur du soleil et se nourrit sur les arbres coupés. Elle habite *Las Peonias* en août et en septembre. On la trouve encore à *Guarenas*. Son vol est rapide.

COLOBOTHEA NIGRO-MACULATA Chevrolat. — Des climats chauds : les mêmes coutumes que le précédent. Mêmes lieux et même époque.

PTYCHODES TRILINEATUS Linné, Mant., p. 532. — Des climats chauds. La femelle est plus abondante que le mâle, dont elle diffère complétement en couleur. Elle se féconde pendant l'ardeur du soleil et dans la matinée. Elle vit sur les arbres et habite *Maiquetia* et *Guarenas* en juillet, août et septembre.

AMILLARUS APICALIS Thoms., Essai class., p. 44; *Aphies Lebasii* Dej., Cat. 1837, p. 379. — Climat chaud. J'ai seulement pris deux exemplaires vivants, sur les fleurs, tous deux le soir, durant le crépuscule ; tous les autres de cette espèce je les ai pris dans les toiles d'Araignées des toits, morts déjà, ce qui me fait croire que ces Longicornes viennent durant la nuit, attirés par la splendeur de la lumière, et, se prenant aux toiles d'Araignées, y restent prisonniers et meurent victimes de leur imprudence. De cette manière j'ai capturé quelques autres Longicornes et autres espèces de Coléoptères. Habite *Valles del Tuy* juillet et août, mais son époque doit être mai et juin.

En sus des espèces déjà citées, il en est d'autres qu'on ne peut attribuer aux genres précédents et desquelles je ne possède que des exemplaires uniques dans ma collection. On ne peut par conséquent rien dire sur leurs habitudes.

HAUTEUR DES LIEUX CITÉS DANS CE CATALOGUE, AVEC LEUR TEMPÉRATURE MOYENNE.

	Au-dessus du niveau de la mer.		Température.	
Caracas	869	mètres.	19-45°	centigrades.
Guayra	8	—	29-17	—
Petare	334	—	22-24	—
Guarenas	386	—	24-45	—
Valles del Tuy (Plaine)	213	—	26-11	—
Pao de Zarate	1,597	—	21-23	—
Cerro de Avila	1,500	—	14-16	—
Agua-Negra	1,345	—	15-16	—
Las Peonias	800	—	20-22	—
Maiquetia	8	—	29-17	—
Macuto	»	—	»	—
Colonia Tovar	1,000 à 1,200	—	16-18	—
Galipan	2,360	—	12-14	—
Dos Aguadas	1,430	—	14-15	—

—

RÉFLEXIONS SUR CETTE FAMILLE.

Récapitulation faite, nous voyons qu'il existe dans la seule province de Caracas de 110 à 120 espèces de Longicornes. L'étendue du terrain sur lequel on les trouve comprend quinze à vingt lieues environ, et sa zone est celle de la culture. On en trouve rarement sur les montagnes vierges. Il y a des lieux qu'ils préfèreut à d'autres; il est certain qu'ils sont abondants sous tous les climats. Sur les *rozas de las montagnas* (bois abattus), ou, à leur défaut, sur une plante quelconque, comme le *Maïs*, par exemple, ils trouvent leur nourriture.

On peut dire des Longicornes de cette province que les deux tiers vivent dans les climats froids et l'autre tiers dans les climats chauds et tempérés ; mais il est certain que la beauté des couleurs l'emporte de beaucoup dans ceux des climats chauds.

Quant à l'époque de leur venue, on peut assurer que ceux des climats froids sont plus tardifs ; cependant cela dépend en majeure partie de l'arrivée des pluies, qui se font plus ou moins attendre dans ces divers climats. Ainsi on en prend beaucoup à *Galipan* dans les mois d'octobre et de novembre, mois dans lesquels on n'en prendrait peut-être aucun à *La Guayra* et à *Maiquetia*. Il est vrai qu'il pleut fréquemment à *Galipan*.

Ce qui est caractéristique, c'est de les trouver selon les lieux et les hauteurs, comme on peut le voir dans ce que je dis en mes *Études* concernant le *Maïs*.

Pour ce qui est de la fécondation, elle a presque toujours lieu dans le milieu de la journée, rarement le matin et le soir.

Les larves habitent les arbres tombés.

NOTICE

SUR LES

Coléoptères récoltés par M. J. Lédérer

SUR LE BOSZ-DAGH (ASIE MINEURE),

Par M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 10 Janvier 1866.)

Notre collègue, M. J. Lédérer, a fait l'année dernière un voyage entomologique dans les montagnes de l'Asie Mineure, du côté de Smyrne. Il a visité notamment le Bosz-Dagh, dont le sommet est couvert de neiges, puis l'Ovatschik, la plus haute pointe de la chaîne opposée au Bosz-Dagh; il a séjourné plusieurs semaines au village de Kisilgye-Aole et à Baïndir, où demeure depuis vingt-huit ans Nogell, qui autrefois a récolté tant d'Insectes de Turquie et de Natolie pour Friwaldsky.

M. Lédérer m'ayant prié de décrire les espèces nouvelles qu'il a rapportées, j'ai cru devoir dresser une liste des Coléoptères récoltés par lui pendant ce voyage.

L'aspect général de ces Insectes est celui des Coléoptères de Turquie et de Grèce; quelques espèces syriennes, mais en très-petit nombre, montent jusque-là; il est curieux qu'aucun *Procerus* n'ait été rencontré et que le nombre des *Carabus* soit aussi limité.

Cicindela campestris L. — Variété à élytres courtes, plates, tranchantes sur les côtés, avec la lunule humérale fortement interrompue. — Kisilgye-Aole.

C. turcica Schaum. — Cette belle espèce, si rare encore dans les collections, ressemble assez à l'*hispanica*; elle est facile à distinguer par la

lunule humérale qui, au lieu d'être arquée, se dirige obliquement presque en ligne droite vers la suture. — Kisilgye-Aole.

C. Fischeri Ad. — *C. littoralis* Fab. — Mêmes localités.

C. germanica, var. *læta* Motsch. — Même localité. — Cette variété ne diffère pas de la *sobrina* Gory, *italica* St.

Procrustes græcus Dej. — Bosz-Dagh.

Carabus græcus Dej. — *C. convexus* Fab., var. *salax* Friw. — Kisilgye-Aole et Bosz-Dagh.

Calosoma sycophanta L. — Kisilgye-Aole.

C. sericeum Fab.; variété un peu dorée. — Même localité.

Nebria brevicollis L. — *N. Heldreichii* Schaum. — *Leistus fulvibarbis* Dej. — Sur le Bosz-Dagh, près des neiges.

Leistus analis Dej. — Près du village.

Scarites eurytus Fisch. — *S. arenarius* Bon. — *Brachinus glabratus* Dej. — *Drypta cylindricollis* F. — *Callistus lunatus* Fab. — Kisilgye-Aole.

Lebia crux-minor Linn. — Village de Bosz-Dagh.

Chlænius spoliatus Ross. — *C. vestitus* Payk. — *Pristonychus conspicuus* Waltl. — Kisilgye-Aole.

P. nigritus Reiche. — Cette espèce syrienne se retrouve, mais fort rarement, autour du village de Bosz-Dagh.

Sphodrus leucophtalmus L. — *Calathus melanocephalus* Linn. — *Agonum austriacum* Fab. — Kisilgye-Aole.

ANCHOMENUS DOHRNII. — Long. 10 à 11 mill. — *Oblongus, planatus, cæruleus, nitidus, antennarum basi, ore pedibusque pallide flavo-testaceis, antennis obscuris, subtus atro-cyanescens, elytrorum margine reflexo testaceo, prothorace subcordato, postice ruguloso et utrinque late impresso, elytris sat profunde striatis, striis obsolete punctulatis, interstitiis planis, apice leviter sinuatis.*

Oblong, déprimé, d'un bleu brillant en desus, avec les élytres parfois faiblement verdâtres; antennes d'un roussâtre obscur, leur base d'un

jaune téstacé pâle ainsi que la bouche, les pattes et le bord réfléchi des élytres, dessous du corps d'un bleu noirâtre brillant. Tête lisse, ayant une assez forte impression à la base des antennes ; labre et mandibules d'un brun noirâtre. Antennes au moins aussi longues que la moitié du corps, à articles subégaux. Corselet cordiforme, à peine plus large que la plus grande largeur de la tête, les côtés arrondis en avant, légèrement redressés vers la base, rebordés, surtout aux angles postérieurs, qui sont relevés et obtus; surface couverte de rides transversales extrêmement fines ; base finement rugueuse ainsi que les côtés ; de chaque côté, une impression large, assez profonde ; ligne médiane assez profonde, entière. Élytres oblongues, ovalaires, finement rebordées, faiblement sinuées à l'extrémité, à stries assez profondes, plus marquées à la base, obsolétement ponctuées, intervalles plans, lisses. — Au pied du Bosz-Dagh.

La forme du corselet rapproche cet *Anchomenus* du *cyaneus* ; mais outre la différence de coloration des pattes et des antennes, la nouvelle espèce est plus allongée, la tête est bien plus longue, les impressions du corselet sont moins profondes, les stries des élytres sont bien moins profondes et les intervalles ne sont nullement convexes. La couleur n'est pas non plus d'un bleu aussi pur ni aussi vif.

Feronia (Argutor) rufonitens. — Long. 5 mill. — *Brevis, subdepressus, rufotestaceus, nitidus, capite biimpresso; antennis, crassiusculis, dimidio corpore paulo brevioribus, prothorace transverso, postice leviter angustato, ad basin utrinque profunde unistriato, angulis posticis obtusis, elytris brevibus, striatis, striis obsoletissime punctulatis.*

Corps assez déprimé, court, entièrement d'un roux testacé brillant. Tête marquée entre les antennes de deux stries réunies par une strie transversale. Antennes à peine plus courtes que la moitié du corps, un peu épaisses à partir du cinquième article, le deuxième à peine plus court que le troisième. Corselet transversal, légèrement arrondi sur les côtés et un peu rétréci en arrière avec les angles postérieurs obtus, mais marqué ; au milieu un sillon assez fin ; à la base, de chaque côté, une forte et profonde strie. Élytres courtes, à peine plus larges que le corselet, à stries bien marquées, quoique peu profondes et ponctuées d'une manière presque indistincte. — Village de Bosz-Dagh.

Ce petit *Argutor* ressemble un peu au *subsinuatus*, mais il est beaucoup plus court, les antennes sont plus courtes, plus épaisses, le corselet est plus court, plus arrondi sur les côtés, les angles postérieurs sont

moins pointus, et il n'y a en arrière qu'une seule fossette latérale et lisse.

FERONIA (TAPINOPTERUS) INSIDIOSA. — Long. 9 à 10 mill. — *Oblonga, supra planata, rufescens, nitida, lævis, palpis gracilioribus, prothorace subcordato, medio sulcato, postice utrinque bistriato, angulis posticis acutis, elytris ovato-oblongis, striatis, interstitiis planis, stria secunda tripunctata.*

Oblongue, déprimée au-dessus, lisse, d'un rougeâtre obscur, brillant, avec les palpes et les pattes un peu plus clairs. Tête ovalaire ayant deux stries entre les antennes et un pli fin le long des yeux descendant jusqu'à l'épistome; palpes très-grêles. Antennes assez courtes atteignant à peine le milieu du corps, un peu comprimées, les trois premiers articles lisses, les autres pubescents, mats; troisième et quatrième article presque égaux. Corselet aussi large que long, un peu cordiforme, finement rebordé sur les côtés; au milieu, un sillon bien marqué; à la base, une impression transversale peu profonde au milieu, plus marquée vers les angles avec deux stries, l'externe légèrement oblique et formant un petit pli; angles postérieurs aigus, les antérieurs tombants obtus. Élytres oblongues, ovalaires, déprimées, à stries bien marquées, lisses, avec les intervalles plans; deux ou trois points sur la deuxième strie; ♂ pour l'aspect général et la coloration, plus petit, plus étroit et un peu moins déprimé que la ♀. — Sur le Bosz-Dagh, près des neiges.

Cette espèce se distingue des autres espèces du groupe des *Tapinopterus* par le corps plus déprimé, la tête plus petite, les antennes moins épaisses et le corselet moins fortement rétrécis à sa base, mais plus fortement sinué sur les côtés avec les angles postérieurs plus pointus; elle rappelle plutôt certains *Haptoderus.*

MOLOPS WIEDEMANNI Chaud., Bull. Mosc., 1850, 130. — Long. 10 à 11 mill. — *Oblongus, parum convexus, niger, nitidus, lævis, capite utrinque sulcato, prothorace transverso, lateribus rotundatis, postice sinuatis, angulis anticis prominulis, posticis acutis, postice utrinque striato, elytris ovalibus, marginatis, profunde striatis, interstitio* 3° *post medium bipunctato, subtus lævis.*

Oblong, déprimé, entièrement d'un noir brillant, palpes rougeâtres, tarses d'un brun de poix. Antennes cendrées vers l'extrémité. Tête lisse, ayant de chaque côté une strie près de l'insertion des antennes. Antennes

atteignant à peine le bord postérieur du corselet, premier article presque aussi long que les deux suivants réunis. Corselet transversal, arrondi sur les côtés qui se redressent tout à fait à la base pour former des angles postérieurs aigus, les antérieurs pointus, un peu saillants; ligne médiane assez profonde; de chaque côté de la base, une strie longitudinale lisse, bien marquée. Élytres ovalaires, marginées, à stries profondes, lisses, diminuant à peine à l'extrémité; sur le troisième intervalle, deux points après le milieu; le long du bord externe, six ou huit gros points en arrière, trois ou quatre seulement en avant. Dessous du corps très-lisse, base de l'abdomen finement ponctuée; bord postérieur de chaque segment ayant au milieu deux gros points peu enfoncés, écartés. — Sur le Bosz-Dagh, près des neignes.

Cette espèce ressemble au *M. Cotteli*, mais le corselet est moins cordiforme, surtout chez les ♀, les élytres sont moins ovalaires. plus oblongues.

Zabrus punctifrons. — Long. 12 à 13 mill. — *Oblongus, depressus, niger, nitidus, subtus piceo-niger, prothorace obscure piceo marginato, palpis apice piceis, antennis rufo-piceis, basi nigris, capite tenuiter dense punctulato, prothorace antice posticeque æqualiter angustato, lateribus rotundato, antice posticeque dense punctato, angulis posticis marginatis, fere obtusis, elytris sat fortiter striatis, striis obsolete punctulatis.*

Oblong, déprimé, d'un noir brillant, d'un brun noir, également brillant en dessous, extrémité des palpes rougeâtre. Antennes d'un roussâtre obscur avec les quatre premiers articles noirs. Tête assez grosse, à ponctuation très-fine, serrée; deux très-faibles impressions entre les yeux, reliées par une strie transversale, une autre strie parallèle à cette dernière sur le bord de l'épistome; labre grand, lisse. Antennes n'atteignant pas le bord postérieur du corselet, ne diminuant pas de grosseur vers l'extrémité, deuxième et troisième articles très-minces à la base. Corselet aussi large au milieu que les élytres, arrondi latéralement, également rétréci en avant et en arrière; côtés marginés de rougeâtre obscur, étroitement rebordés en avant, beaucoup plus largement en arrière, assez finement et densément ponctués à la base et au rebord antérieur, le reste à ponctuation excessivement fine, peu distincte; bord postérieur faiblement sinué en arc, angles postérieurs presque obtus, non saillants en arrière, ligne médiane bien marquée. Élytres oblongues, tronquées à la base, arrondies à l'extrémité, assez fortement striées, les stries très-finement ponctuées; intervalles presque plans ayant parfois

des rides transversales extrêmement fines. Dessous du corps ponctué latéralement. — Près des neiges du Bosz-Dagh.

Ce *Zabrus* ressemble en petit au *Z. Trinii*, mais le corselet est un peu plus fortement arrondi sur les côtés avec les angles postérieurs non saillants et les stries des élytres sont plus profondes et plus finement ponctuées ; la tête est aussi plus ponctuée.

Z. ovipennis Chaud. — *Z. convexus* Zimm. — Kisilgye-Aole.

Aristus obscurus Dej. — *Penthus tenebrioides* Waltl. — *Pachycarus Latreillei* Sol. — Kisilgye-Aole.

Anisodactylus binotatus F. — *Harpalus distinguendus* Dft. — *Tachypus flavipes* L. — *T. caraboides* Schr. — *Bembidium combustum* Mén. — Kisilgye-Aole.

Dytiscus dimidiatus Berg. — *Colymbetes fuscus* L. — *Agabus bipustulatus* L. — *A. bipunctatus* F. — *Gyrinus bicolor* F. — Autour du village de Bosz-Dagh.

Staphylinus cæsareus Ced. — *S. maxillosus* L. — *Ocypus æthiops* Waltl. — Méme localité.

Philonthus laminatus Creutz. — *P. bipustulatus* Panz. — *Quedius fulgidus* Fab. — Sur le Bosz-Dagh, près des neiges.

Pæderus ruficollis Fab. — Kisilgye-Aole.

Necrophorus vestigator Hersch., var. *interruptus* Brullé. — *Silpha orientalis* Brullé. — *S. sinuata* F. — Kisilgye-Aole.

Hister inæqualis Ol. — *H. quadrimaculatus* L. — Même localité.

Dermestes bicolor Fab. — *D. mustelinus* Er. — Même localité.

Lucanus turcicus St. — Sur les Chataigniers et les Noyers, autour du village de Bosz-Dagh. Les femelles sont beaucoup plus rares que les mâles.

Dorcus Peyronis Reiche. — *D. parallelipipedus* L. — Mêmes localités.

Ateuchus sacer L. — *A. puncticollis* Latr. — Sur le Bosz-Dagh.

Gymnopleurus Sturmii Er. — *Copris hispanus* L. — *Oniticellus flavipes* Fab. — *Onitis Damætas* Stév. — Même localité.

Onthophagus camelus, var. *subviolaceus* Mén. — *O. lucidus* Ill. — *O. nemæus* Ol. — *O. vacca* L. — *O. Schreberi* L. — Mêmes localités.

Lethrus macrognathus. — Long. 25 mill. — ♂ *Brevis, valde convexus, ater, supra sat nitidus, subtus subopacus, capite obsolete impresso, indistincte punctulato, mandibulis validis, subtus longe appendiculatis, appendiculis sinuose compressis, dextro apice emarginato, prothorace elytris latiore, antice haud angustato, angulis anticis acutis, margine postico utrinque obliquo, vix perspicue punctato, elytris lævibus, humeris sat late marginatis.*

Court, très-convexe, d'un noir assez brillant en dessus, plus mat en dessous. Tête couverte de faibles impressions, à ponctuation indistincte; mandibules tranchants; sur la côte externe, se prolongeant en dessous, est un appendice sinueusement comprimé, aussi long que la tête, le lobe droit échancré à l'extrémité. Corselet plus large que les élytres, non sensiblement rétréci en avant, les angles antérieurs aigus; bord postérieur largement, mais faiblement sinué au milieu, un peu obliquement coupé aux angles postérieurs; ponctuation à peine marquée. Écusson finement rugueux, sillonné au milieu. Élytres courtes, très-convexes, lisses, assez largement marginées aux épaules. — Un seul individu ♂ trouvé à Giner.

Cette espèce ressemble extrêmement au *L. brachiicollis*, mais elle me paraît en différer par le corps plus large, la ponctuation indistincte de la tête et du corselet, les mandibules très-tranchantes en dehors, planes en dessus et non convexes, plus comprimées et moins arquées en dehors, munies d'un appendice extrêmement long (serait-ce accidentel?), par le corselet à angles antérieurs assez pointus, mais non prolongés, à bord postérieur moins droit, plus oblique de chaque côté, par l'écusson plus sillonné et par les élytres lisses au lieu d'être très-finement ruguleuses; le labre paraît plus grand et l'impression du milieu du front bien moins marquée. Ce *Lethrus* offre aussi une particularité que je ne retrouve pas chez les autres, c'est que les appendices des mandibules sont presque accolés l'un à l'autre encore, mais fortement écartés à la base comme des tenailles (1).

(1) On trouve aux environs de Smyrne une autre espèce de *Lethrus*,

GEOTRUPES (THORECTES) ASPERIFRONS. — Long. 17 à 20 mill. — *Brevissime ovatus, subglobosus, niger, nitidus, capite densissime tenuiter rugosulo, opaco, sutura frontali obtusa, prothorace tenuiter sat dense*

qui me semble avoir été confondue avec le *scoparius*; en voici la description :

L. ROTUNDICOLLIS. — Long. 20 à 24 mill. — *Brevis, valde convexus, ater, parum nitidus subtus nitidior capite antice punctato, summo lævi, medio leviter impresso, ♂ mandibulis validis, extus costatis, subtus valide appendiculatis, ut forcipatis, prothorace elytris vix latiore, angulis anticis valde rotundatis, margine postice medio leviter sinuato, tenuiter punctato, elytris tenuissime rugulosis.*

Ressemble beaucoup au *L. cephalotes*, en diffère par la taille plus grande, la couleur, qui n'a aucun reflet bronzé, par la tête ayant au milieu une légère impression oblongue avec les bords faiblement relevés, moins rugueusement ponctuée en avant et notamment sur les mandibules, les appendices disposés de la même manière, par le corselet à angles extérieurs bien plus fortement arrondis et à côtés nullement sinués, les élytres plus triangulaires, plus dilatées aux épaules.

Quant au *L. scoparius* Fischer (Entom., I, 136), en voici la description d'après l'auteur.

Il est presque de la même grandeur du *cephalotes*, mais il s'en distingue par son corps noir, raboteux, velu en bas, et par ses jambes plus densément garnies dessous. Les oreilles ou appendices de la tête sont plus larges et carrées (dans l'espèce précédente comme dans celles que je connais elles sont triangulaires et obtuses). La tête ressemble à celle du *cephalotes*, mais elle est plus raboteuse par des points imprimés; le chaperon est plus arrondi et porte deux tubercules longitudinaux. La lèvre supérieure comme les mandibules sont velues. Le corselet est très-raboteux par des points imprimés, confluents, rebordé, à bords velus. L'écusson, de la forme convexe, est pointillé. Les élytres sont raboteuses et garnies de soies courtes. Le corps est velu en bas, et les pattes sont garnies de soies plus longues qui forment à la pointe des jambes de devant des brosses très-distinctes et raides.

Il se retrouve dans les steppes méridionales d'Orenbourg.

Une autre espèce de Transcaucasie, que je trouve dans la coll. Reiche, sous le nom de *Heydenii*, ne diffère du précédent dont il offre la taille que par une teinte légèrement métallique, un peu plombée, la tête plus densément rugueuse, presque mate, avec l'impression médiane à peine indiquée, les mandibules plus rugueuses en dessus, les angles antérieurs du corselet forment un lobe plus court, plus fortement arrondi, la sur-

punctulato, margine postico nullo, scutello triangulari, obsolete punctato, elytris tenuiter punctato-lineatis.

Extrêmement voisin du *G. lævigatus*, plus large, moins convexe. Tête finement mais densément rugueuse, ayant la suture frontale en angle obtus bien marquée sans le moindre tubercule, et sans pli oblique au-devant des yeux. Corselet moins arrondi sur les côtés, plus rétréci en avant, à angles antérieurs plus émoussés, à ponctuation extrêmement fine, assez serrée; le bord postérieur nul, même au milieu. Écusson triangulaire presque imponctué. Élytres moins globuleuses, non rétrécies en avant, un peu plus fortement rebordées à la base, à lignes de points peu marquées, les intervalles très-finement réticulés. — Sur le Bosz-Dagh.

G. stercorarius L. — *G. subarmatus* Er. — Même localité.

Trox scaber L. — Kisilgye-Aole.

Pachydema aphodioides. — Long. 8 à 9 mill. — ♂ *Oblongus, convexus, ater, nitidus, fulvo-pilosus, palpis tarsispue interdum rufescentibus, capite tenuiter punctato asperato, antice concavo, marginibus reflexis, prothorace transverso, lateribus tenuiter crenulato, medio parum dense lateribus densius punctato, elytris sparsim punctulatis obsolete striolatis, stria suturali profunda; pygidio tenuissime punctulato, apice leviter triimpresso; tarsis anticis articulis* 2 *primis parum latioribus.*

Oblong, convexe, d'un noir assez brillant, ayant au-dessous des poils d'un jaune clair assez longs, peu serrés, formant une bordure de cils sur les côtés du corselet et des élytres; palpes et tarses parfois rougeâtres; crochets des tarses toujours d'un roux clair. Tête couverte d'une ponctuation assez fine, très-serrée, rugueuse, laissant au sommet une petite pace à peine ponctuée, concave en avant avec les bords relevés tout autour. Corselet transversal, presque parallèle en arrière, rétréci en s'arrondissant tout à fait en avant, côtés très-finement rebordés et très-fine-

face couverte d'aspérités plus marquées et d'une ponctuation plus profonde, et par les élytres moins triangulaires, plus arrondies latéralement avec l'extrémité plus déclive, un peu rentrante en dessous.

Quant au *Lethrus* d'Asie Mineure répandu dans plusieurs collections sous le nom de *subæneus* Dupont, je ne puis y voir qu'un *L. podolicus* éprouvé par le feu.

ment festonnés; bord postérieur insensiblement sinué de chaque côté; angles postérieurs obtusément droits; ponctuation assez forte, médiocrement serrée, mais plus serrée et un peu âpre sur les côtés; au milieu, une bande longitudinale lisse; au bord postérieur, de chaque côté, une faible impression transversale. Écusson grand, convexe, lisse. Élytres pas plus larges que le corselet, insensiblement élargies au milieu, fortement arrondies et très-déclives à l'extrémité, à ponctuation assez fine, écartée; sur chacune, des traces de trois ou quatre stries peu distinctes; strie suturale profonde, entière; intervalle sutural à ponctuation très-fine et écartée. Pygidium rentrant en dessous, à ponctuation extrêmement fine. Les deux premiers articles des tarses antérieurs à peine élargis. ♀ inconnue. — Kisilgye-Aole.

Cette espèce me paraît la plus petite du genre; elle a tout à fait la forme d'un *Aphodius*. Elle se rapproche beaucoup du *P. Reichei* et en diffère par le corps plus parallèle, la tête plus concave, à bords plus relevés, le corselet moins arrondi latéralement avec les angles antérieurs non saillants, par la ponctuation beaucoup moins forte et les tarses beaucoup moins dilatés.

Melolontha candicans Burm. — *Anoxia orientalis* Cast. — *A. villosa* Fab. — *Rhizotrogus Friwaldskyi* Mén. — Kisilgye-Aole.

Rhizotrogus vernalis Br. — Ovatschik.

R. costulatus Walk. — Goelkutschuk, sur les Chênes.

Anomala solida Er. — Bosz-Dagh, région basse.

Anisoplia tenebralis Burm. — Cette espèce syrienne et albanaise se retrouve au Bosz-Dagh, dans la région basse et à Kisilgye-Aole, sur des *Triticum* et autres graminées; la variété noire est plus rare.

A. tritici Ksw. — *A. leucaspis* Cast. — *A. villosa* Fald. — Mêmes localités.

Serica mutata Gyll. — Kisilgye-Aole.

Hoplia argentea F. — Village de Bosz-Dagh.

Amphicoma strigata Waltl. — *A. Lasserei* Germ. — *A. vulpes* F. — *A. cupripennis* Koll. — Kisilgye-Aole.

Pentodon curtus Motsch. — *Phyllognathus silenus* Fabr. — *Oryctes grypus* Ill. — Plaines du Bosz-Dagh.

Oxythyrea cinctella Burm. — *O. crinita* Charp. — Kisilgye-Aole.

Cetonia trojana Gory, var. à bandes latérales blanches effacées. — Kisilgye-Aole et village de Bosz-Dagh, sur les Chardons.

C. aurata L. — *C. viridis* F., var. *armeniaca* Mén. — *C. funesta* Mén. — *C. opaca* F. — *C. afflicta* Gory. — Autour du village de Bosz-Dagh, sur les Chardons.

Gnorimus variabilis L. — Même localité, sur les Châtaigniers.

Julodis Ehrenbergi Cast. — Kisilgye-Aole, dans les endroits arides sur diverses plantes.

J. sulcata Redt. — Kisilgye-Aole, sur les Chênes.

Acmœodera hyacinthina Friv. — *A. cuprifera* Cast. — Kisilgye-Aole, sur les Ombellifères.

A. virgulata Ill. — *A. ottomana* Fruv. — Kisilgye-Aole, la dernière sur des *Convolvulus*.

Ptosima flavoguttata Ill., var. à bande noire antérieure des élytres réduie à deux points. — Kisilgye-Aole, sur les Amandiers et les Poiriers.

Capnodis tenebrionis L. — *C. tenebricosa* F. — *C. cariosa* Pall. — Kisilgye-Aole, le dernier sur le *Quercus coccifera*, l'avant-dernier sur les Chardons.

Perotis lugubris F. — *Chalcophora stigmatica* Sch. — *C. quadriocu-lata* Redt. — Kisilgye-Aole, communs sur les Poiriers sauvages.

Lampra decipiens Mén. — Même localité, sur les Saules.

Chrysobothris tetragramma Mén. — Sur les Noyers, autour du village de Bosz-Dagh ; se trouve aussi dans le Caucase.

Sphenoptera coracina Stév. — Village de Bosz-Dagh, sur l'*Acantholimon androsaceum*.

S. Fairmairii Marseul. — Kisilgye-Aole, sur le *Tamarix smyrnensis*.

Anthaxia aurulenta F. — Même localité, sur les Ormes.

A. ferulæ Gené. — Même localité, sur le *Thapsia garganica.*

Coræbus rubi L. — *C. amethystinus* Ol. — Village de Bosz-Dagh, sur des *Rubus.*

Agrypnus atomarius Ol. — *Calais Parreyssii* Stév. — Kisilgye-Aole, le dernier très-rare, sur les Ormes.

Adelocera carbonaria Ol., sur les Ormes. — *Ectinus theseus* Germ. — Kisilgye-Aole.

Diacanthus latus Fab. — Bosz-Dagh.

Ampedus elegantulus Ol. — *Cardiophorus Hinkei* Friw. (*syriacus* Linné, Cand.) — Kisilgye-Aole, le premier sur les Saules, le second sur les Ormes.

Agriotes nuceus. — Long. 12 mill. — *Elongatus, subparallelus, rufo-fulvus, capite obscuriore, fulvo-cinereo pubescens, antennis sat brevibus, filiformibus, articulo 2° 3° vix breviore, prothorace oblongo, elytris angustiore, dense punctulato, basi dilatato, angulis posticis productis, magnis sat acutis, extus carinatis elytris elongatis, punctato-striatis, interstitiis planis, fere transversim tenuiter rugosulis.*

Allongé, assez convexe, entièrement d'un fauve rougeâtre, assez brillant, couvert d'une fine pubescence d'un cendré roussâtre. Tête plus foncée, fortement et densément ponctuée, rebordée de chaque côté au-dessus de la base des antennes. Antennes assez courtes, n'atteignant pas tout à fait le milieu du corps, filiformes ; premier article épais, deuxième et troisième assez courts, le troisième plus long que le deuxième, le quatrième notablement plus long que le troisième, les suivants à peu près égaux, le dernier appendicé. Corselet oblong, presque parallèle, plus étroit que les élytres, s'élargissant seulement à la base avec les angles postérieurs grands, prolongés, un peu obliquement carénés latéralement ; surface convexe, plus brillante que les élytres, couverte d'une ponctuation assez forte, serrée ; au milieu un fin sillon longitudinal visible seulement en arrière. Élytres allongées, à stries bien nettes, ponctuées, les intervalles plans, finement et densément ponctués, ridés en travers. Dessous du corps à ponctuation extrêmement fine et serrée.

Ressemble beaucoup à l'*A. pilosus*, en diffère par la taille un peu

plus petite, les entennes plus filiformes, à troisième article un peu plus long que le deuxième, par le corselet plus court, à côtés moins arrondis en avant, plus sinués avant les angles postérieurs, par l'écusson plus étroit, arrondi à l'extrémité, par les élytres moins convexes, moins acuminées.

Cardiophorus ægyptiacus Cand. — Les individus rapportés par M. Lédérer ressemblent extrêmement à cette espèce et n'en diffèrent que par la coloration des pattes et des antennes qui sont entièrement rousses, et celle des élytres qui présentent seulement une tache basilaire discoïdale d'un roux jaunâtre; le corselet est plus atténué en avant; les stries des élytres sont un peu moins ponctuées, et les intervalles sont un peu moins convexes; mais ces légères différences ne reposant que sur deux individus; je crois qu'il faut les considérer comme de simples variétés.

ATHOUS ACUTANGULUS. — Long. 8 mill. — ♂ *Elongatus, subparallelus, fuscus, sat nitidus, fulvo-pubescens, capite prothoraceque dense punctatis, hoc elongato, parallelo, angulis posticis extus prominulis, antennis gracilibus, corpore medio paulo longioribus, elytris leviter striatis, striis punctatis, interstitiis tenuiter rugosulis, minus dense punctatis, tarsis rufescentibus.*

♂ Allongé, presque parallèle, d'un brun noirâtre assez brillant, à pubescence d'un cendré roussâtre. Tête et corselet densément ponctués; bord antérieur du front coupé en demi-cercle; front un peu déprimé au milieu; épistome et labre garnis de poils roussâtres couchés, assez longs. Antennes grêles, un peu plus longues que la moitié du corps, troisième article à peine plus court que le quatrième. Corselet allongé, parallèle, côtés très-faiblement sinués avant les angles postérieurs qui sont saillants en dehors et assez pointus. Écusson oblong, un peu pointu à l'extrémité, faiblement ponctué. Élytres allongées, à peine plus larges que le corselet, rétrécies tout à fait à l'extrémité, à stries peu profondes, ponctuées, les intervalles plans, finement ridés, à ponctuation médiocrement serrée. Dessous densément et très-finement ponctué. Tarses roussâtres. — Kisilgye-Aole.

Cette espèce ressemble extrêmement à l'*A. olbiensis*, mais la forme des angles postérieurs du corselet, qui sont tout à fait émoussés chez ce dernier, suffit pour la distinguer.

Dictyopterus sanguineus L. — *Luciola dispar* Fairm., ♂ et ♀. — Autour du village de Bosz-Dagh.

LAMPYRIS MACULICOLLIS. — Long. ♂ 15 mill., ♀ 17 mill. — ♂ *Oblongo-elongata, pallide rufescens, elytris fuscescentibus, fulvo anguste marginatis, prothorace macula discoidali nigra rufo-marginata, notato, angulis posticis acutis, elytris vix costulatis, abdominis segmento ultimo utrinque sinuato; ♀ fusca segmento fulvo marginatis, prothorace nigro-maculato, elytris divaricatis, apice extus productis, abdominis segmento ultimo superiore triangulari-rotundato, inferiore medio acute dentato.*

♂ D'un roussâtre pâle, avec les élytres, sauf une bordure et une bande suturale très-étroite, et une tache discoïdale sur le corselet, brunâtre, cette tache prothoracique transversale et entourée d'une vague bande orange. Corselet plus large que long, bien arrondi au bord antérieur, qui est médiocrement relevé, très-faiblement sinué de chaque côté avant les angles postérieurs qui sont aigus, sans former une petite dent; bord postérieur presque droit au milieu, mais un peu sinué et se prolongeant de chaque côté obliquement pour former les angles postérieurs; ponctuation médiocrement forte, assez serrée; au milieu, une ligne longitudinale faiblement saillante. Écusson en triangle fortement arrondi à l'extrémité qui est roussâtre. Élytres allongées, rétrécies et obtusément acuminées à l'extrémité; ponctuation médiocrement forte, mais très-serrée; sur chacune deux côtes à peine saillantes, courtes et la trace à peine indiquée d'une troisième interne. Abdomen à segments arrondis sur les côtés, un peu carénés et impressionnés au milieu; angles apicaux aigus, médiocrement saillants; dernier segment supérieur très-convexe au milieu, assez fortement sinué de chaque côté, arrondi à l'extrémité, segment inférieur ayant au milieu une courte dent aiguë. — ♀ Rousse en dessous. Corselet d'un roussâtre pâle avec une grande tache noire en carré transversal, bordée latéralement de roux; bord postérieur légèrement sinué de chaque côté avec les angles émoussés. Moignons des élytres d'un roux brunâtre, séparés, divariqués, prolongés antérieurement, en un lobe obtus à l'extrémité. Abdomen brun, segment finement liséré de roux, leur bord postérieur presque droit, leur bord externe faiblement arqué avec l'angle presque droit, émoussé; avant-dernier segment un peu caréné au milieu, le dernier en triangle arrondi.

Larve. — Long. 22 mill. — Assez étroite, parallèle, d'un noir mat, parsemée de petits poils d'un soyeux presque doré, antérieurement courts, assez serrés; une tache rousse peu distincte aux angles postérieurs du corselet et des deux segments suivants. Corselet oblong, arrondi en avant avec un court sillon au milieu du bord antérieur; angles postérieurs

très-émoussés, presque arrondis; les deux segments suivants presque parallèles, leurs côtés presque droits, les autres plus rétrécis à la base avec les côtés plus arrondis, le bord postérieur droit avec les angles non prolongés; les deux derniers segments à angles plus saillants. — Autour du village de Bosz-Dagh, rare.

Cette espèce ressemble au *L. Reichei*, mais elle en diffère par la forme plus allongée, le corselet à tache noire sur le disque, à angles postérieurs saillants formés par l'obliquité du bord postérieur, à ponctuation plus forte, par les élytres à côtes moins distinctes et par l'abdomen à dernier segment supérieur fortement sinué de chaque côté, l'inférieur denté au lieu d'être échancré (1).

Telephorus opacus. — *T. lividus* L. — *T. assimilis* Pank. — *T. ruficeps* Marseul. — Village Bosz-Dagh.

Opilus tæniatus Klug. — Kisilgye-Aole.

Trichodes favarius Ill. — *T. crabroniformis* Fab. — Village de Bosz-Dagh.

Apate capucina. — *A. sexdentata*, chez un tonnelier, à Oedemisch.

Dailognatha laticollis Besser. — Sur le Bosz-Dagh, dans la neige.

Prosodes Ledereri. — Long. 17 à 23 mill. — *Oblongo-elongatus, ater, sat nitidus, sat dense punctatus, prothorace subquadrato, lateribus antice tantum arcuatis, elytris sublineato-punctatis, interstitiis tenuiter punctatis, ♂ postice triangulariter productis, apice obtuso, ♀ apice obtusis.*

Oblong, un peu allongé, d'un noir assez brillant, à ponctuation assez fine et assez serrée. Tête à ponctuation plus fine et beaucoup plus serrée,

(1) Une espèce de Syrie, qui m'a été communiquée par M. Reiche, ressemble extrêmement à ce *Lampyris* pour la taille, la forme et la coloration; elle en diffère par le corselet sans tache brune sur le disque, plus largement arrondi en avant, par les élytres un peu plus larges et surtout par les segments abdominaux à angles postérieurs plus saillants, le dernier segment supérieur moins triangulaire et plus faiblement sinué sur les côtés, le dernier inférieur seulement sinué sans dent médiane. Je propose de la nommer *L. berytensis*.

épistome coupé presque droit, très-faiblement sinué ; labre grand, sinué. Antennes courtes, n'atteignant pas la base du corselet, les derniers articles transversaux. Corselet presque carré, arrondi seulement sur les côtés en avant ; bords latéraux assez fortement rebordés ; angles postérieurs droits, le bord postérieur largement sinué. Élytres allongées, pas plus large à la base que la base du corselet, presque parallèles chez les ♂ et prolongées peu à peu à l'extrémité en une pointe obtuse assez fortement rebordée sur les côtés, plus courtes et moins parallèle chez les ♀, avec l'extrémité simplement obtuse ; à ponctuation médiocre formant des lignes assez régulières, mais vagues, les intervalles finement ponctués et finement ridés, plus visiblement sur les côtés. Abdomen présentant une fossette sur le dernier segment des ♂, et un simple sillon transversal chez les ♀. Pattes assez courtes et assez robustes. — Kisilgye-Aole.

Cet insecte présente presque la sculpture et la teinte du *Blaps rugosa* ; mais la forme dissemblable chez les deux sexes et les tarses comprimés le rangent parmi les véritables *Prosodes* ; il est beaucoup moins comprimé latéralement et moins convexe que le *P. cylindricus*.

Gnaptor prolixus. — Long. 27 et 28 mill. — ♂ *Oblongus, crassus, parum convexus, niger, sat nitidus, capite tenuiter densissime punctato, prothorace dense punctato, elytris oblongo-ovatis, tenuiter parum dense aspero-punctatis, subcaudatis, prosterno profundius sulcato* ; ♀ *oblongo-ovata, elytris latis, depressiusculis.*

Entièrement d'un noir médiocrement brillant ; ♂ oblong-épais, peu convexe. Tête couverte d'une ponctuation fine, extrêmement serrée ; deuxième article des antennes court, plus large que long, débordant un peu la base du troisième article. Corselet assez fortement arrondi sur les côtés, angles postérieurs obtus, ponctuation assez fine, serrée. Élytres oblongues-ovalaires, prolongées en queue obtuse à l'extrémité, assez planes en dessus, couvertes d'une fine ponctuation râpeuse, assez serrée. Dessous du corps granuleux sur les côtés du prosternum, le reste fortement ponctué. — ♀ Ovalaire très-peu convexe. Corselet large, fortement arrondi sur les côtés. Élytres brièvement ovalaires, à ponctuation râpeuse mélangée de rides, et avec des vestiges de stries. — Au pied du Bosz-Dagh.

Cette espèce ressemble au *spinimanus*, mais elle en diffère notablement par le corps oblong, moins convexe, la tête moins courte, le deuxième

article des antennes plus large que long, débordant un peu le troisième article, le corselet moins rétréci en arrière, les élytres moins ponctuées, bien plus longues et plus prolongées en arrière, le prosternum et le mésosternum plus fortement sillonnés.

L'autre espèce du même genre, *G. græcus* (Küst. Kaf. Eur., t. XIII, p. 64) ne peut être confondue avec la nôtre; en voici, du reste, la diagnose :

Ovatus, ater, nitidiusculus, thorace transverso, lateribus fortius rotundato, subtilissime marginato, elytris ovalibus, postice conjunctim acute rotundatis, supra subtiliter punctulatis rugulosisque, sutura postice elevatiuscula.

Il est plus petit et plus convexe que le *spinimanus* et les côtés du corselet sont plus fortement arrondis.

Pimelia Mongeneti Sol. — Village de Bosz-Dagh.

P. verruculifera Sol. — Kisilgie-Aole.

Tryptera villosa Sol. — *Pachyscelis quadricollis* Br. — Kisilgye-Aole.

Dendarus punctatus B. — *D. ottomanus* Muls. — *Pedinus tauricus* Stév. — Sur le Bosz-Dagh.

Zophosis punctata Sol. — *Opatrum fuscum* F. — *Leichenum pictum* F. — Kisilgye-Aole.

Helops tenebricosus Br. — *H. subcyaneus* Br. — *Apolites mucoreus* Waltl. — Kisilgye-Aole.

Eubæus Mimonti Boield. — Village de Bosz-Dagh; extrêmement rare.

Alosimus collaris Fab. — *A. syriacus* L. — Village de Bosz-Dagh et Kisilgye-Aole.

Zonitis præusta Fab. — *Z. quadripunctata* Fab. — Kisilgye-Aole.

Anoncodes ustulata Fab. — Kisilgye-Aole, sur le *Tamarix smyrnensis.*

Ædemera flavipennis Schmidt. — *Chitona cretica* Fairm. — Autour du village de Bosz-Dagh.

Rhynchites hungaricus Fab. — *Brachyderus muricatus* Fab. — Village de Bosz-Dagh, le premier sur les Rosiers.

Chlorophanus excisus Fab. — Kisilgye-Aole, sur les Ormes.

Cleonus scutellatus Boh. — *C. punctiventris* Germ. — *C. megalographus* Fahr. — *C. obliquus* Fab. — *C. scabrosus* Gyll. — *Minyops variolosus* Fab. —*Trysibius punctipennis* Brull. — *Phytonomus punctatus* Linn. — Kisilgy-Aole.

Magdalinus memnonius Fald.

Otiorhynchus agnathus Sch. — Bosz-Dagh.

O. DUBITABILIS. — Long. 12 mill. — *Ovatus, postice convexus et compressus, niger, dense cinereo-squamosus et breviter setosus, rostro late impresso, medio breviter carinato, funiculi articulo* 2° 1° *fere duplo longiore, prothorace granulato, elytris parum profunde striatis, interstitiis vix convexis, valde granulatis, femoribus muticis.*

Forme et couleur de l'*O. ligustici,* mais avec les élytres moins arrondies en arrière et un peu comprimées. Corps épais, médiocrement convexe sur la partie dorsale, noire, couvert d'écailles d'un cendré fauve, assez serrées, mais un peu inégalement, ce qui forme de vagues macules. Rostre ayant une large impression, un peu relevée sur les bords, avec une fine carène médiane ; ptéryges très-divariquées, antennes longues, 2e article du funicule presque deux fois aussi long que le 1er, les suivants diminuant à peine de longueur. Corselet assez petit, couvert de tubercules noirs, assez serrés. Élytres ovalaires, un peu comprimées à l'extrémité, médiocrement convexes, à stries peu enfoncées, plus marquées en arrière, intervalles à peine convexes, couverts de petits tubercules noirs assez serrés, entremêlés de soies très-obliques, courtes, de même couleur que les écailles. Abdomen faiblement impressionné à la base chez les ♂. Fémurs médiocrement renflés, sinués en dessous près de l'extrémité interne ; tibias presque droits, fortement dilatés en dedans à l'extrémité. — Village de Bosz-Dagh.

Bien que l'aspect général de cet Insecte rappelle celui de l'*O. ligustici*,

il se rapproche en réalité du *plumipes* par les fémurs non dentés, la longueur du 2e article du funicule, et le corselet tuberculé; mais les tibias ne sont pas velus, les tubercules du corselet sont bien plus gros, moins serrés, les élytres ne se terminent pas en pointe obtuse, étant tout à fait tombantes à l'extrémité, et la base de l'abdomen ne présente qu'une faible impression chez les mâles.

O. ARMICRUS. — Long. 4 à 5 mill. — *Oblongo-ovatus, niger, nitidus, antennis tibiisque vix piceis, rostro valde punctato, medio leviter carinulato, antennis sat brevibus, funiculi articulis* 2 *primis subæqualibus, prothorace sat magno, lateribus fere angulatim rotundato, tenuiter sat dense punctato, elytris ovatis, punctato-substriatis, striis lateribus evanescentibus, interstitiis planis, subtilissime punctulatis, femoribus anticis inflatis, valde spinosis, reliquis muticis, tibiis intus tenuiter denticulatis.*

Oblong-ovalaire, assez épais, mais médiocrement convexe, d'un noir brillant, avec les antennes, les tibias et les tarses d'un brun de poix. Tête assez finement et peu densément ponctuée. Rostre rugueusement ponctuée, ayant au milieu une petite carène courte. Antennes assez courtes et un peu épaisses, les deux premiers articles du funicule presque égaux. Corselet assez grand, presque anguleusement arrondi sur les côtés, étroitement marginé à la base, à ponctuation fine assez serrée. Élytres ovalaires, à épaules nulles, à lignes de gros points, formant des stries peu profondes, qui diminuent sur les côtés et à l'extrémité; intervalles presque plans, à ponctuation extrêmement fine. Fémurs antérieurs beaucoup plus gros que les autres, armés d'une très-forte dent, les autres fémurs inermes; tibias finement denticulés en dedans, dilatés en pointe à l'extrémité interne. — Sur le Bosz-Dagh, près des neiges.

Cet *Otiorhynchus* rappelle au premier abord le *monticola*, le corselet est presque identique, mais le rostre et moins court, les antennes sont plus courtes, les intervalles des stries sont à peine ponctués au lieu d'être presque rugueux et les fémurs antérieurs sont épineux. Sa place est près des *O. aterrimus* et *creticus*, dont il se distinguera facilement par le corselet tuberculé et les quatre fémurs postérieurs inermes

MYORHINUS SUBVITTATUS. — Long. 3 à 5 mill. — *Ovatus, convexus, fusco-niger, squamulis submetallicis griseo-virescentibus, indutus elytris, vittis duabus, suturali et discoidali, vage fuscescentibus, rostri apice*

prothoracisque vittis tribus denudatis; rostro apice gibboso, sulcato, prothorace brevi, lateribus valde rotundato, tenuiter densissime punctato, elytris breviter ovatis, punctato-striatis, interstiis fere planatis, femoribus clavatis, subtus fortiter unispinosis.

Ovalaire, très-épais, très-convexe, d'un brun noir, assez brillant, couvert d'écailles un peu métalliques, d'un gris ou d'un carné légèrement verdâtre, sur les élytres deux bandes, une suturale et une discoïdale, d'un roux brunâtre clair, s'effaçant vers l'extrémité et peu nettement devinées, couvert en outre de poils d'un roussâtre clair, hérissés. Rostre dénudé, fortement arqué et sillonné à l'extrémité. Corselet large, fortement arrondi sur les côtés, rétréci en avant, couvert d'une ponctuation très-fine, extrêmement serrée, un peu rugueuse; au milieu, une ligne lisse et un peu saillante à trois bandes dénudées. Élytres brièvement ovale, obtusément acuminées, à stries ponctuées peu profondes, mais bien nettes, à intervalles presque plans, presque lisses. Fémurs renflés en massue, armés en dessous d'une forte épine. — ♀ Plus grosse, plus massive.

Ressemble extrêmement au *M. albolineatus*, la coloration est la même, en diffère par la taille bien plus grande, le rostre plus comprimé, le corselet plus renflé, plus arrondi sur les côtés, par les élytres plus convexes, plus acuminées en arrière, à stries proportionnellement plus fines et moins fortement ponctuées et par les fémurs plus fortement dentés.

Spondylis buprestoides L. — *Ægosoma scabricorne* F. — Village de Bosz-Dagh.

Cerambyx Thirki Küst. — Même localité, sur le *Cratægus orientalis.*

Purpuricenus dalmatinus St. — Kisilgye-Aole, en mai, sur le *Quercus coccifera*. La couleur de ce bel insecte ne change pas après sa mort; elle n'est jamais d'un rouge aussi intense que celui de nos *Purpuricenus Kœhleri* et *budensis*.

P. budensis Goeze. — Village de Bosz-Dagh.

P. Desfontainii Ol. — Un individu à corselet entièrement noir a été pris aux environs de Ginet sur un *Spartium* en fleur au mois de juin.

Rhopalopus Ledereri. — Long. 15 mill. — *Elongatus, subdepressus, rufus, nitidus, elytris virescenti-cæruleis, antennis corpore paulo longioribus, articulo 3° 4° dimidio fere longiore, prothorace piloso, lateribus angulatim rotundatis, postice sinuatis, leviter inæquali, sparsim punctato, elytris rugosis, basi truncatis, postice leviter dilatatis.*

Allongé, un peu déprimé, d'un testacé rougeâtre brillant, élytres d'un bleu un peu verdâtre, métallique. Tête assez ponctuée, surtout à sa base, ayant entre les yeux un sillon assez bien marqué. Antennes un peu plus longues que le corps, ciliées de poils noirs, fins, peu serrés, disparaissant vers l'extrémité; les derniers articles comprimés vers les angles terminaux très-aigus ; troisième article presque de moitié plus long que le quatrième. Corselet transversal, anguleusement arrondi au milieu des côtés qui sont sinués en arrière ; surface un peu inégale, assez densément ponctuée par places; au milieu une impression longitudinale lisse. Écusson petit, triangulaire, d'un métallique foncé. Élytres grandes, un peu élargies et rebordées dès le milieu, très-rugueusement ponctuées, plus fortement à la base avec deux ou trois lignes saillantes à peine marquées; base nettement tronquée; extrémité arrondie. Dessous glabre; prosternum un peu étroit. — Sur un *Spartium*, à Giner, extrêmement rare.

Cette belle espèce ressemble, pour la forme, au *R. clavipes*, mais elle est un peu moins déprimée, les antennes sont moins robustes, à articles moins angulés à l'extrémité, le corselet est bien moins rugueux, plus angulé latéralement, avec les côtés plus sinués en arrière, les élytres sont plus rugueuses et plus également jusqu'à l'extrémité.

Clytus insignitus. — Long. 15 mill. — *Elongatus, convexus, ater, opacus, antennis pedibusque rufo-testaceis, femoribus medio infuscatis, oculis flavo-limbatis, prothorace antice flavo-marginato, postice flavo bimaculato, scutello flavo, elytris striga subtransversali baseos, striga ante medium valde obliqua et puncto marginali, post medium vitta lata transversali vittaque angusta apicali flavis, abdomine flavo fasciato.*

Allongé, presque parallèle, convexe, d'un noir mat avec les antennes et les pattes d'un roux testacé, le milieu des fémurs noirâtre à dessins jaunes formés par une fine pubescence, savoir : Deux bandes sur le front, entourant la base des antennes, une bande étroite au bord antérieur du corselet, une tache de chaque côté du bord postérieur et une autre au-

dessus des hanches antérieures; une tache scutellaire; sur chaque élytre, à la base un trait court, presque transversal, puis une ligne très-oblique, remontant en avant vers la suture, n'atteignant pas le bord externe où se trouve une petite tache marginale, après le milieu une large bande transversale arquée et une bande apicale étroite; quelques taches de cette même pubescence jaune sur les côtés et à l'extrémité de la poitrine; segments abdominaux marginés de cette même couleur, plus étroitement au milieu. Tête finement et densément ponctuée, finement sillonnée latéralement. Antennes ne dépassant pas les deux tiers de la longeur du corps, de grosseur médiocre, les derniers articles décroissant notablement de longueur. Corselet globuleux, finement rugueux, ayant de chaque côté, à la base, un petit sillon longitudinal court. Élytres un peu moins mates que le corselet, à peine plus larges, tronquées un peu obliquement à l'extrémité. Pattes grandes, les postérieures beaucoup plus longues. — Kisilgye-Aole.

Ce *Clytus* ressemble extrêmement à l'*arietis*, mais il est plus grand, les antennes et les pattes sont plus longues, les fémurs sont plus renflés, les élytres plus tronquées à l'extrémité, la bande oblique, avant le milieu de l'élytre, est interrompue sur le côté et accompàgnée au dessus d'une petite tache jaune latérale, l'avant-dernière bande postérieure est plus large et plus arquée.

Obrium bicolor Kraatz. — Goelkutschuk, sur un *Cratægus*.

Lamia tristis Fab.— *Niphona picticornis* Muls. — Village de Bosz-Dagh.

Dorcadion Nogelli, — Long. 12 à 16 mill. — *Oblongum, crassum, nigro-fuscum, capite sulcato, velutino, albido strigato, prothorace linea media, sæpe obsoleta, albida, elytris velutinis sutura, vitta marginali, puncto lineaque angusta, sæpius detrita, discoidalibus, albidis, prothorace rugose punctato, lateribus obtuse spinoso, elytris ab humeris usque medium extus costulatis, subtus cinerascens, pedibus piceis aut fascescentibus; ♀ latior, fuliginosa, cinereo-vittata, elytris utrinque bicostulatis, costula interiore macula cinerea interrupta.*

Oblong, épais, très-convexe en dessous, médiocrement en dessus, d'un brun noir velouté, avec une pubescence très-fine d'un blanc crétacé formant quelques lignes sur la tête, une ligne au milieu du corselet, souvent effacé, une bande suturale, une bande marginale large et un gros point discoïdal, ayant en avant une ligne étroite très-souvent nulle. Tête

sillonnée au milieu, ponctuée, ayant au sommet deux taches d'un noir velouté. Antennes noires, robustes, plus courtes que le corps dans les deux sexes. Corselet transversal, convexe, couvert de gros points, serrés et confluents sur les côtés, ce qui les rend rugueux, moins serrés au milieu; une ligne longitudinale médiane plus ou moins marquée, parfois presque indistincte; épines latérales saillantes mais peu aiguës. Élytres ovalaires ayant une côte externe assez tranchante commençant à l'épaule et se perdant vers le milieu, cette côte saupoudrée chez les individus frais d'une pruinosité blanchâtre extrêmement fine. Dessous couvert d'une fine pubescence cendrée. Pattes robustes d'un brun roussâtre foncé ou noirâtre, à pubescence également cendrée. — Sur le Bosz-Dagh et l'Ovatschik, jusqu'aux neiges.

Cette espèce est assez variable sous le rapport des taches; tantôt la ligne blanche des élytres est effacée et ne laisse plus que le point, avec une légère teinte roussâtre sur le côté externe, plus claire aux épaules; tantôt le point et la ligne sont réunis. Elle ressemble beaucoup au *D. cruciatum* pour la forme et la coloration; les élytres sont plus courtes et plus convexes, le corselet est plus lisse, enfin la ♀ est extrêmement différente du ♂, tandis que chez le *D. cruciatum* elle en diffère à peine.

D. Weyersii. — Long. ♂ 17, ♀ 19 mill. — *Oblongum, valde convexum, nigrum, sat nitidum, elytris griseis, capite grosse punctato medio sulcato, prothorace grosse ac dense punctato, fere rugoso, medio canaliculato, angulis lateralibus sat acutis; ♀ latior, fuliginoso-cinerea, elytris utrinque leviter tricostulatis, vitta submarginali obsolete cinerea.*

Oblong, épais, convexe, noir, élytres couvertes d'une pubescence grise très-serrée, dessous à pruinosité cendrée. Tête à ponctuation grosse et rugueuse au sommet, plus fine et écartée en avant, avec un sillon médian assez fin. Antennes robustes, plus courtes que le corps, un peu comprimées vers l'extrémité, couvertes à partir du troisième article d'une fine pubescence fuligineuse; troisième article aussi long que le premier; dernier article de moitié plus long que le pénultième, à appendice évident, mais soudé. Corselet très-rugueusement ponctué; côtés dilatés; au milieu est un large angle terminé par une pointe grêle, saillante, un peu relevée; de chaque côté, en arrière, une impression peu marquée et au milieu une ligne lisse peu distincte. Élytres plus larges à la base que la base du corselet, à épaules bien marquées, quoique arrondies, convexes, oblongues, atténuées en arrière, obtusément arrondies à l'extré-

mité, couvertes d'une ponctuation râpeuse, forte et assez serrée, à la base et surtout latéralement, diminuant beaucoup vers l'extrémité et qui disparaît sous une couche pubescente, serrée, d'un blanchâtre un peu soyeux, sur chacune trois côtes arrondies, à peine indiquées, distinctes seulement à la base. Dessous à ponctuation médiocrement fine, assez serrée, à fine pubescence cendrée, ainsi que les pattes.

♀ Courte, large, plus ovalaire, revêtue d'une pubescence roussâtre ou d'un fuligineux clair avec les élytres ornées d'une bande externe et quelquefois d'une bande discoïdale, blanchâtres, plus ou moins distinctes. Antennes atteignant à peine le milieu du corps, grêles, sauf le premier article. Corselet très-court, sillonné au milieu. Élytres ovalaires, à ponctuation plus fine et plus écartée à la base, à côtes plus marquées, surtout l'externe qui est carénée à la base, où elle forme presque une gouttière en dessus. Dessous et pattes noirs, à fine pubescence cendrée. — Kisilgye-Aole.

Le mâle de cette espèce ressemble beaucoup aux exemplaires typiques du *D. fuliginator;* il s'en distingue par la forme plus svelte, plus allongée, les antennes à trois articles plus longs que le quatrième, par le corselet plus étroit, à angles latéraux plus relevés en épine, à peine rebordé à la base, par l'écusson petit, triangulaire, par les élytres un peu carénées aux épaules et enfin par la différence des ♀.

D. CINCTELLUM. — Long. 10 à 13 mill. — ♂ *Oblongum, nigrum, fuliginoso-sericeum, antennis basi pedibusque obscure testaceis, capite vage albido pubescens, prothorace medio albido vittato, elytris vitta laterali lata vittaque suturali angustiore albidis, prothorace grosse punctato, medio canaliculato, elytris ad humeros breviter costatis, sat dense, sat tenuiter punctatis, apice truncato-rotundatis;* ♀ *oblongo-ovalis, prothorace fuliginoso-sericeus, lateribus cinerascens, medio profundius sulcato, elytris latioribus, griseo-sericeis, brunneo utrinque biplagiatis, ad suturam vittula interrupta brunnea, utrinque extus tricostulatis, costula interna basi tantum convexa.*

Var. B. ♂. *Vitta elytrorum externa albida valde dilatata, medio vittula fusca brevi angulata.*

♂ Oblong, médiocrement convexe, noir, couvert d'une pubescence soyeuse serrée d'un brun fuligineux; sur les élytres une large bordure externe, une fine bordure marginale et une étroite bande suturale blan-

châtre; les quatre ou cinq premiers articles et les pattes d'un testacé obscur; dessous de corps et pattes à pubescence blanchâtre. Tête un peu ponctuée et fortement sillonnée au milieu; les yeux entourés de pubescence blanchâtre. Antennes de grosseur médiocre, atteignant les deux tiers du corps. Corselet élargi latéralement en un angle terminé par une épine assez pointue; couvert de gros points plus serrés latéralement; au milieu, un sillon assez large rempli de pubescence blanchâtre. Élytres ovalaires-oblongues, arrondies brusquement à l'extrémité, à ponctuation fine, médiocrement serrée, mais plus grosse sur la partie marginale et rugueuse à la base; à chaque épaule, une côte s'effaçant rapidement sous la bande blanchâtre. — ♂ Plus large. Antennes plus courtes, plus grêles. Élytres couvertes d'une pubescence plus longue d'un gris blanchâtre, ayant chacune deux taches brunes, l'un vers l'épaule, l'autre après le milieu, et une petite bande brune, interrompue le long de la suture; sur chacune, trois côtes, les deux externes assez saillantes, l'interne marquée seulement à la base. — Kisilgye-Aole.

Var. *B.* ♂ Bande externe des élytres très-élargie, ayant au milieu un crochet brun remontant vers la base.

Ce *Dorcadion* ressemble beaucoup au *Blanchardi* Muls., de Perse; il en diffère seulement par la couleur des bandes plus claire, par la forme des articles des antennes moins angulés à l'extrémité, surtout le premier, par l'extrémité des élytres plus tronquée, par le corselet à angles latéraux formant une épine plus distincte et assez pointue, par l'absence d'une tache à la base des élytres entre la suture et la bande externe, et par la ponctuation beaucoup plus forte sur les côtés des élytres.

D. SEMILINEATUM. — Long. 12 à 15 mill. — *Oblongum, nigrum, velutinum, opacum, elytris vitta suturali angusta et utrinque vittis tribus niveis ornatis, discoidali medio interrupta et postice abbreviata, capite prothoraceque grosse punctatis, medio sulcatis, elytris oblongo-ovatis, ad humeros angulatis;* ♀ *similis, sed major.*

Oblong, un peu ovalaire, d'un noir assez brillant sur la tête et le corselet; élytres couvertes d'une pubescence très-serrée, d'un noir mat, avec une étroite ligne suturale et trois bandes sur chacune d'un blanc de craie, la bande discoïdale fortement interrompue au milieu et n'atteignant pas tout à fait l'extrémité, les deux externes bien entières. Tête et corselet grossement ponctués, sillonnés au milieu, ce dernier très-rugueux

sur les côtés, à épines latérales obtuses, larges, le sillon de la tête et du corselet probablement garni de pubescence blanche à l'état très-frais. Antennes robustes, plus courtes que le corps, à peu près semblables dans les deux sexes. Élytres ovalaires-oblongues, à épaules anguleuses, à ponctuation peu distincte sous la pubescence, avec les épaules un peu carénées chez le ♂, plus fortement et plus longuement chez la ♀; extrémité obtusément arrondie. — ♀ Élytres plus larges, bien moins convexes, la côte humérale s'effaçant seulement au milieu du bord externe, corselet plus rugueux. — Sur le Bosz-Dagh, près des neiges.

Ressemble au *catenatum*; en diffère par la forme plus courte, moins convexe, la ponctuation beaucoup plus forte, les pattes et les antennes noires; la ♀ est surtout plus large, plus déprimée, avec une côte latérale bien marquée.

D. CONFLUENS. — Long. 17 à 19 mill. — *Oblongum, convexum, nigrofuscum, velutinum, opacum, capite et prothorace medio lateribusque albido-griseis, elytris vitta suturali angusta et utrinque vittis duabus discoidalibus, basi apiceque confusis, vitta lata marginali et striga brevi juxta scutellum albis, subtus cum pedibus griseo-pruinosum, prothorace dense punctato-ruguloso; ♂ lateribus magis acute angulatis; ♀ major, magis convexa, vittis angustioribus et magis impressis.*

Oblong, convexe, noir, couvert d'une pubescence très-serrée d'un brun noir mat; tête et corselet et corselet ayant une ligne médiane et tous les côtés recouverts d'une pubescence d'un gris blanchâtre très-fine; sur chaque élytre quatre bandes d'un blanc mat, un peu grisâtre, une très-étroite sur la suture, deux discoïdales se réunissant à la base et à l'extrémité et une marginale large, plus une petite strie courte près de l'écusson; ces bandes sont un peu déprimées à la base. Tête ayant au milieu un sillon assez fin, mais bien marqué. Antennes assez robustes, plus courtes que les corps, atténués l'extrémité, presque semblables dans les deux sexes. Corselet transversal, couvert d'une ponctuation rugueuse serrée, assez fine, ayant au milieu un sillon assez large et sur les côtés un angle prolongé en pointe obtuse; à ponctuation disparaissant sous la pubescence serrée qui les recouvre, mais plus forte et visible à la base, ainsi que sur les côtés. Dessous du corps et pattes recouverts d'une pubescence pruineuse d'un gris blanchâtre très-fine. — ♀ plus grosse, plus convexe, à pubescence grise effacée sur la tête, et le corselet à bandes des élytres plus étroites et plus enfoncées à la base. — Bosz-Dagh.

Se rapproche du *laqueatum*, surtout la ♀; en diffère par la forme plus allongée, les antennes plus robustes, le corselet plus rugueux sur les côtés, à pointes latérales moins aiguës, les bandes blanches des élytres beaucoup plus larges et réduisant, au moins chez le ♂, la bande noire discoïdale à une ligne assez courte, et par la présence d'une courte strie blanche de chaque côté de l'écusson.

D. BOSZDAGHENSE. — Long. 14 à 16 mill. — *Oblongum, convexum, fusco-nigrum, velutinum, capite prothoraceque medio albido-vittatis, lateribus albido tinctis, elytris utrinque vittis tribus subimpressis albidis, vitta-laterali lata albida, sutura anguste albida, subtus cum pedibus griseo pubescens, prothoracis lateribus scabrosis.*

Oblong, convexe, d'un brun noirâtre velouté, tête et corselet ayant une bande longitudinale médiane blanchâtre, déprimée, côtés de la tête et du corselet couvert d'une pubescence d'un gris blanchâtre; sur chaque élytre trois bandes un peu déprimées de duvet blanchâtre, une large bande marginale de même couleur; suture formant une ligne blanche étroite, mais bien nette, entière, bordée en dedans par une bande brune, également étroite, mais rélargie dans la base autant que la première bande discoïdale qui se réunit avant l'extrémité avec la deuxième, dont la base est très-étroite; dessous et pattes à pubescence d'un cendré blanchâtre. Tête et corselet ayant un fin sillon médian et couverts latéralement de rugosités assez fines et serrées. Antennes robustes, les premiers articles très-épais. Corselet dilaté latéralement en un angle terminé par une petite pointe. Élytres oblongues, un peu rétrécies à la base qui ne dépasse nullement celle du corselet, obliquement arrondies à l'extrémité, à ponctuation médiocre et peu serrée, distincte surtout à la base; une très-petite carène humérale, courte. — Ovatschik.

Ressemble au *condensatum*, mais la ponctuation est de beaucoup moins forte, les élytres sont bien moins rugueuses sur les côtés, les bandes brunes sont bien plus larges, sauf la juxtasuturale qui est plus étroite; le corselet n'est pas criblé de gros trous et ne présente pas un sillon profond et court, les élytres sont moins larges surtout à la base et la côte humérale est à peine indiquée.

AGAPANTHIA ZAWADSKYI. — Long. 20 à 25 mill. — *Oblonga, convexa, nigra dense pubescens, capite, antennarum articulis basi,* 1° *excepto,*

vittis tribus prothoracis latis scutelloque flavis, elytris, corpore subtus pedibusque pube ochracea leviter virescenti dense vestitis, capite prothoraceque punctato-rugosis, hoc antice angustato, lateribus ante basin ampliatis, elytris sat brevibus, apice obtuse acuminatis, sat dense, sat fortiter punctatis, punctis basin versus majoribus.

Oblongue, mais un peu courte, asez convexe, noire, couverte d'une pubescence serrée, d'un jaune d'ocre sur sur la tête, sur la moitié basilaire des articles des antennes (sauf le premier), sur l'écusson et sur trois larges bandes du corselet, et d'un ocre légèrement verdâtre sur les élytres, le dessous du corps et les pattes. Tête et corselet très-rugueusement ponctués. Tête sillonnée entre les antennes. Antennes dépassant à peine l'extrémité des élytres chez les ♂, un peu plus courtes chez les ♀, les articles à couleurs nettement tranchées, la partie noire un peu velue. Corselet rétréci en avant, assez fortement arrondi sur les côtés en arrière presque anguleusement; la bande jaune médiane large un peu relevée, faisant suite à la bande de la tête et se continuant sur l'écusson. Élytres notablement plus larges que le corselet, oblongues, obtusément acuminées, couvertes de granulations assez serrées grossissant vers la base, mais s'effaçant vers l'extrémité. — Kisilgye-Aole sur un *Verbascum;* se trouve aussi à Constantinople.

Cette *Agapanthia* ressemble beaucoup à l'*Asphodeli;* elle en diffère par la taille, plus grande ordinairement, le corps plus large, ce qui rend les élytres plus courtes, par les antennes un peu plus courtes, plus épaisses, à premier article sans pubescence, les autres â coloration jaune et noire extrêmement tranchée, à villosité noire bien plus abondante et plus cotonneuse; le corselet est aussi moins court, plus dilaté sur les côtés, plus convexe; les élytres sont moins acuminées à l'extrémité.

Cette espèce présente, sur les montagnes, une variété beaucoup plus petite (de 12 à 18 mill.), avec la pubescence des élytres beaucoup plus sombre.

Hippopsis gracilis L. — Dans les champs d'Orge.

Phytæcia virgula Charp. — *P. Baccueti* Brullé. — *P. virescens* L. — Kisilgye-Aole.

RHAMNUSIUM JUGLANDIS. — Long, 17 à 20 mill. — *Elongatum, nigrum, nitidum, elytris rufo-testaceis, tarsorum unguiculis testaceis; tenuiter*

fulvo-pubescens, capite lateribus parum punctato, medio sulcato, prothorace lævi, elytris elongatis, depressiusculis, dense punctatis, subrugosis.

Var. B. *Elytris atro-cæruleis.*

Allongé, un peu déprimé au-dessus, d'un noir très-brillant, avec les élytres d'un noir bleuâtre et les crochets des tarses roux. Tête à peine plus large que le devant du corselet, sillonnée au milieu, ayant une dépression transversale entre les yeux, assez fortement ponctuée tout à fait à la base, lisse ensuite, un peu ponctuée entre les antennes, davantage en avant; bord de l'épistôme roussâtre ainsi que la base des mandibules ; antennes aussi longues que les quatre cinquième du corps chez le ♂, un peu plus courtes chez la ♀, les quatre premiers articles brillants, les suivants d'un noir mat, soyeux. Corselet lisse, un peu ponctue seulement à sa base. Écusson très-finement ponctué. Élytres allongées, couvertes d'une ponctuation assez forte, très-serrée, un peu rugueuse, avec des traces de lignes un peu élevées.

Var. *B.* Élytres entièrement d'un noir bleuâtre.

Ressemble au *R. salicis*, mais plus allongé, plus étroit, à tête plus petite, à antennes plus longues et plus grêles ; la coloration est différente, l'abdomen et les pattes étant noirs.

Le *R. græcum* Schauff. (Ann. Soc. ent. Fr., 1862, 311) paraît différer de cette espèce, autant qu'on peut en juger par une description de trois lignes, par le corselet lisse à sa base et les élytres non rugueuses en travers.

Cortodera discolor. — Long. 10 mill. — *Oblonga, nigra, griseo-pubescens, capite prothoraceque densissime ruguloso-punctatis; hoc subgloboso, medio sulcato, elytris tenuiter dense aspero-punctatis, tibiis anticis obscure testaceis, dense pubescentibus.*

Var. B. *Elytris obscure rufis.*

Oblongue, épaisse, convexe, entièrement d'un noir assez brillant, recouvert d'une pubescence grisâtre, soyeuse sur le dessous du corps. Tête presque aussi large que le corselet, couverte comme lui d'une ponctuation fine, très-serrée, rugueuse; un fort sillon transversal au-dessous des antennes, un plus fin entre elles. Antennes atteignant les deux tiers de

la longueur du corps; quatrième article beaucoup plus court que le troisième et le cinquième. Corselet presque globuleux, rétréci assez brusquement en avant; au milieu, un sillon bien marqué, très-lisse. Écusson en triangle arrondi, très-finement ponctué. Élytres larges, convexes, légèrement atténuées en arrière après le milieu, brusquement arrondies à l'extrémité, couvertes d'une ponctuation grosse, assez serrée, assez profonde à la base, s'effaçant peu à peu vers l'extrémité. Tibias antérieurs roussâtres, très-pubescents, tarses d'un roussâtre obscur. — Bosz-Dagh.

Var. B. Élytres d'un rouge brique sombre.

Cette espèce ressemble entrêmement à la *C. villosa*, mais elle paraît moins massive, les élytres sont plus atténuées en arrière, plus fortement et moins densément ponctuées, l'écusson est plus arrondi, moins tronqué.

LEPTURA NIGROPICTA. — Long. 14 à 16 mill. — *Oblonga, nigra, ore, elytris, pedibus anoque rufis, elytris medio macula nigra, apice late nigris, tarsis apice nigris ac capite punctato, medio sulcato, antennis corpore paulo brevioribus, prothorace oblongo, punctato, antice tantum angustato, elytris parum dense ospero-punctatis, apice oblique truncatis.*

Oblongue, épaisse, mais médiocrement convexe, d'un noir assez brillant avec une pubescence rousse en dessus, plus cendrée et plus soyeuse en dessous; bouche, élytres, pattes et anus rouges; élytres ayant une tache discoidale et une grande tache apicale noires, tarses noirs à l'extrémité. Tête ponctuée, sillonnée au milieu, avec un fort sillon transversal séparant l'épistome du front. Antennes assez fortes, plus courtes que le corps. Corselet très-convexe, oblong, rétréci seulement en avant, les angles postérieurs à peine indiqués, obtus; au milieu, un sillon assez fin; à la base, une impression transversale assez forte. Élytres légèrement atténuées vers l'extrémité qui est tronquée obliquement; ponctuation râpeuse, assez fine, médiocrement serrée; épaules un peu arrondies, ayant en dedans une impression qui les relève. — Autour du village de Bosz-Dagh.

Cette belle *Leptura* ressemble beaucoup à la *rufa*; outre la coloration des élytres, elle en diffère par le corselet moins rétréci en avant, à ponctuation moins forte, à angles postérieurs moins obtus, par les antennes à

articles moins angulés, par les élytres finement ponctués, non rugueuses, et à extrémité moins fortement échancrée. On retrouve cet Insecte dans le Caucase; mais je n'ai pu découvrir sa description dans les auteurs russes.

Leptura Jœgeri Humm., Essais ent., IV, 68. — Long. 12 mill. — *Elongata, nigra, nitida, elytris, abdomine pedibusque rubris, elytris vitta suturali, postice dilatata, et utrinque macula submarginali nigris, subtus aureo-sericea, tarsis fuscis; antennis corpore vix brevioribus, prothorace oblongo, antice angustato, angulis posticis productis, tenuiter dense punctato, elytris laxe tenuiter asperatis, apice oblique emarginatis.*

Allongée, d'un noir brillant, à pubescence assez rare et noirâtre en dessus, plus serrée et d'un soyeux doré en dessous; élytres, abdomen et pattes d'un rouge un peu brique; une bande suturale noire, s'élargissant en arrière et occupant l'extrémité des élytres, et de chaque côté avant le milieu, une tache noire marginale; tarses noirs, tibias postérieurs enfumés à l'extrémité. Tête triangulaire, très-finement et densément ponctuée, ayant au milieu une petite ligne lisse. Antennes assez robustes, à peine moins longues que le corps, troisième article notablement plus long que le quatrième, ce dernier à peine moins court que le cinquième. Corselet oblong, rétréci en avant, s'élargissant peu à peu en arrière avec des angles postérieurs aigus mais peu prolongés; assez convexe, à ponctuation fine, très-serrée; au milieu une ligne lisse, à peine indiquée. Élytres plus larges à la base que le corselet, allongées, se rétrécissant graduellement jusqu'à l'extrémité qui est obliquement échancrée, couvertes de très-fines aspérités peu serrées, donnant chacune naissance à un poil. Dessous à ponctuation excessivement fine à peine distincte, même sur la poitrine. — Kisilgye-Aole.

Cette *Leptura* ressemble à la *verticalis*, mais elle est plus grande, la coloration est différente, la tête est plus ponctuée, le corselet plus rétréci en avant, plus allongé ainsi que les élytres.

Leptura pubescens Fab. — Village de Bosz-Dagh.

L. verticalis Br., variété sans tache rouge sur le vertex. — Ovatschik, sur des Roses.

L. suturata Reiche. — *L. melanura* L. — *L. armata* L. — *L. hastata* F. — *L. tomentosa* F. — *L. livida* F. — Village de Bosz-Dagh.

Clythra bigemina Suffr. — Bosz-Dagh, sur l'*Acantholimon androsaceum.*

C. limbata Ol. — Bosz-Dagh, sur les Chênes. — *C. atraphaxidis* (variété à taches prothoraciques réunies), sur l'*Acantholimon androsaceum.*

Chrysochus pretiosus Linn. — Bosz-Dagh, sur le *Vincetoxicum tmeleum* Boissier.

Cryptocephalus salicis Fab. — *C. bipunctatus* L. — *C. ilicis* Suffr. — Kisilgye-Aole, le dernier sur des Poiriers.

C. virgatus Suffr. — Même localité, sur des Chênes.

Pachybrachys maculatus Suffr. — Kisilgye-Aole.

Chrysomela orientalis Ol. — *C. gypsophilæ* Küst. — Même localité.

C. porphyrea Fald. (*cupreo-punctata* Reiche). — Ovatschik.

C. americana L. — *C. chalcites* Germ. — *C. menthastri* Suffr. — *C. didymata* Scrib. — Sur la montagne du Bosz-Dagh.

Lina populi L. — *Entomoscelis dorsalis* F. — Même localité.

Adimonia orientalis Osculati. — *A. interrupta* Ol. — *Galleruca elongata* Brullé, var. *costalis* Muls. — Kisilgye-Aole.

Rhaphidopalpa foveicollis Lucas. — Kisilgye-Aole.



SUR QUELQUES ARAIGNÉES D'ESPAGNE,

Par M. Eugène SIMON.

(Séance du 14 Mars 1866.)

Genre ARGYRODES.

Nouveau pour la faune européenne.

M. Vinson observa, il y a peu de temps, à l'île de la Réunion, les mœurs bizarres de certaines petites Aranéides qui vivent aux dépens des Épeïres, chassent et pondent sur leurs fils comme de vrais parasites; ce fait est si extraordinaire et si nouveau qu'il a vivement intéressé les entomologistes français, qui ont immédiatement proposé, et avec raison, d'en former un genre.

Je suis heureux de leur annoncer qu'une espèce de ce genre et d'habitudes semblables se trouve en Europe, et est même fort commune dans la partie la plus méridionale de l'Andalousie.

Une des espèces exotiques, rapportée par Déjardin, fut nommée et suffisamment décrite par Walckenaer qui, en la joignant à une autre Araignée trouvée par Abbot en Georgie, en forma une section du genre *Linyphia*, la section des Épéïrides, ainsi caractérisée : *Mâchoires droites et très-écartées; abdomen renversé ou se projetant en pyramide conique; corselet petit.*

M. Vinson, qui adopte, peut-être trop strictement, les divisions de Walckenaer, enrichit le groupe des Épéïrides de trois nouvelles espèces : les *Linyphia parasita*, *inaurata* et *viridis*, et découvrit les mœurs si exceptionnelles de deux d'entre elles.

Avant d'avoir vu où sont classées les espèces déjà connues, M. Vinson avoue qu'il était loin de rapprocher les siennes des Linyphies, leur ressemblance avec les Épeïres le frappait davantage ; il dit même en hésitant qu'on pourrait former un genre des *zonata*, *argyrodes* et *parasita* ; mais sa profonde vénération pour les idées du maître lui a fait garder religieusement cette anormale section des Épéïrides.

Les caractères fournis par la bouche et sur lesquels reposent toutes les anciennes coupes génériques ont singulièrement diminué de valeur depuis que d'habiles anatomistes ont prouvé que les mâchoires des Araignées ne sont que les hanches élargies des premières pattes, et que leur prétendue lèvre n'est qu'un segment antérieur du sternum ; au reste, cette bouche, de l'aveu des auteurs, est plutôt celle d'une Épeïre.

Quant aux yeux, leur disposition chez la femelle rappelle encore vaguement celle de l'Épeïre ; mais les tubercules céphaliques du mâle sont tout a fait singuliers et n'ont d'analogues que chez quelques infimes espèces cornues du genre nébuleux des Micryphantes.

On voit que l'ensemble de ces affinités empêche de classer les Araignées parasites dans aucune des divisions connues sans la dénaturer et détruire son importante homogénéité ; il est donc préférable d'en former un genre, qu'on peut appeler *Argyrodes*, nom spécifique de la première espèce décrite par Walckenaer.

Voici les caractères qu'il est convenable de lui assigner :

Yeux : huit ; quatre au milieu en carré ; deux de chaque côté, petits et connivents, plus en arrière.

Corselet petit, étroit, très-rétréci en avant, où il porte chez le mâle un tubercule élevé sur lequel sont les quatre yeux du carré.

Abdomen très-élevé, en forme de pyramide conique.

Article basilaire des pattes-mâchoires étroit et long, à côtés parallèles et non inclinés sur la *lèvre*.

Article génital du mâle oviforme, à stylet non saillant.

Pattes fines et longues, la troisième paire très-courte.

Aranéides vivant, chassant et pondant sur les fils des toiles d'Épeïres.

ARGYRODES EPEIRÆ E. S.

(Pl. 4, fig. 1, mâle ; fig. 7, femelle.)

(Long. 4 mill.)

Cephalothorax noir et brillant, proeminent chez le mâle ; abdomen en pyramide élevée, de couleur argent, avec les parties latérales et le ventre noirs ; pattes fines, longues et jaunes.

♀ Corselet noir-brillant, étroit, profondément sillonné; partie antérieure un peu plus élevée, insensiblement renfoncée en avant, au-dessus de la base des mandibules.

Sur le dessus : quatre yeux en carré, dont les antérieurs sont sur l'angle et tournés en avant; sur les côtés et un peu en arrière, deux autres yeux rapprochés.

Abdomen très-élevé, plat en dessous, conique en dessus; le sommet du cône blanc-argenté très-brillant, sauf deux taches plus obscures de chaque côté; le dessous et les parties latéro-inférieures d'un noir profond.

Pattes fines et longues, la troisième paire beaucoup plus courte que les autres, hanches et cuisses jaune-clair; jambes et tarses rougeâtres.

♂ Corselet noir-rougeâtre, brillant, très-étroit et très-sillonné; partie céphalique fort élevée en forme de tubercule : sur le sommet, quatre yeux en carré dans une tache plus noire, les antérieurs plus gros voient en avant; de chaque côté de la base sont deux petits yeux rapprochés sur une infime élévation; à la face antérieure de ce tubercule est une seconde pointe obtuse et velue qui ne porte pas d'yeux.

Mandibules grandes et proéminentes.

Parties noires de l'abdomen plus étendues que chez la femelle.

Pattes plus fines et plus longues.

Dernier article du palpe, oviforme, parfaitement lisse à l'extérieur, clos à l'intérieur par un vaste opercule brillant et plissé qui laisse voir à l'extrémité ouverte un corps rond et délicat, derrière lequel s'enroule un conjoncteur ou stylet d'excitation dont la pointe est cornée.

(Voir planche 4 les figures grossies se rapportant à cette espèce : ♂, 2, céphalothorax de profil; 3, id. de face; 4, id. en dessus; 5, dernier article de la patte-mâchoire : face externe; 6, id., face interne; — ♀, 8, céphalothorax de profil; 9, yeux en dessus.)

Cette espèce est très-commune à Malaga.

La grosse *Epeïra opuntiæ*, qui doit son nom au *Cactus opuntia*, sur lequel elle file sa grande trame orbiculaire, est particulièrement choisie par les Argyrodes, qui se trouvent en grand nombre sur ses fils; vivant de braconnage et chassant les Diptères que leur petitesse a sauvegardés de la férocité du propriétaire légitime des filets.

Leurs couleurs sont fort élégantes et constamment rehaussées par le brillant soleil d'Espagne, de sorte qu'elles semblent des perles d'or et d'argent tombées par hasard dans la toile régulière qu'elles ornent et émaillent.

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que l'Épeïre, dont l'avidité est excessive, puisque c'est elle qui mange souvent son mâle, avant ou après l'accouplement, parait tolérer cet insolent parasitisme qui, suivant M. Vinson, n'est pas toujours sans danger pour elle et pour ses œufs.

THOMISUS PIOCHARDI E. S.

(Pl. 4, fig. 10, femelle.)

(Long. 6 mill.)

Cephalothorax court, large, presque circulaire, grisâtre. Mandibules petites, jaunes et horizontales. Sternum et lèvre noirs. Palpes et pattes jaunes et ponctués. Abdomen épais et large, terminé par un long tubercule, incliné, un peu élargi au bout et légèrement plissé. Dessus de l'abdomen gris, ponctué de noir. Ventre et filières noirs.

Corselet aussi large que long, cordiforme et élevé, un peu rétréci et tronqué en avant; la portion antérieure ou oculaire couverte d'une fine villosité rose, qui laisse néanmoins s'échapper de longs poils raides et noirs; de chaque côté deux énormes tubercules se touchant et portant chacun un petit œil : l'antérieur regarde en avant, le postérieur en arrière; plus en avant, sur la ligne médiane et presque perdus au milieu des poils, deux très-petits yeux, rapprochés; plus en arrière sur le rang de la seconde paire des tubercules latéraux, deux autres yeux chacun sur une infime élévation.

La portion postérieure du corselet présente dans le milieu un petit carré blanc et plat d'où rayonnent de profonds sillons qui s'étendent jusqu'à la base des pattes; entre ces sillons, le tégument est gris, couvert de tachettes plus obscures, et armé de loin en loin de poils spiniformes.

Abdomen élevé, grand, à dos plat, se terminant par une sorte de pointe inclinée, cylindrique et un peu élargie à l'extrémité, aussi longue que la portion normale de l'abdomen.

Filières noires, formant en dessous un cône aigu.

Dessus de l'abdomen et tubercule caudal élégamment mouchetés d'une infinité de petits points noirs, bruns et rougeâtres, qui, plus condensés dans certaines parties, forment des lignes et des arabesques irrégulières.

Mandibules petites, jaunes et velues, presque horizontales, insérées sous un rebord du front. Pattes-mâchoires grêles et jaunes.

Sternum et lèvre noirs.

Une large bande noire, rehaussée par deux lignes blanches latérales, s'étend de la base de l'abdomen jusqu'aux filières.

Membres jaune-clair, couverts de poils, et abondamment tigrés de points rougeâtres.

Pattes dans l'ordre suivant pour la longueur 1, 2, 4, 3 ; les deux paires antérieures fortes, les deux autres plus grêles.

(Voir pl. 4 : fig. 11, céphalothorax de la ♀ grossi, en dessus; 12, id. de profil.)

Grenade, Sierra-Nevada.

J'ai dédié ce Thomise à mon collègue et ami M. Piochard de la Brulerie, très-habile chasseur, qui a capturé l'unique individu qui a servi de type à cette description.

Quoique je sois fort peu partisan des descriptions isolées d'espèces nouvelles, surtout lorsqu'elles appartiennent à un genre nombreux et diffus comme celui des Thomises, je n'ai pas hésité à faire connaître celle-ci, car ses caractères sont si remarquables, qu'elle constitue presque à elle seule une circonscription dans le grand genre, et qu'elle trouvera facilement sa place lorsqu'un patient monographe en entreprendra l'histoire.

Il n'est pas de genre parmi les Araignées qui renferme des formes plus disparates que le genre Thomise, mais il n'en est pas où ces formes passent plus graduellement les unes aux autres; c'est assez dire qu'il est indivisible : aussi le genre *Philodrome*, qui n'en diffère que par la plus grande égalité de ses huit pattes, est évidemment à supprimer ; il en est de même du genre *Monastes* de M. Lucas, auquel appartiendrait sans nul doute l'espèce dont la description précède.

Pour étudier convenablement les Araignées, il ne faut pas se contenter de la comparaison des formes extrêmes des types opposés ; il faut avoir sous les yeux toutes les espèces, représentées chacune par un grand nombre d'individus ; c'est ainsi que le *Thomisus cuneolus*, espèce allemande inconnue de Walckenaer, et surtout une autre espèce nouvelle qui m'a été envoyée de Milan par M. Sordelli, détruisent le genre *Monastes* en fondant les caractères qui le distinguent avec ceux des autres *Thomisus*, en particulier ceux du groupe *Diademus*.

Le genre *Monastes*, réduit à l'état de simple groupe, renferme donc trois espèces : les *Monastes paradoxus* et *lapidarius*, algériens de

M. Lucas, et le *Monastes Piochardi*; j'ai cru nécessaire d'ajouter à la description de ce dernier les diagnoses de ces deux congénères et les caractères génériques anciennement assignés aux *Monastes*.

Genre MONASTES Lucas.

Yeux huit, sur deux lignes, dont la postérieure légèrement courbée simule la forme d'un croissant. La deuxième et la quatrième paires sont les plus grosses et sont situées sur des tubercules assez fortement prononcés; la troisième paire est moins grosse que les précédentes et plus forte cependant que la première qui est la plus petite de toutes; les yeux qui la forment sont aussi les plus rapprochés.

Lèvre allongée, très-étroite, plus fortement rétrécie dans la partie médiane et terminée en pointe à la partie antérieure.

Mâchoires allongées, larges et arrondies à leur naissance, étroites et arrondies à leur extrémité où elles sont très-rapprochées.

Pattes. Les deux paires antérieures allongées, les postérieures beaucoup plus courtes que les antérieures; la troisième paire est la plus courte. Les tarses sont terminés par deux griffes pectinées à leur partie inférieure.

Aranéides très-agiles, se tenant sur les branches, les deux premières paires de pattes dirigées en avant, très-rapprochées entre elles, et les deux postérieures placées le long de l'abdomen (1).

Thomisus paradoxus.

Lucas, Expl. de l'Alg., p. 193, pl. 11, fig. 1.

(Long. 5 mill., ♀.)

Cephalothorax rougeâtre, étroit, ayant une fossule longitudinale à sa partie postérieure. Mandibules rougeâtres avec des poils bruns.

Mâchoires, lèvre et sternum testacés.

Palpes testacés avec des poils et des points bruns.

(1) Walckenaer, Aptères, t. IV, p, 432, suppl.

Pattes grêles, premières paires très-longues, jaunes, légèrement ponctuées, avec des poils fauves.

Abdomen étroit, allongé, trois fois plus long que le corselet, d'un brun roussâtre, ayant de chaque côté une ligne longitudinale de points d'un brun foncé; terminé par un prolongement spiniforme arqué et plissé transversalement.

Thomisus lapidarius.

Lucas, Expl. de l'Algér., p. 194, pl. 11, fig. 2.

Cephalothorax court, large, jaune en dessus, brun sur les côtés; mandibules gris-jaune, ponctuées de noir; mâchoires, lèvre et sternum noirâtres; palpes et pattes jaune-rougeâtre ponctués de noir avec des poils fauves; abdomen court, large, gris jaunâtre avec de fines taches et quatre points noirs en dessus, partie postérieure portant un tubercule court et obtus à côtés rugueux, Ventre gris jaunâtre avec une bande brune dans le milieu; filières rougeâtres proéminentes.

OXYOPES LITTORALIS E. S.

(Pl. 4, fig. 13, femelle.)

(Long. 14 mill.)

Corselet grand, verdâtre, très-élevé.

Yeux dans une tache brune.

Abdomen ovale et pointu vers l'anus, vert clair avec une bande médiane jaune bordée de rouge.

Pattes longues et fortes, jaunes, ponctuées de rouge.

Corselet grand, large et arrondi en arrière, plus étroit et très-élevé vers la tête, qui est anguleuse.

Sur l'angle, les yeux plus rapprochés que dans les autres *Oxyopes* et au milieu d'une tache brunâtre, garnie de duvet blanc.

Les latéraux supérieurs beaucoup plus rapprochés des médians, presque sur la même ligne, et non portés sur des tubercules divergents.

La face a la forme d'un triangle dont le sommet est légèrement tronqué; les yeux supérieurs en sont très-gros et les inférieurs remarquablement

petits. Le corselet est d'un gris-vert ou jaunâtre, plus ou moins foncé, avec une ligne assez diffuse de chaque côté.

Les mandibules, à tiges énormes et plates en avant, tombent verticalement en dessous du front.

Abdomen ovoïde, rétréci et pointu vers l'anus, d'un magnifique vert clair sur les côtés; dans le milieu s'étend une bande plus jaune, bordée de deux rangs de petits points rouges et blancs. Plastron vert clair avec des poils blancs.

Ventre vert, avec deux lignes longitudinales et parallèles blanches, formées d'une infinité de points rapprochés.

Filières longues et saillantes, vertes.

Pattes très-grandes à jambes fortes, surtout les deux paires antérieures qui sont les plus longues, toutes entièrement jaunes et garnies de gros points rouges, plus abondants et plus distincts vers les articulations, de loin en loin de longs poils noirs et raides.

Pattes-mâchoires longues chez le mâle; le troisième et le quatrième articles, étroits à la base, sont graduellement élargis vers l'extrémité; article génital petit, ovale et terminé en pointe, l'opercule est garni de deux appendices, dont l'un est une espèce de croc articulé sur une apophyse et l'autre une tigelle grêle et divergente.

(Voir planche 4 les figures grossies se rapportant à cette espèce : ♂, 14, patte-mâchoire : côté interne; 15, patte-mâchoire, dernier article : côté externe; 16, front et yeux de face; 17, id. en dessus; 18, céphalothorax de profil.)

Ce magnifique *Oxyopes,* d'une taille et d'une couleur tout à fait nouvelles pour la forme européenne, habite, non loin de Carthagène, une plage sablonneuse que la *Tetracha enphratica* a déjà rendue célèbre et qui porte nom la *mare-menor*.

C'est [sous les touffes d'une petite plante basse qui perce de loin en loin ce sable brûlant qu'il se tient, au milieu de quelques fils irréguliers, attendant les Carabiques et les Mélasomes dont il fait sa proie.

Pour comprendre l'importance de la découverte de l'*Oxyopes littoralis* et toute la nouveauté de cette espèce espagnole, il m'a paru utile de mettre sous les yeux du lecteur les noms et descriptions des trois autres *Ovyopes* que nourrit l'Europe; en effet, à part l'un d'eux que Westring et Blackwall ont très-soigneusement étudié, ils sont si peu connus et si mal décrits, qu'il serait certes préférable qu'ils ne le fussent point du tout.

Caractères du genre OXYOPES Latreille.

Syn. *Sphasus* Walckenaer.

Corselet grand, élevé et tronqué en avant ; sur la face antérieure deux paires d'yeux dont la supérieure est la plus grosse ; sur le dessus, deux autres paires, une médiane plus reculée et une latérale.

Abdomen large en avant, graduellement rétréci en arrière.

Pattes presque égales, allongées ; cuisses et jambes fortes ; tarses très-grêles.

Pattes-mâchoires du mâle, à article génital ovale, petit, terminé en pointe et garni d'épines.

Mandibules ou *chelycères* longues, tombant verticalement au-dessous du front.

Aranéides courant après leur proie et se renfermant dans des feuilles qu'elles rapprochent pour pondre leurs œufs ; cocon orbiculaire, aplati.

Tableau des espèces européennes :

Front très-étroit et très-élevé, palpes très-longs........			*littoralis.*
Front large et tronqué, palpes moyens..	Yeux latéraux supérieurs égaux avec les médians, non sur des rebords..........		*transalpinus.*
	Yeux latéraux supérieurs plus petits que les médians et placés sur des rebords saillants.....	Fond de la couleur brun-foncé.	*lineatus.*
		Fond de la couleur rouge-clair.	*variegatus.*

OXYOPES LINEATUS Latreille.

Sphasus heteropthalmus Walck., Apt., t. I, p. 373.

Sphasus lineatus Walck., Apt., t. I, p. 375.

(Long. 6 mill.)

Corselet brun foncé rougeâtre.

Abdomen rougeâtre avec une ligne jaune qui forme un ovale dans le milieu, et trois traits jaunes inclinés de chaque côté.

Membres fauves et ponctués.

Corselet grand et large, élevé et tronqué en avant; brun rougeâtre, foncé et luisant, abondamment velu, d'une teinte plus obscure vers la tête; avec une bande circulaire de poils blancs et deux traits jaunâtres en arrière, ayant la forme de deux triangles isocèles se touchant par la base.

Yeux latéraux supérieurs, divergents, placés sur des rebords saillants.

Deux fines lignes brunes s'étendent des yeux antérieurs au crochet des mandibules.

Abdomen large, ovale et très-rétréci en arrière, brun rongeâtre, plus ou moins foncé, garni de poils blancs, surtout en avant.

La partie antérieure du dos porte une ligne jaunâtre qui circonscrit une sorte d'ovale dont le milieu est noirâtre; plus en arrière, sur les parties latérales, sont de chaque côté trois traits jaunes inclinés.

Plastron couvert de poils blancs.

Ventre blanchâtre avec deux lignes parallèles brunes.

Filières rougeâtres.

Pattes fauves avec de courts poils blancs et de longues soies noires et raides; marquées de loin en loin de tachettes brunes.

Palpe du mâle peu long; article génital ovale et terminé en pointe; avant-dernier article court, armé de deux longues épines divergentes.

Europe, plus commun dans le Midi.

Les descriptions de Walckenaer sont si concises et si diffuses qu'il est impossible de savoir la différence de ses deux *heteropthalmus* et *lineatus*; celui dont la description précède et qui est le plus commun porte dans Koch, Blackwall et Westring le nom de *lineatus*.

Les figures de Koch, quoique grossières, sont les meilleures que nous en ayons (Achniden., t. III, fig. 171). M. Blackwall à fort exactement dessiné le palpe du mâle (Hist. sp., t. I, pl. 3, fig. 22).

OXYOPES VARIEGATUS Latreille.

Sphasus Alexandrinus Savigny-Walck., Apt., t. I, p. 376.

(Long. 6 mill.)

Corselet jaune, avec deux larges bandes brunes découpées.

Abdomen rougeâtre, avec une tache noire antérieure médiane, et deux autres latérales postérieures.

Membres fauves, légèrement annelés.

Corselet grand, large et tronqué en avant, jaune; de plus en plus rougeâtre vers la tête ; de chaque côté, mais non sur les bords, deux très-larges bandes brunes à coutours mousses et frangés, se rapprochant graduellement en avant.

Yeux dans un espace noir ; les médians supérieurs très-près de l'angle frontal ; les latéraux écartés sur des rebords peu saillants.

Abdomen large, ovale et subitement rétréci à la partie postérieure, d'un rougeâtre pâle, plus clair dans le milieu ; chiné de points blancs, plus nombreux sur le dos, où ils forment deux séries longitudinales.

Sur la ligne médiane, à la partie antérieure, une longue tache brune, en forme de fer de lance très-effilé et dont le centre est le plus rouge ; à la partie postérieure et rétrécie, de chaque côté, deux grandes taches noires dont la première est transversale et la seconde longitudinale.

Ventre et plastron couverts de poils gris-blanc.

Pattes rougeâtres avec des poils blancs et des crins noirs, ornées d'anneaux gris aux articulations.

Palpe du mâle comme celui du précédent.

Midi de l'Europe, Espagne, Algérie, Égypte.

L'insuffisante description que Walckenaer nous donne de l'*Oxyopes alexandrinus* est la seule qui convienne à peu près à cette espèce, que Koch figure sous le nom de *variegatus* en citant Latreille comme synonyme, mais ceci est fort douteux.

Oxyopes transalpinus Walck.

(Long. 4 1/2 mill.)

Sphasus italicus Walck., Apt., t. I, p. 374, pl. 11, fig. 2 (description et figure détestables).

Sphasus gentilis Koch, Arach., t. V, p. 97, pl. 170 (bonne figure).

Corselet jaune, avec une double tache noire dans le milieu.

Abdomen noir, avec une bande jaune, renfermant une tache brune en fer de lance.

Membres jaune clair.

Corselet assez large, plus élevé et un peu rétréci en avant, jaune avec des poils blancs.

Yeux, chacun sur une petite tache noire, les latéraux supérieurs écartés des médians et presque égaux avec eux.

Sur la ligne médiane, deux bandes grises, parallèles et diffuses ; dans le milieu une tache noire en forme d'accent circonflexe ; sur les bords une autre ligne circulaire à peine distincte.

Abdomen cylindrique et pointu ; sur les côtés, noir chiné de poils blancs ; dans le milieu, une large bande jaunâtre, plus rétrécie vers l'anus, au milieu de cette bande est une tache longitudinale brune, entourée de noir et en forme de fer de lance.

Mandibules jaunes avec une fine ligne grise qui descend des petits yeux antérieurs.

Plastron jaune avec un point noir dans le centre et une ligne dentée noire tout autour.

Ventre jaunâtre avec une large bande brune.

Vulve surmontée d'une tache noire en fer à cheval.

Filières rougeâtres.

Pattes et pattes-mâchoires entièrement jaune clair et transparent, relevé par de longs poils noirs.

Palpe du mâle identique à celui du *lineatus.*

Midi de la France, Italie, Espagne.

OXYOPES ALGERIANUS Walck.

Walck., Apt., t. IV, p. 459.

(Long. 6 mill.)

« *Corselet rouge, abdomen rouge avec des taches et des poils gris sur* » *les côtés ; ventre blanchâtre et palpes d'un rouge pâle uniforme.* »

Cette espèce, qui n'est connue que par ces trois lignes de Walckenaer, paraît fort rare, car M. Lucas, qui a beaucoup chassé en Algérie, ne l'a jamais prise.

FAUNE DE BOURBON

(Ile de la Réunion)

COLÉOPTÈRES

Par M. le docteur CHARLES COQUEREL.

(Séance du 11 Juillet 1866.)

PRÉFACE

Bourbon (1), aujourd'hui *la Réunion,* forme avec Maurice, notre ancienne *Ile de France*, et avec l'îlot de Rodrigue un petit groupe volcanique (*îles Mascareignes*), situé dans la mer des Indes. Isolées (2) de toute part, ces îles doivent leur importance à ce qu'elles se trouvent sur la route de l'Inde ; Maurice surtout, à cause de son port, le seul de ces parages, est un point de station dont les Anglais ont apprécié depuis longtemps toute la valeur. Bourbon seul est resté à la France. Là, point de port et presque partout des côtes à pic qui sont des plus inhospitalières.

« L'île se compose de deux groupes de montagnes réunis par un col ou plateau, appelé la plaine des Cafres, qui est élevé de 1,600 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le groupe O.-N.-O. a pour point culminant

(1) Saint-Denis, chef-lieu de l'île de la Réunion, est situé par 20°, 51', 31" de latitude sud et 53°, 10', 00" de longitude est.

(2) La terre la plus proche est celle de Manourou (Madagascar), qui est à 400 milles (milles marins de 1852 mètres).

le Piton des neiges (3,069 mètres) et celui de l'E.-S.-E., le grand cratère (2,625 mètres), encore fumant et très-voisin du cratère brûlant. Le développement des côtes est de 207 kilom. 30 ; la longueur de l'île de la Pointe des galets à celle d'Ango, de 71 kilom. 20 ; la largeur de Saint-Pierre à Sainte-Suzanne, de 50 kilom. 60, et sa surface, de 251,160 hectares (1). »

La température moyenne de l'île sur le littoral est de 24° 6. A mesure que l'on s'élève vers les parties supérieures, la chaleur diminue rapidement, et dans la plaine des Cafres on trouve de la glace presque tous les hivers.

Malgré les incendies et l'incurie des noirs et des petits créoles qui n'hésitent pas même aujourd'hui à brûler un arbre séculaire pour planter quelques grains de maïs, la végétation est encore luxuriante sur bien des points ; malheureusement les grandes forêts qui couvraient jadis l'île entière disparaissent peu à peu. Le déboisement marche à grands pas, et chaque année des pluies torrentielles entraînent à la mer des masses de terres végétales. La canne à sucre, après être restée longtemps confinée sur le littoral, tend à envahir peu à peu la base des montagnes. Pour lui faire place, les créoles, trop pressés de jouir des produits de leur sol, ont fait disparaître les magnifiques forêts d'orangers, dont l'odeur embaumée se répandait jusqu'à plusieurs lieues en mer et annonçait aux navigateurs qu'ils se trouvaient dans les parages de l'île d'Eden (Flacourt). Les plantations de café et les girofleries n'ont pas été respectées davantage. Aujourd'hui, les habitants sont réduits à employer le guano et les engrais les plus actifs pour faire pousser, à grands frais, des cannes étiolées sur un sol épuisé.

La végétation de l'île a d'ailleurs été complétement modifiée. Pedro de Mascarenhas qui, dit-on, découvrit en 1513 l'archipel qui porte son nom, ne reconnaîtrait guère aujourd'hui l'île de Bourbon. Son aspect est entièrement changé. Les immenses forêts d'orangers, de grands et de petits nattes (*Imbricaria maxima* et *petiolaris*), de bois de fer (*Calophyllum Tacamahaca*), de bois de chêne (*Syderoxylon cinereum*) ont disparu ; presque tous les grands arbres qui ornent de nos jours le paysage ont été introduits à différentes époques et se sont parfaitement acclimatés ; tels sont le Manguier (*Manguifera indica*), le Litchi (*Euphoria litchi*), etc. Ce

(1) Maillard, ingénieur colonial. Notes sur l'île de la Réunion. Paris, 1863, vol. 1, p. 49. — La population peut être évaluée à 200,000 individus, dont 64,403 émigrants ; le reste comprend les blancs et les affranchis (Maillard).

n'est que dans les lieux les plus escarpés que l'on rencontre encore quelques bouquets du Tamarin des hauts (*Acacia heterophylla*), et ces forêts de palmistes (*Areca*) ou de fougères arborescentes qui donnaient jadis un aspect tout particulier à l'antique flore de Bourbon.

Quant à la faune dont nous avons à nous occuper d'une manière toute spéciale, elle a subi des modifications non moins remarquables.

Les grandes tortues dont parlent les anciens voyageurs ont disparu ; il en est de même de deux oiseaux brévipennes qui paraissent avoir été très-voisins du Dronte de Maurice et du Solitaire de Rodrigue, mais dont il ne reste ni débris ni figures.

A l'époque (1669-1692) où Dubois visita Bourbon, il y trouva en abondance des oiseaux (flamands, oies sauvages, butors, oiseaux bleus, solitaires, perroquets, etc.) qui n'existent plus dans la colonie ou deviennent de jour en jour plus rares (1). Quand on a parcouru les magnifiques campagnes de Bourbon, on éprouve un sentiment de tristesse de ne voir aucun animal bondir à ses pieds, de n'entendre aucun cri d'oiseau qui vienne égayer ces vastes solitudes. Encore faut-il observer que, parmi le petit nombre d'animaux qui subsistent, l'immense majorité a été introduite dans l'île. Parmi les soixante oiseaux que j'ai indiqués dans un travail spécial (2), il n'en est pas un seul qui soit particulier à Bourbon, si ce n'est une hirondelle (*Phedina borbonica*). Tous proviennent de Madagascar, de l'Inde ou du Cap. Le seul gibier à poil qui se trouve à Bourbon, un petit lièvre (*Lepus nigricollis* Cuv.), provient de l'Inde.

Comme dans toutes les îles éloignées des continents, l'entomologie surtout est pauvre. L'étude des insectes d'une faune aussi limitée n'en est pas moins très-importante pour la géographie zoologique. Bourbon présente même à cause de sa position un intérêt tout particulier; située entre l'Inde et Madagascar, sa faune emprunte à ces deux régions et surtout à la seconde ses formes les plus distinctes. Il est cependant des espèces qui lui sont tout à fait propres. C'est ainsi qu'on sait depuis longtemps que trois papillons, vivant tous trois sur des *Citrus*, habitent exclusivement : le premier (*Papilio disparilis*) Bourbon, le second (*P. Phorbanta*) Maurice, le troisième (*P. Epiphorbas*) Madagascar. D'un autre côté, la *Salamis*

(1) D. B. (Dubois). Voyages faits par le sieur ... aux îles Dauphine ou Madagascar et Bourbon ou Mascarenne. Paris, 1675.

(2) Ch. Coquerel. Catalogue des animaux qui se rencontrent à la Réunion (Oiseaux), in Soc. d'acclimat. et d'hist. nat. de la Réunion, Saint-Denis, (la Réunion), t. II, p. 7, 1864.

Radama, originaire de Madagascar, est plus commune aujourd'hui à la Réunion que dans sa première patrie.

Parmi les Coléoptères qui font particulièrement le sujet de notre étude, il ne faut pas chercher des formes bizarres ou brillantes comme celles que nous fournissent Madagascar ou l'Inde; les insectes de Bourbon sont modestes dans leur aspect.

Les *Carabiques* sont tous de petite taille et rien ne rappelle les *Scarites* colossaux de Madagascar; ce genre est cependant représenté par une espèce de taille ordinaire. D'un autre côté, je ferai connaître quelques *Colpodes* intéressants qui paraissent tout à fait particuliers à notre colonie.

Les *Staphyliniens* sont très-peu nombreux et peu remarquables; il faut noter cependant un grand *Creophilus* que M. Fauvel a bien voulu me dédier et qui ressemble beaucoup au *maxillosus* d'Europe.

Les espèces les plus intéressantes se trouvent peut-être chez les *Pectinicornes* et *Lamellicornes*. Il n'existe pas de grand Lucane, mais le genre *Agnus* ne se trouve pas ailleurs, et notre nouveau genre *Amneidus*, qui est intermédiaire entre les *Agnus* et les *Figulus,* est tout à fait digne d'intérêt. Les genres *Riparus*, *Marronus, Buphthalmus* sont dans le même cas. La magnifique série des Cétonides de Madagascar n'est représentée à Bourbon que par deux espèces : la *Cetonia maculata* et l'*Euryonia versicolor*.

Les *Buprestides* sont peu nombreux. Le *Belionota scutellaris,* commun dans les Manguiers pourris, est une espèce des Indes. A Maurice se trouve le genre *Sponsor*, mais il paraît tout à fait particulier à cette île.

Quelques *Eucnémides* intéressants rappellent les *Fornax* de Madagascar, mais constituent un genre nouveau.

Les *Elatérides* sont peu nombreux; les plus remarquables sont du genre *Lacon.*

Parmi les *Ténébrionites,* il faut citer le curieux genre *Hypocalis* qui est particulier à la Réunion.

Les *Curculionites* sont nombreux et très-intéressants. Sur les fougères se rencontrent en quantité innombrable plusieurs espèces de *Syzygops*, et les végétaux les plus divers sont dévorés par des légions de *Cratopus*. Ce dernier genre est répandu à Madagascar, à Bourbon, à Maurice et aux îles Seychelles; dans chacune de ces îles il est représenté par des espèces particulières. J'aurai à faire connaître un grand nombre de types nouveaux de ces insectes qui sont un véritable fléau pour les jardins. J'ai vu, à la campagne du gouverneur, des *lauriers-roses* (*Nerium oleander*) com-

plétement dépouillés de leurs feuilles par des milliers de *Cratopus marmoreus;* les petites espèces attaquent les autres plantes et dévorent surtout les roses.

Un des plus beaux Coléoptères de Bourbon est le *Conocephalus limbatus* qui vit dans les fruits du Vacoua (*Pandanus utilis*).

Depuis quelque temps un *Rhynchophore*, le *Sphenophorus striatus,* cause de terribles dégâts en faisant périr les bananiers.

Parmi les *Brenthides*, j'aurai des espèces nouvelles et très-intéressantes à faire connaître.

Les *Longicornes* renferment quelques espèces remarquables qui paraissent particulières à Bourbon, *Platygnathus octangularis*, plusieurs *Anisogaster*, etc. Le *Batocera rubus*, venu de l'Inde avec le Manguier, est très-commun dans toute l'île.

Les *Chrysomélines* sont peu abondantes et peu connues.

En fait de *Coccinelliens*, on rencontre partout la *Cydonia lunata* et quelques *Scymnus*.

Malgré des recherches actives et un séjour prolongé dans notre colonie de Bourbon, je n'ai pas la prétention de faire connaître dans ce travail tous les Coléoptères de l'île. Je ne le considère que comme un premier essai, et ce n'est que plus tard que nous pourrons posséder une faune de Bourbon à peu près complète. Jusqu'à plus ample information, je dois noter cependant l'absence singulière de certains groupes d'insectes à la Réunion. Ainsi, malgré bien des chasses faites dans ce but particulier, je n'ai pas rencontré un seul *Psélaphien*. Il en est de même pour les *Paussus*. J'ai bien souvent visité des fourmilières, espérant y trouver quelque Coléoptère myrmécophile, et toujours sans succès. On rencontre au milieu des Fourmis de nombreux *Lépismes* et des *Acariens* comme en Europe, mais jamais de Coléoptères.

Les *Vésicants* manquent complétement. Tandis que la côte d'Afrique et l'île de Zanzibar abondent en *Mylabres*, Bourbon, Maurice, les Seychelles et Madagascar en sont tout à fait dépourvus. Le seul Vésicant de ces parages est un *Meloe* que j'ai décrit autrefois sous le nom de *Meloe Chevrolatii.*

Aucun travail complet n'a encore été publié sur les Coléoptères de Bourbon. M. A. Deyrolle, dans les *Annexes aux notes sur l'île de la Réunion de Maillard*, a fait connaître un certain nombre d'espèces nouvelles et donné une liste des Coléoptères de l'île qui renferme quatre-vingt-seize

espèces. J'en décrirai un nombre bien plus considérable. Pour rendre cette faune aussi utile que possible, je reproduirai la diagnose de toutes les espèces décrites çà et là par les auteurs et la description complète des genres particuliers à l'île. Je n'ai pas osé étendre mon travail à Maurice ; quoique l'île de France ne soit qu'à 40 lieues de Bourbon, son entomologie paraît assez différente. Je donnerai cependant la description de toutes les espèces mauritiennes qui me sont connues, ainsi que celles de Madagascar, lorsqu'elles me paraîtront pouvoir être confondues avec leurs congénères de la Réunion.

En terminant, qu'il me soit permis d'adresser des remerciements aux entomologistes qui ont bien voulu me venir en aide dans ce travail, particulièrement à M. Fauvel qui s'est chargé de décrire, avec le talent qu'on lui connaît, les *Staphyliniens*, et à M. de Bonvouloir qui m'a rendu le même service pour les *Eucnémides*. Le monde entomologique attend avec impatience la monographie de ce groupe que prépare depuis longtemps notre zélé collègue.

FAUNE DE BOURBON

(Ile de la Réunion)

COLÉOPTÈRES

CICINDÉLÈTES.

Genre CICINDELA.

1. Cicindela perplexa Dej., Spec., I, p. 96.

Subcylindrica, fusco-œnea; elytris margine laterali subinterrupto, lunula humerali subinterrupta alteraque apicis subdentata, strigaque media oblique flexuosa abbreviata subinterrupta, flavescentibus.

Long. 7 à 8 mill.

Cette Cicindèle est très-commune à la Réunion. A Saint-Denis on la voit par bandes nombreuses courir çà et là dans la grande allée du jardin devant le musée. Tout le sol est percé en ce point de milliers de trous aussi nets que s'ils avaient été faits à l'emporte-pièce. Ces trous sont les ouvertures supérieures des profondes galeries où la larve de la *Cicindela perplexa* attend sa proie. Il est facile de retirer la larve de son repaire en y enfonçant un brin de paille auquel elle se fixe sans lâcher prise à l'aide de fortes mandibules. Cette larve que nous décrirons ressemble à celle de la *C. campestris.*

La *C. perplexa* se retrouve à Madagascar; elle est très-commune à Sainte-Marie; mais j'ai observé que les individus de la côte ou des îles malgaches sont toujours plus petits que ceux de la Réunion.

2. **Cicindela viridula** Sch., Syn. Ins., I, p. 243, n° 31.

Subcylindrica, viridi-nitens, elytris obscurioribus; antennarum basi pedibusque pallidis.

D'après Dejean (Sp., t. I, p. 149), cette espèce se trouve à Bourbon et à l'Ile de France. Nous ne l'avons jamais rencontrée à la Réunion.

CARABIQUES.

Lebia unifasciata Dej., Spec., t. V, p. 389.

Rufo-picea, obsolete punctulata, subpubescens; elytris rufo-testaceis substriatis, fascia media nigro-picea, pedibus testaceis.

Long. 1 l. 3/4, larg. 3/4 l.

Individu provenant de la collection de Latreille où il était noté comme venant de l'île de France.

Cette espèce, qui est l'*elevata* Fab., est aujourd'hui répandue par le commerce dans tous nos ports d'Europe où elle est apportée avec les cargaisons d'Arachides du Sénégal, de Sésame de l'Inde, etc. C'est elle que mon ami M. Fairmaire a décrite sous le nom de *massiliensis*, d'après les individus trouvés sur les quais de Marseille.

Thyreopterus subappendiculatus Dej., Spec., t. V, p. 445.

Obscure viridi-æneus; thoracis elytrorumque margine tenui, antennarum basi pedibusque testaceis.

Long. 2 l. 1/2, larg. 1 l.

Se rapproche un peu des *Dromius* pour la forme (Dej.)

Ile-de-France. Je ne connais pas cette espèce, mais je doute qu'elle doive rentrer dans le genre auquel Dejean l'attribue.

Scarites Lantzii Coq.

Ce Scarite, qui est un peu plus grand que notre *arenarius*, a été trouvé au nombre de plusieurs individus à Saint-Denis, par le zélé conservateur du Muséum de Saint-Denis, M. Lantz. Le seul individu que je possède en ce moment étant en trop mauvais état pour le décrire, je me vois forcé de renvoyer sa description au Supplément. Aucun Scarite n'avait encore été signalé à la Réunion.

Genre **CHLÆNIUS**.

1. **Chlænius bisignatus** Dej., Spec., t. II, p. 303.

Capite thoraceque æneo-virescentibus; thorace subrotundato, punctato; elytris nigro-obscuro-subæneis; lunula postica pedibusque flavis.

Long. 9 à 10 mill.

Commun à la Réunion dans les lieux humides, sous les galets de la rivière de Saint-Denis, dans les jardins. Une variété tout à fait immaculée est plus commune que le type à lunules jaunes. J'ai pris cette espèce également à Mayotte et aux îles Seychelles.

2. **Chlænius lunatus** Dej., Spec., t. II, p. 325.

Capite thoraceque obscuro-viridi æneis; thorace punctis sparsis impressis; elytris obscurioribus, subpubescentibus, striatis, striis subpunctatis, interstitiis confertissime punctatis; linea arcuata apicali; antennis pedibusque flavo-ferrugineis.

Long. 11 mill.

Commun dans les mêmes localités que le précédent. Dejean signale comme de Bourbon une variété sans taches à l'extrémité des élytres; elle est, en effet, aussi commune que le type.

Genre HARPALUS.

1. **Harpalus (Hypolithus) aciculatus** Dej., Spec., t. IV, p. 17

Fusco-piceus, capite thoraceque obsoletissime punctatis; thorace subquadrato, postice utrinque subquadrato, postice utrinque obsolete impresso; elytris substriatis, confertissime punctatis, punctis confluentibus; antennis pedibusque pallide testaceis.

Indiqué par Dejean comme provenant du Sénégal, ce Harpale est commun à Bourbon. On le trouve souvent sous les pierres dans la rivière de Saint-Denis.

Les individus couleur d'un brun de poix comme l'indique Dejean dans sa diagnose sont communs; mais on en trouve non moins souvent de remarquables par les reflets irisés qui sont très-marqués sur les élytres et sur le corselet.

Dans sa description Dejean dit que cette espèce présente un léger reflet un peu bleuâtre sur les élytres.

Il existe à Sainte-Marie de Madagascar une espèce voisine encore inédite et dont nous donnons la description plus loin : c'est l'*Hypolithus Duponti;* comme l'*aciculatus*, elle présente des reflets irisés, mais elle s'en distingue facilement, non-seulement parce que ces reflets sont plus brillants, mais parce qu'elle est plus grande, extrêmement lisse et brillante; les stries des élytres sont bien plus marquées; la ponctuation des intervalles de stries est beaucoup plus fine et le corselet beaucoup moins fortement ponctués.

L'*Hypolithus aciculatus* se retrouve également à Sainte-Marie de Madagascar, où je l'ai pris communément.

2. **Harpalus meticulosus** (Dej.) Coq.

Latus, convexus, nitidus, nigro-piceus, antennis pedibusque testaceis, labro fusco; capite nitido, lævigato, ante oculos bi-impresso; prothorace

lato, lateribus rotundatis, nitido, lævigato, linea transversa antice foveisque posticis rugulosis notato; elytris fortiter striatis, interstitiis lævigatis, stria secunda punctis 2 postice impressa.

Long. 9 mill., larg. 4 mill.

Assez large, convexe et épais, d'un noir de poix foncé, antennes et pattes testacées, labre fauve. Tête lisse, brillante, au-devant des yeux de chaque côté une impression transversale bien marquée; en arrière de cette impression, deux points enfoncés plus ou moins marqués, en avant une ligne transversale, parallèle avec le labre d'où partent quelques rides longitudinales. Prothorax transversal, un peu plus large en avant qu'en arrière, à bords latéraux arrondis, bord postérieur sinueux; au milieu un sillon longitudinal bien marqué, qui se termine à un sillon transversal situé sur le bord antérieur, tous deux donnant naissance à de petites rides assez prononcées; fossettes latérales postérieures finement rugueuses. Élytres plus larges que le corselet à la base, peu élargies au milieu, couvertes de stries profondes, intervalles lisses légèrement élevés; quelques points enfoncés sur les stries tout à fait en arrière, deux d'entre eux, très-petits, situés sur la seconde strie paraissent constants. Dessous du corps plus clair que le dessus, lisse et brillant, de chaque côté vers le bord postérieur de chaque segment, un peu au delà du milieu, un point enfoncé bien marqué. Jambes et tarses garnis de poils épineux.

Commun à Bourbon dans le jardin de Saint-Denis. — Je l'ai pris également à Sainte-Marie de Madagascar et à Mayotte. — Maurice (Dejean).

3. **Harpalus brunnipes** Dej., Spec., t. IV, p. 265.

Oblongus, niger; thorace subquadrato, postice subangustato, utrinque subfoveolato, angulis posticis subrotundatis; elytris obsolete punctatis, striatis, postice oblique profunde sinuatis, interstitio tertio puncto impresso; labro, antennis pedibusque rufo-brunneis.

Long. 9 mill., larg. 3 mill.

Ce Harpale est des plus commun dans les grandes plaines des parties hautes de l'île. A la plaine des *Palmistes* et à celle des *Cafres* on en rencontre des individus sous toutes les pierres ou toutes les mottes de terre que l'on soulève.

Je possède deux individus pris dans la même localité qui pourraient peut-être constituer une espèce particulière. Ils sont plus petits que les *brunnipes* (6 mill.) ; les angles du corselet sont plus droits, les fossettes postérieures plus profondes et le point enfoncé de la troisième strie plus marqué ; les élytres ont en outre une teinte plus bronzée.

4. **Harpalus emarginatus** Dej., Spec., t. IV, p. 203.

Oblongus, niger; thorace subquadrato, postice sub-angustato, utrinque subfoveolato, angulis posticis obtusis; elytris striatis, postice oblique profunde sinuatis, striis obsolete punctatis, interstitio tertio puncto impresso; labro, antennis pedibusque rufo-brunneis.

Long. 5 l., larg. 1 3/4.

Bourbon.

Je ne connais pas cette espèce; qui ne paraît différer du *brunnipes* que par sa taille plus grande et par les côtés du prothorax moins arrondis.

Harpalus Duponti (Dej.) Coq.

Fusco piceus, iridescens; labro fulvo; antennis pedibusque testaceis; capite lævigato; prothorace subtus lævigato, foveis posticis rugulosis, lateribus fulvis, roduntatis; elytris oblongis, profunde striatis, interstitiis subtiliter punctatis.

Long. 8 mill. 1/2, larg. 3 mill. 1/4.

Commun à Sainte-Marie de Madagascar.

Ce Harpale est très-remarquable par la couleur irisée qui est très-prononcée sur les élytres et bien plus marquée que dans l'*aciculatus.*

Harpalus sericeus (Chaudoir) Coq.

Oblongus, depressus, postice attenuatus, nigro-piceus, antennis, prothoracis lateribus, pedibusque testaceis, pilis flavis tenuibus obtectus; capite fere lævigato, subtiliter punctato prothorace lato, lateribus rotundatis, punctis parvis

valide constrictis notato, leviter pubescente; elytris striatis, interstitiis subtiliter punctulatis, indumento flavo sericeo contectis.

Long. 10 mill., larg. 4 mill. 1/4.

Cette espèce est remarquable par la fine pubescence jaune qui la recouvre presque entièrement chez les individus frais; elle est, en outre, entièrement couverte en dessus de petits points enfoncés très-serrés et confluents, plus gros sur le corselet, moins serrés sur la tête, d'une finesse extrême dans les interstices des stries. Quand les poils sont enlevés, on remarque de légers reflets métalliques qui sont surtout prononcés sur le corselet.

Commun à Mayotte et à Sainte-Marie de Madagascar.

Platymetopus interpunctatus Dej., Spec., t. IV, p. 71.

Supra nigro-æneus; capite, thorace subrotundato, profunde punctato; elytris punctatis, striatis, interstitiis linea punctata impressis; macula postica communi suturali pedibusque ferrugineis.

Long. 7 à 8 mill., larg. 3 mill.

Espèce du Sénégal, très-commune à Bourbon et à Madagascar.

Genre COLPODES.

C'est à M. de Chaudoir que l'on doit d'avoir reconnu le premier que certains Carabiques disséminés au milieu des *Anchomenus*, des *Agonum*, des *Dyscolus*, etc., devaient rentrer dans le genre *Colpodes* de Mac-Leay. Dans la révision de ce groupe publiée par ce savant entomologiste (Monog. du genre *Colpodes*, Mac-Leay, par M. le baron de Chaudoir, Ann. Soc. ent. de Fr., 1859, p. 287) les espèces décrites sont au nombre de 73. Ce chiffre augmente tous les jours. M. de Chaudoir n'indique qu'une seule espèce de Bourbon; nous en connaissons 5 aujourd'hui, dont nous résumons les caractères dans le tableau suivant :

I. Stries des élytres lisses.

Élytres ovalaires, convexes. . . . . *C. Fischeri* Chaud.

Élytres plus élargies, déprimées.

a. Fossettes latérales postérieures du corselet très marquées et fortement rugueuses ; antennes presque glabres. . . . . *C. sexpunctatus* Dej.

b. Fossettes postérieures beaucoup moins profondes et moins rugueuses ; antennes garnies de poils. . . . . *C. salazianus* Coq.

II. Stries des élytres ponctuées.

Trois points enfoncés sur chaque élytre. . *C. arecarum* Coq.

Un point enfoncés sur chaque élytre. . . . *C. coptoderus* Dej.

1. **Colpodes Fischeri** Chaudoir, Ann. Soc. ent. de Fr., Monog. du genre *Colpodes*, p. 318, 1859.

Paranomus Fischeri Chaudoir, Bull. de Moscou, p. 383, 1850.

Breviter ovatus, convexus, nitidus, piceo-brunneus; antennis, palpis pedibusque brunneis; capite nitido, lævigato, intra oculos biimpresso, lateribus frontis lævigatis; prothorace quadrato, postice non constricto, lateribus reflexis leviter rotundatis, angulis posticis non sinuatis, ad basin utrinque fovea leviter punctata et distincte rugosa, impressione postica media vix distincta; *elytris prothorace fere bis latioribus, convexis, ovatis, tripunctatis, profunde striatis, interstitiis nitidis, lævigatis.*

Long. 7 mill. — Larg. à la partie la plus élargie des élytres, 2 1/2 mill.

D'après M. de Chaudoir, il est très-voisin d'une espèce de la Guadeloupe, le *C. Lherminieri.*

J'ai trouvé cette espèce en grande abondance à la *plaine des Palmistes* (élévation 1,089 mèt.) dans la propriété de mon ami M. J. Godefroy, et à la *plaine des Cafres* (élévation 1,584 mèt). On le prend partout sur ces hauts plateaux, sous les pierres et les mottes de terre en compagnie avec le *Harpalus ruficornis* et différentes espèces de *Cratopus* (*Cratopopsis* Deyr.). Jamais je ne l'ai rencontré dans la partie basse de l'île. Il est à noter que la température de ces régions élevées est assez basse dans les mois de l'hiver (juin, juillet, août) ; le thermomètre y descend souvent au-dessous de zéro. Les *Colpodes* de Taïti (*C. anachoreta, eremita, monticola* Fairm.) habitent également les sommets les plus élevés de l'île.

2. **Colpodes sexpunctatus.**

Anchomenus sexpunctatus Dej., Spec., t. V, p. 727.

Alatus, niger; thorace subcordato; elytris oblongo-ovatis; punctis tribus impressis; antennis pedibusque rufis.

Long. 7 1/2, larg. 3 mill.

Les stries des élytres sont lisses et fortement marquées ; les intervalles sont presque plans ; on voit sur le troisième trois points enfoncés bien marqués : le premier à peu près au quart de l'élytre, près de la troisième strie ; le deuxième près de la seconde, à peu près au milieu ; le troisième aux trois quarts sur la même ligne (Dej.).

Cette ponctuation des élytres affecte à peu près la même disposition chez tous les *Colpodes* de Bourbon, le *C. coptoderus* excepté. Le *C. sexpunctatus* se distingue cependant facilement des autres par les caractères exposés dans le tableau qui précède.

Il se trouve dans les même localités que le précédent, mais il est beaucoup moins commun.

L'Anchomenus sexpunctatus de Dejean est bien un *Colpodes*, quoique M. de Chaudoir ne l'ait pas indiqué dans son travail. Il décrit sous ce nom (op. cit., p. 345) une espèce prise à Cordova par M. Sallé. Pour ne pas faire de double emploi il faudra donc changer le nom de cette dernière espèce, que nous proposerons de nommer *Colpodes Chaudoiri*.

3. **Colpodes salazianus** Coq.

Planatus, depressus, nitidus, piceo-brunneus, antennis, palpis pedibusque brunneis, capite lævigato, nitido, ante oculos puncto parvo impressioneque rugoso utrinque signato; prothorace subcordato, nitido, lateribus rotundatis, reflexis, foveis lateralibus posticis parum rugosis; elytris depressis, reflexis, striis non punctatis, interstitiis planiusculis, lævigatis, punctis 3 impressis.

Long. 8 à 9 mill., larg. 3 mill. 1/2.

D'un noir de poix brillant, avec la partie réfléchie du corselet et des élytres plus claires, les antennes, les parties de la bouche et les pattes d'un brun fauve. Antennes ayant les deux premiers articles et le troisième (en partie) glabres, les articles suivants, outre les longs poils qui garnissent l'extrémité de chacune, couverts d'une villosité assez serrée, beaucoup plus prononcée que dans le *sexpunctatus*. Tête lisse et brillante, en dedans de l'extrémité supérieure des yeux un petit point enfoncé qui précède de chaque côté une dépression assez large et légèrement rugueuse. Prothorax en forme de cœur largement tronqué postérieurement, côtés arrondis, relevés, angles postérieurs tronqués obliquement, au milieu une ligne enfoncée assez profonde, d'où partent quelques rides transversales peu marquées; de chaque côté en arrière une impression bien marquée, mais peu profonde, légèrement rugueuse; quelques rugosités légères le long du bord postérieur. Élytres deux fois plus larges à leur base que le bord postérieur du corselet, s'élargissant assez légèrement au delà de leur milieu, déprimées et presque planes jusqu'à la sixième strie, échancrées à leur extrémité postérieure, garnies de stries imponctuées, fines et peu profondes, intervalles lisses; trois points enfoncés sur chacune, situés : le plus externe et le plus fort sur la troisième strie un peu au-dessus de son quart supérieur, les deux internes sur la seconde strie lisse, qui est presque effacée, vers son milieu, l'autre, mieux indiqué, vers le quart postérieur. Dessous du corps lisse et brillant, de la couleur du dessus; anus d'une teinte plus fauve.

Il ressemble beaucoup au *C. sexpunctatus*, mais il est plus grand, plus large et plus déprimé; dans ce dernier les fossettes latérales du prothorax sont beaucoup plus profondes et plus rugueuses; il en est de même pour celles qui garnissent le bord postérieur du corselet qui forment en ce point un sillon continu qui se sépare nettement de la partie lisse et brillante du disque. Les antennes du *salazianus* sont beaucoup plus tomenteuses que celles du *sexpunctatus*.

J'ai trouvé cette espèce à Salazie dans les environs de la source thermale (élévation 919 mètres). M. Lantz en a rencontré également plusieurs dans la même localité.

4. **Colpodes arecarum** Coq.

Depressus, æneo-piceus, nitidus; antennis pedibusque fulvis; capite nitido, ante oculos bi-impresso; prothorace antice angustiore, lateribus rotunda-

tis elevatis, angulis posticis sinuatis, utrinque fovea magna planata rugosa nutato, in medio postice lævigato ; elytris ovatis, depressis, ad basin prothorace latioribus, striis crebre punctatis, interstitiis lævigatis, tripunctatis.

Long. 7 mill., larg. 3 mill.

Cette espèce se distingue au premier coup d'œil des précédentes par la ponctuation profonde des stries des élytres.

D'un brun fauve avec des reflets bronzés surtout sur les élytres; antennes, pattes, parties rebordées du corselet et des élytres d'un brun fauve plus ou moins foncé. Tête brillante et lisse, les impressions situées au-devant des yeux bien marquées. Prothorax plus étroit en avant qu'en arrière ; côtés arrondis, rebordés, angles postérieurs presque droits ; lignes longitudinales du disque peu marquées ; quelques rides transversales ; fossettes latérales très-profondes, rugueuses dans le fond, occupant plus de la moitié de l'espace qui sépare le bord latéral de la ligne médiane. Élytres déprimées, presque planes jusqu'à la septième strie, rebordées dans tout leur contour, plus larges à leur base que le corselet, s'élargissant jusque vers leur milieu, ne diminuant que peu de largeur jusqu'à leur extrémité, qui est assez fortement échancrée ; stries bien marquées, profondes, fortement ponctuées, intervalles lisses et brillants ; deux points enfoncés sur la deuxième strie, le supérieur placé un peu plus bas que le milieu, l'inférieur plus bas que le quart postérieur ; un point enfoncé sur la troisième strie vers son quart supérieur, ces points sont bien marqués ; les deux premiers sont placés quelquefois dans l'intervalle qui sépare la seconde strie de la troisième; dans ce cas ces stries deviennent confluentes et sont réunies par le point. Dessous du corps de la couleur du dessus, partie réfléchie des élytres et du corselet d'un jaune plus ou moins fauve; une tache brune sur le milieu des cuisses.

J'ai trouvé plusieurs individus de cette jolie espèce en compagnie du *C. Fischeri* dans la propriété de M. Godefroy, dans la plaine des Palmistes (*Areca*). Elle est beaucoup plus rare que les précédentes.

5. Colpodes coptoderus.

Stenolophus coptoderus Dej., Spec., IV, p. 31.

Oblongus, supra fusco-æneus; thorace subquadrato, antice subangulato, postice truncato, utrinque foveolato, obsolete punctato; elytris striatis, postice oblique sinuatis, striis obsolete punctatis, interstitio tertio puncto impresso; antennarum basi pedibusque pallide testaceis.

Long. 6 à 7 mill., larg. 2 1/2 à 3 mill.

Les stries des étytres sont assez marquées et légèrement ponctuées; les intervalles sont plans; on voit sur le troisième près de la deuxième strie à peu près aux trois quarts des élytres un petit point enfoncé assez distinct.

Je ne suis pas bien certain (dit Dejean) que cet insecte appartienne à ce genre ni même à cette tribu. L'insecte en question n'est pas, en effet, un *Stenolophus*, mais bien un *Colpodes* quoique M. de Chaudoir ne l'ait pas mentionné dans son travail.

Il est très-voisin de notre *C. arecarum*, mais il s'en distingue facilement par ses élytres, dont les stries sont moins fortement ponctuées et qui ne présentent qu'un point enfoncé au lieu de trois.

C'est de l'Ile de France que Dejean l'avait reçu, et je ne suis pas bien certain qu'il se retrouve à Bourbon, où je ne l'ai jamais rencontré.

Colpodes æreus Coq.

Planatus, depressus, nitidus, æreo-brunneus, antennis, labro pedibusque ferrugineis; capite lævigato, nitido, ante oculos bi-impresso; prothorace subquadrato, foveis posticis profunde impressis; elytris depressis, valide striatis, interstitiis leviter elevatis, tripunctatis.

Long. 9 mill. 1/2., larg. 3 mill. 1/2.

Déprimé, d'un brun foncé avec des reflets bronzés prononcés surtout sur les élytres;

antennes, labre et pattes ferrugineuses. Tête lisse ; les impressions qui se trouven au-devant des yeux circonscrivent de chaque côté un petit espace lisse, élevé. Prothorax presque carré, moins large cependant en avant qu'en arrière ; fossettes postérieures très-profondes. Élytres près de deux fois aussi larges que le corselet à leur base, très-arrondies aux épaules, couvertes de stries très-marquées, intervalles sensiblement relevés ; sur chacune trois points : deux sur la seconde strie, un sur la troisième, disposés comme dans le *salazianus,* mais plus marqués.

Sainte-Marie de Madagascar.

Stenolophus Dumainii Coq.

Nitidus, piceo-brunneus, sutura margineque elytrorum fulvis ; antennis pedibusque testaceis ; elytris striatis, interstitiis leviter elevatis.

Long. 3 mill. 1/2, larg. 1 mill. 1/4.

D'un brun de poix foncé et brillant, antennes, labre et pattes d'un testacé ferrugineux, les deux premiers articles des antennes ayant une teinte plus claire; le milieu de la base du corselet, la suture des élytres (l'intervalle entre la suture et la première strie) et leur marge d'un brun fauve sur les côtés, le bord relevé seulement, présente cette coloration en arrière, elle le dépasse un peu. Tête lisse et brillante, de la couleur du corps, la partie comprise entre la ligne qui, parallèle au labre, se termine aux deux fossettes anté-oculaires d'un brun fauve. Corselet plus large que long, à côtés arrondis, lisse et brillant, bord antérieur, marge réfléchie et partie du bord postérieur comprise entre les deux fossettes latérales d'un brun fauve, ces dernières lisses et peu profondes. Élytres présentant quelques reflets irisés peu marqués sur leur surface, stries très-marquées, surtout les plus internes, intervalles lisses, un peu saillants. Le point enfoncé que l'on voit sur le troisième intervalle près de la troisième strie à sa partie postérieure ne paraît pas constant.

Cette espèce est très-commune dans les endroits humides de la plaine des Cafres.

Elle doit être placée après le *S. trivittatus* Chaudoir, de Madagascar, espèce qui pourrait bien se retrouver à Bourbon.

Je dédie cette espèce à M. Dumaine, le beau-frère du propriétaire de la plaine des Palmistes, à qui je dois un grand nombre d'espèces intéressantes.

Perileptus humidus Coq.

Depressus, elongatus, fulvo-brunneus, elytris obscuriobus, antennis, pedibusque testaceis; capite magno, lineis duabus curvatis profunde impressis; prothorace cordato, subtiliter punctulato, angulis posticis rectis; elytris striatis, interstitiis subtiliter punctatis, indumento flavescente tenuissimo tectis.

Long. 3 mill., larg. 1 mill.

Déprimé, allongé, d'un fauve brunâtre plus foncé sur les élytres; pattes et antennes testacées; les premiers articles de celles-ci d'un testacé plus clair, couvert d'un léger duvet tomenteux jaunâtre, plus épais sur les élytres. Tête finement ponctuée, de chaque côté un sillon recourbé profond, partant de la base des antennes et s'étendant jusque derrière les yeux, la partie qu'il circonscrit saillante. Prothorax cordiforme, plus long que large, angles postérieurs droits, finement ponctuée. Élytres déprimées, un peu élargies sur leur milieu, les quatre stries internes assez bien marquées, les autres effacées, intervalles couverts d'une ponctuation très-fine. Dessous du corps plus clair qu'en dessus.

J'ai trouvé cette espèce sous les pierres et au milieu du gravier du cours d'eau de la plaine des Palmistes (*bras de la ravine sèche*). Il ne se rencontre que dans les endroits les plus humides; quand on le poursuit il se réfugie sous les pierres et dans l'eau, Le duvet qui le protége se couvre alors de petites bulles d'air.

Genre BEMBIDIUM.

1. **Bembidium alsium** Coq.

Æneum, nitidum, convexum; antennarum articulis 1° *testaceo,* 2°, 3°, 4° *testaceis, sed ad apicem brunneis, sequentibus brunneis; pedibus ferrugineis; capite nitido, lævigato; prothorace subcordato, angulis posticis rotundatis; elytris convexis, ante medium dilatatis, striis punctatis plus*

minusve distinctis, lateralibus semper obsoletis, interstitio tertio impressionibus 2 *notatis.*

Long. 3 mill. 1/2, larg. 1 mill. 1/2.

D'un bronzé cuivreux, brillant, plus ou moins foncé, quelquefois verdâtre; premier article des antennes testacé, les trois suivants de la même couleur avec l'extrémité brune, les suivants bruns; pattes ferrugineuses. Tête lisse et brillante. Prothorax subcordiforme, angles postérieurs arrondis, disque lisse et brillant, ligne médiane ponctuée, peu marquée. Élytres convexes, s'élargissant bien avant leur milieu, peu après les épaules, ce qui les fait paraître atténuées en arrière; stries ponctuées plus ou moins distinctes; la suturale entière en arrière se terminant en avant par quelques points qui n'atteignent pas toujours le bord antérieur, les deux suivantes effacées en avant et en arrière, la quatrième à peine indiquée; sur les épaules quelques points enfoncés, indices de deux stries interrompues, les côtés lisses et brillants; sur le troisième intervalle ou quart supérieur de l'élytre un enfoncement plus ou moins profond, un second un peu plus bas. Dessous du corps de même couleur que le dessus.

Commun au bord des ruisseaux.

2. **Bembidium (Tachys) bibulum** Coq.

Viridi-æneum, nitidum; palpis, antennis pedibusque testaceis; prothorace sub-cordato; elytris lævigatis nitidis, stria suturali integra, duabus sequentibus antice posticeque interruptis, reliquis obsoletis, duabus maculis rufo-ferrugineis ornatis.

Long. 2 mill. 1/2.

D'un vert bronzé très-brillant; palpes, antennes et pattes testacés. Tête lisse et brillante, trois impressions ponctiformes, situées de chaque côté : la première contre le bord interne des yeux vers le milieu, la seconde plus considérable au devant de la précédente, la troisième tout à fait près du labre. Prothorax subcordiforme, assez large antérieurement, angles postérieurs obtus. Élytres très-lisses, les stries complétement effacées, excepté la suturale qui est entière et les deux suivantes qui n'atteignent l'extrémité de l'élytre ni vers la partie antérieure ni vers la postérieure; la plus interne plus longue que l'externe : cette dernière terminée en avant par un point enfoncé bien marqué; sur chaque élytre,

deux grandes taches jaunes, situées : l'une à l'épaule n'atteignant pas tout à fait le bord externe, l'autre vers le quart supérieur touchant l'extrémité de la troisième strie.

Commun à Bourbon et à Sainte-Marie de Madagascar, rivière de Saint-Denis, au bord de l'eau, sous les galets.

Il est plus petit que le *signatum*, auquel il ressemble, et les taches des élytres sont beaucoup moins grandes.

STAPHYLINIENS.

Homalota platycephala Fauvel.

Linearis, deplanata, nitida, nigra, antennis, thorace anoque piceis, his basi pedibusque rufis; capite lato thoraceque subquadratis, sparsim subtiliter punctatis; elytris subopacis, testaceis, disco infuscatis abdomineque parallelo subtilissime punctulatis.

Long. 2 1/3 mill.

Linéaire, déprimée, brillante, à pubescence grise très-rare, plus dense sur les élytres qui sont subopaques; remarquable par la grandeur de sa tête. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, grossissant à peine vers le sommet, d'un noir de poix, rougeâtre vers la base, second article plus large, à peine plus long que le 3ᵉ, 4ᵉ à 10ᵉ graduellement plus courts, dernier brièvement ovale, subacuminé, plus clair au sommet. Palpes d'un brun rougeâtre. Tête grande, de la largeur du corselet, carrée; à ponctuation rare, plus forte sur les côtés; front largement déprimé. Corselet grand, subcarré, à peine plus étroit que les élytres, à côtés presque droits, avec la base légèrement arrondie, les angles antérieurs droits, infléchis, et les postérieurs arrondis; subdéprimé, plus densément et finement ponctué, largement déprimé sur le disque, le long de toute la base et sur le milieu des côtés. Élytres un peu plus longues que le corselet, subcarrées, très-densément et finement ponctuées, d'un testacé obscur, légère-

ment enfumées sur le disque et les côtés. Abdomen parallèle, à ponctuation éparse, très-fine, un peu plus forte sur le 6e segment; marge de celui-ci et 7e segment d'un brun de poix obscur. Pattes rougeâtres.

La Réunion.

Cette espèce, qui appartient à la première division des *Homalota* d'Erichson, est remarquable par son corps déprimé, sa tête très-grande et presque carrée, son corselet également large, à dépression latérale bien marquée, la ponctuation éparse de la partie antérieure du corps, etc.

On peut la rapprocher de l'*arcana*, quoique, à vrai dire, elle ait un faciès particulier qu'on ne retrouve chez aucune de nos espèces européennes.

Je n'en ai vu qu'un exemplaire probablement ♀.

Genre **PHILONTHUS.**

1. **Philonthus peregrinus** Fauvel.

Nigerrimus, ore, antennarum articulo primo pedibusque nigro-piceis; capite minuto, ovato; thorace angustulo, dorso 5-*seriato; elytris hoc subbrevioribus, fortiter squamoso-punctatis, subtilissime punctulato.*

Long. 6 1/2 — 7 1/2 mill.

Forme et faciès du *Ph. scybalarius,* d'un noir profond, avec la bouche, le premier article des antennes et les pattes d'un noir de poix; tête et corselet brillants; écusson et élytres moins brillants. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, 3e article à peine plus court que le 2e, 4e-10e graduellement plus courts mais non plus larges, dernier oblong-ovale, tronqué au sommet. Tête beaucoup plus petite et plus étroite que le corselet, ovalaire, convexe, marquée de chaque côté au-dessus des yeux de 4 ou 5 points épars et en dedans de ces yeux de 2 autres points placés obliquement. Thorax assez étroit, d'un tiers plus long que la largeur de la base qui est d'un tiers plus étroite que les élytres, assez fortement rétréci au sommet, côtés presque droits, base et angles postérieurs arrondis, antérieurs obtus, infléchis; transversalement convexe; séries dorsales de 5 points, l'antérieur et le postérieur plus distants; séries latérales de 3 points entre les marginaux; tous ces points peu profonds. Écusson

assez brillant, assez fortement ponctué. Élytres presque plus courtes que le corselet, fortement ponctuées, à pubescence noire longue, peu serrée, assez brillante. Abdomen concolore, à ponctuation très-fine, à peine visible sous une pubescence noire, couchée; marges des segments ventraux obscurément roussâtres. Pattes d'un noir de poix ou brunâtres; toutes les jambes finement épineuses. Ailes d'un blanc hyalin.

♂ plus robuste, à tarses antérieurs fortement dilatés; ♀ plus grêle, à tarses légèrement dilatés.

La Réunion; Mayotte, Sainte-Marie-de-Madagascar.

Faciès du *Ph. scybalarius*, mais bien distinct par la ponctuation forte, squameuse, plus écartée de l'écusson et des élytres; son corselet plus allongé et son abdomen à ponctuation peu visible sous la pubescence.

2. **Philonthus turbidus** Erichson, *Gen. et Spec. Staphyl.*, 484, 94.

Niger, nitidus, antennarum basi apiceque, palpis pedibusque fulvis; capite oblongo-ovato; thorace dorso 6-seriato; elytris dense subtiliter punctatis.

Long. 8 mill.

La Réunion; Madagascar.

Les exemplaires moins matures sont couleur de poix avec les élytres plus foncées.

Le faciès est celui du *fumarius* d'Europe.

3. **Philonthus Fauveli** Coquerel.

Niger, nitidus, palpis, antennarum articulis duobus primis tarsisque rufis; capite thorace latiore, hoc dorso 6-seriato, ovali; elytris abdomineque parum crebre fortiter punctatis.

Long. 6 mill.

Forme du *Ph. nigritulus*, mais plus de moitié plus grand, noir, entièrement brillant, à pubescence noire, éparse; palpes, deux premiers articles des antennes et tarses, rougeâtres. Antennes visiblement plus courtes

que la tête et le corselet, 3e article un peu plus long que le 2e, 4e-10e graduellement plus courts, peu élargis, dernier brièvement ovale, obliquement tronqué. Tête d'un quart environ plus large que le corselet, suborbiculaire, subconvexe, marquée au milieu du front entre les yeux d'une large fossette et de chaque côté et en arrière de quelques gros points. Corselet assez étroit, régulièrement oblong, convexe; côtés presque droits, angles antérieurs obtus, postérieurs arrondis; séries dorsales de 6 points également distants, séries externes de 3 points. Écusson ponctué. Élytres presque moitié plus larges que le corselet, d'un tiers plus longues, à ponctuation forte, peu serrée. Abdomen robuste, pilosellé, à ponctuation un peu plus serrée, surtout à la base des segments, dont le 6e est lisse au sommet. Pattes d'un noir de poix avec les genoux rougeâtres.

La Réunion.

Remarquable par les gros points de la tête, la forme du corselet, la ponctuation des élytres et de l'abdomen qui est brillant et dépourvu de pubescence.

Staphylinus (Creophilus) Coquerelii Fauvel.

Niger, nitidus, subglaber; thorace angulis posterioribus obtusis, basique obsolete quadriimpressa; elytris hoc tertia parte longioribus.

Long. 20 à 22 mill.

Forme et faciès du *S. maxillosus*, entièrement noir, brillant. Différent par sa taille plus grande, sa forme plus robuste, ses antennes à massue plus large, la tête également plus large, à vertex presque imponctué, le corselet obsolétement quadriimpressionné à la base, l'écusson à peine pilosellé de noir, les élytres glabres, brillantes, d'un tiers plus longues que le corselet, pilosellées seulement au sommet, à ponctuation beaucoup plus forte et plus écartée, à série dorsale quadriponctuée, avec le premier point beaucoup plus antérieur, enfin l'abdomen à ponctuation moins serrée et plus forte.

♂ offrant le 6e segment inférieur triangulairement échancré au milieu en dessous, comme dans le *S. maxillosus*.

La Réunion.

Ce beau *Staphylinus* se rapproche encore de l'*incanus* Er. pour la

ponctuation générale du corps; mais les angles postérieurs du corselet sont plus marqués, les élytres sont plus longues, non fasciées et l'abdomen, comme la poitrine, est entièrement noir en dessus et en dessous.

Xantholinus anachoreta Erichson, *Gen. et Spec. Staphyl.*, 216, 22. — Kraatz, *Staph. Faun. Ost. Ind.*, 102, 189.

Nigerrimus, nitidus, tarsis piceis, elytris piceolis, apice luteseentibus, biseriatim parum profunde punctatis; capite oblongo subtriangulari, lateribus supra oculos crebre punctato; abdomine nigro æneo, parum crebre punctato, dorso læviusculo.

Long. 11 mill.

La Réunion; Ceylan, le Bengale, les monts Néelgheries, l'Inde boréale et la Chine.

Je considère avec Erichson comme types de l'espèce les individus à abdomen concolore; c'est un de ceux-ci que M. Coquerel a rapporté.

L'extension géographique de ce *Xantholinus* mérite d'être notée.

Oxytelus madagascariensis Erichson, *Gen. et Sp. Staph.*, 793, 14.

Testaceus; elytris pedibusque luteis, capite thoraceque supra nigropiceis, hoc trisulcato, fronte subtiliter punctata, longitudinaliter strigosa, antice lævi, maris apice producta emarginataque.

Long. 4 à 4 1/3 mill.

La Réunion; Mayotte, Madagascar.

Le faciès de cette espèce est voisin de celui des *O. piceus* et *sculptus* d'Europe.

Genre LISPINUS.

1. **Lispinus parvipennis** Fauvel.

Linearis, depressus, piceus-nitidulus, antennis, thorace sæpius, elytris, segmentorum marginibus anoque rufo-piceis, ore pedibusque rufo-testaceis;

fronte utrinque impressa, thorace brevi, fortiter transverso, subcordato, parce punctato; elytris brevibus, vix punctulatis; abdomine læviusculo.

Long. 2 2/3 à 3 mill.

Forme de mon *L. brevicollis*, remarquable par la brièveté de son corselet et de ses élytres et sa ponctuation obsolète. Linéaire, déprimé d'un noir de poix, assez brillant. Bouche d'un roux testacé. Antennes à peu près de la longueur de la tête et du corselet, d'un roux de poix, 2e article plus petit que le 3e, 4e-5e égaux, 6e-10e élargis, subégaux, dernier brièvement obconique, roux. Tête d'un quart plus étroite que le corselet, à ponctuation éparse, obsolète, largement fovéolée entre les yeux, intervalle relevé. Thorax large, de la longueur des élytres dans son milieu, brièvement subcordiforme, transversal, souvent d'un brun de poix, côtés fortement étranglés à la base; une fossette oblongue de chaque côté aux angles postérieurs, et deux obsolètes au milieu vers la base; ponctuation obsolète, éparse, avec huit points plus gros, dont quatre sur le disque et deux de chaque côté au-dessus de la fossette latérale. Élytres un peu plus longues que le corselet, d'un roux de poix, à ponctuation éparse, à peine visible; sur le disque deux points plus gros, rapprochés; strie suturale courbe. Abdomen à peu près lisse, marge des segments largement d'un roux de poix. Pattes d'un roux testacé.

La Réunion; Mayotte, Madagascar.

Très-différent du *L. angustatus* Er. par sa ponctuation effacée et la forme courte et élargie de son corselet; plus voisin de mon *L. brevicollis* de l'Amérique centrale, mais de couleur et de ponctuation tout autres; voisin encore de l'*impressithorax* Fairm. (de Taïti), mais à corselet plus large et ponctuation plus forte.

2. **Lispinus microcephalus** Fauvel.

Filiformis, depressus, nigro-piceus, nitidulus, ore, antennis, segmentorum marginibus pedibusque rufis, capite, thorace anoque rufo-piceis; capite minore thoraceque sat crebre fortiter punctatis, fronte biimpressa; thorace quadriimpresso, basin versus rotundato, subtiliter canaliculato.

Long. 2 1/2 mill.

Remarquable par sa forme allongée, sa petite tête, les côtés du corselet arrondis vers la base et sa ponctuation assez forte. Filiforme, déprimé,

d'un noir de poix, assez brillant; bouche, antennes, marges des segments et pattes rougeâtres. Antennes à peine plus courtes que la tête et le corselet, pilosellées, 2e article un peu plus épais que le 3e, 3e-6e moniliformes, subégaux, 7e-10e plus larges, peut ransversaux, dernier ovale, d'un roux testacé. Tête petite, un peu plus étroite que le corselet, obsolètement fovéolée de chaque côté entre les yeux, intervalle peu relevé; ponctuation serrée assez forte. Corselet d'un roux de poix, d'un quart plus étroit que les élytres, oblong-transversal, côtés régulièrement arrondis vers la base, angles postérieurs obtus; de chaque côté vers l'angle postérieur une fossette obsolète et deux autres au milieu vers la base moins prononcées. Élytres plus longues que le corselet, entièrement couvertes de petites stries longitudinales, confluentes, très-fines, mêlées de points enfoncés, assez distants les unes des autres, strie suturale très-marquée, élevée. Abdomen couvert d'une ponctuation très-fine; plus serrée sur la base des segments; marge des segments d'un brun rougeâtre. Pattes d'un roux testacé.

La Réunion.

EUCNÉMIDES.

Genre PLESIOFORNAX de Bonvouloir.

(πλησιος, voisin, *Fornax,* nom d'insecte.)

Corps ovale-oblong ou oblong, assez convexe supérieurement. Tête médiocre, assez convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax; épistome continuant directement la courbure du front et par suite infléchi par rapport à la tête, peu rétréci à la base avec son bord antérieur non ou à peine sinué au milieu; front nullement ou très-légèrement caréné de chaque côté en avant au-dessus des cavités antennaires; mandibules très-inégalement bifides, offrant extérieurement une surface un peu déprimée, rugueuse, assez large et légèrement subarrondie en arrière. Dernier article des palpes maxillaires assez notable, légèrement sécuriforme. Antennes filiformes ou épaissies, un peu plus longues que la tête et le

pronotum réunis, à troisième article allongé et à quatrième petit, subégal au second. Pronotum aussi long que large ou à peine moins long que large, droit sur les côtés en arrière, plus ou moins atténué en avant, assez fortement bisinué à la base avec son lobe médian postérieur assez large et très-court, ses angles postérieurs fortement prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Carènes marginales et sutures prosternales convergentes en avant. Propectus distinctement canaliculé inférieurement le long de la carène marginale pour recevoir les antennes; le sillon limité par une ligne un peu vague en arrière; ce dernier ne se continuant pas directement ni surtout parallèlement sur la tête, la partie interne des yeux se présentant au-devant de lui; triangle des propleures point limité en dehors par une ligne élevée mais avec son bord externe mousse. Prosternum tronqué en avant, sans mentonnière. Epipleures des élytres laissant à découvert les épisternums du metathorax. Métasternum sans trace de sillon derrière le bord externe des hanches intermédiaires. Épimères métathoraciques invisibles. Hanches postérieures munies d'une lame transverse supérieure plus ou moins élevée au-dessus de la surface abdominale, de manière à laisser, même au repos, un passage libre aux cuisses, fortement rétrécies en dehors. Pattes médiocres; jambes légèrement élargies au sommet. Tarses filiformes, les intermédiaires dépassant à peine la jambe en longueur, les antérieurs à peine plus courts; tous à pénultième article petit, excavé, échancré en dessus et par suite légèrement prolongé en dessous. Ongles simples.

Ce genre rappelle beaucoup les *Fornax* par son faciès et doit être placé à la suite de ces derniers ; mais il en est néanmoins bien distinct par le sillon antennaire de son propectus qui n'est point limité en dehors par une ligne élevée, mais au contraire avec son bord externe mousse.

1. **Plesiofornax Bonvouloiri** Coquerel.

Oblongus, subcylindricus, fortiter convexus, apice tantum attenuatus; capite tenuiter parum dense punctato; pronoto longitudinis latitudine vel paululum breviore, lateribus basi subparallelo, dein medio plus minusve subampliato, antice tantum attenuato, leviter parum dense punctato, basi media linea longitudinali distincte notato; elytris subcylindricis, apice tantum attenuatis, interstitiis convexis leviter parum dense punctatis.

Long. 8 mill., larg. 9 mill.

Corps oblong, épais, un peu cylindrique, fortement convexe supérieurement, légèrement rétréci seulement dans son tiers postérieur, d'un brun rougeâtre luisant, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez légère et peu serrée. Front marqué dans son milieu en avant d'une petite impression très-légère ou même obsolète. Antennes ferrugineuses, filiformes, de la longueur de la tête et du pronotum, à premier article un peu épais, cylindrique, arqué en dedans, de la longueur des deux suivants réunis, deuxième assez petit, caché en partie par le premier, troisième allongé de la longueur environ des deux suivants réunis, quatrième petit subégal au second, 5e-10e un peu plus grands, près de deux fois aussi longs que larges, augmentant graduellement de longueur vers le sommet, dernier sensiblement plus allongé que le précédent. Pronotum aussi long que large ou un peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière qui sont sub-parrallèles dans leurs deux tiers basilaires, ou même très-lègèrement dilaté, arrondi vers le milieu, atténué seulement tout à fait en avant, marqué au milieu de sa base d'une petite ligne longitudinale enfoncée qui disparaît entièrement vers le milieu, couvert d'une ponctuation très-fine et peu serrée. Élytres très-convexes, un peu subcylindriques, plus ou moins dilatées, arrondies vers leur milieu, puis légèrement atténuées ensuite vers le sommet, bien distinctement striées, leurs intervalles assez convexes, à ponctuation très-fine et peu serrée, à peine visiblement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un ferrugineux rougeâtre, à ponctuation moins fine, plus serrée, surtout sur l'abdomen. Pattes d'un ferrugineux clair.

2. **Plesiofornax insularis** de Bonvouloir.

Oblongus, postice sat fortiter subsensim attenuatus; capite sat fortiter sat dense punctato; pronoto latitudine paululum breviore, antice sat fortiter subsensim attenuato, sat fortiter, sat dense punctato, basi media linea longitudinali obsolete notato; elytris a basi ad apicem sat fortiter subsensim attenuatis, interstitiis leviter convexis sat dense punctatis.

Long. 6 mill., larg. 10 mill.

Corps oblong, notablement rétréci en arrière, un peu obconique, légèrement convexe, d'un brun rougeâtre luisant, couvert en dessus d'une fine pubescence jaunâtre assez serrée. Tête à ponctuation assez notable et assez serrée. Front et antennes comme chez le précédent. Pronotum un

peu moins long que large, droit sur les côtés en arrière, distinctement et subgraduellement atténué en avant, marqué au milieu de sa base d'une petite ligne longitudinale, enfoncée, obsolète, disparaissant tout à fait vers le milieu ; couvert d'une ponctuation assez notable et assez serrée. Élytres assez convexes, notablement et graduellement rétrécies en arrière, distinctement striées, leurs intervalles légèrement convexes, à ponctuation moins fine, assez serrée et à peine rugueuse transversalement. Dessous du corps comme chez le précédent, mais à ponctuation un peu forte. Pattes d'un ferrugineux clair.

Le mâle se distingue par ses antennes un peu plus épaisses, les articles 4e et 5e un peu plus moniliformes, par les tibias antérieurs très-légèrement dilatés et le premier article des tarses antérieurs un peu plus large que les suivants.

Cette espèce se sépare facilement de la précédente par sa forme non cylindrique et beaucoup plus atténuée en arrière, ainsi que par sa ponctuation sensiblement plus marquée.

Ces deux Eucnémides habitent la Réunion où elles sont fort rares.

PECTINICORNES.

Figulus striatus.

Lucanus striatus Fabr., S. El., II, 253, 23.— Oliv., Ent., II, 19, 13, pl. 4, fig. 14. — *Platycerus striatus* Sch., Syn. ins., I, 3, 331, 3. — *Endora striata* Laporte, His. nat. Insectes, Coléopt. II, 175, 3, pl. 17, fig. 6. — *Figulus striatus* Burm., Handb. der Entomol., V. p. 438.

Nigerrimus, nitidus ; pronoti disco lævi, sulco punctato, impresso, lateribus punctatis ; elytris æqualiter punctato-striatis, interstitiis punctulatis.

Long. 12 à 17 mill., larg. 4 à 6 mill.

Cette espèce, qui se retrouve à Madagascar, est des plus commune à Bourbon. On rencontre souvent des centaines d'individus dans les troncs pourris et au milieu du terreau ou sous les écorces. Elle habite les arbres les plus variés, mais surtout les manguiers, tandis que les *Amneidus*, dont nous parlerons bientôt, semblent vivre exclusivement dans les détritus provenant de la décomposition des grandes fougères arborescentes. J'ai cependant rencontré quelquefois des *Figulus striatus* en compagnie des *Amneidus* et vivant dans le même milieu.

Genre **AGNUS**.

Burm., Handb. der Entom., V, p. 441.

Menton entier en avant, recouvrant la base des palpes. — Lobe interne des mâchoires corné et en forme de griffe. — Mandibules courtes, simples au bout, munies d'une dent au côté interne. — 2e article des palpes labiaux grêle, plus long que le 3e; celui-ci gros et ovalaire; 3e des maxillaires plus long que le 2e, fusiforme. — 1er article des antennes de la longueur de la tige; les trois articles de la massue pubescents. — Prothorax transversal, légèrement arrondi à sa base et aux angles postérieurs, avec ses angles antérieurs assez saillants, et sans sillon en dessus. — Écusson très-petit, en triangle allongé et aigu au bout. — Élytres oblongues, parallèles, épineuses aux épaules, arrondies en arrière, très-peu convexes. — Jambes antérieures munies en dehors de cinq petites dents; une seule épine au bord externe des quatre postérieures. — Corps oblong, assez large, subdéprimé (Lacordaire, t. V, p. 36).

M. Lacordaire fait observer que ce genre ne diffère guère des *Figulus* que par sa forme générale, qui est presque entièrement semblable, en petit, à celle de la femelle du *Dorcus parallelipipedus*.

La seule espèce connue est celle qui se trouve à Bourbon.

Agnus egenus Burm., loc. cit., p. 442.

Dorcus agnus Dej., Catalogue.

Fusco-niger, nitidus, undique fortiter et grosse punctatus, elytris striato-punctatis, sutura costaque altera elevata, lævibus.

Long. 10 mill., larg. 4 mill.

Il est loin d'être commun à Bourbon ; je n'en ai trouvé qu'un seul individu sous un tronc pourri à la plaine des Palmistes.

Genre **AMNEIDUS** (N. G.).

Menton très-grand, échancré en avant, recouvrant le premier article des palpes. — Languette entière, située à la face interne du menton, cachant la base des palpes, ses deux lobes pénicillés et dépassant le menton (Pl. 7, fig. 1, *b.*). — Lobe externe des mâchoires entièrement recouvert de larges poils pénicillés, l'interne armé d'un crochet corné à pointe très-aiguë (fig. 1 *d.*). — 1er article des palpes labiaux, très-long et très-grêle, plus de deux fois plus long que le suivant, celui-ci plus gros et plus court, le dernier deux fois plus long que le précédent, très-gros, ovalaire et arqué, retréci à sa base ; dernier article des palpes maxillaires allongé, plus long que le précédent, ovale à son extrémité, rétréci à sa base (fig. 1 *d*). — Mandibules saillantes, mais moins longues que la tête, épaisses, excavées en dessous, portant au côté interne une forte dent, au-dessous de celle-ci une échancrure assez profonde, puis une lame arrondie dont la partie interne est membraneuse (fig. 1 *c*).— Labre échancré, intimement soudé au chaperon.

Tête presque carrée, mais plus large en avant qu'en arrière, moins large que le prothorax. — Yeux complétement divisés par une lame cornée, arrondie (fig. 1 *a*). — Antennes à premier article plus petit que la tige, épais et applati à son extrémité, légèrement arquée, la convexité de l'axe étant supérieure ; 2e article très-petit ; les quatre suivants cylindriques

presque égaux; le 5[e] plus large, légèrement saillant en dedans; les trois suivants formant une massue tomenteuse et d'aspect spongieux (fig. 1 *e*).

Prothorax transversal chez les mâles, presque carré chez les femelles; ses angles antérieurs saillants, les postérieurs arrondis. Écusson bien visible, en triangle curviligne.

Élytres parallèles, épineuses aux épaules, très-déprimées.

Jambes antérieures fortement arquées et sillonnées chez les mâles (fig. 1 *f*), presque droites chez les femelles (fig. 1 *g*); munies à l'extrémité en dehors de deux dents dont l'inférieure plus forte, en dedans d'une épine à pointe recourbée; au côté interne, avant le milieu, de deux petites dents peu développées chez les mâles, plus fortes et quelquefois au nombre de trois ou quatre chez les femelles. Jambes postérieures aplaties, sillonnées, garnies en dedans chez les mâles d'une rangée de poils épais et serrés, munies au côté externe d'une dent suivie d'une échancrure; leur extrémité bidentée en dehors, biépineuse en dedans.

Les téguments des insectes qui composent ce nouveau genre sont moins ponctués et varioleux que ceux des *Agnus;* ils rappellent les *Figulus* par leur aspect lisse et brillant, mais ils sont plus larges, plus déprimés et moins parallèles que ces derniers. Ils se distinguent d'ailleurs au premier coup d'œil de ces deux genres, quelque grandes que soient les analogies qui les rapprochent, par la conformation tout à fait caractéristique de leurs jambes antérieures.

Amneidus Godefroyi Coq. (Pl. 7, fig. 1).

Oblongus, depressus, nigro-piceus, nitidus, lævigatus; capite quadrato, antice fere lævigato, postice punctato, ante oculos utrinque elevatione lævigata notato; prothorace lævigatissimo, subtiliter punctulato; elytris parallelis, depressis, striatis; striis punctatis; interstitiis 1, 3, 5, 7, *elevatis, subtiliter punctulatis, alteris planis sat fortiter punctulatis.*

Mas : *Prothorace transversali, tibiis anticis valde arcuatis.*

Femina : *Prothorace subquadrato, tibiis anticis fere rectis.*

Long. 19 à 20 mill., larg. 4 mill.

Corps plus large et plus déprimé que chez les *Figulus* et les *Agnus.*

D'un noir de poix très-foncé et très-brillant en dessus, plus terne en dessous; on y voit souvent une teinte roussâtre qui se retrouve très-prononcée aux antennes et moins marquée aux pattes. Tête fortement ponctuée en arrière, finement ponctuée en avant, de chaque côté au devant des yeux une élévation presque lisse; une lame arrondie qui divise les yeux ponctuée et fortement rugueuse. Prothorax plus large que long chez les mâles, presque carré chez les femelles, ses angles antérieurs proéminents, les postérieurs arrondis; son disque très-lisse, uni et brillant, couvert d'une ponctuation très-fine qui, au milieu, n'est visible qu'à la loupe; tout à fait sur les côtés et aux angles antérieurs quelques points enfoncés bien marqués. Élytres moins larges que le corselet à leur base, s'élargissant presque immédiatement pour devenir parallèles, atténuées légèrement au delà de leur milieu, arrondies en arrière, stries ponctuées bien marquées en dessus, effacées en arrière et sur les côtés; intervalles larges, 1er, 3e, 5e et 7e élevés, saillants, couverts d'une ponctuation très-fine qui est même presque complétement effacée sur le premier, lequel paraît tout à fait lisse et brillant; les autres intervalles plans et garnis d'une ponctuation beaucoup plus forte et plus visible; parties latérales et postérieures, que les stries n'atteignent pas, assez fortement ponctuées surtout en arrière. Dessous du corps finement ponctué, ponctuation plus forte vers le bord inférieur des segments abdominaux. Cuisses antérieures couvertes de gros points enfoncés, moins marqués sur les postérieures; jambes antérieures arquées chez les mâles, presque droites chez les femelles.

Les femelles se distinguent des mâles non-seulement par la forme des jambes antérieures, mais encore par le corselet, qui chez elle est presque carré, par les élytres dont les intervalles élevés sont moins saillants et par les jambes et les cuisses qui sont beaucoup moins garnies de poils.

J'ai trouvé quelques individus de cette rare espèce à la plaine des Palmistes, dans la propriété de M. Godefroy et à la plaine des Cafres. On la rencontre sous les débris végétaux accumulés sur le sol, principalement sous les fougères arborescentes renversées à terre.

Je me fais un plaisir de dédier cet intéressant Lucanide à mon ami M. Jules Godefroy, qui a bien voulu me venir en aide dans mes recherches entomologiques à Bourbon. Agronome de premier ordre, M. Godefroy s'est occupé avec distinction de zoologie appliquée à l'agriculture, et je lui dois la découverte d'un grand nombre d'espèces intéressantes qui ne se trouvent que dans les parties les plus élevées de l'île.

LAMELLICORNES.

APHODIIDES.

Genre APHODIUS.

1. **Aphodius lividus** Oliv.

Oblongus, convexus, nitidus, livide testaceus, capite basi, prothoracis disco elytrorumque, sutura plagaque discoidali fuscis, his crenato-striatis, interstitiis parce subtilissimeque punctatis, fronte trituberculata, tuberculo intermedio majusculo.

Long. 4 à 5 mill.

Cet *Aphodius* est cosmopolite ; il se retrouve au cap de Bonne-Espérance et à Madagascar, aussi bien qu'à Bourbon, mais il y est beaucoup moins commun qu'en Europe. A Bourbon, en particulier, je n'ai jamais trouvé, comme en France, les bouses de vaches renfermant des *Aphodius* par milliers; on ne les rencontre guère qu'en très-petit nombre, presque isolés. Le plus souvent on les prend au vol.

2. **Aphodius tenebrosus** Dej., cat., p. 162.

Je ne connais pas cette espèce qui est inédite. Les *Aphodius* sont d'ailleurs fort rares à la Réunion.

Genre RYPARUS.

Westwood *Trans. of the entom. Soc.*, IV, p. 240.

Menton en carré transversal, entier, les autres organes buccaux comme

dans les *Aphodius.* — Tête grande, presque plane en dessus, un peu dilatée sur les côtés près des yeux. — Ceux-ci et les antennes pareils à ceux des *Aphodius.* — Prothorax un peu plus long que large, presque carré, bisinué de chaque côté en avant, très-faiblement lobé au milieu de sa base, ayant des côtes longitudinales en-dessus. — Écusson presque nul. — Élytres allongées, subparallèles, recouvrant le pygidinm, calleuses avant leur extrémité et munies de côtes longitudinales. — Pattes antérieures courtes et leurs cuisses robustes; leur jambe inerme en dehors; les quatre pattes postérieures grêles, leurs jambes non dilatées au bout ni carénées, finement ciliées sur leur tranche externe; les éperons de toutes très-petits; tarses grêles, courts, surtout les antérieurs: le 1er article des quatre postérieurs un peu plus long que les autres. — Dernier segment ventral de l'abdomen arrondi en dessous et granuleux. — Prothorax muni d'une saillie anté-coxale. (Lacord., op. cit., t. V, p. 118.)

Ryparus Desjardinsii Westw., loc. cit., pl. 17, fig. 5.

M. Lacordaire fait observer que cette espèce, au premier aspect, a quelque ressemblance avec un *Elophorus*, par suite des côtes dont elle est couverte en dessus.

Long. 4 3/4 mill., larg. 2 mill.

Peu commune à Bourbon sous les pierres, dans les endroits humides. Plaine des Cafres.

MÉLOLONTHIDES.

Hoplia retusa Klug.

Klug, Insect. von Madag., p. 82, n° 109, tab. 3, fig. 9. — *Hoplia orientalis* Dej., Cat., 185. — Burm., Handb. der Entomol., I, p. 199.

Fusca, griseo fuscoque squamosa; clypeo reflexo, bidentato; tibiis quatuor posticis calcaratis.

Long. 7 mill., larg. 3 mill. 1/2.

Cette *Hoplia* est des plus communes à Bourbon où elle exerce de grands ravages dans les jardins en se réunissant en compagnies nombreuses sur les fleurs, surtout les roses, qu'elle dévore comme la Cétoine.

Serica Moreli Coq.

Convexa, subglobosa, rubida subsericea; clypeo reflexo emarginato, valde punctato; capite prothoraceque pruinosis, punctulatis; elytris leviter sericeis striatis, striis punctatis, interstitiis elevatis, punctatis; tibiis femoribusque compressis, dilatatis, profunde bidentatis, pilis spinosis instructis; tibiis posticis majusculis.

Long. 7 mill. 1/2 ; larg. à la base des élytres 4 1/2 mill., à leur partie la plus large 5 3/4 mill.

Très-convexe, subglobuleuse, d'un rouge brun avec avec quelques reflets soyeux et opalins surtout sur les élytres. Chaperon fortement rebordé et légèrement échancré en avant, grand, lisse et brillant, recouvert de gros points enfoncés; tête couverte de points enfoncés beaucoup plus petits, cachés par un duvet pruineux. Yeux grands, noirs. Corselet ayant même vestiture avec les points enfoncés plus petits et plus nombreux, fortement transversal, côtés arrondis, bord postérieur légèrement sinueux. Écusson grand, triangulaire, ponctué comme le corselet. Élytres très-convexes, élargies fortement en arrière, couvertes de stries fortement ponctuées, les intervalles relevés, ce qui les fait paraître garnies de côtes assez prononcées, ces derniers offrant des points enfoncés plus gros et plus espacés que ceux du prothorax. Dessous du corps de la couleur du dessus. Poitrine lisse, couverte de gros points enfoncés ; segments abdominaux plus finement ponctués, présentant chacun dans leur milieu une rangée de poils épineux. Pygidium grand, couvert de gros points enfoncés. Jambes lisses et brillantes; les antérieures courtes, aplaties, avec deux dents très-fortes séparées par une échancrure profonde à leur extrémité antérieure, les postérieures et intermédiaires aplaties, garnies de bouquets de poils épineux; les dernières très-élargies ainsi que les cuisses, tranchantes et carénées en dehors. Tarses longs et grêles, surtout les intermédiaires. — On rencontre des individus beaucoup moins convexes, ce sont les mâles. Ils sont plus rares.

Cette espèce ressemble pour la forme générale à la *Sericea holosericea* Scop.; mais elle est encore plus convexe et plus globuleuse.

On la trouve communément à Saint-Denis où elle vole le soir, attirée par la lumière des flambeaux. Pendant le jour on la prend souvent sous les pierres ou en creusant la terre.

Je dédie cette espèce à M. Morel, directeur du Muséum. Malgré ses nombreuses occupations, M. Morel, qui est une des lumières du barreau de Saint-Denis, s'occupe avec la plus grande distinction d'histoire naturelle. Le Musée de Saint-Denis a été organisé et classé par les soins intelligents de cet infatigable travailleur.

Genre **GYMNOGASTER.**

(Dej.) Blanch., Catalog. Col. du Muséum de Paris, I, p. 115.
Lacord., op., cit. t. V, p. 291.

Menton carré; sa partie ligulaire presque aussi longue que lui, rétréci, à peine sinué en avant. — Mâchoires terminées par une grosse saillie tronquée, avec une petite dent au-dessous. — Dernier article des palpes labiaux ovoide, acuminé, celui des maxillaires oblongo-ovale, obtus au bout. — Mandibules très-robustes, leur sommet visible au repos. — Labre transversal, demi-circulaire et largement bilobé. — Chaperon faiblement arrondi et rebordé. — Yeux très-gros. — Antennes de dix articles; 3e très-longs, 4 un peu plus courts, 5e transversal, les 5 derniers formant une massue oblongue chez les mâles, courtes chez les femelles. — Prothorax court, un peu anguleux sur les côtés. — Élytres allongées. — Jambes antérieures bidentées chez les mâles, tridentées chez les femelles, avec la dent supérieure très-petite; les autres munies d'une caréne médiane, évasée au bout; tarses très-longs, leurs crochets robustes, dentés en dessous un peu avant leur milieu. — Pygidium en triangle curviligne, transversal, un peu convexe (Lacord.).

M. Lacordaire fait remarquer que chez cet insecte, qui a assez le faciès d'un *Ancylonycha*, les mâchoires ne ressemblent à celles d'aucun autre Mélolonthide.

La seule espèce connue du genre est le :

Gymnogaster buphthalmus (Dej.) Blanch., loc. cit., p. 155.

Oblongus, omnino testaceo-rufus, supra glaber; capite punctato, rugoso, clypeo paulo producto, reflexo, integro; antennis, palpis pedibusque testaceis; prothorace lato, lateribus dilatato, supra laxe punctato, versus angulos anticos densius punctato, medio lævi, foveola laterali; scutello lævi, impunctato; elytris undique punctatis, lineis longitudinalibus duabus sat distinctis; sterno villoso, abdomine parce piloso.

Long. 23 mill., lat. elytr. 12 mill.

Ile Bourbon. J'ai pris un individu de cette espèce à Sainte-Marie de Madagascar.

Genre ADORETUS.

1. Adoretus umbrosus.

Melolontha umbrosa, Fab., S. El., II, 172, 76. — Sch., Syn. Ins., I, 3, 182, 93. — *Melol. compressa* Weber, Observ. entomol., 72, 4. — *Anoplognatha compressa* Wiedem., Zool. Magaz., II, I, 95, 194. — *Trigonostoma bufo* Dej., Cat., 174. — *Adoretus luteipes* Casteln., Hist. nat., II, 142, 6, 10.

Elongatus, ferrugineus, dense griseo-pubescens; elytris inæqualibus, denudato-maculatis, apice bi-fasciculatis.

Long. 13 mill.; larg. 6 mill.

D'un brun-rougeâtre, avec un reflet métallique en dessus, couvert de poils caducs plus épais en dessus; élytres avec deux ou trois côtes élevées; jambes antérieures bidentées. — (Casteln.).

Bourbon (Salazie), île de France.

2. **Adoretus lanatus.**

Castelnau, Hist. nat., II, 142, *a* 1. — *Melolontha lanata*, Fabr., S. El., II, 169, 50. — Schönh., Syn. Ins., I, 3, 189, 128. — *Trigonon. lanata* Dej., Cat.

Ferrugineus, griseo-pubescens, pilis dorsi densioribus flavescentibus; pronoti limbo nudiori, elytris costatis.

Long. 8 mill., larg. 4 mill.

Très-fortement ponctué, d'un brun un peu obscur, très-légèrement pubescent; élytres avec trois lignes élevées très-jaunes; cuisses jaunes.

Bourbon, Maurice, Manille, Bornéo, Java (Casteln.).

DYNASTIDES.

Genre ORYCTES.

1. **Oryctes insularis** Coq.

Coquerel, Ann. Soc. Ent. de France 1852, p. 272, pl. 10, fig. 5.

Castaneo-brunneus, occipite in cornu gracile postice reflexum erecto; prothorace antice profunde excavato rugosoque, post medium carina erecta bidentata, lateribus excavatione rugosa; elytris valde punctatis; tibiis anticis externe quinque dentatis, subtusque dente anteriore armatis,

Mâle : Long. 44 mill. à 39 mill., larg. 20 mill.
Long. de la corne occipitale, 11 mill.
Hauteur du prothorax, 4 mill.
Femelle : Long. 36 mill., larg. 15 mill.

La femelle est plus petite que le mâle; sa tête est armée d'une très-petite

corne tronquée. L'excavation antérieure du prothorax, beaucoup plus petite, est bornée en arrière et sur les côtés par une côte élevée saillante, unidentée au milieu et limitée latéralement par un espace rugueux. Les élytres présentent la même disposition que dans les mâles, ainsi que les pattes, dont les dentelures sont moins prononcées.

Commun à Bourbon, Maurice et Madagascar.

J'ai rendu compte autrefois, dans nos Annales (1), des ravages que font les Oryctès à Madagascar, dans les plantations de cocotiers. Depuis, j'ai pu observer des dégâts non moins graves qui sont produits à Bourbon par l'*O. insularis* et l'*O. tarandus.* Cette fois ce n'est pas le tronc de l'arbre qui est attaqué, mais, ce qui est encore plus fâcheux, son bourgeon terminal sur lequel les femelles viennent déposer leurs œufs.

Tout le monde sait que les différentes espèces de *Palmiers* présentent au centre du bouquet de feuilles qui les couronnent une flèche centrale formée par les feuilles non encore développées et qui s'y trouvent enroulées quand le bourgeon a pris un certain développement. Lorsque l'arbre a été attaqué par les Oryctès, le bourgeon se développe encore pendant un certain temps, mais les feuilles immenses qui se déroulent sont incomplètes, et plusieurs des lobes qui les composent sont entamés ou manquent complétement. Il est donc facile de reconnaître les arbres attaqués, ils ont un aspect tout particulier; mais il est difficile de remédier au mal; il faudrait pouvoir rechercher les larves dans les bourgeons, ce qui n'est pas facile pour des plantes aussi élevées que le sont les cocotiers et les palmistes. Les incisions qu'on ferait dans ce but causeraient d'ailleurs la mort de l'arbre. Celles que l'on pratique dans l'Inde au bourgeon des palmiers pour en retirer le *vin de palmes* finissent toujours par les faire périr si on les renouvelle trop fréquemment. C'est ce qui arrive pour les palmiers attaqués par notre Oryctès; le bourgeon donne encore pendant quelque temps des feuilles plus ou moins atrophiées, puis il se dessèche et l'arbre périt.

Minés par ces ennemis cachés, les cocotiers diminuent toujours davantage dans notre colonie. Il faudrait, pour arrêter ces ravages, couper le mal dans sa racine, se rappeler que tout arbre attaqué est un arbre perdu, et le sacrifier immédiatement; non-seulement l'abattre, mais le brûler.

(1). CH. COQUEREL. Sur les mœurs des *Oryctes* de Madagascar et sur deux espèces de *Scolia* qui vivent aux dépens des larves de ces *Oryctes*. Ann. Soc. ent. de Fr., 1855, p. 167.

Au lieu d'employer ce moyen héroïque, les habitants de Bourbon, non moins insouciants que ceux de Madagascar, laissent pourrir sur pied les cocotiers malades, mourants ou morts ; les Oryctès pullulent dans ces cadavres et répandent autour d'eux, dans toute la cocoterie, la dévastation et la ruine.

2. **Oryctes tarandus** Oliv.

Scarab. tarandus Oliv., Ent., I, 3, 39, 42, pl. 8, et 21, fig. 69. — Casteln., Hist. nat., II, 114, 6, 5. — *Or. Chevrolatii*, Guérin, Icon. règn. anim., Ins., pl. 83, pl. 23, fig. 1.

Fuscus, subtus dilutior, femoribus rubicundis ; pectore rufo-hirto ; elytris convexis, sine callo elongato juxta marginem lateralem.

Long. 14 à 18 lignes.

♂ *pronoto gibbose quadridentato, tibiis anticis subquadridentis.*

♀ *pygidio punctato, hirto.*

Long. 44 à 45 mill., larg. à la base des élytres : 14 mill.

L'*Oryctes tarandus*, qui se distingue facilement de l'espèce précédente par son prothorax lisse en arrière à partir de la gibbosité et ses élytres profondément sillonnées, est moins commun que l'*insularis* à Bourbon ; les mâles surtout sont assez rares. Il a d'ailleurs les mêmes habitudes.

3. **Oryctes Vinsoni** A. Deyrolle.

A. Deyrolle, in Maillard, Notes sur la Réunion, Annexes H. 2, pl. xx, fig. 1.

Nigro-fuscus, nitidus, subtus dilutior, femoribus rubicundis ; pectore nudo, lateribus punctato ; elytris regulariter ovatis, apice conjunctim rotundatis, fortiter rugosis ad callum lateralem punctatis ; tibiis anticis externe tridentatis.

Mas. *Cornu capitis postice projecto ; clypeo subquadrato profunde emarginato ; prothorace lævissimo utrinque longitudine impresso et rugoso, lateraliter carinato, medio excavato, post medium carina erecta bidentata, dentibus valde remotis.*

Fem. *Capite supra deplanato, ruguloso, tuberculo parvo acuto, clypeo minus emarginato; prothorace antice parum impresso, transversim strigato, postice levigato.*

Long. 32 à 38 mill., larg. 15 à 18 mill,

Cet Oryctès, qui se trouve dans la collection de M. Deyrolle, a été rapporté de Bourbon par M. Maillard qui le tenait de notre ami, M. le docteur Vinson, à qui M. Deyrolle l'a dédié. Je ne l'ai jamais rencontré dans notre colonie.

Genre **MARRONUS** (N. G.).

Menton allongé, triangulaire dans sa moitié supérieure (pl. 7, fig. 2 *b*). — Lobe externe des mâchoires un peu élargi à son extrémité dont le bord est arrondi et rugueux, garni de poils penicillés (fig. 2 *d*). — Palpes labiaux grêles, les 2 premiers articles petits, presque égaux, le 3e deux fois plus grand que le précédent, ovalaire, aplati à son extrémité (fig. 2 *d*). — Mandibules dépassant un peu le chaperon, inermes, obtuses au bout, concaves en dessus (fig. 2 *c*). — Chaperon à bord antérieur rebordé, rétréci, prolongé et échancré en avant, muni chez les mâles d'une petite corne presque droite (fig. 2 *a*), chez les femelles d'une carène plus saillante au milieu. — Antennes de 9 articles : le 1er très-gros, conique, marqué de gros points enfoncés, d'où partent des pinceaux de poils larges et raides. coupé carrément à l'insertion du 2e ; celui-ci beaucoup plus petit, de même forme ; 3e et 4e plus petits et plus courts que le 2e ; 5e et 6e plus grands, tronqués obliquement ; 7e, 8e et 9e formant une massue épaisse, ovale, revêtue en dedans de poils fins et très-serrés (fig. 2 *e*). — Prothorax transversal surtout chez les femelles, à bords arrondis, excavé chez les mâles, le bord postérieur de l'excavation formant une carène bidentée; simplement impressionnée tout à fait en avant chez les femelles. — Élytres courtes, très-convexes, fortement élargies et enflées en arrière chez les femelles, striées et ponctuées. — Abdomen volumineux, dépassant les élytres dans les deux sexes. — Organes de la stridulation couvrant le propygidium en entier. — Pattes très-robustes, jambes antérieures tridentées (fig. 2 *g*) ; les 4 postérieures fortement carénées ; tarses longs, surtout les postérieurs, leur premier article triangulaire et très-grand (fig. 2 *f*).

Ce genre nouveau est très-voisin des *Lonchotus* Burm. dont j'ai longtemps hésité à le séparer. Il s'en distingue cependant par un caractère

très-important, les *Lonchotus* ont 10 articles aux antennes, les *Marronus* en ont 9. Chez les *Pimélopides* Lacord. (*Dynastides* à jambes postérieures carénées, représentés en France par les *Callicnemis*), ce caractère ne se trouve que chez les *Coptognathus* Burm.; mais ces derniers, peu connus d'ailleurs, ont le chaperon muni d'un disque oblique et non d'une corne, et les mandibules paraissent être bien plus saillantes. Outre cette différence capitale, l'espèce qui constitue notre nouveau genre ne présente pas sur ses téguments les sculptures profondes qui distinguent les *Lonchotus*; les mâchoires sont privées de dents comme chez les *Lonchotus* de la seconde des divisions établies dans le genre par M. Lacordaire (*Genera*, t. V, p. 419), mais le prothorax n'est pas sillonné longitudinalement comme chez ces derniers et la tête du mâle est munie d'une corne et non d'une simple carène.

Marronus borbonicus Coq. (Pl. 7, fig. 2).

Castaneo-piceus, subtus dilutior, pedibus castaneis, nitidus. — Mas : *clypeo emarginato, prominenti, cornu brevi triangulari, recto; prothorace magno, medio excavato, ante medium carina erecta bidentata, postice lateraliterque lævigatissimo, lateribus rotundatis, angulis anticis rugosis; elytris brevibus, ante medium incrassatis, postice rotundatis, striis punctatis, punctisque confluentibus impressis; tibiis anticis tridentatis, posticis valde carinatis.* — Femina : *clypeo tantum carinato; prothorace transverso, lævigato, antice medio transversim impresso; elytris valde inflatis.*

Mâle : Long. 22 à 23 mill., larg. des élytres à leur base 9 mill., à la partie la plus renflée 11 mill.

Femelle : Long. 23 à 24 mill., larg. des élytres à leur base 9 mill. 1/2; à leur partie la plus renflée 14 mill.

D'un brun marron foncé, très-brillant en dessus, pattes et dessous du corps d'une teinte plus claire.

Mâle : Chaperon rebordé, proéminent, échancré légèrement en avant, supportant une petite corne plus courte que la tête, triangulaire, large à sa base, presque droite, à pointe faiblement recourbée en arrière, sa base rugueuse sur les côtés ainsi que la lame arrondie qui surmonte les yeux, partie postérieure de la tête lisse.

Prothorax très-grand, presque carré, cependant un peu plus large que long; un peu avant son milieu une excavation à bords saillants qui se perdent

en avant au bord antérieur du corselet, bien limités sur les côtés et surtout en arrière où règne une caréne élevée qui porte deux petites dents à son milieu ; angles antérieurs rugueux et saillants ; côtés arrondis, quelques points enfoncés de chaque côté en avant, quelques rugosités sur les côtés de l'excavation; partie postérieure du corselet très-lisse et très-brillante, sans sillon longitudinal. Élytres très-convexes, courtes, de la largeur du prothorax à leur base, s'élargissant peu à peu jusqu'à leur tiers postérieur où elles s'arrondissent fortement; couvertes de stries ponctuées et de gros points enfoncés qui deviennent confluents sur les côtés et surtout en arrière; de gros points enfoncés avec quelques rugosités le long de la suture, intervalles séparant les stries lisses et très-brillants, la plupart mal déterminés à cause de la confluence des points; on en remarque cependant trois ou quatre assez bien limités, élevés et formant ainsi sur la surface de l'élytre des vestiges de côtes à demi effacées. Abdomen volumineux, dépassant presque toujours les élytres; propygidium entièrement couvert de petites stries très-fines (organes de la stridulation). Pattes très-fortes ; jambes antérieures aplaties, une ligne longitudinale et médiane de points enfoncés pilifères en dessous, un sillon profond et assez large en dessus, 3 dents très-fortes en dehors, une forte épine à face inférieure, concave en dedans près de l'insertion du tarse (fig. 2 *g*). Jambes postérieures en forme de cône, à face interne tronquée, lisse et plane, à face externe arrondie, marquée de gros points enfoncés, portant après son milieu une forte carène oblique, garnie de poils épineux, au-dessus de celle-ci quelques traces d'une carène semblable, base du cône offrant en dehors une surface lisse, bordée de poils épineux et en dedans une cavité où s'insèrent le tarse et deux épines, dont la supérieure plus forte, semblables à celle des jambes antérieures. Jambes intermédiaires présentant les mêmes caractères, mais plus courtes et moins épaisses. Tarses de ces dernières de la longueur de la jambe, ceux des postérieures plus courts mais plus épais; leur premier article, surtout aux pattes postérieures, très-fort, triangulaire, creusé à son extrémité pour recevoir l'insertion du suivant qui est plus petit que lui mais plus volumineux que les suivants.

Femelle. Corne remplacée par une carène plus élevée, transversale, demi-circulaire, rugueuse, plus saillante au milieu, où se trouve une petite éminence lisse. Corselet plus transversal que chez le mâle, plus étroit en avant; ses angles antérieurs plus petits et moins proéminents, lisse et uni sur toute sa surface; la grande excavation du mâle remplacée par un petit enfoncement rugueux, semi-circulaire, contigu au bord anté-

rieur du prothorax à son milieu. Élytres très-convexes, présentant la même sculpture que celles du mâle, mais beaucoup plus élargies en arrière; leur partie la plus large située un peu au-delà de leur milieu ; à partir de ce point, elles s'arrondissent régulièrement en arrière. Abdomen très-volumineux, plus saillant en dehors des élytres. Pattes semblables à celles du mâle pour la structure, mais beaucoup moins fortes, moins épineuses et moins ponctuées ; les jambes postérieures sont notablement moins puissantes.

J'ai pris un assez grand nombre d'individus de cette espèce dans es défrichements de la plaine des Palmistes et dans les prairies naturelles de la plaine des Cafres. Jamais je ne les ai rencontrés à la surface du sol, mais toujours enfoncés assez profondément dans la terre, à la manière des *Rhyzotrogus* hypogés d'Algérie. Sa larve, dont je donnerai la description, est très-commune dans la même localité ; elle a la plus grande analogie avec le *ver blanc* du hanneton et vit de la même manière. Il est très-probable que lorsque les cultures seront plus nombreuses dans les plaines *des Hauts*, la larve des *Marronus* causera de grands dégâts dans les plantations nouvelles.

Rappelons que ce nom de *Marronus*, par lequel nous désignons cet insecte, vient du mot créole *marron* par lequel on désignait jadis les esclaves fngitifs ; on disait un *nègre marron*, un *marron*.

CÉTONIDES.

Cetonia maculata Fab.

Protætia maculata, Burm., Handb., II, p. 476.

Fusco-ænea, punctata, nitida; pronoto, pygidio, pectore elytrisque albo-maculatis ; ventre albo-punctato ; clypeo integro.

Long. 16 mill., larg. 10 mill.

Cette Cétoine, qui se retrouve à Maurice et à Madagascar, est très-commune à Bourbon ; on la rencontre partout dans les jardins à Saint-Denis, sur les fleurs.

Euryoma versicolor Fab.

Cetonia versicolor Fab. — *Scarabæus cruentus* Pallas. — *Scarabæus Hubanus* Herbst. — *Gametis versicolor* Burm., Handb., II, p. 525.

Corpore nigro, rubroque vario, supra sæpissime opaca, rarius nitido; pronoti limbo externo, punctis scapularum, elytrorum, abdominis pectorisque majoribus albis.

Var. A. *Corpore unicolori nigro, supra opaco, rarius nubeculo disci rubro; elytris maculis decem majoribus albis.* — (*Cetonia variegata* Fabr. — *C. luctuosa* G. et Perch., t. 55, fig. 5, Mon. 283, 163.)

Long. 11 à 12 mill., larg. 6 à 7 mill.

Le type de cette espèce se trouve dans l'Inde, c'est la var. A qui se trouve à Bourbon où elle est des plus commune : c'est un des rares insectes de l'île que l'on rencontre partout. Les individus dont la livrée est d'un noir de velours sont de beaucoup les plus abondants ; on en prend cependant quelques-uns presque lisses et plus ou moins teintés de rouge et qui, par conséquent, se rapprochent davantage du type primitif.

Des différentes espèces de Bombyx

qui donnent de la soie à Madagascar,

Par M. le docteur Ch. COQUEREL.

(Séance du 11 Juillet 1866.)

Au moment où les questions de sériciculture sont à l'ordre du jour, on ne saurait attacher trop d'importance à l'étude des différentes espèces de vers à soie exotiques. S'il est difficile d'acclimater dans nos régions tempérées les Lépidoptères des pays chauds, il n'en est pas de même dans nos colonies, et, sous ce rapport, l'île de Bourbon se trouve dans des conditions tout à fait avantageuses. Son climat offre beaucoup d'analogie avec celui de Madagascar, comme le prouve le grand nombre de végétaux et d'animaux malgaches qui caractérisent aujourd'hui sa faune et sa flore.

Pendant notre séjour à la Réunion, nous avons vivement engagé les habitants de l'île à s'occuper des vers à soie malgaches. Les belles étoffes (*lamba*) que tissent les habitants de Madagascar sont bien connues dans la colonie, mais il est difficile de savoir au juste à quelles espèces est due la soie qui les compose. Il est donc de la plus grande importance de caractériser les différentes espèces qui donnent de la soie à Madagascar.

Elles sont au nombre de quatre. Ce sont :

1° *Bombyx Radama*, Coquerel;
2° *Bombyx Diego*, id.
3° *Borocera Cajani*, A. Vinson ;
(*Borocera madagascariensis*, Boisduval, var.);
4° *Bombyx Fleuriotii*, Guérin.

Les trois premières espèces sont aujourd'hui bien connues. Pour la quatrième il reste encore, comme nous le verrons tout à l'heure, quelques doutes à éclaircir.

En janvier 1855, j'ai présenté à la Société d'acclimation plusieurs individus des *Bombyx Radama* et *Diego* ainsi que les grandes poches soyeuses qui renferment leurs cocons. J'en ai publié la description dans les Mémoires de cette Société et dans notre Bulletin (1); mais je n'ai pu donner les figures de ces espèces, mon dessin ayant été égaré. Je comble cette lacune aujourd'hui en donnant (pl. 5, fig. 1, ♂, et fig. 1 *a*, ♀) les figures du *B. Radama* et en représentant la poche qui contient ses cocons (pl. 6, fig. 1). Cette poche m'a été apportée de Sainte-Marie de Madagascar à Bourbon l'année passée, et les papillons sont éclos à des époques très-différentes à Bourbon même. Ses dimensions sont très-petites, puisqu'elles n'ont pas trois décimètres, tandis que l'on en rencontre dans les forêts de Madagascar qui ont plus d'un mètre de long. Elle a été recueillie sur un grand arbre de Madagascar, qui se trouve aussi à Bourbon; arbre de la famille des Légumineuses, l'*Intsia madagascariensis* et non pas *Sutria* comme on l'a imprimé par erreur dans nos Annales. Cette poche, tissée en commun par les chenilles du *Bombyx Radama* et renfermant les cocons, a été incisée pour montrer la disposition des cocons, qui sont placés au milieu d'une bourre de soie très-fine et beaucoup plus blanche que l'enveloppe elle-même.

Les différents individus du *B. Radama* varient entre eux pour la coloration. La teinte noire qui couvre l'angle des ailes supérieures s'étend plus ou moins loin; quelquefois toutes les nervures sont d'un noir plus ou moins foncé, et dans ce cas il y a très-peu de noir vers l'angle.

Je regrette de ne pas pouvoir figurer le *B. Diego* que j'ai reçu autrefois de la baie de Diego-Suare (Madagascar), et dont les cocons, semblables pour la forme à celui du précédent, sont d'une soie beaucoup plus blanche et plus fine.

Le *Borocera Cajani* a été rapporté de Tananarive par notre collègue et ami M. A. Vinson, et publié dans le Bulletin de la Société d'acclimatation de la Réunion (2). La figure que nous avions donnée de cette espèce dans le recueil que nous venons de citer n'étant pas suffisante, nous en donnons une plus exacte dans nos Annales (pl. 5, fig. 2, ♂, et 2 *a*, ♀). Je regarde cette espèce comme une variété locale du *Borocera madagasca-*

(1) CH. COQUEREL : Sur les Bombyx qui produisent la soie à Madagascar. Bulletin de la Soc. d'acclimat. Janvier 1866. — Observations entomologiques sur divers insectes recueillis à Madagascar (5e partie). Annales 1855, p. 529.

(2) CH. COQUEREL et A. VINSON. Note sur les vers à soie de Madagascar qui pourraient être acclimatés à la Réunion. Bulletin de la Soc. d'acclimat. et d'hist. nat de la Réunion. 1863, p. 16, pl. 1.

riensis, publié et figuré malheureusement d'une manière peu exacte par M. Boisduval dans la faune de Madagascar. C'est aussi l'opinion émise, avec quelques doutes cependant, par M. Guenée (1).

Les cocons (pl. 6, fig. 2 *a*) de cette espèce, dont la chenille (pl. 6, fig. 2) vit sur l'*Ambrevade* (*Cytisus Cajan* L.), arbuste des plus communs à Bourbon, ne sont pas renfermés dans une poche comme ceux des *B. Radama* et *Diego*. Ils sont isolés et peu riches en soie. Toutefois, d'après M. Vinson, les Ovas de la province d'Emirne élèvent les chenilles sur l'Ambrevade avec beaucoup de soin, et la soie est cardée et filée à la main. C'est cette soie qui serait employée à la confection des *Lambas* les plus riches.

Le *Bombyx Fleuriotii* a été décrit par M. Guérin-Meneville, dans la Revue de Zoologie (2). Voici le diagnose de cette espèce :

Bombyx (Artaxa) Fleuriotii. — *Omnino alba, alis anticis rubro-bipunctatis, striga transversa media fusca, alis inferioribus dilutioribus* (*Mas*). — *Corpore rufo-castaneo, alis albis, anterioribus basi fasciaque fuscis* (*Fœm.*).

Long. Mâle, 20 mill.—Envergure, 45 mill.

Long. Femelle, 28 mill.—Envergure, 60 mill.

Habitat : Saint-Augustin (Madagascar).

D'après M. Fleuriot de Langle, la chenille vit sur divers végétaux et particulièrement sur l'Ambrevade (*Cytisus Cajan*).

Cette chenille est couverte de poils qui causent une vive irritation analogue à celle que donnent les chenilles processionnaires du Chêne et du Pin. Elle serait brune à anneaux rougeâtres.

« Pour obtenir la soie, les Malgaches écrasent ces cocons et les *enterrent* pour les faire fermenter; ils les font ensuite bouillir dans de la lessive, les lavent, les remettent à la lessive et finissent par les carder et par filer la bourre à la quenouille. Ce sont ces fils, et probablement ceux de plusieurs autres espèces également sauvages qui constituent la base de ces longues

(1) Boisduval. Faune de Madagascar et Bourbon, p. 12, f. 5 et 6. — Guénée. Lépidoptères de Madagascar, in.: Voyage à Madagascar, par le docteur A. Vinson. 1864. Annexe.

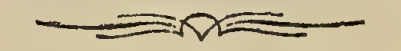
(2) Guérin-Méneville. Note provisoire sur un nouveau Ver à soie observé par M. le capitaine de vaissseau Fleuriot de Langle pendant une station à Madagascar. Rev. et Mag. de Zool. Septembre 1862.

écharpes, connues à Madagascar sous le nom de *Lamba*, lesquelles sont un des objets du plus grand luxe, puisqu'elles ont une valeur de 5 à 600 fr. dans le pays. » (Guérin, op. cit.)

Les papillons de ces chenilles, éclos à bord, ont été dessinés par le fils de M. de Langle, et M. Guérin-Méneville a reproduit ces dessins (*loco citato*, pl. 14, fig. 2).

Malheureusement M. de Langle, qui dessine avec beaucoup de talent, n'est pas entomologiste, et je crains bien que la figure donnée par M. Guérin ne soit pas très exacte. Je crois qu'il s'agit encore ici du *Borocera madagascariensis* Boisduval (*B. Cajani*, A. Vinson). La chenille de cette dernière espèce vit sur l'*Ambrevade* comme celle de M. Fleuriot; elle est également recouverte de bouquets de poils et porte des poils caducs qui causent une irritation violente, comme M. A. Vinson l'a fort bien observé à Tananarive. Les procédés décrits pour la préparation de la soie sont identiques. Le cocon, dont M. Guérin donne le contour dans la même planche, paraît exactement pareil à celui que nous avons représenté pl. 6, fig. 2 *a*.

M. Guérin, dans le même travail, parle d'après les pères Finaz et Juan, d'une autre espèce de ver à soie, dont les chenilles feraient leur cocon dans la terre et dont le papillon n'est pas connu. Je me suis bien souvent informé de l'existence de cette espèce dont les mœurs seraient si différentes de celles de ses congénères. A Madagascar même, et en causant avec le père Juan, que j'ai l'honneur de connaître depuis longues années, je n'ai pu recueillir à ce sujet que des renseignements tout à fait incomplets. Je suis porté à croire qu'il n'existe pas à Madagascar de Bombycite dont les chenilles fassent leur cocon dans la terre. C'est encore du *Borocera* qu'il s'agit. En effet, nous avons vu que d'après M. de Langle les Malgaches *enterrent* les cocons de l'espèce figurée par M. Guérin ; il est donc très-probable que les personnes qui ont vu pour la première fois *retirer de la terre* des cocons qui servaient ensuite à faire de la soie, se sont imaginé que ces cocons avaient été filés par la chenille dans la terre même. Une erreur semblable est très-concevable, et il n'est pas étonnant qu'elle se soit bientôt propagée de tous côtés.



COLÉOPTÈRES NOUVEAUX TROUVÉS EN ESPAGNE

PENDANT L'EXCURSION DE LA SOCIÉTÉ EN 1865.

—

Carabiques.

Par M. Félix de VUILLEFROY.

(Séance du 27 Juin 1866.)

1. Cymindis minima. — Long. 6 1/4 mill.

Entièrement d'un jaune ferrugineux, plus foncé sur la tête et le thorax; forme très-allongée; tête et corselet très-fortement ponctués tant en dessus qu'en dessous; stries des élytres fortement ponctuées-guillochées; abdomen finement ponctué en dessous; troncature des élytres sinueuse.

Cette espèce est voisine de la *C. truncata* Rbr.; mais outre qu'elle est proportionnellement plus allongée, que ses élytres sont plus étroites et plus parallèles, la forme de son corselet est différente; car tandis que chez la *truncata* celui-ci a la bordure des côtés assez fortement dilatée en avant et les angles antérieurs proéminents et arrondis, chez la *minima* la bordure latérale du corselet est ordinaire et les angles antérieurs sont coupés carrément et à peine avançant.

Un seul individu, pris par moi à Grenade. Cette espèce habite, non pas, comme la *C. cordata* Rbr. les montagnes élevées, mais au contraire les petites collines.

2. Patrobus nebrioides. — Long. 9 1/2 mill.

Entièrement d'un noir brillant, antennes brunâtres; forme un peu plus courte que chez les autres *Patrobus*. Tête assez grosse; prothorax cordiforme, avec les angles antérieurs très-saillants, les côtés fortement arrondis, brusquement redressés vers le tiers postérieur pour former avec la

base un angle presque droit, mais un peu aigu; ponctué sur toute la surface, très-finement sur le disque, plus fortement en avant et sur les côtés, très-fortement aussi à la base. Élytres assez courtes, bien ovalaires, à stries très-ponctuées avec les intervalles couverts d'une ponctuation fine et assez écartée. Côtés du sternum fortement ponctués en dessous.

Un seul individu, pris près de Reynosa (Asturies), dans une forêt.

3. CALATHUS LUGENS. — Long. 12 à 14 mill.

Noir, antennes brunâtres, quelquefois rougeâtres, à premier article ferrugineux; palpes et tarses d'un brun rougeâtre. Corselet carré, aussi long que large, à côtés droits et parallèles, arrondis seulement dans le tiers antérieur; à base sinuée, avec les impressions postérieures ponctuées. Élytres grandes, beaucoup plus larges que le corselet, ovalaires, avec les stries fortes, régulièrement et fortement ponctuées, une rangée de points plus gros et espacés sur la troisième strie.

Très-commun sur le Guadarrama, à l'Escorial et à La Granja; les individus de cette dernière localité sont plus petits que ceux de la première et ont les stries des élytres ordinairement beaucoup plus faiblement ponctuées, au point que les externes paraissent quelquefois lisses, sans toutefois, je le crois, qu'on puisse en faire une espèce distincte.

Ce *Calathus* est assez répandu dans les collections sous le faux nom de *C. luctuosus* Dej., espèce différente et provenant du Portugal.

4. CALATHUS SUBLÆVIS.

Je possède un *Calathus* provenant du Portugal qui faisait autrefois partie de la collection Dejean et que cet auteur avait à tort considéré comme une variété de son *luctuosus*. Il ressemble tout à fait au *lugens*, si ce n'est qu'il est un peu plus court, que ses élytres sont plus courtes, plus ovalaires et plus convexes, et qu'outre que les stries sont plus finement ponctuées, elles présentent une rangée de points enfoncés sur la troisième strie, une sur la cinquième, un commencement sur la septième et trois points enfoncés à la base de la première, caractère que je n'ai trouvé sur aucun *lugens*, et il m'en est passé plus de deux cents sous les yeux. Je propose de donner à cette espèce portugaise le nom de *sublævis*.

5. CALATHUS UNISERIATUS. — Long. 11 mill.

Entièrement noir, premier article des antennes et extrémité des palpes

un peu rougeâtres. Prothorax plus large que long, à côtés arrondis, se rétrécissant en avant à partir de la moitié; angles postérieurs un peu arrondis, base légèrement sinuée, fossettes postérieures finement ponctuées. Élytres un peu ovalaires, à stries bien marquées, paraissant lisses, une seule rangée de points enfoncés peu nombreux sur la troisième strie.

Dans lẽs montagnes près de Reynosa (sources de l'Ebre).

6. Calathus asturiensis. — Long. 9 1/2 mill.

D'un brun noir, antennes roussâtres, à premier article plus clair; pattes rougeâtres; palpes d'un brun rougeâtre avec l'extrémité testacée. Forme allongée; corselet assez carré, ordinairement lisse sur toute sa surfrce, quelquefois rugueux ou un peu ridé en travers avec quelques petits points à la base, ne présentant que deux fossettes postérieures plus ou moins marquées, éloignées de l'angle, ordinairement lisses, quelquefois ponctuées légèrement. Angles postérieures droits, non émoussés. Stries des élytres lisses, souvent un, deux ou trois points enfoncés sur la troisisme strie.

Même localité que le précédent.

7. Calathus liotrachelus. — Long. 9 1/2 mill.

D'un brun noir, antennes, pattes et palpes roussâtres; premier article des antennes et extrémité des palples plus clairs; prothorax un peu roussâtre sur les côtés. Forme ovalaire, courte et large chez la femelle, plus parallèle chez le mâle. Prothorax large, lisse, un peu rugueux, présentant entre la base et les impressions, elles-mêmes peu marquées, quelques petits points peu visibles; angles postérieurs arrondis. Élytres courtes, à stries fines et lisses, présentant sur la troisième strie une rangée de points enfoncés ordinairement nombreux.

Même localité que les deux précédents.

8. Calathus granatensis.

Cette espèce présente exactement la taille, la forme et la couleur du *C. fuscus*, mais le prothorax est différent, il est beaucoup plus étroit et les côtés sont droits et parallèles depuis le milieu jusqu'à la base.

Se trouve dans la Sierra Nevada, près de Grenade.

J'ai eu sous les yeux un grand nombre d'individus de cette espèce, et j'ai pu m'assurer que les différences susénoncées étaient constantes. M. de

Chaudoir connaissait du reste depuis longtemps l'existence de cette espèce. Dans le Guadarrama et les Asturies on trouve le *C. fuscus* et non cette espèce.

9. HARPALUS BONVOULOIRI. — Long. 9 1/2 mill.

Noir, antennes roussâtres, les quatre premiers articles noirs, roussâtres seulement à leur extrémité; palpes ferrugineux, tous les articles noirs à leur base; tarses légèrement rougeâtres. Tête lisse sur le vertex, mais couverte en avant et au-dessus des yeux de gros points enfoncés. Corselet légèrement cordiforme; bords latéraux arrondis en avant, légèrement resserrés et sinués en arrière; base coupée carrément; angles postérieurs presque droits, mais non pointus; toute la surface couverte de gros points enfoncés peu serrés sur le disque, mais nombreux en avant et vers la base, surtout dans les impressions postérieures, qui sont très-étendues. Élytres parallèles, plus larges que le corselet, légèrement tronquées et sinuées à l'extrémité; intervalles des stries couverts de points enfoncés, rares sur le milieu du disque, mais nombreux vers la base, vers l'extrémité et surtout sur les côtés.

Ce curieux Insecte, à la couleur près, présente assez le faciès d'un gigantesque *Ophonus brevicollis*, mais c'est un vrai *Harpalus*, qui doit être placé près de l'*H. anthracinus* Fairm. Il habite près de Reynosa les forêts situées sur le flanc des montagnes; il paraît y être rare.

10. HARPALUS CASTILLIANUS. — Long. 9 1/2 mill.

Noir avec un reflet bronzé à peine sensible; antennes brunes, avec le premier article ferrugineux. Prothorax très-lisse, plus large que long, avec la base beaucoup plus large que le bord antérieur et les côtés légèrement arqués; présentant deux impressions postérieures en forme de stries, légèrement ponctuées dans le fond seulement; angles postérieurs émoussés. Élytres larges, un peu plus même que le prothorax, légèrement sinuées vers l'extrémité; un point enfoncé vers les trois quarts postérieurs sur la deuxième strie.

Cette espèce est assez singulière, et il est difficile de lui donner une bonne place dans le genre *Harpalus;* le mâle, qui est un peu plus étroit que la femelle, a le faciès de la *Triæna rufipes.* On peut toutefois le mettre à côté de l'*Harpalus anxius*, mais faute de place préférable.

Se trouve près de Madrid sur les petites collines.

COLÉOPTÈRES TROUVÉS EN ESPAGNE

PENDANT L'EXCURSION DE LA SOCIÉTÉ EN 1865.

—

AMARIDES ET CLIVINIDES.

Par M. PUTZEYS.

(Séance du 23 Mai 1866.)

Amarides.

Genre AMARA.

1. SIMILATA Gyll.
   Valladolid (MM. Bellier et Chevrolat).
2. TRIVIALIS Gyll.
   Valladolid (MM. Bellier et Chevrolat).
3. FAMILIARIS Duft.
   Escorial (MM. Bellier et Chevrolat).
4. LUCIDA Duft.
   Escorial (MM. Bellier et Chevrolat).

Genre CELIA.

5. INGENUA Duft., var. *ruficornis* Dej.
   Valladolid (MM. Bellier et Chevrolat).

6. RUFO-ÆNEA Dej.

Valladolid (MM. Bellier et Chevrolat; rapporté également par M. de Vuillefroy).

7. FUSCA Dejean.

Escorial (MM. Bellier et Chevrolat).

Genre LEIOCNEMIS.

8. BREVIS Dej.

Escorial (MM. Bellier et Chevrolat); Murcie (M. de Vuillefroy).

9. CORPULENTA Putz., Stett. E. Z., 1865, 341, 83, et Mém. Soc. Sc. de Liége, 1866, 205, 83.

Grenade (M. de Vuillefroy).

10. TESTUDINEA Putz., Stett. E. Z., 1865, 341, 84, et Mém. Soc. Sc. de Liége, 1866, 206, 84.

Espagne, localité indéterminée (M. de Vuillefroy).

11. ARCUATA Putz., Stett. E. Z., 1865, 342, 85, et Mém. Soc. Sc. de Liége, 208, 85.

Carthagène (M. de Vuillefroy), 2 ind.

12. ROTUNDICOLLIS Schauf., Rev. Z., 1862, 492.

Escorial (M. de Vuillefroy), 1 ind.

13. OOPTERA Putz., Stett. E. Z., 1865, 342, 87, et Mém. Soc. Sc. de Liége, 1866, 210, 87.

Valladolid (MM. Bellier et Chevrolat).

14. EXIMIA Dej.

Valladolid (MM. Bellier et Chevrolat).

15. AFFINIS Dej.

Valladolid (Fontaine de Santé), plusieurs individus (MM. Bellier et Chevrolat); Grenade (M. de Vuillefroy).

16. SIMPLEX Dej.

Valladolid (MM. Bellier et Chevrolat); Murcie (M. de Vuillefroy).

17. ARENARIA Putz., Stett. E. Z., 343, 95, et Mém. Soc. Sc. de Liége 218, 95.

Espagne centrale (M. Bellier), 2 ind.

18. MONTANA Dej.

Carthagène et Grenade (M. de Vuillefroy).

Clivinides.

Genre CLIVINA Latr.

1. FOSSOR L.

2. SCRIPTA Putz., Mon. Cliv., p. 78, n° 20.

Carthagène, 2 ind. (Vuillefroy).

Genre DYSCHIRIUS Bon.

3. D. CHALYBÆUS Putz., Mon. Cliv., p. 32, n° 29.

Valladolid (lac Salé), Bellier, Chevrolat.

Espèce parfaitement distincte du *D. æneus.* Les trois premiers articles des antennes sont d'une couleur testacée plus claire. Le milieu de l'épistome, tronqué ou très-légèrement relevé dans l'*æneus*, est beaucoup plus relevé et cintré dans le *chalybæus* : chez ce dernier, l'élévation antérieure du vertex n'est jamais cordiforme et prolongée en arrière ; elle est plus courte, transversale, bornée en avant et en arrière par un sillon profond. Le corselet est un peu plus long, beaucoup plus étroit, rétréci à ses deux extrémités ; le sillon longitudinal est plus profond ; les élytres sont plus longues, moins élargies au milieu, moins rétrécies en arrière et par conséquent plus cylindriques ; elles sont moins convexes, surtout en arrière où elles présentent chez l'*æneus* une déclivité très-sensible ; les côtés de la base sont moins obliques et plus arrondis ; les stries sont plus profondes dans toute leur étendue et leur ponctuation est plus forte ; les dents des tibias antérieurs sont un peu moins longues.

4. D. HISPANUS, nov. sp.

Niger, nitidus, antennarum articulo primo brunneo. Clypeus elevatus, arcuatus. Elevatio antica semiglobosa, antice sulco arcuato, postice sulco transversali limitata. Prothorax subglobosus, antice vix subangustior. Elytra oblonga, basi truncata, humeris prominulis, profunde striato-punctata, interstitio tertio tripunctato, puncto præscutellari striis duabus primis connexo; stria marginali ultra humerum non porruta. Tibiæ anticæ extus bidentatæ, dente inferiore magno crassoque; spina interior brevior digitatione terminali.

Long. 3 mill.; el. 1 3/4 mill.; lat. 1 mill.

Noir, avec les élytres un peu bronzées; les premiers articles des palpes, le premier article et l'extrémité des articles deux et trois des antennes sont d'un brun plus ou moins clair; les tibias sont plus ou moins couleur de poix. Le rebord de l'épistome est assez fortement relevé et cintré. L'élévation antérieure est semiglobuleuse, bornée en avant par un profond sillon arqué, et en arrière par un sillon transversal. Le vertex porte quelques sillons irréguliers et peu marqués.

Le corselet est globuleux, très-légèrement rétréci en avant; ses angles antérieurs sont très-déprimés; les côtés antérieurs sont peu arrondis. Le rebord marginal est distinct jusqu'après les angles postérieurs. Le sillon longitudinal est moins profond au milieu qu'à la base; le sillon transversal antérieur est marqué en dessous de petites lignes longitudinales assez nombreuses.

Les élytres sont de moitié plus larges que le corselet, oblongues, peu arrondies sur les côtés, également larges à la base et à l'extrémité, fortement tronquées à la base avec les épaules saillantes; la surface antérieure est aplanie; les stries sont profondes dans toute leur étendue et marquées de gros points qui ne disparaissent que peu avant l'extrémité; le troisième intervalle porte trois points bien marqués; la strie marginale ne se prolonge pas au-dessus de l'épaule. Le point préscutellaire est situé à la base des deux premières stries, mais la deuxième strie ne s'y relie que peu distinctement.

Les tibias antérieurs portent extérieurement deux dents dont l'inférieure est forte et épaisse; la digitation terminale est plus longue que l'épine interne.

Il se rapproche un peu du *D. chalybæus,* mais il est plus noir; les antennes qui, chez ce dernier, ont leurs trois ou quatre premiers articles testacés, n'ont ici que leur premier article plus ou moins brun; l'épistome est plus relevé antérieurement. L'élévation antérieure qui, chez le *chalybæus*, va en s'aplanissant jusqu'à l'épistome, est, chez le *D. hispanus,* presque globuleuse et est séparée de l'épistome par un sillon profond auquel succède une espèce de carène ou de bourrelet arqué. Le corselet est plus large et plus globuleux. Les élytres sont plus allongées et surtout beaucoup plus fortement tronquées à la base, laquelle est à peine un peu arrondie; les épaules sont plus saillantes; les stries sont plus marquées; la dent inférieure des tibias est plus forte et plus épaisse; la digitation terminale est distinctement plus longue que l'épine interne.

Avril et mai. Étang Salé, près de Valladolid (MM. Bellier et Chevrolat).

5. D. IMMARGINATUS, nov. sp.

Nigro-æneus, palpis, antennis basi, pedibusque testaceis. Palpi apice late truncati. Clypeus subarcuatus, alis latiusculis. Elevatio antica postice truncata. Prothorax subglobosus, antice angustatus, ibi capitis latitudine; angulis anticis deflexis; sulco longitudinali parum, transversali vero profundo; margine laterali ultra punctum primum marginale haud distincto. Elytra oblonga, antice, posticeque æqualiter angustata, margine laterali parum rotundato, humeris subprominulis; punctato-striata, basi lævia, ante apicem obsolete striata neque punctata; stria marginali abbreviata; puncto præscutellari nullo. Tibiæ anticæ dente laterali inferiore longo, secundo obsoleto.

Long. 3 mill.; el. 1 3/4 mill.; lat. 1 1/4 mill.

Cette espèce présente un caractère que l'on ne rencontre que chez peu de *Dyschirius* : le rebord extérieur du corselet n'est distinct que dans sa partie supérieure; il disparaît un peu au-dessous du premier point marginal. Le *D. importunus* présente également cette particularité, mais il a l'épistome échancré au centre; son corselet est plus couvert, beaucoup moins rétréci en avant; ses élytres sont plus longues, moins sinuées et plus arrondies sur les côtés, un peu plus rétrécies en arrière; les épaules sont plus saillantes; les stries sont moins profondes et leurs points plus gros; les palpes sont moins tronqués; la dent inférieure des tibias est un peu moins longue, mais la dent supérieure est plus marquée.

Carthagène, terrains salins.

Plusieurs individus trouvés par M. de Vuillefroy.

6. D. PUNCTATUS Dej.

Cette espèce est loin d'être répandue, quoique dans la plupart des collections on en rencontre le nom appliqué à l'un ou l'autre insecte. C'est cependant l'un des *Dyschirius* européens les plus faciles à distinguer si l'on veut bien vérifier ses caractères essentiels.

L'épistome n'est pas tronquée, mais son rebord est fortement relevé et cintré au milieu ; les ailes sont assez avancées, mais à peine anguleuses. L'élévation antérieure n'est nullement prolongée ; elle est tronquée en arrrière par un sillon transversal. Le corselet a un rebord marginal bien distinct jusqu'au desssous du deuxième point, c'est-à-dire presque après les angles postérieurs. Les élytres sont oblongues, à peine plus étroites à l'extrémité qu'à la base et faiblement dilatées sur les côtés. Les stries, sauf la première, ne commencent qu'un peu plus bas que les épaules ; elles sont profondes et leurs points sont gros ; la huitième ne porte que quelques points très-peu distincts ; les stries externes s'affaiblissent beaucoup après le milieu et disparaissent parfois. Le point préscutellaire est isolé, placé très-haut, près de l'écusson ; on n'en voit quelquefois qu'une trace assez légère. La strie marginale s'arrête à l'épaule. Les dents des tibias antérieurs sont un peu moins marquées que celles du *D. æneus*. L'épine interne est de la même longueur, mais deux fois plus grêle que la digitation terminale.

Carthagène ; 2 individus. (M. de Vuillefroy.)

COLÉOPTÈRES NOUVEAUX TROUVÉS EN ESPAGNE

PENDANT L'EXCURSION DE LA SOCIÉTÉ EN 1865.

Par M. CHARLES BRISOUT DE BARNEVILLE.

(Séance du 13 Juin 1866.)

1. LEPTUSA LÆVIGATA C. Bris. — Long. 1 1/3 mill.

Elongata, nigra, nitida, capite, elytris, anoque piceis, thorace, antennis, pedibusque testaceis ; thorace suborbiculato fere lævigato; elytris hoc dimidio brevioribus, sutura, lateribusque depressis ; abdomine basin versus subangustato, parce, obsoleteque punctulatis.

Tête grosse, un peu rétrécie en avant, arrondie sur les côtés, convexe, presque lisse, à pubescence très-subtile et éparse, peu visible. Yeux très-petits, subdéprimés. Antennes, un peu plus de moitié plus longues que la tête, un peu épaissies vers le sommet, les 2e et 3e articles obconiques, le 2e plus court, 4-10 transversaux, peu à peu plus larges, le dernier ovalaire. Corselet à peine plus large que la tête, à peine plus large que long, suborbiculaire, très-légèrement arrondi sur les côtés, avec sa plus grande largeur avant le milieu, tous les angles subarrondis ; disque légèrement déprimé ; surface presque lisse ; on aperçoit à la loupe une ponctuation très-subtile et éparse, revêtue d'une pubescence grise très-fine et très-courte. Élytres presque de moitié plus courtes que le corselet et à peine plus larges que lui, suture enfoncée, côté latéral relevé par une dépression longitudinale assez large, bien distincte ; surface à ponctuation assez forte et assez dense, pubescente comme le corselet ; leur couleur est d'un brun plus obscur que la tête, avec le bord et le repli latéral testacés. Abdomen à peine plus étroit à sa base que les élytres, peu à peu dilaté vers le sommet, avec les deux derniers segments d'un brun ferrugineux;

surface couverte d'une ponctuation très-fine et écartée, presque nulle sur les deux derniers segments. Pattes et hanches testacées.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *L. ruficollis*; il s'en distingue par ses antennes testacées, la ponctuation plus fine de sa tête et de son corselet, par sa tête moins large et moins obscure, son corselet moins large, ses élytres bien plus courtes, à bords latéraux comme relevés en carène et par son abdomen moins fortement ponctué.

Trouvé à La Granja, sous les pierres, auprès des plaques de neige.

2. HOMALOTA GLACIALIS C. Bris. — Long. 1 1/2 à 2 1/4 mill.

Linearis, nigra, nitidula, crebre subtilissimeque punctata, pedibus fusco-testaceis; thorace subquadrato, sæpe postice foveolato; elytris thorace parum longioribus; abdomine supra segmentis 2–4 *anterioribus sat crebre subtilissime punctatis, posterioribus* 5-6 *fere lævigatis.*

D'un noir profond légèrement brillant, densément couvert d'une pubescence obscure, très-fine et peu visible.

Tête arrondie, convexe chez le mâle avec une fossette oblongue sur le front; surface couverte d'une ponctuation très-subtile et peu serrée. Palpes noirâtres. Antennes assez longues, noires, les 2e et 3e articles allongés, le 2e un peu plus long que le 3e, le 4e obconique plus long que large, 9-10 légèrement transversaux, le dernier ovalaire, un peu plus court que les deux précédents réunis. Corselet subcarré, très-légèrement arrondi sur les côtés à la base et au sommet, tous les angles un peu arrondis; surface couverte d'une ponctuation dense et très-fine, avec un sillon longitudinal obsolète au milieu, quelquefois avec une fossette assez profonde devant l'écusson. Élytres un peu plus longues et un peu plus larges que le corselet, ponctuées comme lui. Abdomen subparallèle, un peu plus étroit que les élytres, les 2-4 segments couverts d'une ponctuation fine et assez serrée; les suivants avec des points fins et épars. Dessous du corps à ponctuation très-fine et assez serrée. Pattes d'un brun noirâtre avec les genoux, les tibias et les tarses d'un brun testacé plus ou moins clair.

Cette espèce se trouve en compagnie de l'*H. tibialis*; elle est facile à confondre avec celle-ci, quoique bien distincte. Elle s'en éloigne par sa forme plus allongée, ses antennes plus longues, à articles plus allongés, son corselet moins large, ses élytres plus longues, et sa ponctuation générale beaucoup plus fine et plus serrée.

Elle devra se placer dans le voisinage de l'*elongatula*, dont elle se distingue facilement par sa coloration noire et sa pubescence obscure.

Se trouve communément au bord des neiges dans le Guadarrama, à Reynosa; on la rencontre aussi dans les Hautes-Pyrénées.

3. MYRMEDONIA BITUBERCULATA C. Bris. — Long. 3 1/3 à 3 2/3 mill.

Aptera, nigra, nitidula, antennis, palpis, pedibusque testaceis; dense punctata; capite depresso; thorace canaliculato, medio interrupto, postice leviter angustato; elytris brevibus; abdomine segmentis tertio quartoque inflatis.

Tête arrondie, largement et peu profondément déprimée, assez densément ponctuée, revêtue d'une pubescence cendrée fine, très courte et peu serrée. Antennes fortes, peu à peu épaissies vers l'extrémité, 2ᵉ article un peu plus court et plus étroit que le 3ᵉ, 5-10 transversaux; le dernier aussi long que les deux précédents réunis. Corselet plus large que la tête, un peu plus étroit que les élytres, à peine rétréci en avant, plus fortement en arrière, légèrement arrondi sur les côtés, avec sa plus grande largeur avant le milieu, angles postérieurs un peu obtus et subarrondis, ponctué comme la tête, avec un sillon longitudinal plus ou moins marqué et interrompu dans son milieu; surface revêtue d'une pubescence semblable à celle de la tête. Élytres légèrement plus longues que le corselet, à ponctuation un peu moins profonde et un peu moins serrée que celles du corselet, revêtues d'une pubescence très-courte et très-fine, peu serrée, grise; 2ᵉ segment abdominal avec une forte impression transversale lisse à sa base, un peu convexe à son sommet et assez densément pointillé; 3ᵉ segment surmonté d'un large tubercule saillant, un peu rétréci au sommet, et échancré à son bord antérieur qui est bordé de testacé; les deux lobes latéraux assez saillants, arrondis; la partie médiane paraît souvent aussi un peu avancée; ce tubercule est densément et très-finement pointillé; 4ᵉ segment avec un tubercule lisse, fortement déprimé, en forme de fer à cheval, à peu près égal au 1/3 de la largeur de l'abdomen et armé au milieu de son bord antérieur d'une petite dent saillante ou tubercule plus ou moins developpée, bord postérieur très-largement échancré; les autres segments à ponctuation fine et éparse; dernier segment arrondi postérieurement.

Cette espèce, évidemment très-semblable à l'*hippocrepis* et à la *physogastra*, se distinguerait de ces deux espèces par ses pattes entièrement ferrugineuses.

Trouvé à l'Escorial, sous les pierres.

4. Myrmedonia punctatissima C. Bris. — Long. 4 mill.

Nigra, nitidula, punctatissima, subtiliter griseo-pubescens; antennis, tibiis, tarsisque brunneo-ferrugineis; capite antice depresso; thorace postice angustato, canaliculato; elytris thorace subæqualibus; abdomine supra segmentis (2-3) *crebre, posterioribus* (4-7) *parcius, punctulatis.*

D'un noir peu brillant, couvert d'une pubescence cendrée très-courte et très-fine, mais assez serrée. Tête large, fortement rétrécie en avant, convexe sur le front, déprimée entre les yeux et plus fortement encore en avant, couverte d'une ponctuation bien nette et serrée, presque lisse au-devant des antennes. Palpes d'un brun ferrugineux. Antennes fortes et longues, 1er article oblong, rétréci à sa base, 2e et 3e obconiques subégaux, le 3e plus large, 4-9 peu à peu légèrement plus larges, presque égaux en longueur, mais tous pas plus larges que longs, le 10e distinctement plus long que le précédent, le dernier en ovale acuminé, de moitié plus long que le précédent. Corselet légèrement rétréci au sommet, plus fortement à la base, tronqué antérieurement, en arc à la base, tous les angles obtus, mais non émoussés, côtés latéraux légèrement arrondis dans leur première moitié, la plus grande largeur se trouvant ainsi avant le milieu; surface assez plane, longitudinalement sillonnée et couverte de points enfoncés bien marqués et très-serrés. Élytres à peine plus longues que le corselet, un peu plus larges que lui, ponctuées comme le corselet. Abdomen un peu plus étroit que les élytres, subparallèle, les 2e et 3e segments convexes, fortement déprimés transversalement à leur base, la dépression lisse, les autres segments légèrement convexes seulement; surface des 2e et 3e segments couverte d'une ponctuation très-serrée, celle des suivants couverte d'une ponctuation aussi forte, mais moins serrée; dernier segment arrondi à l'extrémité. Dessous du corps à ponctuation serrée, bords postérieurs des segments abdominaux d'un ferrugineux obscur. Pattes d'un brun noirâtre avec les tibias et les tarses ferrugineux; tarses antérieurs de 4 articles, les autres de 5.

Cette espèce a un faciès de *Calodera*; elle s'éloigne de toutes les espèces de *Myrmedonia* connues par sa ponctuation relativement forte et très-serrée.

Un individu probablement femelle trouvé à Reynosa, sous les pierres.

5. PHILONTHUS GRATIOSUS C. Bris. — Long. 3 1/2 à 4 mill.

Elongatus, niger-nitidus, minùs dense griseo-pubescens, antennis, basi, coxis, femoribusque rufo-testaceis; thorace subcylindrico; elytris cyaneis, thorace parum latioribus, parce punctulatis; capite suborbiculato.

Tête suborbiculaire un peu rétrécie postérieurement, ponctuée comme chez le *rufimanus;* palpes noirs; antennes noires avec le premier article testacé, 2[e] et 3[e] articles subégaux, obconiques, 9-10 largement transversaux.

Corselet subcylindrique, arrondi en arrière, tronqué en avant, presque droit sur le milieu des côtés, avec deux séries discoïdales de cinq gros points enfoncés et quelques autres sur les côtés. Écusson triangulaire, ponctué. Élytres légèrement plus larges que le corselet, un peu plus longues que lui, subparallèles, d'un vert bleuâtre assez brillant, à ponctuation assez forte et écartée, revêtues d'une pubescence grise peu serrée, assez longue et un peu redressée. Abdomen de la largeur des élytres, parallèle, transversalement déprimé à la base des deux premiers segments visibles; couvert d'une ponctuation bien distincte, mais écartée et revêtue d'une pubescence couchée, grise et écartée avec quelques longs poils droits noirs épars sur le disque et les bords latéraux. Pattes antérieures avec les hanches d'un rouge testacé; tous les tibias, les tarses et les quatre pattes postérieures d'un brun noirâtre, un peu ferrugineux sur les cuisses.

Cette espèce, très-voisine du *rufimanus,* s'en distingue par sa taille moindre, sa forme plus étroite, ses antennes plus courtes, ses pattes intermédiaires plus obscures et par des élytres à ponctuation plus écartée.

Bords du Mançanarès et environs de Madrid. ♂ et ♀.

6. QUEDIUS PINETI C. Bris. — Long. 6 à 7 mill.

Nigro-piceus, antennis, elytrorùm macula humerali, limbo apicali, suturaque rufo-ferrugineis; thorace parum angustato, lateribus rufo-ferrugineis; elytris, thorace longioribus, crebre punctatis; abdomen versicolor.

Allongé, rétréci aux deux extrémités. Tête arrondie régulièrement, lisse

avec les gros points ordinaires derrière les yeux, finement ponctuée; palpes d'un rouge ferrugineux; yeux médiocres, distants de la partie postérieure de la tête, peu saillants.

Antennes un peu plus de moitié plus longues que la tête, d'un rouge ferrugineux un peu obscur avec le 1er article plus clair, 2e article oblong, 3e article de moitié plus long que le 2e, le 10e subcarré, pas plus large que long. Corselet aussi long que large, convexe, assez rétréci en avant, tronqué en avant, fortement arrondi en arrière, plus légèrement sur les côtés, sa plus grande largeur se trouvant après le milieu; angles antérieurs un peu arrondis; surface très-lisse avec deux séries dorsales de trois points enfoncés, les deux postérieurs un peu plus rapprochés, les côtés latéraux assez largement et quelquefois la base plus étroitement d'un rouge ferrugineux; quelquefois cependant la coloration obscure envahit presque complétement la surface du corselet. Écusson triangulaire et noir lisse. Élytres un peu plus longues et plus larges que le corselet, densément couvertes d'une assez fine ponctuation et revêtue d'une pubescence cendrée couchée, assez longue et assez serrée; d'un brun noirâtre avec les épaules, la suture et le bord postérieur d'un rouge ferrugineux plus ou moins clair; la coloration ferrugineuse envahit souvent les élytres de manière à ne laisser qu'une bande longitudinale obscure un peu vague de chaque côté de la suture. Abdomen assez fortement rétréci à l'extrémité, densément ponctué, la ponctuation un peu moins serrée sur les derniers segments, revêtu d'une pubescence assez longue, couchée et peu serrée; d'un noir à reflets brillants verdâtres et bleuâtres, avec le bord postérieur de tous les segments d'un rouge ferrugineux obscur.

Dessous du corps à ponctuation fine et assez serrée, abdomen à reflets bleus et verts, à ponctuation écartée, dernier segmeut et bord postérieur du pénultième d'un rouge ferrugineux. Pattes et hanches d'un rouge ferrugineux. Tarses antérieurs des mâles fortement dilatés; leurs tibias peu sensiblement épineux; tarses antérieurs des femelles légèrement dilatés; tibias légèrement épineux; chez les deux sexes les quatre tibias postérieurs sont épineux.

Cette espèce, très-voisine du *Q. suturalis*, s'en distingue cependant par sa taille un peu plus grande, sa forme plus large dans le milieu, son corselet suborbiculaire plus large, plus fortement rétréci en avant, ses élytres un peu plus longues, moins parallèles, plus densément ponctuées, et la coloration non testacée mais ferrugineuse des taches des élytres.

Se trouve à Las Navas (près l'Escorial) au milieu des débris de branches de pins pourries.

7. Anthobium obscurum C. Bris. — Long 2 à 2 1/2 mill.

Nigrum, nitidulum, antennarum basi pedibusque testaceis; thorace transverso, subtiliter sat dense punctulato, leviter canaliculato; elytris, thorace plus duplo longioribus, dense punctato, nigro-brunneis, apice truncatis.

En ovale un peu allongé, d'un noir peu brillant, avec les élytres plus ou moins brunâtres, revêtu d'une pubescence grise excessivement fine et peu serrée, finement pubescent en dessous.

Tête assez plane, assez large, avec deux petites fossettes arrondies entre les yeux et deux impressions longitudinales entre les antennes; surface couverte de très-petits points, épars. Palpes testacés ou brunâtres. Antennes atteignant presque le bord du corselet, assez fortement épaissies vers l'extrémité, noires, avec les cinq ou six premiers articles testacés, 2e article ovoïde, 3e allongé, un peu plus long que le second; les 3 suivants obconiques, peu à peu plus larges, les cinq derniers formant presque une massue, 8e arrondi, 10-11 plus larges que longs. Corselet transversal, tronqué en avant et en arrière, un peu plus rétréci antérieurement que postérieurement, légèrement arrondi sur les côtés avec les angles postérieurs un peu obtus et émoussés, très-finement rebordé dans son pourtour; surface très-subtilement réticulée et couverte d'une ponctuation très-fine et assez serrée dans son milieu avec un léger sillon longitudinal et, de chaque côté, avec une dépression oblongue plus ou moins marquée. Écusson triangulaire, finement réticulé. Élytres plus larges que le corselet, un peu plus de deux fois plus longues que lui, peu à peu élargies de la base vers l'extrémité, tronquées au sommet avec l'angle extérieur très-arrondi, et l'angle sutural droit chez le mâle, un peu saillant en dehors chez la femelle, surface assez densément ponctuée. Abdomen d'un noir assez brillant, finement et peu densément pointillé tant en dessus qu'en dessous. Pattes ferrugineuses, base des hanches et quelquefois cuisses postérieures plus obscures.

Mâle : 6e segment abdominal étroit, tronqué au sommet.

Femelle : 6e segment abdominal large, arrondi un peu aigument au sommet.

Cette espèce se distingue du *minutum* par sa taille un peu plus grande, sa couleur plus obscure, son corselet et ses élytres à ponctuation plus fine

et plus serrée, et par ses élytres non prolongées chez la femelle. Elle s'éloigne des autres espèces noires *nigrum, florale*, par sa ponctuation bien plus fine et plus serrée.

Ne paraît pas rare aux environs de Madrid sur les fleurs d'aubépine.

8. ANTHOBIUM HISPANICUM C. Bris. — Long. 1 1/2 à 2 mill.

Subdepressum, glabrum, fusco-testaceum (♀) *vel testaccum* (♂) *nitidulum, antennarum basi pedibusque testaceis: thorace transverso, subtilissime minus dense punctato; elytris testaceis vel testaceo-brunneis dense punctulatis, apice truncatis.*

En ovale un peu allongé, glabre en dessus, finement pubescent en dessous; tête, base des antennes, corselet et pattes d'un testacé ferrugineux, avec les élytres d'un jaune testacé, quelquefois avec le cou et le disque du corselet brunâtres; femelle : tête et corselet d'un brun de poix, celui-ci avec les bords latéraux plus clairs ; quelquefois la tête est d'un ferrugineux un peu obscur, avec le cou brunâtre; dans ce cas le corselet passe aussi au ferrugineux obscur avec le disque brunâtre; élytres d'un testacé plus ou moins obscurci.

Tête assez large, assez plane, avec deux très-petites fossettes arrondies entre les yeux et deux autres fossettes plus larges entre les antennes; surface avec de petits points très-fins et épars. Antennes atteignant presque la base du corselet, noires, avec les six ou sept premiers articles testacés, 2ᵉ article subovalaire, 3ᵉ article plus étroit mais subégal au 2ᵉ, les 5-7 peu à peu plus larges, arrondis, mais aussi longs que larges, 8-10 légèrement transversaux.

Écusson triangulaire, très-finement réticulé. Corselet transversal, tronqué à la base et au sommet, un peu plus rétréci antérieurement que postérieurement, légèrement arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs un peu obtus et plus ou moins émoussés; surface très-subtilement réticulée et couverte d'une ponctuation fine et un peu écartée, avec les traces d'un sillon longitudinal et une très-légère fossette transversale devant l'écusson. Élytres plus larges que le corselet, un peu plus de deux fois plus longues que lui, peu à peu élargies de la base vers l'extrémité, subtronquées ou légèrement arrondies au sommet, avec l'angle extérieur très-arrondi et l'angle sutural subrectangulaire.

Abdomen d'un noir brillant, subtilement pointillé en dessus et en dessous. Dessous du corselet et pattes d'un testacé ferrugineux chez le mâle,

d'un testacé plus ou moins brunâtre chez la femelle. Dernier segment abdominal du mâle échancré à son extrémité; chez la femelle il est triangulairement avancé à son extrémité.

Cette espèce, voisine de l'*umbellatum*, s'en distingue facilement par ses antennes plus obscures et ses élytres bien plus courtes et non prolongées chez la femelle.

Ne paraît pas rare aux environs de l'Escorial sur les genêts.

9. Claviger Saulcyi C. Bris. — Long 2 à 2 1/2 mill.

Testaceus, pube aureo-flavescente, nec tenuissima, nec admodum conferta tectus; capite elongato, postice angustiore; elytris basi sat fortiter ampliatis, apice transversim depressis, pilisque fasciculatis auratis longiorirus ornatis; abdomine fossula lata, basilari, lævissima, medio paulo convexa.

Tête plus allongée que chez le *Pouzaui*. Il est moins densément pointillé et couvert d'une pubescence bien moins dense. Antennes du *Pouzaui* avec les 3e et 4e articles à peu près de même longueur chez le mâle, le 4e visiblement plus court que le 3e chez la femelle. Corselet et élytres moins densément pointillés que chez le *Pouzaui* et à pubescence bien moins serrée. Élytres plus élargies en arrière et plus fortement déprimées à leur extrémité, les bouquets de poils jaunes dorés plus longs. Fossette abdominale très-lisse, deux fois plus large que celle du *Pouzaui*; le reste de l'abdomen est couvert d'une ponctuation fine et serrée et revêtue d'une pubescence courte et peu serrée.

Le mâle présente les cuisses et tibias intermédiaires dentés comme à l'ordinaire; la femelle est un plus grande que le mâle et ses pattes antérieures sont simples.

Cette espèce se distingue facilement du *longicornis* par ses antennes plus courtes, du *testaceus*, du *Duvalii* et du *nitidus* par ses antennes plus longues, et du *Pouzaui* par sa taille un peu plus grande, son corps à pubescence moins serrée, ses élytres plus élargies en arrière et par sa fossette abdominale bien plus large et très-lisse.

J'ai dédié cette jolie espèce à M. Félicien de Saulcy, comme témoignage d'estime et d'amitié.

Trouvé à Las Navas (près l'Escorial), avec une petite fourmi noire.

10. Choleva punctata C. Bris. — Long. 5 1/2 mill.

Oblongo-ovata, brunneo-testacea, subtilissime, parceque pubescens; thorace transverso, lateribus rotundato, crebre punctato, leviter canaliculato, angulis posticis rotundatis, marginibusque explanatis; elytris oblongo-ovatis substriatis, fortiter punctatis; mas trochanteribus posticis prolongatis, apice truncatis.

D'un brun testacé assez clair, revêtu d'une pubescence très-fine et peu serrée, d'un brun cendré jaunâtre. Tête convexe, avec une très-légère fossette entre les yeux, couverte d'une ponctuation fine et assez serrée. Yeux petits, assez saillants. Antennes allongées, légèrement épaissies vers le sommet, articles allongés, 2e environ de 1/3 plus court que le 3e, le 8e oblong, un peu plus de moitié plus long que large, à peine plus étroit que ses voisins, le 10e obconique, à peine de 1/3 plus long que large, le dernier un peu plus long que le précédent, fortement acuminé au sommet. Corselet transversal, très-légèrement échancré au sommet et à la base, un peu plus rétréci antérieurement que postérieurement, fortement arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur se trouvant un peu avant le milieu; légèrement sillonné dans son milieu, assez fortement déprimé dans les 2/3 postérieurs de ses côtés, avec le bord latéral relevé aux angles postérieurs et le long de la dépression; surface couverte d'une ponctuation assez forte et assez serrée, presque lisse dans le sillon longitudinal. Écusson triangulaire, fortement et densément ponctué. Élytres en ovale un peu allongé, assez fortement rétrécies vers l'extrémité à partir du milieu de leur longueur, subarrondies chacune à leur sommet; ponctuées-striées; les stries dorsales bien distinctes, les latérales plus ou moins obsolètes; la suturale fortement enfoncée; intervalles à ponctuation forte et serrée, les points sont à peine plus faibles que ceux des stries. Dessous du corps très-densément pointillé. Trochanters postérieurs fortement prolongés, un peu élargis vers leur extrémité qui est tronquée, avec l'angle externe, saillant et aigu; bord interne arqué, bord externe légèrement sinué dans sa seconde moitié. Dernier segment abdominal échancré en arc à son sommet, avant-dernier segment légèrement sinué dans son milieu, avec le bord postérieur de cette impression plus pubescent et déprimé; tarses antérieurs dilatés.

Cette remarquable espèce se rapproche du *spadiceus* par sa forte ponctuation, mais elle s'en distingue facilement par sa forme plus large, moins

allongée, ses antennes moins grêles, son corselet à côtés plus fortement relevés et par ses caractères sexuels.

Trouvé aux environs de Reynosa par M. Piochard de la Brûlerie.

11. HISTER INTEGER C. Bris. — Long. 6 mill.

Breviter ovatus, convexiusculus, parum nitidus, antennis ferrugineis; stria frontali sinuata obsoleta; thorace striis lateralibus integris, postice approximatis; elytris margine bistriato, punctato, striis 6 *dorsalibus integris; propygidio leviter bifovealato, dense punctato; mesosterno emarginato, stria integra; tibiis anticis non dentatis, posticis leviter spinosis, elongatis.*

En ovale assez court, arrondi sur les côtés et assez fortement rétréci aux deux extrémités, d'un noir peu luisant, couvert d'un pointillé superficiel, peu visible. Tête petite, arrondie, avec une strie peu marquée, sinuée en avant. Labre petit; mandibules sans dents, courbées en pointe. Corselet arqué à la base avec une légère fossette devant l'écusson, fortement rétréci de la base au sommet, à peine arqué sur les côtés, échancré en devant avec les angles antérieurs abaissés et aigus; stries latérales entières, l'externe peu marquée et très-rapprochée du bord, l'interne plus profonde, sinuée et rapprochée postérieurement de l'externe. Élytres beaucoup plus longues que le corselet, de la largeur de celui-ci à leur base, dilatées à l'épaule, et fortement rétrécies au sommet, impression subapicale très-légère, bord infléchi peu déprimé, bistrié et ponctué, stries légèrement ponctuées, subhumérale externe atteignant presque la base, dorsales 1-4 entières, les 5[e] et suturales n'atteignant pas tout à fait la base. Propygidium légèrement foveolé couvert de points enfoncés assez gros et assez serrés; pygidium à ponctuation plus serrée, mais un peu plus fine; prosternum en carène très-obtuse, peu élargi à la base, bordé sur les côtés; mésosternum échancré, finement rebordé. Pattes assez grêles, d'un ferrugineux obscur; jambes antérieures légèrement ondulées extérieurement, les postérieures avec cinq ou six crénelures et bisériées de petites épines.

Il est probable que cet insecte est usé, et que dans l'état normal ses pattes doivent être munies de dents distinctes.

Cette espèce se distingue du *cadaverinus* et des espèces voisines par sa forme rétrécie en avant et en arrière, ses stries à peu près complètes, sa fossette marginale bisillonnée et ses pattes plus grêles.

Un seul individus pris aux environs de Madrid.

12. Eretmotes ibericus C. Bris. — Long. 2 mill. environ.

Rotundatus, convexus, brunneo-piceus, nitidus, subglabratus, subtilissime sat dense punctulatus; antennis, pedibusque obscure ferrugineis; fronte marginata; clypeo augustato; labro lato, truncato; pronoto lateribus marginato, angulis anticis oblique truncatis, reflexis, basi utrinque biimpressis; elytris, subhumerali integra, externa dimidiata, 1ª dorsali integra, 2ª ultra medium, 3ª ante abbreviata; margine inflexo bistriato; prosterno plano dense rugoso, basi emarginato; mesosterno bisinuato angulatim marginato, utrinque impresso; tibiis angulato-dilatatis, anticis crenulatis.

Arrondi, convexe, d'un brun de poix luisant, densément pointillé et couvert d'une pubescence pruineuse, peu serrée, excessivement courte, et très-peu visible même à la loupe. Antennes ferrugineuses. Front légèrement déprimé, semi-circulaire, finement et densément pointillé, finement rebordé sur les côtés. Épistome très-étroit, un peu concave, rebordé comme le front et n'en étant distinct que par le rétrécissement, tronqué au bout. Labre subcarré, tronqué en avant. Corselet convexe, transversal, arrondi à la base avec les angles obtus, avancés, et près d'eux, à la base avec une petite fossette subtriangulaire bien marquée, et à l'angle même avec une impression oblongue et un peu arquée; l'intervalle de ces fossettes se trouve relevé en forme de pli oblique, bien distinct; bord latéral largement sinué et étroitement rebordé, fortement rétréci en devant avec le bord antérieur échancré et les angles coupés obliquement et relevés. Écusson triangulaire, non enfoncé. Élytres plus larges que le corselet, beaucoup plus larges que longues, très-convexes, comme bossues, dilatées à l'épaule, rétrécies et isolément subtronquées à leur extrémité, déprimées antérieurement sur la suture; strie subhumérale interne entière et s'abaissant en arrière, strie subhumérale externe arquée, ne dépassant pas le milieu, avec trois stries dorsales : la première entière, la deuxième raccourcie vers l'extrémité et la troisième vers le milieu ; bord infléchi, ponctué, finement bistrié. Propygidium convexe, transversal, hexagonal, plus fortement pointillé que les élytres; pygidium convexe, entièrement rabattu en dessus, finement pointillé. Prosternum large, presque plan, rugueusement ponctué, légèrement élargi en devant, profondément échancré entre les hanches, sans rebord à la base. Mentonnière large dans le même plan que le prosternum, pas sensiblement sinué en avant. Mésosternum court, très-large, profondement bisinué en avant, le lobe médian très-saillant, en triangle aigu, bord antérieur bordé d'une strie bien marquée; de

chaque côté avec une impression assez profonde à la jonction du mésosternum et du métasteruum qui est bordé latéralement de quatre stries très-fines et divergentes. Pattes d'un rouge ferrugineux obscur, très-larges; tibias dilatés au milieu, les antérieurs très-finement crénelés au-devant de la dilatation.

Cette espèce est très-voisine de *E. tangerianus* de Marseul. Elle s'en distingue par sa taille plus petite, le pli des angles postérieurs du corselet, par ses élytres à 1re strie dorsale entière, 3e strie atteignant le milieu et à extrémité subtronquée, et par son prosternum à peine élargi en devant.

Ce curieux genre n'avait pas encore été signalé d'Europe.

M. Lethierry et moi l'avons trouvé à l'Escorial en compagnie d'une assez grosse fourmi noire.

13. HÆTERIUS MARSEULII C. Bris. — Long. 1 1/4 à 1 2/5 mill.

Breviter ovatus, convexus, ferrugineus; parce fulvo-pilosus; fronte obsolete punctulata, transversim depressa, margine elevato; pronoto lateribus punctulato, utrinque leviter sulcato, angulis anticis, obtusis, deflexis; elytris subtilissime punctulatis, stria subhumerali primaque dorsali integris, 2-3 *dorsalibus postice plus minusve abbreviatis, seriatim fulvo-pilosis; propygidio parce piloso; prosterno impresso, lateribus marginato sinuatoque, meso- et metasterno profunde excavatis.*

Suborbiculaire, convexe, d'un rouge ferrugineux luisant, couvert de poils relevés jaunes, brillants, épars et médiocrement longs. Front transversalement déprimé, très-finement ponctué, ruguleux, bordé d'une ligne élevée. Corselet court, transversal, avec de petits points enfoncés, ronds, écartés, et dans leurs intervalles antérieurement et vers les côtés, avec des points plus fins et plus serrés; bord latéral cilié, légèrement sinué antérieurement bordé d'une fine strie, angles antérieurs obtus, tronqués, creusés d'une fossette antennaire, qui relève comme une oreille l'angle antérieur, de chaque côté de la base non loin des angles postérieurs avec une fossette assez profonde, large et subtriangulaire.

Écusson très-petit. Élytres convexes, deux fois plus longues que le corselet, un peu élargies aux épaules, puis peu à peu rétrécies vers l'extrémité, à stries fines, la subhumérale et la première dorsale entières, la deuxième un peu raccourcie en arrière et la troisième au milieu; bord infléchi un peu concave, sillonné; surface couverte de poils jaunes écartés, disposés en séries longitudinales, et d'une ponctuation très-subtile et serrée. Propygidium pubescent comme les élytres et légèrement pointillé.

Pygidium convexe, à ponctuation très-subtile et peu serrée. Prosternum allongé, concave, finement rebordé, échancré à la base, rétréci au milieu, en pointe à son sommet, subtilement pontillé; mésosternum fortement bisinué à son bord antérieur, avec le labre médiaire en arc et les latéraux en triangle aigu, nettement séparé du métasternum par une ligne bien distincte. Méso- et métasternum profondément et largement excavés; surface presque lisse, jambes très-larges, anguleusement dilatées vers leur milieu, et garnies de courtes épines en dehors.

Cette espèce, très-voisine du *punctulatus* Luc., s'en distingue par sa couleur plus claire, sa taille plus petite, sa pubescence dressée, moins longue, ses élytres à 3e strie dorsale raccourcie au milieu, à bord infléchi, distinctement sillonné.

J'ai dédié cette espèce à M. l'abbé de Marseul comme témoignage d'admiration pour ses beaux travaux.

Trouvé à l'Escorial dans les fourmilières (genre *Atta*).

14. Meligethes subtilis. — C. Bris. Long. 1 1/4 à 1 2/3 mill.

Ovatus, convexus, niger nitidulus, dense, subtilissimeque punctatus, densius subtiliterque cinereo-pubescens; antennis, pedibusque nigro-brunneis, tibiis obscure ferrugineis, tibiis anticis subtilissime serratis.

Tête transversale, légèrement convexe, à ponctuation très-fine et serrée. Antennes d'un brun obscur. Corselet transversal, légèrement bisinué en avant et en arrière, plus rétréci en avant qu'en arrière, latéralement assez fortement arrondi, bord latéral très-fiuement rebordé, angles postérieurs très-obtus, assez arrondis; surface à ponctuation très-fine et serrée. Écusson large, arrondi postérieurement, très-finement et densément pointillé. Élytres un peu plus larges qne le corselet, un peu plus de deux fois plus longues que lui, un peu élargies vers le milieu de leur côté, subtronquées à leur extrémité, bord latéral finement rebordé; d'un noir luisant avec un très-léger reflet bronzé, couvertes d'une ponctuation très-fine et serrée. Dessous du corps à ponctuation très-fine et assez serrée. Pattes médiocres d'un noir brunâtre avec les tibias d'un brun ferrugineux, tibias antérieurs un peu élargis vers le sommet, très-finement denticulés au côté externe, les dents petites et très-aiguës sont bien visibles sur la seconde moitié du tibia, tibias intermédiaires et postérieurs, plus élargis et simplement ciiés dans leur seconde moitié de poils épineux très-fins et très-serrés.

Cette espèce est voisiue du *M. rotundicollis*; elle s'en éloigne par sa

forme un peu moins large, sa taille souvent moindre, sa ponctuation bien plus fine et moins profonde et par la coloration foncée de ses pattes et de ses antennes.

Trouvé à Aranjuez en fauchant les herbes.

15.* Cybocephalus atomus C. Bris. — Long. 3/4 de mill.

Niger, nitidus, convexus, parce, subtilissimeque punctulatus ; thorace-lateribus, elytrisque apice brunneis, his subacuminatis ; pedibus nigro piceis.

En ovale très-court, convexe et glabre. Tête grande, brillante, légèrement convexe, couverte de points très-subtils et écartés. Antennes obscures. Corselet très-large, fortement arrondi dans la partie médiane de son bord antérieur, et sinué près des yeux avec ses angles obtus et arrondis, bord postérieur légèrement arqué avec ses angles arrondis, assez fortement rétréci en avant avec le bord latéral légèrement arrondi et d'un brun jaunâtre transparent. Écusson large, triangulaire et lisse. Élytres pas plus larges à leur base que le corselet, fortement convexes, mais peu à peu rétrécies vers leur extrémité qui est coupée un peu obliquement avec l'angle sutural presque droit et à peine émoussé ; surface très-subtilement coriacée avec une ponctuation très-fine et épaisse, extrémité d'un brun jaunâtre transparent ; dessous du corps finement pubescent, à ponctuation un peu rugueuse sur le métasternum. Pattes d'un noir brillant, avec les tarses d'un brun de poix.

Les mâles ne diffèrent pas sensiblement des femelles, si ce n'est par la présence du sixième segment additionnel de l'abdomen.

Taille du *similiceps*. S'en distingue par sa forme plus allongée, ses élytres rétrécies vers l'extrémité et par la ponctuation visible de toute sa surface. Elle s'éloigne du *pulchellus* par sa taille moindre et la couleur uniforme du corselet et de la tête.

Se prend à l'Escorial, courant au milieu des petites herbes.

16. Cryptophagus amplicollis C. Bris. — Long. 2 1/3 mill.

Subovatus, ferrugineus, subtiliter punctulatus, pube brevi depressa tenuiter vestitus ; thorace lato, antice augustato, lateribus leviter rotundatis, margine integro, angulis anticis vix dentatis ; elytris ovatis.

D'un rouge ferrugineux avec les antennes, la tête et le corselet un peu plus obscurs, et revêtus d'une pubescence couchée jaunâtre assez serrée. Tête large, légèrement convexe, à ponctuation fine et serrée. Palpes et antennes d'un brun ferrugineux : celles-ci atteignant les angles postérieurs du corselet; premier article court, peu épaissi, un peu plus large que les suivants qui sont subcylindriques et d'égale largeur; 2e article un peu plus large que long, 3e un peu plus long que large, les suivants courts, le 5e, un peu plus long que ses voisins, est aussi long que large. Corselet large, transversal, distinctement rétréci en avant, très-légèrement en arrière, légèrement échancré au bord antérieur avec les angles un peu saillants; bisinué au bord postérieur; côtés très-légèrement arrondis et finement rebordés; ce rebord très-légèrement épaissi avec une petite dent très-obsolète dirigée en arrière; surface couverte d'une ponctuation fine et un peu écartée, avec une forte dépression transversale devant le bord postérieur qui est fortement relevé dans son milieu. Écusson transversal, déprimé. Élytres un peu plus larges que le corselet, ovales, un peu élargies après les épaules, puis peu à peu rétrécies jusqu'à l'extrémité qui est arrondie; surface couverte d'une ponctuation très-fine et peu serrée, avec une strie suturale très-fine qui remonte jusqu'aux 3/4 de la longueur des élytres. Dessous du corps couvert d'une ponctuatien fine et serrée sur l'abdomen, très-fine et séparée sur le métasternum, forte et assez serrée sur la partie antérieure du prosternum et du repli du corselet.

Cette espèce s'éloigne de toutes les autres par sa forme subovalaire, sa fine ponctuation, ses antennes à articles basilaires pas plus épais que les suivants, si ce n'est le premier, par son corselet à bords latéraux entiers, à forte dépression basilaire et à bord postérieur fortement relevé.

Trouvé à l'Escorial avec des fourmis, par M. Lucien Lethierry.

17. CORTICARIA PINICOLA C. Bris. — Long. 1 1/3 mill.

Elongata, ferruginea, nitida, longe fulvo-pilosa; thorace breviore subcordato, parce punctato, lateralibus acute denticulato, postice non foveolato; elytris subtiliter punctato-striatis, interstitiis leviter convexis punctulatis.

Tête transversale, peu convexe, couverte de points enfoncés assez forts mais épars, revêtue de poils jaunâtres assez longs, peu serrés, mi-cachés. Yeux arrondis, médiocrement saillants. Palpes testacés. Antennes courtes n'atteignant pas la base du corselet, testacées.

Corselet transversal, convexe, plus rétréci à la base qu'au sommet, tron-

qué en avant et en arrière assez fortement arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur se trouvant un peu avant le milieu, bord latéral avec sept petites dents aiguës, les postérieures un peu plus saillantes et plus distantes; surface couverte de points enfoncés assez forts, mais peu serrés, avec une dépression très-légère devant l'écusson, revêtue d'une pubescence assez longue mi-couchée et peu serrée. Élytres ovalaires, assez convexes, plus larges que le corselet, arrondies aux épaules et à l'extrémité, ponctuées-striées, les stries légères et portant une série de poils assez longs mi-redressés, intervalles à peine plus finement seriés, pointillés que les stries, mais avec les poils plus distants, et avec une série de poils plus longs, mi-redressés.

Cette espèce se rapproche un peu de la *fulva* par sa longue pubescence; elle s'en distingue facilement par sa forme moins allongée, sa convexité plus forte, son corselet moins cordiforme, moins densément ponctué et non fovéolé et par les élytres plus arrondies en arrière, à ponctuation plus profonde. Elle s'éloigne de ma *sylvicola* par sa forme, de moitié plus étroite, ses antennes plus courtes et sa ponctuation moins forte.

Trouvé à Las Navas, près l'Escorial, au pied des pins.

18. Hadrotoma sulcata C. Bris. — Long. 3 3/4 à 4 mill.

Oblonga, nigro-picea, subtiliter fulva-pubescens, minus dense punctulata; elytris, femoribusque castaneis; antennis, tibiis, tarsisque ferrugineis.

Tête petite, arrondie, convexe sur le front, plane sur la face, couverte d'une ponctuation rugueuse et serrée, et revêtue d'une pubescence d'un jaune doré assez longue et assez serrée. Antennes ferrugineuses, de dix articles apparents; massue oblongue, presque égale en longueur au reste de l'antenne, de trois articles, le deuxième égal au premier, le dernier à peine de moitié plus long que le précédent. Corselet transversal, fortement convexe d'arrière en avant, légèrement bisinué à la base avec la partie médiaire largement arquée, côté latéral fortement arrondi et distinctement déprimé, avec les angles postérieurs obtus et pas sensiblement arrondis, légèrement déprimé le long de la base avec une fossette arrondie assez marquée de chaque côté au milieu de la base, et sur le disque un sillon longitudinal plus ou moins marqué, mais toujours bien distinct. Surface couverte d'une ponctuation assez forte et assez serrée et revêtue d'une pubescence d'un jaune doré, assez longue, peu serrée et couchée.

Écusson rugueux, déprimé. Élytres ovalaires, un peu élargies vers le milieu de leur longueur, arrondies ensemble à l'extrémité, calus huméral oblong, assez saillant, fossette humérale marquée ; surface couverte d'une ponctuation un peu moins marquée et moins serrée que celle du corselet, revêtue d'une pubescence semblable à celle du corselet. Dessous du corps densément ponctué, pubescent comme le dessus. Prosternum très-étroit. Métasternum sillonné dans sa seconde moitié. Pattes d'un rouge ferrugineux avec les cuisses plus obscures.

Très-semblable à l'*H. marginata ;* s'en distingue cependant par sa couleur plus claire, sa pubescence d'un jaune doré et par son corselet à ponctuation moins serrée, à angles postérieurs non arrondis.

Trouvé à La Granja et à Reynosa, en fauchant les herbes. Se reprend en France, probablement confondu avec le *marginata*.

19. SIMPLOCARIA STRIATA C. Bris. — Long. 2 1/2 mill.

Ovata, convexa, nigro-æenea, nitida, cinereo-pubescens ; antennis, pedibusque testaceis ; elytris fortiter striatis.

Entièrement couvert d'une pubescence cendrée, fine, un peu redressée, assez longue et pas très-serrée. Tête grande, arrondie, convexe, couverte d'une ponctuation fine et écartée. Palpes et antennes d'un testacé ferrugineux. Corselet très-convexe, transversal assez fortement rétréci d'arrière en avant, avec les angles postérieurs rectangulaires, et les antérieurs très-déclives et aigus, côtés latéraux presque en ligne droite, base très-légèrement bisinuée ; surface ponctuée comme la tête. Écusson petit, lisse. Élytres courtement ovalaires, très-convexes, transversalement et peu à peu déclives postérieurement, élargies vers leur milieu, fortement striées, les stries distinctement ponctuées vers les côtés latéraux et vers l'extrémité, la suturale très-profonde en arrière ; intervalles à ponctuation fine et écartée, subconvexes.

Cette espèce se distingue facilement de toutes les autres par des stries aussi fortes dans toute leur étendue ; elle se distingue encore de la *semistriata* par sa forme plus convexe, sa couleur plus brillante, sa ponctuation plus fine et plus écartée et son corselet proportionnellement moins large.

Un seul individu trouvé sur la montagne de Soto (près Reynosa), sous les pierres, au bord de la neige.

20. Heterocerus punctatus C. Bris. — Long. 4 à 4 1/3 mill.

Subovalis, leviter convexus, niger, pube pruinosa flavo-grisea et altera erecta fuscâ vestitus; elytris fortius punctatis pedibusque flavo-variis.

Ovalaire, assez densémeut couvert de petites soies squamuleuses d'un cendré brillant, et d'une pubescenoe médiocrement longue, dressée, assez serrée, d'un cendré obscur.

Tête transversale, assez plane, finement rugueuse. Épistome échancré en arc; labre légèrement émarginé au sommet. Palpes testacés avec le dernier article noir, celui-ci deux fois plus long que le précédent. Antennes très-courtes d'un brun foncé avec la base testacée; yeux arrondis, convexes. Corselet très-large, convexe, arrondi au milieu de son bord antérieur et légèrement sinué près des yeux avec les angles abaissés et obtus, arrondi anguleusement dans le milieu de sa base et vers les côtés, coupé très-obliquement de manière à éloigner beaucoup le rebord de la base des élytres, fortement rétréci d'arrière en avant par un assez fort arrondissement des côtés, très-finement rebordé à la base; surface finement et très-densément ponctué-rugueuse avec les bords latéraux ciliés de longs poils gris. Écusson petit, triangulaire, rugueux.

Élytres légèrement échancrées à la base, à peu près parallèles sur leurs côtés, puis presque arrondies ensemble à l'extrémité, avec l'angle sutural un peu acuminé; épaules rectangulaires mais arrondies au sommet; calus huméral oblong peu saillant; fossette humérale oblongue et bien marquée; surface couverte d'une ponctuation assez dense et assez forte, avec un dessin jaune composé 1° d'une tache basilaire, subtriangulaire, située de chaque côté de l'écusson sans le toucher, et qui s'étend souvent le long de la base jusqu'à l'épaule; 2° d'une bande très-sinuée, oblique, qui entoure l'épaule et se dirige vers le tiers de la longueur de l'élytre sans toucher la suture; cette bande est souvent décomposée en deux taches; 3° d'une bande transversale, courte, qui ne touche ni la suture ni le bord latéral et qui est souvent décomposée en trois taches, enfin 4° d'une dernière bande transversale, très-courte, placée avant l'extrémité, ne touchant pas la suture, mais s'étendant étroitement le long du bord latéral jusqu'à l'angle sutural; ces bandes se réunissent souvent par leurs parties voisines, par suite du plus grand développement de la couleur jaune. Dessous du corps à ponctuation fine et rugueuse, assez densément couvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre assez longue; repli des élytres, souvent épimères, une tache

latérale sur les premiers segments abdominaux et le bord postérieur du segment terminal d'un jaune testacé. Pattes d'un jaune testacé avec la base des cuisses et le dessus des tibias noirs; tibias médiocrement élargis, armés à leur côté externe de longues épines droites.

Mâle : Bord arqué du premier anneau de l'abdomen, très-finement crénelé ; femelle sans crénelures.

Cette espèce présente la forme et la taille du *marginatus* avec presque le dessin du *lævigatus* et la ponctuation des élytres du *pruinosus*.

Trouvé aux environs de Reynosa.

21. AMMOECIUS FRIGIDUS C. Bris. — Long. 4 à 5 1/2 mill.

Ovatus, niger nitidus, clypeo antice carinula transversa elevala instructo, apice emarginato, angulis posticis subrotundatis; thorace sparsim punctulato; elytris brevibus, convexis, punctato striatis; antennis fulvis.

Chaperon d'un ferrugineux transparent, presque en demi-hexagone, échancré en demi-cercle à sa partie antérieure avec un rebord dilaté et relevé aux angles de devant. Tête convexe, déclive, chargée sur l'épistome d'une carène transversale recourbée en dedans à ses extrémités, rugueusement ponctuée en devant de celle-ci, presque lisse en arrière. Suture frontale indiquée par une raie distincte. Palpes et antennes d'un brun clair. Corselet échancré en devant, garni d'une bordure ferrugineuse étroite, presque droit sur les côtés avec les angles postérieurs arrondis un peu obtusément, à la base en arc légèrement bisinué et rebordé, un peu plus étroit en avant qu'en arrière; parsemé de gros points enfoncés très-épars, plus abondants vers les bords latéraux et dans les intervalles avec des points très-fins et peu serrés. Écusson triangulaire et lisse. Élytres pas plus larges à leur base que le corselet, notablement dilatées jusqu'aux 3/5 de leur longueur, arrondies à l'extrémité, très-convexes, à stries étroites, légèrement crénelées par des points petits et rapprochés ; intervalles légèrement convexes à leur base, assez fortement à leur sommet, avec une ponctuation excessivemeut fine et écartée, indistincte. Dessous du corps fortement et densément ponctué, garni de poils livides jaunâtres sur les plans de l'antepectus et vers la région anale chez les deux sexes, aux quatre cuisses antérieures chez le mâle et aux deux cuisses antérieures seulement chez la femelle; plaque métasternale longitudinalement sillonnée, lisse ou à peine ponctuée sur son milieu, distinctement ponctuée sur

les côtés ; cuisses presque lisses ; chez le mâle, les cuisses postérieures sont anguleusement dilatées et leurs trochanters sont prolongés en pointe jusqu'à cette dilatation ; de plus ces trochanters et la base des cuisses sont couverts de points enfoncés, assez serrés. Premier article des tarses postérieurs aussi long que les trois suivants réunis. Dernier segment abdominal du mâle avec une fossette profonde, chez la femelle avec une dépression transversale, moins profonde, mais beaucoup plus large. Tarses d'un ferrugineux obscur.

Cette espèce, voisine du *gibbus*, s'en distingue facilement par sa forme plus allongée, moins gibbeuse, par ses stries moins profondes, plus légèrement ponctuées, à intervalles moins convexes.

Trouvé dans la montagne de l'Escorial, La Granja et environs de Reynosa.

22. Corymbites Kiesenwetteri C. Bris. — Long. 12 à 14 mill.

Æneo-viridis, nitidus, parce breviterque pubescens, antennis nigris; thorace latitudine longiore, dense punctato, late canaliculato, antice angustato; elytris punctato-striatis, interstitiis leviter convexis punctulatis.

Tête transversale, subdéprimée entre les yeux, couverte d'une ponctuation forte et serrée, assez densément revêtue de poils très-fins, assez longs, obscurs et redressés. Palpes noirs. Antennes noires, de la longueur de la moitié du corps, pectinées, 2e article petit, aussi large que long, 3e article, large trois fois plus long que le précédent, à filet plus court que la longueur de l'article, le 4e à filet à peu près égal à la longueur de l'article, le 10e à filet environ d'un tiers plus long que l'article. Corselet à peine plus long que large, assez convexe, assez fortement et un peu brusquement rétréci en avant dans son 1/3 antérieur, élargi en arrière, avec les angles postérieurs aigus, très-saillants, carénés, dirigés en dehors, un peu arrondi latéralement à son premier tiers, puis en ligne droite jusque près des angles postérieurs ; surface revêtue d'une pubescence très-fine et brillante, éparse, plus longue et plus dense sur les bords latéraux et à la base, couverte d'une ponctuation assez forte et serrée, avec un sillon longitudinal profond dans son milieu. Écusson oblong, canaliculé, densément pointillé et pubescent. Élytres un peu plus larges que le corselet, arrondies aux épaules, déprimées à la base, un peu élargies vers le milieu, acuminées au sommet, ponctuées-striées ; intervalles presque plans, con-

vexes antérieurement, densément pointillés; dessous du corps densément pointillé; tarses brunâtres.

Femelle un peu plus large que le mâle; antennes simplement dentées en scie: 2e article court, un peu plus long que large, 3e article subtriangulaire, presque deux fois plus long que le second, les trois suivants fortement triangulaires à peu près aussi larges que longs, le dernier à peine plus long que le précédent; tous ces articles sont plus courts et relativement plus larges que chez la femelle du *pectinicornis*.

Cette espèce est très-semblable au *pectinicornis* et à l'*Heyeri*; elle s'en distingue par sa taille un peu moindre, ses antennes à filets bien moins allongés, son corselet plus parallèle, plus subitement retréci au sommet; elle s'éloigne encore du premier par ses élytres et son corselet plus densément ponctués, et du second par ses élytres plus fortement ponctuées et moins rugueuses.

J'ai dédié cette espèce à M. de Kiesenwetter, un de nos maîtres en entomologie.

Trouvé aux environs de l'Escorial et de La Granja, où il ne paraît pas rare.

23. ATHOUS REYNOSÆ C. Bris. — Long. 5 2/3 à 8 mill.

Nigro-piceus, nitidus, subtiliter minus dense griseo pubescens; antennis nigris, basi testaceis, articulo tertio secundo longiore, quarto subæquali; thorace punctulato, margine antico posticeque ferrugineo, angulis posticis obtusis; elytris nigro-brunneis vel testaceo-brunneis, sutura margineque testaceo-ferrugineis, subtiliter punctato-striatis, interstitiis subplanis, minus dense fortiterque punctatis; pedibus testaceis.

Tête transversale, inégale, avec une petite impression entre les yeux au milieu du disque et de chaque côté de la base des antennes avec une autre dépression, surface assez densément, mais inégalement ponctuée, parties de la bouche testacées. Antennes atteignant au delà du bord postérieur de l'écusson, noires ou noirâtres, avec les trois premiers articles d'un testacé ferrugineux, 3e article de moitié plus long que le second, subégal, mais beaucoup plus étroit que le 4e, le 10e ovale-oblong deux fois plus long que large. Corselet plus long que large, un peu rétréci en avant, légèrement sinué sur les côtés au devant des angles postérieurs, très-légèrement sinué en avant, distinctement arrondi dans le milieu de ses bords latéraux avec les angles postérieurs obtus et peu saillants; surface couverte d'une

ponctuation fine un peu espacée, noire avec les bords antérieur et postérieur marginés de ferrugineux.

Écusson convexe, rugueux. Élytres un peu plus larges que le corselet, deux fois 1/2 plus longues que lui, un peu dilatées après leur milieu, arrondies ensemble à l'extrémité, finement striées, les stries peu sensibles en avant ; elles sont finement ponctuées ; intervalles plans à ponctuation assez forte, mais peu serrée ; d'un brun noirâtre ou d'un ferrugineux testacé avec la suture et le bord latéral ferrugineux ou testacés. Dessous du corps noir ou noir brunâtre avec le repli du corselet et des élytres, le bord antérieur du prosternum et le bord postérieur des deux derniers segments abdominaux d'un testacé ferrugineux ; surface à ponctuation fine et peu serrée et finement pubescente ; ponctuation du repli prothoracique plus dense. Pattes testacées avec les hanches et les trochanters des quatre pattes postérieures souvent brunâtres. Tarses aussi longs que les tibias ; 1er article aussi long que les deux suivants réunis, le 3e étroit à peu près de 1/3 plus court que le 2e, le 4e petit, oblong, presque de moitié plus court que le précédent, mais pas plus étroit.

La femelle diffère du mâle par sa taille plus grande, sa convexité plus forte, sa coloration plus claire, qui envahit souvent le corselet, celui-ci plus fortement arrondi sur les côtés, et par ses antennes un peu plus courtes.

Cette espèce ressemble au *subfuscus*, elle s'en distingue par sa taille moindre, sa forme moins allongée, sa pubescence moins longue, ses antennes obscures et plus courtes, ses élytres à stries moins distinctes et à intervalles plus fortement ponctuées.

Trouvé à Reynosa en battant les buissons.

24. Athous nigricornis C. Bris. — Long. 8 à 9 1/3 mill.

Niger subnitidus, longius sat dense griseo-pubescens ; antennis nigris, articulo tertio secundo longiore, vix quarto breviore ; thorace longiore, antice parum augustato, subtiliter denseque punctato, postice obsolete canaliculato, angulis posticis obtusis ; elytris brunneo-nigris vel ferrugineo-brunneis, sutura margineque ferrugineis, subtiliter punctato-striatis, interstitiis planis, punctulatis ; pedibus nigricantibus.

Antennes, tête et corselet noirs, avec l'extrémité des angles postérieurs de celui-ci ferrugineux ; élytres d'un noir brunâtre ou d'un ferrugineux brunâtre avec la suture et le bord latéral plus clairs ; tête transversale, lar-

gement mais peu profondément déprimée en devant, avec le bord antérieur subtronqué et relevé ; couverte d'une ponctuation assez fine et serrée. Palpes d'un brun noirâtre avec l'extrémité de chaque article d'un ferrugineux obscur. Antennes noires, atteignant à la partie postérieure de l'écusson, 2e article à peu près de 1/3 plus long que large, 3e article environ de 1/3 plus long que le 2e, obconique, le 4e à peine plus long que le 3e mais beaucoup plus large que lui, le 10e oblong, deux fois à peine plus long que large. Corselet beaucoup plus long que large, un peu rétréci en avant et légèrement sinué sur les côtés avant les angles postérieurs, légèrement bisinué au bord antérieur avec les angles légèrement saillants, latéralement légèrement arrondi dans le milieu de ses côtés, angles postérieurs obtus peu saillants, angles postérieurs peu saillants, obtus ; surface couverte d'une ponctuation assez fine et serrée, avec un sillon longitudinal obsolète au devant de l'écusson. Écusson petit, convexe et rugueux.

Élytres un peu plus larges que le corselet, un peu plus de deux fois plus longues que lui, légèrement élargies après leur milieu, finement striées, les stries avec des points petits, oblongs et rapprochés. Dessous du corps noir, à ponctuation fine et assez serrée, repli du corselet ponctué comme la surface de celui-ci, bord antérieur relevé du prosternum d'un ferrugineux assez clair ; bord postérieur du dernier segment abdominal ferrugineux. Pattes noires avec les genoux, une plus ou moins grande partie des tibias et les tarses d'un ferrugineux plus ou moins obscur. Tarses à peu près de la longueur des tibias, 1er article aussi long que les trois suivants réunis ; 3e article échancré, presque de moitié plus court que le précédent, le 4e petit et très-étroit, emboité dans le précédent.

Cette espèce vient se placer à côté du *vittatus ;* elle s'en distingue par sa tête plus fortement déprimée à bord antérieur plus relevé, ses palpes et ses antennes plus obscures, celle-ci à 2e article plus petit que le 3e, son corselet un peu plus étroit et le dessous du corps ainsi que les pattes plus obscurs.

Plusieurs mâles trouvés à Reynosa en battant des buissons.

25. ATHOUS LATERALIS C. Bris. — Long. 10 1/2 à 11 mill.

Niger, parum nitidus, griseo-pubescens ; antennis brunneo-ferrugineis, articulis tribus primis nigris, articulo tertio, secundo longiore, quarto breviore ; thorace subtiliter punctulato, angulis posticis obtusis non carinatis ;

elytris punctato-striatis, interstitiis subplanis, punctulatis, sutura margineque rufescentibus; pedibus testaceo brunneis, femoribus obscurioribus.

D'un noir peu brillant, brunâtre sur les élytres, avec la suture, le bord latéral très-étroitement et le repli d'un testacé ferrugineux. Tête transversale, convexe sur le front, largement et assez profondément impressionnée en avant, bord antérieur tronqué dans son milieu et coupé obliquement de chaque côté. Yeux arrondis, modérément saillants. Palpes d'un ferrugineux un peu obscur. Antennes brunâtres avec les trois premiers articles noirâtres atteignant à peine au delà du premier quart de la longueur des élytres, 2e article à peine de moitié plus court que le 3e, celui-ci à peine plus court, mais plus étroit que le 4e, le 10e oblong, environ 2 fois 1/2 plus long que large. Corselet un peu plus long que large, légèrement bisinué au sommet, les angles antérieurs pas sensiblement saillants, non ou à peine rétréci en avant, latéralement très-légèrement arrondi vers le milieu, angles postérieurs courts, obtus, non divariqués, surmontés à leur extrémité d'une très-petite dent; surface finement et densément ponctuée, avec une légère dépression vers les angles postérieurs et obsolètement canaliculée longitudinalement dans son milieu. Écusson petit et ponctué. Élytres un peu plus larges que le corselet, un peu élargies vers les 2/3 de leur longueur, un peu aigument arrondies ensemble à leur extrémité, striées, les stries avec des points fins oblongs rapprochés, intervalles plans, pointillés. Dessous du corps d'un noir brunâtre avec le bord postérieur des segments addominaux ferrugineux, densément et finement ponctué, repli du corselet couvert de points serrés et assez forts, ombiliqués. Pattes d'un testacé brunâtre avec les cuisses plus obscures. Tarses de la longueur des tibias; 1er article presque égal en longueur aux trois suivants, le 3e intermédiaire comme longueur entre le 2e et le 4e; celui-ci oblong.

Cette espèce vient se placer à côté du *circumductus*; elle s'en distingue par sa coloration plus obscure, sa forme un peu moins large, ses antennes plus claires vers leur extrémité, à 2e article un peu plus long, son corselet à angles antérieurs moins saillants, et ses segments abdominaux bordés de ferrugineux plus clair.

Trouvé dans les environs de Madrid en battant les buissons.

26. Athous tenuis C. Bris. — Long. 8 1/3 mill.

Elongatus, subparallelus, ferrugineus, pube concolore vestitus, pedibus elytrisque testaceis; antennis, articulo tertio, quarto minore, secundo lon-

giore; fronte late et profunde impresso, margine antice arcuata; thorace crebre punctato, obsolete canaliculato, angulis posticis obtusis; elytris elongatis, parallelis, apice singulatim rotundatis.

D'un ferrugineux rougeâtre avec les pattes et les élytres testacées, revêtu d'une fine pubescence concolore, couchée et peu serrée. Tête assez large, légèrement convexe sur le front, largement et profondément impressionnée en avant avec son bord antérieur arqué, un peu angulé en avant. Yeux arrondis, assez saillants. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, fortes, 1er article ovalaire, 2e court, obconique pas plus long que large, 3e subtriangulaire, élargi au sommet, deux fois plus long que le 2e, 4e oblong, un peu plus large que le précédent et de moitié plus long que lui, le 10e allongé trois fois au moins plus long que large.

Corselet un peu plus long que large, légèrement bisinué en avant, latéralement presque parallèle, angles postérieurs obtus non carénés, modérément saillants et très-légèrement recourbés en dehors; surface couverte de points enfoncés assez forts et très-serrés, avec un sillon longitudinal obsolète au milieu. Écusson oblong, rugueux, mat. Élytres un peu plus larges que le corselet, environ trois fois 1/2 plus longues que lui, peu convexes, parallèles, striées : les stries à points allongés et rapprochés; intervalles légèrement convexes, finement pointillés. Dessous du corps testacé avec le disque des derniers segments abdominaux brunâtre. Côtés du corselet ponctués comme le dessus. Métasternum à ponctuation écartée et abdomen à ponctuation plus fine et plus serrée. Pattes grêles. Tarses plus longs que les tibias, 1er article des postérieurs au moins aussi longs que les deux suivants réunis, le 2e et le 3e allongés, ce dernier à peine plus court que le 2e, le 4e allongé, étroit, à peine de moitié plus court que le précédent.

Cette espèce viendrait se placer près du *procerus*, elle s'en éloigne par son corselet, à côtés plus parallèles, à angles postérieurs moins divergents et non échancrés en dessus et par ses antennes à 3e article de moitié plus court que le 4e.

Un individu mâle pris aux environs de Madrid, en fauchant les herbes.

27. ATHOUS ELONGATUS C. Bris. — Long. 11 3/4 à 13 1/2 mill.

Elongatus, subparallelus, brunneo-ferrugineus, griseo-pubescens, antennis pedibusque testaceis; antennis articulo tertio secundo longiore,

quarto breviore; fronte impresso, antice angulato; thorace antice augustato, leviter canaliculato, dense punctato, angulis posticis, non carinatis, apice dentatis; elytris punctato-striatis, interstitiis angustis, convexiusculis, sutura margineque rufescentibus.

Allongé, étroit, d'un brun rougeâtre un peu plus foncé sur le corselet, avec les angles postérieurs du corselet, la suture et le bord latéral des élytres d'un rouge ferrugineux.

Tête large, légèrement convexe sur le front, déprimée en avant avec le bord antérieur anguleux, densément couverte de points enfoncés ombiliqués, assez forts et serrés; parties de la bouche d'un rouge ferrugineux. Palpes testacés. Antennes longues, atteignant presque la moitié de la longueur des élytres, assez fortes, 2e article court, un peu plus long que large, 3e obconique, élargi au sommet, plus de deux fois plus long que le 2e, le 4e oblong, large, environ de 1/3 plus long que le précédent, le 10e très-allongé, au moins quatre fois plus long que large. Yeux grands, arrondis, fortement proéminents. Corselet un peu plus long que large, coupé presque en ligne droite en avant, légèrement rétréci d'arrière en avant, côtés latéraux presque droits, jusque près de la base, angles postérieurs assez saillants, fortement courbés en dehors et très-aigus et précédés d'une petite échancrure; surface densément couverte de points enfoncés assez forts, plus gros et ombiliqués vers les côtés. Écusson petit, rugueux. Élytres presque parallèles, arrondies à leur extrémité, assez fortement striées, les stries à points oblongs et rapprochés, intervalles étroits légèrement convexes et pointillés, repli des élytres testacées avec les deux bords distincts jusqu'à l'extrémité. Dessous du corps d'un brun ferrugineux avec les segments abdominaux noirs, entièrement bordés de ferrugineux; repli du corselet couvert de gros points enfoncés, confluents et ombiliqués. Prosternum avec des points aussi forts, mais moins serrés. Métasternum à ponctuation plus fine et peu serrée. Pattes grêles, testacées, avec les cuisses un peu obscurcies. Tarses postérieurs beaucoup plus longs que les tibias, ceux-ci à 1er article au moins aussi long que les deux suivants réunis, le 3e de 1/3 plus court que le précédent, le 4e oblong et de moitié plus court que le 3e.

Très-voisin du *procerus;* s'en distingue par sa couleur plus obscure, sa taille moindre, ses antennes à 2e article beaucoup plus petit par rapport au 3e et par le repli des élytres dont les deux rebords restent distincts jusqu'à l'extrémité.

Deux individus mâles trouvés à Tolède, sous les pierres.

Cordoue, M. Perez Arcas.

28. PTINUS TIMIDUS C. Bris. — Long. 2 3/4 mill.

Oblongo ovatus, nigro-piceus; antennis pedibusque piceo-ferrugineis; thorace postice coarctato, quadrituberculato; elytris fortiter punctato-striatis, fascia antice abbreviata, punctisque duabus posticis albis; tibiis leviter dilatatis.

Tête arrondie, finement et rugueusement ponctuée, couverte d'une pubescence fauve assez serrée. Yeux arrondis, peu saillants. Antennes plus longues que les élytres, brunes. Corselet à peine plus large que la tête avec les yeux, convexe, rétréci en avant, fortement étranglé en arrière, arrondi sur les côtés, avec quatre faibles gibbosités placées transversalement; surface couverte d'une pubescence fauve peu serrée, réunie en fascicule sur les quatre gibbosités et formant ainsi une couronne, densément et fortement ponctué, granulé. Écusson à tomentosité blanchâtre et très-dense. Élytres ovales, à épaules arrondies, ponctuées-striées, les stries peu profondes, les points placés en séries, quadrangulaires, et d'égale force dans toute leur étendue, intervalles avec une série de points très-fins, écartés, avec de longs poils fauves dressés, disposés en séries longitudinales, et plusieurs taches, composés de squamules d'un blanc de craie, la première forme une petite bande transversale arquée, partant après l'épaule et aboutissant à la 3ª strie, la 2ᵉ petite, placée au 3/4 postérieur, s'étend de la 3ᵉ à la 5ᵉ strie, la 3ᵉ est placée un peu au-dessus de la 2ᵉ, s'étend de la 7ᵉ à la 8ᵉ strie. Dessous du corps de la couleur du dessus, couvert d'une pubescence fauve, couchée, assez serrée; tibias un peu élargis à leur sommet. Tarses assez épais.

Mâle inconnu.

Ressemble au *rufipes* femelle; s'en éloigne par ses élytres à stries de points plus forts et ne dimiuuant pas vers l'extrémité, à intervailes moins larges, par son corselet à gibbosité latérale moins saillante et par ses tibias moins grêles.

Trouvé auprès de Madrid en battant les buissons.

29. STENOSIS VILLOSA C. Bris. — Long. 5 à 6 1/3 mill.

Nigro-brunnea, dense pilosa; capite magno postice angustato, thoraceque elongato fortiter et dense punctato; elytris fortiter punctatis, striatis, punctis approximatis majoribus, interstitiis angustis, convexis.

Tête grande, oblongue, beaucoup plus large que le corselet, élargie en avant, avec deux fossettes oblongues entre les antennes, couverte de gros points enfoncés, confluents. Antennes fortes, atteignant presque la base du corselet, brunes, densément couvertes de poils raides et obscurs, 3e article presque deux fois plus long que le second, les suivants courts, arrondis. Corselet étroit, allongé, un peu plus étroit en arrière qu'en avant, quelquefois déprimé longitudinalement sur son disque ; couvert d'une ponctuation semblable à celle de la tête, et revêtu comme elle de longs poils jaunes un peu relevés et peu serrés. Écusson petit, linéaire. Élytres beaucoup plus larges que la tête, en ovale allongé, assez convexes, rétrécies à la base et au sommet ; à épaules un peu saillantes ; fortement ponctuées-striées, les points des stries gros et quadrangulaires, très-rapprochés; intervalles étroits un peu convexes, les latéraux subcostiformes, avec une série de points très-fins et écartés, d'où sort un long poil frisé en arrière. Dessous du corps à ponctuation assez forte et peu serrée. Métasternum à points plus gros, mais pas plus serrés.

Cette espèce, voisine de la *pubescens*, s'en distingue facilement par sa ponctuation plus forte et confluente sur la tête et le corselet, ses stries composées de points très-gros, à intervalles étroits et par sa pubescence redressée. Elle ressemble à l'*angusticollis* par la force de ses stries, mais elle s'en éloigne par sa pubescence et par la forme bien plus large de sa tête.

Commune aux environs de l'Escorial, sous les pierres.

30. Crypticus Kraatzii C. Bris. — Long. 3 1/3 à 4 mill.

Oblongo-ovatus, convexus, niger valde nitidus et subæneus; capite thoraceque subtiliter et dense punctulatis; elytris dense punctatis, obsolete striolato punctatis; antennis pedibusque ferrugineis, femoribus obscurioribus.

Corps d'un noir très-brillant avec un très-léger reflet bronzé, presque glabre sur la tête et le corselet ; de chaque point des élytres sort un petit poil très-court et très-fin, cendré et qu'on ne voit qu'à une forte loupe.

Tête transversale peu convexe, avec une légère dépression transversale dans son milieu, couverte d'une ponctuation fine et serrée, avec une petite tache ferrugineuse de chaque côté, au-dessus de la base des antennes. Antennes atteignant la base du corselet, un peu épaissies vers le

sommet, les deux premiers articles petits, oblongs, subégaux, le 3[e] de moitié plus long que le 2[e], les suivants peu à peu plus larges, le 10[e] obconique, à peine plus long que large, le dernier aussi large que long, tronqué obliquement à l'extrémité. Corselet transversal, un peu plus large à sa base que le corselet, tronqué presque droit en avant, échancré en arc en arrière, modérément arrondi sur les côtés en se rétrécissant régulièrement de la base au sommet, angles postérieurs saillants en arrière, aigus et embrassant les élytres à leur base; surface couverte d'une ponctuation fine et serrée, avec le bord postérieur d'un ferrugineux transparent. Écusson triangulaire avec quelques points épars, très-fins. Élytres de la largeur du corselet à leur base, plus de deux fois plus longues que le corselet, peu à peu rétrécies de la base au sommet; surface couverte d'une ponctuation fine et assez serrée, avec trois ou quatre légères stries dorsales, ponctuées un peu plus fortement que les intervalles. Dessous du corps densément et fortement ponctué. Hanches antérieures et pattes d'un rouge ferrugineux; tibias terminés intérieurement par deux longues épines un peu inégales.

Cette espèce est très-voisine du *pusillus* de Rosenh. Elle s'en distingue facilement par sa taille plus petite, ses antennes plus courtes et plus épaissies au sommet, et par sa ponctuation générale plus forte et plus serrée.

J'ai dédié cette espèce à mon ami M. le D[r] Kraatz.

Se trouve à l'Escorial sous les pierres.

31. ANASPIS NIGRIPES C. Bris. — Long. 2 1/2 à 3 1/2 mill.

Elongata, convexa, nigra nitida, subtiliter et dense griseo pubescens, antennarum palpisque basi testaceis; thorace transverso, lateribus rotundato, angulis posticis obtusiusculis, subtilissime densissimeque punctulato-rugulosis; elytris elongatis, subtilissime denseque transversim strigosis.

D'un noir brillant, assez convexe, revêtu d'une pubescence couchée, courte, très-fine, serrée et grise. Tête assez large, convexe, très-densément et subtilement pointillée. Labre d'un ferrugineux obscur. Palpes d'un testacé plus ou moins clair, avec l'article terminal noirâtre. Antennes noires, avec les trois premiers articles et souvent la base du 4[e] testacés, souvent le premier est rembruni en dessus; beaucoup plus longues que la tête et

le corselet, à peine un peu plus épaisses vers le sommet; 1er article subovalaire, subégal au 2e, 3e allongé, presque deux fois plus long que le précédent, les articles suivants contigus et oblongs, 10e environ de 1/4 plus long que large chez la femelle et de 1/3 chez le mâle, le dernier subovalaire un peu plus long que le précédent. Corselet transversal, fortement convexe, tronqué en avant, très-légèrement bisinué en arrière, assez fortement rétréci antérieurement, légèrement en arrière, assez fortement arrondi sur les côtés avec sa plus grande largeur après le milieu, angles postérieurs un peu obtus, plus ou moins émoussés au sommet; surface couverte d'une ponctuation un peu ruguleuse, très-fine et très-serrée. Écusson en arc en arrière, très-finement pointillé, ruguleux. Élytres à leur base un peu plus étroites que le corselet, un peu élargies vers la moitié de leur longueur, rétrécies vers leur extrémité, chaque élytre aigument arrondie à son sommet; surface couverte de petites lignes transversales un peu onduleuses, très-fines et serrées. Dessous du corps très-subtilement et très-densément pointillé et finement pubescent. Pattes noires, assez longues; épines des tibias ferrugineuses.

Mâle : Antennes un peu plus longues que chez la femelle, 3e segment abdominal triangulairement avancé dans son milieu, avec une petite échancrure en arc dans le milieu de son bord postérieur et donnant naissance à chaque extrémité de cette échancrure à un appendice cilié linéaire et courbé en dessous, et dépassant le 5e segment; 4e segment échancré de même avec deux appendices très-courts et peu visibles; le 5e déprimé, bilobé et cilié à son extrémité. Tarses antérieurs à peine dilatés.

Femelle : Segments abdominaux sans appendices, le 5e terminé en ogive à son extrémité.

Cette espèce se rapproche de la *forcipata;* elle s'en distingue facilement par la coloration obscure de ses pattes et de sa bouche, par son corselet à convexité beaucoup plus forte, à sinuosité basilaire beaucoup plus faible et par ses élytres un peu plus longues et plus parallèles, ses antennes à articles allongés. Elle s'éloigne des *A. pyrenæa, rufilabris* et *moniticornis.*

Environs de Reynosa, en battant les buissons.

32. Bruchus uniformis C. Bris. — Long. 2 1/2 mill., sans le rostre.

Ovalis, niger, tribus primis articulis antennarum subtus, nonnunquam quarto etiam in fæmina, ferrugineis, pube cinerea, sæpe nonnullis maculis

brunnescentibus, obsoletis variegata, super et subtus dense vestitus; elytris tenuiter striatis; femoribus posticis subtilissime dentatis.

Tête convexe sur le front, avec une élévation longitudinale caréniforme entre les yeux, couverte d'une ponctuation fine et très-serrée; à yeux saillants, profondément échancrés; revêtue d'une pubescence grise fine et serrée. Palpes noirs. Antennes noires avec les trois premiers articles ferrugineux en dessous, chez le male les 2ᵉ et 3ᵉ articles très-petits subégaux, un peu plus larges que longs, les suivants larges, assez fortement dentés au côté interne, le 3ᵉ subtriangulaire, plus long que les deux précédents réunis, le 10ᵉ à peine plus long que le 3ᵉ est un peu plus long que large; chez la femelle les 2 et 3ᵉ articles sont aussi longs que larges; le 4ᵉ est un peu plus épais, mais pas plus que le 3ᵉ; les suivants sont larges, légèrement dentés en scie au côté interne; le 10ᵉ est presque plus large que long.

Corselet conique, presque deux fois plus étroit au sommet qu'à la base, tronqué droit en avant, bisinué en arrière, avec le lobe intermédiaire large et tronqué, côtés obliques avec un léger arrondissement dans son milieu; couvert de points enfoncés assez forts et serrés. Écusson petit, à squamosité blanchâtre. Élytres un peu plus larges que le corselet à leur base, à épaules arrondies à peine saillantes, finement striées, les stries très-obsolètement ponctuées, intervalles finement et transversalement ruguleux. Pattes noires finement rugueuses; cuisses postérieures avec une très-petite dent en dessous.

Chez le mâle le dernier segment abdominal est bisinué au sommet et très-étroit dans son milieu; chez la femelle ce segment est arrondi au sommet et présente sa plus grande largeur au milieu.

Cette espèce ressemble à l'*obscuripes*; elle s'en distingue par sa taille plus petite, sa pubescence et ses stries plus fines, par ses antennes à 3ᵉ article bien plus petit et par ses pattes plus grêles.

Trouvé à Aranjuez et auprès de Madrid en fauchant les herbes; se reprend en France à Aix, en Provence.

33. APION PUTONII C. Bris. — Long. 1 1/3 à 1 3/4 mill., sans le rostre.

Breviter ovatus, niger, squamositate subtili, parum densa, cinereo-brunnescente vestitus; pedibus testaceis, femorum basi tarsisque nigricantibus; thorace subconico; elytris brevissime ovatis, singulo fascia recta albicante, fortiter striato-punctatis, interstitiis angustis.

Tête à ponctuation fine et assez serrée. Yeux grands et saillants. Rostre cylindrique armé à la base d'une petite dilatation triangulaire, chez le mâle à ponctuation très-fine et écartée, à peine de la longueur du corselet; chez la femelle presque lisse, beaucoup plus long que le corselet, glabre, noir ou d'un noir brunâtre. Antennes d'un jaune ferrugineux, de la longueur du rostre, chez le mâle 1[er] article oblong, 2[e] ovalaire à peu près de 1/3 plus long que le premier, les suivants très-petits subégaux; chez la femelle, les deux premiers articles sont de moitié plus longs que chez le mâle. Corselet un peu plus large que long, coupé droit en avant et en arrière, assez fortement rétréci en avant à partir du milieu des bords latéraux, légèrement arrondi sur le milieu des côtés, presque droit ensuite jusqu'à la base ; surface couverte d'une ponctuation assez forte et assez dense; revêtu d'une squamosité fine et peu serrée, blanchâtre, sur les côtés latéraux, et légèrement brunâtre sur le disque, avec un court sillon longitudinal distinct devant l'écusson. Écusson très-petit, sillonné. Élytres courtement ovalaires, très-convexes, à épaules légèrement saillantes, obtusément arrondies; fortement ponctuées-striées; intervalles finement ruguleux, n'ayant pas deux fois la largeur des stries; revêtues de petites squamules étroites et peu serrées, d'un cendré brunâtre, avec une large bande longitudinale de squamosité blanchâtre, qui s'étend sur les 3-5 intervalles et un peu sur toute la base, avec une petite tache de squamosité semblable sous l'écusson ; souvent les neuf et dixième intervalles sont aussi revêtus d'une pareille squamosité. Dessous du corps couvert d'une squamosité blanchâtre peu dense. Pattes d'un jaune testacé, avec les hanches, les trochanters, la base des cuisses et les tarses noirâtres, chez le mâle ; les pattes sont fortes et courtes; chez la femelle, elles sont beaucoup plus longues et plus grêles. Crochets des tarses finement dentés à la base.

Cette espèce, très-semblable au *genistæ,* s'en distingue par sa taille plus petite, son écusson sillonné, ses élytres plus courtes, et par les intervalles de ses stries beaucoup plus étroits.

J'ai dédié cette jolie espèce à mon ami M. le D[r] Puton.

Parc de l'Escorial, sur les genêts.

34. Cneorhinus Graellsii C. Bris. — Long 7 à 11 mill., sans le rostre.

Oblongo-ovatus, niger, squamulis rotundatis, fuscis, leviter subcupreis, densissime vestitus; thorace lateribus leviter rotundato, lineis duabus longitudinalibus albidis; elytris ovalibus, late lateraliter albicantibus ; ultimo segmento abdominali acute ogivali.

Tête large, convexe sur le front, déprimée transversalement entre les yeux, avec un point enfoncé très-petit dans son milieu. Rostre de moitié plus long que la tête avec une petite carène longitudinale dans son milieu qui n'atteint pas le sommet du rostre, et de chaque côté déprimé longitudinalement. Antennes comme chez le *pyriformis*. Corselet presque aussi long que large, subcylindrique, légèrement mais régulièrement arrondi sur les côtés, un peu plus rétréci au sommet qu'à la base, très-densement couvert de squamules arrondies, blanchâtres, à légers reflets cuivreux, avec trois lignes longitudales obscures, l'une au milieu, les deux autres de chaque côté, et présentant au milieu de sa partie antérieure une légère ligne élevée, suivie d'une dépression longitudinale. Élytres ovales, arrondies aux épaules et non coupées obliquement comme chez le *pyriformis*, assez planes sur le dos, assez fortement striées-ponctuées, les points des stries arrondis et ocellés; très-densément revêtues de squamules arrondies, brunâtres à reflets un peu cuivreux, et présentant sur les stries de petites taches placées en séries, d'un blanchâtre à reflets cuivreux, et de chaque côté avec une très-large bande blanchâtre à reflets légèrement cuivreux, s'étendant jusqu'à la 6e strie, et remontant à peu près jusqu'à la 7e vers les 2/3 postérieurs; tout le dessus des élytres et le dessous du corps sont couverts de petites squamules piliformes assez épaisses, blanchâtres et bien visibles.

Tout le dessous du corps est très-densément couvert de squamules rondes blanchâtres, à légers reflets verdâtres ou cuivreux. Pattes comme chez le *pyriformis*, mais plus distinctement pubescentes. Dernier segment abdominal terminé en ogive aiguë.

Mâle inconnu.

Cette espèce a été le plus souvent confondue avec le mâle du *pyriformis*; elle s'en distingue facilement cependant par sa taille souvent plus grande, par son corselet plus régulièrement arrondi sur les côtés, plus distinctement rétréci à la base et ne présentant d'impressions distinctes que vers ses côtés, par ses élytres non coupées obliquement aux épaules et à bande latérale bien plus tranchée, et par son dernier segment abdominal d'une forme toute différente.

Le *lateralis* de Graëlls est bien plus petit et la bande latérale de ses élytres est d'un beau vert.

Cette espèce paraît commune dans le parc de l'Escorial; on la trouve en battant les buissons de chêne et de genêts.

J'ai dédié cette espèce à M. le Dr Graëlls, de Madrid.

35. Cneorhinus Baulnyi C. Bris. — Long. 4 à 5 mill., sans le rostre.

Ovatus, niger, squamulis argenteo-albidis densissime tectus; antennarum basi ferrugineis; thorace fuscescente trilineato, antice mediocriter angustato; elytris ventricosis, tenuiter punctato-striatis; articulis funiculi 3-7 *transversis.*

Tête transversale, légèrement convexe sur le front avec un sillon transversal entre les yeux et un petit point enfoncé au milieu, très-densément couverte de squamules arrondies d'un blanchâtre argenté mêlées de petites squamules très-étroites, piliformes, de même couleur. Rostre plus étroit que la tête, de moitié plus long que celle-ci; avec une petite carène longitudinale peu sensible; dans son milieu et de chaque côté une légère dépression longitudinale, squameux comme la tête. Yeux très-saillants. Antennes noirâtres; scape d'un ferrugineux obscur; 2ᵉ article du funicule de moitié plus court que le premier, les suivants transversaux. Corselet plus large que long, assez rétréci en avant, très-peu en arrière, légèrement arrondi sur les côtés, presque droit latéralement dans sa seconde moitié; surface très-densément couverte de squamules arrondies brunes, avec deux bandes longitudinales d'un blanchâtre argenté, le tout mélangé de petites squamules piliformes très-fines; dans le milieu on remarque une petite ligne longitudinale élevée. Élytres rondes chez la femelle, un peu plus allongées chez le mâle; convexes, finement striées-ponctuées, très-densément couvertes de petites squamules arrondies d'un blanchâtre argenté, quelquefois maculées de taches indistinctes, légèrement brunâtres; on remarque à la loupe de petites squamules très-étroites, peu visibles, répandues sur les intervalles.

Dessous du corps très-densément revêtu de squamules arrondies, blanchâtres. Pattes assez fortes, squameuses et pubescentes comme chez le *geminatus.*

Cette espèce est très-voisine de l'*exaratus;* elle s'en distingue par sa taille bien plus petite, son aspect luisant, son rostre moins large, son corselet moins fortement rétréci en avant et ses antennes plus obscures, à articles du funicule plus courts et transversaux.

Trouvé à l'Escorial et aux environs de Madrid.

J'ai dédié cette espèce à M. Ogier de Baulny, un de mes bons compagnons de voyage en Espagne.

36. CLEONUS PIOCHARDI C. Bris. — Long. 9 1/2 mill., sans le rostre.

Oblongus, niger, tomentositate tenuissima et sparsa, fusco-cinerea, plus minusve ferruginea vestitus; rostro carinato; thorace antice angustato, grosse excavato-punctato; elytris leviter striatis, striis fortiter punctatis, singulo, maculis albidis duas series longitudinales efficientibus.

Tête large, convexe, avec un petit sillon entre les yeux, couverte d'une ponctuation rugueuse, formé de points de deux grosseurs; revêtue d'une tomentosité peu dense, d'un gris-ferrugineux.

Rostre fort, à peine plus long que la moitié du corselet, non dilaté à l'extrémité, tricaréné, la carène médiane la plus saillante et bifide dans sa moitié postérieure, légèrement sillonné entre les carènes; couvert d'une tomentosité d'un gris ferrugineux autour des yeux et dans les sillons. Antennes assez courtes: premier article du funicule allongé, 2e article presque deux fois plus court que le premier, à peine plus long que le 3e, les 6e et 7e transversaux. Corselet aussi long que large, fort rétréci au sommet, non rétréci à la base, presque droit dans les 2/3 postérieurs de ses côtés, bisinué à la base, échancré au bord antérieur vers les yeux; surface rugueuse, couverte de gros points enfoncés assez serrés, avec leurs intervalles finement pointillés et de plus un court sillon longitudinal dans son milieu, à la base et au sommet; surface couverte d'une tomentosité éparse, d'un cendré ferrugineux; les côtés latéraux et une petite tache allongée de chaque côté du sillon antérieur sont revêtus d'une tomentosité dense et blanchâtre. Élytres un peu plus larges que le corselet, subovalaires, déprimées transversalement derrière le bord antérieur qui est un peu relevé, coupées un peu obliquement aux épaules de chaque côté, puis presque parallèles jusqu'aux 2/3 postérieurs; surface légèrement striée, excepté la strie suturale qui est bien marquée, les stries fortement ponctuées, surtout les dorsales; revêtue d'une tomentosité très-fine, d'un cendré obscur, avec huit taches d'une tomentosité épaisse et blanchâtre sur chaque élytre : ces taches forment deux lignes longitudinales sur chaque élytre, la première s'étend sur les 2e-4e intervalles, la 2e s'étend sur les 8e-9e intervalles.

Dessous du corps et pattes couverts d'une tomentosité serrée, d'un cendré plus ou moins ferrugineux ; premiers segments de l'abdomen marqués de nombreuses petites taches noires, ne se détachant pas très-nettement du fond.

Cette espèce rappelle assez le *marmoratus;* elle s'en distingue facilement par son corselet et ses élytres non tuberculés, sa forme plus parallèle, ses élytres striées à taches autrement disposées.

Trouvé à l'Escorial par M. le Dr Marmottan et M. Piochard de la Brûlerie.

J'ai dédié cette espèce, comme souvenir de voyage, à M. Piochard de la Brûlerie, un de nos plus zélés explorateurs.

37. Cleonus Marmottani C. Bris. — Long. 15 à 17 mill., sans le rostre.

Oblongo-ovatus, niger, tomentositate parum densa, cinereo-lutescente, parum densa, tectus; rostro bicarinato, subtrisulcato; thorace antice angustato, rugoso punctato, sparse verrucoso; elytris leviter striatis, striis fortiter punctatis, interstitiis subtiliter rugulosis.

Tête transversale, convexe sur le front, plus plane entre les yeux, à ponctuation fine et serrée; entre les yeux les points sont plus espacés. Rostre égal aux 2/3 du corselet, fort, un peu dilaté vers l'extrémité, rugueusement ponctué, avec deux carènes longitudinales remontant entre les yeux et aboutissant à l'extrémité du rostre; entre ces carènes et de chaque côté le rostre est légèrement sillonné, autour des yeux et dans les sillons avec une tomentosité d'un gris jaunâtre. Antennes assez grêles: premier article du funicule allongé, le 2e de moitié plus court que lui, le 3e un peu plus large que long, presque deux fois plus court que le deuxième; la massue est allongée et formée des cinq derniers articles. Corselet un peu plus long que large, fortement rétréci en avant, à peine en arrière, légèrement arrondi après le rétrécissement antérieur, presque droit sur les côtés dans sa seconde moitié, bisinué à la base et au sommet; surface couverte de point enfoncés médiocres réunis le plus souvent par des rugosités mêlées de points plus fins dans les intervalles; on aperçoit de plus une douzaine de verrues lisses éparses sur la surface, parmi lesquelles on en distingue six qui forment deux séries longitudinales de trois de chaque côté du milieu; on remarque de plus un léger canal longitudinal au milieu, à la base et au sommet; surface couverte d'une tomentosité peu serrée d'un gris jaunâtre, plus dense vers le milieu et les côtés latéraux. Élytres ovalaires, un peu plus larges que le corselet, légèrement striées, mais les stries fortement ponctuées, intervalles finement ruguleux; couvertes d'une tomentosité médiocrement serrée d'un gris jaunâtre,

inégale, un peu dense dans sa moitié postérieure; à la base du 3e intervalle on voit un calus presque lisse, bien sensible.

Dessous du corps revêtu d'une tomentosité un peu plus pâle que celle du dessus. Abdomen impressionné longitudinalement sur les deux premiers segments: ceux-ci avec une série transversale de six gros points nus brillants, les suivants avec une pareille série de points plus petits. Pattes pointillées et rugueuses, inégalement tomenteuses et paraissant alors vaguement ponctuées de noires; tous les tibias armés d'un crochet très-fort aux quatre pattes antérieures, plus faibles aux pattes postérieures.

Cette espèce, qui présente à peu près la forme et la taille de l'*ocularis*, est très-remarquable par la sculpture de son corselet; on ne peut la confondre avec aucune autre espèce.

Trouvé à Aranjuez par M. le Dr Marmottan et moi.

Je dédie cette magnifique esqèce à mon excellent ami le docteur Marmottan, un des plus charmants compagnons de voyage qu'on puisse trouver.

38. Metallites punctulatus C. Bris. — Long. 4 à 4 1/2 mill.

Oblongus, niger nitidus, squamulis minutis rotundatis cinereo-brunneis dense vestitus; antennis pedibusque ferrugineis, femoribus obscurioribus; thorace convexo, lateribus rotundato, dense punctato; elytris ovatis, punctato-striatis; femoribus muticis..

Oblong, d'un noir brillant, densément couvert de petites squamules arrondies d'un gris brunâtre avec quelques petites soies éparses sur la partie postérieure des élytres.

Tête subquadrangulaire, déprimée entre les yeux, à ponctuation très-dense et bien marquée. Rostre un peu plus court que la tête, plus étroit que celle-ci, longitudinalement déprimé dans son milieu, transversalement déprimé et échancré en arc à son extrémité, ponctué comme la tête. Yeux arrondis, peu saillants. Antennes ferrugineuses avec la massue plus obscure; scape dépassant le bord postérieur des yeux, arqué; 1er article du funicule obconique, 2e plus étroit et plus de moitié plus court que le précédent, les suivants arrondis, peu à peu plus larges, le 7e légèrement transversal; massue ovale allongée, un peu plus longue que les quatre précédents articles réunis.

Corselet convexe, presque aussi long que large, tronqué en avant et en

arrière, à peine plus rétréci en avant qu'en arrière, assez arrondi sur les côtés; surface couverte d'une ponctuation serrée et bien marquée, souvent avec une ligne longitudinale lisse dans son milieu. Élytres ovalaires, un peu arrondies aux épaules, un peu plus larges chez la femelle que chez le mâle, un peu dilatées vers leurs 3/5 postérieurs et rétrécies vers l'extrémité qui est distinctement acuminée; surface assez convexe, ponctuée-striée, les stries assez fortement ponctuées, intervalles très-légèrement convexes, subtilement pointillés épars, les deux derniers sans squamosité. Dessous du corps revêtu d'une squamosité épaisse, cendrée. Abdomen à squamosité plus fine et moins serrée. Pattes fortes, ferrugineuses, avec les cuisses épaisses, plus ou moins obscurcies; crochets des tarses soudés à leur base.

Cette espèce vient se placer à côté de l'*Homapterus subnudus* Fairm.; elle s'en distingue facilement par sa squamosité plus épaisse et plus dense, sa ponctuation bien plus fine, ses stries beaucoup moins fortement ponctuées et par ses antennes à 2e et 3e articles du funicule plus courts et plus épais.

Pris à La Granja et à Reynosa dans les prairies alpestres.

39. Liosomus reynosæ C. Bris. — Long. 2 3/4 à 3 1/4 mill., sans le rostre.

Ovalis, niger nitidus, fere glaber; antennis, clava excepta, tarsisque ferrugineis; elytris brevibus, punctato-striatis; pectoris lateribus, mesosterno et metasterno squamositate lutescente dense tectus; femoribus subtiliter dentatis.

Tête arrondie, à ponctuation fine et assez serrée. Rostre fort, très-arqué; à peine de moitié plus long que la tête chez le mâle, à ponctuasion serrée et longitudinalement rugueux; chez la femelle il est deux fois plus long que la tête et un peu moins rugueux. Antennes assez fortes, ferrugineuses, à massue obscure; 2e article du funicule petit, à peine plus grand que le 3e; les suivants sont contigus, transversaux, peu à peu plus larges; massue petite, courtement ovalaire.

Corselet un peu plus large que long, assez fortement rétréci en avant; chez le mâle très-légèrement arrondi sur les côtés et à peine rétréci en arrière, chez la femelle, plus fortement arrondi sur les côtés et plus rétréci en arrière; couvert d'une ponctuation assez forte, médiocrement serrée : elle

est généralement plus fine et plus éparse au sommet, plus serrée et plus forte vers la base; quelquefois avec un petit espace longitudinal lisse. Écusson très-petit. Élytres plus larges que le corselet, courtement ovalaires, plus larges chez la femelle, échancrées en arc à la base; assez fortement ponctuées-striées, les points des stries arrondis et rapprochés, intervalles légèrement convexes chez le mâle, plans chez la femelle avec une série de points fins assez rapprochés. Dessous du corps couverts de points enfoncés assez forts et assez serrés, dernier segment abdominal à ponctuation assez fine et très-serrée, côtés de la poitrine, mésosternum et métasternum couverts de petites squamules arrondies, serrées et jaunâtres.

Pattes ponctuées, légèrement pubescentes, noires, extrémité des tibias et tarses d'un rouge ferrugineux, cuisses finement dentées.

Le mâle présente les deux premiers segments abdominaux longitudinalement déprimés; à la base du quatrième intervalle des stries, il ne présente qu'une échancrure peu visible du bord antérieur; chez la femelle, les segments abdominaux ne sont pas sensiblement déprimés et à la base du quatrième intervalle on aperçoit une petite échancrure profonde, bien visible.

Variété. Chez un individu femelle, les stries sont légères et les points de ces stries sont plus distants.

Se distingue de l'*ovatulus* par sa grande taille, ses stries généralement mieux marquées, les points en série de ses intervalles plus rapprochés, la ponctuation de sa poitrine et de son abdomen moins grosse et plus serrée et enfin par la tomentosité de son mésosternum.

Trouvé à Reynosa sur les pierres par M. Lethierry.

40. RHYTIRHINUS CAUDATUS C. Bris. — Long. 6 mill., sans le rostre.

Ovalis, niger, fuscescens, densissime squamosus; antennis et tarsis ferrugineis; thorace lateribus rotundato, canaliculato, quadrifoveolato, sparse punctato, indumento squamoso, cinereo-albido densissime tectus; elytris, humeris acutis, caudatim postice productis, punctato-striatis, interstitiis alternis carinatis, squamositate fusca tectis, fascia transversali, totoque apice cinereo-albidis.

Tête arrondie, convexe, très-densément revêtue de squamules arrondies luisantes, d'un jaune brunâtre.

Rostre épais un peu arqué dans son milieu avec un sillon longitudinal remontant entre les yeux, et de chaque côté avec un second sillon plus étroit et plus court, partant près des yeux : les intervalles de ces sillons sont relevés en forme de carène; surface densément revêtue de squamules arrondies d'un cendré jaunâtre au sommet et brunâtres à la base, avec de petites soies raides d'un jaune brillant, éparses, mais plus nombreuses et plus longues vers l'extrémité du rostre. Antennes d'un ferrugineux obscur ; funicule de sept articles, le 1er allongé, le 2e presque deux fois plus court que le premier, les quatre suivants subégaux, arrondis, le 7e transversal. Corselet plus large que long, fortement échancré antérieurement, avec les lobes oculaires saillants et très-arrondies, arqué à la base, modérément arrondi sur les côtés avec sa plus grande largeur avant le milieu, plus fortement rétréci à la base qu'au sommet; surface très-densément couverte d'une espèce d'enduit blanchâtre, composé de squamules arrondies très-condensées, au milieu de laquelle on aperçoit des points enfoncés peu marqués, et épars; de chaque point sort une soie blanchâtre et couchée. Écusson petit, squameux.

Élytres beaucoup plus larges que le corselet, presque en ligne droite sur le milieu des côtés; légèrement dilatées vers leur 2/3 postérieur, puis rapidement rétrécies jusqu'à l'extrémité qui est longuement acuminée ; ces deux pointes sont parallèles, mais distantes comme chez certains *Lixus;* la base des élytres est échancrée en arc avec ses angles saillants en avant; ponctuées striées, les points assez forts et peu rapprochés, suture surtout postérieurement et intervalles alternes relevés en carène, l'extrémité du 5e terminé en calus assez saillant; surface densément couverte de squamules arrondies, d'un brunâtre obscur, avec une bande transversale oblique située avant le milieu et dilatée sur les côtés, et tout le 1/3 postérieur revêtu d'une squamosité blanchâtre, et de plus avec de petites soies blanchâtres ou brunes, éparses et couchées, placées en serie dans les intervalles.

Dessous du corps squameux comme le corselet ; seulement cette squamosité est brunâtre sur le milieu des segments abdominaux; le dernier segment est presque glabre et largement déprimé; toute la surface est couverte de gros points enfoncés, écartés, plus petits sur les trois derniers segments de l'abdomen; de chacun de ces points sort une soie blanche et couchée. Pattes fortes, couvertes de petites squamules serrées blanchâtres, avec un anneau brunâtre au milieu des cuisses et des tibias : ceux-ci armés à leur extrémité interne d'un fort éperon. Tibias postérieurs un peu arqués en dehors.

Espèce très-remarquable et très-reconnaissable par la terminaison de ses élytres.

Trouvé à l'Escorial, sous les pierres, par M. Lethierry.

41. RHYTIRHINUS ESCORIALENSIS C. Bris — Long. 6 1/2 mill., sans le rostre.

Elongatus, ovalis, niger, fuscescens; antennis et tarsis ferrugineis; thorace longiore, canaliculato et quadrifoveotato, squamositate cinereo-lutescente dense tecto; elytris ovalibus, humeris acutis, punctato-striatis, interstitiis alternis carinatis, squamositate fusco-picea tectis, fascia transversa totoque apice albidis.

Tête arrondie, convexe, très-densément couverte de squamules arrondies d'un jaune brunâtre. Rostre assez épais, arqué, dilaté vers l'extrémité, avec un sillon longitudinal assez profond, remontant entre les yeux, et de chaque côté avec un second sillon plus étroit et plus léger ; les intervalles de ses sillons sont légèrement relevés en carène. Antennes d'un ferrugineux obscur; funicule de sept articles, le premier allongé, le 2ᵉ plus de moitié plus court que le premier et deux fois plus long que le 3ᵉ, les trois suivants arrondis, subégaux, le 7ᵉ plus large, transversal. Corselet aussi long que large, arqué à la base, échancré au sommet avec les lobes oculaires saillants et très-arrondis, plus fortement rétréci au sommet qu'à la base, modérément arrondi sur les côtés avant le milieu, presque droit sur les côtés dans son 1/3 postérieur; surface revêtue d'un enduit blanchâtre très-dense, avec une ponctuation écartée, indistincte et des soies blanches, éparses et couchées; au milieu avec un sillon longitudinal profond et de chaque côté avec un second sillon bien marqué occupant le 1/3 postérieur et précédé d'une fossette plus profonde et oblique occupant la partie antérieure de chaque côté. Écusson petit, squameux. Élytres ovalaires, un peu rétrécies à la base qui est échancrée en arc avec ses angles saillants en avant, presque en ligne droite sur les côtés, puis rétrécies dans leur dernier tiers, avec leur extrémité arrondie; ponctuées-striées, les points des stries assez forts et peu rapprochés, avec la suture surtout postérieurement et les intervalles alternes relevés en carène, l'extrémité du 5ᵉ terminée en arrière par un tubercule très-léger; revêtues de squamules arrondies et serrées d'un brun-obscur, avec une bande transversale oblique située avant le milieu et dilatée vers

les côtés, et tout le 1/3 postérieur des élytres à squamosité blanchâtre, et de plus avec des soies blanches ou brunes, éparses et couchées, placées en séries dans les intervalles.

Dessous du corps à squamosité semblable à celle du corselet, mais qui devient brunâtre sur presque tout l'abdomen, surface couverte de gros points enfoncés écartés, plus petits sur les trois derniers segments abdominaux; de tous ces points sort une soie blanchâtre et brunâtre couchée; les deux premiers segments de l'abdomen et le dernier sont fortement déprimés.

Pattes médiocrement fortes, couvertes de petites squamules serrées, blanchâtres avec un anneau brunâtre au milieu des cuisses et quelquefois des tibias; tous les tibias légèrement arqués en dehors et armés à leur extrémité interne d'un fort éperon.

Cette espèce, dont je ne connais que le mâle, se distingue du *caudatus*, dont il est très-voisin, par sa forme générale plus étroite, par l'extrémité de ses élytres arrondie et par le calus postérieur du 5e intervalle à peine sensible.

Serait-ce par hasard, malgré ces différences remarquables, le mâle du *caudatus?*

Trouvé à l'Escorial, sous les pierres.

42. Rhytirhinus interruptus C. Bris. — Long. 2 3/4 à 3 1/3, mill., sans le rostre.

Ovalis, piceus, squamulis cinereis aut fuscescentibus densissime tectus; antennis pedibusque piceo-ferrugineis; thorace canaliculato et quadrifoveolato; elytris breviter ovatis humeris acutis, striato-punctatis, interstitiis alternis carinatis, quinto basi depresso, callo postice producto.

Tête arrondie, déprimée entre les yeux, densément couverte de squamules arrondies blanchâtres ou cendrées. Rostre assez épais, environ d'un 1/3 plus long que la tête, avec un sillon longitudinal profond dans son milieu, et de chaque côté un 2e sillon plus étroit et moins profond; densément revêtu de squamules semblables à celles de la tête, mais moins claires, avec quelques soies jaunes, éparses, plus nombreuses vers l'extrémité du bec. Antennes ferrugineuses, 2e article du funicule à peine plus court que le premier, les quatre suivants petits, arrondis, subégaux, le 7e plus large, transversal.

Corselet plus large que long, légèrement en arc à la base, échancré au sommet, les lobes oculaires saillants et très-arrondis, presque aussi rétréci en arrière qu'en avant, assez arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur un peu après le premier tiers, presque droit sur les côtés dans sa moitié postérieure au moins; dans son milieu avec un canal longitudinal profond qui n'atteint pas le bord antérieur, et qui souvent est interrompu dans son milieu, de plus de chaque côté de la base avec un deuxième canal longitudinal court et profond, précédé d'une fossette oblique profonde, située vers le bord antérieur de chaque côté; surface densément couverte de squamules cendrées ou brunâtres, avec quelques points enfoncés épars, souvent indistincts. Écusson très-petit. Élytres en ovale un peu court, échancrées à leur base avec l'angle des épaules fortement saillant en avant et en angle aigu ainsi que l'extrémité antérieure du 3e intervalle; ponctuées-striées, les points des stries arrondis, gros et plus ou moins rapprochés, avec la suture et les intervalles alternes relevés en carène, surtout postérieurement; l'extrémité du 5e intervalle est terminée en arrière par un calus saillant bien terminé, mais antérieurement cette carène disparaît complétement avec la base. Surface densément couverte de petites squamules arrondies d'un cendré obscur, brunâtres ou d'un brun obscur, avec une fascie transversale plus claire dans le milieu; cette fascie est souvent peu visible et même disparaît parfois.

Dessous du corps et pattes très-densément revêtus de squamules arrondies blanchâtres; cette squamosité devient brunâtre sur une partie de l'abdomen et à la partie médiane des cuisses.

Pattes médiocres; tibias terminés par un petit éperon.

Cette espèce est facile à déterminer à cause de sa petite taille et par la disparition de la carène du 5e intervalle avant la base.

Trouvé à l'Escorial et à La Granja sous les pierres.

43. RHYTIRHINUS VARIABILIS C. Bris. — Long. 4 1/2 mill., sans le rostre.

Ovato-oblongus in masculo, ovalis in fæmina, niger, fuscescens; antennis pedibusque ferrugineis; squamositate grisea plus minusve fuscescente, sæpe submetallica, dense vestitus; thorace postice angustato, fortiter et sat dense punctato; elytris punctato-striatis, striarum punctis grossis et sat approximatis, interstitiis alternis plus minusve costatis, nonnunquam fascia transversa, totoque extremo albidis.

Tête arrondie, convexe, très-densément couverte de squamules arrondies cendrées ou brunâtres, souvent avec quelques reflets cuivreux. Rostre assez épais, deux fois plus long que la tête, avec un sillon longitudinal au milieu et de chaque côté un deuxième sillon longitudinal plus faible, squameux comme la tête, avec quelques soies jaunes abondantes vers l'extrémité. Antennes ferrugineuses ; funicule à 2ᵉ article deux fois plus petit que le précédent, les quatre suivants arrondis subégaux, le 7ᵉ plus large, transversal. Corselet un peu plus large que long, légèrement arqué à la base, échancré au sommet avec les lobes oculaires très-arrondis, aussi étroit à la base qu'au sommet, légèrement arrondi vers les côtés latéraux, sa plus grande largeur avant le milieu; densément revêtu de squamules arrondies brunâtres ou d'un cendré brunâtre souvent avec un reflet cuivreux, profondément canaliculé longitudinalement dans son milieu, et de chaque côté avec un court canal longitudinal profond, précédé d'une fossette oblique profonde située près des angles antérieurs; surface rugueuse, assez densément couverte de gros points enfoncés. Élytres échancrées en arc à leur base, ovalaires, un peu plus courtes et plus larges chez la femelle ; l'angle des épaules est distinctement saillant en avant, plus légèrement et moins aigument chez les femelles; ponctuées-striées, les points des stries gros et assez rapprochés, avec les intervalles alternes relevés en côtes; ces côtes ne sont souvent bien distinctes qu'en arrière; 5ᵉ intervalle terminé postérieurement en un calus très-faible; surface revêtue densément de squamules d'un gris brunâtre ou d'un brun obscur avec la bande transversale ordinaire et toute l'extrémité des élytres d'un gris jaunâtre souvent à reflets cuivreux; ce dessus est souvent indistinct et disparaît même parfois complétement; dans les intervalles on remarque de petites soies couchées placées en séries longitudinales. Dessous du corps densément revêtu de squamules arrondies d'un cendré plus ou moins obscur, et de gros points enfoncés espacés ; de chacun de ces points sort une soie blanche couchée.

Pattes ferrugineuses, densément couvertes de petites squamules arrondies, blanchâtres, avec un anneau plus obscur au milieu des cuisses et des tibias; tous les tibias sont terminés par un petit éperon aigu.

Cette espèce varie beaucoup ; on rencontre des individus chez lesquels la ponctuation du corselet est à peine sensible, d'autres où les élytres présentent des côtes très-légères sur toute la moitié antérieure; quelquefois, mais plus rarement, le 5ᵉ intervalle est terminé en arrière par un fort calus bien saillant.

Cette espèce est très-voisine de l'*impressicollis ;* elle s'en distingue par

sa taille plus petite, son corselet plus rétréci à la base, à ponctuation plus forte et plus dense, par ses élytres à séries striales de points plus gros et plus profonds, à séries de soies plus grêles et non redressées et par ses pattes beaucoup plus grêles.

Trouvé à Aranjuez et à l'Escorial, sous les pierres (MM. Lethierry et de la Brûlerie).

44. RHYTIRHINUS BONVOULOIRII C. Bris. — Long. 3 1/2 à 4 1/2 mill., sans le rostre.

Brevissime ovalis, niger, fuscescens, squamositate cinerea aut cinereo-obscure fuscescente dense tectus; antennis tarsisque ferrugineis; thorace canaliculato et quadrifoveolato, lateribus rotundato; elytris thorace multo latioribus, medio lateraliter compressis, punctato-striatis, insterstitiis alternis reflexo-carinatis, fascia transversa totoque extremo cinereo-albidis; tibiis apice annulo sex ad octo spinarum instructis.

Tête convexe, avec une fossette bien marquée entre les yeux, très-densément couverte de squamules arrondies, d'un testacé jaunâtre un peu luisant, quelquefois à reflets cuivreux. Rostre épais, un peu plus long que la tête, arqué, sillonné longitudinalement dans son milieu; ce sillon atteignant souvent la fossette de la tête; densement couvert de squamules arrondies comme celles de la tête, et avec quelques soies jaunes, brillantes, surtout vers l'extrémité du bec. Antennes courtes, ferrugineuses; funicule de sept articles, les deux premiers allongés subégaux, les quatre suivants courts et arrondis, le 7e plus large, transversal; massue ovalaire. Corselet transversal, arqué à la base, échancré au sommet avec les lobes oculaires saillants et très-arrondis, aussi rétréci à la base et au sommet, assez fortement arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur avant le milieu; surface très-densément revêtue de squamules arrrondies, testacées, ou d'un cendré-brunâtre à reflets cuivreux, avec de petites soies couchées, éparses et peu visibles, couverte de points enfoncés assez gros et écartés, avec un sillon longitudinal profond, et n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur, et de chaque côté de la base avec un 2e sillon, court et bien marqué, précédé d'une fossette oblique, profonde, occupant la partie antérieure de chaque côté. Élytres convexes, beaucoup plus larges que le corselet, courtement ovalaires, échancrées en arc à la base avec ses angles non saillants, un peu arrondis; un peu dilatées vers les épaules et après

leur milieu, rapidement rétrécies à leur extrémité qui est arrondie; ponctuées-striées, les points des stries assez forts et peu rapprochés, avec la suture postérieurement et les intervalles alternes relevés en carène, le 5e terminé en arrière en un calus très-léger; surface densément recouverte de squamules arrondies d'un cendré brunâtre plus ou moins foncé, souvent à reflets cuivreux, avec une bande transversale oblique située un peu avant le milieu et dilatée vers les côtés, et tout le 1/3 postérieur des élytres à squamosité blanchâtre ou jaunâtre; ces dessins sont souvent peu distincts; de plus on aperçoit quelques soies courtes et couchées placées en série dans les intervalles.

Dessous du corps et pattes couverts de squamules arrondies très-denses, d'un cendré jaunâtre, quelquefois à reflets cuivreux, couvert de gros points espacés; plus petits et plus serrés sur les trois derniers segments abdominaux; de chacun de ces points sort une petite soie couchée; tibias droits, terminés à leur sommet par six à huit petites épines ferrugineuses, les postérieurs arqués extérieurement; tarses courts.

Cette espèce est facile à reconnaître à sa forme massive et à la manière dont ses tibias sont terminés.

Trouvé à La Granja et à l'Escorial, sous les pierres (M. de la Brûlerie).

45. Larinus escorialensis C. Bris. — Long. 6 à 6 1/2 mill., sans le rostre.

Breviter ovatus, convexus, subtiliter griseo-pubescens, niger subopacus; rostro longiore, cylindrico, sat valido; thorace lato, antice fortiter angustato, subtiliter varioloso lateribus fortiter rotundato, utrinque luteo-vittato; elytris brevibus, substiliter punctato-striatis, cinereo tessellatis, nigris vel ferrugineis.

Brièvement ovalaire, entièrement d'un noir peu brillant ou d'un noir brunâtre avec les élytres d'un marron obscur, couvert d'une pubescence serrée, fine, cendrée ou cendrée jaunâtre répartie sur les élytres en petites taches assez vagues; chez les individus frais le corselet est, en outre, couvert d'une poussière ochracée assez dense; bord latéral du corselet avec une bande bien déterminée d'un jaune de soufre. Tête arrondie, convexe, à peine légèrement déprimée entre les yeux, à ponctuation fine et rugueuse; rostre subcylindrique long, arqué, presque de la longueur du corselet, à ponctuation serrée assez fine et rugueuse. Antennes obscures

avec le scape ferrugineux et la massue très-densément pubescente; les 2e et 3e articles du funicule subégaux, pas plus larges que longs, les suivants transversaux, peu à peu plus larges; massue ovalaire, égale en longueur aux cinq articles précédents. Corselet large, transversal, très-convexe, légèrement resserré en arrière du sommet qui est tronqué, fortement bisinué à la base, avec le lobe assez saillant et aigu, fortement rétréci d'arrière en avant où il est plus de deux fois plus étroit qu'en arrière, fortement arrondi sur les côtés, déprimé devant l'écusson; surface finement et très-densément variolée-rugueuse. Élytres très-courtement ovalaires, plus larges que le corselet, très-convexes, arrondies ensemble à leur extrémité, finement ponctuées-striées, les stries un peu plus fortement ponctuées vers la base, intervalles à ponctuation fine et rugueuse, avec une dépression transversale peu profonde de chaque côté à la base. Dessous du corps et pattes à ponctuation dense et rugueuse couvert d'une pubescence grise assez longue et assez serrée, mêlée d'un peu de poussière de rouille. Pattes noires; tarses d'un ferrugineux obscur.

Espèce très-voisine du *confinis;* s'en éloigne par son rostre moins long et beaucoup plus fort, son corselet plus fortement arrondi, plus fortement bisinué à sa base et par sa forme un peu plus massive et plus convexe.

46. LARINUS LETHIERRYI C. Bris. — Long. 7 à 8 mill., sans le rostre.

Subovatus, convexus, niger, pube brevi cinereo, pulvereque rufo-ferrugineo dense obsitus; rostro valido, arcuato; antennis brevibus; thorace lato, antice angustato, lateribus parum rotundato, varioloso, utrinque luteo-vittato; elytris subtiliter punctato-striatis, apice rotundato.

Ovalaire, assez densément revêtu d'une pubescence courte et fine, et quand l'insecte est bien frais, densément couvert d'une poussière d'un rouge de rouille avec le bord interne des yeux et une bande latérale de chaque côté du corselet d'un jaune de soufre; tête arrondie, convexe, déprimée entre les yeux, densément pointillée et rugueuse. Rostre épais, plus court que le corselet, légèrement arqué, densément et rugueusement ponctué chez la femelle; le rostre est un peu plus long et plus étroit chez le mâle. Antennes d'un ferrugineux obscur, avec la massue noirâtre et très-densément pubescente; les deux premiers articles du funicule subégaux, aussi larges que longs, les suivants transversaux, peu à peu plus larges; massue ovale oblongue, presque égale en longueur aux six articles précé-

dents. Corselet plus large que long, subconique, légèrement resserré en arrière du sommet qui est tronqué, fortement bisinué à la base, avec le lobe médiaire bien saillant et aigu, rétréci d'arrière en avant, où il est presque deux fois plus étroit qu'à la base, côtés latéraux obliques, légèrement arrondis; surface à ponctuation variolée assez forte et très-dense, avec une légère dépression devant l'écusson, et quelquefois avec une trace de carène longitudinale. Élytres en ovale un peu court, plus larges que le corselet, légèrement dilatées après les épaules et après le milieu, arrondies ensemble à l'extrémité, légèrement déprimées à la base, à l'écusson et vers les épaules; finement striées, les stries assez fortement ponctuées à la base, légèrement au sommet, intervalles plans à ponctuation fine et ruguleuse. Dessous du corps à ponctuation dense et un peu rugueuse, revêtu d'une pubescence grise assez longue et serrée, mêlée chez les individus frais d'un peu de poussière de rouille. Pattes médiocres, noires; tarses d'un brun ferrugineux.

Le mâle présente une dépression large, longitudinale, qui s'étend sur les deux premiers segments abdominaux.

Cette espèce, voisine du *L. carlinæ*, s'en distingue par sa forme plus large, son aspect plus mat, sa convexité plus forte, son rostre un peu plus long et plus fort, la pubescence uniforme qui recouvre son corps et l'impression postérieure de chaque élytre moins forte.

J'ai dédié cette espèce à M. Lucien Lethierry en souvenir des nombreuses explorations que nous avons faites ensemble.

Trouvé par MM. le docteur Marmottan et Lucien Lethierry, sous des plantes basses au sommet des montagnes de l'Escorial.

47. Lixus puncticollis C. Bris. — Long. 5 1/2 à 6 mill.

Elongatus, parallelus, niger, pube cinereo adspersus; antennis basi tibiis tarsisque brunneo-ferrugineis; rostro cylindrico, confertim punctulato; thorace subcylindrico antice angustato crebre varioloso; elytris striato-punctatis, interstitiis angustis subtiliter rugulosis; femoribus muticis.

Allongé étroit, presque parallèle, revêtu d'une pubescence cendrée, courte, couchée et peu serrée.

Tête arrondie, convexe, avec une petite fossette entre les yeux, couverte d'une ponctuation fine et serrée; rostre cylindrique, arqué, plus court que

le corselet chez le mâle, aussi long que le corselet chez la femelle, un peu plus fort chez le mâle, deux fois plus étroit que la tête, et couvert d'une ponctuation fine et rugueuse; chez la femelle, presque glabre et plus finement pointillé. Antennes d'un brun noirâtre avec la base ferrugineuse; 1er article du funicule obconique, court, de moitié plus long que le suivant, celui-ci subcarré, le 7e légèrement transversal; massue en ovale allongée.

Corselet beaucoup plus large que la tête, assez fortement rétréci antérieurement, légèrement bisinué à la base, bord latéral arrondi légèrement avant le milieu, à peu près droit dans sa moitié postérieure; densément couvert de gros points enfoncés, confluents avec leurs intervalles, très-finement pointillés, devant l'écusson obsolétement sillonné.

Élytres à leur base pas plus larges que le corselet, très-légèrement élargies vers les 2/3 de leur longueur, et chaque élytre aigument arrondie au sommet; légèrement striées, les stries fortement ponctuées vers la base, assez finement vers le sommet, intervalles plans, étroits, finement ruguleux, avec une dépression transversale distincte près des épaules. Dessous du corps couvert d'une fine ponctuation serrée, mêlé de quelques points plus gros, revêtu d'une pubescence grise assez longue, plus épaisse vers la poitrine. Pattes assez fortes, densément ponctuées et couvertes d'une pubescence grise, peu serrée, noires, avec les genoux, les tibias et les tarses d'un brun ferrugineux.

Mâle : Tibias antérieurs avec une légère dilatation dentiforme au milieu de leur côté interne, suivie de quelques petites denticules. Cet insecte doit souvent être revêtu d'une poussière d'un rouge de rouille, à en juger par de légères traces.

Cette espèce rappelle en très-petit le *Lixus cribricollis*; il s'en distingue facilement par sa taille, sa forme plus parallèle, ses antennes à 2e article du funicule bien plus court, son corselet plus parallèle sur les côtés, à ponctuation moins forte, et par ses élytres à intervalles des stries bien plus étroits.

Trouvé aux environs d'Escorial en fauchant. Madrid (Lethierry).

48. LIXUS BREVIPES C. Bris. — Long. 6 à 6 1/3 mill., sans le rostre.

Oblongus, subparallelus, pube cinerea obsitus; rostro crassiusculo; thorace varioloso nigro trilineato, subparallelo, antice angustato; elytris sub-

tiliter striato-punctatis, apice subacuminatis, divergentibus; pedibus antennisque validis, his articulo tertio breviore.

Oblong, presque parallèle, couvert d'une pubescence cendrée un peu roussâtre; cette pubescence est très condensée sur les côtés du corselet où elle forme de chaque côté une bande bien limitée, et de chaque côté de la ligne médiane une seconde bande longitudinale, beaucoup moins marquée; sur les élytres cette pubescence est légèrement marquetée d'obscur. Tête large, arrondie, convexe, densément pointillée; rostre court, assez épais, deux fois moins large que la tête, de 1/3 plus long que celle-ci, avec une carène longitudinale qui n'atteint pas le sommet du rostre, mais qui remonte entre les yeux de chaque côté de cette carène; au niveau des yeux est une dépression oblongue bien visible; surface couverte d'une ponctuation serrée un peu rugueuse, plus fine vers l'extrémité, avec une pubescence un peu plus dense près des yeux. Yeux aigument arrondis en dessous, non saillants.

Antennes courtes et assez fortes, ferrugineuses; 1er article du funicule court, aussi large que long, 2e article plus court que le premier, un peu plus large que long, les suivants transversaux, peu à peu plus larges; les trois derniers formant une massue ovalaire presque aussi longue que le funicule. Corselet subcarré, à peu près aussi large que long, antérieurement tronqué avec les lobes oculaires peu saillants, postérieurement bisinué, latéralement rétréci au sommet, un peu arrondi avant le milieu, presque droit sur la moitié postérieure, couvert de points enfoncés assez forts et serrés avec leurs intervalles densément et finement pointillés et avec les traces d'une ligne longitudinale élevée dans le milieu, suivie d'une dépression scutellaire. Élytres à leur base à peine plus larges que le corselet, presque parallèles, à peu près deux fois et demie plus longues que le corselet, très-légèrement élargies vers leur 2/3 postérieur; chacune arrondie un peu plus aigument à leur extrémité où elles sont par conséquent très-légèrement divergentes; finement striées, les stries finement ponctuées vers l'extrémité, assez fortement vers la base, intervalles étroits, finement ruguleux; suture légèrement déprimée sous l'écusson. Dessous du corps densément ponctué, revêtu d'une pubescence assez longue, couchée, blanchâtre, mêlée d'une poussière de rouille vers les côtés de la poitrine et du corselet.

Pattes courtes et fortes, d'un brun noirâtre avec les tarses plus clairs, couvertes d'une ponctuation ruguleuse, serrée et pubescente; tibias courts, épais, denticulés intérieurement.

Cette espèce se rapproche des petits individus du *Myagri*; elle s'en dis-

tingue par sa taille bien plus petite, plus parallèle, son rostre un peu plus court, son corselet subparallèle, moins rétréci antérieurement et à ponctuation plus serrée, par les intervalles de ses stries plus étroites, par ses antennes plus courtes à articles basilaires du funicule beaucoup plus petits et par ses pattes plus courtes.

Nous avons, ainsi que M. Lethierry, trouvé cette espèce à l'Escorial.

49. LIXUS LATERALIS C. Bris. — Long. 6 1/2 mill., sans le rostre.

Oblongus, niger, pube brevi, depressa pulvereque ochracreo dense tectus; fronte non foveolato; rostro breviori valido, recto, carinato; thorace antice angustato, basi profunde bisinuato, dense varioloso-punctato, utrinque niveo-vittato; elytris subtiliter punctato-striatis, apice singulatim breviter acuminatis, leviter dehiscentibus, linea marginali nivea ornatis.

Entièrement couvert d'une pubescence cendrée et d'une poussière d'un jaune d'ocre foncé, très-dense, avec une bande latérale d'un blanc jaunâtre bien tranché, s'étendant le long du corselet et des élytres.

Tête convexe, densément ponctuée. Rostre assez court, de moitié plus long que la tête, deux fois plus étroit que celle-ci, droit, avec une carène longitudinale qui n'atteint pas le sommet du rostre et qui remonte entre les yeux, légèrement déprimé transversalement avant l'extrémité; surface densément ponctuée.

Antennes médiocres, ferrugineuses, avec la massue obscure ; 1er article du funicule obconique environ de 1/3 plus long que large, 2e article oblong, presque de la longueur du précédent et deux fois plus long que le suivant, 4-8 transversaux, peu à peu plus larges; massue ovale oblongue, un peu plus courte que le funicule. Corselet un peu plus long que large, rétréci en avant, tronqué antérieurement avec les lobes oculaires peu saillants, fortement bisinué postérieurement avec le lobe médian, triangulaire, aigu, côtés très-légèrement arrondis dans son milieu avec des traces d'une ligne longitudinale élevée à la partie antérieure et suivie postérieurement d'un sillon assez large et peu profond; surface assez fortement ponctuée variolée. Élytres près de 2 fois 1/2 plus longues que le corselet, un peu plus larges que lui, un peu dilatées aux épaules et vers leur 2/3 postérieur, avec l'extérieur de chacune un peu aiguë, légèrement divergentes; surfaces striées, ponctuées finement, intervalles plans, étroits, ruguleux. Dessous du corps et pattes densément ponctués, densément re-

vêtus d'une pubescence cendrée assez longue, mêlés de poussière ocracée, surtout sur la poitrine et les côtés du corselet; pubescence de l'abdomen tachetée de noir. Pattes assez fortes, noires.

Cette espèce est voisine de l'*ochraceus;* elle s'en distingue par son rostre plus court et caréné, son corselet moins conique à lobe basilaire aigu, et par ses antennes ferrugineuses à la base.

J'ai pris cette espèce à Aranjuez.

50. Peritelus brevirostris C. Bris. — Long. 4 1/2 mill.

Oblongo-ovatus, niger, squamositate cinerea et brunnea variegata tectus; antennis tarsisque ferrugineis; thorace antice angustato, lateralibus rotundato, disco brunneo; elytris ovatis, postice rotundatis, obsolete striatis, seriatim setosis.

Tête large, légèrement convexe, densément revêtue ainsi que le bec de squamules arrondies, blanchâtres, un peu obscurcies sur le front et entre les yeux, et couvert de petites soies blanches redressées. Rostre de la longueur de la tête, légèrement déprimé avec un petit sillon longitudinal peu sensible, élargi au sommet et échancré triangulairement à son bord antérieur; scrobe établi sur la face supérieure du rostre, atteignant les yeux et le sommet, un peu courbé. Antennes ferrugineuses assez fortes; scape dépassant le bord antérieur du corselet, couvert ainsi que le funicule de petits poils raides; funicule de sept articles, les deux premiers obconiques, le deuxième au moins de moitié plus court que le premier, les suivants arrondis, subégaux; la massue petite, courtement ovalaire. Corselet un peu transversal, tronqué en avant, légèrement en arc en arrière, fortement rétréci antérieurement et légèrement en arrière, distinctement arrondi sur les côtés; très-densément revêtu de squamules arrondies, blanchâtres, au milieu avec une grande tache un peu plus obscure, qui est elle-même longitudinalement trilinée de brunâtre; surface couverte de petites soies raides, peu serrées, blanches et brunes. Écusson indistinct. Élytres ovalaires, plus larges que le corselet, échancrées en arc à leur base, postérieurement rapidement déclives; très-légèrement striées; intervalles plans avec une série de petites soies raides, blanches et brunes; surface très-densément revêtue de squamules arrondies, blanchâtres, avec de petites taches carrées, brunâtres, répandues çà et là en forme de damier.

Dessous du corps et pattes densément revêtus de squamules arrondies, blanchâtres, et de petites soies blanches mi-couchées; tibias et tarses ferrugineux, tibias terminés à leur extrémité interne par un fort crochet, et à leur extrémité externe, qui est un peu dilatée, par une série de soies épineuses testacées.

Cette espèce, remarquable par la brièveté de son rostre, vient se placer près de l'*astragali* dans le travail de M. Seidlitz. Elle se distinguerait de cette espèce par ses antennes moins grêles, à 3e article plus petit que le 2e, par son corselet plus fortement rétréci en avant qu'en arrière, par son rostre bien plus court et par sa taille moindre.

51. PLINTHUS PEREZII C. Bris. — Long. 7 à 8 mill., sans le rostre.

Ovato-elongatus, niger, leviter fuscescens, squamulis minutis tenuissimis vix visibilibus sparsisque; antennis fortioribus pedibusque rufo-brunneis; capite rostroque confertim et sat fortiter punctatis; thorace subovali confertim rugosoque punctato; elytris maculis squamosis cinereo-flavescentibus adspersis, interstitiis alternis carinato-elevatis, femoribus acute dentatis.

Tête arrondie, convexe, à ponctuation fine et serrée avec un petit point enfoncé dans son milieu, un peu au-dessus des yeux; rostre fort, droit chez le mâle, de la longueur des 2/3 du corselet; un peu arqué chez la femelle et un peu plus allongé; couvert, chez le mâle, de points enfoncés et de rugosités longitudinales, entre lesquelles on remarque des points plus fins; chez la femelle le rostre ne présente de rugosités longitudinales que vers les côtés. Antennes assez fortes; funicule de sept articles, le 2e près d'un tiers plus court que le premier, les suivants arrondis et transversaux, peu à peu plus larges. Corselet un peu plus long que large, assez distinctement arrondi sur les côtés, plus fortement rétréci au sommet qu'à la base, celle-ci légèrement arquée; couvert d'une ponctuation rugueuse et serrée, mêlée de points plus fins dans les intervalles; vers les côtés latéraux les points sont confluents et les rugosités plus fortes, au milieu avec une ligne longitudinale élevée et lisse. Élytres ovalaires, échancrées à leur base, épaules avancées, saillantes, stries ponctuées, les points des stries sont gros et peu rapprochés, avec la suture un peu élevée, surtout postérieurement et les intervalles alternes relevés en carène, le 8e est aussi légèrement caréniforme, tous les intervalles portent une rangée de petits

tubercules rapprochés; surface revêtue de petites squamules éparses, d'un gris-jaunâtre, condensées en taches plus ou moins nombreuses sur les intervalles non relevés en carène. Dessous du corps couvert d'une ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Abdomen à ponctuation assez forte et serrée sur le premier segment, plus fine et éparse sur les autres segments. Pattes comme chez le *nivalis*, mais avec la ponctuation de l'extrémité des cuisses et celle des tibias plus dense.

Le mâle est plus étroit que la femelle et son abdomen est assez fortement déprimé sur les deux premiers segments. Cette espèce est extrêmement voisine du *nivalis;* elle s'en distingue cependant par ses antennes plus épaisses, sa tête, son corselet et son rostre plus fortement et plus abondamment ponctués, par sa forme un peu plus allongée, son corselet plus arrondi sur les côtés et par ses élytres plus fortement squameuses.

Trouvé sur les montagnes des environs de Reynosa, sous les pierres.

J'ai dédié cette espèce à M. Perez Arcas pour le remercier de son bon accueil lors de notre séjour à Madrid.

52. Phyllobius squamosus C. Bris. — Long. 5 mill., sans le rostre.

Oblongus, niger, squamulis rotundatis viridi-argenteis tectus, pilisque erectis albidis adspersus; antennis crassiusculis pedibusque testaceis; rostro brevi; thorace transverso lateribus rotundato; femoribus leviter dentatis.

Insecte entièrement couvert de squamules serrées, arrondies, d'un beau vert, quelquefois légèrement doré sur le corselet, et revêtu de longs poils droits d'un cendré blanchâtre et peu serrés.

Tête assez large, déprimée entre les yeux, densément ponctuée; rostre de la longueur de la tête, plus étroit que celle-ci, ponctué comme la tête. Yeux arrondis, assez proéminents. Antennes de la longueur de la tête et du corselet; scape n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur du corselet; les deux premiers articles du funicule oblongs, le 2e un peu plus long que le premier est subégal aux deux suivants réunis, le 3e est plus long que large, le 7e est aussi large que long; massue ovalaire, acuminée. Corselet assez convexe, tronqué à la base et au sommet, plus rétréci antérieurement que postérieurement, assez arrondi sur les côtés, avec sa plus grande largeur un peu avant le milieu, à ponctuation dense et rugueuse. Écusson arrondi, squameux. Élytres beaucoup plus larges que le corselet;

épaules rectangulaires, assez saillantes, mais arrondies à leur sommet, un peu élargies vers leur 2/3, et subacuminées à leur extrémité ; finement ponctuées-striées, intervalles plans légèrement ruguleux. Dessous du corps couvert de squamosités semblables au dessus ; abdomen revêtu de squamules étroites, piliformes et serrées, plus ou moins blanchâtres. Pattes testacées, pubescentes comme l'abdomen ; cuisses avec quelques squamules éparses, arrondies et verdâtres, en dessous armées d'une petite dent ; tibias un peu comprimés, assez larges.

Cette espèce est voisine de l'*argentatus ;* elle s'en distingue par ses antennes plus courtes, sa tête plus large, ses yeux plus saillants, son rostre bien plus court et relativement plus étroit, sa pubescence plus longue et ses cuisses faiblement dentées.

Trouvé aux environs de Madrid, par M. Lethierry.

53. OTIORHYNCHUS REYNOSÆ C. Bris. — Long. 3 à 10 mill., sans le rostre.

Oblongus, niger, nitidus, supra glaber, femoribus ferrugineis ; rostro carinato ; thorace latitudine paulo longiore, in disco subremote punctulato, lateribus granulato, modice rotundato ; elytris (oblongo ovalibus ♂) (breviter ovalibus ♀), fortiter punctato-striatis, interstitiis (valde ♂) (leviter ♀) convexis, in disco sublævibus, lateribus seriatim tuberculatis ; tibiis rectis.

Mas : *Subtus fortiter impressus, pectore femoribusque interne villosis, segmento anali impresso, subtiliter punctulato.*

Tête convexe et presque lisse sur le front, presque plane, à ponctuation éparse et avec une petite fossette entre les yeux. Rostre plus étroit que la tête, de moitié plus long que celle-ci, fortement divariqué au sommet, pointillé ; surface plane avec une carène longitudinale lisse, souvent raccourcie à ses deux extrémités, et de chaque côté avec un sillon plus ou moins marqué. Antennes noires, pubescentes ; les deux premiers articles du funicule allongés, subégaux, le 3e à peine plus long que large, 5-7 arrondis ; massue en ovale allongée, presque aussi longue que les quatre précédents articles réunis. Corselet un peu plus long que large, plus fortement rétréci au sommet qu'à la base, arrondi sur les côtés, un peu plus fortement chez la femelle que chez le mâle, à ponctuation généralement peu serrée sur le disque, quelquefois cependant assez serrée vers les côtés

latéraux où cette ponctuation devient de plus en plus dense et plus rugueuse, les intervalles sont alors relevés en tubercules. Élytres arrondies sur les côtés, bien plus chez la femelle que chez le mâle ; très-convexes chez le mâle, assez convexes chez la femelle ; profondément striées chez le mâle, modérément chez la femelle ; stries assez finement ponctuées, les points assez rapprochés, séparés par des intervalles tuberculiformes ; intervalles presque lisses sur le disque, distinctement tuberculés en arrière et sur les côtés. Dessous du corps à ponctuation très-dense ; abdomen à ponctuation plus écartée. Cuisses ferrugineuses, noires à la base et au sommet, presque lisses ; tibias et tarses assez densément ponctués et noirâtres.

Mâle : Les deux premiers segments de l'abdomen fortement et largement déprimés, revêtus ainsi que les hanches et la partie interne des cuisses d'une villosité grise, très-dense et assez longue, segment anal pointillé avec une fossette arrondie plus ou moins profonde, quelquefois les points se réunissant pour former quelques rides longitudinales.

Femelle : Les deux premiers segments abdominaux, très-légèrement déprimés, revêtus ainsi que les hanches et la partie interne des cuisses d'une pubescence grise et éparse, mais cependant plus abondante que sur le reste du dessous du corps ; segment anal pointillé, à peine légèrement déprimé.

Cette espèce est regardée par M. Stierlin comme une variété de son *hispanus*. Nous ne pouvons partager cette opinion, car sur un très-grand nombre d'individus nous n'avons pas vu un seul mâle ayant les intervalles de ses stries plans.

Elle se rapproche beaucoup du *navaricus*, mais elle s'en éloigne par sa ponctuation plus dense sur le corselet, les élytres et les stries plus profondes et par les cuisses ferrugineuses.

Paraît commune dans les prairies alpestres des environs de Reynosa.

Genre SCHAUMIUS C. Bris.

En ovale allongé, d'un noir luisant légèrement bronzé, presque glabre. Yeux petits, arrondis, saillants. Rostre à peine plus long, mais plus étroit que la tête, épais, un peu défléchi, légèrement élargi au sommet, longitudinalement sillonné, échancré un peu en arc au sommet ; scrobes situés sur la partie supérieure du rostre, droits, profonds, atteignant les yeux et

le sommet du rostre. Antennes très-fortes; scape dépassant un peu le bord antérieur du corselet, presque égal en longueur au funicule; celui-ci composé de sept articles, le 1er obconique est un peu plus de moitié plus long que large et fortement déprimé à son côté interne, le 2e article est moins épais que le premier, grêle à sa base, épaissi vers le sommet, il se courbe brusquement et presque subitement en dedans, près de sa base, les quatre suivants sont fortement arrondis, transversaux; massue ovalaire. Corselet légèrement transversal, fortement arrondi, dilaté sur les côtés, un peu plus rétréci au sommet qu'à la base. Écusson indistinct. Élytres larges, soudées, assez planes sur le dos, ovalaires, finement ponctuées-striées. Jambes terminées à leur sommet par une petite épine; crochets des tarses libres.

J'ai dédié ce nouvean genre, voisin des *Otiorhynchus*, à M. le docteur Schaum, dont la science pleurera longtemps la perte.

54. SCHAUMIUS VUILLEFROYI C. Bris. — Long. 4 1/2 mill.

Oblongo-ovatus, nigro-æneus nitidus, parceque breviter cinereo-setulosus; antennis pedibusque ferrugineis; rostro canaliculato; thorace rotundato, leviter varioloso; elytris ovatis subtiliter punctato-striatis, interstitiis planis rugulosis.

L'insecte est couvert de petites soies raides et courtes, éparses, d'un cendré plus ou moins obscur sur les élytres, disposées en séries longitudinales sur les intervalles. Tête transversale, légèrement ruguleuse sur le front, à ponctuation assez forte et rugueuse entre les yeux et sur le rostre; celui-ci longitudinalement sillonné : ce sillon plus profond antérieurement; surface avec quelques squamules cendrées, éparses. Antennes ferrugineuses. Corselet arrondi, plus large que long, subdéprimé sur le disque, avec quelques squamules cendrées, éparses sur les bords latéraux et à la base; surface légèrement variolée avec quelques points enfoncés, épars; élytres finement ponctuées-striées, intervalles plans, légèrement ruguleux. Pattes ferrugineuses, couvertes de petits poils blanchâtres, fins et épars. Cuisses non dentées; tibias élargis à leur extrémité, et terminés à leur sommet par une couronne de petites épines courtes. Dessous du corps éparsément pubescent et ruguleux comme les élytres.

J'ai dédié cette espèce à M. de Vuillefroy, un de nos plus charmants compagnons de voyage.

Trouvé à Alar del Rey (près Reynosa) sous les pierres.

Genre LACORDAIRIUS C. Bris.

Corps courtement ovalaire, éparsement revêtu en dessus de petites soies noires, raides et courtes. Yeux très-petits, arrondis, peu convexes. Rostre de la longueur de la tête, épais, un peu défléchi, presque plan en dessus, échancré triangulairement au sommet. Scrobes latéraux petits, un peu courbés, remontant jusqu'aux yeux, mais n'atteignant pas le sommet du rostre. Antennes courtes, insérées vers le milieu du bec; scape presque égal en longueur au funicule, fortement épaissi vers le sommet, atteignant le bord antérieur du corselet; funicule de cinq articles, le 1er obconique, un peu plus court que la moitié du scape, les quatre suivants beaucoup plus étroits, contigus et petits, le 5e arrondi; massue petite, ovale. Corselet transversal, tronqué au sommet, légèrement bisinué à la base, fortement arrondi, dilaté sur les côtés, plus étroit antérieurement. Écusson indistinct. Elytres larges, soudées, très-courtement ovalaires. Jambes antérieures armées vers leur extrémité externe de deux longues dents épineuses, dont la plus antérieure est bifide, et à leur extrémité interne d'une plus petite dent bifide.

Ce genre présente complétement le faciès des *Trachyphlœus;* mais il s'en éloigne par la petitesse de ses yeux et son funicule de cinq articles seulement.

J'ai dédié ce genre nouveau à M. Th. Lacordaire comme témoignage d'admiration pour ses beaux travaux entomologiques.

55. LACORDAIRIUS SEIDLITZII. — Long. 2 1/3 à 3 mill., sans le rostre.

Breviter, ovatus, griseo-squamosus, et parce breviter nigro-setulosus; thorace transverso leviter caniculato; elytris leviter striatis, interstitiis convexis; tibiis anticis versus apicem externe bidenticulatis.

Tout le dessus de l'insecte est couvert d'un enduit squamuleux très-dense, d'un gris terreux et de petites soies noires et raides, éparses çà et là sur le corselet et la tête et disposées en séries longitudinales sur les élytres. Tête large; rostre peu à peu rétréci vers le sommet; antennes ferrugineuses.

Corselet presque deux fois plus large que long, avec un sillon longitudinal dans son milieu, peu profond. Élytres presque rondes, plus larges que le corselet, légèrement échancrées à leur base avec les épaules assez arrondies, légèrement striées, avec les intervalles un peu convexes, chaque intervalle porte une série écartée de soies raides et noires. Dessous du corps et pattes squamuleux comme le dessus ; pattes d'un ferrugineux obscur avec les tarses plus clairs.

J'ai dédié cette espèce à M. Seidlitz, avec qui j'ai passé de si bons moments à Bagnères-de-Bigorre.

Trouvé à l'Escorial sous les pierres.

56. TYCHIUS SUAVIS C. Bris. — Long. 3 1/2 mill.

Elongatus, fere parallelus, niger, squamositate luteo-brunnescente sat dense tectus; antennis, tibiis, tarsis apiceque rostri testaceo-ferrugineis; rostro leviter attenuato; thorace lateribus fortiter dilatato-rotundato, albido, trilineato; elytris vitta suturali albida; femoribus dentatis.

Tête petite, couverte d'une ponctuation rugueuse et serrée et revêtue de squamules étroites, assez serrées, d'un jaune brunâtre. Rostre un peu plus court que le corselet, arqué, assez fort, peu à peu rétréci vers l'extrémité, d'un noir de poix avec l'extrémité ferrugineuse ; revêtu, moins l'extrémité, de squamules étroites d'un jaune brunâtre avec deux taches de squamules blanchâtres entre les yeux. Antennes d'un testacé ferrugineux ; funicule de sept articles, 2e plus de deux fois plus court que le premier, presque de moitié plus long que le 3e. Corselet presque deux fois plus large que long, convexe, plus de deux fois plus étroit au sommet qu'à la base, subitement rétréci près du sommet, assez fortement à la base, très-fortement arrondi, dilaté aux côtés latéraux, sa plus grande largeur se trouvant bien avant le milieu ; couvert d'une ponctuation assez forte et confluente, et revêtu de squamules étroites, assez serrées, d'un brun jaunâtre à reflets cuivreux avec trois bandes longitudinales : la première, située au milieu, est étroite et composée de squamules plus épaisses et blanches, les deux autres plus larges et arquées sont peu distinctes, mais présentent toujours à leur base une tache bien nette de squamosité blanchâtre. Écusson petit, couvert de squamules blanchâtres épaisses. Élytres pas plus larges que le corselet dans sa plus grande largeur, presque parallèles, plus de deux fois plus longues que le corselet ; calus huméral arrondi et

légèrement saillant; stries-ponctuées, intervalles plans à ponctuation rugueuse; revêtues de squamules étroites, assez serrées, d'un jaune brunâtre, un peu plus pâles sur les intervalles alternes, avec une bande suturale composée de squamules épaisses et blanchâtres, et quelques squamules semblables isolées, répandues çà et là surtout sur la moitié postérieure des élytres. Dessous du corps couvert de squamules serrées, épaisses, blanchâtres. Pattes assez fortes, revétues de squamules assez serrées, oblongues, blanchâtres; cuisses assez fortement dentées; tibias antérieurs légèrement courbés en dedans avec une légère dilatation dans leur milieu.

Femelle inconnue.

Cette espèce est facile à reconnaître à sa forme presque parrallèle et à son corselet fortement dilaté sur les côtés.

Trouvé à Aranjuez en fauchant les herbes.

57. Tychius acuminirostris C. Bris. — Long. 2 1/2 mill.

Oblongo-ovatus, modice convexus, nigro-piceus, subtus squamulis albidis dense, supra rufo-brunneis minus dense tectus; prothoracis lateribus, elytris, sutura maculisque minutis albidis adspersis; rostro elongato, recto, acuminato apice; antennis, tibiis tarsisque rufo-ferrugineis, femoribus muticis.

D'une forme ovale, allongée, peu densément couvert de petites squamules très-étroites, d'un ferrugineux brunâtre, avec une bande latérale de chaque côté du corselet, plus marquée à la base, et la suture des élytres composée de squamules blanches, arrondies, déprimées et très-serrées, et de plus sur les élytres avec des squamules rondes et blanches, éparses çà et là.

Tête à ponctuation dense et rugueuse, couverte de squamules d'un cendré blanchâtre, plus densément entre les yeux. Rostre de la longueur du corselet, mince, droit, ferrugineux, et glabre dans ses deux tiers postérieurs, noirâtre et squameux à sa base où il est finement pointillé. Antennes ferrugineuses; funicule de six articles, 1er oblong, subégal aux deux suivants réunis, 2e un peu plus long que le 3e, les suivants arrondis. Corselet un peu plus large que long, plus fortement rétréci au sommet qu'à la base, distinctement resserré derrière le bord antérieur qui est tronqué, bisinué postérieurement, assez arrondi sur les côtés, sa plus

grande largeur se trouvant un peu après le milieu; surface densément couverte de points ronds et confluents. Écusson à squamosité blanche, très-dense. Élytres un peu plus larges que le corselet, légèrement rétrécies au sommet, épaules assez saillantes, subrectangulaires, mais obtusément arrondies, finement ponctuées-striées, intervalles plans à pontuation rugueuse.

Dessous du corps et cuisses densément couverts de squamules arrondies et oblongues, blanches; tibias et tarses ferrugineux, revêtus de squamules étroites d'un cendré blanchâtre.

Mâle inconnu.

Se distingue facilement du *cuprifer* par sa forme moins allongée, son dessin différent et son rostre bien plus étroit.

Environs de Madrid.

58. CEUTORHYNCHUS LETHIERRYI C. Bris. — Long. 2 1/2 à 3 mill.

Breviter ovatus, niger, tarsis ferrugineis, squamositate grisescente, brunnescente intermixta, subtus densiore albida, vestitus; thorace convexo antice fortiter angustato, postice canaliculato, rugoso punctato, margine antico fortiter reflexo; elytris striato punctatis, interstitiis planis, rugulosis, macula scutellari albida aut flava; femoribus muticis, tarsorum unguiculis dentatis.

Tête arrondie, convexe et finement carénée sur le front, plane entre les yeux; surface couverte d'une ponctuation rugueuse, assez forte et confluente, et revêtue d'une fine squamosité assez serrée, grisâtre. Rostre assez fort, un peu plus long que le corselet, à ponctuation serrée, légèrement rugueuse à la base, glabre vers le sommet, et couvert à la base d'une squamosité semblable à celle de la tête. Antennes d'un noir de poix; funicule de sept articles, le 2e un peu plus court que le premier et près de deux fois plus long que le 3e. Corselet transversal, assez convexe, coupé en ligne droite à la base, fortement rétréci en avant et un peu en arrière, bord antérieur fortement relevé, côtés latéraux assez fortement arrondis; surface couverte de points confluents, assez forts, avec un court canal longitudinal, profond devant l'écusson et de chaque côté du disque avec un faible calus obtus; revêtu d'une squamosité assez serrée, grisâtre, mêlée de brunâtre. Élytres courtes, un peu plus longues que larges, plus larges

que le corselet, calus huméral arrondi, distinctement saillant; striées, ponctuées, intervalles couverts de points confluents, assez forts et rugueux, muriqués postérieurement; surface revêtue d'une fine squamosité assez serrée, grisâtre, variée de brunâtre, avec une tache courte de squamosité très-dense, blanchâtre ou jaunâtre, sous l'écusson. Pygidium légèrement squameux. Dessous du corps recouvert d'une squamosité plus épaisse; épimères du corselet très-densément revêtus d'une squamosité blanchâtre ou jaunâtre. Pattes assez fortes, couvertes d'une fine squamosité grisâtre tachée de brunâtre ; cuisses sans dent distincte, mais avec un fascicule dentiforme blanchâtre; tarses ferrugineux, à crochets dentés.

Varie beaucoup pour la squamosité. Quelquefois le dessus du corps est revêtu d'une squamosité obscure et fine sur laquelle se détache seule la tache scutellaire: on trouve les passages entre cette variété et le type.

Forme du *punctiger*, mais bien distinct par sa squamosité variée, sa ponctuation rugueuse plus forte, son pygidium entier; il s'éloigne du *nebulosus* C. Bris. par les crochets des tarses dentés et par la murication remontant sur presque tout le 9e intervalle.

J'ai pris cette espèce à La Granja, en fauchant les herbes. Je l'ai dédiée à mon ami M. Lethierry.

59. Ceutorhynchus nebulosus C. Bris. — Long. 3 à 3 1/4 mill.

Sat breviter ovatus, niger, pedibus paulo brunnescentibus, super squamositate grisea, brunnescente intermixta, subtus densiore albida, vestitus; thorace convexo antice multo angustato, postice canaliculato, rugoso-punctatis, interstitiis planis, rugulosis, macula scutellari albida; femoribus muticis, tarsorum unguiculis non dentatis.

Tête arrondie, convexe et finement carénée sur le front, plane entre les yeux; surface couverte d'une ponctuation rugueuse, assez forte et confluente, revêtue d'une squamosité serrée, grisâtre, variée de brunâtre. Rostre assez fort, presque de la longueur du corselet, rugueusement ponctué et revêtu d'une squamosité semblable à celle de la tête. Antennes noires; funicule de sept articles, le 2e à peine plus court que le 1er et près de deux fois plus long que le 3e. Corselet transversal, assez convexe, coupé en ligne droite à la base, bord antérieur fortement relevé, très-rétréci en avant et un peu en arrière, côtés latéraux assez fortement arrondis; surface couverte de points assez forts et confluents, avec un canal longi-

tudinal court et profond au-devant de l'écusson et un autre plus léger derrière le milieu du bord antérieur; revêtu d'une squamosité assez serrée, grisâtre, mêlée de brunâtre et qui devient plus dense et blanchâtre dans les canaux et vers le bord antérieur des côtés latéraux. Élytres assez convexes, plus larges que le corselet, un peu plus longues que larges, calus huméral arrondi, saillant; striées, les stries légèrement ponctuées; intervalles couverts d'une ponctuation rugueuse et confluente, muriqués postérieurement : cette muriquation remontant presque tout le long du neuvième intervalle; surface revêtue d'une squamosité assez dense, variée de grisâtre et de brunâtre, avec une tache de squamosité très-dense et blanchâtre sous l'écusson; on aperçoit aussi, quoique vaguement, sur les intervalles alternes des séries de taches oblongues, brunâtres. Pygidium et dessous du corps revêtus d'une squamosité plus épaisse, blanchâtre, variée de grisâtre; épimères du corselet très-densément squameux. Pattes assez fortes, couvertes d'une squamosité blanchâtre tachée de brunâtre; cuisses sans dent distincte, mais avec un assez fort fascicule dentiforme blanchâtre; crochets des tarses non dentés. Tibias intermédiaires armés à leur côté interne d'une petite épine droite dirigée en dedans. Dernier segment abdominal avec une dépression dont les bords sont relevés antérieurement vers les côtés et ciliés de poils blanchâtres.

Femelle inconnue.

Très-semblable au *punctiger*; s'en distingue par sa squamosité plus grise et généralement variée de brunâtre, sa ponctuation rugueuse, un peu plus forte, par son pygidium entier et les crochets de ses tarses non dentés.

Environs de Madrid, Escorial (Mus. Lethierry).

60. DORCADION REYNOSÆ C. Bris. — Long. 10 à 13 1/2 mill.

Oblongo-ovatus, niger nitidus, subglaber; capite sulcato; thorace albido-bilineato, linea longitudinali, lævi, elevata, medio sulcata; elytris linea suturali, marginali et humerali integris, discoidali apice abbreviata, et inter hanc et humeralem, alteram breviorem, antice posticeque abbreviatam, albidis.

Tête convexe sur le front, déprimée entre les yeux, avec un sillon longitudinal qui parcourt toute la tête, à chaperon échancré en arc, couverte d'une ponctuation assez forte, éparse au devant des yeux et sur le front,

plus dense entre les yeux et derrière ceux-ci, dans les intervalles avec une très-fine ponctuation serrée; revêtue d'une tomentosité d'un gris blanchâtre, éparse et peu serrée, plus abondante sur le front dans le sillon longitudinal et sur le labre. Antennes beaucoup plus épaisses et un peu plus longues chez le mâle, noires avec une tache blanchâtre à la base des sept premiers articles. Corselet plus large que long, tronqué à la base et au sommet, subcylindrique, rebordé à la base, fortement dilaté dans le milieu de ses côtés en une saillie triangulaire, dans son milieu avec une ligne longitudinale élevée, presque lisse, sillonnée dans toute sa longueur, de chaque côté de la côte élevée avec une ligne longitudinale de tomentosité blanchâtre ou jaunâtre; le reste du corselet est presque glabre; surface, sauf la ligne élevée, couverte d'une ponctuation forte et rugueuse, presque toujours confluente vers les côtés. Écusson lisse, plus ou moins sillonné dans sa longueur, arrondi en arrière, bordé de tomentosité blanchâtre. Élytres un peu plus larges que le corselet chez les mâles, beaucoup plus chez les femelles, en ovale allongé chez les mâles, presque ovales chez les femelles, arrondies séparément à leur extrémité; épaules subrectangulaires arrondies; surface couverte d'une ponctuation tantôt assez serrée, tantôt assez écartée, généralement assez fine et peu profonde: ces points sont réunis par des rugosités transversales et obliques plus ou moins fortes, ce qui donne à l'élytre un aspect plus ou moins rugueux, plus ou moins brillant; avec une 1re bande suturale, une 2e bande marginale étroite, une 3e bande humérale allant jusqu'à l'extrémité et se réunissant aux deux premières au milieu du disque avec une 4e bande longitudinale n'atteignant pas l'extrémité, et une 5e plus étroite et plus courte située entre celle-ci et l'humérale, et n'atteignant ni la base ni le sommet, composées d'une tomensité serrée, d'un cendré blanchâtre, les intervalles glabres sont le plus souvent un peu convexes. Pygidium très-finement rugueux avec une ponctuation éparse et revêtu d'une fine squamosité blanchâtre. Dessous du corps et pattes finement rugueux avec une ponctuation éparse, revêtu d'une courte pubescence grisâtre, plus dense sur les hanches. Pattes noires; plus fortes chez les mâles.

Variété. Bandes du corselet et bande discoïdale des élytres jaunâtres. — Ligne médiane du corselet à peine convexe, très-densément et très-finement pointillé, rugueux, avec des points plus gros et épars. Écusson très-finement pointillé.

Cette espèce rappelle un peu le *lineatum*, mais la structure de son corselet et la surface glabre de ses élytres l'en distinguent sans peine.

Trouvé sur les montagnes des environs de Reynosa.

61. DORCADION MULSANTI C. Bris. — Long. 13 1/2 à 16 mill.

Aterrimum, nitidum, glabrum, immaculatum; vertice thoraceque fortiter rugosis ; elytris crebre punctatis vel rugosis.

Mâle allongé assez étroit, femelle en ovale allongé, plus large. Tête arrondie, convexe sur le front, déprimée entre les antennes avec un sillon longitudinal fin, s'étendant sur toute la tête, ce sillon disparaît souvent complétement. Surface couverte sur le vertex d'une ponctuation confluente, forte et rugueuse, et sur la face des points épars mêlés d'autres très-petits. Épistome assez fortement échancré en arc. Antennes couvertes d'une pubescence obscure et serrée ; 1er article allongé, 2e fortement transversal, 3e oblong, à peine plus étroit à sa base que le second ; chez le mâle elles sont fortes et aussi longues que la moitié du corps ; chez la femelle elles sont plus courtes et beaucoup plus grêles. Corselet transversal, un peu plus long chez le mâle que chez la femelle, tronqué à la base et au sommet, dilaté dans le milieu de ses côtés et cette dilatation ornée d'un tubercule placé horizontalement, lisse et un peu arrondi à son extrémité, bord postérieur fortement rebordé ; surface inégale, couverte de gros points enfoncés et confluents, avec des traces plus ou moins sensibles d'un sillon longitudinal dans son milieu. Écusson large, presque lisse, déprimé. Élytres chez le mâle ovales-allongées, chez la femelle, ovalaires et plus larges ; épaules presque rectangulaires, mais émoussées ; arrondies séparément à leur extrémité ; couvertes de points enfoncés assez serrés réunis entre eux par des traits horizontaux et obliques, ce qui produit un réseau de rugosités plus ou moins fortes suivant les individus ; généralement les rugosités sont plus fortes dans le voisinage des épaules. Pygidium finement rugueux et pubescent. Dessous du corps finement pubescent. Poitrine et abdomen avec une ponctuation très-fine et très-serrée, mêlée de points plus gros et épars. Pattes finement et très-densément rugueuses, à fine pubescence noire comme le dessous du corps.

Le mâle diffère de la femelle, outre sa forme plus allongée et plus étroite, par ses antennes et ses pattes plus fortes et plus longues et son dernier segment abdominal échancré en arc.

Cette espèce est très-voisine du *castillianum* ; elle s'en distingue par sa

forme un peu moins allongée, ses antennes et ses pattes plus courtes et moins épaisses et par ses élytres sans côtes ni dépressions longitudinales.

J'ai dédié cette espèce à l'illustre auteur de la faune des Coléoptères de France.

Trouvé abondamment aux environs de Reynosa.

62. Cryptocephalus tibialis C. Bris. — Long. 4 à 4 3/4 mill.

Viridi-cœrulescens aut violaceus, nitidus, antennarum basi palpisque piceis; thorace admodum convexo, tenuiter parumque confertim punctato; elytris dense et sat fortiter punctatis, margine laterali leviter sinuato; ♂ tibiis intermediis medio subtus dilatatis, posticis, extremo interno fortiter emarginatis.

Tète arrondie chez la femelle, légèrement deprimée entre les yeux qui sont très-distants, chez le mâle excavé entre les yeux qui sont beaucoup plus rapprochés ; surface couverte d'une ponctuation peu serrée. Labre ponctué un peu plus fortement que la tête. Antennes du mâle égales environ aux deux tiers de la longueur du corps, grêles; 2ᵉ article environ de moitié plus long que le 3ᵉ ; antennes de la femelle égales à la moitié de la longueur du corps, à base plus ou moins d'un brun de poix. Palpes obscurs. Corselet très-convexe, transversal, arrondi sur les côtés, fortement rétréci d'arrière en avant, angles antérieurs très-défléchis en dessous; presque droit, rebordé en avant et sur les côtés, couvert de petits points oblongs peu serrés, un peu plus abondants latéralement. Écusson lisse. Élytres un peu plus larges que le corselet chez la femelle, pas plus larges chez le mâle, parallèles ♂, légèrement élargies dans leur milieu ♀, arrondies chacune à leur extrémité, étroitement rebordées; calus huméral oblong un peu saillant, presque lisse, avec un léger reflet bronzé, fossette humérale bien marquée; surface un peu rugueuse, couverte de points enfoncés assez forts, ronds et assez serrés. Dessous du corps densément ponctué. Pattes assez fortes ; cuisses presque lisses ; tibias assez densément ponctués; tarses noirs.

Mâle, un peu plus étroit et plus parallèle. Tibias intermédiaires assez fortement sillonnés en dessous dans leurs deux tiers postérieurs, le bord externe de ce sillon dilaté dans la partie médiaire du tibia et surmonté d'une carène lisse ; les postérieurs plus fortement élargis vers le sommet et profondément échancrés en arc à l'extrémité de leur partie interne ;

1er article des tarses beaucoup plus épais que le 2e; dernier segment de l'abdomen avec une dépression large, subtriangulaire assez profonde, avec un tubercule saillant, arrondi et lisse, placé antérieurement.

Femelle : Tibias intermédiaires simples, seulement très-légèrement sillonnés en dessous; tarses à premier article plus large que le 2e; dernier segment abdominal avec une fossette plus profonde et plus densément ponctuée, sans tubercule.

Cette remarquable espèce ressemble au *violaceus;* elle s'en distingue facilement par son éclat plus brillant, le côté latéral de l'élytre bien moins fortement sinué après l'épaule et les caractères singuliers du mâle.

Trouvé à Madrid, La Granja et Reynosa.

63. CHEILOTOMA REYI C. Bris. — Long. 4 à 4 1/3 mill.

Oblonga, subtus obscure cyaneo-virescens, supra cyaneo-nitida; mandibulis ex parte antennarum basi, prothoracis lateribus late, femoribus antice tibiisque subtus luteo-flavis; pedibus posterioribus nigro-viridibus; thorace parce punctulato, basi fortiter bisinuato; elytris creberrime fortiterque punctatis; tarsis nigris.

Mâle : Oblong, cylindrique; tête très-forte suborbiculaire épaisse, un peu renflée sur le vertex, à ponctuation très-fine et très-écartée avec une fossette oblongue dans son milieu, séparée du front par un sillon très-arqué; l'espace situé entre ce sillon et la partie antérieure est couvert de rides longitudinales et de points enfoncés peu serrés; épistome un peu convexe, profondément entaillé en arc et limité par deux dents assez aiguës; mandibules aiguës, fortement dentées à leur côté interne, noires avec leur partie antérieure ferrugineuse. Antennes courtes atteignant presque la base du corselet, avec leurs 4 premiers articles d'un testacé-jaunâtre, 3e article très-petit et beaucoup plus étroit que les autres, 5e-10e transversaux, peu à peu moins larges, le dernier petit, très-courtement ovalaire, à peine plus long que le précédent. Corselet plus large que la tête, très-fortement transversal, légèrement convexe sur le disque, un peu arrondi sur les côtés, plus rétréci en avant qu'en arrière, assez fortement bisinué à la base, le lobe intermédiaire large et peu saillant; angles postérieurs largement arrondis; surface couverte d'une ponctuation inégale, fine et

écartée, déprimée transversalement derrière le bord antérieur et au milieu au devant de l'écusson, souvent une ou deux petites fossettes arrondies de chaque côté du disque vers le milieu, largement bordée de testacé ferrugineux. Écusson triangulaire, lisse. Élytres presque parallèles, épaules arrondies, calus et fossette humérale faibles, bord latéral assez largement déprimé près de la sinuosité du rebord; surface couverte de points enfoncés, serrés, assez gros et bien marqués. Dessous du corps ruguleux. Pattes postérieures d'un noir verdâtre; les antérieures d'un testacé ferrugineux, avec la base des cuisses, le bord externe des tibias et les tarses, sauf la base du premier article, noirs; tibias légèrement courbés, premier article des tarses pas plus large que le suivant.

Femelle : Un peu plus grande et plus massive que le mâle, tête beaucoup plus petite, labre à échancrure beaucoup moins large, mandibules petites, antennes un peu plus courtes, pattes intermédiaires noires comme les postérieures et dernier segment de l'abdomen avec une profonde fossette arrondie.

Cette espèce se distingue facilement du *bucephala* par sa forme plus étroite, sa tête plus petite sans oreillettes, son labre et ses pattes plus obscures et sa ponctuation plus forte. Elle présente le faciès du *G. affinis*; elle s'en éloigne par son épistome profondément échancré, sa tête bien plus forte chez le mâle et ses pattes plus obscures.

Trouvé sur les saules, à Madrid, l'Escorial, La Granja, Reynosa, Galice.

J'ai dédié cette espèce à M. Claudius Rey, dont les beaux travaux sont connus de tous.

64. PHRATORA FAIRMAIREI C. Bris. — Long. 3 3/4 à 4 2/3 mill.

Ovato-oblonga, cærulea, plus minusve viridescens; antennarum secundo articulo tertio breviore; thorace transverso, punctulato; elytris regulariter punctato-striatis, stria octava basi sulciformi, interstitio septimo in femina, basi carinato-reflexo; tarsorum secundo articulo primo vix angustiore.

Forme ovale oblongue; d'un bleu ou bleu verdâtre assez brillant. Tête transversale, avec une profonde impression arquée entre les antennes, couverte d'une ponctuation assez serrée. Yeux saillants. Palpes et antennes noires, 2e article de moitié plus court que le 1er, les deux suivants allon-

gés, subégaux, les cinq derniers formant une massue assez brusque, le 10e subtransverse, le dernier courtement ovalaire d'un tiers plus long que le précédent. Corselet transversal, échancré en avant, à peine bisinué à la base, un peu rétréci en avant par un léger arrondissement des côtés, ceux-ci presque en ligne droite dans leur seconde moitié, angles postérieurs rectangulaires; couvert d'une ponctuation inégalement condensée, médiocrement serrée, mais bien marquée, avec une dépression longitudinale plus ou moins distincte, de chaque côté. Écusson lisse. Élytres un peu plus larges que le corselet, un peu élargies vers les deux tiers de leur longueur, convexes, ponctuées-striées, les points des stries plus forts vers la base, avec une petite strie supplémentaire à l'écusson, la 10e strie est représentée par une série de points écartés; chez le mâle le calus huméral est lisse et peu saillant, la fossette humérale est assez légère, la 8e strie sulciforme dans son tiers basilaire; chez la femelle le 7e intervalle est fortement relevé en carène vers sa base, cette carène vient se confondre avec le calus huméral, la 8e strie est largement et profondément sulciforme, derrière cette carène. Dessous du corps couvert d'une ponctuation assez fine et écartée; prosternum assez large, fortement élargi à son extrémité postérieure qui est fortement ponctué, ses bords latéraux rebordés.

Tarses des mâles plus courts et plus épais.

Cette espèce est voisine de la *vulgatissima;* elle s'en distingue par sa forme un peu moins allongée, son chaperon plus grand et sans tubercules lisses, ses antennes plus courtes, par ses élytres à stries plus régulières et moins rapprochées latéralement, par la carène du 7e intervalle chez la femelle, par son prosternum dilaté à son extrémité, et par les tarses à 2e article non ou à peine plus étroit que le premier.

J'ai dédié cette espèce à un de mes bons et anciens amis, M. Fairmaire.

Trouvé sur la montagne de Ciotto, près Reynosa, au bord d'une petite mare.

65. APHTHONA ALLARDI C. Bris. — Long. 1 1/2 mill.

Ovata, cœrulea aut cæruleo-virescens, nitida, antennis pedibusque testaceis; thorace basi non angustato lævi; elytris tenuiter punctatis, angulo suturali acuto.

Tête assez grosse, arrondie, convexe, lisse entre les yeux avec deux ca-

lus, lisses, très-peu saillants ; yeux ronds, saillants ; palpes noirs ; antennes testacées, à peine un peu plus obscures vers le sommet, un peu plus longues que la moitié du corps, 2ᵉ article d'un tiers plus court que le suivant, le 10ᵉ plus de deux fois plus long que large. Corselet un peu plus large que la tête, très-convexe, tronqué en avant et en arrière, légèrement rétréci antérieurement, bord latéral un peu arrondi en avant, presque droit dans sa seconde moitié, rebordé, un peu épaissi aux angles antérieurs, angles postérieurs obtus, un peu arrondis ; surface presque lisse devant la base, avec quelques points fins et espacés. Écusson déprimé, lisse. Élytres beaucoup plus larges que le corselet, trois fois plus longues que lui, ovalaires, convexes, arrondies aux épaules, dilatées vers la moitié de leur longueur, arrondies postérieurement, avec l'angle sutural bien accusé, un peu aigu ; surface couverte d'une fine ponctuation médiocrement serrée, plus forte à la base qu'au sommet ; les points se réunissent çà et là en séries longitudinales, avec un rudiment de strie suturale bien distinct tout à fait à l'extrémité de l'élytre. Dessous noir, à ponctuation très-fine et éparse. Pattes testacées avec les cuisses postérieures noires, quelquefois l'extrémité de celles-ci d'un testacé obscur ; 1ᵉʳ article des tarses postérieurs légèrement dilaté chez le mâle.

Cette espèce est voisine de l'*herbigrada;* elle s'en distiugue facilement par sa couleur bleue, son corselet peu distinctement rétréci à la base et presque lisse, ses élytres un peu moins fortement ponctuées, à angle sutural non arrondi, par ses cuissos postérieures noires.

J'ai dédié cette espèce à mon excellent ami M. Allard.

Trouvé sur les montagnes des environs de Reynosa, en fauchant les herbes.

66. Hyperaspis sexguttata C. Bris. — Long. 3 1/5 mill.

Ovata, sat brevis, convexa, fere æqualiter antice et postice angustata; niger nitida, glaber, tenuiter et sat dense punctata; margine thoracis laterali, macula rotundata ante medium elytrorum alteraque transversa ante apicem, flavo-livida; antennis piceis; tibiis anterioribus tarsisque testaceis.

Tête transversale, très-largement et très-légèrement échancrée à son bord antérieur, couverte d'une ponctuation très-fine et serrée ; labre

transversal d'un brun de poix, presque lisse. Corselet au moins deux fois plus large que long, convexe, oblique sur les côtés, bisinué en avant, avec les angles antérieurs saillants, arrondis à leur sommet, assez fortement arqué en arrière, avec les angles postérieurs un peu obtus ; surface couverte d'une ponctuation fine et serrée, de chaque côté avec une bordure assez étroite d'un jaune livide. Écusson triangulaire, aigu, à ponctuation très-fine et éparse. Élytres à leur base à peine plus larges que le corselet, arrondies, dilatées latéralement, avec une tache arrondie placée au tiers de l'élytre sur le milieu du disque et une 2e transversale située avant l'extrémité près du bord latéral d'un jaune livide ; surface couverte d'une ponctuation plus fine que celle du corselet. Pattes noires ; tous les tarses, l'extrémité des cuisses antérieures et leurs tibias d'un testacé-ferrugineux.

De la forme de la *reppensis ;* mais s'en distingue facilement par ses taches et par sa ponctuation bien plus fine.

Trouvé à Aranjuez, au filet.

NOTES DIVERSES SUR LA SÉRICICULTURE.

Par M. Maurice GIRARD.

Séance du 9 Mai 1866.

Mme la baronne de Pages (née de Corneillan) ayant obtenu à la fin de l'année dernière des éclosions de l'*Attacus Bauhiniæ* (*Faidherbia* G. M.) du Sénégal, et n'ayant que des mâles, réunit ces mâles à des femelles de l'*Attacus arrindia* (Bombyx du Ricin). Les accouplements eurent lieu et un certain nombre d'œufs féconds, environ 30 0/0, donnèrent leurs chenilles, qui périrent en hiver faute de nourriture. Mme de Pages se propose de reprendre cette année cette intéressante expérience. Il y a là hybridité entre des espèces d'*Attacus* encore plus différentes que les *Attacus pyri* et *spini* (grand et moyen Paons de nuit), dont les amateurs allemands obtiennent des métis.

Je montre également des Chalcidiens (Hyménoptères), probablement d'une espèce nouvelle, qui ont été trouvés par Mme de Pages, au nombre de plus de cinquante, dans un cocon d'*Attacus Bauhiniæ*, sortis de la chenille dont il ne reste que la peau momifiée. Déjà notre collègue M. Guérin-Méneville a décrit un grand Ichneumonien aux magnifiques ailes d'un bleu d'acier, parasite de la même espèce (1).

Séance du 23 Mai 1866.

Je crois devoir communiquer les résultats d'une visite que j'ai faite le jour même à la magnanerie expérimentale du Jardin d'Acclimatation, à

(1) M. le Dr Sichel a bien voulu examiner ce Chalcidien, et après des recherches approfondies, déclare l'espèce nouvelle, sous le nom de *Phasganophora* ou plutôt *Conura Bauhiniæ* (Sichel).

l'occasion des conférences annuelles sur la sériciculture dont je suis chargé dans cet établissement.

Les éducations sont peu avancées, à cause de la faible température du début de cette année, l'emploi de toute chaleur artificielle étant proscrit afin de laisser les Vers à soie dans les conditions les plus naturelles. Les Vers des diverses races sont tous entre la première et la seconde mue ; aucune trace de maladie n'apparaît; mais on sait qu'elle ne se montre guère à cet âge peu avancé.

Les races du Japon déjà acclimatées, à cocons blancs ou d'un vert céladon, réussissent très-bien ; elles ont eu une première génération en Syrie en 1864, une seconde au Jardin en 1865, et sont en 1866 à la troisième. La graine du Japon, provenant de M. Renard et qui est en France à sa première génération, était très-petite et n'a donné que des Vers chétifs ; un autre envoi de graine, du même pays, n'a pas éclos. Nous voyons se reproduire ici le même fait que nous avons déjà signalé à propos des éducations de M. le docteur R. Sarell à Scutari. Les Vers du Japon ont besoin d'une acclimatation en Europe et ne se fortifient qu'au bout de quelques générations ; sans doute les Japonais, à l'instar des Chinois, depuis la liberté de grainage, ne nous envoient que des graines de rebut.

La magnanerie du Jardin présente en outre un lot d'une *race de Toscane*, envoyée par M. Edan, et des échantillons de nos anciennes races si précieuses, *Sina* et *espagnole*, le tout d'un bon aspect. On y trouve aussi des spécimens en parfait état de l'*Attacus Ya-ma-maï* ou Ver à soie du Chêne du Japon, élevés au rameau sur le Chêne blanc, sortis de la seconde mue.

Pour cette espèce aussi, beaucoup des œufs envoyés en grand nombre du Japon sont demeurés sans éclosion. La magnanerie est confiée, comme on sait, aux soins habiles de M. J. Pinçon.

Séance du 13 Juin 1866.

Dans une nouvelle visite faite le 13 juin 1866 à la magnanerie de la Société d'Acclimatation, j'ai constaté les faits suivants : les Vers terminaient en général la quatrième mue, c'est-à-dire avaient revêtu la dernière peau de chenille. Un certain nombre, étiquetés *Race de Toscane*,

commençaient à monter. Ces Vers proviennent de graine mêlée, les uns à cocons blancs, les autres à cocons jaunes. Les vers du Japon de provenauce directe sont toujours les plus petits. Seuls les Vers de *race espagnole* ont peu réussi et offrent beaucoup de sujets atteints du *gras*. En résumé, l'éducation de *Sericaria mori* marche très-bien et n'offre aucune trace de pébrine (1).

Il n'en est malheureusement pas de même de celle de l'*Attacus Ya-maï,* qui sera perdue en grande partie. Les Vers, très-beaux jusqu'alors, se couvrent pour la plupart de taches brunes de pébrine au moment de faire leur cocon. Ils continuent à manger jusqu'au dernier instant, et on en voit morts et à demi-vidés encore attachés à la feuille de Chêne par les mandibules. Ces chenilles ont une sensibilité exagérée et se remuent vivement au moindre contact. Il faut remarquer que ces chenilles provenaient d'une graine qu'on croyait bonne, mais qui était prise dans l'éducation de 1865, ravagée par la maladie dont le germe existait sans doute dans l'œuf. C'est un exemple de plus qui prouve combien il faut peu compter sur la graine des sujets d'apparence saine qu'on trouve isolés dans les éducations atteintes par l'épidémie.

Séance du 11 Juillet 1866.

La graine de Vers à soie du Japon, importée par M. Renard et dont nous avons déjà parlé à propos de la magnanerie expérimentale du Jardin d'Acclimatation, a donné des résultats excellents et bien supérieurs à ce

(1) Les éducations qui ont le mieux réussi en 1866 à la magnanerie du bois de Boulogne, sans trace apparente de pébrine, sont celles de la race blanche japonaise introduite en 1864 et qui a déjà donné deux générations en France (1865, 1866); malheureusement les races japonaises, les blanches surtout, sont peu estimées de nos filateurs par la qualité de la soie, au point que le kilogr. de cocons blancs ne dépasse pas le prix de 3 fr. 50, tandis que les bonnes races européennes atteignent de 5 à 6 fr. M. Balbiani vient d'examiner la graine de cette race et a vu qu'elle est acide au papier de tournesol très sensible et qu'au microscope elle offre quelques corpuscules ellipsoïdes. D'après ses recherches en ce genre d'études, il pense pouvoir en conclure que cette graine donnera, en 1867 ou plus tard, des générations malades. L'expériences décidera, car cette graine, actuellement conservée au Jardin d'Acclimatation en lieu aéré et frais sera mise à l'éclosion au printemps.

qu'on attendait. Les Vers, comme nous l'avons dit, étaient petits et lents à se développer ; mais ils ont subi leurs mues sans maladie ni dépérissement et se sont montrés très-robustes. Les cocons, un peu petits, sont d'une fort belle soie blanche, pareille à celle de la race *Sina*. Les cocons femelles sont très-gros et ovoïdes; les cocons mâles, longs et très-étranglés. Les papillons sont petits, mais robustes, bien conformés, et les mâles à dessins bien plus marqués que dans la plupart de nos races d'Europe. Nul doute que cette race, une fois fortifiée, acclimatée et accrue en taille, ne devienne très-précieuse et ne donne des cocons un peu plus serrés. La blancheur et la finesse de la soie sont admirables.

Au sujet de la conférence faite au Jardin d'Acclimatation sur le *Sericaria mori*, j'ai reçu de Brives-sur-Corrèze, en date du 18 juin 1866, une lettre intéressante de M. l'abbé Maturier, dont voici quelques extraits :

« Les sériciculteurs de l'arrondissement de Brives ont lieu d'être satisfaits de leurs éducations respectives. Si, *dans la ville même*, *deux ou trois seulement* n'ont point réussi, ce n'est ni à la gattine, ni à la muscardine, ni aux diverses maladies qui atteignent généralement le Ver à soie dans le Midi, qu'on doit attribuer cet échec partiel, mais bien aux jeûnes fréquents infligés aux précieux Bombyx, par suite du manque de feuilles de mûrier, qu'on faisait venir de 40, 50 et parfois 60 kilomètres, et à une feuille plus ou moins avariée qu'on se croyait obligé de leur distribuer quand même.

» Au reste, l'incubation s'est faite dans de très-bonnes conditions, puisque l'éclosion a été superbe. Les Vers ont successivement passé d'une mue à l'autre sans transition trop brusque; c'est-à-dire que l'intervalle que fixent les auteurs entre les différentes mues a été à peu près observé et constaté. L'ascension à la bruyère a été vigoureuse, et je suis porté à croire, voire même à affirmer, que les cocons du bas Limousin peuvent fournir aux agriculteurs du Midi d'excellentes graines pour 1867.

» Depuis quelques jours les marchands nous arrivent, et j'apprends à l'instant que quelques magnaniers ont vendu à des prix élevés de 25 à 30 fr. le kilog. de cocons pour graine.

» Ici l'agriculteur ne peut vendre que pour graine; dans le cas où il serait forcé de faire étouffer et de livrer sa récolte à la filature, il lui serait impossible de compenser ses frais ; il se procure, en effet, très-

difficilement de la feuille : rendue dans la magnanerie elle revient à 23 ou 26 fr. les 100 kilos. Ajoutez à cela les dépenses de construction, de matériel et d'une main-d'œuvre très-coûteuse, etc., etc.

» La Corrèze n'est pas une contrée absolument sérigène; les éducations s'y produisent nombreuses depuis quelques années, mais sur une très-modeste échelle; on n'élève pas en général plus de trois ou quatre onces par magnanerie, souvent beaucoup moins, et c'est peut-être une des causes qui ont contribué le plus à conserver saines nos races indigènes, acclimatées depuis 150 années environ. L'hiver de 1830 a emporté la plupart de nos mûriers; mais depuis six ans on plante beaucoup, et j'espère que sous peu l'arrondissement aura les ressources suffisantes en feuilles pour subvenir à ses propres besoins.

» Je me bornerai à vous signaler aujourd'hui une éducation qui, cette année comme l'an dernier, a primé toutes celles du pays. C'est l'éducation que vient de terminer Mlle Noéline Cournil de Lavergne, au château de la Majorie, près Beaulieu (Corrèze).

» Depuis plusieurs années Mlle de Lavergne se livre à la culture du Ver à soie avec une véritable passion et un dévouement incroyable. Elle ne confie point ses chers Bombyx à des mains mercenaires; soins de tous les instants, travaux continuels, veilles prolongées, rien ne coûte à Mlle de Lavergne. Du jour où elle met ses quatre ou cinq onces de graine à l'incubation, elle n'abandonne pour ainsi dire ni nuit ni jour sa future récolte. Aussi obtient-elle des résultats qu'on peut dire presque prodigieux à notre époque. Sa chambrée de 1865, dont on a admiré à l'Exposition des Insectes le faible échantillon qui lui a pourtant mérité une médaille d'argent, cette chambrée n'était que de 114 grammes, et ces 114 grammes ont produit 220 kilogrammes de cocons superbes, qui ont été vendus à raison de 40 fr. le kilog.

» L'éducation de 1866 surpasse, à mes yeux, celle de 1865, au sujet de laquelle cependant le savant et judicieux naturaliste M. Guérin-Méneville a pu écrire dans son journal, *la Sériciculture comparée,* ces mots bien significatifs : « *Je n'ai jamais rien vu de plus beau.* » M. Guérin-Méneville a visité la magnanerie de Mlle de Lavergne, le 4 juin 1865, au moment où les Vers en foule grimpaient à la bruyère. Pour moi, je crois pouvoir affirmer qu'il me paraît impossible de voir des Vers aussi réguliers, aussi vigoureux, aussi sains, aussi parfaits, en un mot, que l'ont été ceux de la récolte que vient d'obtenir Mlle de Lavergne. Je crois vous être agréable en vous adressant, avec ces lignes, un spécimen de cette récolte. La vue des cocons vous donnera jusqu'à un certain point une idée de la beauté des Vers qui les ont formés. Cet échantillon est pris au

hasard sur le premier rameau venu. Vous voudrez bien, Monsieur, le mettre sous les yeux des savants membres de la Société entomologique, vous livrer vous-même à l'étude attentive des Insectes qui sortiront dans quelques jours, et me transmettre directement vos propres observations, ainsi que celles de vos collègues, sur la forme du cocon, sur la structure des papillons, sur la nature et les qualités de la graine qu'ils auront produite.

» *P. S.* Outre son éducation de Vers à soie indigènes, cocons *jaune pâle,* que je crois être de race italienne, des *Tuoni* [ils sont de race milanaise], Mlle de Lavergne a élevé aussi quelques Vers du Japon qui ont parfaitement réussi.

» Un rapport de Mlle de Lavergne à M. le Ministre de l'Agriculture doit rendre un compte très-exact de ce premier essai.

» Je vous envoie quatre cocons de cette race du Taïcoum et quelques cocons blancs indigènes, qui sont des *Sina,* plus sept cocons jaune pâle; en tout quinze cocons. »

Cette lettre exige de ma part quelques réflexions. Le marché français est réellement écrasé par les soies étrangères; aussi, la plupart de nos producteurs se mettent à faire des éducations de grainage, en petit, avec des précautions qui empêchent le développement de la maladie actuelle (pébrine ou gattine). Ils en tirent un bon profit; mais ce qui est plus désirable serait la reprise assurée et lucrative des grandes éducations industrielles. Les chiffres de la lettre précédente, qui s'occupe d'éducation de grainage, comparés aux prix du marché que j'extrais du *Commerce Séricicole*, numéro du 19 juin 1866, montreront mieux que toute parole l'intensité de la crise et la difficulté de lutter contre l'importation avec les prix d'achat considérables des graines :

Marché de Valence, 18 juin 1866.

Cocons verts, Japon.	4 f. 00	à	4 f. 25	le kil.
— blancs, id.	2 50	à	3 50	—
— jaunes, provenances diverses.	5 00	à	6 00	—

Marché d'Avignon, 16 juin 1866.

Cocons verts, Japon.	4 f. 25	à	4 f. 50	le kil.
— blancs, id.	3 00	à	3 50	—
— jaunes, provenances diverses.	3 00	à	5 25	—
				selon la qualité.

Ce journal ajoute que la récolte de 1866 est supérieure, dans le midi de la France, à celle de l'an passé, surtout en quantité.

A propos de la conférence faite sur les Vers à soie auxiliaires, j'ai reçu des renseignements précieux et inédits sur des éducations de l'*Attacus Ya-ma-maï*, faites près de Genève par M. Prévost et qui confirment bien les remarques déjà indiquées dans les communications antérieures (voir les pages d'avant), à savoir, que les éducations de sujets déjà acclimatés par des générations européennes précédentes sont bien supérieures comme produit à celles opérées sur des graines de première importation. Les œufs provenaient, les uns d'une seconde génération du pays, les autres avaient été reçus directement du Japon. Les graines du pays ont donné 11 0/0 de perte à l'éclosion, et celles du Japon 52 0/0. Le produit final de l'éducation de sujets déjà acclimatés est de 89 0/0, et celui des Insectes du Japon direct 48 0/0. La rusticité des chenilles est complète et l'élevage a eu lieu en plein air.

M. Prévost se propose de faire des éducations de Ver du chêne sur une échelle considérable, en y consacrant plusieurs hectares de terrain. Je ferai remarquer que la science doit tirer de cet essai d'importantes observations, car M. Prévost appartient à une de ces familles où l'étude des sciences physiques et naturelles est héréditaire. C'est à son père, lépidoptériste distingué, qu'on doit la découverte du *Deilephila hippophaes*, dont les premiers sujets furent payés 200 fr. la pièce, et de la *Zygæna genevensis*, variété locale constante de *Z. onobrychis*.

J'annonce aussi, de la part de Mme la baronne de Pages, la fondation d'une Société séricicole, destinée à l'extension des éducations des Vers à soie du Chêne, de l'Ailante et du Ricin. Cette Société disposera d'une publicité considérable, celle du *Petit Journal*. Son siége sera à Paris, au coin du passage des Princes et de la rue de Richelieu. Les industriels et les amateurs trouveront là des œufs et cocons, des manuels pratiques et livres divers, des appareils de ponte, d'éclosion, d'élevage, etc.

Séance du 25 Juillet 1866.

M. J. Pinçon m'apprend que les Vers à soie issus de la graine nouvelle importée cette année du Japon par M. Renard, et qui ont donné des cocons de soie blanche sont tous *polyvoltins,* et qu'on commence en ce moment au Jardin d'Acclimatation du bois de Boulogne une seconde éducation de ces Vers. Cela explique la faiblesse relative des Vers et des cocons et présente un grave inconvénient pour nos climats, où les secondes éducations réussissent peu. La graine devait provenir des régions chaudes du Japon, dont les îles présentent des climats variés vu leur grande étendue en latitude. Peut-être parviendrons-nous à créer parmi ces Vers une race annuelle, ce qui est à désirer, si on considère la beauté et la finesse de leur soie blanche. Le même fait de Vers polyvoltins s'est présenté en 1866 chez tous les magnaniers du midi de la France qui avaient acheté de cette nouvelle graine japonaise, de sorte que la déception a été générale.

Notice nécrologique sur M. Eugène CAROFF,

Par M. Maurice GIRARD.

(Séance du 22 Août 1866.)

La Société entomologique aime à conserver le souvenir de tous ceux que la mort lui ravit et à inscrire dans ses Annales l'indication de leurs études préférées et de leurs travaux, alors même qu'ils n'ont figuré que peu de temps sur la liste de ses membres et que pour beaucoup de nos collègues la première connaissance doive se joindre au lugubre et dernier adieu. E. Caroff ne comptait dans nos rangs que depuis moins d'une année, mais il était en relation depuis longtemps, ainsi que son père, avec certains d'entre nous. Il était du nombre des amateurs parisiens qui avaient exploré avec le plus de zèle les environs de la grande ville, connaissant les localités si variées qu'ils présentent et la diversité des espèces qui en résultent. Grâce à ses excursions fréquentes, il faisait partie de ceux qui peuvent le mieux constater d'année en année la disparition des Insectes parisiens, à mesure que l'extension des constructions nouvelles enlève à la nature ses anciens sites, et que de grandes mais artificielles promenades remplacent ces petites routes agrestes et ces taillis incultes où se plaisaient les fleurs sauvages et les Insectes. E. Caroff récoltait des Coléoptères et des Insectes des autres ordres, mais la recherche des Lépidoptères était l'objet de ses prédilections.

Il peut y avoir un certain intérêt à rappeler ce que l'entomologie lui doit sous ce rapport. E. Caroff a été un des premiers, sinon le premier, à signaler à l'attention des entomologistes parisiens quelques espèces que l'on regardait comme étrangères à notre faune ; telles sont, dans les Noctuélides, la *Nonagria bathierga* ou *lutosa*, espèce anglaise qu'il prenait sur la route de Saint-Cloud ; dans les Phalénides, la *Boarmia ilicaria*, des Landes, capturée par lui en assez grand nombre, espèce dont M. Bellier de la Chavignerie avait déjà pris un exemplaire près de Paris ; la *Cheimatobia boreata*, insecte du nord de l'Europe, rencontrée par E. Caroff dans le bois de Boulogne, principalement sur les candélabres à gaz. Un des premiers notre collègue essaya ce curieux genre de chasse, dont nous avons parlé à la Société dans une note récente (Annales 1865, p. 105) et à laquelle il fut conduit par les remarques fortuites d'une

personne demeurant à Passy. Il retrouva le premier, avec son père, la *Nyssia hispidaria,* qu'on ne prenait plus depuis longtemps aux environs de Paris.

E. Caroff fut amené, dans ses continuelles investigations, à la découverte d'aberrations curieuses, dont plusieurs sont inédites. Nous citerons, dans les Lépidoptères Achalinoptères ou Diurnes : *Vanessa polychloros*, présentant le dessus de couleur enfumée et presque uniforme, par fusion des taches noires avec le fond, aberration qui fait partie de la collection de notre collègue M. Niviller; *Mars ilia*, femelle, sans aucune tache blanche, prise à Armainvilliers (coll. Niviller); *Melitœa athalia,* aberration inédite, de la même collection, presque toute noire tant en dessus qu'en dessous, tandis que la variété *pyronia,* des auteurs, n'est noire qu'en dessus, mais offre le dessous des ailes blanchâtre; *Argynnis paphia*, mâle, avec quatre ovales blancs, un sur chaque aile (coll. Bellier); *Anthocharis cardamines*, hermaphrodite bilatéral aberrant, car le côté blanc ou femelle présente un peu de jaune en dessous (coll. Niviller), et, au contraire, le côté mâle a en dessous un peu moins de jaune, comme si la somme du pigmentum colorant était tenue à rester constante; *Thecla rubi*, vert dessus comme dessous (coll. Niviller); *Polyommatus phlæas*, offrant les ailes supérieures noires en dessus, avec quelques atomes dorés, au lieu du large fond fauve vif du type, aberration citée par M. Bellier de la Chavignerie au congrès de Montpellier (Ann. Soc. Ent. 1857, p. 307). Ces captures ont été souvent faites par notre collègue en compagnie de son père; nous avons cité ce dernier à propos d'un *Lycæna adonis* femelle (coll. Fallou), doublement aberrant, dans une note insérée dans nos Annales et lue dans la séance du 25 janvier 1865. Il faut encore mentionner une *Melitæa cinxia*, à dessin uni en dessus, très-varié en dessous et que M. Bellier a fait figurer dans nos Annales. Enfin, parmi les Lépidoptères Chalinoptères ou Nocturnes, nous signalerons *Parthenias brephos* (Noctuél.), à dessin très-différent du type, aberration figurée dans nos Annales par M. Bellier (Annales 1858, p. 705); *Venilia maculata,* la *Panthère* de Geoffroy (Phalén.), devenue en dessus d'un vert uniforme sur les quatre ailes par fusion des taches noires habituelles avec le jaune vif du fond (coll. Niviller); *Chelonia caja*, à ailes inférieures jaunes et à ailes supérieures variées dans leur marbrure; *Smerinthus tiliæ,* à fond gris verdâtre, tout uni, sans aucune tache (coll. Niviller).

Une très-intéressante série d'aberrations a été obtenue par E. Caroff sur une Chélonide, la *Callimorpha dominula*, dont il éleva dans ce but les chenilles en quantité considérable pendant quatre années successives. On sait que le type, dans cette espèce, présente les ailes supérieures d'un

beau vert bronzé à reflet, les inférieures d'un rouge vif, et des taches blanches. Il obtint comme résultat de cette longue expérience 27 sujets à ailes inférieures jaunes, un de couleur chocolat aux mêmes aîles, un à couleur orange, un à couleur rose aux ailes inférieures, tandis que les supérieures étaient à reflet bleu ; enfin, un autre, offrant pour le fond les couleurs ordinaires, mais dont les taches blanches, devenues confluentes, forment un dessin qui ressemble à celui d'un bas blanc sur une enseigne de bonnetier. Ces curieuses aberrations font partie de la collection de M. Niviller.

E. Caroff tenait un registre exact de ses chasses ; on y trouve l'indication de nombreuses localités du voisinage immédiat de Paris, avec les espèces qu'on y rencontre, leur époque d'apparition, etc.

On voit par les exemples que nous venons de citer que les recherches des simples amateurs peuvent offrir des renseignements utiles à la science. Il est bien fâcheux que la plupart d'entre eux aient l'habitude de garder le silence sur leurs observations de chaque jour ; ils ignorent que tout fait, bien constaté, a sa valeur, et qu'un détail qui leur paraît sans importance peut conduire à une précieuse découverte ; que tout ouvrier du grand édifice scientifique doit apporter ses matériaux, et que, s'il n'est pas donné à tous de produire de longs mémoires, tous devraient se considérer comme moralement engagés à cette publicité, qui est la seule raison d'être de la Société entomologique, et qui constitue son incontestable utilité !

E. Caroff était attaché depuis plusieurs années comme préparateur au laboratoire d'entomologie du Muséum d'Histoire naturelle, sous la direction de naturalistes éminents, qui appartiennent tous à notre Société ; il avait succédé à M. Bagriot, lépidoptériste souvent cité dans nos Annales. E. Caroff avait suivi dans ce laboratoire ces traditions de complaisance scientifique et d'urbanité à laquelle les savants et les amateurs de tous les pays ont de tout temps rendu hommage ; on le trouvait toujours empressé à accompagner les visiteurs curieux d'étudier la magnifique collection du Muséum. Il était, ainsi que son père, fort habile dans la préparation des Insectes, et la plupart des sujets nouveaux reçus par le Muséum dans ces dernières années ont pris sous ses mains la forme destinée à en permettre l'étude. C'est à lui qu'on doit le montage élégant de cette belle collection de nids d'Hyménoptères du Mexique que nous remercions M. Blanchard d'avoir fait placer récemment dans les galeries. Le classement et l'étiquetage de la collection ont aussi occupé E. Caroff, ainsi que la préservation des boîtes, objet de fréquentes visites. Il était

également chargé de disposer et d'étiqueter les sujets nouveaux d'histoire naturelle pour l'exposition permanente des produits de l'Algérie et des colonies dépendant du Ministère de la Marine.

C'est au milieu de ces travaux qu'une mort prématurée est venue le surprendre, à l'âge de trente et un ans. Il succomba, le 17 avril 1866, à la phthisie pulmonaire, développée chez lui d'une manière rapide et imprévue; la Société occupait ses dernières pensées, et il envoya sa photographie pour notre album à la séance qui précéda sa mort. Il laisse après lui une famille désolée, des orphelins dans une situation malheureusement très-précaire.

On trouvait dans E. Caroff les plus excellentes qualités du cœur ; il fut pour les siens un fils dévoué, pour ceux qui le connurent un ami sincère, pour le Muséum un serviteur exact et rempli de zèle.

L'éducation première de notre collègue avait été bornée à de modestes études; mais, en vertu de l'heureux et nécessaire privilége des goûts scientifiques, il la complétait tous les jours par ses lectures, par les travaux intelligents qu'on ne craignait pas de lui confier au Muséum. La fréquentation de notre Société aurait certainement continué cette culture volontaire et si méritoire de son esprit. C'est une conséquence forcée de la science d'élever la moralité, d'étendre peu à peu le cercle des idées; une connaissance, même très-imparfaite, de ses hautes et pures vérités garantit l'âme contre cet affaissement que les travaux quotidiens et manuels amènent par leur impitoyable et monotone retour. Que le plus humble ait seulement le courage de maintenir ses regards tournés vers la divine lueur, il est assuré d'en recevoir la dignité et la sérénité de l'âme. Il est pour moi un des plus consolants spectacles, celui qu'offrent ces Sociétés savantes si méconnues, et particulièrement la nôtre ! Par la confraternité des goûts de l'esprit, ces Sociétés unissent dans un lien commun les représentants les plus éminents des pouvoirs publics, l'Institut, toutes les illustrations sociales, à d'obscurs et dévoués travailleurs de la science dont le mérite peut ainsi se faire jour et acquérir l'estime de tous. N'est-ce pas là la bonne, la vraie démocratie ?

Notice nécrologique sur M. ECOFFET,

Par M. GOUGELET.

(Séance du 25 Juillet 1866.)

La Société a perdu, Messieurs, un de ses membres les plus distingués en la personne de M. Ecoffet, décédé le 1er août dernier à Nîmes, où il exerçait les fonctions de directeur des contributions indirectes du département du Gard.

La maladie qui l'a emporté a certainement pris sa source dans un chagrin violent dont je dirai la cause tout à l'heure; mais permettez-moi d'abord d'esquisser à grands traits la vie de cet homme de bien.

M. Ecoffet naquit à Belfort (Haut-Rhin) en 1795. Il était déjà, en 1811, en Carniole, incorporé dans les chasseurs à cheval, sous les ordres de son oncle, alors capitaine.

Rentré en France en 1813, il fut successivement capitaine de corps francs sous les ordres du général Wolf, et officier d'artillerie chargé d'organiser la défense de Schlestadt bloqué par les alliés.

A la paix, son corps ayant été licencié, il commença à Strasbourg ses études de droit, puis se décida, en 1817, à entrer dans l'administration des contributions indirectes; il s'y distingua bientôt et eut un avancement rapide. En 1830, il était appelé en qualité de directeur à Pontarlier (Doubs) et plus tard à Nîmes, où il est décédé au moment même qù'il recevait, avec l'avis de sa mise à la retraite qu'il avait sollicitée, la lettre la plus flatteuse de l'administration sur ses longs et bons services.

J'ai dit que le chagrin avait abrégé les jours de notre collègue. Il avait eu le malheur de perdre, en quelques années (de 1825 à 1834), sa femme et huit de ses enfants; un seul restait d'une famille aussi nombreuse.

M. Ecoffet avait un désir bien naturel chez un vieillard, celui de se voir perpétuer. A la date du 27 mai 1863, il m'écrivait : « En faisant mes ami- » tiés à M. votre fils, vous lui direz que je le trouve bien heureux d'avoir » deux aimables enfants. A mon âge, on n'a guère le temps d'attendre, et » je voudrais être grand-père avant de mourir. » Enfin ses vœux furent

exaucés, un petit-fils lui naquit. Il s'était pris pour cet enfant d'une affection infinie. Quelque temps après il le perdit. M. Ecoffet n'a pas eu le courage de supporter cette nouvelle perte succédant à tant d'autres, sa santé déclina immédiatement, et ce coup a déterminé, paraît-il, une maladie du cerveau et de la moelle épinière qui l'a emporté après plusieurs mois de souffrances.

Il s'était occupé toute sa vie d'histoire naturelle. A Épinal, il avait formé une collection d'oiseaux préparés qu'il a laissée, je crois, en partant au Musée de la ville. C'est à Pontarlier qu'il a commencé sa collection de Coléoptères, constamment augmentée depuis par ses chasses et par des échanges multipliés; il a donné de nombreux Insectes aux Musées de Douai, de Montbéliard, de Colmar, etc. Il laisse une nombreuse collection de coquilles; il avait la collection à peu près complète des Lépidoptères de France, décalqués avec soin par un procédé particulier qui fixe sur le papier les couleurs même des ailes des papillons avec leurs reflets : les corps sont détachés.

Membre de la Société entomologique depuis 1833, M. Ecoffet était, en outre, membre de l'Académie du Gard et des Sociétés savantes des villes où il avait séjourné comme directeur : Lille, Montbéliard, Colmar, Mende, Douai, etc,

Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1852.

M. Ecoffet a laissé sur l'ordre des Coléoptères des notes et des observations fort judicieuses, que son fils, contrôleur des contributions indirectes à Montpellier, coordonnera sans doute. Il est à désirer dans l'intérêt de l'entomologie qu'il veuille bien communiquer à la Société les recherches auxquelles s'est livré son père sur l'étude de la science qui nous occupe.

Notice nécrologique sur M. POUPILLIER,

Par M. GOUGELET.

(Séance du 25 Juillet 1866.)

Dans la séance du 27 juin dernier vous m'avez dévolu une tâche douce à mes souvenirs, celle de vous parler d'un ami, d'un membre de notre Société, M. Poupillier, enlevé dans les premiers jours de juin à l'entomologie qu'il affectionnait d'une ardeur sans pareille.

J'avais connu Poupillier à Paris il y a quinze ans ; la conformité de goûts nous avait liés ensemble. Il s'occupait alors de commerce ; l'entomologie le consolait déjà des déceptions que lui occasionnait une association mal assortie. Plus tard, il dut quitter Paris. L'Afrique offrait un champ vaste à son imagination, facile à enflammer. Découvrir des espèces nouvelles, y attacher son nom, en doter la science, telle était sa préoccupation constante ; les petites espèces surtout, assez négligées par beaucoup trop d'entomologistes, attiraient particulièrement son attention.

Poupillier a enrichi la faune d'Afrique de plus de 150 espèces, dont quelques-unes lui ont été dédiées.

Un assez modeste emploi, 2,400 fr. à peu près, lui permettait de parer aux besoins matériels ; tout le temps dont il pouvait disposer, il l'employait à la recherche des Insectes.

La passion ne calcule guère ; Poupillier, au lieu d'user avec modération de ses loisirs, en a abusé.

On l'a vu parcourir la campagne d'Alger pendant des journées entières sous un soleil torréfiant, porteur d'un simple morceau de pain, buvant l'eau sans fraîcheur, lorsqu'il en trouvait. Ces imprudences, réitérées souvent, ont altéré sa santé, et, après avoir langui quelque temps sans modifier son genre de vie, il s'est éteint doucement.

Sa mort st une perte pour la science.

Note sur deux variétés du GEOTRUPES VERNALIS,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 26 Septembre 1866.)

Les bois qui se trouvent aux environs de Honfleur nourrissent une variété très-curieuse du *Geotrupes vernalis* et que je n'ai encore trouvée que dans cette partie de la Normandie. En dessus elle est d'un beau bleu d'acier brillant, avec la tête, le thorax et les élytres largement bordées de vert métallique. Tout le corps en dessous ainsi que les pattes sont d'un beau bleu violet brillant. Chez cette variété le thorax est ordinairement imponctué ou tout au plus superficiellement pointillé sur son disque.

Cette année, au lieu de passer mes vacances à Honfleur, je suis allé m'installer à Lion-sur-Mer. C'est un pays plat, peu boisé, offrant des dunes qui s'étendent à de très-grandes distances et que j'ai visitées jusqu'à Onistreham inclusivement. En explorant ces lieux arénacés, très-pauvres en végétation, j'ai souvent rencontré le *Geotrupes vernalis;* mais il est ici bien différent de celui qui habite les environs de Honfleur. En effet, les *Geotrupes vernalis* des dunes de Lion-sur-Mer rappellent ceux que l'on rencontre ordinairement, c'est-à-dire qu'ils sont d'un noir violâtre luisant en dessus, à thorax sensiblement et densément couvert de points inégaux et tout le corps en dessous est entièrement violet.

En signalant à la Société ces *Geotrupes vernalis,* je cherche à démontrer combien sont grandes les différences que présentent ces Lamellicornes vivant à une si petite distance les uns des autres. Est-ce aux conditions dissemblables dans lesquelles on les rencontre qu'il faut attribuer ces grandes variations ? La variété des environs de Honfleur se plaît dans les lieux ombragés et généralement riches en végétation, tandis que le *G. vernalis* de Lion-sur-Mer, que je n'ai vu que dans ces dunes, n'abandonne jamais ces lieux arénacés, où il doit subir toutes les phases de sa vie évolutive.

M. Grenier m'a fait observer que ce n'était pas uniquement auprès de la mer que se trouvait la variété brillante du *Geotrupes vernalis* que j'indique, car il l'a rencontrée abondamment dans des bois de l'intérieur des terres situées à plusieurs kilomètres de Honfleur.



MÉMOIRE

SUR LES

Insectes qui habitent les tiges sèches de la Ronce,

Par M. le docteur J. GIRAUD.

(Séance du 27 Juin 1866.)

Dans les *Annales* de notre Société pour l'année 1860, t. IX, p. 1, MM. *Léon Dufour* et *Édouard Perris* ont publié un excellent *Mémoire sur les Insectes hyménoptères qui nichent dans les tiges sèches de la Ronce* (*Rubus fruticosus*). Ils ont donné des détails fort intéressants et pour la plupart nouveaux sur les mœurs de 27 espèces de diverses familles, et ont exposé beaucoup de métamorphoses avec le talent d'observation qui distingue tous leurs travaux. De très-bonnes planches accompagnent le texte et en rendent l'intelligence très-facile. Ces auteurs, pressentant que le sujet était loin d'être épuisé, faisaient espérer que leurs observations seraient continuées; ce qui ne s'est pas réalisé, au regret des amis de la science entomologique. Depuis plusieurs années j'ai porté mes recherches sur le même sujet et j'ai surtout profité de mon séjour à Grenoble, en 1865, pour les multiplier. Le but de ce travail est de faire connaître les résultats que j'ai obtenus et d'apporter une pierre à l'édifice commencé par mes savants devanciers. Comme eux, je sens qu'il reste encore beaucoup à faire et je ne doute pas que plus d'un fait intéressant et nouveau ne soit le fruit de nouvelles investigations, surtout si elles sont exécutées dans les diverses contrées de l'Europe. Mon travail sera plutôt un commentaire du mémoire précité qu'une œuvre originale; mais j'ose espérer que plusieurs faits nouveaux que j'ai eu le bonheur de constater et, surtout, le soin scrupuleux que j'ai apporté dans l'examen des espèces et la fixation de leur synonymie, selon le système aujourd'hui reçu, lui mériteront un accueil bienveillant.

L'observation rigoureuse des Insectes qui vivent, à des titres divers, sur

une même plante, est pleine d'enseignements instructifs et du plus grand intérêt, non-seulement parce qu'elle nous initie à la connaissance des mœurs des espèces et de leur admirable instinct, mais aussi parce qu'elle nous fournit les moyens d'en connaître exactement les deux sexes, souvent fort disparates. Cet avantage se fait surtout sentir à l'époque actuelle où les collections sont encombrées d'espèces trop souvent dépareillées, sur lesquelles l'observation seule de l'éclosion, à défaut de l'accouplement, peut fournir la lumière désirable. Les modèles de ce genre d'étude sont déjà nombreux, et, pour n'en citer qu'un parmi les auteurs modernes français, je choisirai le beau travail de M. *E. Perris* sur les *Insectes du Pin maritime.* Il est à souhaiter, dans l'intérêt de la science entomologique, que ces exemples trouvent de nombreux imitateurs. De leur aveu, les auteurs du mémoire, n'ayant pas eu à leur disposition le grand ouvrage de Gravenhorst sur les *Ichneumoniens,* n'ont pu ranger leurs espèces dans les genres adoptés par cet auteur et les ont laissées dans le genre *Ichneumon* des anciens. J'ai rectifié sous ce rapport la synonymie et recherché avec soin les espèces qui, ayant été déjà décrites sous d'autres noms, forment double emploi. Un certain nombre d'autres, que je n'ai trouvées ni dans l'*Ichneumonologia europea* ni ailleurs, méritent d'être conservées. Quant à la question du parasitisme de quelques espèces, j'ai émis une opinion contraire à celle de MM. Dufour et Perris, m'appuyant à la fois sur mes propres observations et sur celles de quelques auteurs qui viennent les confirmer. Les causes d'erreur dans ce genre d'étude sont nombreuses et l'on ne saurait trop se tenir en garde contre des apparences insidieuses et contre les systèmes établis *a priori* par quelques auteurs. Quoi de plus naturel, en voyant si souvent les cellules du *Trypoxylon figulus* et celles du *Cemonus unicolor* étagées en chapelet dans la même tige, de penser, comme l'ont fait MM. Dufour et Perris, que l'une des espèces est parasite de l'autre? Il n'en est rien cependant. Mais la difficulté, qui est presque insurmontable dans certaines circonstances, disparaît sans peine quand on peut observer dans un moment opportun.

Ces auteurs ont rencontré 27 espèces d'*Hyménoptères* dans la ronce sèche. La liste de celles que j'ai obtenues atteint un nombre presque double, dans lequel se trouvent aussi quelques *Coléoptères*, et je suis loin de penser qu'il ne puisse être beaucoup augmenté par de nouvelles et patientes recherches. Pour le moment, les espèces nidifiantes, qui étaient au nombre de 12 pour les auteurs du mémoire, sont portées à 24, dont 10 de la famille des *Anthophiles*, 3 de celle des *Vespiens*, 8 de celle des *Fouisseurs* et 3 de celle des *Formiciens.* Leurs parasites, qui sont nom-

breux et de genres variés, s'attaquent quelquefois à une espèce déterminée : dans d'autres cas, ils sont moins exclusifs dans le choix de leur victime et s'adressent à des espèces quelquefois de plusieurs genres, pourvu que les larves dont leur progéniture doit se nourrir puissent fournir une alimentation suffisante. Cette prévoyance de la mère n'est jamais en défaut. Quelquefois elle sépare les sexes et confie les mâles, qui sont généralement plus petits, à des espèces dont la taille est en rapport avec la leur; tandis que les femelles dévorent des espèces différentes et de plus forte taille. Rien de plus merveilleux et de plus varié que l'industrie des espèces nidifiantes. Chacune arrive à construire ses nids par des procédés qui lui sont propres et sait déterminer, avec une précision remarquable, la quantité d'aliments nécessaire à la nutrition de la larve de la nouvelle génération. En effet, les provisions épuisées, la larve n'a plus de besoins; elle reste dans l'inaction pendant un temps variable, mais quelquefois fort long, jusqu'à ce qu'arrive le moment de la transformation en nymphe. Mais quels que soient les moyens employés à l'édification des nids, aucune espèce n'échappe aux atteintes des parasites, et rien n'entrave leur mission de conserver un juste équilibre dans la multiplication de leurs victimes.

Le nombre considérable des espèces que l'on peut rencontrer dans la ronce et la facilité avec laquelle on acquiert des indications précieuses sur leurs mœurs offrent à l'entomologiste un grand intérêt. Pour la majeure partie, il suffit de rechercher pendant la saison froide les tiges sèches de la ronce qui sont perforées à l'un des bouts, en les coupant à une distance convenable pour ne pas s'exposer à endommager le chapelet, quelquefois fort long, des cellules qu'elles peuvent contenir. A moins que ces tiges n'aient un trop grand air de vétusté, il est probable qu'elles seront habitées.

Les Insectes ne peuvent pas entamer la partie ligneuse des tiges; celles qui sont entières ne contiennent rien. Il faut qu'elles aient été coupées ou fracturées et que la moelle soit à découvert dans un point, pour qu'ils puissent commencer leurs travaux. C'est surtout le long des chemins que l'on peut espérer de rencontrer les nids, parce que c'est là que les ronces sont le plus souvent coupées, soit par accident, soit pour arrêter leur trop grande extension. Pour favoriser l'établissement des nids dans les localités à la convenance de l'observateur, il suffit de donner un coup de serpette aux tiges que l'on juge propres au besoin des Insectes et d'en séparer complétement le bout, en ayant la précaution que la surface de la section du tronçon principal qui reste en place soit dirigée en bas. De

cette manière les ouvrières trouvent les conditions qu'elles recherchent. Leurs premiers travaux sont masqués par l'espèce de toit que forme la section en biseau, et, ce qui est bien plus essentiel, l'orifice de la galerie se trouve protégé contre la pénétration de l'eau des pluies, qui deviendrait funeste aux nids. Les Insectes, il est vrai, à défaut d'une place convenable, savent parer aux inconvénients de celle que la nécessité les oblige d'accepter. Ils pratiquent d'abord obliquement l'entrée de la galerie et changent ensuite de direction pour descendre dans la tige, de telle sorte que le canal creusé forme un coude à peu de distance de son origine. Les dangers de la pénétration de l'eau se trouvent ainsi évités ou au moins diminués. En préparant, comme je l'ai dit, les tiges de diverses dimensions, j'ai presque toujours réussi à y attirer les Insectes, et le léger service que je leur rendais a été largement payé par l'abondance de la récolte. J'ai obtenu de cette manière de nombreuses éclosions, parmi lesquelles étaient des espèces que je ne n'ai jamais rencontrées en liberté. L'observation des premiers états, quand elle est possible, est, sans doute, le meilleur moyen d'enrichir une collection : pour ma part, je possède des espèces, par centaines, que je n'ai jamais pu acquérir autrement, quoique plusieurs paraissent ne pas être très-rares. Leur courte existence à l'état parfait et, surtout, leurs habitudes que nous ignorons, les soustrayent à nos recherches.

Dans l'énumération des espèces, qui est accompagnée des renseignements que je puis fournir sur la plupart d'entre elles, je suis, à peu près, l'ordre adopté par les auteurs du mémoire qui me sert de guide. Je place dans le premier chapitre les *Hyménoptères nidifiants;* dans le second, leurs *parasites* et dans le dernier quelques espèces qui habitent la ronce dans des conditions diverses.

CHAPITRE PREMIER.

Hyménoptères nidifiants.

1. Osmia leucomelana K.

Apis leucomelana K., Mon. Ap. Angl., II, 260, 52, ♀.
Osmia leucomelana Schenck, Bienen des herzog., Nassau, 349, 9, ♂ ♀.
Osmia parvula Duf. et Perr., l. c., pl. I, fig. 1 à 4.

Long. 6 à 7 mill.

J'ai déjà fait remarquer dans les publications de la Société zoologico-botanique de Vienne (*Verhandl.*, XIII, 1863) que l'*Apis leucomelana* K. diffère essentiellement de l'*Osmia leucomelana* de MM. Smith et Nylander. M. Schenck, auteur de plusieurs travaux estimés sur les *Apides* du duché de Nassau, avait déjà émis la même opinion. Je rapporte sans hésitation l'*Osmia parvula* des auteurs du mémoire cité à l'espèce de Kirby. L'auteur anglais n'avait connu que la femelle ; MM. Dufour et Perris ont obtenu les deux sexes d'éclosion et j'avais eu le même résultat avant de connaître leur travail, en observant la même espèce dans les tiges du roseau commun où elle établit assez souvent son nid. Cette petite *Osmia* a une ressemblance frappante avec l'*Heriades truncorum* Spin. et je l'ai deux fois reçue sous ce nom de mes correspondants. Elle a aussi d'assez grands rapports avec l'*Osmia leucomelana* Sm., dont elle se distingue cependant par sa forme plus étroite, plus cylindrique, par les bordures blanches de l'abdomen, dont les dernières sont ordinairement complètes, et par ses épines des tibias noirâtres ou brunes.

Le mâle se reconnaît à d'excellents caractères. Il a le scape des antennes épais, le dernier article aminci et courbé et ceux qui le précèdent sont un peu sinueux en dessous. Son sixième segment est denté sur les côtés et le dernier se termine en ligne courbe. Il est digne de remarque que ce sexe

jouit pendant la vie de la faculté d'enrouler le bout de ses antennes de manière à former un anneau complet et même le commencement d'un second.

Du 18 au 30 mai j'ai eu, à Grenoble, une vingtaine d'éclosions. Des tiges que j'ai trouvées à Fontainebleau et d'autres recueillies à Bar-sur-Seine par M. le Dr Cartereau n'ont livré cet Insecte qu'après le 15 juin. Ce n'est qu'au mois de juillet que les auteurs du mémoire l'ont obtenu. M. le colonel Goureau m'a communiqué deux individus sortis des tiges de l'églantier le 18 juin.

Obs. L'*Osmia leucomelana* Smith est d'une taille un peu plus forte, plus robuste. Elle a l'abdomen ovalaire et non cylindrique et les épines des tibias ferrugineuses. Le mâle a le sixième segment denté sur les côtés et le septième, qui se termine en pointe, marqué sur le dos d'une fossette triangulaire, profonde. Il a de plus le second segment ventral dilaté en forme de plaque unie, demi-circulaire. Cette espèce habite aussi la ronce. L'*O. leucomelana* Nyl. ne paraît pas différer, quoique l'auteur ne parle pas de la forme du second segment ventral.

L'*O. interrupta* Schenck, que cet auteur rapporte avec doute à l'espèce de MM. Smith et Nylander, m'en paraît distincte, au moins quant au mâle, qui porte sur le second segment du ventre un tubercule très-saillant. Il a d'ailleurs la même conformation des segments dorsaux.

Parasites :

Cryptus bimaculatus.
Eurytoma rubicola.
Stelis minula.

2. Osmia acuticornis Duf. et Perr., l. c., pl. 1, fig. 14 à 19.

Voici encore une espèce rubicole qui a une grande affinité avec l'*O. leucomelana* Sm. et que l'on pourrait facilement confondre avec elle. Elle en diffère néanmoins par des caractères propres au mâle. Je ne l'ai pas obtenue moi-même d'éclosion, mais j'en ai sous les yeux une paire dont je dois la communication à l'extrême bienveillance de M. Perris. Je la crois une très-bonne espèce. La villosité de la face et du thorax est beaucoup plus abondante et d'une couleur fauve un peu terne : elle est rare et grisâtre dans l'autre espèce. L'abdomen est finement coriacé, mais non distincte-

ment ponctué. Son premier segment est revêtu de poils fauves, plus abondants et plus longs chez le mâle, et les trois suivants ont une faible frange sur les côtés, plus pâle et d'un gris blanchâtre chez la femelle, et fauve chez l'autre sexe. Celui-ci a les derniers segments dorsaux conformés comme dans l'espèce de Smith, sinon que la pointe du dernier a sur les côtés une très-petite dent dont l'auteur anglais ne fait pas mention. Mais le caractère le plus important est dans le tubercule émarginé du premier segment du ventre; tandis que chez les espèces à ventre tuberculé le tubercule siége ordinairement sur le second. Les antennes ont aussi une conformation particulière. Le scape est plus épais qu'à l'ordinaire et le dernier article s'amincit en pointe aiguë un peu dirigée en arrière : ceux qui le précèdent sont un peu onduleux en dessous, comme chez l'*O. leucomelana* K., ce qui annonce la même mobilité et la faculté d'enroulement que nous avons trouvée chez cette espèce. Ajoutons que les épines des tibias sont ferrugineuses dans les deux sexes, comme dans l'espèce de Smith. Le mâle a le cinquième article des tarses et les crochets entièrement de cette couleur; la femelle n'a que le bout de l'article et les crochets de même nuance.

Il y a évidemment là une forme singulièrement voisine de l'*O. leucomelana* Sm. Mais la pointe du bout des antennes et le tubercule ventral du premier segment sont des traits trop marqués pour supposer que M. Smith ait pu ne pas les voir ou négliger d'en parler.

L'*Osmia acuticornis* ressemble beaucoup à l'*O. spinigera* Latr. espèce égyptienne, et ne peut, par les caractères du mâle, être comparée qu'à elle.

3. Osmia tridenta Duf. et Perr., l. c., pl. 1, fig. 5 à 11.

Long. ♂ 9 à 10, ♀ 11 à 12 mill.

Très-bonne espèce. Elle ressemble par la couleur et la distribution des poils à l'*O. aurulenta* Latr. Mais sa taille est plus grande et la forme de l'abdomen plus allongée. Tous les individus, au nombre de 50, que je possède, dépassent la taille de 4 lignes qui lui est attribuée par les auteurs qui en ont fait la découverte. Le dernier segment dans les deux sexes est aussi autrement conformé que chez l'*O. aurulenta*. L'histoire complète de cette Osmie a été exposée avec une grande précision par les auteurs du mémoire; je dois me borner à y renvoyer.

Dès le premier juin quelques mâles se sont montrés à Grenoble; les éclosions se sont succédé jusque vers la fin du mois. Elles n'ont eu lieu qu'à la mi-juillet à Saint-Sever. Les tiges des environs de Paris ne m'ont pas produit cette espèce.

Parasites :

Cryptus confector.
Cryptus signatorius.
Zonitis mutica.

4. OSMIA RUBORUM Duf. et Perr., l. c., pl. 1, fig. 12 à 13.

Long. 6 mill.

Je n'ai obtenu qu'une femelle des tiges de la ronce recueillies à Lubiana, en Carniole. Malgré les scrupules des auteurs du mémoire que je commente, je ne suis pas bien convaincu que cette espèce diffère de l'*O. gallarum* Spin. (Ins. Lig., fasc. 2, 69). La description des auteurs offre une concordance remarquable. La diversité du siége des nids paraît seule avoir motivé des doutes, peut-être exagérés. Nous avons vu l'*O. leucomelana* nicher aussi bien dans le roseau que dans la ronce. Dans ces tiges étroites les cellules sont toujours superposées, car l'espace manquerait pour les placer à côté l'une de l'autre. Dans les galles assez grosses choisies par l'espèce de Spinola les conditions changent. La forme sphérique de la galle permet à l'Insecte d'y creuser une cavité capable de loger un certain nombre de cellules, mais à la condition qu'elles soient placées non plus sur une seule ligne, mais à côté les unes des autres. On observe quelquefois une semblable modification dans les nids que certaines espèces d'Osmies placent dans la coquille des escargots. Peut-être faut-il accorder plus de valeur aux termes dont se servent les auteurs pour désigner la forme du dernier segment du mâle. MM. Dufour et Perris emploient le mot *tridenté* et ils figurent ainsi le segment. Spinola l'appelle *tri-épineux*, ce qui, en supposant que cette expression soit rigoureuse, pourrait indiquer une autre espèce. Mais Latreille donne à son *O. gallarum* ♂ un anus tridenté comme celui de *ruborum*.

5. Osmia cyanea F.

Andrena cyanea F., Ent. Syst., II, 309, 9. — *Anthophora cyanea* F., S. P., 381, 41. ♀.

? *Apis ænea* L., Syst. nat., II, 955, 20. ♂.

? *Andrena ænea* F., Ent. Syst., II, 309. 8.—*Anthophora ænea* F., S. P., 381, 40. ♂.

Osmia ænea Smith, Cat. Brit. Hym., 170, 9, ♂ ♀.

Osmia cærulescens Auctor. plurim.

Abeille maçonne De Géer, Mém., II, 351, pl. 30, fig. 23, ♀, et pl. 32, fig. 1, ♂.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur les *Apides* décrivent une *O. cærulescens.* Sous ce nom se cachent deux espèces, très-ressemblantes, il est vrai, mais distinctes. De là est résultée la discordance de quelques auteurs dans le choix des mâles qu'ils associent aux femelles. Latreille, suivi par Lepeletier, assigne à son espèce *cærulescens* un mâle très-diffèrent de celui que Kirby et d'autres auteurs donnent à celle qui porte chez eux le même nom. Pour justifier la distinction que je fais ici, j'ai besoin d'entrer dans quelques détails comparatifs sur les deux espèces. Il faut quelquefois demander à l'observation des premiers états des Insectes la précision qui n'accompagne pas toujours le travail du cabinet. L'espèce qui nous occupe est l'*Abeille maçonne* de De Géer, qu'il ne faut pas confondre avec la *Chalicodoma muraria* des auteurs. Il y a lieu de s'étonner que les détails si exacts donnés par cet excellent observateur n'aient pas levé tous les doutes et fixé définitivement la légitime association des deux sexes. La description que donne De Géer de la femelle est bien conforme à celle de Fabricius qui s'exprime ainsi : « *Caput, thorax, abdomen cyanea, nitida, tomento cinereo rariori tecta.* » Quant au mâle dont une bonne figure permet d'apprécier la conformation des derniers segments, c'est bien celui que l'on trouve toujours dans les mêmes nids avec la femelle. Il est très-vraisemblable que c'est l'*Apis ænea* L.; mais le manque de détails laisse quelques doutes; car l'indication précise de la forme du sixième segment est nécessaire pour distinguer cette espèce de l'*O. fulviventris* ♂. Ce dernier porte une échancrure en demi-cercle bien mar-

quée, tandis que chez le mâle de l'*O. cyanea* le segment est presque entier ou très-faiblement sinué. M. Smith a très-bien saisi cette différence.

Nous verrons pour l'espèce suivante un trait bien tranché propre au mâle et des différences de coloration chez la femelle.

On sait, depuis De Géer, que l'*Abeille maçonne* contruit son nid avec de la terre sableuse. Elle le place habituellement dans l'anfractuosité d'une pierre, soit sur un mur, soit ailleurs, ou dans tout réduit capable de lui offrir un certain abri. Les tiges de la ronce sont aussi, quoique rarement, choisies par elle. J'ai obtenu une femelle qui s'y était développée et M. le colonel Goureau m'en a fait voir une seconde qui avait la même origine. L'Insecte semble rechercher avant tout un endroit abrité et ne craint pas le voisinage d'autres espèces nidifiantes. Je l'ai observé dans les nids de *Chalicodoma muraria* dont quelques cellules étaient encore occupées par cette espèce, tandis que l'Osmie bleue s'était établie dans celles que le premier possesseur avait abandonnées. Les éclosions que j'ai eues de ces nids d'emprunt et d'autres nids bien légitimes m'ont toujours produit les deux sexes tels que les a trouvés De Géer. Je n'y ai jamais rencontré de variété pouvant se rapporter à l'espèce suivante.

J'intercale ici cette espèce que je n'ai pas rencontrée dans la ronce, afin qu'on puisse en juger par comparaison.

6. Osmia cærulescens K.

Apis cærulescens Kirby, Mon. Ap. Angl., II, 964, 55. ♀.

Osmia cærulescens Latr., Enc. méth., VIII, 581, 12, ♂.

Corpore femineo atro, albido-pubescens; abdomine cærulescenti, segmentis margine albicantibus, ventre lana atra. ♀ (Kirby).

Æneo, in dorso capitis et thoracis rufo, in reliquis albido-villosus; ano trispinoso. ♂.

L'espèce de Kirby diffère, comme la diagnose l'indique, de l'*O. cyanea* par la couleur noire de la tête et du thorax. Lepeletier remarquant cette différence a pu soupçonner que son *O. cærulescens*, qui est notre *cyanea*, pouvait bien ne pas être la même que celle de l'auteur anglais; il s'agit en effet de deux espèces et non de deux variétés d'une seule, comme l'ont

cru plusieurs auteurs. Kirby parle d'une variété toute bleue, c'est notre *cyanea*. C'est à elle qu'il faut rapporter le mâle qu'il décrit et non à l'espèce type. M. Smith a déjà fait cette association; mais c'est à tort, à mon avis, qu'il prend l'espèce de Kirby comme une variété de son *O. ænea* ♀. Il serait difficile de décider si l'*Apis cærulescens* L. appartient à cette espèce ou à la précédente, tant la description est défectueuse et incomplète : mais, d'après le témoignage d'Illiger, ce serait l'espèce que décrit Kirby, qui a vu les originaux dans la collection linnéenne conservée en Angleterre.

La confusion qui a eu lieu rend la synonymie de l'*O. cærulescens* des auteurs assez embrouillée; les uns ayant décrit sous ce nom notre première espèce, les autres la seconde et quelques-uns ne les ayant régardées que comme des variétés. Les mâles ont aussi donné lieu à des méprises et l'on a quelquefois interverti leur place. Il n'entre pas dans le plan de ce travail de donner la synonymie complète des deux espèces; mais j'espère en avoir rendu la distinction facile.

Pour la taille, la forme du corps, la sculpture et la pubescence, ces deux espèces se ressemblent beaucoup; en général la *cærulescens* m'a paru un peu plus petite ou de la taille des petits individus de la *cyanea*. Chez mes exemplaires femelles, au nombre de dix, la frange de poils cendrés des segments abdominaux est mieux marquée et moins largement interrompue sur les premiers : ces différences sont peu appréciables et de peu de valeur. Un caractère plus important, à cause de sa constance, est fourni par la sculpture du métathorax. Chez l'*O. cyanea*, cette partie offre, vers le haut, un espace triangulaire lisse et luisant, tandis que le métathorax est partout finement coriacé chez l'*O. cærulescens*. Ce trait, joint à la couleur noire de la tête et du thorax, permet de distinguer cette espèce. Ajoutons que l'abdomen est aussi d'un bleuâtre plus foncé.

Le mâle est, comme celui de l'autre espèce, de couleur bronzée, mais de nuance un peu plus obscure. Il s'en distingue, à première vue, par son armure anale formée de trois épines assez longues, minces, parallèles et à peu près égales. Son sixième segment est entier.

Cette Osmie paraît n'être pas rare en France et s'y rencontre avec la *cyanea*. Pendant un long séjour en Allemagne et dans mes nombreuses chasses entre l'Adriatique et l'Elbe, je n'ai jamais rencontré cette espèce, au lieu que l'autre y est partout vulgaire. Je dois les premiers mâles que j'ai vus à la générosité de M. le docteur Sichel : il restait à découvrir la femelle. Dans une excursion faite à Vincennes dans les premiers jours de mai, j'eus la satisfaction de capturer deux mâles. Mon vif désir de con-

naître l'autre sexe me ramena le 17 du même mois, après la cessation du froid qui avait duré quelque temps, sur le même escarpement des fortifications où j'avais fait ma première chasse. Mes recherches eurent un plein succès. Une quinzaine de mâles et dix femelles tombèrent entre mes mains. Les deux sexes volaient sur les mêmes places et un couple fut pris du même coup de filet au moment où il s'abattait à terre, paraissant se poursuivre ou s'agacer. Quoique je n'aie pas été témoin de l'accouplement, j'ai acquis la conviction de la légitimité de leur réunion. Je ne découvris pas les nids, mais il me parut probable que c'était dans le talus du terrain qu'ils devaient être placés. J'ajouterai que pendant cette chasse je n'ai rencontré qu'un couple de l'*O. cyanea*.

Remarque. Il faut exclure des synonymes la *Megachile cærulescens* Spin. (Ins. Lig., fasc. 1, 145, 12), qui est l'*Apis* (*Osmia*) *ventralis* Pz., espèce rare, que j'ai rencontrée dans le département de l'Isère.

Je crois aussi, comme Illiger, que l'*Andrena cærulescens* de Fabricius n'est pas une *Osmia*, comme le pensent quelques auteurs, mais une *Andrena* qui peut se rapporter à la *flessæ* Pz. Quoique l'auteur ait copié la diagnose de l'*Apis cærulescens* L., il paraît l'avoir appliquée à un autre Insecte.

7. CERATINA ALBILABRIS F.

Hylæus albilabris F., Ent. Syst., II, 305, 10 (1793).

Prosopis albilabris F., S. P., 293, 2.

Apis cucurbitina Rossi, Mant. L., 145, 325 (1792).

Ceratina albilabris Duf. et Perr., l. c.

Pour l'histoire des mœurs et des métamorphoses de cette espèce et des deux suivantes, je ne puis que renvoyer au remarquable mémoire déjà cité qui expose avec beaucoup d'exactitude le genre de vie des *Cératines* et réfute victorieusement l'opinion des auteurs qui ne voyaient dans ces Insectes que des parasites. Quelle que soit l'insignifiante apparence de leurs instruments de récolte, il est incontestable que les poils qui garnissent les pattes postérieures servent à recueillir le pollen des fleurs; mes observations s'accordent tout à fait avec celles de MM. Dufour et Perris, qui ont constaté, comme moi, *de visu*, cet usage. L'hivernage de l'Insecte parfait dans les étroites galeries creusées dans la ronce est un fait non moins constant et qui permet de l'obtenir vivant à toutes les époques de

'hiver. Une seule tige en contient quelquefois près d'une vingtaine; plus rarement on en trouve qui sont solitaires. Les deux espèces suivantes, qui sont généralement moins fréquentes dans nos contrées, se trouvent mêlées à celle-ci. Mais ce n'est pas à cette époque que l'on peut observer leur industrie. Les travaux de la nidification, la vie de la larve et ses métamorphoses ont lieu pendant les mois de mai, juin et juillet, et l'insecte nouveau se montre dès le mois d'août et jouit de la liberté jusqu'à la saison froide, qui l'oblige à chercher un refuge dans les tiges qui lui avaient servi de berceau, pour ne reprendre son activité qu'au mois de mai suivant. La durée de la vie à l'état parfait est ainsi de neuf mois environ.

Les *Cératines*, comme les autres Insectes rubicoles, ne peuvent pas entamer la partie ligneuse des tiges et sont forcées de choisir celles qui, ayant été coupées, présentent à nu leur partie médullaire, qu'ils creusent facilement avec leurs mandibules.

Obs. Par droit de priorité, le synonyme de Rossi devrait avoir la préférence; mais celui de Fabricius ayant prévalu, j'ai cru devoir me conformer à l'usage reçu.

8. Ceratina cærulea Will.

Apis cærulea Villers, Ent. eur., III, 319, 88, tab. 5, fig. 25, ♀ (false. ♂).

Apis cyanea Kirby, Mon. Ap. Angl., II, 308, 71, tab. 17, fig, 7, ♀, 8 ♂

Ceratina callosa Latr., Gen. Crust. et Ins., IV, 160, Enc. Méth., X, 18.

Ceratina nitidula Spin., Ins., Lig., fasc. I, 151, 2, ♀.

Ceratina cyanea Lep., Hym., II, 505, I.

Cæruleo-virens, subcylindrica : ♀ segmento 6° *apice angulato, basi carinato : ♂ clypeo et labro albis, segmento* 6° *apice carinato,* 7° *inflexo, apice sat profunde emarginato vel potius bidentato.*

Long. ♀ 6 mill., ♂ 5 à 6 mill.

Encore une espèce vulgaire mal connue et confondue à tort avec la suivante, ou regardée comme simple variété. Leur séparation, très-légitime selon moi, exige quelques détails.

Un peu plus petite que la précédente et surtout que la suivante. Cha-

peron de la femelle noir, ainsi que les épaulettes ou les points calleux dans les deux sexes. Un seul ♂ porte un très-petit point blanc sur les points calleux. Aux pattes un très-petit point blanc à la base des tibias postérieurs, tant chez le ♂ que chez la ♀. Dernier segment de celle-ci terminé en angle un peu saillant, presque denticulé, portant, près de la base, une très-courte carène. Sixième segment du mâle, caréné dans ses deux tiers postérieurs ; la carène progressivement plus saillante : septième fortement infléchi, assez profondément échancré au bout ; les angles de l'échancrure en forme de dent.

La ponctuation des derniers segments est plus forte et plus distincte que chez l'espèce précédente, mais diffère peu ou point de celle de la suivante.

Parmi 45 individus obtenus, à Grenoble, de la ronce, je ne trouve aucune variation dans les couleurs, et la taille est constamment telle que je l'ai indiquée. On peut donc regarder cette espèce comme très-constante. Elle était moins fréquente que la *C. albilabris*, mais un peu plus que celle qui suit. Je l'ai trouvée aussi dans des tiges de ronce des environs de Paris et dans d'autres cueillies à Bar-sur-Seine par M. Cartereau, qui ont été amicalement mises à ma disposition par M. le docteur Laboulbène.

Obs. Les paroles de Latreille : « *femina clypeo immaculato a mare discernenda* » se rapportent à cette espèce et non à la *callosa* F.

Dans le fascicule 2, p. 80 (Ins. Lig.), Spinola regarde à tort l'insecte qu'il décrit comme le ♂ de sa *C. albilabris*. Il se trompe encore sur le sexe, car c'est une ♀.

Smith est, je crois, le premier qui ait donné à la ♀ le ♂ qui lui convient ; mais il faut retrancher de ses synonymes ceux de Rossi et de Fabricius.

Lepeletier (Hym.) donne à son espèce une taille de 5 lignes, sans doute par erreur typographique, c'est 3 lignes qu'il faut lire, comme l'indique l'Encyclopédie méthodique pour l'espèce citée par lui comme synonyme.

9. CERATINA CALLOSA F.

Andrena callosa F., Ent. syst., suppl., 277, ♀.
Megilla callosa F., S. P., 334, 31.
Ceratina cærulea Duf. et Perr., l. c.
? *Ceratina mauritanica* Lepel.. Hym., II, 507, 3.

Cæruleo-virens, subcylindrica; puncto calloso tibiarumque basi albo maculatis; ♀ clypeo macula ovata alba, segmento 6° carinato, subapiculato; ♂ clypeo et macula magna quadrata labri albis; segmento 6° acute carinato, 7° inflexo producto, apice semi-circulari, integro.

Long. ♀ 8 mill. ♂ 7 mill.

Il est pour moi hors de doute que cette espèce ne doit pas être confondue avec la précédente : elle s'en distingue par des caractères constants tirés de sa conformation et aussi de la différence du dessin. Rappelons d'abord la courte description de Fabricius : « *Statura omnino A. minutæ at paulo major. Corpus atrum cæruleo nitidum. Labrum* (*clypeus*) *puncto oblongo albo. Thorax ater puncto utrinque calloso ante alas albo. Pedes*, etc. — *Habitat in Italia.*

Cette description, faite sur une femelle et non sur un mâle comme l'a cru Lepeletier, exprime très-bien les marques distinctives de l'espèce qui nous occupe et qui consistent en une lunule blanche sur les points calleux et une tache ovalaire sur le chaperon de la femelle. Chez ce sexe la carène du sixième segment est un peu plus marquée que dans l'autre espèce, et ne s'affaiblit qu'au moment d'atteindre l'apicule terminale. Le mâle est bien plus nettement caractérisé. Son sixième segment porte une carène beaucoup plus prononcée, occupant ses deux tiers postérieurs et progressivement croissante. Le septième ou dernier est fortement infléchi en dessous, très-saillant et terminé en arc de cercle, sans le moindre indice d'échancrure. Comme on l'a vu, le mâle de l'autre espèce a le dernier segment échancré, presque bidenté. La taille enfin de cette espèce est beaucoup plus forte. En voilà assez pour justifier sa séparation (1).

(1) Qu'il me soit permis d'ajouter, à cette occasion, quelques lignes sur la quatrième espèce de *Cératine* d'Europe, dont on ne connaissait jusqu'ici que le mâle.

Ceratina chalcites Germ., Faun. Hym., fasc. 21, tab. 23. ♂.

Megilla chalcites Illig., Mag., V, 139, 11.

Long. 11 à 12 mill.

♂. Bleu, avec le dos du thorax d'un noir violâtre. Une grande tache triangulaire sur le chaperon et un point sur le labre, blancs. 6e segment caréné ; 7e infléchi, fortement prolongé, conique ; 2e segment ventral avec un fort tubercule transversal.

Je lui rapporte la *C. cærulea* Duf. et Perr. parce que les caractères sexuels que ces auteurs ont figurés lui conviennent très-bien et ne sont pas ceux de la précédente. Mais ils paraissent les avoir confondues quand ils disent que la *C. cærulea* varie singulièrement pour la taille et que la tache du chaperon est sujette à manquer chez les femelles.

Il me paraît très-probable que la *C. mauritanica* Lep., dont la patrie est l'Algérie, est la même espèce. Elle en a la taille et les mêmes marques blanches et ne s'en distingue que par la couleur générale, qui est plus foncée ou d'un bleu noirâtre.

La *C. callosa* est la plus grande des Cératines que j'ai trouvées dans la ronce et aussi la moins commune dans les environs de Grenoble. Mes provisions considérables de tiges ne m'ont produit que 18 individus. J'ai trouvé, au contraire, que c'était l'espèce dominante dans les ronces que j'ai observées à Vippach, en Carniole. Elle est assez rare en Autriche et en Bavière.

Métathorax ponctué, sans strie, avec un espace central triangulaire, lisse et luisant. Ailes enfumées le long des bords.

♀ inédite. Aussi forte que le mâle ou un peu plus petite et de même couleur. Elle se distingue par l'absence de taches blanches sur la face, par la carène du 6e segment qui est plus forte et terminée par une apicule saillante. Le bord de ce segment est un peu sinueux et le second segment ventral, au lieu du tubercule que l'on voit chez le mâle, n'a qu'un pli transversal en relief.

Les deux sexes m'ont été envoyés par l'illustre Léon Dufour comme provenant de l'Espagne, sous le nom de *C. Spinolæ* Latr. Je n'ai pas trouvé cette espèce dans les ouvrages de Latreille que j'ai consultés; il est possible que ce ne soit qu'un nom de collection.

Le catalogue du Musée britannique cite comme synonyme la *C. ænea* Brullé (Expédition de Morée) : c'est une erreur. Cette dernière se distingue par son abdomen bronzé et surtout par la sculpture du métathorax qui porte cinq lignes longitudinales ou sutures, selon l'expression de Brullé. La femelle dont parle le catalogue, qui offre une petite tache sur le chaperon, peut se rapporter à la *C. ænea*.

Je ne vois pas le motif qui a porté Brullé à placer la *C. cyanea* K. dans la section de son *ænea*, caractérisée par le tubercule ventral du mâle. Kirby ne parle pas de tubercule et son espèce est bien la *cærulea* Vill., comme il le soupçonnait.

10. Prosopis confusa Schenck.

Bienen des Herzogt., Nassau, 318, 4.

Nigra : alis subobscuratis vel subhyalinis; abdomine subtiliter punctato, segmento 1° sublævi, margine laterali albo-fimbriato.

♀ *Facie maculis triangularibus duabus, prothoracis linea interrupta, puncto calloso, squamula antice, basique tibiarum, pallide flavis; antennis nigris vel obscuris.*

♂ *Facie, mandibularum linea, scapi macula vel linea, interdum puncto calloso et squamula antice, basi tibiarum tarsorumque articulo 1ª pallide flavis; flagello infra obscure ferrugineo.*

Long. 6 à 7 mill.

Espèce ressemblant beaucoup à *P. signata* Pz. et probablement confondue avec elle. Elle en diffère par plusieurs caractères, qui ont été bien appréciés par M. Schenck. Elle est un peu plus petite et ses ailes ne sont pas d'un blanc hyalin pur, mais plus ou moins obscurcies. L'abdomen est beaucoup plus finement ponctué et le premier segment presque entièrement lisse sur le dos.

La face est médiocrement allongée et un peu rétrécie vers le bas; elle est chez le mâle blanche, les sutures exceptées, jusqu'à l'insertion des antennes et cette couleur se termine en ligne presque droite, sans émettre de prolongement sur les côtés. La femelle n'a que deux taches en triangle irrégulier sur les côtés. La ligne claire du prothorax est souvent obsolète ou nulle chez les deux sexes, mais plus fréquemment chez le mâle. Les points calleux et les écailles sont aussi souvent tous noirs chez ce dernier.

La *P. armillata* Nyl. = *hyatinata* Smith qui, selon ce dernier auteur, se trouve souvent sur les fleurs de la ronce où je l'ai aussi rencontrée et où j'ai capturé deux individus accouplés, diffère bien peu de cette espèce. Elle a les ailes plus pures. Les antennes de la femelle ont le flagellum ferrugineux ou roussâtre en dessous, et le mâle a les mandibules toutes noires. Aucun des individus, assez nombreux, que j'ai eus d'éclosion, n'a ces caractères. Pourtant je ne puis me défendre de l'idée que ces deux espèces pourraient bien n'être que des variétés d'une seule.

Plusieurs auteurs, entre autres Latreille et Lepeletier, se fondant sur

l'absence d'un appareil pollinigère ont pensé qne les *Prosopis* étaient parasites. MM. Dufour et Perris, adoptant cette opinion, croient que leur *P. signata*, qui est peut-être notre *confusa*, est parasite de l'*Osmia leucomelana* (*parvula*). Cependant le parasitisme des *Prosopis* paraît aussi peu fondé que celui des *Ceratina* et des *Sphecodes* qui a été condamné par l'observation. Celles, sur les *Prosopis*, de MM. Twaites et Sydney Saunders, cités par M. Smith, me paraissent mériter beaucoup de confiance. Le dernier observateur a vu, en Albanie, une espèce nichant en très-grand nombre dans les tiges de la ronce et a constaté dans ses cellules une miellée semi-liquide. On peut, il est vrai, objecter que la pâtée qui devait nourrir sa larve pouvait bien avoir été préparée par une *Osmie*; mais l'auteur ne dit rien de la présence de cet insecte dans les mêmes tiges et cela s'accorde fort bien avec ce qne j'ai observé moi-même. Jamais je n'ai rencontré dans la même tige des *Osmies* et des *Prosopis*, et l'on sait qu'il arrive assez rarement que toute une colonie soit envahie par le même parasite : cela n'est pas une preuve, mais au moins une présomption, que les rapports des deux espèces ne sont pas ceux du meurtrier avec sa victime. La comparaison des galeries et des coques m'a confirmé dans cette opinion. J'ai sous les yeux un tronçon de tige, trouvé à Fontainebleau, qui m'a produit 8 *Prosopis* et 2 *Eurytoma* qui en étaient les parasites. Je trouve la galerie creusée le long de l'un des bords de la moelle sensiblement plus étroite que celles de l'*Osmia leucomelana*. Les coques par conséquent ont aussi un peu moins d'épaisseur que celles de cette espèce. Elles sont d'ailleurs de la longueur de celles des mâles (7 mill.) et n'atteignent pas celle des femelles qui est souvent de 9 mill. et, comme elles, cylindriques et formées d'une membrane très-mince, pellucide, d'un blanc grisâtre. Leur bout, fermé par une lamelle qui n'a guère plus d'épaisseur que le reste, est appuyé sur un petit bouchon ou culot formé de moelle détachée et conservant toute la pureté de sa couleur. Ce bouchon sert de cloison intermédiaire aux coques. Dans le bout inférieur de chaque coque se trouvent tassés en petite quantité des résidus excrémentitiels. Chez l'*O. leucomelana*, ce que j'appelle ici le bouchon n'est pas formé par la moelle, mais par un tas de petits crotins noirâtres, accumulés par la larve avant la construction de sa coque. Il y a donc là des procédés différents. Il est, de plus, digne de remarque, que, tandis que les cellules sont toujours placées bout à bout et dans une galerie régulière chez l'*Osmia leucomelana*, ici elles peuvent dévier de cet ordre. J'en trouve trois, piacées obliquement dans l'épaisseur du reste de la moelle, qui ne communiquent avec la galerie commune que par un bout, de telle sorte que cette galerie semble émettre trois branches. Peut-être cette disposition n'est qu'acci-

dentelle, mais elle m'a semblé originale. J'ai encore rencontré six *Prosopis* de cette espèce dans deux vieilles galles de *Cynips Kollari* Hart. Les coques, en tout semblables à celles dont j'ai parlé, se trouvaient dans des galeries dirigées en ligne courbe dans l'épaisseur des parois des galles et les remplissaient entièrement. L'une des galles en contenait deux et l'autre quatre. L'insecte mère s'était servi de l'ouverture faite par le *Cynips ;* mais au lieu d'aller jusqu'à son berceau pour l'agrandir ou le prolonger, ce qui aurait présenté des difficultés peut-être insurmontables à cause de la dureté de ses parois, il s'était dirigé dans le tissu spongieux et abondant qui donne à la galle le volume d'une reine-claude. Il avait pu creuser là avec autant de facilité que dans la moelle de la ronce. Ici encore rien ne trahissait la présence d'un autre insecte et je dois ajouter que jamais je n'ai obtenu d'*Osmia* de ces galles ou d'autres. Ces considérations me semblent justifier la place que je donne à cet insecte parmi les *Hyménoptères nidifiants.* Remarquons en passant l'instinct admirable, je dirais presque l'intelligence qui guide ces petits êtres dans le choix du lieu de leur établissement et qui leur fait trouver des conditions analogues, malgré la diversité des objets choisis.

Le *Cemonus unicolor,* que l'on rencontre si souvent dans la ronce, se comporte comme notre *Prosopis* quand il veut établir son nid dans les galles.

Parasite :

Eurytoma rubicola.

11. Prosopis brevicornis Schenck.

Bienen des Herzogt., Nassau, 321, 13.

? *Prosopis brevicornis* Nyl. Ap. bor.

Nigra : capite antennisque brevibus; abdomine nitido, subtiliter punctulato; segmento 1° margine laterali albo-fimbriato ; prothoracis linea interrupta, puncti callosi et squamulæ maculis flavo-albidis.

♀ *Facie bimaculata, tibiis posterioribus basi albidis ; flagello antennarum subtus ferrugineo.*

♂ *Facie, puncto vel macula scapi, basi tibiarum posteriorum, articulo*

1° *tarsorum posticorum, flavo-albidis; scapo antennarum incrassato, triangulari; flagello subtus fulvo.*

Long. 5 mill.

Remarquable par la brièveté de la tête qui n'est pas plus longue que large et celle des antennes qui ne dépassent guère le bord occipital. Chez la femelle les taches faciales sont petites, allongées, quelquefois obsolètes ou nulles. Le prothorax porte tantôt une ligne jaunâtre, interrompue, tantôt un point de chaque côté; dans d'autres cas il est tout noir. L'autre sexe présente les mêmes variations. Ponctuation des deux premiers segments de l'abdomen fine, mais très-distincte, égale, plus effacée sur les suivants.

Le mâle a la face aussi courte que la femelle, blanche : cette couleur formant deux branches qui dépassent la hauteur de l'insertion des antennes. Le scape épais, triangulaire, est taché de blanc jaunâtre, en avant et en dehors, dans une étendue variable. La face antérieure des tibias de la première paire, la base de ceux de la dernière et le premier article des tarses des deux paires postérieures, sont d'un blanc jaunâtre, les derniers d'un brun sale. Ce sexe se distingue encore par un caractère qui n'a pas été remarqué. Il porte, vers le milieu du troisiéme segment ventral, un petit tubercule géminé, et quelquefois le quatrième offre le rudiment d'une saillie semblable.

Les exemplaires originaux que je dois à l'amitié de M. le professeur Schenck sont semblables aux miens sous tous les rapports.

Cette espèce est sortie, en assez grand nombre, des tiges de la ronce des environs de Grenoble; je ne l'ai pas observée à Paris.

Le *Prosopis brevicornis* Nyl. ne diffère qu'en ce que l'auteur dit l'abdomen « ænescens, » expression qui ne convient pas ici.

Remarque. M. Smith décrit un *P. varipes* qu'il a aussi obtenu de la ronce et qui a avec notre espèce une grande ressemblance, mais diffère spécifiquement. C'est la même espèce que M. Schenck appelle *P. pictipes* dont je possède aussi des individus originaux. Elle se distingue en ce que chez le mâle la couleur claire des pattes est plus étendue et occupe tous les tibias et les tarses, à l'exception d'une tache obscure ou ferrugineuse qui se trouve sur la face externe des premiers. En outre, les antennes sont plus longues et atteignent le tiers antérieur du thorax, le scape est moins épais, la face plus allongée et un peu rétrécie vers le bas. Il n'a pas de tubercule sur le ventre. La femelle est plus difficile à distinguer, car

elle n'a pas la face aussi allongée que le mâle, mais ses taches sont plus fortes que chez l'autre espèce, souvent arrondies ou un peu anguleuses et presque toujours de forme irrégulière.

12. ODYNERUS LÆVIPES Shuck.

Od. lævipes Schuckard, Loud. Mag. nat. hist., n. sér., I, 490.

Pterocheilus simplicipes Herr.-Schaffer, Faun. Germ., 173; 18, ♂.

Odynerus cognatus Dufour, Ann. scienc. nat., 2e sér., XI, 92.

Odynerus rubicola Duf., ibid., 102.

Je partage l'opinion de M. de Saussure. Les deux espèces de Dufour O. *cognatus* et *rubicola* n'en font qu'une, qui est identique avec l'*O. lævipes* Schuck. Mais si les noms choisis par cet auteur ne peuvent pas être conservés, le mérite du tableau aussi exact que complet qu'il trace des mœurs et des métamorphoses de cette espèce n'en est point amoindri. On consultera toujours avec fruit ce travail, qui jette une si vive lumière sur l'histoire de ce genre d'*Hyménoptères*.

L'*Odynerus lævipes* est celui que j'ai obtenu le plus souvent des tiges de la ronce. Je l'ai observé en France, dans la basse Autriche, en Bohême et en Carniole.

Les auteurs du mémoire si souvent cité ont décrit deux autres espèces rubicoles, *O. industrius* et *hospes*. Je ne connais pas la première. M. Perris m'a obligeamment communiqué une femelle de la seconde, le seul échantillon qui est resté dans la collection Dufour. J'ai comparé cet insecte avec les espèces de l'ouvrage de M. de Saussure et je n'ai pas pu le rattacher à aucune d'elles.

Parasites :

Cryptus bimaculatus.
Chrysis splendidula.

J'ajoute deux autres espèces qui n'avaient pas été observées dans la ronce :

13. ODYNERUS TIMIDUS Sauss.

Mon. Guêpes solit., Suppl. III, 296, 184.

Groupe de l'*O. exilis. Métathorax tronqué, excavé, ses bords marginés : 1*^er^ *segment sans suture.*

Long. 5 mill. ♀.

Tête et antennes noires. Thorax noir, à l'exception de deux taches sur le prothorax et de la partie antérieure des écailles qui sont d'un blanc jaunâtre. Deux bandes à l'abdomen, sur le bord du premier et du second segment, non prolongées sur le ventre. Pattes noires, base et épines des tibias postérieurs, base des tibias intermédiaires, tarses et tibias antérieurs fauves; ces derniers d'un jaune blanchâtre en avant et plus sombres en arrière. Premier segment de l'abdomen ferrugineux en dessous et sur les côtés. Métathorax et premier segment ruguleux, ce dernier sans suture.

Les nombreuses tiges de ronce que j'ai gardées en observation ne m'ont produit qu'une femelle, à Grenoble.

14. ODYNERUS DELPHINALIS, nov. sp.

Niger, parum pubescens : clypeo (exceptis marginibus et macula centrali nigris), mandibularum linea, scapo infra, macula gemina inter antennas, maculis ad orbitas faciales et occipitales, prothoracis linea apice acuminata, macula sub alis, squamulis, postscutello, metathoracis lateribus dilatati maculis duabus elongatis, abdominis fasciis dorsalibus 5, *ventralibus* 2, *apice femorum tibiisque pallide flavis; tarsis ferrugineis; alis subhyalinis, nervis nigris* ♀.

Long. 10 mill.

(Sub-gen. *Leionotus* Saussure.)

Quoique, en général, la création d'une espèce isolée, dans un genre qui en contient un grand nombre dont la distinction est souvent très-dif-

ficile, soit peu profitable à la science et que son opportunité puisse être contestée, je ne puis m'empêcher de faire connaître celle-ci à cause de son habitat dans la ronce. Je me suis assuré avec un soin scrupuleux qu'elle ne se trouve pas dans la grande *Monographie des Guêpes solitaires* de M. de Saussure. Elle est aussi différente de toutes celles que MM. Dufour et Perris ont trouvées dans la même plante.

Chaperon triangulaire, plus large que long, assez étroit en avant et faiblement émarginé, ses angles peu saillants et mousses, jaune, avec une bordure étroite, noire, et une tache centrale triangulaire, de même couleur, dont l'angle supérieur touche au front. Mandibules tridentées, ornées en dehors d'une ligne jaune. Antennes noires, le scape jaune en dessous, la face inférieure du pédicelle et des 4-5 articles suivants un peu ferrugineuse. Une tache géminée entre les antennes, une autre entre celles-ci et les yeux, n'atteignant pas leur sinus et une autre de chaque côté vers l'occiput, jaunes. Prothorax à angles antérieurs mousses, presque arrondis; orné d'une bande jaune atténuée au milieu et aux extrémités. Une tache subovale sous les ailes et l'écaille, jaunes; la dernière marquée de brun au centre. Écusson noir (un exemplaire porte un point jaune d'un seul côté). Postécusson jaune, à face postérieure un peu oblique, assez plane et presque lisse. Métathorax peu profondément excavé, à bords arrondis, sans angle ni ligne qui limite l'excavation, mais assez fortement dilaté sur les côtés, tout à fait en dehors, sous forme de bord tranchant presque horizontal, sans crênelure apparente, mais assez pubescent. Une tache jaune, allongée en forme de bande, orne la tranche supérieure de cette dilatation. Abdomen à peu près sessile, en ovale un peu allongé ; le premier segment sans suture, avec une bande jaune étroite, non dilatée sur les côtés : les quatre segments suivants avec des bandes régulières, celle du second un peu plus forte et un peu élargie sur les côtés : deux bandes ventrales (2, 3). Pattes comme il a été dit. Ailes subhyalines, les nervures noirâtres, le stigma fauve-obscur ; une légère teinte brune le long de la côte et sur la cellule radiale.

Deux femelles sorties des tiges de la ronce, au mois de juin, à Grenoble.

Par l'absence de suture sur le premier segment de l'abdomen et les bords arrondis de l'excavation du métathorax, cette espèce ne peut appartenir qu'aux troisième ou quatrième sous-genres (*Leionotus* et *Oplopus*) de M. de Saussure. Ne connaissant pas le mâle, il m'est difficile d'affirmer avec une entière certitude à laquelle de ces deux divisions il convient de la rattacher. Cependant, la forme élargie des côtés du métatho-

rax et celle du bord antérieur du chaperon qui est peu échancré et relativement étroit en font, à mes yeux, un *Leionotus* plutôt qu'un *Oplopus.*

Dans le dernier de ces sous-genres, il n'y a que l'espèce *reniformis* Wesm. qui ait le métathorax taché de jaune et, selon M. de Saussure, une variété de la *Reaumurii* Duf., mais ni l'une ni l'autre n'a le métathorax dilaté sur les côtés. La première a le chaperon autrement coloré et plus largement émarginé au bout, indépendamment de différences moins importantes. La seconde, que je dois à la générosité de son auteur, a la forme du chaperon et du métathorax du *reniformis* et quatre bandes seulement à l'abdomen.

Parmi les espèces du sous-genre *Leionotus*, c'est avec le *floricola* Sauss. que cet *Odynère* a les plus grands rapports, et, peut-être, n'en est-il qu'une variété remarquable, malgré la différence du dessin. La conformation du métathorax est à peu près la même dans les deux espèces. On peut en dire autant de la ponctuation et de la pubescence. Les angles du prothorax paraissent un peu plus émoussés dans notre espèce, mais la différence est si minime qu'elle est difficile à saisir. Les ornements jaunes de l'abdomen sont seuls très-distincts. Le premier segment ne porte point de tache latérale, unie à la bande ou isolée, comme dans l'*O floricola;* le second n'a aucun point libre, jaune, et, enfin, le cinqnième a une bande complète, au lieu qu'elle est obsolète ou très-raccourcie chez l'autre espèce. Le dessin du chaperon se rapporte à une variété du *floricola,* indiquée par M. de Saussure ; mais la bordure jaune des orbites de la face est beaucoup plus courte et ne dépasse pas la racine des antennes, au lieu que, dans l'autre cas, elle se prolonge jusque vers le fond du sinus des yeux. Nonobstant ces discordances, je ne serais pas surpris, qu'il ne s'agit ici que d'une variété singulière, d'autant mieux que l'*O. floricola,* qui se trouve dans le département des Hautes-Alpes où je l'ai pris plusieurs fois, peut très-bien se rencontrer aussi dans celui de l'Isère qui en est voisin. Il paraît, du reste, comme l'a déjà remarqué M. de Saussure, que cet *Odynère* est assez variable. J'ajouterai qu'il est digne de remarque que la couleur jaune du chaperon soit plus étendue chez notre espèce, et que celle de l'abdomen le soit moins. Ces doutes peuvent facilement être levés par une observation plus étendue des habitants de la ronce dans les contrées où se trouve l'*O. floricola.*

15. Pogonius hircanus F.

Pompilus hircanus F., Ent. syst., Suppl., 251, 30 (Teste, Dahlb.).

Pogonius hircanus Dahlb., Hym. Eur., II, 454, 2, et *Agenia hircana*, Ibid., 83, 40.

Anoplius bifasciatus Lep., Hym., III, 459, 30.

Le genre *Pogonius* est un membre de la famille des *Pompilides* séparé par Dahlbom du genre *Agenia*, dont il ne se distingue guère que par le long faisceau de poils qui surmonte les mâchoires, par la nervure cubitale qui se prolonge jusqu'au bord apical de l'aile et par le premier segment abdominal moins rétréci vers sa base.

Les mœurs des *Pogonius* paraissent n'avoir pas encore été observées. Dahlbom, Lepeletier, Wesmaël et d'autres auteurs n'en disent rien. J'ai la satisfaction de pouvoir donner sur ce sujet quelques renseignements qui me semblent décisifs.

Parmi un grand nombre de tiges de ronce recueillies à Fontainebleau au commencement de juin et examinées le 5 de ce mois, il s'en trouvait une qui m'offrit les particularités suivantes. Je rencontrai, dans un canal assez spacieux et paraissant avoir primitivement logé une espèce d'*Odynère*, à en juger par les restes des coques terreuses qui s'y trouvaient, quatre araignées très-fraîches, placées à certaine distance les unes des autres, non isolées par des cloisons régulières, mais simplement séparées par quelques résidus peu tassés et sans cohésion. A l'aide de la loupe, je découvris sur chacune une larve apode, de teinte un peu vitreuse, à peine d'un millimètre de longueur, appliquée sur un côté de la partie antérieure du ventre. Une des araignées fut séparée pour être soumise à l'examen de notre savant collègue M. Lucas, qui reconnut en elle une espèce du genre *Salticus*. Le 9, les larves qui restaient avaient un peu grossi, et l'on distinguait la tête à une petite constriction qui la séparait du reste du corps. Elles étaient comme collées sur le même point et n'exécutaient que des mouvements de succion très-apparents. Je remis, pour les décrire, au moment où elles auraient acquis plus de développement ; mais j'attendis trop longtemps. Le 20 du mois, il était trop tard. A ma grande surprise, chaque larve s'était déjà enfermée dans une coque dont la construction était terminée. Il ne restait des araignées que des débris des pattes et du céphalothorax.

Coque. — Long. 8, larg, 4 mill. — De forme ovoïde un peu allongée, le bout inférieur sensiblement plus étroit que le supérieur qui est arrondi, soyeuse, d'un gris terne, d'un tissu assez serré, sans transparence, avec quelques filaments épars à la surface. Cette coque ne remplit pas complétement le canal et n'adhère que par quelques fils à ses parois.

Le 6 juillet suivant, l'éclosion de l'insecte a eu lieu. Ainsi, l'évolution a été si rapide, qu'un mois environ a suffi à toutes les transformations.

Cette observation est en opposition formelle avec les idées théoriques de Lepeletier qui est disposé à regarder comme *parasites* toutes les espèces de son genre *Anoplius* qui comprend celles sur lesquelles on a établi les genres *Agenia* et *Pogonius.* Ainsi que l'expérience l'a déjà démontré dans beaucoup de cas, l'absence d'un appareil spécial et apparent propre à fouir ou à récolter n'indique pas nécessairement que les insectes ne peuvent vivre qu'en parasites. Le *Pogonius hircanus* est bien positivement nidifiant, quoique ses pattes antérieures ne soient pas munies de ces épines ou de ces cils que l'on voit chez un grand nombre de *fouisseurs.* Mais, sous un autre rapport, mon observation semble ne pas contredire le système de Lepeletier. J'ai remarqué, en effet, que l'insecte n'avait pas creusé lui-même le canal dans lequel il avait déposé les provisions destinées à sa nouvelle génération, mais qu'il avait profité d'une place jadis occupée par un insecte essentiellement fouisseur. Cette prise de possession nécessitait tout au plus quelques travaux de déblaiement et d'appropriation aux besoins du nouveau venu, et, par conséquent, on pourrait lui contester la faculté de fouir dont il paraît pouvoir se passer.

Je n'ai pas observé comment niche le *Pogonius variegatus*, espèce si ressemblante à la précédente, mais je l'ai capturé chargé de son butin d'approvisionnement. C'était aussi une Arachnide du genre *Thomisus.* il l'avait saisie avec ses mandibules par l'extrémité anale de l'abdomen et la traînait, non sans efforts, entre ses pattes qui servaient uniquement à la progression.

Je ne puis pas résister au désir d'ajouter ici quelques mots sur l'*Agenia punctum* (*Pompilus punctum* Van der L. ♂, *Pomp. petiolatus* Van der L. (1). ♀ = *Agenia carbonaria* Dablb. I, 90, 43), espèce assez voisine des précédentes, mais dont le mode de nidification est très-différent. Ce rapproche-

(1) Les remarques de M. Wesmael sur la différence de conformation du chaperon dans les deux sexes sont très-justes. Deux individus, que j'ai pris accouplés, les confirment pleinement. C'est à tort que Dahlbom, qui avait d'abord réuni ces sexes en une espèce, les a séparés ensuite dans son Tableau synoptique.

ment n'est pas sans intérêt. J'ai saisi aussi cette espèce emportant une autre Arachnide que M. Lucas croit être du genre *Drassus.* Dans une note publiée dans ces *Annales* (1836 t. v. p. 297), M. Westwood rend compte d'une observation semblable relative à la même espèce et ne manque pas de faire aussi ressortir combien elle est en opposition avec les vues théoriques de Lepeletier. L'araignée qui servait de proie appartenait, selon l'auteur, au genre *Clubione.* Elle était traînée au pied d'un mur par un procédé en tout semblable à celui du *Pogonius variegatus.* Là se borne la relation. Je suis heureux de pouvoir ajouter d'autres renseignements.

J'ai trouvé le nid de cette espèce, aux environs de Vienne, en Autriche, dans une crevasse d'un vieux mur sur lequel je chassais le rare *Ampulex europæa.* Ce nid, qui m'a livré son propriétaire, forme une coque uniloculaire assez régulière, longue de 10 millimètres et large de 4. Il est construit avec une espèce de terre glaise pétrie, sans mélange de grains de sable, et sa surface est faiblement mamelonnée ou laisse voir la juxtaposition des matériaux successivement apportés par l'architecte. Ses parois sont assez épaisses et ont une certaine solidité. D'après M. Schenck (Grabwespen Nassau), M. Smith aurait aussi rencontré ce nid, mais j'ignore où il a publié cette observation.

Comme on le voit, le mode de nidification des *Agenia* et des *Pogonius* diffère beaucoup. Cette considération me semble une raison de plus à ajouter à celles qui ont motivé la séparation de ces deux genres. Mais, ici encore, on peut voir que l'insecte n'a pas besoin d'un appareil propre à fouir ou à traîner sa proie. Dans le transport de cette dernière, ce sont les mandibules qui la saisissent et les pattes ne servent qu'à la locomotion. Il ne me paraît guère douteux, non plus, que c'est entre ses mandibules qu'il charrie, par petites portions, les matériaux terreux qui servent à la construction du nid. La place que celui-ci occupe dans une crevasse de muraille ne réclame pas le travail d'un vrai fouisseur.

En résumé, les *Agenia* et les *Pogonius* sont nidifiants, comme les *Pompilus*, et leurs larves également aranivores ; mais leur industrie est plus simple ; ils sont dispensés des travaux pénibles auxquels se livrent ces derniers pour creuser leurs galeries.

16. PSEN CONCOLOR Dahlb.

Hym. Europ., I, 6, 8, ♀.

Il est assez difficile de distinguer cette espèce du *Psen atratus* (1) (*Trypoxylon atratum*) Panz. Mais, outre de légères différences que l'on ne peut bien saisir que par la comparaison des individus, la ponctuation de la tête et du thorax est beaucoup plus faible. La région frontale, surtout, est lisse, luisante et n'a qu'un pointillé très-fin et peu dense; elle est, chez l'autre, couverte d'une ponctuation assez forte, très-dense et même un peu ruguleuse, ce qui lui donne un aspect terne. La femelle n'a pas, à la base du deuxième segment ventral, la dépression semi-elliptique qui distingue celle du *P. atratus*. Le mâle qui, comme celui de ce dernier, a le métathorax gaufré, ne se distingue que par la ponctuation du sommet de la tête, qui est comme chez la femelle.

Larve. En ouvrant, au mois de mars, plusieurs tiges de ronces, j'ai trouvé cette larve dans une série de cellules placées bout à bout. La crainte de les endommager par un examen minutieux est cause que je ne puis la décrire que bien incomplétement. Voici ce que j'ai noté. Long. 4-5 mill., blanche, molle, apode, sans poils, lisse, sans plissements bien marqués. Mandibules très-petites et d'un roux pâle. Elle se trouvait directement en contact avec les parois médullaires de la cellule, qu'elle ne remplissait pas tout à fait. Une cloison mince, dure, lisse, un peu bombée, ressemblant à une rondelle de parchemin, formait la séparation des cellules. La nymphe est nue comme la larve. Les tiges occupées par cet Insecte ne contenaient pas d'autre espèce. Mais deux cellules dans lesquelles rien ne s'était développé étaient encore remplies des provisions destinées aux larves. C'était une collection de nymphes d'une espèce d'*Homoptère* du genre *Psylla*. Chaque cellule en contenait une vingtaine environ.

Le genre *Psen*, comme le genre *Mimesa* qui en a été séparé, a été regardé comme parasite par la plupart des auteurs. Cette opinion est contredite par les observations de MM. Westwood, Kennedy et Schenck et par la mienne. M. Schenck affirme que la *Mimesa unicolor* Van der Lind.

(1) Après la rédaction de ce mémoire, j'ai obtenu cette espèce, au commencement de septembre, d'une tige de ronce rencontrée à Fécamp.

= *borealis* Dahlb. approvisionne ses nids avec des larves de Cicades. D'après Kennedy, le *Psen atratus,* qui établit les siens dans les toits de chaume, y charrie des *Aphis.* Je ne puis pas douter que les provisions de *Psylla* dont j'ai parlé n'eussent été faites par le *Psen concolor* pour nourrir sa nouvelle génération. J'ai dit que c'était des nymphes et non des larves, car tous les individus étaient pourvus des organes propres à cet état transitoire, c'est-à-dire de quatre écailles thoraciques représentant des ailes rudimentaires. Parmi les nombreuses espèces nidifiant dans la ronce qui me sont connues, il n'en est pas d'autre qui fasse le même approvisionnement.

L'éclosion de dix individus des deux sexes a eu lieu, à Grenoble, du 14 au 16 avril. Quelques tiges cueillies à Bar-sur-Seine, par M. le Dr Cartereau, en ont produit plusieurs le 4 mai. M. le colonel Goureau en a obtenu le 24 du même mois.

17. Cemonus unicolor Panz.

Sphex unicolor Panz., F. G., 52, 24.

Cemonus unicolor Dalb., Hym. europ., 255, 155.

Pemphredon unicolor Duf. et Perr., l. c.

Dans un mémoire sur les Insectes du Roseau publié en 1863 à Vienne (Verhandl. der zool. bot. Gesellschaft), j'ai émis l'opinion que le *Pemphredon unicolor* Duf. et Perr. est identique avec le *Cemonus unicolor* Dahlb., ce que M. Perris a reconnu lui-même, et j'ai, en outre, démontré que cette espèce n'est pas parasite mais nidifiante et qu'elle approvisionne ses cellules de petits *Aphis* aptères et à abdomen bituberculé. Je ne reviendrai pas sur les détails que j'ai donnés et je me borne à ajouter qu'ayant eu depuis lors occasion de répéter mes observations, j'ai acquis la certitude que les faits que j'ai annoncés sont parfaitement exacts.

Cet insecte est loin d'être exclusif dans le choix du lieu où il établit ses nids. On le rencontre très-souvent dans les tiges de la ronce, mais il ne dédaigne pas celles du sureau, du rosier, de l'*Eryngium campestre* et, sans doute, de beaucoup d'autres plantes. Il habite aussi souvent les galles abandonnées des *Cynips* et de divers *Diptères.*

Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler ce que j'ai déjà dit sur la valeur spécifique des *Cemonus rugifer* et *lethifer* Dahlb. Depuis ma première publication sur ce sujet, j'ai observé un grand nombre de

Cemonus obtenus d'éclosion, et je suis de plus en plus convaincu que les différences de sculpture du disque du métathorax, qui ont seules motivé la distinction de ces espèces, n'ont pas la valeur qu'on leur a accordée. Dans un grand nombre d'individus provenant de la ronce, du roseau ou de tout autre origine, j'ai toujours trouvé le *Cemonus unicolor* en très-grande-majorité. Dans les colonies nombreuses il était rare qu'il ne se trouvât pas des individus avec les caractères du *C. rugifer*, déjà regardé par Wesmael comme variété du *C. unicolor*; parmi eux, il y avait beaucoup de mâles. Enfin quelques-uns avaient la sculpture du méthathorax attribuée au *lethifer*. La différence tirée du point où aboutit la seconde nervure récurrente n'a pas plus de valeur; car ce point varie chez quelques individus et diffère quelquefois de l'aile droite à l'aile gauche. Appuyé surtout sur la communauté d'origine et sur les formes de transition, je crois que ces deux espèces ne sont que des modifications du *C. unicolor*.

Parasites:

Ephialtes divinator et *mediator*.
Eurytoma rubicola.
Omalus auratus.

18. PASSALÆCUS GRACILIS Curt.

Passalæcus gracilis Dahlb., Hym. europ., 242, 142.

Ce petit *Pemphredonien* habite aussi, quoique rarement, les tiges de la ronce. Il y creuse des galeries fort étroites en rapport avec l'exiguïté de sa taille et approvisionne ses cellules de petits *Aphis*, comme le font ses congénères que j'ai observés, entr'autres le *P. corniger* Schenk. Mais celui-ci choisit une autre espèce d'*Aphis*, noirâtre, à abdomen armé de deux pointes assez longues. Ceux du *P. gracilis*, déjà brunis et desséchés quand je les ai rencontrés, m'ont paru avoir été verdâtres.

D'après mes observations, les *Aphis* forment la nourriture des larves de la plupart des *Pemphredoniens*, tels que les genres *Pemphredon*, *Cemonus*, *Diodontus*, *Passalæcus* et, je crois aussi, le genre *Stigmus*. Le genre *Celia* fait exception à cette règle. Il charrie de jeunes *Coccus*, d'après l'affirmation de M. le colonel Goureau.

Le *P. gracilis* habite aussi les tiges sèches du rosier (Goureau).

19. Stigmus pendulus Panz.

Stigmus pendulus Panz., F. G., 86, 70.

Stigmus ater Jur., 139, pl. 9, gen. 7.

Stigmus ater Dufour et Perr., l. c.

Quoique mes observations au sujet des mœurs de cet insecte ne soient pas rigoureusement concluantes, puisque je n'ai pas vu les nids à l'état frais ni assisté aux travaux de leurs architectes, l'examen de ces nids, fait à l'époque des dernières évolutions de l'insecte, me porte fortement à révoquer en doute l'opinion des auteurs du mémoire déjà indiqué, qui pensent qu'il est parasite d'autres *Hyménoptères*.

Voici ce qu'il m'a été possible de constater :

Dans plusieurs tiges de petite dimension ouvertes dans les premiers jours de mai, j'ai rencontré dans la moelle des galeries très-étroites et d'une longueur variable de 6-12 mill. rarement dirigées en droite ligne dans le sens de l'axe de la plante, presque toujours un peu obliques et tortueuses, et quelquefois presque horizontales dans quelques points. Elles étaient divisées par des cloisons fort minces, dont une des faces était chargée de petits crotins agglutinnés, parmi lesquels j'ai cru reconnaître quelquefois des pattes d'*Aphis*, ainsi qu'on le rencontre dans les nids des larves aphidivores. Dans la cellule, dont les parois étaient nues ou à peine lubrifiées, se trouvait une petite nymphe tantôt blanche, tantôt en voie de coloration. Toutes les cellules étaient dans les mêmes conditions, à l'exception de deux, qui contenaient des larves avec des indices d'un commencement de transformation. Comme ces fœtus étaient moins avancés que les autres et surtout de forme plus courte, je soupçonnai qu'il s'agissait d'un parasite. Pour m'en assurer, j'isolai celles-ci et j'eus, quelque temps après, la satisfaction de voir se développer deux individus mâles d'une espèce de *Chalcidien* dont il sera question plus loin.

Si je compare ce genre de nidification avec celui des *Passalæcus* et des *Cemonus* qui sont bien positivement artisans de leurs nids, je suis frappé de la ressemblance et je ne puis me décider à penser que le *Stigmus* est

parasite. J'ajouterai que Dahlbom, en énumérant plusieurs genres de *Pemphredoniens* aphidivores, y place aussi le *Stigmus pendutus.*

Parasite :

Diomorus calcaratus.

20. Trypoxylon figulus L.

Trypoxilon figulus Duf. et Perr., l. c.

Le mémoire si souvent cité complète l'histoire des mœurs et métamorphoses de cet Insecte qui est commun et qui n'habite pas seulement les tiges de la ronce, mais un grand nombre d'autres plantes. Ses larves ne sont plus nourries de pucerons, comme celles des *Pemphredoniens*, mais de petites araignées et son nid diffère sous plusieurs rapports. C'est un fait assez singulier que la communauté assez ordinaire de son habitation avec le *Cemonus unicolor*. Cette circonstance en avait imposé aux observateurs que j'aime à citer. La même tige renferme souvent une série de cellules de l'une de ces espèces, suivie d'une autre qui appartient à la seconde : mais là se bornent leurs rapports; chacune a son industrie particulière.

Parasites :

Fœnus affectator.
Cryptus gyrator.
Cryptus odoriferator.
Ephialtes divinatar.
Ephialtes mediator.
Eurytoma rubicola.
Chrysis cyanea.

21. Nitela Spinolæ Latr.

Gen. Crust. et Insect., II, 77. — Dahlb., Hym., I, 297, 180.

Ce petit *Crabronide* se trouve assez rarement dans les tiges de la ronce. Il habite ordinairement les troncs des gros arbres, et en particulier les

plantes vermoulues et perforées par les Insectes *Xylophages*. Je l'ai vu, en très-grand nombre, près de Vienne, en Autriche, sur un vieil érable (*Acer campestris*), en partie desséché. Les nids qu'il fréquentait étaient disséminés le long du tronc et sur les grosses branches, jusqu'à la hauteur de six mètres au moins. Parmi quelques ronces provenant de Fontainebleau, il y avait une tige, assez mince, occupée par cet Insecte. Une galerie étroite et assez régulière, creusée dans la moelle, contenait quatre cellules séparées par un petit tas de matières noirâtres et couvertes de moisissures, formé des restes des provisions des nids et d'excréments. Dans chacune se trouvait une fort jolie coque dont voici la description :

Coque. — Long. 5 mill. — Subcylindrique, arrondie et un peu amincie à ses deux bouts qui sont libres ou sans adhérences avec les matières servant de cloison, de couleur roux-pâle, plus clair que la moelle, tout à fait sans transparence et sans éclat, d'un tissu dense, sans aucune apparence de filaments soyeux et d'une si grande friabilité qu'elle se brise à la moindre pression.

Il y avait dans une cinquième cellule une autre coque rousse, parcheminée, un peu luisante, peu pellucide et de même longueur, qui a produit un *Chrysis cyanea*, à titre de parasite.

Je ne suis pas parvenu à reconnaître avec certitude le genre d'Insecte qui avait servi à l'approvisionnement des nids; mais les débris des pattes et des antennes qui se trouvaient dans les cloisons et dans une cellule encore pleine de provisions, mais rendues méconnaissables par la moisissure, me portent à croire que c'était des larves d'un *Homoptère*.

L'éclosion a eu lieu à Paris du 21 au 23 juin.

Parasite :

Chrysis cyanea.

22. CRABRO (*Ectemnius* Dahlb.) RUBICOLA.

Solenius rubicola Duf. et Perr., l. c.

On trouvera chez Dahlbom un tableau comparatif des caractères qui distinguent cette espèce du *Crabro vagus* Lep., dont, au premier abord, on serait tenté de la prendre pour une variété; d'autant plus que ce dernier

niche aussi dans la ronce. Des traits distinctifs tirés surtout de la conformation des antennes chez le mâle, de la sculpture des côtés du mésothorax et du dos du métathorax chez la femelle, permettent de les séparer. La taille est aussi plus petite et le mâle a, de plus, les antennes presque toutes noires.

Voir, pour l'histoire des mœurs et métamorphoses, le mémoire de MM. Dufour et Perris.

Ce *Crabro* est assez fréquent dans les tiges de la ronce. Je l'ai rencontré à Grenoble et plus souvent dans les ronces des environs de Paris, de Fontainebleau et de Bar-sur-Seine.

Parasites :

Cryptus quadriguttatus.
Hemiteles mandibulator.
Eurytoma rubicola.
Diomorus Kollari.

23. FORMICA TRUNCATA Spin.

Insect. Ligur., fasc. 4, 244.

Comme MM. Dufour et Perris, j'ai observé assez souvent les femelles privées d'ailes, les ouvrières et les œufs. Les mâles qui, je crois, sont encore inconnus, doivent être recherchés à d'autres époques de l'année, c'est-à-dire pendant la saison d'été. J'ai trouvé cette espèce assez abondamment à Grenoble, mais je ne l'ai pas vue dans les ronces des environs de Paris.

24. FORMICA MARGINATA Latr.

Essai sur l'Hist. des *Fourmis* de France, 35, Hist. nat. *Fourm.*, 103.

A la fin de l'hiver je n'ai vu dans la ronce que des œufs et des ouvrières en assez grand nombre. La taille de ces dernières est très-variable. Cet habitat permet de trouver facilement tous les sexes pendant la belle saison.

25. Leptothorax Nylanderi Först.

Myrmica Nylanderi Förster, Hym. Stud., I, Heft., 53.
Leptothorax Nylanderi Mayr. Verh. Zool. bot. Ver. V, 447, 11 (1855).

Cette petite *Myrmicide*, qui habite souvent les galles abandonnées par les *Cynips*, établit aussi ses colonies dans la moelle de la ronce. Pendant l'hiver et au printemps on ne trouve que des ouvrières et un très-petit nombre de femelles privées d'ailes, ces dernières dans la proportion de 1-20-30 environ. C'est au mois d'août que l'on peut rencontrer les mâles et les femelles ailées, en assez grand nombre.

CHAPITRE SECOND

Parasites.

26. Foenus affectator F.

Ent. Syst., Suppl., 240, 2.

Je n'ai que peu de chose à dire sur cet insecte, que je n'ai obtenu qu'une fois de la ronce. Il provenait d'une coque longue, étroite, cylindrique, semblable à celle du *Trypoxylon figulus,* auquel je l'attribue. Qui ne serait pas frappé de la concordance des formes sveltes et très-allongées de la victime et de son meurtrier ?

27. Cryptus confector Gr.

Ichn. europ., II, 518, 66.

Segmentis 1-3, *tibiis anterioribus femoribusque rufis ; puncto scutellari,*

ano annuloque tarsorum posticorum et antennarum, albis : (Gr.) *aculeo abdominis longitudine* ♀.

Long. 7 à 8 mill.

Deux femelles, de taille un peu différente, sont sorties, à la fin de mai, à Grenoble, des coques de l'*Osmia tridentata.* Le mâle est encore inconnu.

28. CRYPTUS GYRATOR Duf.

Ichneumon gyrator Duf. et Perr. l. c. pl. 3 fr. 45-51.

Niger, punctulatus : palporum articulo secundo supra, antennarum annulo, prothracis margine, tegulis, macula scutellari, abdominisque segmentis ultimis dorso, albis; metathorace convexo, lineis elevatis duabus transversis flexuosis; segmentis 2-5 *et apice primi, obscure ferrugineis; aculeo dimidii abdominis longitudine; pedibus fusco-nigris, anticis pallidioribus; alis diaphanis, areola pentaedra.*

♂ *gracilior, antennis nigris; tarsorum posticorum art.* 2-4, *albis, tarsis intermediis rufo-variis* (Duf. abbr.).

Long. 9 à 10 mill.

Les auteurs du mémoire cité, n'ayant pas pu consulter le grand ouvrage de Gravenhorst, ont compris le genre *Ichneumon* dans le sens linnéen et y ont rangé plusieurs espèces qui sont de vrais *Cryptus* selon le système de l'auteur de l'*Ichneumonologia europæa.*

Gravenhorst ne parle pas de l'espèce dont il s'agit ici : on doit, avec ses auteurs, la considérer comme très-légitime. On lira avec un grand intérêt les détails qu'ils donnent sur ses métamorphoses. Comme eux, j'ai constaté que cet insecte est parasite du *Trypoxglon figulus,* et comme eux aussi, j'ai été frappé de la longueur insolite de ses coques (long. 20, larg. 4 mill.).

La forme du corps est étroite, allongée et les pattes ainsi que les antennes sont très-grêles. Je ne vois pas que la femelle puisse être comparée à l'*Ichneumon castigator* F., dont le corps est robuste et qui n'a pas de tarière saillante.

Pour compléter la diagnose, ajoutons quelques détails. Antennes un peu recourbées au bout chez la femelle, droites et moins fines chez le mâle. Écaille des ailes de la première entièrement blanche et de plus un point

de cette couleur à leur racine. Ces parties noires chez l'autre sexe. Segments de l'abdomen 2-5 d'un ferrugineux obscur, ainsi que le bout du premier chez la femelle : les derniers noirs, marqués chacun d'une tache blanche, plus grande sur le septième. Tarière à peu près de la longueur de la moitié de l'abdomen. Pattes d'un noir roussâtre, la première paire un peu plus claire, les cuisses de la dernière, chez la femelle, nuancées de ferrugineux, en dehors. Tous les tibias, chez le mâle, tachés de blanc à la base, ainsi que le quatrième article des tarses intermédiaires ; ceux de la dernière blancs, à l'exception du premier et du dernier. Métathorax convexe, coupé en travers par deux lignes saillantes, ondulées ; la première, formée de deux arcs de cercle réunis, limite trois aéroles antérieures, dont la moyenne (supero media), plus petite, quadrangulaire, est seule circonscrite sur les côtés. La deuxième ligne, plus flexueuse, suit le bord de la troncature, et devient un peu plus saillante sur les côtés chez la femelle.

29. Cryptus odoriferator.

Ichneumon odoriferator Duf. et Perr., l. c.

Cette espèce a les plus grands rapports avec la précédente par la taille, la forme du corps et les couleurs de l'abdomen ; il suffira de la lui comparer, sans être obligé de reproduire la diagnose. Le second article des palpes maxillaires est blanc au bout : il n'est que taché de blanc, en dessus, chez l'autre. Le thorax, l'écusson et les écailles sont tout noirs. Le métathorax porte en avant une ligne élevée et des aréoles comme le *C. gyrator ;* mais la ligne postérieure est tout à fait obsolète ou à peine indiquée. La femelle, que je n'ai pas vue, a, d'après les auteurs du mémoire cité, une seule tache blanche anale et la tarière très-courte (*aculeo brevissimo*). Elle a aussi le troisième article des tarses postérieurs blanc. Le mâle porte sur le septième segment une tache, et sur le sixième un point blanc. Les tarses postérieurs sont exactement colorés comme chez l'autre espèce ; mais les intermédiaires ont de plus la base du troisième article blanchâtre.

Les coques sont comme celles du précédent. Parasite aussi de *Trypoxylon figulus.*

Un seul mâle des tiges de ronce trouvées à Vippach, en Carniole. Éclosion au mois de juin.

30. CRYPTUS BIMACULATUS Gr.

Ichn. europ., II, 634, 144.

Niger : thorace et scutello rufis; macula alarum fusca; antennarum annulo albo; aculeo dimidio abdomine longiore. ♀.

Niger : femoribus tibiis anterioribus, posticorum basi, rufis; thorace rufo maculato vel toto nigro; alis hyalinis, immaculatis (*Nob.*). ♂.

Var. ♀. *Femoribus posticis fuscescentibus.*

Ichneumon odynericidus Duf. et Perr., l. c.

Long. 5 à 8 mill.

La femelle est un des plus jolis insectes du genre. Elle a la tête, la poitrine et l'abdomen d'un noir intense et le reste du thorax d'un rouge ferrugineux un peu sombre. Les ailes sont ornées d'une bande brune qui, descendant du stigma, s'étend jusqu'au bord postérieur de la seconde cellule discoïdale, et leur bout est légèrement enfumé. L'aréole est pentagone et un peu plus haute que large. Métathorax convexe, avec deux lignes transversales, saillantes, flexueuses : la seconde interrompue au milieu. La couleur des pattes est généralement noire, à l'exception de la base des tibias et de la face antérieure de ceux de la première paire qui sont d'un ferrugineux plus ou moins sombre, mais quelquefois cette teinte s'étend aussi aux cuisses postérieures. C'est à cette variété que se rapporte l'*Ichn. odynericidus.* La tarière est environ de la longueur des deux tiers de l'abdomen.

Le mâle que je lui associe diffère sensiblement, car il n'a pas la bande brune aux ailes et le thorax n'a de rougeâtre que quelques taches vagues aux environs des épaules et il y a un individu tout noir. Je regarde ces différences comme purement sexuelles. La sculpture de toutes les parties, la conformation de la tête, du métathorax, des hanches postérieures et de l'aréole sont identiques. Voici sa description détaillée :

Noir, densément ponctué, terne, grêle, allongé; antennes presque droites, minces, de la longueur des deux tiers du corps; chaperon convexe, un peu prolongé en pointe au milieu du bord libre, avec une fossette de chaque côté; mandibules et palpes noirs. Thorax noir, avec des taches vagues d'un ferrugineux obscur sur les côtés du prothorax, sur les

lobes latéraux du mésothorax et le haut des flancs. Métathorax comme chez la femelle. Abdomen subfusiforme, deux fois aussi long que le thorax, le premier segment arqué, ponctué, sans lignes élevées. Pattes ferrugineuses; les hanches, les trochanters, le bout des tibias postérieurs et leurs tarses, noirs; les tarses antérieurs bruns. Ailes hyalines, les nervures et l'écaille d'un brun noirâtre : un commencement de nervure sur la première portion de la nervure cubitale; aréole pentagone.

Ce mâle ressemble beaucoup au *Cryptus rufipes* Gr., mais ce dernier a une tache rouge sur les mandibules et n'offre pas de vestige de nervure de division entre la première cellule discoïdale et la première cubitale; il a de plus le thorax tout noir. Le *Cryptus spiralis* ♂, qui est aussi très-voisin de celui-ci, se reconnaît au tubercule saillant des angles du métathorax.

La variété qui a le thorax tout noir ne se distingue du *C. rufipes* que par ses mandibules noires et le commencement de la nervure de division.

M. le colonel Goureau, à la bonté duquel je dois la connaissance de ces mâles, les a obtenus avec l'autre sexe vers la fin de juillet et au commencement d'août. Il n'a pas pu constater de quel Insecte ils étaient parasites. Plusieurs femelles, écloses chez moi, avaient vécu aux dépens de l'*Odynerus lævipes*; une autre m'a paru provenir de l'*Osmia leucomelana.*

Coque. Subcylindrique, arrondie aux deux bouts, longue de 9 mill. et large de 4, formée d'une pellicule mince, semi-transparente, d'un blanc faiblement citrin, à surface presque lisse et un peu luisante. Elle remplit toute la cavité de la coque, d'ailleurs normale, de l'*Odynerus lævipes.*

Parasite :

Eurytoma rubicola.

31. Cryptus signatorius F.

Ichneumon signatorius F., Ent. syst., II, 135, 14.

Cryptus signatorius F., Syst. Piez., 71, 6.

Niger : thorace rufo, regione scutellari nigra; antennarum annulo, scutelli macula, prothoracis margine apicali, dorsoque segmentorum 7, 8,

albis; tibiis anticis fusco pallidis; alis hyalinis, areola subquadrata; terebra dimidii abdominis longitudine. ♀.

Long. 8 mill.

Autre Insecte, aussi très-beau, qui ne se trouve pas parmi les 130 espèces décrites par Gravenhorst. Je le rapporte avec toute confiance à l'*Ichneumon signatorius* de Fabricius, espèce qui paraît être fort rare. La parfaite concordance des cinq individus que j'ai sous les yeux, dont deux appartiennent à M. le colonel Goureau, me fait croire que les couleurs sont très-constantes. Notre savant collègue lui avait donné le nom de *fastuosus*, qui ne peut pas être conservé.

Tête et organes de la bouche noirs; le chaperon coupé presque droit, à peine un peu anguleux au milieu. Antennes grêles, filiformes, presque de la longueur du corps, les articles 9-11, blancs en dessus. Thorax d'un rouge ferrugineux; les sutures entourant l'écusson et, quelquefois, un point sur le métathorax, noirs. Écusson ferrugineux, avec une tache blanche au bout. Une autre tache blanche sur le col ou la pointe du prothorax. Métathorax convexe, portant en travers deux lignes flexueuses élevées; avec une aréole supéro-médiane petite, subtriangulaire. Abdomen d'un noir intense, de la longueur de la tête et du thorax, progressivement élargi jusqu'au quatrième segment, subspatulé, avec une large bande sur le septième et une tache sur le huitième, blanches; tarière ayant environ la moitié de sa longueur ; les valves noires, assez épaisses et peu dilatées au bout. Pattes noires; les genoux et la face antérieure des tibias de la première paire, ainsi qu'un anneau à l'extrême base des cuisses postérieures, d'un brun testacé; quelquefois une tache ferrugineuse à la base des hanches postérieures du côté du dos. Ailes hyalines, les nervures noirâtres; l'écaille noire, quelquefois tachée de blanc en avant; l'aréole de forme carrée, un peu plus haute que large.

Cet Insecte est sorti de coques cylindriques, longues de 10 et larges de 5 mill., d'un blanc grisâtre, formées d'un tissu filamenteux assez lâche et presque sans transparence. Elles se trouvaient dans une tige de ronce contenant un grand nombre de cellules d'*Osmia tridentata*. Celles qu'elles occupaient avaient les mêmes dimensions, mais la coque était différente. Un paquet, trop grand pour n'être formé que de matières excrémentitielles et qui apparemment contenait une partie non consommée des provisions de l'*Osmia*, se trouvait accolé en dehors au bout inférieur et un peu sur le côté. Je crus trouver en cela l'indice que la larve de l'*Osmia* avait dû périr prématurément et sans avoir eu le temps de travailler à la

construction de sa coque. Le parasitisme de notre *Cryptus* chez ce Mellifère me paraît évident. Son éclosion a eu lieu aussi à la même époque, au mois de juin. La rareté de la victime que je n'ai jamais trouvée en liberté explique celle du parasite qui, depuis Fabricius, paraît n'avoir pas été observé.

Le mâle de cette espèce intéressante est encore inconnu.

32. Cryptus quadriguttatus Gr.

Ichn. europ., II, 749, 42, ♀.

Niger, gracilis : squamulis, scutelli et ani maculis, albis; femoribus tibiisque anterioribus rufis; alarum areola quadrata.

♀. *Antennis albo-annulatis; aculeo abdomine parum breviore.*

♂. *Faciei picturis et tarsorum annulo albis; antennis inter medium et apicem paululum incrassatis, subcompressis.*

♀. Var. *Abdominis segmento secundo piceo.*

Long. 8 mill.

Semblable pour la taille et les proportions du corps au *C. viduatorius.*

La femelle, qui a été seule décrite par Gravenhorst, a toutes les parties de la bouche noirâtres et le chaperon un peu anguleux au milieu; les antennes de la longueur des deux tiers du corps, un peu plus grêles vers la base, un peu roussâtres en ce point et les articles 9-11 blancs en dessus. Métathorax convexe, coupé en travers de deux lignes saillantes, bien marquées et peu ondulées, avec une aréole supéro-médiane carrée, très-petite. Abdomen peu épais, en ovale allongé; le second segment étroitement bordé de roux en arrière; le septième portant sur le dos une tache triangulaire et le huitième une ligne transversale, blanches. Tarière très-peu plus courte que l'abdomen. Pattes grêles, d'un rouge ferrugineux; les hanches, les trochanters, les tarses postérieurs et une grande partie des tibias de la même paire, noirs. Ailes subhyalines, un peu enfumées.

Le mâle a la même sculpture; l'abdomen plus long, presque linéaire, mais coloré de même; les antennes noires, un peu épaissies entre le milieu et la cime, rousses en dessous en cet endroit, et marquées d'un trait noir

sur chaque article. En outre, il a les orbites faciales, une tache oblongue sur la face, une autre en travers, sur le chaperon, la base des mandibules et les articles 2-4 des palpes maxillaires blancs. Les tarses postérieurs ont les articles 2-4 et la base du cinquème blancs. Les autres paires ont un anneau blanc, formé seulement des articles 3 et 4; celui de la première moins distinct. Ailes hyalines; l'aréole, comme chez la femelle, carrée, aussi haute que large; l'écaille et un point sur le haut des flancs blancs.

La variété de la femelle a le second segment couleur de poix, la base des cuisses antérieures et un trait sur le bout des postérieures noirâtre. Tout le reste est conforme au type.

J'ai obtenu cette espèce des coques du *Crabro rubicola*, à Grenoble et à Paris, au mois de juin. Un exemplaire provient des ronces recueillies à Bar-sur-Seine par M. le Dr Cartereau.

33. HEMITELES MANDIBULATOR Duf.

Anomalon mandibulator Duf. et Perr., l. c. ♀.

D'après le système de l'*Ichneumonologia europæa*, cet insecte ne peut pas appartenir au genre *Anomalon*, car il manque du caractère le plus essentiel, qui est l'épaississement des tarses postérieurs, et en diffère sous plusieurs autres rapports. La disposition des nervures alaires le place dans le genre *Hemiteles* dont il a d'ailleurs la conformation générale.

Les auteurs du mémoire, qui n'ont connu que la femelle, l'ont obtenue des nids de l'*Odynerus rubicola* et du *Crabro* (*Solenius*) *rubicola*. Je dois la découverte de deux mâles sortis des coques de ce dernier, à l'extrême obligeance de notre collègue M. le Dr Laboulbène, qui a bien voulu mettre à ma disposition un envoi de tiges de ronce recueillies par M. le Dr Cartereau à Bar-sur-Seine. L'origine commune des deux sexes et la parfaite identité de leurs caractères anatomiques ne me laissent pas de doute sur la légitimité de leur union. Une courte description de ce sexe est nécessaire.

♂. Long. 6 mill. — Noir, finement pointillé, très-peu pubescent. Mandibules et palpes ferrugineux. Tête arrondie, un peu plus large que longue; antennes sétiformes, noires, de la longueur de la moitié du corps. Mésothorax portant en avant deux traces de lignes empreintes. Métathorax tronqué presque droit au bout, avec cinq aréoles très-marquées sur le dos et un tubercule dentiforme aux angles postérieurs. Abdomen étroit,

allongé ; le premier segment cunéiforme, un peu arqué, sa moitié antérieure rétrécie en pétiole, la postérieure médiocrement élargie, son dos marqué de deux côtes élevées et finement striolé ; les deux segments suivants coriacés, ternes, les autres presque lisses. Ailes à peine un peu obscures, avec la nervation particulière aux espèces du genre *Hemiteles* dont l'aréole est tout à fait ouverte et se confond avec la dernière cellule cubitale. Pattes ferrugineuses, le bout des tibias postérieurs, les tarses de la même paire, à l'exception de la base du premier article, noirs.

La coque du *Crabro rubicola*, d'où est sortie cette espèce, ne différait en aucune manière de celles qui contenaient leur propriétaire légitime et rien n'annonçait la présence du parasite. Mais après sa sortie on voyait à l'intérieur une seconde coque plus mince, pâle, transparente, dans laquelle il s'était transformé. L'éclosion du parasite, qui a eu lieu vers la fin d'avril, a devancé beaucoup celle du *Crabro*.

34. Campoplex lugens Gr.

Ichn. europ., III, 509, 37.

Gravenhorst n'a connu que la femelle. Je crois ne pas me tromper en regardant comme l'autre sexe un individu que j'ai obtenu de la ronce. Voici sa description :

Long. 4 mill.

Noir, très-finement pointillé, couvert d'une pubescence blanchâtre, très-courte, plus abondante et à reflet argenté sur la face. Palpes, mandibules, face inférieure du scape, écailles et pli ventral du deuxième segment, d'un blanc jaunâtre. Métathorax convexe, progressivement déclive, orné de petites côtes qui décrivent cinq aréoles ; une médiane arrondie en avant et confondue en arrière avec la partie déclive, et deux de chaque côté, l'antérieure plus grande, longue, la postérieure très-petite. Ailes hyalines, les nervures et le stigma obscurs, l'écaille et la radicule blanches. Aréole extrêmement petite, en carré long, obliquement placée et pétiolée ; le côté externe décoloré, parallèle au côté interne fourni par la nervure cubitale. Abdomen un peu plus long que le reste du corps, subcomprimé dans ses deux tiers postérieurs ; le premier segment subitement élargi un peu au delà du milieu et offrant, dans ce point, deux tubercules

très-sensibles; la partie postérieure presque carrée, deux fois aussi large que le pétiole. Deuxième segment aussi long que large, plus étroit en avant, les autres plus courts, transversaux. Pattes d'un fauve testacé, le bout des tibias postérieurs un peu assombri en dehors; les hanches des deux paires antérieures, tous les trochanters, à l'exception de la base des derniers, blancs-jaunâtres.

Tous ces détails concordent très-bien avec la description de la femelle, hormis la forme de la partie postérieure du premier segment qui est subglobuleuse selon Gravenhorst : mais cette partie se modifie souvent dans les deux sexes. Le caractère, qui a une valeur décisive à mes yeux, est la forme tout à fait particulière de l'aréole, qui est en même temps d'une petitesse insolite. Gravenhorst en avait été frappé, et il l'a signalé comme un trait distinctif entre toutes les autres espèces.

Je ne sais pas de quel Insecte cette espèce est parasite. Elle est sortie, le 19 avril, d'une ronce très-ancienne trouvée à Saint-Cloud, ne contenant qu'une coque de 6 mill. de long sur 2 1/2 de large, mince, blanchâtre, transparente, dont les bouts n'avaient point de calotte et se trouvaient en contact direct avec la moelle. Dans cette coque s'en trouvait une seconde, longue de 5 mill., également mince, pellucide, mais un peu plus terne, c'était celle du parasite. A l'un des bouts se trouvait une dépouille de larve très-contractée, couverte de poils blancs nombreux, tachée de noir sur le dos et pâle en dessous. La tête relativement grosse, d'un roux pâle, tachée de noir en arrière, offre deux yeux saillants entourés d'un cercle noir et, au devant, deux petits anneaux qui paraissent indiquer la place des antennes : les mandibules sont courtes, robustes, si exactement jointes que je ne puis pas voir si elles sont dentées. Il y avait de plus un petit tas de matières noires avec des taches blanches formées par du méconium. Je présume que la victime était un Coléoptère.

35. Ephialtes divinator Rossi.

Ichneumon divinator Rossi, II, n° 776.
Ephialtes divinator Grav., Ichn. europ., III, 252, 113.
Pimpla ephippiatoria Duf. et Perr., l. c.

Parasite fréquent de *Trypoxylon figulus*, de *Cemonus unicolor* et très-

probablement d'autres espèces rubicoles. Sa larve est blanche, apode, nue, non striolée, ni sensiblement mamelonnée, très-allongée et un peu atténuée aux deux extrémités. Elle ne se construit point de coque; la nymphe est en contact direct avec les parois médullaires de la cellule. La tarière est couchée tout le long du dos.

La description de la *Pimpla ephippiatoria* ne parlant pas de la fine bordure blanche des segments abdominaux, j'avais d'abord hésité à regarder cette espèce comme identique avec celle de Gravenhorst, quoique tout le reste concordât parfaitement. J'ai à présent sous les yeux un couple original que je dois encore à M. Perris, et j'y trouve cette bordure. Mais elle manque quelquefois, comme le montrent plusieurs de mes échantillons; c'est sans doute sur cette variété que la description a été faite.

Les éclosions ont eu lieu, à Grenoble, à la fin d'avril et pendant le mois de mai.

36. Ephialtes mediator Gr.

Ichneum. europ., III, 256, 115.

Espèce très-ressemblante à la précédente, mais distincte surtout par la longueur de la tarière, qui égale ou même dépasse celle de tout le corps. C'est encore un parasite de *Cemonus unicolor*.

La *Pimpla marginellatoria* des auteurs du mémoire a beaucoup de rapport avec elle et sa tarière est de même longueur. Il se pourrait, à mon avis, qu'elle n'en fût qu'une variété. Cela est d'autant plus probable que les auteurs n'étaient pas éloignés de la regarder comme une variété de l'*Ichneumon histrio* Pz. que Granvenhorst rapporte à son espèce. Cette variété se distinguerait en ce que les orbites externes sont blanches et que la femelle a de plus le métathorax rouge. M. Perris m'a communiqué un mâle étiqueté *marginellatoria;* mais cet Insecte, un peu différent de la description, est peu propre à lever les doutes. Il a bien les orbites entières blanches, mais de plus deux taches sur le devant du mésothorax, deux lignes sur sa partie postérieure et deux points sur le métathorax, qui n'existent pas chez l'espèce type. L'aréole est aussi brièvement pétiolée. Est-ce encore une autre variété? Je le soupçonne.

37. PERILAMPUS LÆVIFRONS Dalm., Pterom., 115, 3.

Je n'ai obtenu cet Insecte qu'une fois des tiges de la ronce. J'ignore quelle avait été sa victime. Plusieurs espèces sont parasites des *Tortrix*, genre de Lépidoptères dont j'ai aussi rencontré une espèce dans la même plante. Je suis très-porté à croire que c'est à ses dépens qu'il avait vécu, comme il le fait aussi pour la *Tortrix Klugiana*. Mais il est vrai que les *Perilampus* sont très-vagabonds et s'adressent à des Insectes d'ordres différents. J'ai v sortir des cocons de l'*Athalia spinarum*, le *Perilampus violaceus* qui attaque aussi la *Tortrix viridana,* et je suis à peu près certain que le *P. micans* et une espèce nouvelle sont parasites du *Lyctus canaliculatus.*

38. DIOMORUS KOLLARI Förster.

Verhandl. des naturhist. Vereins des preuss. Rheinlandes, vol. 16 (1859).

Cupreo-viridis, scrobiculato-punctatus : antennarum scapo pedibusque rufis, coxis viridibus, inermibus, femoribus posticis crassis, dentatis, cupreo-nitentibus; alarum nervo radiali incrassato, subquadrato, dentato; terebra abdominis longitudine. ♂ ♀.

Long. 5 mill.

Le genre *Diomorus* créé par Walker (Ent. Mag. II, 159) n'est peut-être pas suffisamment distinct du genre *Monodontomerus* Westw., qui a été démembré des *Callimome* Spin. = *Torymus* de la plupart des auteurs. M. Walker n'a décrit qu'une espèce (*D. nobilis*) qui est très-différente de celle-ci et de la suivante.

Corps robuste, ramassé, faiblement pubescent. Tête et thorax d'un vert cuivreux à reflets dorés, très-fortement ponctués; les points formant de petites fossettes comme dans le genre *Perilampus*. Antennes épaisses, assez courtes, noires, avec le scape ferrugineux et le pédicelle d'un vert métallique. Palpes noirs. Thorax un peu gibbeux, les sillons des parapsides profonds; écusson marqué d'une bande étroite, lisse, tout près du bord apical;

métathorax scrobiculé sur le dos, lisse sur les côtés. Abdomen gibbeux, contracté, comprimé, plus étroit que le thorax, luisant, et d'un vert cuivreux; le premier segment vert à la base, les derniers avec des points piligères dans leur première moitié; tarière de la longueur de l'abdomen. Pattes fortement ponctuées, d'un ferrugineux testacé; les hanches de la couleur du thorax, celles de la dernière paire très-fortes, les trochanters bruns, les cuisses postérieures dans une étendue variable et les antérieures avec un trait à la base, d'un vert cuivreux; les postérieures, qui sont épaisses, un peu aplaties et armées d'une dent noire vers le bout du bord inférieur, passent plus ou moins au roux ou au testacé cuivreux vers l'extrémité : les tibias postérieurs d'un rougeâtre métallique plus intense que les antérieurs; leur base et celle du premier article de leur tarse blanchâtre; cette couleur à peine indiquée aux paires antérieures. Ailes hyalines, les antérieures très-légèrement enfumées sur la disque, les nervures brunes, la radiale courte, arquée, épaissie sur sa convexité en forme de point quadrangulaire, émettant à ses angles postérieurs un trait nébuleux.

Le mâle ne se distingue que par l'absence de la tarière.

Cette belle espèce ayant été publiée dans un recueil que peu de bibliothèques particulières possèdent, j'ai cru devoir en donner la description détaillée. Elle avait été envoyée à l'auteur par Kollar, ancien directeur du Musée de Vienne, qui l'avait obtenue des tiges du panais (*Pastinaca*), et auquel je suis aussi redevable d'un exemplaire original.

Ceux que j'ai eus de la ronce y avaient vécu en qualité de parasites du *Crabro rubicola*. L'éclosion a eu lieu à Grenoble aux mois de mai et de juin. Il se trouve aussi aux environs de Paris.

39. Diomorus calcaratus Nees.

Torymus calcaratus Nees ab Esenb., Mon. Hym., II, 49, 20. ♂.

La femelle étant inédite, je crois utile de donner les détails suivants :

Violaceus aut viridi-violaceus, pubescens, scrobiculato-punctatus : facie virescente; abdomine viridi-aureo, nitidissimo; pedibus violaceis, tibiis tarsisque testaceo-ferrugineis, coxis inermibus, femoribus posticis incras-

satis, valide dentatis; scutello apice polito; terebra corpore longiore, pallida, valvis nigris. ♂ ♀.

Var. ♀. *Femoribus posticis metallico-rufis.*

Long. ♂ 3-4, ♀ 4-5 mill.

Tout le corps revêtu d'une pubescence grise assez abondante. Tête et thorax violets, quelquefois mêlés de verdâtre, à ponctuation grossière, en petites fossettes comme chez l'espèce précédente, mais moins fortes : face verdâtre. Antennes noires, le scape et le pédicelle violets, le premier un peu rougeâtre à la base chez la femelle; flagellum plus long et moins épais que chez l'autre espèce. Écusson lisse au bout ainsi qu'un petit espace sur les flancs du métathorax : celui-ci ponctué sur le dos comme le reste du corselet. Abdomen contracté, gibbeux, comprimé sur les côtés, doré, à reflets verdâtres, ou d'un vert doré très-brillant : les segments parsemés de points piligères : le premier ventral chez la femelle, très-grand, recouvrant les suivants presque en totalité sous forme de lame écailleuse. Tarière dépassant un peu la longueur du corps, de couleur pâle ou blanchâtre, ses valves noires. Pattes violettes; les tibias et les tarses d'un testacé ferrugineux; les cuisses postérieures épaisses, un peu arquées, fortement dentées et ponctuées. Ailes hyalines, la nervure radiale médiocrement épaissie, la post-marginale à peine plus longue qu'elle.

Dans la variété de la femelle, les cuisses postérieures sont entièrement d'un rougeâtre métallique et le thorax est plus nuancé de vert. J'en dois la connaissance à M. le colonel Goureau, qui a eu l'obligeance de m'en communiquer trois individus sortis de la ronce avec l'espèce typique.

Les larves trouvées dans les cellules du *Stigmus pendulus,* et dont il a été parlé, sont celles de ce parasite. Elles ont produit des mâles.

Obs. Un seul point de la description de Nees ne s'applique pas exactement à cet Insecte. L'auteur dit : « *Puncto rami-stigmatici indistincto.* » Ici ce point est sensible, mais plus faible que chez quelques autres espèces. Je n'ai pas cru devoir attacher une grande importance à ce trait, qui ne repose que sur l'inspection d'un individu.

40. Eurytoma rubicola, nov. sp.

Nigra, cano-pubescens, scrobiculato-punctata : abdomine compresso,

polito, nitido; genubus, tibiarum apice tarsisque pallide testaceis; orbitis facialibus linea elevata notatis; fossula frontali profunda, marginata, infra angulosa; alis hyalinis.

♀. *Abdominis apice producto, conico.*

♂. *Antennis serratis, longe pilosis, articulis flagelli emarginatis.*

Long. ♂ 3-4, ♀ 4 mill.

Dans un genre qui compte de nombreuses espèces ayant toutes une ressemblance désespérante, ce n'est qu'avec hésitation que je me décide à en publier une comme nouvelle. L'indication des mœurs me servira d'excuse. Je me suis assuré avec tout le soin possible qu'elle ne se rapporte à aucune de celles décrites dans les ouvrages de Nees d'Esenbeck, de Ratzeburg, de Förster, et je ne la trouve pas davantage parmi les espèces inédites que je tiens de la libéralité du dernier de ces auteurs.

♀. Forme comprimée et svelte pour le genre. Pubescence très-courte et blanchâtre. Tête et thorax ternes, densément couverts de points ou fossettes ombiliquées, à bord ruguleux, vaguement disposées en lignes perpendiculaires sur la face. Yeux d'un rouge de corail. Orbites faciales parcourues par une ligne peu élevée, mais distincte, surtout vue de côté, parallèle au bord des yeux, qu'elle ne touche pas. Fosse frontale pour la réception des antennes profonde, à bords tranchants et un peu relevés vers le bas des côtés, en forme d'angle saillant. Antennes pubescentes, noires, à l'exception de l'extrême base du scape, qui est ferrugineuse ; le flagellum progressivement épaissi. Abdomen aussi long que le reste du corps, plus étroit, très-gibbeux vers la base, le bout très-avancé en pointe conique, le pétiole court, ruguleux, les anneaux très-brillants, lisses, les derniers avec quelques points piligères. Pattes selon la diagnose. Ailes hyalines, les nervures d'un brun pâle, l'écaille noire.

♂. Antennes noires, à peu près aussi longues que la tête et le thorax, abondamment pourvues de poils gris-blanchâtres qui ont la longueur de deux articles environ; le flagellum de sept articles très-distincts, joints par le bord inférieur et formant, par l'amincissement de leur bout, un isthme un peu moins long que le reste, qui est échancré en avant et tuberculé aux angles de l'échancrure. Abdomen comprimé et gibbeux, plus court que chez la femelle et obtus au bout, porté par un pétiole ruguleux preeque aussi long que lui.

Par la conformation des antennes du mâle et plusieurs autres traits de

ressemblance communs aux deux sexes, cette espèce est sans doute très-voisine de l'*Eurytoma plumata* (*Chrysis plumata* Rossi = *Cynips serratulæ* Fabr.), parasite très-fréquent de *Trypeta cardui*, qui produit de grosses galles sur les tiges de *Cirsium* (*Serratula*) *arvense*, mais elle est distincte comme espèce. Chez l'*Eurytoma plumata*, les antennes du mâle ont des poils moins longs, les articles du flagellum sont moins échancrés en avant et le dernier est moins séparé du précédent. On ne voit pas, dans cette espèce, la ligne orbitale dont j'ai parlé. L'abdomen est plus court, moins gibbeux, le bout anal peu saillant : un pointillé très-fin couvre presque tous les segments et en amoindrit l'éclat. La couleur claire des pattes est enfin plus ferrugineuse.

Larve. Blanche, molle, ovoïde : tête très-petite, concolore ; mandibules rousses, les autres organes difficiles à distinguer à la loupe ; segments portant quelques poils raides, un peu bosselés sur le dos ; ces bosselures ou pseudopodes, comme les appelle Réaumur, moins saillantes que chez les larves du même genre qui habitent les galles du chêne.

Cet insecte est éclos, en mai et juin, des coques ou des cellules des *Crabro rubicola, Trypoxylon figulus, Cemonus unicolor, Prosopis confusa* et *Osmia leucomelana.* Dans une coque de cette dernière il avait dévoré la nymphe déjà bien colorée d'un *Cryptus bimaculatus* dont toutes les pièces avaient été désarticulées, mais qui étaient très-reconnaissables. Ce cas de parasitisme au deuxième degré n'est pas très-rare chez les *Eurytoma* ; je l'ai observé quelquefois dans les galles du chêne ; la victime, alors, était une nymphe de *Callimome* qui se trouvait dans les mêmes conditions que ce *Cryptus.*

41. Omalus auratus Dahlb.

Hymenop. europ., II, 26, 8.

Hedychrum minimum Duf. et Perr., l. c.

J'ai avancé, dans un mémoire sur les Insectes du Roseau, que l'*Hedychrum minimum* Duf. et Perr. était identique avec l'*Omalus auratus* Dahlb. Je vois, par une communication de M. Perris, que je ne m'étais pas trompé.

Parasite de *Cemonus unicolor* et, sans doute, d'autres espèces rubicoles. Il attaque des insectes très-divers, comme le prouve l'observation de Bouché, qui l'a trouvé chez le *Nematus grossulariæ.* Ainsi que tous les *Chrysidiens,* il se construit une coque, qui a été exactement décrite par les auteurs du mémoire bien des fois cité.

42. Chrysis cyanea F., Syst. Piez., 176.

Ce petit *Chrysis* n'est pas rare dans les tiges de la ronce. Il y vit en parasite de *Trypoxylon figulus* et de *Nitela Spinolæ.* Dans la cellule qu'il habite, au lieu de la coque de la victime, on trouve la sienne qui est un peu plus épaisse, longue de 5 mill., cylindrique, formée d'une membrane rousse, un peu brillante, très peu transparente. Son bout supérieur est coupé droit, l'inférieur s'appuie sur un petit tas de débris mêlés des déjections de la larve.

Les éclosions ont eu lieu vers la fin de mai.

43. Chrysis splendidula Rossi.

Faun. etr. édit. Illig., I, 125, 850. — Dahlb., Hym., II, 254, 141.

Je n'ai vu qu'un individu de cette espèce rare. Il était mort, mais très bien conservé, dans une cellule d'*Odynerus lævipes* aux dépens duquel il avait vécu. Sa coque était détruite en grande partie.

44. Chrysis indigotea Duf. et Perr., l. c.

Chrysis indigotea Dahlb., Hym., II, 208, 113.

Je n'ai pas observé moi-même cette jolie espèce dans la ronce. Dahlbom, qui en a donné une description très complète, cite avec un signe de doute le mémoire de MM. Dufour et Perris. Je suis à même d'affirmer,

par l'inspection d'un exemplaire original reçu de M. Perris, que c'est bien positivement la même espèce (1).

45. STELIS MINUTA Lep., Hym., II, 529, 3.

Petite *Andrénide* de la division des *Cúcullines* qui se trouve assez rarement dans les tiges de la ronce. Je ne l'ai pas rencontrée dans celles que j'ai observées en grand nombre dans le département de l'Isère, mais je l'ai obtenue à Lubiana, en Carniole, et à Paris. Elle est parasite de l'*Osmia leucomelana,* d'après mes observations. Sa coque, qui a été bien décrite par les auteurs du mémoire si souvent cité, est remarquable par le mamelon saillant qui termine son bout supérieur. Cette conformation se retrouve chez les autres espèces, entre autres chez les *Stelis pygmæa* Schenck et *nasuta* Lep.

46. ZONITIS MUTICA Fabr.

Ent. Syst., I, pars 2ª, 49, 3.

Ce *Coléoptère* est aussi un des habitants de la ronce. La science possède déjà des observations du plus haut intérêt sur les mœurs de plusieurs genres de la petite famille des *Méloïdes*, à laquelle cet insecte appartient; mais je n'ai rien trouvé de particulier sur le genre *Zonitis* dans les auteurs qu'il m'a été possible de consulter. Ce motif m'engage à faire connaître les particularités, malheureusement très-incomplètes, que les circonstances m'ont permis de saisir. J'ai trouvé, à Grenoble, ce *Zonitis* dans les cellules de l'*Osmia tridentata*, dans le voisinage d'autres cellules qui avaient échappé aux atteintes du parasite et qui m'ont produit leur

(1) Le *Chrysis obtusidens* des mêmes auteurs, dont j'ai aussi sous les yeux un exemplaire original, est extrêmement voisin du *C. ignita* L. Il ne se distingue que par la brièveté des dents du dernier segment, dont les deux externes sont plus émoussées et par la plus grande régularité de la ligne de points qui les précède. Il est plus difficile encore de le distinguer du *Chrysis æstiva* Dahlb., qui a à peu près la même conformation du dernier segment; mais cette espèce est un peu plus petite et sa patrie est l'île de Rhodes.

légitime possesseur. L'examen fait au mois de juin de plusieurs tiges d'où commençaient à sortir des Osmies me fit reconnaître quatre cellules qui, au lieu de la coque ordinaire de ces Hyménoptères, en renfermaient une bien différente, déjà lacérée vers le bout supérieur par l'insecte qu'elles contenaient et qui ne tarda pas à en sortir : c'étaient des *Zonitis,* auxquels je venais de faciliter leur délivrance. Voici ce que j'ai vu :

Coque. Une première enveloppe d'une extrême ténuité, blanche, pellucide, à surface un peu plissée, présentant une série de huit ouvertures stigmatiques, circulaires, reliées entre elles par des rameaux trachéens ; la dernière paire, indiquée seulement par un point roux, à peine en relief et sans ouverture apparente. Tous ces stigmates paraissent appartenir à l'abdomen. La région thoracique étant déchirée, il n'est pas possible de retrouver ceux de cette partie. Mais sur les lambeaux je rencontre trois paires de petites pattes armées de leur crochet et de quelques soies courtes et raides. Dans l'espèce de sac que forme cette enveloppe et à la faveur de sa transparence, on aperçoit une coque ressemblant à une pupe de *Diptère,* d'un roux marron clair, de forme presque cylindrique, à extrémités arrondies et très-faiblement inclinées du côté du ventre ; sa longueur est de 11 mill. environ et son diamètre transversal de 4 ; sa surface est finement coriacée ou plutôt un peu grenue et n'a que peu d'éclat. Elle semble nue, à la première vue; mais, examinée à la loupe dans une position oblique, elle paraît couverte de poils très-courts et assez denses. Son tissu est sans transparence, dur et cassant. Sur les côtés se trouvent encore les séries des orifices stigmatiques entourés d'un anneau brun ; la dernière paire paraissant aussi oblitérée. Mais je puis constater sur le second segment du thorax mieux conservé une autre paire, ce qui en porte le nombre à neuf. Chacun des segments thoraciques a une paire de petits tubercules ou mamelons correspondant à la place des pattes ; ceux de la première beaucoup plus faibles que les autres. L'extrémité céphalique porte, en dessous, une légère bosselure dans laquelle on reconnaît la forme de la tête ou plutôt son masque. Les deux lèvres sont séparées par une rainure et de chaque côté se trouvent deux petits mamelons. Plus en arrière et sur le milieu du premier segment, entre les tubercules correspondant aux pattes, une petite dépression en forme de fossette anguleuse. Le bout anal n'a qu'une petite fossette cordiforme, à bords simples, ni relevés ni striés. L'intérieur de cette coque est, en outre, tapissé par une troisième membrane, pâle et mince comme la première, mais moins transparente et paraissant plus solide. C'est la dernière chemise de la nymphe.

Voilà encore un cas d'hypermétamorphose et des pseudo-chrysalides si bien décrites par M. Fabre dans sa remarquable Histoire des mœurs des *Sitaris*. Les détails que je viens de donner sur ces curieuses coques ressemblent tellement à tout ce qui a été dit sur celles de ce dernier genre, qu'on pourrait croire que ma description est calquée sur celle de l'habile observateur que je cite. Que conclure de cette identité de procédés dans deux genres, d'ailleurs très voisins ? Sinon que les mœurs des uns et des antres doivent se ressembler extraordinairement. M. Fabre pressentait cette affinité, quand, à propos d'une coque semblable trouvée dans un nid de *Chalicodoma muraria*, dans une contrée où les *Sitaris* manquent, il se demandait si elle ne serait pas celle d'un *Zonitis*. Mon observation confirme cette judicieuse supposition. Il sera facile, en observant la ponte des *Zonitis*, d'obtenir les jeunes larves et de constater leurs rapports avec celles des Méloïdes connues sous les noms de *Triangulinus andrenetarum* Duf. et de *Pediculus melittæ* Walken. Je suis heureux d'avoir pu fournir aux observateurs une indication d'habitat qui puisse les guider dans leurs recherches pour compléter l'histoire des *Zonitis*.

CHAPITRE TROISIÈME.

Autres Insectes rubicoles.

47. Malachius bipustulatus Fabr.

Cassida 2-pustulata F., I, 306, 65.

J'ai rencontré, le 22 mars, dans une tige de ronce, la larve de ce Coléoptère dans une galerie étroite creusée dans la moelle et ne contenant pas autre chose. Dans le voisinage il n'y avait aucune trace de travail qui annonçât un autre insecte. Cette larve, transportée dans un petit réduit creusé exprès dans un autre morceau de moelle, y a subi sa dernière transformation et produit un insecte parfait du sexe mâle. Ne

me rappelant pas alors qu'elle était connue, je l'avais décrite avec soin. Mais je trouve dans les Annales de notre Société (1852, p. 591) la description, par M. Perris, d'une larve semblable, qui est celle du *Malachius æneus* F. Je me borne donc à donner quelques détails comparatifs :

Larve.—Long. 10 mill.—Tout ce qui concerne les détails anatomiques est identique dans les deux espèces, mais la coloration paraît autrement nuancée. La teinte générale du corps de notre espèce est d'un rougeâtre sale. La tête, la plaque cornée en boutonnière du premier segment thoracique ainsi que les plaques latérales en virgule de ce segment et des deux suivants, de même que le segment anal, sont noirâtres au lieu d'être ferrugineux comme chez le *M. æneus*. Les pattes sont d'un roux noirâtre. J'ajouterai encore que, derrière les antennes, je n'ai noté que trois ocelles de chaque côté, sous forme de petites élévations arrondies, lisses, noires, isolées les unes des autres et disposées en triangle. Est-ce inattention de ma part ? Dans chaque groupe, M. Perris en a compté quatre, un peu autrement disposés.

Cet auteur regarde les larves des *Malachius* comme carnassières. Les conditions dans lesquelles j'ai trouvé celle du *bipustulatus* ne m'ont rien appris à cet égard : il n'y avait dans son voisinage rien qui pût fournir une nourriture animale; mais on pourrait admettre qu'après avoir vécu dans d'autres points de la tige et en vertu de ses moyens de locomotion, elle avait pu s'en éloigner pour chercher un réduit convenable pour sa transformation, dont l'époque approchait.

C'est le 15 mai que le *Malachius* mâle a paru. Peu de jours après, une femelle est sortie d'une tige qui n'avait pas été examinée.

48. Dasytes flavipes F.

Comme le précédent, ce petit Coléoptère vit aussi dans la ronce. Je n'ai pas observé ses mœurs qui, probablement, ressemblent à celles des *Malachius*. M. Perris en a aussi décrit et figuré la larve dans son magnifique travail sur les Insectes du Pin maritime (Ann. Soc. Ent., 1854, p. 599).

49. DASYTES COERULEUS F.

A la fin d'avril, ce *Dasytes* est sorti d'une vieille tumeur galliforme produite sur les tiges de la ronce par le *Diastrophus* (*Cynips*) *rubi* Bouché. L'ouverture par laquelle il s'était dégagé se distinguait de celles faites par les *Diastrophus* par sa plus grande dimension. Elle conduisait dans une galerie un peu tortueuse, creusée en long dans le centre de la tumeur, qui mesurait trois centimètres, et qu'elle parcourait d'un bout à l'autre. Son intérieur était rempli de parcelles de moelle détachées par l'insecte et refoulées derrière lui. Dans le bout opposé à l'orifice de sortie se trouvait la dépouille desséchée et ratatinée de la larve. Ce que j'ai pu reconnaître dans ces restes est en parfait accord avec la description de cette larve que M. le docteur Laboulbène a publiée dans les Annales de la Société (1858, p. 513). Elle paraît se distinguer de celle du *Malachius æneus* en ce que son dernier segment est couvert d'aspérités piligères plus nombreuses et commençant près de sa base.

Si, comme l'a annoncé M. Perris, les larves des *Malachius* sont carnassières, il n'est pas surprenant que celles des *Dasytes*, qui ont avec elles de si grands rapports, le soient également. Selon lui, la larve du *flavipes* dévore celles du *Tomicus bidens* et, au besoin, les excréments qui se trouvent dans ses galeries. J'ai cherché à me rendre compte de quelle manière celle de notre espèce avait pu vivre dans la galle de la ronce. En examinant la galerie, je ne pouvais pas d'abord comprendre comment cette larve aurait pu se nourrir de celles du *Diastrophus*, car elle se tenait à quelque distance des coques ovales qui renferment ces gallicoles et qui se trouvent à la périphérie de la tumeur, où elles produisent de petites bosselures. Ces bosselures étaient perforées par les insectes qui en étaient sortis ; par conséquent ils n'avaient pas souffert du voisinage du *Dasytes*. Mais le fond de la galerie où se trouvait la dépouille dont j'ai parlé correspondait à deux bosselures non perforées au dehors et dont la très-petite cavité était en communication avec elle. C'est dans ce point que la larve prédatrice avait pu atteindre les jeunes larves du *Diastrophus*, et c'est aussi pour cette raison que ces bosselures et leur coque paraissaient avortées. Cette interprétation me semble assez vraisemblable. Le reste de la galerie, d'une longueur assez considérable, m'a paru l'œuvre

de l'insecte parfait, cherchant à se dégager et ayant pris le chemin le plus long.

Sans parler de quelques espèces qui cherchent quelquefois dans la ronce un abri pour y passer l'hiver, j'ajouterai qu'il n'est pas rare de rencontrer, vers l'orifice des tuyaux, des cocons d'*Hemerobius*. J'ai obtenu de ces cocons deux parasites, un *Ichneumonien* et un *Chalcidien*, qui méritent une courte mention.

50. Hemiteles æstivalis Gr.

Ichn. europ., II, 805, 244, et *Hem. palpator*, var. 2, p. 820.

Hemiteles æstivalis Ratzb., Ichn. Forstins., I, 152, 11, ♂.

Microgaster perlæ Doumerc, Ann. Soc. Ent. Fr., 1855, Bull., p. LXXXII.

Acænites perlæ Sichel, ibid., Bull., p. LXXXVIII; Emend., *Hemiteles floricolator*, var., Bull., p. XCVI.

Le moyen le plus sûr pour arriver à la connaissance précise des espèces est sans doute l'observation de leur éclosion et de leur provenance. On acquiert par là tout à la fois la notion exacte des deux sexes et la mesure des variations qu'ils peuvent offrir. Ce secours est surtout précieux et quelquefois indispensable pour certaines espèces dont les formes sont peu tranchées et les couleurs variables. L'*Hemiteles æstivalis* est de ce nombre. Ratzebourg a obtenu, d'un cocon d'*Hemerobius*, un mâle qu'il a, à juste titre, rapporté à l'*H. æstivalis* Gr. Les détails qu'il donne sur cet insecte ne me laissent pas douter qu'il n'appartienne aux femelles que j'ai eues de l'*Hemerobius perla*. Mais ces femelles diffèrent un peu, par la distribution des couleurs, de celle de l'*H. æstivalis* décrite par Gravenhorst; je crois qu'elles n'en sont qu'une variété. Elles se rapportent très-bien à la variété 2 de l'*H. palpator* Gr., qui doit être séparée de l'espèce type, dont elle diffère par son métathorax mutique et autrement sculpté. Cette sculpture, très-bien appréciée par Ratzebourg, paraît être le trait saillant de l'espèce *æstivalis*. Le métathorax est convexe, tronqué peu obliquement, à angles postérieurs arrondis, et relevé, sur le dos, de lignes saillantes circonscrivant six aréoles, deux de chaque côté et deux médianes, dont l'antérieure (supero-media) est remarquablement courte, mais très-large, et la postérieure (postero-media), plus grande, est plus

longue que large. Le fond de ces aréoles est ruguleux, et celui de la médiane antérieure comme striolé longitudinalement. Cette sculpture est la même dans les deux sexes. Le mâle, signalé d'abord par M. Doumerc et revu par M. Sichel, provenant aussi de l'*Hemerobius perla*, est de la même espèce. Il se rapproche plus, par la couleur, de la femelle que j'ai indiquée que du mâle décrit par Ratzebourg. Les uns et les autres ne sont, à mes yeux, que des variétés. La sculpture l'indique et l'origine commune le confirme. Ce mâle, que M. Sichel a plus tard placé avec raison dans le genre *Hemiteles,* n'est pas, comme il l'a cru, une variété de l'espèce *floricolator*. La femelle a une tarière plus courte ou à peine de la longueur de la moitié de l'abdomen, au lieu que chez le *floricolator* cet organe a une longueur double ou égale à celle de l'abdomen tout entier. Dans cette espèce le métathorax est finement pointillé; ses aréoles sont bien moins marquées et la médiane antérieure est aussi haute que large et de forme polygonale.

51. PTEROMALUS BOUCHEANUS Ratzb.

Ichn. der Forstinsect., I, 196, 19.

Ce petit *Chalcidien* est un parasite très-vagabond. Il attaque un grand nombre d'espèces de genres et même d'ordres différents : il n'est pas rare de le rencontrer chez d'autres parasites.

Il se place dans la nouvelle coupe générique établie par M. Förster, sous le nom de *Dibrachys,* et caractérisée surtout par la brièveté de la nervure postmarginale.

RAPPORT

SUR

L'EXCURSION FAITE EN ESPAGNE

PAR LA

Société entomologique de France

PENDANT LES MOIS D'AVRIL, MAI ET JUIN 1865,

Par M. Ch. PIOCHARD DE LA BRULERIE.

(Séance du 14 Novembre 1866.)

Messieurs,

Jusqu'à l'année dernière la Société entomologique, fidèle au plan qu'elle s'était tracé en instituant ses excursions annuelles, en avait toujours choisi le but dans les limites de la France. Nous avions jusqu'alors visité les Alpes ou les Pyrénées, l'Auvergne ou le Languedoc, le Jura ou les montagnes de la Lozère, et chacun de ces voyages avait enrichi notre faune d'intéressantes découvertes. Cette mine n'est pas épuisée : nos provinces méridionales ou montagneuses, vous le savez tous, recèlent encore bien des richesses ignorées et réservent pour de longues années à l'observateur patient comme au chasseur habile d'inépuisables sujets d'étude. Ce n'est donc pas la difficulté de trouver en France une contrée digne de fixer son choix qui, en 1865, détermina la Société à passer les Pyrénées.

Plusieurs de nos collègues allemands avaient pour cette année organisé un voyage en Espagne, et en même temps quelques entomologistes parisiens formaient un semblable projet. Ils eurent la bonne pensée de demander pour leur expédition le patronage de la Société en lui proposant de choisir l'Espagne pour but de leur excursion. La décision fut prise séance tenante, à la presque unanimité des membres présents, et

M. de Vuillefroy, chargé de faire les démarches nécessaires près des compagnies des chemins de fer d'Orléans, du midi de la France et du nord de l'Espagne, obtint pour nous de la courtoisie de MM. les administrateurs des billets d'aller et retour à prix réduit de moitié de Paris à Madrid et *vice versa*, avec faculté de s'arrêter au retour aux stations principales de l'Escorial, Las Navas, Avila, Medina, Valladolid, Burgos, Pancorbo, Miranda, Vittoria, Olazagoïtia, Zumarraga et Saint-Sébastien. Ces billets devaient être valables du 1er avril au 15 juin.

L'Espagne! Est-il un nom qui fasse briller à l'imagination de plus séduisantes promesses? Il est peu de jeunes gens qui n'aient caressé parmi leurs rêves les plus chers celui de visiter cette terre de poétique renom. Et pour un entomologiste est-il dans l'Europe occidentale une contrée plus riche en raretés enviables? Ces fameux Carabes rapportés en si petit nombre par Dejean, ces Dorcadions au pelage bigarré, confinés au fond de Sierras presque vierges de l'œil du naturaliste, ces Ténébrionides si nombreux et si mal connus, ce mystérieux *Attacus Isabellæ* représentant d'une forme exotique égarée dans la faune européenne, en voilà plus qu'il n'en faut pour exciter à l'envi le zèle des amateurs de Coléoptères et de Lépidoptères. Ces raisons devaient décider plus d'un collègue à se joindre aux premiers auteurs du projet, et seize membres de la Société s'inscrivaient pour prendre part à l'excursion.

Trop de points en Espagne avaient des titres égaux à la préférence de nos voyageurs pour qu'on pût, selon l'ancienne coutume, fixer avant le départ un lieu de rendez-vous, tracer à l'avance un plan d'excursion et élire un président pour la diriger. Ces usages n'ont pas d'inconvénients et offrent même certains avantages lorsqu'il s'agit d'explorer une province française de peu d'étendue et sur laquelle on possède déjà des renseignements assez complets. Alors il est facile de s'entendre pour chasser en commun, l'expérience des uns profite aux autres, et une plus nombreuse réunion ajoute aux charmes du voyage sans nuire à ses résultats scientifiques. Mais quand on a en perspective toute l'Espagne et qu'il faut choisir entre l'Andalousie avec la Sierra Nevada, illustrées déjà par les beaux travaux de Rambur et de Rosenhauer, le royaume de Murcie, terre des palmiers et patrie de la *Tetracha euphratica*, les versants si peu connus de la Sierra Morena, les chaînes du Guadarrama et de Gredos, où MM. Graëlls, Perez Arcas, Léon Dufour et Perris ont découvert tant de nouvelles espèces, les plateaux desséchés des deux Castilles ou les cimes neigeuses des Asturies, on essayerait en vain d'établir entre seize entomologistes un commun accord. Personne ne songea donc à imposer à d'autres ses pro-

pres idées; chacun choisit lui-même le lieu de ses recherches, et ceux dont les préférences se trouvèrent le plus compatibles se réunirent en petits groupes pour voyager ensemble. Les résultats de la campagne en furent multipliés d'autant. Chaque compagnie récolta de son côté un riche butin, mais rapporta des espèces différentes, et toutes, rivalisant d'ardeur, firent si bien que l'excursion de 1865 restera longtemps inscrite dans les fastes de notre Société comme l'une des plus utiles qu'elle ait jamais entreprises.

Nos découvertes ont grossi le catalogue des Coléoptères d'Espagne de bien des noms nouveaux attestant pour la plupart de véritables conquêtes pour la science zoologique. Mais l'excursion d'Espagne a porté un autre fruit, à mon avis, non moins heureux que celui-là. Beaucoup d'Insectes à peine connus et d'une rareté proverbiale sont maintenant devenus communs dans les collections, et nous avons réuni d'assez riches matériaux pour résoudre bien des doutes et juger définitivement la valeur de beaucoup d'espèces décrites d'après un petit nombre d'exemplaires, qui depuis leur création ont causé de continuels embarras à ceux qui étudient. Si trop de zèle pour décrire au retour du voyage a pu, cette fois-ci encore, enrichir la liste des espèces nominales, nous sommes dans les meilleures conditions possibles pour reconnaître l'erreur et l'empêcher de donner lieu à de longues difficultés. Presque toutes les espèces jugées nouvelles ont été prises à la fois par plusieurs d'entre nous, elles se trouvent dans diverses collections et seront étudiées par plus d'un entomologiste. Chacun dira son opinion, et la vérité, il est permis de l'espérer, se fera promptement jour.

Bien que plus d'une année se soit écoulée déjà depuis le retour de l'excursion, il s'en faut de beaucoup que les travaux qu'elle a occasionnés soient tous terminés. M. de Kiesenwetter a fait paraître dans le *Berliner Zeitschrift* le catalogue des Malacodermes et des Mélyrides espagnols, avec de nombreuses descriptions d'espèces nouvelles; et cette publication n'est que le commencement d'un supplément étendu qu'il compte donner aux *Thiere Andalusiens* de Rosenhauer. Nos Annales ont imprimé récemment le consciencieux travail de notre savant et zélé collègue Charles Brisout de Barneville sur les Coléoptères du nord de l'Espagne. Vous avez entendu parler de celui qu'a publié M. Chevrolat dans la *Revue et Magasin de Zoologie*. MM. de Chaudoir, de Vuillefroy et Putzeys se sont chargés de vous faire connaître les Carabiques que nous avons rapportés. M. Bellier de la Chavignerie vous parlera des Lépidoptères et M. Simon des Araignées. Mais ce n'est pas tout : plus d'une espèce nouvelle est encore à l'étude et sera décrite plus tard; les révisions synonymiques viendront après.

La mission que je dois en attendant remplir auprès de vous est toute modeste. Je me propose seulement de vous dire quelles parties de l'Espagne ont été visitées par les différentes compagnies qui ont pris part à l'excursion. Je vous rendrai compte de ce qu'a fait celle dont j'étais membre et je vous indiquerai au moins l'itinéraire suivi par les autres.

MM. de Kiesenwetter, Kraatz, Müller, de Hoffmansegg explorèrent particulièrement l'Andalousie. Ils commencèrent leurs chasses à Cardoue le 21 avril, visitèrent ensuite Séville et Cadix, puis revinrent dans les premiers jours de mai à Cordoue, où les rejoignit M. Seidlitz. Ils consacrèrent quelques journées à explorer ensemble les environs de cette ville et la Sierra à laquelle elle a donné son nom. Ils passèrent une semaine à Jaën et se fixèrent pour une dizaine de jours à Grenade, d'où ils firent plusieurs excursions dans la Sierra Nevada. A leur retour, ils s'arrêtèrent à Tolède, à Madrid, et séjournèrent un peu plus longtemps à l'Escorial et à La Granja. Le 12 juin, MM. de Kiesenwetter, Kraatz, Müller et de Hoffmansegg rentraient en France, laissant M. Seidlitz, l'intrépide chasseur, explorer seul les Sierras d'Avila, de Bejar, de Gredos, de Francia, et au milieu de ces montagnes, la célèbre vallée des Batuecas, qui a la réputation d'être la contrée la plus sauvage, la plus déserte et la plus pauvre de toute l'Espagne. Vous avez lu dans le *Berliner Zeitschrift* le récit détaillé de cette excursion qu'a donné M. de Kiesenwetter; je ne vous en redirai pas les intéressants résultats, que ce savant entomologiste a exposés bien mieux que je ne le saurais faire.

Je ne vous citerai que pour mémoire le voyage de MM. Chevrolat et Bellier de la Chavignerie. Ils explorèrent, dit-on, les environs de Valladolid et vinrent même, eux aussi, passer quelques jours à Madrid et à l'Escorial.

Il me reste à vous entretenir du voyage auquel j'ai pris part, d'abord en compagnie de MM. de Vuillefroy, Ogier de Baulny, Crotch et Simon, puis des mêmes collègues et de MM. Charles Brisout de Barneville, Marmottan, Lethierry et Puton. Ces messieurs venus un mois plus tard que nous se trouvaient peu de jours après leur arrivée à l'Escorial, où nous eûmes le plaisir de les rencontrer. Nous ne nous sommes plus quittés jusqu'au retour.

Nous voulions, MM. de Vuillefroy, de Baulny, Crotch, Simon et moi, pénétrer jusqu'aux provinces les plus méridionales de l'Espagne; aussi

crûmes-nous ne pouvoir trop nous hâter de partir. Le printemps est la saison qui donne le plus de Coléoptères, et si les grandes chaleurs de l'été amènent l'éclosion de quelques espèces qui ne s'étaient pas encore montrées, en revanche elles sont le signal de la disparition de la plupart de celles, en bien plus grand nombre, qu'avaient vues naître les premiers beaux jours.

Dès le 1er avril, à 8 heures du soir, nous montions en chemin de fer; le lendemain, au point du jour, nous étions à Bordeaux. Une heure après, la région des Landes offrait à nos regards, tantôt ses vastes plaines marécageuses où croissent l'ajonc et la bruyère, tantôt ses séries de monticules ondulés couverts de forêts de pins. Quelques chênes-liége, des aubépines toutes vertes de feuilles déjà bien développées, alors qu'à Paris les bourgeons de ces arbustes s'entr'ouvraient à peine, nous avertirent bientôt que nous avions changé de climat. En même temps, le soleil, jusque-là voilé par un brouillard épais et froid, apparut radieux au milieu d'un ciel devenu serein comme par enchantement. Des papillons printaniers, *Anthocharis Cardamines*, *Rhodocera rhamni* voltigeaient le long des talus du chemin de fer, et un air tiède commençait à dilater nos sens. Quel bonheur d'avoir en si peu de temps rejoint le printemps! Et que d'heureux présages pour nos prochaines chasses! Bayonne et l'embouchure de l'Adour, Biarritz et Saint-Jean-de-Luz, l'Océan qu'on découvre tout à coup au sortir d'un tunnel et que la voie ferrée côtoie de si près qu'on croirait les vagues prêtes à la venir battre, les Pyrénées dressant à l'horizon leurs sommets chargés encore de toutes les neiges de l'hiver, étaient pour nous autant de spectacles enchanteurs que la locomotive renouvelait à nos yeux avec une féerique rapidité.

Nous voici à Hendaye, nous passons la Bidassoa, nous sommes en Espagne. Le train s'arrête et les douaniers d'Irun nous invitent à ouvrir nos malles. Nos boîtes, nos flacons sont l'objet d'attentives perquisitions et de plus d'une question que nous comprenons aussi mal que nos réponses sont comprises. Tout s'arrange pourtant, et, libres de cette formalité, nous cherchons un hôtel où nous voulons prendre une nuit de repos avant de continuer notre voyage jusqu'à Madrid. Quelques heures de jour nous restaient encore. Le bourg d'Irun, quoique la physionomie de ses habitants offrît à notre curiosité un sujet intéressant, fut bientôt visité et nous trouvâmes le temps, ai-je besoin de vous le dire? de soulever quelques pierres aux environs, mais sans rien prendre qui mérite d'être cité. Le lendemain, nous étions levés de bonne heure, pour aller voir, à moins d'une lieue d'Irun, la vieille ville de Fontarabie. Une courte chasse faite sur la plage de l'Océan au pied des fortifications de cette ville ne fut guère plus heu-

reuse que celle de la veille. Elle nous donna pourtant la *Lithonoma marginella*. Mais nous fûmes amplement dédommagés en visitant Fontarabie, que nous déclarions encore au retour du voyage être la plus curieuse des villes d'Espagne que nous eussions vues. C'est elle en effet dont les ruines, véritable trésor archéologique, donnent la meilleure idée de ce qu'était une ville espagnole il y a trois cents ans. Il nous fallut trop tôt revenir à Irun pour prendre à deux heures le train que nous avions quitté la veille, et qui devait nous conduire à Madrid.

Au sortir d'Irun, la voie, perçant çà et là une colline, dernier contrefort des Pyrénées, s'éloigne peu des bords de l'Océan jusqu'à Saint-Sébastien. Pour la plupart, ces collines sont cultivées, quelques-unes plantées de pommiers, d'autres incultes, et couvertes de rudes graminées et d'impénétrables fourrés d'ajoncs. Point de forêts, à peine voit-on çà et là quelque maigre taillis de chêne. Tout cela ne promet pas une faune coléoptérologique bien intéressante. Deux jours passés au retour à Saint-Sébastien et une chasse faite à Irun par M. Marmottan ne firent que nous confirmer dans la mauvaise opinion que nous en conçûmes tout d'abord. Mais après Saint-Sébastien le paysage change d'aspect; on commence à s'élever sur les pentes de la montagne et à s'engager dans ses défilés. Les sommets grandissent, et les versants le long desquels se dessine le chemin de fer se couvrent de forêts vraiment dignes de ce nom. Tout à l'heure, les coquets villages se succèdaient à de courts intervalles et leur aspect respirant l'aisance et la propreté dénotait chez les habitants du Guipuzcoa des habitudes de travail bien rares dans le reste de l'Espagne; ils deviennent maintenant de plus en plus clair semés. On vient de dépasser le point le plus élevé qu'atteint le chemin de fer et l'on s'arrête à Olazagoïtia. Ce bourg, situé au milieu d'une forêt de châtaigniers et de hêtres séculaires, serait une admirable station pour un entomologiste. A peu de distance on voit des montagnes assez hautes. Au mois d'avril, leur sommet était chargé de neige qui descendait jusque dans les parties boisées. Il est vrai de dire qu'en juin cette neige avait disparu. Nous formions le projet de nous arrêter au retour à Olazagoïtia; mais le temps ne nous permit pas de réaliser ce désir. M. Seidlitz, plus heureux que nous, fit dans cette zone une courte halte; quand je le vis à Paris, je sus qu'il y avait pris entre autres espèces le *Pterostichus cantabricus* Schauf., que nous avons rapporté abondamment des Asturies, mais qui n'a pas encore été trouvé dans les Pyrénées françaises. Ce fait est pour moi une raison de plus de croire que la localité mérite d'être visitée et qu'elle donnerait, malgré son voisinage de notre frontière, plus d'une espèce étrangère à notre faune.

Bientôt nous atteignons Vittoria, au pied du versant méridional des Pyrénées, et la nuit tombante ne nous permet plus de rien voir. Nous passâmes par Miranda de Ebro, où l'on doit satisfaire à une nouvelle visite de la douane en entrant en Castille. Les provinces basques que nous venions de traverser ont le privilége d'être soumises à un régime douanier plus doux que le reste de l'Espagne. Nous avions eu soin de faire plomber à Irun nos bagages enregistrés pour Madrid, et grâce à cette précaution, nous ne fûmes pas dérangés une seconde fois. Après Miranda, les gorges de Pancorbo, où deux murs parallèles de deux rochers livrent un étroit passage à un affluent de l'Ebre, à la grande route de Madrid et au chemin de fer. On traverse non loin de là, presque sans s'en apercevoir, la ligne de partage des eaux entre l'Océan et la Méditerranée. C'est le dernier accident de terrain qu'on rencontre jusqu'au Guadarrama. Tout le plateau qui forme la Vieille-Castille est une plaine immense de 400 mètres d'altitude moyenne qui s'étend de Burgos à Avila sans nulle part changer d'aspect. Le sol inondé et boueux en hiver, poudreux et crevassé pendant l'été, est pourtant fertile et donne, malgré des procédés de culture un peu primitifs, des récoltes de froment qui permettent à la Castille d'en fournir aux provinces espagnoles moins favorisées. Quelques bois de pins, de l'espèce propre aux pays méridionaux, à laquelle son port tout particulier a fait donner le nom de *Pin parasol,* ne rompent qu'à de longues distances, notamment aux environs de Valladolid et de Medina del Campo, la monotonie du paysage. Et pourtant cette terre est riche en Coléoptères : le *Carabus helluo*, des *Zabrus*, des Ténébrionides (*Tentyria, Pimelia, Heliopathes*, *Gonocephalum*), quelques Dorcadions donnent à sa faune le vrai caractère espagnol. Mais M. Chevrolat, qui a beaucoup chassé aux environs de Valladolid et crut convenable de publier ses découvertes dans la *Revue et Magasin de Zoologie,* pourrait seul vous donner à ce sujet des détails plus circonstanciés.

L'hiver n'est pas chaud sur le plateau castillan et il y dure longtemps. C'est une observation que nous pûmes faire à nos dépens pendant cette nuit où les fenêtres de notre wagon bien fermées nous défendaient mal contre un froid piquant. En revanche, l'été y est torride; c'est ce qui explique comment des insectes méridionaux s'y peuvent développer.

Au point du jour nous aperçûmes les vieux créneaux d'Avila, et derrière cette ville la Cordillière centrale, qui, en cet endroit, prend les noms de Sierras d'Avila et de Guadarrama. Le calcaire et l'argile cèdent la place au granit, en même temps que le sol s'élève, d'abord d'une manière peu rapide. On traverse une contrée aride jonchée de gros blocs de granit. Des

chênes verts, vieux et rabougris se dressent çà et là, et dans l'intervalle poussent à foison des *Genista* ou des *Retama*.

Le chemin de fer a franchi la zone des chênes verts et dessine ses courbes hardies sur des pentes abruptes et dénudées, perçant tantôt une montagne du plus dur granit, tantôt traversant un précipice sur un remblai cyclopéen. Le froid augmente, le ciel est sombre. A peu de distance d'Avila, des flocons de neige avaient commencé à tomber. En peu de temps ils deviennent plus pressés. Nous mentons encore; nous voici à près de 1,500 mètres au-dessus du niveau de la mer; aussi loin que la vue peut s'étendre, tout est enfoui sous la neige. Nous admirâmes alors un des plus beaux spectacles dont j'aie jamais été témoin. Le vent venait de déchirer les nuages et le soleil éclairait un paysage digne de la Sibérie ou plutôt des glaciers des Alpes. Et c'était en Espagne, et c'était traînés par une locomotive que nous jouissions d'une vue que le touriste armé du bâton ferré conquiert ordinairement au prix de bien des fatigues! Nous commençons à descendre, et, nouvelle surprise, aux champs de neige succède la belle forêt de pins au milieu de laquelle est la station de Las Navas. Cette forêt ne ressemble pas à celle des Alpes ou des Pyrénées; les arbres en sont toujours clair-semés, et les plus vieux même n'atteignent jamais des dimensions considérables.

Après Las Navas, l'Escorial. La ville est bâtie au pied de la montagne; à peine la voit-on derrière son colossal palais-monastère de San-Lorenzo, éternel monument de la dévotion et de l'orgueil du roi Philippe II. Nos yeux ne se détachaient pas de ces séduisantes montagnes dont les sommets, encore chargés de neige, devaient six semaines plus tard nous donner une si riche moisson d'insectes. Déjà nous sommes en plaine et Madrid apparaît à l'horizon.

J'ai hâte d'en arriver au récit de nos chasses; aussi ne vous dirai-je rien de cette ville où nous ne fîmes que passer la nuit, comptant nous y arrêter plus longtemps au retour. Dès le matin nous nous rendions à la gare du chemin de fer du midi de l'Espagne et prenions nos billets pour Albacète. Notre désir était d'aller immédiatement jusqu'à Carthagène; mais le service du chemin de fer, encore incomplètement établi, nous forçait à coucher à Albacète pour attendre jusqu'au lendemain le départ du train de l'embranchement qui devait nous conduire au but définitif de notre voyage.

Si la Vieille-Castille est plate et monotone, la Nouvelle l'est bien davantage encore. A part l'oasis d'Aranjuez, planté de tous les arbres de

notre pays et arrosé par le Tage, le chemin de fer de Madrid à Albacète traverse sur tout son parcours un véritable désert. Dans cette contrée désolée on fait bien des lieues sans apercevoir un arbre, et d'heure en heure à peine on rencontre une station presque toujours veuve de voyageurs. Le sol est couleur de poussière et les villes à peu près de la même nuance. Au mois d'avril on venait de faire les semailles. Bientôt cette terre, qu'une bonne culture rendrait si productive se couvrira d'une moisson maigre et clair semée, étouffée de tous côtés par les chardons, mais pourtant suffisante pour la nourriture de ses rares habitants. Un préjugé profondément enraciné est la cause du déboisement absolu de la Nouvelle-Castille et de la Manche. Les arbres, disent les paysans, servent de refuge aux oiseaux qui mangent les grains de blé que nous semons. Et ils traitent les arbres en ennemis publics, contre lesquels il faut employer le fer et le feu. C'est la pratique agricole qu'ils observent le plus scrupuleusement.

Albacète, capitale de la province de ce nom, n'appartient plus à la Nouvelle-Castille, mais bien à l'ancien royaume de Murcie. Pourtant, la campagne qui l'environne ne diffère pas de celle que nous venons de parcourir sur un espace de 50 lieues. Nous y fîmes une chasse de deux heures qui nous donna la *Pimelia brevicollis*, des *Gonocephalum*, le *Carabus melancholicus*, des *Chlænius*, des *Bembidium*, des Staphylinides et un joli *Pogonus*, preuve que le sol un peu humide d'un fossé creusé le long du chemin de fer était imprégné de sel. La Nouvelle-Castille, en effet, depuis Aranjuez jusqu'à Albacète, est riche en terrains salés, que les Espagnols nomment *Lagunas*, inondés ou au moins humides pendant la saison des pluies, exhalant à la fin de l'été des miasmes pestilentiels. Je regrette que nous n'ayons pas trouvé l'occasion d'explorer soigneusement quelques-uns de ces marécages, qui sont couverts d'une végétation spéciale et doivent nourrir beaucoup de Coléoptères.

A cinq heures du matin nous quittions Albacète. A peine avions-nous fait quelques lieues que nous entrions dans une région nouvelle. Le sol devient plus accidenté, plus inculte encore et plus pierreux en approchant de Chinchilla et d'Hellin. Nous descendions les divers gradins du versant méditerranéen du plateau central de l'Espagne. Voici la station d'Agramon; il faut quitter notre wagon et monter en diligence pour franchir un espace de quelques lieues où le chemin de fer non livré encore à la circulation, devait l'être un mois plus tard. Cette nécessité, que d'abord nous étions tentés de maudire, fut pour nous une véritable bonne fortune, en nous permettant de jouir d'une façon plus

complète de l'admirable coup d'œil qu'offre en cet endroit l'entrée de la province de Murcie. Ma description vous donnera une bien faible idée de la beauté de ce paysage. Figurez-vous de vastes champs pierreux et absolument incultes, couverts néanmoins de vigoureux asphodèles aux longs épis de fleurs blanches et d'une autre plante monocotylédone ressemblant au jonc. Çà et là sur le bord du chemin quelques cactus poudreux et de place en place une touffe d'agave. A l'horizon, plusieurs étages de montagnes nues, noyées dans une atmosphère bleue, dont les dernières paraissent assez élevées.

La physionomie et le costume des habitants changent en même temps. En vain chercherait-t-on maintenant le Castillan de tout à l'heure, drapé jusqu'au menton dans son manteau couleur amadou. Ce ne sont plus que Murciens, conduisant leur mulet luxueusement paré de pompons de laine rouge, chaussés de l'*alpargata*, sorte de sandale en corde tressée, la jambe protégée par une guêtre de cuir et vêtus d'une veste de bure et d'un caleçon de coton blanc. Voilà la terre bénie du soleil, qui ne connaît ni les rigueurs de l'hiver, ni les vents desséchants de la Castille, ni même ses étés brûlants, rafraîchie qu'elle est par les brises de la Méditerranée.

Nous avons franchi le Puerto de la Mala Muger (col de la Mauvaise Femme) et le premier dattier nous apparait en même temps que la ville de Cieza au fond d'une fertile vallée arrosée par la Segura. C'est là que nous attend le train de Murcie et de Carthagène. Mais l'aspect séduisant de la campagne, sa riche végétation, aussi avancée au commencement d'avril qu'elle l'est chez nous au mois de juin, nous charmèrent, et tous d'accord nous résolûmes de ne quitter Cieza que le lendemain. Nous entrâmes de suite en chasse. La première pierre retournée arracha à M. de Vuillefroy une triomphante exclamation. Elle cachait une *Elaphocera!* Un magnifique *Cyrtonus* la rejoignit bientôt dans nos flacons, puis l'*Akis Sansii*, la *Morica obtusa*, plusieurs *Scaurus*, une *Asida*, un *Heliopathes*. Sur les bords de la Segura, en arrosant le gravier et piétinant le sable humide, nous faisions sortir des *Heterocerus*, un *Limnichus*, l'*Heteroderes algerinus*, divers *Anthicus*, de nombreux Staphylinides. Enfin pour le bouquet le beau *Dorcadion Handschuchii* s'offrait sur le talus de la route à l'heureux Vuillefroy, qui fut, sans conteste, proclamé le héros de la journée. Je n'oublierai pas de vous citer parmi les plus intéressantes de nos captures les *Amara brevis* et *simplex*, deux véritables espèces du groupe des *Liocnemis*, qui n'avaient guère été rapportées d'Espagne depuis qu'elles y furent découvertes par Dejean. M. Simon trouva aussi de bien rares Araignées; *Chersis gibbulus* et sur-

tout le très-singulier *Pholcus caudatus*, dont on ne connaissait encore que l'exemplaire unique pris par Léon Dufour aux environs de Valence.

Nous chassions à peu de distance de Cieza; nos allures et nos occupations ne manquèrent pas d'exciter la curiosité des habitants. Une bande de gamins nous suivait; bientôt ils eurent vu ce que nous cherchions, et tout en riant beaucoup d'une manie aussi étrange que la nôtre, ils se mirent à ramasser des insectes et à nous les apporter. Nous étions sans défiance; mais, au bout de quelque temps, notre escorte s'étant dispersée tout d'un coup, M. Crotch s'aperçut que le manche de son filet, qu'il venait de déposer à quelques pas, avait disparu. Un couteau, que l'un de nous avait tiré de sa poche pour arracher une touffe d'herbe, avait été escamoté d'une façon encore plus audacieuse. Nous nous promîmes de faire dorénavant meilleure garde quand les *muchachos* nous imposeraient leurs services en apparence désintéressés. C'est un bon avertissement à donner à ceux qui, après nous, voyageront en Espagne.

Les bons résultats de notre chasse à Cieza ne nous empêchèrent pas de partir pour Carthagène comme nous l'avions résolu. Descendant la vallée de la Segura, nous passâmes devant Murcie sans nous y arrêter, mais non sans admirer ses belles plantations d'orangers et de grenadiers, et les cultures de toutes sortes qui entourent cette capitale. Les eaux de la rivière, savamment distribuées au moyen de canaux d'irrigation dont les Arabes ont laissé la tradition aux Murciens, entretiennent partout une luxuriante fécondité. Mais ce spectacle, ravissant pour les yeux d'un agriculteur et d'un économiste, fait concevoir à l'entomologiste de moins belles espérances qu'une terre où la main de l'homme n'a pas autant contrarié la nature; aussi aimâmes-nous mieux choisir une autre station. Carthagène, oû nous fûmes bientôt arrivés, nous semblait devoir réunir toutes les conditions désirables.

Carthagène est située au fond d'une des rades les plus vastes et les plus sûres de l'Europe. La nature a tout fait pour en protéger l'accès et la défendre contre les vents, en l'entourant de toutes parts de hautes montagnes tombant à pic dans la mer. Cette circonstance n'est pas favorable au développement des insectes de rivage, qui ne trouvent pas sur ces rochers nus les retraites que leur offrirait une plage sabonneuse. Aussi le bord immédiat de la mer ne nous donna rien à Carthagène, si ce n'est quelques *Octhebius* et *Hydræna*, qui n'étaient pas rares au milieu de fucus dans les endroits les plus abrités.

Les montagnes dont je viens de vous parler sont calcaires, mais excessivement arides, même du côté de la terre. Leur végétation consiste surtout en maigres graminées et en *Chamærops* entremêlés de quelques

plantes aromatiques. La chasse sous les pierres est celle qui nous y donna les meilleurs résultats. C'est ainsi que nous prîmes les *Carabus morbillosus* et *bœticus*, deux espèces de *Cymindis*, le *Percus politus*, et dans quelques excavations naturelles les *Pristonychus bœticus* et *complanatus*. La famille des Phytophages nous offrit un *Cyrtonus*, une *Timarcha* et les *Chrysomela bœtica* et *diluta*. Les Ténébrionides étaient plus abondants, et formaient à eux seuls, pour le nombre des individus, les trois quarts de la population coléoptérologique du lieu. Les genres *Zophosis, Erodius*, *Tentyria, Stenosis*, *Scaurus*, *Elenophorus*, *Sepidium, Micrositus*, *Gonocephalum*, *Asida*, *Helops* y étaient représentés par une ou plusieurs espèces, Nous trouvâmes aussi des *Anthicus*, divers Curculionides lapidicoles, notamment un beau *Rhytirhinus,* et enfin un intéressant *Rhizotrogus*.

Vous voyez, Messieurs, d'après cette énumération, que les montagnes pierreuses de Carthagène nous donnèrent quelques bonnes espèces. Je dois pourtant vous avouer qu'elles nous avaient paru d'abord d'une désolante pauvreté. Il nous fallut beaucoup de persévérance et plusieurs journées employées sans relâche à retourner des pierres pour leur arracher les Coléoptères que je vous ai cités, et nous ne parvînmes pas à prendre en nombre la plupart d'entre eux. L'extrême sécheresse qui pendant l'été règne sur ces collines est cause de la rareté des êtres vivants qui les habitent. Si nous fussions venus dans une saison un peu plus avancée, il est probable que nous y eussions trouvé encore bien moins d'insectes. Déjà, dès le commencement d'avril, les *Asida* disparaissaient; nous en rencontrâmes beaucoup plus de cadavres que d'individus vivants, et encore ceux-ci étaient ils presque tous déflorés. De même, les pierres cachaient de nombreux débris de *Rhizotrogus* et nous n'en prîmes pas quatre exemplaires vivants. Nous fîmes, pour les *Asida*, une semblable observation dans la plaine et sur les collines peu élevées des environs de Malaga et de Grenade. Ce n'est que sur les hauts sommets de la Sierra Nevada et du Guadarrama que nous vîmes, un mois plus tard, de nombreux représentants de ce genre bien vivants et selon toute apparence récemment éclos. Dans les contrées chaudes et sèches, c'est en hiver qu'il faut chercher les *Asida* ; sans doute elles y éclosent dès la fin de l'automne pour périr aux premiers jours du printemps. Dans les montagnes elles naissent bien plus tard et durent plus longtemps. Certains Carabes, notamment l'*helluo* et le *Dufourii*, ne se trouvent en plaine que pendant l'hiver ; Dejean l'a constaté le premier et M. Perez Arcas, de Madrid, nous a confirmé cette observation. Les Dorcadions, eux aussi, éclosent de très-bonne heure et disparaissent vite, et parmi les Lamelli-

cornes, les *Elaphocera* et plusieurs *Rhizotrogus* en font autant. L'Espagne et toutes les contrées dont le climat est analogue ont donc une faune d'hiver spéciale, moins variée à vrai dire que celle du printemps et de l'été. Cette faune hivernale doit, à mesure qu'on descend vers la zone torride, devenir de plus en plus riche, au détriment de celle de la saison chaude.

Un marais salé d'une assez grande étendue règne derrière la ville de Carthagène dans l'espace laissé libre par les montagnes. Il est peuplé d'innombrables Coléoptères, et à plusieurs reprises nous allâmes y remplir nos flacons. Nous y prîmes *Platytarus bufo*, *Siagona europæa*, des *Scarites*, de jolis *Dyschirius*, des *Pogonus*, le *Daptus vittatus*, des *Anisodactylus*, des *Harpalus*, le *Bembidium ambiguum* et divers *Tachys*. Nous eûmes l'occasion d'observer les mœurs du *Daptus vittatus*. Il habite des trous perpendiculaires d'une trentaine de centimètres de profondeur creusés dans la terre humide et s'ouvrant presque toujours sous une petite pierre. Il se tient ordinairement à l'entrée de ce puits dont sa grosse tête remplit l'orifice, prête à saisir sa proie. Sa larve, que nous avons trouvée avec lui, a le même genre de vie. Les Staphylinides et en particulier plusieurs espèces du genre *Bledius* n'étaient pas rares. Des *Heterocerus* sortaient de la vase, les *Blaps brachyura*, *Cataphronetis brunnea*, peuplaient avec des *Anthicus* et des Histérides les détritus végétaux et animaux accumulés en certains endroits. Sous des tas de plantes fraîchement coupées, et destinées, je crois, à être brûlées pour la fabrication de la soude, vivaient plusieurs Curculionides des genres *Phytonomus*, *Cleonus*, *Sphenophorus*.

Les insectes myrmécophiles, en Espagne comme dans le midi de la France, apparaissent dès le premier printemps. Nous leur donnâmes à Carthagène une attention toute particulière. Aussi prîmes-nous en abondance le *Paussus Favieri* en compagnie de la Fourmi qu'il affectionne, quatre espèces de *Thorictus*, un *Catopsimorphus*, une *Merophysia*, une *Cholovocera*. Ce n'est ni tout à fait en plaine, ni au haut de la montagne, mais bien au bas de ses pentes que cette chasse donnait les meilleurs résultats.

Permettez moi de donner ici un souvenir à certain mur en pierres sèches que nous démolîmes, ou peu s'en faut. C'est là surtout qu'habitait le *Paussus*. Et c'est là aussi que MM. Simon et de Vuillefroy découvrirent sous les pierres qui avaient conservé le plus d'humidité deux individus du grand *Scarites eurytus*, capture d'autant plus remarquable qu'on n'avait encore signalé cette espèce que de Syrie et des bords de la mer Caspienne. Il est vrai que M. de Vuillefroy en possédait déjà un exemplaire rapporté de Tanger.

Un autre mur, mais celui-là était neuf et fraîchement blanchi à la chaux, nous donna l'occasion de faire avec succès une chasse d'un autre genre. Il arrive souvent, vous le savez, aux environs de Paris comme ailleurs, que de petits Coléoptères de diverses familles se trouvent réunis en grand nombre sur le parapet d'un pont ou sur un mur bas convenablement exposé. Nous prîmes à Carthagène sur un mur de cette sorte beaucoup d'*Anthicus,* des *Apion*, des *Tychius*, des *Sibynes*, et des Staphylinides, parmi lesquels nous remarquâmes surtout un individu unique d'une très-curieuse espèce nouvelle, grande pour le groupe auquel elle appartient, et qui viendra, si elle ne mérite de former un genre nouveau, se ranger parmi les *Evæsthetus*.

Des amas de décombres nous donnèrent une autre fois en grand nombre *Morica obtusa*, *Akis acuminata*, *Blaps brachyura* et *gigas*.

Jusqu'à présent, Messieurs, je ne vous ai parlé que de chases faites sous les pierres et sous les détritus de diverses sortes. N'avez-vous donc point songé, me demanderez-vous, à battre des arbres sur le parapluie ni à vous servir du filet fauchoir? Les arbres sont rares aux environs de Carthagène, et on n'y rencontre guère que des figuiers et des oliviers. Ces végétaux précieux ne sauraient être traités par les procédés brusques auxquels on peut sans scrupule soumettre des chênes ou des pins; d'ailleurs ils ont la réputation d'être assez pauvres en insectes et nous ne nous en occupâmes point. M. Crotch, seul, prit sous l'écorce morte d'un figuier une *Parmena algirica*.

Il est plus regrettable, je le confesse, que nous ayons autant négligé la chasse au filet. Les plantes du marais salé et celles qui croissent aux alentours nous auraient sans doute donné plus d'une espèce intéressante. Il plut souvent pendant notre séjour à Carthagène, et ce contretemps contraria les projets que nous avions formés à cet égard. Et puis, les Carabiques, objet des études spéciales de M. de Vuillefroy et des miennes, les Hétéromères, qui ont fixé les préférences de M. de Baulny, et les Coléoptères myrmécophiles, auxquels M. Crotch faisait une guerre acharnée, nous absorbèrent au point que nous ne profitâmes pas des heures de soleil pour faucher. M. de Vuillefroy, pourtant, donna quelques coups de filet qui lui valurent plusieurs jolis Curculionides.

Telles sont les chasses que nous fîmes aux environs immédiats de Carthagène. Je dois maintenant vous raconter l'excursion que, de cette ville, nous dirigeâmes vers le cap Palos et la Mar-Menor.

La *Mer-Menor* (Petite Mer) est un bassin comparable à celui d'Arca-

chon, séparé par une langue de terre de la Méditerranée avec laquelle il ne communique que par un étroit passage. De vastes marécages, couverts de la plus riche végétation paludéenne, s'interposent en beaucoup d'endroits entre la terre ferme et cette mer intérieure, dont ils rendent souvent l'accès assez difficile. Sur le reste de son pourtour, du côté du Midi, la Mar-Menor est limitée par une ceinture de dunes mouvantes, retenues d'un côté par une bande de rochers, dont la pointe extrême forme le cap Palos. Ces marécages et ces dunes sont le seul endroit en Europe où l'on ait pris jusqu'à présent la *Tetracha euphratica.*

La présence de cette remarquable espèce nous avait fait concevoir à l'avance une haute idée de la richesse entomologique de cette plage, et nous ne fûmes pas longtemps sans reconnaître que nous avions bien jugé. Quoique la pluie ne nous ait guère laissé de trêve pendant les quatre jours que nous consacrâmes à l'explorer, nous y fîmes d'abondantes et précieuses captures, surtout en Carabiques et en Ténébrionides.

Nous reconnûmes facilement le lieu de prédilection de la *Tetracha euphratica* à ses nombreux débris qui jonchaient le sol. C'était sur la limite du marais et des dunes, là où le sol n'est plus vaseux sans être encore mouvant; les roseaux ont fait place à des graminées, à des *Ononis* et à quelques plantes basses clair semées. Nous en pûmes trouver deux exemplaires, morts sans doute depuis l'année précédente, puisque leurs corps étaient vides et sans solidité, dignes néanmoins après quelques raccommodages de figurer dans une collection. Mais toutes nos recherches pour la prendre vivante furent inutiles. Nous eûmes beau chercher sous les abris de toutes sortes et au fond de tous les trous que nous rencontrions. Point de *Tetracha* sous les abris, et les trous ne nous livraient que des *Scarites gigas* ou des *Ateuchus.* Il y a lieu de croire que l'époque de son apparition n'était pas encore venue. Elle doit être fort commune en sa saison, à en juger par la quantité des débris que nous avons vus. Des enfants gardaient des moutons non loin de nous. Nous leur montrâmes nos deux cadavres. Ils nous expliquèrent qu'ils connaissaient bien cet insecte, et qu'ils le voyaient souvent courir sur le sable au lever du soleil. Pour ce qui est de l'époque de son apparition, ils purent seulement nous dire que, depuis longtemps, ils n'en avaient pas vu. Il est probable que la *Tetracha euphratica* se montre pendant la saison chaude et a des habitudes nocturnes.

D'autres espèces nous dédommagèrent de nos peines. *Acorius metallescens*, *Amara* (*Amathitis*) *ægyptica,* une autre *Amara* (*Liocnemis*), que M. Putzeys jugea nouvelle et baptisa du nom d'*arcuata,* habitaient sous les

petites pierres ou s'enterraient dans le sable au pied des plantes. *Masoreus Wetterhalii* n'était pas rare sous les touffes d'herbe. Dans les endroits plus humides nous prenions *Bradycellus lusitanicus* et *Dinodes cæruleus*.

Sur une longue étendue de ses bords la mer avait déposé un lit de certains fucus, dont les grêles filaments, analogues à ceux des conferves qui peuplent nos eaux douces et stagnantes, s'étaient enchevêtrés de façon à former une sorte de tapis feutré peu épais et facile à enlever. Sous ce tapis fourmillaient *Siagona europæa*, des *Scarites*, *Aristus*, *Ditomus* d'espèces variées au milieu desquels de temps èn temps se rencontraient *Brachinus longicollis* Waltl., *Zuphium olens*, *Pœcilus crenatus*, *Ophonus discicollis* Waltl. et *Harpalus littoralis* Ramb. Les Ténébrionides, eux aussi, abondaient aussi bien sous le tapis que sous les plantes basses. Un *Erodius*, la *Pachychila sublunata*, une *Tentyria*, *Crypticus pruinosus*, *Ammophtorus rufus* et *rugosus*, *Trachyscelis aphodioides*, avec des *Calcar* et des *Phaleria* étaient plus ou moins communs. Sous les touffes d'*Ononis* s'abritaient des *Pachnephorus*, des *Dia*, des *Brachycerus* et des *Phytonomus*.

M. Simon découvrait dans les mêmes circonstances une magnifique Araignée qu'il a décrite dans nos Annales sous le nom d'*Oxyopes littoralis*. Elle tend quelques fils irréguliers entre le sol et les rameaux de l'*Ononis*, où elle s'embusque. Ces fils sont assez forts pour arrêter des Carabiques et des Ténébrionides de moyenne taille, que ni leurs mandibules puissantes, ni leurs téguments cornés ne peuvent soustraire à sa voracité. En fait d'Araignées remarquables prises sur les bords de la Mar-Menor, je citerai encore le bel *Eresus acanthophilus* L. Duf. qui construit son nid sur les branches épineuses du prunellier, à la base des folioles rigides du Chamærops, et généralement au milieu des rameaux de toute plante assez forte pour résister au vent.

J'évalue à cinq ou six lieues, au plus, la distance de Carthagène à la Mar-Menor. Cette distance peut tout entière être parcourue à cheval et, à la rigueur, au moins jusqu'aux trois quarts, en voiture. A Carthagène, on trouve facilement à louer certain véhicule de forme particulière, non suspendu et abrité par une bâche, qui coûte, avec son conducteur, environ quinze francs par jour. Ce prix est bien modique pour l'Espagne; nous eûmes lieu, dans la suite, de le reconnaître. Il est donc possible, avec ces moyens de transport, de quitter Carthagène le matin et d'y revenir coucher le soir après une journée de chasse. Mais le chemin est si affreux et la voiture si détestable qu'on n'arriva pas sans meurtrissures, et

il me semble bien préférable, à tous égards, de se fixer pour quelque temps au village de San Ginès, à moins d'une lieue du bord de la mer et à quelques centaines de pas seulement du marais. C'est un pauvre village d'une dizaine de maisons groupées autour d'un monastère abandonné et d'une chapelle dédiée au patron du lieu et but d'un pèlerinage célèbre aux environs. M. Crotch et moi y couchâmes deux nuits. Un brave paysan nous donna un lit assez propre, à peine hanté de quelques puces, du lait, du fromage et des œufs, avec une tranche de jambon, préparé à la mode du pays, et un morceau de morue salée, le tout arrosé de certain vin du cru, proche parent de celui d'Alicante. Les habitants du village nous témoignèrent une grande bienveillance, mélangée, à vrai dire, de beaucoup de curiosité. Nous gardâmes de ce séjour un excellent souvenir, et je n'hésite pas à conseiller à quiconque viendra chasser la *Tetracha euphratica* de faire comme nous.

Je ne vous dirai rien de la ville de Carthagène qui, sans sa magnifique rade, n'aurait rien de remarquable. Elle possède plusieurs bons hôtels. Celui où nous descendîmes a nom *Fonda de Francia y de las Cuatro Naciones;* il est tenu par un Français, et, pour vingt-quatre réaux (six francs) par jour, on y trouve logement convenable et bonne nourriture.

Le 17 avril, lendemain de Pâques, un bateau à vapeur partait pour Malaga; nous en profitâmes, non sans regretter de n'avoir pas trouvé le temps de consacrer au moins une journée à visiter la belle ville de Murcie. Le bateau manqué nous aurait peut être retardé d'une semaine et le temps nous pressait.

Nous nous séparâmes à regret de M. Crotch, qui, ne devant pas rester en Espagne aussi longtemps que nous, demeura à Carthagène, et revint bientôt par la route que nous avions déjà suivie en venant. Il s'arrêta en passant à Cieza et à Agramon, où il reprit le *Dorcadion Handschuchii* avec beaucoup de Coléoptères myrmécophiles, puis à l'Escorial, où les fourmilières lui livrèrent encore d'intéressantes captures. M. Crotch a eu la délicatesse de communiquer à M. Ch. Brisout de Barneville les espèces intéressantes qu'il a prises, et ses découvertes seront décrites dans nos Annales.

Nous mîmes quarante heures à faire la traversée de Carthagène à Malaga. Il fallut tout ce temps à notre bateau chargé plus que de raison et mû par une machine trop faible pour franchir cette distance de 90 lieues. Il est vrai que le vent nous fut toujours contraire.

Le ciel était sans nuages et l'atmosphère d'une transparence inconnue sous le climat parisien. Nous voguions assez près des côtes pour en voir, tant qu'il fit jour, très-distinctement l'aspect. Presque partout la mer bat le pied de falaises escarpées, derrière lesquelles s'élèvent en étages successifs des collines toujours nues et abruptes. A la hauteur d'Almeria ces collines deviennent des montagnes et au fond se dresse la Sierra Nevada, sur les flancs de laquelle jusqu'à mi-côte resplendit la neige aux rayons du soleil. Les vapeurs de l'air se condensent au contact de ce froid manteau et forment autour des pics des couronnes de nuages sans cesse déchirées et reformées au gré du vent. Entre les montagnes et nous, les vagues plus bleues que le ciel se développent avec ampleur, et de temps en temps laissent écrouler leur sommet qui roule en écume blanche d'où jaillissent des paillettes étincelantes. Admirable spectacle pour ceux dont le mal de mer ne vient pas empoisonner les jouissances !

Lorsqu'on arrive à Malaga on a perdu de vue la Sierra Nevada. Des montagnes hautes encore bornent l'horizon, et leurs divers gradins s'abaissent autour de la ville et de la plaine à une des extrémités de laquelle elle est bâtie. D'un coup d'œil on embrasse la ville tout entière, allignée le long de la côte, avec ses maisons blanches et ses toits plats que domine une énorme cathédrale. Malaga n'a pas de port digne de ce nom; une jetée artificielle protége mal contre les coups de mer les navires de commerce qui jettent l'ancre devant ses quais.

La beauté de la ville, les ressources de tout genre qu'elle offre au voyageur, et sa magnifique campagne en rendent le séjour très-agréable. L'hôtel d'Orient où nous descendîmes, bâti sur la principale promenade, l'Alamèda, est un des meilleurs et des moins chers de l'Espagne.

Les Malagueños, je parle bien entendu des habitants de la campagne, car les citadins ont adopté les manières et les modes européennes, les Malagueños, dis-je, ont la physionomie énergique et même un peu sauvage. Leur teint bronzé, leur visage ombragé d'épais favoris noirs, leur costume pittoresque : veste en drap noir, rehaussée de passementerie et de boutons sphériques d'argent ciselés à jour dans le style des Maures, large ceinture rouge, culotte courte, garnie sur la couture de boutons pareils à ceux de la veste, guêtres en cuir jaune, richement brodées en arabesques bizarres, long fusil à pierre sur l'épaule, leur donnent l'air batailleur qui les caractérise. Ils sont facilement irascibles et parfois un peu prompts à frapper; mais au demeurant les meilleures gens du monde. A Malaga comme dans tout le reste de l'Espagne il faut maintenant renoncer à mettre dans ses souvenirs de voyage une de ces aventures de brigands

dont les romanciers nous ont fait si grand'fête. Le fusil, que le campagnard andalou ne manque guère d'emporter avec lui quand il sort, à pied ou à cheval, n'est guère qu'un objet de luxe dont l'usage se perpétuera longtemps encore chez ces hommes tant attachés à leurs vieilles traditions. Il est facile de s'apercevoir que leur arme est presque toujours un héritage ayant déjà passé par les mains de plusieurs générations. D'ailleurs, la chasse étant en Espagne ouverte toute l'année, on prend à Malaga un fusil pour se promener comme à Paris une canne, et l'on se donne à l'occasion le plaisir de brûler un peu de poudre en l'honneur d'une caille ou d'une perdrix. J'insiste sur ces détails de costume et de caractère pour vous prémunir contre les emphatiques mensonges de tant de gens qui, au retour d'un voyage en Espagne ou même sans y avoir mis les pieds, vous feront de ce pays un tableau à donner la chair de poule, et vous montreront des voleurs et des assassins là où je n'ai pu voir que des hommes loyaux, bienveillants et hospitaliers.

Mais revenons à notre sujet. Voici en quelques mots la description de la campagne de Malaga. Dans l'intérieur de cette ville et à ses alentours, chose rare en Espagne, il y a beaucoup de jardins magnifiques. Le rosier, livré à lui-même, atteint des dimensions insolentes et se pare d'un luxe désordonné de fleurs aux tons les plus vifs. L'oranger embaume l'air au point d'incommoder. Un palmier ou un bananier élève au-dessus de ces arbustes sa tête orgueilleuse et son ombre n'empêche pas les arbres à fruit de nos climats de prospérer à ses pieds.

D'un côté de la ville, comme je l'ai dit, règne une plaine de quelque étendue. Cette plaine est très-fertile, bien cultivée et se couvre d'abondantes récoltes. Certains endroits sont humides et plantés parfois de quelques saules ou peupliers. Dans les fossés croissent des roseaux de près de dix mètres de hauteur, en lesquels notre imagination se plaisait à voir une image réduite des bambous de l'Inde. Sur le bord de la mer la plaine se termine par une plage sablonneuse.

De l'autre côté de la ville, derrière elle et autour de la plaine, s'élèvent des collines. Quelques-unes sont couvertes de vignes qui donnent le vin que vous savez. Quand les pentes sont trop rapides, la terre reste en friche; personne ne la dispute aux palmiers nains et aux labiées odoriférantes. Quelques plateaux arides servent à la pâture des bestiaux. De nombreux ravins sillonnent la montagne. Au fond coule un filet d'eau limpide qui tantôt bondit en petites cascades de pierre en pierre, tantôt s'arrête et dort dans un bassin qu'il s'est creusé dans le roc. Ses bords sont couverts de lauriers-rose, poussant le pied dans l'eau comme l'osier le long de nos rivières.

Les arbres les plus communs dans la contrée sont l'oranger, le grenadier, le caroubier, le figuier et l'olivier. Les chemins sont presque toujours bordés de haies infranchissables d'agavés et de cactus. Nulle part ailleurs je n'ai vu ces plantes atteindre une taille aussi grande. Il n'est pas rare à Malaga de voir les feuilles d'un agavé mesurer près de deux mètres de long, et sa hampe, grosse à la base comme la cuisse d'un homme, porter à une hauteur quintuple son énorme épi de fleurons blancs.

Telle est la contrée où nous chassâmes depuis le 19 avril jusqu'au 1er mai. Je ne vous raconterai pas en détail ce que nous avons fait chaque jour; il suffit que je vous dise quels insectes peuplent la plage, la plaine, la montagne.

Lorsque le soleil brille et que le sable du bord de la mer s'élève à une température saharienne, l'essaim des Ténébrionides y prend ses ébats avec une incroyable activité. Un entomologiste qui n'aurait chassé que dans le nord et dans le centre de la France serait tenté de se représenter ces insectes comme des animaux immondes, paresseux et amis de l'obscurité, à l'exemple des *Blaps* de lugubre aspect qui hantent nos caves et les endroits les plus retirés de nos maisons. Rien n'est moins conforme à la réalité : si les *Akis*, les *Morica*, les *Scaurus* ont partout des habitudes analogues à celles des *Blaps*, c'est l'exception dans la famille. Voyez sur le sable de Malaga : *Zophosis suborbicularis* court en décrivant des cercles comme un Gyrin sur l'eau, et il échappe de même aux doigts qui veulent le saisir. Des myriades d'*Erodius* (*E. carinatus*) sortent de dessous terre. Leur allure est tout autre. Leurs antennes, leurs pattes s'agitent vivement; en un clin d'œil ils ont avancé de quelques centimètres; alors tout mouvement cesse; ils s'arrêtent et repartent aussitôt. Heureux si la mandibule d'un *Scarites gigas* embusqué à l'entrée de son trou ne vient pas mettre un terme à la promenade. Des *Pachychila,* des *Tentyria* aux pattes longues et grêles se mêlent en grand nombre aux *Erodius.* Des *Pimelia* à la démarche plus grave, mais pourtant bien moins lente qu'on le croirait en voyant ces disgracieuses bêtes piquées dans une collection, leur disputent le terrain.

Les *Erodius* et les *Tentyria,* insectes inoffensifs, servent de proie à des animaux carnassiers de toutes les classes et de tous les ordres; les *Pimelia* même n'échappent pas à la voracité du tyran de ces lieux, le *Scarites gigas.* Mais de quoi vivent-ils? Voilà la question que je me posais en voyant ce sable bien lavé et absolument dépourvu de végétation sur le bord de la mer, portant à peine un peu plus loin quelques herbes chétives. Et le nombre des Ténébrionides décroissait en même temps qu'augmentait celui des plantes. Je trouvai le mot de l'énigme, au moins pour

les *Pimelia*. En plus d'un endroit j'en vis plusieurs attablées autour d'un excrément d'oiseau. Plus tard, sur un sommet de la Sierra Nevada où pullulait la *Pimelia monticola*, sur un sol de marbre, sans végétation ni terre végétale, j'observai le même fait. En pays civilisé les *Pimelia* s'attaquent volontiers à des déjections plus substantielles que celles des oiseaux; mais un pareil festin est pour elles une occasion exceptionnelle. Et si l'on songe que la nature leur a surtout départi le rôle de peupler les déserts et les îles les plus arides perdues au milieu de la mer, on admettra facilement que les excréments d'oiseau ont une large part dans leur régime ordinaire. Quant aux *Erodius*, *Tentyria*, etc., je crois que la moindre brindille, le plus imperceptible débris organique mêlé au sol, suffit à leurs sobres repas.

Dès que le soleil vient à se coucher, les Ténébrionides disparaissent; ils s'enfoncent dans le sable assez mobile pour remplir aussitôt sans laisser de trace le trou qu'ils ont fait. Plus rien sur la plage, si ce n'est le *Scarites gigas* errant en plus grand nombre qu'avant. Les heures de soleil sont pour lui les heures de chasse. Ses pattes, si bien construites pour fouir la terre, lui seraient de peu de secours pour atteindre à la course une proie plus agile que lui; aussi ne connaît-il que l'affût à l'entrée de son trou. Il sait que ni la nuit ni l'ombre ne sont favorables à ses exploits, puisque les Ténébrionides dont il se nourrit n'aiment que la lumière et la chaleur. Aussi met-il à profit les nuits et les journées sombres pour la promenade et pour l'amour. Les mâles sont bien plus vagabonds que les femelles; celles-ci ne sortent de leur retraite que pour l'accouplement. C'est sans doute leur recherche qui, par certaine journée où le soleil ne se montra pas, avait fait sortir des *Scarites* mâles plus nombreux que de coutume. J'en vis deux qui se battaient, peut-être pour la possession d'une femelle. C'était plaisir de les voir prendre champ, et, dressés sur leur première paire de pattes raidie en avant, se menacer de la dent. Tous deux ensemble ils s'élancent, enlacent leurs mandibules, serrent et secouent avec rage. L'un et l'autre fait d'inutiles efforts pour blesser son adversaire ou le forcer à lâcher prise. Grâce aux armes et aux cuirasses égales des deux champions, cette première attaque reste sans résultat. Ils se séparent, reculent de quelques pas et s'élancent de nouveau. Cette fois, le plus adroit réussit à saisir l'autre par la taille, c'est-à-dire par le pédoncule étroit qui joint le prothorax au reste du corps. Il serre de tout son pouvoir; son intention manifeste est de couper en deux son ennemi; mais c'est en vain, il ne parvient pas même à entamer sa carapace. Alors, au lieu d'user ses forces en pure perte, il prend un autre parti. Raidissant en avant plus que jamais ses pattes antérieures et fléchissant en arrière son prothorax, dont

l'articulation mobile lui permet de donner à ce mouvement une amplitude peu ordinaire chez les Carabiques, il élève verticalement ses mandibules et tient ainsi son adversaire enlevé de terre. Le pauvre Scarite, privé de point d'appui, agite en vain ses pattes, ouvre et ferme sa bouche sans rien saisir que le vide, puis cesse de faire aucun mouvement. Mais le vainqueur inexorable ne se laisse pas prendre à ce stratagème; il continue à rester immobile et à tenir en l'air son adversaire. J'avais été jusqu'alors simple spectateur du combat; mais comme la scène paraissait devoir se prolonger sans nouvelle péripétie, je me décidai à intervenir. Le danger commun fit fuir les combattants; mais à peine avaient-ils parcouru quelques décimètres qu'ils se retournaient et se jetaient de nouveau l'un contre l'autre. Tous deux étaient sur leurs gardes; aussi bien des attaques furent-elles parées. Enfin l'un saisit l'autre et l'enleva de terre comme la première fois. Malgré mon désir de voir l'issue définitive de la lutte, je ne pouvais rester à la même place toute la journée, et je les laissai dans cette position.

En certains endroits de la plage sont parqués, dans des clôtures mobiles, des porcs en nombre considérable. L'élève de ces animaux est une des richesses de la contrée, et Malaga l'un des principaux marchés où on les conduit. Là où les porcs ont séjourné viennent bientôt les Histérides, les Lamellicornes coprophages, et notamment l'*Ateuchus cicatricosus.* Je le vis rouler ses boules. La femelle seule se charge de ce soin, et, comme les autres espèces du genre, marche à reculons et se sert de ses pattes de derrière pour maintenir son précieux fardeau. Le mâle surveille le travail avec un intérêt visible, mais sans y prendre une part active. Qu'un obstacle se rencontre, et que la boule qui contient sa progéniture tombe dans une inégalité du sol, il faut voir comme il s'agite, tourne tout autour, pousse sa femelle du chaperon, et l'excite, j'allais dire de la voix, mais plutôt en faisant retentir sur un ton désespéré le bruit que produit le frottement de son abdomen contre ses élytres. Si l'observateur prend la femelle et la pose à terre à quelque distance, le mâle redouble son cri plaintif. La femelle l'entend; elle paraît indécise, consulte les quatre points cardinaux, s'oriente enfin, et de sa course la plus rapide revient, tout en trébuchant, ressaisir la boule, objet de sa maternelle sollicitude. Vous accusez le mâle d'être un paresseux, jouant le rôle de la mouche du coche? Mouche peut être, mais mouche indispensable, car si vous le prenez, la femelle s'arrête et reste la tête baissée sur le sable, de l'air le plus piteux du monde. Elle serre toujours sa boule dans ses pattes de derrière, mais rien ne la fera bouger, et si on ne lui rend son compagnon, je crois qu'elle mourra sur place.

Dans les parties humides de la plaine, sous des pierres ou des détritus végétaux, nous trouvâmes abondamment le *Brachinus hispanicus*, quelques *Pœcilus quadricollis*, l'*Oodes hispanicus*, l'*Amblystomus mauritanicus*, divers *Bembidium*, entre autres le *Tachys globulum.* Un peu plus tard les saules nous eussent donné, comme autrefois à M. Gougelet, l'*Aromia rosarum*; mais au mois de mai ce Cérambycide n'était pas encore éclos.

Sur les fleurs des chardons nous prîmes un *Chasmatopterus*, diverses *Hoplia*, *Hymenoplia*, *Anisoplia.* Sur leurs tiges, *Agapanthia irrorata* et *annularis* n'étaient pas rares avec *Julodis fidelissima*, et plusieurs *Larinus* et *Lixus.* Sur la fleur jaune d'une chicoracée butinait le beau *Leptopalpus rostratus.* La chasse au filet nous donna, avec des Élatérides, des Curculionides et des *Phytœcia*, le *Malacogaster Passerinii,* quelques Malachides et Dasytides; mais nos captures dans ces familles furent incomparablement moins riches que celles de M. de Kiesenwetter et de ses compagnons de voyage.

Dans les ruisseaux qui coulent au fond des ravins, les *Agabus*, les *Hydroporus*, *Hydrobius*, *Laccobius*, *Limnebius* n'étaient pas rares; mais les *Ochthebius* et *Hydræna* pullulaient encore bien davantage. Le midi de l'Espagne est une terre de prédilection pour ces deux genres de Coléoptères.

Les fourmilières nous donnèrent le beau *Scydmænus conspicuus*, un *Thorictus,* une *Cbolovocera,* une *Merophysia* et l'*Oochrotus unicolor*.

Plusieurs *Blaps*, l'*Akis acuminata* et la *Morica planata* vivaient le long des vieux murs.

Sous les pierres, en plaine et sur la première pente des collines, nous prenions *Carabus bæticus*, *Feronia globosa, Zabrus piger*, divers *Harpalus*, et, en fait de Ténébrionides, des *Tentyria, Stenosis*, *Pandarus*, *Litoborus*, *Phylax*, *Micrositus*, *Opatrum bœticum, Sepidium bidentatum,* extrêmement commun, *Crypticus gibbosus, Cossyphus Hoffmanseggi*, *Anemia Sardoa.* L'*Asida holosericea* était rare et presque toujours déflorée.

A mesure qu'on s'élevait sur les collines, le nombre des insectes diminuait, et toutes les tentatives que nous fîmes de ce côté nous valurent des déceptions. Les montagnes ne nourrissent des insectes spéciaux que quand elles sont assez élevées pour avoir un climat particulier. Dans le cas contraire, surtout lorsqu'elles manquent d'arbres, comme à Malaga, elles ont sur la plaine le désavantage d'une plus grande sécheresse, et il peut arriver qu'elles soient moins riches qu'elle en insectes.

Je ne finirai pas le récit de nos chasses à Malaga sans vous citer l'Araignée la plus intéressante qu'y prit M. Simon. C'est là qu'il découvrit sur la toile de l'*Epeira opuntiæ*, où il vit en parasite, le charmant *Argyrodes epeiræ*, représentant européen d'une forme qu'on avait jusqu'alors crue propre à l'île de la Réunion. M. Vinson le premier a fait connaître les mœurs singulières d'une Araignée de ce groupe. Ses observations peuvent sans en changer un mot s'appliquer à notre espèce andalouse. Le genre *Argyrodes* est dû à M. Simon, qui, dans son *Histoire naturelle des Araignées*, le sépara avec raison des *Linyphia*.

Après dix jours de chasse à Malaga, le 15 mai nous quittâmes cette ville pour aller à Grenade. En attendant l'ouverture du chemin de fer qui reliera bientôt ces deux capitales de province, le voyage se fait en diligence. On part de Malaga à cinq heures du soir, et le lendemain, à midi, on entre à Grenade. J'ai vivement regretté que la nuit ne nous ait pas permis de jouir longtemps des beautés du pays que nous traversâmes. De Malaga jusqu'à Loja, où l'on passe au point du jour, la route monte et descend sans cesse des montagnes de plus en plus élevées, dont l'arête principale (Sierra de Los Torcales) fait suite à la Sierra Nevada. En quelques endroits nous pûmes deviner plutôt que voir des bois de chênes verts où nous eussions bien voulu chasser. A partir de Loja, on suit le cours du Xénil et l'on sort des montagnes pour entrer dans la plaine fameuse connue sous le nom de Vega de Grenade.

Grenade, dont assez d'auteurs ont décrit les merveilles pour me dispenser de vous en faire une nouvelle description, est bâtie sur les premières pentes du versant septentrional de la Sierra Nevada à 600 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les neiges éternelles des sommets voisins, les ruisseaux d'eau glaciale qu'elles alimentent y entretiennent en toute saison une humidité bienfaisante. Aussi, dans les jardins de l'Alhambra, croissent le charme et le chêne, et, comme daus les forêts du nord de la France, leur tronc s'y couvre de lierre et de mousse. Sur les bords du Xénil et du Darro, des peupliers et des ormes se pressent en bosquets touffus, et des vignes indomptées enlacent tous ces arbres et s'élancent de l'un à l'autre avec une vigueur inouïe. Et le cactus et l'agavé marient leurs nuances pâles et blanchâtres aux tons vigoureux du feuillage franchement vert de ces végétaux du Nord.

Grenade est pour l'entomologiste une vraie terre promise. Sur un petit espace on y rencontre les sites les plus variés. Ici une colline pierreuse, là une prairie verdoyante; une rivière, le Xénil, qui tout à l'heure, semblable aux torrents des Alpes, roulait ses flots au milieu d'un vaste lit ra-

vagé et couvert de cailloux, ralentit maintenant son cours et serpente entre des rives ombragées. La plaine est assez chaude pour nourrir tous les genres d'insectes propres à l'Andalousie, et la Sierra Nevada, dont les neiges paraissent si près qu'on croirait pouvoir les atteindre en peu d'heures, promet une faune de montagne alpine.

Le jour de notre arrivée nous fîmes une chasse sur les bords du Xénil. C'est là que M. de Vuillefroy prit un exemplaire unique de la *Cardiomera Genei*, profondément cachée sous des pierres très-humides et couvertes de mousse, tout près de l'eau de la rivière, dont le bord, en cet endroit, est un talus rapide. Sous les feuilles mortes le *Mastigus palpalis* était très-commun. Avec ces insectes méridionaux vivaient plusieurs Coléoptères parisiens ou pyrénéens, étrangers aux parties sèches et découvertes de l'Espagne : *Nebria brevicollis*, *Chlœnius nigricornis*, *Calathus piceus*, *Patrobus rufipennis* et *Feronia nigerrima.*

Sur une colline pierreuse nous trouvâmes une autre fois *Amara brevis*, *Zabrus piger*, un *Micrositus*, la *Tentyria modesta* Rosenh., l'*Adelostoma sulcatum*, l'*Asida hesperica*, plus souvent morte que vivante, et un *Cyrtonus.*

Bien qu'aux portes mêmes de Grenade nous eussions pu faire de bonnes chasses, les neiges de la Sierra Nevada, toujours présentes nos yeux, nous attiraient d'une façon toute particulière, et nous nous informâmes bien vite des moyens de les atteindre. On croirait volontiers la chose facile, tant la transparence de l'air fait illusion sur la distance. Mais en réalité le bas des glaciers du Mulhacen, et même du pic de Veleta, le plus voisin de Grenade, ne sont pas à moins de douze lieues de cette ville, et les premières plaques de neige, destinées à disparaître dès le commencement de l'été, sont elles-mêmes assez éloignées pour pouvoir à peine être atteintes en une journée de marche. Dans la Sierra Nevada la limite des neiges éternelles est à plus de 3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il ne faut donc pas songer à y chasser sans trouver un gîte ailleurs qu'à Grenade.

Notre hôtelier ne put nous en indiquer aucun, et le cicérone qui nous avait très-doctement fait admirer une à une toutes les beautés de l'Alhambra nous laissa bien voir, à ce sujet, que toute sa science était renfermée dans les murs de Grenade. Notre désir de toucher la neige de la Sierra Nevada lui parut une fantaisie ridicule et l'audace d'un pareil projet le fit frémir. Il nous quitta sans presque nous avoir répondu ; mais bientôt, après qu'il eut fait ses réflexions et pris avis de personnes prudentes, il revint d'un air triomphant, se faisant fort, pour une assez jolie

somme d'argent, de nous procurer à chacun un cheval, et, en partant avec le jour, de nous ramener le soir à Grenade, après avoir trouvé dans la montagne autant de neige qu'il en faudrait pour nous contenter.

Ces belles propositions ne nous séduisirent pas, et nous prîmes le parti d'aller sans guide à la découverte. Nous nous mîmes en route un matin par un chemin de muletiers qui s'enfonce dans la montagne en suivant le cours du Xénil et disparaît avec lui dans la direction des sommets. Après quatre heures de marche, nous étions à une assez belle hauteur, la vallée devenait plus étroite et ses pentes plus escarpées, le Xénil bouillonnait au-dessous de nous à une grande profondeur, et le chemin montait toujours sans s'effacer. Nous franchissons un dernier obstacle qui borne en avant notre horizon, et trois objets d'un aspect également agréable s'offrent en même temps à nos yeux : sur le versant où nous sommes un gros village, sur le versant d'en face, à mi-côte, un bois de chênes verts séculaires, et au-dessus de longues trainées de neige zébrant le sommet de la montagne. Voilà pour chasser une localité à souhait, et pour les nécessités de la vie un gîte bien meilleur que nous ne l'espérions.

Le village, c'était Huejar ou Guejar, un bourg dont la population peut atteindre, si mon évaluation est juste, huit cents à mille habitants et que les cartes d'Espagne quelque peu complètes ne manquent pas d'indiquer. Huejar possède une sorte de *venta* (1) qui se donne le titre ambitieux de *posada*. Il est vrai qu'elle est sans lit pour les voyageurs et sert seulement de halte aux nombreux muletiers qu'y amènent d'importantes mines situées plus loin dans la montagne. Un jeune villageois que nous venions de rencontrer nous conduisit à la maison de son père et à l'auberge. Le bon paysan nous offrit un lit, la maîtresse de l'auberge trouva quelque part un matelas, et de cette manière nous fûmes tous installés.

(1) En Espagne on donne le nom de *venta* à une maisonnette composée d'une simple pièce, en rez-de-chaussée, bâtie auprès d'une route ou bien à un carrefour fréquenté. Les muletiers y trouvent du vin et des cigarettes, du foin pour leurs mulets, le feu et les ustensiles pour faire cuire les aliments qu'ils apportent eux-mêmes et la place pour dormir à terre enveloppés dans la couverture qui leur sert de selle. La *posada* est l'auberge d'un village, ayant souvent un premier étage où les délicats trouvent quelquefois un matelas pour coucher; d'ailleurs elle est à peu près aussi pauvre en provisions de bouche que la venta. Le *parador*, ordinairement intitulé : *parador de las diligencias*, est, dans une ville un peu plus importante, une maison où s'arrêtent des diligences, et où l'on trouve tout prêt, à l'heure de leur passage, un repas plus ou moins convenable et au besoin un logis. La *fonda* est l'hôtel d'une grande ville, organisé comme un hôtel français.

A peine étions-nous arrivés que la nouvelle de notre visite se répandit dans le village, et dès qu'on sut notre qualité de Français, on nous présenta à un brave vieillard, un des notables du pays, don Antonio, comme on l'appelait, qui, ayant été prisonnier en France lors de la guerre de l'indépendance, savait notre langue et devait être bien aise de trouver occasion de la parler. Malgré la circonstance fâcheuse qui lui avait fait connaître notre pays, le digne homme avait gardé un bon souvenir de la France et des Français, et ce fut avec une bien franche cordialité qu'il nous accueillit. Il nous raconta qu'une quinzaine d'années avant nous un étranger, Ghiliani, était déjà venu chercher des insectes à Huejar. Il l'avait accompagné dans ses chasses, et nous crûmes reconnaître, aux descriptions qu'il nous fit des Coléoptères qui l'avaient le plus frappé, le *Carabus Dufourii* et le *Chlænius bæticus*.

Nous employâmes de notre mieux les quelques journées que nous passâmes à Huejar. Nous voulûmes tout d'abord visiter la région des neiges. Pour l'atteindre, il nous fallut gravir pendant plus de quatre heures des pentes fort raides. Mais que de raretés nous dédommagèrent de nos peines! *Carabus Dufourii* et *Chlænius bæticus*, *Brachinus angustatus* Dej., *Cymindis discoidea* et *cordata*, *Platyderus testaceus* Ramb. et *rotundatus* Chaud., *Zabrus crepidoderus* Schaum (*rotundicollis* Ramb.), *Z. angustatus* Ramb., *Amara testudinea* Putz., *Harpalus hespericus* Rosenh., *Bembidium hypocrita*, habitaient sous les pierres dans les endroits où la neige venait de fondre.

Le *Scydæmnus conspicuus* que nous avions déjà observé à Malaga, dans un endroit très-chaud, n'était pas rare sous la neige. On le trouvait ordinairement entouré de Fourmis, qui parfois, réunies en groupes d'une dizaine d'individus cramponnés les uns aux autres, formaient une sorte de pelote dont le Scydmène engourdi occupait le centre. Un joli *Pselaphus*, le *longipalpis* peut-être, et beaucoup de Staphylinides se tenaient aussi autour des plaques de neige.

Sous les pierres et jusqu'au contact de la neige, les Ténébrionides abondaient. C'étaient *Pimelia monticola, Heliopathes indiscretus* et *montivagus*, *Pandarus Aubei*, *Crypticus pusillus* Rosenh., trois ou quatre espèces d'*Asida*, une *Pachychila*, etc.

Le rare *Dorcadion Lorquinii* vivait, lui aussi, auprès de la neige; nous n'en trouvâmes qu'un seul couple. Sous les pierres nous prenions encore un *Phytonomus*, un *Thylacites,* un *Acalles,* tous trois nouveaux, divers *Rhytirhinus*, deux *Otiorhynchus,* plusieurs espèces de *Timarcha*, un *Cyrtonus,* une *Lithonoma* et le *Lithophilus cordatus* Rosenh.

Nous atteignîmes le sommet de la montagne. La neige y fondait au soleil avec rapidité, et ses dernières plaques devaient sans doute disparaître en peu de temps. Quand la neige a fondu, il règne à cette hauteur une chaleur assez grande pour que des végétaux appartenant à une flore nullement alpine y puissent prospérer. De grosses touffes de berberis, de genêt et de romarin, desséchées depuis l'année précédente et commençant à végéter de nouveau, nous disaient assez qu'un peu plus tard l'aspect du lieu aurait complétement changé. Mais, en face de nous, de l'autre côté d'une profonde vallée se dressaient les hauts sommets de la Sierra, le pic de Veleta et un peu plus loin celui de Mulhacen, et plusieurs autres dont j'ignore le nom. C'est là seulement, au contact des glaciers, qu'il faut chercher une véritable région alpine qui, peut-être, nourrit des insectes spéciaux. Mais nous n'eûmes pas le temps d'y parvenir, et nos pieds n'ont pas défloré cette région qui reste vierge pour ceux qui après nous visiteront entomologiquement la Sierra Nevada.

Le lendemain nous chassâmes dans la forêt de chênes. Avec quelques-uns des insectes de la veille nous prîmes, au pied des vieux arbres et sous la mousse *Misolampus subglaber*, un *Helops* encore indéterminé, un *Dromius* nouveau, un *Bythinus* et deux espèces de *Catops*. En battant les branches des chênes, nous fîmes tomber *Brachyderes cribricollis*, *Strophosomus elegans*, *Polydrosus setifrons* avec une espèce nouvelle du même genre, plusieurs Dasytides : *Henicopus senex*, *Haplocnemus rugosus*, *andalusiacus*, *montivagus* et une *Amauronia* inédite à laquelle M. de Kiesenwetter donna le nom d'*A. elegans*.

Parmi les Coléoptères que nous prîmes dans une trop courte chasse sur les bords du Xénil, au-dessous de Huejar, je citerai la *Nebria picicornis* qui vit sous les pierres du lit des torrents dans la Sierra Nevada, comme dans les Pyrénées, les Alpes et le Caucase.

En suivant le cours du Xénil au-dessus de Huejar jusqu'à une distance presque aussi considérable que celle qui sépare ce village de Grenade, on atteint une mine de cuivre en exploitation. Quelques maisons ont été bâties en cet endroit, et, grâce à une lettre de recommandation de don Antonio, le chef des ouvriers mineurs voulut bien nous y donner l'hospitalité.

Quand on s'éloigne de Huejar pour aller à la Mine, on ne tarde pas à s'apercevoir que le terrain, de calcaire qu'il était, devient schisteux. Ce schiste est de couleur noire, très-feuilleté et très-friable. En même temps la vallée se resserre extrêmement, et le Xénil finit par se trouver encaissé entre deux murailles fort élevées, le long desquelles au mois de mai

l'eau suinte de toutes parts. Au fond de deux ou trois fissures ces filets d'eau réunis forment de vrais torrents qui tombent en cascade sur le chemin. Le moindre d'entre eux nous aurait arrêtés; mais les mules qu'un guide expérimenté nous avait fait prendre entrèrent résolûment dans l'eau bouillonnante et nous portèrent sains et saufs de l'autre côté. Nous arrivâmes sans encombre à la Mine. En cet endroit les pentes un peu adoucies sont couvertes de graminées verdoyantes, et portent même par-ci par-là quelques petits taillis de chênes aux feuilles naissantes, dernier vestige d'une forêt détruite.

Le schiste, en général, a la réputation d'être pauvre en insectes ; mais celui de la Sierra Nevada fait exception à cette règle. Auprès de la Mine nous reprîmes bon nombre des Carabiques et des Ténébrionides qui peuplaient la montagne calcaire, et avec eux plusieurs espèces fort curieuses que nous n'avions pas rencontrées ailleurs : *Feronia* (*Tapinopterus?*) *atramentaria* Rosenh., *Dorcadion annulicorne* Chev., *Adimonia Haagii* Joannis et un Staphylinide bien curieux, le *Mecognathus pulcher* Aubé.

Sans nul doute, les environs de la Mine sont une excellente localité entomologique. Les pentes et les plateaux herbus, les bosquets de chênes, les neiges dont à peu de distance on peut atteindre d'assez importantes masses y promettent les plus heureuses récoltes. Hélas! nous ne pûmes pas profiter de tout cela. La pluie avait commencé à tomber avant notre arrivée à la Mine, et pendant les deux jours que nous y restâmes elle ne nous laissa point de trêve. C'était un vrai déluge ; aussi pûmes-nous seulement, en nous mouillant beaucoup, retourner quelques pierres autour de notre cabane, et c'est ainsi que nous prîmes les Coléoptères que je vous ai cités.

Le temps ne s'améliorait pas et le Xénil grossissait d'une façon inquiétante; ses flots, dont la limpidité a été si souvent célébrée par les poëtes, n'étaient plus qu'une boue noire. Nous prîmes le parti de redescendre à Huejar, où nous n'arrivâmes pas sans peine, à cause des terres éboulées et des torrents démesurément enflés qui barraient le chemin. Peu s'en fallut que nos mules et nous ne fussions entraînés par la force de l'eau. De Huejar, nous gagnâmes bien vite Grenade, d'où nous partîmes le lendemain, car le temps marchait, et nous voulions encore visiter Madrid et chasser dans le Guadarrama et les montagnes des Asturies.

Vous voyez, Messieurs, que notre visite à la Sierra Nevada, bien qu'elle nous ait valu beaucoup de Coléoptères rares et qu'elle ait même, comme celle de nos collègues allemands, M. de Kiesenwetter et ses compagnons, ajouté plus d'une espèce nouvelle à celles qu'y ont découvertes les Rambur

et les Rosenhauer, ne peut compter pour une exploration sérieuse. Nous n'eûmes que le temps de reconnaître par nous mêmes combien ce massif de montagnes neigeuses surgissant au milieu d'une contrée presque torride est digne de fixer l'attention des entomologistes. Ce n'est ni une semaine ni un mois qu'il y faudrait passer, mais une saison entière.

Dans la Sierra Nevada la fonte des neiges commence de bonne heure, et dès le milieu d'avril on y peut chasser les Coléoptères. A cette époque, par les beaux jours, la chaleur est déjà forte ; malheureusement les pluies sont encore fréquentes, et souvent, comme nous en fîmes la triste expérience, de longue durée. Malgré cela, les insectes pullulent déjà sous les pierres et sur les plantes. Les arbres, châtaigniers, chênes à feuilles annuelles et chênes toujours verts, ont ouvert leurs bourgeons et leur population coléoptérologique est très-nombreuse. Au fort de l'été je crois qu'on ferait de moins bonnes récoltes, et, malgré l'altitude, telle est la force du soleil d'Andalousie, qu'on souffrirait beaucoup de la chaleur.

Huejar et la Mine, voici deux stations déjà que je puis recommander aux futurs explorateurs. Ils en découvriront bien d'autres et peut-être de plus favorables pour la chasse des sommets en attaquant la Sierra, soit du côté de Grenade, soit de celui de Guadix ou d'Alméria. La montagne recèle en maint endroit des mines fort riches de divers métaux, et chaque année on commence à en exploiter de nouvelles. Auprès de ces mines situées parfois à une grande hauteur il est toujours possible de trouver un gîte. Vous donc qui avez une étincelle de feu sacré, bonnes jambes et bon estomac, allez voir la Sierra Nevada ; peu de contrées sont aussi riches en insectes ; je n'en connais pas de plus admirable sous le rapport des beautés naturelles, et ses habitants sont aussi honnêtes qu'affables et hospitaliers.

C'est le 12 mai que nous quittâmes Grenade pour revenir à Madrid. Nous allâmes en diligence jusqu'à la Sierra Morena, au sortir de laquelle, à la station d'Almuradiel on prenait alors le chemin de fer. Depuis, le percement de la montagne a été achevé, et aujourd'hui la ligne de Madrid à Cordoue, Séville et Cadix n'a plus de lacune.

Je ne vous dirai rien de ce voyage, la description des sites remarquables de la route m'entraînerait trop loin. La Sierra Morena mérite pourtant qu'on lui donne un souvenir. Nous la traversâmes au col célèbre de Despeña Perros. Ce col est le principal passage par lequel communiquent la Castille et l'Andalousie, et c'est une porte bien étroite, creusée par un torrent entre deux rochers de marbre à veines rouges de l'aspect le

plus saisissant. Jusque-là, la Sierra s'est élevée en mamelons successifs couverts de beaux cistes à larges fleurs blanches; mais en arrivant au col les pentes deviennent abruptes, le marbre se montre à nu, et de ses fissures s'échappent avec peine sur les parois perpendiculaires d'un précipice des chênes verts vieux et contournés. On voit à une grande profondeur au-dessous de la route bouillonner un torrent, et tout auprès la bouche du tunnel par lequel le chemin de fer traverse la montagne, Non loin de là est la station de Venta de Cardeñas, bien pauvre hameau qui s'enorgueillit de posséder l'auberge où la trop avenante Maritorne hébergea Don Quichotte. Pour d'excellentes raisons géographiques, il faut le dire, les savants lui contestent cet honneur; quoi qu'il en soit, l'auberge offrirait à l'entomologiste curieux d'explorer ces parages un gîte peu confortable, mais au moins merveilleusement situé pour la chasse aux insectes.

Le col franchi, on descend un peu, beaucoup moins pourtant qu'on ne s'y attendait après la longue montée qu'on vient de faire. C'est qu'on entre sur le plateau central de l'Espagne, qui lui-même est à une altitude considérable. Le cactus et l'agavé, végétaux caractéristiques de l'Andalousie, disparaissent tout à coup, et l'aspect du pays change absolument. A Almuradiel on reconnait bien la Castille-Nouvelle avec ses plaines à perte de vue dont je vous ai déjà parlé. Nous rejoignîmes bientôt à Alcazar de San-Juan la ligne ferrée avec laquelle nous avions fait connaissance en allant à Albacète et à Carthagène.

A notre arrivée à Madrid nous nous empressâmes d'aller voir notre collègue M. Perez Arcas, professeur de zoologie à l'Université, qui s'occupe avec tant de zèle et de succès de l'étude des Coléoptères espagnols. Qu'il me soit permis de lui exprimer ici toute notre reconnaissance pour l'accueil bien cordial qu'il nous fit. Il nous montra sa belle collection, nous donna beaucoup de rares espèces, et eut la complaisance extrême de vouloir nous guider lui-même dans Madrid pour nous en faire voir les curiosités. Il nous conduisit aussi à quelques-unes des meilleures localités entomologiques des environs où, grâce à lui, nous prîmes plusieurs Coléoptères intéressants. Il vint chasser avec nous à l'Escorial, et ses indications nous furent très-utiles pour nos diverses excursions dans le Guadarrama.

Parmi les raretés que nous fit prendre M. Perez Arcas auprès de Madrid, il convient de citer en première ligne le beau *Colaphus Dufourii*, qu'il a décrit dans un opuscule récemment imprimé à Madrid sous le titre de : *Insectos nuevos ò poco conocidos de la fauna española.* Les bords du

Mançanarès nous donnèrent encore l'*Omophron variegatum*, le *Bembidium Dufourii*, la *Melolontha papposa*, un joli *Chasmatopterus*, l'*Amauronia hispana*, la *Pimelia punctata* Sol., les *Akis elegans* et *lusitanica*. Malgré cela, nous n'y chassâmes pas longtemps; car nous étions impatients de visiter une localité plus intéressante encore, l'Escorial, où nous allâmes nous fixer le 16 mai.

Ce fut avec bien du plaisir que nous y rencontrâmes MM. Ch. Brisout de Barneville, Lethierry, Marmottan et Puton qui venaient d'y arriver. Avant de s'arrêter à l'Escorial, ils étaient allés passer quelques jours à Madrid, Aranjuez et Tolède. Auprès de ces deux dernières villes, et particulièrement à la lagune d'Aranjuez, il avaient fait d'heureuses chasses. Ils rapportaient de cette lagune plusieurs Coléoptères nouveaux. Aranjuez est une bonne localité entomologique; son fleuve, son marais salé, sa belle végétation lui valent cet avantage.

Nous passâmes dix jours à l'Escorial, et ces dix jours, pendant lesquels le beau temps nous fut toujours fidèle, peuvent compter au nombre des plus productifs de notre séjour en Espagne. Je vous laisse à penser la quantité de Coléoptères que prirent huit entomologistes retournant à qui mieux mieux les pierres, battant les arbres et fauchant les herbes du matin jusqu'au soir!

L'Escorial est bâti sur le versant méridional du Guadarrama, au pied d'une montagne granitique d'une certaine élévation, sans être assez haute pour que la neige s'y conserve jusqu'au mois de mai. Ses pentes sont faciles à gravir et son sommet offre une série de plateaux et de mamelons arrondis. Des cistes, des genêts, des labiées, des fougères avec des graminées, sont jusqu'à mi-côte ses végétaux les plus communs; au sommet, les graminées dominent et forment souvent autour d'une source de jolies pelouses d'une herbe fine et rase.

Au-dessous de la ville s'étendent de vastes plaines arrosées de nombreux ruisseaux et parsemées d'étangs. On y voit beaucoup d'arbres : peupliers, saules, aulnes et chênes d'une belle venue.

Dans le parc dépendant du palais, et hors de son enceinte jusque sur les premières pentes de la montagne, il y a de beaux chênes verts, des ormes, des charmes, des érables et quelques pins.

Nous n'étions pas les premiers à visiter l'Escorial : MM. Graëlls et Perez Arcas, Léon Dufour et Perris, Schaufuss, Seidlitz, Schlumberger et Lethierry avaient exploré déjà cette localité, et vous savez combien de

découvertes tous ces naturalistes y ont faites. Nous avons repris bon nombre de leurs espèces, et plus d'une en quantité suffisante pour la rendre vulgaire dans les collections. Et nous avons glané, après ces habiles chassseurs, bien des nouveautés qui leur avaient échappé.

Carabus helluo et *guadarramus* sont communs sous les pierres, surtout au sommet de la montagne; au bas, *Carabus melancholicus* domine. *Cymindis lineola, scapularis, monticola* (Chevrolat), *discoidea*, *miliaris*, *onychina* et *Vogeli* Schauf. sont, les trois premières, excessivement communes, les quatre dernières assez rares; *Chlænius dives* fourmille sur les plateaux élevés et un peu humides; *Feronia* (*Pœcilus*) *crenulata* Dej. court au soleil dans les endroits gazonnés; *Feronia globosa* et *Ghilianii*, *Platyderus varians* Schauf. et *nemoralis* Graëlls se cachent sous les pierres des sommets; *Amara brevis* Dej., *affinis* Dej., *ooptera* Putz. et la très-curieuse *rotundicollis* Schauf. sont plus ou moins rares; *Zabrus Seidlitzii* Schaum est extrêmement commun, beaucoup plus que son congénère *neglectus* Schaum; le beau *Pristonychus pineticola* Graëlls se cache sous les pierres les plus profondément enfoncées en terre; les *Harpalus contemptus* Dej., une variété particulière de l'*æneus, pygmæus*, *decipiens* et *tenebrosus* pullulent; le joli *Trechus piciventris* Graëlls habite les endroits les plus froids en compagnie du *Bembidium glaciale* et d'une autre espèce voisine de ce dernier, mais distincte et probablement nouvelle. On prend sur le bord des ruisseaux deux autres *Bembidium* qui méritent d'être cités : l'un, *B. callosum* Küster, est celui que M. Graëlls a décrit sous le nom de *semipunctatum;* la description et la figure qu'il en a données ne permettent pas de doute à cet égard; la provenance aussi est identiquement la même; l'autre appartient au même groupe et a aussi quatre taches jaunes sur les élytres ; mais l'unique individu que j'en ai pris, bien pareil à un autre trouvé par M. Ch. Brisou, de Barneville à Reinosa, ne me paraît pouvoir être rapporté à aucune des espèces connues.

Les Ténébrionides sont au moins aussi abondants que les Carabiques dans le Guadarrama. Les genres *Tentyria* et *Pachychila, Stenosis* et *Dichillus* y ont des représentants. Un joli *Crypticus*, voisin des *pusillus* de la Sierra Nevada y remplace cette espèce. *Pimelia castellana* Perez Arcas et *Asida Goudoti* montent jusqu'aux sommets. L'*Opatrum perlatum*, le *Pandarus pectoralis*, l'*Helops cerberus* et le *Misolampus scabricollis* se cachent sous les pierres. Mais les plus communs de tous sont les *Micrositus* et les *Heliopathes* : c'est par milliers d'individus qu'on les pourrait ramasser. Il faut avoir chassé dans cette localité pour se faire une idée des

variétés innombrables de forme, de sculpture et de taille qu'une même espèce d'*Heliopathes* peut présenter suivant la hauteur, l'exposition et sans doute d'autres conditions plus difficiles à apprécier.

Les fourmilières nous parurent riches en Coléoptères parasites. Bien que la saison fût déjà un peu avancée pour ce genre de chasse, elles nous donnèrent à l'Escorial quatre espèces de *Catopsimorphus*, deux Histérides nouveaux, l'*Hetærius Marseulii* Ch. Bris. et l'*Eretmotes europæus* Ch. Bris.; le *Chennium bituberculatum*, la *Centrotoma rubra*, un *Scydmenus* encore indéterminé, une *Myrmedonia*, et dans la forêt de pins de Las Navas un *Claviger* nouveau. Le beau *Sunius latus* Aubé aime aussi la société des Fourmis ; c'est le plus souvent dans les inégalités du dessous des pierres hantées par ces insectes que nous le prîmes. Il est vrai que parfois on le trouve solitaire.

Je dois dire un mot des nombreux *Hister* de différentes espèces que nous vîmes courir au soleil sur les plateaux gazonnés. Je pensais en les voyant à l'intéressante observation que M. Perris a publiée dans les Annales de la Société (1864, p. 304) sur les mœurs de l'*Hister pustulosus* de Corse. Sans doute les *Hister* du Guadarrama, eux aussi, cherchaient leur proie vivante ailleurs que dans des déjections animales. Le temps et l'occasion me manquèrent pour pénétrer le secret de leurs manœuvres. Je recommande à l'attention des entomologistes observateurs ce genre, dont les espèces, avec un faciès des plus homogènes, ont des habitudes très diverses. Je me souviens avoir vu autrefois à Gap un *Hister* noir, que j'ai confondu avec d'autres et dont je ne puis dire le nom, grimper sur une branche de sureau et y manger des pucerons à la manière des Coccinelles.

Sur les mêmes pelouses un peu humides et couvertes d'herbe fine, nous prîmes deux intéressants *Corynetes*, le *bicolor* et le *defunctorum*. Tantôt on les voyait courir à terre et monter sur les brins d'herbe, tantôt on les surprenait immobiles sur un crottin de mouton desséché. N'étaient-ils point occupés à y déposer leurs œufs, pour que leurs larves carnassières vécussent aux dépens de larves coprophages plus faibles qu'elles ?

Ces pelouses dans le voisinage des ruisseaux sont encore la station privilégiée du joli *Philonthus escorialensis* Per. Arc.

Au nombre des familles les plus richement représentées sur la montagne de l'Escorial est celle des Curculionides. Un *Brachycerus*, quatre *Rhytirhinus*, un *Phytonomus*, un *Thylacites* nouveau, plusieurs espèces appartenant aux genres *Trachyphlæus* et *Meira* et un autre, *Lacordairius*

Seidlitzzii Bris., formant un genre nouveau dans le voisinage de ces derniers, l'*Otiorhynchus excursor*, le *Dichotrachelus Graellsi*, un *Styphlus*, sont les Charançons les plus intéressants que nous prîmes. Les *Rhytirhinus*, *Meira*, *Trachyphlæus*, etc., habitent sous les petites pierres, dans les endroits secs mais un peu gazonnés. Ils préfèrent celles qni recouvrent certain terreau provenant de la décomposition des racines des plantes. Ils se blottissent si bien dans ce terreau, dont ils ont à peu près la couleur, qu'ils échappent très-facilement à un œil non prévenu. M. Marmottan avait un tact tout particulier pour deviner les pierres qu'il convenait de retourner et faisait cette chasse avec un succès que nous enviions. Voici pour finir un renseignement qui pourra servir à ceux qui dans la suite chasseront à l'Escorial. Au sommet de la montagne, il y a un long mur en pierres sèches, autrefois construit, dit-on, pour parquer des taureaux de course, tombant maintenant en ruine. C'est le long de ce mur, de l'un et de l'autre côté, sous les pierres éboulées, que les petits Curculionides en question sont le plus communs en compagnie de bien d'autres Coléoptères (*Cymindis, Amara*, *Trechus*, *Æraphilus*, *Crypticus*, etc.). C'est donc droit à ce mur qu'il faut aller pour remplir ses flacons de bonnes espèces.

Le *Dorcadion Perezi* est extrêmement commun sur les plateaux gazonnés. Sur ces mêmes plateaux, sous les pierres, on prend le *Cyrtonus montanus* Graëlls; plus bas, c'est le *Cyrtonus ruficornis.* La *Donacia Lacordairei* Perris vit sur certain jonc qui croît dans la montagne le long des ruisseaux.

Je n'énumérerai pas les nombreux Coléoptères que nous prîmes en battant les arbres et fauchant dans les prés. Les Téléphorides, Malachides, Dasytides, Élatérides, Curculionides, Chrysomélides, tombaient en abondance sur nos parapluies et dans nos filets, avec quelques Buprestides et Cérambycides, et ce genre de chasse nous valut plus d'une espèce rare ou nouvelle.

L'Escorial avait cessé de nous donner un nombre aussi grand de Coléoptères que nous n'eussions pas trouvés encore, et nous ne voulions pas quitter la chaîne du Guadarrama sans avoir visité les environs de La Granja. Cette résidence royale, autour de laquelle s'est formé le village de Saint-Hildephonse, occupe un plateau situé à une hauteur assez considérable sur le versant nord du Guadarrama, au pied de la belle montagne de Peñalara, au sommet de laquelle la neige ne disparaît à la fin de l'été que dans les années d'une chaleur exceptionnelle. A l'époque où nous la visitâmes, dans les derniers jours de mai, elle en portait encore une masse considérable. Les environs de La Granjà sont très-boisés; on y admire surtout une fort belle forêt de pins. L'hiver y est rude et long, et

l'été exempt des brûlantes chaleurs auxquelles sont exposés Madrid et même l'Escorial.

De l'Escorial à La Granja il y a une dizaine de lieues, par une belle route qui se dessine d'abord sur le versant méridional de la Sierra, puis la franchit au col de Navacerrada. Nous louâmes des chevaux pour faire cette course, car un service de voiture ne fonctionne entre les deux villes qu'à l'époque où la famille royale est à La Granja. Nous aurions pu pourtant aller en chemin de fer jusqu'à la station de Villalba, où l'on rencontre la diligence de Madrid à Ségovie, passant par Saint-Hildephonse.

Jusqu'au col de Navacerrada l'aspect du pays est à peu près le même qu'à l'Escorial. Mais au delà de ce col tout change; la route pénètre dans une forêt de pins et descend à travers le paysage le plus magnifique sur une pente assez rapide, où elle décrit de nombreux lacets.

Au col de Navacerrada nous trouvâmes plusieurs plaques de neige qui descendaient jusqu'à la route. C'est là que M. de Vuillefroy découvrit la *Nebria*, que M. de Chaudoir lui dédia sous le nom de *N. Vuillefroyii*. Nous y fîmes encore deux captures dignes d'être mentionnées : celle du *Leistus constrictus* Schauf., qui, à en juger par la description de l'*angusticollis* Dej., doit être bien peu différent de cette espèce, et celle d'un *Cleonus* nouveau. A Navacerrada le *Carabus helluo* n'est pas moins commun qu'à l'Escorial, mais il y est presque toujours d'un bronzé doré très-brillant et entouré de vert, tandis que les individus de l'Escorial sont tous d'un noir plus ou moins bleuâtre.

Les quatre journées que nous passâmes à La Granja furent employées à chasser sur les pelouses qui sont au bas de la montagne de Peñalara, dans la forêt de pins qui occupe le commencement de ses pentes, et auprès de la neige qui couronne son sommet.

Le premier insecte que nous rencontrâmes fut le *Dorcadion Graellsii*. Il est extrêmement commun dans toute la montagne, dont il occupe toutes les parties découvertes depuis les pelouses inférieures jusqu'aux neiges, envahissant même dans la forêt la moindre éclaircie gazonnée. On trouve d'abord le type d'après lequel M. Graëlls a décrit l'espèce, c'est-à-dire de petits exemplaires à pattes noires ou brunes et à dessin moins nettement accusé. A mesure qu'on monte, la taille des individus augmente jusqu'au point de doubler presque, en même temps que leurs bandes se dessinent avec plus de netteté. Au sommet, après avoir rencontré tous les intermédiaires, on ne voit plus que la belle variété que M. Chevrolat, dans sa Monographie des Dorcadions d'Espagne a décrite comme espèce sous le nom de *D. alternatum*. Et que d'autres variétés et aberrations auraient été décorées d'un nom plus ou moins pompeux si elles avaient

eu le malheur de tomber entre les mains de quelque entomologiste désireux d'attacher son nom à une description!

Un autre *Dorcadion*, l'*hispanicum*, qu'on ne trouvait pas au bas de la montagne, commence bientôt à accompagner le *Graellsii;* il devient aussi commun que lui et monte de même jusqu'au sommet. Les deux espèces restent distinctes, quoiqu'elles se livrent souvent entre elles, nous le vîmes cent fois de nos yeux, à des accouplements adultérins. Ces amours illicites ne sont pas toujours stériles, comme le prouvent certains individus qu'on trouve de temps en temps et qui participent aux caractères des deux espèces, dont ils offrent pour ainsi dire les deux dessins superposés et confondus. Chose curieuse, il arrive fréquemment que ces bâtards soient mal conformés. Tantôt leur forme est trapue, tantôt les deux côtés de leur corps manquent de symétrie ou bien leurs élytres sont bosselées, comme si ces monstres avaient eu de la peine à naître. L'exemple des *Dorcadion Graellsii* et *hispanicum*, deux espèces assez voisines pour que leurs types paraissent moins différer l'un de l'autre, que certaines de leurs aberrations de la forme normale de chacune d'elles, vivant dans les mêmes lieux, ayant les mêmes mœurs, s'accouplant volontiers ensemble, et restant néanmoins parfaitement distinctes, est un des meilleurs qu'on puisse donner pour prouver que dans la nature la spécificité est quelque chose de réel, d'inhérent à l'être, de plus intime et de plus essentiel même que la forme. La forme peut quelquefois varier dans des limites assez larges, mais l'espèce reste immuable, par la loi qui s'oppose à la propagation des produits adultérins. Sans cette loi, la confusion la plus grande règnerait, car chez les insectes les unions monstrueuses sont bien plus fréquentes qu'on ne le croit. Les instincts animaux sont souvent aveugles sur ce point. Non-seulement ces unions ont lieu entre des espèces voisines, mais entre des genres et des familles distincts et parfois très-éloignés. Aux faits de cet ordre déjà connus j'ajouterai l'observation suivante : je vis à La Granja un *Dorcadion* accouplé avec une *Timarcna*, et, ce qui est plus grave, par deux fois, avec un *Heliopathes.*

Outre le *Graellsii* et l'*hispanicum*, nous prîmes encore à La Granja un *Dorcadion*. Mais celui-ci paraît être plus printanier que les deux autres, car les rares individus que nous récoltâmes étaient tous écloppés et défloré, au point d'être méconnaissables et indescriptibles.

Dans la forêt, en battant les pins, nous fîmes tomber quelques bonnes espèces de *Telephorus*, *Haplocnemus*, *Metallites*, *Brachyderes*, etc. Sur les genêts principalement le beau *Cneorhinus pyriformis* n'était pas rare. Au-dessus de la forêt, le *Genista purgans* était dévoré par l'*Otiorhynchus dentipes* Graëlls.

Sous les pierres, dans la forêt, nous prenions *Carabus Ghilianii.* C'est bien à tort qu'on inscrit ce nom dans les catalogues fort loin de celui du *Carabus guadarramus*; car, la couleur mise à part, il ne reste pour les distinguer l'un de l'autre que quelques minuties dans la forme du prothorax et dans la sculpture des élytres, et des Carabes bien plus différents ont été réunis avec raison en une seule espèce. Le *Ghilianii* habite de préférence les parties boisées de la montagne, le *guadarramus* les sommets où les arbres ne croissent plus.

Le *Leistus constrictus* Schauf. n'était pas très-rare sous les pierres et les mousses de la forêt et se retrouvait près de la neige en compagnie de la *Nebria Vuillefroyii.* La *Cymindis miliaris* pullulait dans les mêmes endroits. La Granja est la véritable patrie du *Pristonychus pineticola*; on le trouve sous les pierres et les écorces soulevées. Il exhale une odeur forte, particulière, que je ne puis comparer qu'à celle de la Fourmi rousse. Enfin les *Platyderus* sont fort abondants depuis le milieu de la forêt jusqu'au sommet de la montagne. Avec le *varians* et le *nemoralis*, nous prîmes quelques individus différents de ces deux espèces que M. de Chaudoir décrivit sous le nom de *Platyderus quadricollis.*

De jolies variétés de la *Cicindela campestris* (*nigrita* Dej. et *guadarramensis* Graëlls) volent sur les pelouses et s'éloignent d'autant plus du type *campestris* qu'on s'élève davantage dans la montagne.

Les *Geotrupes corruscans* et *punctatissimus* méritent d'être mentionnés; le premier surtout est commun dans les crottins de mulet jusqu'à une grande hauteur en compagnie de l'*Aphodius Bonvouloirii.*

Autour des neiges de Peñalara vivent plusieurs Coléoptères spéciaux représentants de la faune alpine du Guadarrama, que nous n'avions pas rencontrés ou pris seulement en petit nombre à l'Escorial. Ce sont, avec la *Nebria Vuillefroyi*, l'*Haptoderus montanellus* Graëlls, le *Trechus piciventris* Graëlls, le *Bembidium glaciale* et l'espèce nouvelle qui en est voisine, une *Lesteva*, des *Homalota* et d'autres Staphylinides nivicoles, le *Byrrhus depilis* Graëlls, le *Morychus variolosus* Perris, une *Syncalypta*, une *Simplocaria*, le *Cœlox dima* Schauf., le *Corymbites hæmapterus*, les *Corymbites nivicolæ* Kiesenw. et *Kiesenwetteri* Ch. Bris., espèces nouvelles qu'on trouve en compagnie des vulgaires *C. pectinicornis*, *cupreus*, *æneus*; l'*Otiorhynchus truncatellus* Graëlls, le *Dichotrachelus Graellsii*, qui se cramponne à la face inférieure des pierres baignées de neige fondante, le *Barypeithes sulcifrons*, qui aime à grimper au soleil couchant sur les brins de gazon des pâturages élevés.

Le 31 mai, nous dîmes adieu à La Granja et revînmes à l'Escorial pren-

dre le chemin de fer pour Valladolid. Nous quittâmes le Guadarrama avec un riche butin et fort contents du séjour que nous y avions fait.

L'Escorial et Saint-Hildephonse sont deux stations très-commodes pour la chasse aux insectes. La seconde surtout mérite qu'on s'y arrête longtemps. La vie est facile dans l'une et l'autre ville. Elles possèdent toutes deux plusieurs hôtels où l'installation est convenable et la cuisine assez bonne, bien qu'un estomac délicat et obstinément français lui puisse reprocher une saveur un peu trop espagnole. Le prix est environ de 8 francs par jour. L'hôtel où nous descendîmes à l'Escorial s'appelle *Fonda de Miranda.* On nous avait recommandé comme meilleure la *Fonda de Paris* où nous ne trouvâmes pas de place. A Saint-Hildephonse nous logeâmes à la *Fonda de Viscayna* qui, bien que de modeste apparence, affiche la prétention d'héberger les plus grands seigneurs de l'Espagne durant le séjour de la cour à La Granja. On y est assez bien traité.

De Valladolid je ne vous dirai pas un mot; nous n'y passâmes que quelques heures employées à visiter les curiosités de la ville. C'est là que nous nous séparâmes de MM. Marmottan et Simon, qui revinrent directement à Paris. M. Puton avait été obligé de nous quitter à l'Escorial quelques jours plus tôt.

A peu de distance au nord de Valladolid est la station de Venta de Baños, où s'embranche le chemin de fer qui conduit à Alar del Rey et de là à Reinosa et à Santander. Reinosa est une petite ville bâtie dans une fort heureuse situation, tout près des sources de l'Elbe, au pied de hautes montagnes dépendant de la section des Pyrénées asturiennes.

Deux espèces de *Carabus,* découvertes dans les Asturies par Dejean, n'avaient jamais, croyait-on, été reprises depuis dans un espace de cinquante ans. Cette partie de l'Espagne avait donc pour nous tout l'attrait de l'inconnu. M. Narcisse Deyrolle a bien autrefois voyagé dans le nord du Portugal et dans la Galice, M. Gougelet a enrichi nos collections de plusieurs beaux Coléoptères des environs de Saint-Jacques de Compostelle, MM. Arias Teijeiro et Perez Arcas ont envoyé à leurs correspondants français bon nombre d'espèces du même pays, M. Schaufuss enfin paraît avoir chassé dans quelques montagnes du nord-ouest de l'Espagne et a décrit des insectes de cette provenance; mais tous ces explorateurs ont négligé les Asturies. Leurs découvertes dans une contrée bien voisine, autant que les questions pendantes dont ils n'avaient pas percé le mystère aiguisaient fort notre désir de pénétrer dans cette province.

Nous voici donc en route pour Reinosa. Nous passâmes par Palencia et traversâmes pendant plusieurs heures des plaines toutes semblables à celle de la Vieille-Castille, que nous connaissions déjà. Mais un peu avant

d'arriver à Alar del Rey, le voisinage des Pyrénées commence à faire sentir son heureuse influence. Le terrain devient plus accidenté et la vallée du Rio Pesuerga que suit le chemin de fer se couvre de riches pâturages. Des peupliers et des saules ornent la plaine; des bois de chênes parent les collines.

Alar del Rey n'est qu'un petit village dont le seul titre à fixer l'attention du voyageur est de servir de point de jonction à l'embranchement, dépendant de la ligne du Nord de l'Espagne partant de Venta de Baños avec le chemin de fer d'Isabelle II, qui conduit à Santander. Nous étions arrivés le soir à Alar, et le train de Reinosa ne devait partir que le lendemain matin. Cet arrêt forcé nous donna l'occasion de faire sur les bords du Rio Pisuerga une petite chasse qui ne fut pas sans résultat. Nous prîmes bon nombre de *Zabrus silphoides*, quelques *Zabrus neglectus*, le *Bembidium hispanicum*, un individu unique d'un autre *Bembidum* qui me paraît nouveau et un Otiorhynchide inconnu, d'un faciès fort singulier et digne de former un genre à part que M. Ch. Brisout de Barneville a appelé *Schaumius Vuillefroyii.*

Au sortir d'Alar, le chemin de fer entre dans une région plus montagneuse. Bientôt on arrive à Reinosa, où la ligne s'interrompt au pied de montagnes dont le percement nécessitera de longs et difficiles travaux.

Tout à coup les sommets neigeux apparaissent à nos yeux. Les montagnes dessinent une sorte de fer à cheval, dont le fond est occupé par les pics les plus élevés, d'où l'Ebre descend. Dans cette enceinte s'étend une prairie assez vaste et assez unie pour qu'on ait peine à se croire à une hauteur déjà considérable. C'est à l'entrée de cette prairie qu'est bâtie Reinosa. Autour de cette ville des forêts de chênes et de hêtres couvrent les versants et couronnent les mamelons les moins élevés. Ailleurs, la montagne, dont l'aspect est en cela bien différent de celui du Guadarrama, se cache sous un épais gazon auquel de nombreuses sources dispensent l'humidité dont il a besoin.

Dès le jour de notre arrivée nous nous dirigeâmes vers quelques plaques de neige peu éloignées de Reinosa. Chemin faisant, nous récoltâmes deux fort belles espèces nouvelles de *Dorcadion*. L'un (*D. Mulsantii* Brisout), tout noir et sans pubescence, habite la plaine et les premières pentes de la montagne : l'autre (*D. reinosæ* Brisout) noir avec des lignes de poils blancs et jaunes, commence à paraître à une certaine hauteur et se plaît surtout dans la région alpine. Nous prîmes encore un *Asida* et un *Heliopathes,* déjà trouvé à La Granja, auquel M. Chevrolat donna le nom de *cribratus.* Malgré cela, nous ne tardâmes pas à nous apercevoir qu'à Reinosa les Ténébrionides étaient bien moins nombreux que dans les mon-

tagnes du sud et du centre de l'Espagne : sous ce rapport, les Pyrénées asturiennes ressemblent aux Pyrénées françaises.

A peine étions-nous arrivés sur le plateau supérieur de la montagne que nous vîmes courir dans l'herbe un magnifique Carabe. C'était le fameux *macrocephalus* Dej.! Vous savez, Messieurs, qu'on est d'accord maintenant pour lui rapporter comme synonyme le *brabæus* Schauf., et comme variétés le *cantabricus* Chevr., de Galice, et le *Hegesippi* Laferté, de Portugal. M. Perez Arcas, qui possédait dans sa collection un exemplaire typique du *macrocephalus* provenant des environs de Bilbao, est le premier qui ait établi ces faits. Les jours suivants, nous prîmes sous les pierres, sur les diverses montagnes des environs de Reinosa, un certain nombre d'individus de cette belle espèce. Dans les mêmes lieux nous trouvâmes encore deux Carabes intéressants : l'*errans* et l'*arvensis*. L'*errans* remplace sur les sommets des Asturies et de la Galice le *guadarramus* de l'Espagne centrale. Les différences qui séparent ces deux types me paraissent si peu appréciables que je n'en puis faire qu'une seule et même espèce. D'après cette manière de voir, le nom d'*errans* Gory doit être adopté comme ayant la priorité, et *guadarramus* Laferté, *Stewartii* Dej. et même *Ghilianii* Casteln. relégués au nombre des variétés. De même les exemplaires peu nombreux que nous prîmes du *Carabus arvensis* tendent à combler l'intervalle entre le type de cette espèce tel qu'on la trouve dans les Pyrénées françaises et le *Deyrollei* Gory, de Galice.

Sur la même montagne se prend *Feronia* (*Pterostichus*) *cantabrica* Schauf., qui habite les hauts sommets, mais est plus commune encore dans les forêts. Avec elle vivent deux autres *Feronia : (Pterostichus) parumpunctata,* légèrement modifiée et (*Steropus*) *Lacordairei*. Cette dernière doit être inscrite dans le catalogue des Coléoptères de France, car j'en ai dans ma collection quelques exemplaires provenant des Hautes-Pyrénées. Tous les *Platyderus* du Guadarrama, *varians*, *nemoralis* et *quadricollis* se retrouvent à Reinosa ainsi que l'*Haptoderus montanellus* Graëlls décrit de nouveau par M. Schaufuss sous le nom de *cantabricus*. Les *Calathus* ne sont pas rares, et parmi eux il en est un qui fut jugé nouveau par M. Chevrolat et décrit par lui sous le nom d'*angularis*. Le *Cyrtonus Dufourii* se rencontre de temps en temps et la *Timarcha geniculata* (*Gougeleti* Fairm.) est fort commune. En fait de Curculionides, nous trouvâmes un *Phytonomus*, un *Barynotus,* un *Plinthus* nouveau (*P. Perezi* Ch. Bris.), le *Barypeithes sulcifrons,* un *Omias,* un *Liosomus* nouveau (*L. reinosæ* Ch. Bris.) et plusieurs *Otiorhynchus*, les uns déjà signalés dans les Pyrénées françaises, les autres nouveaux.

Un autre jour, nous dirigeâmes notre course vers les montagnes plus

élevées qui occupent le fond du cirque de Reinosa. Elles sont assez éloignées pour qu'il soit bien difficile d'y chasser sans passer quelques nuits hors de cette ville. Nous trouvâmes dans un village du nom de Soto (et non Cioto, comme l'écrit M. Chevrolat), à trois ou quatre heures de Reinosa, un gîte dans une situation à souhait.

Tout près de Soto est une profonde vallée, boisée des deux côtés, au fond de laquelle coule un torrent qui n'est autre que l'Ebre naissant. Nous remontâmes son cours et atteignîmes de cette façon un col élevé où restaient au mois de juin de belles plaques de neige. C'est là que nous découvrîmes le fameux *Zabrus* dont M. Chevrolat, après en avoir obtenu de l'un de nous quelques exemplaires, s'est empressé de se faire le parrain et qu'il a baptisé du nom de *consanguineus*. Nous prîmes au même endroit la *Nebria sobrina* Schauf. qui, chose singulière, ressemble tant à la *N. Dahli* de Carniole, qu'on est obligé de la lui réunir à titre de variété. Un autre Coléoptère, compatriote, dans les Alpes d'Allemagne, de la *N. Dahli*, et comme elle étranger aux Pyrénées françaises, le *Morychus transylvanicus* (*metallicus* Chevrolat) l'accompagne dans cette localité, où nous ne nous attendions pas à le trouver.

La forêt de chênes et de hêtres qui occupe la vallée est aussi peuplée de Coléoptères intéressants. Je citerai, en première ligne, une belle forme locale du *Carabus splendens*, ayant tous les caractères de la variété *Troberti* Dej., portés à un haut degré d'exagération. C'est sans doute un Carabe bien voisin de celui-ci qu'A. Deyrolle a appelé *C. Whitei.* Enfin, il est difficile d'en donner une description qui lui convienne mieux que celle que Dejean a écrite pour son *Carabus lineatus.* D'autre part, M. Perez Arcas est d'avis que le *C. lineatus* Dej. et le *C. lateralis* Chevr. ne font qu'une seule et même espèce. Serait-il possible que M. Perez Arcas et moi eussions tous deux raison? Bien que le Carabe de Reinosa tende à combler la distance qui sépare ces deux types fort éloignés, j'avoue qu'il reste encore entre eux un intervalle assez grand pour que la réunion des *Carabus splendens* et *lateralis* ait peine à paraître légitime. Pourtant le premier pas est fait dans ce sens, et il serait téméraire de prononcer le mot impossible avant d'avoir visité les montagnes qui s'étendent entre Reinosa et Saint-Jacques de Compostelle. Alors seulement on aura vu jusqu'à quel degré peuvent aller les variations géographiques du *Carabus splendens,* et l'on saura s'il y a ou non solution de continuité entre lui et le *lateralis.* Le *Carabus purpurascens* existe aussi dans cette forêt, mais il y est bien différent du type parisien : sa forme est un peu modifiée et sa couleur d'un bronzé-doré des plus brillants. Je ne crois pas qu'on ait encore pris ailleurs cette variété bien plus belle que celle qui

porte le nom de *fulgens* Charp. et se trouve dans les Pyrénées françaises. Le *Carabus nemoralis* prend de même auprès de Reinosa un aspect particulier. Son prothorax se rétrécit en avant et tend à devenir trapézoïdal; les impressions des angles postérieurs sont plus fortes et plus ruguleuses; les points enfoncés de ses élytres bien marqués et souvent séparés par des granulations allongées, analogues à celles des élytres des *Carabus macrocephalus, monilis,* et de tant d'autres. Le *Carabus cancellatus* est typique, sauf une tendance à prendre une livrée couleur de vert-de-gris et même tout à fait noire.

Nous eûmes encore le plaisir de prendre dans les endroits ombragés et humides le charmant et rare *Leistus oopterus* Chaud., et un fort beau *Patrobus* nouveau pour la science et très-caractérisé, dont M. Brisout de Barneville seul trouva un exemplaire unique. Sur les *Cacalia*, nous reconnûmes diverses *Oreina*, vulgaires dans les Pyrénées françaises. Enfin, nous récoltâmes, en fait d'Hétéromères, un *Helops* encore indéterminé et la *Pyrochroa pectinicornis.*

Revenus de Soto, nous employâmes les trois dernières journées de notre séjour à Reinosa, l'une à chasser sur les bords de l'Ebre et dans la prairie voisine, les deux autres à visiter une belle forêt qui couvre tout un long versant à trois ou quatre kilomètres de cette ville.

Les bords de l'Ebre nous donnèrent *Bembidium hispanicum* et *flavoposticatum,* belle et rare espèce découverte en Andalousie, prise ensuite aux environs de Madrid, mais que nous ne nous attendions pas à trouver dans une contrée aussi septentrionale.

La forêt nous offrit, avec le plus grand nombre des espèces de celle de Soto, une variété de la *Nebria Dahli-sobrina* différente de celle qui habite le voisinage des neiges. Son prothorax moins rétréci en arrière, à angles postérieurs moins aigus, pourrait induire en erreur un entomologiste qui n'aurait pas vu les passages et surtout observé comment l'espèce se modifie à mesure qu'on s'élève dans la montagne. Dans les troncs pourris de hêtres, nous trouvâmes le rare *Cœlometopus clypeatus*, et sous les feuilles décomposées le *Mastigus prolongatus.* Un *Ophonus* tout particulier (*O. Bonvouloirii* Vuillef.) et un fort beau *Pristonychus* comptent parmi les Carabiques les plus intéressants de cette localité. Et pour finir, à la dernière heure de notre dernier jour de chasse, j'eus le bonheur de mettre la main sur l'introuvable *Cychrus spinicollis* caché sous une pierre énorme, profondément enfoncée dans le sol. Ce fut le dernier Coléoptère que nous prîmes à Reinosa.

Vous voyez, Messieurs, que les montagnes des Asturies ne trompèrent pas nos espérances. Leur faune coléoptérologique est des plus curieuses

et tient pour ainsi dire le milieu entre celle des Pyrénées françaises et de la Cordillière centrale de l'Espagne; sans parler des points de contact inexplicables qu'elle paraît avoir avec celle des Alpes de Carniole.

Un peu au delà de la Reinosa, au cœur des Asturies, sont les sommets les plus élevés de la chaîne cantabrique, dont la hauteur dépasse 3,000 mètres, et qui ne le cèdent point en beauté aux plus fameux sites pyrénéens, où chaque année les touristes viennent en foule. De nombreuses grottes, où jamais entomologiste n'a pénétré, y doivent recéler plus d'un trésor inappréciable en fait de Coléoptères aveugles. Il serait bien intéressant de consacrer une saison à explorer cette chaîne entre la frontière de France et les derniers promontoires de la Galice. Je prédis à celui qui ferait ce voyage les découvertes les plus magnifiques. Rien ne serait plus facile que d'atteindre une des extrémités de l'itinéraire à parcourir, soit Vigo, où relâchent les bateaux à vapeur qui vont de Saint-Nazaire à Lisbonne, Cadix et Malaga, soit Vittoria, Bilbao ou Reinosa où l'on peut aller en chemin de fer. L'imperfection des moyens de communication, qui nulle part en Espagne ne sont plus primitifs que dans ces montagnes, ferait la principale difficulté du voyage, et je crois que les locations ordinairement coûteuses de chevaux ou de mulets compteraient pour beaucoup dans les dépenses qu'il nécessiterait. On se rattraperait d'un autre côté, car dans la Galice et les Asturies la vie, à en juger du moins par ce que nous vîmes à Reinosa, est à très-bon marché. Au *Parador* de Reinosa, où l'on est assez passablement traité, nous ne dépensions pas plus de 4 fr. par jour. C'était bien mieux à Soto où logis et nourriture ne nous coûtaient que 1 fr. 50 cent. Il faut avouer, pour être franc, que l'auberge de ce village ne passera jamais pour l'idéal du confortable.

Nous quittâmes Reinosa le 11 juin. Le terme fixé pour notre retour était bien proche. Nous nous arrêtâmes en revenant à Burgos, Saint-Sébastien et Bordeaux; mais je n'ai rien à vous dire de ces villes sous le rapport de l'entomologie. Malgré le plaisir de revoir la France, ce ne fut pas sans regret que nous dîmes adieu à l'Espagne. L'espoir d'y revenir un jour nous aida à nous consoler.



NOTICES

SUR LES

LÉPIDOPTÈRES DE LA CORSE,

(1re notice.)

Par M. P. MABILLE.

(Séance du 12 Septembre 1866.)

Pendant les deux années que je viens de passer en Corse j'ai recueilli avec le plus grand soin une quantité assez considérable de notes sur tout l'ordre des Lépidoptères; aujourd'hui que j'ai pu les classer en partie, je me décide à publier quelques-unes d'entre elles qui comprennent ce que je considère comme le plus intéressant pour la science. Je me propose même chaque année de rédiger des notices de peu d'étendue qui pourront plus tard former un petit ensemble. Cette méthode me permettra de ne donner que des faits contrôlés plus d'une fois par l'observation et aussi de compléter ce que je n'aurai pu qu'ébaucher, pour ainsi dire, au premier essai.

On sait combien il est difficile de chasser et d'étudier en même temps, surtout quand on ne peut disposer que de ses loisirs. La seconde fois qu'on reprend un insecte et qu'on l'examine vivant, on est tout surpris de le voir d'une manière bien différente de la première; mais aussi les observations consciencieusement notées sur un journal, puis vérifiées à douze mois de distance, jettent tout à coup une clarté sur des points restés obscurs et qui le seraient toujours si l'on ne faisait que passer. C'est un but que j'ai essayé d'atteindre, sans me flatter d'avoir réussi pour tous les points que je vais traiter.

Toutes les espèces qui mériteront une mention particulière seront accompagnées d'une très-courte description; si elles sont bien connues, la citation d'une figure sera suffisante. Celles qui, après une longue re-

cherche, m'auront paru nouvelles seront décrites et en même temps figurées, et pour être conséquent avec ce qui précède, je ne donnerai que celles dont j'aurai vu plusieurs exemplaires. Je ne me permettrai de désobéir à cette règle que dans le cas où je n'aurais plus l'espoir de continuer mes recherches et d'étudier l'insecte pris en unique échantillon. Car après tout il vaut mieux pour la science risquer de décrire un insecte mal connu ou déjà connu que d'en laisser ignorer un.

Je me suis particulièrement attaché à rechercher et à élever les chenilles des espèces spéciales à la Corse ou nouvellement décrites; mais je ne donnerai sur chacune d'elles qu'un renseignement ou une description très-abrégée; j'éviterai, à moins d'un cas spécial, de les faire figurer, parce que j'ai remarqué que la représentation de chenilles soufflées est trop souvent défectueuse. J'espère cependant m'arranger pour que la science n'y perde rien. On verra dans cette première notice l'histoire des chenilles des *Ellopia pinicolaria* Bell., *Anthophila Wimmerii* Treits., *Boarmia bastelicaria* Bell., etc.

Je donnerai, en outre, avant les descriptions le récit de quelques explorations intéressantes; car je vois qu'il n'a été dit que fort peu de chose sur la nature des lieux en Corse et particulièrement des montagnes; or, c'est une lacune qu'il est convenable de remplir. J'ai vu en général tous les naturalistes nouvellement débarqués se faire une très-fausse idée de la manière dont les insectes étaient répartis. On s'imagine en effet trop souvent qu'il n'y a qu'à se baisser pour en ramasser, comme on dit vulgairement; il n'en est absolument rien; il n'est pas rare, par exemple, de parcourir des coteaux entiers et même des vallées sans voir voler un Lépidoptère. Un nombre considérable d'espèces spéciales a fait au pays une réputation de richesse entomologique exceptionnelle et certainement exagérée. Des genres entiers qui manquent, les espèces méridionales clair-semées, les hautes montagnes désertes, sont autant de preuves de ce que j'avance. Je suis loin cependant de me plaindre de la faune corse ou de la trouver trop restreinte; je ne cherche qu'à en donner une idée juste; je crois même, je l'avoue, qu'on peut trouver encore dans l'île presque autant d'espèces à décrire qu'on en a publié. Mais il faut les acheter cher, il faut se lancer sans réflexion et sans crainte dans toutes les solitudes des montagnes et affronter les températures meurtrières des grandes plaines pestilentielles situées sur les deux côtes. Que de trésors entomologiques sont peut-être enfouis dans ces plages de Porto, de Valinco et d'Aléria même, où l'on ne peut passer impunément toute une journée des mois d'août ou de septembre! Que de raretés confinées dans leurs marais ou dans leurs

prairies, si j'en juge par ce que j'ai pu prendre moi-même aux étangs de Biguglia et de Saint-Florent! Mais l'air malsain de ces contrées inhabitables arrêtera longtemps les recherches.

J'ai dit tout à l'heure qu'on n'avait presque rien écrit sur la nature du pays et la répartition des insectes. Il faut cependant excepter l'excellent livre de M. le Dr Rambur, où il a décrit les espèces nouvelles qu'il avait découvertes vers 1830; c'est même le seul ouvrage où l'on trouve de ces renseignements précieux qui font juger tout de suite d'une contrée et de ses localités. Tous les autres travaux ne contiennent que de simples descriptions; de là un manque de relations ou d'études sur la Corse qui a laissé planer sur le pays une sorte de mystère bien propre à faire naître l'exagération; de plus l'éloignement grandit toujours les objets. Les autres auteurs qui ont traité des Lépidoptères de la Corse sont peu nombreux; Bonelli, Gené, Duponchel ont donné quelques notices ou décrit plusieurs espèces dans leurs ouvrages; enfin notre honorable confrère M. Bellier a publié récemment dans les Annales quelques nouveautés fort intéressantes. A coup sûr, il y a lieu de s'étonner qu'un pays aussi particulier, aussi digne d'être visité, n'ait pas fait naître de plus nombreux travaux.

Je placerai ici le récit d'une ascension assez complète que j'ai faite au Monte-Rotondo du 29 juillet au 7 août 1866. Puis je passerai en revue le petit nombre d'espèces curieuses que comprendra cette notice; j'en donnerai une liste; quatre sont inédites; ce sont celles que je désigne par les noms d'*Orgya Ramburii, Nonagria cyrnæa, Eubolia obvalaria* et *Eupithecia silenicolata.*

Récit d'une ascension au Monte-Rotondo.

Il y avait déjà longtemps que j'avais résolu de faire l'ascension du Monte-Rotondo; non point que j'espérasse une moisson d'insectes considérable, mais parce que j'étais tenté par l'étrangeté des montagnes de l'intérieur. Je n'y suis donc point allé pour prendre beaucoup, mais pour constater par mes propres yeux ce caractère singulier de la faune entomologique de Corse, qui est une pauvreté exceptionnelle rachetée par des raretés spéciales. Plusieurs naturalistes résidant actuellement dans l'île ayant également l'intention de visiter les hautes montagnes, nous nous entendîmes et le rendez-vous fut fixé à Corte pour le 28 ou 29 juillet.

Arrivé le 29, je pensai qu'une seule excursion, quelque longue qu'elle fût, ne me ferait juger qu'imparfaitement des localités; aussi, tout en attendant mes compagnons, je me mis aussitôt, conduit avec la plus rare complaisance par M. Raymond qui habitait Corte depuis plus d'un mois, à explorer les vallées qui descendent de la grande montagne.

Nous fîmes ainsi deux excursions préliminaires : la première dans les gorges de la Restonica; la seconde dans les vallées supérieures d'où sortent les eaux qui forment le torrent. Dans les gorges de la Restonica nous ne vîmes partout que des coteaux grillés, des herbes sèches et en somme, sauf les espèces spéciales et répandues partout, comme *Satyrus Corinna*, *Sat. tigelius, Sat. neomgris* et *Aristæus,* nous ne vîmes rien d'intéressant. Le *Battus therapne* Rbr. volait en très-petit nombre sur les coteaux secs; dans le lit du torrent, parmi les menthes, nous faisions partir *Botys unionalis, Botys ophialis* Tr., *Nemoria herbaria* Hbn., *Acidalia politaria* et plusieurs espèces cosmopolites.

A la seconde excursion, tant que nous fûmes dans les parties moyennes des vallées, nous ne trouvâmes rien qui nous pût arrêter; mais une fois arrivés aux limites des pins laricio, la faune changea et devint plus digne d'une haute montagne. Dans les feuilles du pin je rencontrai une *Ellopia pinicolaria* Bell. ♂. Cette belle espèce habite aussi la plaine; je l'avais prise en même temps que sa chenille à Porto-Vecchio au mois d'avril. Les Satyres devenaient plus rares; nous commencions à voir voler l'*Argynnis Cyrene* Bon., l'*Euprepia bifasciata* Rbr., dont la chenille se trouvait encore sous les pierres. Après les pins, et une fois engagés dans les gorges d'un de ces ruisseaux ou torrents formés par la fonte des neiges, nous rencontrâmes enfin des localités dignes de toutes nos recherches. M. Raymond fut moins heureux que moi; à part l'*Agabus cephalotes* et quelques autres espèces moins bonnes, il ne fit point une moisson très-abondante. Pour moi, je rencontrai d'abord l'*Orgya Ramburii* sur les pelouses qui précèdent les bergeries; elle voltige comme toutes ses congénères en plein soleil et avec une très-grande rapidité; je trouvai les chenilles attardées sur le *Genista Lobelii* Dc., mais ne pus découvrir la femelle. Dans les rochers et surtout dans le lit desséché du torrent appelé Rivisecco, je recueillis successivement deux *Gnophos,* dont l'un est le *Gn. variegata*, l'autre est en très-mauvais état et me paraît incertain; puis l'*Eubolia obvallaria,* la *Lar. flavicinctata* Hb., etc. C'est au même endroit que M. Raymond avait pris une magnifique *Hemithea* très-voisine de l'*H. corsicaria* Rbr. et dont je me réserve de parler plus tard, ne pouvant avoir une opinion bien arrêtée d'après un échantillon unique et qui est une femelle. Cette vallée, où nous sommes restés deux jours, est de toutes celles du Rotondo que j'ai visitées

la plus curieuse et la plus productive pour l'entomologie. Son aspect grandiose, les rochers déchirés en mille pointes qui la couronnent, les grands pins qui ombragent ses flancs, en font un lieu magnifique et capable de ravir les yeux les plus difficiles. Le confortable y manque à la vérité; on couche en plein air au pied d'un arbre ou sous l'auvent d'une bergerie. Mais l'étrangeté du spectacle fait bien vite oublier les fatigues d'une mauvaise nuit. Le second jour nous montâmes plus haut, et nous n'étions plus qu'à une demi-heure du lac de Monte-Rotondo; à cette hauteur les Lépidoptères ont cessé et aucun ne paraît particulier à ces localités déshéritées. En revanche, les plantes les plus belles et les plus rares tapissaient les rochers ou les rocailles. L'*Helichrysum frigidum* K. avec ses fleurs d'argent égayait les parois sombres des grands rochers, et vingt autres raretés se présentaient à nous dans le lit du torrent ou sur les pentes. Toute cette matinée la botanique donna tort à l'entomologie.

Après six heures de descente nous revînmes à Corte, où le soir même ayant trouvé nos compagnons réunis, nous organisâmes la grande ascension qui avait pour but le sommet même du Rotondo. Toutes les mesures prises, les vivres, les mulets et les muletiers commandés ou préparés, nous attendîmes le lendemain.

Nous étions six, dont je donnerai les noms ici, en prenant cette occasion de remercier tous mes compagnons de leur bonne et amicable société. C'est en effet un bien fort précieux partout, mais surtout dans ces montagnes d'où les sentiments d'hospitalité et de complaisance ont émigré pour ne plus habiter que les romans et les récits de voyages. Mes lecteurs me permettront donc de leur présenter avant de commencer : MM. de Marsilly, colonel du génie à Ajaccio, botaniste; Raymond et Revelière, coléoptéristes bien connus; Damry, coléoptériste et lépidoptériste, et Bimbecré, contrôleur des contributions directes, qui venait comme touriste.

Dès le matin nous quittâmes Corte au milieu du rassemblement dont toute petite ville se croit obligée d'honorer un fait qui ne se produit pas à des heures réglées tous les jours et depuis longtemps. Je passe rapidement sur les incidents de la route, qui furent ce qu'ils sont dans presque toutes les montagnes. Après six heures de marche nous atteignîmes le passage de la Restonica, où nous déjeunâmes. L'eau du torrent est délicieuse, surtout par sa fraîcheur. Cet endroit s'appelle Dragone, du nom d'une bergerie où l'on passe l'hiver. Les plantes de la montagne et quelques insectes commencent à se montrer et indiquent la hauteur des lieux. La *Lithosia bifasciata* Rbr. et la chenille de la *C. tanaceti* S.-V. qui vivait sur le *T. Audiberti* Dc. méritent d'être signalées. Plus haut je vis de nouveau

l'*Org. Ramburii* voltiger dans les rochers; et parmi les pins, l'*Eub. obvallaria*, avec la *Lar. flavocinctata* déjà passée.

Trois heures après notre départ de Dragone nous atteignîmes les bergeries de Timozzo; elles sont considérables, habitées par beaucoup de bergers et de nombreux troupeaux de chèvres et de moutons. Les bergers nous reçurent avec ce calme particulier aux Corses des montagnes et qui ressemble au flegme des Arabes tant de fois décrit; ils nous laissèrent prendre plutôt qu'ils n'offrirent une hospitalité, que nous payâmes assez cher. J'ai en vain cherché ce que j'avais lu souvent sur l'hospitalité donnée par les bergers; du reste, nous n'avons pas à nous plaindre autrement, et beaucoup de voyageurs de l'île cette année même ont pu envier notre sort.

Arrivés dans le voisinage des neiges à six heures du soir, nous nous installâmes contre les rochers pour manger et passer la nuit. On fit un feu avec le bois de l'*Alnus suaveolens* et du *Juniperus alpina*, et nous nous enveloppâmes de nos couvertures. Mais un vent qui prit toutes les proportions d'un ouragan ne cessa de nous glacer toute la nuit, dispersant notre feu et nous couvrant d'étincelles.

Après cette détestable nuit passée à 2,300 mètres sur une terre humide, nous continuâmes l'ascension vers le plus haut sommet. Le Rotondo présente vers 2,200 mètres un immense plateau, coupé en profondes dépressions circulaires séparées elles-mêmes par d'énormes arêtes de granit, et dont le fond est rempli par un lac à demi glacé. Ces lacs sont rangés presque en cercle autour d'une crête rocheuse d'une masse énorme et divisée en trois sommets principaux. Tout est granitique. La masse rocheuse est à nu, sans terre et souvent sans végétation. Les crevasses et les interstices qui séparaient les blocs étaient remplis de neige se fondant peu à peu.

Une fois sur ces rochers, il fallut renoncer à l'entomologie; au moment de quitter les premières neiges, nous avions pris sous les pierres quelques insectes, entre autres la *Nebria Lareynii;* puis un *Agrotis* noyée dans une flaque d'eau : malgré son triste état, cette espèce parait voisine d'*A. latens* ou d'*A. fimbriola.* Dans toute l'étendue du grand pic je ne pus rencontrer qu'une petite Tinéide, quelques *Vanessa ichnusa* que M. Damry signala le premier, et un *Sat. tigelius*, qui volait sur le sommet, probablement importé par un coup de vent.

Nous restâmes peu de temps sur le sommet même, d'où la vue est magnifique, mais non aussi curieuse qu'on l'a écrit. Bien des parties de l'île restent cachées aux yeux, notamment le cap Corse et Bastia que nous déro-

bait la masse colossale du Monte-Cinto. Une des plus rares plantes de l'Europe occidentale croît sur ces hautes roches; c'est la *Draba corsica* Jord. Ce fut notre seule trouvaille. Nous redescendîmes par les pentes méridionales pour contourner ensuite la montagne et revenir à notre campement; de ce côté la végétation est plus développée, les plantes plus nombreuses. Aussi les Lépidoptères montent-ils plus haut. A 2,400 mètres nous rencontrâmes la *Lith. bifasciata* Rbr., le *Sat. corinna* B. et un peu plus bas le *Sat. neomyris.* Un orage qui se formait à l'horizon depuis le matin nous fit hâter notre marche. Nous revînmes à notre premier séjour par une pluie battante et une vraie tourmente.

Ce contre-temps nous empêcha de visiter les abords du lac qui était à nos pieds et les grands rochers qui l'entourent. Je le regrette beaucoup, parce qu'il est impossible que des sites aussi étranges ne recèlent point quelque nouveauté.

Dans l'après-midi nous étions aux bergeries de Timozzo, où l'on avait immolé un mouton, lequel fut mis en morceaux et grillé au moyen de broches de bois sur la braise du foyer, tout comme du temps d'Homère. Un feu colossal, allumé dans une tanière construite en pierres sèches, et qui avait eu pour hôtes des animaux fort estimables sans doute, mais dont le nom n'est pas synonyme de propreté, nous permit de nous sécher et de dormir à l'abri. La descente s'effectua le lendemain matin par des sentiers compliqués, mais non dangereux; je ne retrouvai point d'autres Lépidoptères à joindre à ceux des jours précédents que l'*Ophiusa craccæ* F. et l'*Agrotis crassa* O.

Liste des Lépidoptères

OBSERVÉS DU 29 JUILLET AU 8 AOUT 1866 AUX ENVIRONS DE CORTE.

Argynnis Pandora S.-V., Hb., fig. 71.

— *Paphia,* Hb.

Var. *β. immaculata* Bell., Ann. Soc. Entom., 1862, p. 616. Les bandes du dessous des ailes inférieures sont oblitérées; je n'ai pas un seul exemplaire où elles aient complétement disparu. — Vizzavona, etc.

Argynnis Cyrene Bon., Hb., 822.

Vanessa Io L., Dup., 5. — Corte, etc.

— *cardui* L., Hb., 73. — Corte, etc. — Monte jusqu'à 1,000 mètres.

— *Atalanta* L., Dup., 6. — Corte, etc.

— *Ichnusa* Bon., Dup., 23. — Corte, Monte-Rotundo. — Monte à plus de 2,500 mètres.

Satyrus Proserpina S.-V., Hb., 119. — Vivario.

— *Aristæus* Bon., Hb., 397. — Quoi qu'on ait dit sur ce Satyre, je le crois une espèce très-distincte; sa chenille présente des différences constantes, et lui-même ne varie jamais.

— *Neomyris* God., 11. — Corte. — Monte jusqu'à 2,000 mètres.

Cænonympha Corinna, Dup., 20. — Monte jusqu'à 1,000 mètres.

— *Pamphilus*, var. *Lyllus* Esp., Hb., 499. — Monte jusqu'à 1,200 mètres.

Polyommatus phlæas L., Hb., 362. — Corte, etc.

Lycæna Acis S.-V., Dup., 11. — Bois de la Restonica.

— *Alexis* Fab., Hb., 292. — Corte, etc.

— *Agestis* S.-V., Hb., 303. — Corte.

— *Ægon* Bkh., Hb., 313. — Monte jusqu'à 1,800 mètres. Il varie à l'infini pour la coloration du dessous.

— *Telicanus* Herbst, Hb., 371. — Corte.

Papilio Podalirius L., Dup., 1. — Corte.

— *Machaon* L., Hb., 390. — Corte. — Varie pour la coloration; celui de la montagne a les queues très-réduites.

— *Hospiton* Gen., H.-S., 390. — Pentes du Rotondo; Vivario. — La chenille vit sur la *Ruta corsica*, le *Peucedanum paniculatum* et la *Ferula nodiflora* (Revelière).

Pieris brassicæ L., Hb., 401. — Corte, etc.

— *rapæ* L., Hb., 404. — Corte, etc.

— *napi* L., Hb., 406. — Corte, etc.

— *Daplidice* L., Hb., 414. — Corte, etc.

Leucophasia sinapis L., Dup., 2. — Bois frais.

Colias edusa L., Dup., 2. — Corte. — Monte jusqu'à 1,000 mètres.

Var. *Helice*, Hb., 440. — Corte.

Gonopteryx rhamni L., Hb., 442. — Corte.

— *Cleopatra*, Hb., 445. — Corte.

Scelothrix carthami O., Hb., 720 ? — Corte.

Battus Therapne Rbr., Soc. Fr., 7, 1832. — Corte. — M. le docteur Rambur le réunit au *B. Sao* Berg. dans son Catal. Syst., 1858, p. 86.

Deilephila Dahlii, Hb., 161. — Sur l'*Euphorbia characias* L.

Macroglossa stellatarum L., Hb., 57. — Corte.

Sesia philanthiformis Lasp., Hb., 147. — Corte. — Il y a une si grande différence entre l'insecte de Corse et ceux du continent qu'il mérite d'être étudié longtemps. Le milieu des antennes est toujours blanc.

Lithosia caniola, Hb., 220. — Corte.

Psyche apiformis Ros., Dup., 29 (le fourreau).

— *vetulella* Rbr., Lép. And., p. 3, fig. 2. — Corte et la montagne.

Orgya Ramburii Nobis. — Le Rotondo, vers 1,500 mètres.

Gastropacha pini L., Hb., 184. — Corte.

Cnetocampa pithyocampa F., Hb., 161. — Corte, etc.

Chelonia Caja L., Hb., 130. — Corte.

— *villica* L., Hb., 136. — Corte.

Euchelia jacobeæ L., L., Hb., 112. — Corte.

Euprepia bifasciata Rbr., Dup., 1. — Jusqu'à 2,200 mètres.

Bryophila glandifera S.-V., Hb., 24. — Corte.

Spintherops spectrum F., Hb., 325. — Corte.

Agrotis segetum S.-V., Hb., 147. — Corte.

— *crassa,* Hb., 560. — Corte.

Agrotis. Espèce douteuse. Un mâle pris dans une flaque d'eau. Son mauvais état le rend indéterminable. Il paraît très-voisin des *A. nychthemera*, *fimbriola*, etc. (1)

Triphæna orbona Fab., Dup., 59. — Corte. — Varie du jaune pâle au noir foncé.

— *pronuba* S.-V., Hb., 103. — Corte.

— *fimbria* S.-V., Hb., 102. — Corte.

— *linogrisea* F., Hb., 101.

Hadena brassicæ L., Hb., 88. — Corte.

Caradrina cubicularis S.-V., Hb., 417. — Corte.

Leucania 4-album, S.-V., Hb., 227. — Corte.

(1) Le mot *nychthemera* doit s'écrire avec un *ch* et un *th*, et je crois que l'on devrait plus tenir en entomologie à bien orthographier les mots; on éviterait ainsi à des savants distingués des erreurs aussi bouffonnes que celle qui se lit dans Duponchel à l'article de la *Boarmia nychthemeraria*. « Le nom de cet insecte, dit l'auteur, est un mot hybride qui signifie *téméraire pendant la nuit*. » Or, ce sont deux mots grecs, le génitif νυκτος et le substantf ἡμερα, qui ont concouru à la formation du nom, lequel est très-bien fait et très-naturel. Son sens est : qui vole de nuit et de jour.

Cela me rappelle une erreur singulière du Species général, page 288, vol. V : il est dit, à propos de l'*Agrotis siliginis* Friv., « que ce mot est écrit de façons diverses par les auteurs, mais qu'au reste *siligo*, *seligo* et *segnilis* ne sont pas latins. » Je ne veux pas expliquer ce qu'a voulu dire le créateur de l'espèce, mais peut-être sera-t-on bien aise de voir rendre à la langue d'Horace ce qui lui appartient.

Seligo et *siligo* sont le même mot, l'un archaïque, l'autre de la langue d'Auguste, l'*e* valant l'*i* et se prenant souvent pour lui; on peut le constater dans toutes les inscriptions. *Siligo* veut dire fine fleur de farine el se trouve dans tous les dictionnaires. C'est de cette farine qu'est fait le pain de l'Amphitryon patricien de Juvénal :

Et tener et niveus mollique siligine factus. (Sat. V.)

On s'en servait aussi pour désigner toute poudre ou pâte fine, particulièrement une espèce de fard destiné au visage des dames, et que le même poète appelle peu galamment un cataplasme :

Coctæque siliginis offas.

De *siligo* viennent *siliginarius*, boulanger; *siligineus*, de farine, etc.

Pour *segnilis*, il a été formé par analogie sur *segnis;* mais il n'est pas du bon latin. Les analogues sont nombreux : *sutilis*, *altilis*, *fictilis ;* mais *segnis* était déjà un adjectif. Duponchel, Suppl., p. 211, suppose que *silignis* est nn nom de personne !

Leucania Loreyi Bv., Dp., 105. — Corte et La Restonica.

Cucullia tanaceti S.-V., Hb., 265. — La Restonica.

Plusia accentifera Lef., Dp., 136. — Sa chenille vit sur les *Mentha*.

— *chrysitis* S.-V., Hb., 662. — Corte.

— *circumflexa* S.-V., Hb., 285. — Corte.

— *gamma* S.-V., Hb., 283. — Corte.

Acontia solaris S.-V., Hb., 307. — Corte, etc.

— *luctuosa* S.-V., Hb., 305. — Corte.

Agrophila sulfurea S.-V., Hb., 291. — Corte.

Anthophila ostrina Tr., Hb., 399. — Corte.

Micra helichrysi Rbr., 2, 15. — Vallée de la Restonica.

— *parva* Tr., Hb., 356. — Vallée de la Restonica.

Ophiusa algira L., Esp., 87. — Vallée de la Restonica.

Toxocampa craccæ F., Hb., 320. — Vallée de la Restonica.

Catocala nupta S.-V., Hb., 330. — Corte.

Ellopia pinicolaria Bell., Soc. Ent. Fr., 1861. — La Restonica.

Geometra herbaria, Hb., 407. — La Restonica.

Aspilates sacraria, Hb., 200. — La Restonica.

Gnophos variegata. — Le Rotondo, Vivario.

Mniophila cineraria, Hb., 171. — Sur la bruyère.

Tephrina assimilaria Rbr. — Corte.

Ephyra punctaria L., Hb., 574. — Corte.

— *pupillaria* Tr., Hb., 69. — Corte.

Dosithea filicaria, Hb., 238. — Corte.

Larentia flavicinctaria, Th., 354. — Le Rotondo, Vizzavona.

Acidalia emutaria, Hb., 323. — Corte.

— *infirmaria*, Rbr., 2, 18. — Corte.

— *degeneraria*, Hb., 57. — Corte.

Eubolia obvallaria Nobis. — Le Rotondo, à 1,600 mètres.

Hypæna obsitalis, Hb. — Corte.

— *lividalis*, Hb., — Corte.

Botys ophialis Tr. — La Restonica.

— *ferrugalis*, Hb. — La Restonica.

— *verticalis*, Hb. — La Restonica.

— *polyogonalis*, Hb. — La Restonica.

Hydrocampa rivulalis Dp.

Diasema Ramburialis Dp.

Pyrausta sanguinalis, Hb.

Ennychia atralis, Hb. — Le Rotondo.

Remarques et Descriptions.

Je vais donner maintenant les descriptions des deux espèces que je crois nouvelles, en y joignant deux autres espèces également nouvelles prises aux environs de Bastia, et quelques remarques sur plusieurs insectes de Corse encore peu connus ou non retrouvés depuis leur publication.

Les Diurnes n'offrent pas sur le bord de la mer de difficultés bien embarrassantes; cependant il y a toujours un peu d'hésitation sur les *Sat. Tigelius* et *Aristæus;* j'élève leurs chenilles chaque année, et je crois trouver dans les deux insectes des différences suffisantes pour les séparer. Déja la majeure partie des lépidoptéristes ne réunissent plus le *Tigelius* au *Megæra*; quand mes recherches seront complètes, j'essayerai de trancher la question.

Dans les Sphingides je parlerai de deux insectes seulement : le *D. Dahlii* et la *Sesia chrysidiformis.*

Le *Deilephila Dahlii* Tr. est commun sur le littoral de toute la Corse;

j'en ai élevé un certain nombre et j'ai relevé avec soin les Euphorbes sur lesquelles il vit : ce sont les *E. pinea* L., *baralias* L. et *pithyusa* L. qu'il affectionne le plus; on le trouve aussi sur l'*E. myrsidites* Lasp. et *characias*, mais très-rarement sur cette dernière. L'insecte parfait se montre en mai-juin et en août-septembre ; il varie passablement ; mais ces variations ne résident que dans l'intensité des couleurs, et sont, par conséquent, peu importantes.

Dans les plaines de l'étang de Bigulia, j'ai trouvé sur les fleurs des Composées la *Sesia chrysidiformis* Lasp. et une autre que je croyais d'abord une espèce distincte ; ses pattes sont toutes noires, l'anneau du corps a disparu, le noir a également envahi les ailes, etc. C'est elle que M. Staudinger a publiée comme nouvelle dans les Ann. de la Soc. de Stettin, et que M. Millière a figurée sous le même nom, *S. chalcocnemis* St. dans la belle iconographie que tout le monde connaît. Justement intrigué par cette espèce, je l'ai recherchée avec soin et j'ai fini par trouver la plante qui la nourrit. C'est le *Rumex crispus* L. La *chrysidiformis* et la *chalcocnemis* éclosaient au pied de la plante, dans les racines de laquelle elle doit vivre. Une complète identité dans la manière de vivre et les mœurs des insectes me faisait déjà soupçonner la validité de l'espèce à pattes noires lorsque mes doutes furent confirmés ; je vis les mâles et les femelles des deux couleurs se rechercher indistinctement, et je découvris sur une tige de *Rumex* la *cholcocnemis* accouplée avec la *chrysidiformis*. Un examen minutieux de l'insecte ne vient point contredire cette découverte ; il n'y a entre les deux d'autres différences que celles de la couleur. Il faudra donc réunir ces deux Sésies comme il suit :

Sesia chrysidiformis Esp., 30.
Var. *β. chalcocnemis* St. Mill., Icon., IIe vol., pl. 52.

Dans les Bombycides, je n'ai à parler que de l'*Orgya* nouvelle que j'ai rencontrée au Monte-Rotondo. Je la dédie à M. le docteur Rambur. Voici sa description :

Orgýa Ramburii Mihi.

(Pl. 8, fig. 6.)

Org. trigonotephræ *et* O. ericæ *vicina, at longe diversa absentia cinerei ad costam spatii, quod medio fere limbo macula parva, rotunda, fusca,*

interdum oblitterata, tantum revocatur. Alæ anticæ fulvo nigroque variegatæ, ad basim linea cinerea, infra medium nervum nascente, et præterea puncto albo interdum gemino ad angulum internum quadrato, nec arcualo ut in G. trigonotephra, *maculaque rotunda ex albo fulva, supradicta, fimbria nigro obsolete intercisa. Alæ inferiores dilutius fulvæ, fimbria fulva; pagina inferior 4-alarum, colore dilutiore, costa nigricante.*

Femina ignotà,

Larva fere nigra, penicillis et latere fulvo maculatis, Genistam lobelii Dc. pascens. H. Monte Rotundo, julio mense.

Ex septem exemplaribus ad Montem Rotundum captis.

Cette Orgye rappelle la *trigonotephras.* Elle est un peu plus petite ; elle en diffère par sa couleur qui est fauve foncé mélangé de noir. Au lieu d'un triangle cendré qui part de la côte, on voit vers le tiers supérieur du limbe une tache ronde, petite, d'un fauve mélangé de gris. Au-dessous de la nervure médiane naît une ligne grise plus ou moins large, et enfin un gros point suivi parfois d'un autre plus petit, placé à l'angle interne. Une ligne terminale oblitérée semble marbrer l'extrémité de l'aile de petits points cendrés. Les ailes inférieures et le dessous des quatre ailes sont d'un fauve roux noir plus clair; les antennes sont noires.

Outre ces différences faciles à saisir, les parties génitales du mâle par leur structure permettent de distinguer les exemplaires les plus douteux; le style est droit d'abord, puis infléchi, formant un peu le crochet à l'extrémité où il est bifide. Il est tout droit dans l'*ericæ*, et complétement courbé sur les pinces dans la *trigonotephras*, et son extrémité est à peine bifide. La nouvelle espèce n'a aucun rapport avec l'*O. rupestris* Rbr., et ne peut être l'*O. corsica* Bv., dont la figure dans les Icones et dans Herrich-Schäffer ne s'accorde en rien avec notre espèce; enfin, on sait aujourd'hui par des renseignements certains que cette *Orgya* n'a jamais été prise en Corse.

Dans la grande famille des Noctuelles, je signalerai les insectes suivants :

Plusia accentifera Lef.

La chenille de cette espèce vit sur les *Mentha aquatica* et *insularis* dans toute la Corse; on la trouve presque toute l'année; ce qu'il y a de

particulier, c'est que le papillon éclôt toujours, du moins en Corse, dix à quinze jours après la transformation en chrysalide. J'ai eu des éclosions depuis le 10 décembre jusqu'au 1er février. J'abrége les détails parce que cette espèce vient d'être figurée sous tous ses états par M. Millière. Seulement la chenille en Corse est marquée de points noirs bien plus apparents, et le papillon n'a pas cette teinte fauve ou rousse que la gravure donne à celui du continent.

ANTHOPHILA WIMMERII Tr. — *A. oblitterata* Rbr.

La chenille de cette espèce vit près de Bastia sur l'*Artemisia cærulescens* L.; elle est verte, assez allongée, a seize pattes, et porte cinq lignes blanches, quelquefois lisérées de la même couleur. Le papillon paraît deux fois en mai et en juillet. Il est très-rare et localisé dans un espace fort restreint de l'étang de Biguglia. Le papillon de Corse offre de légères différences avec celui de Hongrie. La bande terminale est chez lui ordinairement plus arquée.

NONAGRIA CYRNÆA Mihi (1).

(Pl. 8 fig. 7.)

N. Sesam. hespericæ Rbr. *similis et fere ejusdem staturæ. Alæ anticæ stramineo colore vel dilute rufescente, interdum subrosea, costa albescente;*

(1) Les figures 501-502 de Freyer représentent sous le mauvais nom d'*Hesperica* une *Nonagria*, qui pourrait être la nôtre ; elles me paraissent reproduire assez bien, sauf quelques différences dont on ne peut juger sur un dessin, la femelle que nous donnons pl. 8, fig. 7. Tout nous porte à croire que c'est la même espèce que M. Lederer a désignée sous le nom de *cretica*, puisqu'il cite la figure de Freyer ; nom que M. Staudinger accepte dans son catalogue, n° 449. Mais M. Lederer n'ayant pas donné de description, son espèce étant rangée dans le genre *Sesamia*, où les antennes des mâles doivent être très-pectinées comme dans la *S. hesperica* Rbr., *nonagrioides* Lef. ; Stg. 448, il nous est impossible d'admettre ce nom, pour ne pas augmenter encore l'incertitude qui enveloppe l'espèce du n° 449 du catalogue Staudinger. Quand donc, en entomologie, s'interdira-t-on les noms de catalogue ? Et comment veut-on qu'un pareil nom puisse prévaloir ? C'est proposer des énigmes pour embarrasser les études.

umbra media, nigra in qua nitet medius nervus, ejusque ramuli albo delineati, in femina; maris pallidiores, umbra nigra obsoletiore, interdum evanescente; alæ extremæ in utroque sexu sæpius infuscatæ, et lineæ punctorum minutorum insignitæ, oblique positorum, nec costam langentium et plerumque deficientium. Fimbria, præcedente linea alba, tenui nitidaque, sericea, bivittata. Alæ inferiores in utroque sexu pure candidæ. Pagina inferior quatuor alarum alba, sericea, ad margines lutescens. Antennæ maris filiformes, basi incrassatæ, sub lente valida interius pubescentes; feminæ graciles, filiformes. Palpi ferè nigri, pectusque pilis fuscis vel nigricantibus sæpius obsitum.

Larva osseo colore, tribus lineis griseis, obsoletis in dorso insignita, Zeam mays octobri pascens,

Ex plurim. exemplaribus circa Bastia captis.

Cette espèce ressemble à première vue à la *S. hesperica* Rbr., mais les antennes filiformes et la forme des palpes l'éloignent même de ce genre.

La femelle a les ailes supérieures d'un jaune paille teinté de roux à l'extrémite, et parfois de rose, ou de jaune de cuir. Une ombre noire longitudinale occupe le milieu de l'aile et on y voit se détacher en blanc la nervure médiane; les autres sont également blanches. Une ligne oblique de petits points noirs se voit parfois sur le milieu du limbe avant la cellule, mais ils manquent le plus souvent. Une ligne blanche terminale, brillante, précède la frange. Les ailes inférieures sont d'un blanc pur. Les palpes sont noirs. Le corselet est de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen d'un blanc grisâtre. Enfin le dessous des quatre ailes est blanc luisant, avec les bords teintés de jaunâtre très-pâle.

Le mâle a les ailes supérieures plus pâles, quelquefois blanchâtres.

La chenille est couleur d'os, assez courte, épaisse; on voit sur le dos la trace de quelques dessins gris bien vite oblitérés. Arrivée à sa taille, ses flancs sont salis de gris rosé, et l'on peut distinguer parfois la vasculaire qui est teintée de jaunâtre. Elle est alors très-lente, paressseuse, presque cylindrique et marche difficilement. Elle vit pendant l'hiver, depuis le mois d'octobre, dans les tiges sèches du maïs, où elle se creuse de longues galeries : elle ne semble pas causer de dommage à la récolte. J'ai vu des pieds de la plante porter deux ou trois épis bien fournis, et la moelle de leur tige contenait trois à quatre chenilles; l'intérieur de l'épi mâle étant toujours attaqué, on peut supposer que c'est là que l'œuf est pondu vers la fin de juillet. La chenille se construit avec les rognures et ses crottes un petit réduit bien abrité, où elle reste engourdie jusqu'au

mois de mai. Un mois après le papillon éclôt. La chrysalide est grise, avec l'abdomen d'un fauve clair.

L'espèce n'était pas rare dans les champs de maïs de l'étang de Biguglia.

La grande division des Phalénites, bien représentée en Corse, m'a donné l'occasion de faire plusieurs observations intéressantes; j'ai retrouvé presque toutes les espèces de MM. Rambur et Bellier ; j'en donne de plus deux nouvelles, l'*Eubol. obvallaria* et l'*Eupithecia silenicolata.*

Ellopia pinicolaria Bell.

La chenille vit en avril et probablement aussi en juillet sur les *Pinus maritima* et *laricio.* Je l'ai prise à Porto-Vecchio en même temps que le papillon. Elle ressemble beaucoup à celle de la *prasinaria* figurée par Hubner. Mais sa couleur est d'un gris de fer et sa forme moins allongée.

Boarmia bastelicaria Bell.

Je rapporte à cette espèce une très-belle *Boarmia* des montagnes de Bastia que j'ai élevée sur la bruyère. La figure des Annales ne convient que très-peu à notre insecte; ayant négligé mes chenilles, je n'en donnerai pas de description détaillée ; je n'ai d'ailleurs obtenu qu'un seul mâle.

J'en dirai autant de la *Liodes benesignata* Bell. J'ai vu éclore deux individus que je rapporte à cette espèce, mais avec doute.

Eubolia obvallaria Mihi.

(Pl. 8, fig. 8.)

Eub. mœniariæ *similis statura et habitu, alis superioribus lineis angulatis, insignitis. Linea basilaris subserrata, nigra, cum spatio basilari nigro ; spatium autem quod inter hanc extra basilaremque conspicitur cinereo luteoque variegatum est. Linea basilaris angulata est et nigra ; postquam incipit aliud spatium, majus, in duas partes divisum, priorem e cinereo albam, alteram nigram linea flexuosa, obvallata, finitam. Duobus punctis nigris alba pars notata est. Reliqua ala lineolam nigram in apice, et vestigia lineæ subterminalis offert.*

Alæ inferiores fuscæ; pagina inferior quatuor alarum e fusco cinerascens. Antennæ maris pectinatæ.

Ex plurim. exemplar. ad Montem Rotundum captis.

Cette belle espèce, que je n'ai trouvée dans aucun auteur, rappelle la *mœniaria*, mais sa place est à côté de l'*E. proximaria* Rbr.

La ligne basilaire est noire et l'espace basilaire d'un gris foncé. Cette ligne qui est dentée est éclairée de blanc en avant, et cette éclaircie est suivie d'ombres grises et jaunes fondues ensemble et limitées par l'extra-basilaire. Celle-ci présente deux angles aigus, et l'espace compris entre elle et la coudée est mi-parti de blanc et de gris noir. Sur la partie blanche sont deux petits points noirs. La coudée est sinuée, dentée et bastionnée en avant, son plus grand angle bifide. Sur l'espace terminal d'un gris luisant teinté de blanc et de noir violâtre se voient le trait apical noir et les traces d'une subterminale assez vague. Les ailes inférieures sont d'un gris foncé uni; et le dessous des quatre ailes de la même couleur avec la côte jaunâtre.

L'*E. obvallaria* vole sur les pentes du Rotundo en juillet et août.

EUPITHECIA SILENICOLATA Mihi.

(Pl. 8, fig. 9 *a* et 9 *b*.)

Eup. venosatæ *proxima, alis quatuor e ferreo vel murino colore cinereis; alæ anticæ quatuor lineas vel linearum fascias offerunt, quarum prima, basilaris, semicirculata, non dentata; altera exterius dentata, dente medio maximo tertiam fasciam attingente; tertia autem secundæ inferius fere juncta, nigrior, crassior, superne arcuata, ad costam incrassata, inferne recta, vix sinuata, exterius lineolis parum distinctis aucta. Quarta vero omnium distinctior, superne ad costam incrassata, dentata, unius dentem tantummodo proferens mediam, acuminatam, tertiam fasciam tangentem, exterius duabus lineis tenuioribus aucta, puncto discoidali lineari nigro; palpi producti, nigri.*

Larva Silenes florem pascens ex albo cinerea lineis quinque violaceis.

Ex plurim. exempl. circa Bastia captis.

Cette jolie Eupithécie est voisine de la *venosata* avec laquelle elle a dû être confondue, car elle est très-facite à trouver autour de Bastia.

Elle se distingue de sa voisine par la longueur de ses palpes qui sont noirs et dilatés, et par la quatrième ligne ou subterminale qui, au lieu

d'être dentée avec dents prolongées par un trait noir, est simplement sinuée et n'offre qu'une seule dent prolongée. La couleur générale, qui est certainement un caractère dans ce genre à espèces si petites et si voisines, est toujours d'un gris de fer assez foncé ; on ne voit jamais d'individus à teinte gris perle ou rosée. Enfin le dessous des ailes inférieures est marqué de lignes bien mieux écrites, surtout au bord interne.

La chenille est d'un blanc cendré, quelquefois rosé, avec cinq lignes d'un violet foncé. Les trois intermédiaires sont très-rapprochées. Les deux stigmatales parfois ponctiformes. La tête est rougeâtre, et les pattes teintées de gris rosé à l'extrémité. Elle vit exclusivement sur le *Silene paradoxa* L., où je n'ai jamais trouvé la *venosata*. Le papillon éclôt du 15 mai au 10 juin, et sa chenille paraît de juin à juillet. La *venosata* éclôt du 1er avril au 15 mai, et sa chenille disparaît avant le 15 juin. Je tire cette jolie nouveauté d'un travail monographique sur les Eupithécies de Corse et des rivages de la Méditerranée, qui est loin d'être complet à l'heure présente. Si je parviens à me procurer toutes les espèces nécessaires pour ne point faire de faux pas dans ce genre lilliputien, je pourrai compléter pour ma part l'œuvre de ceux qui ont commencé à débrouiller les Eupithécies, et étendre peut-être mes recherches à tout le genre.

Dans l'immense division des Microlépidoptères, je n'ai cessé de rencontrer des obstacles considérables et qui m'empêchent jusqu'à présent de donner des notes suivies sur chaque famille; ces obstacles résident dans la difficulté qu'il y a toujours à se procurer les types des espèces publiées et surtout leurs descriptions ; on continue, comme du temps de Duponchel qui s'en plaint bien souvent, à négliger les petites espèces, et les travaux qui en traitent, disséminés partout, sont presque introuvables. Je me suis donc borné à reconnaître les espèces bien connues et figurées soit dans Hubner, soit dans Duponchel ; les figures de ce dernier ouvrage sont constamment au-dessous du mauvais. Je citerai, un peu sans ordre, une douzaine d'espèces très-intéressantes.

Phycis porphyrella Dup., 279, 2. — Assez commun à Bastia ; sa chenille vit sur l'*Erica scoparia*, où elle forme un paquet gros comme un œuf de pigeon, composé de galeries entrelacées. Elle éclôt en juin.

Phycis Cantenerella Dup. — Elle vit sur les cistes et éclôt en juin et juillet. Elle est commune.

Phycis transversella Dup., 278, 6 et 284, 10. — Elle vit sur le *C. salviifolius* L. Elle paraît en Corse en juin et en octobre. Commun à Biguglia.

Phycis cinerella Dup., 284, 9. — Cette espèce, que Duponchel n'avait vue qu'en unique échantillon, est à mon avis très-différente de la *cinnamomella.* La figure est du reste médiocre, étant beaucoup trop rose. L'insecte paraît sur les montagnes arides pendant tout le mois de juillet ; je l'ai obtenu une fois d'une chenille prise sur le *Genista lobelii* Dc.

Crambus punctellus Dup. — Il est commun dans les prairies depuis mai jusqu'en juillet. Je l'ai pris aussi à Marseille.

Crambus Rambuiellus Dup. — Un mâle pris à Saint-Florent avec les *Asopia glaucinalis, rubidalis* et *corticalis.*

Cledeobia borgialis Dup., 230, fig. 4. — Cette jolie eepèce de Sicile n'avait pas encore été trouvée en Corse, du moins à ma connaissance. J'en ai pris un mâle au mois de juillet sur des pentes arides près de Bastia.

Botys isatidalis Dup., 233, 3. — Sa chenille vit en mai et juin sur l'*Isatis tinctoria* L. et le *Lepidium draba* Dc. Il éclôt à la fin de novembre sur les mêmes plantes et surtout sur les Amaranthées et les *Salsola.*

J'ai élevé plusieurs fois deux espèces de *Nymphula*, les *N. numeralis* Dup. et *interpunctalis* Dup. ? Leurs chenilles n'ayant pas encore été décrites, je compte les élever séparément pour les bien distinguer. Elles roulent les feuilles qu'elles entremêlent de fils et de débris à la manière de certaines *Rhinosia.*

Sericoris formosana Hub., 51, 329. — Cette espèce, autrefois fort rare et à peine connue, vit sur le pin maritime. J'en ai trois exemplaires : un de Porto-Vecchio donné par M. Revelière, et les deux autres de Corte.

Je terminerai par les *Tortrix pronubana* Hub., Dup., 261, 5 (*subambustana*) et *hermineana* Dup., 240, 5. La première n'est pas rare dans les haies en automne et en juin. Elle vit sur le smilax et les ronces. Pour la seconde, qui n'a pas été retrouvée depuis que Duponchel l'a décrite, j'en ai un échantillon qui s'accorde bien avec la figure citée ; et je crois que c'est à tort qu'on omet cette espèce dans les catalogues ou qu'on la range parmi les synonymes.

NOTE

SUR

l'aberration TARAXACOIDES (Bellier de la Chavignerie)

DU

BOMBYX CASTRENSIS (Linn.)

LÉPIDOPTÈRE CHALINOPTÈRE OU HÉTÉROCÈRE.

Par M. MAURICE GIRARD.

(Séance du 24 Octobre 1866.)

M. Bellier de la Chavignerie a le premier fait connaître une aberration par albinisme offerte par la femelle du *Bombyx castrensis*, vulgairement la *Livrée des prés*, espèce commune en Europe. Elle a été décrite et figurée dans nos Annales, 2ᵉ série, 1851, t. IX, p. 101 et pl. 4. L'auteur avait obtenu deux femelles ainsi modifiées, sans qu'on puisse attribuer le changement à aucune différence de localité ou particularité de nourriture, ce qui constitue essentiellement une aberration et non une variété. Il dit : « La couleur ferrugineuse plus ou moins foncée des sujets ordinaires est » remplacée par un ton d'ocre jaune très-pâle dont les quatre ailes sont » teintées uniformément en dessus et en dessous; la tête, le corselet, » l'abdomen, les pattes sont de la même couleur. »

Je puis présenter à la Société un nouvel exemple de cette aberration, provenant de chenilles du *B. castrensis* élevées par M. Caroff. Le sujet, qui est toujours une femelle, est encore plus complétement aberrant que ceux présentés autrefois par M. Bellier, en ce que la teinte des ailes est tout à fait uniforme, tandis que chez les sujets de M. Bellier les deux raies courbes du dessus des ailes supérieures et celle des inférieures ont disparu à peu près entièrement; mais on en retrouve la trace avec beaucoup d'attention. Ce sont donc des sujets de passage extrême, amenant à l'aberration complétement albine, sans aucune trace de bande. C'est à

elle que convient tout à fait le nom de *taraxacoïdes*, donné par M. Bellier, par analogie de teinte avec la femelle du *Bombyx taraxaci* (Fabr.), l'aile de celle-ci étant toutefois plus claire, vu sa faible épaisseur. Elle est en outre de beaucoup plus grande taille et son thorax est garni de longs poils d'un jaune clair, tandis qu'ils restent courts dans l'aberration femelle du *B. castrensis.*

Ces aberrations complètes par albinisme ont cet intérêt qu'elles montrent avec quelle précaution on doit procéder dans l'établissement d'espèces nouvelles ; on serait tenté de supposer une espèce différente si on ne considère qu'un sujet isolé. L'existence des passages est à cet égard la règle la plus sûre. En outre, il y a toujours certaines particularités légères qui subsistent dans les aberrations et les rattachent au type. Si l'aberration dont nous nous occupons avait affecté l'espèce très-voisine, *Bombyx neustria* (Charleton, Linnœus), et encore plus commune, il serait fort difficile de la distinguer de *taraxacoïdes.* On pourrait cependant y parvenir encore par un examen minutieux. Ainsi les femelles des deux espèces *neustria* et *castrensis* diffèrent l'une de l'autre par la coupe des ailes supérieures. Chez *castrensis* la ligne costale, de la base aux deux tiers de l'angle externe, est droite, tandis qu'elle est un peu arrondie et plus courte chez *neustria.* Dans les types les antennes ont aussi des différences qui peuvent se retrouver dans les aberrations. Leur tige est d'un jaune clair dans *castrensis* et les barbes plus foncées ; la tige dans *neustria* est d'un fauve assombri. La nervulation est plus en relief dans *castrensis*, et cela se retrouve dans son aberration albine, et le reflet des ailes est dans les deux d'un ton plus soyeux que chez *neustria.*

En prenant les espèces de l'Amérique du Nord, si voisines de *neustria* et de *castrensis*, l'albinisme complet donnerait encore des sujets qui seraient fort difficiles à distinguer de *taraxacoïdes.* On voit comment, par dégradation de caractères, des espèces réellement distinctes arrivent à se confondre et combien on peut se trouver induit en erreur par des caractères négatifs.

Il n'est pas à ma connaissance qu'on ait signalé jusqu'à présent un albinisme complet du *Bombyx neustria.* On trouve indiqué dans Godart (Lépidoptères de France, Nocturnes, t. I, 1822, p. 138) une variété commune de cette espèce, d'un ferrugineux pâle, surtout chez la femelle, avec deux lignes blanchâtres transverses sur le milieu des ailes supérieures et une, moins apparente, sur le milieu des inférieures. Le même auteur mentionne, à propos du *B. castrensis* (op. cit., p. 143), une aberration femelle n'ayant qu'une seule raie jaune sur la surface supérieure des ailes.

L'aberration *taraxacoïdes* de M. Bellier est tout à fait analogue à celle décrite récemment par M. Jourdheuil pour la *Chelonia Quenseli* (Payk.), réduite à être uniformément d'un jaune pâle. On peut voir, dans la collection de M. Fallou, une série de sujets femelles de cette espèce, conduisant par les passages les mieux choisis à l'aberration par albinisme complet de M. Jourdheuil (Ann. Soc. Ent., 1866, t. VI, 4[e] série, p. 127, et pl. 2, fig. 14). La même collection possède aussi une suite de femelles de l'*Emydia grammica* (Linn.) présentant tous les passages du type à l'albinisme à fond jaune clair uniforme.

Nous devons remarquer que toutes les aberrations albines citées appartiennent sans exception à des femelles. En effet, il s'agit ici d'une aberration par atrophie, et il n'est pas étonnant qu'elle se produise sur un sexe où les caractères tendent à s'effacer ; ce sont les sujets mâles où prédominent les caractères typiques les plus accentués. Ce n'est pas à dire cependant que les femelles ne puissent être affectées que d'albinisme ; on sait au contraire que c'est le mélanisme qui se produit dans les femelles de l'*Argynnis paphia* (Linn.) (Lépidop. Achalinoptère), variété femelle *Valezina* (Esper), fréquente dans le Valais et se rencontrant accidentellement en France dans tous nos bois.

NOTE

SUR UNE

Aberration de la PYRAMEIS (Doubl.) ATALANTA (Linn.)

(Lépidoptère Achalinoptère ou Rhopalocère)

Par M. Maurice GIRARD.

(Séance du 28 Novembre 1866.)

Le groupe des Vanesses présente des espèces dont la plupart varient peu, ce qui donne plus d'intérêt aux aberrations qu'elles peuvent offrir. La *Pyrameis atalanta*, vulgairement le *Vulcain*, répandue dans toute l'Europe et sur le pourtour européen et asiatique de la Méditerranée, n'offre presque jamais de différences. Aucune aberration de cette espèce n'est mentionnée dans les Lépidoptères diurnes d'Europe de MM. de Villiers et Guenée, 1835, p. 51, ni dans Godart, Lépid. d'Europe, t. I, p. 99, ni dans le catalogue si complet de M. Staudinger, 1861, p. 7, ni dans celui des espèces anglaises du British Museum, 1856, p. 10, etc. Engramelle donne une âberration de cette espèce qui n'a aucun point noir sur la bande rouge des ailes inférieures et moins de taches blanches au sommet des premières, et une autre avec extension de la bande rouge de celles-ci. L'aberration nouvelle qui fait l'objet de cette note est remarquable par sa parfaite régularité sur les deux moitiés symétriques de l'insecte ; c'est, à proprement parler, une aberration tendant à former une race, sans monstruosité, sans variation de taille, sans altération pathologique comme les albinismes. Elle porte essentiellement sur le dessus de l'aile supérieure de chaque côté, à l'angle apical. Au lieu d'un fond d'un noir de velours avec bordure violacée du type, se remarque une large partie d'un fauve ardent avec un trait noir contre le bord externe. La marge violacée qui occupe dans le type la moitié antérieure de l'aile est devenue grise. Les cinq

macules blanches les plus extérieures subsistent, la supérieure devenue jaunâtre. L'espace fauve se mêle peu à peu avec le noir du type jusqu'à la grande tache blanche médiane qui atteint le bord supérieur, et, entre celle-ci et l'espace fauve, se trouve un trait transversal assez large, grisâtre et vitreux. Ce trait rectangulaire est une portion alaire dépourvue de pigmentum et, s'il n'était pas répété sur les deux ailes dans les mêmes dimensions et de la manière la plus symétrique, on croirait à un accident par frottement. Au-dessus une légère traînée du fauve de l'angle apical se prolonge marginalement entre les nervures costale et sous-costale jusqu'à la grande macule blanche. Le noir des ailes des deux paires est d'un ton roux, ce qu'on voit au reste assez souvent dans cette espèce. Les bandes rouges des deux ailes sont moins ardentes que dans le type. Il semble qu'une somme constante de pigmentum rouge soit affectée à chaque sujet et que l'affaiblissement du ton soit dû à la formation, aux dépens de ce pigment, de l'espace apical fauve. J'ai signalé un fait de ce genre pour une aberration hermaphrodite d'*Anthocharis cardamines* (voir Notice sur M. E. Caroff, même volume, 3e trim., p. 435). Les marbrures du dessous des deux ailes sont analogues au type, seulement peu foncées. Cette remarquable aberration a été obtenue par un amateur parisien, M. Billard. Elle provient d'une éducation de chenilles trouvées en août 1862 dans le voisinage immédiat de Paris, élevées ensuite à l'intérieur et écloses en septembre. Aussi nous proposons de nommer cette aberration si régulière et si nette : *parisiensis.*

L'intérêt qui s'attache à l'étude des aberrations est beaucoup plus grand que certaines personnes ne semblent le soupçonner. D'abord leur examen précise d'une manière exacte les caractères les plus importants, vu leur constance à signaler dans la diagnose d'une espèce et qui peuvent devenir, par cela même, génériques. J'ai déjà appelé l'attention sur ce fait (Ann. Soc. Ent., 1865, t. V, 4e série, p. 113).

Un point de vue plus élevé de philosophie naturelle est le suivant : Pourquoi, par exemple, en restant dans la tribu des Nymphaliens, à laquelle appartient l'aberration décrite dans cette note, voit-on des genres qui varient très-peu, comme *Argynnis*, *Vanessa*, *Pyrameis*, etc., et d'autres au contraire qui présentent de continuelles aberrations, comme *Melitæa* et certains *Satyrus* pour les ocelles ? Les espèces qui varient le moins sont celles dont la fixité est arrivée à sa limite, qui sont le mieux appropriées aux conditions de milieu, régime, sol, température. Celles qui varient souvent ne sont pas aussi bien fixées, et peut-être ne sont pas encore parvenues à leur type définitif. Peut-être s'agit-il d'espèces plus

récemment apparues dans la contrée, non encore complétement identifiées avec les circonstances externes; peut-être des changements séculaires de climat influent-ils sur des espèces au contraire trop anciennes et obligées à se modifier ou à disparaître. Enfin, certaines aberrations offrent peut-être la trace permanente d'états embryonnaires de la nymphe.

Je m'arrête, car le champ des hypothèses est trop vaste. J'ai seulement voulu montrer à quoi peut servir la recherche des aberrations, et combien il est à désirer que les amateurs fassent connaître celles si nombreuses et inédites qu'ils possèdent, au lieu de les enfouir dans leurs collections, sans profit pour la science.

NOTE. — La curieuse aberration signalée sera figurée dans le courant de 1867. La difficulté de placer une seule figure dans les planches occupées par les dessins relatifs à d'autres travaux explique et justifie ce retard. G.

SUR L'EMPLOI DES POULAILLERS ROULANTS pour combattre les ravages des larves de Hannetons

(ENTOMOLOGIE APPLIQUÉE)

Par M. MAURICE GIRARD.

(Séance du 26 Septembre 1866.)

Les dévastations causées par les Vers blancs (larves du *Melolontha vulgaris*) s'étendent de plus en plus dans les environs de Paris. La cause générale me paraît celle indiquée dans une lettre d'un habile agriculteur de Seine-et-Marne, M. Giot (*Journal de Chartres*, 15 juillet 1866). Il y a environ vingt-cinq ans, dans les pays de grande culture, comme le plateau de la Brie, il se trouvait à l'époque des pontes beaucoup de terrains en jachère, dont le sol trop dur ne se prêtait que difficilement aux efforts des femelles pour faire les trous à œufs. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Un bétail beaucoup plus nombreux exige d'abondants fourrages, la terre ne repose pas un instant; on cultive en abondance les betteraves, les prairies artificielles, etc., et les femelles trouvent partout un sol meuble et surtout riche en racines, très-favorable aux larves. L'instinct des adultes joue en effet le plus grand rôle dans la propagation variable de leur funeste race. On s'étonne souvent de voir deux champs juxtaposés, soumis aux mêmes conditions de voisinage de bois ou de vergers, présenter des Vers blancs en quantité fort inégale ; l'un ravagé au point de perdre toute la récolte, l'autre couvert de la plus saine culture ; tout dépend de l'état où se trouvaient ces deux terres au mois de mai de l'année de la grande ponte; si l'une était alors labourée et sans plantes, l'autre, au contraire, en prairie, les femelles se sont portées en abondance sur la seconde, en évitant avec soin la première, qui leur paraissait impropre à nourrir leur progéniture.

L'été si pluvieux de 1866 a particulièrement favorisé dans la Brie le développement des Vers blancs. De toute part on ne voyait au mois d'août

que champs d'avoines grêles et flétries, betteraves à feuilles jaunies, qu'on était forcé parfois d'arracher en entier. Une terre de huit hectares, de la ferme de M. Giot, avait été ensemencée en blé à l'automme de 1865; il fut détruit par les Vers blancs (1); on dut ensemencer de nouveau en blé de mars, qui fut encore ravagé, et enfin la labourer en mai 1866 et la semer en betteraves. Elle offrait alors de 30 à 35 Vers blancs par mètre carré, ou environ 2,600,000 pour la totalité. Un certain nombre de fermiers faisaient suivre les charrues par des femmes et des enfants, et j'ai vu dans un seul champ jusqu'à huit femmes employées à cet effet; on peut juger de la dépense. Les chemins d'exploitation étaient couverts des Vers blancs ainsi ramassés, exhalant une odeur putride. Les larves étaient presque toutes à leur seconde année, provenant de la grande ponte du printemps de 1865. L'administration départementale se préoccupe beaucoup de ces déplorables dégâts. Nous lisons cette phrase dans le rapport de M. le préfet de Seine-et-Marne au Conseil général (session de 1866) : « Le Ver blanc, qui a nui aussi aux blés et aux avoines, fait des ravages » dont on ne pourra évaluer que plus tard toute l'étendue. » Je puis dire dès à présent que toutes les prairies artificielles provenant des semailles faites en 1866 seront gravement endommagées par les Vers blancs, si avides de jeunes racines, et qu'il en résultera un notable préjudice pour les fourrages dans la Brie dès 1867. Un arrêté préfectoral, affiché dans toutes les communes du département, ajoute aux primes communales : six primes de 40 fr. pour un minimum de 50 litres de Vers blancs, vingt de 20 francs pour un minimum de 40 litres; en outre, alloue 600 fr. pour soixante primes supplémentaires, par minimum de 25 litres, et promet des médailles. Ces mesures louables seront malheureusement fort insignifiantes, comme d'habitude, par l'incurie du plus grand nombre des cultivateurs. Les moyens de destruction seuls efficaces contre les insectes nuisibles seraient des lois générales, obligatoires et surtout strictement exécutées.

En présence de ces désastres, qui tendent à se multiplier de plus en plus, je crois utile de faire l'histoire, avec quelques détails, d'un mode de destruction encore peu connu et dont j'ai pu suivre *de visu* l'emploi quotidien. Nous trouvons indiqué, dans l'excellente étude du Hanneton due à M. Mulsant (Coléoptères de France, Lamellicornes, 1842), que quelques cultivateurs ont fait suivre la charrue par un troupeau de dindons, très-avides de Vers blancs. Il est clair que ce moyen ne peut s'employer que

(1) Lors des labours pour le blé d'automne 1865, les poulaillers roulants étaient sur d'autres points.

sur une petite échelle, près de la ferme. Les dindons sont des volailles d'élevage difficile, il faut les faire suivre d'un gardien si on veut les mener à grande distance, ce qui occasionne des frais, et ils sont loin de donner par leurs œufs le profit des poules. Une idée analogue, mais dont l'exécution est bien plus pratique, est celle qu'a eue M. Giot, si connu par les nombreuses récompenses qu'il a obtenues dans les comices agricoles, cultivateur prompt à mettre en pratique toutes les méthodes nouvelles, ne craignant pas de hasarder son temps et son argent dans d'utiles essais. Il a eu l'idée des *poulaillers roulants*, devant être transportés de place en place avec leur population gourmande partout où les labours amènent à découvert les larves terricoles, Vers blancs, Vers gris, etc. Le premier poulailler roulant fut envoyé en 1860 à l'Exposition agricole de Paris, et il eut immédiatement le sort, si commun chez nous, d'exciter l'esprit de facétie. M. Giot laissa rire et mit son idée à l'épreuve de l'expérience. Depuis cette époque deux poulaillers roulants fonctionnent contre les Vers blancs dans les terres de sa ferme située à Chevry-Cossigny, près de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne). L'attention s'est portée cette année plus que de coutume sur cette invention en présence du progrès du mal. Je vais raconter ce dont j'ai été témoin. Les deux voitures contiennent chacune environ 200 poules, l'une de la race commune, l'autre de la race de Houdan. Elles sont placées, lors d'un labour, aux deux extrémités du champ ; à l'intérieur sont des perchoirs et des compartiments nombreux pour la ponte des œufs; le fond est à claire voie, et une caisse en dessous recueille l'engrais. La porte s'abaisse le matin en pont-levis incliné pour la sortie des poules, qui rentrent le soir d'elles-mêmes. Dans la journée elles picorent dans un rayon étendu autour de leur demeure mobile, qui leur sert de point de ralliement. Aucun soin spécial, sauf de l'eau dans une auge à leur portée. Les laboureurs ouvrent le matin la porte des poulaillers et la ferment le soir au cadenas. Le poulailler demeure la nuit sans gardien au milieu des champs, fait important au point de vue de la dépense, sous la même protection légale que les autres instruments agricoles. Il ne revient à la ferme que dans les mois les plus rigoureux de l'hiver; les couveuses seules y sont ramenées en été, car elles ne seraient pas assez en repos dans le poulailler roulant, où les poules entrent et sortent continuellement. Il faut avoir le soin, lorsque de trop grandes pluies ou des jours de fête interrompent les labours, de porter aux poules de la nourriture.

Si on examine comment fonctionnent ces poulaillers, on voit toujours des poules en grand nombre suivre la charrue dans les sillons les plus récemment tracés et dévorer les Vers blancs. Le labour terminé, on brise

les mottes par un hersage et les poules retrouvent une nouvelle pâture. Voici quelques remarques que l'observation m'a permis de faire et qui ont leur importance pratique. Les poules sont surtout avides de larves depuis le grand matin jusqu'à midi ; cette heure passée, elles mangent beaucoup moins et leur usage est bien moins efficace. Les poules sont en outre inégalement friandes de Vers blancs, ce qui exige l'emploi d'un poulailler assez nombreux en volailles. Les poules sont plus utiles avant la moisson qu'après, car alors beaucoup se gorgent de grains dont la digestion est lente. Au contraire, les Vers blancs se digèrent très-vite, et une poule gloutonne peut en manger plusieurs centaines par jour. Les déjections des poules ainsi nourries sont la meilleure manière d'utiliser les Vers blancs comme engrais. Les mouvements que font les Vers blancs amenés à l'air par la charrue ou la herse excitent beaucoup la voracité des poules, qui ne mangent pas aussi volontiers des animaux morts ; on peut s'en convaincre en voyant avec quelle avidité ces oiseaux se jettent sur une grenouille ou sur une souris vivante, tandis qu'ils n'y touchent que dédaigneusement si ces bêtes mortes ne remuent plus.

En bonne pratique agricole il faut chercher à restreindre les frais le plus possible. Les poulaillers roulants, outre la destruction des larves, servent à utiliser une foule de grains perdus lors de la moisson, et 400 poules donnent environ 200 œufs par jour, bien entendu dans les mois les plus favorables à la ponte, c'est-à-dire un bénéfice sans dépense de 12 à 15 fr. Une question importante se présente toutefois : les œufs et la chair de ces volailles ne subissent-ils pas une grave altération par le genre de nourriture qu'amène l'emploi des poulaillers roulants ? On remarque, en effet, que les poules se dégoûtent assez vite des Vers blancs ou des Hannetons qu'on leur fournit à la basse-cour comme nourriture exclusive. Je sais qu'un cultivateur de Forges, près de Montereau, M. Martin, ayant donné à ses poules exclusivement des Vers blancs, en a perdu beaucoup au bout d'une quinzaine de jours, et que la perte a cessé en supprimant cette alimentation. Les conditions dans lesquelles sont les poules des poulaillers roulants sont toutes différentes. Les volailles, toujours en plein air, sont vives, robustes, en excellente santé ; en outre, point important, elles mêlent continuellement aux Vers blancs des herbes et des graines, et l'on sait que la variété est une condition de bonne alimentation. M. de Lavalette a fait cette remarque essentielle que les Vers blancs pris au labour sont dans un parfait état, gras et pleins de vie, et qu'il en est tout autrement, dans le midi de la France, des Vers à soie malades et des chrysalides étouffées et à demi-pourries dont on nourrit les poules pendant que les magnaneries sont en activité, ce qui commu-

nique aux œufs un très-mauvais goût (Journal des Cultivateurs, n° 28, 12 juillet 1866); aussi pendant ce temps-là on se garde bien de les manger dans le pays: on les exporte, notamment à Marseille. Il n'en est pas ainsi pour les œufs des poulaillers roulants : j'en ai mangé, ainsi que plusieurs personnes, au moment où les poules, au milieu d'un champ labouré et sans racines, ne se nourrissaient que de Vers blancs, et je n'ai pas trouvé de différence de goût d'avec les œufs que l'on mange d'habitude à Paris. La même expérience a été faite au mois de juin de cette année, dans la ferme de M. Giot, par les principaux rédacteurs de nos journaux agricoles, qui se sont fait servir comparativement au déjeuner des œufs à la coque, pris les uns à la ferme, les autres au poulailler roulant, c'est-à-dire exempts de l'influence des Vers blancs ou au contraire affectés par elle, et l'opinion a été celle que j'ai exprimée plus haut. On a remarqué que les œufs de la dernière sorte ont des jaunes bien supérieurs aux autres pour faire des liaisons et en valent trois des œufs de la basse-cour pour colorer une sauce. Je ne sais si la qualité de la chair est affectée par le régime aux Vers blancs; mais ce dernier fait importe peu, car on peut changer la nourriture des poules et les alimenter au grain avant de les tuer.

Il reste à traiter un dernier point, la construction la plus économique du poulailler. M. Giot s'est d'abord servi de voitures de réforme, d'anciens *omnibus* ; mais il a reconnu qu'outre l'inconvénient du prix d'achat élevé et des frais d'appropriation, elles sont très-lourdes et exigent plusieurs chevaux pour être déplacées dans les terres labourées, ce qui est une forte dépense. Il regarde comme préférable la construction de voitures spéciales, installées directement, assez légères pour qu'un seul cheval puisse traîner partout un poulailler de 300 poules. Des cultivateurs de divers pays sont venus étudier sur place les poulaillers roulants, et en ce moment six sont commandés à un habile constructeur de Paris, M. Demontier. Le prix de revient d'un poulailler roulant de 300 poules, prêt à recevoir ses habitants, est de 750 fr. Un de ces appareils, avec sa population ailée, figurera à l'Exposition universelle de 1867.

Je suis loin de voir dans cette invention autre chose qu'un palliatif au mal : on ne détruira pas complétement les Vers blancs par ce moyen ni par les autres; mais on peut espérer de diminuer leurs ravages à bien moins de frais que par la récolte à la main, si coûteuse que, malgré les primes, bien des cultivateurs ne peuvent en supporter la dépense. Nous sommes si tristement désarmés devant les insectes nuisibles qu'on ne doit négliger aucun procédé raisonnable. Puisse l'essai courageusement entrepris par M. Giot se continuer dans de nombreuses localités. Une expérience mul-

tiple et sur une grande échelle peut seule décider la question d'une manière définitive. Beaucoup des membres de notre Société s'occupent d'agriculture avec zèle et intelligence ; il peut être bon d'appeler leur attention sur ce point et de faire servir la publicité de nos Annales à ces questions d'entomologie appliquée d'un intérêt si puissant, si général.

Note 1. — A la lecture de ce travail, M. le docteur Boisduval a fait remarquer que Parmentier a émis autrefois l'idée d'employer aux champs des troupeaux de dindons ou de volailles contre les Vers blancs. Nous avons cité cette idée d'après M. Mulsant. Parmentier ne parle pas d'expériences faites et n'a point supposé qu'on pût installer les poules à demeure en rendant le poulailler mobile. C'est là l'idée importante de M. Giot, et de plus il y a eu pour la première fois exécution et mise en expérience. Cette explication était nécessaire, parce que l'incident a été rapporté d'une manière fort inexacte dans le Bulletin (Ann. Soc. Ent., 1866, 4e série, tome VI, Bull., p. LII). G.

Note 2. — Dans une courte note relative à la destruction du Hanneton (Bull. de la Soc. Zool. d'Acclimation, 1859, 1re série, t. XI, p. 202 et 203), M. Florent-Prévost indique qu'il a essayé d'utiliser les Hannetons adultes, tués par la chaleur solaire à travers le verre, séchés sur des claies et réduits en farine, ressemblant à de la farine de graine de lin par l'aspect, pour nourrir les jeunes Gallinacés dès l'éclosion, en la mêlant à la pâtée de pain, grains ou pommes de terre qu'on leur donne habituellement. Cet aliment n'est bon que pour les jeunes oiseaux et ne leur convient plus à l'âge adulte comme trop excitant. Cela confirme ce que nous avons dit qu'il fallait mêler aux larves des végétaux, comme les poules libres le font naturellement aux champs, si on veut maintenir ces volailles en bonne santé.

M. Florent-Prévost cite, comme moyens employés ou proposés pour détruire les larves de Hannetons, l'emploi des oiseaux de basse-cour qu'on laisse aller aux champs, et conseille, pour soustraire les semences et les récoltes à leur avidité, de les parquer comme des moutons. Nous remarquerons que ce moyen suppose un gardien au moins, pour ramener les volailles le soir à la ferme, et ce n'est toujours pas l'idée de transporter le poulailler aux champs. En outre ce sont là de bonnes idées, mais non des faits ou des idées mises à exécution. G.

QUELQUES REMARQUES

SUR LA

Monographie du genre ANTHAXIA

PUBLIÉE PAR M. DE MARSEUL DANS L'*Abeille*, 1865, PAGES 210 ET SUIVANTES.

Par M. L. REICHE.

(Séance du 12 Septembre 1866.)

Notre savant et infatigable collègue M. de Marseul a publié dans l'*Abeille* de 1865, journal entomologique dont il est l'éditeur et le principal collaborateur, un travail très-important sur les espèces d'Europe et pays circonvoisins de la famille des Buprestides, comprenant 27 genres et 461 espèces.

Ce travail, digne de la réputation de l'auteur, est précédé de considérations générales sur la famille, sur les premiers états des insectes qui la composent et sur la classification. Un tableau synoptique mène facilement à reconnaître les genres admis par l'auteur, et chaque genre est précédé d'un tableau semblable rendant le même service pour les espèces.

Les genres sont bien caractérisés, et les descriptions des espèces, qui se terminent toutes par une phrase comparative, ne laissent rien à désirer.

Mais dans un travail aussi important il était impossible qu'il ne se glissât pas quelques erreurs dues à la difficulté du sujet, à la synonymie et à la presque impossibilité de se tenir au courant de tout ce qui se publie journellement.

Ayant eu à étudier récemment quelques espèces du genre *Anthaxia*, je dus consulter le travail de notre savant collègue et je remarquai quelques inexactitudes qui n'ôtent rien au mérite de l'ouvrage, mais qu'il me paraît utile de corriger.

Pour plus de clarté je cite la page et le n° de chaque espèce sur laquelle j'ai quelques observations à faire.

P. 213, N° 4. Anthaxia nupta Kiesenwetter.

Syn. ♀, *Anth. divina* Reiche.

Je ne crois pas cette synonymie exacte; si l'insecte que j'ai décrit n'est pas, en effet, une espèce distincte, les côtés non arrondis de son corselet en feraient une ♀ de l'*Anth. diadema* Fab.

L'*Anth. nupta* Kies. a les côtés du corselet plus arrondis que les *diadema* et *sponsa*, comme le dit l'auteur allemand.

P. 213, N° 3. Anth. sponsa Kiesenwetter.

D'après cet auteur (Ins. Deutschland, IV, 709) cette espèce a été décrite antérieurement par M. Chevrolat (Rev. de Silbermann, V, 75) sous le nom d'*Anth. anatolica.*

P. 217, N° 8. Anth. viminalis Castelnau. — Gory, Monogr., II, 14, 1839.

Syn. *Anth. scutellaris* Géné, Ins. Sard., II, 12, 1839.

L'espèce de Géné ayant été décrite en 1838 dans les Annales de l'Académie des Sciences de Turin, le nom de *scutellaris* a la priorité.

P. 219, N° 10. Anth. parallela.

Cette espèce se retrouve en Algérie.

P. 220, N° 12. Anth. cichorii.

Syn. *Anth. chlorocephala* Lucas.

L'espèce d'Algérie décrite par notre savant collègue M. Lucas, ayant deux sillons obliques sur le dernier segment abdominal, ne peut être rapportée à l'*Anth. cichorii.* Elle est une variété à peine sensible de l'*umbellatarum* Fabr. (*millefolii*).

P. 221, N° 13. ANTH. MILLEFOLII Fabr., Syst. El., II, 215, 1801.

Syn. *Anth. umbellatarum* Fabr., Mantissa, I, 183, 1787.

Je ne puis comprendre pourquoi l'auteur admet ici, de préférence, le nom le plus récent, à moins qu'il ne se soit laissé entraîner par l'exemple de M. de Kiesenwetter. Olivier a décrit, il est vrai, un *Buprestis umbellatarum* qui n'est pas celui de Fabricius, et MM. de Castelnau et Gory en ont décrit un troisième; mais je ne puis voir dans ces faits un motif de rejeter le nom plus ancien de Fabricius.

A la description de M. de Marseul il faut ajouter, d'après M. Fuss (Berlin, Ent. Zeit., IV, 320), que le ♂ de cet insecte a les hanches postérieures épineuses.

P. 222, N° 14. ANTH. SMARAGDIFRONS.

L'auteur dit que le pronotum est plus long que large ; c'est évidemment un *lapsus calami*, cet organe étant bien plus large que long.

P. 226, N° 19. ANTH. AURICOLOR Herbst, Käf., IX, 158 (1789).

Bup. deaurata Gmelin in Lin., Syst. nat., IV, 1984 (1788). — Rossi, Mantissa, I, 61 (1792).

Il faut lire *Anth. deaurata* Gmelin (1791); et syn. *auricolor* Herbst (1801).

P. 231, N° 23. ANTH. SALICIS.

Syn. var. *Anth. semicuprea* Küster, Die Käf., XXIII, 20.

Cette prétendue variété est une espèce bien distincte, ce que M. de Marseul prouve lui-même en parlant de la forme du corselet plus large en avant qu'en arrière, tandis que c'est l'inverse dans le *salicis*, dont le corselet a sa plus grande largeur au-dessous du milieu ; en outre, la *semicuprea* est de moitié plus petite et est plus brillante. Elle n'est pas rare dans le département des Basses-Alpes et dans le midi de la France.

P, 238, N° 31. ANTH. GRAMMICA.

M. de Marseul compare cette espèce, par un *lapsus calami*, à l'*Anth. metallica*, qui n'existe pas. Il faut lire : *Anth. nitida.*

P. 240, N° 33. ANTH. HYPOMÆLENA.

Cette espèce, qui est répandue dans beaucoup de collections sous le nom de *Anth. antica* Erichson (inédit), se retrouve dans l'est de l'Algérie.

P. 241, N° 33, *a*. ANT. ANATOLICA Chevrolat.

Comme je l'ai dit plus haut, le nom de *Ant. sponsa* est une synonymie de cette espèce.

P. 242, N° 34, *a*. ANTH. SCORZONERÆ Friwaldski.

D'après la courte description de cet auteur, la place de cette espèce serait près des *Anth. diadema* et *nupta.* Peut-être n'est-ce qu'un ♂ d'une de ces deux espèces.

P. 247, N° 41. ANTH. CORYNTHIA Reiche, 1857.

Lisez : 1856 et écrivez *corinthia.*

—

Deux autres Buprestides donnent lieu à corrections :

P. 107. PEROTIS TARSATA Herbst, 1785, lisez : 1801.

Bup. unicolor Olivier, 1790.

Par conséquent, le nom d'Olivier a l'antériorité.

P. 130. CYPHOSOMA LAUZONIÆ, lisez : *Lausoniæ.*



SUR LA PRÉPARATION

DES

Insectes de la taille la plus exigüe

ET SUR LA

Conservation des Collections entomologiques,

Par M. le Dr Alexandre LABOULBÈNE.

(Séance du 26 Septembre 1866.)

Le collectionneur qui débute attache peu d'importance aux insectes d'une taille minime; mais plus tard, devenu entomologiste sérieux, il est souvent embarrassé pour préparer convenablement les petits insectes dont il connaît et apprécie la valeur. Deux procédés sont indiqués partout : le *collage* sur le mica ou le carton, ou bien la *fixation* avec les plus fines épingles, pour lesquelles on a inventé des numéros du chiffre zéro. J'ai entendu les reproches adressés à l'un et à l'autre de ces deux moyens, et c'est pour venir en aide aux chasseurs du plus délicat gibier que j'ai transcrit ici tout ce que j'ai appris, ou vu, de plus convenable sur ce sujet intéressant, ainsi que sur la conservation des insectes dans les collections.

Pour mettre de l'ordre dans cet exposé, parlons d'abord : 1° de la préparation des petits insectes de divers ordres, et puis : 2° de la conservation des collections en voie de formation, ou déjà formées.

§ I.

1. Parmi les entomologistes, les Coléoptéristes, qui sont de beaucoup les plus nombreux, ont depuis longtemps adopté le procédé du *collage* des petits insectes. Le mica a été clivé en lamelles ayant la forme d'un carré allongé et maintenu à l'arrière par un liséré de papier vert; le mica disposé ainsi a eu beaucoup de vogue; mais il est aujourd'hui de plus en plus abandonné. Les insectes adhèrent moins bien sur le mica lamelleux que sur le papier fort ou le carton, et de plus ils apparaissent moins nettement sur une surface diaphane et luisante que sur un fond blanc et mat. Le miroitement du mica est gênant pour l'observation à la loupe; enfin l'espoir qu'on avait conçu de pouvoir examiner les caractères du dessous du corps à travers la lamelle de mica est tout à fait illusoire. Ces raisons réunies tendent à faire délaisser le mica.

Reste le carton mince ou la carte non glacée, car cette dernière préparée avec un sel de plomb devient jaunâtre et la surface lisse offre un reflet inutile ou défavorable pendant l'étude. Le plus grand nombre des entomologistes adopte de *petits rectangles de carton mince* ayant huit à dix millimètres de longueur sur cinq millimètres de largeur. Le petit Coléoptère est placé vers le milieu du tiers de la surface et en avant (pl. 8, fig. 22).

Deux individus de la même espèce, surtout des deux sexes, peuvent être mis côte à côte; le mieux est d'en coller un pour montrer le dessus du corps et l'autre pour montrer le dessous, parfois de le placer de côté ou de profil, si les caractères de l'espèce se trouvent sur les côtés du corps ou sur les flancs. C'est ici que l'adresse et le tact entomologiques doivent se donner carrière; les antennes étalées, les pattes antérieures saillantes dans les mâles, tous les tarses bien détachés indiquent les insectes préparés avec grand soin.

Des entomologistes studieux préfèrent à la forme rectangulaire la *disposition en triangle des morceaux de carte* où sont placés les insectes (pl. 8, fig. 23 et 24). Le triangle un peu isocèle a le sommet dirigé tantôt en avant et parfois sur le côté, ainsi que l'indiquent les figures citées. Les insectes sont placés à l'extrémité du sommet dans le sens de la longueur (fig. 23) ou de côté; mais ils sont dirigés en avant dans les deux cas (fig. 24). L'avantage de cette forme de support est de montrer le dessous du

corps, à part la portion de la poitrine qui est couverte. Mais je dois dire qu'un insecte collé sur le support quadrangulaire peut sans danger éprouver un léger choc, ou bien tomber avec son support sans qu'il lui arrive dommage, parce que les bords du rectangle de carte reçoivent le coup, tandis qu'un insecte placé au bout d'un support triangulaire est extrêmement exposé par rapport au premier.

2. *Avec quelle substance convient-il de fixer les petits insectes?* — Les uns vantent la gomme, les autres la gélatine; j'ai entendu Schaum, notre regretté collègue, prôner le fiel de bœuf; récemment on proposait dans nos *Annales* un silicate, etc.

La gomme fixe bien les insectes, et, comme substance végétale, elle a le précieux avantage de ne point attirer les animaux destructeurs, Anthrènes et Acariens; mais elle se dessèche trop si elle est employée pure et les petits Coléoptères se détachent alors en laissant leur empreinte très-nette dans la gomme rétractée.

Pour rendre la gomme très-apte à coller les insectes, sans qu'elle se dessèche trop, il convient d'y mélanger une petite quantité de sucre, et, de plus, pour empêcher le mélange de moisir, il est prudent d'y ajouter un peu de sublimé corrosif.

Voici la formule de cette préparation :

Gomme arabique en fragments choisis.	20 *grammes.*
Sucre candi en fragments.	4 *grammes.*
Eau distillée.	quantité suffisante.

On laisse dissoudre à froid la gomme et le sucre en fragments (et non en poudre), puis on ajoute quand la solution est bien complète

Sublimé corrosif.	5 *centigrammes.*

On conserve dans un flacon à goulot assez large, en ajoutant un peu d'eau distillée si la gomme est trop épaisse. Il ne faut point s'étonner si elle ne garde point toute la transparence initiale; elle n'en est pas moins bonne pour cela.

Plusieurs Coléoptéristes se servent de gélatine, ou colle forte claire, que l'on se procure très-aisément préparée à froid. Cette gélatine colle bien et elle a l'avantage comme la gomme de pouvoir être ramollie et

dissoute par l'eau distillée quand on veut décoller l'insecte qu'elle fixait; je crains cependant qu'elle n'attire les insectes destructeurs et qu'elle ne moisisse trop facilement à l'humidité.

Je viens d'indiquer la manière de coller les petits Coléoptères et ce procédé peut être suivi pour les Hémiptères, Diptères, Aptères, etc. Dans les collections Léon Dufour et Macquart, on voit un grand nombre d'insectes ainsi préparés, mais plus ou moins empâtés dans la gomme; d'autres se sont détachés et ont perdu alors des pattes ou une antenne. Les Diptères poilus, tels que les Cécidomyies; les petits Hémiptères; les Hyménoptères très-lisses, Ptéromaliens et Proctotrupiens, tiennent peu ou point avec la gomme. Quant aux petits Lépidoptères, tels que les délicates et intéressantes espèces des Tinéites dont l'étude devrait passionner nos Lépidoptéristes, ils se détachent toujours en laissant leurs écailles et les poils élargis de leurs téguments. Il est impossible de les coller avec la gomme ou la gélatine.

3. Les procédés de collage sont loin d'être adoptés partout; les entomologistes lyonnais ont depuis longtemps piqué tous les insectes avec des fils de fer, et en plaçant les petites espèces avec un grand soin à l'extrémité de fils excessivement ténus. Il faut une patience éprouvée pour arranger au bout d'un mince et long cheveu métallique un *Meligethes*, une *Atomaria* ou bien un *Euplectus*, etc., et tous ceux qui ont essayé de placer sur le fond de liége d'une boîte une de ces tiges filiformes ont reconnu la presque imposibilité de la manier sans la tordre ou la plier, non sans préjudice pour le vacillant insecte qui lui était confié.

Et cependant la protestation lyonnaise contre le collage était basée sur une idée juste, celle de permettre d'étudier l'insecte sous toutes ses faces. Or, la solution est présentement trouvée et tous les petits insectes, surtout les Hyménoptères, les Diptères et les Lépidoptères peuvent, j'allais dire doivent, être préparés par le procédé que je vais décrire et qui constitue un des grands progrès actuels pour la formation des collections entomologiques.

C'est à M. le docteur Giraud, notre savant collègue, que je suis redevable du moyen de *fixation des petits insectes par des fils métalliques courts*. Sa magnifique collection d'Hyménoptères, si riche en individus et si bien conservée, offre l'exemple le plus probant de la bonté de ce procédé, que je vais décrire avec quelques détails (voyez pl. 8, fig. 10 à 20).

Les instruments nécessaires ne sont pas nombreux; ce sont : 1° des

fils d'argent, ou de *cuivre argenté* ou *doré* (1), enroulés sur une bobine de bois. Ces fils se trouvent dans le commerce et sont employés pour la passementerie. Leur diamètre est très-fin et deux grosseurs suffisent pour l'entomologie : celle de 0,18 centièmes à 0,2 dixièmes de millimètre de diamètre, et celle de un dixième seulement qui est extrêmement fine (voyez fig. 10, 11 et 13) ; 2° des petits *morceaux de moelle végétale* compacte et blanche, sur lesquels on pique les fils métalliques portant l'insecte (fig. 18, 19 et 20).

Préparation du fil métallique.—Pour disposer convenablement le fil d'argent, il faut en dérouler une petite quantité, autant de centimètres environ qu'on veut piquer d'insectes ; puis on replace et fixe l'extrémité libre du fil sur la bobine en l'introduisant dans une des encoches du bord (fig. 10); sans cette précaution le fil se déroulerait beaucoup trop. La portion de fil étant coupée, on la redresse, puis avec des ciseaux ou des pinces coupantes, très-fines de tranchant, on coupe très-obliquement le fil de manière à lui former une pointe par l'obliquité de la section (voyez fig. 11 et 13).

La longueur des fragments est de 1 centimètre environ. On peut la faire plus longue pour les Diptères à pattes déliées des premieres familles. Le fil étant coupé de la sorte, on peut dès lors fixer l'insecte sur une des extrémités et indifféremment puisque les deux bouts sont taillés en biseau (fig. 12 et 14).

Manière de piquer le petit insecte.—Pour arriver sûrement à bien piquer le petit insecte, il faut le placer sur le dos, les pattes en l'air ; puis on prend au bout d'une pince un des morceaux de fil métallique et en le tenant bien perpendiculaire on l'enfonce entre les pattes antérieures de l'animal (fig. 15). Le prosternum ou le mésosternum sont traversés les premiers et la tigelle métallique vient sortir sur le prothorax ou le mésothorax. La saillie de la pointe dépasse ordinairement le dessus du thorax ou corselet d'un demi-millimètre à un millimètre ; mais pour les très-petites espèces ayant des sculptures spécifiques sur le dos du thorax, on peut se contenter de laisser la pointe de la tige dans le corps, sans faire dépasser cette pointe en haut. L'insecte est de la sorte très-convenablement fixé (fig. 17).

Pour les très-petits insectes il convient d'agir avec plus de précautions

(1) M. Emile Deyrolle aura de ces fils à la disposition des entomologistes.

afin de les piquer exactement entre les pattes; il faut donc les mettre sur un petit billot de moelle, auquel on fait un sillon au moyen de deux traits de scalpel ou de canif (voyez fig. 16). L'insecte placé sur ce billot, et dans ce petit sillon, est de la sorte porté sous le foyer d'une loupe, et sous ce grossissement on arrive avec la pince tenant le fil (fig. 15 et 16) à piquer sûrement le petit animal de la manière la plus précise et la meilleure.

Les Hyménoptères, Diptères, Hémiptères de la minime taille, sont parfaitement préparés de cette façon. Les Microlépidoptères piqués en dessous peuvent être étalés dans cette position les pattes en l'air; on arrive avec l'habitude et en les disposant dans de petits sillons garnis de moelle végétale, à poser sur les ailes de petits carrés de verre qui maintiennent parfaitement ces ailes en place.

Les petits insectes de divers ordres étant ainsi préparés et les Microlépidoptères séchés après avoir été étalés, il ne reste plus qu'à les placer les uns et les autres sur de petits morceaux de moelle végétale.

Morceaux de moelle végétale supportant les insectes piqués par les fils métalliques. — Ces morceaux de moelle proviennent de divers végétaux, du Sureau, du *Corchorus,* des tiges moyennes du grand *Helianthus,* des grosses tiges du *Solidago virgaurea.* La moelle la plus blanche est celle de l'*Helianthus* et du *Solidago* ; celle du Sureau est plus jaunâtre, ainsi que celle du *Corchorus.*

Le choix de la moelle étant fait, on la taille en petits morceaux, en cubes allongés, ou en parallélipipèdes, de sept à dix millimètres de longueur sur quatre à cinq millimètres de largeur et de trois à quatre millimètres d'épaisseur. Du reste, on fait ces morceaux de grandeur variable pour mettre des insectes plus ou moins grands ou ceux qui ont les pattes ou les ailes fort allongées.

Les morceaux de moelle sont ensuite percés avec une épingle de support, absolument comme les morceaux de carte (voyez fig. 18, 19 et 20).

On peut mettre un seul insecte sur la partie moyenne du tiers antérieur de la plaque de moelle ; on en place deux côte à côte si les insectes sont très-petits.

Le fil métallique est enfoncé au moyen de la pince qui le tient verticalement dans le petit bloc de moelle, et ce fil dépasse un peu la surface inférieure (voyez fig. 18, 19 et 20). Le petit insecte est donc bien visible

dessus et dessous au bout de son fil métallique si délié ; il est placé sur un morceau de moelle blanche et opaque ; ce dernier support est fixé à une solide épingle, qui le maintient parfaitement sur le liége des boîtes ordinaires.

§ II.

Ce n'est pas tout de savoir bien préparer les insectes pour l'étude ; il faut conserver une collection laborieusement formée, et pour préserver cette collection des insectes destructeurs, ainsi que de la moisissure, des soins assidus sont indispensables.

Les insectes des divers ordres ne se conservent pas tous également bien et aussi facilement les uns que les autres, tant s'en faut : les frêles Diptères, les petits Névroptères, les succulents Orthoptères sont des proies trop bien préparées pour les animaux destructeurs des musées entomologiques. On doit s'attendre aux ravages des Anthrènes, des Tyroglyphes, des larves de Psoques, etc.

On peut *préserver un insecte* de deux manières :

1° Soit en le prenant vivant pour former une collection ; 2° soit en l'y plaçant après l'avoir reçu desséché.

Préservation de l'insecte frais. — L'insecte pris vivant ou à l'état frais peut être plongé dans une liqueur préservatrice et garanti de la sorte des attaques ultérieures des Anthrènes. Notre collègue M. Leprieur (1) a préconisé, dans ces *Annales,* l'alcool arsénié. Il a donné la manière de préparer l'alcool en y plaçant un excès d'acide arsénieux en fragments, ou arsenic blanc du commerce.

La substance vénéneuse n'y est jamais dissoute qu'en faible quantité, environ 1 gramme, 20 par litre d'alcool. L'insecte plongé vivant dans la liqueur arsénicale absorbe dans ses tissus trois millièmes environ de son poids d'acide arsénieux (2). L'expérience démontre que cette quantité le préserve de la dent redoutable des dévastateurs.

(1) C.-E. Leprieur, *De l'emploi d'alcool saturé d'acide arsénieux pour la conservation des collections entomologiques* (Annales de la Société ent. de France, 1861, p. 75).

(2) Voyez Leprieur, *loc. cit.,* p. 76 et 84.

J'ai constaté qu'un séjour de 12 heures (et même de 24 heures) n'altère pas les couleurs bleues, vertes ou rouges de l'*Agelastica alni*, du *Carabus auratus*, du *Callidium sanguineum* et des *Coccinella* à élytres jaunes ou rouges. J'ai placé pêle-mêle des insectes arséniés et des insectes desséchés simplement à l'air libre, puis je les ai soumis à l'observation de M. Aubé; ce savant maître n'a pu découvrir avec certitude quels étaient les insectes immergés. Donc, on peut sans crainte de détérioration plonger dans l'alcool pendant dix à douze heures un grand nombre d'insectes de tous les ordres, principalement ceux qui sont gros et mous (Orthoptères, Méloës, etc.), mais on ne peut y mettre ceux qui sont poilus, la majeure partie des Hyménoptères par exemple.

J'ai constaté qu'un séjour de plusieurs semaines ou d'un mois dans l'alcool arsénié minéralisait l'insecte, qui devenait alors très-dur et laissait apercevoir après dessiccation un léger enduit blanchâtre,

Je possède un *Lampyris noctiluca* ♀ et des *Pentatoma* dans cet état; je les crois inattaquables par les insectes destructeurs; mais ils sont un peu moins bons pour l'étude que leurs pareils à l'état sec et non préservés.

L'alcool contenant une proportion variable de sublimé corrosif, ou deutochlorure de mercure, est un très-bon préservatif, peut-être le meilleur; mais la solution mercurielle a besoin d'être titrée et l'alcool s'évaporant facilement, la liqueur devient de plus en plus concentrée à mesure qu'elle est plus ancienne.

J'ai fait préparer des solutions au centième, au demi-centième et au millième, de la manière suivante et je les désigne sous le nom de liqueur n° 1, n° 2 et n° 3 en commençant par la plus forte.

Voici leur formule exacte :

Liqueur n° 1	Alcool.	100	*grammes.*
	Sublimé corrosif.	1	*gramme.*
Liqueur n° 2	Alcool.	100	*grammes.*
	Sublimé corrosif.	0,50	*centigrammes.*
Liqueur n° 3	Alcool.	100	*grammes.*
	Sublimé corrosif.	0,10	*centigrammes.*

J'ai expérimenté avec ces solutions, et mon cher collègue M. le docteur Cartereau a répété ces expériences. Il résulte de nos observations que :

Un insecte frais peut tremper une demi-heure, une heure et parfois deux heures sans inconvénient dans la solution n° 1 (au centième). J'ai constaté que des Coléoptères, des Hémiptères et des Diptères ne devenaient pas pruineux.

Les insectes desséchés doivent être enlevés au bout de deux heures. Les épingles, après une demi-heure, ne sont pas fort attaquées ; mais, règle générale, mieux vaut tremper l'insecte après avoir retiré l'épingle.

Un insecte frais ou desséché peut passer deux heures sans inconvénient dans la solution n° 2 (au demi-centième).

Un insecte frais peut rester de deux à cinq heures sans inconvénient, surtout s'il est gros (Orthopthère, Carabe), dans la solution n° 3 (au millième), la plus facile à manier des trois liqueurs et la moins dangereuse.

J'ai dit que l'*alcool au sublimé* était un des *liquides préservateurs les plus efficaces*; mais il a des inconvénients qu'il faut bien connaître : il ternit les couleurs beaucoup plus vite que l'alcool arsénié, il dépose un enduit pruineux sur l'insecte avec une très-grande facilité. Il faut donc ne plonger que pendant quelque temps et au plus quelques heures dans l'alcool sublimé l'insecte qu'on veut préserver. Il faut redoubler d'attention si l'insecte a des couleurs délicates. Enfin l'alcool au sublimé est un violent poison.

J'ai négligé jusqu'à présent une question bien importante, celle de la préservation contre la moisissure. Je dois dire que l'alcool arsénié est peu actif contre cette dernière et que l'alcool sublimé lui est de beaucoup préférable. Les expériences que j'ai tentées ne sont pas encore en assez grand nombre pour pouvoir être publiées ; mais je vais citer un fait dont la valeur n'échappera à personne et qui prouvera que l'arsenic ne préserve pas contre la moisissure, un des fléaux les plus redoutables des collections.

Quand la famille Léon Dufour, avec une générosité à laquelle je me plais ici à rendre hommage, m'eut donné la collection du vénéré Maître, M. Perris voulut bien la placer avec un soin au-dessus de tout éloge dans des boîtes qu'il m'a plus tard envoyées. Quelques-unes de ces boîtes furent exposées à l'humidité, et plusieurs insectes moisirent. Or, la moisissure se développa de préférence, non point sur les vieux insectes desséchés de Saint-Sever et des Landes, mais sur les insectes récoltés par M. Leprieur, préparés par lui à l'alcool arsénié et étiquetés de sa main. Je signale le fait sans lui donner plus d'importance qu'il n'en doit avoir, et, tout en reconnaissant que pas un des insectes arséniés n'a été attaqué par les insectes destructeurs, je déclare que l'alcool arsénié ne préserve que peu

de la moisissure. Les tissus animaux forment sans doute avec l'arsenic un composé qui attire l'humidité. Je dois dire enfin que M. le docteur Cartereau, qui avait empoisonné avec l'arséniate de soude une partie des insectes de sa collection, les a vus moisir de préférence aux autres. Il est vrai que cet arséniate est très-avide d'humidité; aussi M. le docteur Cartereau a-t-il renoncé à ce moyen de conservation.

Préservation de l'insecte desséché. — Tous les entomologistes collectionneurs savent qu'il ne faut placer dans la collection un vieil insecte desséché qu'après lui avoir fait subir une sorte de quarantaine pour vérifier si des œufs d'Anthrènes n'ont pas été déposés sur son corps et s'il n'est point attaqué par des larves dévastatrices. Ils savent aussi qu'un insecte récemment mort et desséché est une proie bien plus appétissante qu'un très-vieil insecte. M. Aubé m'a raconté l'histoire de frais et beaux exemplaires du *Chennium bituberculatum* qui, placés dans sa collection au milieu de vieux Psélaphiens, avaient bientôt été dévorés. On trouve toujours que ce sont les espèces rares, celles auxquelles on tient le plus et qu'on vient de mettre dans les boîtes avec un soin spécial qui sont attaquées, tandis qu'un insecte commun n'est pas atteint sur la même rangée ou à peu de distance. La raison de cette préférence des larves d'Anthrènes, ou de Psoques, ou d'autres dévastateurs est facile à comprendre. L'insecte est frais par rapport à ceux placés depuis longtemps déjà dans la collection ; il attire de préférence les dévastateurs ; c'est une proie nouvelle et bien meilleure pour eux.

Aussi faut-il de toute nécessité, si on ne veut pas s'exposer à perdre un insecte très-rare, le préserver avant de le mettre parmi les autres, ou si on n'ose le préserver de peur de l'altérer, le visiter très-souvent jusqu'à ce qu'il soit en quelque sorte momifié. Une recommandation importante découle de ces faits d'observation : il faudrait placer dans chaque boîte un appât, un insecte de moyenne taille, récemment desséché, mais non préservé et qui servirait de point de mire aux atteintes des dévastateurs. Cet insecte représenterait l'arbre récemment mort offert aux Xylophages par les forestiers et qu'on abat quand il est criblé de larves.

Pour préserver les insectes desséchés, il y a beaucoup de procédés employés déjà et cette abondance indique une pauvreté réelle de moyens efficaces.

Le plus sûr, le plus radical, consiste à plonger l'insecte très-rare dans l'eau pour que les tissus soient ramollis ; une immersion d'une heure suffit. On nettoie d'ailleurs très-bien l'insecte de cette manière et sous l'eau avec

un fin pinceau, puis on le soumet à un bain dans l'alcool arsénié et mieux à mon avis dans l'alcool sublimé au millième, ou au demi-centième. Si l'insecte devenait pruineux, on le laverait dans de l'alcool pur à plusieurs reprises. Il ne reste plus qu'à coller ou piquer un insecte ainsi préparé. Il résiste indéfiniment aux attaques des insectes et à la moisissure.

Mais ce moyen n'est applicable qu'aux raretés, aux types que l'on veut conserver quand même. Pour les autres insectes moins précieux le ramollissement ordinaire sur le sable mouillé et puis l'immersion suffisent. Avec une immersion d'une heure ou mieux d'un quart d'heure l'épingle n'est pas attaquée par la solution n° 2 ou 3 ; mais il vaut toujours mieux dépiquer l'insecte et le repiquer lorsqu'il est presque sec ou même sec.

Le savon arsenical de Bécœur placé sous l'insecte le défigure et altère fortement l'épingle, qui se couvre, même loin du corps de l'insecte, d'une couche verte d'arséniate de cuivre. C'est un moyen à rejeter absolument.

L'éther strychniné vanté par M. le docteur Sichel (1) est un préservatif plus palliatif que radical, et il faut reconnaître que les Hyménoptères poilus seront toujours très-difficiles à préserver par des liquides qui les gâtent.

La benzine, l'eau de naphte, les huiles légères et volatiles de pétrole, sont bonnes pour dégraisser les insectes ; le sulfure de carbone dégraisse bien, mais il a une odeur repoussante. Quant à l'acide phénique, il corrode les tissus, et enfin il faut s'attendre à voir la benzine rendre les insectes fragiles.

Les deux moyens les plus pratiques de dégraisser un insecte et de le préserver temporairement sont l'éther et la benzine ; mais il faut éviter de se servir de ces liquides sans précautions près du feu et d'en approcher une bougie, car les liquides hydrocarburés sont extrêmement inflammables et dangereux ainsi que la *benzine mélangée avec l'acide phénique* et dont il me reste à parler actuellement.

Quand les collections sont formées et qu'on a placé les boîtes ou les cartons sur des étagères, on a voulu rendre l'intérieur des boîtes inhabitable ou malsain pour les larves dévastatrices. Pour cela on a placé depuis lontemps dans l'intérieur des boîtes du camphre, de l'essence de serpolet ou

(1) Sichel, *Courtes remarques sur les moyens de conserver les collections entomologiques* (Ann. Société ent. France, 1861, p. 86).

de térébenthine, etc. Ces moyens répondaient à un besoin réel. Voici les procédés que je conseillerais aujourd'hui (1).

Visiter les boîtes tous les deux mois au moins, et placer dans l'intérieur un morceau d'éponge imbibé d'une solution d'acide phénique dans la benzine :

Benzine pure . . . . . un volume.
Acide phénique. . . . un volume.

Cette préparation a l'avantage de former une atmosphère de vapeur de benzine qui tue ou chasse les insectes immédiatement, et puis l'acide phénique imbibant l'éponge produit en se volatilisant lentement une atmosphère protectrice et continue.

L'odeur de la préparation n'est pas repoussante, elle n'est pas nuisible pour l'homme, mais le liquide est caustique sur la peau des doigts. Il faut le manier avec précaution.

J'ai entendu vanter l'acide phénique cristallisé et déposé dans un coin des boîtes où il se volatilisait lentement. Je donne la préférence à la *benzine phéniquée,* à volumes égaux. Je me plais à dire que cette préparation m'a été donnée par M. Personne, pharmacien en chef de la Pitié. L'acide phénique a le double avantage de préserver les insectes et de les garantir de la moisissure.

En fin de compte, chacun peut choisir ce qui lui conviendra le mieux comme préservatif à placer dans les boîtes : camphre, benzine, acide phénique et surtout benzine et acide phénique à volumes égaux.

Pour moi je résumerai de la manière suivante cet exposé :

1° On peut coller beaucoup d'insectes, surtout parmi les Coléoptères, sur des morceaux de carte avec la gélatine ou la gomme préparée.

2° On doit piquer les espèces de la taille la plus exiguë avec des fils métalliques et les fixer sur des morceaux de moelle végétale (Hyménoptères, Hémiptères, Diptères, Lépidoptères).

(1) Voyez LABOULBÈNE, *Description de l'Acarus* (*Tyroglyphus*) *entomophagus et observations anatomiques sur le genre Tyroglyphus* (en commun avec M. le professeur Charles Robin; Ann. ent. France, 1862, p. 328-330, pl. 10). — LEPRIEUR, *loc. cit.*, p. 79, et SICHEL, *ibid.*, p. 85.

3° Les types, les insectes très-rares, peuvent être préservés avec l'alcool sublimé au n° 2 ou 3 (au demi-centième ou au millième). Les insectes ne redoutent alors ni les atteintes des Anthrènes, ni la moisissure.

4° On peut plonger les insectes frais dans l'alcool arsénié pendant douze heures pour les préserver des Anthrènes; mais on doit malgré cette opération redouter l'humidité et par conséquent la moisissure.

5° L'alcool sublimé au millième dans lequel on fait tremper les insectes frais pendant quelques heures les préserve très-bien de la moisissure et du ravage des insectes destructeurs.

6° L'alcool arsénié attaque peu les épingles ordinaires ; l'alcool sublimé, surtout au centième, les attaque rapidement.

7° Les habitations des insectes, les chenilles soufflées, les chrysalides sèches, les herbiers entomologiques seront parfaitement préservés par l'alcool sublimé au centième, ou liquide préservatif n° 1.

8° La benzine phéniquée mise dans les boîtes sur des fragments d'éponge forme une atmosphère protectrice dont l'action est durable pendant un à deux mois.

Appendice.

1. *Moyens de former une collection de larves d'insectes.* — On m'a souvent demandé comment il fallait s'y prendre pour former une collection de larves? Je vais indiquer ici la manière dont j'ai procédé.

On place les larves dans des tubes de verre (voyez fig. 21), *longs de six centimètres,* de trois ou quatre grosseurs différentes, c'est-à-dire de *huit millimètres, douze millimètres* et *quinze millimètres de diamètre.* On remplit jusqu'aux trois quarts les tubes avec le mélange suivant, qui m'a donné les meilleures résultats :

Alcool pur.	2 parties.
Eau distillée. . . .	1 partie.

On bouche ensuite très-exactement les tubes avec un bouchon de liége fin (voyez fig. 21).

Ces tubes ne doivent pas être couchés, mais tenus debout au moyen d'une planchette percée de trous de diverses grosseurs suivant les tubes. La gorge du tube ou le rebord saillant de l'extrémité supérieure maintient le tube dans son trou particulier. J'ai des planchettes ayant quatre-vingt-huit trous ronds et chaque ouverture est numérotée. De plus, le bouchon de chaque tube porte une étiquette indiquant la larve incluse et un numéro correspondant à celui du trou où le tube est placé. Un répertoire ou registre, par lettres alphabétiques, permet de suite de trouver le numéro d'un tube où est renfermé tel ou tel insecte.

2. *Flacons au cyanure de potassium pour la chasse aux insectes.* — Ces flacons bien arrangés sont d'une grande utilité et constituent un véritable progrès. Ils sont fabriqués en prenant un flacon de verre à large goulot, en plaçant au fond deux à trois grammes de cyanure de potassium cristallisé, puis en bourrant de coton serré le fond du flacon jusqu'à moitié de sa hauteur environ. Une feuille de papier est placée sur le coton ; elle est légèrement collée sur les parois du verre et percée de trous d'épingle ; cette feuille empêche les insectes de pénétrer dans les fils du coton, de s'y réfugier et de s'y perdre.

Le cyanure de potassium est hygrométrique. Il absorbe rapidement l'eau de l'air renfermé dans l'atmosphère du flacon ou de l'air extérieur, et le cyanogène qui se dégage forme avec l'hydrogène de l'acide cyanhydrique extrêmement actif. Un Diptère placé dans le flacon est rapidement asphyxié, à peine a-t-il le temps de se débattre. Les Microlépidoptéristes apprécient beaucoup ce flacon de chasse très-portatif ; ils placent l'ouverture du flacon au cyanure de potassium sur l'insecte posé ; celui-ci s'envole au fond du flacon et va tomber asphyxié presque aussitôt.

Un flacon bien préparé dure plusieurs mois, même une année. Quelle différence présentent ces flacons si simples, sans déperdition de substance, toujours prêts à agir, d'une action sûre, avec les moyens anciens d'asphyxie par l'éther ou le chloroforme, etc. !

Les chercheurs de petites espèces, ceux qui ramassent dans le filet de chasse les minuscules Diptères, Hyménoptères et Hémiptères, savent combien il difficile de pouvoir les saisir assez vite pour qu'ils ne s'envolent point ; on perd ainsi en cherchant au fond du filet de gaze les plus précieux insectes. Il suffit d'avoir un flacon à large goulot et d'y engager

l'extrémité du filet plein d'insectes. On place le bouchon à sa place, et la mince épaisseur de la gaze n'empêche pas le bouchon de fermer assez exactement pour qu'après deux ou trois minutes tous les petits insectes soient asphyxiés. On n'a alors qu'à les prendre, et même à les piquer à son aise si les espèces sont très-délicates.

Je ne sais au juste à qui appartient la priorité d'invention du flacon au cyanure ; je l'ai vu employer par les Lépidoptéristes ; j'ai cru l'apporter à Bar-sur-Seine et j'ai trouvé M. le docteur Cartereau plus habile que moi à s'en servir. Quoi qu'il en soit, c'est un moyen excellent de chasse et que je recommande avec confiance.

—

Explication des figures 10 a 24 de la planche 8e.

Fig. 10. *Fil métallique* très-fin, d'argent ou de cuivre argenté, enroulé sur une bobine de bois. On voit le bout du fil engagé dans une encoche faite sur la base de la bobine.

11. *Morceau de fil métallique très-fin* redressé, et qu'on doit *couper très-obliquement* avec des ciseaux ou des pinces, suivant les trois traits indiqués.

12. Ces *minces fils* après avoir été *coupés.*

13. *Fil métallique plus gros, bien redressé.*

14. *Deux fragments* résultant du fil métallique précédent coupé vers le milieu et très-obliquement. Ces fragments sont *pointus par leurs deux extrémités.*

15. *Pince à mors plat* destinée à prendre les fils métalliques et à les faire pénétrer verticalement entre les pattes antérieures d'un petit insecte.

16. *Petit Hyménoptère placé sur le dos,* dans une rainure pratiquée sur un petit *billot de moelle végétale,* et prêt à pouvoir être piqué.

17. *Le même insecte Hyménoptère piqué* par le fil métallique, vu à la loupe et à un grossissement de deux diamètres.

Fig. 18, 19 et 20. Petits insectes de divers ordres, *Diptère, Lépidoptère et Hyménoptère piqués sur de petits blocs de moelle d'Helianthus;* celle-ci est fixée sur une épingle.

21. *Tube de verre à goulot évasé,* renfermant des larves et une pupe de Mouche. Ce tube doit être placé sur une planchette percée de trous répondant à son diamètre.

22. *Morceau de carton mince, ou de carte quadrangulaire* pour coller les petits insectes.

23. *Morceau de carte triangulaire,* avec le sommet dirigé en avant et portant au bout un petit Diptère.

24. *Morceau de carte triangulaire* comme le précédent, mais avec le sommet dirigé sur le côté ou en travers, et portant au bout un Staphylinide.



DU PHÉNOL

POUR LA

Conservation des collections d'entomologie,

Par M. Th. GOOSSENS.

(Séance du 10 Octobre 1866.)

Depuis que l'on s'occupe de faire des collections on s'est aussi préoccupé des moyens préservatifs pour en assurer la durée. Ces moyens vous les connaissez généralement tous, mes chers collègues, et vous avez été à même d'en constater l'inefficacité.

En 1860 cette question faisait l'objet d'un rapport consciencieux imprimé dans nos Annales. Si vous vous le rappelez, M. Leprieur proposait à cette époque l'emploi de l'alcool arsénié qui, comme préservatif, est beaucoup meilleur que le camphre ou le mercure roulant.

Mais l'alcool arsénié présentait au moins un inconvénient. Il fallait soumettre en effet le sujet que l'on voulait conserver à une immersion préalable. De là un emploi restreint, impossible pour les collections d'Hyménoptères, de Lépidoptères, de Diptères, etc.

En même temps M. Sichel indiquait la strychnine dissoute dans l'éther sulfurique; moyen excellent pour les insectes attaqués, mais ne permettant pas encore à l'entomologiste l'abandon temporaire de sa collection.

Or, vous le savez, Messieurs, le temps est chose précieuse et qui manque le plus souvent aux naturalistes. Les journées passées à assurer la conservation des collections d'insectes sont perdues pour l'étude et les recherches; et il ne faut pas que le désir bien naturel de conserver nos richesses entomologiques absorbe tous nos loisirs au détriment de la science. Les moyens de conservation doivent donc être tout à la fois efficaces, expéditifs et peu coûteux.

Je ne vous parlerai ni du savon de Becœur, dont l'emploi est insuffisant pour les Lépidoptères, ni du nécrentôme, dont l'achat est onéreux, et

dont l'efficacitée n'est pas très-bien prouvée. M. Leprieur a traité mieux que je le ferais ces différents moyens.

Mais j'ai regardé comme une bonne fortune pour l'entomologie les renseignements contenus dans une note lue dans la séance du 8 février de l'année dernière (1865) par notre secrétaire et envoyée par M. Gerber (de Bâle).

M. Gerber proposait, en effet, comme agent conservateur un mélange d'acide phénique et de quinze parties d'éther. Cette note m'avait paru digne d'attirer l'attention de notre Société à un double point de vue ; d'abord parce que chez M. Gerber l'entomologiste est doublé d'un chimiste distingué, et en second lieu parce que l'agent proposé sortait du goudron, qui à notre époque à déjà donné des produits puissants et inattendus.

Comme confirmation, quelque temps après, au mois de juin, M. de Bompart, sous-directeur du Musée d'Orléans, nous indiquait le coaltar, goudron de houille, qu'il avait employé durant plusieurs années avec succès, surtout en ce qui concerne la collection du Musée, qu'il avàit trouvée dans un état pitoyable de conservation.

Enfin, il y a quelques jours, une voix autorisée, qui sait toujours se faire écouter avec un vif intérêt, j'ai nommé notre savant collègue M. le Dr Laboulbène, nous a entretenus un instant de l'acide phénique. C'était lui donner droit de cité dans nos collections.

C'est donc de cet agent essentiellement moderne que je viens vous dire quelques mots, et je le fais avec d'autant plus de confiance que depuis longtemps déjà j'en ai expérimenté l'efficacité.

C'est dans le principe actif des goudrons que se trouve le salut de nos collections. Aujourd'hui cela ne fait pas de doute pour moi.

Les derniers moyens proposés, le goudron de houille ou coaltar, l'acide phénique, le goudron dissous dans l'éther sont de proches parents. Évidemment l'agent préservatif est là.

Reste une question non moins intéressante, celle de l'emploi facile et peu coûteux.

On a bien reconnu *a priori* l'efficacité de ces divers produits, mais on a déclaré qu'il restait à trouver la substance avec laquelle l'acide phénique pourrait se combiner pour le rendre soluble et sans danger ; un mélange enfin conservant les avantages insecticides sans en garder aucun des inconvénients.

Eh bien, Messieurs, la chose est faite ; bien mieux, vous la connaissez

tous. C'est le phénol sodique de M. Bobœuf; M. Bobœuf est arrivé à ce résultat, il y a une dizaine d'années, en alliant à une base alcaline la soude avec laquelle l'acide phénique forme alors une combinaison et un sel défini d'une application et d'un maniement complétement inoffensifs.

Je n'ai pas besoin de vous énumérer les qualités du phénol; l'Académie des sciences et la presse française s'en sont assez occupées pour que vous ne les ignoriez pas. Vous savez quelles applications générales on en a faites dans ces derniers temps de maladies épidémiques et d'épizooties.

Je vous ai dit que je connaissais l'excellence de ce moyen de conservation par expérience. J'ai effectivement eu l'idée de l'employer depuis un an, et je dois déclarer que depuis lors je n'ai pas eu à constater le moindre cas de destruction; pas une Anthrène, pas un seul Dermeste, rien ne s'est rencontré dans mes boîtes.

La solubilité du phénol permet facilement de l'allonger de 3/4 d'eau sans en amoindrir l'efficacité. Une petite fiole de phénol ainsi corrigé, fixée à l'angle des boîtes d'une collection, et bouchée par un tampon de coton, et tout est dit. La dépense s'élève â peine à un centime par boîte et par an.

J'ajouterai encore un fait : pendant quinze jours j'ai placé quelques *Halias chlorana* et *quercana* et une *Geometra papilionaria* dans une boîte en compagnie d'un récipient plein de phénol pur pour m'assurer si les vapeurs caustiques de cet acide attaqueraient les couleurs si délicates de ces espèces, qui s'altèrent même sous l'action de la lumière. Il n'en a rien été, et le phénol est sorti victorieux de cette épreuve.

En résumé, Messieurs, je crois de mon devoir de vous recommander vivement l'emploi du phénol Bobœuf comme le meilleur agent connu pour la conservation de nos collections, et comme réunissant les qualités essentielles que peut désirer un entomologiste amoureux de sa collection.

Notice nécrologique sur le Dr Marco-Aurelio ROJAS,

Par M. Auguste SALLÉ.

(Séance du 24 Octobre 1866.)

C'est avec un chagrin profond que je viens communiquer à la Société la perte que nous venons de faire par la mort de notre ex-collègue le docteur Marco-A. Rojas, dont on imprime en ce moment même des *Études entomologiques* sur les insectes de son pays. Il m'avait laissé le manuscrit de ces études pour le présenter à la Société, et j'ai le regret amer de ne pas l'avoir fait plus tôt, car il n'aura pas la satisfaction de voir paraître son travail... mais qui aurait pu prévoir un si prompt malheur?

Marco-Aurelio Rojas naquit à Caracas (Venezuela) le 10 avril 1831 ; son père était l'illustre économiste Don José-Maria Rojas, originaire de la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue, et qui depuis longues années résidait à Caracas, où il avait fondé une maison de commerce de librairie. Il fit son éducation à Caracas et y étudia la médecine sous les auspices du savant professeur Don José-Maria Vargas. Dès son plus jeune âge il se montra avide d'instruction, très-appliqué et ambitieux d'étendre ses connaissances. Durant mon séjour à Caracas il venait me voir souvent et contracta avec mon amitié le goût de l'entomologie. Aussitôt après mon départ, il prit à son service un homme qui m'avait aidé, et il se mit à réunir des collections d'objets d'histoire naturelle, dont il me fit plusieurs envois. Sur la présentation de M. Chevrolat, il fut admis membre de la Société entomologique de France le 9 avril 1851, et il en fit partie jusqu'en 1864. Durant cette période il publia plusieurs mémoires dans nos Annales : 1° La *Description d'un nouveau Buprestide* (1) (*Hyperantha Vargasi* Rojas), que nous reconnûmes pour un *Conognatha*, quand il m'envoya ses espèces typiques qui font toutes partie de ma collection ;

(1) Annales de la Soc. Ent. de France, 3e série, t. III, 1855, p. 261, pl. 13.

2° *Description de trois nouvelles espèces de Coléoptères de la république de Venezuela* (1); 3° *Description de deux nouvelles espèces de Coléoptères provenant de la république de Venezuela* (2) (comprenant, *Colobogaster Acostæ* et le *Tæniotes Pazii*, qui est la *Plectrodera quadritæniator* White Ann. et Mag. of. natural History, 1856, p. 48); 4° *Études entomologiques* (3) (sur la *Steirastoma depressum* Fab., sur le *Lixus vittatus* Jekel (4), etc.); 5° *Description d'une espèce nouvelle de Coléoptères de la république de Venezuela* (5) (*Epicauta caustica*); 6° *Remarques sur l'Arescus caudatus Sallé* (6) (*Arescus monoceros* Oliv.); 7° *Études entomologiques*, etc. (7).

A l'âge de 24 ans, il reçut le diplôme de docteur en médecine. Alors il quitta les attraits du foyer domestique, les douceurs de la maison paternelle, pour aller exercer pendant seize mois dans la ville de San-Fernando de Apure. En mai 1856 il revint à Caracas, chez ses parents, harassé de travail, car depuis un an régnait une très-forte épidémie de choléra dont il éprouva une attaque, ce qui retarda son embarquement pour New-York. De New-York il alla à Philadelphie visiter ses sœurs ; ensuite il revint à New-York, passa par le Havre et arriva à Paris au mois de septembre. Il demeura deux ans à Paris, étudiant surtout dans les hôpitaux, puis il partit pour Londres; il resta un an en Angleterre à étudier la médecine, visitant les Facultés d'Édimbourg et de Dublin. Enfin, il revint à Paris et retourna à New-York, emmenant avec lui son frère Aristide, qui était venu le rejoindre en France. Ils y arrivèrent en avril 1859, et allèrent passer quelque temps à Caracas dans leur famille. Marco-Aurelio revint à New-York avec le projet de s'y établir; mais il alla résider à la Nouvelle-Orléans. Au mois de janvier 1860, ne pouvant supporter le climat variable et malsain de cette ville, il partit pour la Havane avec l'intention de se fixer dans l'île de Cuba. Là il subit un brillant examen, et en avril il s'établit à Cienfuegos, où il exerça la médecine durant quatre ans avec beaucoup de succès. Le 21 mai 1363, il fut appelé à la Havane par la *Real Academia de ciencias medicas*, etc.,

(1) Annales de la Soc. Ent. de France, 3e série, t. IV, 1856, p. 693, pl. 20.

(2) Revue et Magasin de Zoologie, 1856, p. 565, avec une planche pour le tirage à part. (Je dois dire que l'artiste a fait à ces insectes des antennes de fantaisie, car elles n'existaient pas entières dans les types ; il ajouta même un article de trop à celle du Longicorne.)

(3) Annales de la Soc. Ent. de France, 3e série, t. V, 1857, p. 329.

(4) *Lixus Rojasi* Jekel, Journal of Entomology, n° 1, p. 13.

(5) Revue et Magasin de Zoologie, 1857, p. 441.

(6) Annales de la Soc. Ent. de France, 3e série, t. VI, 1858, p. 61.

(7) Annales de la Soc. Ent. de France, 4e série, t. IV, 1866, p. 229.

attendu qu'il avait remporté un prix pour un mémoire sur les fistules; il fut couronné en séance solennelle et nommé membre de ladite académie. Ambitieux de figurer sur un théâtre plus étendu, en décembre 1864 il quitta ses amis de Cienfuegos, et transporta ses pénates dans la grande et riche cité de New-York, où d'heureuses guérisons lui ouvrirent presqu'à son arrivée les portes d'une clientèle d'élite. Depuis dix-huit mois il vivait là entouré de sympathie et dans une brillante position; un bel avenir lui souriait, quand il fut attaqué par la fièvre scarlatine. Au moment où il entrait en convalescence, survint une pleurésie qui l'emporta en vingt-quatre heures, le 17 juin 1866 à cinq heures du soir, à l'âge de 35 ans.

Le docteur Marco-A. Rojas était membre de plusieurs sociétés savantes; il avait du talent et de vastes connaissances. Il a publié un ouvrage très-intéressant pour la jeunesse : *El reino animal*, plein d'exemples ou de réflexions morales, qui font l'éloge de l'auteur. Il se disposait à publier un autre ouvrage *El reino vegetal*, et, au moment de sa mort, on finissait d'imprimer un ouvrage de chirurgie traduit par lui. Il laisse dix-huit volumes inédits; *Études scientifiques* ou *Souvenirs de voyages*, etc. Il était infatigable dans ses travaux, son caractère était bienveillant et son amitié constante, et il se faisait facilement aimer; aussi laisse-t-il partout des regrets vifs et nombreux. Il fut assisté dans ses derniers moments par son jeune compatriote et ami M. Tomas Quintero, et son enterrement fut suivi par tous les Américains du Sud et bon nombre de ceux du Nord. Son corps repose dans l'un des cimetières de la ville de New-York.

Notice nécrologique sur J.-B. AMYOT,

Par M. le docteur V. SIGNORET.

(Séance du 26 Décembre 1866.)

Messieurs,

Vous m'avez désigné pour rendre un dernier hommage à Amyot, qui fut notre collègue et ami, et qui est décédé le 13 octobre dernier, à l'âge de 67 ans.

Je viens donc remplir de mon mieux cette tâche, que je regarde de ma part comme un pieux devoir, car à lui et à Audinet-Serville je dois d'avoir été initié dans la voie entomologique que je parcours.

J.-B. Amyot est né à Vandeuvre, département de l'Aisne, le 23 septembre 1799. Avocat à la cour Impériale, il était membre de la Société entomologique, membre et secrétaire de la Société pour l'instruction élémentaire, et membre de la Société asiatique.

Amyot perdit de bonne heure son père; mais il trouva dans l'amitié d'un riche négociant, M. Pavet, une affection qui bientôt vint adoucir la perte qu'il venait de faire, car en effet ce dernier le fit venir à Paris et lui fit continuer ses études.

De bonne heure Amyot sentit une vocation résolue pour le droit, et c'est pendant ses occupations sérieuses chez son père adoptif, dont il était devenu le secrétaire, qu'il prit un goût très-prononcé pour l'étude des sciences naturelles. Par un hasard providentiel, l'établissement de M. Pavet se trouvait en face de la demeure de Audinet-Serville, et de sa chambre le jeune entomologiste voyait souvent ce dernier travailler dans son cabinet, et comme Amyot, qui trouvait un attrait tout particulier dans l'étude et l'observation des insectes, en récoltait déjà en grand nombre, cela lui fit désirer de faire connaissance avec son célèbre voisin. Ce dernier l'accueillit avec la bonté et la bienveillance dont beaucoup de nous ont éprouvé l'effet et dont, pour ma part, j'ai conservé un agréable souvenir; il mit à la disposition du jeune Amyot toutes ses richesses entomologiques, richesses d'autant plus grandes et plus précieuses qu'elles se trouvaient comprendre tous les ordres d'insectes, et dont il se servit dans ses divers ouvrages et observations dont nous donnerons plus loin la nomenclature.

A cette époque, Amyot, qui atteignait ses 18 ans, fit une grave maladie, et dans cette circonstance il trouva dans Audinet-Serville, qui l'emmena à sa campagne de Vaujours, l'amitié la plus touchante et les soins les plus assidus. Combien à ce jeune âge il dut être heureux d'être ainsi recueilli chez l'un des maîtres de l'entomologie, un des plus célèbres et des plus distingués de cette époque ! Aussi sa reconnaissance fut-elle grande et porta-t-il à Audinet-Serville une amitié qui ne se démentit jamais, malgré des opinions scientifiques quelquefois contraires.

Amyot devint de bonne heure avocat, et il fut inscrit au tableau dès 1822. Pendant longtemps il a mis au service des nombreuses affaires dont il était chargé de fortes études de droit, un labeur incessant, une sûreté, une énergie de discussion dont ses confrères contemporains se souviennent toujours et dont un membre influent et recommandable est venu rendre hommage sur la tombe de notre très-regretté collègue.

Plus tard il s'est livré avec ardeur, non-seulement à ses études de droit, surtout à des travaux de cabinet, mais encore à des études entomologiques qui faisaient les charme de ses loisirs et dont le cours était dirigé vers les Hémiptères, ordre à peu près abandonné de tous; ce qui est d'autant plus regrettable que cet ordre offre un attrait tout particulier à l'étude par suite de ses diversités de formes et surtout de mœurs.

Amyot faisait partie de la Société entomologique depuis presque sa fondation. Nous le voyons en effet inscrit dès 1834. Il a été admis plusieurs fois à l'honneur de nous présider, notamment en 1848.

Nous n'avons pas à rendre compte des travaux dont Amyot s'occupait en dehors de notre Société; cependant nous pouvons dire que la mort est venue le surprendre pendant qu'il mettait la dernière main à un grand ouvrage sur nos Codes.

Amyot n'avait pas de collections à proprement parler; mais nous avons vu qu'il avait entièrement à sa disposition celle d'Audinet-Serville ; de plus, il avait pu encore consulter celle du Muséum, collection qui ne manque jamais à ceux qui travaillent sérieusement; nous pouvons même ajouter que pour les Hémiptères européens, cette dernière collection est classée d'après sa méthode mononymique.

Et maintenant, chers collègues, avant d'énumérer ses travaux, qu'il me soit permis, en votre nom et au mien, d'adresser à Amyot un dernier adieu rempli de douleur et de regrets.

—

LISTE
DES
Travaux entomologiques de J.-B. AMYOT.

1836. Sur le *Moluris Pierretii* (Magasin de Zoologie de M. Guérin-Méneville, n° 129).

— Histoire de la Cigale (Revue entomologique de Silberman, vol. IV, pages 60 à 71).

1842. Question soumise à la Société entomologique de France sur les changements de noms spécifiques (Bull., p. LXI).

1843. Quelques observations sur l'irisation des ailes des insectes (2e série, vol. I, p. XXI).

— Par ses soins, la Société a ouvert une souscription pour élever un monument à notre collègue Carrenö, mort en 1842, âgé de 23 ans.

— Histoire naturelle des insectes Hémiptères (chez Roret), en collaboration avec Audinet-Serville ; ouvrage complet sur les Hémiptères, le plus remarquable jusqu'à cette époque et même jusqu'à ce moment, car c'est le seul qui traite entièrement de l'ordre des Hémiptères. — En tête de l'ouvrage se trouve un tableau méthodique conçu dans un système dichotomique absolu et à l'aide duquel on doit arriver d'une manière inévitable à la classification d'un genre. — Amyot fait preuve dans cet ouvrage d'une grande érudition, et peut-être, si c'était ici le lieu, pourrait-on tout au plus lui reprocher d'avoir trop souvent abusé des langues asiatiques pour l'étymologie de ses noms de genres.

1844. Quelques observations en séance sur le genre *Aradus* (2e série, vol. II, Bull., p. LXXXVII).

1845-46-47. *Entomologie française.* Sous ce titre il se proposa de décrire tous les insectes de France, qu'il aurait classés d'après une nouvelle méthode qu'il nomma la méthode mononymique. Dans les volumes 1845, 1846 et 1847 de nos Annales sont compris les Hémiptères. A part sa nouvelle méthode pour la nomination des espèces, que chacun peut plus ou moins critiquer, ce travail est cependant très-utile à consulter au point de vue synonymique et descriptif.

1847. Bulletin, page LXXV. Une communication sur le *Coccus salicis* de Macquart.

— Bull., p. XLIV. Communication sur une poudre chimique pour répandre dans les champs.

1848. Bull., p. LXX. Réponse à une lettre de M. Westwood sur la méthode mononymique.

— Bull., p. LXIX. Note sur la *Cicada fraxini.*

— Bull., p. VIII. Sur l'*Ophthalmicus dispar* (Wagasocles, Méth. mon.). Description.

— Bull., p. LXXXVII. Analyse d'un travail de M. Godron sur l'espèce et les races.

1850. Une note sur les Eurymélides, p. 513.

— Bull., p. XXX. Un discours prononcé sur la tombe de Pierret.

— Communication verbale sur les Alucites (Bull., p. XXXI).

— Quelques détails sur diverses espèces du genre *Cecidomyia,* en collaboration avec M. Robineau-Desvoidy (Bull., p. XV).

1851. Notes sur les insectes nuisibles à l'agriculture et à la sylviculture (Bull., p. XXXVI et LVI).

— Analyse de deux notices sur l'emploi de la *Cetonia aurata* contre la rage (Bull. p. XLIV.)

1852. Moyen de s'opposer aux ravages de l'Alucite (Bull., p. VI).

1854. Observations générales sur la nomenclature entomologique (Bull., p. XIV).

1855. Notice bibliographique sur Fischer de Waldheim, p. 323.

— Remarque sur la *Tipula tritici ;* identité de l'espèce américaine avec celle d'Europe (Bull., p. CIV).

1856. Sur le même sujet (Bull., p. IX).

1857. Note nécrologique sur Audinet-Serville, p. 343.

1859. De la nomenclature entomologique, à l'occasion des lois de la nomenclature entomologique du Congrès de Dresde, p. 571.

1862. Sur la production des fils d'Araignées, de la fabrication de leurs toiles et de leur ascension, p. 163.

1864. Histoire de la Teigne syringelle (*Tinea syringella* Fab.), p. 5.

Notice nécrologique sur Alfred MOUFFLET,

Par M. Henri DEYROLLE.

(Séance du 26 Décembre 1866.)

Le 1er octobre dernier, la colonie du Sénégal était en deuil : elle venait de perdre son médecin en chef, Alfred Moufflet, mort victime de l'accomplissement de son devoir.

Retracer dans nos Annales les principaux événements de la vie si honorable et si bien remplie de ce regretté collègue est le plus sûr hommage que nous puissions rendre à sa mémoire.

Alfred Moufflet naquit à Rochefort le 3 juin 1821. Après de brillantes études classiques, pendant lesquelles il sut mériter l'estime et l'affection de ses professeurs, son intelligence, l'amour de l'étude et l'ardeur persévérante qu'il apportait dans tout ce qu'il entreprenait, le faisaient recevoir, dans sa ville natale, chirurgien de troisième classe à l'âge de 19 ans (10 juin 1840).

Il fut vers cette époque désigné pour faire partie du service médical de notre marine dans les mers du Sud. Les sciences naturelles devaient attirer tout particulièrement l'attention de cet esprit supérieur; aussi employa-t-il à leur profit cette première et douloureuse séparation de sa famille, en commençant alors cette série de récoltes entomologiques qui ont tant contribué à répandre son nom parmi nous et à enrichir les collections françaises.

Son goût si vif pour notre science ne lui fit pourtant négliger ni ses

devoirs présents, ni la continuation de ses études médicales, qui devaient par la suite lui assigner une des premières places dans la carrière qu'il suivait : il revint en effet prendre part au concours de deuxième classe le 22 juin 1845, et fut proclamé l'un des premiers parmi les candidats de cette année.

C'est avec ce grade qu'il fut embarqué comme chirurgien major et qu'il visita, sur différents bâtiments de la flotte, cette côte d'Afrique où il fit des chasses si remarquables à Benguela, Angola et le Gabon; de Benguela surtout la plupart des Coléoptères qui sont dans les collections viennent de lui. Citons, entre autres, les genres *Eurymorpha* et *Problerhinus,* dont les espèces lui ont été dédiées.

Rentré en France, ses relations de famille, son caractère bien connu et sa réputation naissante lui permirent de se choisir une compagne digne de lui et par l'esprit et par le cœur. A partir de cette époque, la famille devint pour A. Moufflet un véritable culte et lui fit désirer plus vivement encore d'arriver plus haut.

A la suite d'un brillant concours, félicité par ses juges, il fut, le 21 mai 1853, promu chirurgien de première classe; il fit alors sur le vaisseau *le Napoléon* la campagne de Crimée. Là encore son savoir et son dévouement eurent une large carrière à fournir : c'est en reconnaissance de sa belle conduite qu'il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Eh bien, et c'est à l'honneur de notre science, malgré ses travaux, ses dangers et ses fatigues multipliés, malgré la précaire installation d'un officier à bord en temps de guerre, il sut encore trouver moyen de consacrer quelques instants à l'entomologie, et ses récoltes dans ces contrées viennent témoigner qu'en toutes circonstances, si difficiles qu'elles soient, un véritable adepte de la science peut toujours sacrifier à son idole.

Après son retour, à peine remis des ses fatigues, A. Moufflet demanda à continuer sa mission humanitaire à la Guadeloupe, où son caractère bienveillant et dévoué lui concilia toutes les sympathies. En 1861 sa santé délabrée le contraignait à revenir en France. Il est impossible d'exprimer les regrets que produisit son départ de la colonie, car, en effet, il y avait peu de familles auxquelles il n'eût conservé l'existence de quelqu'un des siens. Aussi, grande fut la joie quand l'année suivante l'on y apprit son retour, qui malheureusement ne devait pas être bien long. Il fut bientôt appelé à la Martinique (après avoir été nommé second médecin en chef) pour diriger le service médical de l'île. Peu de temps après son installation à ce nouveau poste sa femme et son fils vinrent l'y rejoindre.

Hélas! les joies de ce monde sont peu durables! Le bonheur dont jouissait cette famille ainsi réunie devait prendre fin d'une manière bien funeste, par la mort de l'unique enfant qui faisait leur joie et leur orgueil et sur qui ils étaient en droit de fonder les plus douces espérances par suite des heureuses qualités dont il était doué.

A la suite de ce triste événement, qui brisait ses plus chers projets d'avenir, ce malheureux père abandonna la colonie et ramena en France la pauvre mère désolée.

L'expédition du Mexique ayant eu lieu, une dépêche ministérielle désigna A. Moufflet pour aller prendre la direction du service médical de notre armée. Un fait suffira pour rendre la manière dont il s'acquitta de la mission qui lui était confiée. En même temps que le Ministre annonçait à la famille sa promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur, le maréchal Bazaine, ignorant cette promotion, lui conférait lui-même ce grade, tandis que l'empereur Maximilien lui envoyait la décoration mexicaine; précieux témoignages de la façon dont ses services étaient partout appréciés.

Comme toujours, quelle que fût la fatigue de son service dans ces parages malsains, quelles que fussent les difficultés à surmonter, les chasses entomologiques furent ses plus douces récréations, bien qu'elles ne fussent pas sans danger et que ce n'est qu'accompagné d'hommes armés et armé lui-même qu'il pût s'aventurer à aller à la recherche des objets de nos études, dont il fit du reste une récolte remarquable, témoignant abondamment de l'ardeur qu'il dut mettre dans ses poursuites et des soins qu'il dut apporter à la conservation de ses chasses.

Revenu dans sa patrie, l'inactivité n'était pas faite pour ce cœur d'élite; sentant surtout les services qu'il pouvait rendre, et son courage l'emportant sur ses forces physiques, il accepta la direction du service médical du Sénégal. Peut-être espérait-il que ce climat peu hospitalier respecterait un de ses anciens visiteurs; peut-être aussi l'entomologie africaine, si riche en formes variées et dont il espérait faire de riches captures, eut-elle quelque influence dans ses décisions. Toujours est-il qu'en janvier dernier, accompagné de sa vaillante épouse, il quittait la France qu'il ne devait plus revoir.

En toutes circonstances son zèle sut se manifester tant à Saint-Louis que dans le haut du fleuve; là la fièvre sévissait avec violence; il s'y rendit pourtant, bien qu'il pût s'en dispenser et que sa femme l'en priât instamment; il n'écouta que son devoir et ne consulta pas ses forces. A la

suite d'innombrables fatigues il y contractait les germes de la fièvre pernicieuse et succombait six heures après la première attaque du mal, laissant toute à sa douleur, et loin des siens, sa malheureuse compagne, qui depuis longtemps le suivait dans ses périlleuses missions.

Et maintenant est-il nécessaire de rappeler à ceux d'entre nous qui l'ont connu les éminentes qualités sociales de celui que nous regrettons? Redirai-je combien il était doux et affable, combien peu il faisait parade de son savoir, qui n'avait d'égal que sa modestie ? Ce serait superflu.

La ville de Rochefort perd en Moufflet un de ses plus honorables citoyens, le corps médical de la marine une de ses illustrations, et la Société entomologique de France un de ses membres les plus distingués, dont le souvenir vivra longtemps parmi nous, car son nom est lié d'une façon impérissable aux découvertes dont s'honore notre science.

Puissent les nombreux témoignages d'estime et de regrets prodigués à sa mémoire adoucir les amères douleurs que sa mort a causées à ses proches.

TABLES GÉNÉRALES

ALPHABÉTIQUES ET ANALYTIQUES

DIVISÉES

PAR ORDRES D'ANIMAUX

de toutes les matières contenues dans les trois premières séries

DES

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

SUIVIES DE LA

Table des auteurs de ces matières

1832 — 1860

Par M. Aug.-Sim. PARIS,

Membre de la Société entomologique de France,
Membre correspondant de l'Académie de Reims.

Depuis longtemps les entomologistes sentaient le besoin d'une Table générale des Annales publiées par la Société entomologique de France. Cette Table, en effet, devait rendre leurs recherches plus faciles et leur éviter la perte de temps souvent considérable que ces recherches exigeaient. Dès 1856, M. Arias Teijeiro, l'un de nos membres, avait bien voulu se charger de dresser une Table générale des deux premières séries des Annales (1832-1852); mais l'état de santé de notre collègue et les événements politiques qui le rappelèrent dans sa patrie ne lui permirent pas de terminer l'énorme tâche qu'il avait entreprise. C'est dans ces circonstances que M. Paris offrit à la Société le travail qu'il avait fait pour son usage personnel, et qui comprenait la totalité des trois premières séries de nos Annales (1832-1860). Soumises à une Commission spéciale, ces Tables furent agréées par elle, sauf un changement dans la disposition que notre collègue avait adoptée : changement ayant pour but, tout en leur laissant complétement leur utilité pratique, de diminuer les dépenses d'impression et de permettre de les réunir dans un seul volume.

C'est par une souscription particulière de 100 membres de la Société, et surtout avec l'aide de quatre de nos collègues qui, avec une louable générosité, ont offert de contribuer, en sus de leurs engagements primitifs, et dans une large proportion, au payement des frais d'impression, que cette publication a pu être entreprise et sera bientôt menée à bonne fin.

Les Tables des Annales formeront quatre livraisons : la première comprend les Coléoptères seulement ; la deuxième renfermera les Orthoptères, les Hémiptères, les Névroptères et les Hyménoptères ; la troisième, les Lépidoptères, les Rhipiptères, les Diptères, les Aptères, les Aranéides, les Myriapodes, les Crustacés, les Annélides, les Vers, les Infusoires, et tous les articles qui, ne s'appliquant pas particulièrement à une famille, à un genre ou à une espèce, n'avaient pu trouver place dans les chapitres précédents ; enfin, la quatrième comprendra la Table des auteurs des mémoires, des notes et communications contenus dans nos Annales.

La première livraison (comprenant 184 pages) a paru le 15 février 1867. La deuxième est sous presse.

Le prix des Tables est fixé définitivement à **24 fr.** en les faisant prendre au Bureau du Trésorier de la Société, M. Lucien Buquet, 50, rue Neuve-Saint-Placide (faubourg Saint-Germain); et à **26 fr.** pour les recevoir *franco* à Paris ou dans les départements.



BULLETIN ENTOMOLOGIQUE

Recueilli par M. E. DESMAREST, Secrétaire.

ANNÉE 1866.

PREMIÈRE PARTIE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

MEMBRES DU BUREAU :

Président	MM. Paris.
1er *Vice-président*.	Maurice Girard.
2e *Vice-président*.	Berce.
Secrétaire.	Eugène Desmarest.
Secrétaire-adjoint.	Hippolyte Lucas.
Trésorier	Lucien Buquet.
Trésorier-adjoint	Léon Fairmaire.
Archiviste.	Achille Doüé.
Archiviste-adjoint.	Henri de Bonvouloir.

Séance du 10 Janvier 1866.

Présidence de M. PARIS.

M. Antonio de Lacerda, de Bahia, assiste à la séance.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 27 décembre dernier lu par le secrétaire, M. le docteur Grenier, président sortant, lit le discours reproduit au commencement de ce volume, et cède ensuite le fauteuil au président pour 1866.

M. Paris, avant de prendre place au bureau, prononce l'allocution suivante :

Les remercîments que je vous adresse, Messieurs et chers collègues, sont d'autant plus vifs et plus sincères, que je n'avais aucun droit à vos suffrages. Tout à fait inconnu de la plupart d'entre vous, accueilli, il est vrai, par quelques-uns, avec une bienveillance cordiale, qui m'est infiment précieuse, mais qui ne me fait que leur obligé, je suis forcé de chercher la cause d'une distinction si flatteuse dans mon âge avancé, et surtout dans la date déjà éloignée de mon affiliation à cette chère Société entomologique qui fait notre bonheur à tous. C'est en effet dans la première séance de janvier 1834, et lorsqu'elle ne comptait pas encore deux années d'existence, que j'eus l'honneur et le bonheur d'être admis au nombre de ses membres. Et si des occupations trop sérieuses et trop multipliées, imposées par les devoirs du père de famille, m'ont empêché pendant de bien longues années de prendre une part active à ses travaux, je n'en suivais pas moins avec un vif intérêt ceux de ses membres et les progrès qu'ils imprimaient à notre science de prédilection ; me promettant bien, aussitôt que l'heure de la retraite aurait sonné pour moi, de lui consacrer ce qui me resterait de temps et de forces. Hélas! ce moment est venu bien tard pour moi! Mais si ces forces et ce qui me reste de facultés, tout déclinantes qu'elles soient, ne me permettent pas même d'essayer d'approcher de nos maîtres, je n'en resterai pas moins, tant qu'elles me le permettront, le plus dévoué comme le plus humble de leurs disciples.

C'est assez vous dire, mes chers collègues, combien j'aurai besoin de votre indulgence et en même temps de votre concours pour l'exercice des fonctions de la présidence à laquelle vous m'avez appelé.

Permettez-moi cependant de profiter de cette occasion, non pour vous adresser un conseil, ma parole manquerait d'autorité, mais pour vous exprimer un vœu qui trouvera peut-être quelque écho parmi vous. Tout le monde reconnait que la publication du Catalogue de Dejean a rendu de grands services, sinon à l'entomologie, du moins aux entomologistes, qui ont pu, dès lors, mettre de l'ordre dans leurs collections. Bien que ce Catalogue soit aujourd'hui en grande partie bouleversé par les progrès de la science, il existe encore dans nos collections un grand nombre d'espèces étiquetées sous les noms que Dejean leur avait donnés ; et comme il est généralement admis aujourd'hui que les noms des espèces décrites doivent prévaloir sur ceux de collection et même de catalogue, il arrive très-souvent que le même insecte se trouve désigné sous des noms différents, ce qui ne peut produire qu'une confusion regrettable. Pour éviter cet inconvénient, il serait à désirer sans doute que chaque auteur de description s'astreignît à adopter le nom *Dejeanien* toutes les fois qu'il serait certain de son identité. Ce serait à la fois un acte de justice et de reconnaissance envers l'auteur du Catalogue, et un service rendu à la science, sans aucun dommage pour le descripteur ; car, il faut bien le reconnaître, le mérite, en pareil cas, ne peut être dans le choix ou la

création plus ou moins heureuse d'un nom générique ou spécifique, mais bien dans la clarté et l'exactitude de la description. Mais sans vouloir être trop rigoureux, et pour ne pas enlever aux auteurs la petite satisfaction du *parrainage*, ne pourrait-on pas les engager à rappeler au moins en synonymie le nom du Catalogue, toutes les fois, bien entendu, qu'il n'existerait dans leur esprit aucun doute sur l'identité de l'espèce, ce qu'il leur serait le plus souvent très-facile de vérifier sur les types mêmes de la collection Dejean, dont on connaît généralement les heureux possesseurs. Il m'a semblé que ce serait rendre service à la fois à l'entomologie et aux entomologistes que d'en agir ainsi. Et c'est ce qui m'enhardit à vous en entretenir.

Je ne finirai pas sans m'unir à vous, Messieurs, dans l'expression des remercîments que nous devons à M. Grenier pour le zèle et l'activité dont il a donné tant de preuves pendant l'année qui vient de s'écouler. Jaloux de tenir la promesse qu'il nous avait faite lors de son installation comme président, nous l'avons vu triompher de difficultés sérieuses, et jugées d'abord presque insurmontables; et c'est à ses efforts persévérants, secondés par une volonté ferme et éclairée, que nous devons espérer dès à présent la régularisation de nos publications, résultat si précieux pour nous, et si vivement réclamé par nos confrères de province.

Je propose donc de voter à M. Grenier les remercîments les plus chaleureux et les mieux mérités.

Après avoir entendu cette allocution, la Société en décide l'impression dans les Annales ainsi que celle du discours de son président sortant; et, à l'unanimité, vote des remercîments à M. le docteur Grenier pour le dévoûment qu'il a montré dans l'exercice de ses fonctions.

— M. Grenier dépose ensuite entre les mains de M. Paris la liste des obligations des chemins de fer de l'Ouest appartenant à la Société.

Rapport. Il est donné lecture du rapport qui suit :

Vous avez nommé, Messieurs, une commission composée de MM. Grenier, Reiche et Laboulbène, rapporteur, pour vous rendre compte de l'état de la bibliothèque de la Société, après l'arrangement auquel elle a été soumise sous la direction de M. l'archiviste et par les soins de M. l'archiviste-adjoint aidé de nos collègues MM. Just Bigot et Künckel.

Vos commissaires, réunis au local de la bibliothèque, ont pris très-soigneusement, et successivement, connaissance de l'arrangement des livres et de la confection du Catalogue. Les volumes composant la bibliothèque de la Société sont actuellement classés par ordre scientifique, un grand nombre a été relié, les brochures ont été recouvertes d'un petit carton.

Tous les ouvrages, sans exception, répondent à une lettre de série et à un numéro d'ordre.

Le Catalogue comprend et énumère toutes les richesses de la Société; des fiches de renvoi ont été établies. Votre commission a été unanime dans sa satisfaction; elle a reconnu l'arrangement le plus parfait dans la rédaction du Catalogue, tant pour son exécution calligraphique que pour l'ordonnance des fiches mobiles et placées dans des boîtes à tiges de cuivre, ainsi que cela a été établi à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

Vos commissaires, voulant ménager les instants précieux de la Société, ont jugé inutile de vous décrire plus longuement l'arrangement de nos richesses bibliographiques. Ils engagent leurs collègues à visiter notre bibliothèque, et ils leur promettent une satisfaction pareille à celle qu'ils ont éprouvée eux-mêmes.

Après délibération, ils ont à l'unanimité l'honneur de proposer à la Société :

1° D'adresser des remercîments à MM. de Bonvouloir, Just Bigot et Künckel, pour le zèle dont ils ont fait preuve en cette circonstance;

2° De proposer en première ligne l'impression dans le prochain volume des Annales du Catalogue examiné par la commission;

3° Vos commissaires ont été unanimes à reconnaître que M. Just Bigot, qui a écrit tout ce Catalogue et toutes les fiches dont il a été parlé, mérite plus que des remercîments. Ils vous proposent de lui donner exceptionnellement et à titre gracieux les volumes de ses Annales dont la Société peut disposer et qui manquent à notre confrère.

4° Enfin vos commissaires désireraient que, par application de l'article 41 du règlement, tous les ouvrages prêtés fussent rendus à la fin de l'année, pour que la commission, appelée à vérifier la bibliothèque, pût établir le mouvement des livres prêtés et par conséquent l'utilité pratique de la bibliothèque.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées à l'unanimité par la Société, à laquelle M. Just Bigot offre tous ses remercîments.

Communications. On annonce la mort de notre collègue M. Achille Deyrolle, ainsi que celle de M. Rouzet, ancien membre de la Société. A ce sujet, MM. le docteur Grenier et E. Desmarest font connaître les paroles qu'ils ont prononcées sur les tombes de ces deux entomologistes; et l'impression de ces notes dans les Annales est décidée.

— M. Édouard Merlieux écrit pour offrir à notre Association le moule du buste de Latreille exécuté par son père, feu Parfait Merlieux, statuaire et paléontologiste distingué, pour le monument funéraire que nous

avons fait élever en 1833 à notre premier président honoraire. La Société accepte avec reconnaissance le don que lui fait M. Édouard Merlieux, et lui en offre tous ses remercîments.

Lectures. De Chaudoir : 1° Monographie du genre *Platyderus* ; 2° description d'une nouvelle espèce de *Nebria* découverte en Espagne par M. de Vuillefroy.

— Léon Fairmaire : Notice sur les Coléoptères récoltés par M. J. Lederer dans son voyage dans le Bosz-Dagh (Anatolie).

— Eugène Simon : Monographie des Aranéides du genre *Pholcus*.

Séance du 14 Février 1866.

Présidence de M. PARIS.

M. le docteur Giraud, actuellement fixé à Paris, assiste à la séance.

Communications. M. le secrétaire dit que la séance annoncée pour le 25 janvier n'a pu avoir lieu, parce que la salle de nos réunions était occupée à cette époque par le bureau chargé de la révision annuelle de la liste électorale.

— M. de Marseul adresse, par l'entremise de M. le docteur Laboulbène, la note suivante :

Permettez-moi de vous faire par écrit, mes très-honorés collègues, puisque l'heure tardive des séances ne me permet pas d'y assister, une communication qui me paraît importante.

En préparant, pour servir aux échanges, un catalogue à prix réduit des Coléoptères d'Europe, j'ai été effrayé du nombre d'espèces nominales publiées surtout dans ces dernières années ; sur 14,000 espèces inscrites dans mon Catalogue, dans moins de trois ans, on a reconnu que 740 font double emploi ! Si donc on ne s'arrête pas dans cette voie funeste, nous sommes menacés d'un déluge de noms sans valeur ; l'un adoptera tel nom, l'autre tel autre ; et au milieu de cette confusion de noms plus ou

moins baroques, comme à la division des langues de Babel, personne ne se comprendra. D'où vient le mal? Tout le monde le voit; je le dirai tout haut sans personnalités; car il me semble pour nous d'un intérêt majeur d'y remédier. Dans un vain intérêt d'amour-propre, chacun veut à tout prix attacher son nom à quelque espèce nouvelle. Rencontre-t-on quelque insecte inconnu, vite on consulte les collections à sa portée, on le soumet à ses amis les plus connaisseurs qui répondent que *c'est nouveau*, puisqu'ils ne le connaissent pas; et, fort de cette assurance, sans étudier les caractères génériques, sans comparer avec les espèces voisines publiées dans le groupe, sans même s'assurer si le nom, dont on le décore, n'existe pas déjà, on se hâte d'en faire une rapide description, qui peut s'appliquer tout aussi bien à des espèces voisines dont on ne soupçonne pas l'existence, et l'on introduit ainsi une espèce qui, quatre fois sur cinq, ne peut manquer d'aller grossir la foule des synonymes, exercer les patientes recherches des vrais travailleurs, encombrer les catalogues, et faire de l'entomologie une science inextricable et sans stabilité dans sa nomenclature.

Je ne parle pas de cette manie de faire des genres qui finira par en établir autant qu'il y a d'espèces dans les tribus où les différences spécifiques sont fort tranchées, comme dans les Longicornes. Cette difficulté de généraliser produit le même résultat dans l'établissement des espèces, et ces esprits de détails en compteront bientôt autant que d'individus d'aspect un peu différent. C'est beaucoup moins grave pour le genre, qui n'est plus guère qu'un groupement factice, que pour l'espèce, qui doit être naturelle et stable.

Si l'on était tenté de croire à l'exagération (ceux qui s'occupent sérieusement de nomenclature savent que je n'exagère rien), je pourrais appuyer ces considérations générales par des centaines d'exemples; mais je me bornerai à en citer quelques-uns qui se présentent à ma mémoire et qui feront toucher du doigt la plaie que je signale.

Un entomologiste bien connu trouve ou reçoit des Pæderus (c'étaient des *limnophilus* Er., *riparius* L., *Lusitanicus* Baudi, *longicornis* Aubé et *littoralis* Grav., espèces qui ne sont pas par trop inconnues); il étudie, il consulte et vient publier dans nos Annales, qui l'acceptent avec empressement, la 1re espèce sous deux noms *Corsicus* et *minutus*, la 2e sous celui de *longicollis*, la 3e comme *ventricosus*, la 4e comme *carbonarius*, et la 5e devient le *peduncularius*, et qui, plus est, il y trouve les caractères d'un nouveau genre Pæderomorphus! Je dois cette synonymie à nu spécialiste (M. Fauvel).

Dans le genre Omias, une petite espèce a le privilége d'attirer l'attention de tout le monde, c'est le *concinnus* ou *oblongus* de Bohem.-Schœnh.; pour notre collègue, il y trouve le *Raymondi*, le *Marqueti* et probablement

aussi le *trichopteryx!* Un individu, par hasard, n'a pas pris soin en mourant de fermer sa mandibule, un autre membre de la Société entomologique nous en fait un *mandibularis.* Dans le genre NANOPHYES, le *transversus* d'Aubé, cette charmante espèce si tranchée, est pour lui un ANTHONOMUS *juniperi!* le *Chevrieri* Bohem.-Sch. est décrit sous le nom de *gracilis* par Redtenbacher, et de *spretus* par Jacq. du Val.

Qui ne connaît, pour en finir de cette énumération, le fameux genre *Prinobius,* dont les espèces sont si embrouillées qu'on a peine à les séparer, qui sont au nombre de 4 pour les uns, et se réduisent à 2 et même à une pour les autres, où le *Myardi* Muls. a été décrit simultanément dans une même séance sous les noms de *lethifer* et de *Gaubili?*

Le mal, on le reconnaîtra, est donc assez grave pour que la Société y donne une attention sérieuse. C'est à elle qu'il appartient d'y porter remède et elle le peut. Voici deux moyens qui me semblent propres à atteindre ce but :

Chargez une commission 1° d'étudier sérieusement les espèces litigieuses, d'en dresser une liste aussi complète que possible, avec preuves à l'appui, qui sera soumise à tous les membres de la Société, et de provoquer les renseignements et les observations; cette liste une fois arrêtée pourra être communiquée à toutes les Sociétés de France et de l'étranger qui s'occupent d'insectes et même à tous les entomologistes, en provoquant de leur part un sérieux examen. De là sortirait une liste définitive qui obtiendrait, j'aime à le croire, l'adhésion des entomologistes de tous les pays, et chacun s'engagerait à s'y conformer soit dans ses publications, soit dans le classement de sa collection;

2° D'examiner toutes les espèces nouvelles destinées à être publiées isolément dans nos Annales, de s'assurer par un membre compétent sur le vu du type si l'espèce est valabe, si elle est vraiment nouvelle et si le nom qu'elle porte ne fait pas double emploi dans la même tribu; car avec notre système de genres, il est fréquent de voir passer une espèce d'un genre à un autre, d'où les mutations de noms deviennent nécessaires. La commission pourrait appeler l'attention en annonçant qu'on propose tel nom de genre, tel nom d'espèce et chacun serait invité à en dire son avis. Ainsi les pages de la Société ne seraient plus aussi souvent chargées d'espèces nominales ou de noms à changer.

Quelques personnes à la suite de Schaum voudraient qu'on ne tînt nul compte des descriptions insuffisantes; mais je crains que ce système trop exclusif ne produise un résultat tout opposé, et n'augmente le nombre des synonymes, au lieu de le restreindre.

Il est juste que l'entomologiste chargé d'une publication s'applique par tous les moyens à reconnaître toutes les espèces décrites avant lui et à en

conserver les noms, non par respect pour les auteurs, mais pour ne pas multiplier la synonymie. Seulement si, après coup, lorsqu'une espèce est en possession d'un nom déjà connu, on vient à découvrir qu'un Stephens ou un Motschulsky lui en avait assigné un autre dans une description impossible, je garderais, en vertu de la prescription et dans l'intérêt de la science, le nom répandu, et je mettrais en synonymie l'autre nom, quoique plus ancien. Je pense qu'on devrait même signaler cet abus de la description, cet oubli du respect dû au public entomologique, dont l'auteur s'est joué par de telles descriptions. Il suffirait alors d'accompagner la citation d'une épithète propre à caractériser la description (description insuffisante, mauvaise, absurde ou autre).

Je prie la Société de ne voir dans mes paroles d'autre pensée que celle de provoquer de sa part des mesures propres à sauvegarder les intérêts de la science et l'honneur de ses magnifiques publications. Si le remède que je propose ne suffit pas, elle ne manque pas de membres aussi zélés et plus habiles qui en trouveront un plus efficace. Pour moi, je m'y rallierai volontiers, satisfait d'avoir suggéré la mesure qui détruira l'abus.

M. Sichel appuie le contenu de la note de M. de Marseul, quant à la partie qui traite de la nécessité de ne point établir des espèces nouvelles sur un petit nombre d'individus, et sans beaucoup de réflexion. Dans le quatrième numéro trimestriel de nos Annales pour 1865, il a essayé de donner un exemple pratique de l'application de cette règle par la révision monographie des espèces du genre des Hyménoptères *Sphecodes*, basée sur environ 3,000 individus, dont il a dû ramener plus de 2,000 à une seule espèce, tandis que notre collègue M. Fœrster, à qui il avait communiqué une grande partie de ces individus, y a établi près de 150 espèces nouvelles.

Il propose que le sujet de la lettre de M. de Marseul soit mis à l'ordre du jour de l'une des séances à venir.

La Société, reconnaissant avec MM. de Marseul et Sichel combien il est déplorable de voir chaque jour décrire comme nouvelles avec des noms particuliers des espèces d'insectes déjà connues, mais toutefois sans discuter quant à présent les moyens proposés pour y remédier, ou ceux qui sembleraient plus facilement praticables, décide l'impression du travail de notre collègue dans les Annales.

— M. Follias fait savoir, par l'entremise de M. L. Buquet, que le *Scymnus arcuatus* Rossi, que l'on semble jusqu'ici n'avoir indiqué que comme ayant été trouvé dans les mois de juin et de septembre, a été pris par lui sur un Lierre aux environs d'Abbeville le 15 janvier dernier.

Lectures. Édouard Perris : Descriptions de quelques insectes Coléoptères nouveaux.

— Robert Mac-Lachlan : Description d'un genre nouveau et d'une espèce nouvelle d'insectes Trichoptères (Névroptères) européens; travail accompagné de figures.

— Hippolyte Lucas : 1° Quelques remarques sur les Lépidoptères du genre *Argynnis* qui habitent les environs de Pékin, et description avec figures d'une espèce nouvelle appartenant à cette coupe générique; 2° Note sur un fourreau appartenant probablement à un Lépidoptère de la tribu des Psychides rencontré dans le sud des possessions françaises du nord de l'Afrique.

Membres reçus. MM. Émile Deyrolle, naturaliste à Paris, présenté par M. Henri Deyrolle; Kirsch, pharmacien à Dresde (Saxe), présenté par M. Javet; et Édouard Salvaire, commis à la Préfecture du département de la Seine, présenté par M. Fallou.

Séance du 28 Février 1866.

Présidence de M. PARIS.

M. le professeur Lespès, de Marseille, assiste à la séance.

Communications. M. Lespès fait passer sous les yeux de la Société de nombreuses phothographies de Formicites qu'il a montrées il y a quelques jours à la Sorbonne dans la conférence qu'il vient de faire. Notre collègue entre dans des détails intéressants sur l'anatomie et les mœurs des Fourmis; il s'occupe aussi plus spécialement des Insectes myrmécophages, et dit qu'il est à peu près certain d'avoir découvert la larve jusqu'ici inconnue du *Catopsimorphus formicetorum.*

— M. H. Lucas communique les notes suivantes :

1° J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de mes collègues deux mâles d'un Lépidoptère Chalinoptère qui n'avait encore été signalé que comme habitant la France méridionale, Taganrok et Sarepta et la Sierra-Nevada en Andalousie. Ce Chalinoptère, sur lequel les lépidoptéristes ne sont pas encore bien d'accord, est le *Bombyx dubia* de Hubner, pl. 61, fig. 261, ou l'*Orgyia dubia* de Duponchel, Hist. nat. des Lépidopt. d'Europe, Suppl., t. III, pl. 75, fig. 1, ou le *Bombyx seleniaca* de Fischer, Boisd., Ind. méthod., p. 68, ou l'*Orgyia splendida* de Rambur, Faune entom. de l'And., pl. 13, fig. 3 à 6.

Cette jolie espèce habite aussi l'Algérie, particulièrement les régions élevées (Boudjarea) des environs d'Alger où elle a été rencontrée dans les premiers jours de mai en 1865. Plus haut, j'ai dit que les lépidoptéristes n'étaient pas bien d'accord sur le nom spécifique à donner à cette espèce; en effet, Duponchel, loc. cit., tom. III, p. 75, adopte le nom spécifique de *dubia*, et le docteur Boisduval, loc. cit., p. 68, celui de *seleniaca* de Fischer accompagné de cette remarque : *In speciminibus e Taganrok et Sarepta Russiæ alæ anticæ pallide flavæ*; *in individuis hispanicis contra alæ anticæ vivide fulvæ ut posticæ. An specie diversa?*

2° Je fais encore passer sous les yeux de la Société plusieurs individus de l'*Hydrachna globosa* Hermann, dont des nymphes ont été rencontrées par M. Bellevoye sur des *Dytiscus marginalis* recueillis dans une mare aux environs de Metz par M. de Saulcy. Ces nymphes, dont M. Bellevoye a obtenu plusieurs individus parfaits, avaient leur suçoir profondément engagé dans les segments abdominaux de ces Hydrocanthares et étaient recouvertes par les ailes et les élytres. Suivant M. Bellevoye, qui a examiné ces Arachnides, cet entomologiste a compté 3, 4 et même jusqu'à 12 individus de l'*Hydrachna globosa* fixés aux segments abdominaux d'un seul *Dytiscus marginalis*. Je ne crois pas devoir entrer dans de plus longs détails sur cette Arachnide, dont les larves et les nymphes se plaisent aussi sur d'autres insectes aquatiques, telles que les Ranâtres et les Nèpes, car les métamorphoses de l'*Hydrachna globosa* sont bien connues, et Dugès, Ann. des Sc. nat., 2e série, p. 18, 1834, s'est longuement étendu sur les diverses transformations que subissent ces Hydrachnes avant d'être parfaits ; transformations qui rappellent un peu celles de certains insectes.

— M. Girard fait connaître les renseignements qui suivent :

1° J'ai reçu une lettre de M. le docteur Richard Sarell, de Constantinople, relative aux éducations de Vers à soie entreprises en 1865 dans ses propriétés près de Scutari, en Turquie d'Asie, au moyen de nouvelles

graines, afin de renouveler la race locale atteinte depuis plusieurs années par l'épidémie et devenue la source de reproductions infectées. Il acheta à Milan des graines japonnaises directes et d'autres, du même pays, ayant déjà donné une génération italienne. Cette dernière graine a fourni de fort beaux cocons. Les œufs japonais ont produit des vers et des cocons plus petits. La plus grande partie de la graine provenant de cette seconde source est éclose promptement et a donné une seconde éducation dans la même année, mais avec cocons petits et chétifs. C'est un fait intéressant à noter pour les magnaniers qui sont exposés à rencontrer dans les graines japonaises des races à reproduction hâtive ne convenant pas à nos climats. M. Sarell compte reprendre en 1866 des éducations sur la plus grande échelle avec les graines des provenances que nous indiquons et qui auront déjà subi une ou deux générations hors du Japon. En outre, il se propose d'essayer le produit de quatre cents cartons de graine des meilleures races du Japon qui lui ont été expédiés directement de Hakodadi.

2° M. Paris a réuni et communiqué à la Société un certain nombre de documents relatifs aux piqûres de mouches et aux accidents charbonneux qui les suivent. Je crois utile d'y joindre un nouveau fait, de l'authenticité duquel je puis répondre de la manière la plus complète. Dans les derniers jours de juillet 1865, Mme B..., se promenant dans son jardin, à Pomponne-les-Bois, près de Lagny (Seine-et-Marne), se sentit piquée au haut de la joue gauche par une mouche. Elle l'écrasa en y portant vivement la main et vit tomber l'insecte à ses pieds. Au bout de deux jours apparut un bouton auquel il ne fut malheureusement pas donné attention; mais en deux ou trois jours toute la joue et l'œil étaient envahis, cyanosés, presque gangréneux. La vie de Mme B... courut le plus grand danger. Le mal ne fut conjuré qu'à force de chaux vive qui produisit, sous son action caustique, de profondes cicatrices et un ectropion complet et très-incommode de la paupière inférieure. On ne put constater dans le voisinage aucun cas de charbon sur le bétail ; mais il y a, à peu de distance, un chantier d'équarrissage qui est probablement la cause de ce grave accident. Les pustules charbonneuses à la suite de piqûres de mouches sont fréquentes en été dans la Brie ; beaucoup de paysans portent à la main ou à la face des cicatrices de cautérisation par le fer rouge, à laquelle ils ont soin de recourir immédiatement.

— M. Paris communique la note qui suit :

On lit dans le *Daily-News*, du 14 février 1866, d'après la *Patrie* du 16 février : « Un invertébré appartenant à l'espèce du *Cysticercus cellulosa*
» qui, généralement, se loge dans les parties internes des animaux,
» vient d'être extrait de l'œil d'une femme par M. Woolcott, oculiste de

» l'hôpital ophthalmologique de Maisdstone, dans le comté de Kent. » Depuis quelque temps on avait remarqué la présence de ce parasite » dans l'œil de cette femme, qui avait presque complètement perdu la vue » par suite de l'inflammation. M. Woolcott a parfaitement réussi dans » l'opération. C'est la seconde fois seulement, depuis vingt ans de pra- » tique comme oculiste qu'il a eu à traiter le même cas. »

Lectures. Colonel Goureau : Notes sur les larves de quelques insectes et sur les lieux qu'elles habitent.

— Alphonse Milne-Edwards : Description de trois espèces nouvelles de Crustacés du genre *Boscia.*

Membres reçus. — MM. Paul Coret, cultivateur, à Puteaux (Seine), présenté par M. Goossens, et Gronier, à Saint-Quentin (Aisne), présenté par M. Reiche, au nom de M. Thibésard.

Séance du 14 Mars 1866.

Présidence de M. PARIS.

Rapport et décisions. M. le docteur Grenier donne lecture du rapport de la commission (composée, conjointement avec lui, de MM. Ch. Aubé et Reiche), chargée d'examiner les comptes du trésorier pour l'année 1865.

Il résulte de ce travail, ainsi que M. Lucien Buquet l'a exposé à la Société dans la séance du 14 février, que, grâce aux encouragements de M. le ministre de l'instruction publique, et malgré l'augmentation considérable du prix de gravure et de coloriage des planches des Annales et les dépenses faites tant en accroissement de notre bibliothèque que pour l'achat d'obligations nouvelles des chemins de fer, notre situation financière s'est encore améliorée de plus de 500 francs pendant l'exercice qui vient d'expirer.

Cette situation se résume comme il suit :

Recettes	en caisse au 31 décembre 1864.	5,465 fr. 94 c.	15,502 fr. 39 c.
	opérées en 1865.	10,036 45	
Dépenses.			9,523 24
Excédant des recettes sur les dépenses (1).			5,979 fr. 15 c.

« Nous avons donc, ajoute M. le rapporteur, déduction faite des frais d'impression et de gravure du quatrième numéro de 1865, environ 3,000 francs parfaitement disponibles, et nous n'hésiterions pas à vous proposer comme précédemment l'achat d'un certain nombre d'obligations de chemins de fer, si nous ne croyions pas devoir répondre auparavant à quelques reproches qui ont été adressés à notre sage système d'économie.

» Trois honorables membres de province, dans une lettre qui vous a été lue en 1865, et dont certainement vous n'avez pas perdu le souvenir, demandaient quel besoin nous avons d'accumuler ainsi obligations sur obligations, au lieu d'employer les sommes que nous avons capitalisées à des publications de mémoires importants en dehors de nos Annales, à la réimpression de certains ouvrages épuisés, à des traductions d'œuvres entomologiques étrangères, à l'établissement de prix et de médailles, enfin à la rémunération des auteurs qui nous donnent leurs travaux.

» Dans tout cela, il y a incontestablement du bon, et si nous avions seulement en revenu ce que nous possédons en capital, certes il y aurait lieu d'en discuter l'application ; mais cela nous paraît aujourd'hui tout à fait inopportun.

» Gardons-nous, Messieurs, au moins quant à présent, de toute innovation, et proclamons-le de suite, car ce sera pour les administrateurs de notre époque les plus glorieux titres à la reconnaissance de nos successeurs, que ce n'est pas pour nous que nous amassons. Si nous entassons ainsi écus sur écus, c'est pour mettre la Société en position de faire un jour une partie de ce qui vous était proposé. Nous disons une partie, car nous ne voudrions pas la voir s'engager jamais dans le système *des prix*, *médailles* et *rémunération quelconque de travaux scientifiques*.

(1) Il ne faut pas perdre de vue que sur cet excédant de 5,979 fr. 15 c., il y aura à prélever 3,000 fr. environ pour les frais d'impression, de gravure et de coloriage du 4e trimestre des Annales de 1865, de sorte que la réserve se réduira à 2,779 fr. 15 c. — Quant à la souscription aux Tables générales des Annales au minimum de 20 francs, qui a été close le 31 décembre dernier, elle s'élève, intérêts compris, à 2,653 fr. 95 c. — Enfin l'inventaire de toutes nos valeurs mobilières se monte à la somme de 47,865 fr. 95 c., dans laquelle notre bibliothèque a elle seule figure pour 10,000 fr.

» Si nous économisons, c'est pour être à même d'avoir aussitôt que possible un local à nous pour tenir nos séances, local qui sera affecté en outre à notre bibliothèque et même, s'il est possible, au logement d'un des membres du bureau, et de pouvoir enfin rémunérer généreusement les services que nous rendent aujourd'hui avec tant d'abnégation nos divers fonctionnaires. Hélas ! aucun de nous ne peut se flatter de voir un état aussi prospère, mais la Société ne meurt pas elle ! Les années, au lieu de l'affaiblir, lui donnent au contraire plus de force et de vitalité, et notre devoir, à nous ses enfants, est par nos économies de rendre possibles ces améliorations.

» Espérons que quelque collègue généreux, comprenant la tendance de la Société, sa ferme volonté de persévérer dans une si bonne voie, n'hésitera pas à vous faire, comme dernier adieu, un cadeau qui, sans appauvrir sa famille, contribuerait si puissamment aux progrès de la science qui le charmait pendant sa vie. »

Après avoir entendu la lecture de ce rapport, dont elle adopte les conclusions, la Société approuve :

1° Les comptes présentés par M. le trésorier pour 1865 et lui en donne décharge ;

2° L'acquisition de *huit nouvelles obligations* 3 p. 0/0 des chemins de fer de l'Ouest (ce qui en portera le nombre à cinquante-huit) (1) ;

3° Décide qu'extrait en sera donné dans le Bulletin ;

4° Vote de vifs remercîments à MM. Buquet, Desmarest, Doüé, Lucas et de Bonvouloir pour le zèle éclairé et consciencieux, la complaisance et l'activité qu'ils ont apportés en 1865, comme les années précédentes, dans l'exercices de leurs fonctions.

La Société renvoie, en outre, à l'examen d'une commission spéciale, composée de MM. Goureau, Lucas, Reiche et *des membres titulaires du bureau*, une proposition qui lui est soumise par M. le docteur Grenier, et tendant à ce qu'à l'avenir les membres puissent se libérer de la cotisation annuelle de 24 francs au moyen du versement fait, une fois pour toutes, d'une somme de 300 francs.

Communications. M. Goossens donne lecture de la note suivante :

La faune de Paris est très-bien connue : mais s'il est presque impossible de trouver des Lépidoptères inédits; il arrive quelquefois d'y prendre des

(1) Ces nouvelles obligations ont été achetées, et les numéros ont été remis à M. le président dans la séance du 11 avril 1866.

espèces qui, jusqu'alors, étaient considérées comme appartenant à des contrées bien différentes de la nôtre.

Tous mes collègues en lépidoptérologie ont eu de ces bonnes fortunes et n'y attachent, il me semble, pas beaucoup d'importance, car presque jamais ils n'en ont parlé.

Pourtant la chose me paraît devoir être citée. Je vous demanderai donc, Messieurs, la permission de vous signaler quelques Lépidoptères trouvés dans nos environs, et par conséquent d'augmenter notre faune déjà si riche en espèces diverses.

1° Nola Centonalis (Duponchel) indiquée fort rare en Hongrie. Elle me paraît bien rare aussi dans nos environs; je n'ai encore pris qu'un seul individu de cette espèce en juin. — Forêt de Bondy.

2° Nonagria Lutosa (Hubner). Elle n'est indiquée dans le Species de M. Guenée que du Danemark et d'Angleterre; les individus que je fais passer ont été pris à Passy.

3° Stegania Permutaria (Hubner) type. Cette espèce n'appartenait qu'à la France méridionale ; nous possédions pour compenser la var. *commutaria* de cette même espèce. Depuis quelques années, je prends le type en même temps que la variété à la Varenne-Saint-Maur ; il est juste d'ajouter que la variété est beaucoup plus commune.

4° Cheimatobia Boreata (Hubner). Cette espèce est assez facile à trouver dans nos environs; elle a été prise par nos collègues MM. Fallou, Caroff et moi. Elle n'était indiquée que du nord de l'Allemagne et du nord de l'Angleterre.

5° Thera Firmata (Hubner), si reconnaissable de la var. *simularia* par les antennes pectinées chez le mâle. Cette espèce n'était pas indiquée comme se trouvant aux environs de Paris; elle n'est pas rare en septembre dans quelques localités plantées en Sapins du bois de Boulogne.

6° Phibalapteryx Aquata (Hubner). Elle est indiquée du midi de la France. M. Crochart et moi nous avons pris cette espèce en nombre sur les Genevriers à Fontainebleau, en juin et en août.

7° Lemmatophila Alienella (Treitschks). Cette espèce n'est indiquée que d'Autriche et de Franconie, et y est considérée comme rare. J'ai trouvé la ♀ au bois de Boulogne sur un Bouleau, dans le mois de février 1860; depuis, j'y retourne tous les ans et je ne l'ai jamais repris.

— M. Robert Mac-Lachlan adresse la notice qui suit par l'intermédiaire de M. Laboulbène :

A-t-on jamais observé les œufs du *Myrmeleon formicarius?* Comme l'insecte ne se trouve pas en Angleterre, je n'ai pas pu faire des observa-

tions, et je cherche en vain dans les auteurs des renseignements sur ce sujet. Je trouve seulement dans Geoffroy (*Histoire abrégée des Insectes*, tom. II, p. 258) les mots suivants : « Je n'ai point vu ces insectes accou- » plés, mais une chose très-singulière, c'est que dès que l'insecte parfait » sort de sa boule ou de sa coque, il dépose un ou deux œufs. Ces œufs » ne doivent point être féconds puisqu'il n'y a point eu d'accouplement. » J'en ai gardé quelques-uns dans le sable, et ils ne m'ont réellement » rien donné. » Grâce à la bonté de notre honorable collègue M. Berce, j'ai pu élever ces insectes ici, et d'abord j'ai cru avoir la même chose que Geoffroy; car aussitôt que l'insecte sortait de sa coque, il déposait des corps ayant tout à fait la forme d'œufs; mais quand je les ai cassés, je les ai trouvé solides. Je pense donc que ces œufs imaginaires ne sont réellement que le *meconium*, qui, au lieu d'être rendu à l'état liquide, comme cela se voit chez presque tous les insectes, prend chez le Fourmilion la forme d'œufs secs et durs.

D'après les observations de M. Brauer, M. Kollar, son compatriote, trouva les œufs de l'*Ascalaphus macaronius* déposés sur une tige de Gramen; et j'ai reçu de l'Inde des œufs d'une espèce de *Myrméléon* ou d'*Ascalaphus* rangés sur une tige de Mûrier, et au nombre de quarante ou cinquante.

Des larves de *M. formicarius*, que j'ai recueillies avec M. Berce à Fontainebleau, en août 1864, et qui étaient assez grandes à cette époque, restèrent chez moi presque douze mois avant de se métamorphoser en nymphes (Voyez l'*Entomologist's Monthly Magazine*, vol. II, p. 73-75). D'après ce que dit notre honorable collègue (*Ann. Soc. ent. France*, 1865, Bullet., p. XLVI), il n'a point observé un fait semblable, et je dois supposer que le climat plus froid de l'Angleterre peut retarder le développement de ces larves de *Myrmeleo*.

— M. Pandellé annonce qu'il s'occupe d'un travail relatif à la révision des *Tachyporini* d'Erichson, et qu'il serait heureux de recevoir de nos collègues les types rares de cette tribu.

Lectures. H. Lucas : Note sur une nouvelle espèce de *Carabus* (*stenocephalus*) qui habite les environs de Mogador.

— E. Simon : Notice sur trois espèces nouvelles d'Araignées propres à l'Espagne (*Argyrodes epeiræ*, *Thomisus* (*Monaster*) *Piochardi* et *Oxyopes littoralis*).

Membre reçu. M. le capitaine de Heyden, de Francfort-sur-le-Mein, présenté par M. de Bonvouloir.

Séance du 28 Mars 1866.

Présidence de M. PARIS.

M. le docteur Coquerel, momentanément à Paris, assiste à la séance.

Rapport et décision. M. Goureau, au nom de la commission chargée d'examiner la proposition présentée par la commission des comptes, donne lecture d'un rapport dont les conclusions sont adoptées par la Société, qui décide que tout membre, tant ancien que nouveau, pourra se libérer de la cotisation annuelle en versant la somme une fois payée de 300 francs; somme qni servira immédiatement à l'acquisition d'une nouvelle obligation de chemin de fer.

Communications. M. Gautier des Cottes adresse une note faisant suite à celle qu'il a publiée dans les Annales de l'année dernière, sur les divers *Carabus* de la Péninsule ibérique.

Ainsi, selon lui, le *Carabus lateralis* Chevrolat est bien le *Carabus lineatus* Dej., comme le dit M. Perez-Arcas, et les *Carabus Whitei* Deyrolle, d'après des individus rapportés par nos collègues de l'Espagne méridionale, ne sont autres que de petits types des *C. Troberti* DEJ. (et non pas KRAATZ comme l'indique M. de Marseul dans son Catalogue) : 1° Le corselet est le même dans les *splendens*, *Troberti* et *Whitei ?* allongé, et recouvert de rides transversales; 2° les dispositions des quelques points enfoncés sur les élytres occupent dans les trois espèces et variétés la même place.

Seulement notre collègue ajoute qu'il a vu un *Troberti typique* dans la collection de feu Achille Deyrolle, et que ce type ne diffère en rien des petits prétendus *Withei* rapportés l'année dernière d'Espagne. D'un autre côté, le type *C. Withei*, décrit par A. Deyrolle, n'existant qu'à un *seul exemplaire* au *Bristish Museum*, il est impossible, jusqu'à présent, de rien préciser sur la valeur spécifique de ce Carabe. Toutefois, M. Gautier des Cottes ne veut que donner une place régulière aux diverses variétés du *splendens*, qui nous sont arrivées d'Espagne par l'excursion entomologique effectuée l'an dernier, et jusqu'à présent il se bornera à affirmer que tous les *Withei* d'Espagne, *sans exception*, sont des *Carabus splendens ;* var. *Troberti* Dej.

— M. Coquerel montre un grand nombre de Coléoptères nouveaux qu'il a découverts à l'île de Bourbon et qu'il se propose de décrire dans la *Faune de l'île Bourbon* qu'il prépare pour nos Annales.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

La Tentyride que j'ai décrite sous le nom de *Cirta* (1) *striaticollis* (Ann. Soc. entom. 3e série, tom. V, Bullet., p. LVI, 1857) doit sans aucun doute varier beaucoup pour la taille, et comme exemple venant à l'appui de cette opinion, je fais passer sous les yeux de la Société un individu de cette Tentyride long de 11 mill. sur une largeur de 7 mill. environ. Quand on étudie comparativement cet individu beaucoup plus grand que celui qui a servi de type pour l'établissement de cette espèce, et qui n'en est peut-être que la femelle, on serait presque tenté à la première vue de le considérer comme formant une nouvelle espèce. En effet, outre sa taille, qui est beaucoup plus grande, il est entièrement noir au lieu d'avoir les élytres d'un marron brillant, comme cela a lieu chez l'individu typique; mais quand on pousse plus loin cette étude comparative, on ne tarde pas à remarquer que les points présentés par la tête sont les mêmes, et que les stries qui parcourent le thorax en dessus et en dessous sont aussi les mêmes; quant à la ponctuation offerte par les élytres elle est également tout à fait semblable chez ces deux individus à taille si disproportionnée. Ne voyant aucune différence, à part la dimension et la couleur, je suis naturellement conduit à considérer ce second individu comme ne formant qu'une variété à taille exagérée. Quant à la couleur noire des élytres, elle n'est peut être qu'accidentelle, car je ferai observer que ce *Cirta striaticollis*, que je dois à l'extrême obligeance de notre collègue M. Bellier de la Chavignerie, a été rencontré mort. Il était sans aucun doute dans cette condition depuis un certain temps, car les pattes et les antennes avaient disparu, ainsi que les palpes maxillaires et labiaux. C'est aux environs de el-Aghouat que ce *Cirta striaticollis*, remarquable par sa taille, et dont je ne connaissais encore qu'un seul individu, a été découvert.

— Le même membre lit également la notice qui suit :

Le *Papilio Telamon*, qui a servi de type à M. Westwood pour établir son genre *Sericinus* (Trans. entom. Soc. of Lond., p. 173, 1851), a été figuré pour la première fois par Donovan dans les Ins. of China en 1798. Comme cet Achalinoptère était privé de tête, Donovan lui en a donné une, mais qui lui est tout à fait étrangère ; en effet, lorsque l'on examine attentivement la figure très-bien faite de ce Lépidoptère, on remarque qu'il est représenté avec la tête et les antennes d'un *Papilio*.

(1) Et non *Cirsa* par erreur typographique.

Lorsqu'on étudie cet Achalinoptère, on voit qu'il se rapproche beaucoup de la *Thais Cerisyi* par sa forme générale; il a aussi une certaine analogie avec les *Teinopalpus ;* aussi est-ce dans le voisinage de ces coupes génériques que M. Westwood place son genre *Sericinus*.

Lorsque M. Westwood a établi ce nouveau genre il ne connaissait pas les premiers états de ce singulier Lépidoptère, et comme il m'a été possible d'en étudier la chenille et la nymphe, je dois dire d'abord que l'entomologiste anglais a eu raison de faire avec ce Papillonide une coupe générique nouvelle.

Quand on observe cette chenille, on remarque qu'elle a une certaine ressemblance avec celle des *Thais ;* en effet, elle offre comme celles-ci plusieurs rangées de pointes ou épines; mais ce qui la rend remarquable, ce sont deux longs tentacules (sans compter celui rétractile en forme d'Y) situés de chaque côté de la tête, et que cette chenille à l'état de vie doit diriger dans tous les sens. Quant à la chrysalide, elle a aussi de l'analogie avec celle des *Thais*, car elle est comme celle-ci cylindrico-conique; mais ce qui la différentie, c'est qu'elle est épineuse, avec la tête non taillée en biseau et terminée par deux forts tubercules affectant tout à fait la forme d'une épine.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les autres caractères présentés par la chenille et la nymphe de cet Achalinoptère, mon intention étant d'en faire l'objet d'une note spéciale accompagnée de figures. D'après les renseignements que j'ai eus par le R. P. David sur cette espèce, avec laquelle les entomologistes anglais en ont fait trois ou quatre autres à cause des variations que présentent les mâles et les femelles, j'ai appris que la chenille de cet Achalinoptère vit sur une Aristoloche qui croît abondamment aux environs de Pékin.

— M. V. Signoret donne lecture d'une note détaillée sur les Insectes qui ravagent les plantations de Citroniers, d'Orangers et d'Oliviers, ainsi que les végétaux qui ornent les parcs et les jardins du département des Alpes-Maritimes. Ces Insectes sont des *Thrips*, des *Kermès* et surtout des *Cochenilles*, qui causent des dégâts tels que les arbustes attaqués souffrent considérablement et périssent même dans bien des cas. Notre collègue, dans ce travail, qui va être publié dans un journal du midi de la France, cherche à indiquer les procédés de culture qui pourraient diminuer un mal, qui, en se propageant encore, ne tendrait à rien moins qu'à détruire complétement nos cultures de Citroniers, d'Orangers et d'Oliviers.

M. Coquerel fait remarquer que si les Orangers des provinces méridionales de la France sont attaqués par des Insectes, c'est qu'ils sont malades. Il en est de même à Bourbon : les immenses plantations de Cannes à sucre sont attaquées aussi par les Kermès, par une chenille, et parti-

culièrement par une Cochenille connue sous le nom de *Pou blanc.* Mais s'il en est ainsi c'est que la Canne s'étiole chaque année davantage sous l'action d'un mal inconnu. Notre collègue pense qu'aucun remède, aussi bien en France qu'à Bourbon, ne peut être apporté pour sauver les végétaux attaqués; car c'est parce que ceux-ci sont entièrement épuisés, que les Insectes sont venus s'en emparer; s'ils étaient sains les Insectes ne les attaqueraient pas. La seule chose qu'il y ait à faire est de changer complétement la nature de la culture.

M. Gervais, qui été à même d'étudier les Orangers et les Oliviers du midi de la France, se range à l'avis de M. Coquerel.

M. Émile Deyrolle dit que l'on est parvenu à détruire les Cochenilles qui attaquaient des arbres à fruits au moyen de vapeurs d'acide sulfureux, et qu'on se propose d'employer le même procédé pour se débarrasser du Pou blanc qui ravage les Cannes à sucre de l'île de Bourbon.

— M. Reiche annonce la mise en vente d'une collection de Curculionites du monde entier.

Cette collection se compose de :

1° La collection du général Dejean: 4,000 espèces, 16,000 individus environ;

2° La collection des espèces exotiques de M. L. Reiche : 2,880 espèces, 5,200 individus;

3° La collection La Ferté : 2,000 espèces, comprenant les chasses de M. Goudot (Justin) dans la Nouvelle-Grenade; celles de M. Bocandé dans la Sénégambie; celles du docteur Bacon dans le nord de l'Inde.

La collection Dejean, seule, a été achetée 8,000 francs; on céderait celle-ci pour 10,000 francs.

Pour exemple d'un résultat de réunion : les Brenthides de ces collections réunies donnent 225 espèces, 734 individus; les Anthribites, 292 espèces, 773 individus.

S'adresser à M. Louis Reiche.

Lecture. Jacques Bigot : Description d'une nouvelle espèce de Diptères des Moluques, constituant le type d'un groupe générique particulier (*Anæropsis Lorquini*).

Membre reçu. M. Louis Bedel, à Paris, présenté par M. Grenier.

Séance du 11 Avril 1866.

Présidence de M. PARIS.

M. Fauvel assiste à la séance.

Communications. M. Künckel annonce que dans le Congrès des Sociétés savantes qui vient d'avoir lieu à Paris, sous la présidence du Ministre de l'Instruction publique, il a été accordé : une médaille d'or à M. Fabre, une médaille d'argent à M. Rey, et des rappels de médailles à nos collègues MM. Goureau et Millière, pour leurs divers travaux entomologiques.

— M. Grenier dit que l'individu typique, unique jusqu'ici, du *Cymindis canigulensis* Fairmaire et Laboulbène, fait actuellement partie de sa collection.

— Le même membre fait savoir qu'un nombre, suffisant pour tous nos membres actuels de la Société, du portrait lithographié de Schaum, a été offert à la Société, et que ce portrait pourra accompagner la notice nécrologique de ce savant entomologiste publiée dans le quatrième numéro de 1865 de nos Annales.

Lecture. Girard : Note sur des expériences relatives à l'action des courants électriques sur les chrysalides de Lépidoptères.

Séance du 25 Avril 1866.

Présidence de M. PARIS.

Décision. Après avoir consulté par une circulaire spéciale tous ses membres français, la Société décide à une immense majorité, tant des

membres présents à la séance que de ceux des départements, que sa dixième excursion provinciale aura lieu en Alsace, principalement dans les Vosges, et que les lieux de rendez-vous généraux seront Strasbourg et dans les Vosges l'hôtel de la Schlucht par Gérarmer. M. Berce est prié de vouloir bien prendre la direction de l'excursion.

Des démarches, faites depuis par le secrétaire pour faciliter le voyage de nos membres, ont obtenu le plus complet succès ; et la Société offre tous ses remercîments à l'administration des chemins de fer de l'Est, qui a bien voulu accorder une réduction de 50 p. 100 sur le transport de nos collègues à partir du 10 juin jusqu'au 10 août 1866.

Communications. M. Coquerel, revenant sur une communication déjà présentée en son nom dans la séance du 11 octobre 1865 (*Bulletin*, LVII et LVIII), montre le dessin d'un *Sphix Eson* Cramer, de l'île de la Réunion, trouvé fixé à un arbre par un grand nombre de Cryptogames (le *Torrubia sphingum* Schw. et Tulasne) qui en étaient les parasites. Il fait remarquer que ce Champignon présente, selon les diverses phases de sa végétation, des formes différentes ; ce qui établirait pour ce Cryptogame une sorte de génération alternante.

M. Guérin-Méneville dit qu'il a observé quelque chose d'analogue en ce qui concerne l'*Oïdium* de la Vigne, et également dans la maladie des Vers à soie connue sous le nom de *Muscardine*.

M. Laboulbène ajoute également que, d'après M. Tulasne, les Cryptogames qui se développent sur les fausses membranes du nez et de la bouche dans certaines maladies de l'homme, revêtent aussi des formes différentes dans le même individu étudié à des époques diverses.

— M. Mathiews demande, par l'entremise de M. de Marseul, s'il faut changer les noms de genres donnés avec leur caractéristique par des auteurs de travaux importants, par ce seul motif que d'autres dénominations avaient été appliquées antérieurement à ces mêmes divisions dans des catalogues imprimés mais non accompagnés de descriptions ou dans des catalogues manuscrits. M. Mathiews demande plus spécialement si, dans le groupe des Ptiliens, dont il s'occupe en ce moment, il doit remplacer des dénominations génériques d'Erichson par des noms indiqués dans un catalogue manuscrit rédigé auparavant par Shüppel.

La Société, après avoir entendu les remarques de plusieurs de ses membres, et conformément à ce qu'elle a décidé à la suite d'une longue

discussion dans sa séance du 27 avril 1859, pense que les noms de catalogues imprimés, mais non descriptifs, ne doivent jamais être préférés à ceux publiés avec la caractéristique du groupe, et à plus forte raison à ceux de catalogues manuscrits.

Séance du 9 Mai 1866.

Présidence de M. PARIS.

MM. Guenée et Westwood assistent à la séance.

Communications. On annonce la mort de nos collègues MM. Caroff et Schutlewort.

— M. Reiche dit que M. de Saulcy s'est assuré, par l'examen approfondi des individus typiques, que les *Boreaphilus Henningianus* Sahlberg, *velox* Heer et *angulatus* Fairmaire, ne constituent qu'une seule et même espèce qui doit prendre le nom de *B. Henningianus.*

— M. Westwood, au sujet d'une communication faite par M. Berce dans la séance du 23 août 1865 (Bulletin, p. XLVI et XLVII), dit qu'il a lui-même, il y a plus de vingt-cinq ans, élevé des larves de Fourmilions et qu'il a pu en obtenir des individus à l'état parfait.

— M. Coquerel, profitant de la présence de notre honorable collègue M. Westwood, présente quelques considérations sur les *Monandroptera* de Bourbon.

M. Westwood, dit-il, a publié dans nos Annales (1864, p. 201) une note dans laquelle il cherche à établir que plusieurs espèces différentes ont été confondues sous le nom de *Monandroptera inuncans* Serville. M. Coquerel, qui a examiné à Bourbon même un grand nombre de ces Phasmides, très-communs sur le Goyavier (*Psidium pomiferum*), est d'un avis contraire. Comme tous les Phasmides, les *Monandroptères* varient singulièrement et pour la taille et pour la coloration. On trouve des femelles de plus de 15 centimètres; quelques-unes n'atteignent pas 8 centimètres. Les unes, les plus grandes et les plus trapues, sont d'un vert pré très-

clair; les autres, les plus petites et les plus minces, sont tiquetées de lilas et de gris perle. On trouve d'ailleurs tous les passages intermédiaires. Les mâles présentent des différences analogues et pour la taille et pour la coloration. Ils sont ailés, et leurs ailes inférieures, souvent d'un rose vif, deviennent quelquefois presque entièrement incolores.

M. Lucas a décrit et figuré dans les *Notes sur la Réunion* de M. Maillard (Annexe, I, p. 23, pl. XXI, fig. 2) une *Monandroptera spinigera.* Notre collègue a été induit en erreur ; ce Phasmide n'appartient pas au genre *Monandroptera.* C'est la femelle du *Raphiderus scabrosus* de Serville. Chez les Raphidères, les deux sexes sont aptères. Le mâle, au corps linéaire et d'un brun feuille morte avec ses pattes grêles et ses téguments noueux, se distingue difficilement des rameaux du Goyavier sur lesquels il demeure immobile pendant de longues heures.

Les Raphidères sont également très-communs à l'île de la Réunion.

A la suite de cette communication, M. Westwood dit que les espèces de *Monandoptera* qu'il a cru devoir distinguer l'ont été d'après des types très-différents et provenant de la collection Marchal; et qu'il attendra la série de variétés montrant les passages de l'une à l'autre que lui promet M. Coquerel avant de décider s'il doit réunir en une seule les diverses espèces qu'il a établies d'après des caractères qui lui paraissent avoir une grande importance.

Lecture. Girard : Note sur divers faits relatifs à la sériciculture.

Membre reçu. M. Jerckoff, de Saint-Pétersbourg, présenté par M. de Bonvouloir.

Séance du 23 Mai 1866.

Présidence de M. PARIS.

Communications. M. H. Lucas fait connaître la note suivante :

Je fais passer sous les yeux de la Société un Coléoptère de la famille des Carabiques, tribu des Cychrides, et dont Kollar (Annal. der Wiener Museums der Naturgesch., t. II, p. 333, pl. 31, fig. 1, 1836) a décrit et

seulement figuré le mâle sous le nom de *Damaster blapsoides.* L'individu que je communique et que je considère avec doute comme étant la femelle du *D. blapsoide,* provient du Japon, où il a été rencontré par M. Germain. Quand on étudie comparativement cet Insecte remarquable, qui appartient aux collections entomologiques du Musée de Paris, avec la figure qui a été donnée par Kollar et qui représente un mâle, on voit qu'il est moins allongé, sensiblement beaucoup plus large et que ses élytres sont aussi bien moins fortement acuminées.

— M. Coquerel montre à la Société une poche assez développée qui contient les cocons du *Bombyx Radama*, Lépidoptère de Madagascar dont il a donné la description, mais qui n'a pas encore été figuré. Notre collègue montre aussi le cocon d'un autre Bombycite dont les Malgaches extrayent également de la soie, le *Borocera madagascariensis* Boisduval, *Bombyx Cajanæ* Vinson; et il fait voir la chenille de cette espèce, ainsi que celle du *Borer saccharinæ* Guenée, qui occasionne en ce moment des dégâts considérables dans les plantations de Canne à sucre de l'île de la Réunion.

— M. Stableau fait voir un nouveau modèle de filet à Coléoptères :

Le cadre de ce filet est en acier et elliptique, le grand axe est perpendiculaire au manche, de sorte que cet instrument ramasse en fauchant sur une plus grande surface que s'il était circulaire. Il se plie en deux et se loge dans un fourreau. La poche en toile, au lieu d'être adaptée par un ourlet fixe, l'est par un grand nombre d'anneaux de ficelle ou par des boutonnières ménagées sur tout le pourtour, de sorte qu'elle peut glisser tout autour du fer. Il en résulte qu'on peut à volonté l'étaler sur tout le pourtour quand on fauche, puis, le serrant entre les doigts, fermer la poche avec aisance en rapprochant tous les anneaux, de manière à empêcher les Insectes de sortir.

Lectures. Putzeys : Liste des *Amaroides* et *Clivinides* recueillis en Espagne pendant l'excursion entomologique de la Société.

— H. Lucas : Note sur le *Scotolemon Querilhaci*, avec figures.

— Girard : Note relative à la sériciculture.

Séance du 13 Juin 1866.

Présidence de M. PARIS.

MM. Verloren, vice-président de la Société entomologique néerlandaise, et Erschoff, lépidoptériste de Saint-Pétersbourg, assistent à la séance.

Rapport et *Nominations.* M. Reiche donne lecture du rapport suivant d'une commission (composée, conjointement avec lui, de MM. Coquerel, Delamarche, Girard et Sallé) chargée d'examiner une proposition faite par M. Laboulbène, prise en considération par la Société, et tendant à l'élection de membres honoraires :

Messieurs,

Par suite d'une proposition, tendant à la nomination de deux membres honoraires de la Société, qui fut déposée sur le bureau dans notre séance du 9 mai dernier, une commission fut composée par votre président pour en discuter le mérite et rédiger un rapport conformément à l'art. 9 du règlement. La commission s'est réunie le mercredi 30 mai pour accomplir son mandat, et je viens, comme rapporteur, vous rendre compte du résultat de ses délibérations.

Trois questions étaient à résoudre par la commission : d'abord celle de l'opportunité, ensuite celle du nombre des membres à élire et enfin la désignation d'un certain nombre d'entomologistes jugés dignes d'être appelés à cet honneur.

Le premier point fut promptement résolu : la commission a admis l'opportunité de l'élection de membres honoraires, en regrettant même que la Société n'eût pas pourvu plus tôt aux siéges laissés vacants par la mort d'illustres et regrettés collègues.

Sur le deuxième point, les opinions ont été partagées. L'auteur de la proposition, qui bornait à deux le nombre des membres à élire en présence de sept vacances, ne rencontra pas d'adhérents, quoiqu'il fît entendre que la Société pourrait dans le délai d'un an en élire deux nouveaux. Plusieurs chiffres furent proposés et un membre demanda même qu'il fût pourvu à toutes les vacances. Après une discussion prolongée, la proposition d'élire quatre membres honoraires fut adoptée, avec l'assenti-

ment de M. Laboulbène, comme suffisant pour le moment et sans préjuger de l'avenir.

Le troisième point, celui de la désignation des candidats, était le plus délicat. La commission avait, aux termes du règlement, à en dresser une liste; mais le règlement ne fixe pas le nombre des candidats à y inscrire. Un antécédent aurait pu fixer la commission : c'est celui de l'élection de deux membres honoraires, le 12 mai 1858, où quatre candidats furent présentés. Il est vrai que deux étaient étrangers et deux Français, la Société étant appelée à en nommer un de chaque nationalité. En présence de ce précédent, la commission eût pu dresser une liste de huit candidats, et ce nombre fut même chaudement appuyé. Mais devant cette considération, qu'il fallait le moins possible éparpiller les votes, la commission s'arrêta au chiffre de six. Vint enfin la désignation des candidats. Il y avait un choix à faire entre beaucoup de nos collègues ayant droit à notre sympathie, soit par leur science générale en même temps que par leur position, soit par leurs travaux entomologiques, et ce ne fut pas sans des débats prolongés que la commission arrêta la liste suivante, dressée par ordre alphabétique, dans laquelle elle vous propose de choisir les quatre membre honoraires, savoir : MM. Aubé, Boisduval, Goureau, Herrich-Schœffer, Henri Milne-Edwards et Pictet.

Les titres de ces savants sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les énumérer ici; ils ont été de la part de la commission l'objet d'un examen approfondi, et elle espère, en conséquence, que ses choix auront l'approbation de la Société.

Après avoir entendu la lecture de ce rapport, et conformément à ces conclusions, la Société décide successivement :

1° Qu'il y a opportunité d'élire des membres honoraires;

2° Que le nombre des membres honoraires à élire sera de quatre;

3° Que l'élection aura lieu par scrutin de liste.

Procédant immédiatement à cette élection, la Société proclame membres honoraires MM. Boisduval, Goureau, Guérin-Méneville et Henri Milne-Edwards.

Communications. M. L. Buquet annonce la mort de notre collègue de Paris M. Crochart.

— M. le secrétaire fait savoir que l'excursion entomologique annuelle aux environs de Paris a eu lieu le dimanche 3 juin dernier dans la forêt de Fontainebleau, et qu'une quinzaine de nos membres en ont fait partie.

M. Laboulbène dit que dans cette excursion il a été à même de recueillir les larves de deux espèces de Coccinelles, qu'il a pu élever à Paris. Ce sont les larves de la *Coccinella oblongo-guttata*, dont M. Mulsant a publié la description; mais notre collègue pourra donner des détails nouveaux relatifs à l'anatomie de la bouche, et les larves de la *Coccinella ocellata*, dont la description, faite jadis par De Géer, peut être complétée aujourd'hui en y joignant la description de la nymphe que notre confrère a observée.

— M. Verloren, au nom de la Société entomologique néerlandaise, fait don à notre association de trois photographies du célèbre entomologiste néerlandais Pierre Lyonet, l'anatomiste de la chenille qui ronge le bois de Saule. Le portrait à l'huile qui a servi pour faire les photographies appartient à M. Croiset, descendant de la famille de Lyonet. Les photographies sont de trois grandeurs différentes, et ont été exécutées par l'intermédiaire et les soins de la Société entomologique néerlandaise, qui en tient des exemplaires à la disposition de nos membres contre les frais de tirage.

— M. Henri Brisout de Barneville annonce à la Société qu'il a trouvé récemment, dans l'île de Chatou, le *Psylliodes nigricollis* Marsh. rencontré déjà il y a douze ans à Saint-Maur; il a pris aussi au vol, à Saint-Germain même, le *Bledius nuchicornis* Muls., indiqué par l'auteur comme capturé seulement dans le parc de Versailles; il signale également comme des raretés pour la faune parisienne la *Myrmedonia similis*, prise au filet à Chambourcy, et la *Phytæcia punctum*, découverte sur la Tanaisie, à Poissy.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Voici quelques morceaux de gomme-résine provenant de l'*Hymenæa verrucosa* et qui renferment plusieurs Insectes appartenant à des ordres différents. Je signalerai d'abord un Orthoptère coureur faisant partie du genre *Blatta;* puis un Hémiptère Homoptère, un Névroptère appartenant au genre *Termes*, et enfin un Diptère de la grande famille des Némocères, et qui peut être rangé, mais avec doute, dons le genre *Culex.* Tous ces Insectes fossiles, dans un état de conservation parfaite, ont été recueillis à Zanzibar, d'où ils ont été rapportés par M. Grandidier.

— M. Laboulbène donne lecture d'une lettre que M. le préfet du département de Lot-et-Garonne vient de lui adresser pour lui demander les moyens à employer pour détruire les chenilles qui, en ce moment, causent

de grands ravages aux arbres à fruits, et principalement aux Pruniers des environs de Marmande et de Villeneuve.

Lectures. Charles Brisout de Barneville : Description de soixante-six nouvelles espèces de Coléoptères découvertes en Espagne pendant l'excursion de 1865 de la Société.

— Girard : Note relative à la sériciculture.

Séance du 27 Juin 1866.

Présidence de M. PARIS.

M. Edwards Janson assiste à la séance.

Correspondance. Il est donné lecture des lettres qui suivent, adressées à la Société par les quatre membres honoraires élus dans la précédente séance.

Paris, le 27 juin 1866.

Messieurs et chers collègues,

Je viens vous prier d'agréer les sentiments de vive gratitude dont je suis pénétré pour l'honneur insigne que vous avez eu la bonté de me conférer.

Si je fais mon examen de conscience, je trouve que mes titres à cette distinction laissent beaucoup à désirer, *plurima inchoavi, pauca vero perfeci.* Maintenant vous êtes en droit de m'appliquer le proverbe : Noblesse oblige. Il faut donc me remettre à l'œuvre; je le ferai. Je n'ose pas affirmer que je serai aussi assidu à nos séances que je le désirerais, mais ce que je puis vous promettre, c'est que d'ici à la fin de l'année, au *plus tard*, je serai en mesure de donner à notre Société une monographie critique de la tribu des Danaïdes (*Euplœa, Conoplœa, Danais* et *Idæa*) qui est aujourd'hui à peu près terminée.

En ce moment, j'ai sous presse un *Essai d'Entomologie horticole* réclamé depuis longtemps par la Société d'horticulture de France. Cet

ouvrage, ou plutôt cet opuscule, qui m'a coûté plus de quatre années de recherches et d'observations, ne contient rien qui soit digne de notre compagnie. C'est tout simplement de l'*Entomologie de jardinier*. Aussitôt débarrassé de cette publication à l'usage des ignorants, je vais m'occuper sérieusement de payer mon tribut à la Société entomologique, en lui soumettant quelques travaux qu'elle pourra publier dans ses Annales, si elle les juge de nature à y figurer.

Recevez, Messieurs et chers collègues, de nouveau, les sentiments de reconnaissance et de haute estime avec lesquels je reste

Votre bien dévoué collègue,

BOISDUVAL.

A MM. les membres de la Société entomologique de France.

Santigny par Guillon (Yonne), le 20 juin 1866.

Monsieur et cher collègue,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser à la date du 15 juin courant, m'annonçant que mes collègues m'ont élu membre honoraire de la Société entomologique de France, dans la séance du 13 juin 1866. J'ai été aussi surpris que flatté de cette haute distinction à laquelle mes humbles travaux ne me donnaient pas lieu de prétendre. Je pense que la Société, en me conférant cette faveur, a voulu récompenser mon ancienneté dans son sein, mes efforts constants dans l'étude des Insectes, et surtout montrer à ses jeunes membres la voie dans laquelle ils doivent entrer pour mériter sa bienveillance.

Veuillez, je vous prie, exprimer à mes collègues ma profonde reconnaissance et mes sentiments affectueux, et croire à mon entier dévouement.

Votre collègue,

GOUREAU.

A M. Desmarest, secrétaire de la Société entomologique de France.

Joinville-le-Pont, le 27 juin 1866.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre officielle par laquelle vous m'annoncez que la Société entomologique de France a bien

voulu me comprendre dans sa promotion de membres honoraires du 13 juin 1866.

En me donnant ce haut témoignage d'estime, en établissant ainsi que mes travaux ont contribué aux progrès de la magnifique et difficile branche de Zoologie que nous étudions tous avec le zèle le plus ardent et l'entente cordiale la plus entière, notre Société, ainsi que l'avait fait précédemment la Société entomologique de Londres, vient de couronner ma longue carrière scientifique.

Veuillez donc être mon interprète auprès de nos savants confrères, en leur faisant agréer l'expression de ma vive reconnaissance et l'assurance du zèle avec lequel je m'associerai toujours à leurs utiles travaux pour essayer de justifier l'insigne honneur qu'ils viennent de me faire.

Je vous prie aussi, Monsieur le Président, d'agréer et de faire agréer à M. le Secrétaire l'assurance de ma vive gratitude pour les termes si pleins de confraternelle bienveillance de votre lettre, termes qui rehaussent encore le prix de la faveur que vient de me faire notre illustre Société.

Recevez l'assurance de mes sentiments de haute considération et de mon respectueux et entier dévouement,

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

P. S. J'étais absent quand votre lettre est parvenue à mon domicile à Paris, et comme la mission entomologique qui m'a été confiée par le ministre de l'Agriculture m'oblige à voyager rapidement, il a été impossible de me transmettre votre lettre dans les départements. Étant venu passer vingt-quatre heures à Paris, et partant à huit heures du soir, je regrette de ne pouvoir me rendre à la séance pour remercier de vive voix tous mes confrères.

A M. le Président de la Société entomologique de France, à Paris.

—

Paris, le 16 juin 1866.

Monsieur le Président,

Je suis très-reconnaissant de la marque de haute estime que la Société entomologique de France vient de me donner, et je vous prie de vouloir bien transmettre à cette compagnie savante l'expression de mes sentiments. L'approbation de mes pairs a toujours été la récompense que j'ambitionnais le plus, et je suis heureux d'apprendre que les représentants les plus autorisés d'une branche si importante des sciences naturelles m'ont fait l'honneur de porter mon nom sur une liste où ils avaient

inscrit précédemment les noms illustres de Cuvier, de Latreille, de Savigny, de Geoffroy Saint-Hilaire, d'Alexandre Brongniart, de Blainville et de Léon Dufour.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes remercîments et l'assurance de ma considération très-distinguée.

MILNE-EDWARDS.

A M. le Président de la Société entomologique de France.

Communications. On annonce la mort de notre collègue M. Poupilier, d'Alger.

— M. Goossens, au sujet d'une communication indiquée à la page LIX du Bulletin de 1865, comme étant de M. Fallou, dit qu'il s'agissait d'une seconde éclosion de *Vanessa prorsa*, type d'été d'un brun plus ou moins noirâtre, et non de *levana*, type du printemps d'un fauve rougeâtre. C'est lui qui, conjointement avec M. Mabille, a observé à Bondy ces papillons le 15 septembre 1865, époque à laquelle on ne rencontre habituellement que des chenilles.

A cette rectification M. Goossens ajoute qu'en 1865 la *levana* est éclose les premiers jours d'avril, un peu en avance sur les autres années, puis a donné des chenilles qui sont écloses *prorsa* les premiers jours de juin, au lieu du 15 au 20 du même mois. Quand M. Mabille et lui sont allés chercher au milieu de septembre les chenilles qui devaient donner *levana* en avril 1866, ils ont trouvé une troisième apparition, mais encore de *prorsa*. Ceci semblerait démontrer que *levana* n'est rouge fauve que parce que sa chrysalide a passé l'hiver au froid, et c'est l'explication qu'on en a donnée généralement. Tel n'est pas l'avis de notre collègue, et c'était justement pour faire des expérimentations sur la cause ou les causes de ces aberrations qu'il allait chercher des chenilles de ce Lépidoptère. On sait qu'en reculant l'éclosion du 15 avril jusqu'au 15 mai on obtient sur un certain nombre de chrysalides la sous-variété *porima*, type moins fauve que *levana* et moins noir que *prorsa*, et pourtant la chrysalide a eu encore plus longtemps froid. Cela fait penser à M. Goossens que si l'on reculait l'éclosion à l'aide de la glace jusqu'au 15 juin on aurait des types *prorsa* ou bruns. Alors la donnée acceptée en général ne serait plus admise par personne. Malheureusement notre confrère n'a pu expérimenter que sur une douzaine de chenilles, dont plusieurs se sont desséchées en chrysalides, et dont quelques autres ne lui ont donné que *porima*.

Ce sont des expériences à recommencer, et notre collègue espère être plus heureux cette année.

M. Berce, à l'occasion de cette communication sur les *Vanessa prorsa* et *levana*, dit qu'il pense que les variations de couleurs que l'on remarque entre ces deux variétés sont dues plutôt à l'effet de la nourriture différente que prennent les chenilles dans les deux saisons qu'à l'action de la température.

— M. Goossens ajoute, qu'en même temps que la *Vanessa prorsa*, M. Mabille et lui ont pris, le 15 septembre, des secondes éclosions de *Collix sparsata* et d'*Apatura Ilia*, faits rares à Paris, et causés certainement par la chaleur exceptionnelle de 1865.

— M. Desbrochers des Loges adresse la note suivante :

Je signalerai à la Société quatre espèces de Coléoptères non encore indiquées comme habitant notre pays, à ma connaissance, ou, du moins, non mentionnées comme telles dans les catalogues de MM. de Marseul et Grenier ; ce sont :

1° Liodes serricornis Gyll., dont j'ai recueilli un exemplaire à La Palisse (Allier), il y a deux ans, sous une écorce pourrie de Chêne. Grâce à cette découverte, toutes les espèces européennes du genre peuvent être considérées comme françaises.

2° Agriotes sordidus Illig., regardé jusqu'ici comme propre à l'Espagne et à l'Algérie. Cet Elatéride n'est pas rare dans le Bourbonnais et dans l'Auvergne, en été, sur les céréales. Il doit exister également dans les autres départements du centre de la France.

3° Amphimallus assimilis Herbst. On le rencontre à Moulins pendant le mois de juin, volant le soir autour des haies d'Ormeaux.

4° Corymbites affinis Payk. Je viens de prendre, en juin dernier, au mont Dore (Auvergne), deux exemplaires ♂, ♀ de cette espèce, en battant des Sapins au mont Dore.

J'indiquerai aussi au nombre des trouvailles intéressantes que j'ai faites pendant la même excursion :

Dromius fenestratus, Agabus melas, Philonthus montivagus et *obscuripes, Elater erythrogonus, Corymbites æratus* et *quercûs, Athous subfuscus* et *undulatus, Campylus rubens* et *linearis, Peltis grossa, Helodes marginata, Dircæa lævigata, Dasytes montanus, Clythra flavicollis, Lio-*

phlæus cyanescens, *Lina cuprea*, *Coccinella hieroglyphica*, *Mycetina cruciata*, etc.

Le *Telephorus abdominalis*, l'*Agapanthia smaragdina* et le *Bromius obscurus* étaient communs sur les rives de la Dore ; ce dernier sur une sorte d'Osier nain qui croît au bord de l'eau.

Les *Crepidodera femorata* et *rufipes* abondaient également dans les prés humides de la vallée du Mont-Dore et de Chaudefour.

Les pluies qui duraient depuis plus d'un mois avaient rendu les recherches sous les pierres et sous les mousses peu fructueuses. Aussi n'ai-je pas rencontré au Mont-Dore cette année la plupart des Carabiques et des Brachélytres que j'y recueille habituellement.

Je crois devoir dire que jusqu'ici je n'avais trouvé dans notre département que quelques individus isolés çà et là de l'*Anophlus frigidus* Muls. Cette année, au mois de mai, cet Insecte était tellement abondant dans une localité des environs de Gannat appelée la Vallée de Sainte-Procule, qu'il était difficile de chasser autre chose. On l'y prenait en quantité sur les arbres de différentes espèces : Acacias, Cycomores, etc. ; mais c'était surtout sur les fleurs de Sapins qu'il pullulait : le parapluie en était littéralement couvert.

— M. Perez Arcas envoie les réclamations qui suivent :

Parmi les notes communiquées par M. Gautier des Cottes à la Société entomologique de France, à la séance du 28 juin de l'année passée, et publiées à la fin d'octobre de la même année, il s'en trouve une dans laquelle il réunit le *Carabus macrocephalus* Dej. et le *C. cantabricus* Chevr., réunion que j'avais déjà faite et publiée au mois de mai dans la *Revista de Ciencias exatas, fisicas, y naturales*, y joignant aussi le *Carabus brabeus* Schauf.

M. Puton a remis aussi à la Société une note lue à la séance du 27 décembre de 1865 et qui a été publiée à la fin de mai de cette année, sur les différences qui séparent le *Calomicrus foveolatus* Rosenh. du *Luperus sulphuripes* Graells, différences qui sont les mêmes que j'avais signalées dans l'article susindiqué ; M. de Marseul s'est chargé d'explications à ce sujet dans la Monographie des Gallérucides, 2ᵉ liv. du tome IIIᵉ, p. 162 de l'Abeille entomologique, publiée le 20 février de cette année. Bien que M. de Marseul conserve encore des doutes, il est très-certain que si les différences entre les 2ᵉ et 3ᵉ articles des antennes sont importantes, elles ne le sont pas autant que la présence des fossettes du prothorax qui se présentent quelquefois ; comme M. Rosenhauer n'a pas seulement vu un exemplaire, mais un grand nombre du *Calomicrus foveolatus* Ros. et du

Luperus circumfusus Graells, qui est aussi très-abondant, on ne peut pas craindre que cette différence soit seulement accidentelle.

Enfin M. le baron Gautier des Cottes, dans un article inséré dans le n° 5 de la Revue zoologique de cette année, propose la réunion de l'*Haptoderus cantabricus* Schauf. avec l'*Argutor montanellus* Graells, réunion que j'ai aussi indiquée l'an dernier dans le même travail et dans lequel j'ai commis une erreur, car on ne doit pas réunir l'*Haptoderus cantabricus* Schauf. avec l'*Argutor montanellus* Graells, mais bien avec l'*Argutor nemoralis* Graells. Je persiste à croire aussi que le *Platyderus varians* Schauf. est semblable à l'*Argutor montanellus* Graells.

— M. Henri Brisout de Barneville dit que dernièrement, aux environs de Saint-Germain, par un temps chaud et couvert, il a trouvé dans des fagots la *Xylopertha sinuata*, qui n'avait pas encore été signalée aux environs de Paris.

— M. Reiche fait également savoir qu'il a pris auprès de Saint-Cyr, dans un champ de Luzerne, une rare espèce de Coléoptères, le *Bradybatus subfasciatus*.

Lectures. Goossens : Notice nécrologique par M. Crochart.

— De Vuillefroy : Description de dix nouvelles espèces de Carabiques d'Espagne.

— Giraud : Mémoire sur les Insectes qui habitent les tiges sèches de la Ronce.

Ce sujet, dit M. Giraud, a été traité par deux savants dont le nom fait autorité dans la science. MM. Dufour et Perris ont publié dans nos Annales, en 1840, un très-beau mémoire, riche de faits intéressants et d'observations nouvelles. Ils ont étudié vingt-sept espèces d'Hyménoptères. Depuis plusieurs années je m'étais occupé aussi des Insectes rubicoles ; surtout en vue d'enrichir ma collection, mais en notant exactement tous les faits qui se présentaient à mon étude. J'ai profité d'un séjour de dix-huit mois à Grenoble, où j'ai rencontré de nombreux matériaux, pour multiplier mes observations. C'est le résultat de ces recherches qui fait le sujet de mon travail.

Les échantillons que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux vous donneront une idée assez exacte de la diversité des Insectes rubicoles.

Le nombre des espèces que j'ai rencontrées est presque double de

celui observé par MM. Dufour et Perris; mais je ne doute pas qu'il ne puisse être augmenté encore.

J'ai trouvé vingt-trois espèces d'Hyménoptères nidifiants, vingt-et-une espèces qui en sont les parasites et quelques Coléoptères dont les larves prédatrices avaient aussi vécu dans la Ronce. Un des faits les plus intéressants qui, je crois, n'avait pas encore été observé, est la rencontre du *Zonitis mutica* comme parasite de l'*Osmia tridentata.* J'ai pu m'assurer de la parfaite ressemblance de ses pseudo-chrysalides avec celles des *Sitaris* dont M. Fabre a fait la merveilleuse histoire. Enfin, je crois avoir démontré que plusieurs espèces que quelques auteurs tenaient pour parasites sont, au contraire, nidifiantes.

A la suite de cette communication, des remarques intéressantes sont présentées relativement aux mœurs et au développement des *Cynips.*

M. Laboulbène indique plusieurs des observations de MM. Léon Dufour et Goureau, qui n'ont constamment pu recueillir que des femelles de ces Hyménoptères formant le vrai genre *Cynips,* et il dit quelques mots relativement aux travaux de Hartig, qui considérait ces Insectes comme hermaphrodites et de ceux de Steenstrup, de M. de Sieboldt et d'autres naturalistes qui ont cherché à expliquer la reproduction des *Cynips* tantôt par la génération alternante, tantôt par la parthénogénèse.

M. Giraud dit qu'il n'a également observé que des femelles parmi les *Cynips* proprement dits, et quoiqu'il ait eu occasion d'étudier des milliers d'individus d'une soixantaine d'espèces. Il a vu la ponte de ces Hyménoptères dans les jeunes bourgeons des Chênes de nos bois; mais jamais, malgré tous ses efforts, il n'a pu la faire produire chez lui. Notre collègue a pu remarquer, au sujet des habitudes des *Cynips*, quelques faits nouveaux qu'il publiera dans les Annales, et dont il a déjà dit quelques mots dans un travail inséré dans ce volume (page 197).

Membres reçus. MM. Barbier-Dickens, de Saint-Quentin, présenté par M. Fallou au nom de M. Gronier; et Rizancourt, de Marseille, présenté par M. Laboulbène.

Séance du 11 Juillet 1866.

Présidence de M. MAURICE GIRARD, 1er Vice-Président.

Communications. M. Girard présente les remarques suivantes :

On sait que certains Insectes emportent, adhérents aux organes céphaliques, des pollens glutineux de plantes sur lesquelles ils ont cherché à récolter des liquides sucrés. Ce fait bien connu et signalé par divers auteurs, notamment par notre collègue M. Robin, a été rappelé dans une note insérée dans nos Annales (1864, 4e série, t. IV, p. 153), note dans laquelle sont ajoutés quelques exemples nouveaux. Il ne faudrait pas croire que les masses polliniques d'Orchidées soient les seuls corps étrangers qui puissent ainsi demeurer attachés aux Insectes. Une *Scolia bifasciata* femelle (Hyménoptères), prise au printemps à Fontainebleau par M. Fallou, me fut remise en raison de l'apparence singulière de la tête qui présentait aux antennes et aux pièces buccales des corps rougeâtres ressemblant au premier aspect à des pollens. Un examen plus approfondi me fit voir qu'il n'en était rien, mais que l'Insecte avait dû se frotter à quelque matière résineuse provenant soit de bourgeons, soit d'une plaie d'arbre. En effet, cette matière n'offrait pas à l'intérieur les granules caractérisant les pollens ; elle était insoluble dans l'eau et assez soluble dans l'alcool et l'éther, ce qui est propre aux substances céracées. La masse qui entourait l'antenne gauche contenait en creux l'empreinte des articles de cette antenne.

— M. Balbiani, à la suite de cette communication, dit qu'il a fait quelques observations sur les corpuscules parasites, très-probablement les germes de quelques Algues inférieures, que présentent les Vers à soie ; corpuscules qui sont, ainsi qu'on le pense généralement, la cause de la maladie malheureusement si répandue de ces Bombyx. Notre collègue, comme de savants naturalistes et comme les éleveurs eux-mêmes, a vu ces corpuscules dans l'intérieur des œufs des Vers à soie ; en outre, ils se trouvaient dans tout l'Insecte, mais ils n'atteignaient pas leur développement complet dans les organes internes, où ils n'avaient qu'une vie végétative. Ces corpuscules chez les Insectes avaient une très-grande analogie

avec ceux que présentent certains Poissons, et qu'a si bien étudiés notre collègue.

— Le même membre fait connaître des expériences positives qui lui ont démontré que c'est bien par le secours de leurs antennes, ainsi qu'on l'a déjà dit, que les Insectes sont dirigés dans la recherche des sexes. Dans deux boîtes séparées et éloignées étaient, dans l'une des femelles de papillons de Vers à soie, dans l'autre des mâles, dont une partie avait les antennes coupées. Dès qu'on plaçait au-dessus d'eux le couvercle de la boîte des femelles, imprégné de leur odeur, les mâles à antennes agitaient leurs ailes et leurs pattes, les mutilés restaient parfaitement calmes. Ici on ne peut invoquer ni vue, ni ouïe, l'odorat seul a agi par le moyen des antennes.

M. Girard ajoute que les antennes ne sont peut-être pas les seuls organes servant aux Insectes pour la recherche des sexes, et que des sons, non perceptibles pour nous, sont probablement produits dans le même but.

Lectures. Charles Coquerel : 1° Faune de Bourbon (île de la Réunion) : Coléoptères (commencement de ce travail); 2° Note sur les espèces malgaches du genre *Ochodæus ;* 3° Note sur les différentes espèces de *Bombycides* qui donnent de la soie à Madagascar.

— Eugène Simon : Note pour servir au Species des Arachnides d'Europe : famille des *Dysdéridés.*

— Girard : Notes sur la sériciculture.

Membres reçus. MM. Erschoff, de Saint-Pétersbourg, présenté par M. Javet; et Joseph Gabillot, de Lyon, présenté par M. Künckel.

Séance du 25 Juillet 1866.

Présidence de M. Maurice GIRARD, 1er Vice-Président.

Communications. M. Grenier donne quelques détails sur le voyage entomologique qu'il vient de faire dans le midi de la France avec MM. de

Bonvouloir et Ch. Brisout de Barneville. Il annonce qu'il a retrouvé le *Ceuthorhynchus acalloïdes* que M. Fairmaire avait pris en petite quantité lors de l'excursion de Montpellier, et dont il pu capturer plus de 800 individus; qu'il a pris 300 exemplaires du *Baridius scolopaceus,* et enfin qu'il a rencontré assez abondamment le *Ptinus* (*Sphæricus*) *exiguus,* jusqu'ici indiqué comme exclusivement propre au Portugal. C'est au bord de la mer que ces captures ont été faites; ces trois espèces d'insectes se trouvaient sur notre *Chenopodium maritimum* et sur une plante exotique plus grande et plus succulente que le *Chenopodium* : la *Portuluca maritima,* (introduite en France il y a une cinquantaine d'années par M. le Dr Campanio, de Perpignan : plante qui se reproduit abondamment sur tout le littoral de la Méditerranée.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

La *Locusta viridissima,* ainsi appelée par les auteurs à cause de sa robe, qui est d'une belle couleur verte, est sujette à varier. Je me rappelle avoir observé des individus des deux sexes d'un vert très-pâle, mais je n'avais jamais vu la variété que j'ai l'honneur de faire passer sous le yeux de la Société.

Cette curieuse variété, qui est vivante, au lieu d'être d'un beau vert, est d'un jaune pâle, et il est à remarquer que cette couleur est ordinairement prise par les *Locusta viridissima* après leur mort et lorsqu'elles sont desséchées. Le prothorax est brun sur le disque, et cette couleur se présente sur la partie médiane de la tête. Les élytres sont liserées de brun ferrugineux, ainsi que l'oviscapte, qui est entièrement de cette couleur à son extrémité. Les yeux sont d'un vert jaunâtre. Les pattes sont d'un jaune très-légèrement teinté de verdâtre. L'abdomen est de même couleur que les pattes ; en dessous il est d'un jaune clair et parcouru de chaque côté longitudinalement par une bande d'un blanc très-légèrement jaunâtre.

Cette jolie variété, que je n'ai pas trouvée citée dans Audinet-Serville, a été rencontrée vers le milieu de juillet à Lardy, dans des champs d'avoine, par M. Poujade.

Lectures. Gougelet : Notice nécrologique sur M. Poupillier, d'Alger.

Girard : Note sur la sériciculture.

Séance du 8 Août 1866.

Présidence de M. le docteur GRENIER, Président de 1865.

MM. Stainton et Radoschkovski assistent à la séance.

Communications. On annonce la mort de notre collègue M. Ecoffet, de Nîmes.

— M. Grenier donne quelques détails relatifs à l'Élatéride désigné sous le nom d'*Athous Titanus* et qui, comme on sait, n'est autre que la femelle des *Athous canus* et *mandibularis.* C'est dans les Pyrénées, à une altitude d'environ 1,800 mètres, que l'on rencontre l'*A. mandibularis;* la femelle (*Titanus*) a les mêmes mœurs que le mâle : on la trouve sous les pierres, sur les gazons et elle monte même sur les arbustes. La larve de ce beau Coléoptère a été recueillie par notre collègue, et sera décrite dans les Annales.

— M. Desbrochers des Loges adresse à la Société deux Insectes très-rares pour la faune française et qu'il a trouvés dans les environs de Gannat; ce sont un Élatéride, l'*Anchastus acuticornis* Germar, que notre confrère avait cru un instant devoir constituer une nouvelle espèce, et un Longicorne, le *Pogonocherus scutellaris* Mulsant, qui diffère de l'*ovalis* par ses élytres beaucoup plus atténuées de la base au sommet et courbées latéralement, par son prothorax plus long et à épine latérale moins prononcée, etc.

— M. Laboulbène parle de divers Insectes qui vivent dans l'ulcère de l'Orme; il dit qu'il a retrouvé la plupart des espèces étudiées par Léon Dufour, et qu'il en a même observé de nouvelles, spécialement un *Ceratopogon,* un *Dolichopus* et une *Hyalemia* très-remarquables.

Membres reçus. MM. Oscar Eustache, avoué près le tribunal de Béziers, présenté par M. Grenier; l'abbé Hue, précepteur à Fontainebleau, presenté par M. Berce; Henri Lartigue, de Paris, présenté par M. L. Buquet; et Peyerimhoff, substitut du procureur impérial, à Saverne, présenté par M. Berce.

Séance du 22 Août 1866.

Présidence de M. PARIS.

Communications. M. de Marseul, répondant à quelques mots du discours prononcé par M. Grenier avant de quitter le fauteuil de la présidence de 1865 (Annales, page 9), dit qu'en fondant l'*Abeille* il n'a nullement eu l'intention de faire concurrence aux publications de la Société, qu'il n'a cherché à détourner aucun mémoire, que la nature des travaux insérés dans les deux ouvrages n'est pas absolument la même, et que son but principal a été de donner aux naturalistes un journal entomologique pour ce qui concerne exclusivement les Insectes européens.

MM. Grenier et Laboulbène disent quelques mots sur le même sujet, et déclarent qu'en créant l'*Abeille* M. de Marseul a rendu service à l'entomologie et a montré en même temps à la Société qu'il y avait danger à ne pas publier régulièrement les Annales et à trop fractionner les mémoires qui y sont compris.

— M. de Marseul entretient la Société de la monographie des Mylabres, dont il s'occupe en ce moment, et pour laquelle il demande communication à ses collègues de tous les matériaux nouveaux qu'ils pourraient avoir entre les mains. Il compte donner pour les Annales l'ensemble de ce travail, c'est-à-dire des généralités sur le groupe, les tableaux synoptiques, la description des espèces exotiques et les diagnoses accompagnées de planches des espèces d'Europe, et il ne réservera pour l'*Abeille* que les descriptions complètes avec figures des espèces européennes.

— Le même membre parle d'un *Orchestes* à quatre taches non décrit dans la monographie de M. Brisout de Barneville, et qu'il regarde comme nouveau. C'est à Fougerolles (Mayenne), sur un Bouleau, au mois de juin, qu'il a trouvé ce Coléoptère.

Lecture. Girard : Notice nécrologique sur M. Caroff.

Séance du 12 Septembre 1866.

Présidence de M. BERCE, 2e Vice-Président.

MM. Radoschkovski et Thibésard assistent à la séance.

Communications. M. Laboulbène montre trois larves de l'*Anisotoma cinnamomea* qui lui ont été envoyées par M. Pérez. Ces larves, comme celles de la même espèce que notre collègue a décrites dans son mémoire sur les Insectes tubérivores (Annales 1864, page 90), sont renversées sur elles-mêmes; le corps reployé, non en dessous, mais, au contraire, en dessus. C'est donc un fait venant confirmer ce qu'avait dit il y a deux ans M. Laboulbène relativement à la position bizarre qu'affectent ces larves.

— M. Fallou donne quelques détails sur une excursion qu'il a faite en Suisse, à Zermatt, avec plusieurs de nos collègues pendant le mois de juillet dernier. Il montre un Microlépidoptère qui n'a pas encore été vu en nature à Paris, la *Gelechia melaleucella* Constant, qui a été décrite et figurée dans les Annales (1865, page 197). Notre collègue fait remarquer la femelle semi-aptère de cette espèce et dit que M. Constant et lui ont pris en 1866 aux environs de l'hôtel du Riffel plusieurs de ces femelles ainsi que des mâles identiques à ceux figurés en 1865.

— Le même membre présente aussi un autre Lépidoptère, la *Sphaleroptera* (Guenée) *alpicolana* Hubner, espèce connue depuis longtemps, mais toujours rare, et capturée au même endroit que la précédente.

— M. Fallou ajoute que ses compagnons et lui ont rapporté du même pays une assez grande quantité de chenilles de la *Chelonia Quenselii.*

Cette espèce, qui vit sur des pelouses montueuses et entourées de glaciers à une altitude de 2,500 à 2,800 mètres, ne se convient guère dans l'atmosphère de Paris. Les premiers jours de leur arrivée les chenilles ne semblaient pas affectées de ce déplacement; mais vers le 15 août, époque à laquelle M. Fallou avait obtenu plusieurs Insectes parfaits, il commençait à voir ses chenilles s'engourdir et se dessécher. Cherchant alors les moyens d'arriver à les rapprocher des conditions dans lesquelles elles vivent en liberté, il eut recours à l'arrosement en les plaçant dans des

courants d'air frais; mais l'humidité ne tarda pas à s'emparer de plusieurs d'entre elles qui périrent attaquées par la Muscardine. C'est alors qu'il eut l'idée de les soumettre à un nouveau traitement. Ce traitement lui ayant donné de bons résuftats, il pense être agréable aux entomologistes en le leur communiquant.

Notre collègue mit différentes plantes basses dans de petites bouteilles pleines d'eau, la plus grande quantité garnie avec du grand Plantain (*Plantago major*), cette chenille paraissant plus affectionner cette plante que toutes autres (1). Il en réunit plusieurs dans de grands pots de grès dans lesquels il mit de la terre et des pierres entremêlées, le tout avec de la mousse fraîchement cueillie, et ainsi placées les plantes paraissaient végéter comme en pleine terre; les chenilles pouvaient courir et manger aussi facilement qu'en liberté. Il couvrit ses pots d'une toile métallique et il arrosa chenilles et plantes avec un appareil à pulvériser l'eau de Richardson (2). Notre collègue montre comment fonctionne ce pulvérisateur qui projette un brouillard très-frais paraissant se rapprocher de celui qui entretient l'humidité sur les plantes se trouvant dans les montagnes. Les chenilles ainsi arrosées restent enveloppées d'un bain de rosée qni dure l'espace de vingt à vingt-cinq minutes. Le brouillard s'évapore ensuite pour ne laisser que de la fraîcheur et non de l'eau. M. Fallou répéta cette opération deux à trois fois par jour. Ainsi traitées, ces chenilles reprirent de la vivacité, la chrysalidation s'opéra dans de meilleures conditions et les avortements furent moins fréquents. Il espère avoir par ce moyen un bon nombre d'éclosions.

Notre confrère pense que ce régime pourrait être employé avec avantage pour toutes les chenilles qui habitent les régions élevées.

Plus tard il fera part à la Société du résultat de l'éducation de l'espèce qui fait le sujet de cette note.

M. Berce confirme l'observation qui vient d'être présentée. Tandis qu'il élevait à Fontainebleau par le procédé ancien des chenilles rapportées de Zermatt par M. Fallou en même temps que celles dont il vient d'être parlé, ce dernier élevait également à Paris d'autres chenilles en employant le procédé de la pulvérisation de l'eau; les chenilles de M. Berce sont aujourd'hui petites et maladives, tandis que celles de M. Fallou sont beaucoup plus grandes et pleines de vie.

(1) Dans leur localité originelle, cette chenille doit vivre sur le *Geum montanum* Linné; car on la trouve toujours sous les pierres entourées par cette plante.

(2) Appareil modifié par M. G. Fallou fils.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Notre savant collègue M. le professeur Lespès ayant exploré en 1865 une caverne portant le nom de L'Herm, près de Foix, dans le département de l'Ariège, a fait la rencontre d'une Arachnide trachéenne fort remarquable par le développement excessif de ses antennes-pinces, chélicères ou mandibules, et par la conformation toute particulière des articles terminaux de ces mêmes organes.

Elle est beaucoup plus grande que les *Scotolemon Lespesii*, *Leprieurii* et *Querilhaci*, et comme les caractères présentés par cette Arachnide, dont deux individus ont été rencontrés, diffèrent aussi de ceux offerts par les Phalangiens, ils exigent par conséquent la création d'une coupe générique nouvelle.

En attendant que j'en fasse une étude plus approfondie, je propose de désigner ce nouveau genre sous le nom de *Lhermia*, et l'unique espèce qui le représente sous celui de *spinipes*.

— Le même membre fait passer sous les yeux de la Société une enveloppe ou dépouille encore presque molle provenant d'une mue subie tout récemment par une *Mygale bicolor*, grande et belle espèce qu'il a communiquée à ses collègues il y a déjà quelques années. Il y a trois ans que le Muséum possède vivante cette remarquable espèce, et c'est la troisième fois que cette *Mygale* passe par l'épreuve de la mue qui est toujours pour les animaux en captivité un moment très-critique. Il ajoute aussi qu'après cette troisième mue sa taille a sensiblement augmenté.

Lectures. Gougelet : Notice nécrologique sur M. Ecoffet.

— Reiche : Quelques remarques sur la monographie du genre *Anthaxia*, publiée en 1865 dans l'Abeille par M. de Marseul.

— Mabille : Notes sur les Lépidoptères de l'île de Corse, et description d'espèces nouvelles.

Séance du 26 Septembre 1866.

Présidence de M. Maurice GIRARD, 1er Vice-Président.

Communications. M. H. Lucas communique la note suivante :

Le genre *Prinobius* fondé par M. Mulsant (Soc. d'Agr. de Lyon, tom. V, p. 207, 1842) a été établi sur un Insecte qui préalablement avait été placé par Germar parmi les *Prionus* des auteurs. Le type, qui est une femelle, porte le nom de *Prionus scutellaris* Germ. (Reise Nach, Dalm., p. 210, pl. XI, 1814), et c'est aux dépens de cette espèce que quatre ou cinq autres ont été créées. Ce Longicorne est très-répandu dans les régions méditerranéennes, car il habite la France méridionale, la Corse, la Sicile, la Dalmatie, l'est et l'ouest de l'Algérie, le Maroc, la Syrie, et l'individu que j'ai l'hônneur de faire passer sous les yeux de la Société, et que je considère comme étant un mâle du *Prionus scutellaris* de Germar, provient d'Egypte où il a été rencontré par M. L. Audibert, ancien contrôleur du canal maritime de Suez.

— M. Desbrochers des Loges écrit à la Société qu'il s'occupe en ce moment d'une révision monographique des espèces européennes des genres *Balaninus* et *Anthonomus*, et qu'il recevra avec reconnaissance les types rares ou nouveaux que peuvent posséder ses collègues, ainsi que les renseignements qui pourraient lui être fournis sur ces deux groupes génériques de Curculionites.

— M. A. Chevrolat annonce qu'il possède depuis quelque temps chez lui une *Tetracha euphratica* vivante, qu'il nourrit avec des mouches. Cet insecte, qui provient d'Algérie, a été pris aux environs d'Oran.

— M. Ch. Coquerel donne des détails intéressants sur les ravages causés aux Cocotiers à l'île de Bourbon par les larves des *Oryctes tarandus* et *insularis*. (Voir ce volume, pages 334 et suivante.)

— M. Peragallo adresse la note suivante sur les dommages causés aux Oliviers par le *Cionus fraxini* De Géer :

J'ai pu, dit notre collègue, grâce à l'initiative intelligente d'un instituteur de Nice, M. Perrin, étudier dans toutes les phases de ses transformations

un Curculionide qui, à l'état de larve aussi bien qu'à celui d'insecte parfait, a causé en 1865 et en 1866 des dommages réels aux jeunes Oliviers de certaines localités de la commune de Nice, et plus particulièrement dans les quartiers de Carras et du Fabron.

Ce Curculionide, qui n'est autre que le *Cionus fraxini* De Géer, apparaît en avril et dépose ses œufs sur les feuilles des rejetons des Oliviers.

La larve, d'un jaune assez accusé, visqueuse, s'attaque à la partie blanchâtre et inférieure des feuilles, qu'elle dévore par places irrégulières sans toucher à la couche supérieure.

Après un laps de temps, qui varie entre dix et douze jours, cette larve a acquis tout son développement; elle se pose alors sur une feuille, rapproche sous elle les deux extrémités de son corps, se met en boule, perd sa couleur jaunâtre, sa viscosité, tourne au gris, puis au blanc, se dessèche et devient transparente. Après vingt-quatre heures on ne remarque plus qu'un cocon parfaitement ovalaire adhérent à la feuille et dans lequel se meut librement la larve débarrasséee de son enveloppe; on la voit travaillant avec ses mandibules à épaissir, arrondir et polir sa demeure, qui finit par acquérir une teinte ambrée.

Puis la larve se repose et se prépare à ses dernières transformations qui s'opèrent en huit ou dix jours. C'est alors que l'Insecte parfait commence à percer son cocon, qu'il découpe de manière à en détacher une calotte régulière.

Ce *Cionus* se répand bientôt sur les feuilles basses qu'il ronge, ou à la manière de la larve, ou simplement par la tranche; il s'accouple et vole de branche en branche jusqu'au sommet des jeunes arbres qu'il choisit de préférence.

C'est lorsqu'il devient Insecte parfait que ce Curculionide cause les dommages les plus fâcheux; non-seulement son appétit le porte à dévorer les feuilles sur lesquelles il promène de haut en bas une double languette raboteuse contenue dans son rostre, parcourant ainsi et d'un seul trait une étendue d'un millimètre, mais on le voit encore plongeant ce rostre dans les tiges tendres et pleines de suc, y causer des lésions qui amènent infailliblement la perte des fleurs et des fruits que cette tige doit produire.

J'ai constaté que d'avril à la fin de juillet il pouvait y avoir trois pontes et que la première était toujours faite sur les rejetons, d'où j'ai été conduit à penser qu'il serait peut-être possible de diminuer le mal en visitant les pousses des Oliviers au mois d'avril, en les secouant dans un parapluie, afin de tuer les premiers couples et en examinant aussi les feuilles pour y chercher les larves, très-faciles à reconnaître, et les coques servant aux métamorphoses.

Les larves du *Cionus fraxini* sont attaquées par différentes espèces d'Hyménoptères, probablement du genre *Chrysis*. La larve atteinte continue son existence, construit sa coque et sert alors de nourriture aux parasites, qui s'y transforment, les uns en une petite chrysalide d'un noir métallique, admirable de forme, vivant en commun au nombre de quatre et même cinq; les autres, en une chrysalide unique, blanchâtre et beaucoup plus grande que celles dont il vient d'être parlé. Sur dix larves de *Cionus* recueillies par moi, la moitié au moins a avorté et donné naissance à des Hyménoptères.

On prend dans les montagnes des environs de Nice, sur la *Scrophularia lucida*, en mai, le *Cionus blattariæ* Fab., dont la larve, également visqueuse, mais blanchâtre, opère dans ses transformations comme celle du *fraxini*.

Sur le littoral de la Méditerranée, et habitant la même plante, on trouve assez communément en juillet le *Cionus Schœnherri* Ch. B., dont la larve, d'un jaune beaucoup plus foncé et d'une taille beaucoup plus grande que celle du *fraxini*, s'élève très-facilement, se métamorphose de la même manière et donne naissance à de nombreux Hyménoptères d'une assez grande taille, issus d'une chrysalide d'un beau vert métallique.

Ces remarques font ressortir, par un nouvel exemple, l'excellence des observations de notre savant collègue M. Edouard Perris, qui, exposant dans les Annales de 1863, p. 465, l'admirable instinct des Insectes phytophages dans le choix des plantes auxquelles elles confient leurs œufs, établit que l'*Hylesinus oleiperda*, à défaut de l'Olivier, choisit le Frêne, et, faute de ces deux arbres, s'adresse au Lilas, trois genres de la même famille.

Ici, au contraire, c'est le *Cionus* du Frêne qui s'attaque à l'Olivier, sans commettre d'erreur botanique.

— M. le docteur Boisduval montre à ses collègues une boîte contenant des larves de la Tenthrède du Poirier (*Tenthredo adumbrata* Klug). Il dit que cette fausse chenille noire, gluante, appelée *Ver limace* par De Géer, fait en Normandie de très-grands ravages sur les espaliers. Elle est, dit-il, depuis plusieurs années si abondante dans certaines localités, que toutes les feuilles des Poiriers sont, aujourd'hui, totalement dépourvues de parenchyme et réduites à un simple réseau vasculaire semblable à une fine dentelle. Les arbres attaqués par cette petite larve, qui ne vit que sur la face supérieure des feuilles, souffrent tellement par le défaut d'élaboration de la sève, que presque tous les fruits tombent au lieu de se développer.

Notre collègue ajoute qu'il a élevé avec succès un grand nombre de

larves de Tenthrédines, mais que c'est en vain qu'il a cherché à faire l'éducation de ce *Ver limace;* sur des centaines, il n'a pu réussir à obtenir un insecte parfait. Tout ce qu'il sait, c'est que cette larve se montre aux mois d'août et de septembre, qu'elle change trois fois de peau, et qu'après sa dernière mue elle devient d'un jaune orangé, qu'elle se fait une petite coque avec quelques grains de terre dans laquelle elle reste très-longtemps avant de se transformer en nymphe. Notre collègue a ouvert de ces coques dans lesquelles au bout de huit mois il y en avait encore quelques-unes de vivantes, mais qui ont fini par se dessécher comme les autres.

Pour avoir en quantité l'insecte parfait, il faudrait prendre en juin la superficie de la terre au pied des arbres et la conserver dans un pot recouvert d'une gaze.

— Le même membre communique un Hyménoptère du genre *Pimpla* sorti d'une *Tortrix Bergmanniana.*

— M. Laboulbène fait passer sous les yeux de la Société plusieurs dessins. Les uns se rapportent à divers Insectes dont notre collègue a déjà communiqué les métamorphoses, telles que la *Teichomyza fusca* et les *Coccinella oblongo-punctata* et *ocellata.* D'autres figures sont nouvelles et représentent des Insectes récemment étudiés : tels sont deux Diptères, un *Ceratopogon* et une *Hyalemyia*, vivant dans la marmelade qui suinte des ulcères de l'Orme.

— Le même membre entretient la Société du meilleur moyen à suivre pour la préparation des insectes de la taille la plus exiguë. Il examine aussi les divers modes les plus efficaces pour la conservation des collections entomologiques, soit par l'alcool arsénié ou sublimé, soit par la benzine ou l'acide phénique. Le travail de M. Laboulbène, accompagné de figures, est offert à la Société.

— M. Girard présente les observations suivantes :

Dans la séance du 25 juillet 1866, notre collègue M. Lucas a montré à la Société un individu de la *Locusta viridissima* (Orthoptères) entièrement jaune par aberration. Ayant cette année recueilli un grand nombre de sujets de cette espèce pour des expériences de chaleur animale, j'ai rencontré un sujet aberrant fauve offrant des particularités analogues : c'est un mâle dont le ventre est d'un jaune pâle et testacé avec un peu de vert jaunâtre à la région sternale, une large bande d'un brun vif sur le milieu du prothorax, les miroirs et le bord costal des pseudélytres de

même couleur, les nervures des ailes des deux paires fauves et non vertes comme dans le type, les pattes d'un jaune verdâtre en dessous et en dessus d'un fauve-terne, les antennes fauves. Le dessus de l'abdomen offre la ligne longitudinale et médiane brune comme le type. L'extrémité inférieure de l'abdomen et ses deux appendices divergents sont d'un jaune citron. J'ai trouvé plusieurs individus, surtout dans les mâles, formant le passage entre cette aberration complète et le type vert. Ces nuances variées sont plus fréquentes chez les Mantides, du même ordre ; ainsi, dans la *Mantis religiosa*, on trouve des sujets verts, jaunes, fauves, bruns même.

— Le même membre lit également la note qui suit :

Il arrive quelquefois que parmi les végétaux exotiques introduits dans nos cultures certains deviennent une nourriture de prédilection pour des Insectes indigènes. C'est ce qui s'est présenté pour les *Fuchsia* (famille des Œnothéracées, plantes originaires des Cordillières du Pérou et du Chili), devenus si communs dans nos jardins. Ils sont un aliment préféré à toutes les plantes voisines par les chenilles du *Deilephila elpenor* (Lépidoptères Chalinoptères), vulgairement appelé *Sphinx de la Vigne*, quoique ce dernier végétal soit un de ceux sur lesquels on trouve le moins souvent la chenille. Depuis plusieurs années je reçois ces larves de jardins de diverses localités des environs de Paris, et toujours provenant de *Fuchsia*. J'en ai rencontré, cette année, en plus grand nombre que jamais, à la fin du mois d'août, sur quelques sujets en pots de ces plantes, placés au milieu d'un jardin, sans pouvoir trouver une seule de ces chenilles sur tous les végétaux variés du voisinage ; il y avait une véritable concentration sur les *Fuchsia*, au point qu'une seule petite plante de cette espèce en offrait cinq à six. Je me suis assuré que non-seulement les feuilles sont dévorées complétement, avec la plus grande voracité, mais aussi et entièrement les fleurs ; les tiges ligneuses restent seules. La fréquence et la permanence de ce fait, déjà cité autrefois par M. Boisduval (Ann. Soc. Ent., 1856, Bull., p. LXXXVII), nous engage à appeler de nouveau sur lui l'attention des entomologistes. Il n'est pas mentionné dans des catalogues récents et détaillés, comme ceux de Belgique (Ann. Soc. Ent. belge), de la Gironde (M. Trimoulet, 1858), de Saône-et-Loire (M. Constant, 1866).

— M. Guérin-Méneville donne lecture d'une note sur la naturalisation en France du Ver à soie de l'Ailante ou *Bombyx cynthia*, Insecte lépidoptère propre à la Chine :

On sait que l'acclimatation et la naturalisation sont les deux modes par lesquels l'homme peut s'approprier l'usage des animaux et des végétaux utiles.

L'*acclimatation* rend un animal ou un végétal propre à vivre et à perpétuer son espèce dans des lieux différents de ceux qu'il habitait d'abord; mais elle ne peut avoir lieu sans le secours de l'homme, et c'est par elle qu'il a conquis la plupart des quarante-sept animaux domestiques qu'il possède sur toute la surface de la terre.

Quant à la *naturalisation*, qui consiste à amener un être à vivre dans d'autres lieux comme y vivent les espèces qui sont naturelles à ces lieux, *sans le secours de l'homme et à l'état sauvage*, elle est beaucoup plus rare, surtout chez les animaux, et je crois que l'on ne peut citer comme étant complétement dans ces conditions que le lapin qui, transporté du Midi dans des pays plus septentrionaux, s'y est d'abord acclimaté et a fini par y vivre et s'y reproduire sans le secours de l'homme et comme les autres espèces indigènes.

Tel est le cas du Ver à soie de l'Ailante, que j'ai introduit en France en 1858. Cette magnifique espèce, élevée dans le nord de la Chine où sa soie à bon marché concourt à l'habillement des populations de ce vaste pays, est arrivée à ce haut degré d'acclimatation. Ainsi que nos espèces indigènes et sauvages, elle hiverne chez nous et s'y reproduit seule sans aucun secours; en un mot, elle est *naturalisée.*

La preuve de cette naturalisation résulte d'un fait très-intéressant et très-remarquable qui m'a été signalé ces jours-ci par M. Gillet-Damitte, inspecteur de l'enseignement primaire. Ce savant agronome vient d'observer à Paris même, dans le jardin de M. le curé de la nouvelle paroisse de Saint-Éloi, rue de Reuilly, 36, un assez grand nombre (25 à 30) de chenilles du Ver à soie de l'Ailante (*Bombyx cynthia*) dévorant les feuilles des deux seuls Ailantes qui existent dans ce jardin, et y tissant leurs cocons.

Comme personne n'a apporté ces Vers à soie dans le jardin de M. le curé de Saint-Eloi, il est évident que des œufs ont été déposés sur ces arbres par des papillons dont les cocons avaient passé l'hiver dehors dans quelque plantation d'Ailantes destinée à l'élevage de ce nouveau Ver à soie, ou sur quelques-uns de ces arbres cultivés dans les parcs et promenades de Paris et de ses environs.

Du reste, quelques observations analogues avaient déjà été faites. On avait trouvé des œufs du *Bombyx cynthia* sur des Ailantes assez éloignés des lieux où l'on élevait ce Ver à soie, et je savais qu'on avait rencontré des *cynthia* libres près d'Agen; mais je n'avais attaché qu'une médiocre importance à cette annonce. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi, et l'on peut dire que M. Gillet-Damitte vient de constater de la manière la plus positive un fait très-rare dans l'histoire naturelle des animaux, la *naturalisation* accomplie en France d'un Ver à soie de Chine récemment importé,

quand nous n'en sommes encore, relativement au Ver à soie ordinaire du Mûrier, et après des siècles, qu'à une simple acclimatation.

Au sujet de cette communication, diverses remarques sont présentées, tendant toutes à démontrer la naturalisation du *Bombyx cynthia.*

M. L. Buquet dit qu'aux Ternes, dans un jardin de la rue des Acacias, on a pris un papillon de cette espèce à l'état parfait.

M. Girard rapporte que M. Simon a trouvé cette année plusieurs chenilles de *cynthia* dans un jardin, rue Cassette, à Paris.

M. Goossens fait remarquer qu'il a rencontré dernièrement une chenille de ce papillon dans la pépinière du jardin du Luxembourg ; et que précédemment, deux ans après l'exposition qui avait été faite par M. Guérin-Méneville, il avait capturé deux autres chenilles au bois de Boulogne.

M. E. Desmarest indique également un fait semblable, observé en 1865 par son neveu M. Eugène Faulconnier : il s'agit encore de deux chenilles de *cynthia* prises sur un Ailante dans une cour de l'ancien hôtel Carnavalet, rue Culture-Sainte-Catherine.

— M. P. Mabille fait connaître une note sur un Lépidoptère nouveau pour la faune française :

Voici un insecte assez rare et intéressant à deux points de vue : d'abord c'est une nouvelle espèce pour notre France méridionale ; et, en second lieu, je possède deux exemplaires de sa femelle, qui n'était pas encore connue. Cet Insecte est l'*Anthometra concoloraria* Led., *plumularia* Bdv.

Sa place dans la classification paraissait un peu incertaine, le mâle seul ne servant pas toujours à donner une idée complète d'une espèce. M. Guenée, dans le Species, le laisse dans les Fidonides, tout en émettant des doutes ; M. Staudinger, dans son Catalogue, lui donne une place analogue.

Rien dans l'organisme de la femelle ne vient contredire cet arrangement ; ses pattes postérieures ont une seule paire d'éperons, ce qui l'éloigne des Acidalides. Malgré ce caractère, la nervulation et les antennes semblent le rapprocher des *Cleta* et même des *Acidalia* de la section des *flaveolaria, aureolaria,* etc.

Quoi qu'il en soit, la femelle est un peu plus pâle que le mâle, qui est parfois presque noir ; les lignes sont moins bien marquées, la taille un peu plus petite, l'abdomen un peu plus gros et lourd, comme cela arrive

pour les *Fidonia plumaria, concordaria*, etc. De plus, il est d'un fauve jaunâtre dans toute son étendue, au lieu de l'être seulement à l'extrémité comme dans le mâle.

Les antennes sont filiformes, composées d'articles très-minces, emboîtés les uns dans les autres et visibles seulement à une forte loupe.

J'ai reçu cette espèce des environs de Collioure; elle se trouve tout près de la ville, et de là jusqu'à la frontière d'Espagne, où mon frère en a recueilli une douzaine d'échantillons. Elle vole sur les Genêts épineux ou se tient dans leurs branches, ce qui ferait supposer que sa chenille y vit.

Comme je n'ai vu l'*Anthometra concoloraria* indiquée que de l'Andalousie, et comme elle manque dans le Catalogue des Lépidoptères des Pyrénées-Orientales que M. Graslin a inséré dans les Annales, j'ai pensé qu'elle était nouvelle pour la faune française, et que ces renseignements sur elle feraient plaisir aux lépidoptéristes.

Lectures. Laboulbène : Note sur la conservation des Insectes de très-petite taille.

— Achille Deyrolle : Monographie du genre *Zophosis,* œuvre posthume, accompagnée de planches coloriées.

— H. Lucas : Note sur deux variétés du *Geotrupes vernalis.*

— Maurice Girard : Note sur l'emploi des poulaillers roulants pour combattre les ravages des larves de Hannetons.

M. Boisduval, après cette lecture, fait remarquer que Parmentier avait déjà signalé, il y bien longtemps, plusieurs des faits consignés dans le travail de M. Girard.

Membre réadmis. M. Piette de Montesquieu, maître en pharmacie, à Toulouse (Haute-Garonne).

Séance du 10 Octobre 1866.

Présidence de M. BERCE, 2e Vice-Président.

Communications. M. Berce, revenant sur une communication faite par M. H. Lucas dans la séance du 28 février dernier (Bulletin, page x), dit que l'*Orgyia* dont il a été question ne lui paraît pas appartenir à la France méridionale. Il ajoute que le *Bombyx dubia* Hubner, ou *Orgyia dubia* Duponchel, est bien le même insecte que le *Bombyx seleniaca* de Fischer, mais qu'il semble différer légèrement du Lépidoptère trouvé en Andalousie par MM. de Graslin et Rambur, auquel ce dernier a donné le nom d'*Orgyia splendida.*

M. H. Lucas répond que c'est en effet par suite d'une erreur typographique que la France méridionale a été indiquée comme patrie de l'*Orgyia dubia,* attendu que c'est à la Russie méridionale qu'appartient cette espèce.

Lecture. Goossens : Considérations sur l'emploi du phénol pour la conservation des collections entomologiques.

Après la lecture de cette note, M. Gervais dit que M. Personne a déjà fait des observations qui tendent à montrer l'utilité de l'acide phénique pour la conservation des collections en général.

M. Berce fait également remarquer que depuis assez longtemps il emploie avec succès un mélange de un gramme d'acide phénique et de quinze grammes de benzine pour empêcher que la moisissure ne se développe sur ses insectes.

Enfin M. Laboulbène ajoute qu'il a traité le même sujet que M. Goossens dans un mémoire récemment présenté à la Société.

Membres reçus. MM. Théophile Deyrolle et Henri Gilnicki, à Paris, présentés par M. Émile Deyrolle.

Séance du 24 Octobre 1866.

Présidence de M. MAURICE GIRARD, 1er Vice-Président.

Communications. On annonce la mort de notre collègue M. Charles-Jean-Baptiste Amyot, décédé à Montreuil-sous-Bois, le 12 octobre, à l'âge de 67 ans. — M. Signoret est chargé de donner pour les Annales une notice nécrologique sur notre regretté collègue.

— M. Émile Deyrolle montre à la Société le dessin d'un nouvel appareil servant à détruire les Thrips, les Pucerons et en général tous les insectes qui vivent à l'extérieur des plantes. Ce procédé a pour base le soufre, non en fleur, comme il est ordinairement livré au commerce, mais réduit en vapeur par le feu. Ainsi volatilisé et projeté avec l'aide de la vapeur d'eau, il arrive sur les plantes à l'état pulvérulent et y adhère assez fortement pour qu'un léger frottement ne puisse l'enlever. Cet appareil, petit et léger, pourra être appliqué même à la grande culture.

Des expériences faites au potager impérial de Versailles et au jardin du Luxembourg ont parfaitement réussi; des rosiers couverts de Pucerons, des azalées dévastés par des Thrips, des poiriers ayant les feuilles presque percées à jour par le *Tingis pyri* ont été radicalement guéris par suite de la destruction de ces insectes par la vaporisation de soufre. Le prix modique de l'appareil et l'économie de temps et de matière première employée font qu'il sera d'un grand secours à l'agriculture, et surtout précieux pour les horticulteurs. Ce procédé a aussi un autre mérite, celui de détruire les Cryptogames, l'oïdium de la vigne, le blanc du rosier, le mermier du pêcher, etc.

M. Girard fait remarquer que, dans les expériences dont il vient d'être fait mention, le soufre doit agir d'une manière spéciale et peut-être s'oxyder lentement. On sait combien l'acide sulfureux agit avec efficacité sur le *Sarcopte de la gale.* Il ajoute que M. Brame a montré il y a une vingtaine d'années à la Société philomathique des plaques de verre sur lesquelles était déposé du soufre condensé et provenant de vapeur, demeuré semi-liquide par surfusion, et qu'il donnait à cet état du corps simple le nom de *soufre vésiculaire;* c'est probablement à un état semblable que le soufre est également déposé sur les végétaux par le procédé que vient d'exposer M. Émile Deyrolle. La vapeur d'eau favorise l'action, comme dans le calomel lavé à la vapeur; c'est le fait général d'entraînement par les courants gazeux.

M. le Président engage notre collègue à poursuivre ses travaux à ce sujet, et à rendre compte à la Société des résultats qu'il aura obtenus.

— M. Laboulbène, au nom de M. Cartereau, présent à la séance, montre un beau dessin représentant les nids de l'*Anthophora parietina* observés à Châtelleraut.

M. Cartereau donne quelques détails sur la manière de vivre de cette *Anthophora* et sur ses parasites ; il promet de remettre une note à ce sujet à la Société.

— M. Fallou communique la note suivante sur l'emploi de l'eau pulvérisée dans l'éducation des chenilles et sur divers Lépidoptères du Haut-Valais :

Lors de notre séance du 12 septembre dernier j'ai eu l'honneur de faire connaître la manière dont je traitais mes chenilles de *Chelonia Quenselii* (1), en les arrosant au moyen d'un appareil à pulvériser l'eau ; je disais en terminant que je communiquerais à la Société le résultat de mes essais. Ayant été assez heureux pour obtenir par ce procédé un grand nombre d'insectes parfaits et la majeure partie très-bien développée, je viens aujourd'hui les soumettre à son attention. Je sais que je n'apprendrai rien de nouveau sur cette espèce, car notre collègue M. Jourdheuil a publié dans nos Annales, 1866, page 127, une note sur le même sujet et a fait figurer une de ses variétés les plus curieuses (2). Mais mes éclosions ayant eu lieu d'une manière différente de celles de notre collègue, je crois devoir signaler les observations que j'ai faites, et je suppose que les changements que j'ai remarqués dépendent de la manière dont les chenilles ont été soignées. M. Jourdheuil donne pour époque de ses éclosions du 10 juillet au 10 août ; chez moi, elles ont eu lieu du 5 août au 2 octobre ; mais le mois de septembre est celui qui m'a donné les plus beaux sujets et en plus grande quantité.

Notre collègue dit que ses chenilles sont mortes vers le 20 août à la suite d'un orage. C'est précisément à cette époque que les miennes commençaient à être malades, et c'est vers le 25 août que je les ai soumises ainsi que les plantes qui les nourrissent à l'arrosement pulvérisé.

J'ai tout lieu de croire que ce n'est pas l'orage qui a fait mourir les chenilles de notre collègue, mais la même cause qui aurait fait périr les miennes, si je n'avais pas eu recours à la rosée artificielle qui les a rendues à la vie.

(1) Voir le Bulletin, 1866, pages XLVI et XLVII.

(2) Je saisis ici l'occasion que m'offre le sujet de cette note pour remercier bien sincèrement M. Jourdheuil d'avoir bien voulu me la dédier.

Je ferai aussi observer que pendant les derniers jours du mois d'août et les premiers jours de septembre nous avons eu à Paris plusieurs orages, et mes chenilles n'ont pas paru en être affectées.

J'ai encore une vingtaine de chrysalides ; mais n'ayant pas eu d'éclosion depuis le 2 octobre, je suppose qu'elles me donneront des parasites au printemps prochain. Il me reste aujourd'hui une chenille bien portante qui n'a pas l'air de vouloir se chrysalider (1). Je suppose que dans leurs localités primitives ces dernières chenilles passent l'hiver sous la neige et donnent les premiers papillons qui paraissent au printemps.

J'ai, ainsi que M. Jourdheuil, les passages du type à son aberration *Falloui*. Les douze femelles variées que j'ai l'honneur de présenter à la Société prouvent ce qu'indique fort bien notre collègue dans sa note sur les passages insensibles du type de cette espèce à son aberration.

Je pense donc qu'il est intéressant pour la science de faire connaître les variétés, surtout lorsque leur origine est certaine et qu'elles proviennent d'éducation faite à part sur une seule espèce, et je crois être dans le vrai en disant que si cela pouvait se faire pour tous les ordres d'insectes, on établirait moins d'espèces nouvelles.

J'appellerai aussi son attention sur plusieurs Lépidoptères intéressants provenant du Haut-Valais (Zermatt), comme la *Chelonia Quenselii* :

1° Un mâle et une femelle de la *Melitæa parthenoides* Kel., dont toutes les taches ont presque disparu sous un fond noir qui ne laisse voir que la rangée de taches fauves anté-terminales. — Un très-grand nombre d'exemplaires pris par moi au même endroit, et parmi lesquels j'ai capturé ces deux variétés, se rapportent exactement à la variété *varia* Bischoff, Meyer-Dür. Ce dernier auteur a figuré cette variété dans son ouvrage, page 136, tab. I, fig. 5-6 ;

2° Six femelles du *Polyommatus virgaureæ* variété *zermattensis* Mihi. Ces femelles sont remarquables par le fond très-obscur des quatre ailes et par la diversité de la forme des ocelles qui, presque toutes, sont rayonnées;

3° Une femelle de *Chelonia Caja*, qui ne l'est pas moins par sa grande taille, qui mesure 75 millim., et par la belle couleur jaune de son abdomen et de ses ailes inférieures, tandis que le type ordinaire aux environs de Paris est d'un beau rouge aux mêmes places et est bien moins développé.

A la suite de cette communication M. Guérin-Méneville dit que le procédé indiqué par M. Fallou pour conserver l'humidité nécessaire pendant

(1) Cette remarque a déjà été faite par notre savant collègue M. Guenée lorsqu'il a donné dans les Annales de notre Société, 1864, page 685, une description de cette chenille.

l'éducation des chenilles lui semble excellent. Jadis il élevait en même temps que M. Becker des chenilles de *Papilio Alexanor*, et il les humectait de temps en temps, tandis que M. Becker ne le faisait pas. Lorsque les papillons arrivèrent à leur état parfait, ceux de M. Becker furent déformés, atrophiés, et ceux de notre collègue furent, au contraire, bien développés. M. Guérin-Méneville se sert avec succès, pour humecter les chenilles des *Bombyx cynthia*, etc., qu'il élève en vue de leur acclimatation, d'un soufflet donnant de l'eau en vapeur. En faisant l'éducation de ces chenilles, il a obtenu de nombreuses variétés.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

L'*Ixodes* que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société est fort curieux à cause des conditions toutes particulières dans lesquelles il a été rencontré. En effet, on sait que ces Arachnides trachéennes s'attachent aux chiens, aux bœufs, à d'autres quadrupèdes, et même aux tortues, aux serpents, et qu'elles se nourrissent du sang de ces animaux; enfin l'homme lui-même n'est pas à l'abri de leurs attaques.

C'est à M. J.-P. Mégnin, vétérinaire en 2e à l'artillerie montée de la garde, qu'on doit la découverte de cette curieuse espèce; voici ce qu'il m'a écrit à ce sujet : « C'est vers le 15 juin que s'est montrée la maladie de peau causée par l'*Ixodes*, que je vous prie de vouloir bien examiner, et la jument qui en était affectée est âgée de 15 ans.

» Cette maladie a été caractérisée par une éruption pustuleuse occupant la partie inférieure des quatre membres au-dessous des genoux et des jarrets, et s'accompagnant d'un violent prurit. Chaque pustule reposait sur une base dure, enflammée, et était couverte d'une croûte de matière purulente desséchée qui se détachait facilement en entraînant un bouquet de poils et en laissant à découvert un petit ulcère. C'est au fond de cet ulcère et complétement couvert par la croûte que se trouvait le parasite que je vous communique, et il était bien la cause déterminante de cette affection, puisqu'il suffisait de l'enlever pour voir la pustule se guérir spontanément. »

Suivant M. J.-P. Mégnin, cet *Ixodes* n'aurait pas la propriété de se gonfler démesurément; de plus, il ne se nourrit pas de sang pur comme ses congénères, mais, au contraire, des produits de l'inflammation, c'est-à-dire de pus. C'est à cause des conditions toutes particulières dans lesquelles cette Arachnide a été rencontrée que M. J.-P. Mégnin propose de donner à cette espèce nouvelle le nom d'Ixode des pustules, *Ixodes pustularum*.

— Le même membre dit qu'en explorant les dunes situées aux environs de Lion-sur-Mer il a souvent rencontré dans ces lieux arénacés la *Forficula auricularia* des auteurs. Comme ces Orthoptères étaient remar-

quables par leur abdomen très-développé, il en a pris un certain nombre d'individus. Douze ou quinze jours après, en examinant la boîte dans laquelle il les avait placées, il fut très-surpris de voir entortillé autour des épingles qui les transperçaient un entozoaire lisse, brillant, d'un jaune clair, et qui probablement fait partie du genre *Mermis*. Les deux *Forficula* qui présentent cette particularité appartiennent au sexe mâle, et en les examinant il a remarqué que ces Filaires, qui sont sensiblement plus grands que les Forficules, au lieu de sortir par la partie anale, comme cela a lieu le plus ordinairement, avaient opéré leur sortie par la région dorsale, c'est-à-dire entre le premier et le second segment abdominal.

Lectures. Auguste Sallé : Notice nécrologique sur M. le docteur Marco-Aurelio Rojas.

— Henri Brisout de Barneville : Nouveau tableau des *Acalles*, avec la description de deux nouvelles espèces, suivi de la description de l'*Orchestes Quedenfeltii* Gerhard.

— Maurice Girard : Note sur l'aberration *taraxoides* Bellier de la Chavignerie du *Bombyx castrensis* Linné, Lépidoptère Achalinoptère.

Membre reçu. M. Frédéric Monnier, notaire à Châlon-sur-Saône, présenté par M. Reiche, au nom de M. André.

Séance du 14 Novembre 1866.

Présidence de M. PARIS.

Communications. M. de Saulcy adresse une rectification importante relativement à une note de lui insérée à la page XXIII du Bulletin des Annales de cette année. Il fait savoir qu'il n'a jamais eu sous les yeux le type du *Boreaphilus Henningianus*, qui pour lui est une excellente espèce très-bien déterminée par M. Kraatz. Il déclare, en outre, que les *B. velox* et *angulatus* dont il a vu les types forment pour lui une seconde espèce parfaitement distincte du *B. Henningianus*, et qui doit prendre le nom de *B. velox*. Cette espèce varie assez de taille; c'est ce qui a porté M. Fairmaire, ayant les extrêmes sous les yeux, à établir son *B. angulatus* sur de grands individus.

M. Tappes, au sujet de cette note, dit qu'il a trouvé à Nice quatre individus du *Boreaphilus velox* vivant dans du fumier, en compagnie de petites espèces de Staphyliniens.

— M. Reiche dit que l'on vient de prendre plus de 200 individus du *Dytiscus latissimus* dans les étangs de M. Lepaige fils dans les Vosges, aux environs de Darney.

— M. le Dr Laboulbène ajoute un renseignement à ceux qu'il a déjà donnés dans la séance du 26 septembre sur la conservation des collections entomologiques (voyez dans ce volume, pages 581 et suivantes) :

J'ai vu, dit notre collègue, dans la collection d'Hémiptères de M. le Dr V. Signoret, des boîtes ordinaires, à fond simple, qui n'avaient pas été ouvertes depuis trois ou quatre années et où les insectes s'étaient parfaitement conservés. M. Signoret les avait préparées de la manière suivante : il avait versé dans l'intérieur de la boîte de l'alcool sublimé au millième; il avait promené la solution partout, puis il avait fait écouler le liquide par l'un des angles en renversant la boîte. Après avoir bien laissé sécher à l'air libre, il avait piqué les insectes. La faible dose de sublimé restée dans le papier du fond et des côtés de la boîte a suffi pour éloigner les animaux dévastateurs des collections. Quant aux épingles piquées dans le fond, elles ont été un peu ternies au point de contact, mais elles ne sont pas devenues cassantes.

M. le Dr Laboulbène rappelle en terminant que les préparations d'alcool au sublimé sont très-dangereuses, et qu'il faut les manier avec beaucoup de précaution.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

L'Achalinoptère que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société est un *Morpho* auquel Daubenton dans ses planches enluminées donne le nom de *Grand Oculé de Cayenne*. Linné en décrivant cette remarquable espèce l'a fait connaître sous celui d'*Hecuba*, et cette dénomination plus en rapport avec les règles de la nomenclature a été adoptée par tous les entomologistes. L'individu que je communique appartient au sexe mâle, et il a été rencontré à la Mana (Guyane française) et envoyé dernièrement au Muséum par M. Mélinon. Ayant l'intention de décrire ce sexe dans nos Annales, je ne crois pas devoir entrer dans de plus grands détails au sujet de ce rare Lépidoptère, dont les anciens auteurs n'ont connu que la femelle.

— M. le docteur Boisduval lit la note suivante relativement à une nouvelle espèce de Puceron qui vit sur le genêt d'Espagne :

Aux mois de mai et de juin on voit fréquemment sur les jeunes pousses du genêt d'Espagne et du genêt blanc (*Spartium album*) un Puceron noir ayant quelque ressemblance avec celui du pavot et des fèves de marais, mais bien reconnaissable à une efflorescence pruineuse qui lui donne une teinte bleuâtre mate; outre cela, il a les cornicules noires, moitié plus longues que la petite queue; il est décrit par Kaltenbach sous le nom d'*Aphis Laburni*.

Celui que je présente à la Société me parait complétement inconnu des auteurs qui se sont occupés spécialement des Pucerons, tels que Schrank, Kaltenbach, Koch, etc.; je l'ai découvert cette année, dans les derniers jours d'octobre, dans plusieurs jardins à Paris, sur les rameaux jonciformes du genêt d'Espagne, où il se tient en colonies nombreuses et très-serrées.

Cette espèce, que je considère comme nouvelle, n'appartient pas au genre *Aphis* tel qu'il est décrit par les travaux des monographes allemands; il devra se placer dans le genre *Schizoneura*, à côté de notre Puceron lanigère. De même que ce dernier, il est dépourvu de queue et de cornicules, et ses antennes sont composées de six articles et non de sept, comme dans les véritables *Aphis*.

Les individus aptères sont plus convexes, plus arrondis et un peu plus petits que l'*Aphis rosæ*; ils sont entièrement couverts d'une sécrétion cotonneuse d'un blanc de neige qui leur donne au premier coup d'œil un peu de ressemblance avec le *Coccus adonidum*. Les individus ailés sont plus petits, plus allongés, avec les ailes transparentes comme du talc, à nervures peu distinctes.

J'ai trouvé au milieu de ces Pucerons une grosse larve de Syrphe vivant à leurs dépens.

J'ai donné à ce nouveau Puceron le nom de *Schizoneura sparthanti*.

— On adresse les rectifications qui suivent à faire dans ce volume :

Bulletin, page x, ligne 5. Au lieu de : *France méridionale*, lisez : *Russie méridionale*. (Note de M. Lucas.)

Annales, — 200, ligne 5 d'en bas. Au lieu de : *Cynips ungulata*, lisez : *Cynips hungarica*. (Note de M. Giraud.)

— — 201, lignes 22-23. Au lieu de : *la précédente*, lisez : *la troisième nervure longitudinale*. (Note de M. Bigot sur l'*Anæropsis Lorquini*.)

— — 223, ligne 3 d'en bas. Au lieu de : *d'une même famille*, lisez : *d'une famille*. (Note de M. Lucas.)

— — 225, ligne 7. Au lieu de : *nourrissant*, lisez : *nourrissent*.

— — 442, ligne 13. Au lieu de : *Onistreham*, lisez : *Ouistreham*. (Note de M. Lucas.)

Lecture. Piochard de la Brûlerie : Rapport sur l'excursion faite en Espagne par divers membres de la Société entomologique de France pendant les mois d'avril, mai et juin 1865.

— Paris : Préface de la Table des Annales.

Membre reçu. M. Anatole Carteron, notaire, à Saulx-le-Duc (Côte-d'Or), présenté par M. Laboulbène, au nom de M. Cartereau.

Séance du 28 Novembre 1866.

Présidence de M. PARIS.

Communications. M. Guérin-Méneville entretient de nouveau la Société de l'hibernation des Guêpes. D'après de nouvelles observations, il s'est assuré d'une manière positive que les femelles seules peuvent, sous l'influence du froid, prendre la position de chrysalides et revenir ensuite, par l'action de la chaleur, à celle d'insecte parfait. Les neutres et les mâles ne présentent pas successivement ces deux positions si différentes, et ils périssent lorsque la température vient à s'abaisser.

M. Laboulbène confirme les remarques de notre collègue ; il a vu des Guêpes neutres, et même un mâle, sous l'aspect que présentent les chrysalides; mais tous sont morts sans reprendre la position de l'insecte parfait.

M. Künckel dit également qu'ayant étudié des nids de Guêpes au mois de septembre dernier, il a observé plusieurs individus femelles à l'état d'hibernation, individus qui, soumis à la chaleur du soleil, ont repris leurs mouvements; il a même obtenu des accouplements avec des femelles qui, peu de temps auparavant, étaient à l'état d'hibernation et qui venaient de reprendre l'usage de leurs mouvements.

— M. Fallou appelle l'attention sur deux Lépidoptères hétérocères : la *Callimorpha hera* et l'*Ellopia fasciaria :*

Je viens, Messieurs, vous soumettre le résultat de l'éducation faite *ab ovo* sur deux espèces de Lépidoptères.

1° Callimorpha hera Bdv. — Des œufs pondus par une femelle variété à ailes inférieures jaune provenant de la Bretagne m'ont été envoyés par notre collègue M. Oberthür, au mois de septembre 1865.

Les œufs sont éclos dans le même mois; les chenilles ont passé l'hiver avec leur deuxième peau ; elles mesuraient de 7 à 8 mill.

Vers le mois de février 1866 elles ont commencé à prendre de la nourriture, et leur accroissement était terminé fin avril. Dans les premiers jours de juin, c'est-à-dire deux mois avant l'apparition ordinaire de cette espèce, j'obtenais de mes douze chenilles chrysalidées six insectes parfaits de la variété à ailes et abdomen jaunes et trois du type rouge ; les

trois autres se sont desséchés en se métamorphosant. On peut donc voir par ce résultat que la couleur jaune s'est reproduite sur le plus grand nombre des sujets.

Il eût été intéressant de savoir si cette variété se reproduirait à Paris à la seconde génération ; mais les expériences que j'ai tentées pour l'obtenir ne m'ont pas réussi, et c'est en vain que j'ai laissé ensemble plusieurs individus des deux sexes pour n'obtenir que des œufs non fécondés.

Je ferai mon possible pour me procurer de nouveau des œufs de cette espèce provenant de la même localité, afin d'essayer d'élever les chenilles par un procédé qui, je crois, les rapprochera des conditions climatériques où elles se trouvent en Bretagne, et peut-être avec ce moyen parviendrait-t-on à connaître la cause qui fait que ces insectes se reproduisent souvent d'une belle couleur jaune dans une partie de l'ouest de la France, tandis qu'il est beaucoup plus rare de rencontrer cette espèce variée dans les autres pays, même dans ceux où elle se trouve communément.

2° ELLOPIA FASCIARIA Lin. — Vers les premiers jours du mois de juin 1866, en compagnie de mes honorables collègues MM. Berce et Guenée, nous prîmes à Fontainebleau des femelles de l'*Ellopia fasciaria*; une de celles que j'avais capturées ayant pondu des œufs, j'élevais les chenilles en plein air sur le pin sylvestre, et dans le courant du mois de septembre les papillons sont éclos, et ne m'ont donné que des *Ellopia fasciaria,* et non l'*Ellopia prasinaria* W. V., que plusieurs auteurs citent comme étant une variété de la *fasciaria.*

M. Guenée, qui a fait une éducation semblable à la même époque, m'écrit à la date du 6 novembre qu'il a eu des chenilles et plus tard des papillons de ses pontes de *fasciaria* provenant également de Fontainebleau, et qu'il n'a pas obtenu une seule *prasinaria.* Il dit encore qu'il croit plus que jamais à deux espèces distinctes.

J'ajouterai qu'il me reste une chenille de la même ponte que celles qui m'ont donné leurs papillons en septembre dernier. Cette chenille paraît disposée à passer l'hiver, et sa transformation n'aura probablement lieu qu'au printemps prochain.

Lecture. Girard : Note sur une aberration du Vulcain (*Pyrameis Atalanta*).

Membre reçu. M. Bescher, graveur, à Paris, présenté par M. L. Buquet.

Séance du 12 Décembre 1866.

Présidence de M. PARIS.

Décision. Dans la séance du 28 novembre 1866 M. Henri Deyrolle avait donné lecture d'une demande tendant à ce que la Société prît part à la souscription ouverte par la Société de géographie pour faciliter le voyage de M. Le Saint à travers l'Afrique équatoriale entre la région du haut Nil et notre colonie du Gabon. La Société, conformément aux conclusions du rapport d'une commission composée de MM. Buquet, Desmarest, Gervais, Paris, Reiche et Goureau, rapporteur, en raison du haut intérêt scientifique qu'offre le voyage projeté, invite ses membres à souscrire à titre d'encouragement, et à déposer les fonds entre les mains de M. Auguste Sallé (rue Guy-de-Labrosss, 13), membre des Sociétés entomologique et géographique.

Communications. M. le Secrétaire annonce la mort de notre collègue M. Moufflet, chirurgien de la marine, décédé au Sénégal le 1er octobre dernier.

— On fait également savoir la mort du savant entomologiste russe M. Victor de Motschulsky.

— M. Guérin-Méneville entretient ses collègues d'une apparition subite et en très-grand nombre d'un Acarien, le *Tyroglyphus feculæ,* dans des amas de pommes de terre d'Australie rentrées dans une grange de l'annexe de la ferme impériale de Vincennes. Ce qui paraît surtout digne de remarque, c'est l'immense quantité de ces insectes développée en moins de huit jours. Le sol du rez-de-chaussée où notre collègue avait fait déposer les pommes de terre en question était recouvert d'une couche de ces petits *Tyroglyphus* qui produisait l'effet d'une poussière animée de couleur grise. En peu de temps on pouvait en recueillir des quantités considérables, et l'échantillon de cette poussière vivante que M. Guérin-Méneville dépose sur le bureau de la Société, et qui se compose de myriades de millions de ces petits animaux, a été recueilli en quelques minutes et simplement à l'aide d'une plume. Cette masse d'êtres est composée d'une réunion d'individus de différents âges; on y voit des sujets adultes et accouplés, des femelles pleines et de jeunes individus à tous les degrés de développement.

Cet innombrable rassemblement a attiré, comme cela a toujours lieu, beaucoup d'autres petits insectes chasseurs, qui y ont trouvé une proie abondante et facile à saisir. Il y a des larves et des insectes parfaits appartenant à divers genres de Coléoptères, d'Hémiptères, d'Hyménoptères, de Diptères, etc., sur lesquels ces Acariens s'attachent en quantités incommensurables, les recouvrant littéralement et leur donnant un aspect des plus singuliers.

Toutes les pommes de terre qui ont encore l'apparence la plus saine sont cependant couvertes d'Acariens. Comme ces derniers ne peuvent plus tenir tous sur leur surface, ils vont s'accumuler dans les intervalles des pavés, puis sur ces pavés mêmes, où ils forment une couche épaisse de plusieurs millimètres sur une surface d'environ quatre mètres carrés. M. Guérin-Méneville compte réserver une certaine quantité de ces tubercules pour tâcher de savoir s'ils pourront être conservés plus ou moins longtemps sains. Il cherchera aussi à savoir si ces innombrables Acariens sont la conséquence de la maladie de ces tubercules (comme la maladie pédiculaire chez l'homme), ou la cause plus ou moins prochaine d'une altération qui se manifestera plus tard.

— M. Grenier annonce que M. Valery Mayet, à Cette, vient de faire une découverte fort intéressante au point de vue du parasitisme. Il s'agit d'une larve de Lamellicorne, le *Phyllognathus Silenus,* qui a donné naissance à un Diptère, l'*Asilus barbarus.*

M. Mayet, qui a étudié avec beaucoup de soin ce fait, avait envoyé, avec l'histoire complète des mœurs de la larve du *Phyllognathus* et la description de la larve et de la nymphe de l'*Asilus,* une boîte contenant deux *Asilus* mâle et femelle, une larve desséchée et sa dépouille de nymphe, plus la peau de la larve de *Phyllognathus* d'où était sorti le Diptère. Malheureusement la boîte contenait aussi un flacon d'alcool renfermant une larve de *Phyllognathus.* Pendant le voyage, ce flacon s'étant détaché, a tellement roulé sur tout, qu'il n'est plus resté que de la poussière. M. Grenier n'avait donc plus la possibilité de faire faire un dessin, indispensable toujours en pareille circonstance pour venir en aide à la description.

Il n'en reste pas moins à M. Mayet l'honneur d'avoir le premier signalé ce fait entièrement nouveau d'un Diptère parasite d'une larve de Lamellicorne.

La Société charge M. Grenier de remercier M. Mayet, de le prier de vouloir bien renouveler son expérience et de lui envoyer aussitôt qu'il le pourra une larve et une nymphe d'*Asilus barbarus* pour compléter son travail.

Lecture. De Marseul : Description de nouvelles espèces de Buprestides.

Membres reçus. MM. Becquemont, à Neuilly (Seine), présenté par M. E. Desmarest ; et Charles Saint-Pierre, à Cette (Hérault), présenté par M. Chevrolat.

Séance du 26 Décembre 1866.

Présidence de M. PARIS.

M. Pérez, professeur au lycée d'Agen, assiste à la séance.

Communications. M. Paul Gervais montre le dessin d'une espèce de Iulidés du genre aveugle des *Blaniulus* qu'il a recueillie, il y a trois ans, dans la grotte des Demoiselles, près Saint-Bauzil-de-Putois (Hérault) pendant une excursion qu'il a faite avec MM. Aubé et Grenier ; ce *Blaniulus* ressemble beaucoup à celui déjà connu, qui a reçu le nom de *guttulatus*, mais il est d'une taille sensiblement plus grande.

— M. Grenier, donnant quelques détails sur son voyage dans les Hautes-Pyrénées, annonce qu'il y a fait la découverte d'une espèce nouvelle de *Ceuthorhynchus,* voisine de l'*hystrix* Perris, sur le versant d'une des petites montagnes voisines de Bagnères-de-Bigorre.

A ce sujet il dit :

Je fus enchanté de ma découverte, non-seulement parce qu'elle enrichissait la faune française d'une espèce curieuse, mais surtout parce qu'elle me permettait, en donnant la diagnose de cet insecte, de la dédier au monographe du genre, mon excellent ami M. Charles de Barneville.

Je ne veux pas me laisser entraîner à une description complète, réservant cette tâche au monographe ; je me contenterai de signaler les principales différences qui peuvent faire distinguer du *C. hystrix* ce nouveau *Ceuthorhynchus,* que j'appelle *Barnevillei.*

Ces deux espèces ont la même forme et les mêmes couleurs ; mais le nouveau est plus petit et présente une coloration plus uniforme ; c'est à peine si le corselet est d'une nuance plus foncée que les élytres. Le bec, entièrement noir chez l'*hystrix,* est, chez le *Barnevillei*, ferrugineux foncé entre l'insertion des antennes et l'extrémité, et les antennes nous montrent un scape et le premier article du funicule ferrugineux, tandis

qu'ils sont noirs dans l'autre espèce (*hystrix*). Le dessin formé sur les élytres par les poils squamiformes blancs présente cette différence que dans l'un (*Barnevillei*) ils laissent un espace nu de forme conique, commun aux deux étuis, ayant son sommet à l'écusson et sa base aux trois cinquièmes postérieurs, et dans l'autre (*hystrix*), la surface se trouve séparée en deux portions, l'une antérieure, un peu plus étroite, par une ligne sinueuse nue un peu irrégulière et présentant là quelques portions plus obscures que le fond de l'élytre. Enfin, ce qui distingue surtout mon *Barnevillei,* c'est l'absence des petits bouquets ou faisceaux de poils hispides blancs que l'*hystrix* présente sur le milieu de l'élytre et à son extrémité.

— M. Albert Gouley adresse la note suivante :

Dans le procès-verbal de la séance du 26 septembre 1866 je lis une note de M. Maurice Girard concernant le *Deilephila Elpenor* de Linné. Notre collègue constate que la chenille de cette espèce, indiquée par les auteurs comme devant se nourrir de l'épilobe et de la vigne, se trouvait plus communément aux environs de Paris sur un végétal exotique de la famille des Œnothéracées, le *Fuchsia.*

Je puis confirmer entièrement les observations faites par notre zélé collègue. En effet, j'avaïs connaissance du fait signalé par lui dès 1859 : à cette époque, ayant donné à des chenilles d'*Elpenor* des branches de *Fuchsia,* j'ai été très-surpris de les voir dévorer avidement cette nourriture nouvelle de préférence à l'épilobe et à la vigne. Depuis, j'ai constamment eu soin de donner aux chenilles de cette espèce que j'élevais en captivité des feuilles d'épilobe, de vigne et de *Fuchsia*, et toujours ces dernières ont été attaquées avant les autres.

A ce sujet je dois faire une autre remarque : non-seulement les chenilles d'*Elpenor* préfèrent les feuilles de *Fuchsia* à toute autre nourriture, mais je suis persuadé qu'une partie de celles des espèces du genre *Deilephila* pourraient parfaitement s'en accommoder, notamment celles des *D. Porcellus*, *Celerio*, *euphorbiæ*, *galii*, *lineata*, et, à l'appui de cette allégation, voici déjà deux expériences que j'ai pu faire :

En 1860 j'eus la pensée de donner des feuilles de cet arbuste à une chenille de *D. euphorbiæ,* qui en mangea parfaitement pendant les sept ou huit jours qui précédèrent sa transformation en chrysalide.

Cette année même, au commencement de juillet, ayant trouvé une chenille de *D. lineata,* Lépidoptère très-rare dans le Calvados, et dont, à ma connaissance, la chenille n'avait pas encore été rencontrée dans les environs de Caen, l'idée me vint immédiatement de tenter l'expérience que j'avais vue si bien réussir pour *D. euphorbiæ*. Non-seulement la chenille de *D. lineata* mangea des feuilles de *Fuchsia,* mais elle les dévora avec une avidité au moins aussi grande que celles d'*Elpenor,* et durant tout

le temps de sa captivité je ne lui donnai pas d'autre nourriture. Cette chenille se chrysalida dans la première quinzaine d'août et l'éclosion de l'insecte parfait eut lieu le 3 octobre.

J'engage mes collègues à continuer l'expérience pour les autres espèces que j'indique, et j'espère que le résultat constaté permettra de remplacer, par un arbuste répandu partout et dont le déplacement est si facile, les autres plantes, plus ou moins communes, indiquées jusqu'à présent comme devant servir de nourriture aux chenilles de plusieurs espèces du genre.

— M. Alex. Laboulbène profite de la dernière séance de l'année pour offrir à la Société, en guise d'étrennes, une collection reliée des tirages à part de ses opuscules entomologiques et une liste imprimée de ceux-ci. Je voudrais, ajoute notre collègue, créer un précédent et je désirerais que chacun de nous déposât dans notre Bibliothèque une liste de ses travaux, avec l'indication exacte du lieu de publication et des *errata* ou rectifications. Ces notices seraient très-utiles à consulter et elles éviteraient une grande perte de temps aux travailleurs.

— M. le Trésorier montre à la Société les photographies nouvelles offertes dans le courant de l'année 1866, et qui complètent presque son deuxième album. M. Buquet fait observer qu'il nous manque encore les portraits d'un grand nombre de nos collègues, et qu'il serait à désirer qu'on pût compléter autant que possible cette intéressante collection (1).

Lectures. V. Signoret : Notice sur la vie et les travaux entomologiques d'Amyot.

— H. Deyrolle : Notice nécrologique sur Moufflet.

Membres démissionnaires à partir de 1867. MM. Costa de Beauregard, à Chambéry ; Guichard-Choisity, à Marseille ; Garden, à Saint-Étienne ; et l'abbé Massabie, à Montfaucon-du-Lot.

(1) Les portraits parvenus jusqu'ici à la Société sont au nombre de cent quatre-vingt-dix-sept ; ce sont, outre les cent quatre-vingt-trois dont les noms des entomologistes qu'ils représentent sont indiqués aux pages XI, XVIII, L et LI du Bulletin de 1863, LV du Bulletin de 1864, et LXXI du Bulletin de 1865, ceux de MM. :

184. J. Colbeau.
185. Larralde.
186. Mors.
187. Pyot.
188. Wencker.
189. Dr Desmartis.
190. E. Caroff (décédé).
191. Ducoudré.
192. Lyonet.
193. Maurice Girard.
194. Manès.
195. Dardoin.
196. Saint-Pierre.
197. Lethierry.

Nominations annuelles. Aux termes des articles 13, 15 et 16 de son Règlement, et pour la trente-sixième fois depuis sa fondation, la Société procède au renouvellement annuel des *Membres du Bureau.*

Ont été nommés pour 1867 :

Président . . . . MM. Maurice GIRARD.
1er *Vice-président*. . . . . Berce.
2e *Vice-président*. . . . . . . Paul GERVAIS.
Secrétaire. . . . . Eugène DESMAREST.
Secrétaire-adjoint. . . . . . . Hippolyte LUCAS.
Trésorier . . . . Lucien BUQUET.
Trésorier-adjoint . . . . Léon FAIRMAIRE.
Archiviste. . . . . Achille DOÜÉ.
Archiviste-adjoint. . . . . . . Henri de BONVOULOIR.

— Selon la teneur des articles 34 et 35 du Règlemenf, sont ensuite nommés les cinq membres qui, conjointement avec les Président, Secrétaire, Trésorier et Archiviste, doivent composer la *Commission de publication* pour 1867 :

Ce sont : MM. Henri de BONVOULOIR.
Léon FAIRMAIRE.
J. FALLOU.
Alexandre LABOULBÈNE.
Hippolyte LUCAS.

— Enfin, d'après les dispositions de l'article 39 *bis* du Règlement, on a procédé à l'élection des trois membres qui, conjointement avec les Président, Secrétaire, Trésorier et Archiviste, doivent faire partie de la *Commission de la Bibliothèque* pour 1867 :

Ont été nommés : MM. Charles DELAMARCHE.
Léon FAIRMAIRE.
Louis REICHE.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ
Ainsi que de ceux échangés contre les ANNALES
OU ACQUIS SUR LES FONDS PIERRET
pendant l'année 1866
ET LES TROIS PREMIERS MOIS DE 1867
ET
INDICATION SOMMAIRE DES TRAVAUX ENTOMOLOGIQUES
QUI Y SONT COMPRIS.

Abeille (L'). Mémoires d'Entomologie publiés par M. de Marseul. Tome I, 1864. 1 vol. in-12, Paris, 1864-1865. — Par M. de Marseul.

MARSEUL (de). Monographie des Téléphorides (Genres : *Podabrus, Telephorus*, *Arsidia, Rhagonycha*, *Pygidia* et *Silis*) de France et du bassin de la Méditerranée en Afrique et en Asie. — WENCKER. Monographie des Apionides d'Europe, du littoral africain et asiatique de la Méditerranée, du Caucase et de l'Oural. — MARSEUL (de). Histérides de l'Archipel malais ou Indo-australien (Genres : *Hololepta, Trypanæus, Plœsius, Macrosternus, Apobletes, Platysoma, Pachycrœrus, Phelister, Hister, Paromalus, Tribalus, Saprinus* et *Onthophilus*). — LE MÊME. Espèces d'Histérides nouvelles ou publiées depuis le supplément à la monographie, appartenant à l'Europe ou au bassin de la Méditerranée (Genres nouveaux : *Eutriptus, Xenonychus* et *Eubrachium* Wolast.). — LE MÊME. *Catops* français nouveau. — LINDER. *Hydrocyphon*, nouvelle espèce de France.

Académie des Curieux de la Nature. Mémoires (*Nova Acta Physico-Medica Academiæ Cesareæ Leopoldino Carolinæ Naturæ Curiosorum*). Tome XXXII, 1re partie, 1865. 1 vol. in-4°, Dresde, 1866). — En échange des Annales.

Académie des Sciences de Chicago. Vol. 1 (1865) (*Proceedings of the Chicago Academy of Sciences*). 1 vol. in-8°. — Par l'Institution Smitsonnienne.

Académie des Sciences naturelles de Philadelphie. Procès-verbaux 1865, n° I à V, janvier à décembre (*Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia*). Br. in-8°. — Par l'Institution Smithsonienne.

Académie d'Hippone, Société de recherches scientifiques et d'Acclimatation. Bulletin pour 1865. N° 11. Br. in-8°. Bone, 1866.

Selys-Longchamps. Additions aux Odonates d'Algérie (p. 40). — Desbrochers des Loges. Description d'une nouvelle espèce algérienne du genre *Clythra* (*Labidostomis*) *trifoveolata* (p. 42). — Le même. Trois Coléoptères nouveaux (*Apion robusticorne* et *obtusum* et *Nanophyes Oliverii*) (p. 44). — Saulcy (Félicien de). Description de deux espèces nouvelles de Staphylinides des environs de Bone (*Myrmedonia festiva* et *Proteinus Oliverii*) (p. 51).

Académie impériale des Sciences de l'Institut de France. Comptes rendus hebdomadaires des séances par MM. les Secrétaires perpétuels. Tables des tomes LX et LXI (1er à 2e semestre de 1865); tome LXII (1er semestre de 1866), nos 1 à 26 et tables; et tome LXIII (2e semestre de 1866), nos 1 à 26. Br. in-4°. — En échange des Annales.

Tome LXII. Duchemin. Sur les Abeilles et un de leurs parasites (*Acarus*) (p. 48, 225 et 683). — Sichel. Considérations zoologiques sur la fixation entre l'espèce et la variété, tirées principalement de l'étude de l'ordre des Insectes Hyménoptères (p. 167 et 225). — Dauzot. Tissu fabriqué avec des cocons de Vers à soie mexicains qui vivent sur l'arbousier (p. 400). — Milne-Edwards (Alphonse). Monographie des Cancériens fossiles (p. 911). — Gerbe. Appareils vasculaire et nerveux des larves des Crustacés marins (p. 932). — Milne-Edwards. Remarques à l'occasion de cette note (p. 937). — Coste. Note sur les remarques de M. Milne-Edwards (p. 973). — Milne-Edwards. Réponse (p. 973). — Blanchard. Remarques au sujet de

la question débattue (p. 975). — GERBE. Quatrième note sur les métamorphoses des Crustacés marins (p. 1024). —BALBIANI. Reproduction et embryogénie des Pucerons (p. 1231, 1285 et 1390).

Tome LXIII. BÉCHAMP. Recherches sur la nature de la maladie actuelle des Vers à soie (p. 311 et 391). — MARCHAL. Sur les ravages produits par les Insectes nuisibles à l'agriculture (p. 313). — PASTEUR. Observations au sujet de la note de M. Béchamp, etc. (p. 317, 425, 427 et 552). — TIGRI. Lettre concernant la maladie actuelle des Vers à soie (p. 338). — GUÉRIN-MÉNEVILLE. Sur les maladies des Vers à soie (p. 416). — KÜNCKEL. Recherches sur les organes de sécrétion chez les Insectes de l'ordre des Hémiptères (p. 433). — GUÉRIN-MÉNEVILLE. Indication des principales localités où commence à se développer la culture de l'Ailante (p. 500). — JOLY. Remarques à propos des idées émises par M. Béchamp au sujet de la maladie actuelle des Vers à soie (p. 526). — GUÉRIN-MÉNEVILLE. Sur le développement de petits Acariens dans les pommes de terre (p. 570). — BÉCHAMP. Sur le siége du parasite dans la maladie du Ver à soie appelée *pébrine*, et sur la théorie du traitement de cette maladie en réponse à une note précédente de M. Joly (p. 693). — JOLY. Réponse (p. 773). — BÉCHAMP. Note relative à la maladie des Vers à soie (p. 1147).

Académie impériale des Sciences physiques, naturelles et mathématiques de Saint-Pétersbourg. 1° Mémoires des membres : années 1865, tome IX, VIIe série, et 1866, tome X, n°s 1 et 2. Br. in-4° avec pl. 2° Bulletins, années 1865, tome IX, feuilles 1 à 36, et 1866, tome X, n°s 1 à 4. Br. in-4°. — En échange des Annales.

Nous remarquons surtout dans ce recueil un travail de M. MORAWITZ sur les Hyménoptères appartenant au groupe des Crabronides (t. IX, p. 243 à 273).

Académie royale des Sciences naturelles de Turin. 1° Mémoires pour l'année 1863, 2e série, tome XXI (*Memorie della Reale Academia delle Scienze di Torino*). 1 gros vol. in-4° avec pl., Turin, 1865. 2° Actes de la classe des Sciences physiques et mathématiques (*Atti delle Reale Academia delle Scienze di Torino. Classe di Scienze fisiche e matematiche*). Novembre et décembre 1865. 2 cahiers in-8°. Turin, 1866.

PHILIPPI. Acaride parasite (p. VI). — BELLARDI. Diptères des environs de Messine (p. 103 à 226).

Annales des Sciences naturelles. Zoologie et Paléontologie, publiées sous la direction de M. H. Milne-Edwards. 5e série. Tomes V et VI, 1866. 12 br. in-8o, avec pl., Paris, 1866. — Acquis sur les fonds Pierret.

Tome V. HESSE. Observations biologiques sur quelques Crustacés des côtes de Bretagne : Genres *Slabberine*, *Eucolumbe* (g. n.) et *Cirolane* (p. 241). — LE MÊME. Observations sur des Crustacés rares ou nouveaux des côtes de France : g. n. de Lermidiens (*Leposphile*) (p. 265). — LEREBOULLET. Observations sur la génération et le développement de la Limnadie de Hermann (*Limnadie Hermanni*).

Tome VI. HESSE. Observations sur des Crustacés rares ou nouveaux des côtes de France. Espèces nouvelles de *Doropygus* et de *Dispontius* et genres nouveaux *Gastrode*, *Ceratrichide*, *Botryllophile*, *Ophthalmopache* et *Platythorax* (p. 51). — MEINERT. Nouvelles observations sur la multiplication des Cécidomyes (p. 16). — PÉREZ. Recherches anatomiques et physiologiques sur l'Anguillule terrestre (*Rhabditis terricola*) (p. 152 à 307).

Annales du Musée de Buenos-Ayres (*Anales del Museo publico de Buenos-Aires*). 1re livraison, 1864. Br. petit in-folio, avec pl. — Par M. Burmeister.

Annuaire entomologiques pour 1866 et pour 1867 (*The Entomologist's annual for* 1866 *and for* 1867). 2 vol. in-12, cartonnés, avec pl. col. Londres, 1865-1866. — Par M. Stainton.

1866. STAINTON. Excursion entomologique dans les montagnes de l'Engadine. — LE MÊME. Lépidoptères nouveaux observés dans la Grande-Bretagne, plus spécialement sur les Tinéites et Microlépidoptères. — RYE. Coléoptères nouveaux pour l'Angleterre, et corrections diverses à la nomenclature. — SMITH. Quelques notes sur les Hyménoptères d'Angleterre. — KNAGGS. Notes sur les Lépidoptères d'Angleterre. — DOUGLAS et JOHN SCOTT. Additions aux Hémiptères de la faune britannique.

1867. DOUGLAS et SCOTT. Hémiptères nouveaux de la Grande-Bretagne. — STAINTON. Observations générales sur les Tinéites et plus spécialement sur celles d'Angleterre. — LE MÊME. Notice sur Carl von Heyden. — RYE. Coléoptères nouveaux pour la faune anglaise. — KNAGGS. Sur les Lépidoptères nouveaux ou rares de l'Angleterre.

Archives médicales de New-York (*The medical Record of New-York*). Mars 1866. Br. in-8°.

Bach. Kaferfauna für Nord und Mittedentschland mit besonderer Kuchsicht auf die Prenszischen Rheinluande. 4 vol. in-8°, 1851-1860. — Acquis sur les fonds Pierret.

Bates (H.-W.). Nouvelles espèces de Lépidoptères du Guatémala et de Panama (*New species of Butterflies from Guatemala and Panama*). Br. in-4°. Londres, 1866.

Des descriptions bien faites et intéressantes sont contenues dans ce fascicule.

Bellevoye. Catalogue des Hémiptères du département de la Moselle. Br. in-8°. Metz, 1866. — Extrait des Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de la Moselle.

Ce travail, comme ceux de M. Constant sur les Lépidoptères de Saône-et-Loire, de M. Desbrochers des Loges sur l'entomologie du Bourbonnais, de MM. Wencker et Silbermann sur les Coléoptères de l'Alsace et des Vosges, doit être signalé aux entomologistes. Nous devons applaudir à la publication de catalogues locaux, car par leur réunion nous pourrons enfin dresser avec certitude une faune entomologique de la France qui nous manque encore, tandis que tant de pays étrangers possèdent les faunes de leurs pays. Réclamons donc pour notre Bibliothèque un exemplaire de chacun des travaux sur le même plan qui se publient chaque année dans nos départements.

Bianconi (Joseph). *Specimina zoologica Mosambicana*. Fascicule XVI. Br. in-4° avec pl.

Blanchard. Rapport sur les travaux scientifiques des Sociétés savantes pendant l'année 1865. Br. in-8°.

Blanchère (H. de la). Les ravageurs des forêts. Études sur les Insectes destructeurs des arbres. 1 vol. in-8° cartonné. Paris, 1865.

Travail d'entomologie appliquée qui devrait être entre les mains de tous les sylviculteurs.

Boisduval (Dr). Essai sur l'Entomologie horticole, comprenant l'histoire des Insectes nuisibles à l'Horticulture avec les moyens propres à les éloigner ou à les détruire, et l'histoire des Insectes

et autres animaux utiles aux cultures ; ouvrage illustré de 125 gravures gravées sur bois. 1 vol. in-8°. Paris. Donnaud. 1867.

Peu d'ouvrages sur l'Entomologie pratique mise à la portée de ceux qui ne se livrent pas exclusivement à l'étude des sciences ont été publiés en France, et celui de M. Boisduval doit prendre immédiatement le premier rang. En effet, notre savant membre honoraire a eu le rare talent de se faire comprendre de tous, en éloignant de son livre les termes et les théories à l'usage des zoologistes, et en restant cependant à la hauteur de la science de notre époque.

Dans une introduction que l'on lira avec grand plaisir, M. Boisduval donne la définition et les caractères des insectes en général, et il fait connaître leurs mœurs, ainsi que les diverses transformations qu'ils éprouvent. Puis, après avoir dit quelques mots des animaux mammifères, oiseaux et reptiles utiles comme insectivores, il indique d'une manière succincte la plupart des Insectes utiles dans l'industrie, dans la médecine, dans l'alimentation de l'homme et dans les parures de la femme. Entrant alors en matière, il expose l'histoire générale des Insectes nuisibles à l'agriculture, à la sylviculture et à l'horticulture ; et il les range d'après la disposition des ordres, des familles, des genres et des espèces. Enfin il signale les Insectes qui doivent être protégés, par cela même que leur genre de vie en fait des destructeurs d'Insectes nuisibles. Comme but principal, l'auteur donne les meilleurs moyens à employer pour arrêter les dégâts causés par telle ou telle espèce, et il puise ses moyens dans l'étude des habitudes des êtres qu'il décrit et dans la connaissance approfondie du végétal attaqué, ce qu'il pouvait mieux faire que tout autre, lui qui est à la fois botaniste, horticulteur et entomologiste. S'il n'indique pas toujours les remèdes indispensables au mal produit par certaines espèces, en révélant la manière de vivre de celles-ci et en en traçant le signalement, il commence la tâche que compléteront des praticiens observateurs. S'il ne résout pas tous les problèmes, ce qui lui était impossible dans l'état actuel de la science, il indique déjà des termes importants du problème qui serviront un jour à en donner une solution complète.

L'Entomologie horticole de M. Boisduval s'adresse à tous les cultivateurs ; mais tandis que le traité d'Entomologie appliquée publié par M. le colonel Goureau concerne particulièrement les arbres fruitiers, les céréales et l'agriculture en général, l'ouvrage que nous analysons, tout en étant général, s'occupe plus spécialement des Insectes nuisibles à l'horticulture et aux plantes cultivées dans les serres et sous

châssis. Ce livre s'adresse aussi aux naturalistes, car ils y trouveront des détails jusqu'ici non indiqués sur les mœurs de nombreux Insectes, des observations nouvelles sur les plantes qui les nourrissent et des descriptions succinctes d'espèces inconnues, spécialement dans les genres *Acarus*, *Trombidium*, *Aphis*, *Kermes* et *Coccus*.

Burmeister. Handbuch der Entomologie. Vol. I, III, IV et tables.— Acquis sur les fonds Pierret.

Ces volumes complètent l'exemplaire de notre Bibliothèque.

Chapuis (Dr). Monographie des Platypides. 1 vol. in-8°. Liége, 1866.

L'auteur, qui se propose de passer en revue de la même manière toutes les divisions des Coléoptères Xylophages, donne dans cet ouvrage véritablement classique la description de 202 espèces, qu'il figure toutes et qu'il répartit dans les neuf genres : *Crossotarsus*, *Platypus*, *Tesserocerus*, *Spathidicerus*, *Periommatus*, *Symmerus*, *Mitosoma*, *Cenocephalus* et *Diapus*.

Charlier (Dr Eugène). 1° Observation d'un monstre humain notencéphale et d'un autre monstre pseudencéphale. 2° Observation d'hydrocéphale chronique. 3° Observation sur une tumeur érectile. Br. in-8°. Liége.

Charpentier (Toussaint). Orthoptera et Libellulina. 2 vol. in-4° avec pl. — Acquis sur les fonds Pierret.

Chaudoir (baron de). 1° Essai sur les Feronies de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. 2° Description d'une *Anthia* inédite, de quatre nouvelles *Polyhirma*. 3° Supplément à la monographie du genre *Pelecium*. Br. in-8°, 1866.

Chevrolat. Descriptions de Coléoptères d'Espagne nouveaux ou peu connus. 2 br. in-8°, Paris, 1865-1866 ; extraites de la Revue et Magasin de zoologie.

Ce travail doit être joint à ceux de MM. Ch. Brisout de Barneville, Piochard de la Brûlerie, de Chaudoir, Putzeys, publiés dans nos Annales, et de Kiesenwetter, donné dans les Mémoires de la Société entomologique de Berlin, pour faire connaître les richesses coléoptérologiques recueillies pendant l'excursion en Espagne de la Société en 1865.

Clark (Hamelet). Catalogue des Coléoptères Phytophages ; 1re partie *(A catalogue of Phytophaga, part. I. Sagridæ, Donacidæ, Crioceridæ* et *Megalopidæ*). Br. in-8°. Londres, 1866. — Par la Société entomologique de Londres.

Le même. Species des Hydroporides du Mexique. (*On the Mexican species of Hydropori*). Br. in-8°. Londres, 1862. — Acquis sur les fonds Pierret.

Companyo (Dr). Histoire naturelle des Pyrénées orientales. 3 vol. in-8°.

Ouvrage à consulter par les naturalistes qui visiteront les Pyrénées.

Constant. Catalogue des Lépidoptères du département de Saône-et-Loire. Br. in-8°. Angers, 1866.

Coquerel (Dr Charles). Planche coloriée représentant l'*Actias cometes* (Lépidoptère) du Muséum de Saint-Denis (île de la Réunion).

Creutzer (Christian). Entomologie Versuche. 1 vol. in-8, 1799.— Acquis sur les fonds Pierret.

Crotch. Catalogue des Coléoptères d'Angleterre. 2e édition (*Catalogue of British Coleoptera*). Br. in-8°.

Ce travail comprend d'assez nombreuses additions à la première édition, ainsi que quelques rectifications. Il renferme l'indication de 3,081 espèces propres à l'Angleterre, et de 61 espèces qui ne s'y trouvent qu'accidentellement.

Cruveilhier. Discours prononcé au nom de la Faculté de médecine de Paris le 16 août 1860 sur la tombe de Duméril. Br. in-8°.

Dana (James). Notes diverses. 1° *A Word on the origin of lise*. 2° *On cephalization*, n° 4. Br. in-8°.

Desbrochers des Loges. Notice sur l'Entomologie du Bourbonnais, suivie de la description de trois espèces nouvelles. Br. in-8°, extraite des Assises scientifiques du Bourbonnais, année 1866. Moulins, 1867.

Dans ce travail, l'auteur donne une liste complète des Coléoptères propres au Bourbonnais; il indique des espèces qui n'avaient pas encore été signalées dans le centre de la France, et dresse des catalogues des espèces les plus remarquables des Lépidoptères, Hyménoptères et Diptères. Enfin notre collègue décrit trois Coléop-

tères qu'il regarde comme nouveaux : les *Apion tibiale*, de Cosnes-sur-l'Œil, *Apion conspicuum*, de Gannat, et *Harpalus Reichei*, des environs de Moulins ; il termine sa notice par les descriptions de monstruosités observées chez divers Coléoptères, les *Anisodactylus spurcaticornis*, *Bembidium striatum*, *Euplectus signatus*, *Astynomus ædilis* et *Agapanthia micans*.

Deyrolle (Henri). Description de Lucanides nouveaux. Br. in-8° avec pl. Bruxelles, 1866 ; extrait des Annales de la Société entomologique belge.

Les espèces décrites et figurées se rapportent aux genres *Odontolabris*, *Cladognathus*, *Cyclommatus*, *Eurytrachelus* et *Ægus*.

Dohrn (C.-Antoine). Nouvelle espèce de Névroptères (*Eugereon Boekingü, eine neue Insectinform aus dem totheginden*). Br. in-8° avec pl. Stettin, 1866.

Dunoyer. Notice sur la vie et les œuvres de Duméril. Br. in-8°. Paris, 1860.

Entomologische Hefte (Monographie des *Hister*, *Haltica* et *Dorcatoma*). Br. in-8°, 1803. — Acquis sur les fonds Pierret.

Erichson. 1° Bericht 1838 à 1847, 10 br. in-8°. 2° Entomographien, Untersuchungen in dem Gebiete der entomologie. Erster Heft. 1 vol. in-8°, 1840. 3° Genera et species *Staphylinorum*. 1 vol. in-8°, 1840.— Acquis sur les fonds Pierret.

Fruendfeld (von). 1° Sur quelques insectes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande *(Berich über eine Sammelreise durch England, Scotland, Irland und dia Schweig, in der sommer monatin des Jahres* 1862). 2° Mélanges zoologiques (*Zoologische Miscellen*). N°s 4, 5, et 6. Br. in-8°. Vienne, 1866 ; extraits des Mémoires de la Société zoologique et botanique de Vienne.

Germar. 1° Insectorum speciei novæ (Coleoptera). 1 vol. in-8°. 2° Zeitschrift, tome II à IV. 3 vol. in-8°. — Acquis sur les fonds Pierret.

Les volumes du Zeitschrift complètent l'exemplaire de la Bibliothèque.

Germar et Zincken. Magazin der entomologie. 4 vol. in-8°, 1813-1821. — Acquis sur les fonds Pierret.

Gerstaeker (Dr). Notes entomologiques. (*Bericht über die Wissenschaftlichen leistungen im gebiete den Entomologie, während der jabre* 1859 *und* 1860). Br. in-8o.

Gervais (Paul). Notice sur M. le professeur Hollard. Br. in-8o.

Girard (Maurice). — Les métamorphoses des Insectes (2e édition). 1 vol. in-12 avec bois. Paris. Hachette, 1867.

Cet ouvrage, ainsi que nous le disions dans notre précédent Bulletin, est éminemment propre à propager les connaissances entomologiques, et ce qui le prouve, c'est que la première édition, quoique tirée à 6,000 exemplaires, a été épuisée en moins de quinze mois. Sur le rapport très-favorable de M. Blanchard, il a été proposé pour les bibliothèques scolaires de France ; un recueil périodique en publie en Hollande une traduction, et les étudiants de l'Université de Kazan ont écrit à l'auteur par l'organe de l'un d'eux, M. George Bobell, afin d'obtenir l'autorisation de le traduire en russe.

La seconde édition est plus développée que la première. L'auteur y a ajouté de nombreuses intercalations, notamment des détails sur les ravages des Acridiens en Algérie en 1866, une indication plus complète du résultat capital de ses recherches sur la chaleur propre des insectes, l'existence d'un *foyer calorifique* localisé dans le thorax des adultes et en raison directe de la puissance du vol, des détails intéressants sur les *Cynips*, le *Pompile des chemins*, l'*Aphrophore écumeuse*, les glandes odorifiques des *Pentatomes*, les ravages des *Hannetons*, la *Gallerie de la cire*, etc. — Le nombre des figures a été porté de 280 à 308, et l'on doit signaler parmi les figures nouvelles celles du mâle de l'*Attacus Isabellæ*, et dont notre collègue a pu donner un dessin exact d'après nature, le seul qui existe encore, grâce à la complaisance de nos confrères MM. Depuiset et Sallé. On peut encore mentionner l'histoire des métamorphoses des *Panorpes*, récemment découvertes en Allemagne et publiées en France pour la première fois.

Enfin il faut remercier les éditeurs dont la générosité a permis de mettre un ouvrage illustré d'un aussi grand nombre de bonnes figures à un prix très-minime, condition indispensable pour vulgariser les notions de la science, car cet ouvrage, sous une forme très-élémentaire, est demeuré rigoureusement scientifique. Ce n'est pas un roman dont la science est le prétexte ; l'auteur a pensé, avec raison, que l'exposé clair et méthodique des harmonies naturelles

offre plus d'intérêt que les inventions de l'imagination la plus brillante.

Goureau. Les Insectes nuisibles aux arbres fruitiers, aux céréales, etc. 2e supplément. Br. in-8°. Auxerre, 1865.

Grote (A.-R.) et Robinson (C.-T.). Notes lépidoptérologiques et description d'espèces nouvelles (*Lepidopterological notes and descriptions*, Nos 1 et 2). 2 fascicules in-8° avec pl. col.

Hannetons (Projet de destruction des). Organisation d'une chasse spéciale pour la destruction de 200 millions d'individus de cet insecte. Br. in-8°; extraite du Sud-Est, journal agricole et horticole publié à Grenoble, 1866.

Hewitson. Descriptions et Illustrations de nouvelles espèces de Lépidoptères exotiques, d'après les types des collections de MM. Saunders et Hewitson. Parties 56 et 60. (*Exotic Butterflies being Illustrations of new species selected chiefly from the collections of Saunders and Hewitson*). Br. in-4° avec pl. col. — Par l'auteur.

Magnifique recueil de planches de Lépidoptères exotiques, accompagnées d'excellentes descriptions.

Heyden (C. et L. von). Sur une espèce de Polypes (*Kafer und Polypen aus der Braunkohle des Siebengebirges*). Br. in-4° avec pl.

Heyden (Von L.). Sur le *Calathus fulvipes* et sur une larve de Diptère (*Ueber Calathus fulvipes Gyl. und dessen vermeintlidie varietas C. Lasseri Heer*). Br. in-8°.

Illiger. Magazin für Insektenkunde. 6 vol. in-8°, 1801-1807. — Acquis sur les fonds Pierret.

Insectologie agricole, Journal traitant des Insectes utiles et de leurs produits, des Insectes nuisibles et de leurs dégâts et des moyens pratiques de les éviter. N° 1, février 1867. Br. in-8°. Paris, Donnaud.

Pour faire connaître ce nouveau Journal d'Entomologie appliquée nous croyons devoir reproduire les premières lignes qui se trouvent

en tête de ce cahier. « Vulgariser la connaissance des Insectes, surtout des Insectes utiles ou nuisibles à l'agriculture, tel est le but de cette publication; elle s'appliquera donc à décrire minutieusement ces petits êtres, mais sans emprunter un langage affecté, et on aura soin d'accompagner les descriptions de figures, coloriées au besoin, qui les représenteront le ptus exactement possible et apprendront à les faire connaître. Elle s'empressera de consigner tous les moyens de destruction des insectes nuisibles que l'expérience aura éprouvés. »

Nous ne pouvons qu'approuver un semblable travail et engager tous les naturalistes qui s'occupent des applications de la science d'y faire connaître leurs travaux; soit qu'ils les y publient exclusivement, soit qu'ils les donnent plus complétement dans d'autres ouvrages. Une Société d'insectologie agricole, aujourd'hui constituée, doit venir donner une direction à ce Journal. La Société entomologique de France, qui depuis sa fondation en 1832 n'a jamais négligé les applications de la science, ainsi qu'on peut le voir dans chacun des trente-cinq volumes de ses Annales et comme le prouve surabondamment M. Girard dans le discours d'ouverture de la première séance de 1867, la Société entomologique, tout en engageant ses membres à ne pas négliger plus que par le passé les applications scientifiques, ne peut qu'encourager autant qu'il dépend d'elle et la création d'une Société spéciale et la publication d'un recueil mensuel.

Dans le numéro qui nous est offert nous signalerons : 1° une note de M. Guezon-Duval sur les Hannetons et Vers blancs; 2° un travail de M. Hamet sur la Guêpe et les moyens de la détruire; 3° une notice de M. Victor Chatel relative à l'Ornithologie agricole et plus spécialement sur la propagation des Oiseaux insectivores; 4° des notes sur les travaux et la chronique séricoles, sur les travaux apicoles de la saison, sur ceux à exécuter en janvier, février et mars pour la destruction des insectes; des analyses d'ouvrages nouveaux d'Entomologie appliquée; et 5° la reproduction du chapitre sur l'utilité des insectes dans l'industrie publié par notre membre honoraire M. Boisduval dans son Essai sur l'entomologie appliquée.

Institution Smithsonienne : 1° Rapport annuel du conseil des régents de l'Institution Smithsonienne pour 1865 *(Annual report of the Board of regents of the Smithsonian Institution for* 1865). 1 vol. in-8°. Washington, 1865. 2° Rapports chirur-

gicaux et médicaux relatifs à la guerre de la Rébellion (*Reports for the preparation of a medical and surgical history of the Rebellion*, etc.). Br. in-4°. — En échange des Annales.

Kleemann. Histoire naturelle des Insectes (Lépidoptères), faisant suite aux œuvres de Rœsel (*Beytrage zur Natur und Insectes Beschich Papilions*). 1 vol. petit in-4° avec pl. col. — Ouvrage acquis sur les fonds Pierret.

Koltz. Les petits ennemis de la Betterave. Br. in-8°. Paris, 1866.

Kraatz. Notice nécrologique sur von Heyden (en allemand). Br. in-8°, avec portait lithographié.

Künckel. Recherches sur les organes de sécrétion chez les Insectes de l'ordre des Hémiptères. Br. in-4°. Paris, 1869. — Extraite des comptes rendus de l'Académie des Sciences.

Laboulbène (Dr Alex.). Recueil de tous ses travaux d'Entomologie. 1 vol. in-8° relié, 1866.

M. Laboulbène, en suivant l'exemple de MM. Bianconi, Costa, Frauenfeld, Mulsant, Murray, Stål, Westwood, Wollaston et de plusieurs autres, rend à l'Entomologie un véritable service; car tous ceux qui travaillent savent combien il est utile d'épargner le temps employé à des recherches dans des publications disséminées çà et là, et combien la réunion en volumes des Mémoires d'un même auteur facilite les travaux. Remercions donc vivement M. Laboulbène d'avoir répondu au vœu que M. Grenier et moi avons émis en 1865 a la Société, de voir notre Bibliothèque posséder les œuvres entomologiques de ses membres. Espérons que son exemple trouvera de plus en plus des imitateurs; et ajoutons déjà que M. de Chaudoir va nous offrir la presque totalité de ses importants et nombreux Mémoires.

Labran et Imhof. Guttmeg der Russel Kafer. Cahiers I à XIV. (Curculionides.) — Acquis sur les fonds Pierret.

Lallemant, Aguély et Darru. Le Criquet pèlerin (*Acridium peregrinum*), vulgairement Sauterelle volante et voyageuse d'Afrique, ses invasions en 1816, 1845 et 1866 : études algériennes historique, critique, entomologique et agricole, avec figures dessinées

d'après nature. Br. in-8°. Alger et Paris, 1866. — Par M. Lallemant.

Travail d'Entomologie appliquée utile à consulter, car il donne des détails sur plusieurs faits peu connus relatifs à l'*Acridium peregrinum*, faits qui ont plusieurs fois occupés la Société.

Leconte (John). Liste des Coléoptères de l'Amérique du Nord et description de nouvelles espèces (*List of the Coleoptera of North America, prepared for the Smithsonian Institution, and description of new species*). 2 br. in-8°. — Par l'Institution Smithsonienne.

Magasin mensuel d'Entomologie (*The Entomologist's Monthly Magazine*). Nos 18 à 38. Tomes III et IV, 1866-1867. Br. in-8°. Londres. — Par M. Stainton.

Ouvrage à consulter, mais qu'il nous est impossible d'analyser; on y trouvera des descriptions de nouvelles espèces, des remarques sur les mœurs et les métamorphoses des Insectes, des notices synonymiques, etc.

Mulsant et Rey. Histoire naturelle des Coléoptères de France. Colligères (Anthicides). 1 vol. in-8°. Lyon, 1866. — Par M. Mulsant.

Chaque année l'ouvrage lyonnais sur la faune des Coléoptères de France se complète; remercions-en M. Mulsant, ainsi que son collaborateur M. Rey.

Muséum de Zoologie Comparée de Boston. Rapport annuel pour 1865 (*Annual report of the trustees of the Museum of Comparative-Zoology of Boston*, 1865). Br. in-8°. Boston, 1865. — Offert par l'Institution Smithsonienne.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Nouvelles archives. Tome I, fascicules I à IV. Br. in-4° avec pl. Paris, 1865. — Offert par le Ministre de l'Instruction publique.

Quatrefages (de). Mémoires sur la distribution des Annélides. — Milne-Edwards (Alphonse). Études sur les Crustacés récents de la famille des Cancériens (Genres : *Cancer, Metacarcinus* (g. n.), *Pirimela*, *Carpilius*, *Liomera*, *Carpilodes*, *Lachnopodus*, *Atergatis*, *Lophastæa* (g. n.), *Atergatopsis* (g. n.), *Actæa, Actumnus*, *Euxanthus*, *Hypocælus* et *Daira*.

Paykull. Monographia *Histeridum*. Br. in-8°. — Acquis sur les fonds Pierret.

Perdrigeon (l'abbé). Le fameux secret de feu Dardelle pour la guérison du charbon et de la pustule maligne, etc. Br. in-12. Clermont (Oise), 1864.

Perez-Arcas (Laureano). Insectes nouveaux ou peu connus de la faune d'Espagne. 2e partie : (*Insectes nuevos o poco conocidos de la faune española; secunda parte*). Br. in-8°. Madrid, 1866.

Les espèces nouvelles sont les : *Elmis carinatus*, *Rhizotrogus neglectus*, *Cebrio Seoanei* et *cordubensis*, *Asida gibricollis*, *Pazii*, *Clementei* et *punctipennis*, *Mecrositus Paivæ* et *Timarcha rugipennis*.

Pérez (J.). Thèses présentées à la Faculté des Sciences de Paris pour obtenir le grade de docteur ès-sciences naturelles. Br. in-4°. Paris, 1866.

La thèse de zoologie comprend un important travail sur l'*Anguillule terrestre*.

Petagna. Species Insectorum Calabriæ. Br. in-8°. — Acquis sur les fonds Pierret.

Pictet (Édouard). Synopsis des Névroptères d'Espagne. Br. gr. in-8° avec 14 pl. col. Genève, 1865.

Le savant auteur de ce travail, après un préambule dans lequel il fait connaître ses vues sages et élevées sur la manière dont doit être étudiée l'Entomologie, expose rapidement les principaux faits de son excursion, donne une idée de la physionomie des localités qu'il a visitées, et arrive à l'exposé des espèces qu'il y a observées. Toutes les espèces anciennes ou nouvelles sont caractérisées par une diagnose précédée d'une synonymie consciencieusement établie ; ce signalement est suivi d'explications rapides lorsque le sujet est déjà connu, et développées quand il est nouveau. A la suite de ces descriptions est enfin présenté le tableau de la distribution géographique des Névroptères d'Espagne, dont on ne connaît encore que cent quarante-deux espèces.

Putzeys. 1° Étude sur les *Amara* de la collection de M. le baron de Chaudoir. 2° Note sur les *Notiophilus*. Br. in-8°. Liége, 1866.

Extraits des Mémoires de la Société royale des Sciences de Liége.

On trouve dans ces deux travaux les descriptions de nombreuses espèces nouvelles. Les Amaroïdes sont subdivisées dans les genres suivants : *Amara, Celia, Acrodon, Leiocnemis, Amathitis, Leirides, Curtonotus, Bradibatus, Percosia* et *Zabroscelis* (g. n.).

Rambur (Dr). Catalogue systématique des Lépidoptères de l'Andalousie. 2e livraison; 1 vol. in-8o, avec pl. col. Paris, 1866. Baillière et fils.

La première livraison de cet ouvrage devant faire suite et servir de complément à la *Faune entomologique de l'Andalousie*, qui reste malheureusement incomplète, a été publiée en 1858; la deuxième livraison est du mois de mai 1866, et l'auteur espère terminer complétement son travail en 1867 dans une troisième et dernière livraison. Vingt-deux planches, toutes coloriées, accompagnent ces deux livraisons et comprenant près de 200 figures et 130 espèces, représentant presque toujours des Insectes à l'état parfait, mais parfois aussi des chenilles.

Cet ouvrage est loin d'être un catalogue d'une simple faune locale, c'est bien plutôt un traité général des Insectes de l'ordre des Lépidoptères. Presque toutes les grandes divisions y sont caractérisées d'après les vues scientifiques de M. Rambur, qui a cherché à baser la classification sur la disposition des organes externes des Lépidoptères, ce qui l'amène à suivre un ordre différent de celui de ses devanciers. Dans des notes séparées l'auteur a décrit l'anatomie extérieures de ces Articulés, portant plus spécialement son attention sur les parties génitales, ce critérium de la spécialisation sans l'examen duquel bien des espèces resteraient toujours douteuses, les larves n'offrant pas toujours, lorsqu'on est à même de les observer, des caractères suffisants, mais seulement confirmatifs. Les figures des organes génitaux n'ont malheureusement pas encore été données, et doivent trouver place sur les planches de la troisième livraison. La première livraison est consacrée aux Diurnes ; nous y remarquons, parmi les Lycénides, le genre nouveau des *Tomares* ayant pour type le *Polyommatus ballus* des auteurs; parmi les Hespérides, le genre *Scelotrix*, dont l'espèce principale est le *Syrictus carthami*, et celui des *Spilothyrus* (*S. malvæ*).

La deuxième livraison renferme : 1° les Crépusculaires : familles des Sphingides, Sésides, Atychides, Zygénides, Procrides et Systo-

mides; 2° le commencement des Nocturnes : familles des Lithosides, Chélonides (g. n. : *Cymbolophora*, *Pachylischia*, *Omochroa* et *Nototrachus* : ce dernier ne renfermant qu'une espèce algérienne (*N. Pierreti*) que Careño a jadis indiqué (Ann., 1841, p. 205, pl. 5, fig. 1) comme un Insecte d'un ordre douteux), Liparides (g. n. : *Clethrogyna*), Psychides (g. n. : *Cochleiothera*, *Ptilocephala*), Hétérogynides, Hépialides, Zeuzérides (g. n., *Trypanus*, dont l'espèce unique est le *Cossus* de Linné), Platyptérygides, Lasiocampides (g. n. : *Epicnaptera*, *Diplura*, *Macrothylacia*, *Achnocampa*), Bombycides, Attacides et Notodontides.

Tous les entomologistes trouveront dans l'ouvrage de M. Rambur des observations du plus haut intérêt scientifique et qui ne seront pas sans résultat pour l'avancement de la zoologie; regrettons en terminant d'y voir mêlés des faits personnels, qui ne peuvent être que la suite d'un fâcheux malentendu, et qui n'atteindront nullement l'honorabilité universellement connue d'un de nos plus savants collègues.

Revue de sériciculture comparée, Journal agricole formant les Annales du laboratoire central de Sériciculture, des Sociétés agricoles de France, et de l'École d'Aylanticulture, annexes à la Ferme impériale de Vincennes à Joinville-le-Pont (Seine), correspondance entre les agriculteurs qui s'occupent de l'élevage des Vers à soie du Mûrier, de l'Aylante, du Chêne, etc., et de l'emploi de leurs divers produits par M. Guérin-Méneville. Années 1863, 1864, 1865 et 1866 (Nos I à VIII). 3 vol. et 8 br. in-8o. Paris, 1863-1866. — Par M. Guérin-Méneville.

Le titre détaillé de cet important ouvrage montre le but qu'il se propose d'atteindre; c'est avec un bien vif regret que nous voyons que les nombreuses occupations du rédacteur de ce Journal l'empêchent désormais de le continuer; car de tout temps la Société entomologique s'est occupée de science pure en même temps que de science appliquée, et elle était heureuse de voir la sériciculture avoir un recueil spécial que la Revue zoologique ne pourra complétement remplacer. Dans les volumes publiés on trouve un grand nombre de mémoires et de notes sur les divers Vers à soie par M. Guérin-Méneville et par presque tous ceux qui s'occupent de cette branche de l'industrie française.

Revue et Magasin de Zoologie pure et appliquée, sous la direction de M. Guérin-Méneville. Années 1865 et 1866. 2 vol. in-8o avec

pl., en 24 cahiers mensuels. — Offert par M. le Ministre de l'Instruction publique.

1865. Guérin-Méneville. Note sur la *Faidherbia Bauhiniæ* (p. 26.) — Gerbe. Note sur les métamorphoses des Crustacés marins (p. 79). — Esnerno (Comte d'). Apparition d'un grand nombre de *Cynips* aptères rencontrés vivants sur la neige au milieu du mois de janvier (p. 134). — Guérin-Méneville. Quelques observations sur le groupe d'Hyménoptères auquel appartient le *Cynips aptera* (p. 135). — Phipson. Sur quelques Insectes phosphorescents (p. 254). — Guyon. Histoire naturelle et médicale de la Chique (*Rhynchoprion penetrans* Oken), Insecte parasite des régions tropicales des deux Amériques (p. 295). — Héricourt (Comte d'). Prime sur le meilleur Mémoire sur les vers et Insectes qui attaquent la betterave et sur les moyens préservatifs ou destructifs pour arrêter leur action délétère (p. 329). — Chevrolat. Descriptions de Coléoptères d'Espagne nouveaux ou peu connus (p. 347 et 390). — Guérin-Méneville. Observations au sujet d'un travail de M. Pasteur sur les maladies des Vers à soie (p. 361).

1866. Chevrolat. Coléoptères d'Espagne nouveaux ou peu connus (p. 24, 100, 111, 321). — Guyon. Histoire naturelle et médicale de la Chique, etc. (p. 64, 326, 359 et 445). — Chaudoir (Baron de). Description d'une *Anthia* inédite et de quatre nouvelles *Patyhirma* (p. 70). — Le même. Supplément à la monographie du genre *Pelecium* (p. 108). — Lucas. *Carabus stenocephalus*, espèce nouvelle du Maroc (p. 111). — Guérin-Méneville. Note au sujet d'un tissu soyeux adressé du Mexique par M. Dauzat (p. 123). — Livingstone. Insectes alimentaires du lac Nyasca en Afrique (p. 127). — Gautier des Cottes (Baron). Nouvelles entomologiques : 1° remarques synonymiques sur quelques espèces de Carabiques, ainsi que sur un *Cybister*, sur l'*Ocypus etruscus* et description de la *Feronia* (*Orthomus*) *Varinii* (sp. nov.), etc. (p. 174). — Schaufuss. *Danacea macrocephala* (p. 180). — Guérin-Méneville. Analyse du synopsis des Névroptères d'Espagne de M. Pictet (p. 269). — Gautier des Cottes (Baron). Nouvelles entomologiques : *Feronia* (*Haploderus Carradei*, nov. sp.; monographie du genre *Procrustes* (p. 277, 363). — Schaufuss. Coleopterorum speciei novæ. Genres *Phyllotrox, Baridius* et *Centrinus* (p. 412). — Sauterelles au Sénégal (p. 316). — Lucas. Un mot sur le genre *Prinobius,* Coléoptère de la famille des Prionides et sur les espèces qui le composent (p. 441). — Achard. Sur l'état actuel de l'industrie séricicole (p. 477).

Rojas (Dr M. Marco A.). Le Règne animal selon la classification de Cuvier (*El Reino animal, segun la classificacion de Cuvier*). 1 vol. petit in-8° avec fig. sur bois, cartonné. New-York, 1865.

Rosenhauer. Insecten fauna von Europa. 1 vol. in-8°. — Acquis sur les fonds Pierret.

Sand (George et Maurice) et Depuiset. Le Monde des Papillons, promenade à travers champs par M. Maurice Sand, orné de 62 dessins par l'auteur, avec une préface de George Sand, suivi de l'Histoire naturelle des Lépidoptères d'Europe par M. Depuiset, avec 50 planches chromo-lithographiées. 1 gros vol. in-4°. Rothschild, 1867. — Offert par M. Depuiset.

M. Maurice Sand, sous une forme sortant des habitudes ordinaires des naturalistes, a su donner à ceux qui commencent l'étude des papillons, et principalement aux gens du monde, des notions scientifiques approfondies sur l'organisation et les mœurs des Lépidoptères sous leurs divers états, et indiquer les faits généraux de l'Entomologie que l'on ne doit pas ignorer. Vulgariser ainsi l'histoire naturelle, c'est rendre service à la science et lui conquérir de nouveaux adeptes.

Une préface que l'on voudra lire, car elle est due à la plume célèbre de George Sand, est jointe aux notions zoologiques et anatomiques de notre collègue.

M. Depuiset, dans la seconde partie de cet ouvrage, et dans un espace malheureusement trop restreint, donne la détermination entomologique et le catalogue des trois à quatre cents espèces de Lépidoptères d'Europe souvent figurés sous leurs trois états de chenille, de chrysalide et d'insecte parfait et disposés dans l'ordre méthodique sur des planches qui représentent en même temps les plantes qui servent de nourriture aux chenilles. Chaque insecte étant figuré, M. Depuiset n'a pas cru devoir en donner la description, mais il s'est appliqué dans un grand nombre de cas à faire connaître la chenille et même la chrysalide, et, ce qu'il a fait en parfaite connaissance de cause par suite de ses nombreuses recherches, il indique les lieux où l'espèce se rencontre, ainsi que les époques de son apparition. C'est donc un guide utile pour le chasseur, aussi bien pour celui qui commence cette étude que pour celui qui s'y livre depuis plusieurs années.

Sars (Dr Georg-Ossian). Sur les Branchiopodes (*Norges forskvandskrebsdyv forste afsnit Branchiopoda, Cladocera* et *Ctenopoda*). Br. in-4°. Christiania, 1865.

Sars (Dr Michael). Sur les fossiles du terrain quaternaire de la Norwège (*Om dei norge forckommende fossile dyrelevninger fra quaterperioden, et bidraytil var faunas historie*). Br. in-4°. Christiania, 1865.

Shaler. Liste des Branchiopodes d'Islande (*List of the Branchiopodes from the Island*). Br. in-8°.

Seidlitz (G.). Monographie du genre *Peritelus* (*Monographie der Curculioniden-gattung Peritelus Germar*). Br. in-8°. Berlin, 1865.

Snellen van Vollenhoven. Essai d'une faune entomologique de l'archipel indo-néerlandais. 2 br. in-4° avec pl. La Haye, 1863 et 1865.

Deux monographies importantes sont données dans ce travail. La première est consacrée aux Hémiptères de la famille des Scutellérides, dans laquelle l'auteur décrit 81 espèces placées dans 18 genres, dont un (*Tiarocoris*) est nouveau. La seconde comprend les Lépidoptères de la famille des Piérides au nombre de 107 espèces placées dans huit genres. Beaucoup d'espèces sont décrites pour la première fois.

Société centrale d'Apiculture; documents relatifs à l'Exposition des Insectes tenue au palais de l'Industrie à Paris en 1865. Br. in-8°. Paris, 1866.

Société d'Agriculture de l'Ohio. 9e rapport, IVe série, année 1864 (*Ninth annual report on the Ohio state board of Agriculture*). 1 vol. in-8° (en allemand). Columbus, 1864. — Par l'Institution Smithsonienne.

Société départementale d'Agriculture de la Drôme. Bulletins des travaux pour 1866, 2e série, nos VII à XIII. Br. in-8°.

Plusieurs travaux d'Entomologie appliquée, principalement sur la sériciculture, sont insérés dans ce recueil.

Société d'Histoire naturelle de Boston, pages 187 à 222. 1° Procès-verbaux *(Proceedings of the Boston Society of natural History taken of the Society's records)*. Br.in-8°, vol. X, septembre 1865 à avril 1866. 2° (*Conditions and doings of the Boston Society of natural History*, mai 1865). Br. in-8°— Par l'Institution Smithsonienne.

Société d'Histoire naturelle de Brême (*Erster Jahresbericht des Naturwissens chaftlichen Vereines zu Bremen et Abhandlungen herausgegeben vom naturwiessenflaflichen Vereine zu Bremen*, 1 *band*, 1 *heft*). 2 br. in-8°.

Société d'Histoire naturelle de Toulouse. Bulletin, 1re année, 1867, n° 1. Br. in-8°. Toulouse, janvier 1867.

Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève. Mémoires, tome XVIII, 1re et 2e partie, année 1865-1866. 2 vol. in-8°. Genève, 1866.

Humbert (Aloïs). Essai sur les Myriapodes de Ceylan.

Société de statistique de Marseille. Répertoire publié sous la direction de M. le docteur Maurin. Tome XXIII, 2e fascicule, et tome XXIV, 1er et 2e fascicule. 3 vol. in-8°. Marseille, 1865-1866. — Par M. le Ministre de l'Instruction publique.

Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, 1re année, 1865. 1 vol. in-8°. Rouen, 1866.

Ducoudré. Coléoptères trouvés pendant une excursion à Villequier (p. 64). — Lebouteiller. Coléoptères nouvellement découverts dans la Seine-Inférieure (p. 133). — Ducoudré. Note sur l'habitat du *Nacerdes melanura* (p. 140). — Le même. Note sur le Ver à soie de l'Aylante (*Bombyx cynthia*) (p. 143). — Le même. Note sur la Teigne syringelle (p. 150). — Lecaille. Note sur les dégâts causés par l'Urocère géant (*Urocerus gigas*) (p. 156).

Société des Naturalistes de Brünn en Moravie. Mémoires, vol. III, année 1864 (*Verhandlungen der Naturforschenden Vereine in Brünn*). 1 vol. in-8° avec pl. Brünn, 1865.

Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Bulletin. Vol. 5e, 8e, 9e, 10e (2e partie), 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e

et 20e vol. in-8o. Auxerre, 1851 à 1866. — En échange des Annales.

Plusieurs Mémoires ou notices d'Entomologie se trouvent dans ce recueil; citons plus particulièrement des travaux importants de Robineau-Desvoidy et de M. le colonel Goureau.

Société entomologique belge. Annales pour 1865, tome IX. 1 vol. in-8o avec pl. col. Bruxelles, 1866. — En échange des Annales.

Cappronnier. Notice sur une excursion aux Pyrénées-Orientales exécutée en juillet 1865, suivie de la liste de Lépidoptères recueillis au mont Canigou (p. 5). — Deyrolle (Henri). Description de Lucanides nouveaux (p. 25). — Lallemant. Notice sur l'invasion des Sauterelles en Algérie (*Acridium peregrinum*) (p. 37). — Selys-Longchamps. Remarques à propos de la notice précédente (p. 45). — Fologne. Notes sur quelques Lépidoptères nouveaux pour la faune de Belgique (p. 47). — Lederer (Julius). Excursion entomologique en Anatolie; liste des espèces de Lépidoptères recueillies, et descriptions des espèces nouvelles se rapportant aux genres *Ocnogyna, Bryophila, Polia, Catocala*, *Biston* et *Myelois* (p. 49).

Société entomologique de Berlin. Journal publié sous la direction de M. le docteur Kraatz, année 1865, tome IX, nos 2 à 4, tome X, 1866, no 1 à 4 (*Berliner entomologische Zeitschrift; herausgegeben von dem Entomologischen Vereine in Berlin.* 1865-1866). Br. in-8o avec pl. Berlin, 1865-1867. — En échange des Annales.

1865. Loew. Centurie de Diptères de l'Amérique septentrionale (p. 127). — Reinhard. Sur les métamorphoses et les mœurs des Hyménoptères (p. 187). — Pfeil. Excursion entomologique (p. 219). — Loew. Nouvelles espèces de Diptères de Kunais (p. 234). — Le même. *Ortalis picipes* (p. 242). — Reinhard. Mémoire sur les Braconides (p. 243). — Loew. *Notorophila acutipennis* (p. 268). — Seidlitz. Monographie du genre *Peritelus* de la famille des Curculionides (p. 271). — Kiesenwetter. Genre *Byturus* (p. 357). — Le même. Excursion entomologique en Espagne en 1865, et indication de Coléoptères qui y ont été recueillis (p. 359). — Le même. Notice nécrologique sur Schaum (p. 397).

1866. Loew. Centurie de Diptères nouveaux de l'Amérique septentrionale (p. 1). — Le même. Diptères Némocères d'Afrique (p. 55). —

LE MÊME. Sur le *Psilopus opacus* (p. 63). — JAENNICKE. Tabaniens d'Allemagne (p. 65 et 217). — HAROLD. Lamellicornes Coprophages d'Allemagne (p. 92). — SCRIBA. *Homalota subtilis*, sp. nov. (p. 128). — STIERLIN. Supplément à la révision des *Otiorhynchus* d'Europe (p. 129). — MUSCHLER. Lépidoptères recueillis en 1865 en Andalousie par M. Hoffmansegg (p. 136). — LE MÊME. Microlépidoptères nouveaux de Sarapta (p. 147). — STÅL. Analecta hemipterologica. Nombreuses descriptions d'espèces nouvelles et notes synonymiques (p. 151). — KIRSCH. Suite de la faune des Coléoptères de Bogota, descriptions d'espèces nouvelles et genres nouveaux : *Pteroctenus*, *Taphrosoma*, *Sycophantes*, *Polytropus*, *Colparthrum*, *Diplectrus*, *Hypasclera* et *Monarthrum* (p. 173). — LOEW. *Empyclocera melanorrhina* et *nigrimana* (p. 238). — KIESENWETTER. Essai sur la faune d'Espagne. Coléoptères Malacodermes et Mélyrides; descriptions d'espèces nouvelles (p. 241). — EICHHOFF. Sur les Bostrichides (p. 275). — LE MÊME. *Hadrotoma corticaria* (p. 279). — KIRSCH. *Cossonus ferrugineus* (p. 282). — LE MÊME. *Rhaphidopalpa signata* (p. 282). — KRAATZ. *Phyllobrotica elegans* (p. 285). — KIESENWETTER. *Phyllobius*, etc. (p. 287). — SCRIBA. Sur des Staphylinides (p. 289). — KIRSCH, KRAATZ. Sur divers Coléoptères (p. 291). — Remarques synonymiques (p. 300). — KRAATZ. Notice nécrologique sur Georg von Heyden (p. 305). — SCHENCK. *Hymenoptera aculeata*. Description des espèces d'Allemagne (p. 318 à 369). — KRAATZ. Sur le genre *Dolocerus* Mulsant ou *Brachypteroma* Heyden (p. 370). — HAMPE. *Bryoporus*, *Lathrobius*, *Lithocharis*, *Agaricophagus*, *Athous*, *Ampedus*, *Pseudodactylus* (g. n.) et *Amalus* nouveaux (p. 371-375). — SCRIBA. *Aleochara*, *Quedius* et *Omalium* nouveaux (p. 376-378). — LE MÊME. Sur les *Homalata languida* Erichson et *longicollis* Mulsant (p. 379-380). — STÅL. Analecta hemipterologica. Remarques synonymiques et descriptions d'espèces nouvelles d'un grand nombre de genres, dont ceux créés dans ce travail sont indiqués sous les noms de *Publilia*, *Potnia* et *Cymbomorpha* (p. 381 à 394). — GERHARDT. Sur le genre *Limnebius* (p. 395 à 404). — KLOTZE et GERHARDT. Remarques sur divers Coléoptères (p. 395 à 411). — MICHOW. Sur le *Neccophorus microcephalus* Thomson (p. 411-412). — KRAATZ. Remarques synonymiques sur divers Coléoptères (p. 413 à 418).

Société entomologique de la Nouvelle-Galles du Sud (Nouvelle-Hollande). Mémoires, tome Ier, 4e et 5e partie *(The Transactions of the Entomological Society of New South Wales)*. Br. in-8o

avec pl. Sydney, 1865-1866. — Par la Société de la Nouvelle-Galles du Sud.

N° IV. MAC-LEAY (William). Genera et species des espèces australienne d'Amyctérides renfermées dans les genres *Psalidura*, *Talaurinus* (g. n.), *Sclerorhinus* (g. n.), *Amycterus*, *Acantholophus*, *Cubicorhynchus* et *Hyborhynchus* (p. 199 à 298).

N° V. KING. Psélaphides australiennes; 4e article. Genres : *Narcodes* (g. n.), *Ctenistes*, *Tmesiphorus*, *Tyrus*, *Rytus* (g. n.), *Faronus*, *Pselaphus*, *Tychus*, *Batrisus*, *Bryaxis* (avec le sous-genre *Eupines*) *Bythinus*, *Euplectus*, *Cyathiger* et *Articerus* (p. 299 à 315). — LE MÊME. *Anapestus Kreusleri*, nouveau genre de Gnostides (p. 316). — MAC-LEAY (William). Nouvelles espèces australiennes d'Amyctérides et tableau de toutes les espèces (p. 319 à 340).

Société entomologique de Londres. Mémoires (*The Transactions of the Entomological Society of London*); 3e série, tome II, partie 6; tome III, partie 3; tome IV, partie 1; et tome V, parties 3 et 4. Br. in-8° avec pl., 1865-1866. — En échange des Annales.

Vol. II. Part. VI. BALY. Nouveaux genres et nouvelles espèces de Coléoptères malais. — Bulletin des séances 1865 ; juillet à décembre.

Vol. III. Part. III. PASCOE. Longicornes recueillis dans l'archipel Malais par M. Wallace : *Lamiidæ*, *Cerambicidæ* et *Prionidæ*.

Vol. IV. Part. I. BALY. Révision des Coléoptères Phytophages de l'archipel malais recueillis par M. Wallace (commencement de ce travail).

Vol. V. Part. III. MAC-LACHLAN. Descriptions de nouveaux genres et de nouvelles espèces de Trichoptères (Névroptères), et observations sur diverses espèces décrites par M. Walker. — PASCOE. Liste des Longicornes recueillis à Santa-Marta par M. Bouchard, et descriptions des nouvelles espèces. — SAUNDERS (Edouard). Catalogue des Buprestides recueillis dans le royaume de Siam par M. Mouhot et description des nouvelles espèces. — Part. IV. SMITH (Frédérick). Notes sur les Insectes Hyménoptères recueillis par M. Peckolt à Catagallo, dans le sud du Brésil. — TRIMEN (Roland). Descriptions de Lépidoptères de l'ile Maurice. — MAC-LACHLAN. Genera et species des *Psocidæ*, avec l'indication d'espèces et de genres nouveaux. — LE MÊME, Genre nouveau (*Rapisma*) d'Hémérobides et

genre nouveau (*Stenoperla*) de Perlides. — Bulletins des séances janvier à novembre 1866.

Société entomologique de Russie. Recueil pour 1865-1866. Tome III, nos 2 et 3 ; tome IV, no 1 (*Horæ Societatis Entomologicæ Rossicæ, variis sermonibus in Rossia usitatis editæ).* Br. in-8o. Moscou, 1865-1866. — Par la Société entomologique de Russie.

RADOSCHKOVSKI. Énumération des espèces de Chrysides de la Russie, avec descriptions d'espèces nouvelles. — SIEVERS. Catalogue des Lépidoptères russes. — SOLSKY. Matériaux pour servir à l'étude des insectes de la Russie : Notes sur quelques Coléoptères nouveaux ou peu connus. Esp. nouv. : *Philonthus Linki, Latrobium gracile*, *Zonoptilus penunifer* et *piceus, Paramecosoma Langii*, *Anthocomus sellatus*, *Anthicus thyreocephalus* et *Bruchus musculus.* — KUSCHAKEWITSCH. Hémiptères russes nouveaux : *Pyrrhocoris Fieberi* et *sibiricus, Cimex albosparsus*, *flavo-marginatus* et *rubro-marginatus.* — KOUCHALÉWITCH et SOLSKY. Description d'un nouveau genre d'Homoptères de la famille des Céphalides (*Dorycephalum Baeri*) découvert en Russie. — SOLSKY. Deux Staphylins nouveaux du Mexique : *Philothalpus Deyrollei* et *Pæderus rufitarsis.* — SIEVERS. Faune des Lépidoptères du gouvernement de Saint-Pétersbourg (commencement).

Qu'il nous soit permis de prier ceux de nos membres faisant également partie de la Société entomologique de Russie de faire en sorte de compléter pour notre Bibliothèque ce recueil important, dont nous n'avons que des fragments.

Société entomologique de Stettin. 1o Journal pour les années 1865 et 1866 (*Entomogische Zeitung; herangegeben vom dem Entomologischen Vereine zu Stettin*). 2 vol. in-8o avec pl. Stettin. — 2o Linnea entomologica pour 1864 (*Linnea entomologica : Zeitschrift herausgegeben von dem Entomologischen Vereine zu Stettin. Fanfzehnter band*). Tome XVI (1866), 1 vol. in-8o. Leipzig, 1865-1866.

JOURNAL 1865. — ZELLER. Espèces des genres *Cænonympha*, *Setina*, *Hydrocampa*, *Crambus* et *Coleophora* (p. 29). — WERNEBURG. Remarques lépidoptérologiques (p. 48). — DOHRN. Genre *Trypanæus* (p. 57). — LE MÊME. Espèce de *Bembidium*, etc. (p. 59). —

PHILIPPI. *Acanthia valdiviana* et *Bacteria unifoliata* (p. 63). — BETKE. Diagnoses des *Xantholinus linearis* Oliv. et *longiventris* Heer. (p. 65). — DOHRN. Monographie des Dermaptères; genres *Sparatia, Lobophora, Ophisthocosmia* (n. g.) et *Forficula* (p. 68). — HEYDEN. Espèces de *Conchylis*, *Grapholitha, Rhopobota, Tinea, Incurvaria, Exapate*, *Chorentis, Cedestis* et *Tischeria* (p. 100). — WEYMER. Sur la *Pachnobia leucographa* (p. 106). — LE MÊME. Remarques sur divers Lépidoptères (p. 110). — PRITTWITZ. Essai sur la faune de Corcovado. Lépidoptères (p. 123). — ALTUM. Coléoptères d'Allemagne (p. 144). — WERNEBURG. Lépidoptères de l'île Sylt (p. 148). — BURMEISTER. Longicornes de la République argentine: PRIONIDÆ, *Micropsalis* (g. n) et *Prionidium*; TRACHYDERIDÆ; CERAMBYCIDÆ, *Brachyrhopala* (g. n.); LEPTORIDÆ; LAMIADÆ et SAPERDIDÆ (p. 156). — MULLIG. *Coleophora tanaceti*, n. sp. (p. 182). — BERTHE. Sur l'*Orochares* (*Deliphrum*) *angustatus* et l'*Eusphalerus triviale* (p. 184). — DOHRN. Sur un Lamellicorne du genre *Orsilochus* (p. 187). — LE MÊME. Remarques diverses sur une excursion entomologique (p. 189). — HAGEN. Sur les Phryganides d'Amérique et d'Italie (p. 205). — GERHARDT. *Orchestes Quedenfeldtii*, n. sp. (p. 214). — HAGEN. Phryganides de Madère, de Suisse, etc. (p. 217). — BERTHE. Espèces de *Throscus* allemands (p. 234). — DOHRN. Sur la théorie de Darwin (p. 238). — SPEYER. Mélanges lépidoptérologiques (p. 241). — WOCKE. *Nepticula sanguisorbæ* et *aterrima*, n. sp. (p. 269). — WERNEBURG. Observations sur les espèces du genre *Colias* (p. 272). — DOHRN. *Tandem aliquando* (p. 289). — PRITTWITZ. Suite de la faune de Corcovado. Lépidoptères (p. 307). — GARTNER. Sur des Crambides et une *Bacculatrix* (*B. alsiathii,* sp nov.), (p. 326). — PUTZEYS. Remarques sur les Amaroides et descriptions de nouvelles espèces espagnoles (p. 332). — DOHRN. Sur la nomenclature entomologique (p. 245). — ALTUM. *Dytiscus* d'Allemagne (p. 346 et 398). — GALLAS. *Ochsenheimeria taurella* (p. 352). — DOHRN. Voyage entomologique (p. 355). — LE MÊME. Sur le *Trichogomphus Martabani* (p. 371). — HEYDEN. Sur plusieurs Microlépidoptères (p. 375). — HOPFFER. Sur les Lépidoptères recueillis pendant l'expédition de la frégate *Novara* (p. 382). — SCHAUFUSS. *Platyderus varians* et *Haptoderus cantabricus* (p. 403).

JOURNAL 1866. ZELLER. *Hesperia sylvanus, Grapholitha nebritana, Coleophora cæspiticella*, etc. (p. 4). — HOPFFER. Nouvelles espèces de *Papilio* du Musée de Berlin. (p. 22). — PUTZEYS. Clivi-

nides d'Australie, espèces nouvelles (p. 33). — STAUDINGER. Remarques sur les *Colias* (suite) (p. 44). — LE MÊME. Nouvelles espèces de *Sesia* et une *Heliodes* (p. 50). — HAGEN. Note sur Léon Dufour (p. 57). — WAGNER (Balthasar). Sur les *Diplosis tritici* et *aurantiaca* (p. 65 et 169). — SUFFRIAN. Mélanges synonymiques sur diverses *Chrysomélines* (p. 97, 158 et 205). — DOHRN. Sur le travail de M. Brunner sur les Blattaires (p. 103). — PHILIPPI. Genre *Œdiscelis* (g. n.) parmi les Andrénites, du Chili (p. 109). — LE MÊME. Genres *Rhopalobrachium, Atractocerus* et *Taurocerastes* (n. g. de Géotrupides) (p. 111). — HOPFFER. Genre *Cenea* Stål (p. 131). — TEICH. Mélanges lépidoptérologiques (p. 132). — ZELLER. Sur les Crambides américaines; *Hypostromatia* et *Diptychophora*, g. n. (p. 137). — DOHRN. *Cassida desertorum* Gebler. — HAGEN. Sur les Pscocides (p. 188 et 233). — BERTHE. Sur le genre *Platyderus* (p. 196). — LE MÊME. Sur divers Coléoptères (p. 202). — DOHRN. Notice sur H.-G. von Heyden (p. 212). — BEHR. Sur les Rhopalocères de la Californie (p. 213). — HAGEN. Espèce d'Hélicopsyche (p. 244). — DOHRN. *Sphenoptera Beckeri* (p. 249). — HEYDEN (L. von). Remarques sur l'ouvrage du Dr Staudinger relatif aux Coléoptères du nord de l'Europe (p. 250). — HAGEN. Sur les Névroptères d'Espagne de M. Pictet avec les descriptions de nouvelles espèces (p. 281). — DOHRN. Voyage entomologique (p. 302). — STENDEL. *Gelechia sepiella*, n. sp. (p. 312). — DOHRN. Sur l'anatomie des Hémiptères (p. 321). — LE MÊME. *Rutela cœrulea* (p. 372). — ZELLER. Sur la *Senta maritima* (p. 353). — DOHRN. Sur l'*Homalocerus nigripennis* (p. 356). — CLAUS. Sur la *Psyche helix* (p. 358). — MAC-LACHLAN. Sur la *Lasiocephala taurus* (p. 361). — DOHRN. Note entomologique (p. 364). — HAGEN. Synopsis synonymique des Hémérobides (p. 369).

LINNÆA ENTOMOLOGICA. SUFFRIAN. Cryptocéphalides de l'Amérique du Sud. Plus de quatre cents espèces, dont beaucoup sont nouvelles, sont décrites dans cet ouvrage; ces espèces sont réparties dans les genres : *Heptathrius* Suffr.; *Monachus* Chevr.; *Cryptocephalus* Geoffr.; *Scolochrus* Suffr.: *Metallactus* Suffr.; *Sternoglossus* Suffr.; *Pachybrachys* Chevr. et *Ambrotodes* Suffr.

Société entomologique des Pays-Bas. Mémoires 1865, volume VIII, nos 3 et 4, 1866, vol. IX, nos 5 et 6 (*Tijdschrift voor Entomologie. Uitgegeven door de Nederlandsche Entomologische Vereeni-*

ging, ouder redactic van prof. J. van der Hoeven, Dr A.-W. van Hasselt an Dr S.-C. Snellen van Vollenhoven). Br. in-8o avec planches. Harlem, 1865. — En échange des Annales.

Tome VIII. SNELLEN VON VOLLENHOVEN. Sur quelques Lucanides du Muséum royal d'Histoire naturelle de Leyde; contenant la liste des espèces de ce Musée et les observations ou descriptions d'espèces nouvelles des genres *Lucanus*, *Hexarthrius*, *Cladognathus*, *Eurytrachelus*, *Dorcus*, *Gnaphaloryx*, *Ægus* et *Figulus*; avec pl. col. (p. 137). — SNELLEN (P.-C.-T.). Sur la *Cemiostoma susinella* et le *Cynips tinctoria* (p. 157). — HASSELT. Entomologie médicale (p. 159). — SNELLEN VAN VOLLENHOVEN. Hyménoptères de la faune néerlandaise (p. 160).

Tome IX. GRAAF. Résumé des travaux de la Société des Pays-Bas, etc. (p. 1). — SNELLEN VAN VOLLENHOVEN. Descriptions et figures de deux nouvelles espèces du genre *Pieris* et de la femelle de la *P. polisma* de l'archipel Indo-Néerlandais (p. 57). — SNELLEN (P.-C.-T.). Descriptions et figures des *Anerastia farrella*, *Hepialus humuli* et *Luperina literosa* (p. 61). — BISCHOEF, STEGMAIER, BAUMANN, STIERLEIN, etc. Sur l'acclimatation du *Bombyx Yama-Mayu* (p. 67). — WEIJENBERGH. Sur le *Psithyrus barbutellus* (p. 94).

Société entomologique suisse, sous la direction de M. Stierlin. Mémoires vol. II. No 1 (janvier 1866) *(Mittheilungen der Schweizerischen entomologischen Gesellschaft)*. Br. in-8o. — En échange des Annales.

Catalogue des Hémiptères suisses (p. 7). — STIERLIN. *Molorchus Mulsanti* (de Sicile), *Plectroscelis Schäflini* (de Bagdad), espèces nouvelles de Coléoptères (p. 30). — IMHOFF (Ludw). Descriptions des espèces suisses du genre d'Hyménoptères *Andrena* (p. 33).

Société impériale des Naturalistes de Moscou. Bulletins, années 1849, nos II et IV; 1858, no III; 1865, no II et IV et 1866, no I. Br. in-8o avec pl. Moscou, 1849-1866. — En échange des Annales.

1865. No II. RADOSCHKOVSKY. Les *Mutillus* russes (p. 422). — BECKER. Mélanges de recherches botaniques et entomologiques (p. 562). — MOTSCHULSKY. *Renacolia jubilæa,* Nouveau genre de Staphylinide de New-York (p. 583). — No IV. MOTSCHULSKY. Énu-

mération des nouvelles espèces de Coléoptères rapportées de ces voyages (Carabiques) : Genres nouveaux *Stolonis, Nurus, Alogus, Amastus, Fortax, Orbitus, Nortes, Megadromus, Blennidius, Pledurus, Derus, Badistrinus, Rhagadus, Parhypates, Neuropates, Sarticus, Euryperis, Pseudocryobius, Ternox, Pachystus, Sphodristus, Lipaster, Lamprostus, Callitropa, Castrida, Charmosta, Caminara, Campalita, Cosmoplata, Ctenosta, Callistrata, Callistriga, Calamata, Callipara, Calodrepa, Brennus* et *Pemphus* (p. 227 à 313). — KAWALL. Des Scheumoniens de la Russie (p. 331).

1866. N° I. MOTSCHULSKY. Catalogue des Insectes reçus du Japon. Coléoptères, Orthoptères, Hyménoptères, Diptères, Homoptères, Hémiptères, Lépidoptères et Myriapodes; avec la description de beaucoup d'espèces nouvelles (p. 163 à 200).

Grâce à la générosité de la Société des naturalistes de Moscou, notre Bibliothèque possède la collection complète des publications de cette importante association; il nous manque cependant encore le IIIe n° de 1865, que nous réclamons avec instance.

Société impériale des Sciences physiques et naturelles, d'Agriculture et d'Industrie de Lyon. Annales, 3e série, tome VI, 1862, et tome IX, 1865. 2 gr. vol. in-8°. Lyon, 1864 et 1865.

1862. DUSEIGNEUR. Maladie des Vers à soie. Inventaire de 1861 (p. 57). — MULSANT. Histoire naturelle des Coléoptères de France. Longicornes (p. 307 à 466).

1865. DUSEIGNEUR. Maladie des Vers à soie. Inventaire de 1864 (p. 1). — MULSANT et REY. Fossipèdes (Cébrionites) et Brévicolles (Dascilides) de France (p. 338 à 468).

Société Linnéenne de Londres. 1° Mémoires. Vol. XXV, part. II (1866) *(The Transactions of the Linnean Society of London)*. 1 vol. in-4° avec pl. — 2° Journal. Zoologie, tome VIII, nos 31, 32 et 33 (1866), et Botanique, tome IX, nos 35, 36 et 37 (1867) *(Journal of the proceedings of he Linnean Society)*. Br. in-8°. — En échange des Annales.

Dans les Mémoires, M. BATES a publié la description de nouvelles espèces de Phasmides de la collection de M. Saunders.

Dans le journal, M. WALKER a donné la description des Diptères recueillis en Malaisie par M. Wallace.

Société Linnéenne de Lyon. Annales pour les années 1862, 1865 et 1866, nouvelle série, tomes IX, XII et XIII. Gr. vol. in-8° avec pl. Lyon, 1862-1866. — Échangé contre les Annales.

1862. Tome IX. MILLIÈRE. Iconographie et descriptions des chenilles et Lépidoptères inédits (p. 1 à 56). — MULSANT. Mollipennes (Malacodermes) de la faune française (p. 57 à 496 et 596). — LE MÊME. Sur les habitudes de la *Luciola lusitanica* (p. 593).

1865. Tome XII. MULSANT et REY. Térédiles de la faune française (p. 1 à 284). — LES MÊMES. Histoire naturelle des Punaises de France : Scutellérides. (p. 285 à 412). — MILLIÈRE. Iconographie et descriptions de chenilles et Lépidoptères inédits (p. 413 à 444). — MULSANT et GODART. Descriptions de quelques Coléoptères nouveaux ou peu connus : *Telephorus Teinturieri, Coptognathus Lefranci, Erodius pellucidus, Pimelia doyensis, Scaurus elongatus, Philax incertus, Melambius Teinturieri* et *Heliopathes batnensis* (p. 447).

1866. Tome XIII. MILLIÈRE. Iconographie et descriptions de chenilles et Lépidoptères inédits (p. 1 à 86). — MULSANT et REY. *Sphenoptera Pelleti* : Coléoptère nouveau (p. 87). — LES MÊMES. Histoire naturelle des Coléoptères de France : Colligères (Anthicides) (p. 89 à 282). — LES MÊMES. Histoire naturelle des Punaises de France : Pentatomides (p. 291 à 367). — LES MÊMES. *Apterola Kunckeli* ; nouvelle espèce de Géocorise (p. 368).

Société physico-économique de Kœnigsberg. Année 1864 (*Schriten der Königlichen phisicalich ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg*, 5e année 1864, part. I et II). 2 br. in-4° avec pl. Kœnigsberg, 1864-1865.

Société royale de Londres. 1° Mémoires (*Philosophical transactions of the royal Society of London*). Vol. 155 (1865), part. I et II, et vol. 156 (1866), part. I. Vol. in-4° avec pl. 2° Procès-verbaux (*Proceedings of the royal Society of London*). Vol. 14e, nos 79 à 86. Br. in-8°. — En échange des Annales.

Société zoologique de Londres. 1° Mémoires, volume V, partie 5e (1865) *(The Transactions of the Zoological Society of London)*. — 2° Procès-verbaux. Volume IV, parties 1re, 2e et 3e, 1864 (*Proceedings*, etc.). 3° Rapport du Conseil pour 1865 (*Report*

of the Conseil of the zoological Society of London, 30 avril 1866). 1 vol. in-4° et br. in-8°. Londres, 1865-1866. — En échange des Annales.

Société zoologique et botanique de Vienne. Mémoires pour 1865, tome XV (*Verhandlungen der Kaïserlich-Königlichen Zoologisch-Botanischen Gesellschaft in Wien. Jahrgang* 1865). 1 fort vol. in-8°. Vienne, 1865. — En échange des Annales.

BULLETINS. PHILIPPI. Diptères du Chili (p. 63).

MÉMOIRES. OBERT VON MALINOWSKI. Sur l'*Acridium migratorium* (p. 66). — NOWICKI (Dr Max.). Lépidoptères de Galicie (p. 175). — DAMIANITSCH. Métamorphoses du *Scenopinus niger*, du *Medeterus tristis* et d'une *Anthomyia* nouvelle (p. 237). — BOIE (Friedr.). Notice diptérologique (p. 241). — FORSTER. *Dolichopus pennatus* (p. 257). — FRAUENFELD. 4e mélange zoologique. Espèce de *Trypeta, Amnicola rustica* (p. 259). — EGGER. Nouvelles espèces de Diptères et genre *Fraunfeldia* (p. 291). BRAUER. Névroptères recueillis pendant l'expédition de la frégate *Novara* (g. n. *Sælotrichia*, *Calamocerus, Tetracentrona*, *Serathropus*, *Nyctiophylax*, *Hydromaticus* et *Anomalostoma* (p. 415). — MAYR. Diagnoses de nouveaux genres d'Hémiptères (*Trematocoria, Sagotylus, Athaumastus, Euthochtha, Acroelytrum, Odontoparia* parmi les Coréides, *Ectomocoris*, *Dicraotropis*, *Sphinctocoris, Labidocoris, Sphinctomerus* parmi les Réduvides, *Diconocoris* parmi les Tingitides, *Limnometra*, *Brachymetra, Metrocoris*, *Rhagovelia* parmi les Hydrométrides) (p. 429). — HERMANN (Otto). Sur une *Podura* (p. 485). — BRAUER. Libellulides recueillies pendant l'expédition de la frégate *Novara* (p. 501). — ROYENHOFER. *Erebia Medea* (p. 513). — FIEBER. Genre *Tettigometra* (p. 560). — EGGER. *Cnemodon*, g. n. de Diptères (p. 573). — FRAUENFELD (Georg-Ritter). Insectes d'Angleterre, d'Écosses et d'Irlande (p. 575). — PHILIPPI. Diptères du Chili. Nombreuses espèces, dont quelques-unes sont nouvelles (p. 595 à 782). — KEYSERLING. Aranéides Orbitèles nouvelles. Genre nouveau *Cyrtogaster* et Synopsis du genre *Tetragnathia* (p. 799). — KOCH. Arachnides et Myriapodes d'espèces nouvelles (p. 857 à 892). — BRAUER. Névroptères recueillis pendant l'expédition de la frégate *Novara* (g. n. d'Æschnides, *Staurophlebia*) (p. 903). — ERBER. Insectes du *Pinus halepensis* (p. 947). — MILDE. Sur la *Cicada argentata* et le *Scorpius germanus* (p. 961). — BRAUER. Névroptères recueillis pendant l'expédition de la frégate *Novara*.

Hélicopsyches, Termites et Odonates (p. 975). — Heller (Cam.). Sur les Amphipodes. Genres *Orchestia* et *Ganomarus* (p. 979). — Schiner. Mélanges diptérologiques ; descriptions d'espèces nouvelles (p. 989). — Brauer. Névroptères de l'île de Ceylan (p. 1009).

Souverbie et Montrouzier. Descriptions d'espèces nouvelles de Coquilles de l'archipel calédonien. 2 br. in-8°. Paris, 1866. Extraites du Journal de Conchyliologie.

Stål. Hémiptères d'Afrique (*Hemiptera africana*). 4 vol. in-8°, et 26 brochures, la plupart en langues latine ou suédoise, relatives à des Insectes de l'ordre des Hémiptères. Br. in-8°.

L'entomologiste éminent qui s'occupe presque spécialement de l'étude des Hémiptères a bien voulu donner à notre Bibliothèque presque tous les travaux qu'il a publiés, et dont on trouvera la liste dans le Catalogue de M. de Bonvouloir.

Targioni-Tozzetti. Note sur la *Luciola italica* (*Come sia fatto l'organo che fa lame nella Luciola volante dell'Italia centrale e come le fibre musculari in questo ad alteri Insetti ed Atropodi*). Br. gr. in-4°. Extraite des Mémoires de la Société italienne des Sciences naturelles. Milan, 1866.

Wencker et Silbermann. Catalogue des Coléoptères de l'Alsace et des Vosges, avec les descriptions d'espèces nouvelles par MM. Wencker et Ch. Brisout de Barneville. Br. in-8°. Strasbourg, 1866.

Plus de 3,000 espèces sont indiquées dans ce catalogue ; les espèces nouvelles sont les *Amara Schimperi*, *Aleochara Carolinæ*, *Lathrobium suturale*, *Trichopteryx Silbermanni*, *Dorytomus Silbermanni*, et *Mecinus Heydenii* Wencker, *Ceuthorhynchus versicolor* et *euphorbiæ* Ch. Brisout.

II.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

1° Annales de la Société entomologique de France, 4e série, tome VI, 1866. 1 volume in-8° de 47 feuilles 1/2 (760 pages) avec 8 planches coloriées, deux portraits lithographiés et un autographe. Paris, 1866-1867 (deux exemplaires pour la Bibliothèque).

Le contenu et l'époque de la publication de chacun des quatre numéros trimestriels des Annales sont les suivants :

1er trimestre, comprenant : texte, pages 1 à 140 ; Bulletin des séances, pages I à XX (10 feuilles), et planches 1 et 2, et un portrait lithographié. — Paru le 22 août 1866.

2e trimestre : texte, pages 141 à 292 ; Bulletin, pages XXI à XXXVI (10 feuilles 1/2), et planches 3 et 4, un portrait et un autographe. — Paru le 24 octobre 1865.

3e trimestre : texte, pages 293 à 500 ; Bulletin, pages XXXVII à LII (14 feuilles), et planches 5 et 6. — Paru le 11 décembre 1866.

4e trimestre : texte, pages 501 à 612 ; Bulletin des séances, Bulletin bibliographique, Liste des Membres en 1866 et Tables des matières et des auteurs, pages LIII à CXLVI (13 feuilles), et planches 7 et 8. — Paru le 20 avril 1867.

2° Tables générales des Annales (1832-1860) rédigées par M. Paris. 1re livraison renfermant l'ordre des Coléoptères, et comprenant 284 pages. — Paru le 15 février 1867.

3° Catalogue de la Bibliothèque (1832-1866), dressé par M. de Bonvouloir. — Paru le 15 mai 1867.

III.

En prenant connaissance de nos Bulletins bibliographiques, et surtout en lisant dans le Catalogue qui sera joint à nos Annales les titres des ouvrages que nous possédons, on aura la preuve que la Bibliothèque de la Société est déjà très-riche en livres d'Entomologie.

Cependant combien de travaux importants nous manquent encore ! Combien devons-nous regretter également de voir des lacunes fâcheuses dans les recueils des Sociétés scientifiques qui nous sont offerts ou qui ont été échangés contre nos Annales ?

Aussi devons-nous faire un nouvel appel à tous nos membres, à toutes les Compagnies savantes, à tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'Entomologie, pour compléter autant que possible notre Bibliothèque spéciale, dont l'utilité est incontestable et qui est toujours mise à la disposition des travailleurs. Que ceux qui nous ont déjà fait tant de dons reçoivent tous nos remercîments. Que ceux qui voudront bien nous en faire de nouveaux comptent sur notre reconnaissance.

Cette année, comme les années précédentes, grâce au secours que nous a fourni un généreux protecteur, Pierret, le père d'un collègue dont la mémoire nous est chère, nous avons pu acquérir un certain nombre de livres qui nous manquaient ; nous persévérerons de plus en plus dans cette voie.

D'un autre côté, les Annales qui s'accumulent dans nos magasins serviront à des échanges utiles et pour nous et pour ceux avec lesquels nous les ferons.

Espérons que, par tous ces motifs, nos richesses bibliographiques s'accroîtront rapidement. Tous nos efforts tendent vers ce but ; et c'est dans cette heureuse direction que le zèle éclairé et la complaisance inépuisable de notre Archiviste, M. Doüé, ainsi que l'activité à toute épreuve et l'abnégation complète de notre Archiviste adjoint, M. de Bonvouloir, ont placé notre Bibliothèque.

É. DESMAREST.

Paris, le 27 mars 1867.

TROISIÈME PARTIE.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1866. — Trente-cinquième de sa fondation.

Nota. L'astérisque (*) indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1864. Abeille de Perrin (Elzear), rue Grignan, 7, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1853. Allard (Ernest), chef de bureau au chemin de fer d'Orléans, rue Paradis-Poissonnière, 1. — *Coléoptères d'Europe.*

1863. Allard (Gaston), à la Maulevrie, route des Ponts-de-Cé, près Angers (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

1853. Amblard (Louis), docteur en médecine, rue Paulin, 14, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Hyménoptères.*

1861. Ancey (Félix), rue Montgrand, 20, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères.*

1857. André (Ernest), notaire, à Gray (Haute-Saône). — *Coléoptères d'Europe.*

1847. Arias Teijeiro, ancien magistrat, à la Ramallosa, par Vigo, Gallicia (Espagne). — *Coléoptères d'Europe.*

* Aubé (Charles), docteur en médecine, rue de Tournon, 8. — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Baer (Gustave-Adolphe), rue Houdon, 9. — *Coléoptères.*

1860. Bakewell (Robert), 96, Circus road, Saint-John's Wood terrace (N. W), à Londres. — *Insectes d'Australie. Hétéromères.*

1865. Balbiani, rue Jacob, 23. — *Entomologie générale et appliquée. Embryogénie entomologique.*

1860. Baly (Joseph-S.), docteur en médecine, 4, Francis terrace Kentish Town, Highgate road (N. W.), à Londres. — *Coléoptères (Chrysomélines exotiques).*

1854. Bar (Constant), propriétaire, à Cayenne. — *Entomologie générale.*

1866. Barbier-Dickens, à Saint-Quentin (Aisne), et à Paris, rue de Paradis-Poissonnière, 1 *bis.* — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Bates (H.-W.), esq., 15, Whitehall place, S. W., à Londres. — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1846. Baudi de Selve (le chevalier), rue Charles-Albert, 44, à Turin. — *Coléoptères.*

1863. Bauduer (Paul), à Sos (Lot-et-Garonne). — *Coléoptères d'Europe.*

1861. Bavay (Arthur), pharmacien de la Marine, à la Nouvelle-Calédonie. — *Coléoptères.*

1851. Bazin (Stéphane), au Mesnil-Saint-Firmin, près Breteuil (Oise). — *Entomologie appliquée. Coléoptères.*

1866. Bedel (Louis), rue Garancière, 5. — *Coléoptères d'Europe.*

1857. Bellevoye, graveur, rue du Four-du-Cloître, à Metz (Moselle). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1845. Bellier de la Chavignerie, rue de Parme, 9. — *Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.*

1835. Berce, rue Damesme, 2, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.*

1865. Bianconi (Jean-Antoine), docteur en mathématiques, à Bologne (Italie). — *Coléoptères d'Europe.*

1844. Bigot (Jacques), rue de Luxembourg, 27. — *Diptères.*

1863. Bigot (Just), rue des Bourdonnais, 17. — *Coléoptères de France.*

1859. Bischoff-Ehinger (André), négociant à Bâle (Suisse). — *Coléoptères.*

1837. Blanchard (Émile), ✻, membre de l'Institut, professeur d'entomologie au Muséum, rue de l'Université, 34. — *Entomologie générale. Anatomie.*

1832-1856. BOHEMAN, professeur au Musée de l'Académie royale des sciences de Suède, à Stockholm. — *Coléoptères.*

1851. Boieldieu (Anatole), attaché à la Chancellerie de la Légion d'honneur, boulevard de la Contrescarpe, 30. — *Coléoptères d'Europe.*

* 1866. BOISDUVAL, ✻, docteur en médecine, rue des Fossés-Saint-Jacques, 22. — *Lépidoptères.*

1842. Boisgiraud, ✻, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Toulouse, à Gemozac (Charente-Inférieure). — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1860. Bonnaire (Achille), rue Jacob, 40. — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Bonneuil (le vicomte Roger de), rue Saint-Guillaume, 31. — *Coléoptères.*

1859. Bonvouloir (le vicomte Henri de), rue de l'Université, 15. — *Coléoptères.*

1863. Bouchand de Bussy (Paul), propriétaire, au château de Roussan, par Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1857. Boudier (Émile), pharmacien, à Montmorency (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1852. Bouteillier (Ed.), professeur d'histoire naturelle au collége de Provins (Seine-et-Marne). — *Coléoptères.*

1855. Boyer (le baron), ✻, chef du cabinet du maréchal Bazaine commandant l'expédition française au Mexique. — *Coléoptères.*

1859. Brisout de Barneville (Charles), rue de Pontoise, 15, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères de France.*

1862. Brisout de Barneville (Henri), rue de Pontoise, 15, à Saint-Germain en Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1860. Bruck (Émile von), négociant, à Crefeld (Prusse-Rhénane). — *Coléoptères.*

1858. Brun aîné (Pierre-Marie), avocat, ancien avoué, quai de l'Hôpital, 19, à Lyon (Rhône). — *Lépidoptères d'Europe.*

1832. Bugnion (Charles-Juste-Jean-Marie), à Lausanne (Suisse). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1833. Buquet (Lucien), ✻, ancien chef de bureau au Ministère de la Marine, rue Saint-Placide, 50 (faub. St-Germain). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1852. Bureau (Édouard), docteur en médecine, quai de Béthune, 34. — *Entomologie générale.*

1862. Burle (Émile), négociant, rue Neuve, 41, à Gap (Hautes-Alpes). — *Coléoptères d'Europe.*

1863. Cabarrus (A.-V.), rue Judaïque, 93, à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères en général. Lépidoptères d'Europe.*

1856. Candèze, docteur en médecine, à Glain-lès-Liége (Belgique). — *Lamellicornes. Larves de Coléoptères.*

1855. Capiomont, ✻, pharmacien-major, attaché au Ministère de la Guerre, rue de Rennes, 156. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1865. Carrade, docteur en médecine, rue Lemercier, 52, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères.*

1856. Carreras y Ferrer, professeur suppléant à l'Université de Barcelone (Espagne). — *Entomologie générale.*

1858. Cartereau, docteur en médecine, à Bar-sur-Seine (Aube). — *Coléoptères et Diptères d'Europe. Mœurs et métamorphoses des Insectes.*

1866. Carteron (Anatole), notaire, à Saulx-le-Duc (Côte-d'Or). — *Lépidoptères de France.*

1865. Cassard, directeur de la rafinerie de Passy, rue Bethoven, 2, à Passy-Paris. — *Coléoptères de France.*

1834. Chaudoir (le baron Maximilien de), gentilhomme de la chambre de S. M. l'Empereur de Russie, rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Coléoptères (Carabiques).*

* Chevrolat, rue Fontaine-Saint-Georges, 25. — *Coléoptères.*

1857. Clark (le révérend Hamelet), 16, Brondesbury road, Kilburn, à Londres. — *Coléoptères d'Europe et de l'Amérique du Sud (Chrysomélines particulièrement).*

1860. Colbeau (Jules), chaussée d'Etterberck-lès-Bruxelles, 51. — *Entomologie générale.*

1839. Colin, président de la section des sciences du Musée d'Arras (Pas-de-Calais). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1856. Comendador (Antonio-Sanchez), professeur à l'Université de Barcelone (Espagne). — *Entomologie générale.*

1854. Constant fils, banquier, à Autun (Saône-et-Loire). — *Lépidoptères d'Europe.*

1842. Coquerel (Ch.), ✻, chirurgien de marine de 1re classe, à Saint-Denis (île de la Réunion) et à Paris, rue Saint-Pétersbourg, 58. — *Entomologie générale.*

1866. Coret (Paul), cultivateur, rue Malissier, 7, à Puteaux (Seine). — *Lépidoptères d'Europe.*

1841-1863. Costa (Achille), directeur du Musée zoologique de Naples, via Santa Antonia alla Vicaria, 5. — *Entomologie générale.*

1861. Costa de Beauregard (le comte Josselin), à Chambéry (Savoie). — *Coléoptères.*

1859. Cotty (Ernest-Paul), officier d'administration, comptable des subsistances militaires, à Amiens (Somme). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1861. Coye, ✻, capitaine-major au 5e régiment d'infanterie de ligne, à Lyon (Rhône), — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1865. Crotch (Georges-Robert), attaché à la bibliothèque de l'Université de Cambridge (Angleterre). — *Coléoptères d'Europe.*

1865. Damiens (Charles), avenue de Saxe, 12. — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

1836. Dardouin, peseur du commerce, rue Paradis, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères d'Europe.*

1858. Dat (Charles), directeur intérimaire et professeur à l'École spéciale d'irrigation et de drainage à Carcassonne (Aude). — *Coléoptères.*

1832. Daube, naturaliste, faubourg de Nîmes, chemin des Aubes, 15, à Montpellier (Hérault). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1865. Davaine (Casémir), médecin par quartier de S. M. l'Empereur, rue Laffitte, 3. — *Entomologie générale. Helminthologie.*

1859. Delacour, juge d'instruction en retraite, à Beauvais (Oise). — *Hyménoptères d'Europe.*

1855. Delamain (Henri), à Jarnac (Charente). — *Lépidoptères.*

1856. Delamarche (Charles), ✻, chef de bureau au Ministère de la Justice et des Cultes, rue Visconti, 18. — *Lépidoptères.*

1845. Demoulin, membre de la commission administrative du Musée d'histoire naturelle de Mons (Belgique). — *Coléoptères. Hyménoptères. Diptères.*

1856. Depuiset, entomologiste, rue des Saints-Pères, 17. — *Entomologie générale. Lépidoptères. Coléoptères.*

1853. Dert, rue de la Taupe, 55, à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Desbrochers des Loges, à Gannat (Allier). — *Coléoptères d'Europe. Mœurs des Insectes.*

1838. Desmarest (Eugène), du laboratoire d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle, rue d'Alembert, 16, Montrouge-Paris. — *Entomologie générale.*

1859. Desmartis (Télèphe), docteur en médecine, rue Tustal, 13, à Bordeaux (Gironde). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes. Applications.*

1863. Des Murs (A.-H.-Edme), rue de Turenne, 17. — *Coléoptères.*

1856. Deyrolle (Henri), naturaliste, rue du Colysée, 27. — *Coléoptères. Lépidoptères exotiques.*

1866. Deyrolle (Émile), naturaliste, rue de la Monnaie, 19. — *Entomologie générale.*

1866. Deyrolle (Théophile), rue de la Monnaie, 19. — *Lépidoptères. Iconographie entomologique.*

1851. Dohrn (C.-A.), à Stettin (Prusse). — *Coléoptères.*

1861. Dollé (Maurice), officier d'infanterie attaché à la mission de Valachie, à Laon (Aisne). — *Coléoptères.*

1858. Dor (Henri), docteur en médecine, à Vevey (Suisse). — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Doria (le marquis Jacques), via Nova, 6, à Gênes (Italie). — *Coléoptères.*

1845. Doubleday (H.), à Epping (Angleterre). — *Lépidoptères.*

1833. Doüé, O ✵, ancien chef de bureau au Ministère de la Guerre, rue Hautefeuille, 19. — *Coléoptères.*

* Doumerc, ✵, docteur en médecine, rue de Madame, 45. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1852. Dours (Antoine), docteur en médecine, rue du Camp-des-Buttes, 22, à Amiens (Somme). — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1834. Drewsen, négociant à Strandmollen, près Copenhague.—*Coléoptères. Hyménoptères.*

1864. Ducoudré, professeur d'humanité au Lycée impérial de Rouen, rue Bouquet, 39, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe.*

1865. Dufour (Gustave), médecin-major de 1re classe, à Saint-Sever (Landes). — *Entomologie générale.*

1863. Duparc (Georges), rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, 4. — *Coléoptères.*

1850. Dutreux (Aug.), ✠, ancien receveur général, à Luxembourg. — *Lépidoptères européens. Diurnes exotiques.*

1858. Duverger (Joseph-Alexandre), à Dax (Landes). — *Lamellicornes. Longicornes. Libellulides. Orthoptères, Hémiptères et Lépidoptères d'Europe.*

1866. Erschoff (Nicolas), Wassili Ostrow, 12e ligne, n° 15, à Saint-Pétersbourg. — *Lépidoptères.*

1866. Eustache (Oscar), avoué près le tribunal, rue de Bonsi, 6, à Béziers (Hérault). — *Coléoptères d'Europe.*

1842. Fairmaire (Léon), s.-chef de bureau à l'administration de l'Assistance publique, rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Coléoptères. Hyménoptères. Hémiptères.*

1858. Fallou (J.), rue Hautefeuille, 30. — *Lépidoptères d'Europe.*

1833. Farhæus, chef du département de l'Intérieur en Suède, à Stockholm. — *Coléoptères.*

1861. Fauvel (C.-A.), licencié en droit, rue Écuyère, 48, à Caen (Calvados). — *Entomologie générale de la Basse-Normandie. Coléoptères et Lépidoptères de France. Staphyliniens exotiques.*

1857. Felder (Gaëtan), avocat, Kohlmarkt, n° 1149, à Vienne (Autriche). — *Lépidoptères.*

1864. Félix (Eugène), négociant à Leipzig (Saxe). — *Coléoptères.*

1862. Fettig (l'abbé), curé à la Vancelle, près Schelestadt (Bas-Rhin). — *Lépidoptères d'Europe.*

1854. Fitch (Asa), docteur en médecine, à Salem (Massachusetts). — *Entomologie générale et appliquée.*

1856. FÖERSTER (Arnold), professeur à l'École supérieure d'Aix-la-Chapelle. — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1863. FOLLIAS, place Saint-Pierre, 4, à Abbeville (Somme). — *Coléoptères d'Europe.*

1860. FOURNIER (Pierre), major d'infanterie, à Mâcon (Saône-et-Loire.) — *Lépidoptères.*

1862. FRAUENFELD (de), conservateur-adjoint du Musée d'histoire naturelle de Vienne (Autriche). — *Coléoptères. Hyménoptères. Hémiptères. Diptères.*

1864. FRÈRE (Louis), clerc de notaire, rue de l'Ange, à Perpignan (Pyrénées-Orientales). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. FRIDRICI (Christian), professeur d'histoire naturelle aux écoles municipales, à Metz (Moselle). — *Entomologie générale française.*

1838-1861. FRIVALDZSKY, docteur en médecine, à Pesth (Hongrie). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1866. GABILLOT (Joseph), quai des Célestins, 5, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1857. GANDOLPHE (Paul), comptable du service des lits militaires, à Bone (Algérie). — *Coléoptères.*

1850. GARDEN, conservateur du Musée, rue de la Loire, 53, à Saint-Étienne (Loire). — *Entomologie générale.*

1851. GAUTARD (Victor de), à Vevey (Suisse). — *Coléoptères.*

1856. GAUTIER DES COTTES (le baron), rue Soffroy, 5, à Batignolles-Paris. — *Coléoptères.*

1842. GÉHIN, pharmacien, place Saint-Louis, 8, à Metz (Moselle). — *Insectes nuisibles de tous les ordres et leurs produits.*

1858. GERBER (Armand), fabricant de couleurs, au Bysang, rue Horburg, 12, à Bâle (Suisse). — *Lépidoptères d'Europe.*

1863. GERMAIN (Philibert), à Saint-Genis-Laval (Rhône). — *Coléoptères, spécialement ceux du Chili.*

1861. GERMINY (le comte Paul le Bègue de), rue de la Roche, 8, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères d'Europe.*

1841-1865. GERVAIS (Paul), professeur de zoologie et d'anatomie comparée à la Faculté des sciences, etc., rue Neuve-Saint-Étienne-du-Mont, 31. — *Myriapodes. Aptères.*

1859. Gervais d'Aldin, juge à Péronne (Somme). — *Coléoptères.*

1866. Gilnicki (Henri), rue des Marais-Saint-Martin, 48. — *Coléoptères.*

1857. Girard (Maurice), professeur au collége municipal Rollin, rue de Fleurus, 23. — *Entomologie générale et appliquée. Physiologie.*

1852. Giraud (Joseph-Jules), docteur en médecine, rue de Turenne, 104. — *Hyménoptères.*

1860. Godelinais (l'abbé de la), vicaire à la paroisse de Toussaints, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — *Coléoptères d'Europe.*

1859. Goossens (Th.), peintre de fleurs, rue du Faubourg-Saint-Martin, 99. — *Lépidoptères, Chenilles préparées.*

1844. Goubert (Léon), ancien entreposeur des tabacs, rue de l'Abattoir, 5, à Strasbourg (Bas-Rhin). — *Coléoptères en général.*

* Gougelet, ancien employé à l'Administration de l'Octroi, rue de l'École-de-Médecine, 86. — *Coléoptères.*

1860. Gouley (Albert), rue Saint-Nicolas, 90, à Caen (Calvados). — *Lépidoptères d'Europe.*

1864. Gouré de Villemontée (Gustave), quai des Bateliers, 19, à Strasbourg (Bas-Rhin). — *Coléoptères de France.*

1835-1866. GOUREAU, O ✻, colonel du génie en retraite, place du Marché-Saint-Honoré, 26, et à Santigny, par Guillon (Yonne). — *Entomologie générale et appliquée. Mœurs des Insectes.*

1833. Graells (Mariano de la Paz), conseiller honoraire de l'Instruction publique, directeur et professeur d'anatomie comparée et de zoonomie au Musée d'histoire naturelle de Madrid. — *Entomologie générale. Mœurs des Larves.*

1853. Grandin de l'Eprevier, ✻, major au 4e régiment de hussards, à Carcassonne (Aude). — *Coléoptères.*

1832. Graslin (de), à Château-du-Loir (Sarthe). — *Lépidoptères d'Europe; étude de leurs mœurs et métamorphoses.*

1857. Gray (John), Wheatfield House new Bolton-le-Moors (Lancashire), Angleterre. — *Coléoptères.*

1857. Grenier, docteur en médecine, rue de Vaugirard, 63. — *Coléoptères de France.*

1866. Gronier, rue Sainte-Catherine, 11, à Saint-Quentin (Aisne). — *Lépidoptères d'Europe. Coléoptères du nord de la France.*

1860. Grube (Édouard), professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de l'Université de Breslau (Prusse). — *Arachnides. Annélides.*

1836. Guéneau d'Aumont (Philibert), O ✲, s.-intendant militaire, à Auxonne (Côte-d'Or). — *Coléoptères.*

1832. Guenée (Ach.), avocat, à Châteaudun (Eure-et-Loir).—*Lépidoptères.*

* 1866. GUÉRIN-MÉNEVILLE, ✲, membre de la Société impériale et centrale d'agriculture, rue Bonaparte, 31. — *Entomologie générale et appliquée.*

1846. Guernisac (le comte de), président de la Société d'horticulture, à Morlaix (Finistère). — *Lépidoptères.*

1863. Guichard-Choisity, cours Lieutaud, 51, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères.*

1865. Guichard (Joachim), rue d'Algérie, 22, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Haag-Rutenberg (G.), docteur en médecine, à Isenburg près Francfort-sur-le-Mein. — *Coléoptères.*

1856. Haliday (Alexandre-Henri), à Lucques (Italie). — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1858. Hampe (Clément), docteur en médecine, Barenmarkl, 587, à Vienne (Autriche). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Harold (le baron Edgard de), ✠, capitaine de la garde du roi de Bavière, Carlstrasse, 7, à Munich (Bavière). — *Coléoptères, spécialement Lamellicornes.*

1862. Hartog Heys van de Lier, à Delft (Hollande). — *Bibliographie entomologique.*

1861. Hémard (Hippolyte), employé à l'administration des Postes, rue de Strasbourg, 6. — *Lépidoptères d'Europe.*

1858. Hénon, ✲, interprète près le conseil de guerre, à Constantine (Algérie). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1835. Herrich-Schæffer, ✠, docteur en médecine, à Ratisbonne (Bavière). — *Coléoptères. Lépidoptères. Hémiptères.*

1852. Hewitson, Oatlands cottage on Thames Surrey, à Londres. — *Lépidoptères Diurnes exotiques.*

1866. HEYDEN (von), capitaine, Hochstrasse, 15, à Francfort-sur-le-Mein. — *Coléoptères.*

1857. HIMMIGHOFFEN (Jacob), calle del Putchet, 25, Putchet, cerca de Barcelona (Espagne). — *Entomologie générale. Lépidoptères. Coléoptères. Diptères.*

1863. HOFFMANSEGG (le comte Conradin-Centurius de), Wiesenthrostrasse, 6, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1866. HUE (l'abbé), précepteur, place Centrale, 3, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale.*

1854. JANSON (Edward), Alma road, Highgate Hill (N.), 2, à Londres. — *Entomologie générale.*

1847. JAVET, négociant, rue Geoffroy-Marie, 10. — *Coléoptères.*

1843. JEKEL (Henri), naturaliste, cabinet entomologique, rue de Lille, 13. — *Coléoptères européens et exotiques; Curculionites.*

1866. JERCHOFF, à Saint-Pétersbourg. — *Lépidoptères.*

1858. JOURDHEUIL, juge, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). — *Lépidoptères d'Europe.*

1850. KEFERSTEIN, conseiller de justice, à Erfurth, en Thuringe. — *Lépidoptères d'Europe.*

1849. KIESENWETTER (Hellmuth von), à Bautzen (Saxe). — *Coléoptères d'Europe.*

1857. KOECHLIN (Oscar), à Dornach (Haut-Rhin). — *Coléoptères.*

1858. KOHLMANN (l'abbé), professeur de sciences au séminaire-collége de la Basse-Terre, à la Guadeloupe. — *Coléoptères.*

1855. KRAATZ (G.), docteur en philosophie, Oberwasserstrasse, 11, à Berlin. — *Coléoptères.*

1866. KIRSCH, pharmacien, Grasse Planneschegasse, 13, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1863. KÜNCKEL (Jules), boulevart Saint-Michel, 133. — *Entomologie générale. Anatomie.*

1846. LABOULBÈNE (Alexandre), ✵, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, rue de Lille, 35. — *Entomologie française. Anatomie. Mœurs des Insectes.*

1857. LACERDA (Antonio de), à Bahia (Brésil). — *Entomologie générale.*

1832-1858. LACORDAIRE (Th.), ✠, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Liége. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1865. LACOUR (Louis-Raoul), de Saint-Fargeau, étudiant en médecine, rue Mazagran, 18. — *Coléoptères d'Europe.*

1858. LAFAURY (Clément), docteur en médecine, place de la Cathédrale, à Dax (Landes). — *Lépidoptères d'Europe.*

1837. LAFERTÉ-SÉNECTÈRE (le marquis de), rue Nicolas-Simon, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*

1853. LAFONT, négociant, rue de l'Arbalète, 27. — *Coléoptères.*

1864. LALLEMANT, pharmacien, à Jaulgonne (Aisne). — *Coléoptères du nord de l'Afrique.*

1848. LAMBERT (Paul), docteur en médecine, à Neuillé-Pont-de-Pierre (Indre-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

1848. LAMOTTE (Martial), professeur suppléant à l'École de médecine de Clermont-Ferrand, barrière d'Issoire, maison Riveros (Puy-de-Dôme). — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1861. LANSBERGE (J.-G. de), chef du cabinet aux affaires étrangères, à La Haye (Pays-Bas). — *Coléoptères.*

1855. LARRALDE (Martial), percepteur des contributions directes, à Labastide-Clairence, arrondissement de Bayonne (Basses-Pyrénées). — *Lépidoptères.*

1866. LARTIGUE (Henri), Grande-Rue, 66, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1862. LAUZUN (Philippe), rue Jacob, 29. — *Lépidoptères.*

1860. LAVERGNE DE LA BARRIÈRE, directeur particulier de la compagnie d'assurances l'ancienne Mutuelle, boulevart Saint-Michel, 63. — *Coléoptères d'Europe.*

1856. LEBOUTELLIER, pharmacien, rue des Charrettes, 125, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères de France.*

1855. LE CONTE (John-L.), docteur en médecine, à Philadelphie (Pensylvanie). — *Coléoptères de l'Amérique septentrionale.*

1858. LE CORREUR, rue du Soleil, 4, à Amiens (Somme). — *Coléoptères.*

1851. LEDERER (Julius), Wipplinger Strasse, 394, à Vienne (Autriche). — *Lépidoptères. Coléoptères.*

* 1856. LEFEBVRE (Alexandre), ✻, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Bouchevilliers, près Gisors (Eure). — *Orthoptères, Hémiptères, Névroptères, Lépidoptères.*

1858. LEFRANC, pharmacien en chef de la Garde de Paris, caserne des Célestins. — *Coléoptères.*

1859. LEJEUNE (L.-P.-D.), ✻, officier comptable de 1re classe, chef des subsistances militaires, à Oran (Algérie). — *Coléoptères en général.*

1863. LEMORO (Eugène), rue Guichard, 2, à Passy-Paris. — *Coléoptères de France.*

1837. LEPRIEUR (C.-E.), ✻, pharmacien-major à l'hôpital militaire de Colmar (Haut-Rhin). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1857. LESCHENAULT DU VILLARD (Louis), juge de paix, à Mielan (Gers). — *Lépidoptères.*

1853. LESPÈS, professeur à la Faculté des sciences de Marseille, boulevard Longchamps, 160, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Entomologie générale.*

1857. LETHIERRY (Lucien), rue Blanche, à Saint-Maurice-lès-Lille (Nord). — *Coléoptères. Hémiptères.*

1860. LE VASSEUR (Benoîst), contrôleur des contributions directes, rue des Poulies, aux Andelys (Eure). — *Coléoptères.*

1861. LÉVEILLÉ (Albert), boulevart Magenta, 186. — *Coléoptères d'Europe.*

1856. LINDER (Jules), sous-préfet à Barcelonette (Basses-Alpes). — *Coléoptères d'Europe.*

1864. LOEW, recteur et professeur de l'école de Meseritz (duché de Posen). — *Diptères.*

1832. LUCAS (Hippolyte), ✻, aide-naturaliste d'Entomologie au Muséum d'histoire naturelle, rue Monsieur-le-Prince, 10, et au Muséum. — *Entomologie générale.*

1861. MABILLE (Paul), professeur au lycée impérial de Bastia (Corse). — *Entomologie générale. Lépidoptères.*

1864. MAC-LACHLAN (Robert), Park road terrace Forest Hill, 1, à Londres. — *Névroptères.*

1864. MADON, avocat, rue Lafayette, 111, à Toulon (Var). — *Coléoptères d'Europe.*

1846. MANDERSTJERNA, ✠, général au service de S. M. l'Empereur de Russie, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1863. MANÈS (Adolphe), ✠, capitaine d'infanterie, à Ajaccio (Corse). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1853. MANUEL (le comte Alfred de), à Albertville (Haute-Savoie). — *Coléoptères.*

1857. MANUEL, commis greffier près la Cour impériale, rue du Collége, 2, à Montpellier (Hérault). — *Lépidoptères.*

1864. MARCILLY (Charles), à Bar-sur-Aube (Aube). — *Coléoptères.*

1858. MARMOTTAN, docteur en médecine, rue Desbordes-Valmore, 4, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1835. MARSEUL (l'abbé de), rue Demours, 15, aux Thernes-Paris. — *Coléoptères de l'ancien monde. Hétéromères. Histérides exotiques.*

1855. MARTIN (Emmanuel), à Creil (Oise). — *Lépidoptères.*

1859. MARTIN, ✠, capitaine d'artillerie en retraite, gare du chemin de fer, à Perpignan (Pyrénées-Orientales). — *Coléoptères.*

1861. MARTIN (Henri-Charles), docteur en médecine, rue du Marché, 14, à Passy-Paris. — *Coléoptères.*

1860. MARTINEZ Y SAEZ (Francisco), professeur à l'Institut de Madrid, calle Mauzana, 13 prin, à Madrid. — *Coléoptères.*

1865. MASSABIE (l'abbé), professeur de philosophie au petit séminaire de Montfaucon-du-Lot. — *Entomologie générale.*

1860. MATHAN (René de), conseiller de préfecture, à Alby (Tarn). — *Coléoptères d'Europe.*

1861. MAYET (Valery), négociant, quai de Bosc, 43, à Cette (Hérault). — *Coléoptères d'Europe.*

1865. MESS, docteur en médecine, Ohlmuller strasse, 9, à Munich (Bavière). — *Coléoptères.*

1853. MIGNEAUX (Jules), peintre d'histoire naturelle, rue du Sabot, 3. — *Iconographie entomologique.*

1858. MILHAU, sous-directeur du pensionnat des frères des écoles chrétiennes, à Orléans (Loiret). — *Coléoptères. Entomologie agricole.*

1851. MILLIÈRE (Pierre), place Kléber, 2, à Lyon (Rhône). — *Lépidoptères.*

* 1866. MILNE-EDWARDS (Henri), C ✠, membre de l'Institut, etc., rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale. Crustacés. Anatomie.*

1862. MILNE-EDWARDS (Alphonse), aide-naturaliste d'Entomologie au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57. — *Entomologie générale. Crustacés.*

1861. MIMONT (de), au château de la Houssaye par Tournan (Seine-et-Oise). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1851. MNISZECH (le comte G. de), rue Balzac, 22. — *Coléoptères.*

1844. MOCQUERYS (Émile), rue de la Préfecture, 28, à Évreux (Eure). — *Coléoptères d'Europe. Entomologie appliquée.*

1858. MONCEAUX (H.), pharmacien, à Auxerre (Yonne). — *Entomologie générale. Diptères.*

1866. MONNIER (Frédéric), notaire, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). *Lépidoptères d'Europe.*

1854. MONTAGNÉ fils (J.-B.), rue des Gravilliers, 7. — *Coléoptères.*

1865. MONTILLOT (Anatole-Louis), rue Jacob, 35. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1858. MONTROUZIER (le révérend père), missionnaire apostolique, à la Nouvelle-Calédonie. — *Entomologie générale.*

1865. MORA (Manuel de), agriculteur, bachelier ès-arts, calle del Osario, 45, à Cordoue (Espagne). — *Coléoptères d'Europe.*

1853. MORITZ, naturaliste-préparateur, rue de l'Arbre-Sec, 48. — *Entomologie générale.*

1859. MORS (Louis), ingénieur civil, rue d'Hérenthuls, 11, à Bruxelles (Belgique). — *Coléoptères d'Europe.*

1859. MÜLLER (T.-A.-Clément), mécanicien, Kl. Planneschegasse, 15, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1850. MURRAY (Andrew), Kinsington gore (S. W.), à Londres. — *Coléoptères.*

1852. NARCILLAC (le comte de), rue de l'Université, 101. — *Entomologie générale et anatomique.*

1865. NAYSSER (Antoine-Barthélemy), naturaliste, rue Notre-Dame, 15, à Cannes (Alpes-Maritimes). — *Entomologie générale.*

1857. NICKERL, professeur de zoologie à l'Académie de Prague (Bohême). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1860. NIETO (José-Apolinario), à Cordova. — *Entomologie générale.*

1858. NIVILLER (Charles), dessinateur, quai de Jemmapes, 134. — *Lépidoptères.*

1860. NORGUET (de), rue de Jemmapes, 61, à Lille (Nord). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1861. OBERTHÜR fils, imprimeur, faubourg de Paris, 20, à Rennes (Ille-et-Vilaine). — *Lépidoptères d'Europe.*

1859. ODIER (James), banquier, Cité, 24, à Genève. — *Coléoptères d'Europe.*

1856. OGIER DE BAULNY (Fernand), à Coulommiers (Seine-et-Marne). — *Coléoptères, surtout Vésicants.*

1863. OLIVIER-DELAMARCHE (G.), avocat, président de l'Académie d'Hippone, à Bône (Algérie). — *Entomologie générale, principalement Coléoptères.*

1860. ORZA (Paul de l'), naturaliste, rue Soufflot, 10. — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1850. PANDELLÉ (Louis), à Tarbes (Hautes-Pyrénées. — *Coléoptères.*

1834. PARIS (Auguste-Simon), ancien notaire, rue Castellane, 9. — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1862. PASCOE (Frans.-P.), palace Garden Villas, 7, Kinsington, à Londres. — *Coléoptères* (*Longicornes*).

1857. PELLET (P.), avocat, grande rue de la Monnaie, 1, à Perpignan (Pyrénées-Orientales). — *Coléoptères du département des Pyrénées-Orientales.*

1860. PENGUILLY L'HARIDON, ✻, directeur du Musée d'artillerie, place Saint-Thomas-d'Aquin. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1862. PERAGALLO (Al.), inspecteur des Contributions indirectes, place Cassini, 11, à Nice (Alpes-Maritimes). — *Coléoptères d'Europe.*

1862. PÉREZ, professeur au Lycée, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Entomologie générale. Anatomie.*

1850. PEREZ ARCAS (don Laureano), professeur titulaire de zoologie à la Faculté des Sciences, calle de las Huertas, 14, à Madrid. — *Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée.*

1838. PERRIS (Édouard), ✻, conseiller de préfecture, à Mont-de-Marsan (Landes). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1851. PERROUD (Benoist-Philibert), quai Saint-Vincent, 43, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères.*

1861. Personnat (Eugène), à la gare du chemin de fer de Feignies, près Maubeuge (Nord). — *Coléoptères d'Europe.*

1866. Peyerimhoff, substitut du procureur impérial, à Saverne (Bas-Rhin). — *Lépidoptères d'Europe.*

1854. Peyron (Edmond), négociant, rue de Lodi, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères.*

1857. Piccioli (Ferdinand), s.-inspecteur du Musée royal d'histoire naturelle de Florence, via Romana, 19. — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1833. Pictet, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Genève. — *Entomologie générale. Névroptères.*

1847-1866. Piette de Montesquieu, maître en pharmacie, rue des Filatiers, 29, à Toulouse (Haute-Garonne). — *Entomologie générale.*

1863. Piochard de la Brulerie (Charles), rue du Montparnasse, 41. — *Coléoptères d'Europe.*

1862. Pissot, s.-inspecteur des forêts, conservateur du bois de Boulogne, à l'abbaye de Longchamps, par Neuilly (Seine). — *Entomologie appliquée à la Sylviculture et à l'Agriculture.*

* Poey, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université, calle Aquila, 157, à la Havane. — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1865. Ponson fils, place Kléber, 2, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1857. Pradier (Ernest), C. ❊, colonel au 3e régiment des grenadiers de la garde impériale, rue de Moscou, 11. — *Coléoptères.*

1856. Puton (A.), docteur en médecine, à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

1865. Pyot (Victor), ex-contrôleur des contributions directes, à Gien (Loiret). — *Coléoptères de France.*

1860. Quétin (Eugène), rue Consolat, 168, à Marseille (Bouches-du-Rhône. — *Coléoptères d'Europe.*

1862. Radoschkovski (Octave), colonel d'artillerie à cheval de la Garde impériale, à Saint-Pétersbourg. — *Hyménoptères.*

* Rambur, docteur en médecine, rue Traversière, 22, à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères. Lépidoptères. Névroptères.*

1855. Rattet (Frédéric), vérificateur à la Banque de France, rue Montmartre, 59. — *Lépidoptères.*

* Reiche, négociant, rue du Vingt-Neuf-Juillet, 10. — *Coléoptères.*

1835. Reichenbach, directeur du Muséum royal d'histoire naturelle de Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1858. Remquet (Albert), rue de la Mairie, 19, à Brest (Finistère). — *Coléoptères.*

1860. Revelière (Jules), receveur de l'enregistrement, à Blain (Loire-Inférieure). — *Coléoptères.*

1865. Revelière (Eugène), à Porto-Vecchio (Corse). — *Coléoptères d'Europe.*

1856. Révérend, docteur en médecine, à Santa-Marta (Nouvelle-Grenade). — *Entomologie générale.*

1862. Ricchiero (Jean-Baptiste), horticulteur, à Sarrira, près Barcelone. — *Entomologie appliquée à l'Agriculture.*

1863. Riom (Ludovic), rue des Saints-Pères, 49. — *Coléoptères de France.*

1866. Rizaucourt (Jean-Baptiste), rue de la Rotonde, 63, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères d'Europe.*

1849. Robin (Charles), ✱, membre de l'Institut, professeur à l'École de Médecine de Paris, rue Hautefeuille, 19. — *Anatomie. Acariens. Annélides.*

1862. Romans (Fernand de), rue d'Orléans, 6, à Angers (Maine-et-Loire). — *Entomologie générale.*

1861. Rosales (Bernardo), perito agricola, calle de la Comedia, 8, à Cordoba (Espagne). — *Entomologie générale. Insectes nuisibles.*

1848. Rosenhauer (W.-G.), professeur d'histoire naturelle à l'Université, à Erlangen (Bavière). — *Coléoptères.*

1841. Rouget (Auguste), rue de la Préfecture, 28, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères, surtout européens. Mœurs des Insectes.*

1865. Rye (E.-C.). Kings road Chelsen, 284, à Londres (Angleterre). — *Coléoptères d'Europe.*

1866. Saint-Pierre, négociant, à Cette (Hérault). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1852. Sallé (Auguste), naturaliste-voyageur, rue Guy-de-Labrosse, 13. — *Entomologie générale. Coléoptères d'Amérique.*

1866. Salvaire (Édouard), commis à la préfecture de la Seine, rue de l'Ouest, 72. — *Lépidoptères d'Europe.*

1855. Sand (Maurice), ✻, au château de Nohant, près La Châtre (Indre). — *Entomologie générale. Lépidoptères du centre de la France.*

1851. Saulcy (Félicien-Henry Caignart de), rue Pont-Moreau, 6, à Metz (Moselle). — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Saulcy (Félix Caignart de), O ✻, Sénateur, membre de l'Institut, rue du Cirque, 5. — *Entomologie générale.*

1835. Saunders (Sidney-Smith), consul général de S. M. britannique aux îles Ioniennes, à Corfou (Grèce). — *Entomologie générale de la Grèce, spécialement Hyménoptères et Strepsiptères.*

1842. Saunders (Williams-Wilson), 13, Copthall court Throgmorton, à Londres. — *Entomologie générale.*

1851. Saussure (Henri de), ✻, licencié ès sciences, Cité 24, à Genève, et à Bonne-sur-Menage (Haute-Savoie). — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1861. Schaufuss (L.-W.), docteur en philosophie, Stiftsstrasse, 8, à Dresde (Saxe). — *Entomologie générale.*

1862. Schlumberger (Gustave), rue et hôtel Corneille. — *Coléoptères d'Europe.*

1858. Schuster (Maurice), à Saint-Louis (Missouri). — *Coléoptères.*

1864. Seidlitz (George), Grosse Plannenschegasse, 13, à Dresde (Saxe). — *Coléoptères.*

1834. Selys-Longchamps (Ed. de), ✠, membre de l'Académie royale des sciences de Belgique, sénateur, boulevard de la Sauremière, 34, à Liége (Belgique). — *Névroptères.*

1860. Senac (Hippolyte), docteur en médecine, à Ussel par Chantelle (Allier). — *Coléoptères.*

1860. Senneville (Gaston de), auditeur à la Cour des comptes, rue Jacob, 3. — *Coléoptères de France.*

1865. Sharp (David), 13, London road, Saint-John's Wood, à Londres. — *Coléoptères britanniques.*

1851. Sichel, O ✻, docteur en médecine, rue de la Chaussée-d'Antin, 50. — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1843. Signoret (Victor), docteur en médecine, pharmacien, rue de Seine, 51. — *Hémiptères.*

1863. Simon (Eugène), rue Cassette, 24. — *Arachnides, surtout Aranéides d'Europe.*

1863. Solsky (Simon de), Wassiliewsky Ostraw, 2 ligne, 19, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1834. Sommer, négociant, à Altona près Hambourg (Holstein). — *Coléoptères.*

1860. Stableau, ancien employé de l'Octroi, rue Guilleminot, 29, à Plaisance-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1850. Stainton, Mountsfield-Lewisham near London. — *Lépidoptères, spécialement Tinéites.*

1854. Stål (Charles), de l'Académie royale des Sciences de Suède, à Stockholm. — *Hémiptères.*

1858. Staudinger (Otto), docteur en philosophie, An der Bürgerwiese, 15, à Dresde (Saxe). — *Lépidoptères d'Europe et des pays limitrophes.*

1862. Stierlin, docteur en médecine, à Schauffausen (Suisse). — *Coléoptères.*

1860. Strauch, docteur en médecine, à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1856. Tappes (Gabriel), rue Blanche, 25. — *Coléoptères d'Europe.*

1846. Thibésard, ancien fondé de pouvoirs du receveur général du département de l'Aisne, rue Saint-Martin, 23, à Laon (Aisne). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1854. Thomsom (James), rue de l'Université, 23, à Paris, et rue Quinault, villa Elderslie, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères.*

1858. Tournier (H.), à Genève (Suisse). — *Coléoptères d'Europe.*

1856. Valdan (de), C ✳, colonel, chef d'état-major de la division de Constantine (Algérie). — *Coléoptères.*

1865. Varin (Théodore), ✳, ex-chirurgien major de la marine, rue Vineuse, 21, à Passy-Paris. — *Coléoptères d'Europe.*

1855. Vesco, ✳, chirurgien de la Marine, rue Saint-Roch, 9, à Toulon (Var). — *Coléoptères.*

1863. Vinson (Auguste), docteur en médecine, à Saint-Denis (île de la Réunion). — *Entomologie générale et appliquée. Arachnides.*

1862. Vuillefroy-Cassini (Félix de), rue d'Amsterdam, 47. — *Hémiptères.*

1836. Waga, professeur d'histoire naturelle, à Varsovie. — *Entomologie générale et appliquée.*

1865. Wagner (Nicolas), professeur de zoologie à l'université de Kasan (Russie). — *Entomologie générale, principalement anatomie entomologique.*

1854. Wailes (Georges), zoologiste, à Newcastle (Angleterre). — *Entomologie générale.*

1865. Wankowiez (Jean), à Minsk-Slessianka (Lithuanie). — *Coléoptères, principalement ceux de Pologne.*

1857. Wencker, route de Navenne, 2, maison Dussellier, à Vesoul (Haute-Saône). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1834. Westermann, négociant, à Copenhague (Danemarck). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1856. Westring, employé supérieur des douanes, à Gothenbourg (Suède). — *Coléoptères.*

1833-1860. WESTWOOD, professeur à l'Université d'Oxford, Taylorian Institute. — *Entomologie générale.*

1865. Weyers, secrétaire de la Société entomologique belge, rue du Persil, 2, à Bruxelles. — *Coléoptères, principalement Buprestides et Longicornes d'Europe.*

1849. Wollaston (T. Vernon), Barnepark terrace, Teignmouth, 1, Devonshire (Angleterre). — *Coléoptères.*

1833-1858. ZETTERSTEDT, professeur de zoologie, à Lund (Suède). — *Entomologie générale. Diptères.*

346.

MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1866.

AMYOT, à Paris.
CAROFF (Eugène), à Paris.
CROCHARD, à Paris.
ECOFFET, à Nîmes (Gard).
MOUFFLET, à Saint-Louis (Sénégal).
POUPILLIER, à Alger.
SHUTTLEWORTH, à Bâle (Suisse).

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES EN 1866.

MM.

LEGRAND (Gustave), à Châteauroux (Indre.
LE MAOUT, à Paris.
TARNIER (Frédéric), à Dijon (Côte-d'Or).

MEMBRES RAYÉS

COMME N'AYANT PAS SATISFAIT A LEURS ENGAGEMENTS

(*Décisions des* 27 *Juin et* 14 *Novembre* 1866.)

MM.

CHÉRON, à Bordeaux (Gironde).
FORTE (Francesco), à Naples.
LE PRIEUR (Edmond), à Paris.
MARTIN, à Laon (Aisne).
MORISSE, au Havre (Seine-Inférieure).
RONDANI (Camillo), à Parme (Italie).
ROSER (de), à Stuttgard (Wurtemberg).
TILLIER (E.), à Paris.
TRIMOULET (Henri), à Bordeaux (Gironde).

QUATRIÈME PARTIE.

I.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

A.

(1) M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, a bien voulu, comme les années précédentes, depuis 1850, se charger de dresser cette table ainsi que celle des Auteurs.

(1) A la ligne 32 de la page 385 ajoutez : Elle s'éloigne des *A. pyrenœus*, *rufilabris* et *monilicornis* par la coloration complétement noire de sa tête et de ses pattes.

(2) A la page 375, au lieu de : *gibbus*, mettez : *brevis*.

B.

(1) L'*Aphtona Allardi* est le même que l'*Aphtona Albertinæ* Allard.

C.

D.

(1) Et non *blapsoides,* par erreur typographique.

E.

F.

G.

H.

(1) Et non deux variétés, par erreur typographique.

I.

L.

M.

N.

O.

(1) Et non *Opisognatus*, par erreur typographique.

P.

(1) Ajoutez, page 408, après la ligne 10 : Trouvé à Aranjuez.

Q.

R.

S.

T.

(1) Le *Tychius suavis* est le même que le *Tychius laticollis* Perris.

V.

X.

Z.

II.

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

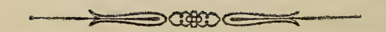
DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS CE VOLUME (1).

(1) Pour les noms d'auteurs des communications du Bulletin, nous renvoyons à la Table des matières.

(1) Et non *Quinselii*, par erreur typographique.

(1) Et non sur deux variétés, par erreur typographique.



ANNONCES D'OUVRAGES ENTOMOLOGIQUES.

M. le Trésorier informe MM. les Membres de la Société qu'il peut disposer encore de quelques exemplaires des ouvrages ci-après :

1° *Annales de la Société entomologique de France*, 1re série, années 1839 à 1842 inclus, au prix réduit de 12 fr. chaque volume; 2e, 3e et 4e séries, années 1843 à 1863 (1853, 1854 et 1855 exceptées), au prix de 24 fr.

2° *Tables générales alphabétiques et analytiques divisées par ordres d'animaux de toutes les matières contenues dans les trois premières séries des Annales de la Société entomologique de France* (**1832-1860**), *suivies de la Table des auteurs de ces matières*, par M. Aug.-Sim. Paris. (La première partie : *Coléoptères* a paru.) Prix : 24 fr. chez le Trésorier, 26 fr. pour le recevoir *franco* à Paris ou dans les départements.

3° *Catalogue de la Bibliothèque* (**1832-1866**) dressé par M. Henri de Bonvouloir. Prix : 1 fr.

4° *Essai monographique sur les Clérites*, par M. le marquis Max. Spinola ; 2 volumes in-8°, avec 47 planches coloriées. Prix : 60 fr.

5° *Essai monographique sur la famille des Histérides*, par M. de Marseul (extrait des Annales de la Société entomologique de France); un fort volume, avec 25 planches noires. Prix : 50 fr. — *Supplément* au même ouvrage ; 1 vol. in-8°, avec 13 planches noires. Prix : 20 fr.

6° *Catalogue des Coléoptères d'Europe*, par M. de Marseul. Prix : 3 fr. 30.

7° *Catalogue des Coléoptères d'Europe et du bassin de la Méditerranée en Afrique et en Asie*, par M. de Marseul ; nouvelle édition, 1863, 1 vol. in-8°. Prix : 4 fr. 50.

8° *Catalogus Coleopterorum Europæ et confinium*, par M. de Marseul. Prix : 1 fr. 50

9° *Catalogue des Coléoptères de France*, par M. le Dr A. Grenier, et *matériaux pour servir à la faune des Coléoptères français* ; 1 vol. in-8°. Prix : 5 fr.

10° *Monographie des Coléoptères subpentamères de la famille des Phytophages* (*Clythrides*), par M. Th. Lacordaire ; 2e vol. in-8° : au lieu de 12 fr., prix : 10 fr.

11° *Revue iconographique des Tettigonides*, par M. V. Signoret; avec planches coloriées. Prix : 15 fr.

12° *Histoire des Insectes du Pin maritime*, par M. Édouard Perris (Extrait des Annales de la Société entomologique de France) ; 1 vol. in-8°, avec 12 planches noires. Prix : 25 fr.

13° *Monographie des Otiorhynchus*, par M. Stierlin. Prix : 6 fr. 50.

14° *Traduction en français*, par M. Stierlin, du travail de M. Herrich-Schæffer sur le genre *Timarcha* (extrait de la Fauna Insectorum Germanica) ; une feuille in-4° autographiée, avec planche noire. Prix : 1 fr.

15° *Revision der Tenebrioniden der alten Welt* (avec des tableaux synoptiques et des diagnoses en latin), von Dr G. KRAATZ; 1 vol. in-8°, Berlin, 1864. Prix : 9 fr.

16° *Monographie des Guêpes solitaires de la tribu des Euménides*, par M. H.-F. DE SAUSSURE ; in-8°, avec planches coloriées. 6 cahiers à 6 fr. l'un, prix : 36 fr.

17° *Faune des Papillons de France,* texte par E. BERCE, vice-président de la Société entomologique de France, dessins et gravures par THÉOPHILE DEYROLLE, membre des Sociétés entomologiques de France et de Belgique. 1er volume : contenant des instructions sur la chasse, l'introduction et la description de tous les *Rhopalocères,* et les planches représentant près de 90 Papillons figurés dessus et dessous; planches noires : 5 fr.; planches coloriées : 8 fr.; *franco* pour toute la France : 50 centimes en sus.

18° *Monographie des Guêpes sociales ou de la tribu des Vespides*, par M. H.-F. DE SAUSSURE ; in-8°, avec planches coloriées. 11 cahiers à 6 fr. l'un. prix : 66 fr.

19° *Études sur la famille des Vespides*, par M. H.-F. DE SAUSSURE; in-8°, avec planches coloriées. 6 cahiers à 6 fr. l'un, prix 36 fr.

20° *Genera des Coléoptères d'Europe*, par MM. JACQUELIN DU VAL, FAIRMAIRE et MIGNEAUX. Grand in-8° avec planches coloriées. Prix de la livraison : 1 fr. 75. La 138e livraison a paru.

21° *Catalogue méthodique des Lépidoptères d'Europe,* pouvant être employé comme étiquette pour le classement des collections. Prix : 1 fr. 50.

22° *Énumération des Carabiques et Hydrocanthares du Caucase*, par MM. le baron DE CHAUDOIR et HOCHHUTH ; 1 vol. in-8°. Prix : 7 fr.

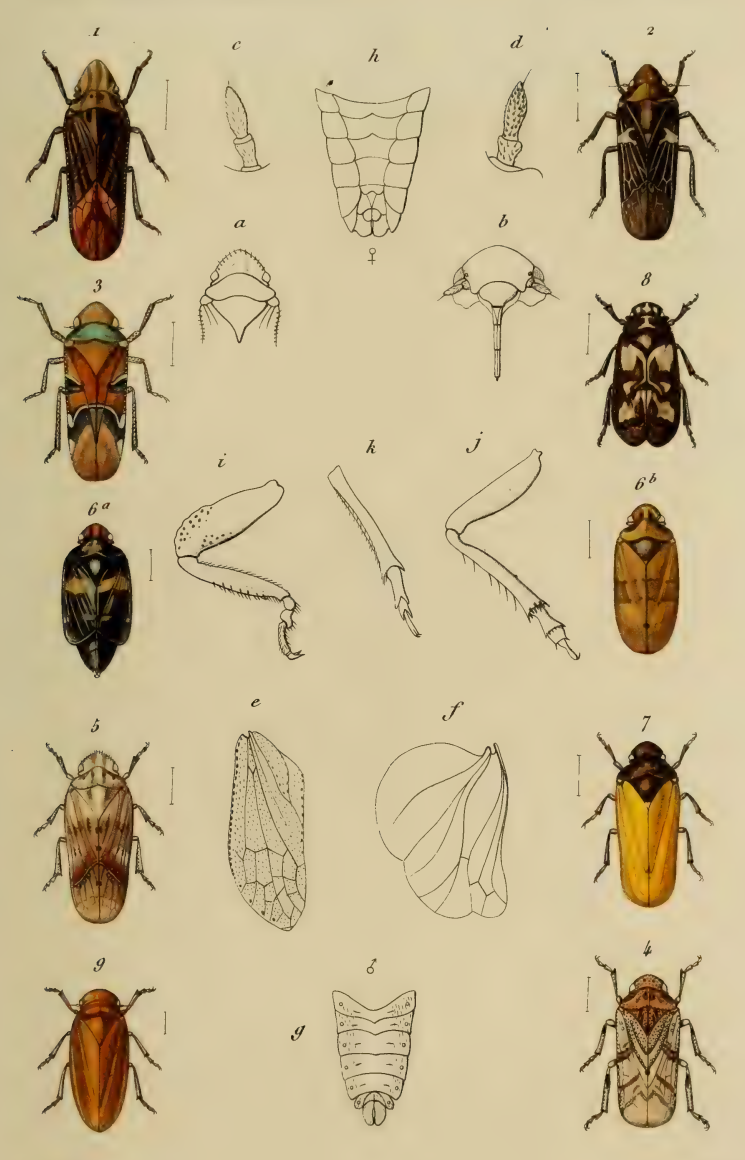
23° *Monographie de la famille des Cicindélides*, par M. J. THOMSON; 1 vol. in-4° avec 11 planches. Avec planches coloriées, prix : 30 fr.; avec planches noires, prix : 24 fr.

24° *Archives entomologiques,* par M. J. THOMSON ; 2 vol. in-8°, avec planches coloriées, prix : 75 fr.; avec planches noires, prix : 60 fr.

25° *Musée scientifique* ou *Recueil d'Histoire naturelle,* par M. J. THOMSON ; avec planches coloriées ou noires. Les livraisons 1 à 3 ont paru. Prix des trois livraisons avec planches coloriées : 12 fr. 25 ; avec planches noires : 11 fr.

26° *Essai d'une classification de la famille des Cérambycides*, par M. J. THOMSON ; 1 vol. grand in-8°, avec 3 planches noires. Prix : 30 fr.



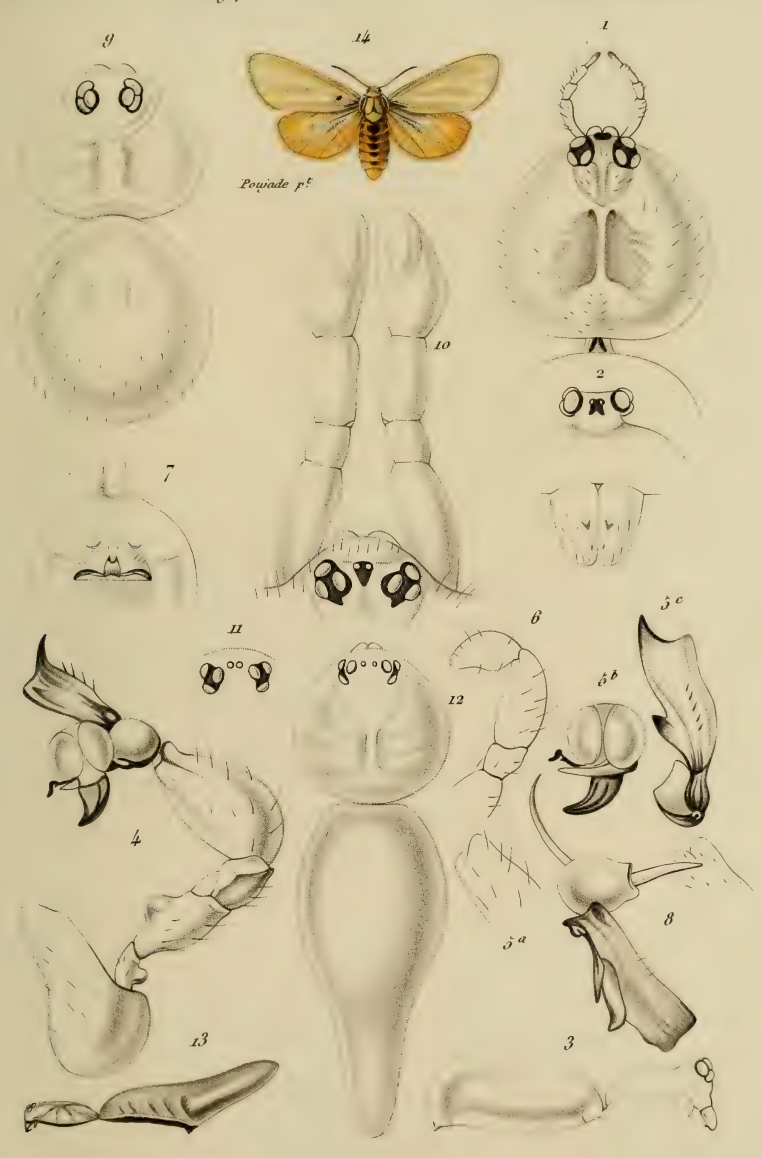


Signoret del. Debray sc.

Genre Tettigometra

a à k. détails génériques.
1. T. longiceps. Sig.
2. T. funesta. Stål.
3. T. patruelis. Stål.
4. T. parviceps. Sig.
5. T. callosa. Sig.
6 a b. T. impressifrons ♂ ♀ Muls.
7. T. læta. H. Schæff.
8. T. decorata. Sig.
9. T. longicornis. Sig.

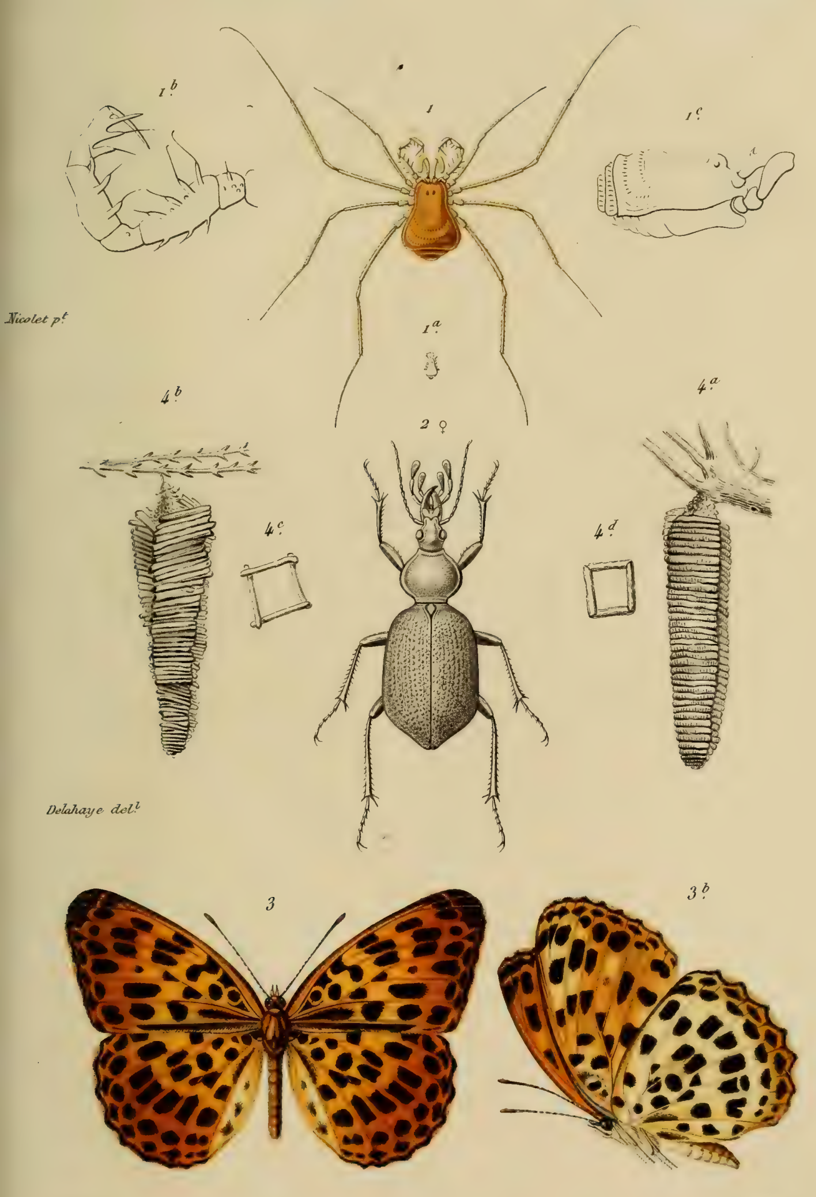
Imp. Houiste, 5, r. Mignon, Paris



E. Simon del. Debray sc.

1 à 7. Pholcus opilionoïdes. Schrank
8 9. P. Sexoculatus. Dugès
10. P. grossipalpus. E. Simon
11. P. Pluchi. Scopoli.
12 13. P. caudatus L. Duf.
14. Chelonia Quenselii. (aberration.)

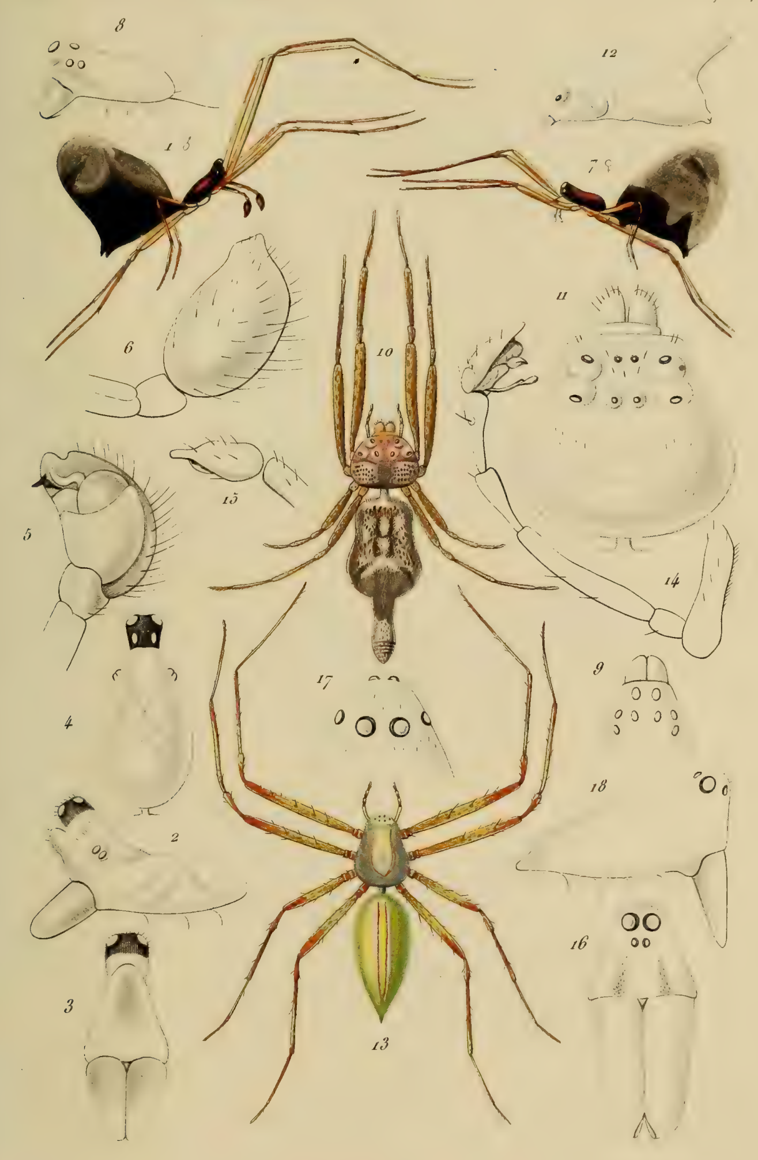
Imp. Houiste, 6, r. Mignon, Paris.



Poujade pt Debray sc

1. *Scotalemon Querilhaci*, Lucas. 3. *Argynnis leopardina*, ♂ Luc.
2. *Carabus stenocephalus*, Luc. 3a „ „ ♀ Luc.
4. Fourreaux de Psyché ?

Imp. Houiste, 5, r. Mignon, Paris



E. Simon. p.t Debray. sc

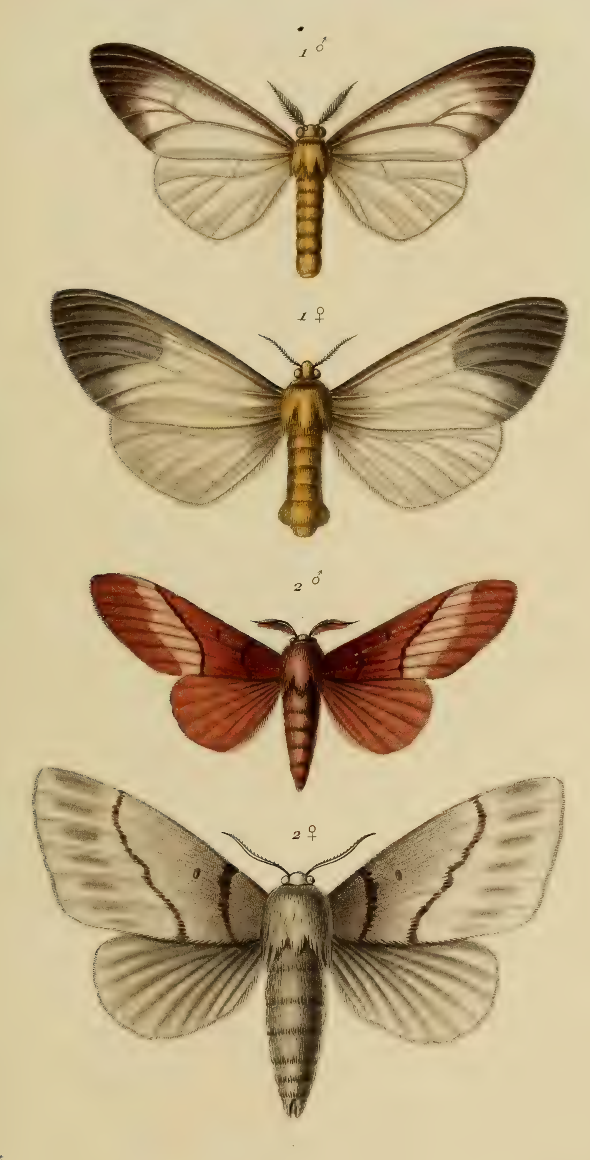
1 à 6. *Argyrodes epeiræ*,

7 à 9. " "

10 à 12. *Thomisus Piochardi*.

13 à 18. *Oxyopes littoralis*.

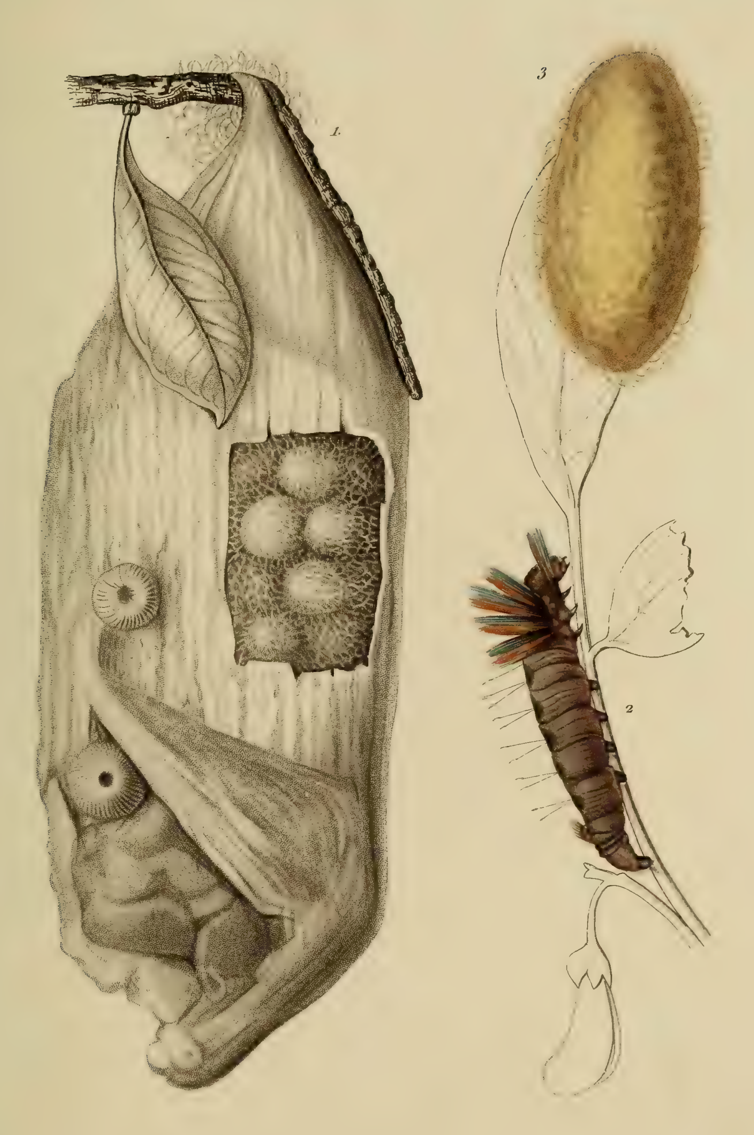
Imp. Houiste, 5, r. Mignon, Paris



Ch. Coquerel pt. Debray sc.

1. Bombyx Radama, Coquerel.
2. Borocera Madagascariensis, Bdv. (Cajani, A. Vinson.)

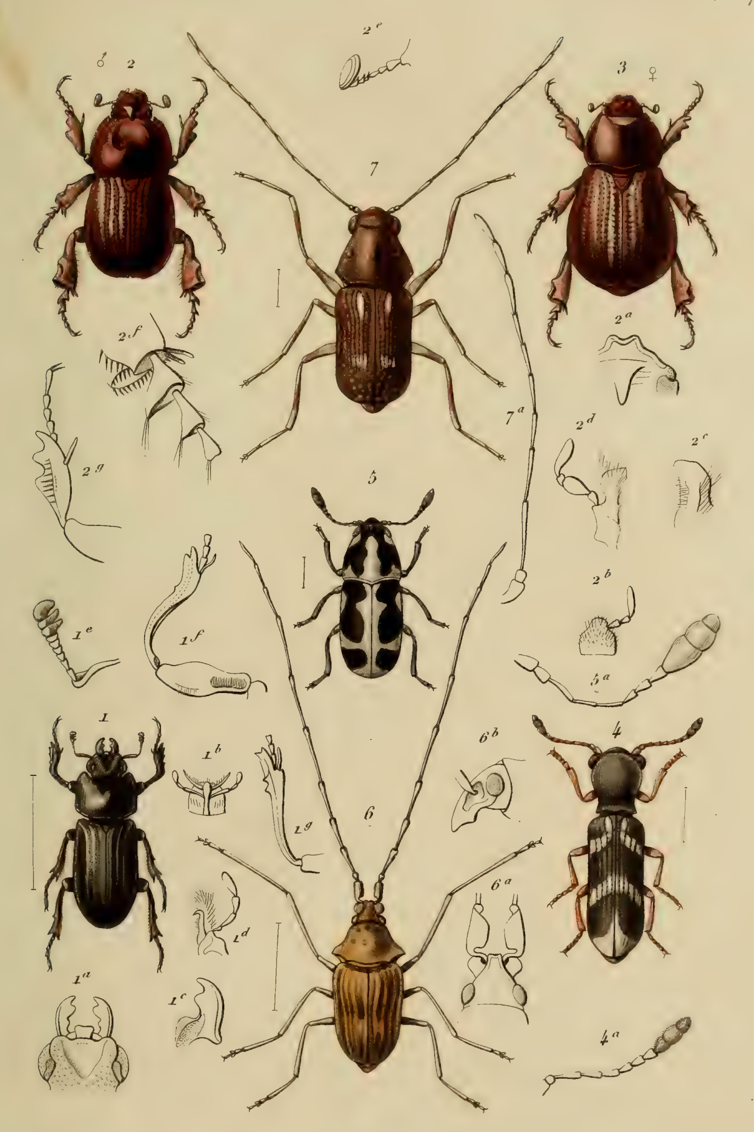
Imp. Houiste, 5, r. Mignon, Paris.



Ch. Coquerel pt. Debray sc.

1. Poche renfermant les cocons du Bombyx Radama
2. 3 Borocera Madagascariensis, Bdv. (Cajani, A. Vinson.)

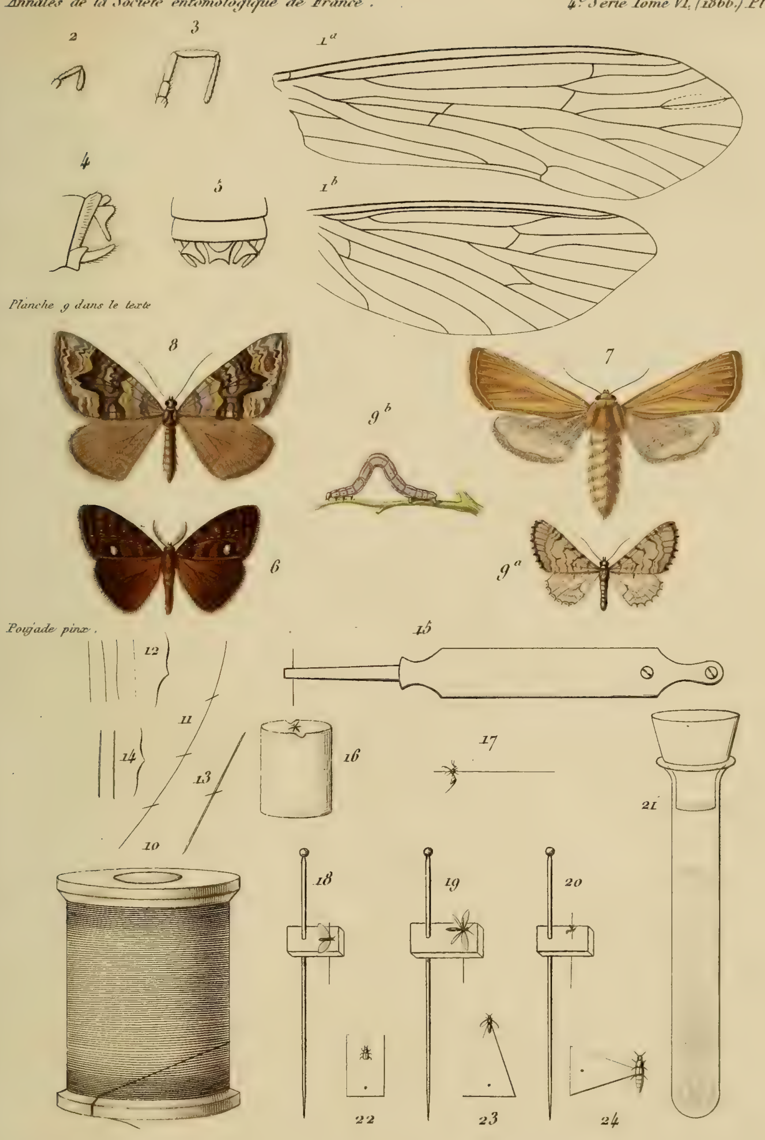
Imp. Houiste. 5. r. Mignon. Paris.



Ch. Coquerel pinx. Debray sc.

1. Amneidus Godefroyi, Coquerel. 5. Tropideres tessellatus, Coquerel.
2, 3. Marronus borbonicus. id. 6. Palaxia aranea, id.
4. Stenocylidrus undatus. id. 7. Caranistes Dyonysius, id.

Imp. Houiste 5. r. Mignon. Paris.



Laboulbène del. Debray sc.

1 à 5. Molannodes Zelleri, Mac Lachlan.
6. Orgyia Ramburi, P. Mabille.
7. Nonagria cyrnaea P. Mabille.
8. Eubolia obvallaria. P. Mabille.
9a 9b. Eupithecia silenicolata P. Mabille.
10 à 24 Mode de préparation des petits insectes.

Imp. Houiste, 5, r. Mignon. Paris.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON D.C.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00843 4409


BHL